This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,588,978

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME DEUXIÈME

(QUATORZIÈME DE LA COLLECTION.)

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1875

Compl. sets
Sets
7-14-37
33235

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

La Tentation de saint Antoine, par GUSTAVE FLAUBERT. Paris, Charpentier, 1874. In-8 de 296 p. Prix : 7 fr. 50. — *Aurélia ou les Juifs de la porte Capène*, par A. QUINTON. Nouvelle édition. Paris, Lethielleux, 1875. In-8 de 508 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Gladiateurs*, roman antique, traduit de l'anglais de C. J. WHYTE-MELVILLE, par CH. BERNARD-DEROSNE. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-8 de 320 et 290 p. Prix : 2 fr. 50 les deux volumes. — *L'Aventure d'une âme en peine*, par GILBERT-AUGUSTIN THIERRY. Paris, Didier, 1875. In-8 de 538 p. Prix : 7 fr. 50. — *Les Gentilshommes de la Cuiller*, par CHARLES BUET. Paris, bibliothèque de Saint-Michel, 1875. In-18 j., de 384 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Conspiration de Salcède*, par ERNEST BILLAUDEL. Paris, A. Ghio, 1875. In-8 de 284 p. Prix : 3 fr. — *Le Puy de Montchal*, par ALFRED ASSOLANT. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 368 p. Prix : 3 fr. — *L'As de cœur*, par F. DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1875. 2 vol. in-18 j., de 342 et 331 p. Prix : 6 fr. — *Les Mémoires de mon oncle*, par CHARLES D'HÉRICAULT. Paris, Didier, 1875. In-12 de 350 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Mémoires d'une pétroleuse*, par A. TÉRAM. Paris, Douniol, 1874. In-18 de 250 p. Prix : 2 fr. 50. — *La Conquête de Plassans*, par EMILE ZOLA. Paris, Charpentier, 1874. In-12 de 402 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Faute de l'abbé Mouret*, par LE MÊME. Paris, Charpentier, 1875. In-12 de 428 p. Prix : 3 fr. 50. — *Miss Rovel*, par VICTOR CHERBULIEZ. Paris, Hachette, 1875. In-18 j., de 360 p. Prix : 3 fr. 50. — *Droit au but*, par AMÉDÉE ACHARD. Paris, Michel Lévy, 1875. In-18 j., de 372 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Vie de feu*, par ANAIS SÉGALAS. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 336 p. Prix : 3 fr. — *Le Mariage de Thècle*, par Mme MATHILDE BOURDON. Paris, Lecoffre. 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. 50. — *Une Femme capricieuse*, par Mme EMILIE CARLEN, traduit du suédois par Mlle DU PUGET. Paris, Garnier, 1875. 2 vol. in-12 de 424 et 428 p. Prix : 7 fr. — *L'Honneur de la famille*, par Mme KRAFFT-BUCAILLE. Paris, Didier, 1875. 2 vol. in-12 de 366 et 390 p. Prix : 6 fr. — *Nancy Vallier*, par Mme GAGNE (Elise Moreau). Paris, Didier, 1875. In-12 de 356 p. Prix : 3 fr. — *Une Idylle pendant le siége*, par FRANÇOIS COPPÉE. Paris, Lemerre, 1875. In-18 de 164 p. Prix : 3 fr. — *Renée*, par Mme ETIENNE MARCEL. Paris, Lecoffre, 1875. In-18 de 292 p. Prix : 2 fr. — *La famille Monval*, par LUCIEN DORVILLE. Paris, Bray & Retaux, 1875. In-18 de 260 p. Prix : 2 fr. — *Blanche-Neige*, par Mme CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, Didier, 1875. In-12 de 364 p. Prix : 3 fr. — *La Main de velours*, par Mlle GABRIELLE D'ESTHAMPES. Paris, Périsse, 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. — *Miss Mortimer*, traduit de l'anglais par E. DE VALBEAU. Paris, Hachette, 1875. In-18 de 262 p. Prix : 1 fr. 25. — *Marie*, histoire d'une jeune fille, traduit du danois, par LÉOUZON LE DUC. Paris, K. Nillson, 1875. In-12 de 360 p. Prix : 3 fr. — *Un Mariage français*, par Mme JENKINS, traduit de l'anglais par E. W. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 298 p. Prix : 3 fr. 50. — *Ma mère et moi*, par l'auteur de *John Halifax*, trad. de l'anglais. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. 50. — *Barnabé*, par FERDINAND FABRE. Deuxième édition. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 482 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Villa-Vampire*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 372 p. Prix : 3 fr. — *La Fontaine aux perles*, par LE MÊME. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 374 p. Prix : 3 fr. — *La Tresse blonde*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 446 p. Prix : 3 fr. — *Un Fruit de la mer Morte*, par M. E. BRADDON, trad. de l'anglais par CH. BERNARD DEROSNE. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-18 de 282 et 289 p. Prix : 2 fr. 50 les 2 vol. — *Le Jeune Brown*, par GRENVILLE MURRAY, trad. de l'anglais, par J. BUTLER. Paris, Hachette, 1873. 2 vol. in-18 j., de 238 et 252 p. Prix : 2 fr. 50 les 2 vol. — *Faleyrac*, par JULES STEEG. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 273 p. Prix : 3 fr. — *Une Femme gênante*, par GUSTAVE DROZ. Paris, Hetzel, 1875. In-18 de 260 p. Prix : 3 fr. — *Le Chancellor*, par JULES VERNE. Paris, Hetzel, 1875. In-16 de 314 p. Prix : 3 fr. — *Histoires de petite ville*, par CHARLES DEULIN. Paris, Dentu, 1875. In-18 de 320 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le Bal du diable*, par CHARLES NARREY. Paris, Michel Lévy, 1874. In-18 j., de 210 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Contes comtadins*, par HENRY DE LA MADELEINE. Paris, Charpentier, 1874. In-12 de 296 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Ames en*

peine, par XAVIER MARMIER. Nouvelle édition. Paris, Hachette, 1875. In-18 j., de 386 p. Prix : 3 fr. 50. — *Aventures extraordinaires d'un homme et de trois femmes*, par le prince J. LUBOMIRSKI. Paris, Dentu, 1874. In-18 j., de 286 p. Prix : 3 fr. — *Le Médaillon*, par EMILE DACLIN. Paris, librairie de la Société des gens de lettres. In-32 de 180 p. Prix : 0,75 c. — *Une Muse*, par ALFRED BONSERGENT. Paris, E. Lachaud, 1875. In-32 de 212 p. Prix : 3 fr. — *Cinq nouvelles*, par LE MÊME. Paris, E. Lachaud, 1875. In-32 de 192 p. Prix : 3 fr. — *La Chambre aux histoires*, par F. FERTIAULT. Paris, Didier, 1875. In-12 de 383 p. Prix : 3 fr. — *L'Antre des mystères*, par HENRY BALLACEY. Paris, Ch. Blériot, 1874. In-18 de 376 p. Prix : 3 fr. — *Marie Chassaing*, par ADOLPHE BADIN. Paris, Hetzel, 1874. In-18 de 336 p. Prix : 3 fr. — *Les Chasseurs excentriques*, par C. D'AMEZEUIL. Paris, Dentu, 1875. In-18 j., de 300 p. Prix : 3 fr. — *Souvenirs d'une Cosaque*, par ROBERT FRANZ, Paris, Lacroix, 1874. In-18 de 280 p. Prix : 3 fr. 50. — *Souvenirs d'un pianiste*. Paris, Lachaud, 1874. In-18 de 253 p. Prix : 3 fr. 50.

Qu'est-ce que la *Tentation de saint Antoine?* Un roman ? Le scénario d'une revue-féerie ? Une satire ? Une parodie ? Un mystère ? Une mystification ? Ce n'est ni spécialement ceci, ni spécialement cela ; mais c'est un peu tout cela. M. Flaubert, irrespectueux comme tout libre-penseur, joue aux marionnettes avec les dieux de la Grèce, de Rome, de la Chaldée, de l'Égypte, de la Perse, de Ninive, de Babylone et de l'Inde. Toutes les mythologies, sauf pourtant la mythologie scandinave, défilent, ombres chinoises de l'hallucination, devant le saint ermite de la Thébaïde. Antoine est assis, le soir, sur le seuil de sa cabane. Il se sent las, fatigué, plein d'ennui, agité de regrets et de rêves confus, qui bientôt prennent une forme sensible et se multiplient autour de lui en myriades de visions plus ou moins saugrenues, pendant la nuit entière. C'est d'abord la tentation de l'orgueil. Antoine se croit à Alexandrie, revêtu des hautes fonctions de patriarche. Puis, viennent les tentations de la chair, et c'est la reine de Saba qui, dans un costume exceptionnellement étrange et dans un langage plus étrange encore, essaye de séduire le pauvre ermite. Ensuite, — tentations de l'esprit, — commence toute une série d'apparitions symboliques : les religions, les philosophies, les syncrétismes, les forces de la nature, la science, la matière. Nous voyons surgir les Gelludes, les Stryges, les Empuses, Erichtonius aux jambes molles, Triopas aux trois orbites, les innombrables Œsars de l'Étrurie. Le décor change, la baguette du magicien nous amène les sept péchés capitaux, les sectaires de tous les pays, les hérésiarques de tous les cultes, les commentateurs, les contradicteurs, les sophistes de toute langue, Manès, Basilide, Valentin, Simon le Magicien, Marcion, Arius, Montanus, Priscilla, Appollonius de Thyane. J'en passe et des pires. Il n'y a pas dans l'*Iliade* de pareils dénombrements. Aux philosophies, succèdent les animaux fantastiques, le Sphinx, la Chimère, la Licorne, les Blemmyes, les Pygmées, les Sciapodes, le Sadhuzag (?), le basilic et la belette Pastinacca dont l'odeur tue les arbres. On dirait la fameuse nuit du Walpurgis décrite par Goëthe dans *Faust*. Le cauchemar se termine par des professions de foi matérialistes, naturalistes, panthéistiques.

Obsédé par ses visions, saint Antoine s'écrie stupidement : « Je voudrais être la matière ! » Alors le jour paraît. Tout au milieu du ciel et dans le disque du soleil, rayonne la face de Jésus-Christ. Antoine fait le signe de la croix et se remet en prières. Qu'est-ce à dire ? M. Gustave Flaubert aurait-il voulu, fermant son livre, exprimer le triomphe de la foi dans l'âme de saint Antoine ? Tel n'est pas notre avis. D'une lecture attentive de l'ouvrage, il résulte pour nous ceci : que l'auteur de la *Tentation* a voulu plutôt peindre l'*idiotisme* de la croyance retombant sur elle-même malgré les données scientifiques. Si M. Flaubert avait tenu à donner à son œuvre une teinte chrétienne, il n'avait qu'à armer son ermite du signe de la croix à chaque tentation. Au contraire ! nous avons à faire ici à un lâche cénobite qui gémit, qui se lamente, qui s'abandonne. On commence par le plaindre, on finit par le trouver grotesque. En résumé, l'idée générale qui se dégage du livre de M. Flaubert, c'est que toutes les religions sont indifférentes, qu'elles laissent matière au doute et que le christianisme n'est qu'une étape de l'évolution de l'humanité. La *Tentation de saint Antoine* est une énigme agaçante à la confection de laquelle ont concouru les dictionnaires de mythologie, la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, les *Bestiaires* du moyen âge, le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais, l'*Histoire des Religions*, le *Monde enchanté* de Ferdinand Denis, Müller, Creuzer, Gœrres, les Righs-Vedas, l'Apocalypse, Dupuis, Strauss, Renan, Schopenhauer, les *Livres apocryphes* et... Pigault-Lebrun. C'est d'une érudition étonnante, mais toute de surface. Au surplus, les anachronismes y abondent. M. Flaubert donne pour maître à saint Antoine le bon vieillard Didyme, né soixante ans après l'ermite. Il est vrai qu'il ne faut pas se montrer trop difficile, quand on voit le Boudha venir faire tranquillement la causette avec un ami de saint Athanase. Ces réserves de doctrines établies, il ne nous en coûte pas de convenir qu'il y a dans la *Tentation de saint Antoine* des pages resplendissantes. Nous citerons notamment la vue d'Alexandrie à vol d'oiseau, le tableau des jeux du Cirque, le défilé des dieux indiens, le panorama de l'Olympe, l'arrivée de la reine de Saba en Thébaïde et la description du bouclier de Djan-ben-Djian. Eugène Delacroix et Fromentin n'auraient pas peint certaines scènes orientales avec une telle vérité et une si puissante intensité de couleurs. Mais, pourquoi donc M. Flaubert, lui si minutieux, a-t-il oublié l'inséparable et légendaire compagnon de saint Antoine ?..... A moins qu'il ne l'ait incarné dans le triste et fatal Hilarion, personnification de la science ! S'il en était ainsi, M. Flaubert aurait fait une allégorie profonde et vraie. La science sans Dieu ravale l'homme et le met au rang des brutes. Telle n'a pas été, à coup sûr, son intention. Aussi maintenons-nous toutes nos critiques.

— Avec *Aurélia ou les Juifs de la porte Capène*, de M. Quinton, nous quittons le roman visionnaire pour aborder le véritable roman historique. L'œuvre de M. Quinton est antérieure à un ouvrage avec lequel elle n'est pas sans analogie ; nous voulons parler de *Fabiola*, de Mgr Wiseman. Mais le but est le même : peindre, sous la forme dramatique d'un récit, les temps primitifs du christianisme. M. Quinton, dans l'édition considérablement augmentée qu'il nous donne d'*Aurélia*, nous paraît avoir parfaitement réussi dans un genre qui n'est pas sans difficultés. Il a très-bien exposé les défauts et les vices du monde qui croule, les vertus et les énergies du monde qui s'édifie. De ces antithèses naturelles naissent les situations les plus pathétiques. Aurélia Flavia Domitilla, noble patricienne de Rome, petite nièce de Vespasien, est convertie au christianisme par son humble esclave Cécilia. Avec Aurélia, reçoivent aussi le baptême le vespilion Gurgès et Cornélia, la Vestale Maxime, celle-là même qui avait été condamnée à être enterrée vive pour avoir violé ses vœux de chasteté, et que les chrétiens sauvèrent de la fureur des flamines. M. Quinton a tiré un heureux parti de la légende de sainte Pétronille, fille de saint Pierre au dire de certains hagiographes. Il y a, dans son livre, des notions fort curieuses sur le droit romain ; il y a aussi des annotations fort savantes, trop savantes même dans l'espèce. Pareillement, nous blâmerons l'auteur d'avoir donné le beau nom de Régulus à un délateur, à un accusateur public, à un vil espion ; Régulus, dont le nom est synonyme d'héroïsme ! A cela près, *Aurélia* est un excellent livre. Il va sans dire qu'il n'est pas ici question des juifs. Les juifs de la porte Capène sont tout simplement les chrétiens, confondus d'abord par les Romains avec les fils de Moïse.

—Au même ordre d'idées que le roman de M. Quinton appartiennent les *Gladiateurs* de C.-J. Whyte-Melville, avec cette différence pourtant que, dans *Aurélia*, l'inspiration chrétienne domine toutes les pages, tandis que, dans les *Gladiateurs*, elle surgit accessoirement. C'est une œuvre qui se rapproche beaucoup de l'*Epicurien* de Thomas Moore et du *Dernier jour de Pompeï* de Lytton Bulwer, quoique beaucoup plus mouvementée et beaucoup plus dramatique, principalement dans les scènes de la prise et de la destruction de Jérusalem qui forment le dénoûment de l'ouvrage. Le héros est un Celte, un esclave breton, Esca ; sa force est herculéenne et il la met au service de la justice, ce qui le rend très-populaire parmi les dames romaines. Son maître orgueilleux le fait descendre dans l'arène pour lutter avec des gladiateurs de la Pannonie. Inutile de dire que ces luttes sont décrites *con amore* par M. Whyte-Melville. On n'est pas pour rien du pays de la boxe. Toutefois, l'admiration que professe le romancier pour la force physique ne lui ôte nullement le sens de la spiritualité. Les *Gladiateurs*

sont précédés d'une remarquable préface, écrite pour une édition antérieure par Théophile Gautier.

— Des premiers temps du christianisme, sautons sans transition jusqu'à la fin du seizième siècle, et nous nous trouverons en face de l'*Aventure d'une âme en peine,* de M. Gilbert-Augustin Thierry. Plusieurs organes de publicité, parmi ceux qui se piquent de respect pour les choses respectables, ont fait de ce roman de grands éloges. Cela prouve que les critiques auxquels nous faisons allusion ne l'ont pas lu, ou qu'ils sont, dans le cas contraire, bien inconséquents avec leurs principes. En effet, l'*Aventure d'une âme en peine* n'est pas une œuvre vulgaire ; mais, au point de vue de la vérité historique et des tendances générales, c'est un mauvais livre. M. Gilbert-Augustin Thierry a tenté de faire le portrait du passé, et il n'en a donné que la caricature. Pas un de ses personnages n'est sympathique. Tous sont dominés par la haine ou par l'ambition, par la vengeance ou la dépravation. Actéon le Mauldict de Martincourt descend d'un templier qui a jadis, au moyen âge, séduit une religieuse. Il porte sur son épaule gauche la griffe de Belzebuth, ce que les sorciers appellent la Martinette. D'abord abbé galant à la cour de France, Actéon devient ensuite grand-vicaire du diocèse de Langres. Là, il se conduit en veritable inquisiteur et tyrannise le « bas clergé, » tout en se livrant secrètement aux horribles pratiques de la magie noire. Son rêve est de devenir évêque ; mais le roi lui tient rigueur pour certaines fredaines. Actéon, désespéré, entre dans l'ordre des jésuites. Il ne tarde pas à être nommé provincial de Dijon. Là, il attire à lui le fils d'un de ses fermiers, Pierre Maréchal, de la même famille que la religieuse débauchée par le templier. Il l'endoctrine, le fanatise et le pousse secrètement au régicide. Le Parlement de Dijon instruit l'affaire ; Pierre Maréchal, convaincu de tentative d'assassinat sur la personne d'Henri III, est condamné à mort ; Actéon, grâce à des artifices diaboliques, sort indemne de ce mauvais pas, mais il est tué, la nuit, d'un coup de poignard, dans une rue de Dijon, par Jacques le Lyon, un ancien curé que le Mauldict avait fait bâtonner, alors qu'il était grand-vicaire de Langres. Tel est, en deux mots, le roman de M. Gilbert-Augustin Thierry. Dans sa préface, l'auteur déclare vouloir prouver que le passé ne valait pas le présent. Circonscrite dans les limites du vrai, la thèse était soutenable. Seulement, il ne fallait pas tomber dans l'exception ; il ne fallait pas conclure du particulier au général ; il ne fallait pas s'autoriser de crimes exceptionnels commis par quelques prêtres et quelques magistrats pour s'écrier triomphalement : « Tels étaient les prêtres et les magistrats vers la fin du seizième siècle ! » Procéder ainsi, c'est à la fois mentir sciemment au bon sens et à l'histoire. C'est pourtant ce que fait M. Gilbert-Augustin Thierry, ne voyant, dans les magistrats de cette époque, que des juges sans

conscience ou des robins ridicules, et dans les prêtres et les jésuites que ce que l'on appelle aujourd'hui, dans un sens méprisant, le jésuitisme. Qu'on ne m'objecte pas que l'auteur s'est seulement borné à peindre et à raconter, et qu'il n'a pas jugé. C'est une erreur profonde, et j'en donne comme preuves les quolibets qu'il lance à chaque instant contre les « gros bénéfices, » les « riches prébendes, » la « céleste rosée, » la « casuistique jésuitique, » la « délation ecclésiastique, » la « compression des consciences, » etc., etc. C'est du Michelet mis en roman. Et nous le regrettons, car il y a une grande puissance de conception et une véritable originalité de style dans l'*Aventure d'une âme en peine:* Mais, en faisant d'une œuvre d'imagination un pamphlet haineux et passionné contre le clergé et la magistrature, M. Gilbert-Augustin Thierry, fils d'Amédée Thierry et neveu d'Augustin, a failli historiquement au beau nom qu'il porte.

— M. Charles Buet, lui, n'a ni la généalogie, ni peut-être le talent de M. Gilbert-Augustin Thierry ; mais il a quelque chose de mieux, à notre avis : il a le respect de la vérité. M. Buet a pris pour devise de ses *Gentilshommes de la Cuiller* ces trois mots : *In fide veritas !* et il y est resté constamment fidèle. Les anciennes chroniques donnent le nom de *Gentilshommes de la Cuiller* à une association de seigneurs catholiques de la Savoie, armés pour combattre la rébellion des Génevois contre leur prince-évêque et les doctrines des hérésiarques dont Genève était le foyer. Née au milieu d'un festin, l'association prit une cuiller pour symbole. Ce sont les aventures de ces gentilshommes qui font le sujet du roman de M. Charles Buet. Les deux principes en lutte s'incarnent dans les Falichet, protestants, et dans les Maudrants, catholiques. Les Falichet sont peints sous de noires couleurs, un peu trop noires même. L'auteur s'en excuse en disant que les protestants du seizième siècle étaient les révolutionnaires d'alors. Les Falichet sont naturellement l'antithèse. Il faut donc écarter ici le côté personnel qui serait blâmable. Nous sommes uniquement en présence de deux drapeaux. Il y a dans les *Gentilshommes de la Cuiller* des types vigoureusement brossés, tels que ceux de Pontverre, de Beaufort, de Bonnivard. Le récit pécherait, à ce propos, par trop d'austérité, si les chastes amours de Claude de Champier et de Claire Maudrant ne venaient jeter leur note émue et tendre sur ces scènes de combats et de trahisons, de défaites et de triomphes, de crimes et d'héroïsme. M. Buet a fait aussi revivre avec un rare bonheur la sympathique figure de Symphorien de Champier, historien et médecin célèbre (le *mire* lyonnais, comme on disait de son temps), auteur de la *Chronique de Savoie.* — Une bibliographie des ouvrages consultés termine le volume. Excellente innovation.

— Par exemple, nous voudrions bien savoir à quelle source sérieuse

M. Ernest Billaudel a puisé cette étrange assertion que Don Juan d'Autriche a été empoisonné par Catherine de Médicis. Catherine a bien assez de péchés réels sur la conscience sans lui en attribuer d'imaginaires. Au dire de M. Billaudel, le duc d'Alençon, frère de Henri III, serait également mort des suites d'un poison lent, tandis qu'il est aujourd'hui prouvé que ce prince est mort phthisique. De grâce, messieurs les romanciers, si vous avez besoin de l'histoire, ne la traitez pas au moins comme une gourgandine ! C'est ainsi malheureusement qu'agit à son égard l'auteur de la *Conspiration de Salcède.* Salcède est un gentilhomme espagnol, dont Henri III (toujours au dire de M. Billaudel) aurait fait tuer le père. Pour venger cet affront, Salcède s'unit aux Guises et tente d'assassiner le roi dans l'église Saint-Séverin. Il est pris et pendu en place de Grève. La conspiration, dont les Guises sont l'âme et Salcède le bras, se ramifie avec la révolte des Pays-Bas contre l'Espagne. Ce qui permet à M. Billaudel de mettre sur son échiquier romanesque, ceux-ci dans un rôle odieux, ceux-là sous un jour brillant et sympathique, les Valois, les Guise, le duc de Parme, Guillaume d'Orange, Henry de Navarre, et plusieurs des grandes têtes de la féodalité de la fin du seizième siècle, que Richelieu, vingt ans plus tard, devait abattre.

— Il ne les abattit pourtant pas toutes, le terrible justicier ! car, encore sous Louis XIV, on en voit reparaître quelques-unes, sinon à Versailles, du moins dans les provinces. Qu'est-ce, en effet, que ce Timoléon de Montchal dont M. Alfred Assolant nous raconte les étranges aventures, sinon un baron féodal dans toute la force du terme ? Enfermé dans ses forteresses que défendent les eaux du lac Pavin et les basaltes de l'Auvergne, le marquis de Montchal se débarrasse de sa femme, enlève celle d'un drapier de Clermont, qu'il a fait occire par ses routiers et les sacripants qui sont à sa solde, se moque du Parlement, retient prisonnier chez lui le procureur général Talon, brave le Roi, vilipende la justice, soutient des siéges en règle avec la maréchaussée, et, finalement, tombe frappé d'une balle au moment où il allait se battre en duel avec le chevalier Armand de Vassivière. Le meurtrier était Gaillard, le drapier de Clermont, qui n'avait pas péri sous les coups des estafiers de Montchal et qui se vengeait. M. Alfred Assolant a amoncelé sur la tête de son terrible marquis les crimes, assassinats, vols, rapts, enlèvements, concussions et usurpations de l'autorité royale dont s'étaient rendus coupables quelques gentilshommes du centre de la France, ce qui nécesssita la réunion à Clermont des Grands Jours d'Auvergne. Mais nous croyons que l'auteur du *Puy de Montchal* a dépassé le but. Son marquis, descendant de l'Arverne Vercingétorix et du patrice Mummol, est invraisemblable. M. Assolant, malgré tout son talent, montre trop le bout de l'oreille de certains

préjugés modernes et donne, dans tous les cas, une fausse idée de la justice parlementaire.

—De Louis XIV à la Régence la distance n'est pas longue. Franchissons-la. L'*As de cœur* de M. du Boisgobey nous sert de béquille. La conception de l'*As de cœur*, œuvre à prétentions historiques, est loin d'être irréprochable. Le comte de Horn, un personnage qui semblait devoir dominer l'action, s'efface dès les premières scènes pour faire place au colonel La Jonquière. Cet aventurier a repris la suite de la conspiration de Cellamare et veut enlever le Régent. Entouré de séides sans scrupule, mais d'une audace à toute épreuve, La Jonquière déploie une habilité étonnante dans ses combinaisons. Le principal rendez-vous des conspirateurs est dans cette fameuse rue Quincampoix où la compagnie du Mississipi distribuait ses *précieux* coupons. Aux épisodes de la conspiration, se mêle une histoire d'amour entre le chevalier de Terne et Violette, la fille adultérine du comte de Horn. A côté de cette Violette qui a dans les veines du sang corrompu de son père, l'auteur a placé une figure héroïque et sublime, Gudule, la fille de l'exempt Lafaille, qui sauve le chevalier de Terne, qui se sacrifie et qui meurt de son dévouement, sans trahir le secret de son âme. C'est une admirable création. L'As de cœur n'est autre que le financier Law. Il traverse, impassible, tous ces drames. Il y a dans le livre de M. du Boisgobey quelques détails un peu risqués (nous sommes sous la Régence). Toutefois les pages trop lestes se sauvent par la gaîté qui les anime. Nous n'approuvons ni l'un ni l'autre ; mais mieux vaut encore le livre qui fait rire, que celui qui fait réfléchir et *travailler* les imaginations innocentes.

—L'idéal, dans le roman, est d'amuser, d'intéresser et d'instruire, sans provoquer la moindre pensée boiteuse. M. Charles d'Héricault remplit ces diverses conditions dans les *Mémoires de mon oncle*, *Un Paysan de l'ancien régime* et *Un Bachelier de Sorbonne*. L'oncle qui raconte ses mémoires est Claude François de Ricault de Lignières, curé de Zotinghem, au diocèse de Boulogne. Ces mémoires nous font assister à la vie digne, simple, bienfaisante d'un curé de province avant la Révolution. Le brave curé de Zotinghem ne lisait pas les gazettes : il n'en était pas plus malheureux pour cela, et il n'en resta pas moins fidèle quand vint 93. Dans *Un Paysan de l'ancien régime*, M. d'Héricault nous initie, avec un style des plus pittoresques, aux mœurs de l'homme des champs avant ce qu'on a appelé son émancipation. Dans le *Bachelier de Sorbonne*, il ressuscite l'originale figure de l'abbé d'Escaut, le dernier des abbés lettrés du dix-huitième siècle. Il y a dans cette étude des détails charmants, celui-ci, entre autres : « Quand l'abbé d'Escaut soutint sa *Sorbonique*, il répondit : Pindare, à ceux qui lui parlaient tolérance ecclésiastique, et il fut reçu tout de même. »

M. d'Héricault a dédié son intéressant volume à ce Jean de Falaise (le marquis Philippe de Chenevières) dont les *Contes* vivants et francs ont si bien fait connaître la Normandie.

— Avec les *Mémoires d'une pétroleuse*, il ne faut pas parler de la vie provinciale, calme et sereine. C'est la vie parisienne, agitée, fiévreuse, infernale. La pétroleuse a nom Jeanne Lorin. Sa mère morte, Jeanne a été livrée par son père, ouvrier brutal et ivrogne, à une misérable créature qui l'a fait mendier sur les trottoirs. On devine ce qui peut sortir d'une telle éducation. Jeanne descend un à un tous les échelons du vice et devient une fille perdue. La Commune arrive. Elle s'enrôle dans les bataillons fédérés, fait le coup de feu contre l'armée de Versailles, tue sa propre sœur Claire (jadis recueillie par des religieuses, et maintenant religieuse elle-même), répand le pétrole sur les monuments, est prise dans l'abominable opération et se voit condamnée à une réclusion perpétuelle. Claire en mourant a pardonné à Jeanne. Ce pardon fait réfléchir la pétroleuse ; elle se convertit, écrit ses mémoires, et je vous assure qu'elle ne met pas de gants pour dire leur fait aux fusilleurs d'otages et aux brûleurs de bibliothèques. — Livre à répandre surtout parmi le peuple.

— Nous en avons fini avec les romans historiques. Passons aux romans psychologiques, aux romans d'observation, autrement dit aux romans de mœurs, lesquels manquent très-souvent de moralité. Voici, d'abord, dans cette catégorie, la *Conquête de Plassans* et la *Faute de l'abbé Mouret*, de M. Émile Zola. La note dominante de ces deux ouvrages est la haine du prêtre et du catholicisme. Dans la *Conquête de Plassans*, nous rencontrons un certain abbé Faujas, qui, sous des dehors austères et humbles, nourrit un orgueil et une ambition effrénés. L'auteur l'envoie méchamment à Plassans pour faire, contre la perspective d'un évêché, la conquête de cette ville au profit... devinez de qui? de l'Empire. Ce serait grotesque, si ce n'était odieux. Faujas, dans ces conditions, sauvegarde les apparences, mais il marche à son but *per fas et nefas*. Il tue en lui le remords, comme Macbeth avait tué le sommeil. Il se sert de tout et brise tout ce qui lui fait obstacle, notamment Marthe Mouret, que M. Zola, obéissant à son fanatisme matérialiste et antireligieux, nous présente comme une sorte de Mme Bovary mystique qui arrive à la dévotion par l'hystérisme. Les autres personnages essentiels du roman ne valent guère mieux. François Mouret est une espèce d'abruti qui crie bêtement contre les prêtres — quand ils ne l'entendent pas, — et qui devient fou. Trouche et sa femme, Olympe, les parents de l'abbé Faujas, sont tout uniment des êtres ignobles. Quant à la mère du curé, une paysanne, ce n'est pas une femme, c'est une femelle adorant aveuglément, farouchement, bestialement son fils! La thèse de M. Zola est que tout le monde obéit

fatalement à des accidents physiques, à des prédispositions héréditaires. Le positivisme envahit le roman, et on voit ce qu'il produit. Il n'y a de louable que la peinture des petites passions, des mesquines rivalités, des étranges amours-propres et des stupides prétentions de la bourgeoisie de Plassans. Les modèles ont posé et M. Zola n'a eu qu'à peindre. Tout le reste est atroce. — Mais la *Conquête de Plassans* est presque du Berquin, comparativement à la *Faute de l'abbé Mouret*. « Un tel livre, a dit Barbey d'Aurevilly, ne pouvait naître qu'à notre époque de réalisme canaille. » Cet abbé Mouret (le fils des Mouret, mis en scène dans la *Conquête de Plassans*), inutile d'indiquer sa faute ! c'est la chute par la femme. Qu'importe que vous fassiez de votre abbé un Jocelyn succombant en quelque sorte sans en avoir conscience ? Qu'importe qu'après la chute, l'âme du prêtre se réveille et demeure désormais inébranlable ? Il n'en a pas moins succombé dans des circonstances qui sont injurieuses et déshonorantes pour le catholicisme. A toute cette histoire d'amour coupable, dont l'objet est une sorte de sauvagesse libre-penseuse du nom d'Albine. M. Zola mêle sacrilégement la paraphrase des prières liturgiques. On dirait un faune des temps antiques qui ricanerait lascivement dans une église La luxure éhontée et le mysticisme énervant se donnent ici la main. M. Zola affecte de se servir des expressions les plus crues, les plus sales, et il les place à dessein, soit dans la bouche d'un frère des écoles chrétiennes qu'il offre comme un parangon de continence, soit sur les lèvres d'une jeune fille innocente et bête, la sœur du curé des Artauds, vivant quotidiennement avec les lapins, les porcs, les dindons et les poules. Il a plein la plume de la vie animale, des vaches qui vêlent, des truies qui portent. Il exalte et ne connaît que le naturalisme bestial. On sent partout la haine de l'idéal et la bassesse des inspirations. L'auteur, dit-on, a beaucoup de talent. Nous ne le nions pas ; mais c'est un talent fort mal employé. Il ne faut point d'ailleurs, à ce propos, se monter la tête. M. Zola est un descriptif à outrance, et, si belles que soient certaines de ses descriptions, elles finissent par fatiguer. Tenez ! le récit si vanté de l'asphyxie d'Albine par les fleurs n'est pas nouveau. Une mort analogue se trouve racontée, dans le *Notaire de Chantilly*, de Léon Gozlan, et cela d'une façon bien autrement belle, bien autrement poétique.

— Qui veut trop prouver ne prouve rien. C'est un peu le cas de M. Victor Cherbuliez dans *Miss Rovel*. Un bourru, Raymond Ferray, a été trompé par une Dulcinée quelconque. Instantanément, il devient misanthrope, ou plutôt misogyne, et prend toutes les femmes en grippe, jurant de n'en plus aimer de sa vie. Or, il arrive, après mille évolutions stratégiques, que cet ours mal léché, que ce loup garou se laisse bel et bien mener à l'autel de l'hyménée par une terrible ingénue de dix-sept ans, fille d'une Anglaise cosmopolite, enfant gâtée, mal

élevée, ou plutôt pas élevée du tout, précoce, curieuse, fantasque, ignorante, garçonnière, maligne à faire damner tout un couvent, en un mot indécrottable. C'est un peu la lutte des deux contraires, décrite par tant d'auteurs contemporains, notamment par les Goncourt dans *Rénée Mauperin*, et par Armand de Pontmartin dans l'*Education mutuelle*. La morale à en tirer est qu'il ne faut jamais dire : « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ! » Mais que parlé-je de morale ? Il y a des pages exquises comme style dans *Miss Rovel ;* quant à la morale, je ne sais où la trouver. Elle n'est pas, à coup sûr, dans la *cabessa* de lady Rovel, sorte de folle, mauvaise épouse, mauvaise mère, qui laisse un peu de son honneur à tous les buissons de la route, et qui finit par aller, en compagnie d'un missionnaire Wesleyen, convertir le roi des Mandingues.

— La morale est totalement absente aussi d'un des derniers romans de feu Amédée Achard : *Droit au but*. Une jeune fille, Mina van der Flit, par égoïsme, par calcul, fait un mariage d'argent. Puis sciemment, froidement, systématiquement, se met à tromper son mari, lequel ne tarde pas à lui rendre la pareille. Ce n'est pas tout. La femme à la mode fait tuer le comte d'Arcagnon dans un duel, se donne ensuite à un financier et finit par revenir avec son mari qu'elle méprise. Pouah ! Madame Mina a un calus à la place du cœur. Une fibre vibre cependant ; c'est la fibre de l'amitié pour sa filleule Juliette Maurand. En tout le reste, Madame Mina est une de ces filles de marbre, si vigoureusement dépeintes par Alexandre Dumas fils et Théodore Barrière.

— C'est encore une fille de marbre que Tullie Durancey, l'héroïne de la *Vie de feu* de Mme Anaïs Ségalas. Le compagnon de débauches de Tullie Durancey est un certain Raymond Maillefort, parfaitement conséquent avec ses principes de morale indépendante. Le jour où vient la ruine, ces deux misérables se brûlent la cervelle au milieu d'une orgie. C'est le feu d'artifice final. Inutile d'insister sur les détails de la *Vie de feu*. Adolphe Belot fait école. N'importe, sous la plume d'une femme, de pareils tableaux (quelle que soit l'excellence des intentions) paraîtront toujours inconvenants. Nous préférons l'Anaïs Ségalas poëte, l'auteur des *Oiseaux de passage* et des *Enfantines*.

— Ce n'est pas Mme Mathilde Bourdon qui s'attarderait dans des marécages semblables à ceux de la *Vie de feu*. Avec Mme Raoul de Navery, Mme Etienne Marcel et Mlle Fleuriot, l'auteur du *Mariage de Thècle* a complétement transformé le roman catholique. Il était ennuyeux, elle a su le rendre intéressant ; il était insignifiant et puéril, elle a su en faire une œuvre vivante et sincère. Je considère le *Mariage de Thécle* comme une des meilleures productions de

Mme Mathilde Bourdon. Thècle d'Herzey a, toute jeune, perdu sa mère. Son père est un homme des plus dignes, des plus honorables ; mais c'est un savant, tout absorbé par l'archéologie préhistorique et l'égyptianisme. Il ne s'occupe pas de l'éducation de sa fille, et il a tort. Thècle lit des ouvrages que lui prête sa tante, Adèle de Senonges, et qui lui tournent l'imagination. Tant et si bien qu'elle s'amourache d'un pauvre garçon, Alexis Lamblin, peintre de son état, et qu'elle l'épouse malgré la volonté de son père. Les mariages conclus dans ces conditions ne sont pas bénis de Dieu. Lamblin travaille d'arrache-pied. Mais il n'est nullement secondé par sa femme, capricieuse, fantasque et paresseuse. Elle n'a même pas le courage de soigner ses enfants. Elle les néglige pour lire Octave Feuillet. Le choléra arrive ; il emporte Lamblin et sa femme. Les enfants sont recueillis par le marquis d'Herzey, grâce à la cousine du peintre, Camille Lamblin, une dévouée sublime. Le *Mariage de Thècle* pourrait s'intituler : « de la funeste influence des mauvaises lectures sur le bonheur de la vie. » Ce roman, où l'élégance du style le dispute à la finesse des observations, est suivi de deux nouvelles : *Saphira*, histoire d'une jeune femme juive convertie par son mari, et *Calixte*, histoire de la fille d'un conventionnel, ange d'un démon que ses prières ramènent à Dieu — ce que n'a pas le bonheur d'obtenir, dans le *Prêtre marié*, la Calixte de Jean Gourgue Sombreval.

— Il y a, entre Thècle d'Herzey et Édith de Sternfeldt, certaines analogies. Toutes les deux sont des enfants gâtées, coquettes et fantasques. Édith, comme Thècle, refuse tous les soupirants. Mais elle est moins constante. Thècle fixe son choix sur le peintre Lamblin et n'en démord plus. Édith, elle, voltige d'un paysan de bonne mine à un Swédenborgien, pour s'arrêter au régisseur des biens de sa mère. Une fois devenue la femme d'Ernest Helmer, Édith faillit le trahir ; mais enfin les bons instincts l'emportent. Contrairement à Thècle, la maternité fait de la femme capricieuse une femme accomplie. Il y a, dans ce roman, œuvre d'une Suédoise, Mme Emilie Carlen, de bons types d'originaux, entre autres l'Oncle Jean, célibataire, philosophe comme Bias, et la bonté même. On avait souvent réhabilité les vieilles filles, mais jamais les vieux garçons. L'auteur d'*Une Femme capricieuse* a eu ce courage, et elle a réussi. Nous aurions voulu cependant que sa traductrice, Mlle du Puget, qui a déjà vulgarisé en France les œuvres de Tegner et de Frederika Bremer, eût mis un peu de jour dans les broussailles qui surchargent le roman de Mme Emilie Carlen. On étouffe parfois en le lisant.

— *L'Honneur de la famille* de Mme Krafft-Bucaille a droit à nos éloges. C'est un des meilleurs romans de la collection Didier. Le bien et le mal sont personnifiés : le bien dans la famille Darrème ; le mal dans

a famille Vouvert. D'abord, le mal triomphe dans la personne de Mme Vouvert, ci-devant Carmen de Ygonza, marquise de las Vegas. Les tortures et les souffrances imposées par cette mégère aux enfants d'Henry Darrème, dont elle est légalement la tutrice, sont inimaginables. Mais, le châtiment du crime vient à son heure. Séparée de son mari, la vieille Espagnole est assassinée à Nice par son partenaire à la roulette, un Valaque, comte de contrebande. Emmanuel Darrème, maintenant le chef de la famille, fait ensevelir l'ennemie de son père, la persécutrice de sa sœur. Emmanuel est bien le digne fils d'Henry Darrème, et l'on comprend toute la sympathie que lui porte son riche protecteur William Laurence. Les horribles machinations des Vouvert ont jeté le fils Darrème dans une aventure qui n'a pour lui rien d'agréable. Heureusement que tout se termine à son avantage, grâce à une royale et toute-puissante protection, que Mme Krafft-Bucaille fait intervenir avec une rare délicatesse. Il s'agit de la reine Marie-Amélie.

— Si la famille Darrème est une famille modèle, nous pouvons en dire autant de la famille Boisguibert, dans *Nancy Vallier*, de Mme Gagne (Elise Moreau). Il n'y a que les femmes pour bien saisir toutes les nuances du dévouement, de l'abnégation et de l'héroïsme. Or, *Nancy Vallier* est, sous ce rapport, l'éloquent et heureux pendant des *Mémoires d'une sœur de charité*. Ce livre est dédié à Mme la marquise de Blocqueville, l'auteur des *Soirées de la Villa des Jasmins*. Dédicace très-rationnelle, car, dans *Nancy Vallier* comme dans les *Soirées*, les aspirations impies et matérialistes de notre époque sont énergiquement combattues. Mme Gagne a placé l'action de son roman sous la Commune, et les honnêtes gens qu'elle oppose aux communards ne font que mieux ressortir les sinistres exploits des misérables qui surgissent alors du milieu de l'écume sociale. Puissent les Pierre Vallier, les Nancy Vallier et les Boisguibert trouver beaucoup d'imitateurs ! Notre France serait sauvée. — Par malheur, les Gabriel Fontaine et les Eugénie Clément pullulent aujourd'hui. Gabriel Fontaine et Eugénie Clément sont les deux héros d'*Une Idylle pendant le siége*, roman beaucoup trop vanté de François Coppée. Eugénie Clément, sorte de caillette fort peu intéressante, est la femme romanesque et malheureuse d'un entrepreneur de charpente. Gabriel Fontaine est employé au ministère de l'instruction publique. Tous deux, au milieu des bombes, poursuivent une odyssée galante qui, pour être contrariée, n'en est pas moins coupable. Nous ne pouvons guère louer de ce livre que le cadre. Le cadre, c'est le siége de Paris, avec ses horreurs et ses grandeurs, que domine presque, du haut de sa faconde méridionale, Marius Cazabon, hurleur de *Marseillaise*, attaché à une vague ambulance et demandant sans cesse (pour les autres) la levée en masse,

le torpillage des égouts, la sortie torrentielle. Ce livre est, croyons-nous, la première excursion que fait dans la prose et le roman l'auteur du *Passant*, du *Reliquaire*, de la *Grève des Forgerons*, et ce coup d'essai est loin d'être un coup de maître. — Ce n'est pas un coup de maître non plus que la *Famille Monval*, de M. Lucien Dorville. Nous y cherchons en vain les éléments nécessaires au succès d'un roman : l'intérêt dramatique, la puissance d'observation, l'originalité du style. Nous n'avons à signaler que l'élévation des idées et la générosité de sentiments dont fait preuve le principal personnage, Edouard Monval. De ses actes de chaque jour ressort cette conclusion morale que le vrai bonheur réside dans l'accomplissement du devoir. — Telle est aussi la conclusion qu'on peut tirer de la lecture du dernier roman de Mme Étienne Marcel, *Renée*. La vie de Renée de Plouernel est une vie d'abnégation et de sacrifices. Elle souffre d'abord horriblement; mais, en rendant heureux tout ce qu'elle aime, elle arrive elle-même à être complétement heureuse, tandis que le bonhomme Mercier (un faux bonhomme) qui n'a vécu que d'égoïsme, voit, sur la fin de ses jours, toutes ses gredineries dévoilées, et expire châtié dans la personne de son fils. Il y a dans *Rénée* un type de vieille fille, la tante Sylvie, qui est une véritable création, toute à l'honneur de Mme Étienne Marcel. Quant à Renée de Plouernel, je la trouve presque trop accomplie, trop parfaite, — dans la sens de cette aimable et impeccable enfant trouvée dont Mme Claire de Chandeneux nous raconte la touchante histoire et qu'elle a si poétiquement et si pittoresquement surnommée *Blanche-Neige*. La petite Blanche-Neige est une sœur des anges et elle console la vieillesse de ceux qui l'ont recueillie. Les époux Humfrey, ses protecteurs, sont au centuple récompensés de leur bonne action.

— Nous voici maintenant devant la sempiternelle gouvernante, l'inévitable institutrice. C'est bien usé pourtant, bien rebattu. Nous eussions donc préféré que Mlle Gabrielle d'Ethampes s'exerçât sur une matière plus originale et plus neuve. Non que la *Main de Velours* manque d'intérêt, au contraire. Mais elle a le tort de trop rappeler la *Béatrix* de Mlle Maréchal. C'est en quelque sorte sa doublure. Comme Béatrix, la cousine Jeanne est une fille noble et pauvre ; comme Béatrix, la cousine Jeanne a toutes les vertus; comme Béatrix, la cousine Jeanne devient la providence, la « main de velours » de la famille qui lui donne l'hospitalité; comme Béatrix enfin, la cousine Jeanne épouse le fils de la maison. Destinée commune, du reste, à presque toutes les gouvernantes, à presque toutes les institutrices ! En Angleterre, tous les romans de ce genre terminent par là. Et tenez ! une œuvre nouvelle qui n'est pas sans mérite et dont la maison Hachette vient de mettre en vente la traduction, *Miss Mortimer*, corrobore à point notre

assertion. Fille d'un pauvre médecin irlandais, Miss Mortimer, qui est du reste une femme maîtresse dans son humble condition de gouvernante, finit par épouser le riche et beau Lionnel de Cressy.— Au même genre de productions nous devons rattacher *Marie, histoire d'une jeune fille.* C'est encore la légende d'une jeune institutrice innocente et persécutée, l'une de ces pâles fleurs qui croissent, paraît-il, jusque parmi les glaces du Nord. Il y a de la grâce et du naturel dans *Marie.* Les caractères des personnages sont bien dessinés (notamment le docteur Stub, le professeur Lange, l'indéfinissable mamzelle Staal et l'importante Mme Trolle). Néanmoins, comme tous les romans qui voient le jour en Suède, celui-ci est empreint d'une certaine froideur, et le traducteur, M. Léouzon le Duc, aurait bien dû y insuffler, de temps à autre, un peu de *furia francese. Marie* est la seconde publication de la bibliothèque Nilsson de Paris, dont l'éditeur est l'homonyme et le parent de la chanteuse célèbre qui a fait du rôle d'Ophélie, dans l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas, une des plus belles créations de l'art lyrique moderne. Cette bibliothèque a pour but de populariser chez nous la littérature scandinave.

— Parmi les romans de mœurs, nous devons encore une mention à deux productions anglaises : *Un Mariage français,* par Mme Jenkins, et *Ma Mère et moi,* par l'auteur de *John Halifax gentleman.* Autant le second de ces romans, par sa moralité et son excellent esprit, est digne de tous nos éloges ; autant le premier, par son esprit systématique et ses dangereuses tendances, mérite notre réprobation. Dans *Ma Mère et moi,* nous voyons une veuve de grande famille, délaissée, abandonnée, méprisée, avec sa fille Elma, par les parents de son mari ; et l'unique cause de cet abandon, c'est qu'elle n'appartient pas comme eux à l'aristocratie, qu'elle est une pauvre petite bourgeoise. Mais cette pauvre petite bourgeoise ressemble à la femme forte dont parlent les *Proverbes.* Elle élève sa fille dans ses sentiments, et, quelles que soient leurs épreuves, ni Elma ni sa mère ne murmurent contre la Providence. La Providence leur tient compte de leur douce résignation. Elma l'abandonnée finit par être reconnue par son grand-père et hérite du nom et de la fortune des Piccardy, nobles lords d'Irlande. — Dans *Un Mariage français,* au lieu d'une femme forte, mère dévouée, respectable et respectée, nous sommes en présence d'une évaporée, passionnée et fantasque. Mme veuve de Beaupré s'éprend d'amour pour Raymond Savary, fils d'un pasteur protestant de Castelnaudary. Madame de Beaupré est catholique. Le pasteur refuse son consentement au mariage de Raymond. Madame de Beaupré sacrifie sa religion à son amour. Elle se fait protestante. Tout le roman est là. C'est la lutte de la passion contre la croyance. La thèse était soutenable, mais à la condition de rester impartial, et c'est ce que n'a pas su faire

Mme Jenkins, l'auteur du roman en question. Les protestants ont toutes les qualités. Les catholiques qui se meuvent dans l'action sont tous des idiots, des grotesques et des fanatiques, sauf Mme de Beaupré. Mais le catholicisme de Mme de Beaupré est un catholicisme de fantaisie. Évidemment, les tendances de ce livre sont blâmables, et nous le regrettons, car *Un Mariage français* dénote une plume alerte, et les mœurs de notre bourgeoisie provinciale y sont dépeintes avec un *humour* britannique qui ne manque pas de charme.

— Nous éprouvons le même embarras devant le *Barnabé* de Ferdinand Fabre. En son genre, ce roman est presque un chef-d'œuvre, et nous ne saurions pourtant en recommander indistinctement la lecture. Par certains côtés, ce livre est une arme à l'usage des voltairiens contre les hommes et les choses du catholicisme. M. Ferdinand Fabre, a mis en scène, les ermites cévénols qui, sous le nom de *Frères libres de Saint-François*, gardaient autrefois les chapelles et les pèlerinages perchés sur le sommet des montagnes. Or, sous la plume de M. Fabre ces ermites-là sont de fieffés coquins, depuis le frère Venceslas, sacripant et libertin, jusqu'au frère Pigassou, crapuleux et paresseux. Mais Barnabé Lavérune les résume tous : il est gourmand, ivrogne, pillard, voleur, une franche canaille, un homme de sac et de corde, qui finit par l'assassinat et par le suicide. Je ne prétends pas affirmer que l'auteur nourrisse une intention volontairement hostile contre les croyances de son enfance. Il a bien soin de dire que les Frères libres de Saint-François n'avaient rien de commun avec le clergé régulier. Il en produit même un, le curé de Saint-Michel des Aires, qui est un brave et saint homme. Mais il présente les faits de façon que les rabelaisienneries, les franches lippées, les hypocrites dévotions, les grossières convoitises, les tours pendables enfin de son Barnabé retombent sur la religion. Tout cela serait bel et bon, si Barnabé n'était pas ermite, s'il ne portait pas le froc, s'il ne s'entourait pas de croix et de scapulaires, s'il ne mêlait pas la superstition à la foi, s'il ne recourait pas à des moyens aussi odieux que sacriléges pour s'emparer des jambons de la « béate » Gothon Molinier. Mais l'ermite de Saint-Michel des Aires a pour principe que la fin justifie les moyens, et ses actes rejaillissent sur un culte dont ce misérable abuse. En lisant le récit des goinfreries de Barnabé et des odieux frocards, ses confrères, on pense involontairement à l'ignoble tableau du déboulonneur de la colonne : *Le Retour de la Conférence*. C'est dommage, en vérité ! car jamais la nature cévénole n'avait été décrite avec autant de sincérité et de puissance. On voit que M. Ferdinand Fabre est un enfant du pays qu'il ressuscite, sous sa plume imagée et pittoresque. Le portrait de l'âne Baptiste, du fifreur Braguibus, de la vieille Combale, une Harpagon-femelle, les amours naïfs de Liette et de Simonet, la procession, la

kermesse de Bédarieux, la dînette d'oiseaux à la source de Notre-Dame de Calvimont, sont des tableaux merveilleusement réussis. Mais tout cela n'empêche pas que Barnabé Lavérune ne soit le plus scandaleux et le plus méprisable des ermites qui aient jamais pérégriné des monts d'Orb à la Montagne Noire.

— Dans les romans, tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Il ne faut donc pas trop en vouloir aux romanciers de leurs déroutantes et capricieuses conceptions. Aussi, pardonnons-nous à Paul Féval de s'être lancé à fond de train cette fois dans le fantastique. *La Villa-Vampire !* Ce titre seul en dit long, et l'on pressent, du premier coup, quelque chose d'étrange et de bizarre comme le *Smarar* de Charles Nodier. En effet, il y a ici quelque chose d'analogue. Seulement, c'est moins sérieux. La *Villa-Vampire* est un pastiche très-réussi des romans d'Anne Radcliffe. Paul Féval a eu l'idée originale de faire intervenir la célèbre *authoress* elle-même, dans une histoire encore plus terrible, plus horrible, plus épouvantable et plus incompréhensible que les *Mystères d'Udolphe* et le *Confessionnal des pénitents noirs*. La description de Sélène, la cité communarde de tous les Broucolaques du monde, est une vraie débauche d'imagination. Il y a aussi, dans le roman, un certain Goetzi dont Hoffmann, s'il vivait, serait jaloux. Ce Goetzi se dédouble, se métamorphose, boit le sang des jeunes filles et a une certaine manière de faire pousser les cheveux sur les têtes chauves qui donne la chair de poule. Toutes les histoires recueillies par le savant dom Calmet, dans son *Traité sur les vampires*, ne sont rien, comparées aux diaboliques manœuvres de Goetzi le Broucolaque. La censure a un instant interdit le roman de M. Paul Féval. S'il nous fallait dire pourquoi, nous serions bien embarrassé. La *Villa-Vampire* a été interdite, et la *Faute de l'abbé Mouret* a reçu carte blanche. Il faut avouer que dame Anastasie, pour parler comme les petits journaux, ne brille pas toujours par la logique. *La Villa-Vampire* n'est pas écrite pour les jeunes pensionnaires. Mais elle est loin d'être un mauvais roman. — Nous préférons toutefois, du même auteur, la *Fontaine aux perles*. L'action est simple, attendrissante et dramatique tout à la fois. M. Paul Féval s'est plu à peindre une ancienne famille bretonne qui vient d'abandonner l'antique tradition de ses foyers et qui vit de ses brigandages, comme certains routiers du treizième siècle, pillant et volant les châteaux voisins, détroussant sur les grandes routes, non sans remords, non sans garder au fond du cœur un sentiment d'honneur amoindri. Cette famille se venge elle-même. Le chef, le vieux Carrohat trouve en l'un de ses fils, cet honneur qu'il a perdu, et il va lui-même au-devant de la fatale expiation que ce fils lui prépare. Ceci se passe, dans les commencements du dix-septième siècle, au doux pays de Rennes, au milieu des vastes forêts

bretonnes. Le tout est ensoleillé par une apparition ravissante, par Bleuette, la gaie chanteuse, une sœur de Fleur-des-Genêts, du *Loup blanc,* insouciante et naïve comme elle.

—Il y a aussi du fantastique, mais d'une espèce toute particulière, dans la *Tresse blonde* de M. du Boisgobey. Tête coupée, d'une ressemblance parfaite avec une tête vivante ; œil fascinateur, brillant la nuit à travers la tapisserie d'une chambre ; fantômes empoisonneurs ; rêves de sang ; cauchemars de mort... rien n'est oublié. Et c'est si ingénieusement présenté qu'on s'y intéresse. En résumé, un crime odieux a été commis. Qui en est l'auteur ? Edmond de Sartilly a intérêt à le savoir. Il cherche, et il soupçonne un espion russe qui a des vues sur la fortune de Roger de Mensignac dont lui, Edmond, doit épouser la sœur. Voilà Sartilly limier de police. Il associe à ses recherches un agent de la sûreté, Jottrat, lequel a à se venger de Noreff, l'espion russe. Sartilly est souvent attaqué : on tente de l'assassiner ; on le fait tomber dans divers guet-apens. Mais enfin, il triomphe de tous les obstacles. Grâce à lui, la fortune des Mensignac est sauvée, et l'on parvient à découvrir le véritable auteur du meurtre de la femme « à la tresse blonde. » Ce roman, très-dramatique, se rapproche par l'emploi de certains procédés des romans judiciaires d'Émile Gaboriau et de l'*Affaire de la rue Morgue* d'Edgard Poë. Jottrat, l'agent de la police de sûreté, est de la même famille littéraire que le Javert des *Misérables.*

— Nous avons encore à parler du roman social, du roman politique et du roman scientifique. Par roman social nous entendons les romans où, sous le voile de la fiction, sont abordées certaines questions sociales. De ce nombre est : *Un Fruit de la mer Morte,* de Miss E. Braddon, et *Le Jeune Brown,* de Grenville-Murray. Ces deux romans nous viennent d'Angleterre et battent en brèche l'aristocratie anglaise. Dans *Un Fruit de la mer Morte* (Miss Braddon comme notre Paul Féval affectionne les titres bizarres), il ne s'agit nullement du lac Asphaltite. La mer morte ici, c'est la vie manquée, la vie passée dans l'égoïsme, l'incroyance et le libertinage. Tel est le cas de lord Jerningham. Dans sa jeunesse, ce byronien, ce sceptique, ce blasé, s'est cru permis de séduire la pauvre fille d'un libraire écossais. Un fils est né de ce mariage. Et autant ce fils a de vénération pour sa mère, autant il hait son père, un père qui ne lui a pas donné son nom. On voit d'ici les déductions sociales qui peuvent naître de l'antithèse de ces deux situations. Eustache Thornburn, c'est le nom de l'enfant, vit longtemps à côté de lord Jerningham. Ils sont là, le père et le fils sans se connaître, antipathiques l'un à l'autre. Au dénoûment, toutefois, la reconnaissance a lieu et le fils pardonne. Même thèse dans le *Jeune Brown.* En apparence, ce brave garçon est le fils

de Thomas Brown l'aubergiste et de Madge Wydwhil. En réalité, son père n'est autre que lord Courthope, descendant des Plantagenet. Miss Braddon, elle, a effleuré le côté social de son sujet. Grenville-Murray y est, au contraire, entré en plein. Le *Jeune Brown* a paru d'abord dans le *Cornhill Magazine*, et, dès son apparition, la grande aristocratie anglaise a jeté les hauts cris. Non, certes, sans raison. Car les lords et les barons d'Angleterre y sont présentés sous des couleurs peu favorables. L'impression générale qui résulte de cette lecture, c'est que la haute aristocratie anglaise recèle des vices et des abus monstrueux qui, sans une prompte réforme, pourraient amener un jour un cataclysme. M. Grenville-Murray a-t-il chargé le tableau ? Il ne nous appartient point de le dire, manquant de données exactes pour une affirmation. Ce qui milite en sa faveur, c'est qu'il n'est pas révolutionnaire. Il se contente de dénoncer certaines injustices et conclut en ces termes : « Le temps accomplit des merveilles et la Providence fait toujours bien ce qu'elle fait. » Comme intérêt dramatique, *Le Jeune Brown* n'est pas comparable à *Un Fruit de la mer Morte*. Miss Braddon, sous ce rapport, ne laisse rien à désirer. Elle serait parfaite, si, dans les détails, elle ne donnait pas, par ci par là, quelques coups de canif à l'austérité anglicane. Il faut aussi blâmer sa manie d'émailler ses récits d'allusions historiques, ce qui souvent engendre une sottise. Ainsi, elle appelle Cléopâtre la Marie Stuart du Nil. Comparaison peu flatteuse et tout à fait injuste pour la reine d'Écosse ! Nous ne prétendons pas que Marie Stuart ait été une sainte ; mais elle ne fut pas non plus une Cléopâtre. Aujourd'hui, elle est absolument lavée des calomnies odieuses lancées contre elle par les écrivains à la solde d'Élisabeth. Les récents travaux de MM. J. Gauthier, de Chantelauze, Hosack et Wiesener nous montrent une Marie Stuart complétement différente de la Marie Stuart légendaire.

— La Politique est une vilaine Muse. Ceux qui cherchent en elle leurs inspirations ne peuvent faire que des œuvres ratatinées, ennuyeuses et moroses. L'auteur de *Faleyrac* témoigne de notre dire à chacune de ses pages. Qu'est-ce que Faleyrac ? C'est le nom d'une commune rurale du Libournais ou des Charentes, nous ne savons plus trop. Tous les habitants de cette commune sont républicains, et ils déblatèrent en conséquence, traitant M. le comte de Chambord d'« eunuque », Napoléon III de « bandit », détestant « la prêtraille », demandant le rétablissement de la garde nationale, se moquant des royalistes « aux doigts crochus », riant de la Salette et de la dévotion à Notre-Dame-de-Lourdes ; bref, passant leur temps à hurler contre l'ultramontanisme, l'obscurantisme, la réaction cléricale, l'ancien régime, l'inquisition, les diableries, les brogliastes, les septennalistes, que sais-je encore ? Tout cela n'eût pas mérité l'honneur d'une men-

tion. Mais le malheur veut que l'auteur de *Faleyrac* soit un pasteur protestant. Dès lors, son livre acquiert une notoriété relative, et il est de notre devoir de le flétrir. Il fait en tous cas peu d'honneur à la religion réformée. M. le pasteur Jules Steeg (car tel est son nom) nous a plutôt l'air d'un commis-voyageur en radicalisme que d'un missionnaire évangélique. Il écrit comme un démagogue, et, dans ses œuvres, surexcite les plus mauvaises passions. Son *Faleyrac* est dédié à Edgard Quinet.

— Franchement, malgré ses airs volages, nous préférons, et de beaucoup, la *Femme gênante*, de Gustave Droz. Cela n'apprend pas grand'chose, mais cela distrait un moment, et ne laisse au moins dans l'esprit aucun sentiment de haine, aucune impression révolutionnaire, aucun faux jugement. On s'intéresse une minute aux mésaventures du pauvre Corentin Kerroch, pharmacien à Kerlawen, veuf inconsolable d'un petit bout de femme qui l'a fait enrager et en faveur de laquelle il n'en retourne pas moins la légende d'Artémise pleurant Mausole. Puis, c'est fini. On n'y pense plus. Je me trompe : si on oublie Corentin Kerroch, on n'oublie pas le charme que l'on a éprouvé en voyant avec quelle délicatesse, quelle exquise finesse, quelle simplicité artistique, M. Gustave Droz a su cette fois, selon le mot de Voltaire, peser des riens dans des toiles d'araignée.

— Entre *la Femme gênante* et *Le Chancellor*, pas la moindre analogie. Ce n'est pas une raison pour renvoyer *le Chancellor* aux calendes grecques. *Le Chancellor* est tout simplement un roman scientifique, tout ce qu'il y a de plus scientifique. Ne croyez pas qu'il soit pour cela rebutant comme un problème d'algèbre. Au contraire, *Le Chancellor*, grâce à la baguette magique de M. Jules Verne, l'auteur d'*Un Drame dans les airs*, d'*Un Hivernage dans les glaces*, du *Tour du Monde*, etc., est on ne peut plus attrayant. Vous avez deviné que *Le Chancellor* est le nom d'un beau trois-mâts anglais qui fait le trajet de Charlestown à Liverpool. Sur le vaisseau, se trouve le passager Kazallon, homme minutieux, qui tient journal de tout ce qui arrive : incendie à bord, naufrage sur un écueil isolé, engloutissement en pleine mer, navigation sur un radeau, sauvetage miraculeux des naufragés, parmi lesquels une Anglaise idéalement émaciée. Vous le voyez, pour M. Verne, le roman n'est qu'un canevas dont il se sert pour vulgariser une découverte ou une notion scientifique. Il est le créateur du genre.

— Nous en avons fini avec les romans de longue haleine. Passons aux Contes et aux Nouvelles. Il en est dans le nombre qui ont un incontestable mérite. Par exemple, les *Histoires de petite ville*, de M. Charles Deulin nous paraissent à peu près parfaites. Nul n'excelle, comme M. Deulin, a saisir sur le vif les mœurs, les traditions et les superstitions de la Flandre française. La petite ville dont M. Deulin nous raconte les *Histoires* est Condé-sur-l'Escaut, un pays de Cocagne aux

types adorables. Fraîcheur de sentiments, saine gaîté, *humour*, douce ironie, style âpre et savoureux, — un style qui sent le crû, tout émaillé de pittoresques expressions flamandes : telles sont les qualités qui distinguent les *Histoires de petite ville*. Le réel et l'idéal s'y mêlent agréablement. Le réel, c'est Angélina Mauginel qui coiffe sainte Catherine pour avoir trop fait la dégoûtée ; c'est Alidor Cabanal, qui se voyant imprimé pour un feu de cheminée dans le *Journal d'Hazebrouck*, se trouve si grand qu'en passant sous la voûte céleste il baisserait volontiers la tête pour ne pas cogner du front les étoiles ; c'est le percepteur dans l'embarras, sorte de rapin socialiste à qui la révolution de 1848 a donné une perception en province et qui ne sait pas dire à un contribuable méticuleux quel est le quart de 539 fr. 75 centimes (vous voyez d'ici la scène). L'idéal, avec une dose de fantastique, c'est le *Quéniole*, où sont gentiment évoqués et la reine Bathilde et le grand saint Eloi et son fils Oculi qui lui servait la messe ; c'est la *Tonne d'or*, qu'eût signée Nodier ; c'est le *Paradis de Pipette*, dans lequel un homme, renouvelant le péché d'Ève, perd sa part de bonheur éternel pour n'avoir pas su résister au désir de fumer une pipe. Une dissertation sur le mot attribué à Cambronne par Victor Hugo termine le volume. D'après M. Deulin, Cambronne aurait fort bien dit : « La garde meurt et ne se rend pas. » L'auteur des *Histoires de petite ville* invoque à ce propos le témoignage d'un témoin oculaire, qu'il a connu, Antoine Deleau, ex-grenadier au régiment de la vieille garde.

— Dans les *Histoires de petite ville*, M. Deulin a usé du fantastique, mais modérément. Dans le *Bal du Diable*, M. Charles Narrey en a abusé. Le volume, illustré de charmantes vignettes par Bertall et Yan d'Argent, se compose du *Bal du Diable* qui donne son nom au livre, du *Petit Chaperon rose*, des *Cheveux du Diable*, de *Misère et pauvreté*. Il y a de grandes anologies entre ce dernier récit et la légende du forgeron, des *Contes de la Russie*, recueillis par Ralston. Les *Cheveux du Diable* sont une imitation du *Faust* populaire. Le *Petit Chaperon rose* est un conte bleu dans lequel M. Narrey démontre que les jeunes filles et les hommes sont changés depuis l'honnête M. Perrault. Cette fois, c'est le Chaperon qui croque le Loup. Dans le *Bal du Diable*, au milieu de la plaine de Carnac, M. Narrey, évoque les Korrigans, les Courils, les Poulpiquets, et tire un excellent parti des superstitions bretonnes. — Ainsi, a fait de son côté pour les superstitions suédoises, M. Xavier Marmier, dans les *Ames en peine*. La plupart des petits drames dont se compose le charmant recueil de M. Marmier ont leur action en Suède : *Les Emigrés*, *un Amour après la mort*, *Un Mariage suédois*. Les *Émigrés* constituent un récit des plus simples, mais l'imagination de l'auteur a su l'entourer de perles éblouissantes. Quoi de plus ravissant que le portrait d'Ebba de Vermondans, une sylphide du

nord, mystique comme la *Séraphta* de Balzac et femme jusqu'au bout des ongles ? *Un Amour après la mort* nous met en présence de deux familles ennemies, la famille des Jarls de Hundtorp et la famille de Jarls de Quam, — les Capulets et les Montéguts de la Norwége. C'est un Hundtorp qui triomphe. Le Jarl de Quam est lâchement assassiné, et sa femme s'enterre avec lui toute vivante. Dans les Nouvelles de ce volume qui ont la France pour théâtre, nous signalerons le *Trébuchet*, fantaisie des mieux réussies. Au surplus, les *Ames en peine* sont un des meilleurs ouvrages de M. Xavier Marmier (1).

— Que ne pouvons-nous louer avec la même assurance les *Contes comtadins* d'Henry de la Madelène ? Ces Contes sont au nombre de trois : *Germain Barbe-Bleue*, les *Fonds perdus*, *Jean-des-Baumes*. *Jean-des-Baumes* est une merveille de sentiment, d'originalité et de couleur locale. Nos reproches ne s'adressent pas à ce brave braconnier, conscrit réfractaire, féru d'amour pour la belle Félise, contrebandier à ses heures, fournissant aux curés du Comtat du bon tabac d'Espagne et récitant la messe chaque dimanche sur la montagne quand sonnait la cloche des Grégories. C'est un type inoubliable, dans le genre de cet Espérit de la Lune, de ce marquis des Saffras, immortalisé par un autre La Madelène, qui lui, du moins, n'a jamais pactisé avec la libre-pensée moderne ! Nos reproches portent sur certains détails trop lestes de *Germain-Bleue*, histoire d'un Lovelace rural, d'un Don Juan de village, fat et faraud, trop caressé par l'auteur. Ils portent également sur les *Fonds perdus*, récit passionné dans lequel la noblesse comtadoise de l'époque de la Restauration est, comme dans les *Ganaches* de Victorien Sardou, portraicturée sous les couleurs les plus ridicules et les plus fausses. Ces réserves faites, il y a lieu de reconnaître que le style des *Contes comtadins* est vraiment agréable. On y sent quelque chose de fougueux, d'ardent, de pénétrant qui rappelle le sauvage arome de la *férigoule* du mont Ventoux. Pour montrer où en étaient, dans le département de Vaucluse, les passions politiques sous Louis-Philippe, M. Henry de la Madelène raconte l'anecdote suivante : « Pendant plus de deux ans, après la Révolution de juillet, les petits bourgeois d'une petite ville du Comtat n'ont eu des journaux de Paris que les bandes. Chaque matin, à l'heure du courrier, une espèce d'hercule, fendeur de bois de son état, entrait dans le café de la localité, et d'une voix terrible : — *Ount'ès lou gusas?* criait-il. Le garçon, tremblant, lui remettait aussitôt le numéro du *National* que personne n'avait osé déployer. L'hercule mettait le journal en pièces, le foulait aux pieds, avalait un petit verre, en regardant tous les assistants dans le blanc des yeux, et sortait lentement. Sur ses pas arrivait une manière de géant, tête nue, bras nus, la poitrine à l'air : — *Ount'ès*

1. La présente livraison contient plus loin (p. 36) une étude plus étendue sur le livre de l'éminent académicien. (*Note de la direction.*)

la guso ? criait-il à son tour. Et les débris de la *Gazette*, salis, piétinés, étaient chaque jour balayés côte à côte avec ceux du *National*. » Aujourd'hui, la ville où se passait cette scène caractéristique occupe une place importante dans la géographie des Pays-Rouges.

— Si le prince J. Lubomirski n'avait à son avoir littéraire que les *Aventures d'un homme et de trois femmes*, nous pourrions sans remords ne pas nous occuper de lui. Mais ce gentilhomme russe, plus Français que bien des habitants de Sisteron ou de Vacqueyras, aussi Parisien que Méry ou Nestor Roqueplan, est l'auteur de *Fonctionnaires et Boyards* — un livre qui fait honneur et à celui qui l'a écrit et à notre langue. Disons donc un mot des *Aventures d'un homme et de trois femmes*, ou plutôt du recueil de Nouvelles qui porte ce titre bizarre. Aucune de ces nouvelles, sauf pourtant la *Dame de trèfle* et *Conrad Ranish*, deux contes à la manière d'Hoffmann, ne sort de la vulgarité. Toutes se passent en Russie, et toutes donnent une bien piètre idée des mœurs des popes, des nobles, de la bourgeoisie et du peuple. Parfois, souffle dans ces pages, dont quelques-unes sont risquées, une sombre et désolante misanthropie. Il paraît que c'est, dans le nord, une maladie aristocratique. En France, nous avons encore moins bien que cela. Nous avons la maladie démocratique : l'absence de sens moral. M. Alfred Bonsergent, l'auteur d'*Une Muse* et de *Cinq nouvelles* en est, à notre avis, tout particulièrement atteint. Il y a une idée dans sa Gabrielle de Cerny, qui se fait la Béatrice ou plutôt la Galathée d'un peintre de talent. Mais l'idée — esthétiquement belle — est souillée par les situations indécentes dont M. Bonsergent l'entoure. Rien à dire d'*Un accident de chasse*, de *Daphnis et Chloé*, de *La Coupe du roi de Thulé*, sinon que ces récits échevelés, byroniens, mussettiques, ne laissent que trop deviner de quels principes ils s'inspirent, et ces principes n'ont rien de commun avec le spiritualisme.

— Mentionnons simplement pour mémoire le *Médaillon* de M. Émile Daclin, contenant deux nouvelles assez bien troussées : l'une du genre sentimental, et l'autre du genre terrible — cette dernière frisant l'invraisemblance. M. F. Fertiault, dans sa *Chambre aux Histoires* a su éviter complétement cet écueil. Rien de plus gracieux et de plus varié que son Décaméron, qui ne ressemble en rien (sous le rapport moral) à celui de Boccace. La *Chambre aux Histoires* fait partie du château des Estanges en Bourgogne. La châtelaine, une aimable femme, est malade. Pour l'égayer et la distraire, ses voisins, ses parents, ses amis, se réunissent auprès d'elle, et là chacun raconte la sienne. Ils sont neuf, donc neuf histoires. Guérie, la châtelaine s'exécute à son tour, et le Décaméron est au complet. Légendes du bon vieux temps, traditions bourguignonnes, drames des temps modernes, concourent ici à faire admirer le Beau, à faire connaître le Vrai, à faire aimer le Bien.

Tous les romanciers et les conteurs dont nous venons d'analyser les œuvres ne sauraient se rendre la même justice.

— Il nous reste à rendre compte de cinq ouvrages qui tiennent du roman par certains côtés et qui ne sont pas précisément des romans. En voici les titres : *L'Antre des Mystères, Marie Chassaing, Les Chasseurs excentriques, Souvenirs d'une Cosaque, Souvenirs d'un Pianiste.* — *L'Antre des Mystères*, par M. Henry Ballacey, n'est autre que l'antre de la franc-maçonnerie. L'auteur, sous une forme romanesque, y dévoile les doctrines, les tendances et le but de la secte. Collin de Plancy, dans *Jacquemin le franc-maçon*, et le père Bresciani, dans le *Juif de Vérone*, ont fait quelque chose de semblable. M. Henry Ballacey nous annonce une suite à l'*Antre des Mystères*. En attendant que cette suite voie le jour, nous lui conseillons de lire les œuvres du romancier catholique italien. Cela l'inspirera. Car, il faut bien le dire, l'*Antre des Mystères* est, comme l'enfer, pavé de bonnes intentions ; mais il manque d'intérêt. Il y a mieux à tirer d'un pareil thème. — *Marie Chassaing* est le développement mouvementé d'un simple fait divers. Lors de l'insurrection indigène de 1871, la femme de Chassaing, le tueur de lions, fut emmenée en captivité par une des plus farouches tribus de l'Aurès. Les tortures endurées par cette pauvre femme et sa miraculeuse délivrance ont fourni à la riche imagination de M. Badin la matière d'un récit qui a le double mérite d'être vrai et attrayant. — Ce sont pareillement les qualités qui distinguent les *Chasseurs excentriques*, de M. d'Amezeuil. Excentrique, en effet, le chevalier de Moreville, diable de bossu aussi habile à démonter son homme dans une conversation qu'à forcer un sanglier aux abois ! Excentrique ce lord Edwards, organisant une Saint-Hubert à bord de son vaisseau contre les marsouins ! Mais le plus excentrique de tous, c'est le curé Tayaut. De son vrai nom, il s'appelait Hercule de Bois-Sablé, et sa soutane ne nuisit nullement à ses exploits cynégétiques. Comme tous les chasseurs, l'abbé de Bois-Sablé aimait à jurer un brin. Mais, par respect pour sa robe, ne pouvant se livrer à son péché mignon, il n'avait rien trouvé de mieux (et de là son sobriquet) que de sacrer en se servant du mot : « Tayaut ! » Et il s'en donnait !... Dame ! cela valait bien la *Pasque-Dieu* de Louis XI, le *Diable m'emporte* de Louis XII, le *Jarnibleu* et le *Ventre-Saint-Gris* d'Henri IV. — Je me résume en vous assurant, par expérience, que les *Chasseurs* de M. d'Amezeuil n'amènent pas le sommeil.

— Que dirons-nous des *Souvenirs d'une Cosaque,* sinon que ce livre scandaleux est une des hontes de la littérature moderne ? Une femme sans vergogne et sans respect pour elle-même, y divulgue les secrets de sa vie désordonnée et y profane cyniquement des sentiments qui sont du domaine de la conscience. On se rappelle le dégoût qu'inspire,

sous l'Empire, la publication d'*Elle et Lui* (Georges Sand et Alfred de Musset). Il y a deux ans, un bas-bleu, qui répond au nom d'Hortense Allart, ternissait à plaisir, dans les *Enchantements de Prudence*, la gloire de Châteaubriand. Aujourd'hui, c'est la Cosaque Olga de Janina, qui traîne dans la boue un grand artiste, que l'austérité de son habit ecclésiastique aurait dû garantir, quelque coupable qu'il puisse être, contre une semblable flétrissure. Mais, madame Olga de Janina, réfractaire, irrégulière, nourrie de mauvaises lectures et libre-penseuse, semble au contraire se faire un malin plaisir de raconter, souvent avec une crudité révoltante, les défaillances qu'elle a elle-même provoquées avec un machiavélisme diabolique. Aux *Souvenirs de la Cosaque* ont répondu les *Souvenirs d'un Pianiste*. On pourrait croire que ce livre est la contre-partie du premier et qu'il a été inspiré par le trop célèbre virtuose. Il n'en est rien. Sous couleur de le défendre contre les attaques de la Cosaque, l'auteur anonyme de la seconde élucubration rend encore notre artiste plus ridicule. C'est de la spéculation cynique, tout simplement. On a voulu battre monnaie sur le scandale. Il y a des gens qui ne se doutent même pas de ce que c'est que la propreté morale.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Compendium theologiæ dogmaticæ, *auctore* TEISSONNIER, *presb. in seminario Nemaus, professore*. Paris et Lyon, H. Pelagaud fils et Roblot, 1875. 4 gros vol. in-12. — Prix : 15 fr.

Ce n'est pas chose commune qu'un bon livre élémentaire. Surtout pour la théologie dogmatique, les abrégés ou les *compendia* sont plus difficiles et plus rares qu'on ne pense. Il faut tant de qualités réunies : la clarté, la sobriété, la méthode, et, en même temps, un grand fonds de doctrine, un jugement sain et droit, une science sûre et autorisée ! Dieu n'a pas départi tous ces dons à la fois à tout le monde.

N'est-ce pas un motif de plus pour accueillir avec faveur les ouvrages de ce genre en qui se trouvent toutes ces conditions, de les apprécier à leur juste valeur et de les faire connaître ? Nous n'hésitons pas à ranger dans cette catégorie le *Compendium theologiæ dogmaticæ* de M. l'abbé Teissonnier. Le savant professeur du grand séminaire de Nîmes a condensé dans ces quatre volumes tout son enseignement sur le dogme catholique : la doctrine de l'Église précisée et fixée par les conciles, notamment par le *Syllabus* et le concile du Vatican, par les textes de l'Écriture sainte, le témoignage des Pères et des Docteurs, toutes ces citations faites avec choix et à propos, sans vain étalage, destinées à enrichir, sans les surcharger, l'intelligence et la mémoire des jeunes lévites. Ce livre est le résultat de longues et sérieuses études ainsi que d'une expérience de trente années de professorat.

On n'attend sans doute pas de nous que nous donnions même une simple analyse de ce remarquable ouvrage ; — l'espace qui nous est accordé ne nous suffirait pas.

Ce qu'il nous est nécessaire de dire, c'est que, tout élémentaire qu'il soit, le nouveau *Compendium* se trouve au niveau de la science contemporaine, en harmonie parfaite avec les besoins de notre époque. M. le chanoine Teissonnier a étudié à fond tous les systèmes plus ou moins autorisés ou ingénieux par lesquels l'impiété moderne prétendait battre en brèche les données de la révélation, surtout les récits de la Genèse et de l'Exode; il n'ignore aucune des plus récentes découvertes de la géologie et de la paléontologie, et il lui est facile ainsi d'initier les jeunes théologiens à tous les secrets de son habile et savante tactique contre les objections du préjugé ou du parti pris.

Le docte professeur ne réussit pas moins heureusement dans sa lutte contre cette nouvelle forme du gallicanisme qui, sous le nom de libéralisme, menace de nos jours la société chrétienne; il est sans pitié pour ce catholicisme « sincère mais indépendant » qui est l'une des plus grandes machines de guerre de l'impiété contre l'Église. Armé des récentes décisions de Rome, M. Teissonnier poursuit à outrance le libéralisme catholique, le combat avec toute la puissance d'un esprit convaincu, et réduit à néant les difficultés nombreuses et prétendues formidables que les chefs de la secte ont accumulées comme à plaisir autour du dogme et de la vérité catholiques.

Que ne pouvons-nous montrer aussi avec quelle dialectique il dénonce ce protestantisme soi-disant orthodoxe, qui n'est autre chose que la résurrection du pélagianisme, avec quelle sagacité il sait découvrir, sous le style pur et enchanteur de M. Guizot, les traces très-certaines de cette vieille hérésie !

Ajoutons qu'à ces mérites déjà bien supérieurs, le *Compendium* joint celui d'avoir réalisé d'utiles et précieuses innovations. Nous voulons parler du tableau synoptique destiné à résumer, en quelques pages, toute l'histoire du dogme catholique, à montrer son développement par l'énumération des Pontifes romains, des Conciles, des Pères et des Docteurs qui forment ce qu'il appelle, après saint Augustin, la cité céleste, à mettre sous les yeux, d'autre part, toutes les attaques dont il a été l'objet et qui étaient dirigées, suivant les siècles, par l'hérésie, la fausse science et la fausse philosophie, ce qui constitue, à vrai dire, la cité terrestre. Signalons aussi le traité spécial consacré à la Vierge-Mère, dans lequel M. Teissonnier réunit toutes les thèses qui établissent, dans leur pleine vérité et dans tout leur éclat, les priviléges et les gloire sdont la Mère de Dieu a été couronnée par son divin Fils.

Nous n'exagerons rien en jugeant que cet ouvrage de théologie élé-

mentaire est un des meilleurs qui aient paru depuis longtemps. D'autres, plus autorisés que nous, n'ont pas hésité à en rendre ce témoignage. La critique s'est déjà donné un libre cours sur le livre de M. Teissonnier, mais celle-là même qui a été la plus sévère n'a pu signaler que certaines imperfections de détail, tout à fait secondaires. Elle a été unanime pour recommander le *Compendium* aux élèves et aux professeurs de nos grands séminaires, formant les vœux les plus sincères de le voir bientôt « se répandre dans le clergé et contribuer, pour sa part, à entretenir et à augmenter l'amour des solides et saines doctrines. » Mais ces hommages, si flatteurs soient-ils, de quel poids, de quelle autorité auraient-ils été, s'ils n'eussent été, pour ainsi dire consacrés par le seul témoignage qui fasse autorité et qui domine toutes les critiques : nous voulons dire par la parole même du Souverain Pontife? Voici en quels termes Pie IX vient d'écrire à M. l'abbé Teissonnier : « Il a été doux et agréable à Notre cœur, cher fils, de recevoir votre *Compendium theologiæ dogmaticæ*..... Nous vous en félicitons. Sans doute, les soins multipliés de notre charge pontificale nous ont à peine permis de parcourir rapidement votre ouvrage. Toutefois, pendant que Notre main déroulait, comme au hasard, les pages du premier volume, nous y avons trouvé de l'*ordre*, de la *science*, de la *clarté*, de la *solidité*, *ordinem*, *scientiam*, *perspicuitatem et soliditatem*... »

Qu'ajouter après de semblables éloges tracés par la plume même de l'auguste Pontife? La lettre de Pie IX est pour M. Teissonnier la digne récompense d'une vie toute de travail et de dévouement à l'Église; elle est, pour son livre, tout à la fois la plus précieuse recommandation et la meilleure garantie du succès. J. F. M.

JURISPRUDENCE

Le Droit en matière de sépulture, *précédé d'une étude sur le matérialisme contemporain et les funérailles dans l'antiquité et chez les peuples modernes,* par Léon Roux, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Lyon. Paris, Lecoffre, 1875. In-8 de 408 p.

Les scandales auxquels ont donné lieu les enterrements civils, dans ces dernières années, sont la raison de ce livre. A qui appartient-il de décider si un enterrement sera civil ou religieux ? On a vu trop souvent les membres d'une même famille donner le spectacle odieux d'une querelle autour des restes à peine refroidis de leurs proches,— des amis, ou plutôt, des coreligionnaires politiques, venir réclamer à la porte d'un hôpital, pénétrer jusqu'au sein des familles, et, alléguant un prétendu engagement du défunt, chasser la religion de ses funérailles pour organiser une manifestation de libres-penseurs. Des autorités locales se sont émues de tels abus et ont tenté de les faire

disparaître : on a contesté jusque devant l'Assemblée nationale la légalité de leurs arrêtés. Il fallait mettre fin à ces conflits en faisant ressortir le droit de chacun. C'est la tâche qu'a entreprise M. Léon Roux.

Mais le jurisconsulte s'est trouvé doublé d'un fervent chrétien; ajoutez à cela une tournure d'esprit essentiellement philosophique et littéraire, et vous comprendrez qu'il ne se soit pas renfermé dans l'étude des textes et de la jurisprudence. Après avoir mis en regard des croyances catholiques, pleines de consolations et d'espérances, le néant des doctrines matérialistes, l'auteur se place au point de vue historique, et nous montre la religion associée aux funérailles dans tous les temps et chez tous les peuples. Enfin, il aborde la question de droit. — « Suivre : 1° la volonté du défunt; 2° à son défaut, celle de la famille; 3° à défaut de l'une et de l'autre, le droit commun; 4° exclure absolument les étrangers. — Voilà le droit en matière de sépulture religieuse. » Pour l'appliquer, il n'est besoin d'aucune loi nouvelle; l'autorité judiciaire et l'autorité administrative sont suffisamment armées pour le faire respecter et empêcher les enterrements civils de dégénerer en provocations et en désordres; qu'elles mettent hardiment en action les moyens que la loi leur fournit, et les scandales cesseront !

Telles sont les grandes lignes de cet ouvrage, hautement pensé, plein de cœur et d'éloquence; l'auteur ne dédaigne pas de s'émouvoir et d'émouvoir son lecteur; et, en cela, il a suivi la meilleure des voies : quand le cœur est touché, l'esprit est bien prêt de se rendre.

J. L.

SCIENCES ET ARTS

Théodicée. *Études sur Dieu, la création et la Providence*, par Amédée de Margerie, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Nancy. Ouvrage couronné par l'Académie française. Troisième édition, revue et augmentée. Paris, Didier, 1874. 2 vol. gr. in-18 de VIII-408 et 432 p. — Prix : 7 fr.

Nous ne croyons pas avoir à faire connaître cet ouvrage, l'une des productions les plus solides et les plus brillantes de la philosophie spiritualiste et chrétienne de notre siècle. Nous la supposons connue et appréciée de tous les esprits éclairés. Et pourtant elle n'a pas eu, de bien s'en faut, tout le succès dont elle est digne. Elle a été moins lue que tel livre de M. Jules Simon, par exemple, auquel nous n'hésitons pas à la déclarer égale pour le mérite de la forme, supérieure pour l'intérêt de l'exposition et encore plus pour la valeur scientifique. Nous ne parlons pas de la sûreté des doctrines et de la chaleur des convictions religieuses. La *Théodicée* de M. de Margerie devrait être au premier rang des livres contemporains dans toute bibliothèque

sérieuse et sous la main ou à la portée de tous les jeunes gens appliqués aux études philosophiques. Si ce succès n'est pas encore obtenu, nous avertissons nos lecteurs que c'est leur devoir d'y travailler.

Il suffit de rappeler la belle et large ordonnance de ce traité. Introduction : la philosophie négative et ses trois variétés, criticisme, positivisme, panthéisme, dans leur influence sur l'esprit général de notre siècle; insuffisance de toute philosophie séparée de la religion. — Première partie : Dieu et ses attributs. Méthode de la théodicée, à la fois expérimentale et rationnelle, avec l'appui de la *logique morale*. Le scepticisme de Kant est écarté par un admirable dialogue entre Socrate et l'auteur. — Les preuves de l'existence de Dieu sont développées dans l'ordre suivant : la foi du genre humain, la nature, l'idée de l'infini, le devoir (et à ce propos réfutation de la *morale indépendante*), les vérités nécessaires. Qu'il nous soit permis de regretter dans ces leçons, dont tout nous agrée, une lacune : la preuve métaphysique la plus élémentaire, et qui lie le mieux l'idéal au réel, la preuve tirée de l'existence contingente et du principe de causalité, n'a pas son exposition précise et séparée. Nous devons encore noter, dans le chapitre sur l'idée de l'infini une page nouvelle au sujet des néoscolastiques (p. 224) qui croient l'expliquer par l'expérience de l'abstraction; mais le malentendu (car M. de Margerie n'attribue cette théorie qu'à un *malentendu* à la p. VIII de la préface) ne sera probablement pas éclairci par un court alinéa, que, pour notre part, nous acceptons pleinement. — Les attributs divins sont étudiés, d'après leur division consacrée, en métaphysiques et moraux : la pensée et l'amour. Nous recommandons, dans le développement des premiers, l'essai (vrai *essai*, dont les conclusions n'ont pas encore toute la netteté que l'auteur pourrait y mettre) d'une théorie du temps et de l'espace.

La deuxième partie est plus spécialement critique. Elle commence pourtant par une démonstration de la création proprement dite ; après quoi le dualisme et le panthéisme sont repoussés directement. Les formes de cette dernière erreur sont examinées l'une après l'autre, depuis les stoïciens jusqu'à Hegel ; l'hégélianisme est poursuivi avec une attention très-particulière en France dans V. Cousin et MM. Renan et Vacherot. Le positivisme est aussi l'objet d'un chapitre spécial. La question théorique de la Providence en occupe deux et amène un examen des théories naturalistes et surtout de la théorie de Darwin. Le philosophe chrétien s'affirme plus que jamais dans le chapitre XIII sur le *miracle et la prière*, et dans deux leçons, données en appendice, sur la philosophie des Pères de l'Eglise.

Tout ce travail avait paru il a dix ans, et les idées, comme les faits, ont marché depuis. On rendra cette justice à l'éminent professeur de Nancy qu'il se tient au courant de l'histoire contemporaine, et toute-

fois il n'a eu qu'à reproduire, avec quelques légères améliorations de détail, son livre de 1865, en le déclarant (p. II) aussi *actuel* aujourd'hui qu'alors. Nous croyons bien qu'il ne se flatte pas sur ce point. La réfutation est parfaitemeut appropriée aux plus nouvelles formes de la science anti-chrétienne; elle est seulement devenue plus nécessaire que jamais. En août 1870, « quinze jours avant Sedan, » l'auteur vit s'étaler, à la vitrine d'un libraire de Paris, un journal intitulé l'ATHÉE; il frémit, et put prévoir quelque chose des malheurs et des hontes qui ont suivi. Du moins, il est de ceux qui ont apporté à la cause de la civilisation chrétienne, si fortement compromise, un secours efficace par ce livre si sûr de doctrine, si fort de raisonnement, si séduisant de style. Que maintenant tous les amis du bien s'appliquent à le méditer et à le répandre. LÉONCE COUTURE.

Les Militaires blessés et invalides, *leur situation en France et à l'étranger*, par le comte DE RIENCOURT. Paris. Dumaine, 1875, 2 vol. in-8 de 421 et 475 p. — Prix : 14 fr.

Persuadé que nous avons beaucoup à faire pour atteindre la perfection sous tous les rapports de l'organisation des services sanitaires, M. le comte de Riencourt s'est livré à une enquête minutieuse sur la situation des militaires blessés et invalides, et il a consigné ces résultats dans les deux volumes que nous annonçons.

Situation actuelle des invalides en France ; — Situation des invalides à l'étranger ; — Améliorations proposées ; — tels sont les titres sous lesquels on peut classer l'énorme quantité d'informations recueillies par l'auteur. La situation actuelle des invalides en France n'est rien moins que brillante. L'indifférence du pays à leur égard n'a pas uniquement pour cause l'instinct égoïste de la population ; elle tient aussi au caractère national, léger, dépourvu d'esprit de suite, oubliant le lendemain du danger ce qu'il exaltait la veille, en définitive, plus belliqueux que militaire. La situation des invalides à l'étranger, rapprochée de ce qui existe chez nous, offre à l'esprit un pénible contraste, tout à notre désavantage. Combien de personnes pourtant, imbues de cet esprit de race qui nous fait toujours nous considérer comme très-supérieurs aux autres nations, ignorent que nos militaires blessés et invalides se trouvent, en réalité, dans une condition très-inférieure par rapport aux Allemands, aux Anglais, aux Autrichiens. Nous avons cependant précédé les autres nations dans cette voie de l'assistance aux militaires estropiés ; et depuis Philippe-Auguste qui songea à les réunir tous dans une seule ou dans plusieurs abbayes, jusqu'à Louis XIV qui fonda l'Hôtel royal (ordonnance du 24 février 1670), la plupart de nos rois ont tenu à honneur de donner aux vieux soldats blessés ou infirmes des marques de leur protection. M. de Riencourt plaide la cause de l'Hôtel ; il réclame le maintien de

l'institution du grand Roi, et son développement par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui. Les améliorations demandées par l'auteur ne portent pas seulement sur cet objet. Il en propose d'autres qui dénotent une étude sérieuse de la question : mais, à ce sujet, qu'il nous permette une observation : le traitement de la Légion d'honneur (ou de la médaille militaire) est déjà accordé non-seulement « à tous les militaires invalides, ou leurs assimilés qui ont été décorés à la suite de blessures, etc., » mais encore aux non invalides, décorés même pour ancienneté de services.

« Dans les temps où nous vivons, — dit M. de Riencourt, — tout Français a, selon moi, le devoir de travailler à la reconstitution du pays. » Telle est la pensée qui a inspiré ce consciencieux et patriotique ouvrage, bien digne d'attirer l'attention des amis de l'armée, disons plus, des amis du pays. E. Descoubès.

BELLES-LETTRES

Frayssinous. Conférences choisies, précédées d'une notice biographique, par A. Laurent. Tours, Alfred Mame. In-8 de LXXX-380 p. — Prix : 2 fr. 50.

Nous devons féliciter l'auteur d'avoir placé en tête de son ouvrage (p. I à LXXX), sous le titre modeste de *Notice sur Frayssinous,* une longue et sérieuse étude sur la vie du grand prédicateur. M. Laurent ne se contente pas de raconter, au courant de sa plume, la vie de Frayssinous ; il écrit d'après Frayssinous lui-même, en citant de nombreux extraits de ses notes intimes, de ses lettres, et aussi en évoquant le témoignage des journaux, des écrivains et des hauts personnages contemporains de l'évêque d'Hermopolis. C'est ainsi qu'il nous dépeint, sous des couleurs bien plus vives, les *vertus intimes* de Frayssinous. Il analyse les conférences de Saint-Sulpice et les autres discours de Frayssinous, et en cite des extraits : là encore, nous avons les jugements des contemporains : Louis XVIII, l'abbé Boyer, le baron Pasquier, la *Gazette de France*, etc. Et c'est également avec des faits et de semblables témoignages que Frayssinous nous est présenté comme grand-maître de l'Université. Nous pensons donc que l'auteur a atteint son but, quand il dit en terminant cette notice : « Nous avons tâché de rendre la physionomie de Frayssinous dans toute sa perfection ; le jeune lecteur doit aimer ce beau caractère : il apprendra à l'admirer dans les pages suivantes écrites pour la jeunesse. »

C'est donc pour la jeunesse que l'auteur a fait ce choix de dix conférences. Sans doute, il y a toujours à perdre à donner des *Extraits* d'une œuvre qui, comme les conférences de Frayssinous, forme un tout complet, un enseignement suivi. Cependant, quand le choix est bon, ce désavantage peut être compensé en partie. Nous sommes

heureux de trouver ici les conférences sur l'*Existence de Dieu prouvée par les beautés de la nature ; — les Principes religieux considérés comme le fondement de la morale et de la société ; — l'Incrédulité des jeunes gens ; — Les livres irréligieux ;* etc. Que l'auteur nous permette cependant de dire ici qu'il a laissé de côté des conférences qui offraient un caractère d'actualité tout particulier, celles qui ont pour titres : *Examen des principaux arguments de l'athéisme ; — La religion vengée du reproche de fanatisme ; — Sur l'union et l'appui réciproque de la religion et de la société*, etc. N'aurait-il pu aussi faire entrer dans son cadre les trois conférences *sur la Révolution française*, et la conférence *sur la Mission*, la dernière que Frayssinous ait prononcée à Saint-Sulpice et qui est peut-être son chef-d'œuvre ? Quoi qu'il en soit, M. Laurent nous donne là un ouvrage qui ne peut être que très-utile à la jeunesse, en lui offrant Frayssinous à imiter et à aimer dans sa vie privée, aussi bien qu'à étudier au double point de vue de la littérature et de l'enseignement.

ERNEST BABELON.

Les Ames en peine. *Contes d'un voyageur*, par X. MARMIER, de l'Académie française. — Nouvelle édition. Paris, Hachette, 1875. In-18 j. de 386 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce n'est pas là un recueil formé au hasard, et le titre commun fait assez bien concevoir l'empreinte de tristesse un peu vague qui le caractérise. Il y a, dans ce livre, quelque chose de doux et de pénétrant qui va au fond de l'âme, et ce qui ajoute encore à cette teinte de mélancolie, c'est la couleur des lieux où le *voyageur* a puisé ses contes ; ce sont ces grands paysages du Nord et ce ciel pâle et brumeux qui forment, pour ainsi dire, le fond de tout ces tableaux. Chacun d'eux, cependant, a ses personnages, son théâtre, et plaît à sa manière ; mais ne les détachant pas l'un de l'autre, il y a dans les premiers récits je ne sais quoi de mal défini, dont on se plaindrait peut-être, si l'on ne jugeait d'après l'ensemble.

Le premier de tous a pour titre les *Émigrés en Suède*. Ce n'est guère qu'une peinture séduisante de la famille, un peu gâtée par une ombre d'égoïsme. Un vieux gentilhomme a déposé toutes ses traditions et toutes ses croyances, pour vivre dans l'oubli et dans la paix. Il a deux filles qui font sa joie : l'une d'elles épouse un honnête pasteur de village, tandis que l'autre, esprit triste et rêveur, éprouve le plus tendre attachement pour un jeune homme, qui la paye en retour d'une amitié bien froide. C'est un cousin venu de France en 1830, et qui, bientôt après, repart, et meurt bravement pour son roi : voilà sans doute le héros de l'histoire, et l'on se demande pourtant à qui l'on a donné le plus beau rôle, du gentilhomme fidèle ou de l'habitant bourgeois du presbytère, tout entier à sa famille et à de beaux rêves de charité. — A cette sorte d'idéal, succède un récit bien diffé-

rent, véritable tragédie dont la fin païenne nous afflige. Ce terrible *Drame sur mer* est l'histoire d'une jeune femme que son mari a confiée imprudemment au capitaine d'un navire, et qui ne trouve de refuge contre cet homme sans foi, que chez un jeune officier qu'elle a aimé et qu'elle aime encore. Elle succombe, et le lendemain, sur un mot insultant, elle se punit par un crime, et vient donner aux témoins de sa faiblesse le spectacle de sa mort volontaire.

Le dessein et la moralité de l'ouvrage sont plus visibles dans le reste du livre. Ils se trahissent peu à peu par les émotions tendres et honnêtes qui naissent sans efforts à chaque page. Par un chemin varié, l'auteur nous conduit à son but, et l'on arrive au dernier de ces récits, à celui qui forme la conclusion véritable et qui s'appelle *une Conversion*. Là, dans une série de lettres adressées à un ami, un homme du monde, retiré dans la solitude par dégoût de tout le reste, raconte au jour le jour et pour ainsi dire par étapes, comment « un acte de charité l'a ramené au travail, le travail à la raison, la raison à l'amour et l'amour à Dieu. » Ce n'est pas là la conversion de saint Paul ni de saint Augustin, mais c'est celle de beaucoup d'honnêtes gens de notre époque. Les grandes âmes, ni même les âmes fortes, ne sont pas celles qu'on a peintes en ce livre. Ces petits poëmes n'ont rien d'héroïque, et c'est à la fois leur mérite et leur danger. Car, s'il faut tout dire, pour bien des lecteurs, ce livre aimable n'est point sans danger. Il y a des imaginations si faibles, qu'on ne peut leur montrer de trop près d'autres âmes malades. Mais d'autres sont bien capables de secouer ce qu'il y a d'un peu féminin dans cette mélancolie, et de n'en retenir que ce fond de pitié chrétienne qui rend meilleur, et qui se mêle à une sympathie presque involontaire pour celui qui a su nous attendrir. En lisant ces histoires touchantes, il n'est personne qui ne songe aux vers admirables de Virgile... *et mentem mortalia tangunt :* non-seulement on y retrouve cette émotion vraie et ces larmes du cœur ; mais il s'y ajoute un plaisir aujourd'hui bien rare, celui de rencontrer un écrivain qui estime assez ses lecteurs pour leur parler constamment un langage pur, harmonieux et délicat. G. P.

Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance, par Charles Gidel, professeur de rhétorique au lycée Fontanes, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. Petit in-12 de II-472 p. (Livres d'enseignement : édition à l'usage des classes). — Prix : 2 fr. 50.

La littérature française du moyen âge n'occupe à peu près aucune place dans l'enseignement de nos lycées, et j'ajouterai de nos facultés. Il est vrai qu'on l'enseigne à Rostock, sur les bords de la mer baltique,

et à Marbourg, dans la Hesse électorale. Les innombrables productions du génie français, durant cette grande période, ont pourtant été l'objet, même en France, d'études assez riches en résultats, pour qu'un exposé clair et suffisamment exact, orné de citations choisies, ne soit pas impossible à faire dans les classes de rhétorique et de philosophie. M. Gidel a voulu, sans doute, y inciter ses collègues et leur faciliter la tâche, en publiant le livre dont nous donnons le compte rendu. Il le destine, comme nous l'apprend sa préface, à la jeunesse et aux gens du monde, qui ne sont guères, en effet, mieux instruits de nos origines littéraires que les écoliers et leurs professeurs. Son intention ne mérite que des éloges, mais il n'en est pas de même de l'exécution. Suivant une vieille habitude à laquelle l'Université ferait bien de renoncer, M. Gidel ne s'est aucunement soucié de s'assimiler d'abord, par une étude sérieuse, la matière nouvelle qu'il se chargeait de professer par écrit. Ce n'est pas un bon précis qu'il nous donne, mais une très-médiocre compilation. Ses ciseaux ont plus travaillé que sa plume et surtout que son intelligence et que sa mémoire. Il n'a même pas cherché à se faire une idée nette de la valeur propre et de la valeur comparée des travaux qu'il a consultés, des livres qu'il a découpés au hasard de ses ciseaux. « Nous avons puisé, dit-il, dans les vingt-six volumes de l'*Histoire littéraire de la France;* nous n'avons négligé aucun des livres modernes où nous pouvions nous instruire. Villemain et M. D. Nisard nous ont souvent servi de guides. Nous avons largement emprunté à MM. J.-V. Leclerc, Littré, P. Paris, Guessard, Léon Gautier, Brachet, Pellissier, etc. » Il a même trouvé moyen d'emprunter quelque chose à l'*Antechrist* de M. Renan. Il ne se met pas en peine d'accorder entre eux ses auteurs, dont il rapporte pêle-mêle les opinions les plus diverses. Les textes qu'il cite, surtout les textes en vers, sont écorchés maintes fois d'une jolie façon. Il y en a, par parenthèse, qui sont fort déplacés dans un livre à l'usage des classes. La doctrine de M. Gidel n'est pas plus sûre que sa science. Tout cela est fâcheux, d'autant plus qu'il a un remarquable talent d'exposition, beaucoup de goût et de tact littéraires, et qu'il pouvait faire un bon livre en travaillant.

MARIUS SEPET.

Catalogo dei codici petrarcheschi delle Biblioteche Barberina, Chigiana, Corsiniana, Vallicelliano e Vaticana, compilato da E. NARDUCCI, bibl. della Alessadrina. Turin, Rome, Florence, Ermanno Loescher, 1874. In-8 de VII-101 p.

I Trionfi di F. Petrarca, corretti nel testo e riordinati, per cura di CRISTOFORO PASQUALIGO. Venise, 1874. In-8 de 128 p. Tiré à 300 exemplaires. — PRIX : 5 fr.

Le centenaire de Pétrarque, comme l'on devait s'y attendre, a provoqué de nombreuses publications inspirées par le poëte. Tels sont,

entre autres, les deux livres dont nous venons d'écrire les titres. Le premier est un catalogue de tous les manuscrits *petrarcheschi* conservés dans les bibliothèques publiques de Rome qui n'appartiennent pas à l'État. C'est la très-utile continuation, ou plutôt c'est le complément d'une publication entreprise par le gouvernement italien, et qui a eu pour sujet la description de tous les manuscrits de même nature faisant partie de ses propres bibliothèques. M. Narducci s'est consciencieusement acquitté de la tâche qu'il s'est donnée, et a complété ses recherches par la nomenclature des éditions de Pétrarque existant dans les grandes collections publiques de Rome. Ces éditions, un admirateur passionné de l'amant de Laure, Marsand, les avait presque toutes réunies, ainsi que d'autres œuvres relatives au poëte. Le roi Charles X fit l'acquisition de cette précieuse bibliothèque, qui se composait de 862 volumes, et la plaça au Louvre. Elle a été détruite dans l'incendie allumé par les communards. Le catalogue dressé avec tant de soin par M. Narducci ne nous rend certes pas ces livres, dont beaucoup étaient bien rares, mais, d'une certaine manière, supplée un peu à leur disparition.

— M. Cristoforo Pasqualigo, connu par une traduction de Shakespeare, a voulu fêter le centenaire de Pétrarque en nous donnant un meilleur texte de l'une des œuvres du poëte qui a été le plus défigurée : *les Triomphes*. L'édition de Pétrarque la plus estimée jusqu'ici, et que Brunet déclare la meilleure, est celle qui fut publiée, en 1819, par A. Marsand, dont nous parlions tout à l'heure. Suivant M. Pasqualigo, c'est là une réputation usurpée, et l'on doit s'étonner de l'aveugle servilité avec laquelle ce texte a été si souvent reproduit. Une autre édition de Pétrarque, assez mal traitée dans le *Manuel du Libraire*, fut imprimée à Vérone, en 1799, par les soins de l'abbé Jacopo Morelli. Elle offre des détails fort intéressants donnés, au seizième siècle, par Lodovico Beccodelli, sur les leçons originales. Beccodelli vit une partie de ces autographes, en 1530, entre les mains du cardinal Bembo. Les autres lui furent montrés par Baldassare de Pescia qui, ajoute-t-il, « les avait eus je ne sais d'où pour les envoyer à François, roi de France, comme il le fit. » Où sont ces textes aujourd'hui ? On l'ignore. Des œuvres italiennes de Pétrarque, on ne connaît plus, de sa main, qu'un fragment, conservé à la bibliothèque du Vatican, contenant environ quatre-vingt-dix sonnets et seulement une partie du chapitre III des *Triomfi*. C'est cette dernière œuvre dont, nous l'avons dit, M. Pasqualigo a entrepris de donner une leçon meilleure. Quand il commença ce travail, en 1867, son dessein était seulement de corriger un texte défectueux; puis, peu à peu, il pensa que, confrontant ainsi tous les manuscrits qui sont à Venise, il pourrait atteindre un autre but, reconstruire, autant que possible, l'original perdu. « J'ai choisi, dit-il.

parmi les variantes les plus importantes, pour le dessein que je me proposais, qui était de retrouver la vraie leçon, de refaire l'autographe de Pétrarque. Parmi ces variantes, quelques-unes ne concourent pas au but que je me proposais; mais j'ai cru qu'elles pouvaient avoir leur utilité pour ceux qui, dans d'autres villes d'Italie, voudront les comparer aux manuscrits qui s'y trouveraient. D'abord, j'avais eu l'idée de publier toutes ces variantes, pensant qu'il serait utile de connaître même celles qui semblent, et qui sont, en effet, si souvent des erreurs de copiste, parce que ces erreurs peuvent servir à en expliquer d'autres analogues, et, en outre, amener à la connaissance plus exacte de la famille des manuscrits et à mieux distinguer les passages où le poëte avait le plus insisté sur un travail de correction. Depuis, je me décidai à remettre à d'autres temps cette publication entière. »

Tout en reconnaissant que le texte nouveau semble très-amélioré, tout en applaudissant à des travaux de ce genre, nous nous permettrons d'exprimer une crainte : qu'on prenne garde de ne pas se laisser entraîner trop loin et trop à l'allemande par ces recherches et ces confrontations de variantes. La critique grammaticale pourrait fort bien finir par tuer la critique littéraire. Occupé à regarder à la loupe de tout petits détails, on finira par oublier, dans la contemplation et l'examen de modifications souvent insignifiantes, ce qui a fait le mérite des grands écrivains, et par ne plus voir que des mots où ceux-ci ont mis des pensées. TH. DE PUYMAIGRE.

Alde Manuce et l'hellénisme à Venise, par AMBROISE FIRMIN DIDOT, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Didot, 1875, in-8 de LXVIII-646 p. — Prix : 8 fr.

M. Didot n'hésite pas à dire (p. 3) que la meilleure part, dans les merveilles de la renaissance, revient peut-être à l'influence des chefs-d'œuvre de la Grèce et à leur propagateur enthousiaste, Alde Manuce. Ne nous étonnons donc pas s'il a consacré tout un gros volume à la biographie d'un homme dont le rôle a été si considérable et si brillant. On s'était déjà beaucoup occupé d'Alde Manuce, et M. Didot a soin de rappeler (p. 57 et 58) tous les travaux antérieurs au sien publiés soit en France, soit en Italie. Je doute que désormais on ait à revenir sur un sujet que le vaillant académicien a traité avec tant d'amour et tant de savoir. Autour du récit de la vie et de l'appréciation des publications du grand imprimeur, M. Didot a réuni des renseignements du plus haut intérêt sur l'hellénisme dans l'Occident, principalement en Italie, sur Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, sur la correspondance inédite des réfugiés grecs en Italie, sur Zacharias Calliergi et les calligraphes crétois, sur les premières impressions grecques, etc. M. Didot, on peut le dire, nous fait con-

naître non-seulement Alde Manuce, mais encore toute l'histoire littéraire de l'époque où a vécu cet illustre père de l'imprimerie italienne. Parmi les nombreux documents groupés à l'appendice (p. 433-622), on remarque les statuts de l'Académie aldine, le testament d'Alde, un poëme grec de Marc Musurus, des lettres inédites écrites en grec par le même, etc. Le volume est orné de trois portraits qui représentent Alde Manuce d'après une estampe du temps, Isabelle d'Este d'après la gravure de Worsterman, Marc Musurus d'après la gravure de Tobias Stimmer. Indiquons encore la reproduction du tombeau du prince de Carpi (Alberto Pio) et un fac-simile de l'écriture de Marc Musurus. Une abondante table analytique rend aussi faciles que possible toutes les recherches dans ce livre où sont contenues tant de choses, et qui est presque un recueil encyclopédique. Terminons en citant ces paroles de l'auteur, qui résument si bien son ouvrage (p. 431): « Pour moi, si des documents nouveaux, si la connaissance plus complète que j'ai pu donner sur la vie privée et publique d'Alde, en traduisant les nombreuses préfaces qu'il adressait aux hommes les plus distingués de son temps, ont ajouté encore à sa gloire et répandu une plus vive lumière sur son mérite, je me féliciterai d'avoir pu exhausser d'un degré la base de la statue que l'Italie ne saurait différer d'élever à Alde Manuce. »

T. DE L.

Le P. Lejeune, sa vie, son œuvre, ses sermons, par l'abbé G. RENOUX, docteur ès lettres et professeur d'histoire à la faculté de théologie d'Aix. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-8 de XI-357 p. — Prix : 5 fr.

Le P. Lejeune, le célèbre missionnaire de l'Oratoire, méritait bien d'être le sujet d'une étude sérieuse et approfondie. Né en 1592, à Dôle, comme le prouve son nouvel historien par les registres de l'état civil de cette ville, Jean Lejeune commença, dès l'âge de quinze ans, à faire le catéchisme aux villageois qu'il allait chercher à la campagne. Devenu, en 1613, membre de la Congrégation fondée par le cardinal de Bérulle, après de sérieuses études de théologie et d'Écriture sainte, il commença, vers 1619, sa carrière de prédicateur qui ne devait finir qu'en 1672. Il prêchait le carême à Rouen, vers 1639, lorsqu'il fut victime d'un accident subit qui semblait devoir lui interdir à jamais l'exercice de la chaire. Pendant un de ses sermons, une sorte de nuage passa brusquement sur ses yeux. Il fit une légère pause, passa la main sur ses yeux et reprit comme si de rien n'était. Mais quand il eut fini de parler, il étendit les mains pour chercher les degrés qu'il ne voyait plus ; il demanda qu'on vînt l'aider à descendre : il était devenu complétement aveugle. Il n'en continua pas moins de prêcher pendant plus de quarante ans encore. En 1671, il tomba malade en prêchant une mission près de Limoges, qui était sa résidence habi-

tuelle depuis 1651. Sa maladie dura dix-neuf mois. Il faisait rassembler dans sa chambre les petits enfants et, de son lit, il leur enseignait le catéchisme. Il mourut le 19 août 1672, à l'âge de 80 ans. Il n'a pas laissé moins de trois cent soixante-deux sermons. Il les publia lui-même à Toulouse, à partir de 1662. Les éditions complètes de ses sermons (Toulouse, 1688 ; Paris, 1671-1677), ont dix gros volumes in-8. M. l'abbé Renoux a placé à la fin de son travail une note bibliographique très-intéressante et très-bien faite sur les œuvres du P. Lejeune.

Le goût n'était pas encore très-épuré en France à l'époque où prêchait le missionnaire de l'Oratoire : c'est ce qui explique quelques-uns des défauts de ces sermons. Mais malgré quelques bizarreries de langage, des citations grecques et profanes qui étaient encore alors en usage et des tournures ou des expressions vieillies, ses œuvres sont une mine des plus précieuses. Aucun autre cours d'instruction religieuse ne peut être comparé au sien pour la sagesse de la méthode et pour la richesse des pensées, pour l'ampleur de la doctrine et l'habileté avec laquelle le prédicateur se met à la portée de tous. Il est bien au-dessous, sans doute, de Bossuet et de Bourdaloue, mais sa prédication est un modèle plus accessible au grand nombre que celle de ces grands orateurs. On a souvent dit, non peut-être sans raison, que les génies de la chaire française au dix-septième siècle avaient nui grandement au clergé qui s'était cru obligé de s'efforcer de les imiter. On n'aurait pu lui adresser ce reproche, s'il s'était appliqué à marcher sur les traces du P. Lejeune. Massillon conseillait l'étude du P. Lejeune à ses prêtres du diocèse de Clermont ; lui-même l'étudiait et s'en trouvait bien. « Ce sermonnaire, disait-il, est un excellent répertoire pour un prédicateur et j'en ai profité. » M. l'abbé Renoux donne, en effet, des preuves des emprunts faits par l'illustre évêque de Clermont au prédicateur qui l'avait précédé à l'Oratoire et de l'habile parti qu'il a su en tirer. M. Renoux démontre aussi très-bien l'excellence des sermons du P. Lejeune. Il a étudié son sujet sous tous les aspects et avec un véritable amour. Il intéresse également quand il nous montre l'homme, le religieux, le prédicateur et son œuvre, soit qu'il considère son héros isolément, soit qu'il le replace dans le milieu où il a vécu. Son livre sera également utile aux littérateurs et aux prédicateurs. Les premiers pourront bien lui reprocher quelques négligences de style et même quelques incorrections (par exemple, p. 84, 115, 325) ; les seconds s'étonneront qu'il fasse un si grand éloge de la manière dont le P. Lejeune savait se servir de l'Écriture sainte et des Pères, sans en citer un seul exemple, mais les uns et les autres lui pardonneront volontiers ces lacunes ou ces défauts, ravis qu'ils seront par les qualités solides de cette étude consciencieuse du missionnaire de l'Oratoire. G. K.

HISTOIRE

L'Annam et le Cambodge, *voyages et notices historiques,* par le R. P. C. E. Bouillevaux, missionnaire. Paris, Palmé, 1874. In-8 de 544 p. avec carte. — Prix : 6 fr.

Depuis la conquête de la Basse-Cochinchine, accomplie par la France en 1856, et l'extension de notre protectorat sur le reste de l'Empire d'Annam, nous avons vu se multiplier les publications relatives à ce pays. Cela ne veut pas dire, sans doute, qu'il soit encore bien connu parmi nous. Il nous reste, sur ce point, beaucoup à apprendre et l'on doit saluer avec reconnaissance, l'apparition de tout ouvrage nouveau, nous renseignant sur l'état tant passé que présent de notre colonie orientale. Tel nous paraît être notamment le cas pour le travail du R. P. Bouillevaux. Il possède, à un haut degré, toutes les qualités désirables pour un livre de ce genre. L'auteur a longtemps habité l'Annam, une première fois en qualité de missionnaire, au temps des persécutions, la seconde en qualité de curé du village de Choquan, dans la Cochinchine française. Son caractère de prêtre, les devoirs de son ministère le mirent à même de pénétrer dans l'intérieur des familles indigènes, de s'initier à leurs mœurs, croyances, usages bien mieux que ne l'aurait pu faire n'importe quel voyageur ou quel fonctionnaire. Le tableau qu'il nous trace, tant au physique qu'au moral n'a réellement rien de très-flatteur. Il nous les dépeint fourbes, rapaces, dissimulés, vaniteux, serviles, dissolus, livrés à leur fantaisie et caprices et peu capables d'un travail suivi. Toutefois, il leur rend justice sur d'autres point, les jugeant, en ce qui concerne l'intelligence et l'énergie, supérieurs à leurs voisins, les Siamois, ainsi qu'à la plupart des autres races de l'Indo-Chine. Ajoutons que l'Annam paraît être, avec le Japon, de tous les pays de l'Extrême-Orient, celui ou la religion catholique se trouve, à la fois, le plus favorablement accueillie des populations et le plus cruellement persécutée par le gouvernement. C'est ce qui ressort bien clairement de l'histoire des missions dans ce pays, telle que nous la donne notre savant auteur, histoire qui s'étend depuis le deuxième quart du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Les progrès de la foi chrétienne eussent été, vraisemblablement, bien plus rapides encore, sans les déplorables querelles qui éclatèrent entre plusieurs dignitaires ecclésiastiques et missionnaires de divers ordres.

La plus grande partie de l'ouvrage du R. P. Bouillevaux et celle aussi, peut-être, qui captivera l'attention du public, est consacrée à l'histoire de l'Annam et des régions avoisinantes, à partir des temps les plus reculés. L'éclat jeté jadis par le royaume de Cambodge ou des *Khmers,* les ruines magnifiques qui attestent aujourd'hui encore l'ancienne puissance de ses souverains nous engagent à consacrer au moins quelques lignes à l'étude de ses annales. Fondé vers le premier

siècle de notre ère, et peut-être même un peu avant, par des Bouddhistes venus de l'Indostan, cet État précéda toutes les autres régions de la péninsule transgangétique dans les voies de la civilisation. L'autorité de ses souverains était reconnue au loin, et les princes siamois eux-mêmes lui étaient unis par les liens d'une sorte de vasselage. Mais toute cette prospérité devait avoir un terme rapide. L'histoire du Cambodge ne commence guère à se débrouiller un peu qu'à partir du treizième siècle. Il nous apparaît alors dans un état assez florissant, bien que déchu de sa splendeur première. Les perpétuels envahissements des Siamois d'une part, des Annamites de l'autre, ne tardent point à hâter sa décadence.

Le roi Préa-Ang-Chung qui vivait vers l'an 1550, et son fils Préa-Borom-Réachea rendirent quelque lustre aux armes cambodgiennes. A l'aide d'aventuriers de toute nation, parmi lesquels se trouvaient un certain nombre d'Européens, ils défirent à plusieurs reprises les troupes siamoises et laociennes; mais, à partir de cette époque, l'Empire Khmer entra dans une seconde période de décadence, dont il ne s'est jamais relevé. C'est vers ce temps-là que la ville métropole d'Angcor-la-Grande fut abandonnée sans retour. Actuellement le Cambodge ne constitue plus qu'un petit État sans importance. Placé sous la suzeraineté de la France, il a pour roi S. M. Préa-Nérodom dont nous avons pu contempler, sinon admirer la statue en bronze, au Champs-Élysées.

Moins brillants furent les débuts de la nation des *Giao-chi*, prédécesseurs des Annamites actuels, auxquels la supériorité, au moins relative de leur organisation civile et militaire, permit de jouer un rôle si important dans l'histoire moderne de ces régions. Jusque vers le troisième siècle avant notre ère, ils ne formaient que des groupes de petites tribus, aussi sauvages que le sont aujourd'hui encore les Gédanys, les Banhars et autres peuplades de l'intérieur. Alors la civilisation du Céleste-Empire commence à se répandre sur tout le littoral du golfe de Tonking et les Chinois s'établissent en maîtres dans ce pays. Leur domination, après avoir duré plus de douze siècles, est enfin, vers l'an 907 de notre ère, remplacée par celle de plusieurs dynasties indigènes. De 1414 à 1428, l'Annam retombe sous le joug chinois, mais parvient à s'en affranchir d'une façon définitive. Ce pays paraît avoir atteint un haut degré de prospérité sous le règne de Lé-Thang-tong, de la dynastie des Lé, vers le milieu du dix-huitième siècle. L'Annam tombe alors dans l'anarchie et voit la famille des *Mac* disputer le pouvoir à la race des anciens monarques. Le Tonking et la Cochinchine, reconnaissant des souverains différents, mènent une existence politique séparée pendant près d'un siècle. Enfin, Gia-long, prince célèbre et ami des Français, réunit de nouveau tout l'An-

nam sous son sceptre. On connaît assez les méfaits de son successeur, Miên-Ming et la guerre cruelle qu'il déclara au christianisme. Enfin, ce sont les persécutions de l'empereur actuel Tu-duc qui déterminèrent l'intervention hispano-française, et nous valurent l'acquisition d'une nouvelle et florissante colonie.

Si l'on s'en rapporte au témoignage de notre auteur, qui paraît un bon juge en cette matière, nous serions loin d'avoir tiré de cette acquisition, le meilleur parti possible. Sans doute, des travaux d'une utilité incontestable ont été entrepris et menés à bonne fin, mais la dépense se trouve-t-elle toujours en rapport avec le résultat obtenu? Plus d'une fois même notre administration est tombée dans certains abus qu'aurait su éviter le gouvernement des monarques indigènes. Ce dernier prohibait l'usage de l'opium, nous l'avons affermé, et si l'on y trouve la source de gros bénéfices, ce n'est qu'au détriment de la santé et de la bourse des habitants. Le respect du lien conjugal se trouvait garanti par certaines lois, certains règlements que nos tribunaux d'outre-mer ont laissé tomber en désuétude. Enfin, sans prétendre porter la moindre atteinte au principe de la liberté de conscience, ne serait-il pas d'une bonne et habile politique de se préoccuper, un peu plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, de la conversion des Annamites? N'oublions pas que tout indigène qui embrasse la foi catholique devient par là même ami de la France, et l'exemple de récentes insurrections prouve assez ce que nous avons à craindre des populations restées païennes. Qu'il nous soit permis, en terminant, de recommander l'ouvrage du P. Bouillevaux à tous ceux qu'intéressent la grandeur de notre pays, la gloire de la religion et l'étude des races de l'Asie orientale.

H. DE CHARENCEY.

Souvenirs du pays de sainte Thérèse, par F.-X. PLASSE, chanoine honoraire, professeur d'histoire, membre titulaire de l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand. Paris, Victor Palmé, 1875. In-8 de VII-320 p. — Prix : 5 fr.

Tout le monde connaît le *Pèlerinage au pays du Cid* d'Ozanam. M. l'abbé Plasse a, lui aussi, été attiré au-delà des Pyrénées par une mémoire illustre. Deux fois il est allé au pays de sainte Thérèse pour y voir les lieux où elle a vécu, pour y recueillir les traces de son passage sur cette terre. Le livre qu'a produit une si fervente admiration n'est donc pas une monographie : il contient des détails biographiques sur la sainte ; mais ils sont mêlés à des descriptions de sites, de villes, à des impressions de voyage qui donnent à ce volume un caractère particulier. En lisant l'ouvrage de M. Plasse, on sent qu'il a été écrit avec une sorte d'enthousiasme. Ce respect, ce pieux amour de l'auteur pour celle qui a été le but de son pèlerinage, se communique souvent au lecteur. Celui-ci, si les questions littéraires l'intéressent, pourra,

toutefois, regretter que M. Plasse ne se soit pas un peu plus occupé des productions si remarquables qui ont valu à Thérèse de Jésus un rang élevé dans l'histoire des lettres espagnoles. Les imitations de poésies de la sainte, essayées par l'auteur, manquent d'essor lyrique et mieux eût valu les traduire en prose que de vouloir faire rimer *créée* et *gravée, trouver* et *chercher*. Quant à la correspondance de Thérèse de Jésus, correspondance si considérable, s'adressant à tant de personnages divers, des évêques, des hommes d'État, des savants, des poëtes, des femmes, renfermant des conseils pour tant de situations différentes ; quant à toutes ces lettres qui forment quatre volumes, ont-elles été lues assez attentivement par l'auteur ? Disons-le encore, M. Plasse s'est-il toujours assez soigneusement transporté à l'époque qu'il cherchait à faire connaître. Il y a, dans son livre, par ci par là, des manières de dire qui produisent des tons faux. On est surpris, par exemple, de voir des inquisiteurs appelés des *messieurs* : « des messieurs avaient frappé à la porte voisine en prononçant les paroles sacramentelles : Ouvrez au Saint-Office. » Ailleurs, il est parlé de *madame* Guiomar.

Il y a quelques années, on nous a tant entretenus de *couleur locale* qu'il a pu nous rester sur ce point des susceptibilités exagérées, mais il eût été facile à l'auteur de les ménager, car il ne manie pas la plume sans tact et sans habileté. Il n'a pas cru pourtant que c'était assez de cette plume pour peindre le pays de Thérèse de Jésus, il a pris les photographies des cités, des paysages, des monuments auxquels se rattache le souvenir de la sainte, elles sont reproduites dans de nombreuses gravures qui font de ce livre une édition de luxe et le rendent très-propre à être donné en prix. Il nous semble qu'on peut, sans scrupule, indiquer cette destination quand on a lu l'approbation si complète dont M. le vicaire général de Clermont-Ferrand a honoré le pieux voyage de M. l'abbé Plasse. TH. DE PUYMAIGRE.

Chronique de Robert de Torigny, abbé du Mont-Saint-Michel, *suivie de divers opuscules historiques de cet auteur et de plusieurs religieux de la même abbaye*, le tout publié d'après les manuscrits originaux, par LÉOPOLD DELISLE. Rouen, 1872-73, 2 vol. gr. in-8 de LXXI-371 et XIX-418 p. — Prix : 24 fr.

Né à Torigny-sur-Vire, Robert prit l'habit de saint Benoît au monastère du Bec en 1128, devint abbé du Mont-Saint-Michel en 1154, et mourut en 1186, le 23 ou le 24 juin. Une édition collective de ses nombreux opuscules historiques, entreprise il y a plus de vingt ans par M. Léopold Delisle, forme les deux volumes ci-dessus, publiés sous les auspices de la Société de l'histoire de Normandie. En voici le contenu, qui montre tout ce que la sagacité du savant éditeur a su dérober aux injures du temps. *Chronique de Robert de*

Torigny : première partie ou supplément aux chroniques d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Prosper et de Sigebert, an 98-1180 (I, 1-91), prologue de la chronique proprement dite (91-7) ; lettre de Henri de Huntingdon sur les rois bretons (97-111) ; extrait du même auteur sur la géographie et les saints de l'Angleterre (111-9) ; seconde partie ou Chronique de Robert, an 1100-1186 (119-329 ; II, 1-136) ; additions à cette chronique, tirées des manuscrits de Fécamp (146-50), de Lire (150-6), de Savigny (156-63), de Valasse (164-5) et du Bec (165-80), avec avertissement sur les diverses compositions (137-46) ; *Traité* de Robert de Torigny *sur les ordres monastiques et les abbayes normandes* (184-206), avec avertissement (181-4) ; *Annales du Mont-Saint-Michel*, de la naissance de saint Jean à l'an 1291 (214-30), de l'an 506 à 1154 (230-5) et de l'an 876 à 1087 (235-6), avec avertissement sur ces trois morceaux (207-14) ; *Lettres, chartes et pièces diverses* de l'administration de Robert, au nombre de 73, comprises entre 1155 et 1187 (237-343). Une table générale des noms de lieux et de personnes termine le deuxième volume (345-415) ; une préface sur la vie et les ouvrages de Robert de Torigny est en tête du même (j-xix); une autre, qui renferme la description raisonnée des dix-huit manuscrits et des onze éditions de la Chronique de Robert, forme le commencement du 1er vol. (j-ixxj).

Le nom seul de l'auteur dit assez que cette édition restera un type du genre, pour la recherche patiente des matériaux, la classification intelligente des manuscrits, l'établissement correct du texte, la restitution exacte de la chronologie, l'ampleur mesurée des notes et la disposition régulière de la table. U. C.

Saint Louis et son temps, par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-8 de xxxvi-492 et 556 p. — Prix : 15 fr.

Louis IX fut un saint sur le trône. « Quelle influence le caractère du saint a-t-il eue sur la conduite du roi ? Quelle action le gouvernement d'un tel roi a-t-il exercée sur les destinées de la France ? » M. Wallon s'est posé et a résolu ces deux questions dans son nouvel ouvrage : *Saint Louis et son temps*. L'auteur n'a pas prétendu apporter à l'histoire des documents nouveaux ; mais il a voulu résumer tous les travaux faits jusqu'ici. En deux volumes, le lecteur trouve les événements racontés dans un style toujours précis et châtié. Veut-on des renseignements plus détaillés ? des notes consciencieuses renvoient aux sources, et dispensent de recherches inutiles. Ainsi, et les hommes du monde et les savants rencontrent ce qu'ils désirent.

L'introduction montre que M. Wallon est de la nouvelle école, qui

place au premier rang, dans les études historiques, l'analyse critique des documents originaux. Joinville, Guillaume de Chartres, Guillaume de Nangis sont les premiers historiens par l'importance. A côté d'eux, se place Lenain de Tillemont, dont le livre est, de l'avis de tous, un chef-d'œuvre de patience et d'érudition. Parmi les modernes, M. Félix Faure est consulté de préférence.

Le premier volume contient plus spécialement l'histoire du roi. Louis IX, guidé par la reine Blanche, triomphe des barons, pacifie l'Université, et règle les affaires ecclésiastiques. Dès les années de sa jeunesse, il fait présager ce qu'il sera plus tard. A la pureté et à la simplicité du cœur, il joint la bonté; à la douceur, l'humilité. En même temps, il déploie une incomparable vigueur contre l'étranger et contre les seigneurs rebelles. Choisi comme médiateur entre le Sacerdoce et l'Empire, il garde la neutralité. Bientôt il prend la croix. D'abord victorieux, ensuite prisonnier, il inspire aux musulmans la vénération la plus grande.

Le second volume est le tableau de la France sous le règne du saint roi. Rapports de la royauté avec le clergé et la noblesse, situation des villes et des campagnes, finances et administration générale, organisation judiciaire et militaire du royaume, tout est étudié d'après les meilleurs travaux faits sur chaque point. A l'histoire politique, est jointe l'histoire littéraire. L'Université et son enseignement; les troubadours et leurs chansons ; les artistes et leurs œuvres nous font voir combien grande était la France au temps de saint Louis. Cependant, le règne s'achève. Arbitre en France et en Angleterre, saint Louis pacifie, autant qu'il peut, les partis. Bientôt il reprend la croix et va achever, devant Tunis, sa vie si noblement remplie.

Voilà, en quelques traits, l'esquisse du tableau. Deux critiques sérieuses peuvent seules être faites à l'auteur. M. Lacroix les a indiquées déjà dans l'*Instruction publique*. Pour être un saint, Louis IX, comme roi, n'en est pas moins faillible ; et peut-être a-t-il exagéré la prudence en gardant entre Rome et l'Allemagne une trop stricte neutralité. M. Wallon admire saint Louis, même en ce point ; c'est aller, ce semble, trop loin. Peut-être aussi l'auteur, dans le rejet de la Pragmatique, se montre-t-il trop circonspect. Ses conclusions sont excellentes ; mais il a repoussé quelques arguments qui ne sont pas sans valeur. Ces critiques, on le voit, n'atteignent pas le fond de l'ouvrage.

Louis IX a mérité « que son nom demeurât comme un idéal au-dessus duquel on ne voit plus rien. » M. Wallon le montre pièces en main. Dans ce livre, le mérite du style et de la composition se joint à la sûreté de la science. Il demeurera comme un des plus importants travaux historiques élevés à la gloire du plus grands de nos rois.

E. Beurlier.

Voltaire et Rousseau, par M. Gustave Desnoiresterres. Paris, Didier, 1874. In-8 de 516 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voltaire et Rousseau, tel est le titre du sixième volume de M. Desnoiresterres sur *Voltaire et la société au dix-huitième siècle*. Titre trompeur et qui pourrait faire croire que l'auteur compare ensemble *les deux chefs de philosophie*, et parle de leurs rapports mutuels. Dans deux chapitres, il est vrai, il est question de Rousseau, de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile ;* mais, dans le reste du livre, le philosophe genevois n'apparaît plus. Analyser ce volume est chose difficile. L'auteur suit l'ordre chronologique et les événements se succèdent sans se ressembler. L'histoire des relations du seigneur de Ferney avec Mlle Corneille et de ses protestations feintes de catholicisme y tient une grande place. Mais le point capital est un récit détaillé des procès de Voltaire avec le président de Brosses. à propos de noix ou de quatorze moules de bois, pour son intervention en faveur de Calas, de Sirven, et du chevalier de la Barre. C'est à proprement parler, l'histoire judiciaire de Voltaire.

On retrouve, dans ce livre, les qualités éminentes qu'on remarquait dans les volumes précédents. Narrateur de premier ordre, M. Desnoiresterres présente les faits avec une netteté qui saisit et qui charme. Peu d'appréciations ; le lecteur doit prononcer lui-même le jugement, après avoir entendu la cause.

Ce n'est pas à dire que M. Desnoiresterres ne donne parfois ses propres conclusions. Alors, on voit clairement ce que le récit a fait pressentir, que l'auteur est sympathique à son héros. « Malgré ses impiétés, nous dit-il, ses violences, ses défaillances et ses inégalités de caractère, toute part faite, chez Voltaire, le bien couvre le mal. » Et ailleurs : « le vrai chrétien doit convenir qu'en faisant prévaloir la tolérance, le poëte, qu'il le voulût ou non, servait la religion du Dieu de paix et de miséricorde. »

Au risque de passer pour *malveillant*, puisque telle est l'expression par laquelle M. Desnoiresterres flétrit les adversaires du philosophe, nous ne pouvons croire que le défenseur de Calas ne fut pas heureux de l'occasion que lui offrait la fortune. Quelle joie de pouvoir *écraser l'infâme* à propos de l'arrêt inique de quelques magistrats toulousains ! Comment expliquer autrement que Voltaire regrettât, dans le procès Sirven, qu'il n'y ait *malheureusement pas eu quelqu'un de roué*, ce qui gênait son éloquence. C'est appuyé sur des citations de M. Desnoiresterres que nous combattons ses conclusions. Grand mérite, à notre avis, pour l'auteur, car il y a là une preuve de sa parfaite sincérité. Il ne dissimule rien des défauts de celui qu'il admire. Il cite ces lettres, si peu à l'honneur de Voltaire, où, prêchant pour

ses amis l'affranchissement de l'esprit, celui-ci veut cependant *envoyer toujours ses laquais à la messe ou au prêche*.

Nous regrettons toutefois que, dans le récit du procès des Calas, M. Desnoiresterres ait pris pour source à peu près unique, le livre d'Athanase Coquerel. Peut-être a-t-il raison de repousser le témoignage de l'abbé Sirvan, petit-neveu du capitoul qui condamna les innocents, mais il avouera bien que M. Coquerel, protestant libéral, prêche quelque peu pour son couvent. L'étude gagnerait si on y trouvait les documents eux-mêmes.

Il y a, du reste, beaucoup à apprendre dans cet ouvrage, sur les procédés des philosophes, sur leurs moyens de propagande, sur leurs relations avec les princes étrangers et la cour de France. Ils sont étudiés dans leur vie intime et dans leur vie publique. Tout est impartialement raconté, et, grâce à cette impartialité, la conclusion de la lecture, est, en modifiant les expressions de M. Desnoiresterres, que bien rares sont chez Voltaire les moments de *candeur charmante*, nombreux au contraire les autres, *envahis par la passion, où l'on se montre* PLUS *emporté*, PLUS *persécuteur que l'ennemi qu'on traque au nom de la vérité et de la tolérance*.

E. BEURLIER.

Le Règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens, par G. J. CH. PIOT, archiviste-adjoint aux Archives générales du royaume. Louvain, Veuve Fonteyn ; Paris A. Ghio, 1874. In-8 de 319 p. — Prix : 4 fr.

Le nom de Marie-Thérèse est resté populaire en Belgique; sa mort y fut regardée comme un malheur public, et, dit un éminent historien belge, « il semblait qu'à cette douleur il se mêlait quelque chose de sinistre. » Ces regrets étaient-ils mérités et cette popularité était-elle légitime? C'est la question que se pose un savant archiviste, dans une intéressante étude sur Marie-Thérèse et son règne dans les Pays-Bas. M. Piot passe successivement en revue, dans une série de trente-sept chapitres, les diverses parties de l'administration : les finances, les domaines, l'état militaire, les affaires ecclésiastiques, la presse, l'instruction publique, les beaux-arts, les lettres, les sciences, la médecine, les établissements de bienfaisance, la justice, etc., la politique intérieure et la politique extérieure. Il a puisé aux meilleures sources, dans les pièces les plus authentiques, aux Archives nationales de Belgique, et, avec un scrupule qui double l'intérêt de son livre pour l'érudit, il a soin, chaque fois, d'indiquer en note les documents qu'il a consultés.

M. Piot constate que Marie-Thérèse a fait beaucoup pour le bien-être matériel en Belgique, qu'elle a ranimé le commerce et l'industrie et opéré d'utiles et humaines réformes dans la procédure criminelle. Mais elle a échoué dans le développement de l'instruction, et elle a

laissé s'introduire, dans les arts, le goût tourmenté de l'époque de Louis XV, qui a altéré les saines traditions de l'art belge. Elle a même, soit volontairement soit involontairement, favorisé cette introduction des idées françaises qui, quelques années plus tard, a singulièrement aidé l'invasion révolutionnaire. M. Piot l'accuse presque d'avoir sacrifié la Belgique à la France, pour laquelle il semble conserver, même après nos désastres, une défiance bien peu fondée. Il nous paraît difficile d'admettre, par exemple, que l'alliance de l'Autriche et de la France pendant la guerre de Sept ans, n'ait pas assuré aux Pays-Bas une sécurité, nouvelle pour eux, et dont ils ont grandement profité.

Ce que l'auteur reproche avec non moins de sévérité et, pensons-nous, plus de justice à Marie-Thérèse, c'est d'avoir voulu imposer à la Belgique une centralisation qui répugnait à toutes les traditions du pays. La Belgique a tenu, de tout temps, et tient encore avec raison à ses antiques libertés. L'impératrice-reine, en lui envoyant des administrateurs étrangers, qui ont cherché à la plier au formalisme bureaucratique de Vienne, et surtout des philosophes, comme Neny, qui froissaient les sentiments profondément religieux du peuple, a semé des germes de mécontentement qui ont éclaté sous Joseph II. Le meilleur choix qu'elle ait fait a été celui de son beau-frère, Charles de Lorraine, prince d'une capacité ordinaire, mais d'une bonté pleine de charmes. C'est lui vraiment qui, en s'attirant l'affection de toutes les classes, a fait supporter et aimer la domination autrichienne aux Pays-Bas, et a valu à Marie-Thérèse ce renom de popularité dont elle jouit encore.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Scritti minori di PIETRO ELLERO. Bologne, imprimerie Fava et Garagnani, 1875. In-8 de 321 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume contient des dissertations souvent intéressantes sur des sujets fort divers et dont plusieurs, touchant à l'histoire, à la politique, à la législation, ont de l'importance. Il serait impossible dans le petit espace dont nous pouvons disposer de donner une idée de ces différents travaux. Tels d'entre eux, ceux, par exemple, qui sont relatifs à la peine de mort dont M. Ellero demande l'abolition, exigeraient des pages d'analyse et de discussion. Ce n'est pas en quelques lignes, non plus, qu'il serait possible de résumer l'étude sur la fédération italienne. La partie du livre de M. Ellero sur laquelle nous aurions aimé à entrer surtout dans quelques détails est celle qu'il a intitulée *Des superstitions populaires dans le Frioul;* mais, nous l'avouons, nous nous serions bien plutôt placé au point de vue de Fernan Caballero parlant avec sympathie des croyances de l'Andalousie qu'à celui de M. Ellero, poursuivant, au nom du progrès et de la raison, des superstitions pro-

tégées par la poésie et l'imagination. Ce qui nous aurait semblé particulièrement curieux, c'aurait été de montrer quelle ressemblance extraordinaire les croyances du Frioul sur les divinations, les présages, les pronostics, les sorcières, les maléfices, les âmes errantes, offrent avec celles de bien d'autres pays. L'examen des poésies et des contes populaires a révélé entre tous les peuples des liens qui n'avaient pas été aperçus et dont la connaissance a un très-réel intérêt historique. Il y a maintenant à compléter ces études par la comparaison des superstitions populaires, et celui qui entreprendra cette tâche ne négligera pas de consulter le travail de M. Ellero. Il y a lieu cependant de le lire avec quelque précaution, car l'auteur semble vouloir trouver dans le magnétisme et les maladies mentales le secret de phénomènes que les catholiques expliquent autrement. S'il se prétend fidèle à la foi de ses pères, s'il ne considère pas l'usage de certaines médailles comme superstitieux, sur d'autres points M. Ellero a pu ne point paraître orthodoxe à un censeur auquel il adresse une réplique très-vive, provoquée d'ailleurs — autant que quelques citations peuvent en faire juger — par une attaque qui, elle-même, était peu modérée.

TH. DE PUYMAIGRE.

Armorial *des cardinaux archevêques et évêques contemporains de France*, par H. TAUSIN. Paris, Palmé et Champion, 1875. In-18 carré de 126 p. et 100 planches. — Prix : 10 fr.

Ce petit volume, imprimé avec soin chez J. Moureau à Saint-Quentin, n'est pas un simple armorial ; c'est aussi une collection de notices sur chacun des membres de l'épiscopat français, accompagnée d'une préface bien faite sur les insignes qui doivent accompagner les armoiries des dignitaires ecclésiastiques. J'avoue que ce volume m'inspire un regret, c'est qu'il n'y ait pas encore un armorial spécial du clergé, tenu à jour, sinon chaque année, au moins par périodes déterminées. On pourrait le compléter en y ajoutant les blasons des abbés mitrés.

Les armoiries des prélats ont une valeur toute particulière ; mises en bas de leurs actes, ou sur les monuments construits par leurs ordres, elles sont les marques de leur individualité, puisque leurs signatures, excepté en ce qui concerne les cardinaux, taisent les noms de famille. Pour tous les prélats qui n'ont pas de blason héréditaire, les armoiries prises au moment de leur nomination, et choisies par eux, sont des devises personnelles qui méritent d'être conservées.

Un détail qui étonne, en parcourant les planches de l'ouvrage que nous signalons en ce moment à nos lecteurs, c'est l'abus des couronnes qui, généralement, timbrent les écus épiscopaux ; et aussi l'oubli des règles qui fixent le nombre des houpes de chapeaux dans la hiérar-

chie. La plupart des archevêques et des évêques français timbrent leurs écus de la couronne ducale. On comprendrait cela pour les siéges auxquels étaient jadis attachés les titres de ducs ; pour tous les autres la mitre et la crosse sembleraient devoir suffire. En présence de ces insignes dont rien ne vient justifier la présence lorsqu'il n'y a pas quelque tradition historique à conserver, on se rappelle involontairement les vers de Marbode, évêque de Rennes au onzième siècle qui, dans une satire spirituelle, critiquait avec malice la tendance que l'on avait déjà à s'orner d'insignes auxquels on n'avait aucun droit. — Je crois qu'aujourd'hui il faut s'en prendre surtout à l'inexpérience des graveurs héraldiques qui pensent que ce qui abonde ne peut faire mauvais effet. C'est une preuve que, dans les séminaires, il ne serait pas inutile de donner quelques saines notions d'héraldique ecclésiastique à ceux dans les rangs desquels on choisit plus tard des évêques.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Précis de l'histoire de la bibliothèque du roi, *aujourd'hui Bibliothèque nationale*, par ALFRED FRANKLIN. 2e édition, corrigée et très-augmentée. Paris, Léon Willem, 1875. Pet. in-8 de VII-344 p. — Prix : 8 fr.

L'auteur remonte à Pépin le Bref, « le premier roi de France qui ait songé à réunir quelques volumes. » Il suit, dans la longue série de nos rois, les développements de cette *bibliothèque du roi* appelée à devenir un monument unique dans le monde entier. Le roi Jean aimait les livres et avait avec lui, à la bataille de Poitiers, une Bible qui est aujourd'hui au *British Museum*. Charles V installa sa bibliothèque au Louvre, dans les trois étages de la tour de la Fauconnerie, et nous en avons l'inventaire, dressé en 1373 par Gilles Malet (ms. fr. 2700), qui comprend 973 volumes : on trouvera un extrait de cet inventaire aux pages 21-33. D'autres inventaires furent faits en 1411, 1413 et 1423. En 1429, le régent Bedford fit passer en Angleterre les ouvrages rassemblés au Louvre. Charles VII et ses successeurs réunirent un grand nombre de livres. Sous Louis XII, la *Bibliothèque du roi* était à Blois. François Ier établit un dépôt nouveau à Fontainebleau, et en y transporta, en 1544, les livres de Blois. Ce n'est que sous Charles IX que la *Bibliothèque du roi* fut réintégrée à Paris, où elle courut de grands dangers pendant les troubles de la fin du siècle. Nomade jusque sous Louis XIV, elle fut installée, en 1666, par les soins de Colbert, dans un vaste local situé rue Vivienne, non loin de son propre hôtel, et en face du local actuel de la bibliothèque, où les immenses collections réunies pendant le règne de Louis XIV ne furent placées qu'en 1721 dans l'hôtel de Nevers, qu'elles ne devaient plus quitter. Dès 1691, on avait commencé à ouvrir les portes de la *Bibliothèque du roi ;* elle ne devint publique qu'en 1730.

Nous ne suivrons pas plus loin M. A. Franklin dans son intéressant exposé, qui forme plutôt un recueil de matériaux et d'informations, qu'un travail mûrement élaboré et définitif. Le sujet mériterait de tout autres développements. — Dans un appendice, l'auteur donne l'inventaire des livres de Louis le Hutin, de Jeanne d'Évreux, de Philippe le Hardi, etc., et une notice sur la bibliothèque du roi tirée des manuscrits de la bibliothèque sainte Geneviève.

L'ouvrage de M. Franklin, qui est pourtant une seconde édition, appelle quelques critiques : ainsi on y lit (p. 47) qu'un nouvel inventaire fut rédigé « à l'avénement de Charles VII, en 1423. » Il faudrait dire, à l'avénement de Henri VI, qui eut lieu en 1422, car Paris était encore au pouvoir du fils de Henri V. — Plus loin, après avoir raconté l'enlèvement des livres par Bedford ; l'auteur ajoute : « Charles VII ne songea point à réparer cette perte, » ce qui est une erreur, car Charles VII fut un grand amateur de livres ; seulement la *Bibliothèque du roi* ne pouvait être au Louvre quand le souverain ne résidait pas à Paris. On pourrait multiplier ces observations. Enfin il est regrettable que l'exécution typographique du livre, qui contient de nombreuses gravures reproduisant les reliures, marques, estampilles, etc., ne soit pas plus satisfaisante.

G. DE B.

Les Archives de Lyon, par M. LÉOPOLD NIEPCE, conseiller à la Cour d'appel. Lyon, Henry Georg, 1875. In-8 de XVI-727 p. — Prix : 20 fr.

A côté des riches bibliothèques publiques et privées dont M. Niepce fait actuellement l'histoire dans la *Revue du Lyonnais*, Lyon possédait des collections « non moins importantes, tout aussi riches et que la Révolution, si souvent aveugle et stupide, a mutilées, » je veux parler des archives monastiques et municipales, conservées avec tant de soin par les corporations religieuses, les établissements de charité, le corps consulaire et les pouvoirs judiciaires, puis dévalisées par la Révolution, qui n'a pas craint d'anéantir, « pour la satisfaction de ses haines et de ses fureurs aveugles, » des milliers de documents. L'histoire de ces archives, que publie aujourd'hui M. Léopold Niepce, est pleine d'enseignements et de détails douloureux. Avec lui, nous assistons à l'organisation du pouvoir municipal à Lyon ; nous voyons naître le consulat et nous l'accompagnons dans ses pérégrinations diverses à travers la cité. Les archives suivent les vicissitudes du corps auquel elles appartiennent. De la chapelle Saint-Jacques, elles passent dans un hôtel de la rue Longue, puis dans les demeures des consuls et dans la maison Bellièvre ; de la rue des Générales, elles sont enfin transportées sur la place des Terreaux. A différentes époques, elles subissent des mutilations regrettables, partageant ainsi le sort des

archives départementales, des archives hospitalières et des archives judiciaires. Tantôt il faut arracher aux flammes des titres péniblement réunis et les jeter dans la rue où des voleurs en détournent bon nombre; tantôt la Révolution, en voulant fonder un dépôt unique, amène la confusion et la perte de pièces précieuses. D'autres fois, des émeutiers font, comme en 1870, main basse, au greffe du palais de justice, sur leurs propres dossiers et leurs casiers judiciaires.

Les archives municipales et les archives départementales sont encore riches en documents historiques : il suffit de parcourir le livre de M. Niepce pour s'en convaincre. Ces dépôts sont confiés aujourd'hui à MM. Guigue et Gauthier, qui ont été précédés, dans cette charge, entre autres par André Perrichon, écuyer, chevalier des ordres du roi; l'abbé Jean Benoist, docteur en droit et en théologie; le bibliothécaire Marc-Antoine Chappe, l'avocat Jean-Armand Durand, le juriconsulte Bertholon, l'érudit Morel de Voleine, l'ancien chef d'institution Grandperret et M. Fortuné Rolle, si brutalement révoqué en 1870 et placé depuis à la tête des archives de l'hospice de la Charité, dont il va enfin publier l'inventaire précédé d'une introduction due à la plume de M. le comte de Soultrait.

Les archives municipales, comme les archives départementales, sont placées dans les combles de l'hôtel de ville, et M. Niepce se demande avec inquiétude si on les laissera longtemps dans un lieu traversé par tant de cheminées et où les eaux pluviales s'infiltrent de tous côtés. Déjà il a appelé l'attention de l'autorité supérieure sur cette situation, et nous espérons bien que sa voix autorisée sera enfin entendue.

Les papiers déposés au palais de justice et provenant des anciens tribunaux du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais étaient dans un état désastreux, lorsqu'en 1865, M. l'avocat Brouchoud obtint du procureur général l'autorisation de pénétrer dans l'antre infect où pourrissaient tant de documents et de se dévouer généreusement à leur classement : dès lors, ces archives étaient sauvées, et, sur des rayons spéciaux, prenaient peu à peu place les registres des *insinuations, les papiers du Roy, les sentences de la Sénéchaussée et du présidial,* de 1500 à 1790, etc., etc.

Que dirai-je maintenant des archives hospitalières et des archives ecclésiastiques ? Il faudrait plusieurs pages pour en raconter l'histoire, en dépeindre les vicissitudes et en exposer la situation. Je ne puis mieux faire que de renvoyer à l'ouvrage de M. Léopold Niepce qui, dans un chapitre final, nous entretient encore des minutes des notaires, et exprime le vœu que tous les actes antérieurs à 1691 soient déposés aux archives départementales.

En publiant l'histoire des archives de Lyon, M. Niepce a fait une œuvre sérieuse et utile. Peut-être a-t-il été un peu sévère à l'égard

de certains hommes, mais pouvait-il être clément pour les fauteurs de désordre, en présence de tant de ruines accumulées par eux sur le sol de notre malheureux pays ? A. ALBRIER.

Catalogue méthodique de la bibliothèque de la ville de Nantes, par ÉMILE PÉHANT, conservateur de cette bibliothèque. Sixième volume. (*Histoire* [suite et fin] ; — *Polygraphie* ; — *Nouvelles acquisitions.*) Nantes, imp. V. Forest et E. Grimaud, 1874. In-8 de XII-876 p.

Ce catalogue ne doit pas être confondu avec de nombreux inventaires du même genre qui ont successivement été livrés à l'impression dans diverses villes et qui n'offrent guère que des titres de livres parfois peu complets et classés d'une façon assez confuse. M. Péhant s'est imposé le rude labeur de relever tous les titres avec une scrupuleuse exactitude, en indiquant le nombre des pages de chaque volume, en ajoutant les prénoms et surnoms des auteurs, en dévoilant, toutes les fois que la chose a été possible, les anonymes et les pseudonymes. A l'occasion d'une foule d'articles, il rappelle d'autres ouvrages se rapportant au même objet, ou il cite des travaux insérés soit dans les *Mémoires* de sociétés savantes, soit dans des publications périodiques. Il offre aussi aux travailleurs sérieux d'innombrables indications que ceux-ci sauront apprécier. Le volume que nous avons sous les yeux va du n° 52,000 au n° 66,426. Sur ces 14,426 articles, 13,111 sont entrés à la bibliothèque de Nantes depuis 1848. Cet établissement qui, à cette époque, renfermait à peine 36 à 38,000 volumes, 3,000 à 4,000 pièces et une centaine de manuscrits, compte aujourd'hui près de 100,000 volumes et 50,000 pièces. Le nombre des manuscrits dépasse 800, sans y comprendre les pièces au-dessous de 20 pages ; n'oublions pas 4,000 lettres autographes et une précieuse collection de chartes bretonnes. Des accroissements aussi considérables sont l'œuvre de M. Péhant qui, sachant tirer un excellent parti des ressources restreintes, n'a rien épargné pour enrichir le dépôt qui est l'objet de toutes ses sollicitudes.

Les livres de travail sont fort nombreux dans le catalogue que nous signalons ; les ouvrages rares ne font pas défaut ; nous en mentionnerons quelques-uns à peu près au hasard : *Extraict ou recueil des isles nouvellement trouvées en la grande mer océane..... faict premièrement en latin par Pierre Martyr et translaté en language françoys*, Paris, Simon de Colinet (1532, pet. in-4), volume fort recherché, aujourd'hui, ainsi que tous ceux qui concernent la première époque de l'histoire du *Nouveau-Monde ; le Prestre Jehan* (Paris, Lepetit Laurent, s. d. pet. in-8), opuscule relatif à une des plus curieuses légendes du moyen age ; *Coustumes et establissemens de Bretaigne* (Paris, Guillaume Le Fèvre, 1480, pet. in-8), première édition, d'une rareté extrême.

Si quelque bibliographe zélé entreprend un jour de compléter les recherches spéciales de Peignot sur les livres tirés sur papier de couleur et sur les ouvrages imprimés à petit nombre, il rencontrera d'utiles indications dans le catalogue qui nous occupe ; nous avons distingué divers écrits imprimés à douze ou à vingt-cinq exemplaires seulement; mais l'espace nous manque pour les signaler.

En terminant cet inventaire, « résultat de vingt-cinq années de labeur sans trève, ni merci, » M. Péhant est loin de regarder son œuvre comme achevée; il sait très-bien « qu'un catalogue ne peut pas plus se passer de tables qu'une bibliothèque de catalogue ; » il prépare une table par noms d'auteurs ; une table alphabétique des titres (en les abrégeant autant que possible), une table alphabétique des principales matières. Une *Notice descriptive des manuscrits et des livres rares ou précieux* à divers points de vue que possède la bibliothèque de Nantes viendra ensuite. On ne saurait donner trop d'éloge à un zèle aussi infatigable, et il serait bien à désirer que toutes les bibliothèques publiques de la France fussent confiées à des conservateurs tels que celui de la ville de Nantes a le bonheur de posséder. Les avantages qui en résulteraient pour la science des livres seraient du plus grand prix. B.

BULLETIN

Pensées choisies de saint François de Sales, *extraites de l'Introduction à la vie dévote*, par J. Deloincourt. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-32 de 135 p. — Prix : 1 fr.

M. Deloincourt vient de réunir dans un petit volume, d'une forme élégante et d'une exécution très-soignée, un choix de pensées extraites de l'*Introduction à la vie dévote*. Nous ne connaissons rien de plus reconfortant, par les temps de luttes ardentes et de polémiques passionnées que nous traversons, que la lecture de ces pages tout imprégnées d'une douceur presque divine, et d'un indomptable esprit de charité. Il est bon de se retemper souvent à une source si pure et d'écouter la voix de ce grand saint qui, toute sa vie, a fait entendre des paroles de paix aux hommes de bonne volonté. Les pensées choisies de saint François de Sales devraient être le *vade mecum* de toutes les âmes qui aspirent au calme et cherchent l'apaisement. G. M.

Soirées de l'Ouvrier. *Lectures à une société de secours mutuels*, par Hippolyte Violeau; ouvrage couronné par l'Académie française; Septième édition. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-18 de 264 p. — Prix : 1 fr.

La réapparition de cet ouvrage, épuisé depuis longtemps, est une bonne fortune pour tous ceux qui ont à cœur de répandre les bonnes doctrines. Aux personnes qui se plaignent de n'avoir à opposer à la propagande effrénée du mal que des publications insignifiantes nous dirons : Lisez les *Soirées de l'ouvrier* et vous vous convaincrez que peu de livres méritent autant que celui-là d'être propagés dans les classes laborieuses, abusées par les théories révolutionnaires qu'on leur présente sous toutes les formes.

Il est impossible, en effet, d'exposer sous un jour plus vrai, et dans un style mieux approprié au sujet, des idées plus nobles, des exemples plus salutaires. Ecrites au lendemain de la Révolution de 1848, ces pages éloquentes sont encore, hélas! d'une saisissante actualité; car nous nous trouvons en face des mêmes problèmes et en présence des mêmes dangers. Plus que jamais, nous devons lutter contre le mal qui nous envahit et fait entendre la voix de la vérité à ceux qui nous entourent. Hippolyte Violeau n'est plus avec nous pour nous aider dans cette tâche, dont nul mieux que lui ne comprenait la grandeur; mais son œuvre vivra, et bien des âmes y puiseront une consolation et une espérance. G. M.

Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne, par M. Th. Homberg, conseiller honoraire à la cour de Rouen. Paris, Ch. Douniol, 1875. In-12 de 237 p. — Prix : 2 fr.

Notre pays, livré depuis plus d'un siècle aux faiseurs de théories et aux entrepreneurs de révolutions, porte la peine de cette erreur funeste dont la masse de la nation n'est pourtant pas responsable. Sans entrer ici dans des considérations politiques qui mèneraient trop loin, il est permis de constater que nulle part peut-être l'ignorance des choses pratiques, de la loi, par exemple, n'est poussée aussi loin, et que nulle part aussi la liberté du mensonge n'a plus de crédit. Aussi doit-on applaudir à tous les efforts tentés pour éclairer et pour instruire. C'est la meilleure arme de défense ou de combat contre l'invasion des mauvaises doctrines. M. Homberg, ancien magistrat, a bien compris ce besoin du temps. Dans une série de conférences, dont la forme simple et claire n'exclut pas l'élévation du fonds, il passe en revue les questions les plus diverses, les sujets les plus utiles. Points de droit à éclaircir, préjugés à combattre, conseils à donner, méthodes à propager, science usuelle à vulgariser, tel a été le but poursuivi et atteint par un homme qui, en faisant le meilleur emploi de son repos, donne un bon exemple à ceux qui ne savent tirer aucun parti de leurs loisirs. G. de R.

Morale pratique, enseignée par l'exemple à la jeunesse française, par G. de Gerando, premier président honoraire de la Cour d'appel de Nancy. Tours, Mame, 1875. In-8 de 240 p. avec une gravure. — Prix : 1 fr. 30.

L'éminent magistrat se montre digne du nom qu'il porte en publiant la *Morale pratique*; « est une nouvelle; morale en action » sur un plan excellent, sous une forme attrayante et saisissante, et, inspirée par le patriotisme et le plus vif attachement à la religion catholique, M. de Gerando fait un vrai cours de morale, commençant par l'existence de Dieu, l'âme et son immortalité, le devoir et la conscience, et le poursuivant dans l'étude des diverses vertus que nous devons pratiquer, comme chrétiens, comme membres d'une famille et comme citoyens. Toute exposition de doctrine, courte, simple et nette est accompagnée d'exemples bien choisis et destinés à faire d'autant plus d'impression, qu'un grand nombre sont empruntés aux temps présents. Ce sera un bon livre à donner en prix. V. M.

Le La Fontaine en action. Ouvrage destiné à l'instruction de la jeunesse, par M. Hygin-Furcy. Paris, E. Delhatte, 1875. In-12 de 360 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour faire comprendre et retenir le sens moral des fables, M. Hygin-Furcy prend les maximes que La Fontaine a placées à la fin de presque toutes ses fables, et fait suivre chacune d'elle d'un exemple qu'il a choisi dans les

fastes historiques de tous les pays, ou dans la biographie des hommes illustres. Il se trompe assurément en traitant la morale de La Fontaine d'admirable, mais on serait tenté de partager son jugement, si on ne la connaissait que par les développements qu'il en donne. Ainsi le récit de la mort héroïque de l'enseigne Bisson, qui fait sauter son navire plutôt que de se rendre, sert a développer ces vers du fabuliste :

> Qu'on me rende impotent,
> Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
> Je vive, c'est assez, je suis plus que content.

Ce livre peut être mis sans aucun danger entre les mains des enfants, et nous pouvons dire que l'auteur a atteint son but, lorsqu'il se proposait de développer, dans les cœurs, les sentiments de religion, d'honneur et de dévouement qui animaient nos ancêtres. CLAUDIUS FORESTIER.

Causeries sur tous les tons. *Histoire d'une représentation unique dans les fastes du théâtre moderne*, par ANTONY RÉAL. Paris, Casimir Pont, 1875. In-12 de 288 p. — Prix : 3 fr.

La représentation dont il s'agit est celle qui fut donnée en 1869, sur le théâtre romain d'Orange, par les soins de M. Antony Réal, de Lourmarin, auteur de ces *Causeries*, lesquelles roulent principalement sur la campagne, les saisons, le bonheur des champs, les enchantements de Paris, etc., et sont mêlées ça et là de vers alexandrins. C'est le vrai genre humoristique : on y passe d'une idée à l'autre, comme si on volait de fleur en fleur. Au reste, rien de moins malfaisant : c'est un bavardage sans nul venin. Le plus gros péché de l'auteur est de jeter un certain ridicule sur sa pauvre province, à force de la vanter : il n'est pas permis à tout le monde de parler de son pays ni de sa personne, et c'est une fantaisie qui demande du tact, de la finesse, et beaucoup d'originalité. Il faudrait aussi, quand on *cause* avec des inconnus, châtier son langage et ne pas dire par exemple : je monte *les escaliers* et je *cloche* à la porte, expressions qui sont, même dans le midi, des locutions de portière. Avec toutes ces précautions, on pourrait être encore bien loin de l'art difficile de causer *sur tous les tons*, et, bien que Montaigne, La Fontaine et quelques autres y aient réussi, ce n'est pas, à en juger par cet essai, le genre qui convenait au poëte de Lourmarin. G. P.

Sécurité et liberté de la France, *ou projet d'une réorganisation générale*, par M. G. DE KÉRIGANT, conseiller général, etc. Paris, Douniol, 1875. In-8 de 64 p. — Prix : 1 fr.

La brochure de M. de Kérigant pose, si même elle n'a pas la prétention de les résoudre, tous les problèmes que suscite l'organisation administrative et politique d'un grand pays comme la France. Qu'on en juge par le résumé suivant : Les communes seraient l'objet d'une nouvelle délimitation, et devraient présenter au *minimum* une population de deux mille âmes. — Le canton deviendrait une circonscription administrative, et devrait avoir au moins une population de 18 à 20,000 âmes ; — L'arrondissement serait supprimé; — Le nombre des départements serait augmenté; chacun comprendrait une population de 300 à 350,000 âmes; — Il y aurait des provinces formées en général de quatre à cinq départements ; — De nouvelles règles présideraient au recrutement de l'armée et de la magistrature, aux nominations, à l'avancement; — Le système électoral serait profondément modifié, etc., etc., etc. L'auteur, on le voit, n'est pas ennemi des innovations. Nous avouons

que son ardeur à corriger l'œuvre violente de la Révolution par d'autres réformes ni moins violentes, ni moins contraires aux traditions historiques, ne laisse pas de nous inspirer une certaine frayeur. — Au moins voudrions-nous, si l'on fait tant que de tout bouleverser, avoir devant nous des plans mieux définis, plus précis, nous osons même ajouter, plus étudiés. Cependant les intentions de M. de Kérigant nous paraissent louables en elles-mêmes, et nous nous associons à un grand nombre des critiques qu'il formule contre les abus de la centralisation révolutionnaire,

A. DE CLAYE.

Mon Voyage au pays des chimères, par ANTONIN RONDELET. Paris, Didier, 1875. In-18 j. de 355 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est la réalité que M. Rondelet poursuit au pays des chimères; il nous montre, dans un piquant et fantaisiste récit, à quel réalisme effrayant devraient nous mener logiquement quelques-uns des prétendus principes qui passent pour être le plus beau fleuron de notre patrimoine intellectuel. Les conséquences chimériques auxquelles on arriverait frapperont, par leur absurdité, certains esprits rebelles au raisonnement. Ainsi, nous voilà à Égalicité, où tout se fait en vue de conserver l'égalité. Les costumes sont les mêmes pour tout le monde; un fonctionnaire en fait la distribution à époques fixes; mais, malgré tout, on n'a pas pu empêcher que la manière de porter le vêtement ne rompît la sainte égalité : on cherche le remède. La liberté du travail est bannie, parce qu'elle conduirait à la plus flagrante inégalité au détriment des paresseux; toute supériorité étant une atteinte à l'égalité, les enfants précoces et intelligents sont confiés aux mains les plus aptes à éteindre leurs facultés. A Vaganopolis, le système électoral a atteint la perfection : pour n'avoir que des suffrages désintéressés, on ne fait voter que les citoyens qui n'ont pas d'intérêt : les pauvres les gens sans aveu. Pour avoir des élus sans parti pris, on les choisit parmi les ignorants; les députés dorment aux séances pour ne pas se laisser influencer par les discours; la majorité exclut la minorité pour n'avoir pas d'opposition. A Organisation-Ville, le travail des bureaux est singulièrement simplifié à l'avantage du public : vous remettez vos pièces à une machine qui, au bout d'un instant, vous les rend paraphées, visées, etc. Les esprits légers trouveront à se distraire et même à s'amuser dans le badinage de ce volume; les esprits sérieux y trouveront matière à de graves réflexions et à de fréquents retours sur notre état social.

V. M.

Lois sociales expliquées par le bon sens, par C. BOUTRY. Paris, Chaix, 1875. In-18 de 43 p. — Prix : 0 fr. 25.

Cette brochure est un petit traité d'économie sociale, où sont abordées toutes les questions essentielles : la responsabilité, le travail, la propriété, le capital, la loi de l'offre et de la demande, l'échange, la monnaie, les impôts, le socialisme, etc., etc. C'est plutôt un aide mémoire pour les personnes qui ont des notions sur tous ces sujets, qu'un livre populaire destiné à combattre l'erreur et l'ignorance. La préface, du reste, n'est pas à l'adresse des classes populaires, et nous ne voyons pas ce qu'avait à faire, dans ce petit traité, la prodigalité de Louis XIV et le reproche à la royauté d'avoir trop souvent joué le rôle de Providence.

B. L.

Congrès de Lyon. Compte rendu de la septième assemblée générale des directeurs d'Œuvres (24-28 août 1874), par M. Camille Rémont. Paris, Bureau central de l'Union, rue de Verneuil, 32. In-8 de v-497 p. — Prix : 4 fr.

Assemblée des Œuvres catholiques du diocèse de Soissons, tenue à Notre-Dame de Liesse, les 10 et 11 mars 1875. Compte rendu publié par le Bureau diocésain. — Saint-Quentin, imp. J. Moureau, 1875. In-8 de 152 p. — Prix : 1 fr.

Nous nous reprocherions de ne pas signaler à nos lecteurs ces deux volumes, qui sont une éloquente attestation du mouvement intellectuel et moral qui se produit en France. Le congrès de Lyon, qui a réuni sept cents personnes, hommes d'œuvres, hommes d'action, a laissé des traces profondes par l'impulsion qu'il a donnée aux œuvres ouvrières et par les relations fraternelles qu'il a établies entre tous ses membres. Ce qui en fait le caractère original, c'est qu'on s'y est abstenu de discussions théoriques pour se livrer à l'étude d'œuvres spéciales : aussi le compte rendu offre-t-il une série de monographies des œuvres les plus importantes et les mieux entendues dans tous les genres, une série de types intéressants à étudier et plus encore à réaliser : œuvres dans les villes, dans les campagnes, dans les usines; pour les apprentis, pour les ouvriers; œuvres de prières, œuvres d'instruction et de propagande intellectuelle...

— La réunion tenue à Liesse a eu un théâtre moins étendu et un personnel moins nombreux; le compte rendu offre naturellement un intérêt moins général. Quelques-uns des rapports et quelques-unes des discussions sont cependant bien dignes de fixer l'attention. Nous citerons, notamment, les rapports de M. l'abbé Dehon sur l'état des œuvres et des associations d'hommes dans le diocèse de Soissons; — Sur le rôle de la musique dans les œuvres; — Sur les anciennes confréries et les associations d'archers; — Sur la presse, les bibliothèques et la propagande des bonnes lectures, dont un des plus actifs instruments est une œuvre fondée par Mgr de Garsignies, disposant de 29,000 volumes, dont 26,000 en circulation, répartis entre 318 dépôts. R. de St.-M.

Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours, par H. Reynald, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Germer Baillière, 1875. In-12 de 360 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce livre est l'histoire du parlementarisme anglais, depuis l'avénement de la maison de Hanovre. Il laisse complétement de côté tout ce qui ne touche pas à la politique. Le principal défaut du livre de M. Reynald est dans l'esprit de partialité révolutionnaire qui s'y fait voir en maint endroit. Il a, d'autre part, le tort de presser trop de détails dans un cadre très-restreint; aussi les expositions manquent-elles quelquefois de clarté. Le style laisse aussi parfois un peu à désirer. Enfin, la typographie est mal soignée, et les fautes qui s'y sont glissées sont d'autant plus regrettables qu'elles portent souvent sur des noms propres et des dates. F. R.

La Mort et la Bibliographie catholique. *Réfutation de la critique du livre par le journal*, par Joseph de Chaignolles. Paris, Didier, 1875. In-12 de 112 p. — Prix : 1 fr. 50.

Je ne sais si les études de M. de Chaignolles sur *la Mort* ont plus de valeur que la *Bibliographie catholique* ne leur en attribue. Mais l'interminable justi-

fication que l'auteur publie aujourd'hui ferait croire que le critique de cette revue n'a point eu tort de se montrer sévère. Vague, déclamatoire, portant presque toujours à faux, et longue à ennuyer le plus patient des critiques : telle est la brochure que nous offre aujourd'hui M. de Chaignolles pour sa défense. Le style même ne mérite plus les faveurs que la *Bibliographie catholique* accordait si complaisamment au style du livre. Où l'auteur va-t-il chercher des expressions comme celles-ci : *exquisivité*, *mondanise*, *bibliophilie*, *germe de vastitude*, etc. L'auteur veut qu'en le critiquant on soit clair : qu'il donne donc l'exemple. Pour nous, nous souhaitons que son livre vaille mieux que la défense qu'il en publie aujourd'hui ; sans cela il ne mériterait même pas les maigres éloges qu'il a reçus. E. P.

La Question dynastique en Espagne, par M. Aparisi y Guijarro, traduit de l'espagnol. Paris, Grand, 1875. In-8 de 104 p. — Prix : 1 fr.

Une polémique passionnée a pris soin dès longtemps d'obscurcir la question de la légitimité en Espagne ; beaucoup d'esprits se laissent aveugler par ces nuages accumulés à dessein. Car le problème n'est pas exclusivement scientifique ; il présente, au point de vue politique, un intérêt saisissant d'actualité. Que les hommes de bonne foi, dont la conviction n'est pas formée encore, ouvrent le traité de M. Aparisi y Guijarro. La compétence de l'auteur, qui s'est placé par de nombreux travaux au premier rang des publicistes espagnols, est à l'abri de toute contestation ; son impartialité est à l'abri de tout soupçon. Ce n'est pas un carliste qui met son érudition au service d'une thèse préconçue ; c'est un érudit qui, lentement et par l'effet de recherches consciencieuses, se rallie au drapeau carliste et cherche à y rallier son lecteur. Chacune de ses assertions repose sur des documents officiels ; les faits sont relatés et commentés avec la plus scrupuleuse fidélité. A. de Claye.

L'Ancienne Jonction de l'Angleterre à la France, *ou le détroit de Calais, sa formation par la rupture de l'isthme, sa topographie et sa constitution géologique* (ouvrage qui a remporté le prix au concours de l'Académie d'Amiens en l'année 1771), par Nicolas Desmarets, membre de de l'Académie des sciences (1725-1815), avec deux cartes topographiques et un profil ou coupe des différents fonds du canal de la Manche. Paris, Isidore Liseux, 1875. In-12 de 125 p. — Prix : 3 fr.

Il est vraiment très-intéressant, au moment où la France et l'Angleterre vont essayer de se mettre en communication directe par chemin de fer, de lire un livre écrit il y a plus d'un siècle, qui se rapporte si intimement à la question. C'est une discussion historique et physique où l'on trouve une foule de faits qui intéressent la topographie du détroit : elle est divisée en deux parties. Dans la première, Desmarets discute les preuves historiques et physiques de l'existence de l'isthme ; il se sert, pour l'histoire, à la fois du témoignage des auteurs anciens : César, Tacite, Pline, Dion-Cassius, etc., et des travaux des modernes : Camden, Westgan, Twine, etc. Pour les preuves physiques, l'auteur s'attache à examiner la topographie des côtes et du fond du détroit, la nature et les dispositions des couches du terrain, etc. Après avoir établi l'existence de l'isthme, l'auteur en étudie, dans la seconde partie, la rupture : comment elle s'est effectuée ; les causes qui l'ont favorisée, telles que le mouvement des marées, la disposition des côtes. Il essaye aussi de déterminer quelle devait être la nature et l'épaisseur des terres qui formaient l'isthme, et en combien d'années elles ont dû être enlevées.

Nous constatons que l'auteur ne s'est point laissé entraîner par l'amour du

merveilleux ; son ouvrage est de pure érudition, et il contribuera certainement à jeter du jour sur la question qui préoccupe aujourd'hui si vivement deux grandes nations. ERNEST BABELON.

Crétineau-Joly et ses livres, par le P. EMILE RÉGNAULT, de la Compagnie de Jésus. Paris, LECOFFRE, 1875. In-8 de 72 p.

Le P. Régnault a été bien inspiré de faire tirer à part la notice qu'il a consacrée, dans les *Etudes religieuses*, à M. Crétineau-Joly. Elle nous fera prendre patience en attendant la biographie préparée par l'abbé Maynard, et qui sera accompagnée de quelques œuvres inédites. L'homme et l'écrivain sont appréciés avec beaucoup de liberté; l'éloge et la critique ont leur part. A côté du fervent chrétien, vaillant défenseur de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus, nous voyons le polémiste qui ne sait point toujours retenir sa plume, modérer son langage et se tenir dans les bornes de la charité et du respect. Aidé de documents inédits, le P. Régnault révèle bien des faits curieux de la vie littéraire et politique de Crétineau-Joly, notamment l'origine des relations qui lui ont procuré les *Mémoires* de Consalvi. Cette étude est terminée par une notice bibliographique dans laquelle nous ne relevons qu'un ouvrage que le *Polybiblion* n'ait pas cité dans sa nécrologie : *La cour et le gouvernement de Prusse en face de la Coalition* (1855). V. M.

Pensées, maximes, sentences et boutades, par M. LOUIS DE COMBETTES-LABOURELIE. Toulouse, typ. de Bonnal et Gibrac, 1875. In-8 de 179 p.

« L'esprit est comme le bonheur, il fuit ceux qui le cherchent. » M. de Combettes n'a pas formulé cette sentence pour que nous lui disions qu'il n'a pas dû chercher l'esprit, puisqu'on en trouve du meilleur, du plus fin, du plus délicat, et nous pouvons dire du plus noble, dans ses *Pensées, maximes, sentences et boutades*, petits bijoux artistement montés dans un élégant volume. Il aborde un peu tous les sujets : religion ; philosophie ; politique ; passions ; l'amour ; préjugés, illusions, ridicules ; vertus, qualités ; l'homme ; la femme ; morale et pensées diverses. « J'ai employé, dit-il, la forme brève et concise des sentences des grands maîtres ; c'est tout ce que j'aurai de commun avec eux. » Le public jugera. Nous ne pouvons donner que quelques échantillons. — « C'est toujours au nom de la morale que les réformateurs attaquent la religion, et toujours aussi cette même morale, par eux outragée, qui leur fait abandonner la religion. » — « La meilleure preuve que Dieu existe, c'est qu'il est perpétuellement attaqué. — « Dans toutes les révolutions on voit toujours les mêmes hommes, les mêmes choses, les mêmes mots, déguisés différemment. » — « Pleurer avec ceux qu'on aime est une consolation qu'on donne et qu'on éprouve. » — « Le bonheur est l'ignorance du mieux. » — « Obéir dignement est plus difficile que commander. » — Il y a, dans le nombre, plus d'une « boutade », M. de Combettes en convient, et même quelques paradoxes. Mais nous laissons à nos lectrices le plaisir d'être sévères envers lui et de lui appliquer la peine du talion. R. S.

La Question du drapeau. *Appel au bon sens et à la justice, suivi des manifestes de M. le comte de Chambord et d'une étude de M. Armand de Pontmartin, sur le drapeau.* Reims, Imp. coopérative ; Paris, Fechoz, 1875. In-8 de 56 p. — Prix : 40 c.

Cette brochure n'a pas la prétention d'apporter des documents inédits, ni même de présenter des aperçus nouveaux sur cette question qui a déjà une

bibliographie considérable. C'est une énergique défense du drapeau blanc, un exposé net et franc des arguments en sa faveur, et des événements qui ont eu, dans ces derniers temps, de l'influence sur la question. On y a joint quelques-uns des plus récents et des plus importants manifestes du comte de Chambord. V. M.

VARIÉTÉS

LE MOYEN AGE ET LA RENAISSANCE
A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE DE M. GRUYER

D'après la terminologie, généralement usitée, le mot *Renaissance* sert à désigner une époque qui se caractérise, premièrement, par la renonciation à l'idéal chrétien du moyen âge, ainsi qu'aux formes spéciales qui exprimaient alors cet idéal ; secondement, par le culte de l'antiquité classique, et, dans les arts plastiques, par l'emploi du nu, de parti pris, à tout propos et hors de propos, jusqu'à l'indécence et la profanation. On attribuera partout à la *Renaissance*, par exemple, les peintures de Michel-Ange, dans la chapelle Sixtine, le château de Chambord, le *Roland furieux*, etc., etc. Personne n'entendrait sans surprise, et même sans protestation, qualifier d'œuvres de la renaissance : la Sainte-Chapelle de saint Louis, le couronnement de la Vierge de Fra-Angelico, les sculptures de Notre-Dame de Paris, la *Chanson de Roland* ou le poëme du *Cid*. Chacun dira, sans hésiter, que ces œuvres appartiennent au *moyen âge*, et, en le disant, on entendra implicitement une idée opposée à celle que suscite le mot *Renaissance*. Il y a des partisans exclusifs du moyen âge, comme il y en a de la renaissance. Les uns et les autres savent parfaitement que leur prédilection s'attache à des objets différents, et, dans une certaine mesure, opposites. — Pour descendre au langage le plus pratique, l'architecte, l'artisan même, comprendra qu'il s'agit de choses parfaitement distinctes, lorsqu'on lui demandera un édifice ou un meuble, soit dans le style du moyen âge, soit dans celui de la renaissance. La confusion est impossible. Tel est, incontestablement, l'état des choses, Paul Delaroche n'a pas commis une bévue et il a été, au contraire, parfaitement avisé lorsque, voulant caractériser les grandes époques de l'art dans une peinture célèbre, il a séparé le moyen âge de la renaissance et les a personnifiés par deux personnages absolument différents : d'une part la belle et chaste blonde, et, de l'autre, une fille plus libre et suffisamment déshabillée pour être reconnue au même instant.

M. Gruyer, dans une publication toute récente [1], supprime purement et simplement le moyen âge. Entendons-nous : il le supprime en tant que l'époque d'un épanouissement de tous les arts. Dans son langage, la renaissance n'est plus, comme pour tout le monde, un certain mode d'art dont la pleine floraison est au seizième siècle. Pour M. Gruyer, c'est le fait même, ou, si l'on veut, c'est toute l'époque de floraison de l'art à partir de la décadence du style romano-bysantin. Il réserve le mot *moyen âge* pour les œuvres ou les époques de barbarie, de décadence ou de confusion ; il n'est pas éloigné d'attribuer toute culture esthétique au retour vers le culte de l'anti-

1. *Les œuvres d'art de la renaissance italienne au temple de Saint-Jean (Baptistère de Florence)*, par F. A. GRUYER. Paris, Renouard, 1875. In-8 de XII-229 p., avec 3 planches gravées.

quité classique. Ecoutons : « Après mille ans d'oubli, le quatorzième siècle, réentend cette voix universelle de l'art *qui parle de l'infini au cœur de l'homme* sur le sommet de l'acropole comme au centre de la cité florentine ; après le *long engourdissement du moyen âge*, les trécentistes renaissent à la vie de la nature et à la mystérieuse poésie de la beauté humaine. L'âme des artistes retrouve alors à travers les caractères accidentels et passagers, ce quelque chose d'impersonnel et d'impérissable qui est comme l'empreinte de Dieu sur l'homme et toutes les œuvres que les artistes touchent de leurs mains portentla trace de *la plus sincère émotion*. »

Voyons un peu : il y a eu de tout cela avant le quatorzième siècle. Les églises gothiques du treizième siècle *parlent de l'infini* au cœur de l'homme tout aussi éloquemment que le Parthénon (dont je ne veux pas dire de mal). Nos chansons de geste, antérieures à l'an 1300, et celles-là seulement, peut-être, portent la trace de la *plus sincère émotion* : il y a des passages de la *Chanson de Roland* que je n'ai jamais lus sans faire pleurer les auditeurs. Le trouvère de *Garin*, et celui d'*Alescamps* étaient-ils des *engourdis?* Et la musique du moyen âge? Demandez quelle émotion elle produisait encore ces jours derniers, sous les voûtes de Saint-Eustache. Et le mystère des *Prophètes du Christ?* et la *Résurrection de Lazare?* Tout cet ensemble, d'une grandeur que rien n'a surpassée, est du pur moyen âge, c'est-à-dire antérieure au quatorzième siècle qui en a vu commencer la décadence assez rapide.

M. Gruyer est un esprit trop ouvert et trop éclairé pour ne pas le comprendre aussi bien et peut-être mieux que moi. Aussi, dans le cours de son livre, fait-il une grosse infidélité à son quatorzième siècle de l'avant-propos. A la page 210, il mentionne la *renaissance française du treizième siècle*. Evidemment, le mot est employé ici dans le sens étymologique de *renaître*, mais ce n'en est pas la signification devenue usuelle et, pour ainsi dire, technique.

Est-il à propos d'admettre cette identification esthétique du moyen âge et de la renaissance? En Italie, depuis Giotto, il y a à constater, jusqu'au dix-septième siècle, une marche continue (je ne dirai pas toujours *progrès*) sous l'influence de plus en plus active de l'antiquité classique ; mais il faut éviter de subordonner le fonds à la forme. Assurément, d'Orcagna à Fra-Angélico et à Michel-Ange, vous pouvez suivre le développement de certaines compositions et même de certains personnages (comme le Christ des jugements derniers). Il en faut dire autant, sinon plus, de l'architecture et de la sculpture ; mais prenons-y garde : Giotto, Orcagna, le Pisan, Fra-Angelico et tant d'autres sont, par eux-mêmes, quelque chose de complet et de définitif, indépendamment de ce qui en est sorti, quelquefois par un développement normal, par un progrès, mais souvent par déviation et sur le chemin de la décadence. Ils ne sont pas seulement une préparation, mais un tout, un résultat, un *terminus*. Je me refuse absolument à les considérer comme des étapes sur le grand chemin de l'art.

S'il y a un prétexte matériel à comprendre sous une seule dénomination la marche de l'art *en Italie* depuis Giotto jusqu'au classicisme du dix-huitième siècle, il n'y a absolument rien qui justifie cette confusion *en France*. Là, au treizième siècle, l'art était arrivé à un épanouissement complet sans avoir subi l'influence de l'antiquité, et sans s'être mis en révolte contre la nature, ni contre la tradition. Rencontrant saint Jean-Baptiste dans le désert du Jourdain, il ne s'est pas cru autorisé à l'affubler d'une toge romaine (1).

1. Comme dans le *dossale du baptistère* de Florenre : « Le cilice en poils de chameau scrupuleusement respecté dans les bas-reliefs précédents, disparaît sous le manteau qui drape toute la figure avec une noblesse et une élegance vraiment dignes de l'antique. » Gruyer. *Renaissance italienne*, p. 91.

Après le treizième siècle, il a commencé sa décadence sous lui-même et par lui-même jusqu'au moment où, subissant l'influence de l'antiquité, il a renié son idéal ancien pour entrer dans une voie toute nouvelle. Il a changé d'idéal.

De tout ce qui précède, il me paraît résulter l'opportunité de conserver des noms différents pour désigner des choses si profondément différentes. Nous ne confondrons pas l'idéal chrétien avec le débordement de l'imitation classique. Nous ne confondrons pas Fra-Angelico avec Michel-Ange, ni le trouvère de Roland avec l'Arioste, ni Arnolfo di Lapi avec Palladio, ni André de Pise, avec Jean Goujon. — A l'idéal conçu et réalisé par les premiers, nous conserverons l'appellation générique de *moyen âge*. — Nous réserverons un autre nom pour l'art qui a secoué le joug chrétien, pour concevoir et réaliser un autre idéal. Cet idéal nouveau n'était pas, à proprement parler, celui de l'antiquité, si essentiellement religieuse dans les grandes époques, mais il a emprunté les formes extérieures de la Grèce et de Rome.

Le parti pris de supprimer le moyen âge, n'est pas une chose nouvelle. Dans une salle du Louvre, illustrée par le peintre Gros, on a symbolisé les grandes époques de l'art par les noms de Périclès, d'Auguste, de François Ier, de Léon X, enfin de Louis XIV. Entre Auguste et François Ier, rien ! C'est l'école de Boileau appliquée aux arts. Les peintures de Gros n'étaient pas encore séchées que la France avait découvert le moyen âge. La France s'était aperçue qu'elle avait un passé antérieur à Villon et à Mansard. Aussi, dans l'hémicycle de l'Ecole des beaux-arts; Paul Delaroche a-t-il figuré séparément l'art du treizième siècle, de la manière qui était rappelée tout à l'heure. C'est entre ces deux systèmes, celui de la salle du Louvre et celui de l'hémicycle, qu'il faut se prononcer. Le système adopté par Delaroche est, selon nous, le seul qui ne commette pas, comme l'a fait Gros, une omission aujourd'hui injustifiable, et qui évite la confusion résultant de la classification suivie par M. Gruyer.

S'il a paru nécessaire de présenter les observations qui précèdent, c'est que M. Gruyer a conquis dans le monde des arts une juste autorité par ses ouvrages sur les *Fresques de Raphael au Vatican*, qui sont certainement ce que nous avons de plus complet sur l'œuvre capitale du grand maître. Dans ces deux volumes, comme dans ceux qui ont suivi et qui se rapportent aussi au peintre d'Urbin, M. Gruyer laisse à une bonne distance, par derrière tous ses devanciers, Passavant et les autres.

La nouvelle publication de l'auteur des *Fresques de Raphaël* est presque un travail de découverte, car il y expose, il y rapproche et il y juge des productions de première importance qui ne sont pas même mentionnées dans des livres très-sérieux sur l'art, en Italie. « En poursuivant, dit-il, des travaux qui, durant quinze années, nous ont ramené presque constamment en Italie, il nous est arrivé maintes fois de passer à côté des œuvres les plus intéressantes des plus belles époques sans en soupçonner même l'existence, parce qu'elles étaient voilées ou renfermées, reléguées souvent dans des chapelles particulières ou des sacristies, conservées dans des dépendances tout à fait séparées de l'édifice. A chaque voyage, nous croyions avoir tout vu dans un monument et presque toujours il nous restait à voir encore. Les choses mêmes que nous pensions le mieux savoir, nous ne les connaissions que d'une manière sommaire, incomplète et souvent erronée. Une histoire approfondie de ces choses nous paraît donc utile au plus haut point, et c'est de cette histoire que nous tentons aujourd'hui le premier essai. »

La première des monographies entreprises ainsi avec tant d'à-propos par un homme de beaucoup de goût et d'érudition, est consacré à l'un des monu-

ments les plus intéressants de Florence, l'Église de Saint-Jean ou Baptistère : Je l'ai lue avec grand intérêt ; j'y ai appris beaucoup sur des sujets que je croyais aussi connaître et sur lesquels je me suis aperçu que j'avais seulement des données assez confuses. Toute personne curieuse des choses de l'art rendra au travail de M. Gruyer le même témoignage et ne fermera pas le livre sans se promettre d'y recourir en temps opportun.

ADOLPHE D'AVRIL.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Charles-François-Marie, comte de RÉMUSAT, né à Paris, le 14 mars 1797, est mort, dans la même ville, le 4 juin 1875. Fils d'un préfet du premier Empire, d'un chambellan de Napoléon, M. de Rémusat se rangea, dès son entrée dans la vie politique et littéraire, sous la Restauration, parmi les disciples de l'école dite *libérale*, qui faisait opposition au gouvernement de la royauté française. Il collabora au *Lycée français*, aux *Tablettes universelles*, à la *Revue encyclopédique*, au *Globe*, au *Courrier français*. Le triomphe de son parti en 1830, le fit entrer, d'abord comme député, puis, comme sous-secrétaire d'État, dans la conduite des affaires, et changea d'abord ce partisan du mouvement en partisan de la résistance. Mais, en 1837, il se rallia, sous la direction de M. Thiers, à l'opposition dite constitutionnelle, et fut ministre de l'Intérieur dans le cabinet formé par cet homme d'État, le 1er mars 1840, et dont il partagea la chute le 29 octobre, de la même année. De 1840 à 1848, il battit en brèche, sous la conduite de M. Thiers, la monarchie de juillet, et se livra en même temps à des travaux philosophiques et littéraires qui le conduisirent à l'Académie des sciences morales (1842) et à l'Académie française, où il remplaça Royer-Collard (1846). De 1848 à 1852, représentant aux Assemblées constituante et législative, il fut de nouveau du parti de la résistance. Il se tint, sous le second Empire, à l'écart de la politique, où il rentra, comme ministre des affaires étrangères, sous la récente présidence de M. Thiers, et prit une part honorable aux négociations pour la délivrance du territoire. Le 24 mai 1873, il tomba pour la dernière fois, avec son chef et son vieil ami, du pouvoir dans l'opposition. Il y termina, ou peu s'en faut, sa carrière comme il l'y avait commencée. M. de Rémusat, qui avait vécu en libre-penseur, s'est honoré par une mort chrétienne. Ses talents d'orateur et d'écrivain étaient remarquables. On peut dire de lui, chose rare, qu'il savait écrire en français. Quant à sa renommée de philosophe, son scepticisme élégant doit être considéré moins comme une force, que comme une faiblesse d'esprit. Il l'a, grâce à Dieu ! répudié à temps. Les principaux ouvrages de M. de Rémusat sont : *De la procédure par jurés en matière criminelle* (1820); — *Du Paupérisme et de la Charité légale* (1840); — *Essais de philosophie* (1842) ; — *Abelard* (1845); — *De la Philosophie allemande* (1845); — *Passé et présent* (1847); — *Saint Anselme de Contorbéry* (1854); — *Critiques littéraires* (1856); — *L'Angleterre au dix-huitième siècle* (1856); — *Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours* (1857) ; — *Politique libérale, ou fragment pour servir à la défense de la Révolution française* (1860); — *Channing, sa vie et ses œuvres* (1861); — *Philosophie religieuse ou de la théologie naturelle en France et en Angleterre* (1864); — Il a donné, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un grand nombre d'articles d'histoire, de politique, de philosophie, de littérature et de voyages, dont la plupart ont paru en volumes.

— M. François-Pierre-Hippolyte-Ernest BRETON, membre de la société des

Antiquaires de France, ancien président de la société des Études historiques, dont il faisait partie depuis 1828, né à Paris le 21 octobre 1812, est mort au même lieu le 30 mai 1875. Élève de Regnier, Watelet et Champin, il savait manier le crayon ainsi que la plume, et, en même temps qu'il exposait au salon, il publiait des ouvrages où il montrait la science de l'archéologue et qui lui ont valu des lauriers académiques. En 1838, il fit paraître en collaboration avec M. Achille de Jouffroy son *Introduction à l'histoire de France ou Description physique et monumentale de la Gaule, jusqu'à l'établissement de la monarchie* (in-folio avec pl.), ouvrage qui fut couronné par l'Institut en 1839. Après avoir travaillé aux *Monuments anciens et modernes* de M. Gailhabaud, il publia *Les Monuments de tous les peuples*, (2 vol. in-8, avec gravures sur bois dessinées par lui) ; ce livre, traduit en allemand, en espagnol, en italien et en russe, eut un grand succès et détermina l'auteur à donner, en 1855, *Pompéia décrite et dessinée*, in-8 (3e édit. 1869, in-8 avec de nombreux dessins), et en 1862, *Athènes, décrite et dessinée* (2e édit. 1868). Collaborateur dès 1834 du *Musée des Familles* et du *Magasin pittoresque*, il a en outre écrit, pour *la Nouvelle Biographie générale*, de nombreux articles sur des peintres, sculpteurs et architectes français ou italiens. L'*Investigateur* a publié plusieurs de ses travaux. On trouve aussi son nom au bas des dessins qui ornent le *Manuel d'archéologie nationale*, l'*Histoire de Paris* de Dulaure, les *Environs de Paris*, du même, *le Moyen âge* et la *Renaissance*. Il faisait encore, le 2 mai, à la séance de la Société des études historiques, une lecture intitulée *Grenade*.

— Le 29 mars 1875, est mort à Breslau le Dr David-Auguste Rosenthal. Il était né de parents juifs, en 1812, à Neisse. Après avoir fait ses études médicales, il s'établit à Breslau pour y exercer sa profession. Il se convertit au catholicisme avec toute sa famille en 1851. Depuis cette époque, il se voua avec une infatigable ardeur à la défense de la foi. Il dirigeait avec talent un journal populaire. En 1862, il publia une nouvelle édition des œuvres poétiques d'Angelus Sibsius. Mais l'ouvrage qui l'a rendu le plus célèbre, c'est un *Tableau des Conversions au dix-neuvième siècle* (*Convertitenbilder aus dem XIX Jahrhundert*), dont il vient de paraître une seconde édition. Ce *Tableau* renferme une notice sur tous les principaux convertis d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, etc. Il fait suite à la grande collection publiée par le savant évêque de Strasbourg, Mgr Rœss, laquelle contient l'histoire des principales conversions, depuis la réforme jusqu'au commencement de notre siècle.

— M. Charles-Auguste Mallet, né à Lille le 12 janvier 1807, est mort dans le courant du mois d'avril. Entré à l'école normale en 1826, il a professé l'histoire au lycée de Douai, et ensuite la philosophie dans plusieurs lycées en province et à Paris, jusqu'en 1848 où il fut nommé inspecteur de l'Académie de Paris, pour être envoyé comme recteur à Rouen en 1850. Il a écrit : *sur l'histoire de Rollin* et *de Veritate* (1834), Thèses pour le doctorat ; — *Manuel de philosophie* (1835) reparu en 1853 sous le titre de *Manuel de logique*. — *Etudes philosophiques* (2 vol. in-8, 1838), couronné par l'Académie ; — *Histoire de la philosophie ancienne* (1842) ; — *Histoire des écoles de Mégyre et des écoles d'Elis et d'Erétrie* (1845) ; — *Eléments de Morale* (1864). — Il a traduit de l'anglais les *Eléments de science morale* de Jean Beattié (1840). Il a collaboré au *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Frank à la *Nouvelle biographie générale*, etc.

— M. Jules-François-Élisabeth Bonnet, doyen de l'ordre des avocats de la cour d'appel de Paris, depuis la mort de M. Gaudry, s'est éteint le 12 mai à l'âge de 80 ans. Il était inscrit au barreau depuis 1816: il avait été depuis

25 ans, forcé par sa santé de renoncer à l'exercice de sa profession; tonte son activité était portée sur l'éducation de sa nombreuse famille et les bonnes œuvres. Il avait sa place dans le conseil des œuvres les plus importantes. Longtemps, il fut président de l'œuvre de l'Avocat des pauvres. Nous connaissons de lui deux ouvrages. *La poésie devant la Bible. Etude critique des poésies inspirées par l'Ecriture sainte* (in-8, 1858) ; — *Mes souvenirs du barreau depuis* 1804 (in-8, 1864).

— M. Achille-Félicité DE GOULHOT DE SAINT-GERMAIN, né à Paris le 27 mars 1809, vient de mourir à Saint-Germain-le-Vicomte (Manche). Après avoir servi dans l'armée, il entra dans l'administration et fut plus tard député et sénateur. On lui doit des brochures sur *la présidence, le recrutement, la propriété,* et un *rapport sur la prostitution,* lu au Sénat (22 juin 1865), qui a été publié avec le discours de M. Dupin, sur le luxe des femmes.

— M. Pierre-François-Henri LABROUSTE, architecte, membre de l'Institut, est mort à Paris le 25 juin. Il y était né en 1801, et travailla avec ses deux frères dans les ateliers de Lebas et de Vaudoyer. Il obtint le grand prix de Rome en 1824; en 1829, il surveilla, sous la direction de M. Duban, les travaux du palais des Beaux-Arts. C'est lui qui organisa, en 1840, la fête du retour des cendres de Napoléon ; en 1849, la cérémonie en l'honneur des victimes des Journées de juin. On lui doit la nouvelle bibliothèque Sainte-Geneviève et la nouvelle salle de la Bibliothèque nationale. Il entra à l'Institut le 23 novembre 1867, en remplacement de M. Hittorf. Il y a peu de jours encore, il était nommé président du Congrès des architectes.

— M. le baron Jean DE SARTIGES D'ANGLES, est mort à Clermont-Ferrand, le 19 juin. Il était né au Vigean, dans le département du Cantal, le 1er novembre 1789. C'était un homme charitable, modeste, bienveillant, dévoué à l'Eglise et à la royauté et rempli d'érudition en tout ce qui concerne l'histoire de la noblesse de France, l'art héraldique et l'histoire de l'Auvergne. Pendant longtemps, il fit des recherches dans les bibliothèques publiques de Paris et, parvint à écrire, en 4 volumes grand in-4, un vaste et consciencieux *Nobiliaire d'Auvergne* qu'il a publié en 7 volumes in-8 (Clermont-Ferrand, imprimerie Perot, 1846-1853), en collaboration avec un archéologue, M. J.-B. Bouillet ; mais, par une extrême modestie, il a refusé de laisser figurer son nom en tête de l'ouvrage. Le *Dictionnaire historique du Cantal*, de M. de Ribier du Châtelet (Aurillac, 1852-1857, 5 volumes in-8), lui doit des articles précieux ; l'Académie de Clermont, dont il était l'un des membres les plus distingués, des notices et communications très-intéressantes, insérées dans ses *Mémoires*. M. le baron de Sartiges, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Haute-Auvergne, a, de plus, livré à l'impression un volume in-4, qui brille par une excellente méthode, et qui est intitulé : *Archives de la maison de Sartiges* (tiré à 50 exemplaires seulement). Il a aussi donné une *Notice historique sur le ban et l'arrière-ban de la province d'Auvergne* (in-8, 1865, Clermont-Ferrand). On peut dire qu'il était le d'Hozier de l'Auvergne. Par testament, il laisse à la bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand, tous ses livres concernant l'art héraldique et la noblesse, qui vont faire un fonds très-riche au dépôt public de la cité qui l'a vu mourir. Il était commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. A. T.

— M. l'abbé Alphonse L. CONSTANT est mort à Paris, le 1er juin, à l'âge de 65 ans, après s'être réconcilié avec l'Église qu'il avait affligée par sa désertion et ses scandales. Élevé à Saint-Sulpice, M. Constant était arrivé à l'ordre de diacre quand il quitta le séminaire que ses opinions excentriques offensaient. Il se lia alors avec cette étrange *sectaire* qu'on appelait *Mapah*, mais dont le vrai nom était Gannace, et publia, sous son inspiration, *la Bible*

de la Liberté, livre révolutionnaire pour lequel il fut poursuivi et condamné; il épousa ensuite une jeune fille de seize ans, connue depuis sous le nom de Claude Vignon, et, après l'annulation judiciaire de son mariage, se jeta dans l'étude des sciences occultes sur lesquelles il donna, sous le pseudonyme d'Éliphas-Lévi, de nombreux écrits : *Dogme et rituel de la Haute-Magie* (2 vol. in-8, 1854-1856) ; — *Histoire de la Magie* (in-8, 1859); — *La clef des grands mystères, suivant Henoch, Abraham, Hermès Trismegiste et Salomon* (in-8, 1860); — *Le Sorcier de Meudon* (1861) ; — *Philosophie occulte*, 1re et 2e série, (2 vol. in-8, 1862-1865) ; — *Le Catalogue de la librairie française* lui attribue le *Dictionnaire de littérature chrétienne* (gr. in-8, 1859), paru dans la Nouvelle Encyclopédie théologique de l'abbé Migne.

— M. Ad. Roussel est mort à Bruxelles le 6 janvier 1875. Il était né en 1809. Il était ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien membre de la Chambre des représentants et professeur de droit à l'Université libre de Bruxelles. On a de lui : *Observations sur le titre III de la loi relative à l'instruction publique et sur le rapport de la section centrale*, paru en collaboration avec M. de Haut sous le pseudonyme de Philar-Durozoir (Bruxelles, 1835) ; — *Méditations sur l'existence et les conditions d'un enseignement supérieur donné en Belgique aux frais de l'État*, écrit anonyme qui lui est attribué (Bruxelles, 1835); — *Encyclopédie du droit* (Bruxelles, 1843, in-8) ; — *Pensées et réminiscences par Auguste Rondeaux* (1849); — des articles dans la *Belgique judicaire*, — des rapports à la Chambre, des brochures sur l'organisation de l'enseignement.

— M. Marie-Joseph-Frédéric Villot, secrétaire général du musée du Louvre, est mort à Paris, le 27 mai, à soixante-dix ans. Il était entré dans l'administration des musées au mois de mars 1848 ; ses voyages en Italie et ses études l'avaient préparé aux fonctions qui lui étaient confiées. Il fut nommé secrétaire général en 1861, et après le 4 septembre 1870, il fut chargé de l'intérim de la direction générale. Il a marqué son passage au musée par la rédaction des *Catalogues*, dont le premier, celui de l'École italienne, parut au mois d'août 1848. Ceux des autres écoles suivirent de près : la collection était complète en 1852. Ce fut un véritable événement dans le monde artistique et un modèle dont ont profité les musées étrangers. Il fut chargé en 1860 de surveiller le rentoilage et la restauration des tableaux de Rubens, connus sous le nom de Galerie de Médicis, opération, qui, on s'en souvient, a vivement préoccupé le public. Il s'est acquis de nouveaux titres à la reconnaissance des amis de l'art par le soin qu'il prit du précieux dépôt confié à sa garde pendant le siége de Paris et la Commune.

— M. Justin-Jules Guipon, docteur en médecine, né à Briey en 1826, est mort âgé de 50 ans, à Laon (Aisne), le 20 mai 1875. Il était membre correspondant de l'Académie de médecine, médecin en chef des épidémies, président de l'Association des médecins des arrondissements de Laon, Vervins et Château-Thierry ; vice-président du Conseil départemental d'hygiène publique et de salubrité de l'Aisne, ancien vice-président du comité catholique de Laon. Il a fait paraître plusieurs brochures remarquables. Citons seulement son *Traité de la dyspepsie* (in-8, 1864) et un autre livre intitulé : *la Maladie charbonneuse de l'homme*.

— Madame Cornu, Hortense Lacroix, mariée en 1834 au peintre Sébastien Melchior Cornu, est morte le 16 mai à Longpont, près Montléry où elle vivait retirée. Elle était née à Paris, le 8 avril 1809 ; sa mère était attachée au service de la reine Hortense, qui fut sa marraine et elle passa toute son enfance avec celui qui devait être Napoléon III, sur l'esprit duquel elle conserva un certain ascendant. Elle a contribué à lui faire accepter les idées de M. Duruy. On a prétendu à tort qu'elle était morte « civilement. » Ses titres

littéraires. acquis sous le pseudonyme de Sébastien Albin, lui méritent une place dans notre chronique. Elle a donné : *Ballades et chants populaires de l'Allemagne*, traduction nouvelle (in-8, 1841); — *Gœthe et Bettina, correspondance inédite* de Gœthe et de Madame Bettina d'Arnim, traduction de l'allemand (2 vol. in-8, 1843); — *Essais sur l'Histoire des Arts en Italie*. extr. du tome XVIII de l'Encyclopédie moderne (in-8, 1848). Elle a écrit dans la *Revue du Nord* : (*J.-P. Hebel*, 1836 ; — *les artistes allemands à Rome*, 1836 ; — *Théodore Kœrner et ses poésies lyriques*, 1837 ; — *De la littérature hongroise*, 1837) ; — dans le *Dictionnaire de la Conversation*, la *Revue indépendante*.

— M. Augustin-Henri Lesieur, mort le 8 mars 1875 à Wissous (Seine-et-Oise), était né à Paris, le 6 mars 1800. Il fit ses études au lycée impérial (depuis Louis-le-Grand), où son père était employé à la bibliothèque. En 1819, il entra à l'école normale et débuta dans l'enseignement comme régent de rhétorique au collége de Sedan. Il revient à Paris comme employé, puis comme sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université. En 1837, il entra dans l'administration centrale où il arriva jusqu'au poste de chef de division. Il avait pris sa retraite en 1859. Il a collaboré à l'édition de Saluste publiée par Hachette, dans sa collection de classiques anciens (1828). Il a publié : *Notices historiques et littéraires sur les auteurs et les ouvrages grecs, latins et français, indiqués pour l'examen de baccalauréat ès lettres...* (1848) ; — *Questions littéraires pour l'examen du baccalauréat ès lettres* (nouvelle édition 1850); — *Recits et biographies de l'histoire de France*, avec M. Bélèze (1865) ; — *Petit Dictionnaire usuel de la langue française* (Mame 1867); — *Petite Histoire sainte* ; — *Petite histoire ancienne* ; — *Petite histoire romaine*; — *Petite histoire moderne*; — *Les rois de France et la chronologie des principaux événements de leur règne*, on lui doit aussi une édition des *Provinciales*.

— M. l'abbé Louis Dubois, chanoine honoraire du diocèse de Dijon, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de cette ville, né à Bassoncourt (Haute-Marne), le 10 février 1810, est mort le 21 mai 1875, à Messigny, (Côte-d'Or). Après de fortes études littéraires, faites à Langres, il vint à Dijon s'appliquer à la théologie ; ordonné prêtre, il ne tarda pas à monter dans la chaire de philosophie au Grand Séminaire, où il venait d'être appelé par une décision de Mgr Rey (20 septembre 1832). C'est alors qu'il se lia avec le président Riambourg qui lui inspira le goût des études historiques et après la mort duquel il fut nommé desservant de Volnay (octobre 1837) ; plus tard, il devint desservant de Messigny (1849) et chanoine honoraire du diocèse (1867). On lui doit : *Notice sur la paroisse, l'église, le village et l'association des vignerons de Volnay* (1840, in-8) ; — *Histoire de l'abbaye de Morimond, quatrième fille de Cîteaux, au diocèse de Langres* (1 vol. in-8, Dijon 1852, avec un plan gravé, livre traduit en allemand et en espagnol et dont une nouvelle édition était sous presse) ; — *Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme*, d'après ses écrits et des documents inédits (Paris, 1867; 2 vol. in-8. 2e édit. revue et corrigée d'après les observations de Mgr Dupanloup, Paris, 1870, 2 vol. in-8). — M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, dans son ouvrage sur *Notre-Dame de France*, a inséré une notice sur *Notre-Dame de Cîteaux*, notice faite par M. l'abbé Dubois, qui laisse en outre un grand travail inédit sur *Les Sacerdoces*, auquel il travaillait depuis bien des années. A. A.

— M. Gustave Maroteau, né à Lille le 22 juillet 1849, est mort à la Nouvelle-Calédonie le 18 mars dernier, jour anniversaire de la Commune, à laquelle il doit sa célébrité. Il débuta en littérature par des vers religieux et des poésies mystiques publiés sous ce titre : *Les Flocons ;* il se

lia ensuite avec Georges Cavalier, devenu *Pipe-en-Bois*, collabora à la *Rue* de Jules Vallès et fonda le *Faubourien* et le *Misérable* qui vécurent peu. Condamné pour injures à huit mois d'emprisonnement, il réussit à s'échapper de prison, se réfugia en Belgique et revint, en septembre 1870, à Paris, où il collabora à la *Patrie en danger* de Blanqui, et fit paraître le *Vrai Père Duchêne*, le *Bonnet Rouge*, la *Montagne* et le *Salut Public*, feuilles révolutionnaires des plus haineuses. Arrêté le 9 juillet 1871 et traduit devant le troisième conseil de guerre, il fut condamné à mort le 2 octobre suivant, mais vit sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, le 20 janvier 1872. A. A.

— M. Alfred Touroude, né au Havre le 9 novembre 1839, mort à Paris le 6 juin 1875, était fils d'un libraire ; il se passionna de bonne heure pour la littérature et publia, à 22 ans, un petit recueil de mélanges intitulé : *Par-ci Par-là* (Le Havre, 1861, in-18). Il se tourna ensuite vers le théâtre et fit jouer dans sa ville natale *La Paix à tout prix*, comédie en 3 actes et en vers; *Mes beaux habits*, en un acte (1865), et les *Duperies de l'esprit* (1866). Enhardi par le succès, il partit pour Paris, se fit recevoir au *Cercle des Blaireaux* et donna au théâtre Déjazet *La Vie privée ou les remords de M. Guilloutet* (1868), et au théâtre de Cluny, *Le Droit des femmes* (1869). Au mois d'octobre de la même année, il fit jouer à l'Odéon *Le Bâtard*, grand drame en quatre actes, qui obtint un grand succès malgré des incorrections de style et des situations un peu hasardeuses. Les pièces qu'il fit jouer ensuite, *Une Mère* (1871), *La Charmeuse*, *Un Lâche* (1873), *Jane* (1873), *L'Oubliée* (1874), ne réalisèrent point toutes les promesses que le succès du *Bâtard* avait fait concevoir. Sa dernière œuvre a paru chez Lemerre, sous le titre de l'*Échafaud* (1874). A. A.

— Mathieu-Casimir Wolonczenski, évêque de Samogitie, décédé à Kovno, le 29 mai, fut l'un des prélats les plus distingués de l'épiscopat catholique de la Russie. Né en 1799 dans une famille de pauvres cultivateurs, il embrassa de bonne heure la carrière ecclésiastique ; docteur en théologie, il professait la théologie pastorale et l'archéologie biblique à l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, et, en 1849, préconisé évêque de Samogitie, il se rendit dans son diocèse qu'il ne quitta plus, entouré de la vénération de ses diocésains auxquels il consacrait tous ses instants. Il s'adonnait pour eux, même aux travaux littéraires, et publia *en langue lithuanienne*, plusieurs brochures sur les questions religieuses, une traduction de l'*Imitation de N.-S. Jésus-Christ*, et une *Histoire du diocèse de Samogitie*.

— Le 2 juin est mort à Cracovie, Joseph Kremer, professeur de philosophie à l'Université des Jagellons, membre de l'Académie des Sciences de Cracovie. Né en 1806 à Cracovie, il y fit ses études, et obtint le grade de Docteur en droit en 1827; il passa les trois années suivantes à Berlin, Heidelberg et Paris, où il suivait les cours de philosophie. A la nouvelle de l'insurrection polonaise de 1830, il se rendit à Varsovie, et fit toute la campagne de 1831, comme soldat, et depuis comme officier d'artillerie. Revenu à Cracovie, il s'occupa de pédagogie et s'adonna exclusivement à la science. En 1849, il obtint la chaire de philosophie à l'Université de Cracovie, et l'occupa jusqu'au dernier moment. Disciple de Hegel, il était en même temps catholique fervent, et tâchait de concilier le système du philosophe allemand avec l'enseignement de l'Eglise. Il professait, en outre, un cours du Beau à l'école des Beaux-Arts de Cracovie. — Ses œuvres principales sont : *Cours systématique de philosophie* (2 vol. à Cracovie et Vilna, 1849 et 1852); — *Lettres de Cracovie* (3 vol. nouvellement réédités à Raumburg) ; — *Voyage en Italie* (6 vol., Vilna 1859-64); — *La Grèce de l'antiquité, ses arts, surtout la sculpture* (1868); — *Les théories phi-*

losophiques sur la nature et l'essence de l'âme, jugées par la philosophie moderne (1869); — Il mettait la dernière main à son manuscrit, *Sur les erreurs de l'irréligion*, quand la mort vint le frapper.

— Le 9 juin est mort, dans le grand-duché de Posen, un des plus éminents écrivains modernes polonais. Charles Libelt, né en 1807, à Posen, de parents pauvres, orphelin en bas âge, fut vraiment le fils de ses œuvres. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la philosophie, qui fut toujours sa science de prédilection; mais l'amour de la patrie lui fit souvent abandonner ses chères études pour la politique et les questions du jour. Fort jeune encore, il prit part à l'insurrection polonaise de 1830, où il gagna dans l'artillerie ses épaulettes et la croix du mérite militaire (*virtuti militari*). A son retour en Prusse, il paya cette excursion patriotique de neuf mois de prison. Il prit part ensuite à la rédaction des *Revues* les plus en vogue dans le pays; et ses travaux sur *le courage civique*, *l'amour de la patrie*, et *le tiers-état* eurent un énorme retentissement dans le pays, et lui valurent une large popularité. Arrêté de nouveau, à la suite des événements de 1846, il passa encore deux années en prison, où il composa son ouvrage sur *Jeanne-d'Arc*. L'emprisonnement ne fit qu'augmenter sa popularité. Il prit une part active dans tous les événements de sa province; délégué au Congrès slave de Prague et à la diète de Francfort, élu député du grand-duché de Posen à la Chambre de Berlin, il y présida le cercle des députés polonais, et ne donna sa démission qu'au moment où, atteint de cécité, il fut obligé d'abandonner les travaux parlementaires. Il passa une partie de sa vie dans la terre de Czeszewo, dont il dirigeait l'exploitation, aimant à répéter que pour les Polonais il fallait ajouter au décalogue un commandement encore: « La terre natale tu ne vendras. » Quoique élève de Hegel et en général de la philosophie allemande, Libelt ne cessa jamais d'être chrétien; il mourut, muni de tous les sacrements de l'Eglise, rendant grâce à Dieu dans son testament d'être né et d'appartenir à l'Eglise catholique romaine. Il fut président de la *Société des amis des lettres de Posen*. L'édition complète de ses œuvres, qui est en train de publication à Posen, chez Zupanski, formera 6 volumes. Outre les travaux ci-dessus mentionnés, elles contiendront une *Esthétique ou philosophie du beau*, et deux volumes intitulés: *Philosophie et critique*.

— Madame Pauline Wilkonska née Laucy, auteur de quatre-vingts volumes de romans et nouvelles, dont quelques-unes furent traduites en allemand et en suédois, travaillant en outre dans plusieurs revues et journaux polonais, est décédée à Posen, le 9 juin. Elle passa une partie de sa vie à Varsovie, où son mari, feu M. Auguste Wilkonski, fut très-apprécié comme écrivain et homme de cœur.

— M. César Pradier, capitaine de vaisseau en retraite, et ancien général commandant pendant la guerre les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire, où il a eu des démêlés fameux avec M. Frédéric Morin, est mort le 14 juin, à Lorient, à l'âge de 63 ans. Après quarante-cinq ans de service, dont vingt-huit à la mer, il s'était consacré au culte plus paisible des lettres. La *Revue du Monde catholique* a donné de lui, en 1874, *Le dîner d'aspirant*; le *Journal du Morbihan* et la *France nouvelle*, les *Causeries familières d'un vieux Matelot*. Il a publié ailleurs, *La folle Sixfoux*, *La Mauresque*. La *France illustrée*, continue la publication de son *Voyage de trois ans dans la Guyanne*. Les *Revues* spéciales à la marine et à l'art militaire ont reproduit plusieurs de ses *Mémoires* sur des questions importantes; il a notamment écrit un travail sur la colonisation de l'Algérie, qui reçut l'approbation d'un maître, le maréchal Bugeaud. M. Pradier laisse un grand nombre de travaux inédits, dont plusieurs verront certainement le jour: nous pouvons citer *Le Forçat libéré*.

— M. Louis-Charles marquis de Belleval, né à Abbeville, le 16 mars 1814, débuta dans la carrière littéraire, comme critique à l'*Opinion publique*, de M. Nettement. Il fonda ensuite la *Revue contemporaine;* contraint, par sa santé, d'abandonner la direction de cette revue, il publia de 1856 à 1867, dans l'*Union*, des *Lettres d'un bibliophile*. Ces études ne suffisant pas à son activité, il entreprit de recueillir toutes les chartes, depuis les temps les plus reculés jusqu'au seizième siècle, se rapportant à l'*Histoire du Ponthieu ou Basse-Picardie*, travail qui est resté inédit. En même temps, il donnait à la Bibliothèque nationale une table qu'il avait dressée de la volumineuse collection des chartes et diplômes de Moreau. Retiré à son châtenu dè Bois-Robin, il venait de promettre sa collaboration littéraire au *Soir*, lorsque la mort est venu le frapper le 31 mai 1875.

— M. Édouard Collomb, ancien trésorier de la Société de géologie, compagnon et correspondant d'Agassiz et de M. de Verneuil. Il a écrit, avec ce dernier : *Coup d'œil sur la constitution géologique de plusieurs provinces d'Espagne*, suivi d'une description de quelques ossements fossiles du terrain mélicène, par P. Gervès (in-4, 1857). On lui doit la première carte géologique de l'Espagne. Il avait publié en 1847 : *Preuves de l'existence d'anciens glaciers dans les vallées des Vosges. Du terrain erratique de cette contrée* (in-8).

— M. Bourgogne, qui fut successivement secrétaire du maréchal Pélissier, du duc d'Aumale et du prince Napoléon, collaborateur de l'*Indépendance belge*, auteur du *Mémoire pour nuir à l'histoire de mon temps* et du *Sexe faible*, est mort à Béthune, où il occupait un emploi dans les chemins de fer.

— M. le docteur Jean-Nicolas Demarquay, chirurgien distingué, est mort le 21 juin, à Longueval, où il avait vu le jour en 1815. On lui doit plusieurs ouvrages spéciaux, parmi lesquels nous signalerons : *Des modifications de la température animale, sous l'influence des médicaments*, en collaboration avec MM. A. A. Dumenil et Lecointe (1853) ; — *Recherches sur l'hypnotisme* (1860) ; — *Mémoire sur la pénétration des liquides dans les voies respiratoires* (1862) ; — *De la glycérine, de ses applications à la chirurgie et à la médecine* (1863) ; — *Essai de pneumathologie médicale, recherches physiologiques, cliniques et thérapeutique sur le gaz* (1865).

— M. Gérard-Paul Deshayes, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle, est mort à Boran (Oise), le 9 juin. Il était né à Nancy, le 15 mai 1795. Il était venu à Paris en 1819, après avoir fait ses études à Strasbourg. Ses travaux ont eu surtout pour objet les coquilles fossilles ; ils lui ont valu une chaire au Muséum, où il remplaça, en 1869, M. de Lacase Duthieux, et son entrée dans plusieurs commissions scientifiques, notamment dans celle d'Algérie. Il était membre de la Société géologique. Voici les titres de quelques-uns des ses ouvrages : *Description des coquillages fossiles des environs de Paris* (1824-1837, 3 vol. in-4) ; — *Traité élémentaire de conchyliologie* (1834-1858, 2 vol. in-8) ; — *Histoire naturelle des mollusques*, livr. I à XXV, inachevé (1845, 2 vol. in-4) ; — *Description des animaux sans vertèbres découverts dans le bassin de Paris* (1857-1865, 5 vol. in-4) ; — *Conchyliologie de l'île de la Réunion-Bourbon* (1863, 1 vol in-8). — Il a revu, avec M. Milne-Edwards, l'*Histoire des animaux sans vertèbres*, de Lamarck (1830-1846, 11 vol. in-8). Il a continué l'*Histoire naturelle générale et particulière des mollusques terrestres et pluviatiles*, de Ferrussac, et donné les *Mollusques* dans le *Règne animal* de Cuvier.

— M. Jules-Pierre Callon, inspecteur général des mines et professeur à l'Ecole des mines, est mort le 8 juin à Paris. Il était né à Houlme (Seine-Inférieure), en 1815. Il a écrit : *Eléments de mécanique à l'usage des candidats à l'Ecole polytechnique* (in-8, 1851) ; — *Sur les progrès récents de l'exploitation*

des mines (1862). Il avait commencé la publication de son cours à l'Ecole des mines : *Cours d'exploitation des mines*.

— M. Antoine-Louis Barye, statuaire, né le 24 septembre 1795, élève de Bosio et de Gros, est mort le 25 juin, à Paris. Auteur du *Tigre dévorant un crocodile*, des *Lions de la terrasse du bord de l'eau, à Paris*, du *Combat d'ours, etc.* Il a été conservateur de la galerie des platres au Louvre, et chargé du cours d'histoire naturelle, à Versailles.

— On annonce également la mort de : M. Le Bèsgue, correspondant de l'académie des sciences dans la section de géométrie depuis 1845, mort à Bordeaux le 12 juin, laissant des travaux considérables sur la théorie des nombres ; — de Si Abdallah ben Mohammed, mort le 11 mai, à Alger, âgé de 32 ans, chimiste musulman distingué ; — de M. Joaquim Henriques Fradesso da Silveira, directeur de l'observatoire météorologique de l'Infan Don Luis, à Lisbonne ; — de M. l'abbé de Verdalle, aumônier de la maison de la Légion d'honneur à Écouen, auteur de la *Vie de Madame de Lezeau* (1869), mort le 22 juin à Écouen ; — de M. Georges Le Guesnier, âgé de 26 ans, ancien rédacteur du *Moniteur du Calvados*, de *Paris-Journal* et du *Petit Moniteur ;* — de M. Foulon, inspecteur de l'enseignement du chant dans les écoles de Paris ; — de M. Elisée La Rigaudière, de Bordeaux, auteur d'une *Histoire des persécutions religieuses en Espagne*, collaborateur de la *Revue de Paris*, de la *Revue française*, du *Phare de la Loire*, du *Siécle*, etc. ; — de M. Camille Drague, secrétaire de la rédaction du *Journal de Paris*, mort à 42 ans ; — de M. de Marosy, un des membres les plus distingués du parti catholique en Hongrie, directeur du journal catholique le *Droit*, qui paraît à Presbourg; — de M. Henri Oudin, éditeur, mort à Poitiers, le 1er juillet.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie française, vient de renouveler son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le trimestre courant : M. Camille Doucet, directeur ; M. Caro, chancelier.

Faculté des lettres. — M. Lallier, ancien élève de l'École normale, agrégé des lettres, a soutenu le 9 juin, en Sorbonne, ses thèses pour le doctorat ès lettres Les sujets étaient : *De Critiæ tyranni vita ac scriptis*. — *De la condition de la femme dans la famille athénienne au cinquième et au quatrième siècles*.

— M. Mamet, agrégé d'histoire, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au lycée de Lille, a soutenu le 28 juin, en Sorbonne, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De insula Thera*. — *Le président de Brosses, sa vie et ses ouvrages*.

Faculté de médecine. — Mme Brès vient de soutenir, devant la faculté de médecine de Paris, sa thèse pour le doctorat. Elle avait pris pour sujet : *De la mamelle et de l'allaitement*.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 4 juin, M. Edmond le Blant a lu une note sur le martyre de sainte Félicité, en réponse au mémoire lu récemment par M. Aubé. M de Longpérier a donné lecture d'un mémoire de M. Chabas, sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens, lecture qu'il a continuée dans la séance du 11. M. Clermont-Ganneau a communiqué un travail relatif à l'emplacement d'Hippos. — Dans la séance du 11, M. Boutaric a continué la lecture de son mémoire sur l'origine du régime féodal et le rôle de l'immunité. — Dans la séance du 18, M. de Longpérier a lu un mémoire de M. Robiou sur divers points d'histoire et de chronologie relatifs aux empires des Assyriens et des Mèdes. — Dans la séance du 25, M. de Longpérier a lu une note de M. le commandant Robert Mowart sur le Mercure Averne. M. de Saulcy a commu-

niqué le résultat de recherches qu'il a faites sur la famille de Ronsard. M. Ernest Desjardins a continue la lecture de son mémoire sur les inscriptions du poste des Vigiles.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 5, 11 et 19 juin, M. Naudet a donné lecture d'un mémoire sur les changements opérés dans l'Empire romain depuis l'an 235 jusqu'à l'an 285 de l'ère chrétienne. Dans les séances du 5 et du 12, M. de Boislisle a achevé la lecture de son mémoire sur la proscription du projet de la Dîme royale et la mort de Vauban. — Dans la séance du 26 juin, M. Jules Zeller a commencé la lecture d'un chapitre inédit de son *Histoire d'Allemagne* : Henri IV ; Hildebrand, archidiacre (1066-1073). M. Louis Reybaud a commencé la lecture d'un mémoire sur les industries du fer et de la houille dans le midi de la France.

Société de Davidsfonds. — Il s'est fondé récemment à Louvain, sous la présidence d'honneur de M. Schollaert, membre de la Chambre des représentants, et la présidence de M. Alberdingh-Thym, professeur à l'université, une nouvelle société littéraire néerlandaise, sous le nom de *Davidsfonds*, en mémoire du savant professeur, le chanoine David. Le but de cette société est d'abord d'encourager l'étude et l'usage de la langue néerlandaise, par la propagation des livres utiles, écrits dans cette langue et ensuite de réunir les efforts d'un grand nombre dans le but de populariser l'instruction parmi les populations de race flamande, et ne rien épargner pour développer et fortifier l'esprit national.

Quelques distractions du dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique. — Loin de nous la pensée de dénigrer cette belle œuvre. Le *Dictionnaire* des docteurs Wetzer et Welte, publié en allemand en 1854, a été accueilli par de hautes approbations, parfaitement justifiées. La traduction française en est arrivée, en 1870, à sa troisième édition. C'est un beau succès pour un ouvrage qui compte vingt-six volumes.

Nous nous étions d'abord proposé d'écrire aux éditeurs, MM. Gaume frères : nous leur aurions envoyé une petite liste d'*errata* pour la quatrième édition. Toute réflexion faite, nous demandons la publicité du *Polybiblion ;* de cette façon nos modestes notes pourront être utiles à ceux qui possèdent l'une des trois premières éditions françaises de l'encyclopédie théologique.

Nous avons été fort étonné de lire l'article Durantis. Nous ne connaissons que Guillaume Durand et Duranti. Chacun de ces deux personnages, parfaitement connus de Moréri, de Feller, et autres biographes, aurait d'autant plus droit à un article spécial, que Durand, Duranti et Innocent III (opuscule sur le saint Sacrifice de la Messe), sont les seuls auteurs dont l'achat soit recommandé au maître des cérémonies par le *Cérémonial des évêques* (livre Ier, chap. v).

Guillaume Durand, le célèbre auteur du *Rationale divinorum officiorum* et Jean Etienne Duranti, premier président du parlement de Toulouse, massacré en 1589 par une populace affolée, l'auteur du livre remarquable *de Ritibus Ecclesiæ*, méritaient chacun une belle notice.

Le traducteur français a eu, dans ce même article, une étonnante distraction. Nous apprenons que Durand était évêque de.... Mimate. C'est Mende qu'il aurait fallu écrire. Cette faute a d'autant plus le droit de surprendre qu'à l'article *diocèse*, *Mimatens* se traduit par Mende, et réciproquement.

Au tome VII, p. 256 nous lisons : « Le vrai Père de l'Eglise est Eusèbe. » On a voulu dire : « Le vrai père de l'histoire ecclésiastique est Eusèbe. » Et cette assertion est exacte de tout point.

Article FÉNELON. On y parle des conférences de GERTRUIDENBOURG ; c'est GERTRUIDENBERG qu'il faut lire, dans le Brabant septentrional, au royaume actuel des Pays-Bas.

On aurait dû ne pas réimprimer, en 1870, que l'Algérie avait, en 1859, un évêque. Il semble que le traducteur français, à défaut de l'auteur allemand, aurait dû rappeler l'élévation du siége d'Alger à la dignité métropolitaine et l'érection des nouveaux siéges épiscopaux d'Oran et de Constantine.

Dans l'énumération des martyrs de Gorcum, il y a des inexactitudes. Au lieu de *Astha* en Brabant, lisez Assche, village situé à 13 kilomètres de Bruxelles. Au lieu de Brûl, lisez *la Brielle*.

A l'article HOLLANDE, et çà et là dans la traduction française, se rencontre le nom propre de *Herzogenbusch*. Ce mot est allemand ; on dit en français *Bois-le-Duc*. Ce nom se trouve cependant imprimé au verso du faux titre, parmi les correspondants libraires que la maison Gaume compte à l'étranger.

Un autre évêché de Hollande est celui de *Ruremonde*, et non *Rœrmonde*, du moins en français.

LESSUS était né à Brecht, et non BRECHTEN. C'est une fort grande commune, chef-lieu de canton dans la province d'Anvers, au lieu de n'être, comme on le dit, qu'un petit village du Brabant.

Nous signalerons quelques inexactitudes à l'article RÉVOLTE DES PAYS-BAS. Saint-Trujen, mauvaise copie du flamand, se dit en français Saint-Trond. Trudo, c'est-à-dire que saint Trond est le patron de la cité et lui a donné son nom. La constitution jurée par l'Archiduc Mathias en 1578 n'est pas connue sous le nom de *Ponctation*. Il nous semble encore qu'indiquer, pour toutes sources de cette grande perturbation, le récit de Leo et les documents publiés par les *Feuilles politiques et historiques* de Munich, c'est trop peu. Le traducteur français aurait pu ajouter tout au moins à cette énumération le nom de M. Holzwarth qui, aidé par les documents les plus récents, a publié, en 1865, une intéressante histoire des troubles des Pays-Bas sous Philippe II, en trois volumes in-8. Il y a même un M. Holzwarth, auteur de plusieurs articles du dictionnaire théologique. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de la même personne.

A l'article PHILIPPE II, on parle de la grande part prise par le pape *Paul V* à la bataille navale de Lépante. Il faut lire *Pie V*.

A l'article PROCÈS DE SORCELLERIE, il est question du célèbre ouvrage du jésuite Frédéric Spee : *Cautio criminalibus*. Voici le titre exact : *Cautio criminalis seu de processibus contra Sagas Liber ad magistratus Germaniæ hoc tempore necessarius*. 1631.

A l'article *Thomas a Kempis*, il est question du jésuite SOMMATIUS. C'est un *l* qu'il faut : Sommalius, qui a divisé l'*Imitation de Jésus-Christ* en versets.

Cet article nous remet en mémoire une étonnante distraction de M. l'abbé Delaunay, *Auteurs présumés de l'Imitation*, p. 24 : « Kempis, dit-il, est un petit village près d'Utrecht, dans le diocèse de Cologne. »

Kempis est un ablatif pluriel latin ; on devrait dire Kempen. Puis Kempen n'est pas un petit village, c'est une charmante petite ville, qui a le bonheur de posséder une belle église du quinzième siècle, digne de l'attention des archéologues. Et cette église renferme des objets d'art religieux fort intéressants à visiter. Nous ne voyons pas la nécessité d'introduire ici le nom de la ville hollandaise d'Utrecht.

Minorites est un germanisme : on dit en français *Frères-Mineurs*. Nous disons habituellement S. *Willibrord* et non *Willebrod*. Wibald, le célèbre ami de l'empereur Frédéric Barberousse, était abbé de *Stavelot*, en Belgique, et non de *Stablon*. On dit en latin : *Abbas Stabulensis*.

Nous relèverons quelques inexactitudes dans le supplément, ajouté à l'encyclopédie théologique par M. Chantrel.

Nous regrettons qu'au mot ALEXANDRE VI, M. Chantrel n'ait pas mentionné la belle *Histoire de la Papauté pendant le quinzième siècle*, de M. l'abbé Christophe.

A l'article de RAM, recteur de l'université de Louvain, nous lisons : *Liewe*, pour Lierre, lieu natal du futur recteur ; *Laliendael*, pour Leliendael, c'est-à-dire la Vallée des lys, monastère de chanoinesses norbertines ; ANNALES *pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, lisez ANALECTES.., recueil trimestriel ; *Martyrs de Grèce*, lisez *Martyrs de* GORCUM.

AD. DELVIGNE.

DIODORE DE SICILE ET LE PASSAGE DE LA MER ROUGE PAR LES HÉBREUX. — « Les Ichtyophages qui demeurent aux environs rapportent un fait qu'ils tiennent par tradition de leurs ancêtres. Ils disent que la mer se retira un jour si loin qu'elle laissa à sec toute cette partie de son fond qui paraît verte. Mais à peine ce fond fut-il découvert, que, revenant tout à coup, elle se remit dans son lit ordinaire. »

Diodore de Sicile, livre III, n° 20, traduction de l'abbé Terrasson, de l'Académie française. 1758.

Cette citation se trouve mal faite à peu près chez tous les auteurs. Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise*, dit n° 40 ; dès Vignoles, *Chronologie de l'histoire sainte*, dit n° 44 ; les auteurs anglais de l'*Histoire universelle*, n° 3.

M. l'abbé Glaire, *Livres saints vengés.*, tome II, 65 donne la traductiou suivante, extraite de *Diodore de Sicile*, liv. III cap. III. « Les peuples ichtyophages qui habitaient le rivage occidental de la mer Rouge, tenaient par tradition qu'autrefois cette mer s'était ouverte par un reflux violent ; que tout son fond avait paru à sec et couvert de verdure, les eaux s'étant partagées en deux parties ; mais qu'ensuite il était survenu un flux impétueux qui réunit les eaux. »

M. Gainet, *la Bible sans la Bible*, s'en rapporte à Dom Calmet citant Diodore de Sicile (liv. III, c. III).

En fait, il y a là une citation apocryphe.

Diodore parle, il est vrai, au livre III de sa *Bibliothèque* des Ichtyophages d'Ethiopie, mangeurs de poissons ; mais rien ne permet de voir aux chapitres XV-XX une réminiscence très-altérée du passage de la mer Rouge par les Hébreux sous la conduite de Moïse. Personne, que nous sachions, n'a jamais songé à révoquer en doute la bonne foi et la loyauté scientifique de M. Dindorf dans l'édition du texte grec, publié par la maison Didot en 1842 ; M. Miot, dans sa traduction française de 1834, M. Hoefer, dans sa version nouvelle de 1865, n'ont pas non plus trouvé le sens inventé, craignons-nous, par Terrasson.

Nous nous permettrons en conséquence de prier tous les catholiques qui s'occupent de la défense de nos dogmes de ne plus faire, s'ils rencontrent cet épisode de l'histoire hébraïque, une citation fausse. AD. DELVIGNE.

ENCORE L'HOMME-SINGE. — Nous lisons dans la 93e livraison du *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie* (p. 327), la protestation suivante qu'il nous semble d'autant plus utile de reproduire, que nous savons que son exemple sera suivi par plusieurs compagnies savantes de province :

« A propos de la brochure intitulée : *Classification de diverses périodes de l'âge de pierre*, envoyée en hommage par M. de Mortillet, et dont les conclusions sont que *l'homme primitif n'est qu'un singe perfectionné, qui n'a dû*

qu'au milieu spécial où il s'est trouvé, le développement de son intelligence et l'acquisition de la faculté de la parole, tandis que ses congénères, le gorille et autres, placés dans d'autres circonstances, sont restés à l'état de brutes, la Société des Antiquaires de la Morinie croit devoir vivement protester contre les opinions de l'auteur, tout en reconnaissant la science profonde dont il a fait preuve. »

LA GRAVURE FRANÇAISE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — M. Emmanuel Bocher, amateur passionné de l'art français au dix-huitième siècle, a entrepris une œuvre des plus considérables ; il veut donner le *Catalogue raisonné des estampes, eaux-fortes, pièces en couleurs, au bistre et au lavis* de 1700 à 1800. Il expose, dans sa préface (*La gravure française du dix-huitième siècle. Nicolas Lavreince*, par Emmanuel Bocher, Paris, librairie des bibliophiles et Rapillye, 1875, in-4 de 67 p.. tiré à 500 exemplaires), le plan qu'il a adopté : « Réunir pour en former un ensemble, toutes les œuvres gravées par les artistes qui, de 1700 à 1800, ont occupé la France, soit de leurs pinceaux, soit de leur crayon, y ajouter celles de leurs compositions qui, reproduites par d'autres artistes qu'eux-mêmes, n'en sont pas moins l'expression de leur pensée, de leur talent individuel, mettre sous la rubrique de chaque artiste les pièces gravées par lui, d'après lui, rompre la sécheresse d'un livre pareil par des citations et extraits tirés des traités, des mémoires, des journaux de l'époque, essayer de renouveler pour les amateurs d'estampes ce que M. J.-Ch. Brunet a si bien fait pour les bibliophiles. » M. Bocher a débuté par un artiste suédois dont le vrai nom, Laufrenzen, a été francisé en celui de Lavreince, et qui n'a presque produit qu'en France. Né à Stockholm en 1737, il mourut dans la même ville le 6 décembre 1807. M. H. Vienne lui a consacré une notice dans la *Gazette des Beaux-Arts* mars 1869. p. 288, et c'est la première fois qu'un travail de quelque, étendue ait abordé ce point de l'histoire de l'art. Le *Dictionnaire bibliographique de Suède* (nouvelle série, tom. VIII), par M. Eichborn, de la bibliothèque royale de Stockholm, peut aussi être consulté. M. Bocher se contente de renvoyer à ces deux publications qui ne sont pas d'un accès très-facile (la seconde surtout) ; quelques informations succinctes qui leur auraient été discrètement empruntées, n'auraient point été superflues, ce nous semble.

Après Lavreince, viendront Baudouin, Chardin, Greuze, formant chacun un fascicule séparé ; ensuite, M. Bocher se propose d'aborder la publication du vaste catalogue qu'il prépare. A la suite de la description minutieuse de l'œuvre de l'artiste qui l'occupe, M. Bocher a placé une « liste chronologique des gouaches, miniatures, pastels et dessins de Lavreince qui ont passé dans les ventes depuis 1778 jusqu'en 1800, » Un assez grand nombre de gouaches ou de dessins, chaque année, se montrent aux enchères avec le nom de Lavreince, mais la plupart de ces productions sont apocryphes ou restaurées d'une telle façon, qu'il ne reste rien ou presque rien du maître qui les avait primitivement conçues. Nul doute qu'il n'y ait parfois de justes reproches à faire aux sujets que Lavreince a trop souvent abordés, et qu'explique la facilité des mœurs pendant la période qui précéda la Révolution ; mais, au point de vue du costume, de l'ameublement, c'est un guide avec lequel on ne s'égare pas. Un très-joli portrait de l'artiste, gravé d'après une photographie reçue de Stockholm, décore ce volume exécuté avec tout le soin et l'élégance qui caractérisent les productions de l'habile et dévoué typographe dont les presses alimentent la « Librairie des bibliophiles. »

Collection de pierres gravées. — Une des plus belles collections de pierres gravées, existant en Europe, est celle que le duc George de Malborough (troisième du nom) forma de 1780 à 1791 ; elle a été l'objet d'une somptueuse publication, imprimée à 50 exemplaires seulement, et destinée à faire des présents. (*Gemmarum antiquarum delectus, quæ in dactyliothecis ducis Malburiensis conservantur*. Londini, 2 vol. in-fol., 100 planches et 2 frontispices, gravés par Bartolozzi.)

Des motifs, qui nous sont inconnus, ont amené la mise aux enchères publiques de ce riche cabinet. Un catalogue, comprenant 739 articles, a été publié ; le 28 juin, la vente publique a eu lieu. On avait annoncé que la collection serait offerte en bloc avant d'être détaillée ; la mise à prix était de 35,000 livres sterling. Un seul acheteur s'est présenté : M. Agnew, de Manchester ; il en a offert 35,000 guinées (926,100 fr.), et il a été déclaré adjudicataire, au milieu des applaudissements enthousiastes de toutes les personnes présentes.

Il existe en Angleterre une autre collection de pierres gravées réunie au commencement du dix-huitième siècle par deux ducs de Devonshire (le troisième et le quatrième) ; une publication entreprise à cet égard est restée inachevée. (Voir le *Manuel du Libraire*, tome II, col. 662.) Ce cabinet reste, d'ailleurs, intact] chez son propriétaire actuel, un des plus opulents praticiens de l'Angleterre ; possédant dans ses châteaux d'admirables collections de livres rares et d'objets d'art du plus grand prix, notamment une réunion de dessins de Claude Lorrain, reproduite en fac-simile (London, 1770, 2 vol. in-fol., tome III, 1804).

Vente d'autographes.— A une vente d'autographes qui vient d'avoir lieu à Londres, et dont les détails sont donnés par l'*Evening Standard*, les manuscrits ci-après ont été adjugés aux prix suivants : Un lettre écrite et signée de la main de la célèbre Lucrecia Borgia, adjugée pour 11 livres sterling ; lettre autographe d'Olivier Cromwell requérant des munitions d'ordonnance, 10 liv. 15 sh. ; une lettre d'Edouard IV au duc de Bretagne, 10 liv. 5 sh. ; une intéressante lettre de la reine Elisabeth à Henri IV, roi de France et de Navarre, 51 liv. st. ; une lettre de François II, époux de Marie Stuart, adressée au roi d'Espagne, 8 liv. 8 sh. ; une lettre de Galilée à son élève Castelli, 51 liv. 15 sh. ; une lettre de Marie Stuart à M. de La Motte, 48 liv. st. ; deux lettres de Napoléon Ier, ensemble 34 liv. st. ; une lettre de l'amiral lord Nelson, probablement la dernière adressée par lui à lady Hamilton, 21 liv. ; une lettre de Nicolas Poussin, 10 liv. st. ; une lettre de Pierre-Paul Rubens, 12 livr. st. ; une élégie de Gray, composée par lui dans un cimetière de village et entièrement écrite de sa main, avec les ratures de changement, 230 liv. st. ; le manuscrit original du Christmas Cavol, de Dickens, 55 liv. st.

On sait que le chef-d'œuvre d'un des meilleurs poëtes anglais, Thomas Gray, c'est l'*Elégie écrite dans un cimetière de campagne* (*Elegy written in a Country Churchyard*). Le manuscrit original fut récemment montré à Londres dans une vente d'autographes. Il présente des différences sensibles avec le texte imprimé, notamment le nom de César et de Cicéron, au lieu de ceux de Cromwell et de Milton. Cette pièce importante a été l'objet d'une lutte ardente ; un amateur des plus fervents, sir Alexander Frazer en est demeuré possesseur, mais il l'a payée 230 livres sterling.

Jochs de la infancia. — Nous avons parlé dernièrement, ici même, d'un curieux Recueil de contes en langue catalane, que M. Maspons y Labros a publié sous le titre de *Rondallayre*. Nous avons, sous les yeux, un ouvrage du même auteur, fait également pour intéresser tous les lecteurs qui s'occu-

pent de littérature populaire. Il a pour sujet les jeux des enfants qui tant de fois sont accompagnés de vers naïfs, et est intitulé : *Jochs de la infancia, per Francisco Maspons y Labros advocat, socio honorari de la Academia de Bonas Letras de Barcelona.* (Barcelona, *Fr. Marti y Conto*, 1874, 1 vol. in-12 de 112 pages.) M. Mespons y suit ces jeux depuis l'âge le plus tendre jusqu'au moment où ceux qui s'y livrent arrivent à l'adolescence. Beaucoup de ces divertissements et de ces refrains enfantins se retrouvent en France. Nous avons rencontré là, entre autres choses de connaissance, notre vieille danse de la *Boulangère*, avec ce couplet assez semblable au nôtre :

La bolangera 'n te dinés
Que no li costan gaire
Que 'ls ha guayatnfilant
Desde Ripoll à Ridaura
Aan par devant com per darrera
Fesla ballar la bolangera.

Les jeux des enfants ont déjà été l'objet de recherches curieuses de la part de M. Pitré, dans sa collection de chants siciliens; de M. Ferrero, dans la *Rivista europea;* de M. Pia y Soler, dans la *Revue des langues romanes;* de M. Bolsa, dans les *Canti comarchi.* Le volume de M. Mespons y Libros apporte de très-nombreux éléments à ce genre d'études qui touchent de bien près à celles dont les chants et les contes populaires fournissent l'important sujet.

TH. P.

PRIX DES ESTAMPES RARES. — Nous avons, à diverses reprises, indiqué la valeur extraordinaire, excessive sans doute, que les bibliomanes attachent à certains livres d'une grande rareté; les produits de l'art du graveur, lorsqu'ils remontent à une haute antiquité, lorsqu'ils sont l'œuvre des burins célèbres, lorsqu'ils sont fort difficiles à rencontrer, excitent des convoitises tout aussi vives; il faut, pour en devenir possesseur, les payer au poids de l'or.

C'est ce qu'a attesté récemment la vente des estampes réunies par M. Galichon.

Le catalogue, rédigé par M. Clément, contient 678 numéros. Pas un mot d'avant-propos ; pas une ligne de préface ; ce silence de bon goût contraste avec ces réclames hyperboliques qui précèdent parfois l'inventaire de ce qui va être livré aux enchères. La simple énonciation de ce que contenaient les portefeuilles de M. Galichon dispensait de tout commentaire ; il n'y avait là que des objets d'élite.

Commençons par les dessins. Ils étaient au nombre de 178 ; trente-deux ont atteint ou dépassé le prix de 1,000 francs. Voici les adjudications les plus remarquables :

Léonard de Vinci. Etude pour le tableau de la Sainte-Anne du Louvre 13,000 francs. — Première pensée pour l'Adoration des Mages de Florence 12,900 francs. — Courrier monté sur un cheval qui galoppe ; cavalier faisant dresser son cheval, etc. Dessin exécuté à la plume, de la main gauche, avec un léger lavis, 5,500 francs.

Raphael. La fuite de Loth avec ses filles. Dessin à la sépia pour les fresques du Vatican. Il a fait partie de collections célèbres, notamment de celles de la reine de Suède, Christine, et du roi des Pays-Bas, Guillaume. Il est décrit dans la *Vie de Raphael* par Passavant, tom II. p. 534 : 10,000 francs.

Rembrandt. Corneille Nicolas Ansloo, célèbre anabaptiste. Superbe dessin à la plume, lavé de bistre ; gravé dans la *Gazette des Beaux-Arts*, tom. XX, p. 234. 7,300 francs. Jeune fille regardant de face ; dessein à la plume et à la sépia ; gravé en couleur dans la collection Ploos Van Ametel, 3,700 francs.

Quant aux gravures, nous en avons compté 69 indiquées par quatre chiffres sur la liste des prix d'adjudication. A cet égard, la palme revient à un jeu de cinquante cartes de Tarots, gravées par un maître anonyme italien du quinzième siècle, 17,000 francs. (Voir la note, n° 331.)

Mentionnons quelques prix dignes d'attention et amenés par la chaleur des enchères :

Barbary (Jacopo de). Saint Sébastien. Pièce rarissime, inconnue à Bartsch, 4,105 francs.

Brescia (G. A. de). La Vierge avec des Saints. Pièce également inconnue à Bartsch, 7,700 francs.

Campagnola (Dominique). Douze enfants dansants, Bartsch n'a pas décrit cette pièce, 3,700 francs.

Lucas de Leyde. Marie-Madeleine se livrant aux plaisirs du monde, 8,500 francs.

Raimondi (Marc Antoine). Notre-Dame à l'escalier, d'après Raphael, 4,705 francs. Le jugement de Pâris, d'après le même, 6,705 francs. Le serpent parlant à un jeune homme, 4,000 francs. Les Chanteurs, 7,005 francs.

Rembrandt. Jésus-Christ guérissant les malades, dite la pièce de cent florins, 9,600 francs.

Jésus-Christ présenté au peuple, 4,700 francs.

Sertos (Cesare du). Décollation de saint Jean-Baptiste. Pièce rarissime restée inconnue à Bartsch et à son continuateur Passavant; elle est décrite dans l'étude de M. Gallichon sur l'œuvre de Cesare du Serto (voir la *Gazette des Beaux-Arts*, tom. XVIII, p. 550); 700 francs. (Notons en passant que l'artiste, avec l'insouciance fréquente à son époque, a représenté le supplice du saint précurseur comme ayant lieu au bord de la mer.)

N'oublions pas un volume qui atteindrait tout au plus quelques francs s'il ne contenait pas dix eaux-fortes de Claude Gellée, dit le Lorrain. Grâce à cette circonstance toute particulière, il a donné lieu à une lutte des plus acharnées, et il a atteint un prix fort élevé sans doute, 4,250 francs ; il a pour titre : *Descripcion de las fiestas que el Sr. Marques de Castelrodrigo, Embajador de España, celebrà en esta Corte à la nueva del election de Ferdinando III de Austria. Hecha por Miguel Bermudez de Castro.* Roma, par Francisco Cabullo, MDCXXXVII. Au deuxième feuillet commence la description de la fête en vers espagnols ; elle remplit huit feuillets, les eaux-fortes de Claude représentent des feux d'artifice. (Consulter à leur égard le *Peintre-Graveur* de Robert Dumesnil, tom. Ier. p. 31, ainsi qu'un article publié par M. Gallichon dans la *Gazette des Beaux-Arts*, tom. XI, p. 225. Nous ne croyons pas que le *Manuel du libraire* ait fait mention de ce très-précieux volume.)

Terminons en signalant deux nielles, œuvre florentine remontant aux origines de la gravure, adjugées à 650 et 4,100 francs ; cette dernière représentant l'adoration des mages, est due à Maro Finiguerra, le célèbre orfèvre toscan. mort en 1475, et qui fut sinon l'inventeur de la gravure sur métal, du moins son importateur en Italie. Consulter à cet égard l'important travail de M. Duchesne aîné : *Essai sur les nielles, gravures des orfèvres florentins du quinzième siècle* (Paris, Merlin, 1826. gr. in-8) et les divers ouvrages signalés par M. A. de Lacaze dans l'article qu'il a consacré à Finiguera, *Nouvelle Biographie générale*, tom. XXII, col. 714.

La vente Benzon. — Un riche Américain, l'un des chefs d'une importante maison de commerce établie à Londres, M. Benzon, possédait une collection peu nombreuse, mais choisie avec goût, de livres en langue française; la plupart d'entre eux lui avaient été cédés, on le sait, par un très-fervent ama-

teur bordelais, M. Henri Borde. — M. Benzon étant mort, ses livres ont été apportés à Paris : une vente publique a eu lieu le 24 avril par les soins de M. Bachelin-Deflorenne. — Le catalogue comprend tout juste 400 articles ; le produit de la vente s'est élevé à 376,000 fr., près de 1,000 fr. en moyenne pour chaque article.

Nous indiquons les prix les plus dignes d'attention, en mentionnant à quel chiffre ces précieux volumes avaient été adjugés dans des ventes précédentes, car on voit presque infailliblement ces beaux ouvrages se représenter à quelques années d'intervalle. Les collectionneurs meurent ou se dégoûtent de ce qu'ils ont payé fort cher.

Le prix le plus élevé de la vente Benzon a été celui de 13,000 fr. payé pour un exemplaire *des Contes de La Fontaine*, édition dite des Fermiers généraux (1762, 2 vol. in-8). Ce même exemplaire n'avait pas dépassé 266 fr. en 1811, à la vente Firmin Didot, et 625 fr. en 1839, à celle de La Bédoyère ; mais à celle du célèbre bibliographe J. Ch. Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*, il atteignit le prix fort respectable de 7,200 fr. Nous l'avons tenu en nos mains, et nous pouvons affirmer qu'il n'a rien d'extraordinaire si ce n'est une élégante reliure de Derome, à compartiments de mosaïque de maroquin rouge, vert citron, représentant des fruits et des fleurs. C'est une œuvre d'art remarquable en son genre, mais toutefois ne justifiant pas, ce semble, la valeur exorbitante qu'on lui attribue. Le bruit court que c'est un des chefs de la plus puissante maison de banque de l'Europe qui s'est passé cette fantaisie.

Nous préférerions à ces deux volumes une édition des *Œuvres de Molière* (Paris, 1734, 6 vol. in-4), riche reliure en maroquin, exemplaire illustré par M. H. Borde, dessins originaux, suites de gravures, autographes (voir le détail au n° 273 du catalogue), adjugé à 10,000 fr. Des éditions de l'immortel auteur comique, publiées au dix-septième siècle, ont obtenu des prix élevés ; celle de Paris, Cl. Barbin 1666, 2 vol. in-12, 2,355 fr.; celle de Paris, D. Thiéry, 1674-75, 7 vol. in-12, 1,535 fr.; celle d'Amsterdam, Jacques le Jeune (Daniel Elzevier), 1675, 6 vol. pet. in-12, 2,700 fr., exemplaire payé 2,500 fr., à la vente Potier. — Les éditions originales et séparées des pièces de Molière étant devenues d'une extrême rareté, les bibliophiles les payent au poids de l'or ; M. Benzon avait réuni neuf de ces livrets introuvables ; *Monsieur de Pourceaugnac*, 1670, 1,500 fr.; la *Critique de l'Ecole des Femmes*, 1663, 1,180 fr.; *Amphytrion*, 1668, 1,080 fr. ; *le Misanthrope*, 1667, 995 francs.

Les éditions primitives du grand Corneille sont tout aussi convoitées que celles de Molière ; on peut en juger par les prix suivants. Edition de Rouen, 1664-67, 2 vol. pet. in-12, 4,000 fr.; l'*Illustre théâtre de M. Corneille*, Leyden, 1664, pet. in-12, 6,600 fr. (ce volume imprimé par les Elzevier ne contient que cinq pièces ; on n'en connaît, dit-on, que quatre exemplaires, celui-ci a été payé 4,000 fr. par M. Borde, à la vente Potier). *Théâtre de Pierre et Thomas Corneille*, Amsterdam, 1664-1678, 10 vol. 1,750 fr. Diverses éditions séparées des tragédies de Pierre Corneille se sont payées de 200 à 400 fr.; toutefois la *Mort de Pompée*, 1644, est arrivée à 600 fr. et le *Menteur*, avec sa *Suite*, 1644-45, ne s'est arrêté qu'à 505 fr.

Racine suit de près Corneille et Molière sur la cote de la bourse des livres; la première édition collective renfermant, en deux petits volumes, les neuf pièces publiées jusqu'en 1676, 1,000 fr.; l'édition d'Amsterdam, 1678, 2 vol. pet. in-12, avec *Esther* et *Athalie*. 2,350 fr.

Signalons maintenant : *Heures* sur peau de vélin, imprimées par Antoine Vérard (vers 1487) ; 6.000 fr., exemplaire payé 8.000 à la vente Perkins. Un

autre exemplaire de la même édition, mais sur papier 4,100 fr.; celui-ci est entré, dit-on, dans la bibliothèque du savant et respectable M. Ambroise Firmin Didot, heureux propriétaire d'une des plus belles collections qui existent à Paris. On ne connaît de ces *Heures* que deux autres exemplaires, l'un à la Bibliothèque nationale, l'autre à la Mazarine.— *Essais de Montaigne* (Paris, 1588, in-4), la dernière édition publiée du vivant de l'auteur, et la première qui contienne le troisième livre, 3,020 fr. (payé 2,750 fr., vente Potier). *Essais,* Bruxelles, Foppens, 1650, 3 vol. pet. in-12, 5,000 fr.; ce prix excessif vient de ce que sur les plats et le dos de chaque volume sont les insignes de Longepierre (auteur fort oublié d'une tragédie de *Médée*), c'est-à-dire la Toison d'or. Les bibliophiles attachent à cet insigne une valeur qu'il est permis d'envisager comme singulièrement exagérée. M. Benzon avait réuni huit anciennes éditions de Montaigne ; la première de toutes, Bourdeaus, S. Millanges, 1580, pet. in-8, devenu fort rare, 1,420 fr. et la seconde, 1582, presque aussi introuvable, 1,425 fr. *Description de l'Isle d'Utopie,* par Thomas Morus, 1550, pet. in-8, 4,900 fr. Exemplaire aux armes de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, (circonstance qui explique ce prix absolument exceptionnel) ; on en suit la trace depuis longtemps, et son prix va toujours en s'élevant avec rapidité ; 11 fr. vente La Vallière en 1784 ; 39 fr. en 1814 ; 230 fr. De Bure, 1,500 fr. J. Brunet ; offert en 1871 à 2,000 fr. sur un catalogue de la librairie Fontaine Tourach.

Le Pastissier françois. Amsterdam, Louis et Daniel Elzevier, 1655, petit in-12, 3,225 fr. ; exemplaire payé par M. Borde, 2,910 fr. à la vente Potier. Il n'y a guères d'exemple plus frappant des emportements auxquels peut conduire le goût des livres rares, car celui-ci n'a rien qui le recommande, si ce n'est qu'il est des plus difficiles à rencontrer parmi bien des bouquins qu'on ne payerait pas 2 fr. si le nom glorieux des Elzevier ne se montrait pas sur leur frontispice ; *Œuvres d'Homère* traduites par Mme Dacier, 1711-1716. 6 vol. in-12, 3,000 fr. (400 fr. Nodier, en 1844, 1,010 fr. Pichon); une belle reliure de l'époque a fait la fortune de ces volumes ; — *Le Roman de la Rose* (Lyon, vers 1485), 4,600 fr. (2,950 fr. vente Double) ; — *Le Chasteau de labour* (par P. Gringore). Paris, 1532, in-16, 3,005 fr.; — *Œuvres de Clément Marot.* 5 parties en 1 vol. in-16. Paris, 1540, 1,060 fr.; — *Œuvres de Hugues Salel.* Paris, 1539, 1,305 fr. ; — *Odes d'Olivier de Magny.* Paris, 1559, in-8, 1,700 fr. ; — *Œuvres de Ronsard.* Paris, 1567, 5 vol. in-4, 2,505 fr. (1,000 fr. vente Turquety, en 1868) ; —*Œuvres de J. A. de Baif.* 1572-73, 4 vol. in-8, 1,450 fr.; — *Œuvres de Jodelle.* 1574, in-4, 2,005 fr. (payé 1,600 fr. vente Potier, en 1870) ; — *Fables de la Fontaine.* 1668, in-4, édition originale ne contenant que six livres, 2,050 fr.; — Les mêmes *Fables.* 1755, 4 vol. in-fol., fig. d'Oudry, 6,100 fr.; — *Fables de Dorat.* 1773, in-8, jolies figures de Marillier, belle reliure ancienne ; aussi ce volume est-il arrivé à 1,600 fr. Les vers du fade Dorat se donnent toujours par dessus le marché ; — *Chansons mises en musique,* par M. de la Borde, 1773, 4 vol. in-8 ; de charmantes estampes dues à l'habile crayon de Moreau ont porté fort haut la valeur de ce recueil qu'on obtenait pour 50 ou 60 fr. il y a une trentaine d'années. La poésie de La Borde n'entre pour rien du tout dans le prix payé ; — *Sainct Graal.* (Un des plus rares des romans de chevalerie). Paris, 1523, in-fol., 3,900 fr. (2,000 fr. vente Yemeniz) ; — *Perceval le Galloys.* Paris, 1530, in-fol., 5,800 fr. (ex. payé 665 fr. vente du prince d'Essling, en 1839 et 2,000 fr. Yéméniz) ; — *Œuvres de Rabelais.* Amsterdam, 1741, 3 vol. in-4, 5,500 fr. (1,525 fr. vente Radziwil) ; — *La Princesse de Clèves* (par Mme de La Fayette). Paris, 1678, 4 tomes en 2 vol. in-12. Edition originale ; 1,650 fr. ; — *Histoire de Manon Lescaut.* 1753, 2 vol. in-12, 1,335 fr. ; — *Histoires, ou contes du*

temps passé (par Perrault). Paris, 1697, petit in-12, 1,000 fr.; — *De la beauté avec la Paulegraphie,* par Gabriel de Minut. Lyon, 1587, in-8, livre singulier et fort rare, 1,510 fr.; — *Mémoires de Commines*, Leyde, Elzevier. 1645, petit in-12, 1230 fr.

Nous pourrions signaler bien d'autres articles, mais il faut savoir arrêter ici cette liste trop longue peut-être. Un mot toutefois au sujet d'un exemplaire de l'*Imitation* (traduction de l'abbé de Choisy, 1682, in-12) précieux, malgré une humble reliure en veau ; il porte les insignes de la maison de Saint-Cyr, avec envoi autographe de Madame de Maintenon et la figure qui la représente dans la chapelle de Versailles avec ces mots au bas : *Audi, filia,* figure promptement supprimée, parce que le texte du psalmiste, une fois complété, offrait une allusion dont s'emparait la malignité. Il serait superflu d'ajouter que tous les volumes dont il s'agit, étaient somptueusement reliés, et que les prix signalés n'ont aucun rapport avec ceux qu'on accorderait à des exemplaires d'une condition ordinaire. G. B.

L'IMPROMPTU DE L'HOTEL DE CONDÉ. — Nous avons sous les yeux un livret tiré à 104 exemplaires (dont 4 sur papier de Chine) faisant partie de la collection moliéresque dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, consacrée à la reproduction d'ouvrages relatifs à Molière, et devenus introuvables. Il est intitulé : *L'Impromptu de l'hostel de Condé,* comédie en un acte et en vers par M. Montfleury, réimprimée sur l'édition originale (1664), et précédée d'une notice bibliographique de M. Paul Lacroix (San Remo, 1875, in-18 de 41 pages).

Dans l'*Impromptu de Versailles,* réellement improvisé en quelques jours et joué avec un succès complet, en octobre 1663, Molière, encouragé par le roi lui-même, s'était donné le plaisir de se moquer de ses ennemis, des comédiens de l'hôtel de Bourgogne et des auteurs de ce théâtre. On voulut répliquer, et le fils d'un des comédiens de cet hôtel, le jeune Montfleury, se chargea de cette œuvre de vengeance. Il écrivit, dans ce but, une petite comédie qu'il intitula l'*Impromptu de l'hostel de Condé,* on ne sait pourquoi, car le prince de Condé et son fils cherchaient les occasions d'applaudir la pièce de Molière. L'*Impromptu de Versailles,* quoi qu'il en soit, fut accueilli à la ville aussi bien qu'à la cour; joué, pour la première fois, le 4 novembre 1663, sur le théâtre du Palais-Royal, il obtint dix-neuf représentations successives et de plus, la troupe de Monsieur fut appelée *en visite* chez plusieurs grands personnages pour jouer l'*Impromptu* devant une société d'élite.

La comédie de Montfleury paraît avoir piqué la curiosité publique; le privilége est du 15 janvier 1664, l'impression était terminée dès le 19; contrairement à l'usage de l'époque, aucune dédicace; personne ne voulut accepter le dangereux honneur d'être le protecteur de Montfleury.

La scène se passe au palais, et, dès le début, Molière est nommé en toutes lettres, il n'est question que de lui, et il est l'objet d'attaques continuelles. C'est un héros de farce, acharné sur les gens; il fait rire quand il joue la tragédie :

Il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse, et l'espaule en avant;
Sa perruque, qui suit le costé qu'il avance,
Plus pleine de laurier qu'un jambon de Mayence,
Ses mains sur les costez, d'un air peu négligé,
Sa tête sur le dos comme un mulet chargé,
Ses yeux fort égarés, puis débitant ses rooles,
D'un hocquet éternel sépare ses paroles.

Montfleury avance encore un fait qui ne se trouve nulle part ailleurs, c'est

que Molière essayait, dans des repas, les bons mots et les jeux de scène qu'il appropriait ensuite à ses comédies.

Il a joué cela vingt fois au bout des tables...
De cela chez les grands il payait son escot.

Ces détails suffisent pour démontrer combien l'*Impromptu de l'hôtel de Condé* est indispensable dans toute collection moliéresque. B.

La production littéraire en Allemagne en 1874. — Le *Journal officiel* donne, d'après le *Boersenblatt*, les renseignements suivants : La production littéraire a atteint, l'an dernier en Allemagne, le chiffre le plus élevé qui ait été obtenu depuis vingt-cinq ans. Il a été enregistré un total de plus de 12,000 livres, cartes géographiques, etc., donnés comme publications nouvelles ou réimpressions. Le chiffre est exactement de 12,070 ; il surpasse plus ou moins les chiffres des six années précédentes.

Voici quelle a été, depuis 1868, la marche de la production littéraire en Allemagne. A cette date, elle atteignit et dépassa, pour la première fois, le chiffre de 10,000. On compte, cette année-là, 10,563 ouvrages nouveaux. L'année suivante en vit naître 11,305. Pendant les années de la guerre 1870-1871, il y eut, naturellement, diminution dans le chiffre de la production, qui fut de 10,108 et de 10,669. Mais en 1872, on reprit avec 11,127 articles ; en 1873, on en comptait 11,351, et, en 1874, il y en a eu, comme nous avons dit, 12,070.

Cette augmentation de 755 sur l'année précédente intéresse presque toutes les branches de la production littéraire ; il n'y en a que 6 sur 24 où l'on constate une diminution. Cette diminution atteint la théologie (1094 articles contre 1,239 en 1873) ; les belles-lettres (912 contre 948) ; les écrits destinés à la jeunesse (344 contre 387) ; l'architecture, machines, chemins de fer, mines, etc. (301 contre 331) ; la philosophie (152 contre 157) ; économie forestière et chasse (89 contre 90).

La branche qui occupe aujourd'hui le premier rang dans la production littéraire de l'Allemagne est la pédagogie, et il en est ainsi depuis plusieurs années. En revanche, des matières qui, depuis très-longtemps, se trouvaient en tête de la liste sont maintenant reléguées à plusieurs rangs en arrière.

On peut supposer que la production littéraire a suivi de même dans les autres pays une marche ascendante. Cette supposition acquiert beaucoup de vraisemblance si l'on se reporte, par exemple, aux chiffres publiés sur le mouvement des entrées à la Bibliothèque nationale de Paris, collection qui absorbe la plus grande quantité de livres. Dans le dernier rapport sur cet établissement, publié au commencement de l'année dernière, et qui constate l'existence, à la bibliothèque de la rue de Richelieu, d'un total de 2,077,571 volumes (on n'a pas calculé, que nous sachions, pour combien les brochures entrent dans ce chiffre), il est dit que les entrées annuelles, soit par le dépôt légal, soit par les acquisitions et les dons, sont actuellement de 40,000.

Or, elles n'étaient, d'après un précédent rapport dont nous n'avons pas la date exacte, mais qui ne remonte pas à plus de quinze ans, elles n'étaient que de 12,000. Elles ont donc plus que triplé dans un espace de quinze ou vingt ans. En supposant qu'elles augmentent sinon dans la même proportion, au moins dans une proportion normale, on peut croire qu'elles doubleront dans un même espace de temps et qu'elles atteindront un chiffre de 80, peut-être même de 100,000, ce qui, au bout de dix ans, augmentera la collection de un million de nouveaux articles, et, au bout de vingt ans, — qui est la période choisie comme mesure, — de 2 millions. Nous trouvons ailleurs le relevé complet par ordre chronologique de la production littéraire depuis 1851.

1851 — 8,326 — 1852 — 8,857 — 1853 — 8,750 — 1854 — 8,705 —
1855 — 8,794 — 1856 — 8,510 — 1857 — 8,699 — 1858 — 8,672 —
1859 — 8,666 — 1860 — 9,496 — 1861 — 9,566 — 1862 — 9,779 —
1863 — 9,889 — 1864 — 9,564 — 1865 — 9,661 — 1866 — 8,699 —
1067 — 9,855 — 1868 — 10,563 — 1869 — 11,305 — 1870 — 10,108 —
1871 — 10,669 — 1872 — 11,127.

Les journaux en Belgique et en Russie. — Une preuve de la grande importance qu'a conservée jusqu'à ce jour la langue suédoise en Finlande, c'est le nombre des journaux suédois qui paraissent dans le grand-duché : en 1872, sur 37 feuilles, il y en avait 21 en langue suédoise, contre 16 en langue finlandaise ; en 1874, sur 40 feuilles, 22 étaient suédoises, 18 finlandaises. De ces 40 journaux, 20 paraissent dans la capitale, Helsingfors, 20 dans le reste du pays.

Nous avons déjà donné (XIII p. 375) la statistique des journaux belges au 31 décembre 1874, d'après leur mode de publicité. Au point de vue de la langue, il y en a un en espagnol, deux en anglais, cent trente en flamand, deux cents quinze en français. Le Hainaut, Namur et le Luxembourg n'ont que des journaux français ; le Brabant à 86 journaux écrits en français, la Flandre orientale 45 écrits en flamand.

Catalogue des livres anciens et modernes de la librairie Auguste Fontaine. (Paris, 1875, in-8 de 588 p.) — Un catalogue de livres exposés en vente est rarement digne de l'attention des bibliographes, mais celui que nous signalons ici offre un intérêt exceptionnel. Il se recommande par la valeur des ouvrages en tout genre qu'il met à la disposition des bibliomanes et par les notes nombreuses qui accompagnent une foule d'articles, notes qui présentent bien des informations nouvelles au sujet de la science des livres. Quant aux prix demandés, nous devons convenir qu'ils paraîtront sans doute fort elevés ; mais il faut bien qu'ils soient en rapport avec le prix courant des curiosités de ce genre, sinon ils n'auraient aucun motif d'être livrés à la publicité. Comme simple échantillon, et sans avoir besoin d'ajouter qu'il s'agit d'exemplaires reliés par les premiers artistes de Paris, nous indiquerons : *Daphnis et Chloé*, 1787, in-4, exemplaire sur peau vélin, avec 29 dessins originaux et 29 miniatures, 8,000 fr. ; l'*Adolescence clémentine, autrement les Œuvres de Clément Marot*, Paris, 1534, in-8, 5,500 francs ; le *Pastissier françois*, *Amsterdam, Elzevier*, 1655, petit in-12 (volume bien insignifiant, mais un des plus rares qu'ait imprimés les Elzevier), 4,500 francs ; les *Œuvres de François Villon*, Paris, 1532, petit in-8, 4,000 francs ; La Bruyère, *Caractères*, les dix éditions publiées de 1688 à 1699, 4,000 francs ; les *Œuvres complètes de Mesdames Desroches*, 1578-1586, 4 vol. in-4, 3,000 francs ; les *Poésies de la Fresnaye Vauquelin*, Caen, 1605, 3,000 francs. — N'allons pas plus loin, mais, n'oublions pas toutefois, que M. Fontaine nous parle d'un exemplaire de l'édition rarissime des *Œuvres de Louise Labé*, 1555, in-8, exemplaire qui est porté, au catalogue des livres de M. Ernest Quentin Bauchart, au prix de *quinze mille* francs. Malheureusement il n'est plus à vendre. Acquis par M. Fontaine avec les autres livres précieux de M. Bauchart — (sa collection ne comprenait que 152 numéros ; elle a été vendue 140,119 francs. M. Fontaine, annonce avoir acquis, pour la somme de 100,000 francs, environ 60 articles, parmi lesquels nous citerons : Bossuet, *Histoire des Variations*, aux armes de Mme de Maintenon, 4,000 francs et le *Virgile*, petit in-12, collection elzevérienne, avec une riche reliure ancienne, 2,400 francs), — il fait aujourd'hui partie d'une de nos plus riches bibliothèques, d'où il ne sortira que pour soutenir le feu des enchères. Ces paroles ne permettent-elles pas de conjecturer que ce très-précieux volume

est entré dans la collection d'un célèbre banquier, bibliophile des plus fervents, et qui est un des clients les plus zélés que compte M. Fontaine ?

Restif de la Bretonne, devenu, depuis quelques années, l'objet d'un engouement fort exagéré, occupe une place très-considérable sur les rayons des riches magasins que nous parcourons ; il ne revendique pas moins de 87 articles différents. Une collection des œuvres de cet infatigable écrivassier présente 212 parties ou tomes en 154 volumes de divers formats reliés en maroquin ; elle sera cédée pour la somme de 20,000 francs ; une autre collection moins complète (183 tomes en 158 volumes), ne coûtera que 5,000 fr.

Molière, tout comme Restif, constitue une spécialité chez M. Fontaine ; il occupe, sur le catalogue que nous lisons avec une émotion que tous les bibliophiles partageront, il occupe les n° 1122 à 1283 ; les éditions originales et isolées de ses immortelles comédies sont envisagées aujourd'hui comme devant se payer au poids de l'or ; du moins, M. Fontaine évalue le *Tartuffe*, 1669, 2,500 francs ; *Amphytrion*, 1667, 1,800 francs ; *Psyché*, 1671, les *Fourberies de Scapin*, 1671, et les *Femmes Savantes*, 1673, 2,500 francs chaque ; l'édition des *Œuvres*, 1674, 7 vol. in-12, 6,000 francs. Il y a trente ou quarante ans, ces éditions, aujourd'hui si recherchées, n'attiraient que fort peu l'attention des bibliophiles ; on pouvait les obtenir à prix fort modéré, lorsqu'on les rencontrait, ce qui d'ailleurs était rare.

Nous avons dit que le catalogue dont il est question, se recommandait par un grand nombre de notes, riches en renseignements bibliographiques qui ne se trouvent pas ailleurs. Il est impossible d'entrer ici dans quelques détails ; nous mentionnerons seulement, sans faire aucun choix, le n° 942 : *Fables choisies de La Fontaine*, Paris, Barbier, 1669, in-12, une des éditions primitives, non cotée dans le *Manuel du libraire*, et qui manquait dans l'importante collection spéciale formée par M. Walckeaner Les numéros 1091, 1092, 1096, 1097, 1103 offrent des indications fort utiles pour la bibliographie de Pierre Corneille; mais sachons nous arrêter. Les bibliophiles et les bibliographes sauront bien reconnaître eux-mêmes tout ce que présente d'intéressant et d'instructif l'inventaire des richesses et des raretés réunies chez M. Fontaine.

Une revue grecque a Paris. — Il se publie à Paris, depuis le 1er janvier, une revue mensuelle écrite en grec moderne, Εθνική γραφική επιθεώρησις, *Revue Nationale pittoresque*, sous la direction de M. de Meymar.

Catalogues de livres par ordre alphabétique. — Un des principaux libraires parisiens a publié, à peu d'intervalle, deux catalogues de livres mis en vente et rangés par ordre alphabétique. Cette innovation a paru malheureuse. Les catalogues dressés depuis longtemps par les libraires auxquels on s'adresse spécialement pour les ventes publiques (Aubry, Techener, Potier, Labitte, etc.) sont toujours disposés dans un ordre méthodique ; tout ce qui concerne la poésie française, par exemple, forme un groupe à part ; ce qui regarde l'histoire de France compose un autre groupe ; la jurisprudence ne se mêle en rien à l'histoire naturelle ; les Beaux-Arts sont bien nettement séparés de l'histoire littéraire. De la sorte, chaque amateur trouve d'un coup-d'œil ce qu'il veut savoir, et se rend compte de ce qui lui est offert dans la spécialité qui est son partage. Mais avec l'ordre alphabétique, il faut lire le catalogue tout entier (ce qui exige du loisir et du dévouement) ; il faut noter, parmi maints articles dont on ne se soucie point, ceux auxquels on s'intéresse ; peu de gens prendront cette peine, et les intérêts de la vente en souffriront. L'ordre alphabétique n'a qu'un mérite, celui de rendre plus facile le travail du rédacteur d'un catalogue. Ce n'est pas une considération

sérieuse, et nous espérons bien que l'ancienne classification, fidèlement suivie le siècle dernier, par Gabriel Martin et par les Le Bure, sera maintenue avec fermeté. Gardons-nous bien de prendre pour modèles les *catalogographes* anglais qui adoptent l'ordre alphabétique, mais en le subordonnant au format, de sorte que les in-8, les in-4, les in-f°, s'enchevêtrant dans des vacations successives, établissent une véritable confusion qui rend les recherches à peu près impossibles et qui inspire aux bibliophiles français l'éloignement le plus prononcé.

— A propos de deux monuments funéraires de l'époque des dolmens, fouillés aux environs de Mantes, à *Dennemont* et aux *Mauduits*, M. de Maulde arrive à établir, dans les *Nouveaux documents archéologiques* (Paris, Dumoulin, 1874. In-8 de 150 p. avec de nombreuses gravures intercalées dans le texte), que les premiers Gaulois étaient originaires de la Chaldée, que leurs mesures dérivaient de la coudée ; il étudie aussi le symbolisme, mais de manière à laisser voir qu'il laisse le champ libre à son imagination, et termine par dire, lui aussi, son mot sur le drapeau. Je ne puis deviner si le nom de *L. de Maulde Fl.* cache un vieil érudit, un jeune commençant, un auteur ou une auteur ; mais ce que je puis affirmer, c'est que la personne qui a rédigé cette brochure a beaucoup lu, beaucoup observé, sans peut-être se préoccuper de mettre de l'ordre et de la critique dans ses idées.

— Sous ce titre *un acrostiche historique du treizième siècle découvert et publié pour la première fois*, par Achille Jubinal, ex-professeur de faculté, ancien député (Paris, imp. Alcan-Lévy, 1875), l'auteur révèle une petite particularité qui intéresse notre histoire littéraire du moyen âge ; Adenez, surnommé le roi (ou Adam le roi), poëte fécond, auteur d'*Ogier le Danois*, de *Berte aus grans piés*, écrivit aussi le roman de *Cleomades*. Il dit que deux dames, *dont il ne veut parler qu'ouvertement*, lui racontèrent cette dernière histoire, et lui commandèrent de la mettre en vers. Quelles étaient ces dames? On n'avait aucune certitude à cet égard. M. Jubinal, en lisant avec attention le poëme de *Cleomades*, a rencontré un passage de vingt-quatre vers, dont la première lettre de chacun d'entre eux donne un des éléments d'acrostiche parfaitement clair : *La Reisne de France Marie. Madame Blanche.* Il s'agit évidemment de la reine Marie de Brabant. Quant à *Madame Blanche*, le nom n'est pas assez nettement indiqué pour qu'on puisse décider entre Blanche, sœur de Robert II, et Blanche, fille de saint Louis, mariée à l'infant d'Espagne.

— Nous signalons tout particulièrement à nos lecteurs l'ouvrage que M. Buchot de Kersers consacre à la statistique monumentale du Cher, *par cantons*, et dont la première livraison vient de paraître (*Statistique monumentale* du département du Cher, canton des Aix-d'Angillon, Paris, Ve A. Morel, 1875, in-4 de 84 p. et 23 pl.). Le fascicule concerne les communes des Aix, d'Aubingues, de Brécy, de Moroguet, de Parasdy, de Rians, de Saint-Céols, de Saint-Germain-du-Puits, de Saint-Michel de Volanges, de Sainte-Solange et de Soulangis. C'est un inventaire complet et fait avec goût et érudition de toutes les richesses archéologiques du canton des Aix-d'Angillon. Les planches sont très-bonnes, et, comme le texte, font honneur à M. B. de Kersers qui manie également bien le crayon et la plume. Lorsque plusieurs cantons auront paru, le *Polybiblion* consacrera un article spécial à cet ouvrage important dont l'auteur trouvera sans doute des imitateurs dans d'autres départements.

— Le dernier numéro de la *Bibliotheca sacra* contient un article du Rev. Selah Merril, sur les *Monuments assyriens et babyloniens d'Amérique*.

— Sous ce titre : *Souvenirs de la vieille France. Les Sociétés de tir avant*

1789 (Amiens, 1875. In-8 de 152 p. et 9 pl.) M. Aug. Janvier, auquel on doit de curieuses études sur l'histoire militaire de la Picardie, vient de retracer le tableau de l'existence des Compagnies d'archers et d'arquebusiers qui ont joué un rôle si important dans nos villes du nord de la France au moyen âge et même jusqu'à la Révolution. L'auteur dépeint les réjouissances et les cérémonies auxquelles donnait lieu la célébration des prix provinciaux et termine par des détails curieux sur la suppression de ces Compagnies en 1790. A DE M.

— Nous reproduisons volontiers la note suivante, qui nous est communiquée : « M. N. Rauls, attaché au secrétariat de l'Académie royale des sciences, place du Musée, 1, à Bruxelles, se proposant de faire publier un ouvrage portant pour titre : *Dictionnaire universel des académies, sociétés savantes, observatoires, universités, musées, archives, bibliothèques, jardins botaniques et zoologiques, revues et journaux périodiques*, etc., ou catalogue méthodique de tous les établissements et de toutes les publications qui concourent au progrès des sciences, des lettres et des arts, a l'honneur de recourir à l'obligeance de MM. les présidents, directeurs, administrateurs, secrétaires, bibliothécaires, rédacteurs, afin d'obtenir, dans la mesure du possible et en ce qui concerne les établissements qu'ils dirigent, des réponses aux demandes de renseignements énoncées ci-après : — 1° Le titre de l'établissement ou de la Revue ? — 2° Date de la fondation, création, etc. ? — 3° Son but ? — 4° Composition du bureau (les titres seuls) ? — 5° Siége ou local avec l'adresse exacte ? — 6° Concours, prix, etc. ? — 7° L'établissement possède-il : bibliothèque, archives, musées, cabinet de médailles ou d'antiquités, observatoires, laboratoires ? — 8° PUBLICATIONS : Le nombre et le genre (bulletin, revues, annales ou mémoires). Le nombre de volumes publiés depuis la fondation. Le moyen le plus facile de se procurer ces publications, soit par achat, soit par échange. Le prix par volume ou par abonnement ? — 9° Tous autres renseignements utiles et qui ne sont pas compris dans les demandes précédentes.

N.-B. — Prière à MM. les secrétaires et rédacteurs de vouloir donner de la publicité à cette note, afin d'avancer l'impression du travail, auquel elle se rapporte. — Pour les revues et journaux, l'envoi d'un numéro servira de réponse.

— On vient de publier à Rome une brochure intitulée : *Commemorazione di Maria Armando* (*sic* pour *Amando*) *Pasquale d'Avezac fetta alla Societa geografica italiana dal socio Enrico Narducci nella Tornata del* 29 *marzo* 1875 (brochure de 17 pages, in-8). Un digne hommage y est rendu à celui que M. Narducci appelle le Nestor des sciences géographiques, et les éminentes qualités de l'homme n'y sont pas moins louées que les éminentes qualités de l'érudit. Je crois devoir appeler l'attention des bibliographes sur les huit dernières pages de cette brochure, qui renferment le catalogue complet des travaux de M. d'Avezac rangés sous 97 nos et compris entre les années 1823 (*Essais historiques sur le Bigorre*, 2 vol. in-8) et 1874 (*Aperçus historiques sur la rose des vents*, brochure in-8). T. DE L.

— *The Academy* nous apprend que M W. Wartkiss Lloyd vient de terminer l'histoire détaillée des arts et de la politique de la Grèce durant la période qui s'écoula entre les guerres persiques et la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire entre les histoires d'Hérodote et de Thucydide. Cet ouvrage va paraître à Londres sous le titre général de *Siècle de Périclès*, en 2 volumes.

— Le même *Recueil* annonce que le 4e fascicule des fascicules de manuscrits publiés par la *Palæographical Society*, vient d'être distribué aux souscripteurs. Il se compose de 12 planches, parmi lesquelles on remarque les specimens d'un psautier grec, écrit sur papyrus au quatrième ou cin-

quième siècle, du *British Museum*; de l'Homère de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, orné de miniatures, probablement du cinquième siècle; des lettres et sermons de saint Augustin, de notre bibliothèque Nationale, manuscrit sur papyrus et sur vélin du sixième ou septième siècle; d'un curieux manuscrit en caractères visigoths, de l'an 1109, renfermant un commentaire sur l'Apocalypse, et appartenant au *British Museum*.

— La maison Dümmler de Berlin va faire paraître un ouvrage du docteur Carl Abel sur la grammaire et la lexicologie des Égyptiens. L'auteur s'est surtout attaché à la période copte de la langue égyptienne. D'après ce qu'on connaît du livre, il serait appelé à faire une révolution dans cette étude. Le Dr Abel, par exemple, prouve l'emploi de voyelles pour changer la signification des mots, quand, jusqu'ici, les voyelles ont été regardées comme entièrement inutiles dans cette langue.

— Nous lisons dans *The Athenæum*, que la bibliothèque de William Stuart, dont la vente a été faite à Londres, dans le courant de juin, renfermait entre plusieurs raretés bibliographiques, un exemplaire de la 1re édition des œuvres de saint Thomas d'Aquin, en 21 vol. in-folio, imprimé sur vélin, à Rome, en 1570. Il fut offert au Pape Pie II, qui en fit présent au roi d'Espagne Philippe II. Ce prince le plaça dans la bibliothèque de l'Escurial, d'où il fut enlevé par les Français et transporté en Angleterre. Il a été vendu 190 livres sterling (4,750 fr.).

— Il est question à Londres de se procurer, au moyen d'une souscription, la somme nécessaire (on parle de 3,000 livres sterling) pour acquérir et placer dans un des dépôts nationaux la collection des dessins et œuvres originales du célèbre caricaturiste et *illustrateur* Cruikshank, artiste à peine connu en France.

— Un Anglais, M. C. Stewart, vient de publier, à Londres, un volume intitulé : *Correspondance internationale au moyen des nombres*. C'est une tentative à ajouter à tant d'autres ayant pour but de résoudre le problème d'une langue universelle. L'auteur fait observer que du moment que les chiffres sont uniformes chez les diverses nations, il ne s'agit que d'exprimer par des nombres convenus, les mots les plus usuels dans les divers idiomes, pour arriver à s'entendre facilement. L'idée est bonne, mais sa réalisation n'est pas exempte de difficultés ; observons d'ailleurs qu'il a déjà été fait, en ce genre, quelque chose de fort utile au moyen du *Code maritime international des signaux*. Grâce à l'emploi de pavillons sur lesquels sont inscrites diverses lettres, on forme des mots qui correspondent à tel ou tel chiffre dans un vocabulaire spécial ; de cette façon, les navires, soit lorsqu'ils en rencontrent un autre en pleine mer, soit lorsqu'ils veulent se mettre en rapport avec les sémaphores du littoral, échangent très-facilement ce qu'ils ont à se dire. Grâce à ce procédé, un capitaine russe correspond avec un français, un norwégien avec un portugais. Il y a certainement, en partant de cette donnée, quelque chose à faire pour les communications sur terre, mais de fortes études sont encore nécessaires avant que le problème n'ait reçu sa solution, avant qu'un résultat pratique n'ait été obtenu.

— M. Dorange vient de publier, aux frais de la municipalité de la ville, le *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours*, une des plus riches en manuscrits que possède la France.

— M. l'abbé Maynard, chanoine de Poitiers, l'éminent auteur des travaux sur *Saint Vincent de Paul* (4 vol.) et sur *Voltaire* (2 vol.), prépare la publication d'un ouvrage intitulé : *J. Crétineau-Joly, sa vie religieuse, politique et littéraire d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits*, qui paraîtra chez Didot.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Jésus-Christ, conférences*, par l'abbé Ch. de Place (in-8, Durand). — *Droits de Dieu et les idées modernes*, par l'abbé François Chesnel, vicaire général de Quimper (gr. in-8, Oudin). — *La Question protestante*, par G. Romain (in-8, Palmé). — *Lettres spirituelles*, par le R. P. Lejeune, revues par E. B. Fressencourt (in-12, Palmé). — *Discours de Notre Saint-Père le Pape Pie IX*, recueillis et publiés pour la première fois, par le R. P. D. Pasquale de Franciscis dei Pii Operarii. T. Ier (in-8, A. Le Clere). — *Les Plaidoyers civils de Démosthène*, par R. Dareste (2 vol. in-12, Plon). — *Des Cours d'eau navigables et flottables*, par Alf. Plocque (2 vol. in-8, Durand). — *Quæstiones philosophicæ*, auctore Sylvestro Mauro, S. J. Presbytero (T. Ier. In-8, Le Mans, Leguicheux-Gallienne). — *De l'éthique de Spinosa*, par Léon de Montbeillard (in-8, Pichon). — *Les Conflits de la science et de la religion*, par Draper (in-8, Germer Baillière). — *Le Matérialisme contemporain*, par P. Janet (in-18, Germer Baillière). — *La Loi absolue du devoir et la destinée humaine*, par J. Rambosson (in-8, Didot). — *Le Crime et la folie*, par Maudsley (in-8, Germer Baillière). — *L'Habitude et l'instinct*, par Alb. Lemoine (in-12, Germer Baillière). — *Les Fermentations*, par Schützenberger (in-8, Germer Baillière). — *Le Mètre international définitif*, par W. de Fonvielle (in-18, G. Masson). — *Notice sur un autel antique dédié à Jupiter*, par l'abbé J. J. L. Bargès (in-8, Leroux). — *Corot, souvenirs intimes*, par H. Dumesnil (in-8, Rapilly). — *Le Département des estampes, à la Bibliothèque nationale*, par le vicomte H. Delaborde (in-12, Plon). — *Le Musée du Conservatoire national de musique*, par G. Chouquet (in-8, Didot). — *La Chanson de Roland*, texte critique, traduction et commentaire, par Léon Gautier (in-8, avec 4 eaux-fortes, Mame). — *Le Dit des rues de Paris* (1300) *de Guillot*, par Edg. Mareuse (in-18, Lib. générale). — *Etudes sur le Péloponèse*, par E. Beulé (in-12, Didot). — *Histoire de l'Eglise catholique en France*, par Mgr Jager (T. XX. In-8, A. Le Clere). — *Histoire des persécutions de l'Eglise jusqu'à la fin des Antonins*, par B. Aubé (in-8, Didier). — *Histoire de saint Bernard et de son siècle*, par le R. P. Th. Ratisbonne (2 vol. in-12, Palmé). — *Etudes sur les temps primitifs et l'ordre de Saint-Dominique*, par le R. P. A. Danzas (T. III. In-8, Poitiers, Oudin). — *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, par M. Mignet (2 vol. in-8, Didier). — *La Mort de Louis XVI*, par A. Du Chatellier (in-8, A. Picard). — *Le Parlement, la Cour et la Ville pendant le procès de Robert-François Damiens*, publié par G. d'Heylli (in-18, Lib. générale). — *Correspondance inédite de Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (1764-1777), précédée d'une *Etude sur Stanislas-Auguste et Mme Geoffrin* et accompagnée de nombreuses notes, par Charles de Mouy (in-8, Plon). — *Stofflet et la Vendée* (in-18, Plon). — *La Chouannerie du Maine*, par l'abbé Paulouin (3 vol. in-18, Le Mans, Monnoyer). — *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris* (T. IV. 1re livraison, in-8, Durand). — *La guerre au jour le jour* (1870-1871), par le baron A. Du Casse (in-8, Dumaine). — *Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français*, par J. Valfrey (2 vol. in-8, Amyot). — *Vie du R. P. Captier*, par le R. P. Reynier (in-12. Albanel). — *Ma Mère, souvenir de sa vie et de sa sainte mort*, par Mgr de Ségur (in-18, Tolra). — *Nouvelles lettres de Mme Swetchine*, publiées par M. le marquis de la Grange, membre de l'Institut (in-8, Amyot). — *Histoire de la Restauration*, par Louis de Vielcastel (T. XVII. Gr. in-8, Michel Lévy). — *Histoire de la guerre civile en Amérique*, par le comte de Paris (T. III et IV. 2 vol. in-8, Michel Lévy). — *Atlas pour servir à l'histoire de la guerre civile en Amérique* (in-8, Michel Lévy). — *L'Ancien Orient*, études historiques, religieuses et philosophiques sur l'Egypte, la Chine, l'Inde, la Perse, la Chaldée et la Palestine, depuis les temps les plus reculés, par Léon Carre (T. III et IV.

2 vol. in-8, Michel Lévy). — *C.-A. Sainte-Beuve, sa vie, ses œuvres*, par le vicomte d'Haussonville (gr. in-8, Michel Lévy). — *Un mot sur le suffrage universel*, par H. Nadal (in-8, C. Dillet). — *La tentative anti-catholique en Angleterre*, ou l'opuscule du T.-A. M. Gladstone, membre du Parlement (in-8, Montpellier, J. Calas). — *Mille Trente*. par Mathieu Witche (in-12, Dillet). — *Mademoiselle de Petitvallon*, par Mathieu Witche (in-12, Dillet). — *Petite sœur*, par Et. Marcel (in-12, Dillet). — *Les Baux en Provence*, par M. C. (in-12, Avignon). — *Le Phylloxera, moyens proposés pour le détruire*. P. Naudin. Dijon, 1875, in-18. — *La Bourgogne pendant la guerre et l'occupation allemande de* 1870-1871, d'après la *Gazette officielle de Carlsruhe*, traduction du docteur Louis Marchant. Dijon, 1875, in-8 de 290 p. — *Le Jugement dernier*, monographie du rétable de l'hôpital de Beaune, par l'abbé Boudrot. Beaune, 1875, in-4, orné de deux eaux-fortes.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

Voler les tours de Notre-Dame. — Dans l'orageuse discussion sur l'élection des Côtes-du-Nord (séance du 29 juin), M. le baron de Janzé a cité le mot fameux : « Si l'on m'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je commencerais par me sauver. » De qui est ce mot ? On l'a donné à Beaumarchais, mais Beaumarchais n'a fait que se l'approprier, car le mot est bien plus ancien, et quelques-uns ont assuré qu'il avait été dit par un magistrat du seizième siècle. *Un Curieux de province.*

Une citation de Müller. — Le R. P. Verdière, de la Compagnie de Jésus, dans un article des *Etudes religieuses* (juin 1875, p. 816) sur le *Saint Louis*, de M. Wallon, a fait la citation suivante : « Ce sont les armes qui fondèrent l'empire en France, mais c'est la vertu qui affermit la royauté en France. » — Où l'historien allemand a-t-il dit cela ? X.

Chabannes et Charles VII. — Est-il vrai, comme on le raconte dans la *Biographie universelle*, que Charles VII ayant, un jour, salué Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, du titre de *Capitaine des écorcheurs*, ce dernier lui répondit : « Je n'ai jamais écorché que vos ennemis, et il me semble que leur peau vous a fait plus de profit qu'à moi ? » Est-il vrai, comme on l'assure encore dans le même ouvrage, qu'irrité du propos du roi, Chabannes s'en vengea en engageant le dauphin à se joindre aux mécontents dans la guerre de la Praguerie ? Tout cela me semble bien contestable, et je crains fort que les auteurs de l'article (MM. de Villenave et B. G. T. — quelles sont ces initiales ?) n'aient consulté, sur ce point, plutôt des recueils d'*historiettes* que des livres d'*histoire*. T. DE L.

Le Saonnois. — J'ai, entre les mains, un almanach intitulé : *L'Ami du foyer, almanach du Perche et du Saonnois*, par Perchon (Mortagne et Chartres, 1874). Je cherche vainement, et je ne suis pas le seul, quel est le pays qui répond au Saonnois ? Qui voudrait m'éclairer ? R. S.

Deux raretés bibliographiques. — Je désirerais avoir des renseignements sur deux raretés bibliographiques que j'ai vainement cherchées dans les principales bibliothèques de Paris, et que Brunet signale ainsi : *Vie de Mgr S. Méen*, broch. de 4 feuilles, sans nom, ni lieu, ni date. — *Vie de saint Manoux, évesque breton*, par Sébastien. Marseille, Moulin, 1806. In-12. D. P.

RÉPONSES.

Le poëte Gilbert (XIII, 479).— Il existe plusieurs versions sur sa fin. L'une d'elles représente le poëte dans

la situation la plus misérable et mourant à l'hôpital après avoir avalé une petite clé. D'après un livre publié à Metz, en 1848 : *Poëtes et romanciers de la Lorraine*, par le comte de Puymaigre, Gilbert aurait joui, au contraire, d'une certaine aisance ; il aimait beaucoup l'exercice du cheval, fit une chute qui nécessita l'opération du trépan, et, pour la pratiquer on le ramena, non chez lui, mais à l'hôtel-dieu où il mourut. M. de Lescure, dans un récent travail (*Journal officiel* du 27 juin 1875, p. 4680), a réuni ces détails à ceux qui sont le plus généralement donnés sur la fin du poëte ; à la suite de cette dangereuse opération, saisi d'un accès de fièvre, il avala la petite clé dont on a tant parlé, elle resta dans l'œsophage, et Gilbert ne tarda pas à succomber. D'après ces diverses versions, qui peuvent très-bien se fondre en une seule, le poëte est donc, en effet, mort à l'hôpital, mais il n'y avait été conduit qu'accidentellement. Il y a, d'après cela, quelque chose à modifier dans la légende de Gilbert, et il paraît qu'il en est de même pour celle de Malfilâtre, que Gilbert lui-même a contribué à créer en écrivant ce vers bien connu :

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré !

H. B.

Les Historiographes de France en titre d'office (XIII, 556). — M. J. Desnoyers n'a pas publié, et malheureusement, je le crains bien, ne publiera jamais le travail qu'il nous avait promis. Il existe, à la Bibliothèque nationale, dans le fonds français, un manuscrit où sont réunis divers documents et renseignements relatifs aux historiographes de France. Ce manuscrit, inscrit sous le n° 14,027, est intitulé : *Recherches sur les auteurs qui ont écrit de l'histoire de France par commission des princes sous le règne de qui ils vivaient.* T. DE L.

Clémence Isaure a-t-elle vécu ? (XIII, 556.) — Je ne le crois pas, et m'est avis, au contraire, que l'on est arrivé, d'une manière certaine à prouver que ce ne fut jamais qu'un brillant fantôme. Qu'il me soit permis ici de renvoyer le questionneur à une note des *Vies des poëtes gascons*, par Guillaume Colletet (1866, in-8), où j'ai essayé de réunir (p. 43-96), les principaux arguments des érudits qui ont nié l'existence de la patronne des Jeux floraux. T. DE L.

On peut lire à ce sujet, un intéressant article dans la *Revue de Gascogne*, 1865, page. 481. D'après des Toulousains très-érudits, la fameuse Clémence n'a pas existé. Le tombeau qu'on honorait dans l'église de la Daurade n'était pas le sien. Son prétendu testament dont les libérales dispositions ont été gravées sur une plaque de bronze, n'est revêtu d'aucune authenticité. C'est seulement en 1513 que, pour la première fois, il a été parlé de cette fondatrice des Jeux floraux que D. Vaissete fait vivre dans les premières années du quatorzième siècle. Les Jeux floraux datent de 1323, et ont eu pour organisateurs sept habitants de Toulouse. Cet article, auquel je renvoie les lecteurs du *Polybiblion*, est d'un écrivain qu'ils connaissent bien, M. Tamizey de Laroque. On peut encore consulter sur cette question : *Mémoire sur l'histoire du Languedoc*, par G. Catel, Toulouse, 1633. L'*Origine des Jeux floraux*, par P. de Cazeneuve, 1629. Les *Annales de Toulouse*, par Lafaille ; un *Mémoire* de M. Noulet : *De dame Clémence Isaure substituée à Notre-Dame la Vierge Marie, comme patronne des Jeux littéraires de Toulouse* ; un travail de Camboulin sur la renaissance de la poésie provençale ; l'examen de ce travail, par M. P. Meyer : *Bibl. de l'Ecole des chartes*, tome XXV, page 51 ; le *Cabinet historique*, 1857, tome III, page 285. On lit dans ce recueil une lettre de M. de Ponsan à D. Vaissette. M. de Ponsan se prononce pour l'existence de Clémence Isaure qui, suivant lui, eut surtout pour adversaires les Capitouls : « Animés contre la mémoire « de Clémence Isaure, parce que, « depuis l'érection des Jeux en aca- « démie des belles-lettres, ils n'ont « plus la direction de la feste ou « festin public, à quoy on employoit « alors la presque totalité des 1,400 « francs légués par la fondatrice, ce « qui faisoit une mangeaille perpé- « tuelle pendant deux ou trois jours, « dans l'hostel de ville, et fournissoit « une occasion de griveler. » TH. P.

Un pseudonyme de madame Cornu (XIII,556). — Mme Cornu, née Lacroix, n'était pas, comme l'ont affirmé quelques biographes, la sœur de lait de Napoléon III. Elle avait un an de moins que lui, et était la filleule de la reine Hortense. La nourrice de l'Empereur était Mme Bure. C'est sous le pseudonyme de Sébastien Albin (et non pas sous celui de Sébastien de Saint-Albin), que Mme Cornu a publié les chants populaires de l'Allemagne et les différents ouvrages que cite le journal « le *Soleil*. » Sébastien était le prénom de son mari, Albin venait de l'un de ses prénoms; car elle s'appelait Hortense Albine. M. T.

La réponse se trouve dans la notice nécrologique consacrée à Mme Cornu (p. 67). Outre cette livraison on peut consulter le *Catalogue raisonné de la librairie française* et le *Dictionnaire des supercheries littéraires dévoilées*.
R. S.

Dans le *Journal des Débats* du 18 juin 1875, M. Ernest Renan a publié, sur Mme Cornu, un article nécrologique. Il y parle des « pages qu'elle a publiées dans le 18e volume de l'*Encyclopédie moderne* de M. Didot, sous le pseudonyme de *Sébastien Albin*. » J. G.

Rostopchine et l'incendie de Moscou (XIII. 478, 557, 558). — Rostopchine a été l'auteur de l'incendie de Moscou; il n'y a, contre ce fait avéré, qu'une seule objection sérieuse; il l'a nié dans une brochure publiée à Paris en 1823. Le comte A. de Ségur, dans la *Vie de Rostopchine*, examine cette objection et la résout d'une manière satisfaisante. Voici, du reste, la liste des principaux ouvrages relatifs à l'incendie de Moscou :

1. *Proclamation aux habitants de Moscou, faite par l'intendant de la ville et de la province de Moscou, Lesseps.* Moscou, 1er octobre 1812, français et russe (Moscou, 1812). In-fol. (Russica, p. 1406). — 2. *Ein Bewohner Moskwa's an seine Landsleute, im October* 1812 (*von G. Merkel*). (Un habitant de Moscou à ses compatriotes, en octobre 1812.) Saint-Pétersbourg, Drechsler, 1812. In-8 de 13 p. Autres éditions. Riga : 1812; Mittau, 1813; Jean d'Acre, 1813. (Russica, M. 857-860; Gadaruel, 54). — 3. *Entretien d'un vieux habitant des environs de Moscou, avec un soldat français prisonnier.* Saint-Pétersbourg, Pluchart, 1812. In-8 de 14 p. — 4. *Ueber die Verbrennung der Stadt Moskau. Ein Privat-Schreiben aus der russischen Stadt Wladimir.* (Sur l'incendie de Moscou lettres écrites de Wladimir. Leipzig, 1813. In-8 (Russica, U. 19). — 5. *Historical sketch of Moscow.* London, 1813. In-4 (Russica, S. 1456). — 6. (Sulkowski, J. A. M.) : *An historical account and description of the city of Moscow.* London, 1813. In-8 (Russica, S. 3069). — 7. *Monument de la présence des Français en Russie, ou Recueil d'événements relatifs à* P(ierre) J. (danof), habitant de Moscou; traduit du russe par V. C. Saint-Pétersbourg, Pluchart, 1813. In-8 de 55 p. (Russica, J. 174 ; Gadar., 51). — 8. *Erreur de Napoléon en réponse à un article du Moniteur.* Saint-Pétersbourg, Pluchart. In-8 de 34-2 p. (Russica, *deest.* Garad., 55). — 9. *Rapport (prétendu) du ministre de la guerre.* (H. J. G. Clarke), duc de Feltre, à S. M. Impériale et Royale. Saint-Pétersbourg, 1813. In-8 (Russica, R. 116; Gadar., 57). — 10. *De Brand van Moscou.* s. l. n. d. In-16 (Russica, B. 1845). — 11. (Horn). *Versuch einer Darstellung der Verbrennung und Plünderung Moskwa's durch die Franzosen im Sept.* 1812. *Von einem Augenzeugen.* (Essai d'une description de l'incendie et du pillage de Moscou par les Français, en septembre 1812, par un témoin oculaire). Saint-Pétersbourg, 1813. In-8. Traduction polonaise. Wilno, 1814. In-8. — 12. Aug. v. Kotzebue. *Moscow's Verbranding.* Amsterdam, 1814. In-8 (Russica, K. 1094). — 13. *Portrait d'Attila par Mme la baronne de Staël-Holstein.* Paris, 1814. In-8. Non reproduit dans ses œuvres. Voy. *Journal des Débats*, 1814; *Spectateur français* II (1815) 248-256; *Annales littéraires de Dussault* V. (1824) 225-231; *Bibliophile belge* III (1868) 261-266. — 14 (Georges Le Cointe de Laveau). *Moscou avant et après l'incendie.* Paris, 1814. 2e édition. Paris, 1818. Traduction italienne. Milano, 1818 (Russica, L. 440-442.) (Gadar., 39). — 15. *Voyage d'une dame française en Russie*

en 1812, témoin oculaire de l'incendie de Moscou. Paris, 1814. In-8 (Russica, V. 607; Gadar., 45). — 16. Mme Fusil. *L'Incendie de Moscou, la petite orpheline de Vilna, passage de la Bérésina et retraite de Napoléon jusqu'à Vilna.* Londres, 1817. In-8. 2e édition. Londres, 1817. In-8. 2e édition, Paris, 1817. In-8. 3e édition. Paris, 1818. In-8. *Souvenir d'une actrice,* par Mme Louise Fusil. Paris, Dumont, 1841. 2 vol. in-8 de IV-IV-306 et IV-348 p. (Russica, F. 869-872; Gadar., 46, 47). — 17. (L'abbé Surugue). *Lettres sur la prise de Moscou en 1812.* Paris, Didot, 1821. Pet. in-8 de 44 p. à 25 exempl. en papier vélin et 5 exemplaires en papier ordinaire. Lettres sur l'incendie de Moscou, écrites de cette ville au R. P. Bouret, de la Compagnie de Jésus, par l'abbé Surrugues (*sic*), 2e édit. Paris, Plancher, 1823. In 8 de 43 p. L'abbé Frappaz dans la *Vie de l'abbé Nicolle* (Paris, Lecoffre, 1857), a publié une lettre de l'abbé Surugue, sur l'incendie de Moscou. Le P. Gagarin a reproduit la même lettre dans la *Conversion d'une dame russe à la foi catholique.* (Paris, Douniol, 1863). — 18. Colton. *The conflagration of Moscow,* 4e édit. London, 1822, in-8. (Russica. C. 903.) — 19. *Histoire de la destruction de Moscou en 1812,* par A. F. de B....ch, traduit de l'allemand par Breton. Paris, 1822. In-8. (Russica. H. 897. Gadar. 48.) — 20. Rostopchine. *La vérité sur l'incendie de Moscou.* Paris, 1823. In-8. (Russica. R. 1401. Gadar. 42.) Cfr. Boutourline : *Hist. milit. de la campagne de Russie.* I, 369. *Revue encyclop.,* XVIII (1823), 161-163, XXVIII (1825), 101-162. — 21. Mis de Chambray. *Réponse de l'auteur de l'expédition de Russie à la brochure de M. le comte de Rostoptchine.* Paris, 1823. In-8 de IV-18 p. (Russica. C. 473. Gadar. 43.) Cfr. *Revue encyclop.* XX (1823), 394-395. — 23. De Dominicis. *Relations historiques, politiques et familières en forme de lettres sur divers usages, arts, des Russes.* Vol. I, 2. Saint-Pétersbourg, 1824-1825. In-8, édit. italienne. Vienne, 1836. (Lettres XIV et XV.) (Russica. D. 764. Gadar. 52.) — 24. Denis Davydof. *Examen de trois articles insérés dans les Mémoires de Napoléon* (en russe). Moscou, 1825. In-8, 65 p. (Gadar. 53.) Cfr. *Bulletin des sciences militaires,* V (1828), 49-50. — 25. Nempde. *Opinion sur l'incendie de Moscou.* Paris, 1826, in-8. (Russica. N. 312. Gadar. 49.) — 26. *Entrée des Français à Moscou.* 1812. (Paris, 1831.) 160. (Russica. E. 346.) — 27. Domergue (Armand). *La Russie pendant les guerres de l'Empire.* 2 vol. Paris, 1835, in-8. (Russica. D. 761. Gadar. 50.) Traduction hollandaise. Amsterdam. 1836. 2 vol. in-8. — 28. (Poltoratzki, Serge.). *Rostoptchine.* 1765-1826. (Hombourg), 1854. In-8. (Russica. P. 975). — 29. *Aaret 1812 eller Moskous Brand og den Franske storarmees Undergang i Russland 1812.* Efter det Franske ved A. C. v. Bülow. Kjobenhavn, 1855. In-8. (Russica. A. 13). — 30. Schnitzler (Jean Henri). *La Russie en 1812. Rostoptchine et Koutouzoff.* Paris, 1863. In-8, 2e édit. Paris, 1863. In-8. (Russica. 717. Gadar. 44.) Cfr. *Revue des deux Mondes,* 15 septembre 1863. — 31. Ségur (A. de). *Vie du comte Rostoptchine.* Paris, 1871. — 32. Gadaruel. *Relation du sejour des Français à Moscou et de l'incendie de cette ville en 1812, par un habitant de Moscou* (le chevalier François d'Ysarn). Bruxelles, Olivier, 1871. XV, 191. In-12. — Le bibliophile qui se cache sous le nom de Gadaruel, a donné, dans ce volume (p. 137 et suiv.), une liste des ouvrages à consulter. Nous l'avons reproduite, en la complétant, à l'aide du catalogue des *Russica,* de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, et en modifiant l'ordre. Le volume de M. Gadaruel est indispensable à tous ceux qui veulent s'occuper de l'incendie de Moscou en 1812.

J. G.

Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! (XIII, 356.) — Je ne crois pas que cette phrase ait été prononcée en 1848 ; elle n'eût été d'ailleurs qu'une réminiscence. C'est en 1789 qu'elle fut lancée devant la Constituante, et elle a toujours été, ce me semble, attribuée à Barnave.

Le Gérant, L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

TRAVAUX RÉCENTS D'HAGIOLOGIE

La Vie des Saints, par HENRY DE RIANCEY, édition abrégée par A. DE RIANCEY. Paris, Bachelin, 1874. In-12 de 534 p. Prix : 30 fr. — *Les Saintes du Paradis, modèles de toutes les vertus*, par Mme DE SOUGÉ, édition complétée. Paris, Charles Douniol, 1875. 2 vol. in-12 de VI-436 et 467 p. Prix : 6 fr. — *Vies des Saints de l'atelier*. Tours, Mame, 1873. 3 vol. in-12 de 142, 141 et 143 p., avec 3 grav. Prix : 1 fr. 50. — *Les Saintes Légendes de l'Enfance*, imitées de l'allemand, par H. DE BARŒUL. Paris, Lethielleux. 2 vol. in-12 de 240 et 230 p. Prix : 8 fr. — *Vie de saint Joseph* (*L'Etoile du XIXe siècle*), par le R. P. BOUVY, rédemptoriste. Paris, Lethielleux, 1874. in-18 de X-187 p. Prix : 2 fr. — *Vie de saint Joseph*, d'après Anne-Catherine EMMERICH, *avec des considérations, pratiques et prières*, par M. C. F. FOUET, curé-doyen de Routot, chan. honor. d'Evreux. Paris, Douniol, 1872. In-12 de XVI-464 p. Prix : 3 fr. — *Saint Antoine le Grand*, par CHARLES HELLO. Paris, Dillet, 1874 in-12 de 280 p. Prix : 2 fr. — *Vie de saint Germain d'Auxerre*, par le prêtre CONSTANCE, traduction du P. GOUILLOUD. Paris, Douniol, 1874. In-12 de XII-200 p. Prix : 2 fr. — *Histoire de saint Bernard et de son siècle*, par le R. P. THÉODORE RATISBONNE. Huitième édition. Paris, Victor Palmé, 1875. 2 vol. in-12 de XV-384 et 415 p. Prix : 6 fr. — *Sixième Centenaire*, 15 *juillet* 1874. *Le cardinal saint Bonaventure, évêque d'Albano, patron de la ville de Lyon*. *Sa vie, sa mort et son culte à Lyon*. Lyon, Josserand, 1874. In-12 de XXX-208 p. Prix : 2 fr. — *La Vie admirable de notre glorieux père S. Pierre Célestin*. Bar-le-Duc, imprimerie des Célestins, 1874. In-8 de XIV-624 p. Prix : 6 fr. — *La Vierge des campagnes, ou Vie de la B. Oringa*, dite *Chrétienne de Sainte-Croix*, par M. l'abbé HENRY, directeur général au Petit Séminaire de Langres. Tours, A. Mame, 1870. In-12 de 144 p. Prix : 1 fr. 25. — *Vie de sainte Catherine de Ricci*, par le P. BAYONNE. Paris, Poussielgue, 1874. 2 vol. in-12 de XXIV-378 et 388 p. Prix : 6 fr. — *Déposition de sainte Chantal pour la canonisation de saint François de Sales*. Tours, Mame, 1874. In-12 de 288 p. Prix : 1 fr. 10. — *Vie de la Bienheureuse Marguerite Marie*, par l'abbé DARAS. Paris, Gaume, 1875. In-18 de VIII-231 p. Prix : 1 fr. — *La Vie admirable du Bienheureux mendiant et pèlerin Benoît Joseph Labre*, par LÉON AUBINEAU. 3e édition. Paris, Victor Palmé, 1875. In-12 de X-552 p. avec une gravure. Prix : 3 fr. 50. — *Histoire du culte de sainte Philomène, thaumaturge du XIXe siècle, inspiratrice des pèlerinages nationaux*, suivie d'un recueil de pratiques de dévotion en son honneur, par M. LOUIS PETIT. Paris, Josse; Langres, Dangien, 1875. In-12 de XLVIII-382 p. Prix : 2 fr. — *Vie de la mère Thérèse, fondatrice de la Miséricorde de Laval*, par l'abbé LE SEGRETAIN DU PATIS. Laval, 1873. 2 vol. in-12 de IV-380 et 623 p. avec un portrait. Prix : 7 fr. — *Vie de la révérende mère Marie Madeleine Gipoulon, en religion sœur Victoire, ursuline*, fondatrice de la congrégation des Sœurs hospitalières-institutrices de Saint-Roch, par l'abbé G. PENAUD. Paris, Poussielgue. 1874. In-12 de 288 p. Prix : 2 fr. 25. — *Vie de la révérende mère saint Jerôme, religieuse de la congrégation de Notre-Dame, chanoinesse régulière de Saint-Augustin, au monastère dit des Oiseaux*. Paris, Jules Vic ; Clermont-Ferrand, Bellet, 1875. In-8 de XI-392 p. et une photogr. Prix : 6 fr.

La vie des saints devrait former le fond de nos bibliothèques, comme les portraits des aïeux sont l'ornement de nos appartements. Au chrétien elle montre l'idéal vers lequel il doit tendre et lui indique le chemin à suivre pour l'atteindre ; au moraliste et au philosophe, elle offre la matière de profondes méditations; au savant et à l'historien, elle fournit des documents du plus haut intérêt. C'est une des branches les plus importantes de notre littérature. Nous allons signaler quelques-unes des plus récentes publications de ce genre, en regrettant toutefois que la moisson ne soit pas plus abondante et plus belle.

Si nous plaçons sous le titre d'*Hagiologie* la biographie de personnes pieuses et des vies édifiantes, nous n'entendons aucunement préjuger les décisions de l'Eglise ; nous avons seulement voulu grouper des travaux qui se ressemblent et par leur sujet et par l'esprit qui les anime.

— M. Henry de Riancey avait publié, peu de temps avant sa mort, un vrai chef-d'œuvre de piété et d'art, avec le concours de M. Kellerhoven. Son fils a entrepris de mettre ce trésor à la portée de tous. Offrir aux familles un livre où d'admirables exemples sont encadrés dans les magnificences de l'art, et qui demeure comme le trésor du foyer domestique; présenter à la fois, avec les hautes et sages méditations qu'inspirent la vie et la mort des saints, les peintures par lesquelles l'habileté contemporaine continue les splendeurs de la miniature et de l'enluminure des âges de foi, tel est le but qui a été ici visé et atteint.

— *Les Saintes du Paradis*, sont une nouvelle édition d'un ouvrage dont le *Polybiblion* a déjà parlé (t. X, p. 144), complétée par Mme de Sougé, par une table alphabétique des noms. C'est l'exécution d'une louable pensée, celle de réunir les vies des saintes de manière à fournir, spécialement aux femmes, une lecture à la fois intéressante et édifiante. Les saints, sans doute, offrent des modèles à tous ; mais nous trouvons là un moyen de donner un attrait de plus à des récits qui devraient être la nourriture habituelle de nos âmes, et c'est assez pour que l'auteur mérite d'être loué. Les notices sont rangées par jour et par mois, suivant l'ordre des fêtes ; il y en a quelquefois plusieurs pour le même jour; elles ne dépassent guère sept pages ; quelques-unes n'ont même que quelques lignes. L'histoire est mêlée aux réflexions pieuses. En appendice se trouvent des notices sur Mme Barat, Mmes Elisabeth et Marie-Louise de France, Mlle de Louvencourt, la sœur Marthe et la sœur Rosalie.

Le but pratique cherché par l'auteur, eût été plus sûrement atteint si elle se fût bornée aux saintes sur lesquelles on peut donner quelques détails ; quel fruit peut-on retirer d'une notice qui n'est qu'une véritable indication de calendrier? Il y a des choix que nous n'approuvons pas (t. I, p. 13). Sans nous arrêter à quelques négligences de style, nous signalerons une erreur à propos de la bienheureuse Marguerite-Marie, qui n'est pas née à Lauthecourt, paroisse de Véronde, et nous trouvons un peu téméraire de devancer le jugement de l'Église sur Mme Barat.

— Présenter aux ouvriers, dans de courtes notices, la vie de saints patrons des anciennes corporations, la retracer en se conformant aux règles de la critique historique, telle est la pensée qu'ont réalisée les auteurs des *Vies des saints de l'atelier*. Nous trouvons, dans ce recueil, qui comprend onze biographies, les vies de saint Eloi, patron des for-

gerons; de saint Joseph, patron des charpentiers; de saint Crépin, patron des cordonniers; de saint Fiacre, patron des jardiniers; de saint Cloud, saint Théodote, saint Galmier, saint Théobald, saint Médard, saint Marcel, saint Aquilas. Parmi les noms des auteurs, citons Ozanam, MM. Michel Cornudet, Léon Lefébure, Roger de Beaufort. Ces vies, publiées d'abord en brochures séparées, viennent d'être réunies en volumes, et font désirer la continuation de la collection.

— Une bonne pensée a également inspiré les *Saintes légendes de l'enfance*. Peut-être les anecdotes pourraient-elles y jouer un plus grand rôle et les exclamations un rôle moindre ; mais il n'y a pas de travail qui mérite davantage d'être encouragé que celui de M. de Barieul. Un ancien philosophe a dit que prétendre fonder une cité sans religion, c'est vouloir bâtir un édifice en l'air. C'est pourtant ce qu'essayent obstinément tous ces *habiles* qui, depuis un siècle, font de l'enfance et de la jeunesse le sujet de leurs expériences. Prétendre les former aux lettres et aux arts sans s'occuper de les former à la piété, aux devoirs et aux vertus, ou bien, ce qui revient au même, ne donner à l'accomplissement des devoirs d'autre mobile que l'intérêt, à la pureté des mœurs d'autre appui que l'amour-propre, à la pratique des vertus d'autre aliment que l'orgueil, n'est-ce pas bâtir en l'air, et ne préparer pour l'avenir que des catastrophes et des ruines ?

— *La vie de Saint-Joseph* par le P. Bouvy, est remarquable par deux qualités : la piété profonde que l'ouvrage respire, les citations des Pères et des théologiens qui le remplissent, et donnent aux réflexions et aux vues de l'auteur une particulière autorité. La manière rappellerait celle de Ludolphe le Chartreux, dans la *Vie de Jésus-Christ*. C'est surtout à l'esprit et au fruit à tirer des faits que s'attache le P. Bouvy. « Je crois pouvoir assurer, nous dit-il, qu'on ne trouvera, dans cet ouvrage, aucune opinion hasardée ni empruntée, comme il arrive trop souvent, à des écrivains sans autorité ou à des livres apocryphes. Je passe sous silence les opinions de cette nature, chaque fois que je ne suis par forcé d'établir la vérité qui les combat. Deux sentiments opposés se présentent-ils avec le même degré de vraisemblance, je consulte la notoriété dont ils jouissent, et j'embrasse de préférence la croyance la plus répandue parmi le peuple fidèle (p. VIII). » De telles règles sont la sagesse même, avec le but spécial qu'envisageait l'auteur : édifier et instruire tout à la fois. Ce but, il l'atteindra certainement ; son livre fera du bien, et il se recommande aux personnes pieuses douées d'une certaine somme d'instruction. — On trouvera à la fin, une série de trente-et-une prières distribuées pour un mois de visites à saint Joseph.

— L'Évangile et l'histoire ecclésiastique nous fournissent sur saint Joseph de rares et incomplets renseignements. La tradition

elle-même se tait sur la plupart des circonstances de sa vie, du moins en ce qu'elles pourraient avoir de certain. Un ouvrage du genre de celui-ci, étendu, abondant en détails, précisant les moindres faits, devait nécessairement s'appuyer sur des révélations : et ici, le trésor est assez riche dans les écrits de plusieurs saints. M. l'abbé Fouet, dans sa *Vie de saint Joseph*, s'attache à celles d'Anne-Catherine Emmerich, dont le nom est devenu célèbre parmi nous, grâce aux travaux de M. de Cazalès, comme déjà depuis longtemps il l'était en Allemagne. La vie d'Anne-Catherine a été celle d'une grande et merveilleuse servante de Dieu. Approuvées par plusieurs docteurs, par des évêques même, ses visions n'ont pas reçu cependant la consécration d'une sentence de l'Église. On peut donc leur accorder un assentiment plus ou moins restreint; mais, fait observer à bon droit M. l'abbé Fouet (p. XII), ce qu'on ne saurait admettre, c'est que, sans connaître un mot de l'histoire de Catherine Emmerich, sans avoir lu tant soit peu sérieusement le moindre chapitre de ses communications avec le ciel, on vienne de prime-abord, sans autre étude ni examen, jeter sur elles le dédain, et les traiter de rêveries indignes de la moindre considération. Un tel procédé doit être laissé à ce qu'on appelle la libre-pensée; il ne convient point aux esprits de bon lieu. Le sujet est tout au moins fort grave, et mérite d'autres égards.

Quoi qu'il en puisse être, d'ailleurs, de cette question touchant aux plus hauts problèmes de la vie contemplative et de la théologie positive ou mystique, reste l'ouvrage composé sur ces données, et nous devons déclarer qu'il nous paraît l'un des plus estimables, et dans tous les cas, le plus complet, de ceux qui ont paru jusqu'à présent sur ce sujet. L'auteur le distribue en trente-et-un chapitres, afin qu'à l'occasion il devienne, dans les confréries et les paroisses, le livre des lectures pour le mois de Saint-Joseph. Chacun de ces chapitres, après la narration qui en fait le fond, se termine par une considération suffisamment développée, empruntée souvent à nos meilleurs écrivains catholiques ; par une pratique destinée à l'exercice personnel des vertus que l'on vient de méditer, et par une prière rédigée dans le même esprit. On a réuni, à la fin du volume, bon nombre d'autres prières, belles, variées, bien choisies, que les fidèles aimeront à trouver là. L'auteur, à la page 405, inclinerait à croire que les événements avant-coureurs de la fin du monde sont à nos portes. Nous signalons cette pensée, sans la défendre ni la combattre. Matière grave, éminemment obscure, qu'on eût bien fait, peut-être, de ne point aborder.

— Dans le volume que M. Charles Hello a consacré aux visions de saint Antoine, l'effet des scènes émouvantes auxquelles on nous initie est un peu compromis par une inclination à confondre avec elles les vicissitudes de notre époque. On sait que le démon paraissait à

l'illustre ermite sous mille formes grotesques ; pour son nouvel historien, le tentateur n'a plus qu'un masque, celui du catholique libéral.

— L'ancienne église des Gaules a attaché le nom de saint Germain à presque autant d'édifices religieux que celui de saint Martin ; au seizième siècle, le seul diocèse de Sens ne comptait pas moins de quarante églises dédiées à saint Germain, et cependant rien n'est moins connu aujourd'hui que les mérites de ce thaumaturge, dont la mémoire plane sur le berceau de la monarchie française. C'est donc une vraie lacune que vient de combler le P. Gouilloud, en nous offrant une traduction d'une vie de ce grand saint par le prêtre Constance, qui a vécu, comme lui, au cinquième siècle. C'est un de ces documents classiques qu'il est utile de faire revivre, pour faire revivre en même temps l'esprit de foi et la simplicité qui présidaient jadis aux travaux de ce genre.

— L'*Histoire de saint Bernard et de son siècle* est trop connue et son succès trop incontestable, pour que nous ne devions nous borner à annoncer cette nouvelle et huitième édition. C'est un remarquable morceau d'histoire qui comprend tout le douzième siècle, car saint Bernard a eu une trop grande part dans toutes les affaires de son époque, pour qu'on puisse faire son histoire sans faire celle de son siècle. Dans une belle introduction, le R. P. Ratisbonne étudie le rôle de l'Église, ses tendances à l'unification et fait connaître les temps qui ont précédé notre saint ; puis il étudie saint Bernard sous toutes ses faces : vie domestique, vie monastique, vie politique, vie scientifique, vie apostolique. Il se montre non-seulement religieux et historien, mais encore philosophe ; et ce n'est pas trop de qualités pour faire l'histoire d'un tel saint. On ne s'étonnera pas que le R. P. Ratisbonne s'arrête avec complaisance à tout ce qui touche aux Juifs. Nous tenons à signaler une longue et intéressante digression sur sainte Hildegarde et ses prophéties. Dans des chapitres complémentaires, il donne des jugements sur saint Bernard, sa doctrine et ses œuvres, et, en appendice, quelques fragments de ses œuvres ascétiques. Il aurait été désirable qu'il tînt au courant des faits ses nouvelles éditions ; nous regrettons de lui voir annoncer (t. II, p. 347) une traduction complète des œuvres du Saint par M. Ravelet, qui n'a donné que les lettres.

— Le sixième centenaire de la mort de saint Bonaventure (15 juillet 1874) a donné lieu à une publication qui n'est que la réimpression textuelle de l'*Histoire abrégée de la vie, des vertus et du culte de saint Bonaventure.... patron de la ville de Lyon*, publiée dans cette ville en 1747. Cette vie, qui s'appuie peut-être trop sur Baillet et autres écrivains de seconde main, a du moins le mérite, trop rare aujour-

d'hui, d'être écrite en un grand et beau style. La lecture en est agréable, et ne peut que profiter à la gloire du docteur séraphique. L'éditeur anonyme lyonnais, n'a mis de lui qu'une intéressante notice historique sur l'église de Saint-Bonaventure de Lyon et les nombreuses confréries dont elle était le centre, et une autre notice sur la découverte d'un tableau représentant un miracle opéré par saint Bonaventure. Il en prend occasion pour parler du P. de Fanna, et de la belle édition qu'il prépare des œuvres du grand docteur.

— L'ordre des Célestins, qui comptait, avant 1793, dix-neuf maisons en France, vient de renaître en Bretagne. Son restaurateur a publié, à ce propos, la vie de son saint fondateur, célèbre par son abdication. Il y a joint diverses notes historiques et biographiques sur es anciens monastères des Célestins, et sur les religieux qui les ont illustré par leur sainteté et leur science. Ces curieuses monographies sont accompagnées des constitutions de l'Ordre. C'est un ouvrage de bibliothèque et d'édification, très-complet dans son genre.

— *La bienheureuse Oringa*, de qui M. l'abbé Henry nous a retracé la vie, est assez peu connue chez nous, et mérite de l'être davantage. L'auteur remarque, avec juste raison, qu'on a trop négligé les classes populaires et travailleuses dans la composition d'ouvrages ayant pour but, d'offrir des modèles de vertu aux chrétiens. Oringa, née en Toscane, au douzième siècle, dans la condition la plus humble et la plus pauvre, est un admirable exemple pour toutes les jeunes filles en général, et plus encore pour les ouvrières, les filles de ferme, les servantes : car elle fût elle-même tout cela, bien qu'elle ait terminé ses jours dans la vie religieuse. Son histoire est d'ailleurs pleine d'évènements et de circonstances singulières qui en rendent la lecture attachante. Les miracles y sont fréquents et de premier ordre, Dieu se plaisant à relever devant le monde celle qui le servait si héroïquement. L'auteur ne manque pas de s'étendre, au besoin, sur les monuments, les lieux, les personnes, les analogies historiques que le sujet amène sous sa plume, sans omettre non plus les exhortations et les conseils. Quelques hommes de goût pourront-ils reprocher à M. l'abbé Henry de s'être tenu, d'un bout à l'autre de l'opuscule, sur un ton de lyrisme qui nuit à la belle simplicité qui doit être la loi des auteurs de vies de saints.

— Ceux qui conservent encore des préjugés contre la vie des cloîtres, — vie d'ailleurs toute de grâce et par conséquent d'exception, — les perdront en lisant les charmants volumes dont le P. Bayonne vient d'enrichir la *Bibliothèque dominicaine*, déjà étincelante de bijoux. Venue au commencement du douzième siècle, sainte Catherine de Ricci fut l'expression magnifique de cette rénovation religieuse qui rendit à l'Église la beauté de sa jeunesse, et dont le

célèbre Jérôme Savanarole fut, en Toscane, l'ardent promoteur. Ses biographies étaient si nombreuses et si variées, que le P. Sandrini affirmait, au siècle dernier, qu'il n'y avait pas un autre saint qui eût obtenu, pour les vertus et les actions de sa vie, une publicité si considérable. C'est pourtant pour nous une nouvelle connaissance à faire, et le P. Bayonne nous la rend aussi aisée qu'agréable.

— L'âme tout entière de saint François de Sales se retrouve dans *les Dépositions de sainte Chantal.* C'est un document angélique, qui a, par surcroît, un grand charme littéraire, comme tout ce qui est *Salésien*. Ce charme n'a pas été scientifiquement constaté, mais il est très-réel. Prenez, par exemple, le chapitre XXXIX de la troisième partie de l'*Introduction ;* c'est tout simplement une merveille, un tour de force académique : jamais plume n'a élucidé pareille matière d'une façon plus délicate. Sans doute, il y a des écrivains plus incisifs, plus philosophes que l'évêque de Genève ; il n'y en a pas qui aient plus de naturel, qui soient plus accessibles à toutes les situations. On représente la vertu sous des couleurs si sombres, on lui inflige un visage si plein d'horreur et de sévérité, qu'elle fait reculer les plus hardis. Saint François de Sales ne laisse plus aucun prétexte à cette vaine terreur. Que de fantômes le doigt des saints fait tomber en poussière !

— La petite *Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie*, que nous avons sous les yeux, est spécialement destinée aux pèlerins. Elle a pour but de leur faire connaître celle qui est l'occasion de ce grand mouvement d'attraction vers Paray, et la salutaire dévotion au Sacré-Cœur. Elle est d'une lecture facile. M. l'abbé Daras a largement puisé dans les grandes vies, notamment dans celle du P. Daniel, et dans les écrits de la bienheureuse. Elle est suffisante pour le plus grand nombre des lecteurs ; rien d'essentiel n'y manque.

— *La vie admirable du B. Labre,* n'est point une nouveauté pour nos lecteurs. Ils la connaissent au moins par ce qui m'a été dit ici (t. X, p. 143), et plus d'un, certainement, aura contribué au rapide écoulement des deux premières éditions. C'est un remarquable succès, auquel n'est point étranger le talent de l'auteur, la vénération et l'amour avec lesquels il traite et étudie son sujet. Mais nous ne l'offenserons pas en disant, qu'il est dû beaucoup aussi au sujet lui-même. Est-il rien qui puisse mieux convenir à notre siècle que l'histoire de ce glorieux mendiant et pèlerin, nous ouvrant la voie sur laquelle les foules se pressent maintenant, et venant honorer et glorifier la pauvreté, lorsque la soif des richesses est si ardente, lorsque l'aumône est considérée comme une humiliation, comme une chose dégradante ? M. Aubineau prend le bienheureux Labre au sein de sa chrétienne famille, où il puise la semence de toutes les vertus qui

devaient faire de lui un saint. Il le suit pas à pas dans toutes ses pieuses préparations, en Italie, en Suisse, en Espagne, en France, à Paray-le-Monial, où il nous précède, précurseur du curé d'Ars à Dardilly. Il ne recule devant aucun de ces détails qui peuvent choquer notre délicatesse mondaine et efféminée, mais qui montrent un saint poussant jusqu'à ces dernières limites le mépris de toutes les choses du monde. M. Aubineau a puisé aux meilleures sources, c'est-à-dire dans les documents de la cause de la canonisation qui lui ont été confiés. Cette nouvelle édition ne diffère des autres que par quelques renseignements complémentaires sur le pèlerinage du bienheureux à Mariasten, en Suisse, et à Paray-le-Monial, et par le récit du pèlerinage qui a eu lieu le 7 juillet 1873, à Amettes, au lieu de sa naissance.

— L'ouvrage consacré à sainte Philomène est plutôt un livre de piété qu'une vie de saint. Nous pouvons cependant lui donner place dans notre cadre, à cause de tous les détails historiques qu'il fournit sur le culte de la Sainte et les lieux où il est le plus florissant. M. Petit raconte la découverte du corps, sa translation à Mugnano, l'introduction de son culte en France par Mlle Jaricot, la pieuse fondatrice de l'œuvre de la propagation de la foi, la dévotion du curé d'Ars. Son culte à Saint-Gervais de Paris fournit l'occasion de quelques détails intéressants sur le siége de Paris et la Commune, et sur l'origine des pèlerinages nationaux. Avec tous ces faits édifiants, les lecteurs pieux trouveront des exercices pour une neuvaine, le petit office de la Sainte, des prières, des cantiques, des pratiques en son honneur et des méditations sur ses vertus. Ajoutons que cet ouvrage est approuvé par Mgr l'évêque de Langres.

— La *vie de la mère Thérèse de la Miséricorde de Laval* prouve que le bras de Dieu n'est pas raccourci depuis la bataille de Lépante, que l'abnégation peut, dans tous les lieux et dans tous les âges, produire des fruits merveilleux. Dès son enfance, Thérèse de la Miséricorde, digne de porter ce nom, ne songeait qu'à soulager les peines physiques et morales de ses concitoyens; la charité lui a fait transporter des montagnes, et cette pauvre fille du peuple, ne possédant absolument rien, a légué à sa province une institution considérable. C'est l'inverse de ce que l'on voit tous les jours dans le monde des affaires et de l'égoïsme.

— Nous sommes reportés, par la *Vie de la Révérende Mère Marie Madeleine Gipoulon*, à une des époques les plus intéressantes de l'histoire de l'Église. Mme Gipoulon, née le 2 novembre 1765, à Felletin (Creuse), morte le 4 août 1821, fit ses vœux chez les Ursulines de Limoges à une date fatale, 1789, et, peu de temps après, un incendie devança l'œuvre de destruction et de dispersion que devait accomplir

la Révolution. La tourmente passée, elle réunit les membres épars de plusieurs communautés religieuses, et, fille de cette Église dont on ne craint pas d'annoncer sans cesse l'agonie et qu'on accuse de se désintéresser du soin des malheureux et de la culture des intelligences, elle fonda, avec le concours de Mgr du Bourg, évêque de Limoges, une congrégation à la fois hospitalière et institutrice, chargée en même temps de l'hôpital et des écoles. Cette notice nous révèle un fait peu connu, croyons-nous : c'est l'idée de Bonaparte de remettre en une seule main la direction des diverses communautés naissantes, au début du siècle, et la convocation, à Paris, en 1807, d'une assemblée générale des religieuses de l'Empire. Aux faits historiques se joignent beaucoup de renseignements sur la vie intime de la communauté, sur la règle, sur le caractère des différents membres de la congrégation, ou, si l'on aime mieux, sur les imperfections dont profitait la vertu de leur compagne. M. l'abbé Penaud établit avec beaucoup de fermeté les devoirs des enfants et des parents dans les questions de vocation. On aurait préféré plus de précision dans le style, et peut être prendra-t-on pour des longueurs ce qui peut avoir un grand intérêt dans la région encore pleine des souvenirs la révérende Mère et de ses compagnes.

— C'est à un tout autre ordre d'idées qu'appartient la *Vie de la Révérende Mère Saint-Jérôme* Sans être exclusive d'aucune classe de lecteurs, elle s'adresse tout spécialement aux anciennes élèves de la révérende Mère et aux anciennes pensionnaires du couvent des Oiseaux. Le côté historique fait presque complétement défaut; ainsi, ce n'est que dans le titre que nous trouvons la date de la naissance et de la mort de Mme Saint-Jérome (1810-1868), qui s'était appelée dans le monde Pauline Ethmann. Mais, en revanche, on y trouve, peintes au vif, la vie du couvent des Oiseaux, les religieuses, les pensionnaires, les classes, les récréations, les académies, les fêtes, et tous ces petits riens qui éveillent mille souvenirs chers aux cœurs d'anciennes élèves parce qu'ils se rattachent à un moment heureux de la vie. L'anonyme auteur a réuni tout ce qu'elle a pu sur l'enfance, la vocation, le noviciat et la vie religieuse de la Mère Saint-Jérôme; elle y a joint beaucoup de notices sur ses anciennes compagnes, sur des personnages mêlés à sa vie, comme le P. Ronsin, son directeur, et a fait de nombreux emprunts à sa correspondance avec ses anciennes élèves. Nous avons remarqué une note intéressante à propos du bombardement de Paris et de la Commune. Il est superflu de dire que tout porte à l'édification dans ce volume; mais, ce qui nous a paru caractériser la Mère Saint-Jérôme, c'est, d'un côté, la grande part qu'elle a prise à la propagation de la dévotion au Sacré-Cœur — on puisera à ce sujet, dans sa *Vie*, des renseignements intéressants — et, d'un autre côté, les nombreux ouvrages sortis de sa plume. On lui doit un des premiers

[illegible] septième [illegible] la sainte [illegible] de son [illegible] chez une [illegible] Bourg.

[illegible]

[illegible] Nouvelle [illegible] In-8, avec [illegible]

[illegible] les théolo- [illegible] dix-sep- [illegible] traité *de* [illegible] l'œuvre [illegible] et d'une [illegible]

[illegible] de [illegible] des [illegible] Les six [illegible] beau- [illegible] avec [illegible] l'écono- [illegible] *e l'ecordia*; [illegible] l'autre : [illegible] résout les [illegible] de l'enfer [illegible]

[illegible] lui assigne [illegible] avec la précision [illegible] dans les œuvres [illegible] les écri- [illegible] prédicateurs trou- [illegible] solides et inté- [illegible] avait emprunté telle [illegible] Chacun des quatorze [illegible] *recollectio pre-* [illegible] les chapitres précé- [illegible] l'Écriture et aux [illegible] et la bonté [illegible] peu de ces [illegible] expressions [illegible] habitués [illegible] nous sommes [illegible] moderne.

C'est donc une heureuse pensée que d'avoir publié de nouveau l'œuvre principale de Lessius. Le format de cette édition est commode, l'impression nette et assez correcte. Il est vrai que çà et là quelques fautes ont échappé, particulièrement dans les titres inscrits aux marges, et dans les textes grecs; mais le lecteur les corrigera sans peine. Les passages cités sont imprimés en caractères différents et frappent d'abord les yeux; nous eussions désiré que l'on s'écartât quelque peu de l'édition primitive, en indiquant non-seulement les chapitres, mais encore les versets de l'Ecriture, ce qui eût abrégé les recherches.

Eug. Pousset.

Dialogues de saint Grégoire le Grand, traduits par E. Cartier. Paris, Poussielgue, 1875. In-12 de LVI-419 p. — Prix: 2 fr. 50.

Les *Dialogues* écrits par le pape saint Grégoire le Grand sont un récit de faits édifiants, pieux, miraculeux, concernant les saints, papes, évêques, religieux et religieuses. Le second livre comprend à lui seul la vie et les miracles de saint Benoît (p. 69 à 155). Des points importants de doctrine y sont traités, et l'interlocuteur de saint Grégoire amène, par ses questions et ses réflexions, l'explication et le développement du récit. Il y a des chapitres dont l'intitulé est celui-ci : « Les hommes charnels croient difficilement les choses spirituelles et éternelles, parce qu'ils ne connaissent pas par expérience ce qu'ils en entendent dire. » Ces paroles font comprendre pourquoi M. Cartier a voulu que notre siècle entendît les mêmes enseignements que saint Grégoire adressait aux hommes de son temps. N'en avons-nous pas besoin, et « n'y a-t-il aucun rapport entre le siècle de saint Grégoire et le notre? Nous vivons aussi sur des ruines, et nous ressemblons à ces Romains dégénérés qui, dans les hontes de leurs défaites, conservaient l'orgueil des anciens jours, en oubliant, dans la joie des festins et la pompe des spectacles, les menaces du lendemain... Nous sommes envahis par une barbarie civilisée et savante, plus difficile à vaincre et plus puissante à détruire que celle des Lombards. Mais nous détournons les yeux du danger, pour nous complaire dans les jouissances de la richesse et les merveilles de l'industrie. » — On ne peut mieux dire, et opposer aux assertions de cette barbarie qui nie Dieu et son action dans le monde le récit de l'action évidente de Dieu et des miracles faits par Dieu, c'est bien appliquer le remède là où il en est besoin. L'œuvre de saint Grégoire le Grand revient donc à nous avec un véritable à-propos. La traduction que donne M. Cartier, parfaitement écrite, correcte, élégante, a triomphé heureusement, nous l'avons constaté, des difficultés réelles d'un texte qui, souvent, contient, selon l'observation de M. Cartier, plus d'idées que de mots. C'est un nouveau service rendu par le pieux et savant historien du P. Besson, de sainte

Mois du Sacré-Cœur, qui est arrivé aujourd'hui à sa vingt-septième édition; plusieurs ouvrages relatifs à cette dévotion et à la sainte Vierge, et un assez grand nombre de notices sur des religieuses de son ordre. Elle a même fait des vers. Elle possédait, ce qui est rare chez une femme, un grand nombre de langues. PIERRE BOURG.

THÉOLOGIE

De Perfectionibus moribusque divinis, par LESSIUS. Nouvelle édition, d'après celle d'Anvers de 1620. Paris, Lethielleux, 1875. In-8, avec manchettes, de xx-589 p. — Prix : 7 fr.

Le jésuite Léonard Lessius tient un rang illustre parmi les théologiens qui, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, exposèrent et défendirent la doctrine catholique. Le traité *de Perfectionibus moribusque divinis* est estimé à juste titre le chef-d'œuvre de Lessius; il est divisé en quatorze livres, d'une étendue et d'une importance fort éingales.

Dans les quatre premiers, l'auteur parle des attributs essentiels de Dieu considéré en lui-même; les quatre livres suivants traitent des perfections divines qui supposent la possibilité des créatures. Les six derniers livres forment la partie principale de l'ouvrage et de beaucoup la plus longue. L'auteur considère Dieu dans ses relations avec les êtres déjà créés et surtout avec l'homme. Il expose toute l'économie de l'incarnation et de la rédemption (Tract. XII, *de Misericordia*); il montre l'action de la justice divine et en ce monde et en l'autre : les châtiments qui frappent les individus et les peuples; il résout les principales objections que la raison soulève contre le dogme de l'enfer (Tract. XIII, *de Justitia et ira Dei*).

La manière dont Lessius développe ces graves vérités lui assigne une place à part entre les théologiens. S'il discute avec la précision d'un docteur, s'il puise de préférence ses inspirations dans les œuvres les plus abstraites de saint Denis, il évite cependant l'aridité des écrivains scolastiques. Son livre est un manuel où les prédicateurs trouveront de riches matériaux pour des discours à la fois solides et intéressants. Il nous a même semblé que Bourdaloue avait emprunté telle division de ses sermons au théologien de Louvain. Chacun des quatorze livres est terminé par un chapitre que l'auteur appelle *recollectio precatoria*, et dans lequel, — résumant la doctrine des chapitres précédents, — il élève son âme à Dieu, et emprunte à l'Écriture et aux saints leurs plus belles paroles pour célébrer la grandeur et la bonté du Créateur. Le latin est élégant et facile: on y rencontre peu de ces expressions scolastiques que nous comprenons difficilement, habitués que nous sommes au langage de la philosophie moderne.

C'est donc une heureuse pensée que d'avoir publié de nouveau l'œuvre principale de Lessius. Le format de cette édition est commode, l'impression nette et assez correcte. Il est vrai que çà et là quelques fautes ont échappé, particulièrement dans les titres inscrits aux marges, et dans les textes grecs; mais le lecteur les corrigera sans peine. Les passages cités sont imprimés en caractères différents et frappent d'abord les yeux; nous eussions désiré que l'on s'écartât quelque peu de l'édition primitive, en indiquant non-seulement les chapitres, mais encore les versets de l'Ecriture, ce qui eût abrégé les recherches.

EUG. POUSSET.

Dialogues de saint Grégoire le Grand, traduits par E. CARTIER. Paris, Poussielgue, 1875. In-12 de LVI-419 p. — Prix: 2 fr. 50.

Les *Dialogues* écrits par le pape saint Grégoire le Grand sont un récit de faits édifiants, pieux, miraculeux, concernant les saints, papes, évêques, religieux et religieuses. Le second livre comprend à lui seul la vie et les miracles de saint Benoît (p. 69 à 155). Des points importants de doctrine y sont traités, et l'interlocuteur de saint Grégoire amène, par ses questions et ses réflexions, l'explication et le développement du récit. Il y a des chapitres dont l'intitulé est celui-ci : « Les hommes charnels croient difficilement les choses spirituelles et éternelles, parce qu'ils ne connaissent pas par expérience ce qu'ils en entendent dire. » Ces paroles font comprendre pourquoi M. Cartier a voulu que notre siècle entendît les mêmes enseignements que saint Grégoire adressait aux hommes de son temps. N'en avons-nous pas besoin, et « n'y a-t-il aucun rapport entre le siècle de saint Grégoire et le notre? Nous vivons aussi sur des ruines, et nous ressemblons à ces Romains dégénérés qui, dans les hontes de leurs défaites, conservaient l'orgueil des anciens jours, en oubliant, dans la joie des festins et la pompe des spectacles, les menaces du lendemain... Nous sommes envahis par une barbarie civilisée et savante, plus difficile à vaincre et plus puissante à détruire que celle des Lombards. Mais nous détournons les yeux du danger, pour nous complaire dans les jouissances de la richesse et les merveilles de l'industrie. » — On ne peut mieux dire, et opposer aux assertions de cette barbarie qui nie Dieu et son action dans le monde le récit de l'action évidente de Dieu et des miracles faits par Dieu, c'est bien appliquer le remède là où il en est besoin. L'œuvre de saint Grégoire le Grand revient donc à nous avec un véritable à-propos. La traduction que donne M. Cartier, parfaitement écrite, correcte, élégante, a triomphé heureusement, nous l'avons constaté, des difficultés réelles d'un texte qui, souvent, contient, selon l'observation de M. Cartier, plus d'idées que de mots. C'est un nouveau service rendu par le pieux et savant historien du P. Besson, de sainte

Catherine de Sienne, du B. Suso. Le *positiviste* peut mépriser ces récits comme des légendes; mais le chrétien s'édifie en les lisant, car ils élèvent son âme vers Dieu et lui apprennent à l'aimer.

H. DE L'ÉPINOIS.

La Question protestante jugée par le bons sens, la Bible et les faits. *Lettres à un protestant sur l'Église catholique et le schisme, Réfutation des erreurs de MM. Néander, Guizot, Naville, Vinet, de Pressensé, Réville, Coquerel, etc., sur la notion de l'Église,* par GEORGES ROMAIN. Deuxième édition, suivie de : Une Excommunication protestante; les Catacombes de Rome; un Sermon à la table d'hôte; Lettre sur la Bible. Paris, Palmé, 1875. In-8 de 477 p. — Prix : 6 fr.

La persécution dont les catholiques sont l'objet en Allemagne et en Suisse donne un intérêt d'actualité à cet excellent ouvrage, dont l'auteur avait publié une première édition il y a quatorze ans, et qu'il reproduit aujourd'hui sous un titre trop long, mais avec d'importantes additions dont l'opportunité s'impose au lecteur.

Toutes les attaques contre l'Eglise, sous quelque forme qu'elles se produisent, proviennent de l'ignorance ou de la haine contre son caractère et ses véritables conditions d'existence. Ainsi que le dit fort justement M. Romain, l'Église est le véritable sujet du débat entre les protestants et les catholiques : ce que les premiers défendent aujourd'hui, ce ne sont plus leurs croyances, c'est leur schisme, ce sont leurs sectes. Pourquoi cela? C'est surtout parce que les protestants d'aujourd'hui méconnaissent l'Église : de l'ignorance à la calomnie et à la haine, la distance est courte. A ceux qui ignorent l'Église, il importe de la montrer ce qu'elle doit être, ce qu'elle est en réalité. Les lettres à un protestant le font par une série de raisonnements irréfutables; après avoir résolu la première question de son sujet : Y a-t-il, sur la terre, un intermédiaire vivant et visible entre Dieu et nous? et avoir montré, en second lieu, quel est cet intermédiaire, et à quel signe on le reconnaîtra, l'auteur fait jaillir de sa thèse de lumineuses déductions. Si, en effet, le bon sens et la Bible attribuent, d'une part, à l'Église, une autorité permanente et transmissible; si, d'autre part, l'Évangile indique jusqu'à la loi organique de l'institution divine, jusqu'au mécanisme de son gouvernement; si la succession légitime et la consécration sont les conditions essentielles du ministère en qui se concentre ce gouvernement, si, enfin, le ministère est la personnification de l'Église, comme l'Église est la personnification du christianisme, il s'ensuit que l'Eglise est nécessairement l'intermédiaire divin ici-bas; car les différents caractères ci-dessus énumérés ne s'appliquent qu'à elle. Par conséquent, toute église qui ne repose pas sur ces bases, est fausse et hors du plan divin.

Parvenu au terme de cette démonstration, l'apologiste n'a pas de peine à montrer l'illégitimité du ministère dans le protestantisme; puis, passant en revue les prétendues erreurs opposées à l'Église, ainsi que les abus réels dont elle a été accusée, et les mettant en présence des erreurs et des abus trop réels issus du protestantisme et inhérents à son histoire, il a le droit de conclure que le protestantisme a augmenté les abus comme les erreurs dont il s'était fait le redresseur. La conclusion dernière ressort de tous ces précédents : hors de l'Église, pas de salut. Le catholicisme est autorisé à exclure du salut tous schismatiques volontaires, comme les protestants excluent du salut les juifs, les mahométans, les infidèles. Selon le désir exprimé dans une lettre de Mgr Mermillod, mieux placé que personne pour savoir ce qui convient dans la polémique contre les protestants, cette étude sérieuse et attrayante devrait être entre les mains des laïques et du clergé; elle peut dispenser de prendre connaissance de nombreux ouvrages dont elle tient lieu : tout en remarquant quelques longueurs dans quelques-unes de ces lettres, et, comme nous l'avons dit, dans le titre du livre, on peut s'assurer que la lecture en est agréable, et on le quitte éclairci sur la prétendue valeur rationnelle du protestantisme, et surtout sur son importance sociale, faussement exploitée de nos jours, dans le but de concilier l'orgueil de l'homme avec le sentiment intime religieux.

A. DE RICHECOUR.

SCIENCES ET ARTS

La Loi absolue du devoir et la destinée humaine, par J. RAMBOSSON. Paris, Didot, 1875. In-8, de XII-318 p. — Prix : 6 fr.

Dans son nouvel ouvrage, M. Rambosson a essayé de découvrir la loi absolue du devoir. « Pourquoi, nous dit-il, dans sa préface, tant d'écoles en morale, et pourquoi ces écoles professent-elles des doctrines si diverses sur la destinée humaine? Il est évident que c'est parce que les principes qu'elles professent n'ont pas été démontrés scientifiquement. » Et pourquoi cette lacune? Parce qu'on a usé jusqu'ici d'une mauvaise méthode; on a négligé le seul procédé qui pouvait conduire à la vérité : l'étude simultanée des sciences physiques et des sciences morales.

On le devine aisément. M. Rambosson cherche dans l'étude comparée de ces deux sciences la loi absolue du devoir. « Les êtres nous présentent deux points de vue bien tranchés : le premier, leur grandeur ou quantité, le second, leur valeur ou excellence. » La *Mathématique* traite des grandeurs et de leurs rapports, la *Morale* doit traiter des valeurs et de leurs rapports. Cette dernière science a pour point de départ un axiome : *chaque chose, chaque être doit être aimé selon sa*

juste valeur ou excellence. Voilà la loi absolue du devoir. Quatre lois secondaires en découlent: la loi de dévouement, la loi de charité, la loi de justice, la loi d'intérêt. M. Rambosson croit avoir trouvé, dans cet ensemble de déductions, un faisceau désormais indissoluble. Pour compléter sa démonstration, il résume et combat successivement les systèmes de Platon et d'Aristote, d'Epicure et de Zénon, de Molina et de Kant, d'Hegel et de Cousin.

Telle est la première partie. Dans la seconde, l'auteur résout une question non moins importante. L'homme est-il naturellement bon? naît-il vicieux? Prenant parti entre les deux systèmes opposés, M. Rambosson reconnaît, dans l'homme, des prédispositions en partie bonnes et en partie mauvaises. L'individu hérite des dispositions physiques et morales de ses parents pour le bien comme pour le mal. Mais il peut réagir contre elles, parce qu'il est libre, c'est-à-dire, suivant la définition de M. Rambosson, parce qu'il a *pouvoir de se conformer à la loi absolue du devoir, malgré les tendances et les sollicitations contraires.*

Par le bon usage de sa liberté, l'homme pratique la loi du bien, mais c'est au prix de nombreux sacrifices. A ces sacrifices, il faut une récompense; il faut que la vertu et le vice ne soient pas sur le pied d'égalité. Sans cela, Dieu manquerait à la loi absolue de la morale; il n'aimerait pas chaque être selon sa juste valeur. De là, la nécessité d'une sanction qui atteigne l'âme après cette vie.

A ces études, M. Rambosson a joint la solution de plusieurs questions secondaires : l'influence de l'éducation et celle du régime physique sur l'état moral de l'homme. Dans cet ouvrage, excellent résumé de la science du devoir, les idées sont justes et le style excellent. Parfois les formules diffèrent des expressions ordinaires, mais alors elles sont justifiées par de sérieux arguments. Ce livre fait penser beaucoup, et éclaire d'une vive lumière quelques points, d'ordinaire bien obscurs, en particulier la question du libre arbitre en Dieu. Nul n'était plus capable que l'auteur de traiter, à la fois, et la science de la nature et la science de l'âme humaine. Nous croyons cependant que l'auteur se trompe, s'il a la confiance que, désormais, toute discussion cessera sur le sujet qu'il étudie. Sa formule même peut être le point de départ d'Épicure et celui de Zénon. Epicure dira seulement que le plaisir a plus de valeur que le sacrifice, et Zénon, d'une appréciation contraire, tirera une solution opposée. La raison de ces différences est que la morale est une science pratique, et que les définitions les meilleures ne supprimeront pas les passions humaines. La vérité est dans le mot de Leibniz: « Si la géométrie s'opposait à nos passions autant que la morale, nous ne la contesterions guères moins, malgré toutes les démonstrations d'Euclyde et d'Archimède. »

E. Beurlier.

Dictionnaire de la santé, ou Répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles, par le docteur J. B. Fonssagrives, professeur d'hygiène et de clinique des enfants et des vieillards à la faculté de médecine de Montpellier. Paris. Ch. Delagrave, 1875. Gr. in-8 à 2 col., publié en livraisons mensuelles de 5 feuilles (80 p.) au prix de 1 fr. 50 (deux livraisons ont paru).

Les lecteurs du *Polybiblion* connaissent déjà la plupart des ouvrages du docteur Fonssagrives, dont nous avons successivement rendu compte, au fur et à mesure de leur publication. Celui-ci en est, en quelque sorte, le couronnement, et, désormais, à côté de tous les dictionnaires usuels, il faudra placer celui de la santé. Il y avait là une importante lacune à combler, et jamais l'opportunité de cette publication n'avait été plus pressante. On s'occupe de tout, excepté de sa santé : il semble que cet intérêt, qui dépasse cependant en importance tous les autres intérêts matériels et qui les met en valeur, si l'on peut s'exprimer ainsi, ne mérite pas qu'on y songe. Il règne, à ce sujet, une sorte de fatalisme inconscient qui pèse lourdement sur la vie humaine. Les peuples, dit-on, n'ont que le gouvernement qu'ils méritent : avec bien plus de raison l'on peut affirmer que les familles n'ont que la santé qu'elles méritent, c'est-à-dire qu'elles conquièrent de haute lutte : il faut violenter la santé pour arriver à sa possession, de même que l'Évangile nous apprend qu'il faut violenter le royaume du ciel ; en sorte que la conquête des deux biens suprêmes, dans l'ordre matériel et dans l'ordre spirituel, ne peut s'obtenir que par la vigilance, la volonté, l'opiniâtreté dans la recherche.

En général, on ne se rend pas un compte suffisant de la nécessité de cette lutte de tous les instants. Tout le monde veut se bien porter, mais personne ne fait ce qu'il faut pour atteindre ce but; personne ne songe à s'instruire des voies et moyens à suivre pour y arriver. Qu'on examine la bibliothèque d'un homme à l'esprit cultivé, c'est-à-dire choisi parmi ceux qui passent pour prendre souci de tout ce qui peut intéresser notre humaine nature, et l'on aura la mesure de cet incompréhensible abandon d'un pareil intérêt. Les lettres; les sciences, l'histoire, la géographie, l'économie politique, la biographie, etc. y ont leurs dictionnaires, encyclopédies abrégées qui portent rapidement l'esprit au renseignement qu'il recherche : mais où trouvera-t-on le dictionnaire qui conseillera sur les questions d'hygiène pratique, sur celles relatives à l'éducation physique des enfants, sur les soins à donner aux malades pour seconder l'action du médecin sans jamais songer à le remplacer, recueil pratique, exclusif de toute ingérence dangereuse dans les choses de la médecine et renfermant ses conseils dans les limites étroites où ils ne peuvent donner qu'une lumière utile?...

Tel est l'esprit du nouvel ouvrage de l'éminent professeur d'hygiène,

qui a déjà tant fait pour la vulgarisation des saines doctrines et que la faveur toujours croissante du public soutient depuis longues années dans l'entier accomplissement de sa tâche. L'idée générale du livre se dégage nettement dans l'une de ses épigraphes : « Il y a une hygiène domestique et des soins domestiques, il n'y a pas de médecine domestique. » Cette parole paraîtra dure à ceux qui croient possible la médecine populaire, et qui s'imaginent que la médecine vraie ferme au public les portes du temple dans un intérêt de corporation et pour rehausser son prestige. Elle est cependant rigoureusement exacte. L'hygiène est faite pour *prévenir les maladies*, mais une fois la maladie arrivée au chevet domestique, le médecin devient nécessaire. Si le premier venu fait de la médecine, où s'arrêtera la limite à laquelle cette médecine perdra son caractère secourable pour devenir aventureuse? Comment cette science si pleine d'obstacles, si enveloppée d'obscurité pour ceux-là même qui donnent toute leur vie à son étude, pourrait-elle être réellement accessible à ceux qui ne lui donnent que leurs prétentions? Défions-nous de ce qui nous paraît facile : c'est un pur mirage de l'ignorance.

Le *Dictionnaire* du docteur Fonssagrives combat donc toutes les tentatives innombrables qui ont été faites pour apprendre aux gens à se soigner et à soigner les autres, tentatives dont la plupart ont trop souvent un tout autre mobile que l'intérêt public, et dont les mieux intentionnées n'aboutissent, en général, qu'à propager des idées fausses et des pratiques périlleuses. Son but est de faire toucher du doigt les innombrables *causes* de maladies au milieu desquelles se meut notre santé ; de pousser à faire de l'hygiène, pour *empêcher* d'être malade ; de faire au charlatanisme une guerre sans merci ; de combattre les préjugés et l'ignorance, et d'arrêter le courant qui nous entraîne à faire de la médecine quand nous sommes malades.

L'auteur a sa philosophie, que nous avons déjà entrevue dans ses précédents ouvrages. Il croit à la mission morale de la médecine : il estime qu'elle éluderait son devoir si elle n'élevait l'homme en le secourant, et qu'elle le trahirait d'une façon coupable si elle l'abaissait. Ce livre est donc une *œuvre de spiritualisme chrétien*, et nous en félicitons l'auteur bien sincèrement. Inutile d'ajouter que c'est un vrai livre de famille, et que la critique la plus sévère n'y relève aucun article, aucun mot qui puisse faire payer, par le froissement d'un sentiment délicat, la lumière qu'il apporte.

Quant à la *manière* du livre, nos lecteurs la connaissent d'avance. Selon l'habitude du docteur Fonssagrives, elle est facile, claire, sans prétention, persuasive par son tour familier, procédant avec les allures pénétrantes de la causerie. Dans les premières livraisons, les articles *abstinence, allaitement, annonces médicales, bains, boissons, choix d'un*

appartement, etc. nous ont surtout frappé par ce caractère spécial à l'auteur de se placer toujours dans la réalité des besoins véritables des familles, et de leur parler à la fois le langage de la sensibilité et du bon sens.

Nous souhaitons à ce livre le même succès qu'à ses devanciers, car il respire, d'un bout à l'autre et jusque dans ses plus petits articles, selon l'expression même de la *Gazette hebdomadaire de médecine*, l'amour de la vérité et du bien public. RENÉ KERVILER.

La Danse macabre, peinte en 1425, au cimetière des Innocents, *fac-simile de l'édition de* 1484, précédé de recherches, par l'abbé VALENTIN DUFOUR, parisien. Paris, Léon Willem, 1875. In-4 de 52 p., avec fig. grav. — Prix : 8 francs.

M. l'abbé Valentin Dufour a eu la bonne pensée de reproduire, en la réduisant, l'édition de la *Danse macabre*, datant de 1484 (sept. 1485). Malheureusement, il a cru devoir l'accompagner, sous le nom de *Recherches*, de cinquante pages in-quarto de considérations, dans lesquelles il expose tout ce qu'il sait, et surtout ce qu'il ne sait pas, de l'histoire du moyen âge. L'auteur, mécontent des travaux, assez considérables cependant, qui existent sur la matière, nous explique, dans sa préface, qu'il a voulu étudier le sujet d'après une *nouvelle* méthode, en se reportant aux sources ; et il se flatte d'avoir rencontré des « résultats inattendus. » En effet, il enseigne que le moine Théophile vivait au huitième siècle (p. 15), que Gerson (p. 41) est l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* (ce qui est inadmissible depuis le beau travail de M. Arthur Loth); — que Louis d'Orléans, second fils de Charles V, était comte « DES Vertus en Champagne (p. 28); » que le même prince (*ibid*) fut tué de « guet A PENSÉ, » etc., etc... Tout cela ne touche guère à la danse macabre, et je me garderais bien de reprocher à l'auteur son défaut de préparation en histoire politique, en histoire de l'art, en histoire littéraire et en philologie, s'il n'était lui-même (p. 14 et 15) justement sévère pour les billevesées des écrivains incompétents.

Il est fort difficile de suivre la pensée de l'auteur à travers un labyrinthe de digressions et de la saisir, noyée qu'elle est dans un verbiage intarissable. On arrive cependant à découvrir qu'il veut établir un rapprochement entre une peinture de la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris et les peintures du charnier des Innocents ; qu'il prétend que la danse macabre, gravée et éditée en 1484, est la copie de ces peintures du cimetière parisien ; enfin, que les vers qui accompagnent la danse ont été composés par Gerson. M. l'abbé Dufour ne démontre pas le moins du monde que la peinture de Louis d'Orléans, aux Célestins, soit du quinzième siècle comme il le dit. Il y a une inscription

formelle qui date cette peinture du règne de Louis XII. Cette inscription existe aussi bien dans le dessin de la collection Gaignières d'Oxford que dans le dessin de M. Lenoir. M. Dufour n'a pas même pris la peine de vérifier ce fait. Avant de s'inscrire en faux contre l'opinion ordinairement reçue, n'aurait-il pas dû se mettre en état de prouver son assertion? Quand M. Dufour affirme à tort et à travers que Louis d'Orléans porte le costume de Célestin (p. 36), il se trompe. Le duc est revêtu d'un « manteau vermeil doublé de vair, » et ce costume est celui des chevaliers de l'ordre de l'Étoile. Voir les statuts de cet ordre.

« En 1485, » dit l'auteur, « c'est-à-dire, soixante ans après que cette peinture (la danse macabre) ait été exécutée, Guyot Marchant envoya dessiner les fresques que reproduisirent ses dessinateurs sur bois, tandis que ses typographes reproduisaient les strophes qui les expliquaient. » Il est impossible d'admettre cela. En effet, si l'on peut accepter, comme le laissait entendre M. Bonnardot (*Revue universelle des Arts*, t. III, p. 11 et suiv.), que les peintures du charnier ont inspiré l'éditeur parisien, on ne peut soutenir que les dessins gravés soient des *copies* des peintures exécutées, suivant M. Dufour, au commencement du quinzième siècle. Style, dessin, costumes, allégorie, tout date de la seconde moitié de ce siècle. Si le charnier, comme le prétend M. Dufour, était peint en 1425, il est parfaitement certain que nous ne possédons pas, dans l'édition de Guyot-Marchant, la reproduction exacte de la danse primitive. Ce résultat erroné des recherches de M. Dufour ne lui est pas personnel et ne saurait être rangé au nombre des « résultats inattendus. » Les derniers éditeurs de la *Danse macabre* s'étaient déjà trompés avant lui.

Le manuscrit latin 14,904 de la Bibliothèque nationale, provenant de saint Victor, contient quelques œuvres de Gerson et de Nicolas de Clamanges, ainsi que le texte de la *Danse macabre* édité en 1485. M. Dufour en conclut que ce texte est l'œuvre de Gerson; et, sans autre preuve, il inscrit le nom de Gerson sur le titre de sa réimpression. Voici ce titre: LA DANSE MACABRE, COMPOSÉE PAR MAISTRE JEHAN GERSON, 1425. C'est trop de sans gêne. On procédait avec plus de critique en plein quinzième siècle. L. COURAJOD.

BELLES-LETTRES

L'Odyssée d'Homère; texte grec, revu et corrigé d'après les diorthoses alexandrines, accompagné d'un commentaire critique et explicatif, précédé d'une introduction et suivi de la *Batrachomyomachie*, des *Hymnes homériques*, etc., par ALEXIS PIERRON. Paris, Hachette, 1875. 2 vol. in-8 de LXXV-554 et 656 p. — Prix : 16 fr.

Ces deux volumes achèvent l'édition d'Homère, entreprise, depuis

de longues années déjà, par M. Pierron. Nous avons, en son temps, annoncé (t. III, p. 211, et t. IV, p. 213) les deux volumes de l'*Iliade*, et nous avons, à cette occasion, exposé la méthode suivie par l'éditeur qui s'attache, autant que possible, à la vieille et célèbre recencion d'Aristarque. Son *Iliade* a été couronnée par l'association pour l'encouragement des études grecques. Dans l'Introduction à l'*Odyssée*, M. Pierron ne revient pas sur les règles de la méthode qu'il s'est imposée et qu'il a exposée dans l'introduction à l'*Iliade*; et il se borne strictement à l'étude du texte de l'*Odyssée* et de ses commentateurs depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il a tiré un profit tout particulier des nouvelles scholies publiées par G. Dindorf. Dans le cours de son travail, il lui est arrivé une aventure analogue à celle de l'homme que la fortune est venue trouver dans son lit. Sans bouger de Paris, il a découvert, dans un couvent du mont Athos, un manuscrit nouveau des scholies les plus importantes de l'*Odyssée*, qu'un manuscrit de Venise ne fournit qu'imcomplétement. C'est en examinant quelques pages de copies faites à Vatopédi, au mont Athos, et trouvées dans les papiers de feu Blondel, que notre auteur y reconnut les gloses correspondant à celles du *Marcianus* mutilé de Venise et paraissant dans toute leur intégrité. Cette découverte fut appréciée à sa juste valeur dans le monde de l'érudition, et mission fut donnée à M. l'abbé Duchesne, un des membres les plus distingués de notre nouvelle école de Rome, d'aller relever ce supplément inespéré de gloses homériques sur le manuscrit de Vatopédi. M. Pierron s'est donc entouré de toutes les ressources de la philologie contemporaine pour établir le texte de son poëte, et il l'a accompagné d'un commentaire « critique et explicatif, » c'est-à-dire consacré uniquement à la discussion et à l'explication des passages difficiles du texte. Il a sagement banni de ses notes les commentaires et les rapprochements purement littéraires, qui eussent réclamé trop d'espace et dont la place n'est pas dans une édition critique. Pour ne rien laisser perdre de ce qui porte, à tort plutôt qu'à raison, le nom d'Homère, la *Batrachomyomachie* et les *Hymnes homériques* ont été jointes au second volume de l'*Odyssée*. Le vieil Homère est un des auteurs les plus étudiés de nos classes; aussi l'édition savante qui vient de lui être consacrée rendra-t-elle grand service à notre enseignement.

H. G.

Contes populaires de la Grande-Bretagne, par Loys Brueyre. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de xlviii-382 pages.

Il y a un an environ, M. Brueyre publia une traduction des contes russes recueillis par Ralston, mais il ne reproduisit pas les commentaires dont l'érudit anglais les a entourés, et ne vit dans ce recueil

qu'un livre propre à amuser les enfants. On témoigna au traducteur des regrets de cette suppression; il continua ses études dans la voie de la littérature populaire, et arriva facilement à comprendre quel intérêt peuvent avoir ces récits d'une apparence si frivole; aussi le volume dont nous avons à parler est-il écrit sous une inspiration toute différente, et prend-il un caractère sérieux dont était privé l'ouvrage qui l'a précédé. Il semble même que, cette fois, M. Brueyre soit allé un peu loin dans le système des origines mythiques. Sans doute, dans de nombreuses circonstances, on ne peut les nier, mais il ne faut pas prétendre retrouver partout des allégories ayant pour but de peindre le retour des saisons ou la succession du jour et de la nuit. Ce qui semble incontestable maintenant, ce que prouve l'extrême diffusion de récits analogues, c'est qu'un certain nombre de contes remontent à des époques bien lointaines, au temps où les nations, qui, depuis, les ont répétés sur tant de points différents du globe, n'avaient pas encore abandonné l'Asie. « Cette conclusion, dit M. Brueyre, qui eût pu paraître hardie au siècle dernier, avant que la philologie comparée eût démontré la parenté originelle des peuples indo-européens, n'est plus maintenant qu'un corollaire naturel de cette découverte. Elle la complète d'autre part en nous révélant, dans une certaine mesure, le côté poétique et religieux de l'antique nation aryenne. » Les plus anciens contes anglais remonteraient donc directement à cette source, ensuite seraient venues les traditions scandinaves, ayant une même origine, puis les fictions normandes, scandinaves elles-mêmes à leur point de départ. A ce fond déjà considérable, se joignirent les récits inspirés par certains événements, certains personnages d'époques plus récentes. Quant aux contes indiens et persans, qui pénétrèrent en Europe à la suite des Sarrazins ou qui furent apportés par les croisés, M. Brueyre leur reconnaît une grande influence sur la littérature proprement dite, et, suivant nous, leur attribue une action trop faible sur les inspirations franchement populaires.

Nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter plus longtemps à l'introduction de M. Brueyre; elle offre des aperçus curieux; on y lit notamment des recherches intéressantes sur les traces que les croyances populaires ont laissées dans les œuvres de divers poètes anglais: Chaucer, Spenser, Shakespeare. Nous y voyons, aussi, que les héros rendus un instant si célèbres par les pastiches de Macpherson, appartiennent réellement à de fort antiques légendes. Les poëmes attribués à Ossian ont eu, en réalité, pour thème des chants dont des fragments existent encore en Écosse à l'état de traditions. Ce sont ces traditions relatives aux personnages d'Ossian qui, avec les contes d'origine aryenne, forment la première partie du recueil de M. Brueyre. La seconde renferme les contes de Fairies; la troisième, les récits rap-

pelant des événements historiques locaux, les légendes religieuses, les contes de nourrices, les fables. M. Brueyre a fait suivre, pour ainsi dire, chaque conte de l'indication de ses similaires fournis par diverses nations. Il a surtout demandé ces rapprochements aux peuples du Nord; ceux du Midi auraient pu lui en offrir aussi, et en non moins grand nombre. Ainsi, le conte IV de M. Brueyre, conte dans lequel les aventures de *Peau-d'Ane* se mêlent à celles de *Cendrillon*, on le lit dans le recueil catalan de M. Maspons y Labros, *lo Rondallayre* (2e série, p. 72), dans les *Novelle popolari siciliane*, *Pilusedda* (t. I, p. 281), dans les *Novelline popolari* de Comparetti : *Zuccacia* (t. I, p. 244); enfin le début de ce récit forme le commencement du *roman de la Mannekine*, de l'épisode d'Éléonore d'Aquitaine dans le *Victorial*, de la légende de *Santa Uliva*, de la *Historia del rey de Hungria*, de la *Figlia del re di Dacia*, etc. Fernan Caballero a recueilli en Espagne le conte V, l'*Ane, la table, et le bâton*. Ce même conte, Pitrè l'a appris en Sicile (t. I, p. 226); Comparetti l'a entendu en Toscane et dans les marches d'Ancône (t. I, p. 31 et 46). Le conte XIV : *les Filles du Roi de Lochlin*, présente une grande ressemblance avec l'*Oreille du diable* de F. Caballero. Dans le recueil de ce dernier, se retrouve encore, sous le titre *les Ames bienheureuses*, le conte anglais *la Paresseuse et ses Tantes*. L'histoire intitulée *De trois péchés le moindre* se lit dans le *Libro de los exemplos* (Ex. LXXXV); dans le *Libro de Apollonio*; elle est devenue le sujet d'un fabliau *De l'ermite qui s'enivra* (*De la poésie française dans les douzième et treizième siècles*, par Roquefort, p. 334), et, avant de fournir à Piron un petit conte grivois, a semblé au bon chevalier de La Tour Landry très-propre à être débitée à ses filles comme une leçon morale (ch. LXXXIX). Un conte qui pourrait venir de la France, c'est celui qui est intitulé : *Baillie Lunnain*. Est-ce qu'en le lisant, M. Brueyre ne s'est pas vaguement souvenu de notre joli roman de *Jean de Paris?* On pourrait indiquer d'autres parallèles qui ont échappé à l'attention de l'auteur, qui lui ont échappé même, mais bien rarement, dans les littératures du Nord. Ainsi, le conte *Musique du ciel* rappelle une sorte de complainte populaire de l'Allemagne : *la Fiancée hongroise*. Des rapprochements de ce genre ont du reste perdu de leur importance. Dernièrement, en parlant du recueil de M. Pitrè, un maître, Don Manuel Milà y Fontanals, disait très-bien : « Il est maintenant avéré que beaucoup de ces contes forment comme un patrimoine commun aux nations de race aryenne. Si les coïncidences pouvaient surpendre les premiers qui se livrèrent à des recherches de cette nature, à présent elles constituent un fait universellement reconnu, et, de même que cela arrive pour les poésies populaires, quoique à un degré moindre, les analogies, les identités se présentent d'elles-mêmes à celui qui feuillette diverses collections. »

Ce n'est pas dire cependant qu'un travail comparatif soit dépourvu

d'intérêt; bien des lecteurs n'ont ni l'érudition, ni la mémoire, ni les livres qui faciliteraient des confrontations de cette espèce, et ne sont pas fâchés de trouver la besogne faite. Mais enfin, il ne faut pas qu'un remords causé par quelques omissions trouble M. Brueyre dans la pensée, fort justifiée, qu'il a composé un ouvrage curieux, dont les éléments n'étaient pas faciles à réunir, et qui est d'une lecture à la fois instructive et agréable. TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire de la littérature contemporaine en Italie, sous le régime unitaire (1859-1874), par AMÉDÉE ROUX. Paris, Charpentier, 1875. In-12 de 428 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons rendu compte de l'*Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre*, dont l'auteur est M. Odysse Barot, un positiviste. L'auteur de l'*Histoire de la littérature contemporaine en Italie*, dont nous avons à parler aujourd'hui, est un libéral. C'est au point de vue libéral et unitaire que M. Amédée Roux étudie la littérature italienne contemporaine. Rendons d'abord à l'auteur cette justice, c'est que, comme M. Odysse Barot, M. Amédée Roux a su renfermer, dans un petit espace, le plus de choses possible. Son ouvrage n'a qu'un volume, et pourtant aucun des lettrés en tout genre, dont l'Italie s'honore, n'est oublié. M. Roux commence, dans une introduction remarquable, par jeter un coup d'œil d'ensemble sur les grands prosateurs et les grands poëtes de l'Italie depuis 1800 jusqu'en 1859. Après quoi, il entre résolûment en matière. Son *Histoire* est divisée en dix-huit chapitres, dans lesquels sont successivement passées en revue les gloires de l'Italie contemporaine dans la poésie, le théâtre, l'histoire, la littérature politique, la philosophie, l'éthique, l'esthétique, la philologie, la critique, la fantaisie et le roman. Il y a beaucoup de noms d'écrivains peu connus de ce côté-ci des Alpes et qui, d'après l'analyse que donne M. Roux de leurs œuvres, méritent autre chose que l'indifférence et l'oubli. Tels sont les Tigri, les Zanella, les Pardi, dans la poésie ; les Giacometti, les Bolognese, les Zamboni, les Baraltani, les Marenco, les Gherardi, les Forelli, dans le drame et la comédie ; les Ricotti, les Guidici, les Bonghi, dans l'histoire ; les Donati, les Nievo, les Selvatico, dans le roman.

Les tendresses que M. Amédée Roux professe pour le régime nouveau apparaissent, ici et là, dans un grand nombre de ses jugements. Il se laisse aller souvent, peut-être à son insu, à décerner des brevets d'hommes supérieurs à plusieurs littérateurs italiens qui partagent ses préventions contre « l'ultramontanisme. » Il aime à citer et à vanter les écrivains qui combattent « le *Syllabus*. » Néanmoins, si M. Amédée Roux est éclectique et libéral, il est loin d'être socialiste, matérialiste et athée. C'est, au contraire, un spiritualiste convaincu, un déiste très-sincère. Il ne craint pas de signaler et d'anathé-

matiser les tendances pernicieuses des poésies socialistes de Carducci, et les sorties déclamatoires d'Alcide Oliari et de Gaetano Negri en faveur de l'athéisme. Il appelle les démagogues des « charlatans ignobles. » Il cite avec éloges des œuvres conçues dans un excellent esprit, telles que les *Poésies* de l'abbé Zanella, les *Légendes* du marquis de Villarena, les *Essais philologiques* du Père Guiliani, enfin les savants travaux critiques du docteur Giuseppe Pitrè, éditeur des *Chants populaires de la Sicile*, et aujourd'hui, croyons-nous, collaborateur d'une revue française qui est la sœur du *Polybiblion* : nous voulons parler de l'importante *Revue des questions historiques*.

M. Amédée Roux a complété sa compacte étude (dont tous les jugements ne doivent pas être acceptés sans contrôle) par une liste exacte des nombreux journaux qui se publient présentement en Italie.

FIRMIN BOISSIN.

Nouvelles Lettres de madame Swetchine, publiées par le marquis DE LA GRANGE, membre de l'Institut. Paris, Amyot, 1875. In-8 de 517 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il ne faut point trop chercher, dans ces lettres, la variété des sujets ni même la nouveauté du style ; mais plutôt la bonté d'âme et l'esprit élevé de celle qui les a écrites. On l'y retrouve partout amie dévouée, conseillère prudente, sage consolatrice, toujours d'accord avec elle-même, et c'est pour la montrer ainsi que M. le marquis de la Grange a publié ce recueil. On devine le plaisir qu'il a dû prendre à ajouter quelque chose à une mémoire si chère, et même à livrer une part des joies et des douleurs intimes qui lui ont valu les témoignages d'une telle amitié. Après lui, le plaisir sera pour ses amis, pour ceux qui ont connu ou seulement entrevu Mme Swetchine, pour tous ceux qui s'intéressent au caractère de cette femme remarquable, pour tous les esprits délicats : mais le gros du public n'y trouvera pas grand'chose. Ce serait un tort, si l'on avait compté sur lui pour le succès de cet ouvrage, mais cela n'est point à supposer ; et quand même la curiosité n'y trouverait pas d'aliment, il y aura toujours là quelque chose qu'on ne rencontre guères dans ce grand nombre de recueils inédits : c'est un parfum de vertu et de bon sens qu'il fait toujours bon respirer, même dans un livre.

G. PHILIPPON.

Une Belle Ame, ou les Stromates de Jean de Rochevieille. *Pages de la vingt-cinquième année, écrites par un jeune homme, mort à vingt-cinq ans*, et mises en ordre par HENRY CALHIAT. Notre-Dame de Lérins, imprimerie Marie-Bernard, 1874. In-12 de v-250 pages. — Prix : 3 fr.

Jean de Rochevieille est un jeune gentilhomme du Quercy, épris d'art, de littérature et de poésie. A vingt-quatre ans, possédé du désir de faire quelque chose, il quitte son vieux château, sa mère, sa sœur, et

et va à Paris pour faire son droit. Mais là, malgré les labeurs d'un travail acharné, sa pensée s'envole sans cesse vers les lieux qu'il a laissés, vers ceux qu'il aime, et, ne pouvant aller les retrouver lui-même, il leur envoie ses lettres et son journal; pour sa sœur, il joint quelquefois un bouquet de pensées. Il écrit un jour: « Un penseur chrétien a dit : Il y a trois choses dans ce monde : « Dieu, le soleil et les amis. » Ce penseur s'est trompé, il aurait dû dire : « Il y a quatre choses : Dieu, la mère, le soleil et les amis. »

Sa mère et sa sœur, voilà sur la terre les deux grandes affections de Jean de Rochevieille, et ces deux affections, il les cultive à Paris comme à Rochevieille. Mais, bientôt, un devoir austère et une grande tristesse le rappellent au pays : sa mère meurt après une courte maladie. Quelque diligence qu'il fasse, il arrive trop tard, et il ne retrouve plus que sa sœur au foyer de la famille. Jean de Rochevieille s'abîme d'abord dans une insondable douleur; puis il se reprend à vivre, parmi ces beaux paysages et ces « perspectives ravissantes, » près du ruisseau du Repentir et de la fontaine de Vieillecaze. Il caresse la pensée de vivre là, avec sa sœur Emma, comme deux pieux cénobites, faisant le bien autour d'eux, aimant et aimés. Puis, à cette affection de sa sœur, vient se joindre bientôt une affection plus tendre, celle d'une amie de sa sœur, Mlle Laure de Pechpeyron. Et son imagination comme son cœur travaillent et font de beaux rêves. Rêves, hélas ! éclos au printemps et qui ne verront point l'hiver. La santé de Jean de Rochevieille décline chaque jour; le travail a usé ses forces, et le chagrin les a épuisées; les tristes symptômes d'un mal qui ne pardonne guère se font bientôt sentir. Les médecins veulent l'envoyer à Cauterets; il s'y refuse, et il l'écrit presque gaiement dans son journal. Mais cette gaieté fait mal; car on voit trop le dénoûment. Bientôt, en effet, on lit des lignes comme celles-ci : « Rien ne guérit en moi. » — « Pourquoi M. le curé vient-il me voir si souvent ? » — « Je respire très-difficilement. » Puis : « J'ai voulu me regarder dans un miroir et je me suis trouvé bien pâle. » Puis, plus rien. Le 31 décembre, Jean de Rochevieille s'éteint doucement, et son dernier cri est : « Vive le Ciel ! » Sa sœur entre au Carmel ; la terre de famille est vendue ; le vieux château est démoli, et, de Jean de Rochevieille, il ne reste plus que son journal, confié par l'affection de sa sœur à celle d'un ami, et qui voit le jour aujourd'hui.

On a beaucoup abusé dans ces derniers temps, il faut en convenir, de la littérature intime, et il nous semble que cet abus n'est pas sans danger. Le *journal* n'est pas toujours la marque de cette connaissance de soi-même que recommandait la sagesse antique; il est trop souvent le signe d'une préoccupation exclusive de soi-même ou d'un état maladif de l'âme. A force de s'écouter vivre, on oublie facilement

les devoirs austères de la vie, et la contemplation d'un idéal inaccessible empêche parfois de voir la réalité sérieuse et pratique. Il n'en fut point ainsi pour Jean de Rochevieille; l'amour de la poésie ne lui fit point négliger le soin de ses champs et de ses métayers, et le souci de sa propre pensée ne le rendit point insensible au bien des autres. Nous n'en voulons pour preuve que ce passage de son journal, par lequel nous ne croyons pouvoir mieux terminer cette courte étude.

« Quand j'étais petit, je m'en souviens encore, mon père me prenait souvent sur ses genoux et me disait : « Que veux-tu être, petit? » Et je lui répondais suivant l'inspiration du moment : je voulais être tour à tour, avocat, marin, magistrat, soldat ou prêtre, — jamais médecin. Or, voilà que j'ai grandi ; je ne suis plus petit, et que suis-je? Rien. Je ne suis ni avocat, ni marin, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre, encore moins médecin ; je ne suis rien, si ce n'est bachelier. Dieu l'a voulu ainsi, respectons sa volonté. Mais, si mon père m'apparaissait, et qu'il vînt me poser la question d'autrefois : « Que veux-tu être? » Je répondrais hardiment : « Je veux être un remueur d'idées, » mais un remueur d'idées pour faire du bien à mes frères, un remueur d'idées pour laisser derrière moi une trace lumineuse et bienfaisante. »

M. DE LA ROCHETERIE.

Opere di Vincenzo Mortillaro Marchese de Villarena. — Vol. XIII. — *Fatti ed accenni.* Palerme, impr. de Pietro Pensante, 1875. In-4 de 262 p. — Prix : 8 fr.

Il y a peu de temps qu'il a été parlé, dans ce recueil, des œuvres de M. Mortillaro, marquis de Villarena. Elles se sont augmentées d'un volume faisant suite aux *Memorie avvedimenti e rimembranze.* L'auteur continue à s'y occuper beaucoup moins de sa personne que des événements contemporains. La France tient une large place dans ce nouveau tome, au premier chapitre duquel elle fournit même son titre. Viennent après cela des pages sur la longévité de Pie IX, Napoléon III, M. de Bismarck, le maréchal de Mac-Mahon, les Bourbons, la Fusion et d'autres personnages, d'autres sujets qui ont récemment excité ou qui excitent encore l'attention générale. Nous l'avons dit dernièrement, M. le marquis de Villarena exprime sans ménagements sa pensée sur les hommes et sur les choses. Nous imiterons cette franchise en ne lui cachant pas que quelques-unes de ces appréciations nous paraissent très-fausses. Il faut vivre à 400 lieues de la France pour parler de M. Bazaine et de M. le maréchal de Mac-Mahon comme l'a fait M. Mortillaro. Il est aussi favorable à l'un qu'injuste envers l'autre. Ce qu'il a écrit sur M. Thiers vaut beaucoup mieux. Habituellement, du reste, l'auteur se montre juge équitable, et cette

suite de ses *Mémoires* pourra intéresser ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'histoire contemporaine, non pas que M. Mortillaro révèle des faits nouveaux, mais parce qu'il est curieux de savoir quelle est, sur notre situation, la pensée d'un politique étranger. M. le marquis de Villarena, tout en faisant un triste tableau du temps présent, tout en craignant de le voir devenir plus sombre encore, ne désespère pas de l'avenir. Il exprime cette confiance dans sa préface ; il l'exprime encore dans sa conclusion, et, lui qui abuse des citations, en emprunte cette fois une très-belle à Dante. Il croit que l'Église se relevera victorieuse après tant d'épreuves :

Come la fronda che flette la cima
Nel transito del vento, e poi si leva
Per la propria virtù che la sublima.

TH. P.

Biblioteca della Gioventù italiana. *Torino, Tip. dell'Oratorio di S. Francesco di Sales.* 1 vol. in-18 par mois. — Prix de la souscription pour la France : 8 fr. par an.

Nous pensons faire une chose utile en consacrant, de temps en temps, quelques articles aux ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse, ouvrages qui sont trop souvent de simples spéculations de librairie, et qu'on ne peut mettre sans un sévère examen entre les mains des lecteurs auxquels ils sont dédiés. Nous parlerons aujourd'hui de la *Biblioteca della Gioventù italiana.* Elle mérite d'être mieux connue en France. Nous ne sommes plus, il est vrai, au temps où tout homme bien élevé y était aussi familier avec la langue du Tasse qu'avec celle de Cervantès, où Mme de Sévigné se plaisait à citer des vers de l'Arioste, où Voiture eût écrit aussi facilement un sonnet en italien qu'en castillan. La langue anglaise, la langue allemande ont fait du tort à des idiomes dont l'accès nous était plus facile ; mais cependant, ces idiomes, nous les négligeons moins qu'il y a quelques années, et l'étude de l'italien surtout est assez répandue pour que bien des pères de famille puissent nous savoir gré de leur signaler une collection faite avec beaucoup de goût, beaucoup de soin et avec des précautions permettant à leurs enfants de connaître tant de poëtes, tant de prosateurs illustres. Par l'indication des livres précédemment publiés, nous voyons que les éditeurs de la *Biblioteca della Gioventù* ont déjà donné presque tous les classiques italiens : Dante : la *Divina commedia;* le Tasse : *La Gerusalemme;* Petrarque : *Rime scelte ;* l'Arioste : *Bellezze dell'Orlando;* Tassoni : *La Secchia rapita;* Machiavel : *Prose scelte;* Boccace ; Sachetti, Bandello : *Novelle purgate;* Cellini : *la Vita;* Firenruola : *Prose scelte ;* Metastase : *Drammi*, etc. Les volumes de cette bibliothèque que nous avons sous les yeux, sont eux-mêmes parfaitement choisis, intéressants comme fonds et d'un excellent style ; nous y remar-

quons l'*Osservatore* de Gozzi, ce spirituel journal écrit à l'imitation du *Spectateur* anglais, les lettres choisies d'Annibal Caro, de Galilée, de Francesco Redi, un choix de morceaux dramatiques et de poëmes de Monti, le *Visioni* d'Alfonso Varano, ce poëte que nous ne connaissons pas assez et qui, dans l'affadissement où était tombée, au siècle dernier, la littérature de sa patrie, eut le mérite de remonter tout à coup vers Dante si négligé, et de demander à la *Divine comédie*, la séve et la force. Les voyages sont représentés dans ces volumes par ceux de Marco Polo, par le pèlerinage en terre sainte de Simone Sigoli, deux livres fort anciens, l'un du treizième siècle, l'autre du quatorzième, deux *testi di lingua*. La langue italienne a été formée de si bonne heure que les éditeurs ont pu admettre ainsi dans leur collection des ouvrages d'une date très-reculée; tels sont encore le petit livre intitulé *Fiore di virtù*, et le *Trattato del governo della famiglia*. Deux des dernières publications de la *Biblioteca della Gioventù* sont particulièrement intéressantes. Nous voulons parler de la *Vie de Dante* de Cesare Balbo et d'une ancienne traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* dont, dans cette édition, on attribue l'original à Giovanni Gersen, abbé des Bénédictins du couvent de Saint-Étienne de Verceil. Cette opinion, aujourd'hui très-accréditée en Italie, n'est du reste pas une chose nouvelle. Elle a, nous le croyons, été émise pour la première fois, en 1738, par l'abbé Valart. Un bollandiste célèbre, l'abbé Ghesquières, et plus tard, l'abbé Desbillons ont réfuté les arguments de l'abbé Valart, et nous ne croyons pas que depuis on en ait produit de nouveaux en faveur de sa thèse. Nous n'en n'avons, du moins, trouvé aucun dans une préface assez longue, trop longue même, et écrite à côté du sujet, qui précède l'édition de la *Biblioteca della Gioventù*. Dans cette introduction, on se contente de parler de Giovanni Gersen comme s'il était l'auteur incontesté de l'admirable livre. C'est là ce qu'il aurait fallu prouver; il aurait même fallu prouver l'existence de Gersen, considérée comme très-problématique par beaucoup de critiques. Au reste, quel que soit l'auteur de l'*Imitation*, on a parfaitement fait d'admettre dans la *Biblioteca* un livre incomparable, dont la version a mérité d'être regardée comme *testo di lingua*.

Il y a déjà sept ans que la *Biblioteca della Gioventù* existe, et chaque année elle publie douze volumes; nous sommes donc bien loin d'avoir pu mentionner tous les livres qu'elle a mis au jour. Nous croyons cependant que nous avons pu faire partager aux lecteurs du *Polybiblion* notre opinion sur cette louable entreprise. Cette opinion est si favorable que nous voudrions voir, en France, éditer une collection analogue, à la portée des plus petites fortunes (50 c. le volume) offrant un choix assez bien fait pour que la bibliothèque de la jeunesse puisse encore être lue avec plaisir dans l'âge mûr; éclaircie par des notes historiques

ou littéraires, et enfin revêtue d'une approbation ecclésiastique faite pour inspirer toute confiance aux parents. On pourra nous citer des publications, dont plusieurs sont très-estimables, qui semblent rentrer un peu dans ce plan, mais elles s'en éloignent par divers côtés : prix trop élevés, manque d'unité, publication d'ouvrages récents et dont la valeur n'est pas encore établie. C'est à nos classiques seulement qu'il faudrait demander les éléments d'une collection de ce genre, et ces éléments, il y aurait lieu d'aller les chercher plus loin qu'on ne le fait d'ordinaire. Le directeur de la *Biblioteca della Gioventù* n'hésite pas à remonter au treizième siècle; à l'aide de glossaires, de notes ou de traductions, nécessaires, à cause des variations que notre langue à subies, nous pourrions en faire autant. Et que de bonnes et belles choses peu connues du grand public, parce qu'elles sont perdues au milieu d'autres insignifiantes ou dangereuses, seraient alors répandues et appréciées partout ; quel charmant volume fournirait Montaigne ! — Une collection ainsi comprise serait non-seulement une bibliothèque de la jeunesse : elle serait aussi une excellente bibliothèque populaire et la plus éloquente réponse à ceux qui accusent les catholiques de favoriser l'ignorance.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE

Géographie militaire de l'Empire d'Allemagne, traduite de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par E. X. HENRI RUHIERRE, licencié en droit, capitaine aux mobiles de la Charente. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875. In-12 de 384 pages. — Prix : 3 fr. 50.

On a ici entre les mains un *criterium* topique pour juger si la supériorité géographique de nos voisins d'outre-Rhin n'est pas un peu surfaite. Nous convenons très-volontiers que cet ouvrage n'est pas sans mérite. Il est écrit simplement, avec méthode et clarté. Il se divise naturellement en deux parties, États du Nord, États du Sud. La première comprenant en vingt-deux paragraphes, la deuxième en cinq, la description des différentes principautés qui les composent. L'Alsace-Lorraine forme un chapitre spécial, rejeté à la fin du volume, qui se termine par une table alphabétique assez complète. L'auteur n'a pas cru devoir adopter, en général, la description par bassin, suivie par Th. Lavallée dans sa *Géographie physique et militaire*, et qui est pourtant la seule répondant à l'idée exacte de la géographie. Il a considéré chaque état successivement et donné d'abord une description sommaire des limites et de l'aspect des pays, puis un court historique des familles princières qui l'ont successivement possédé ou gouverné, ou qui en portent le titre. Entrant alors dans la géographie proprement dite, l'auteur décrit l'orographie, les principaux cours d'eau, puis il passe aux produits et

ressources du pays, notant avec soin les centres de production chevaline et les dépôts de remonte, et termine par l'exposé des divisions administratives, où chaque localité est citée avec plus ou moins de détail, selon son importance. Ce plan est rationnel, mais il force à des redites que le système de l'étude par bassin éviterait avec avantage, selon nous. Il n'est parlé que des routes qui, passant sur les plateaux, peuvent servir de lignes d'opérations aux armées, — les chemins de fer sont également en peu laissés dans l'ombre ; — de grands détails sont donnés sur *l'état militaire* des différents Etats ; le traducteur les a complétés (p. 30 et suivantes), pour la confédération du Nord seulement, par un tableau synoptique présentant la situation en 1872 ; c'est donc aujourd'hui un renseignement purement historique. Nous félicitons l'auteur anonyme allemand d'avoir su se dispenser des rotomontades prussiennes ordinaires, qui n'ajoutent rien à la valeur d'un travail sérieux et surtout technique comme celui-ci, et de ne s'être pas donné le ridicule de soutenir des assertions dans le genre de celles éditées par je ne sais plus quel manuel géographique allemand, qui prétend que M. de Lesseps, quand il entreprit le percement de l'isthme de Suez, était consul de Prusse (!) à Alexandrie... En somme, cet ouvrage n'est pas mal fait, et ne manquera pas d'utilité pour les Français qui voudront le consulter, bien qu'après les travaux des Lavallée, Levasseur et autres, il ne nous paraisse pas combler une lacune.

F. DE ROQUEFEUIL.

Histoire des persécutions de l'Eglise, jusqu'à la fin des Antonins, par B. AUBÉ, professeur de philosophie au lycée Fontanes. Paris, Didier, 1875. In-8 de 470 p. — Prix : 7 francs.

Les savants d'autrefois comptaient, dans les cent quatre-vingts premières années de l'Église, quatre persécutions, auxquelles les empereurs Néron, Domitien, Trajan et Marc-Aurèle ont laissé leur nom ; M. Aubé a découvert et prétend démontrer que ce n'est là qu'une vieille erreur.

L'auteur divise son livre en huit chapitres. Dans le premier, il retrace l'histoire de ce qu'il appelle les *dissentiments intérieurs de l'Église primitive ;* dans les autres, il soumet à l'examen de la critique toutes les persécutions, depuis celle des Juifs contre Jésus et les premiers disciples, jusqu'à l'avénement de Commode. Deux appendices terminent l'ouvrage : ce sont des dissertations sur la légalité du christianisme dans l'Empire romain pendant le premier siècle, — et sur l'authenticité des actes du martyre de sainte Félicité et de ses fils.

On retrouve, dans ces pages, les assertions que l'incrédulité répète depuis cent ans, au nom de la science. Pierre et Paul ont les pensées et les tendances les plus contraires. Avec Pierre, attaché aux pratiques de la Loi mosaïque, nous trouvons Jacques, qui semble être chef suprême

de l'Église naissante, et Jean qui reste fidèle au parti judaïque, et écrit contre Paul et contre les persécuteurs l'*Apocalypse*, « *Hymne de la vengeance* (p. 358). » Paul, ennemi irréconciliable des observances d'Israël, a pour lui tous les païens convertis.

Des deux côtés, on échangeait de dures paroles. « On se traitait de blasphémateur et de faussaire, de visionnaire et de suppôt de Satan (p. 34). » Les choses allèrent si loin que nous ne pouvons supposer qu'il y ait eu, entre les deux plus célèbres apôtres, « une réconciliation, même *in extremis* (p. 125). »

La négation du dogme chrétien n'est point, cependant, la partie principale du livre. M. Aubé veut surtout raconter les premières persécutions, — c'est-à-dire en contester l'existence. Il résume ainsi sa pensée : « Pendant ces deux siècles, on peut dire, en général, que les chrétiens ont joui, en fait, d'une tolérance à peu près complète de la part du pouvoir politique (p. 392). » Il suit, en effet, dans le détail, chacun des règnes : et, de ce grand nombre de martyrs qu'admet la tradition chrétienne, bien peu échappent à sa haute critique.

Ce n'est pas assez, toutefois, d'atténuer la persécution ; notre auteur réussit presque à la *légitimer*. Pilate n'a point dû hésiter, lorsqu'on lui demandait la mort de Jésus, que condamnait « l'autorité locale et compétente, agissant légalement (p. 40). » Saint Étienne, « jugé selon « les formes..., périt apparemment comme blasphémateur de la Loi (p. 44). » Néron voulut « purger Rome d'un trop-plein d'étrangers sans aveu et sans nationalité, écumer, si je puis dire, la lie de la cité (p. 104). » Les chrétiens étaient alors « un gibier de police tout préparé (p. 107). » Les autres empereurs, les Antonins surtout, se proposent de sauver l'état, en poursuivant ces hommes qui « professent le mépris de la patrie, amollissent les âmes par un nupticisme énervant, les détachent des mâles devoirs et des rudes obligations de la vie civile et militaire, et, par leurs attaques et leurs enseignements, creusent, sans bruit, la mine où la fortune de Rome s'engloutira (p. 400). »

Voilà le livre que M. Aubé vient de donner au public. Ce n'est point une œuvre de savant : l'auteur se plaît surtout à citer M. Renan ; il invoque peu les docteurs allemands, et discute volontiers avec les archéologues d'Italie.

Le style manque de couleur et de mouvement, et ressemble trop au style d'un mémoire. Nous avons même relevé des négligences plus graves ; nous avons lu *l'éclat d'une haine, éclat d'horreur*, pour une haine, une horreur qui éclate. Nous avons noté le mot *surchauffé*, les expressions : *colloque impossible, fanatisme à fleur de peau*, — *vous criez après eux*, — *les chrétiens de chez eux*, comme on dit les gens de chez nous.

Mais ne reprochons pas sévèrement à l'écrivain ces fautes de lan-

gage : c'est une qualité, pour une œuvre de ce genre, de n'avoir point la séduction du style qui, trop souvent en France, assure le succès aux plus méchants livres. EUG. POUSSET.

Histoire de l'Église catholique en France, par Mgr JAGER. Tome XX. Paris, Adrien Le Clere, 1875. In-8 de 588 p. — Prix : 6 fr.

En ouvrant ce vingtième et dernier volume de l'*Histoire de l'Église catholique en France*, publiée sous le nom du regrettable Mgr Jager, je craignais de n'y trouver qu'un abrégé de l'ouvrage écrit par le même auteur, en 1852, sous le titre d'*Histoire de l'Eglise de France pendant la révolution*, 3 vol. in-8. Dans les volumes de 1852, je n'avais guère rencontré qu'une analyse du *Moniteur*, et j'avais été complétement trompé en ne découvrant presque aucun renseignement sur les événements accomplis après le 26 février 1795, c'est-à-dire après l'abolition du culte officiel. Heureusement, mes craintes étaient mal fondées ; dans l'ouvrage publié en 1875, on cite assez souvent plusieurs histoires particulières qui fournissent abondamment des renseignements d'une grande valeur.

La principale difficulté que devait rencontrer l'auteur était de faire entrer, dans un cadre aussi étroit, tant de faits d'une importance majeure : on peut dire qu'il l'a vaincue avec succès. Ses récits, nécessairement fort abrégés, sont empreints de la teinte sombre qui convient aux tristes tableaux qui se pressent sous sa plume. Il n'a garde néanmoins d'oublier les traits héroïques que la foi et la charité présentent de toutes parts durant ces jours où les vertus chrétiennes brillèrent du plus vif éclat près des vices les plus honteux et des crimes les plus noirs. A côté de la Convention proscrivant en masse tous les membres du clergé fidèles à leurs serments, on admire la charité de Pie VI, du cardinal Gioannetti, à Bologne, du cardinal Mattei, à Ferrare, du cardinal Lorenzana et de l'évêque d'Orense, de Quevedo, en Espagne. L'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre surtout rivalisent de générosité envers les proscrits. La mort de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth et d'une foule d'autres victimes si grandes dans leur simplicité, soulagent l'esprit des horreurs commises par les montagnards et des lâchetés non moins repoussantes des girondins.

On aime à voir l'auteur s'appliquer à faire ressortir le caractère avant tout religieux du soulèvement des populations de l'Ouest. Il allègue avec raison les manifestes de la Vendée, à son début; il aurait peut-être pu citer aussi le manifeste des paysans manceaux, présenté au district d'Evron, inspiré par les mêmes principes et publié plusieurs mais avant le soulèvement de la Vendée. (V. *l'Église du Mans durant la Révolution*, t. I, p. 380.)

Il n'est point d'âme si froide qui puisse demeurer indifférente en

présence des combats livrés par l'armée catholique, des affreuses calamités de sa ruine, et des atrocités commises par l'armée républicaine. Il n'en est point non plus qui ne soit profondément émue à la vue de ces nombreux martyrs qui arrosèrent de leur sang les échafauds de la Terreur. Non moins émouvant est le spectale de ces confesseurs de la foi qui endurèrent de longs tourments dans l'île d'Aix, près Rochefort, à Bordeaux, au fort du Hâ, à Blaye, et dans mille autres endroits, car la terre de la liberté se couvrit subitement de geôles, dans lesquelles les plus affreux scélérats firent endurer tous les tourments à ceux qui avaient le cœur assez noble, la conscience assez droite pour ne pas se courber devant leurs caprices impies.

Sans doute, il serait possible de signaler beaucoup d'oublis ou d'omissions dans les noms des victimes qui offrirent leur vie pour Dieu et la patrie; nous regrettons, en particulier, que l'on ait passé sous silence la mort des quatorze prêtres exécutés à Laval le 21 janvier 1794, d'autant plus que la cause de leur martyre est absolument exempte de toute couleur politique. Nous dirons aussi que plusieurs noms propres n'ont pas été reproduits avec assez d'exactitude, comme de Bessal, évêque de Troyes, p. 279, pour de Barral; Pierre Denain, p. 297, pour Denais; Belmar, évêque de Cambray, p. 427, pour Belmas. Ce sont de simples fautes d'impressions, mais qui ont une certaine importance. Il nous semble que l'auteur ne s'est pas exprimé d'une manière suffisamment complète sur l'origine de la petite Église, p. 348, et nous croyons que son jugement sur le général Hoche doit être modifié d'après les renseignements fournis par M. de la Gournerie, dans son livre : les *Ruines de Quiberon*.

Les jugements qu'il porte sur Grégoire, sur Bernier, sur Theiner, même sur le cardinal Caprara, nous semblent devoir réunir tous les suffrages. Il en sera de même, nous le croyons, pour les appréciations sur le premier consul et le concordat. De la part du Souverain Pontife et de Consalvi, le concordat fut un acte dicté par les vues les plus pures de religion ; de la part du premier consul, ce fut un acte d'habile politique, entaché de mauvaise foi par l'immixtion subreptice des articles organiques. En somme, ce fut une mesure avantageuse à l'Église, et qui eut une portée beaucoup plus grande que ne l'avait prévu celui qui le premier la provoqua.

DOM PAUL PIOLIN.

Histoire de la Défense nationale en France, depuis *l'invasion romaine jusqu'au traité de Francfort*, par l'abbé A. DEBAMECOURT, prêtre de la Société de Saint-Bertin, ancien professeur d'histoire. Paris. Olmer. 1875. In-8 de 580 pages. — Prix : 5 fr.

M. Heinrich, dans ses *Invasions germaniques en France*, et M. F. Combes, dans son *Histoire des Invasions germaniques en France*, depuis *l'origine de*

la monarchie jusqu'à nos jours, nous avaient précédemment raconté les grandes luttes nationales contre les Germains, Teutons, Saxons et autres envahisseurs d'outre-Rhin. M. l'abbé Deramecourt embrasse aujourd'hui un cadre plus large, plus complet et qui comprend l'histoire de France tout entière. Nous l'en félicitons. Au milieu des désastres contemporains, il est bon d'étudier comment la France de nos pères s'est immortalisée dans les guerres soutenues pour son indépendance, comment elle a supporté, dans la fortune adverse, des démembrements comme celui de Bretigny, plus douloureux peut-être encore que ceux dont nous sommes témoins, et comment elle s'est relevée par la foi en Dieu, la fidélité à la royauté, le travail et le sacrifice. L'histoire considérée de haut, « n'est pas seulement, dit Cicéron, la dépositaire des événements et le témoin de la vérité, elle est encore l'âme des souvenirs et la grande conseillère de la vie humaine. » A ce titre, l'ouvrage de M. Deramecourt est bon à lire et à méditer, quand même il ne joindrait pas, comme le talent de l'auteur l'a pu réaliser, le mérite littéraire à l'intérêt des faits. M. Deramecourt, selon son programme, fait l'historique de la défense nationale depuis César et Vercingétorix (chap. I, p. 5 à 45) jusqu'au traité qui nous a arraché l'Alsace et une partie de la Lorraine. En six chapitres, il passe en revue les Invasions barbares, la guerre de Cent ans, période parfaitement bien traitée selon nous (p. 85 à 215); la grande lutte entre les maisons de France et d'Autriche (chap. IV); les guerres de l'Empire et de la Révolution, et enfin l'Invasion allemande de 1870. Cette dernière partie est traitée avec beaucoup plus de détails que les autres, et nous le regrettons presque : — les ouvrages spéciaux tant militaires que politiques abondent sur cette période, et le détail des marches et contre-marches de tel ou tel corps belligérant est encore suffisamment présent à tous les esprits; il demande, d'ailleurs, à être exposé par une plume technique. Il nous semble que si l'auteur avait un peu raccourci ce chapitre, s'en tenant aux grands enseignements moraux d'une lutte si tristement menée matériellement de notre côté, mais si féconde en sujets de réflexions sur les vraies conditions de la vie et de la grandeur d'une nation, il aurait pu s'étendre davantage sur les chapitres précédents, trop rapides en quelques-unes de leurs parties. Malgré ce *desideratum*, nous n'éprouvons aucune hésitation à louer l'*Histoire de la Défense nationale* et à la recommander à tous les esprits réfléchis et patriotiques. Nous ne doutons pas que sa lecture ne soit pour beaucoup pleine de charme et d'intérêt, et que l'auteur ne recueille dans les suffrages de ses lecteurs la juste récompense de ses travaux.

F. DE ROQUEFEUIL.

---

présence des combats livrés par l'armée catholique, des affreuses calamités de sa ruine, et des atrocités commises par l'armée républicaine. Il n'en est point non plus qui ne soit profondément émue à la vue de ces nombreux martyrs qui arrosèrent de leur sang les échafauds de la Terreur. Non moins émouvant est le spectale de ces confesseurs de la foi qui endurèrent de longs tourments dans l'île d'Aix, près Rochefort, à Bordeaux, au fort du Hâ, à Blaye, et dans mille autres endroits, car la terre de la liberté se couvrit subitement de geôles, dans lesquelles les plus affreux scélérats firent endurer tous les tourments à ceux qui avaient le cœur assez noble, la conscience assez droite pour ne pas se courber devant leurs caprices impies.

Sans doute, il serait possible de signaler beaucoup d'oublis ou d'omissions dans les noms des victimes qui offrirent leur vie pour Dieu et la patrie; nous regrettons, en particulier, que l'on ait passé sous silence la mort des quatorze prêtres exécutés à Laval le 21 janvier 1794, d'autant plus que la cause de leur martyre est absolument exempte de toute couleur politique. Nous dirons aussi que plusieurs noms propres n'ont pas été reproduits avec assez d'exactitude, comme de Bessal, évêque de Troyes, p. 279, pour de Barral; Pierre Denain, p. 297, pour Denais; Belmar, évêque de Cambray, p. 427, pour Belmas. Ce sont de simples fautes d'impressions, mais qui ont une certaine importance. Il nous semble que l'auteur ne s'est pas exprimé d'une manière suffisamment complète sur l'origine de la petite Église, p. 248, et nous croyons que son jugement sur le général Hoche doit être modifié d'après les renseignements fournis par M. de la Gournerie, dans son livre : les *Ruines de Quiberon*.

Les jugements qu'il porte sur Grégoire, sur Bernier, sur Theiner, même sur le cardinal Caprara, nous semblent devoir réunir tous les suffrages. Il en sera de même, nous le croyons, pour les appréciations sur le premier consul et le concordat. De la part du Souverain Pontife et de Consalvi, le concordat fut un acte dicté par les vues les plus pures de religion ; de la part du premier consul, ce fut un acte d'habile politique, entaché de mauvaise foi par l'immixtion subreptice des articles organiques. En somme, ce fut une mesure avantageuse à l'Église, et qui eut une portée beaucoup plus grande que ne l'avait prévu celui qui le premier la provoqua. DOM PAUL PIOLIN.

Histoire de la Défense nationale en France, *depuis l'Invasion romaine jusqu'au traité de Francfort*, par l'abbé A. DERAMECOURT, prêtre de la Société de Saint-Bertin, ancien professeur d'histoire. Paris, Olmer, 1875. In-8 de 580 pages. — Prix : 5 fr.

M. Heinrich, dans ses *Invasions germaniques en France*, et M. F. Combes, dans son *Histoire des Invasions germaniques en France, depuis l'origine de*

la monarchie jusqu'a nos jours, nous avaient précédemment raconté les grandes luttes nationales contre les Germains, Teutons, Saxons et autres envahisseurs d'outre-Rhin. M. l'abbé Deramecourt embrasse aujourd'hui un cadre plus large, plus complet et qui comprend l'histoire de France tout entière. Nous l'en félicitons. Au milieu des désastres contemporains, il est bon d'étudier comment la France de nos pères s'est immortalisée dans les guerres soutenues pour son indépendance, comment elle a supporté, dans la fortune adverse, des démembrements comme celui de Bretigny, plus douloureux peut-être encore que ceux dont nous sommes témoins, et comment elle s'est relevée par la foi en Dieu, la fidélité à la royauté, le travail et le sacrifice. L'histoire considérée de haut, « n'est pas seulement, dit Cicéron, la dépositaire des événements et le témoin de la vérité, elle est encore l'âme des souvenirs et la grande conseillère de la vie humaine. » A ce titre, l'ouvrage de M. Deramecourt est bon à lire et à méditer, quand même il ne joindrait pas, comme le talent de l'auteur l'a pu réaliser, le mérite littéraire à l'intérêt des faits. M. Deramecourt, selon son programme, fait l'historique de la défense nationale depuis César et Vercingétorix (chap. I, p. 5 à 45) jusqu'au traité qui nous a arraché l'Alsace et une partie de la Lorraine. En six chapitres, il passe en revue les Invasions barbares, la guerre de Cent ans, période parfaitement bien traitée selon nous (p. 85 à 215); la grande lutte entre les maisons de France et d'Autriche (chap. IV); les guerres de l'Empire et de la Révolution, et enfin l'Invasion allemande de 1870. Cette dernière partie est traitée avec beaucoup plus de détails que les autres, et nous le regrettons presque : — les ouvrages spéciaux tant militaires que politiques abondent sur cette période, et le détail des marches et contre-marches de tel ou tel corps belligérant est encore suffisamment présent à tous les esprits; il demande, d'ailleurs, à être exposé par une plume technique. Il nous semble que si l'auteur avait un peu raccourci ce chapitre, s'en tenant aux grands enseignements moraux d'une lutte si tristement menée matériellement de notre côté, mais si féconde en sujets de réflexions sur les vraies conditions de la vie et de la grandeur d'une nation, il aurait pu s'étendre davantage sur les chapitres précédents, trop rapides en quelques-unes de leurs parties. Malgré ce *desideratum*, nous n'éprouvons aucune hésitation à louer l'*Histoire de la Défense nationale* et à la recommander à tous les esprits réfléchis et patriotiques. Nous ne doutons pas que sa lecture ne soit pour beaucoup pleine de charme et d'intérêt, et que l'auteur ne recueille dans les suffrages de ses lecteurs la juste récompense de ses travaux.

F. DE ROQUEFEUIL.

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint, par M. MIGNET, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Didier, 1875. 2 vol. in-8 de 552 et 503 p. — Prix : 15 fr.

On attendait depuis longtemps un ouvrage magistral de M. Mignet sur ce seizième siècle qu'il connaît si bien, qu'il a étudié avec tant de soin et d'amour. Cet ouvrage, dont une partie déjà avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, vient enfin d'être publié. Il embrasse les trente premières années du siècle, et est limité plus particulièrement par deux grandes dates de notre histoire : la bataille de Mariguan et la paix de Cambrai. C'est la période historique de la branche des Valois, c'est l'apogée de la puissance espagnole et le commencement de cette lutte séculaire de la maison de France avec la maison d'Autriche. La lutte, ici, se personnifie dans deux hommes différents par le caractère, mais grands tous deux, et très-dignes de passionner un historien comme M. Mignet. Ce livre, en effet, est le plus vivant et, à tout prendre, le plus remarquable qui soit sorti de la plume du savant auteur. Il est le plus travaillé, le plus impartial, et il laisse loin derrière lui l'*Histoire de la Révolution française* ou l'*Histoire de Marie Stuart*.

Faut-il, en quelques lignes, rappeler le sujet de ces deux volumes ? Ils s'ouvrent par une introduction destinée à bien établir la situation de la France vis-à-vis de l'Italie sous Charles VIII et Louis XII. Puis, après le glorieux avénement de François Ier et ses premières victoires, arrive la grande affaire de l'élection à l'Empire, en 1519, terminée par le triomphe de Charles-Quint, par la sanglante défaite de Pavie, la captivité du roi et le traité de Madrid. La seconde partie de cette rivalité implacable ne nous mène qu'à la moitié du règne de François Ier (1529) ; et M. Mignet aurait encore une longue période à parcourir, s'il voulait donner à ce récit sa conclusion véritable, en retraçant l'histoire jusqu'à la trève de Vaucelles ou même au traité de Câteau-Cambrésis (1559). Il irait ainsi se rattacher aux dernières lignes d'un plan qu'il a tracé lui-même, il y a quelques années, en écrivant son livre sur l'abdication et la mort de Charles-Quint.

L'auteur a accumulé sobrement et sans affectation, dans son nouvel ouvrage, tous les documents propres à en faire une œuvre définitive. Il ne s'est pas borné, en effet, aux sources vulgaires ; mais on s'aperçoit que les grands dépôts de manuscrits, les publications de pièces d'archives, en France comme à l'étranger, n'ont rien pour lui d'inconnu. Les documents diplomatiques et autres, qu'il cite en note, seraient ses garants, s'il en avait besoin, mais ses récits dramatiques ne sont interrompus par rien d'inutile, et il nous donne vraiment le modèle de la grande histoire. Les intrigues mêmes qui accompagnèrent

l'élection du pape Clément VII, — lequel « était le plus opiniâtre des candidats et était entré dans le conclave avec la résolution de n'en sortir que pape, » — sont racontées d'une manière fort convenable. De telle sorte que les plus difficiles n'ont guère de réserves à faire sur un livre assurément fort digne du grand succès qu'il obtient.

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Les Débris de Quiberon, *Souvenirs des désastres de* 1795, suivis de la liste des victimes, rectifiée, d'après les documents de la collection Hersart du Buron, et tous autres titres contemporains et authentiques, par EUGÈNE DE LA GOURNERIE. Nantes, Libaros. 1875. In-8 de 201 p. — Prix : 2 fr.

L'histoire de Quiberon est faite depuis longtemps, dit l'auteur de cet intéressant ouvrage, composé d'une série d'articles les plus émouvants qu'ait publiés, depuis longue date, une vaillante et laborieuse revue de province, la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Oui, l'histoire de Quiberon est faite, si l'on parle de l'histoire générale de ce désastreux épisode de nos guerres civiles, mais non pas si l'on parle de son histoire particulière, au sujet de laquelle une foule d'erreurs accréditées demandent rectification ; non pas, si l'on veut entrer dans le détail d'héroïsmes peu connus, de dévouements ignorés, de souffrances qui n'ont pas eu d'écho ; non pas si l'on accepte pour exactes la liste officielle des victimes, gravée sur le monument de la chartreuse d'Auray, ou toutes celles fort nombreuses qui ont été publiées. M. de la Gournerie, avec la patience à toute épreuve et la conscience remarquable qu'il apporte dans tous ses travaux, a entrepris de rétablir la véritable physionomie de ces journées de deuil et de souffrances sans nom, de retrouver la trace de toutes les victimes, de compter, autant que possible, les familles éteintes à la suite des épouvantables massacres de Vannes, d'Auray et de Quiberon, de rechercher ce que sont devenues celles de ces ouvriers, de ces laboureurs, de ces pauvres prêtres, qui par leurs humbles noms réunis forment la majorité sur la liste définitive dont le total, après suppression des doubles emplois, addition d'oublis et rectification d'erreurs nombreuses, atteint le chiffre de neuf cent quarante-deux. Examen minutieux des documents officiels et des minutes du greffe conservées aux archives de Vannes, de l'enquête dressée par M. Hersart du Buron, ou des souvenirs manuscrits de M. de Noyelle, l'un des échappés du massacre, notes demandées aux familles, voyages sur les lieux, M. de la Gournerie n'a épargné aucune peine pour arriver à l'exactitude rigoureuse que réclame l'impartiale histoire. Nous lui devons une sincère reconnaissance d'avoir mené à bon terme un travail aussi épineux, car, si l'esprit se détourne avec horreur de tant de scènes de carnage, combien n'est-il pas touché de tant d'admirables traits d'héroïsme et de dévouement : les captifs prisonniers sur

parole qui ne veulent tenter aucun projet d'évasion sur la route de leur calvaire entre Auray et Vannes, lorsque la nuit les favorise et que les troupes républicaines, émues de compassion, leur offrent, pour ainsi dire, leur aide et leur silence; les officiers des commissions, qui se refusent à jouer le rôle de bourreaux; ces saintes femmes de Vannes et d'Auray qui vont visiter les condamnés et leur apporter, au péril de leur vie, les secours du corps et de l'âme, favorisant l'évasion des uns, conduisant aux autres des prêtres insermentés... « Les républicains, dit M. de la Gournerie, célèbrent avec raison leur Haudaudine. Les royalistes seraient plus embarrassés, parce que les Haudaudines, chez eux, furent sans nombre, et on les tua tous, tandis que l'Haudaudine républicain, le *Regulus nantais* ne fut pas tué.

Ce livre est donc, à la fois, une œuvre historique sérieuse et une œuvre morale bien faite pour relever nos esprits et nos cœurs. De pareils souvenirs, après les scènes analogues que nous avons vu se renouveler en 1871, sont fort opportuns à rappeler et à préciser. Il y a là un enseignement qu'avec notre légèreté habituelle, nous sommes beaucoup trop portés, sinon à dédaigner, du moins à laisser dans l'ombre.

RENÉ KERVILER.

La Chouannerie du Maine et pays adjacents, — 1793,—1799, — 1815, — 1832, — avec la biographie de plus de 120 officiers, y compris les généraux d'Andigné, de Frotté, Cadoudal, par l'abbé PAULOUIN. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1875. 3 vol. in-12 de XXVII-296, 314 et 295 p. —Prix : 7 fr. 50.

Qu'est-ce que la chouannerie, où a-t-elle pris son origine? A-t-elle pour père, comme le prétend Duchemin-Descepeaux, répété par tous les autres historiens, un « contrebandier gracié par son roi, qui, pour son coup d'essai, surprend et tue dix-huit hommes sans défense et en blesse un plus grand nombre? » A-t-elle pour berceau la Mayenne ou la Bretagne? Telles sont les questions qu'examine M. l'abbé Paulouin, et qu'il résout, pièces en main, d'après les documents authentiques et les traditions locales. La chouannerie est mancelle; elle est née dans la Sarthe, au bord des bois de la Petite-Charme, dans les cantons d'Epineu-le-Chevreuil, Loué, Conlie, Rouez-en-Champagne; les premiers Chouans sont, non pas des contrebandiers, mais des cultivateurs irrités de la persécution religieuse à laquelle ils sont en butte; ils empruntent leur nom à un oiseau de nuit dont le cri leur sert de ralliement, et ils prennent les armes pour Dieu et le Roi. Dès le 11 mars 1793, ils menacent le Mans; c'est leur début dans la carrière militaire. Leurs chefs sont, pour la plupart, de simples paysans qui, pour ne pas compromettre leurs familles, s'affublent d'un nom de geurre : *Tranquille*, *Moustache*, *Saint-Paul*, *P'tit va de bon cœur*, *Tancrède*, *Jambe d'argent*, *Brise bleue*, etc. Le chiffre des bandes attein

parfois jusqu'à neuf cents hommes; malheureusement ces bandes ont peu de cohésion entre elles; chaque chef opère de son côté, et lorsque les princes veulent envoyer un officier supérieur prendre le commanmandement de tous ces corps épars, ce chef n'est pas toujours obéi. Aussi y a-t-il peu de faits d'armes importants; ce sont, la plupart du temps, des exploits isolés, brillants, intrépides, mais dont le résultat n'exerce pas d'influence sérieuse. Acharnés, d'ailleurs, d'une fidélité à toute épreuve comme leur courage, les chouans ne posent un instant les armes, en 1796, que pour les reprendre en 1799. Sous l'Empire, la pacification est plus complète ; mais, lorsque la fortune de Napoléon fléchit, dès 1813, les chouans du Maine rentrent en lice ; en 1814 et 1815, le soulèvement est général, et, en 1832, la branche aînée vaincue trouve là encore de zélés et dévoués partisans.

Telle est l'histoire que M. l'abbé Paulouin raconte, d'après les récits qu'il en a entendu faire lui-même souvent dans sa propre famille : histoire d'épisodes plutôt qu'histoire d'ensemble, mais qui révèle bien des faits inconnus et des physionomies oubliées.

Une série de notices biographiques sur les principaux officiers de la chouannerie du Maine complète cette œuvre, qui se termine par une liste des sobriquets les plus connus de ces modestes et vaillants défenseurs de la monarchie. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Histoire du second Empire, par M. TAXILE DELORD, membre de l'Assemblée nationale. Tome VI. Paris, Germer-Baillière, 1875. In-8 de 640 p. — Prix : 7 fr.

M. Taxile Delord termine aujourd'hui, par un sixième et dernier volume, son *Histoire du second Empire.* (Pour les précédents, voir le *Polybiblion*, t. X, p. 105; t. XI, p. 26, et t. XII, p. 166.) Les faits qui y sont retracés et qui s'étendent depuis le plébiscite jusqu'à la journée du 4 septembre, apparaissent comme le dénoûment du long drame où Napoléon III, comme conduit par la main de la fatalité antique, a passé par toutes les épreuves de la prospérité et de l'infortune, de l'élévation et de la chute. On l'avait cru habile, quand il n'était qu'heureux ; profond, quand il n'était qu'irrésolu ; capable de grandes pensées, quand il n'était que rêveur ; maître des événements, quand il ne faisait que les suivre. La manière dont il est tombé a donné la vraie mesure de sa grandeur ; et l'histoire a désormais percé à jour le nuage qui l'avait si longtemps entouré.

Nous ne referons pas, avec M. Taxile Delord, le récit de cette néfaste année 1870 qui, après avoir donné quelques instants d'illusion aux amis d'une sage liberté, a livré bientôt le pays aux aventures d'une diplomatie sans prévision et sans prudence, et d'une administration militaire aussi ignorante que présomptueuse. Ce sont des faits

trop de fois reproduits par tous les acteurs et témoins, et par ceux qui en sont les détracteurs et par ceux qui s'en sont montrés plus ou moins les apologistes.

M. Taxile Delord les retrace avec précision et clarté, mais sans révélation nouvelle. Il accorde, sans doute, un trop grand et trop beau rôle aux amis qu'il patrone, aux idées qu'il préconise. Quel est l'historien contemporain qui peut s'abstraire assez de ses opinions personnelles pour garder une impartialité absolue? Mais, en somme, il se montre instruit, modéré, équitable. La plupart de ses jugements ne sauraient se réfuter. La *conclusion*, qui termine le sixième volume et tout l'ouvrage, quoique sévère, est le tableau vivant, le résumé intéressant et fidèle de ces dix-neuf années, pendant lesquelles Napoléon III a été, pour le bien ou pour le mal, le maître souverain des destinées de la France.

Celui qui aura lu, avec cet esprit de critique intelligent et attentif, les six volumes de M. Taxile Delord, pourra se rendre le témoignage qu'il a été mis à même de connaître exactement une des époques les plus curieuses et finalement les plus tristes de l'histoire de la France.

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Versailles pendant l'occupation. *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande,* publié par E. DELEROT. Paris, Plon, 1873. Gr.-in 8 de 322 p. — Prix : 5 fr.

« Il est absolument nécessaire que les contemporains de la dernière guerre témoignent de ce qu'ils ont vu et souffert ; il y a là, pour nos enfants, une leçon terrible qu'il nous est interdit de ne pas leur léguer. » Ces lignes de l'avertissement placé en tête de ce volume résument le livre de M. Delerot, peinture fidèle, bien qu'émue, de tout ce que la ville de Versailles a « vu et souffert » pendant l'occupation prussienne, du 19 septembre 1870 au 12 mars 1871. On sait quels sont les actes ordinaires de l'invasion allemande : réquisitions, exactions, vexations, cruautés, le tout assaisonné de cette grossièreté brutale dont nos ennemis ont le secret. Les excès de tout genre commis dans les pays occupés sont à peu près partout les mêmes; mais, à Versailles, un intérêt tout particulier s'attache à leur étude. C'est qu'ici tout se passait sous les yeux du roi et du grand quartier général, souvent sous la haute inspiration du chancelier fédéral. Aussi, le zèle des employés de toute sorte, inspecteurs de police, conseillers intimes, assesseurs, officiers de gendarmerie et autres, docteurs ès réquisitions, se réchauffe-t-il à ce puissant foyer. Les accusations les plus arbitraires, les défiances les plus ridicules poursuivent de tranquilles habitants qui sont aussitôt incarcérés et transportés en Allemagne.

M. Lesourd, secrétaire d'ambassade, coupable d'avoir remis au

chancelier la déclaration de guerre de juillet 1870, à Berlin, est enlevé et conduit à Mayence. Deux jeunes substituts, M. de Raynal, accusé de ne pas vouloir révéler un nom effacé sur un carnet intime ; M. Harel, auquel on reproche de ne pas trahir le secret de son ami, sont transportés à Minden. Le maire de Versailles, qui s'honore par sa courageuse résistance à des réquisitions excessives, et plusieurs conseillers municipaux, sont jetés en prison.

Mais les policiers allemands ont beau se couvrir de gloire, ils sont de beaucoup dépassés par le « préfet de Seine-et-Oise » prussien. M. de Brauchitsch mériterait d'être étudié comme un curieux produit de la *culture* germanique. De ses ingénieuses combinaisons financières, nous ne citerons qu'une seule. La ville, déjà fortement pressurée, est frappée par M. le préfet d'une amende exorbitante; on ne peut trouver les fonds; que faire ?... Heureusement, derrière M. le préfet, montrant une oreille israélite, se tient quelque fils de Lévi, accouru d'Allemagne à la curée, c'est M. Betzold, M. Baron, ou quelque autre... L'honorable négociant veut bien offrir à la ville, et aux meilleures conditions, les fonds nécessaires. Pour références, il apporte une pratique déjà ancienne de ce genre d'opération; il a déjà rendu les mêmes services à Nancy et à d'autres villes envahies, et par conséquent saignées à blanc (ce sont choses connexes).

Cette tendance à faire de la guerre, hors de son territoire, un vaste ensemble d'opérations financières, à comptabilité expéditive, appartient en propre, et de longtemps, à la race germanique. On a pu la voir, depuis la guerre, mendier, à la conférence de Bruxelles, une consécration officielle.

Avons-nous besoin de dire, après ce qui précède, que le livre de M. Delerot respire la haine de l'étranger ? C'est donc une œuvre utile, car la haine de l'étranger est la seule meilleure sauvegarde d'une nation, dans la guerre..... et dans la paix.

J. Gouethal.

Les drapeaux français, *étude historique*, par le comte L. de Bouillé. Deuxième édition, considérablement augmentée, et accompagnée de 123 dessins. Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, 1875. In-8 de III-352 p. et XIX planches. — Prix : 8 fr.

La première édition des recherches de M. de Bouillé sur l'histoire des drapeaux français (1872, in-16 de 80 p. et XII planches) ne fournissait, pour la période antérieure à 1789, à peu près aucune lumière. Il n'en est pas de même de la seconde, qui est, à vrai dire, moins une nouvelle édition qu'un nouvel ouvrage, comme la simple comparaison du nombre des pages le montre au premier coup d'œil. La matière y est distribuée en douze paragraphes ou chapitres, dont les titres suivent: I. Cape de saint Martin. II. Bannières des paroisses et des com-

munes. III. Oriflamme. IV. Bannière de France ou bannière royale. V. Couleurs personnelles des rois, princes ou seigneurs. VI. Le drapeau lorrain. VII. Marques de commandement. VIII. Troupes à cheval. IX. Enseignes d'infanterie. X. Pavillons de marine. XI. Couleurs distinctives, uniformes, cocardes. XII. Milices des villes, garde nationale. Le livre contient, en outre, une liste intitulée : Sources et bibliographie, une table alphabétique et une table des planches.

La méthode et la critique, tout à fait absentes de la première édition, commencent à se montrer dans celle-ci, où elles sont encore fort imparfaites. Comme la division ci-dessus reproduite suffirait à l'indiquer, la composition est très-défectueuse. Mais enfin, il y a un cadre et des compartiments tracés, où les faits se répartissent, et, quoique ce cadre ne soit pas bon, il est bien préférable au pêle-mêle du premier essai. Chaque chapitre se compose non pas d'un texte raisonné, mais de notes mises bout à bout dans l'ordre chronologique. Toutes ne sont pas également sûres et elles doivent être contrôlées. Il y a d'évidentes erreurs. La discussion des faits et leur interprétation, quelquefois justes, sont trop souvent inexactes. Mais il y a beaucoup de faits réunis et de sources indiquées, parmi lesquels des renseignements et des textes non produits encore, dont plusieurs sont d'un très-grand prix, et dont il faut savoir d'autant plus de gré à M. de Bouillé qu'il en sort, souvent, de la façon la plus décisive, la confirmation de thèses directement contraires à celles qu'il appuie de préférence. Je citerai, en particulier, les documents qu'a découverts l'auteur aux archives du ministère de la marine et qu'il a eu le courage, la loyauté vraiment scientifique, de placer textuellement sous les yeux de ses lecteurs. Ce courage est ici d'autant plus louable, que le parti pris se fait davantage sentir, soit dans les remarques de l'auteur, soit dans ses réticences en maint endroit de son livre. Je citerai encore la description des enseignes perdues à la bataille de Saint-Quentin (août 1557), d'après les archives d'état de la maison de Savoie. Ce document éclaire d'une assez vive lueur l'une des périodes les plus obscures de l'histoire de nos étendards militaires, et de celle du drapeau national de France. Je ferai enfin une mention spéciale du dernier chapitre, comme renfermant un grand nombre de renseignements précieux sur la milice parisienne, son organisation, son équipement, ses enseignes aux diverses époques de notre histoire.

Jugé dans son ensemble, le livre de M. de Bouillé doit être considéré comme un recueil abondant de matériaux utiles, et l'auteur mérite d'être loué pour la somme de travail qu'il y a, cette fois, dépensée. Mais, je le répète, cet ouvrage doit être lu avec beaucoup de précaution, et il n'en faut user qu'avec une critique sévère. L'idée dont s'est inspiré l'auteur dans sa première édition et où il a le

tort de persister dans la seconde, puisque son livre même y donne loyalement d'éclatants démentis, cette idée, que partagent un certain nombre de personnes même éclairées, c'est qu'il n'y avait point de drapeau national avant 1789 ; c'est, en d'autres termes, la négation de l'antique et auguste valeur du drapeau blanc de la France. Sur ce point, et plus généralement sur l'histoire des transformations logiques de l'enseigne nationale et souveraine, distinguée des étendards particuliers et subordonnés, je me permets de renvoyer nos lecteurs au mémoire publié dans la livraison d'avril 1875 de la *Revue des questions historiques*. Le livre de M. de Bouillé y a été mis à profit.

MARIUS SEPET.

Notes prises aux archives de l'état civil de Paris, avenue Victoria, 4, brûlées le 24 mai 1871, par le comte de CHASTELLUX (*Extrait de la Revue historique et nobiliaire*, 1872-1874). Paris, Dumoulin, 1875. In-8 de 634 p.

La destruction des registres de l'état civil déposés soit aux archives de la ville de Paris, soit au greffe du tribunal de première instance de la Seine, est un fait à jamais regrettable et une cause profonde de perturbation pour les familles. L'anéantissement de ces actes précieux fait disparaître, en même temps, des pièces d'une inappréciable valeur et des documents d'un haut intérêt pour le topographe, l'historien, le biographe, le généalogiste et l'amateur d'autographes : j'en atteste ce curieux *Dictionnaire* publié par l'éminent historiographe du ministère de la marine, M. Auguste Jal, aujourd'hui décédé. Admis, lui aussi, à compulser les registres réunis dans l'important dépôt de l'avenue Victoria, alors qu'il écrivait l'histoire généalogique de sa famille, M. de Chastellux, l'un des plus laborieux collaborateurs de la *Revue historique et nobiliaire*, a eu l'heureuse idée de relever avec soin la plupart des noms marquants disséminés dans les livres des paroisses Saint-André des Arts, Saint-Eustache, Saint-Gervais, Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Jean en Grève, Sainte-Marie-Madeleine de la Ville-l'Évêque, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Paul, Saint-Roch et Saint-Sulpice. C'est le résumé de ces recherches qu'il fait paraître aujourd'hui.

Esprit méthodique et scrupuleux, travailleur infatigable, M. de Chastellux a coordonné, dans cet ouvrage, le fruit de longues années d'investigations ; autant qu'il a pu, il a suivi l'ordre alphabétique, ce qui est bien la meilleure manière de procéder. Désormais, nul ne pourra établir la filiation de bien des familles de France sans recourir aux *Notes prises aux archives de l'état civil de Paris*. Que d'erreurs commises par les biographes, pourront maintenant être rectifiées ! Sera-t-il permis aujourd'hui aux généalogistes de faire naître à Fresne, en 1746, Henry-Cardin-Jean-Baptiste d'Aguesseau, alors qu'il est

constant que le petit-fils du chancelier est venu au monde à Paris, le 23 août 1752? Comment reporter au 10 *décembre* 1753, la naissance du comte Louis-Philippe de Ségur, quand on sait que le futur grand-maître des cérémonies a été baptisé à Saint-Sulpice le 10 *septembre* 1753. Le livre de M. de Chastellux redresse donc bien des faits erronés et rectifie bien des dates d'une fausseté évidente. Si, dans cet ouvrage, les documents abondent sur les temps antérieurs à 1789, ils font un peu trop défaut pour l'époque contemporaine, et nous devons regretter qu'on se soit montré, à l'égard de M. de Chastellux, aussi sobre de communications. Pourquoi être si jaloux d'actes dont on a la garde? Les pièces relatives au dix-neuvième siècle n'appartiennent donc pas à l'histoire? Quoi qu'il en soit, nous émettrons, en terminant, un vœu inspiré par la lecture du livre même de M. de Chastellux : celui de voir une œuvre semblable consacrée aux registres d'état civil de plus d'une ville, et, s'il était possible, de chaque commune de France. A. ALBRIER.

Notice sur un autel antique dédié à Jupiter, *découvert à Saint-Zacharie (Var), et sur quelques autres monuments romains,* par l'abbé BARGÈS, professeur d'hébreu à la Sorbonne. Paris, Leroux, 1875. In-8 de 48 p. et 3 planches. Prix : 3 fr. 50.

M. l'abbé Bargès a fait connaître, dans cette notice, un autel romain dédié à Jupiter, et placé aujourd'hui dans la prison de Saint-Zacharie (Var). Ce petit monument porte, sur sa face antérieure, une inscription des plus simples; *Jovi O(ptimo) M(aximo);* à l'époque chrétienne on l'a utilisé, comme tant d'autres, pour les besoins du nouveau culte : on l'a retourné, et, sur sa face postérieure, on a tracé l'image d'une croix entre deux brebis. Ce texte n'apprend rien de nouveau, mais le savant auteur a profité de sa publication pour remettre en lumière plusieurs inscriptions trouvées dans le même pays ou aux environs. A propos de l'inscription du château de Rougiers (p. 21), il dit que le nom inconnu de *Merucius* semble indiquer un homme indigène, et non un colon d'origine latine. Il ne faut pas lire *Merucius*, mais bien *M(arcus) Erucius;* c'est un gentilicium connu. Pour n'en citer que deux exemples, je signalerai à l'auteur une inscription des environs de Tarragone élevée à *Sextus Erucius Athenodorus* (*Corpus*, II, n° 4,360) et un autre texte que j'ai copié moi-même cette année en Tunisie, à El-Kef (*Sicca Veneria*); c'est l'épitaphe de (*Quintus*) *Erucius Maximus.* — L'inscription de Lucius Attius (p. 35) n'est pas interprétée d'une façon exacte. L'abréviation VOL. désigne la tribu *Voltinia*, dans laquelle cet Attius était inscrit; ce n'est pas, comme l'a cru l'auteur, le nom de famille Volusus. On doit lire *L(ucio) Attio, Q(uinti) f(ilio), Vol(tinia tribu), Rufino,...* etc., et y voir un seul et même personnage. C'est un usage constant, dans l'épigraphie romaine, de

placer l'abréviation du nom des tribus après l'indication de la filiation et avant le *cognomen*. Je ferai une remarque analogue pour l'inscription de Clarenzac (p. 48), dans laquelle le *cognomen* Paternus se rapporte au fils et non pas au père. — Dans la note 20, on trouvera une liste de monuments découverts dans le Midi de la Gaule, et appartenant à la famille Attia. M. l'abbé Bargès n'en signale qu'un seul trouvé à Lyon; le recueil de M. de Boissieu en contient sept provenant de cette ville. C'est à propos d'une grande inscription de Saint-Zacharie que l'auteur a été amené à parler de cette famille Attia. Bouche avait édité ce texte deux fois, mais d'une façon différente. La première fois (p. 198), il le donnait comme découvert à Arles, d'après une copie de Gabriel Simeonis; la seconde fois (p.212), d'après une meilleure copie, il l'indiquait comme ayant été vu à Saint-Zacharie : M. l'abbé Bargès a levé les doutes sur la provenance. Nous remercions l'épigraphiste qui s'est occupé avec tant de succès des inscriptions phéniciennes de nous avoir conduits de nouveau sur le terrain romain, où il a déjà tant glané depuis Tlemcen jusqu'au Plan-d'Aulps. ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le Trésor de Clairvaux du douzième au dix-huitième siècle, par M. l'abbé CHARLES LALORE. Troyes et Paris, E. Thorin, 1875. In-8 de XXIV-281 pages. — Prix : 7 fr.

Il est inutile d'insister auprès des érudits sur l'importance qu'eut au moyen âge un trésor comme celui de Clairvaux. M. l'abbé Lalore a entrepris de le reconstituer à l'aide d'anciens inventaires et de documents de toutes sortes. Il renfermait huit pièces de travail grec provenant du pillage de Constantinople par les croisés, huit reliquaires occidentaux du douzième siècle, neuf du treizième, neuf du quatorzième, quatre du quinzième, trois du seizième et six du dix-septième. « Pendant sept siècles environ, dit M. Lalore, ce trésor ne subit presque aucune perte; il demeure intact même pendant les époques de bouleversements et de troubles qui désolèrent nos contrées du quinzième au milieu du dix-septième siècle, comme le prouve l'inventaire de 1405 comparé aux inventaires du dix-huitième siècle. Au mois de décembre 1789, la Révolution fit main basse sur tant de richesses et la spoliation totale du trésor de Clairvaux fut consommée le 1er février 1795. Les reliquaires furent brisés et envoyés à la monnaie de Paris. » L. C.

Le Parnasse médical français, *ou Dictionnaire des médecins poètes de la France, anciens ou modernes, morts ou vivants, didactiques, élégiaques, satiriques, chansonniers, auteurs dramatiques, vaudevillistes, comédiens, fantaisistes, burlesques, rimailleurs,* etc., etc., par le Dr A. CHEREAU, lauréat de l'Académie de médecine, etc. Paris, Ad. Delahaye, 1874, Gr. in-18 de XXIV-552 p. — Prix : 7 fr.

L'auteur a réuni, dans ce volume, la liste fort longue, disposée par

ordre alphabétique, « de médecins qui avaient cherché dans le culte de la poésie une diversion précieuse à des travaux plus austères. Tous les temps, tous les pays, ont fourni leurs pléiades de ces esprits distingués, que le visage sévère d'Hippocrate n'a pu arracher aux agaceries et aux coquetteries provoquantes des Muses, » selon l'expression de M. Chereau. Nous ne surprendrons personne en disant que les œuvres inspirées par ces agaceries et ces coquetteries ne sont pas toutes d'une moralité irréprochable.

Chaque notice biographique et littéraire est plus ou moins développée (son extension varie depuis une demi-page jusqu'à trois pages), selon la valeur de l'écrivain qui nous est présenté, et selon l'étendue des citations que M. Chereau a cru devoir lui emprunter. Nous savons gré au biographe d'avoir exécuté cette laborieuse entreprise, car, jusqu'à présent, ce sujet n'avait guère été traité à fond, surtout sous cette forme. Du reste, avant d'entrer en matière, M. le docteur Chereau, — qui, à son tour, va faire partie de la série des médecins-littérateurs, — raconte dans l'*Introduction* comment il a été amené à publier ce travail ; il expose la bibliographie assez détaillée de la question, et énonce une suite d'auteurs, tant français qu'étrangers, qui ont écrit des dissertations spéciales sur les médecins poëtes.

Cependant, nous devons signaler à l'auteur une lacune : son dictionnaire serait bien plus complet, s'il contenait une table des matières renvoyant à la liste des noms des poëtes. Nous ne doutons pas qu'un tel vœu formulé ici sera réalisé dans la deuxième édition que M. Chereau devra, sans doute, donner bientôt de son livre, appelé à un succès très-légitime M^{ss} SCHWAB.

Les Hommes de l'exil, par CHARLES HUGO. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 349 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a, dans ce livre, deux parties bien distinctes : la partie littéraire et la partie politique. La partie littéraire est intéressante et contient de belles pages. La partie politique n'est qu'un pamphlet, inspiré par la haine. On lit avec plaisir les aventures de Camille Berru, réfugié à Bruxelles après le Deux-Décembre, et obligé, pour vivre, de faire un peu tous les métiers, copiant des manuscrits, fondant un cours de style usuel, enseignant à nager dans un établissement de bains, et finalement s'échouant comme coupeur de faits divers à *l'Indépendance belge*. Les deux derniers duels de Cournet, les portraits de Noël Parfait, d'Alexandre Dumas père, d'Émile de Girardin sont des morceaux enlevés de verve et bien frappés. La politique entre ici pour peu de chose. Il n'en est pas de même des portraits de Louis Blanc, de Barbès, de Schœlcher et de Ribeyrolles. Les trois premiers nous

sont offerts comme des héros antiques, comme des modèles d'honneur et de patriotisme, comme d'impeccables, admirables et infaillibles Aristides. Leurs idées ultra-révolutionnaires nous sont données comme la Bible du monde nouveau. Quant à Ribeyrolles, un conspirateur incorrigible, M. Charles Hugo nous le réprésente, avec une complaisance peu dissimulée, comme une nature hors ligne, comme le Cambronne farouche du Waterloo républicain, comme le conciliateur de la proscription. Or, ce conciliateur « adorait » Danton, « respectait » Robespierre, « tutoyait » Marat !!! Il est vrai — circonstance atténuante (?) — qu'il trouvait moyen, au dire de M. Charles Hugo, de tourner « fraternellement » le dos à Hébert. — L'auteur des *Hommes de l'exil* s'est amusé aussi à crayonner le général de Lamoricière. L'esquisse est assez vivante, sympathique même. Mais elle a des tons abominablement faux. M. Charles Hugo ne craint pas d'émettre, à propos du vaillant défenseur de la Papauté, cette énormité ridicule : « Au fond, Lamoricière ne croyait à rien. » Quand on ne croit à rien, on ne va pas bravement et généreusement risquer de se faire tuer pour les croyances des autres. C'est élémentaire.

Nous ne parlerons pas, et pour cause, de la partie politique des *Hommes de l'exil*. Disons seulement que l'auteur a le triste courage de chercher des excuses à l'insultante *Lettre de Félix Pyat à la reine d'Angleterre* (22 septembre 1855), lettre qui obligea le gouvernement anglais à expulser les proscrits français de l'île de Jersey. — Une ou deux fois, M. Charles Hugo a occasion de s'occuper de religion dans son livre. La religion de M. Charles Hugo n'est pas gênante. Il supprime le culte, il supprime le prêtre : c'est un vague déisme. L'auteur des *Hommes de l'exil* tient cette religion de son père. M. Victor Hugo, jadis si chrétien, excelle aujourd'hui à écrire d'étonnantes tirades sur Dieu et la vie universelle. Mais il ne va pas au-delà. Témoins les pages antithétiques et apocalyptiques, intitulées : *Mes Fils*, qui servent d'introduction aux *Hommes de l'exil*.

FIRMIN BOISSIN.

Bibliografia Siciliana, *ovvero gran dizionario bibliografico*, per G. M. MIRA. Palerme, typographie de G.-B. Gandiano, 1873. In-4° à 2 colonnes, 11 livraisons. — Prix de la livraison : 1 fr.

Nous avons reçu, il y a déjà un certain temps, le commencement de cette importante publication. Pour en parler, nous attendions qu'elle fût terminée; mais de nouveaux fascicules ne nous parvenant plus, nous voulons du moins dire un mot de ceux que nous avons sous les yeux et exprimer l'espoir qu'ils seront complétés. Le titre d'un livre promet trop souvent plus de choses qu'il n'en peut tenir. Ici c'est le contraire qui a lieu. M. Mira ne s'est pas borné à composer, ce qui aurait déjà été

une œuvre fort considérable, une nomenclature des livres imprimés ou inédits d'auteurs siciliens ou traitant de sujets intéressant la Sicile. Sa bibliothèque est tout à la fois une ample biographie : elle donne non-seulement des renseignements précis sur les ouvrages, mais des notices sur leurs auteurs. La dernière livraison que nous avons reçue est la onzième, et finit par l'article Giovanni di Giovanni. TH. P.

BULLETIN

Cours de Religion. *Le Règne de Jésus-Christ par les Papes*, par le R. P. DE BOYLESVE, S. J. Paris, Haton, 1875. 5 tableaux in-12. 1er tableau : *Saint Pierre et les Papes martyrs*, 44 p. — 2e tableau : *les Papes et les Césars chrétiens*, 64 p. — 3e tableau : *les Papes, les Grecs, les Francs*, 70 p. — 4e tableau : *les Papes, les Italiens, les Allemands*, 80 p. — 5e tableau : *les Princes se séparent des Papes*, 68 p.

Pour tous ceux qui ont eu déjà entre les mains quelques-uns des nombreux et excellents opuscules publiés par le R. P. de Boylesve, il suffira d'indiquer cette nouvelle série, type achevé du résumé historique net, précis, doctrinal, lumineux. La manière de l'éminent religieux est connue, sa science aussi. Personne ne nous démentira, quand nous dirons qu'il brille au premier rang parmi les champions et les vulgarisateurs de la vérité catholique, philosophique et historique. Donc, à ceux qui n'ont pas encore fait connaissance avec lui, nous recommandons, sans hésiter et chaleureusement, ce cours de religion si remarquable, qui, par son format, semble ne s'adresser qu'aux enfants, mais qui contient toute la moëlle de la doctrine, la grande doctrine du catholicisme sur les questions politiques et sociales, et suffit, dès lors, à satisfaire les intelligences les plus élevées et à les illuminer encore. Est-il besoin, d'ailleurs, d'analyser ces tableaux historiques ? Leurs titres disent assez ce qu'ils promettent au lecteur : c'est l'histoire de la Royauté de Dieu exercée sur le monde par son Église et ses pontifes, et des luttes constantes et acharnées qu'elle a soutenues, depuis la Pentecôte, d'abord contre le paganisme et les persécutions, puis contre les hérésiarques, contre les iconoclastes, contre les empereurs teutons et les rois gallicans, etc... Assurément, pour un observateur superficiel, la partie semble perdue, car « les princes finissent par se séparer des papes ; » mais à quel prix? Et voilà le signe de la victoire de Jésus-Christ! Toute scission avec Rome est un germe de catastrophe dans l'ordre intellectuel, moral, politique, social, matériel même. C'est ce que montre parfaitement le *Cours de Religion* du R. P. de Boylesve, bien que son dernier tableau nous paraisse comporter des développements plus considérables que ceux qu'il lui a donnés. Mais, que d'erreurs dissipées, que de mensonges dévoilés, que de calomnies vengées !... Ce sont là des ouvrages de propagande dont tout honnête homme, ami de la vérité historique autant que de la vérité religieuse, doit avoir à cœur de procurer la diffusion la plus rapide, la plus complète possible; et nous voulons croire qu'en effet, ces *tableaux* de l'éminent religieux seront vite épuisés et remplacés par de nouvelles études aussi excellentes. F. DE ROQUEFEUIL.

L'Œuvre des campagnes, *ou quelques moyens de ranimer la foi et la vie chrétienne dans les paroisses moins religieuses, particulièrement à la campagne,* par le P. Vandel, missionnaire du Sacré-Cœur. 3e édition. Paris, Douniol, 1875. In-12 de viii-432 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le fait seul d'être arrivé à une 3e édition, pour un ouvrage de ce genre, témoigne déjà en sa faveur. L. P. Vandel, en homme expérimenté, y donne d'excellents conseils sur les moyens de ranimer la foi dans les populations rurales. Il s'adresse spécialement aux curés : il leur servira de guide sur les œuvres et associations à établir, les moyens de les fonder, les pieuses industries auxquelles ils peuvent avoir recours et qui sont les plus efficaces. Mais les classes dirigeantes y ont aussi leur part : elles sont les auxiliaires naturels du prêtre; elles ont à exercer un apostolat laïque sur lequel le P. Vandel les éclaire. R.

Le Pasteur de la Sainte-Enfance, *ou Recueil de traits édifiants, récits de fêtes, loteries, correspondances, etc.,* extraits des *Annales de la Sainte-Enfance,* par le R. P. Latour, de la Compagnie de Jésus. Premier recueil. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1875. In-12 de 302 p. — Prix : 75 c.

Ce recueil est destiné aux associés de la Sainte-Enfance, c'est-à-dire surtout aux enfants. Le P. Latour a extrait des *Annales* de l'œuvre les traits les plus propres à impressionner les jeunes imaginations et à leur faire goûter cette œuvre admirable. Il a eu la bonne pensée de les ranger dans un classement méthodique, par ordre de matière : Détails sur les enfants chinois et sur les hospices chinois; — Zèle déployé par les associés; — Bienfaits de l'œuvre; — Développements de l'œuvre, etc. Ce livre intéressera les enfants et leur fera du bien. S.

L'Histoire de la grotte de Lourdes racontée à la jeunesse, par M. l'abbé A. Aubert, curé dans le diocèse d'Angers. Paris, Blériot; Angers, Briand et Hervé, 1874. In-18 de xi-170 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le titre de cet ouvrage dit assez quelles sont les visées de l'auteur. Il saura intéresser les enfants à ce grand fait de l'apparition miraculeuse de Lourdes, qui ne pourra qu'accroître leur dévotion envers la sainte Vierge. Mais nous croyons qu'il eût mieux valu laisser les événements donner eux-mêmes d'utiles leçons, plutôt que de les déduire en s'adressant directement aux enfants. Quelques prières terminent ce petit volume. S.

Etudes politiques, historiques et religieuses, *suivies de variétés scientifiques, dédiées à la France catholique,* par Jules de Cacheleu, ancien collaborateur de feuilles parisiennes et départementales. Amiens, H. Yvert, 1875. In-12 de 354 p. — Prix : 2 fr.

« On a mis de tout dans ce *livre*-là : » nous ne nous en plaignons pas; car les différents morceaux qui le composent, et dont quelques-uns sont peut-être étonnés d'être ainsi rapprochés, renferment de fort bons conseils, expriment de saines et généreuses pensées, et tendent, évidemment, à l'amélioration intellectuelle et morale du lecteur, soit en lui rappelant les principes politiques et religieux qui ont fait la France grande et honorée, soit en lui montrant le désarroi pratique où nous a jetés le mépris de ces mêmes principes. M. de Cacheleu est patriote et royaliste... et il s'en fait honneur en bon style. Il est, en même temps, et il ne semble guère s'en cacher davantage, grand chasseur devant l'Éternel!... Je note pour preuve ses études sur la

une œuvre fort considérable, une nomenclature des livres imprimés ou inédits d'auteurs siciliens ou traitant de sujets intéressant la Sicile. Sa bibliothèque est tout à la fois une ample biographie : elle donne non-seulement des renseignements précis sur les ouvrages, mais des notices sur leurs auteurs. La dernière livraison que nous avons reçue est la onzième, et finit par l'article Giovanni di Giovanni. TH. P.

BULLETIN

Cours de Religion. *Le Règne de Jésus-Christ par les Papes*, par le R. P. DE BOYLESVE, S. J. Paris, Haton, 1875. 5 tableaux in-12. 1er tableau : *Saint Pierre et les Papes martyrs*, 44 p. — 2e tableau : *les Papes et les Césars chrétiens*, 64 p. — 3e tableau : *les Papes, les Grecs, les Francs*, 70 p. — 4e tableau : *les Papes, les Italiens, les Allemands*, 80 p. — 5e tableau : *les Princes se séparent des Papes*, 68 p.

Pour tous ceux qui ont eu déjà entre les mains quelques-uns des nombreux et excellents opuscules publiés par le R. P. de Boylesve, il suffira d'indiquer cette nouvelle série, type achevé du résumé historique net, précis, doctrinal, lumineux. La manière de l'éminent religieux est connue, sa science aussi. Personne ne nous démentira, quand nous dirons qu'il brille au premier rang parmi les champions et les vulgarisateurs de la vérité catholique, philosophique et historique. Donc, à ceux qui n'ont pas encore fait connaissance avec lui, nous recommandons, sans hésiter et chaleureusement, ce cours de religion si remarquable, qui, par son format, semble ne s'adresser qu'aux enfants, mais qui contient toute la moëlle de la doctrine, la grande doctrine du catholicisme sur les questions politiques et sociales, et suffit, dès lors, à satisfaire les intelligences les plus élevées et à les illuminer encore. Est-il besoin, d'ailleurs, d'analyser ces tableaux historiques ? Leurs titres disent assez ce qu'ils promettent au lecteur : c'est l'histoire de la Royauté de Dieu exercée sur le monde par son Église et ses pontifes, et des luttes constantes et acharnées qu'elle a soutenues, depuis la Pentecôte, d'abord contre le paganisme et les persécutions, puis contre les hérésiarques, contre les iconoclastes, contre les empereurs teutons et les rois gallicans, etc... Assurément, pour un observateur superficiel, la partie semble perdue, car « les princes finissent par se séparer des papes ; » mais à quel prix? Et voilà le signe de la victoire de Jésus-Christ! Toute scission avec Rome est un germe de catastrophe dans l'ordre intellectuel, moral, politique, social, matériel même. C'est ce que montre parfaitement le *Cours de Religion* du R. P. de Boylesve, bien que son dernier tableau nous paraisse comporter des développements plus considérables que ceux qu'il lui a donnés. Mais, que d'erreurs dissipées, que de mensonges dévoilés, que de calomnies vengées !... Ce sont là des ouvrages de propagande dont tout honnête homme, ami de la vérité historique autant que de la vérité religieuse, doit avoir à cœur de procurer la diffusion la plus rapide, la plus complète possible; et nous voulons croire qu'en effet, ces *tableaux* de l'éminent religieux seront vite épuisés et remplacés par de nouvelles études aussi excellentes. F. DE ROQUEFEUIL.

L'Œuvre des campagnes, *ou quelques moyens de ranimer la foi et la vie chrétienne dans les paroisses moins religieuses, particulièrement à la campagne*, par le P. VANDEL, missionnaire du Sacré-Cœur. 3e édition. Paris, Douniol, 1875. In-12 de VIII-432 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le fait seul d'être arrivé à une 3e édition, pour un ouvrage de ce genre, témoigne déjà en sa faveur. L. P. Vandel, en homme expérimenté, y donne d'excellents conseils sur les moyens de ranimer la foi dans les populations rurales. Il s'adresse spécialement aux curés : il leur servira de guide sur les œuvres et associations à établir, les moyens de les fonder, les pieuses industries auxquelles ils peuvent avoir recours et qui sont les plus efficaces. Mais les classes dirigeantes y ont aussi leur part : elles sont les auxiliaires naturels du prêtre; elles ont à exercer un apostolat laïque sur lequel le P. Vandel les éclaire. R.

Le Pasteur de la Sainte-Enfance, *ou Recueil de traits édifiants, récits de fêtes, loteries, correspondances, etc.*, extraits des *Annales de la Sainte-Enfance*, par le R. P. LATOUR, de la Compagnie de Jésus. Premier recueil. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1875. In-12 de 302 p. — Prix : 75 c.

Ce recueil est destiné aux associés de la Sainte-Enfance, c'est-à-dire surtout aux enfants. Le P. Latour a extrait des *Annales* de l'œuvre les traits les plus propres à impressionner les jeunes imaginations et à leur faire goûter cette œuvre admirable. Il a eu la bonne pensée de les ranger dans un classement méthodique, par ordre de matière : Détails sur les enfants chinois et sur les hospices chinois; — Zèle déployé par les associés; — Bienfaits de l'œuvre; — Développements de l'œuvre, etc. Ce livre intéressera les enfants et leur fera du bien. S.

L'Histoire de la grotte de Lourdes racontée à la jeunesse, par M. l'abbé A. AUBERT, curé dans le diocèse d'Angers. Paris, Blériot; Angers, Briand et Hervé, 1874. In-18 de XI-170 p. — Prix : 1 fr. 50.

Le titre de cet ouvrage dit assez quelles sont les visées de l'auteur. Il saura intéresser les enfants à ce grand fait de l'apparition miraculeuse de Lourdes, qui ne pourra qu'accroître leur dévotion envers la sainte Vierge. Mais nous croyons qu'il eût mieux valu laisser les événements donner eux-mêmes d'utiles leçons, plutôt que de les déduire en s'adressant directement aux enfants. Quelques prières terminent ce petit volume. S.

Etudes politiques, historiques et religieuses, *suivies de variétés scientifiques, dédiées à la France catholique*, par JULES DE CACHELEU, ancien collaborateur de feuilles parisiennes et départementales. Amiens, H. Yvert, 1875. In-12 de 354 p. — Prix : 2 fr.

« On a mis de tout dans ce *livre*-là : » nous ne nous en plaignons pas; car les différents morceaux qui le composent, et dont quelques-uns sont peut-être étonnés d'être ainsi rapprochés, renferment de fort bons conseils, expriment de saines et généreuses pensées, et tendent, évidemment, à l'amélioration intellectuelle et morale du lecteur, soit en lui rappelant les principes politiques et religieux qui ont fait la France grande et honorée, soit en lui montrant le désarroi pratique où nous a jetés le mépris de ces mêmes principes. M. de Cacheleu est patriote et royaliste... et il s'en fait honneur en bon style. Il est, en même temps, et il ne semble guère s'en cacher davantage, grand chasseur devant l'Éternel!... Je note pour preuve ses études sur la

vie des champs, sur la culture française, sur le cheval, le chien, le perdreau, les abeilles, la destruction du gibier, etc... études fort succinctes, mais où paraissent résumés les fruits d'une longue expérience. F. R.

Origines et développement du positivisme contemporain, *Critique de cette doctrine, essai de conciliation*, par J.-B. Tissandier, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Douai. Paris, Eug. Belin, 1874. In-8 de XL-160 p. — Prix : 4 fr.

Nous avons accueilli avec faveur (*Polybiblion*, mars 1870, t. V, p. 129) les *Etudes de théodicée* de M. J.-B. Tissandier. Le livre qu'il vient de publier sur les origines du positivisme est loin de marquer chez lui un progrès dans la doctrine ou dans l'art d'écrire. C'est d'abord une ébauche, plutôt qu'un travail fini. Rien de plus indéterminé que le contenu de l'*Introduction*, dont les allures vagues et indécises ne peuvent surtout s'expliquer que par un parti pris de conciliation entre les systèmes opposés, sans base vraiment scientifique. Nous courons ainsi à travers l'histoire, sans autre fruit qu'une réhabilitation des sophistes (p. XIII), une analyse assez obscure du *Théétète*, et des considérations sur le rapport de la métaphysique avec la science, l'ordre social et la religion.

Ce n'est pas que les intentions du professeur de Douai ne soient droites, et qu'il n'y ait dans son travail des parties louables, sauf l'absence de précision et de décision. L'ensemble même se réduit, dans les deux parties (*du Positivisme théorique, du positivisme pratique*), à une double thèse très-légitime, quoique nullement neuve. On sait bien que, pour réagir contre le septicisme de Hume, Reid s'attacha au caractère relatif de laconn aissance humaine, et devint ainsi le précurseur très-involontaire des positivistes anglais ; Hamilton, avec son horreur de toute métaphysique, marque la transition de Reid à Stuart-Mill. En étudiant à son tour les idées de cause et d'absolu, M. J.-B. Tissandier, poursuit la revendication des droits de la raison contre l'empirisme ; mais il se préoccupe surtout de montrer qu'il n'y a pas, entre l'expérience et les idées, cette solution de continuité que le positivisme suppose et que le spiritualisme a quelquefois eu l'air d'accepter. Malheureusement ce point, le seul qui eût pu rajeunir le travail de M. Tissandier, n'est pas touché d'une main sûre, et le lecteur se trouve à chaque instant en face de phrases indécises comme celle-ci : « Je crois qu'il y a des exagérations et des erreurs dans la théorie de M. Cousin ; mais je crois en même temps qu'on l'a trop oubliée aujourd'hui, que l'on fait à ce sujet les plus fâcheuses confusions, etc. »

Dans la deuxième partie, ce sont les droits de la morale et de la liberté dans l'ordre social qui sont défendus contre le positivisme. En déplorant encore ici le vague des énoncés et des preuves, nous reconnaissons volontiers l'honnêteté qui distingue les idées pratiques de l'auteur. Au point de vue du langage, on ne peut que s'étonner de trouver sous la plume d'un professeur de faculté des négligences, des obscurités et même quelques incorrections : « danger *éminent* (p. 133). » L. Couture.

Apologie de la théodicée du dernier concile général du Vatican, par l'abbé Freynet. Paris, Plon, 1875. In-12 de 280 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le concile du Vatican ne figurerait guère qu'au frontispice de ce volume si l'auteur n'eût placé, à la fin, en appendice, une traduction française de la constitution *Dei filius*. Le petit livre de M. l'abbé Freynet est purement et

simplement un manuel de théodicée chrétienne, au point de vue philosophique, et il aurait pu paraître à peu près tel qu'il est avant le concile. Ce n'est pas que la doctrine sur Dieu, renfermée dans les quatre chapitres promulgués au Vatican le 28 avril 1870, ne pût servir de base à une exposition rationnelle spécialement appropriée aux besoins du temps actuel. Ce travail intéressant et utile a même été partiellement exécuté par un éminent théologien dans les *Etudes* des PP. Jésuites. Nous ne trouvons ici rien de semblable, et nous n'en ferions pas un reproche à M. Freynet, si le titre de son livre ne donnait au lecteur le droit de s'y atttendre. Nous rendons cette justice à son manuel de théodicée qu'il est conçu et rédigé avec méthode. Trois chapitres (p. 5-115) sont consacrés aux premiers principes métaphysiques et à la certitude; deux autres (p. 115-191) renferment les preuves consacrées de l'existence de Dieu et de la création ; les deux derniers traitent de la Providence divine et de la liberté de l'acte créateur : le tout divisé en proportions nettement exprimées, avec démonstrations en forme de réponse aux objections. L'esprit général est celui du spiritualisme chrétien fortement empreint de cartésianisme, et tout à fait étranger, dans la méthode et l'ordre des questions et la terminologie, au néopéripatétisme en faveur aujourd'hui dans beaucoup d'écoles catholiques. Clairement et sagement écrit, quoique sans originalité notable et sans appropriation bien précise aux erreurs contemporaines, ce livre peut être de quelque utilité aux jeunes gens qui étudient la philosophie. LÉONCE COUTURE.

Apostolat des médecins, par N. S. B. — Beauvais, imp. Père, 1875, In-18 de IX-89 p. — Prix : 0 fr. 50.

M. Boivin poursuit avec persévérance son œuvre courageuse. Déjà, après nos désastres, il avait écrit, sous l'inspiration la plus française et la plus religieuse, un *Appel en faveur des missions catholiques*. C'est aux médecins qu'il s'adresse aujourd'hui, toujours sous l'inspiration des mêmes sentiments, pour leur montrer la grandeur de leur mission, le bien qu'ils peuvent opérer sur les âmes. Par l'influence légitime que leur donne l'exercice de leur profession, ils sont les plus précieux auxiliaires des prêtres et des missionnaires. M. Boivin rappelle l'alliance étroite qui existait, même chez les païens, entre les médecins et la religion, alliance que n'ont pas répudiée les plus illustres praticiens, et qui a toujours été favorable aux développements de la science. Des tendances contraires se manifestent de nos jours, et détournent les médecins de la voie qu'ils prendraient avec le plus de profit pour tous. Telles sont les excellentes pensées que l'auteur développe, sans y mettre assez de précision et d'ordre. Son appel arrive à point, au moment où la liberté de l'enseignement supérieur va permettre de lutter contre le courant matérialiste, et nous rendre les médecins chrétiens, aussi utiles aux âmes qu'aux corps. V. M.

Restez au village, par EGINHARD. Paris, Curol, 1874. In-8 de 221 p. — Prix : 2 fr.

Ce titre nous avait fait prendre le livre pour une étude d'économie sociale sur la dépopulation des campagnes : ce n'est qu'une nouvelle assez mal intitulée, car l'opposition qu'on y trouve entre la vie des champs et la vie de Paris n'est point concluante en faveur de la campagne, le héros du roman n'ayant quitté son pays que par nécessité. Deux enfants orphelins, le frère et la sœur, vivent au village avec leur grand'mère, sans fortune, mais honnêtes, et relativement heureux dans un intérieur où règne la plus grande

union et où tout est conforme à la loi de Dieu. Le frère, devenu grand, vient à Paris pour se créer une position. Il y trouve des difficultés de tout genre, bien des privations, finalement, la misère et la maladie, sans cependant qu'on puisse rien lui reprocher de sérieux. La grand'mère meurt; la sœur va rejoindre son frère et le soigner. Elle trouve à son chevet un ami, jouissant d'une grande fortune et d'une belle position. De fréquentes rencontres, où tout se passe très-convenablement, font naître des sentiments faciles à deviner. Le frère meurt, et la pauvre jeune fille devient châtelaine d'un beau manoir en Bretagne. Les charmes du style, la pureté des intentions ne sauraient faire passer sur les inconvénients d'une pareille donnée.

V. M.

Almanach du Sonnet. — *Sonnets inédits*, publiés avec la collaboration de deux cents poëtes français et des principaux Félibres. 2e année, 1875. Aix en Provence, Ve Remondet-Aubin. In-18 de 207 p. et une pour l'errata.

Ce petit volume, élégamment imprimé, offre une collection intéressante de vers écrits par un grand nombre de poëtes, presque tous jeunes et animés d'un vif dévouement pour le culte des muses. Apprécier le mérite de ces diverses productions, ce serait sortir des limites que nous devons nous prescrire. Disons seulement que les pages 184 à 196 renferment des sonnets en dialecte provençal (on trouve même un sonnet en langue bretonne), suivis de la traduction de huit *sonnetti* de Pétrarque. *L'Académie du Sonnet*, s'appuyant sur le concours de nombreux sonnetistes, se propose de publier deux traductions de la collection des sonnets du célèbre chantre de Laure, l'une en français, l'autre en provençal. — Ce qui paraîtra peut-être le plus digne d'intérêt dans l'*Almanach* en question, c'est l'introduction (52 p.); elle offre, au point de vue de l'histoire littéraire, des informations curieuses; elle traite successivement des origines du sonnet, du sonnet dans la poésie provençale, du célèbre sonnet de Des Barreaux; elle reproduit un sonnet de Ronsard, qu'on peut qualifier d'inédit, car il ne se voit que dans la première et introuvable édition des *Amours* de ce poëte (Paris, 1552), et il n'a été reproduit dans aucune des dix-huit éditions des œuvres de Ronsard. L'*Académie du Sonnet*, à Vaucluse, et le *Sonnet en* 1874 sont également l'objet de quelques pages bien dignes d'être lues. Des détails circonstanciés apprennent une circonstance dont on se doute fort peu dans les régions du nord de la France, l'activité incessante et méritoire des muses provençales et languedociennes. Du reste, le zèle des amis du sonnet ne se ralentit point; ils annoncent en préparation l'*Anthologie du sonnet français* (1529-1875) et l'*Anthologie du sonnet provençal* (treizième-dix-neuvième siècles). B.

Histoire de l'influence de la langue française en Allemagne, par Jules de Beylié, avocat à la Cour d'appel de Grenoble. Grenoble, 1874. In-8 de 44 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur de cet intéressant opuscule a obéi à une heureuse inspiration en recherchant, dans la langue de nos voisins d'outre-Rhin, l'empreinte de la nôtre. Cette empreinte est profonde, et, à coup sûr, beaucoup de Français ignorent jusqu'à quel point nos vainqueurs d'hier subissent aujourd'hui le joug de notre domination littéraire. Il faut suivre M. de Beylié dans ses développements historiques sur un sujet qui n'a rien d'aride, et qu'il relève encore par des aperçus ingénieux et de curieux détails. Comment, en effet, ne pas lire avec plaisir qu'au mois de novembre 1873, M. de Bismarck, ayant fait remettre à la chancellerie de Saint-Pétersbourg une note rédigée

en allemand, il lui fut répondu en russe, pour lui rappeler que le français est la seule langue diplomatique! Si, par son érudition, le jeune avocat auquel nous devons cette œuvre originale nous prouve sa connaissance approfondie de l'idiome allemand, par le choix du fond autant que par la correction de la forme, il se révèle bon Français. B. B.

Soliloques sceptiques, par La Mothe-le-Vayer, réimprimés sur l'édition unique de 1670. Paris, Isidore Liseux. 1875. In-18 de 60 p. — Prix : 2 fr. 50.

La Conférence entre Luther et le Diable. Traduction nouvelle, par Isidore Liseux. Même libraire. In-18 de 96 p. — Prix : 4 fr.

En réimprimant ces deux opuscules on leur a peut-être ôté leur plus grand mérite, celui de la rareté. Mais ils ont été publiés, il faut le reconnaître, avec un soin et dans des conditions typographiques qui doivent leur valoir un bon accueil des bibliophiles. La Mothe-le-Vayer était, on le sait, un philosophe pyrrhonien. Cependant il prétendait que son scepticisme ne s'adressait qu'aux sciences humaines. Il a du moins fait, à l'égard de la religion, une réserve qui, si elle n'était pas sincère, ne serait qu'une précaution hypocrite dont il y aurait peu à le louer. Cette réserve ne paraît pas, d'ailleurs, avoir été prise en grande considération par l'éditeur, qui semble surtout enchanté d'établir un contraste entre un philosophe athée de nos jours et La Mothe-le-Vayer ayant, à l'Académie, Bossuet pour collègue — il aurait fallu dire confrère — et devenant précepteur de Louis XIV — ce qui est une erreur. La Mothe-le-Vayer fut le précepteur du duc d'Orléans.

La Conférence entre Luther et le Diable offre plus d'intérêt que les *Soliloques*. Un savant et pieux ecclésiastique, l'abbé de Cordemoy, par les commentaires qu'il joignit à cet opuscule, en fit un ouvrage de controverse. Devenu fort rare, il fut inséré dans le *Recueil de dissertations sur les apparitions et les esprits*, livre d'un autre abbé, celui-là très-savant aussi, mais nous le craignons, d'une piété assez douteuse. Ce nouvel éditeur était ce Lenglet-Dufresnoy qui commenta un peu trop en *franc gaulois* — mots par lesquels il aimait à se peindre — le *Roman de la Rose* et de nombreuses productions du même genre, et que son amour pour la liberté conduisit une douzaine de fois à la Bastille. M. Isidore Liseux a donné une traduction nouvelle de l'œuvre étrange de Luther, mais a conservé les remarques des deux précédents éditeurs. Th. P.

Portraits d'histoire morale et politique du temps, par Ch. de Mazade. Paris, E. Plon, 1875. Gr. in-18 de 370 p. Prix : 3 fr.

Nous n'avons point ici à entrer dans le détail des portraits que M. Ch. de Mazade a tracés, non sans talent, pour faire revivre quelques-uns des épisodes, des caractères et des physionomies du siècle. Dans ces fragments de l'histoire morale d'un temps qui a tout connu, les espérances et les déceptions, M. de Mazade poursuit une démonstration qui n'est point faite, hélas! aux yeux de tout le monde. L'auteur est dans le vrai quand il trouve que les abus, les fantaisies, les sophismes, les excès qui essayent de fleurir encore, comme si rien ne s'était passé, ne sont plus de saison ; qu'ils ne répondent plus à un certain instinct public, désormais fatigué de mécomptes et affamé de réparations. C'est le rôle des lettres, aujourd'hui, de réchauffer et de guider cet instinct, d'être les réparatrices morales, les consolatrices d'une nation éprouvée, et de l'aider à se relever par toutes les supériorités de l'esprit.

Pour aider à ce reconfort des esprits qui s'abandonnent, à l'heure présente, à un pessimisme aussi déplacé que stérile, M. de Mazade a consacré à la jeunesse de la Restauration sa première étude, qui porte sur *Victor Jacquemont;* il a raconté les épreuves du régime constitutionnel en étudiant l'œuvre et la personne de *M. Guizot;* le libéralisme catholique a été visé dans *M. de Montalembert;* nous avons les confessions d'un dominicain avec *le Père Lacordaire;* sous le titre de : *les Méditations d'un prêtre libéral,* il nous donne une assez forte étude sur le *Père Gratry;* les rêveries bibliques de *M. Michelet* suivent; un humoriste protestant, sous lequel le sectaire perce souvent, *Madame de Gasparin,* fait aussi l'objet de curieuses remarques; avec *Madame Swetchine,* à laquelle l'auteur ne reproche que d'avoir mis son idéal dans la Restauration, nous voyons quel peut être le rôle des femmes dans la société et la littérature; le réalisme dans la critique nous vaut une fine étude sur *M. Taine*; et enfin, des pages touchantes sur la jeunesse d'un rêveur inconnu, *Alfred Tonnellé,* ferment le volume. Il y a du goût, de l'esprit et un certain sens critique dans ces études, intéressantes, au demeurant; elles sont écrites dans l'allure et la forme académiques usitées à la *Revue des Deux-Mondes :* il ne leur manque qu'un souffle de foi, pour qu'on en garde meilleur souvenir. CH. LEBRUN.

Les Spectacles forains et la Comédie-Française, *d'après des documents inédits,* par JULES BONNASSIES, ancien attaché à la Direction des Beaux-Arts (Bureau des Théâtres), avec une eau-forte par Edmond Hédouin Paris, E. Dentu, 1875. In-12 de 300 p. — Prix : 3 fr.

Le volume publié par M. Bonnassies est composé de trois mémoires. Le premier, qui prête son titre au volume entier, est destiné à raconter, d'après les documents originaux, imprimés ou manuscrits, et notamment d'après les archives de la Comédie-Française et les registres du secrétariat de la Maison du roi aux Archives nationales, la longue lutte soutenue par la Comédie-Française pour la défense de ses priviléges, de son monopole, contre les empiétements obstinés et à la fin triomphants des théâtres établis aux foires de Paris, puis sur les boulevards, et d'où sont issues la plupart de nos scènes secondaires. Dans un second mémoire, M. Bonnassies étudie l'histoire du *droit des pauvres* avant et après 1789, et, dans un troisième, l'histoire des rapports des auteurs dramatiques avec la Comédie-Française au dix-neuvième siècle. M. Bonnassies sait recueillir et classer les faits, et il a l'excellente habitude de recourir aux documents originaux, de puiser aux sources. Mais il a le tort de mêler à l'exposé des résultats obtenus par ses recherches ses vues et ses préjugés de républicain libre-penseur. Il aurait dû se garder de digressions inutiles, se dispenser, par exemple, de nous donner son avis sur le gouvernement de Louis XIV et sur l'origine des corporations, sur l'organisation du travail au moyen âge. Qu'il laisse en paix le moyen âge ! Il n'y entend rien et ce n'est pas son affaire. M. S.

Mémoires d'une forêt. Fontainebleau, par JULES LEVALLOIS. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875. Gr. in-18 de 264 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce petit livre contient la matière d'un bon *Guide* à Fontainebleau, sous une forme un peu prétentieuse et qui n'ajoute pas grand'chose à son mérite. L'auteur s'applaudit avec raison d'avoir effacé sa propre personnalité, mais on ne s'intéresse guères davantage à celles de Sylvius et Sylvia, comme il les nomme, l'un médecin de village, et l'autre sa cliente, qui, tout le temps, se

font nos ciceroni et finissent par s'épouser. Ce n'est pourtant pas un mauvais ouvrage et, chose plus louable, l'auteur s'y montre respectueux de tout ce que les honnêtes gens respectent. Si quelque mot malsonnant s'y rencontre, c'est dans des morceaux qu'il cite, sans paraître les prendre sur lui. — Le volume se termine par une petite nouvelle qui serait fort jolie, si le style ne manquait un peu de grâce et de vivacité. X.

Les Sensations d'un Juré, *vingt figures contemporaines*, par Hippolyte Babou. Paris, Lemerre, 1875. Petit in-18, de 324 p. — Prix : 5 fr.

Ce titre n'est point très-clair pour un ouvrage de critique : l'auteur a voulu dire qu'il ne jugeait point sur les lois, mais d'après le simple bon sens, comme font les jurés. Ceux qu'il examine sont presque tous des romanciers ou des journalistes littéraires, et lui-même est du métier : cela se reconnaît au ton particulier du style, à l'estime qu'il professe pour l'esprit et les bons mots, à son mépris sans bornes pour les académiciens et les pédants. Il est vrai qu'il y en a de bien lourds ; mais il nous faut ajouter que les meilleurs chapitres de M. Babou sont ceux qui sentent un peu le professeur, et que telle bonne *analyse*, qu'on pourrait citer, vaut cent fois mieux que les plaisanteries dont il a composé certains chapitres. Il a beau s'escrimer contre M. Nisard et Mgr Dupanloup, il n'est point taillé pour les coups de pointe : la fermeté, l'originalité, voilà justement ce qui lui manque, car, il a de l'esprit et même il sait écrire ; mais, si ce n'est pas *comme tout le monde*, c'est un peu comme tous ses confrères. — Nous n'avons encore rien dit de ses doctrines, elles ont une teinte d'impiété, qui est aussi l'impiété de tout le monde. Au surplus, on s'y arrêtera peu ; le principal attrait de ce livre, qui n'est pas sans valeur, c'est cette abondance de renseignements sur quelques écrivains dont on parle beaucoup, et que tout le monde n'a pas le loisir de lire. G. Philippon.

Le Mètre international définitif, par Wilfrid de Fonvielle. Paris, G. Masson, 1875. Gr. in-18 de xvi-141 p.

Dans cet écrit correct et substantiel, M. W. de Fonvieille, après avoir montré que le chaos des anciennes mesures nécessitait la création d'un système de poids et mesures général et basé sur les unités immuables, étudie succesivement, dans douze chapitres, ce que furent les unités de mesure chez les peuples civilisés de la plus haute antiquité, ce que devinrent les mesures chez les Grecs et les Romains, et, enfin, quel fut le point de départ des mesures modernes jusqu'aux réformes introduites en faveur du système métrique. L'auteur passe ensuite à l'histoire du système métrique depuis le moment où les premiers éléments en furent si péniblement élaborés par Delambre et Méchain, jusqu'à l'heure présente, où toutes les nations de l'Europe sont en train d'adopter, sinon le système français, du moins des systèmes en dérivant directement. — Nous n'aurions que des éloges à donner à cet ouvrage si l'auteur n'avait eu le tort d'y faire parade, d'une manière fort intempestive, de ses idées révolutionnaires. E. de B.

Histoire résumée de la Géographie en Autriche depuis 1750, par M. A. Becker. Paris, Lahure, 1875. In-8 de 21 p. — Prix : 50 c.

Excellent résumé. L'auteur, après avoir constaté l'état d'infériorité, pour ne pas dire de nullité, de la science géographique en Autriche avant Marie-

Thèrèse, divise en deux périodes le temps écoulé depuis le mouvement imprimé à ces études par cette princesse jusqu'à nos jours. La première période se poursuit jusqu'en 1814. Elle se caractérise par un zèle tout nouveau pour la recherche, l'étude et le collectionnement des matériaux. M. Becker cite et analyse les principaux ouvrages auxquels ont donné lieu ces travaux préparatoires, principes féconds des résultats obtenus dans la deuxième période. De 1815 à 1848, la situation change complétement : « Jusque là, c'était le gouvernement qui prenait l'initiative et encourageait les esprits ; maintenant nous le voyons indifférent, pour ne pas dire hostile, aux progrès de la science. » Les efforts seront donc individuels, et ce sera le grand honneur de ceux qui auront mis à profit les travaux précédents, pour produire, pendant cette période, de nouveaux ouvrages et entreprendre de lointaines, de considérables explorations. Depuis 1848, le mouvement s'accélère, et la fondation d'un grand nombre de sociétés savantes, spécialement consacrées à l'étude de la géographie, de la statistique, de l'agriculture ou de l'histoire naturelle, doit être le gage d'un avenir scientifique tout à fait remarquable par les résultats qu'on a droit d'en attendre. La brochure de M. Becker est fort intéressante à consulter; la partie bibliographique paraît traitée avec soin. F. R.

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa, par Eug. Véron. Paris, Germer Baillière, 1874. In-12 de IX-311 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage, moitié historique, moitié politique, est la suite d'un livre publié par le même auteur en 1867, sous le titre d'*Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II*. C'est un résumé succinct et assez nourri de faits, dont l'analyse est difficile. Sadowa et ses terribles suites est un sujet trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler les points principaux. L'enchaînement naturel des événements se déroule de telle sorte, dans le récit de M. Eug. Véron, que la responsabilité principale de tous ces malheurs retombe sur Napoléon III et le gouvernement impérial. — La vérité et la justice le veulent ainsi, et nous ne saurions y contredire. Mais l'ardeur démocratique de l'auteur l'emporte un peu loin quelquefois dans ses sentiments de haine et de mépris. Dire « qu'il serait fort injuste de se figurer le Reischstag allemand (de 1867) à l'image de ces assemblées serviles et lâches de députés officiels dont la France a supporté l'ignominie pendant plus de vingt ans ; » appeler cette « honte pire que l'invasion ; » c'est une exagération de termes qui n'est point digne de l'histoire.

Le même esprit de parti pousse l'auteur à plaider incidemment l'abolition de la peine de mort; à rendre les catholiques et « les révolutionnaires du Vatican » responsables de la guerre odieuse et si peu justifiée que M. de Bismarck leur a déclarée ; à reprocher à l'Assemblée nationale actuelle d'avoir « sacrifié 1,500,000 Français pour se délivrer du souci de continuer la guerre. » Comme si une histoire de la guerre de 1870-71 pouvait raisonnablement convenir que la France était capable de continuer la lutte et pouvait refuser à la Prusse ses exigences, quelque dures qu'elles soient!

Ces réserves, qui ne sembleront pas trop sévères, empêcheront qu'un volume de ce genre ait sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Un résumé d'événements si utiles à avoir constamment sous les yeux n'aurait rien perdu en intérêt, s'il avait été plus impartial et plus modéré. Nous regrettons que ce défaut, qui semble bien difficile à corriger, tant il paraît inhérent à l'esprit même de l'auteur, fasse tort à des qualités d'exposition et à des recherches fort méritoires, qu'il nous eût été très-facile de mettre en relief. J. B. de P.

L'armée et la mission de la France en Afrique, par Mgr l'Archevêque d'Alger. Paris, Belin, 1875. In-8 de 64 p.

Il est rare d'entendre un plus noble, plus magnifique et plus patriotique langage que celui que vient de tenir Mgr Lavigerie, dans son discours prononcé pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique. C'est un éloquent récit de la conquête d'Alger, le dernier legs de la monarchie française, et de la conquête de l'Algérie. Toutes nos gloires militaires passent sous nos yeux dans le tableau admirablement dessiné par l'éminent orateur ; puis viennent, dans sa bouche, qui a pleine autorité en cette matière, les plus hautes considérations sur le rôle civilisateur et chrétien que la France doit exercer dans ces contrées. La Providence, disait Lamoricière, qui nous destine à civiliser l'Afrique, nous a donné la victoire. R.

Petite Carte de France murale, *muette ou écrite, à l'usage des écoles et des familles*, dressée par Ehrard, d'après la carte oro-hydrographique publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par la Commission de la topographie des Gaules. Réduction de la grande Carte murale du même auteur. Paris, Hachette, 1875. — Prix de la carte en feuille, 6 fr.; avec gorge, rouleau et vernissage, 3 fr. en plus.

Cette carte, dressée à l'échelle de $\frac{1}{1,600000}$ et tirée en couleurs, comprend, outre la France, une grande partie de l'Europe centrale. Elle donne une idée frappante de la configuration du sol et de ses accidents, et convient aux écoles dans lesquelles la grande carte murale n'a pu être placée à cause de ses dimensions. Sa largeur et de 1m 10; sa hauteur de 90 centimètres. Les mers sont en bleu clair; les fleuves et les cours d'eau, en bleu plus foncé; les chemins de fer, en rouge; les montagnes, en bistre, avec teintes plus ou moins sombres, suivant leur altitude; les glaciers en blancs; les vallées, en vert clair ou en chamois, suivant leur nature; la lettre noir. — Nous recommandons cette carte comme pouvant être placée très-utilement dans nos écoles primaires. L. C.

VARIÉTÉS

I

NOTES INÉDITES SUR DU CANGE

SUIVIES DE TROIS DE SES BILLETS INÉDITS.

Peu de savants ont eu autant de biographes que Charles du Fresne, seigneur du Cange. Combien la liste serait longue des notices qui lui ont été consacrées depuis celle de Baluze (*Epistola Steph. Baluzii Tutelensis ad virum clarissimum Eusebium Renaudotum de vita et morte Caroli Dufresnii Du Cangii*; Paris, 1688, in-12) [1], jusqu'à celle de Léon Feugère (*Essai sur la vie et les ouvrages de Du Cange*; Paris, 1852, in-8) [2]. Naturellement je n'ai pas la

1. Réimprimée au devant du *Chronicon pascale* (Paris, 1689, in-fol.), et du *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis* (édition Didot, 1840, in-4).

2. M. Léon Feugère a cité presque tous les travaux de ses devanciers. Parmi ceux de ces travaux que je ne vois pas figurer dans son énumération, je signalerai une bonne étude d'un bibliothécaire de l'Arsenal, M. Denain, étude que j'ai eu le plaisir de lire, il y a déjà bien des années, dans la *Bibliographie catholique*, et aussi un excellent article de M. H. Géraud, sur le *Glossaire de la basse latinité* (*Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. II, 1840), article qu'il faut rapprocher de ceux de M. Pardessus sur le même chef-d'œuvre (*Journal des savants* de 1847).

prétention de revenir sur un sujet tant de fois si bien traité : j'ai voulu seulement mettre sous les yeux du lecteur des renseignements fournis par un des fils de Du Cange [1], quelques jours après la mort de son père. Me suis-je trompé en pensant que l'on trouverait un intérêt particulier dans ces notes, qui ne présentent, il est vrai, rien de complet et rien de nouveau, mais qui ont quelque chose de ce parfum de simplicité et d'honnêteté qu'exhalent les journaux de famille autrefois rédigés sur les marges des vieilles Bibles ? A ces notes, j'ai cru devoir joindre trois billets de l'éditeur des *Mémoires* de Villehardoin et de Joinville, billets qui fournissent de touchantes preuves de la reconnaissance de celui qui aima toujours tant à obliger, et qui ne fut pas moins grand par le cœur que par l'érudition.

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE.

A BALUZE [1].

« Je n'ay pu vous envoyer plustost, Monsieur, le reste des particularitez que vous m'avez demandé touchant M. du Cange, mon père, n'ayant reçeu response d'Amiens qu'hier au soir.

« Louis du Fresne, conseiller du Roy, prévost royal de Beauquesne, à Amiens, père du sieur du Cange, est né à Amiens le 24 décembre 1568, et est décédé le neuf janvier 1638.

« Heleine de Rely, mère du sieur du Cange, a espousé le dict Louis du Fresne, le 2 juillet 1606, aagée de vingt-cinq ans et demy, et a esté la seconde femme du dict Louis du Fresne. Elle estoit fille de Louis de Rely, sieur de Framicour. Ladicte dame Heleine de Rely est décédée en couche à Amiens, le six mars 1613, à huit heures du soir, le dixième jour de son accouchement.

« Charles du Fresne, sieur du Cange, est né à Amiens, le 18 décembre 1610, sur les sept heures du matin, a esté baptisé le mesme jour à Saint-Firmin à la Pierre, sa parroisse, et tenu sur les fons par Charles Gorguette, sieur du Bus, et dame Margueritte Louvet, veufve du deffunt Anthoine de Rely, vivant escuyer sieur de Framicour.

« Louis du Fresne, père du sieur du Cange, a eu trois enfans du premier lit. Adrien, Jean et Louis. Adrien, prévost royal de Beauquesne, qui a esté très-habil homme et a laissé deux enfans dans le monde, Louis du Fresne, sieur de Fredeval, prévost royal de Beauquesne, à Amiens, qui a esté deux fois premier eschevin de la dicte ville, homme de scavoir et d'une très-grande probité, et François du Fresne, homme de lettres, conseiller du Roy, trésorier de France, à Amiens.

« Jean du Fresne, second fils du premier lit, a esté advocat au parlement, et a esté homme de lettres. C'est lui qui a commenté la coutume d'Amiens, et qui a fait les deux premiers tomes du Journal des Audiences, et n'a pas laissé d'enfans.

« Louis du Fresne, huitiesme fils du premier lit, a esté médecin, et un des plus habil dans sa profession.

« Faites moi la grâce de vouloir faire mention de ce que j'ay mis cy dessus, et vous prie d'ajouter que la famille des du Fresne est alliée à tout ce qu'il y a de familles plus considérables dans la ville, et que depuis plus de trois cents ans, elle a toujours possédé les charges de judicature. Ce sera un surcroit d'obligation que je vous auray, dont je conserveray toute ma vie une reconnoissance entière estant, Monsieur, plus que personne vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

« DU CANGE. »

« Le sieur du Cange, est tombé malade pour la première fois, le 10 juin 1688, d'une retention d'urine, et n'a duré que dix jours malade.

« Sa seconde maladie est du 16 septembre.

« Il a reçeu le viatique et l'extrême-onction, et donna la bénédiction à toute sa

1. Philippe du Fresne, sieur du Cange, mort le 22 juin 1692. Boivin l'appelle *optimi patris filius dignissimus* dans la préface du *Gregoras Nicephore* (Paris, 1702, in-4).

2. Bibliothèque nationale, collection dite des Armoires de Baluze, vol. CCCLIV, p. 255.

famille, et les embrassa tous en leur disant à tous quelque chose de touchant et d'une extrême tendresse, et leur recommandant à tous l'union après sa mort.

« Il est mort avec des sentiments de piété, tout extraordinaires, avec une fermeté d'esprit et une connoissance parfaite de l'estat où il estoit de ne pouvoir relever de cette maladie sans en estre effrayé, et regardant la mort en véritable chrestien et disant qu'il falloit finir tost ou tard, et dit les derniers adieux à tous ses amys et à sa famille avec une fermeté inconcevable.

« Je n'ay encore pu avoir le mémoire du médecin sur sa maladie. J'y ay envoyé ce matin, j'y envoyeray encore aprez midy. »

« Je trouve, Monsieur, que dans les manuscripts que mon père a laissé en petit nombre, qu'il n'y a d'achevé que : l'*Histoire de l'estat de la ville d'Amiens et de ses comtes, avec un recueil de plusieurs titres concernant l'histoire de cette ville, qui n'ont pas encore été publiés.* Celui-là est relié en veau [1].

« Il y a quelques ouvrages commencés qui regardent une histoire de France, mais je suis persuadé que c'est fort peu de chose.

« Il préparait l'édition de Nicéphore Gregoras, avec une addition de six livres tirés de la Bibliothèque du Roy, avec une histoire grecque barbare tirée de la mesme bibliothèque, des François qui ont possédé la Morée sur les derniers siècles, le tout avec des observations, pour estre imprimée à l'Imprimerie Royalle [2], mais tous ces manuscripts ne sont pas au logis et je ne vois pas que les observations soient bien avancées, ne voyant que quelques papiers sur la table où il y a quelques notes grecques, tellement que je suis persuadé qu'on ne tirera pas grande lumière de ce qu'il a laissé. Son cabinet est dans le mesme estat qu'il l'a laissé avant sa mort et personne n'a touché sur sa table. Si on imprime le Gregoras, je me ferai un très-grand plaisir d'aider en tout ce que je pourray celuy qui y travaillera de ce qui luy pourra servir des manuscripts de mon père [3].

« Voilà, Monsieur, ce que je vous puis dire et l'éclaircissement que je vous puis donner touchant ses ouvrages commencés. Quand nos partages seront faits et que je seray maistre de sa bibliothèque, me l'ayant laissée à titre honnereux, comme il me l'a dit luy-mesme trois jours devant mourir, je mettray à part tous les escripts qui seront de luy, pour pouvoir s'en servir si on peut dans le besoin, ne souhaitant rien plus que d'éterniser sa mémoire et de vous faire connoistre que je suis entièrement,

« Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

« Du Cange.

« Ce mardy au soir, 2 novembre 1688.

« Je partiray demain pour Fontainebleau et ne reviendray que dimanche ou lundy. »

A PIERRE DU PUY [4].

A Amiens, le 16 may 1651.

« Monsieur,

« Je vous envoye les mémoires dont il vous a pleu me faire part et les accompagne d'actions de graces qui seront tous jours au dessous des obligations que vous avez acquis sur moy par un si sensible plaisir. La bienveillance que vous tesmoignez en tous rencontres à ceux qui ayment les lettres et le désir que vous avez de les servir dans leurs desseins, sont autant d'effects de vostre bonté, que vous faictes paroistre aujourdhuy en une personne qui n'a ces qualitez que par inclination et qui n'a mérité par le moindre de ses services la grace dont vous l'honorez. Je ne sçay quel senti-

1. Cet ouvrage a été publié en 1840 (1 vol. in-8 de L-498 pages).

2. Le *Gregoras Nicéphore* que Du Cange avait laissé inachevé parut par les soins de Boivin dans l'*Histoire bisantine* (collection du Louvre), en 1702, comme je l'ai déjà rappelé.

3. Voir, pour plus de détails, le *Mémoire historique sur les manuscrits de M. Du Cange*, par Jean Charles du Fresne d'Aubigny (Paris, 1752, in-4). — M. Rey a publié récemment, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, un des plus importants manuscrits de Du Cange, son ouvrage sur les *Principautés d'outre-mer, ou familles d'Orient.*

4. Bibliothèque nationale, collection Du Puy, vol. DCCCIII, p. 416.

ment vous portez du dessein que je me suis donné la liberté de vous faire communiquer. Je l'avois d'abord restraint à la première partie, jugeant bien que la deuxiesme ne pouvoit estre achevée que par la recherche de diverses pièces tirées du thrésor des chartes du Roy dont il vous plaist me faire esperer la communication, comme les epistres des Papes non encor imprimées dont aucunes se voyent dans les *Annales* de Baovius, Raynaldus et Wadingue et autres semblables pièces. Je soubmetz cette entreprise à vostre jugement, comme de celluy qui est aujourdhuy l'arbitre et l'oracle de la littérature.

« Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« DU FRESNE DU CANGE. »

A BALUZE [1].

« MONSIEUR,

« J'ay reçeu des marques de vostre générosité par la communication qu'il vous a plu de me faire des vers grecs du reliquaire de Perpignan, dont je vous suis infiniment redevable. Je crois qu'ils viendront même assez à temps, et les ay envoiez à l'instant même à M. Cramoisy pour les insérer à l'endroit de mon traité [2] où ils doivent être placez avec la reconnaissance que l'on doit aux personnes de vostre mérite. Je suis ravi, Monsieur, que ce m'ait esté une occasion, non de vous faire connaître mon nom, mais de vous offrir mes très-humbles respects, vous protestant que je n'auray jamais plus de joye que lorsque je serai assez heureux de vous pouvoir donner des marques de ma gratitude pour un bienfait de cette nature. Je vous conjure d'en être persuadé et de me croire, Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« DU CANGE. »

« A Amiens, ce 17 mars 1665. »

A BALUZE [3].

« MONSIEUR,

« Je prends la liberté de vous présenter ce petit traité de nostre chef de saint Jean-Baptiste [4], et, comme c'est une matière difficile, *impeditum opus et facundia minime capax*, comme parle Pomponius Mela de sa *Géographie*, je me persuade que vous aurez assez de bonté pour en excuser les défauts. Il me suffit que je vous y rende les beaux vers grecs que vous m'avez confiés avec tant de générosité, et qu'en vous les remettant entre les mains, ce me soit une nouvelle occasion de vous marquer ma gratitude et la passion que je conserveray toute ma vie de vous faire paraître que je suis avec respect, Monsieur,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« DU CANGE. »

« A Amiens, ce 30 aoust 1665. »

II.

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Pellisson et d'Olivet ont donné, à la suite de leur *Histoire de l'Académie française*, des listes bibliographiques des ouvrages de tous les académiciens dont ils avaient esquissé la physionomie : mais ces listes sèches et arides, outre qu'elles sont très-incomplètes, ne comprennent qu'une période relativement très-courte de la série académique. Nous avons pensé qu'il serait

1. Bibliothèque nationale, collection des Armoires de Baluze, vol. CCCLXI, p. 119.
2. *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste* (Paris, 1665, in-4).
3. *Ibidem*, p. 100.
4. L'envoi fait à Baluze, en août 1665, du *Traité du chef de saint Jean-Baptiste* oblige à corriger dans Niceron, dans la *Biographie universelle* (article de Roquefort), etc., la date de 1666 donnée à cette publication.

intéressant de refondre et de compléter leur travail, en y ajoutant la bibliographie des travaux biographiques ou critiques dont les académiciens, soit en groupe, soit isolément, ont été l'objet depuis la fondation de l'illustre compagnie jusqu'à nos jours; mais, pour aujourd'hui, nous nous bornerons à la bibliographie de ce qui concerne l'Académie en général, son histoire, les critiques et les satires qu'elle a subies, les études sur les groupes particuliers d'académiciens, leurs œuvres collectives, etc.

Il est inutile de rappeler que l'Académie a été fondée, en 1634, par le cardinal de Richelieu, son premier protecteur, auquel succéda le chancelier Séguier, en 1643; que le roi la prit directement sous sa protection en 1672; qu'elle fut supprimée par la Convention, le 8 août 1793; qu'elle reparut sous le titre de 2e classe (de grammaire) de l'Institut en 1803, avec son nombre fatidique de quarante membres; et qu'elle reprit définitivement, en 1815, son nom d'Académie française. Ceci posé, entrons en matière.

I. HISTORIENS DE L'ACADÉMIE OU DE GROUPES ACADÉMIQUES.

1. *Relation contenant l'histoire de l'Académie française.* Paris, chez Pierre le Petit, imprimeur ordinaire du roy et de l'Académie, rue Saint-Jacques, à la Croix d'Or, 1653, in-8. — Anonyme, mais le privilége est au nom de *Pellisson* (Paul Pellisson-Fontanier). Ce petit livre, qui passe à bon droit pour un des chefs-d'œuvre de notre littérature, est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur son intérêt. Il a eu un grand nombre d'éditions pendant le dix-septième et le dix-huitième siècles. Citons en particulier :

a — *Relation contenant l'histoire de l'Académie française,* par M. P. Jouxte la copie. — Bruxelles, Fowens, 1671, in-12. Charmante petite édition qui fait partie de la Collection des elzeviers.

b — *Id.* S. L. Jouxte la copie imprimée à Paris, chez Auguste Courlie, 1671, in-12.

c — *Relation, etc.* — Augmentée de plusieurs pièces, entr'autres de l'ordre de l'Académie française, pour l'établissement de deux prix. Paris, Pierre le Petit, 1672, in-12. On la rencontre aussi avec la signature Th. Jolly (achevé d'imprimer le 30 janvier 1672) ou Louis Billaine, 1672, in-12. — Presque toutes les éditions, depuis 1672, portent le nom de Pellisson, et s'intitulent : *Histoire de l'Academie française.* Citons :

d — *Histoire de l'Académie française, avec un abrégé des vies du cardinal de Richelieu, Vaugelas, Corneille, Abloncourt, Mézerai, Voiture, Patru, La Fontaine, Boileau, Racine et autres illustres académiciens qui la composent.* Dernière édition corrigée et augmentée de divers ouvrages du même auteur, etc. La Haye, 1688, pet. in-12. — On trouve à la suite une liste des « noms et qualités des académiciens qui ont été reçus depuis la fin de 1652 jusqu'au mois de janvier 1672. » — Cette édition, qui paraît être une contrefaçon donnée par quelque émigré protestant, contient beaucoup d'erreurs. C'est là que M. de Labouisse-Rochefort a appris que Pellisson était de Castres. Il est aujourd'hui bien constaté que Pellisson est né à Béziers.

e — *Histoire de l'Académie française,* par M. Pellisson, avec les sentiments de cette compagnie sur la tragi-comédie du *Cid.* — A Paris, chez J.-B. Coignard, imprimeur du roy et de l'Académie, rue Saint-Jacques, à la *Bible-d'Or,* 1700 et 1701, petit in-12, en deux parties, à pagination séparée, en un seul volume, avec une liste des académiciens en 1700 et en 1701. — *Ibid.,* 1708, et Amsterdam, 1717.

(Voir des comptes rendus du livre de Pellisson : *Journal des Savans*, novembre 1700 ; — Baillet, *Jugemens des Savans*, II, 49 ; — *République des Lettres*, de Bernard, janvier 1717, etc.)

2. — *Histoire de l'Académie française, depuis son établissement jusqu'à* 1652, par M. Pellisson, avec des remarques et des additions. Paris, J.-B. Coignard fils, 1729, 2 vol. in-4, et 1730, 2 vol. in-12.

C'est l'histoire de Pellisson, annotée et continuée jusqu'en 1700 par l'abbé *d'Olivet* (Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet), qui a signé la dédicace à l'Académie. Le premier volume ne contient que l'histoire de Pellisson, avec des remarques et des additions importantes. Le second volume commence à l'année 1652, où Pellisson s'était arrêté, et porte un titre spécial : *Histoire de l'Académie française depuis* 1652 *jusqu'à* 1700, par l'abbé d'Olivet. — Les notes de Quérard (*France littéraire*) nous apprennent que d'Olivet avait continué son travail jusqu'en 1715, mais que, pour n'être pas obligé de louer des académiciens peu louables, il jeta son manuscrit au feu. — Il y a une autre édition de 1743, en deux volumes in-12, qui est plus complète que les précédentes : elle contient de nombreuses additions et corrections. — On connaît aussi une édition de 1730, à Amsterdam, chez Bernard, in-12.

(Voir des comptes rendus du livre de l'abbé d'Olivet : *Journal de Leipsic*, 1730, p. 358 ; — *Journal de Verdun*, mars 1730, etc.)

3. — *Histoire de l'Académie française par Pellisson et d'Olivet, avec une introduction, des éclaircissements et notes*, par M. Ch. L. H. Livet. Paris. Didier, 1858, 2 vol. in-8. — L'introduction et les notes de M. Livet sont très-intéressantes, mais ce qui rend ces volumes précieux, ce sont leurs nombreux appendices, parmi lesquels, outre différentes pièces déjà imprimées sur l'Académie, comme les Harangues de Pellisson, la comédie des Académistes de Saint-Evremont, la requête des dictionnaires de Ménage, une épître de Boisrobert, des extraits des Mémoires de Perrault, etc., etc., on remarque deux longues séries de lettres inédites de Chapelain et une correspondance aussi inédite de l'abbé d'Olivet avec le président Bouhier, renfermant une foule d'incidents curieux de l'histoire intime de l'Académie. On peut lire un excellent compte rendu de cette publication, par M. Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi*. Paris, Garnier, 1861, tome XIV (p. 195-218) : ce compte rendu apprend lui-même bien des choses nouvelles. — Consulter aussi le chapitre II, intitulé « l'Académie française et ses historiens » des *Lettres satiriques et critiques* de H. Babou. Paris, Poulet-Malassis, 1860, 1 vol. in-12 (p. 17-31).

4. — Duclos. *Histoire de l'Académie française*. — Fragment inséré au t. VIII des *Œuvres complètes* de Duclos. Paris, Janet et Cotelle, 1820-1821, 9 vol. in-8. — C'est une continuatiou fort médiocre de l'histoire de l'abbé d'Olivet, que l'intraitable secrétaire perpétuel se proposait de compléter par les éloges des académiciens morts depuis 1700 : mais il n'a laissé que l'*Éloge de Fontenelle*, éloge bizarre qui ne fait pas trop regretter les autres. — On peut lire, dans les *Mémoires secrets de la République des lettres* (par Bachaumont) pour 1771, un piquant compte rendu de la lecture que Duclos fit de son manuscrit en séance publique.

5. — *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis* 1700 *jusqu'en* 1771, *pour servir de suite aux Éloges imprimés et lus dans les séances publiques de cette compagnie*, par M. d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie française et membre des académies des sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suède, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston et de Norwége. A Paris, chez Moutard, imp.-libraire de la reine, de Madame... et de l'Académie des sciences, rue

des Mathurins, hôtel de Cluni, 1787, 6 vol. in-12. Ouvrage posthume, publié par Condorcet. Le premier volume avait paru isolément, du vivant de d'Alembert, en 1779, avec le titre de : *Éloges de plusieurs savants, lus dans les séances de l'Académie*. Il n'y a que le titre de changé. Ce sont des éloges isolés, sans lien entre eux, précédés d'une simple introduction et accompagnés de notes justificatives très-intéressantes, de discours sur les prix décernés et de divers documents académiques. — L'ordre chronologique n'est pas suivi ; mais on l'a rétabli dans les diverses éditions des œuvres complètes de d'Alembert, en particulier. Paris, Bastien, an XIV, 18 vol. in-8, et Bossange, 1821, 5 vol. in-8.

6. — Villemain. *Introduction à une histoire de l'Académie depuis d'Alembert.* Articles publié dans *la Revue des deux Mondes*, livraison du 15 septembre 1852.

7. — Sainte-Beuve. *L'Académie française, histoire de l'académie, depuis* 1803, *des nouvelles fondations*, etc., composée pour le *Paris-Guide*, Paris, Albert Lacroix, 1867, 2 vol. in-8, — et réimprimée dans les *Nouveaux Lundis*, tome XII, Paris, Michel Lévy, 1871 (p. 402-438).

8. — *Histoire de l'Académie française depuis sa fondation jusqu'en* 1830, par M. Paul Mesnard. Paris, Charpentier, 1857, 1 vol. in-8. — Ce livre fort intéressant, qui contient une liste de tous les académiciens, par ordre chronologique de réceptions, et une liste par fauteuils, s'attache surtout à l'histoire des relations de l'Académie avec ses protecteurs et avec le pouvoir central. — On peut en lire un excellent compte rendu au tome III des *Œuvres complètes* de H. Rigault, Paris, Hachette, 1859, 4 vol. in-8.

9. — Maynard. *L'Académie et les Académiciens*. Série d'études biographiques et littéraires sur les membres de l'Académie française classés par fauteuils, publiés par M. l'abbé Ulysse Maynard, dans la *Bibliographie catholique*, depuis 1855 jusqu'en 1870. Paris, aux bureaux de la Revue, rue de Sèvres, 31, in-8. — Ces études n'ont pas été réunies en volume. — L'ordre numérique des fauteuils n'est pas suivi : c'est ainsi qu'on trouve le 37e étudié en 1858, le 21e en 1868, le 31e en 1869, le 19e en 1870. — Nous ne leur ferons qu'un reproche, celui d'être un peu inégales en importance : plusieurs académiciens sont trop sacrifiés à leurs voisins : mais, en revanche, on reconnaît partout l'étude consciencieuse et de première main qui rectifie bien des erreurs accréditées.

10. — Philareste Chasles et Victor Fournel. — *Histoire anecdotique des quarante fauteuils de l'Académie française.* — Série d'études légères, avec des portraits gravés sur bois, publiées dans le *Musée des familles*, en 1854, 1855 et 1856, par M. Philareste Chasles, et depuis 1857, par M. Victor Fournel. C'est un recueil d'anas plus ou moins contrôlés, assez ingénieusement reliés dans des cadres fantaisistes, sur les académiciens, groupés par fauteuils au nom du dernier occupant : « Ne supposez pas, disait cependant M. Philareste Chasles, que le caprice ou la fiction entrent pour rien dans les curieux portraits qui vont suivre : tous les faits bizarres et romanesques relatifs à l'aventureux Campistron, à l'ambassadeur roturier Destouches, au révolutionnaire Chamfort, à l'amuseur de Richelieu, Boisrobert, je les recueille fidèlement dans les annales et les chroniques de leur époque. Le théâtre du hasard et de la vie est disposé avec plus d'art et de fantaisie que les plus habiles ou les plus audacieuses créations... » — Ces études sont très-inégales. Prenons, par exemple, le fauteuil de M. de Ségur, publié en 1856 (t. XXIII du *Musée des familles*), il y a 20 colonnes sur Boisrobert, 2 sur Segrais, 2 sur Campistron, 2 sur Destouches, 2 sur de Boissy, 1/4 sur La Curne de Sainte-Palaye, 10 sur Chamfort, 1/2 sur le duc de Levis, 2 sur le comte de Ségur. — M. Victor

Fournel a publié, en 1857, le fauteuil de Lamartine; en 1858, ceux de Scribe et de Barante; en 1859, celui de Saint-Marc Girardin; en 1861, celui de Victor Hugo, etc.

11. — Consulter les articles : Académie de l'*Encyclopédie méthodique* (par d'Alembert ou Duclos?); — du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire; — du *Dictionnaire de la conversation*; — de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle* (Giraud); etc., etc.

12. — *Tableau historique et chronologique de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*, suivant la méthode de A. Lesage, par A. D. de Nancy. Paris, Jules Renouard, 1826, grande feuille in-plano col. (n° 10 de l'*Atlas historique et chronologique des littérateurs*).

13. — *Premier tableau de l'Académie française et liste de tous les académiciens jusqu'à présent* (août 1772), au nombre de 246, selon l'ordre de l'année de la mort de ceux qui sont décédés; où l'on voit leurs successeurs et la date de la réception de tous. — Inséré dans la *Bibliothèque historique de la France* du P. Le Long (édit. Fontette, t. IV, p. 52-62).

14. — H. Babou. *L'Académie française et ses historiens*. — C'est le second chapitre des « lettres satiriques et critiques avec un défi au lecteur, par Hippolyte Babou. Paris, Poulet-Malassis, 1860, 1 vol. in-12.

15. — *Chapters of the biographical history of the french Academy*, by Edw. Edwards. London, Trübner, 1864, in-8 (cité par Brunet, *Manuel du libraire*).

16. — *Histoire des quarante fauteuils de l'Académie française*, depuis la fondation jusqu'à nos jours (1635-1855), par M. Tyrtée Tastet. Paris, Adolphe Delahays, 1866, 4 vol. in-8. — Cet ouvrage comprend, à la suite d'une introduction générale (de 156 p.), résumant l'histoire de l'Académie, une série de portraits littéraires de tous les académiciens depuis l'origine, groupés par fauteuils, sous la rubrique de l'académicien le plus éminent qui ait occupé ce fauteuil. On n'y rencontre pas de notices bibliographiques. Compilation assez laborieuse, mais qui ne recourt pas assez aux sources premières et n'apprend rien de bien nouveau. Le catalogue de la Bibliothèque nationale dit que, d'après un renseignement fourni par M. Livet, les trois derniers volumes ont été rédigés par M. Léon Renard, bibliothécaire de la Marine.

17. — *Iconographie de l'Institut royal de France, ou collection des portraits des membres composant les quatre académies depuis* 1814 *jusqu'en* 1825, dessinés d'après nature par Jules Boilly. Paris, chez l'auteur et chez Pieri Benard (imp lith. de Villars), s. d., gr. in-4, 4 tomes en 1 vol. — L'Académie française comprend 40 portraits : celles des inscriptions 40, celle des sciences 69, celle des beaux-arts, 45.

18. — *Galerie des académiciens*, portraits littéraires et artistiques, par G. Vattier. Paris, Amyot, 1863, 1864, 1866. 3 vol. pet. in-18. — Cette galerie non terminée, ce qu'on doit fort regretter, d'après ce qui a paru, devait comprendre tout l'Institut contemporain. Mais l'Académie française est en très-grande majorité, comme on le voit par ce résumé de la table : Tome Ier : Portraits de Vigny, Legouvé, Feuillet, Cousin, Beulé, Dumont. — Tome II : Sainte-Beuve, Mérimée, Ponsard, Saint-Marc Girardin, Michelet, Ingres. — Tome III : de Sacy, de Montalembert, Sandeau ,Viennet, Renan.

19. — *Lettre au public sur la mort de MM. Crébillon, Gresset*, etc, par l'auteur des *Anecdotes de l'empereur* (*Ducoudray*) Paris, Durand, 1777, in-8.

20. — *Fontenelle, Colardeau et Dorat, ou éloges de ces trois écrivains célèbres*. Ouvrage renfermant plusieurs anecdotes non connues, précédé d'une lettre que Bailly a écrite à l'auteur au sujet de l'éloge de Fontenelle et suivi d'une vie de Rivarol par C. Palingeaux. Paris, Cérioux, an XI-1803, in-8.

21. — VAUNOIR. *Biographie des académiciens radiés*, suivie de celle des académiciens élus par l'ordonnance du 4 mars 1816, contresignée Vaublanc. Paris, chez les marchands de nouveautés, 1822, in-8, 96 p. (impr. Gatschy).

22. — *Les fauteuils illustres en quarante études littéraires faisant suite aux quatre siècles littéraires*, par Mme d'Altenheym (Gabrielle Soumet). Paris, E. Ducrocq, 1860, in-18.

23. — *Le chancelier Pierre Séguier, second protecteur de l'Académie française. — Etudes sur sa vie privée, politique et littéraire et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux*, par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique. Paris, Didier, 1874, in-8 de 692 p. avec blasons inédits et fac-simile d'autographes. (Il a été tiré cinq exemplaires sur papier vergé en deux volumes à pagination distincte, qui n'ont pas été mis dans le commerce.) — Ce groupe académique comprend des études biographiques et littéraires sur onze académiciens, accompagnées de pièces justificatives et d'un grand nombre de lettres et de documents inédits. L'auteur doit les faire suivre prochainement d'études sur un second groupe choisi parmi les quarante fondateurs de l'Académie sous le titre de : *La cour académique du Palais-Cardinal*. — Il ne nous appartient pas d'apprécier ici cet ouvrage dont le *Polybiblion* a déjà parlé dans sa livraison de février 1875.

24. — KERVILER. *Les Académiciens bibliophiles*, série d'études sur sept académiciens : Habert de Montmor, les abbés Bignon, Colbert, Louvois, etc., publiées en 1872 et en 1873 dans le *Bibliophile français*. Paris, Bachelin-Deflorenne, gr. in-8, sur papier des Vosges. Cette revue a interrompu sa publication à la fin de 1873.

25. — *La Bourgogne à l'Académie française de 1665 à 1727*, par Ch. Muteau. — Dijon, Picard et Manière, 1862, in-8.

26. — *Congrès scientifique de France*. Trente-huitième cession tenue à Saint-Brieuc du 1er au 10 juillet 1872. — *La Bretagne à l'Académie française aux dix-septième et dix-huitième siècles*, par M. Pocard Kerviler, ingénieur des ponts et chaussées. — Fragments de la lecture faite à la mairie le 4 juillet 1872. Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1874, in-8, 32 p. C'est un tirage à part, à 25 exemplaires, de l'étude insérée dans les Mémoires du congrès. — *Ibid.*, 1874, 2 vol. in-8. — Ce canevas général a été considérablement augmenté et developpé par l'auteur, qui, depuis 1872, publie, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, des études complètes sur la *Vie et les ouvrages des académiciens bretons*, sous la rubrique générale : *La Bretagne à l'Académie française. Paul et Daniel Hay du Chastelet* ont été étudiés par lui en 1873 ; les trois *ducs de Coislin* en 1874 ; *Chapelain* est en cours de publication en 1875. Il est fait de ces études un tirage à part à *douze* exemplaires.

27. — MONSELET (Charles). *Les quarante académiciens français*. — Série d'études publiées en 1874 dans le *Moniteur universel* sur les quarante membres de l'Académie alors vivants. Ces études paraissaient à peu près tous les samedis ; mais la série n'a pas été achevée. Ont paru seulement : en janvier, MM. Feuillet et Thiers ; — en février : MM. J. Janin, de Laprade, V. Hugo ; — en mars, MM. E. Augier, C. Doucet, S. de Sacy ; — en avril, M. Autran ; — en mai, MM. J. Sandeau, C. Rousset ; — en juin, M. Cuvillier-Fleury ; — en juillet, Mgr Dupanloup ; — en août, M. Guizot ; — en octobre, M. le duc de Noailles. — En tout, quinze études, qui n'ont pas été continuées.

(*A suivre.*) RENÉ KERVILER.

CHRONIQUE

Nécrologie. — S. Em. Jacques-Marie-Adrien Mathieu, archevêque de Besançon et cardinal, a vu venir, avec courage et résignation, la mort qui l'a enlevé le 9 juillet. Quoiqu'il manifestât des dispositions pour l'état ecclésiastique, il fit son droit et s'occupa d'affaires. Puis il entra au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1823, il a montré de bonne heure les qualités qui lui valurent l'honneur d'atteindre au sommet de la hiérarchie ecclésiastique. On le vit, dans le diocèse d'Evreux, professeur, puis supérieur du séminaire, chanoine et vicaire général; puis à Paris, sous Mgr de Quelen, promoteur de l'officialité, chanoine, vicaire général, puis curé de la Madeleine. En 1832, il fut préconisé évêque de Langres, et transféré sur le siége archiépiscopal de Besançon en 1834. Il fut promu au cardinalat en 1850. Le cardinal Mathieu a dépensé la plus grande partie de son activité dans l'administration de son diocèse. Ce n'est point le lieu d'apprécier sa longue et féconde carrière, mais nous tenons à citer les tentatives qu'il fit pour ramener à Dieu le fameux abbé Grégoire, la création à Besançon du collége Saint-François-Xavier, sa participation aux délibérations du Sénat, marquée par des discours remarquables, et le recours comme d'abus formé contre lui, en 1865, pour avoir lu en chaire l'encyclique du 8 décembre 1864. Ses œuvres principales sont : la traduction d'une *Dissertation polémique sur l'Immaculée-Conception*, par le cardinal Louis Lambruschini (1843, in-8) ; — *Heures des Congrégations et Conférences du diocèse de Besançon* (in-8, 1849) ; — *Un Mot sur la brochure Pape et Empereur, de M. Cayla* (in-8, 1860) ; — *La Cause italienne et le P. Passaglia* (in-8, 1861) ; — *Le Pouvoir temporel des papes justifié par l'histoire;* étude sur l'origine, l'exercice et l'influence de la souveraineté pontificale (in-8, 1863). Parmi ses nombreux mandements, où tous les sujets sont traités, nous citerons ceux sur la *Parole de Dieu* (1844) ; — Sur les *Avantages du Carême* (1848) ; — Sur la *Sanctification des dimanches et fêtes* (1853) ; — Sur l'*Assistance aux offices et les profits qu'on en retire* (1859) ; — Sur la *Diminution de l'esprit du christianisme* (1862) ; — Sur l'*Éducation des enfants* (1864) ; — Sur *Les lectures* (1867).

— M. Adolphe Dechamps, ministre d'État belge, vient de mourir à Bruxelles, le 19 juillet. Il était né à Melle (Flandre-Orientale), le 17 juin 1807. Cette perte sera vivement ressentie, non-seulement par la Belgique et par le roi Léopold, dont M. Dechamps était un des plus fidèles conseillers, mais encore par les catholiques de tous les pays, pour la cause desquels cet éminent homme d'État combattit toute sa vie. Comme écrivain, orateur et chef du parti catholique en Belgique, sa réputation était européenne. Il prit, par la plume et la parole, une part fort active à tous les débats qui ont agité, dans le cours de ce siècle, la presse et la tribune. Son nom fut mêlé à toutes les grandes luttes religieuses de la Belgique; sa parole a retenti à la Chambre des représentants belges chaque fois que le parti catholique, dont il était le *leader*, eût à revendiquer ou fût attaqué; sa plume, qui était celle d'un écrivain habile et d'un économiste distingué, aida puissamment, à la *Revue de Bruxelles* comme ailleurs, au triomphe des idées que défendaient les catholiques. Ces idées, d'ailleurs, celles des vieilles Flandres, il les avait puisées, ainsi que son illustre frère, Victor Dechamps, aujourd'hui cardinal et primat de Belgique, dans l'enseignement paternel, à Seneffe, où tous deux s'étaient préparés à combattre le bon combat. Après avoir fait ses premières campagnes dans l'*Émancipation* et le *Journal des Flandres*, le succès le récompensa si bien, qu'il fut envoyé, en 1834, par le district d'Ath, à la Chambre des

représentants. Ses talents, mis en lumière par les discussions sur l'oganisation communale, sur l'instruction publique supérieure, sur les intérêts industriels et commerciaux de la Belgique, lui donnèrent promptement une influence considérable. En 1839, son attitude patriotique dans les débats oratoires que souleva le traité des *vingt-quatre articles*, lui valut des ovations populaires. — En 1841, il fut nommé gouverneur du Luxembourg belge, puis s'acquitta avec succès d'une mission commerciale auprès du gouvernement français. Il arriva au ministère en 1843, et eut le portefeuille des travaux publics dans le cabinet mixte dirigé par M. Nothomb; ce fut à lui que le réseau des chemins de fer belges dut son achèvement. — Après les élections de 1845, malgré le remplacement de M. Nothomb par M. Van de Weyer, M. Dechamps demeura au ministère, où il fut chargé des affaires étrangères. Il conserva ce portefeuille dans le cabinet catholique de M. de Theux, et fit entrer son gouvernement dans ses vues libre-échangistes. Des traités de commerce avec la France, la Hollande et les États-Unis d'Amérique tirèrent la Belgique de l'isolement où l'avait jusqu'alors maintenue le système protectionniste. — La chute de M. de Theux entraîna celle de M. Dechamps, en 1847, le parti libéral ayant fini par l'emporter sur le parti catholique. Pendant les années suivantes, il lutta contre ses adversaires, comme député de Charleroi. — Chargé en 1864, après la démission du ministère Frère-Rogier, de former un cabinet, il n'y put réussir; peu après, porté aux élections à Charleroi, il échoua. Il fut longtemps éloigné de la politique militante, et ne rentra aux affaires, comme ministre d'État, qu'alors que le parti catholique eût triomphé du parti de la révolution. La mort est venue surprendre l'illustre homme d'État, au lendemain de l'incident diplomatique où l'existence même de la Belgique fut un instant mise en cause, au moment où il rêvait de refaire à son pays un glorieux avenir, à l'heure où, plus soucieux du bien public que ses prédécesseurs libéraux, il forçait ses adversaires à admirer et à respecter et sa ligne de conduite et son talent. M. Dechamps a publié : *La Convention de Gastein; — La France et l'Allemagne; — Situation de la Belgique* (in-8, 1865, Dentu); — *L'Empire et l'Angleterre* (in-8, 1860) ; — *Jules-César*; — *L'Empire jugé par l'Empereur* (in-8, 1865); — *Le second Empire; — Dialogues politiques* (in-12, 1859); — *Les partis en Belgique et le nouveau règne* (in-8, 1866). — M. Dechamps a aussi beaucoup écrit dans la *Revue de Bruxelles*, qu'il avait fondée.

— M. l'abbé Mathieu Orsini, né en 1802, ancien chapelain de Saint-Louis des Invalides, est mort à Paris, au mois de juillet. Outre sa collaboration à un certain nombre de revues et journaux, comme le *Conservateur de la Foi*, le *Moniteur de la Religion*, la *Revue de l'Education nationale*, il a écrit : *La Vierge; histoire de la Mère de Dieu*, complétée par des traditions d'Orient, les écrits des saints Pères et l'histoire privée des Hébreux (2 vol. in-8; 1re édition; 1837 2e, 1861); — *Traduction des lettres de saint Jérôme* (1839); — *Les Pleurs du ciel, ou Imitation des Saints* (1839); — *Le Conseiller du peuple* (in-8, 1842); — *Histoire de saint Vincent de Paul* (in-18, 1842); — *La Bible des familles*, extraits textuels des livres saints (in-12, 1843); — *Les Quatre Évangiles complets*, précédés d'une préface et d'une table-concordance; suivis d'un extrait des Actes des apôtres, etc. (in-16, 1843); — *Considérations sur Napoléon* (1853); — *Le Paradis terrestre* (in-12, 1857, Vermot); — *Réponse à la brochure intitulée : le Pape et le Congrès* (in-8, 1860); — *La Bible des écoles*, ou cours abrégé d'histoire sainte, précédé d'une analyse sur chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, suivi de la vie de N.-S. Jésus-Christ et de l'histoire des Juifs jusqu'à leur entière dispersion; — *Examen du livre de M. Renan* (in-8, 1863); 2e édition sous le titre de *Réfutation du livre*

de M. Renan (in-8, 1863) ; — *Protestation contre la suppression de l'hôtel des Invalides* (Paris, 1870, in-8 de 32 p.).

— Mgr Pierre-Joseph DE PREUX, évêque de Sion (Suisse), est mort le 16 juillet dans sa ville épiscopale. Il était né à Venthrôme, le 28 avril 1795. Docteur en théologie et en droit canon, professeur de théologie et d'écriture sainte, chanoine titulaire, il fut préconisé évêque de Sion en 1844. — Mgr de Preux laisse, parmi ses œuvres, un certain nombre de lettres pastorales remarquables. Nous n'en citerons que quelques-unes : *Contre la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux* (1845) ; — *Contre l'irréligion et le libertinage*, (1845) ; — *Le Sensualisme, le respect humain et l'indépendance, causes de transgressions de l'abstinence*, (1851) ; — *Qu'est-ce que le Pape?* (1862) ; — *Qu'est-ce que le Dimanche?* (1864), et beaucoup d'autres sur la foi, sur le Jubilé, etc.

— M. Jean-Charles MOREAU, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, est mort à Paris le 9 mai. Il était né à Messas près Beaugency, le 4 août 1788. Il promettait par ses goûts et ses études, en partie faites sous la direction de vertueux ecclésiastiques, et au petit séminaire d'Orléans, lorsque les circonstances l'entraînèrent dans l'armée en 1806. Il servit dans l'intendance, en Italie, et arriva au grade de capitaine. Il se distingua plus tard par son courage à la bataille de Waterloo. Enfin, en 1821, il entra au séminaire, à l'âge de trente-trois ans, et fut ordonné prêtre en 1824. Il exerça le saint ministère en qualité de vicaire à Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Notre-Dame des Victoires, puis à Notre-Dame. En 1843, il fut promu à la cure de Saint-Médard, où il fut puissamment secondé par la sœur Rosalie, et obtint un canonicat en 1862. Il a publié, en 1839, sous le titre de *Mes Vacances en Italie* (in-12), la relation d'un voyage qu'il fit dans ce pays, et *la Liturgie du Dimanche* (1852, in-12). Il laisse un travail inédit sur Notre-Dame de Paris. Il était, depuis longtemps, membre de la *Société des études historiques*.

— Mgr Jacques JEANCARD, évêque de Cézame *in partibus* et chanoine de Saint-Denis, vient de mourir, le 6 juillet, à Cannes. Il était né en 1799. Il avait été l'auxiliaire de NN. SS. de Mazenod et Guibert dans l'exercice de leur ministère apostolique. Préconisé, en 1858, évêque de Cézame, *in partibus*, et après la mort de Mgr de Mazenod, en 1861, chanoine de Saint-Denis, il est auteur d'une *Vie de saint Martin* et d'une *Notice sur Louis-Marie Camper*, novice de la compagnie des Oblats de Marie. On lui doit aussi deux oraisons funèbres de NN. SS. Charles-Fortuné et Charles Joseph-Eugène de Mazenod (1840, 1861).

— M. Étienne-Edmond, comte LAFOND, né à Paris le 18 février 1821, est mort dans cette ville, le 23 juillet 1875 ; il était commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, président de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, président honoraire et fondateur de la Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'art chrétien, membre de la Société bibliographique ; on le trouvait dans toutes les œuvres, auxquelles il donnait le concours de son activité et le généreux appui de sa fortune. Les œuvres pontificales étaient celles qui avaient le plus d'attrait pour lui. *Omnia pro Petri sede*, telle était sa devise, fidèle expression de son dévouement au Saint-Siège. Ecrivain lui-même, il comprenait, mieux qu'on ne le fait généralement, ce que nous appellerions volontiers les œuvres de charité intellectuelle. Il a écrit : *Dante, Pétrarque, Michel-Ange, Tasse*, sonnets choisis, traduits et précédés d'une étude sur chaque poëte, en collaboration avec M. Etienne Lafond (in-8, 1848) ; — *De la Renaissance catholique en Angleterre* (in-18, 1849) ; — *Rome, Lettres d'un pèlerin* (2 vol. in-8 ou in-18, 1856 ; 2e édit. 1864) ; — *La Voie douloureuse des Papes* (in-18, 1860) ; — *Lorette et Castelfidardo* (in-18, 1862) ; — *Un Mé-*

decin sous la Terreur, suivi d'autres nouvelles (1864, in-18); — *Histoire des chaînes de saint Pierre, et de la Confrérie de ce nom à Rome* (in-32, 1866); — *La Table de la Cène à Rome*, méditations et souvenirs (in-18, 1869); — *Rome œcuménique*, lettres à un ami pendant le concile (in-8, 1870); — *Le Pèlerinage d'Auch*, histoire de saint François par les monuments (in-18); — *La Salette, Lourdes et Pontmain*, voyage d'un croyant (2e édit., in-18); — *Dorothée, vierge et martyre*, tragédie, suivie du *Magicien*, drame de Caldéron, traduit de l'espagnol (in-8, 1873); — *Le Poème de Rome* (in-8, 1874). — Le comte Lafond a, en outre, écrit dans le *Correspondant*, la *Revue du Monde catholique*, le *Contemporain*, le *Messager de la Semaine*. — Il avait été un des rédacteurs du journal *l'Ami de la Religion*. — Il laisse plusieurs manuscrits. parmi lesquels on trouvera probablement les éléments à peu près complets de plusieurs ouvrages. Il était sur le point de faire paraître un ouvrage assez considérable, et auquel il travaillait depuis longtemps : *les Saints de Rome*.

— M. le vicomte Édouard-Ferdinand de Beaumont-Vassy, né au château de la Mothe-Souzay (Indre-et-Loire), en 1816, est mort subitement, à Paris, le 24 juillet. Ancien préfet de l'Aisne (1851 à 1853), ancien maître des requêtes de première classe au Conseil d'Etat (1855), ses premiers essais littéraires furent des romans : *Une Marquise d'autrefois* (1838, in-8); — *Don Luis* (1839, in-8), etc. Se tournant ensuite vers l'histoire, il écrivit des ouvrages assez estimés, au premier rang desquels on peut citer: *Les Suédois depuis Charles XII jusqu'à Oscar Ier* (1841, 2 vol. in-8). Il attaqua vivement la révolution de juillet dans différentes brochures, telles que *la Politique des honnêtes gens* (1851) et *la Préface du 2 décembre* (1853). Nous avons encore à citer de ce publiciste: *Swedenborg, ou Stockolm en 1856* (1842, in-8); — *Histoire des États européens depuis le congrès de Vienne* (1843-1853, t. Ier à VI, in-8), publication inachevée; — *Un Dernier Rêve de jeunesse* (1852), roman qui ne fut pas son dernier, malheureusement; — *Histoire de mon temps* (1855-1858, 4 vol. in-8), où le règne de Louis-Philippe et la République sont vivement pris à partie; — *Les Salons de Paris et la société parisienne sous Louis-Philippe Ier* (1856, in-18); — *Une intrigue dans le grand monde* (1867, in-18), roman de mœurs contemporaines; — *Les Salons de Paris et la société parisienne sous Napoléon III* (1858, in-18); — *Histoire intime du second Empire*; — *Mémoires secrets du dix-neuvième siècle*; — et enfin, son dernier ouvrage, qui devait paraître le jour même de sa mort, et dont il n'a pu voir la publication : *Les papiers curieux d'un homme de cour*.

— M. Athanase-Josué Coquerel fils, né à Amsterdam en 1820, est mort à Fismes, le 25 juillet. Comme son père, il était pasteur protestant. Devenu rédacteur en chef du *Lien*, puis de la *Nouvelle revue de théologie*, il acquit, par ses doctrines et ses écrits, plus encore que par un certain talent de parole, une autorité personnelle parmi les protestants. En 1864, il se déclara partisan des idées de M. Renan, à propos de sa *Vie de Jésus*. Il était alors suppléant du pasteur Martin Paschoud; il fut suspendu, cette même année, de ses fonctions de ministre par le consistoire de Paris, par suite de ses prédications d'un libéralisme de mauvais aloi, qui soulevaient des orages parmi les protestants orthodoxes. Il a publié : *Topographie de Jérusalem* (in-8, avec plan, 1843); — *Des Beaux-Arts en Italie au point de vue religieux* (1857); — *Le Bon Samaritain*, sermon; — *Le Catholicisme et le Protestantisme considérés dans leur origine et leur développement* (1864, in-8); — *Le Culte tel que Dieu le demande*; — *Les Deux Méthodes. Expansion et compression* (1865); — *L'Egoïsme devant la Croix* (1864); — *Homélies*, deux séries (1858); — *Jean Calas et sa famille*, étude historique d'après les documents originaux, etc. (1858, in-12, avec 2 grav. et fac-simile); — *La Saint-Barthélemy* (1860); — *Précis de*

l'Eglise réformée de Paris, d'après des documents en grande partie inédits (1862, in-8); — Un certain nombre de sermons, sous des titres particuliers (1860-64): *La Science et la Religion; — La Solidarité chrétienne; — La Tradition protestante; — La Charité sans peur; — Des premières transformations historiques du christianisme; — Pourquoi la France n'est-elle pas protestante?* libres études; — *La Conscience et la Foi*; — *Élan vers Dieu; — Le ministère de l'Esprit*; — *Les Minorités chrétiennes*, etc. — Il a aussi publié des lettres inédites de Voltaire sur la tolérance.

— M. Albert Blanquet, né à Paris en 1826, est mort au Vésinet (Seine-et-Oise), le 10 juin. Il a débuté dans la carrière littéraire par des romans qui ont eu de la vogue dans les journaux populaires. Il a été attaché au cabinet de Napoléon III, et, depuis la guerre, il donnait, sous le nom de Chrysale, des causeries dans le journal *la Liberté*. Citons de lui : *La Giralda de Séville* (1852); — *Amour et caprice*, comédie (1854); — *Les Amours de d'Artagnan* (1859); — *Les Bains de mer des cités normandes*, guide (1859); — *Le Roi d'Italie* (1860); — *Le Parc aux cerfs* (1860); — *Mademoiselle Trois-Étoiles* (1862). — *La belle Féronnière* (1862); — *Les chevaliers de l'As de pique* (1863); — *Les Enfants du curé* (1864); — *La Mer du roi*; — *Les Amazones de la France*; — *La Terre d'or*, etc.

— En annonçant, dans un de nos précédents numéros (avril 1875, p. 362), la mort de M. l'abbé Th. Grasilier, nous avons donné un résumé incomplet des travaux de ce modeste savant; nous croyons juste de compléter cette première notice. — L'abbé Grasilier eut pour maître l'abbé, Cholet, dont il fut le collaborateur. Ils recueillirent ensemble, dans tous les dépôts publics de la France et de l'étranger, les œuvres de Jean de la Rochelle, l'un des représentants les plus remarquables de l'École franciscaine au treizième siècle; l'abbé Grasilier en transcrivit lui-même plus de 500 pages de grand format, et c'est dans cet énorme manuscrit que M. Laguet a pu, tout récemment, puiser la matière d'une remarquable thèse de doctorat. C'est M. Grasilier qui surveilla l'édition du *Cartulaire de Baigne*, préparé par l'abbé Cholet; il publia seul ceux de Notre-Dame de Saintes, de Saint-Étienne de Vaux et de Notre-Dame en Arvert; il a donné de nombreux articles dans le *Bulletin religieux* du diocèse, et un mémoire dans la *Revue archéologique* sur un tombeau gallo-romain découvert à Saintes. M. Grasilier, qui était un collaborateur actif de la Commission de la topographie des Gaules, pour le département de la Charente-Inférieure, a laissé, en manuscrits, plusieurs travaux importants, qui sont assez avancés pour laisser espérer qu'ils seront publiés. Nous citerons le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély*, les *Vies des saints du diocèse de Saintes*, le *Catalogue des évêques de Saintes*, les *Archiprêtrés de ce diocèse*, la copie du *manuscrit du chanoine Tabourin*, dont l'original a été brûlé en 1871, ainsi que le *Cartulaire de Notre-Dame de Saintes*.

Institut. — *Académie des sciences*. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 21 juin, sous la présidence de M. E. Frémy. M. le président a fait le bilan rapide de l'année qui vient de s'écouler. Il a proclamé ensuite les prix du concours de 1874. M. Bertrand a prononcé l'éloge historique de M. Élie de Beaumont, son prédécesseur.

Voici la liste des principaux prix accordés et le nom des lauréats.

Grand prix des sciences mathématiques. « Théorie mécanique du vol des oiseaux. » — Six mémoires ont été présentés au concours. Aucun d'eux n'a présenté un ensemble assez complet au point de vue mathématique et assez sûr quant aux bases expérimentales pour qu'on pût lui décerner le prix. Une récompense de 2,000 francs a été accordée à M. Penaud pour le mémoire

n° 2. Un encouragement de 1,000 francs a été accordé à MM. Hureau de Villeneuve et Crocé-Spinelli pour le mémoire n° 4.

Grand prix des sciences physiques. « Etude de la fécondation dans la classe des champignons. » — Aucun mémoire n'a été jugé digne du prix. Sa valeur a seule été partagée, à titre d'encouragement, entre MM. Maxime Cornu et Ernest Roze.

Mécanique. Prix Poncelet. — Décerné à M. Bresse, ingénieur en chef des ponts et chaussées pour son ouvrage : *Cours de Mécanique appliquée professé à l'École des ponts et chaussées.*

Prix Montyon. — Décerné à M. le lieutenant-colonel du génie Peaucellier. Ce savant officier a résolu complétement un problème de mécanique géométrique considéré avant lui comme insoluble.

Prix Plumey : Décerné à M. Joseph Farcot, pour son intéressant appareil, *le servo-moteur* ou *moteur asservi.*

M. Audenet a obtenu une mention pour son beau travail sur « les Condenseurs à surface. »

Astronomie. Prix Lalande. — Ce prix a été surtout institué pour récompenser l'observation astronomique la plus intéressante de l'année. L'Académie ne saurait mieux faire pour remplir les vues de l'illustre fondateur que de décerner ce prix à MM. Mouchez, Bouquet de la Grye, Fleuriais, André, Héraud et Tisserand, chefs des expéditions françaises qui, à la fin de l'année 1874, sont allés observer le passage de Vénus sur le soleil. La valeur du prix est sextuplée.

Statistique. Prix Montyon : Décerné à M. de Kertanguy, pour son excellent travail sur « la Mortalité parmi les assurés de la Compagnie générale. » Mentions honorables : à M. de Saint-Genis, pour ses « Etudes statistiques sur la Savoie, de 1860 à 1870. Manuscrit inédit. A M. Loua, pour son Atlas statistique de la population de Paris de 1801 à 1872.

Chimie. Prix Jecker. — Partagé entre MM. Reboul et Bouchardat. M. Reboul pour son travail sur les éthers du Glycide. M. Bouchardat fils, pour les éthers de la Mannite et de la Dulcite.

Botanique. Prix Desmazières. — M. de Seynes, pour ses belles recherches sur les Fistulines, espèce de champignon dont la plus répandue se trouve dans la Caroline, en Europe et jusque dans l'Himalaya.

Prix de la Fons-Mélicocq : La valeur de ce prix est partagée, à titre d'encouragement, entre M. Calley, pharmacien au Chesne, pour son « Essai de catalogue raisonné et descriptif des plantes vasculaires du département des Ardennes, » et MM. Eloy de Vicq et Blondin de Brutelette, pour leur « Catalogue raisonné des plantes vasculaires de la Somme. »

Anatomie et Zoologie. Prix Thore. — Décerné à M. Auguste Forel, professeur à l'académie de Lausanne, pour son ouvrage considérable ayant pour titre : *Les Fourmis de la Suisse.*

Médecine et chirurgie. — Prix Bréant, de 100,000 francs, légué comme on sait, pour être donné à celui qui découvrira la cause du choléra épidémique ou un moyen spécifique de guérison de cette maladie. La commission n'a pas décerné encore ce prix. Elle a accordé une récompense ce 3,500 francs à M. Ch. Pellarin qui, dès 1849, a démontré le caractère contagieux du choléra, et a accumulé les preuves depuis, par ses travaux sur les causes de propagation de la maladie ; et une de 1,500 francs à M. Armieux, l'un de nos médecins militaires les plus distingués, auteur de deux mémoires imprimés : *le Choléra à Toulouse*, la *Répartition du choléra en France.*

Prix Montyon. — Obtenu à la fois par MM. Dieulafoy, pour son ouvrage : « Sur l'aspiration des liquides morbides dans le traitement des maladies

chirurgicales; » Malassez, répétiteur au Collége de France, qui s'est attaché depuis quelque temps à étudier les modifications de la composition du sang chez l'homme malade; et Mehu, qui a fait connaître dans sept mémoires les succès qu'il a obtenus dans l'art de guérir, en recherchant la composition, par rapport au sang, des liquides épanchés dans les cavités naturelles ou accidentelles. — Mentions. M. Bérenger-Feraud, médecin en chef de la marine aux colonies, pour ses ouvrages sur la fièvre jaune au Sénégal et sur la fièvre bilieuse mélanurique des pays chauds. — M. Letiévent, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour son ouvrage sur les sections nerveuses. — M. Peter, pour son livre : *Leçons de clinique médicale.* — Citations. — M. le docteur Béni-Barde: *Traité théorique et pratique d'hydrothérapie.* M. J. Bourrel: *Traité complet de la rage chez le chien et le chat.* M Hergott, de Nancy: Mémoires sur les gouttières en linge plâtré. M. Dechaux, de Montluçon: De l'Hystérie, etc... M. Lunier: Influence des grandes commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales. M. Moncoq: Sur la transmission du sang. M. Toussaint Martin: Sur les Hydropisies. M. Salle: Sur les altérations du sang dans les affections typhoïdes du cheval.

Physiologie expérimentale. — Décerné à MM. Arloing et Tripier, pour leurs travaux « Conditions de la persistance de la sensibilité dans le bout périphérique des nerfs sectionnés. » Décerné également à M. Sabatier pour ses études, sur « Le cœur et la circulation centrale dans la série des vertébrés. »

Prix généraux. Prix Trémont. — M. Achille Cazin.

Prix Gegner. — M. Gaugain, pour l'aider à poursuivre ses travaux sur l'électricité et le magnétisme.

Prix fondé par Mme la marquise de Laplace. — M. Badoureau, sorti le premier en 1874 de l'École polytechnique et entré à l'École des mines.

— Dans sa séance du 19 juillet, l'Académie a élu M. le capitaine de vaisseau Mouchez, dans la section d'astronomie, à la place de M. Mathieu, décédé, par 33 voix contre 26 données à M. Wolf et 1 à M. Tisserand.

Faculté des lettres. — M. Lavisse, ancien élève de l'École normale, professeur au Lycée Henri IV, a soutenu, en Sorbonne, le 12 juillet, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De Hermanno Salenzi; — De la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne.*

Concours. — La classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, vient de publier le programme des concours pour 1877.

Première question : « Expliquer le phénomène historique de la conservation de notre caractère national à travers toutes les dominations étrangères. »

Deuxième question : « Les encyclopédistes français essayèrent, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, de faire de la principauté de Liége le foyer principal de leur propagande. — Faire connaître les moyens qu'ils employèrent et les résultats de leurs tentatives, au point de vue de l'influence qu'ils exercèrent sur la presse périodique et sur le mouvement littéraire en général. »

Troisième question : « Écrire l'histoire de Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et dame de Frise. » Dans leur travail, les concurrents doivent s'attacher, d'une manière toute particulière, aux evénements principaux de la vie et du règne de cette princesse ; ils utiliseront, sans les suivre servilement, les travaux qui ont été publiés, pour cette époque, tant à l'étranger qu'en Belgique.

Quatrième question : « Faire l'histoire des finances publiques de la Bel-

gique, depuis 1830, en appréciant, dans leurs principes et dans leurs résultats, les diverses parties de la législation et les principales mesures administratives qui s'y rapportent. — Le travail s'étendra d'une manière sommaire aux finances des provinces et des communes. »

Cinquième question : « Indiquer les analogies et les différences que présente la poésie flamande avec la poésie des autres langues d'origine germanique, ce qu'elle leur doit et l'influence qu'elle a eue sur elles. »

Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de *six cents francs*.

Congrès. — *Congrès archéologique de Châlons*. Parmi les questions qui seront traitées au congrès, nous remarquons les suivantes : « Quels sont les principaux points du département de la Marne où il a été reconnu des stations ou des ateliers des différentes époques de la pierre ? » — « Quelles sont les découvertes, faites dans le département de la Marne, de cimetières ou d'objets des époques du bronze et du fer ? » — « Signaler les découvertes de gisements archéologiques des époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne faites depuis le Congrès tenu à Reims en 1861. » — « Quelles sont les découvertes de monnaies anciennes, à quelque époque qu'elles appartiennent, faites dans le département de la Marne depuis 1861 ? » — « Dresser un inventaire critique des sceaux originaux conservés dans les dépôts d'archives de la Marne et en donner autant que possible les dessins. » — « A-t-on découvert de nouveaux éléments matériels ou historiques qui puissent servir à déterminer le lieu où se donna la bataille de 451, dans laquelle Attila fut vaincu ? » — « Déterminer, dans le département de la Marne, la limite de la quatrième Lyonnaise et de la seconde Belgique. » — « Etudier les organisations communales des *Villes neuves* fondées en Champagne, au douzième siècle, par des seigneurs laïques ou ecclésiastiques. » — « Etudier les différents patois du département, spécialement sous le rapport étymologique. » — « Quels sont les monuments religieux les plus remarquables du onzième au seizième siècle, existant dans le département de la Marne ? Signaler leurs principaux caractères. A-t-on découvert dans ces monuments des peintures murales, mosaïques, carrelages et sculptures d'un certain intérêt ? » — « Architecture militaire de la région, depuis le douzième siècle jusqu'au quinzième ; quelle était la forme des donjons aux époques romane et ogivale ? » — « Quels ont été les établissements des ordres du Temple et de Malte dans le département de la Marne. » — « Décrire et analyser sommairement les cartulaires des établissements religieux et hospitaliers du département, conservés dans les dépôts publics et dans les collections particulières. » — « Les communes de la Marne sont-elles riches en titres anciens ? » — « Inscriptions lapidaires appartenant à l'époque gallo-romaine. » — Une médaille d'argent sera décernée, s'il y a lieu, à l'auteur du recueil complet des inscriptions gallo-romaines de la troisième division archéologique, comprenant les départements de la Marne et de Seine-et-Marne. — « Inscriptions lapidaires depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la révolution de 1789. »

Les archives privées d'un habitant de Pompéi. — On a découvert, il y a quelques jours, à Pompéi, les archives très-intéressantes et très-curieuses d'un simple particulier, enfouies dans le cataclysme de cette ville. Ce sont des tablettes de cire, en très-grand nombre, qui sont malheureusement dans un état bien peu solide, mais qui permet cependant de déchiffrer les mentions qu'elles portent.

On connaît, par le plan qui se trouve dans tous les guides, dit le correspondant qui transmet au *Times* les détails de cette découverte, la position

de la Casa del Torello, ou Maison du Taureau, ainsi nommée à cause de la petite statue de bronze qu'on a découverte. Cette maison est située à l'angle nord du *quadrivium* d'où se dirigent au nord-est la Strada di Nola, au sud-ouest la Strada della Fortuna et au sud-est la Strada Stabiana; la rue du nord-ouest, qui conduit à la Porta del Vesuvio, n'a pas encore reçu de nom. Un peu au-delà de ce lieu, les ouvriers font des fouilles dans une habitation particulière dont les murs sont couverts de peintures bien conservées.

En déblayant une des chambres supérieures situées au-dessus de l'*ambularium*, ils découvrirent une boîte de bois légèrement enfoncée au-dessous du pavement de la chambre qui, avec le temps avait fini par fléchir. C'est par le plus heureux des hasards que cette boîte n'a pas été mise en pièces et réduite en poudre avec tout son contenu, avant qu'on pût vérifier la nature de la découverte, car cette boîte est si complétement carbonisée qu'elle se brisait au toucher. Elle mesure environ 80 centimètres de largeur sur un peu plus de longueur. Un fragment s'en détacha avec les décombres qui l'entouraient, et on vit qu'elle contenait un grand nombre de tablettes sur les extrémités desquelles on distinguait des traces d'écriture.

Le surveillant, reconnaissant l'importance de cette trouvaille, arrêta sur-le-champ les fouilles, prit les mesures nécessaires pour protéger la boîte et la maintenir dans l'état où elle se trouvait, et télégraphia à Rome, au ministre de l'instruction publique, qui donna immédiatement l'ordre à M. Fiorelli de se rendre à Naples par le plus prochain train. A huit heures et demie, le lendemain matin, M. Fiorelli était à Pompéi. Dès le premier examen, il reconnut non-seulement qu'on ne pouvait espérer de conserver la boîte, mais qu'il fallait prendre des moyens énergiques et immédiats pour en sauver le contenu s'il était possible.

Ce contenu consistait, autant qu'on en pouvait juger, en 300 tablettes minces et de différente grandeur de bois de sapin ; quelques-unes mesuraient 118 millimètres sur 83, d'autres 132 sur 120 ; un petit nombre avait le double de cette dimension ; toutes les tablettes étaient liées ensemble trois par trois et disposées par couches. Sur le rebord de beaucoup d'entre elles, et probablement sur toutes, comme un nouvel examen le fera découvrir, se trouve le mot *Prescriptio* suivi d'un nom quelquefois au génitif et quelquefois au datif. On souleva très-délicatement un des paquets de la couche supérieure et on l'ouvrit avec soin. A la grande joie de tous ceux qui assistaient à l'opération, l'écriture se lisait distinctement ; le stylet, en pénétrant la légère couche de cire qui a entièrement disparu, avait gravé la forme des caractères sur le bois tendre qui se trouvait au-dessous. On lut les mots suivants :

Q. Volusio Saturnino P. Cor
nelio Cos. VIII K. Jul.
M. Alleius Carpus scripsi me
accepisse ab L. Caecilio
Jucundo H. S. MCCCXXXCVI
ab auctione me supeti
pulatu ejus (?)
Actum Pomp.

Ce qui peut se traduire ainsi :

« Le 8 des calendes de juillet, Q. Volusius et P. Cornelius consuls, moi Alléius Carpus, déclare avoir reçu de L. Cæcilius Jucundus 1386 sesterces, avec l'accroissement suivant la stipulation. Fait à Pompéi. »

Cette partie du contenu ayant ainsi été copiée à la hâte, les tablettes

furent refermées, car le danger de destruction de la totalité était si imminent, qu'il était urgent de prendre immédiatement des mesures pour le conjurer et pour transporter sans délai tous ces documents dans un lieu plus sûr. Quoique ces tablettes ne fussent pas dans la condition absolument irrémédiable de la boîte qui les avait protégés pendant 1800 ans contre les débris environnants et contre la moisissure qui l'avait traversée, elles indiquaient par des signes certains qu'il faudrait bien peu de chose pour les mettre en pièces, sinon pour les réduire en poussière.

Non-seulement les tablettes supérieures commençaient à se déjeter et à se fendre par l'effet de la chaleur qui était excessive (le thermomètre marquait 36 degrés), mais dans la masse elle-même, on entendait un son aigu comme celui du charbon à demi allumé sur lequel on souffle, et ce son augmentait graduellement.

Pour éviter les effets de la chaleur, on mouilla des linges, dont on entoura les reste de la boîte et son contenu. Mais alors vint la question : Comment les emporter ? Essayer de soulever le tout hardiment, était évidemment impraticable ; car le moindre choc, la moindre pression sur un point quelconque menaçait de tout briser. Dans cette difficulté, comme il était clair qu'il fallait sacrifier la boîte pour en tirer le contenu, infiniment plus précieux qu'elle, M. Fiorelli pensa qu'il fallait enlever les tablettes, couche par couche, en faisant passer sous chacune d'elles une plaque d'étain égale en superficie à la tablette.

On procéda ainsi, et chaque couche fut déposée avec un plein succès entre des linges humides sur la couche précédente. Le soleil se couchait après une brûlante journée quand on enleva la dernière couche ; on attacha des cordes au plateau sur lequel les tablettes avaient été posées, et douze hommes les portèrent sans secousse. de Pompéi jusqu'à Naples, à douze milles de là, et les déposèrent dans les salles voisines de la collection des papyrus du musée.

C'est dans cette pièce, tenue aussi sombre que possible, que l'on procède maintenant à l'examen des tablettes. On les place avec soin l'une après l'autre sur des cartons, avec lesquels on évite les dangers de dilatation ou de retrait que les changements de température feraient subir à du verre ou à du bois. On fait des fac-simile très-exacts de chaque tablette, et aussitôt qu'ils sont terminés, ils sont examinés par les personnes les plus compétentes et comparés à l'original, afin d'assurer la plus scrupuleuse exactitude.

Comme nous l'avons dit, ces tablettes sont attachées trois par trois, comme des triptyques. Sur le côté de chacune d'elles il y a deux trous, par lesquels passaient des cordes dont on voit beaucoup de restes et qui les rattachaient l'une à l'autre. On remarque qu'entre elles un tissus était placé pour protéger la cire. La surface intérieure de chaque tablette avait un léger filet pour former une sorte de cadre où cette cire était contenue. On se fait les plus grandes espérances sur la masse d'informations que peuvent fournir ces documents relativement à la vie privée, aux usages, aux habitudes des habitants d'une ville italienne à cette époque.

Aucune découverte aussi importante n'a été faite depuis que, en 1752, on a trouvé à Herculanum les célèbres papyrus. Mais, tandis que ceux-ci, après d'énormes dépenses, une patience et un talent merveilleux pour les déchiffrer, il a bien fallu le reconnaître, ne contenaient rien que des fragments de traités philosophiques, ces tablettes, immédiatement lisibles, offrent toutes les chances d'augmenter beaucoup notre savoir sur la vie de chaque jour au commencement de l'ère chrétienne.

En déblayant le péristyle de la maison où la découverte a eu lieu, on a trouvé les piliers de marbre de deux hermès et une tête de bronze intacte, suivant toute apparence un portrait, peut-être du propriétaire même de la maison. On n'a pas trouvé, jusqu'à présent, de traces de nom, mais en tête des piliers sont inscrits ces mots : « L. Nostri. Felix L. » (*Journal officiel.*)

Sociétés savantes. — L'Association pour l'encouragement des études grecques en France vient de publier l'annuaire pour 1874. On y remarque des *Lexiques grecs* inédits, publiés par M. Miller ; une étude sur les *Géoponiques*, par M. le président de Raynal ; deux lettres inédites de l'empereur Michel Ducas ; enfin divers articles de MM. Gidel, G. d'Eichthal, Dareste, E. Ruelle, etc. A ce volume de mémoires philologiques littéraires, l'Association ajoute, sous le titre de *Monuments grecs*, une livraison in-4, contenant des mémoires d'archéologie et des planches gravées dans le but de propager le goût des connaissances archéologiques. Les deux planches de la livraison de 1874 contiennent une série de figurines de Tanagre, servant d'illustration au mémoire de M. Heuzey sur les *femmes voilées* et une peinture, tirée d'un vase, représentant l'enlèvement d'Orythée par Borée ; le mémoire qui explique ce sujet est de M. Georges Perrot.

— La Société de Saint-Jean pour l'encouragement de l'art chrétien, a publié, depuis le commencement de l'année, deux numéros de son *Bulletin*. Outre les procès-verbaux et les actes de la société, ce bulletin contient une série de *Rapports et études* parmi lesquels nous remarquons : *L'Iconographie russe*, par le Père Martinov ; — *Les fêtes de Lille*. *L'Œuvre de Botti*, par S. Petit. — *Le Rôle décoratif de la peinture en mosaïque*, par E. Didron ; — *L'Acoustique dans les églises*, par l'abbé Besson ; — Une *Bibliographie des arts* très-étendue. — (*Nota* : Le *Bulletin* et les autres publications de la Société de Saint-Jean sont déposés à la Librairie de la Société bibliographique.)

— La Société archéologique et historique de l'Orléanais, dans sa séance du 23 avril 1875, statuant sur le classement des mémoires, a décerné un premier prix *ex æquo* : à Mlle de F. de Villaret, ancienne élève de Saint-Denis, pour son mémoire intitulé : *L'Enseignement des belles-lettres et des sciences dans l'Orléanais, depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la fondation de l'université ;* et à M. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, correspondant du ministère de l'instruction publique, pour son mémoire intitulé : *Étude sur les institutions municipales de Blois ;* un second prix *ex æquo* : à M. Cuissard-Gaucheron, professeur à Orléans, pour son mémoire intitulé : *L'École de Fleury-sur-Loire et son influence à la fin du dixième siècle ;* et à M. A. de Salies, d'Angers, pour son mémoire intitulé : *Monographie de Trôo* (*Loir-et-Cher*). Une mention *très-honorable* a été accordée à M. Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, pour son travail intitulé : *Catalogue des auteurs nés dans le département d'Eure-et-Loir, ou y ayant résidé et y ayant écrit*. Deux mentions honorables ont été accordées : à M. Félix Guillon, d'Orléans, pour son travail intitulé : *Armorial historique du siége d'Orléans en 1429* ; et à M. l'abbé Maître, curé de Coinces, pour son travail intitulé : *La Maison de Blois, ses origines, ses principales alliances et quelques-uns de ses fiefs*.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 juillet, M. Waddington a communiqué à l'académie un dessin de la fresque découverte dans les catatombes de Sainte-Pétronille. M. Emile Burnouf communique également des dessins représentant des antiquités et concernant les fouilles qu'il a exécutées au bastion de l'Odyssée. Cette communication provoque une discussion à laquelle prenent part

MM. de Longpérier, Desnoyers, Ernest Desjardins, Georges Perrot, Maury et Waddington. — Dans la séance du 9, M. G. Perrot a communiqué un travail sur une inscription grecque trouvée dans les ruines de Cyzique. M. Léon Renier a communiqué une inscription grecque trouvée à Soulou-Seraï. M. Bergaigne a achevé la lecture de son mémoire sur le rôle mystique des nombres dans la mythologie védique. — Dans les séances du 9 et du 30, il a été donné lecture d'un mémoire de M. Bobiou, sur divers points d'histoire et de chronologie relatifs aux empires des Assyriens et des Mèdes. — Dans la séance du 16, M. de Longpérier a fait une communication sur un vase athénien trouvé à Cyrénaïque, et M. Heuzey sur une découverte faite par lui des ruines de la ville d'Oricum en Epire. — Dans les séances du 16, du 23 et du 30, M. Ernest Desjardins a lu un mémoire de M. Charles Tissot, consul de France au Maroc, sur la géographie comparée de l'ancienne Mauritanie-Tingitane. — Dans la séance du 23, M. de Longpérier a achevé la lecture du mémoire de M. Chabas sur les poids et mesures des anciens Égyptiens, et M. le Dr Gustave Lagneau a commencé la lecture d'un mémoire sur l'ethnographie des Ligures, et l'a continuée dans la séance du 30.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 juillet, M. Louis Reybaud a continué la lecture de son mémoire sur les industries du fer et de la houille dans le midi de la France. M. Zeller a continué la lecture de son mémoire sur l'empereur Henri IV et Hildebrand. — Dans la séance du 10, M. Nourrisson a lu un mémoire sur les Évolutionnistes et l'Évolution. Dans la séance du 17, M. Zeller a lu un nouveau fragment de son *Histoire d'Allemagne*, relatif à la querelle des investitures, et M. le docteur Gustave Lagneau a lu un mémoire sur l'influence de l'illégitimité sur la mortalité. — Dans la séance du 24, M. le secrétaire perpétuel a commencé la lecture d'un mémoire de M. le colonel de la Barre-Duparcq ayant pour titre : *Henri IV et nos frontières*. — Dans la séance du 31, M. Drapeyron a commencé la lecture d'un mémoire intitulé : *Essai sur le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carolingiens*.

Impression du Glossaire de Sainte-Palaye. — La Curne de Sainte-Palaye, né à Auxerre en 1697, mort en 1781, membre de l'Académie des inscriptions, en 1724, et de l'Académie française, en 1758, avait consacré la plus grande partie de sa vie à réunir et à classer les matériaux d'un glossaire de l'ancienne langue française, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, sur le modèle du glossaire de Du Cange. Il publia, en 1756, une brochure in-4 de 32 pages, où il exposait le plan de son dictionnaire et en donnait quelques articles comme spécimen. Cette brochure est intitulée : *Projet d'un Glossaire françois*. Un laborieux érudit, Georges-Jean Mouchet, se chargea de mettre l'ouvrage au jour. Il devait comprendre 10 ou 12 volumes in-folio. Mais l'impression, interrompue par la Révolution en 1792, n'a pas été conduite au-delà du mot *asseureté*, colonne 1470, ou page 735 du tome Ier. Quelques exemplaires de ce fragment ont subsisté. D'ailleurs les manuscrits de Sainte-Palaye n'ont pas été perdus. Il en existe deux du glossaire, l'un en 31 volumes in-folio, à deux colonnes; l'autre, plus ample, en 61 volumes in-4. L'un et l'autre appartiennent au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, où les travailleurs ne cessent d'en faire leur profit. Mais le texte définitif, comme l'a dit la *Romania*, ne devait être rédigé qu'au fur et à mesure de l'impression. La librairie H. Champion, 15, quai Malaquais, a entrepris la publication du glossaire de Sainte-Palaye. Cette publication est dirigée par M. L. Favre, auteur du *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*. *Le Dictionnaire historique de l'ancien langage*

françois formera 10 volumes in-4, chacun d'environ 500 pages. Il sera publié en 100 fascicules de 48 pages in-4 à deux colonnes, sur papier à bras. Le prix du fascicule est de 3 francs pour les souscripteurs; vingt-cinq exemplaires numérotés sont tirés sur papier de Hollande, au prix de 5 francs; deux exemplaires sur papier carré peau vélin, au prix de 10 francs; 1 exemplaire seulement sur papier de Chine. Les prix seront augmentés après la clôture de la souscription, qui aura lieu quand cinq cents personnes seront inscrites. La liste des souscripteurs sera publiée à la fin du dernier volume, et ils recevront gratuitement un fascicule supplémentaire où seront indiqués les manuscrits et les éditions auxquels La Curne de Sainte-Palaye a emprunté ses citations. — Nous avons sous les yeux les neuf premiers fascicules publiés par la librairie Champion. Quand l'édition sera plus avancée, nous en rendrons compte à nos lecteurs, et nous apprécierons l'importance et l'utilité du *Glossaire*, ainsi que les notes explicatives et rectificatives des éditeurs. Mais nous devons prévenir nos lecteurs, dès aujourd'hui, que les progrès des études philologiques, de la lecture et de la critique des textes depuis le siècle dernier, ne laissent à l'ouvrage de Sainte-Palaye que la valeur — à coup sûr considérable — d'un immense recueil de renseignements et de matériaux de toute espèce. En tant que dictionnaire de l'ancien français, l'œuvre est certainement à refaire. — C'est ce qu'a entrepris M. Frédéric Godefroy dans l'œuvre nouvelle qu'il annonce, sous ce titre : *Dictionnaire de l'ancienne langue française, du neuvième au seizième siècle*, composé d'après le dépouillement de tous les plus importants documents manuscrits ou imprimés qui se trouvent dans les grandes bibliothèques de la France et de l'Europe, et dans les principales archives départementales, municipales, hospitalières ou privées.

Cours historique de langue française. — M. Charles Marty-Laveaux, membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes au Ministère de l'instruction publique, a entrepris, chez l'éditeur Alphonse Lemerre, la publication d'un *Cours historique de langue française* en une série de volumes du format petit in-12. Ont paru les ouvrages ou traités suivants : *De l'enseignement de notre langue* (papier teinté. Prix : 1 fr.); — *Grammaire élémentaire* (papier teinté, 2 francs, édition classique, 0 fr. 75 c.); — *Grammaire historique* (papier teinté, 3 francs, édition classique, 1 fr. 50). — Nous avons lu ce dernier ouvrage et nous croyons pouvoir le recommander comme livre d'éducation. Les découvertes de la philologie moderne y sont appropriées dans une sage mesure à l'enseignement de la grammaire française, qui attend depuis longtemps une réforme indispensable. M. Marty-Laveaux, sans rompre trop brusquement avec des habitudes que l'on ne changera utilement que par des améliorations graduées, a su introduire, d'une façon claire, simple et presque toujours exacte, l'explication historique des règles grammaticales et de leurs exceptions au lieu des explications arbitraires et parfois fantastiques que nous avons reçues dans notre enfance, et qui prévalent encore dans l'enseignement de notre langue. On peut noter pourtant comme une innovation assez hardie dans un livre à l'usage des classes, la réduction à huit des fameuses *dix parties du discours*.

L'article est placé au nombre des adjectifs, sous le nom d'adjectif déterminatif, et le participe est rattaché au verbe dont il n'est, dit l'auteur, qu'un simple mode. Ces deux innovations et surtout la seconde ont été, ce semble, dictées à l'auteur par des considérations logiques de grammaire générale plutôt que par des raisons tirées de l'histoire. Elles heurtent assez rudement nos vieilles habitudes, ménagées au contraire avec une prudence dont nous ne

nous plaignons pas, mais que plusieurs jugeront sans doute excessive, pour ce qui est des quatre conjugaisons entre lesquelles on a coutume de distribuer les verbes français, et dont l'ordre, tout au moins, paraît à remanier, si l'on se reporte aux conjugaisons latines d'où les nôtres sont issues. Quoi qu'il en soit, la petite *Grammaire historique* de M. Marty-Laveaux nous semble, en somme, excellente et surtout pratique. — Son cours de langue française doit comprendre encore les traités suivants : *Prononciation. — Orthographe. — Ponctuation. — Origine et formation de la langue française. — La langue française au seizième siècle, — au dix-septième, — au dix-huitième, — au dix-neuvième siècles. — Principes d'étymologie. — Noms de lieux et noms de personnes. — Dialectes et patois. — Langage populaire et proverbial. — Langage des Précieuses. — Langage de la Révolution.* M. S.

Des mesures en usage au moyen age. — Quand on étudie dans ses sources l'histoire du moyen âge, on est souvent arrêté par des difficultés qui, sans être insurmontables, exigent, pour être vaincues, de longues digressions dans le travail et des pertes de temps considérables. Bien souvent, par exemple, on comprend et on peut traduire très-intelligemment un texte au point de vue de la lettre, sans en saisir nullement l'esprit et la portée. Les termes de longueur, de distance, de poids, de mesure, de valeurs employés autrefois ne se réfèrent nullement aux nôtres, et différaient tous entre eux non-seulement de province à province, mais de village à village. Ces termes, faute d'étalon et de tables de comparaison, perdent donc souvent, pour le lecteur, toute signification. On comprend maintenant l'intérêt qu'offrent des tables comparatives. M. Nat. de Wailly a fait ce travail pour établir la valeur de l'argent aux différentes époques du moyen âge. Les poids et mesures ne sont pas moins utiles à connaître et, sans cette connaissance, toute étude sur l'économie politique et agricole de l'ancienne France serait impossible. M. Delisle a traité la question d'une manière définitive pour la Normandie (*Etude sur la condition de la classe agricole en Normandie*); MM. E. de l'Epinois et Merlet pour la Beauce (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*). Sur la Champagne et la Brie, M. Bourquelot a réuni de nombreux documents (*Foires de Champagne*, 2e partie). M. Boutaric a publié un tableau des poids et mesures usités en France au quatorzième siècle (*Revue des Sociétés savantes*, 1er semestre 1860, p. 317). Ce travail avait déjà vu le jour dans le *Glossaire* de Du Cange. C'est le tableau officiel des principales mesures du nord de la France ramenées à la mesure de Paris. M. de Villefosse vient de compléter et de rectifier, sur certains points, le travail de M. Bourquelot (*Des mesures en usage en Brie, aux treizième et quatorzième siècles*, par Ant. Héron de Villefosse. Paris, à la Société française de Numismatique, in-4 de 23 p.). Tous les amis de notre histoire lui sauront gré de ces patientes et si utiles recherches. L. C.

Les clubs philologiques en Italie. — C'est d'un journal américain, le *Chicago Tribune*, que nous tenons d'intéressants renseignements sur les sociétés ou clubs philologiques établis en Italie pour favoriser l'étude des langues modernes et en répandre le goût. C'est de Turin que serait partie cette idée qui a été ensuite adoptée à Milan, à Florence, à Gênes, à Livourne, à Rome, à Ancône, à Alexandrie, à Pise. La première société avait pris pour base de ses études le français, l'anglais et l'allemand, sans exclure l'espagnol, le hongrois, le grec et l'arabe. Quelques-unes de ces sociétés ne sont guères que des écoles, qui vont quelquefois jusqu'aux cours de philologie comparée et de sténographie. Depuis 1870, des cours ont été créés, pour les femmes. Mais ce qui fait le côté original de cette création, c'est qu'il ne s'agit pas seulement ici de cours où l'on apprend les langues étrangères,

mais de sociétés où l'on se réunit, comme dans les clubs ordinaires, pour la conversation et pour l'agrément des relations sociales. Aussi les salles du club sont-elles exclusivement réservées aux femmes, pendant quatre heures de l'après-midi. Des bibliothèques sont un accessoire nécessaire de ces sociétés : on y trouve les revues, les magazines, les journaux des différents pays. Au *Circolo* de Florence, par exemple, on ne reçoit pas moins de soixante dix revues et magazines, sans compter trente-trois journaux étrangers et italiens. On admet ordinairement les étrangers de passage, qui peuvent jouir des bénéfices du club pendant un mois.

Les Français a l'étranger. — Les revues italiennes ont une très-bonne coutume. Sous le titre *Italiani all'estero*, elles indiquent les articles publiés à l'étranger sur les œuvres de leurs compatriotes. Nous voulons essayer de suivre cet exemple, mais toutefois en indiquant seulement les livres d'une certaine valeur dont nos voisins ont pu s'occuper. — Un des écrivains les plus éminents de l'Italie, M. Comparetti, l'auteur du magnifique ouvrage *Virgilio nel medio evo*, a, dans le numéro de juillet de la *Nuova antologia* de Florence, consacré un article de douze pages à la *Cour littéraire de don Juan II*, de notre collaborateur le comte de Puymaigre. Le même ouvrage avait déjà été, à l'étranger, le sujet d'un article de don Manuel Milà y Fontanals dans le *Diario de Barcelona*, d'une analyse de M. Liebrecht dans les *Gœttingische gelehrte Anzeigen*, d'un compte rendu dans la *Rivista europea*, et d'une appréciation de M. Pitrè, dans les *Nuove Effemeridi siciliane*. Les livres français importants dont il est parlé dans la dernière livraison de la *Rivista europea* sont : *Etudes slaves*, par L. Leger. — *Alde Manuce et l'hellénisme*, par Ambroise Firmin Didot. — *Correspondance de Lamartine*, tome VI. — *Le lendemain de la Mort*, par L. Figuier. Outre ces notices bibliographiques, M. Roux s'occupe, dans un article spécial, de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, de M. Fustel de Coulanges, *de Saint-Louis et de son temps* de M. Wallon, de l'*Histoire de France* de Guizot, *de la Vie de M. Duchatel* par Vitet, de *l'Histoire du Gouvernement de la Défense nationale* de M. J. Favre. — *La Rivista historica latina* contient une note sur *l'Avénement des Bourbons au trône d'Espagne*, par M. Ch. Hippeau. — Le *Diario de Barcelona*, un article de M. Milà y Fontanals, sur le travail de M. Morel Fatio : *Le Livre d'Alexandre*.— Il est parlé des *Souvenirs du pays de sainte Thérèse* de M. l'abbé Plasse, des *Conférences de Notre-Dame* du Père Matignon, dans le *The Month and catholic review;* de *l'Histoire du costume en France* de M. Quicherat, de *l'Histoire de France* de Guizot, dans *The Atlantic Monthly;* des *Origines de la famille* par M. Giraud-Teulon, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*.

Une biographie de Manin. — Le directeur de l'*Archivio veneto*, M. R. Fulin, a fait tirer à part un travail fort intéressant, publié par lui dans cette excellente revue, sous ce titre : *Venezia e Daniele Manin* (1 vol. in-8 de 227 p.). Ce travail se compose de deux parties; à l'étude, dans laquelle Manin occupe une si grande et si glorieuse place, succèdent de nombreux documents destinés à éclaircir les faits. Écrit avec beaucoup d'impartialité et dans un beau style, ce remarquable épisode est une page fort émouvante de l'histoire contemporaine, et tous ceux qui songent à la situation que l'Allemagne a faite à deux de nos anciennes provinces éprouveront une vive sympathie pour le patriote vénitien. M. Fulin a tracé, de cet homme illustre, un portrait dont nous voulons mettre quelques lignes sous les yeux de nos lecteurs.

« Venise et Manin sont jugés ensemble, parce que, dans cette période de temps, Daniel Manin fut le cœur et l'âme de Venise. Qui n'a pas vu la place couverte d'un peuple tumultueux se calmant à l'aspect seul de Manin, prenant

dans sa parole le courage de sacrifices sublimes; qui n'a pas vu la foule, à un signe de lui, se séparer pour courir à la défense de la patrie redevenue libre; qui n'a pas assisté à un tel spectacle ne peut s'imaginer quelle fascination cet homme exerçait, et jusqu'à quel point le peuple de Venise avait mis en lui son orgueil et sa confiance. J'ai entendu dire plus d'une fois que Manin fut un tribun. Cela ne me paraît pas vrai. Le tribun suscite les passions, il ne les gouverne pas, il ne les réforme pas. Manin n'excita jamais, ne flatta jamais, ne toléra jamais les passions aveugles qui, tant de fois, surgissent dans les grandes commotions populaires, et qui, trop souvent, les souillent. Il ne supprima ni la liberté de la presse, ni la liberté de la parole; mais, par de promptes et énergiques mesures, il empêcha l'une et l'autre de devenir des instruments de trouble et de discorde. De ces mesures, il fut âprement blâmé, mais non par le peuple, qui savait bien avoir en lui le plus vrai de ses amis. « Vénitiens, je sais que vous m'aimez, avait dit Manin, le 22 mars, et au nom de « cet amour, je vous demande de vous conduire comme des hommes dignes « d'être libres. » Ces paroles sont un programme. Tous les plus nobles sentiments et le premier et le plus efficace de tous, le sentiment religieux, furent invoqués pour soutenir cet amour de la patrie qui exigeait des citoyens tant de grands et journaliers sacrifices. Si ces sentiments n'avaient pas soutenu la masse du peuple, Venise n'aurait pas donné le mémorable spectacle d'une résistance sans exemple et sans tache. »

En note, M. Fulin rapporte un fait qui prouve la foi de Manin. Il chargea Castellani de se rendre à Gaëte : « Vous présenterez au Souverain Pontife, lui dit-il, les respectueux hommages de notre cité qui, au milieu de ces temps difficiles, a conservé et conserve immaculée la religion de ses pères, et avec de fréquentes prières publiques, se raffermit dans son héroïque résistance et accomplit de magnanimes sacrifices. Implorez du Saint Père une bénédiction pour Venise, et recommandez lui notre existence politique. »

TH. P.

FÊTES LITTÉRAIRES DE MONTPELLIER. — Nous aurions voulu parler plus tôt d'une solennité littéraire qui a eu lieu au mois de mars, à Montpellier, et sur laquelle nous lisons un intéressant article du si respectable et savant Milà y Fontanals, dans le *Diario de Barcelone*, du 5 juin. M. Milà, qui a assisté à cette fête, commence par rappeler quels liens ont jadis rattaché Montpellier à l'Espagne. C'est à Montpellier que naquit un des plus grands rois de l'Aragon, et le dialecte qu'on parle dans cette ville semble un frère de celui qui est usité en Catalogne. Le réveil poétique du midi de la France a rappelé les souvenirs d'une amitié oubliée, et a provoqué en même temps de sérieux travaux. Montpellier est devenu le centre d'une société ayant pour objet l'étude des langues romanes et le lieu de publication d'une importante *Revue*. Parmi les fondateurs de cette association, qui furent au nombre de cinq seulement, nous trouvons un des membres de la Société bibliographique, M. le baron de Tourtoulon, dont la belle *Histoire de Jacques Ier* n'a pas besoin, dit M. Milà, d'être vantée aux lecteurs du *Diario*. M. Milà termine ainsi son article : « Tous ceux qui ont eu le plaisir et l'honneur d'assister à cette solennité littéraire en conserveront un charmant souvenir, grâce au plus cordial accueil, aux soins les plus empressés, à des conversations aussi affectueuses qu'instructives, animées par un enthousiasme littéraire commun, et embellies par des chants anciens et nouveaux. On a prononcé là d'excellents discours et porté des santés inspirées, à la fois, par l'amour des études philologiques et des bonnes traditions, et par un esprit provincial très-vif, mais ne tombant pas dans les exagérations. De deux points opposés, tous deux hors de France, sans que cela eût été concerté, sans que cela fût prévu,

on reçut deux télégrammes qui acclamaient la fraternité des nations latines : démonstration très-significative, non d'une idôlatrie ethnographique, cause de tant de maux, mais d'union contre une nouvelle et tyrannique prépondérance. »

Un portrait de Jeanne d'Arc. — Il s'est, depuis quelque temps, produit à Paris un grand émoi dans le monde qui s'occupe d'histoire et d'archéologie, et cette émotion est parfaitement justifiée, comme on va le voir. Il y a une trentaine d'années, M. Auvray, expert et marchand de tableaux bien connu, dont le magasin est sous le péristyle du Palais-Royal, acheta à Orléans, d'une personne qui vit encore, un petit tableau fort sale, fort noir, qu'il paya un très-bas prix et oublia dans son grenier, au milieu de débris de toutes sortes. Il y a quelques mois, un ami de M. Auvray était en quête de vieilles peintures pour compléter un ameublement ancien, M. Auvray se rappela tout à coup le tableau acheté jadis, et le retrouva — il est sur bois — en deux morceaux. Il se mit à le nettoyer, et vit apparaître successivement, d'abord dans la partie supérieure de la peinture, et ensuite au bas, le nom de *Jeanne d'Arc*. Bientôt ce fut la bonne Lorraine elle-même qui se dégagea de la croûte noirâtre. Elle est debout, à la gauche d'une vierge qui occupe le milieu du tableau, et qui, à sa droite, a saint Michel. Jeanne d'Arc est vêtue d'un hoqueton rouge, sur la ceinture dorée duquel on peut lire encore son nom. Sa main gauche s'appuie sur un bouclier portant les armoiries que lui donna Charles VII ; sa main droite tient la bannière bien connue. Elle porte un heaume, derrière lequel paraît s'arrondir une auréole, mais ce pourrait bien être un lambrequin ou *volet*. La figure de la Pucelle est restée assez obscure ; cependant on distingue parfaitement bien un nez droit et bien formé et une bouche indiquant la fermeté ; l'œil gauche semble loucher. Ce tableau si curieux a été examiné par les hommes les plus compétents ; il ne reste aucun doute, ni sur l'époque de cette peinture, ni sur le personnage qu'elle représente, et l'intérêt que cause ce tableau est d'autant plus grand qu'avant cette trouvaille on ne possédait aucun portrait de la Pucelle offrant des caractères d'authenticité. Un des érudits, consultés à propos de cette découverte, pense que cette œuvre pourrait être celle d'un peintre écossais, Power, qui peignit l'étendard de la Pucelle, laquelle l'avait pris en amitié et fit marier ses filles. Cette peinture semble être un *ex-voto* destiné à rappeler la délivrance d'Orléans. Peut-être y aurait-il sur sa date une induction à tirer des armoiries qu'on y voit ; elles furent accordées à Jeanne le 2 juin 1429. Le tableau ne peut donc être antérieur à cette époque.

L'Émaillerie chez les Gaulois. — On sait depuis longtemps que, deux siècles après la conquête romaine, des émaux Champlevés étaient fabriqués par les populations qui habitaient le sol de la Gaule. Le hasard des trouvailles rapproché du texte d'un auteur du troisième siècle de notre ère avaient fait jusqu'à présent considérer les ateliers de cette fabrication comme exclusivement fixés sur les bords de l'Océan. Les fouilles pratiquées avec tant d'intelligence et de persévérance par M. Bulliot sur le mont Beuvray, près d'Autun, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'ancienne *Bibracte*, ont amené une découverte véritablement importante pour l'histoire de l'industrie gauloise. Désormais, la fameuse phrase de Philostrate ne doit pas s'appliquer seulement aux bords de l'Océan, mais à la Gaule entière, et l'existence de l'émaillerie doit y être reculée de plus de deux cents ans. Au cœur du département de Saône-et-Loire, M. Bulliot a mis au jour plusieurs ateliers d'émailleurs encore garnis de tous leurs ustensiles. Émaux, objets émaillés, instruments exhumés, tout cela à une date certaine. Un jeune chimiste,

M. de Fontenay, a analysé et expérimenté l'émail découvert, et il explique, après les avoir reproduits, les procédés de fabrication. Les auteurs de la brochure qui a paru sous ce titre : l'*Art de l'Emaillerie chez les Éduens avant l'ère chrétienne*, par J.-G. Bulliot et Henry de Fontenay (Paris, Champion, 1875, in-8 de 44 p. et 9 planches), concluent ainsi : « L'émaillerie était pratiquée dans la Gaule antérieurement à l'ère chrétienne, et les Romains, lors de la conquête, trouvèrent cette industrie florissante dans le pays des Eduens. » L. C.

L'Histoire de César de Napoléon III et M. Plon. — Le 18 décembre 1864, intervenait entre M. Anselme Petetin, agissant au nom privé de l'empereur, et sous le régime du droit commun, et M. Plon, éditeur, un traité aux termes duquel M. Plon se réservait, sous certaines conditions, le droit d'éditer et de mettre en vente l'*Histoire de Jules-César*, par Napoléon III. L'article 11 de ce traité est ainsi concu : « Si, à un moment quelconque, l'auteur jugeait devoir ou arrêter la vente ou reprendre son droit direct de publication, il le pourrait toujours, en remboursant à M. Plon le montant de ses dépenses sur les exemplaires restant entre ses mains, sur le pied, savoir : de 5 francs par volume, pour l'édition A ; 3 francs par volume, pour l'édition B ; 2 francs par volume, pour l'édition C. Il est entendu que sur les exemplaires rendus par M. Plon, en vertu de cet article, il ne devrait point de droit d'auteur. »

Or, la publication de l'*Histoire de César* a été interrompue par les événements que l'on sait. La veuve Plon et les héritiers de la succession Plon ont soutenu, par l'organe de Me Allou, qu'il y avait lieu d'appliquer l'article 11, du traité qu'on vient de lire. Me Busson-Billault, avocat des héritiers de l'empereur, s'expliquant sur les causes de l'interruption de la publication, a répliqué que l'empereur avait fait toujours preuve du désir et de la volonté de terminer son œuvre, et que, seuls, des événements, qui ont le caractère de la force majeure, l'ont mis dans l'impossibilité de continuer ses travaux. « Ainsi, Messieurs, a-t-il dit en terminant, il n'y a eu, en droit, mise en demeure ni directe, ni indirecte ; il y a eu, au plus haut degré, force majeure, par la saisie et la destruction des papiers de l'empereur, qui ont mis obstacle à ce que l'œuvre puisse être achevée. Enfin, sa mort si douloureuse est venue rendre l'achèvement de cette œuvre absolument impossible. A tous les points de vue, donc, la demande de M. Plon doit être repoussée. »

Après avoir consacré à cette affaire les audiences des 21, 28 juillet et 4 août, la première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Aubépin, a, sur les conclusions conformes de M. le substitut Laval, rendu un jugement par lequel il déclare la veuve et les héritiers Plon non recevables dans la demande par eux formée contre les membres de la commission de liquidation de la liste civile et du domaine privé de l'empereur Napoléon III, et les en déboute. Ch. L.

Collections de timbres-poste. — Le goût de collectionner des timbres-poste n'est pas prêt de s'éteindre. *The Nation* de New York nous apprend qu'un habitant de Saint-Louis (Etats-Unis) vient de faire paraître, sous le titre de *Philatelical Library*, un catalogue de toutes les publications parues sur les timbres-poste (*Stamp*). L'auteur est, depuis une quinzaine d'années, un ardent collectionneur, et il possède la plupart des ouvrages qui figurent dans son catalogue. Dans cette liste, c'est l'Amérique qui tient la corde, avec 211 ouvrages sur les timbres-poste ; l'Angleterre vient immédiatement après, 180 publications ; l'Allemagne ensuite, 102 ; puis la France, la Hollande, l'Italie, l'Espagne, le Danemark. L'ouvrage contient

ensuite un aperçu des prix, où figure même le marché russe. La partie qui n'est pas la moins intéressante, ajoute-t-on, est celle qui énumère les articles publiés sur les collectionneurs de timbres, sur l'histoire des timbres eux-mêmes, sur la réforme postale, le post-office, etc. Puis vient une liste des périodiques et des guides consacrés aux postes; des jeux à l'aide de timbres-poste; des morceaux de musique inspirés par cette invention, et des photographies auxquelles elle a donné lieu. Le chapitre des altérations, des falsifications est curieux; il porte ce titre : « Description de près de sept cents falsifications (*forgeries*) de timbres.

De la vulgarisation des connaissances géographiques. — Sous ce titre : *Des meilleurs moyens de vulgariser les connaissances géographiques* (Lyon, Secrétariat de la Société de géographie. Gr. in-8 de 12 p.), M. de Longuemar vient de rédiger un intéressant *Mémoire*, pour répondre à une question proposée en ces termes par le Comité d'action de la Société géographique de Lyon : *Indiquer les meilleurs moyens de vulgariser les connaissances géographiques.* L'auteur, connu du monde savant par de nombreux Mémoires archéologiques, dont quelques-uns ont été l'objet de distinctions honorifiques très-flatteuses, était d'ailleurs préparé de longue main à traiter la question. La grande carte géologique de la Vienne, qu'il a exposée, en 1867, et que nous pouvons admirer de nouveau à l'exposition du congrès géographique international, prouve qu'aucun détail de cette science difficile et importante ne lui est étranger.

Notons brièvement les principales réformes réclamées par l'auteur, pour la vulgarisation si désirable des connaissances géographiques. On est en même temps frappé de la simplicité ingénieuse des méthodes proposées et du défaut d'initiative qui a jusqu'ici fait prédominer dans l'enseignement géographique une routine déplorable dont on commence seulement à s'affranchir. Il eût suffit, pour que le mouvement de progrès fût plus tôt entrepris, de s'en tenir à la rigueur des définitions : la *géographie*, en effet, est la description naturelle physique de la terre, et les délimitations administratives n'y ont que faire, elles ont leur valeur, leur nécessité; elles ne sont pas de la géographie. Partant de ce principe, M. de Longuemar propose. pour chaque contrée, un système de quatre cartes dressées à la même échelle, Sur la première, établie sur papier fort et exclusivement physique, il supprime toutes les indications qui ne sont pas absolument indispensables pour préciser les limites des États et l'emplacement des principaux centres de populations, réservant pour la seconde (ou même pour les colonnes d'un dictionnaire géographique détaillé) toutes les indications supplémentaires de divisions politiques, administratives, judiciaires, religieuses et militaires. Cette seconde carte serait dressée sur tissu ou papier transparent de manière à s'adapter exactement sur la première qu'elle compléterait ainsi fort avantageusement. Il en ferait de même d'une troisième carte consacrée aux centres commerciaux et industriels, aux cultures, en un mot, à toutes les ressources et produits naturels du pays, et d'une quatrième uniquement historique et archéologique, donnant toutes les localités illustrées par quelque événement, quelque souvenir, ou quelque monument digne d'être signalé. Toutes ces indications cartographiques seraient développées, soit par l'enseignement du professeur, soit par un texte explicatif. Quant à la question topographique si importante pour la lecture des cartes, l'auteur propose de remplacer par un *modelé* les hachures destinées à la représentation des altitudes ou des dépressions de terrain et qui ont toujours l'inconvénient de ne pouvoir être établies à la même échelle que la carte elle-même. Enfin

M. de Longuemar termine son intéressant Mémoire par quelques réflexions très-justes sur les programmes de géographie et le genre de questions à poser au candidat pour s'assurer qu'il ne récite pas une nomenclature géographique comme un perroquet plus ou moins doué de mémoire, mais qu'il comprend réellement la configuration du sol qu'il habite. — Nous ne pouvons que souhaiter de voir mis en pratique les conseils de ce remarquable ouvrage. F. R.

Un Recueil de brochures d'éducation populaire. — Nous avons déjà appelé l'attention (t. XI, p. 304), sur l'*Education populaire*, recueil de brochures, éditées maintenant par la librairie Sandoz et Fischbacher, et qui se distinguent par leur haine envers le catholicisme. Une série a été publiée sous le titre ronflant d'*Histoire nationale;* nous en avons déjà indiqué le caractère. La troisième série, que nous avons sous les yeux, n'accuse point d'amélioration, et nous devons constater, à regret, que le *Journal officiel* lui donne périodiquement le concours de sa publicité. Nous apprenons (n° 9, p. 8), que le roi Jean passait « la plus grande partie de ses journées (dans la captivité) à croquer du sucre : » c'est un fait à signaler aux érudits. N° 10, p. 16, l'auteur se tire habilement de Jeanne Darc (*sic*) : « Elle ne sait point lire, mais elle est enthousiaste. » Le Morceau sur les jésuites (n° 12, p. 10) est parfait. Qu'on en juge : « Le jésuite ne doit avoir qu'une vertu : l'obéissance; être constamment à la disposition de son chef; toujours et en tout temps prêt à partir, sans condition, sans salaire; faire tout ce qui lui sera commandé, même le crime. Ce n'est plus un homme, mais un cadavre; toujours prêt à frapper ou agir comme un bâton dans la main du vieillard. Le vieillard, c'est le supérieur. Il a renoncé à toute affection; son souverain, c'est le Pape; il n'a pas de patrie, son ordre lui en tient lieu; sa famille n'existe plus, ses biens ne sont plus à lui, mais à son ordre, qui est aussi pour lui sa seule gloire et son seul honneur. » — Voilà comme on instruit le peuple, et comme on le dispose à faire des otages quand le moment sera venu, sauf à se tenir soi-même discrètement derrière le rideau.

L'Éducation, journal pédagogique. — Nous recommandons vivement à ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'enseignement primaire, le journal pédagogique l'*Éducation* (Paris, Poussielgue, 6 francs par an). Cette feuille hebdomadaire, créée depuis deux ans par la Société d'éducation et d'enseignement, a déjà su marquer sa place. Toutes les questions présentant quelque intérêt pour les instituteurs et les maîtres de l'enfance y sont exposées et discutées. Nul n'ignore que la libre-pensée, sous couleur de laïcisme, essaye chaque jour de pénétrer dans les régions jusqu'ici inviolées de l'enseignement primaire. C'est aux catholiques de combattre cette tendance. Les ennemis de la religion savent nous donner l'exemple d'une discipline efficace et d'une activité que rien n'arrête. Pourquoi les catholiques seraient-ils plus tièdes? Le péril est assez grand pour que nous réunissions tous nos efforts, en soutenant ceux qui, comme les fondateurs et rédacteurs de l'*Éducation*, sont plus directement sur la brèche.

La langue universelle. — Il y a longtemps que des chercheurs s'efforcent d'arriver à la création d'une langue de convention universellement usuelle, et au moyen de laquelle les hommes de tous les pays pourraient apprendre à échanger leurs idées tout comme dans leurs idiomes usuels; malheureusement, cette langue, qui rendrait de si grands services, n'existe pas, et toutes les tentatives faites pour la découvrir sont restées sans résultat. Leibniz n'a touché à ces questions que pour y laisser une trace de son universalité; elles ont été traitées d'une façon remarquable dans un ouvrage d'un Écossais,

George Dalgarno, dont le livre, écrit en latin, fut imprimé à Londres en 1661, *sumptibus authoris* (nul libraire n'ayant voulu se charger de l'éditer) sous le titre de : *Ars signorum, vulgo character universalis et lingua philosophica.* Ce volume, auquel Nodier a consacré une notice intéressante (*Mélanges extraits d'une petite bibliothèque*, 1828, p. 268-284), était devenu fort rare ; mais il a été réimprimé, ainsi que d'autres ouvrages du même auteur, dans une édition des œuvres de Dalgarno, publiée à Édimbourg aux frais du *Maitland Club. L'Edinburgh Review* a rendu compte de cette publication (juillet 1835, p. 405-417.)

Indiquons quelques-uns des ouvrages qui concernent un problème dont Descartes et Pascal se sont également préoccupés : *Projet d'une langue universelle, par l'abbé B. Sotos Ochando*, traduit de l'espagnol par l'abbé Touzet, Paris, 1855 ; — *Philosophy of discourse; An universal alphabet, language and grammar*, by G. Edwards. London, 1856, in-4, gros volume du prix de 42 shellings ; — *La Tribune des linguistes*, journal dirigé par C. Henricy. Des articles sur la langue universelle, 1858 et 1859 ; — Nodier, *Notions de linguistique*, 1834, p. 31 ; — Jones. *Hieroglyfic, or a grammatical Introduction to an universal hieroglyfic language.* London, 1768 ; — Circle of Gomer, *an Essay towards an introduction to the english as an universal language*, 1771 ; — Le Top. *The Olive-leaf, or universal A B C D.* London, 1603. (Voir, sur cet ouvrage, Beloe, *Memoirs of litterature* (t. II, p. 257.)

Il existe aussi, touchant les projets de langue universelle, des écrits de MM. Letellier, Gosselin et de divers autres, mais il ne saurait être question d'arriver ici à une énumération bibliographique complète.

En Angleterre, on cherche en ce moment à entamer le problème, au moyen des chiffres qui sont les mêmes chez les diverses nations civilisées ; la solution de ce côté ne serait pas difficile ; elle repose sur le principe qui a présidé à l'établissement du *Code international de Signaux maritimes* qui fonctionne avec un plein succès. La difficulté consiste à faire pénétrer ces théories dans le domaine de la pratique.

Le sint ut sunt aut non sint. — M. Taberlet, dans la séance de l'Assemblée nationale du 9 juillet dernier, a dit, au sujet des jésuites : « A une certaine époque, à qui leur demandait, que dis-je, les suppliait de changer leur règlement, de modérer leur action, afin d'avoir un motif pour user de clémence envers eux, ils firent entendre ces paroles mémorables : *Sint ut sunt aut non sint!* Qu'ils soient ce qu'ils sont ou qu'ils ne soient pas! » A ce passage de son discours, l'orateur a été interrompu, d'après le *Journal officiel*, par M. le baron Chaurand, s'écriant : *Allons donc!* — Cet *allons donc* prouve que M. le baron Chaurand connaît mieux l'histoire que M. Taberlet. Si ce dernier avait lu quelque livre sérieux sur les relations de la compagnie de Jésus avec la papauté au dix-huitième siècle, si notamment il avait jeté les yeux sur le livre de M. Crétineau-Joly, il aurait su que les *paroles mémorables* attribuées à Ricci n'ont jamais été dites. Mais peut-être M. Taberlet s'est-il contenté du témoignage de M. Henri Martin! T. de L.

Etats de services de la maison royale de Bourbon. — M. Edouard de Barthélemy vient de publier sous ce titre (Paris, 1875, gr. in-8 de 24 p.), une brochure qui n'est ni une œuvre de parti, ni même un travail généalogique, mais un simple memento de ce qu'ont été pour la France, du seizième au dix-neuvième siècle, les princes de la royale famille, dont douze membres sont tombés tués ou blessés sur les champs de bataille, vingt ont commandé en chef des armées, et dix-sept ont servi avec éclat comme généraux ou amiraux. La notice commence au premier duc de Vendôme, Charles

de Bourbon (1489-1537), père d'Antoine, qui, par son mariage avec Jeanne d'Albret, fut roi de Navarre, et de Louis, auteur de la branche de Condé. Elle s'arrête aux générations maintenant subsistantes, laissant de côté les branches transplantées en Espagne, à Parme ou dans les Deux-Siciles. Nous croyons devoir signaler à l'attention de nos lecteurs cet intéressant et substantiel exposé, rédigé par un écrivain dont la compétence en ces matières est depuis longtemps connue. H. L.

Les sciences préhistoriques a l'Institut. — Nous trouvons, dans le compte rendu de la séance du 2 juillet de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une protestation de MM. de Longpérier et Desnoyers, contre l'abus du mot *préhistorique*. « Il serait à propos de s'en défaire, ont-ils dit, attendu qu'au point de vue chronologique, il n'a aucune valeur et ne saurait qu'introduire de la confusion dans le langage. » Les honorables académiciens ont raison, seront-ils écoutés? C'est une autre question. Il est certain qu'il n'est pas possible d'employer un mot moins scientifique et dont le sens soit plus difficile à définir. C'est ce qui en fait le mérite.

La Société archéologique du Périgord. — Le Périgord, qui a vu naître Montaigne, La Boétie, Fénelon et tant d'autres sommités littéraires et scientifiques, semblait, depuis un certain nombre d'années, avoir abandonné toute culture intellectuelle. Mais l'heure du réveil a sonné. Vers le milieu de 1874, une société s'est constituée, sous le titre de *Société historique et archéologique du Périgord*, « pour développer, dans le département de la Dordogne, le goût, l'amour de l'étude du passé, » et tout d'abord le chiffre de ses membres a atteint le total de deux cents, qui s'accroît notablement tous les jours. Et la plupart de ses membres, sous l'impulsion de M. le docteur Galy, président, des vice-présidents et des secrétaires, montrent un zèle de bon augure pour l'avenir de la société. Aussi, au bout de huit mois d'existence, a-t-elle pu mettre au jour un volume de 400 pages, précieux, non-seulement pour les amateurs d'histoire locale, mais encore pour ceux que les arts et les antiquités de la France ne laissent pas indifférents. Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il était utile de le faire connaître aux lecteurs du *Polybiblion*.

Commençant par où l'on finit ordinairement, je dirai tout d'abord que ce livre, sorti des presses de la maison Dupont, ne laisse rien à désirer pour le choix des caractères, la bonne disposition typographique et la correction. Les matières sont variées. Outre les procès-verbaux des séances de la société, qui résument des communications très-intéressantes, et un questionnaire archéologique, approprié à la contrée, nous trouvons seize mémoires plus ou moins importants, sans parler de documents inédits publiés sans commentaires, ou de notes archéologiques, dont la brièveté n'exclut pas la valeur.

Je signalerai, en première ligne, le travail sur « l'Organisation des deux diocèses du Périgord, » par M. le chanoine René Bernaret, publication de pouillés du quatorzième et du seizième siècle, qu'on doit toutefois regretter de ne pas trouver accompagnée de notes amples du savant ecclésiastique, qui connaît *de visu* toutes les paroisses du diocèse et leurs archives.

On peut considérer comme une sorte de complément à ce précis fondamental de l'histoire religieuse de la contrée, la « Liste des abbés, qui ont gouverné les anciennes abbayes de la province du Périgord » extraite par M. Ph. de Bosredon des manuscrits de Lépine, conservés à la Bibliothèque nationale, à Paris.

L'Étude sur Mgr Le Boux, évêque de Périgueux, par M. Riboulet, vicaire de la cathédrale, est une monographie, pleine de recherches et fort attrayante,

sur un prédicateur célèbre du dix-septième siècle, de la congrégation de l'Oratoire. D'autres que les habitants du Périgord pourront y trouver de l'intérêt.

On doit signaler encore, dans la partie purement historique, les notes fort curieuses de M. Ch. Durand, sur l'histoire de Bergerac. Ce sont des extraits de comptes, en dialecte périgourdin, relatifs aux dépenses faites, en 1393-94, pour la réparation des fortifications de cette ville, qui devint plus tard un des boulevards de la Réforme.

Une simple énumération suffit pour les documents inédits publiés textuellement : Donation faite, en 1243, à l'abbaye de la Faye, par Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux (M. Galy). — Une charte délivrée à l'abbaye de Saint-Astier par Pierre III de Saint-Astier (M. le vicomte de Lestrade de Conty). — Une sentence ecclésiastique au treizième siècle (M. l'abbé Carrier). — Entrée de Mgr Philibert de Brandon, évêque de Périgueux, le 28 mars 1649 (M. le chanoine René Bernaret). — Lettre inédite de Mgr Du Lau, archevêque d'Arles (M. Dujarric-Descombes). — Lettre de Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (M. F. Villepelet). — Statistique historique de Monpont à la fin du seizième siècle (M. l'abbé Delpeyrat). — Tenue des États généraux à Périgueux, en 1649 (M. le chanoine René Bernaret).

Les philologues et les littérateurs trouveront, dans ce même recueil, deux morceaux instructifs : 1° Fragments d'un mystère provençal découverts à Périgueux, par M. Camille Chabaneau ; 2° Quelques mots sur l'origine et la naissance de Cyrano de Bergerac, article court et très-attrayant de M. Dujarric-Descombes, que nous connaissions déjà par ses intéressantes études historiques sur Mgr Daniel de Francheville, évêque de Périgueux, publiées il y a un an, et qui sont un digne pendant du mémoire de M. l'abbé Riboulet, dont nous venons de faire mention.

L'archéologie marche de pair avec l'histoire, et des monuments de tous les âges sont mentionnés dès ce premier volume :

Le cluseau de Saint-Léon sur l'Isle, par M. le comte de Mellet, nous montre l'époque préhistorique, ainsi que le dolmen de Saint-Aquilin de M. Galy. Les curieux d'une antiquité moins primitive ont pour leur part trois mémoires dus à M. le docteur Galy. — L'art du placage et de l'étamage chez les Gaulois. — Bracelet protecteur de la santé. — Enceinte murale gallo-romaine de la cité, à Périgueux.

Le moyen âge revendique quatre bonnes monographies :

Notice sur l'église de la chapelle Saint-Robert (M. J. Mandin).

Notice historique et descriptive du prieuré de Merlande (M. Ch. Durand).

Notes sur l'église de Carsac, près Sarlat (M. A. de Rouméjoux).

Notes sur deux vases funéraires trouvés à Riou-Martin et à Verteillac (M. J. Mandin).

Dix lithographies fort bien faites, accompagnent et complètent ceux des mémoires qui le comportent : vue du dolmen de Saint-Aquilin et types, de grandeur naturelle, des silex et poteries qui y ont été trouvés ; deux fragments des murs de l'enceinte gallo-romaine de la cité de Périgueux ; les vases funéraires de Riou-Martin et Verteillac ; plan et élévation de la chapelle Saint-Robert ; vue pittoresque, plan, coupe et détails de l'église de Merlande ; sceaux de la ville de Périgueux ; portrait de Guillaume Le Boux, d'après Landry.

Enfin, sous le titre de *Varia*, chacun des fascicules se termine par des nouvelles archéologiques, découvertes de monnaies, inscriptions de cloches et notules d'un véritable intérêt.

La Société historique et archéologique du Périgord a trop bien commencé pour s'arrêter en chemin, et si, sans préparation de longue date, ses membres ont pu lui apporter des matériaux si variés et si substantiels, on peut augurer, sans témérité, que les volumes subséquents ne seront pas inférieurs et qu'on pourra les classer à côté des *Mémoires* réputés de la Société des antiquaires de l'Ouest, ou des Antiquaires de Normandie, et de l'incomparable *Bulletin monumental* du regretté M. de Caumont. CH. VASSEUR.

LA REVUE DES DEUX-MONDES ET LA STATUE DE MEMNON. — M. Gaston Boissier, a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes* (juillet 1874), un article intitulé l'*Empire romain en Orient*. Les sons que rendait parfois, au moment du lever de l'aurore, la colossale effigie du roi Amunoph, placée aux abords de la cité de Thèbes, sont un fait attesté par un grand nombre de témoignages irrécusables; les anciens Grecs et les Romains y ont vu quelque chose de surnaturel, la science moderne y a reconnu un effet physique provenant d'une raréfaction momentanée de l'air, effet qui disparut lorsque l'empereur Septime-Sévère eut fait, vers la fin du second siècle, restaurer la statue qu'un tremblement de terre avait en partie renversée. « On sait que cette découverte est due à notre illustre Letronne ; » ainsi s'exprime M. Boissier, mais il se trompe. Letronne publia, en 1833, un mémoire où il versa les trésors de son érudition, aussi judicieuse qu'étendue : *La Statue vocale de Memnon considérée dans ses rapports avec l'Egypte et la Grèce;* mais il ne revendica point pour lui le mérite d'une explication qui avait déjà été signalée. Le premier qui l'ait indiquée est ce semble, Dussaulx, dans les notes qui accompagnent sa traduction de Juvénal; le poëte avait dit, dans sa quinzième satire :

Dimidio magicæ resonant ubi Memnone chordæ;

et son interprète français a judicieusement expliqué ce vers.

La *Quarterly Review*, qui vient, dans sa livraison d'avril 1875, de consacrer à la statue de Memnon, un article intéressant, observe que dans cette même revue, en février 1831 (deux ans avant que l'écrit de Letronne ne vît le jour), un savant illustre, David Brewster, fit paraître un article relatif à Herschel et non signé selon l'habitude de tous les grands périodiques anglais; l'explication des sons émis par le colosse égyptien était exposée; Humboldt l'avait d'ailleurs déjà indiquée en parlant de bruits semblables, qu'il avait entendus sortant des rochers qui bordent les rives de l'Orénoque. Il serait facile de multiplier les témoignages de ce genre, mais il ne saurait s'agir ici d'épuiser une question qui est complétement résolue.

LES JOURNALISTES ET L'EXPOSITION DE GÉOGRAPHIE. — Les journalistes qui ont parlé de l'exposition de géographie ont commis, par endroits, une méprise assez curieuse. Elle consiste à rendre un compte doctoral d'ouvrages qui NE figurent PAS à l'exposition. Ainsi un rédacteur du *Journal des Débats* (n° du 26 juillet p. 5, col, 3) nous dit : « Citons les recherches de M. D. Europœus sur un peuple de race hongroise, qui aurait habité la Russie moyenne et septentrionale, etc. » M. G. de Mortillet, rendant compte de l'exposition dans la *Revue scientifique* du 31 juillet, p. 109, a remarqué le même ouvrage : « Il faut citer aussi de M. D. Europœus des recherches sur un peuple de race hongroise qui a habité la Russie moyenne et septentrionale etc..., enfin une carte de la Volhynie et de la Gallicie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'an 1453. « Ni la carte de Volhynie et de Gallicie, ni l'ouvrage d'Europœus ne figurent à l'exposition !!! Ils devaient y figurer, et c'est pour cela qu'ils ont été inscrits par avance au catalogue, mais ils ont été égarés en route. Le rédacteur des *Débats* et M. de Mortillet en ont parlé sur

la foi du catalogue, sans prendre la peine de les voir par eux-mêmes : de là leur méprise.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire !

— Parmi les travaux envoyés à l'Institut par le directeur de l'Ecole archéologique de Rome, nous devons signaler un projet de catalogue du fonds de la reine Christine ; l'inventaire des documents concernant l'Histoire de France, conservés, en Italie, par MM. Duchesne, Cledat et Zeller.

— D'une statistique faite il y a deux mois, il résulte que l'Ordre des Frères des écoles chrétiennes compte 10,644 frères, 1,141 établissements, 396,085 élèves. En France, il compte 8,769 frères, 1,009 établissements et 326,000 élèves. A Paris, le nombre des élèves est de 51,650 ; à Lyon, 31,900 ; à Marseille, 16,500.

— Notre collaborateur M. A. Héron de Villefosse avait été chargé d'une mission d'exploration archéologique en Algérie et en Tunisie, pour rechercher les inscriptions latines qui auraient échappé aux explorateurs précédents. Il est revenu avec une abondante moisson ; un des documents les plus curieux dont il ait rapporté un calque exact est le tarif des douanes de Zraia qu'il a retrouvé dans le *pretorium* de Lambèse. M. Léon Rénier a communiqué à l'Académie, dans la séance du 2 juillet, le résultat de la mission de M. de Villefosse.

— Un grand travail, qui aura peut-être abouti au moment où cette livraison paraîtra, s'est produit, depuis quelques années, en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. Les régions du nord de la France sont peut-être celles où il s'est accompli avec le plus de zèle, d'intelligence et de dévouement. Il s'est manifesté par la création de cours libres, préparation naturelle à une université catholique, par d'importantes souscriptions, et par la création d'un comité d'études, chargé de suivre et de diriger ce mouvement pour le faire aboutir à des résultats pratiques. Ce comité a pour organe le *Bulletin de la Commission formée pour la création d'une université catholique dans le nord de la France*. Quatre numéros ont déjà parus. Nous y trouvons, avec les procès-verbaux très-intéressants des séances de la commission, d'excellents travaux sur les questions qui touchent à l'enseignement supérieur et des documents qui font connaître l'organisation adoptée dans les pays étrangers.

— En attendant une histoire des Baux, en Provence, à laquelle travaille un élève de l'École des chartes, M. Common publie des notes historiques, archéologiques et descriptives, mêlées d'impressions poétiques empruntées à *Mirèio* (*Les Baux en Provence. Descriptions et souvenirs*, par M. C***. Avignon, F. Séguin, 1875, in-18 de 39 p.), qui appelleront l'attention sur cette antique seigneurie possédée par une des plus illustres et puissantes maisons de Provence, éteinte au quinzième siècle. Elle passa ensuite dans le domaine comtal, et, au dix-septième siècle, fut érigée en marquisat en faveur des Grimaldi-Monaco.

— M. Léopold Pannier, de la Bibliothèque nationale, vient de publier en même temps deux opuscules qui méritent, à divers titres, d'être recommandés à nos lecteurs. L'un intitulé : *Le Pâté et la tarte, farce du quinzième siècle mise en langage moderne*, (Saint-Prix, 1875, in-18 de 56 p.), et l'autre : *Etat des inventaires-sommaires et des autres travaux relatifs aux diverses archives de la France au 1er janvier* 1875 (Paris, H. Champion, 1875, in-8 de 80 p.). *Le Pâté et la tarte* (tiré à 120 exemplaires) est dédié au fils de l'auteur, enfant de six ans, et c'est le premier volume d'une collection qui, sous le titre général de *Bibliothèque de Jacques*, renfermera un choix de contes et fabliaux

du bon vieux temps accommodés à l'usage des petits lecteurs. La pièce, traduite aujourd'hui par M. Pannier avait été classée par M. Magnin parmi « les plus remarquables imitations de Patheltin. » M. Pannier ne pouvait trouver une plus agréable bluette à mettre en tête de la série des volumes dont se composera sa bibliothèque enfantine, et tous les pères de famille devront le remercier de si bien rajeunir notre vieille littérature au profit de leurs chers *bébés*. — *L'État des inventaires-sommaires*, etc., *au 1er janvier* 1875 (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*) est un travail aussi bien fait qu'il est important. M. Pannier a pris beaucoup de peine pour nous en épargner beaucoup, et sa bibliographie, qui ne comprend pas seulement l'énumération des publications de nos archivistes, mais encore l'énumération de toutes les publications qui se rattachent aux archives nationales, départementales, communales, hospitalières, etc., ainsi qu'aux archives des grandes familles, ne saurait être trop louée. T. DE L.

— On annonce l'apparition de la *Collection des inscriptions grecques antiques du British Museum*, publiée par M. Ch. Newton, conservateur du Musée des antiques, avec le concours de M. Hicks. Cette première partie contient les inscriptions de l'Attique, au nombre de 136, en grande partie insérées déjà dans le *Corpus* de Bœckh. Elles ont subi des corrections nombreuses et parfois très-importantes. Certaines ont été complétées à l'aide de fragments retrouvés à Athènes depuis la publication du *Corpus*.

— Le premier volume des *Historiens grecs des Croisades* vient de paraître par les soins de M. Miller. Il contient les Prolégomènes de M. Hase, où l'on explique les causes qui ont amené les Croisades et où l'on étudie l'état de l'empire d'Orient à cette époque; des fragments de l'historien grec Michel Attaliate; des opuscules de Michel Psellos; des textes historiques d'Anne Commène et de Nicétas Choniate, accompagnés d'une traduction latine. Le second volume, actuellement sous presse, contiendra les notes.

— M. Hucher, correspondant du comité des travaux historiques, vient de faire paraître le premier volume d'une édition qu'il publie du *Roman du Saint-Graal*. Le texte ancien est accompagné d'une traduction et de notes formant un véritable commentaire. L'ouvrage est précédé d'une introduction où M. Hucher traite les questions encore débattues de la date de composition et de l'origine du livre du Saint-Graal; il croit être parvenu à établir comme très-probable l'opinion qui attribue à la littérature française du douzième siècle, et à un auteur du Gâtinais, le roman qui fait partie, comme on sait, du cycle de la Table-Ronde avec *Merlin*, *Artus* et *Lancelot du Lac*. — Nous devons au même auteur une autre publication : *Le Jubé du cardinal de Luxembourg*, à l'entrée du chœur de la cathédrale du Mans, détruit en 1562; reproduction en fac-simile d'après un dessin d'architecte de la fin du quinzième siècle, comprenant huit planches lithographiées et quatre planches de texte, documents inédits.

— L'*Encyclopædia* de Chambers jouit, dans la Grande-Bretagne, d'une réputation attestée par une vogue soutenue; mais le sort des ouvrages de ce genre est de vieillir promptement et de perdre ainsi beaucoup de leur utilité; il faut les refaire de temps en temps; aussi a-t-on entrepris, pour l'ouvrage que nous signalons, une édition nouvelle, complétement revue et mise au niveau des connaissances actuelles; elle forme dix volumes in-8, comprenant 27,000 articles différents, 3,400 figures sur bois et 30 cartes coloriées.

— Un célèbre éditeur écossais, dont la réputation date de loin, M. Blackwood, d'Edimbourg, publie une collection de traductions d'auteurs anciens destinée aux lecteurs anglais (*Ancient Classics for english readers*);

elle est exécutée avec soin et avec goût; les *Lettres* de Pline le Jeune ont paru récemment; la *Westminster Review* (tome Ier de 1875, p. 312-329) leur a consacré un article digne de l'attention des personnes qui ont un goût bien légitime pour l'étude de la littérature romaine.

— La *Galerie nationale* de Londres est un des musées les plus riches de l'Europe, grâce à l'ampleur des allocations mises à la disposition de ses conservateurs. Elle a déjà été l'objet d'une publication qui a reproduit un certain nombre des plus beaux tableaux qu'elle renferme; une édition nouvelle de cette *Selection*, gravée par d'habiles artistes, a vu le jour. Le texte n'apprend rien de nouveau, mais diverses gravures ont du mérite. On a signalé le portrait d'un marchand juif, d'après Rembrandt, gravé par John Burnet, et la reproduction d'une des meilleures compositions de David Wilkie; elle sert de frontispice au volume que nous signalons.

— Les ouvrages du *pontife* des spirites français, d'Allan Kardec (pseudonyme d'H. L. Denison-Rival, ancien chef d'institution), trouvent, paraît-il, des admirateurs en Angleterre. Une dame, Mistress Anna Blackwell, a traduit le *Livre des esprits* et le *Livre des médiums*. On a soin d'annoncer que le premier de ces ouvrages a déjà été imprimé en France à plus de 120,000 exemplaires, et le second à 80,000 au moins.

— Les dialectes que parlent les Bohémiens ont attiré à diverses reprises l'attention des philologues; signalons un recueil, publié à Londres, de chants de ce genre : *English gipsy Songs, in Rommany;* le texte est accompagné d'une traduction anglaise en vers.

— Des Chinois ont-ils, dix siècles avant Colomb, découvert l'Amérique? Il est permis d'en douter; mais les personnes que cette question intéresse feront bien de lire l'écrit de M. Charles C. Leland : *Fu-sa-vi, or the Discovery of America by Chinese Buddhist Priests.*

— Un éditeur anglais, placé à la tête d'une importante librairie d'éducation, M. Thomas Murby, a entrepris la publication d'une série d'ouvrages scientifiques et de manuels destinés aux écoles; ils comprennent la *Chimie inorganique*, par M. R. Meldela; la *Minéralogie*, par M. F. Rutley; *Projection ou la pratique de la géométrie des solides*, par M. J. Payne; *Géométrie physique*, par M. Skertchly. D'autres manuels concernent la botanique, la minéralogie, la physiologie animale. Les étudiants trouveront une grande utilité dans ces résumés, qui mériteraient d'être traduits en français.

— Un Allemand, le docteur Geiger, est mort récemment, laissant une collection importante de livres hébreux. Une somme de 6,600 marcs, provenant de souscriptions volontaires, a fourni le moyen d'acquérir cette bibliothèque, qui a été placée dans le local de l'université israélite de Berlin. C'est la troisième collection de ce genre que cet établissement obtient par le même procédé.

— Un nouveau journal hebdomadaire, vient de paraître à Londres, sous le titre de *Concordia*; il s'occupe spécialement de musique et de théâtre.

— Mgr Vaughan, archevêque de la Nouvelle-Galles du sud, vient de réussir, après de longs, coûteux et pénibles efforts, à relever le collége catholique de cette colonie, dont il a fait une université rivale de celle de Sidney. Il a établi des chaires de théologie, de philosophie, d'histoire, d'écriture sainte, de langues classiques, de mathématiques et de sciences naturelles, qui ont été pourvues de professeurs capables. Les onze évêques de l'Australie ont joint leurs efforts à ceux de leur métropolitain pour remettre sur pied cet établissement, fréquenté aujourd'hui par la jeunesse des diverses parties de la colonie. L'archevêque en est le recteur, et a choisi pour vice-

recteur dom Anselme Gillett, moine bénédictin du prieuré de Saint-Michel d'Hereford.

— La *Camden Society*, dont l'objet est la publication des documents originaux de l'histoire d'Angleterre, vient de faire imprimer une *Chronique d'Angleterre durant les règnes des Tudors de* 1485 *à* 1559, par Charles Wriothesley, héraut de Windsor, d'après un manuscrit appartenant à lord Percy. Cette chronique est d'une grande importance, pour éclaircir une foule de questions restées obscures dans l'histoire de cette période si agitée.

— Une merveille de calligraphie du moyen âge vient, nous dit *the Academy*, d'être envoyée à Paris par un libraire anglais, qui l'a achetée 36,000 francs. C'est un psautier provenant du monastère de Saint-Hubert, dans les Ardennes, et connu sous le nom de Psautier de Louis le Pieux, quoique M. Paulin Paris, qui l'a examiné, incline à penser qu'il ne remonte pas plus haut que Lothaire son fils. Il est écrit en onciales. La reliure présente, d'un côté, un ivoire admirablement ciselé, de l'autre, une plaque de cuivre repoussé représentant le souverain auquel le manuscrit a appartenu. Ce psautier avait été décrit par Mabillon au dix-septième siècle; mais, depuis la fin du dix-huitième siècle, on le croyait perdu.

— *The Academy* annonce qu'une bibliothèque publique, contenant 30,000 volumes, a été formée à Yedo par la section d'éducation du gouvernement japonais, à l'usage des naturels et des étrangers. Elle est ouverte toute l'année de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

— MM. Mommsen et Studemund ont publié récemment à Leipzig, sous le titre de *Analecta Liviana*, un ouvrage de peu d'étendue, mais intéressant surtout pour ceux qui veulent se rendre compte de la forme sous laquelle le texte de l'illustre historien de Rome nous a été conservé. Il renferme cinq planches photo-lithographiques, offrant un spécimen des quatre plus anciens manuscrits de Tite-Live. La 1re est prise dans le palimpseste de Vérone; la 2e, dans le manuscrit de Du Puy (Bibliothèque nationale de Paris, f.-lat., 5730); la 3e et la 4e, dans le manuscrit de Vienne; la 5e dans un fragment du livre XCI de la bibliothèque du Vatican. Les éditeurs y ont joint de savantes dissertations sur les nombreux manuscrits de l'historien latin.

— Un correspondant du *Times* à Rome annonce la découverte, faite à Milan, de manuscrits irlandais de l'époque de Saint-Colomban, renfermant un glossaire de la langue irlandaise. Ces manuscrits avaient fait partie de la bibliothèque du monastère de Bobbio, et avaient été, depuis, donnés par saint Charles Borromée à la bibliothèque Ambrosienne de Milan. Le chevalier Nigra prépare, dit-on, un travail sur ces manuscrits, qu'il se propose de publier.

— Une collection des actes consistoriaux du Saint-Siége, relatifs aux affaires ecclésiastiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, durant le quinzième et le seizième siècle, a été formée par le docteur Mazière-Brady, dans les bibliothèques et les archives de Rome.

— On annonce la publication de la *Bibliothèque de Shakespeare*, ou collection des pièces, romans, nouvelles, poëmes et histoires employés par Shakespeare dans la composition de ses œuvres, par M. W. C. Hazlitt.

— Une découverte importante est signalée par *the Academy*, dans la bibliothèque du monastère de Grottoferrata près de Frascati, si riche en manuscrits grecs. Le Père Joseph Cozza, chargé, depuis plusieurs années par le cardinal Angelo Mai d'étudier les manuscrits de l'Écriture sainte qui s'y trouvent, a découvert plusieurs palimpsestes, dont l'un offre le texte de Strabon écrit sur trois colonnes en lettres onciales, et présente tous les

caractères d'un manuscrit du sixième siècle. Il était recouvert par une copie de l'Ancien Testament du onzième siècle.

— On annonce la publication d'un ouvrage précieux pour l'étude de l'histoire de l'église d'Irlande, c'est le *Spicilegium Ossoriense, ou Collection de documents originaux, concernant l'église irlandaise, depuis la réforme jusqu'à l'an* 1800, recueillis et annotés par le docteur Patrick-Francis Moran. Ces documents sont extraits, pour la première série qui s'étend de 1537 à 1673, la seule publiée jusqu'ici, des papiers d'État de l'Irlande, des colléges irlandais de Rome et de Salamanque, des manuscrits de l'évêque Thomas de Burgo, des archives de la Compagnie de Jésus, de la collection Rinuccini de Florence, des archives du Vatican.

— Le second volume de l'ouvrage anglais de M. Beames : *Grammaire comparée des idiomes ariens modernes de l'Inde*, vient de paraître. Il renferme de remarquables dissertations sur les noms et les pronoms des diverses contrées de l'Inde.

— Le général John Eaton, président de la Commission nationale d'éducation de l'Amérique du Nord, va faire paraître, lisons-nous dans *the Athenæum*, un travail sur la *Bibliothèque des Etats-Unis*. Aux détails statistiques et aux notices historiques concernant les bibliothèques publiques, son livre joindra des articles d'une utilité pratique relatifs à la formation et au catalogue des collections littéraires.

— La maison Sotheran et Cᵉ, de Londres, publie *l'Art de la céramique au Japon*, par MM. Audsley et Bowes, de Liverpool. La première partie de cet ouvrage, magnifiquement illustré, vient de paraître.

— Sous le titre de *Fragments et spécimens du latin ancien*, M. J. Wordsworths a recueilli, dans un fort volume, enrichi de dissertations et de notes, des extraits d'anciennes inscriptions latines, des lois romaines parmi les plus importantes, des fragments qui nous ont été conservés des poëtes et des prosateurs antérieurs au premier siècle avant Jésus-Christ. Ce livre est destiné à l'usage classique des universités d'Oxford et de Cambridge.

— Le savant et obligeant président de la salle de lecture du *British Museum*, M. Bullen, vient d'être nommé à l'emploi de conservateur des imprimés du même établissement, en remplacement de M. Rye, démissionnaire.

— La Société des anciens textes anglais vient de faire paraître le *Cursor Mundi*, poëme northumbrien du quatorzième siècle, en quatre dialectes différents, dont les variantes de diction et d'orthographe offrent le plus grand intérêt pour l'étude de la formation de l'idiome anglais moderne.

— M. Firkovitz vient de recueillir en Crimée plus de 900 manuscrits hébreux et arabes de la plus haute antiquité. Il en a proposé l'acquisition au gouvernement russe.

— Un exemplaire du *Traité de médecine* de Galien, de l'édition princeps des Alde de 1525, appartenant à l'hôpital général de Sheffields, offre, nous aprend *the Athenæum*, des notes marginales assez nombreuses qui paraissent être de la main de François Rabelais. Le docteur Law, un des médecins de cet hôpital, en a fait faire des photographies.

— Nous pouvons annoncer à nos lecteurs la publication prochaine, à la librairie Didot, du troisième et dernier volume des *Contemporains de Molière*, par M. Victor Fournel. Le premier avait paru en 1863; le deuxième en 1866, avant la création du *Polybiblion*. Ce dernier volume comprendra le théâtre du Marais et le théâtre de Molière, c'est-à-dire un choix de pièces rares et non restées au répertoire jouées sur ces deux théâtres, et choisies surtout, comme dans les autres volumes, parmi les ouvrages qui ont un intérêt plus ou moins

historique au point de vue des mœurs, des usages des modes, et ceux qui ont trait directement ou indirectement à Molière. On y trouvera, en particulier, le *Parasite* de Tristan l'Hermite, *le Campagnard*, de Gillet de la Tessonnerie, la *Désolation des filous*, et les *Amours de Calotin* (relative à Molière) de Chevalier, *Champagne le coiffeur*, de Boucher, la *Joueuse dupée*, de Chappuzeau, le *Nouveau Festin de Pierre*, de Rosimont, qui offre des points de comparaison curieux avec le *don Juan* de Molière, etc., etc ; le tout avec des notes, des notices biographiques et bibliographiques sur chaque pièce et chaque auteur, enfin l'histoire de chaque théâtre.

— Sous ce titre : *A propos de la reconstruction de l'église Saint-Pierre* (Bordeaux, Féret, br. de 21 p.), M. Ch. Chauliac, examinant la question du transfert de la paroisse Saint-Pierre dans le local de l'ancienne église Saint-Remy, au lieu de la reconstruction sur l'emplacement actuel, appuie son projet sur des considérations économiques et historiques très-intéressantes ; il donne des renseignements peu connus dans le public sur l'histoire de ces deux églises, Saint-Rémy et Saint-Pierre, fort anciennes l'une et l'autre ; car la première date du cinquième siècle. Quoique partiellement reconstruite à des époques postérieures, la seconde remonte au treizième siècle. Cette brochure sera lue avec un vif intérêt par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Bordelais.

— Une soirée littéraire a eu lieu récemment à Saintes, au profit des inondés du Midi. Elle a été composée de diverses lectures faites par des membres de la *Société des archives historiques de la Saintonge*. M. Letelié a lu une biographie de Charles-Esprit Le Terme, d'Angers, sous-préfet de Marennes, décédé en 1847, qui a rendu d'éminents services à la population de l'arrondissement en desséchant les marais qui l'infectaient ; M. Hypolyte de Tilly a raconté les souvenirs de Charlemagne en Saintonge. M. Geay-Besse, adjoint, a dit, en vers patois, les impressions d'un paysan saintongeois au concours régional de Saintes, et M. Louis Audiat a improvisé une poésie de circonstance : *Saintes et Toulouse*.

— On vient de réimprimer *Le Dit des rues de Paris* (1300), par Guillot (de Paris), avec préface, notes et glossaire. L'éditeur est M. Edgard Mareuse ; il a joint au texte un plan de Paris sous Philippe-le-Bel (Paris, librairie générale). Cette publication a été tirée à 360 exemplaires : 350, papier de Hollande ; 2, peau de vélin ; 6, papier de Chine ; 2, parchemin.

— On annonce la réimpression, chez MM. Féret et fils, libraires à Bordeaux, des *Œuvres de l'abbé Baurein* : *Variétés bordelaises*, ou essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux. Cette nouvelle édition contiendra de nombreux renseignements complémentaires et formera trois volumes grand in-8, à 7 fr. 50 le volume, et par souscription, à 6 fr. — Il sera tiré 150 exemplaires de luxe sur papier de Hollande, dont le prix est fixé à 15 fr. le volume. Chaque volume de ce tirage spécial sera numéroté et portera le nom du souscripteur.

— L'admirable ouvrage de M. l'abbé Gay : *De la vie et des vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*, dont nous avons parlé, et qui a obtenu un si grand et si légitime succès, vient de parvenir à sa troisième édition. Cette édition forme 3 volumes in-12 du prix de 10 fr. 50 (libr. Oudin).

— M. le comte Anatole de Bremond d'Ars vient de remettre en lumière l'œuvre d'un de ses compatriotes dont le nom était bien oublié. C'est l'*Alphabet militaire de Jean Montgeon, sieur du Haut-Puy de Fleac, Angoumoisin, avec les ordonnances du Roy sur le réglement de l'infanterie, réimpression d'après les éditions de* 1615 *et* 1620. (Angoulême, imprimerie charantoise de A. Nadaud,

1875, in-8 de 58 p., tiré à cent exemplaires, sur papier mécanique, 3 fr; et sur grand papier de Hollande, 5 fr.) C'est un tirage à part d'un travail paru dans le *Bulletin de la Société archéologique et artistique de la Charente*, 1874. M. de Bremond d'Ars y a joint des notes intéressantes et une notice sur l'auteur et sa famille.

— L'éditeur Marietti, de Turin, vient de mettre en vente le deuxième volume de sa réédition de Surius. Ce volume est consacré au mois de février.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Le Pseudo-Synode connu dans l'histoire sous le nom de Brigandage d'Ephèse*, étudié d'après ses actes retrouvés en syriaque, par l'abbé Martin (in-8, Maisonneuve). — *Histoire de l'Église catholique*, par L. Jaunay (in-12, Gaume). — *Les Origines du texte masorétique de l'Ancien Testament*, par A. Kuenen, trad. d'A. Carrière (in-8, Leroux). — *Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire*, par G. Perrot (in-8, Didier). — *Pie IX et les études classiques*, par Mgr Gaume (in-8, Gaume). — *Historiæ seu vitæ sanctorum*, del Surius, vol. II. Februarius (in-8, Torino, P. Marietti). — *Histoire du second Empire*, par T. Delord. T. VI (in-8, Germer Baillière). — *La Question d'Orient, précédée du conflit gréco-bulgare* (in-8. Douniol). — *Le procès d'Arnim*, recueil complet des documents politiques et autres pièces produites à l'audience publique, traduit de l'allemand, annoté et mis en ordre par F. Figurey et D. Corbier, avec une introduction de M. Valfrey (in-8, Plon). — *L'Espagne, splendeurs et misères*, voyage artistique et pittoresque, par P.-L. Imbert (in-18 illustré, Plon). — *Essai sur le suffrage universel direct avec scrutin de liste*, par le comte de Galembert (gr. in-18, Dentu). — *La Défense de Paris*, 1870-1871, par le général Ducrot. T. Ier, (in-8 cavalier, Dentu). — *Histoire de Gustave-Adolphe*, roi de Suède, par M. de Parieu, de l'Institut (in-12, Didier). — *La Grande Pyramide pharaonique de nom*, par Piazzi Smyth, trad. de l'abbé Moigno (in-18, Lib. des Mondes). — *La Conservation de l'énergie*, par Balfour Stewart (in-8, Germer Baillière). — *Le Soleil*, par le P. Secchi (in-8 et atlas, Gauthier-Villars). — *Le Son*, par A. Guillemin (in-18, Hachette). — *Les Ouvriers de la ferme : le vacher et le bouvier*, par E. Menault (in-32, Hachette). — *De la gravure de portrait en France*, par G. Duplessis (in-8, Rapilly). — *Contes populaires de la Grande-Bretagne*, par L. Brueyre (in-8, Hachette). — *Histoire abrégée des principales littératures de l'Europe*, par L. L. Buron (in-12, Thorin). — *Victorius, ou Rome aux premiers temps du christianisme*, par le R. P. Fr. Gay (in-12, Haton). — *Géographie militaire de l'Empire d'Allemagne*, par E. X. H. Ruhière (in-18, Sandoz et Fischbacher). — *Les Droits de Dieu et les idées modernes*, par l'abbé Fr. Chesnel (in-8, Oudin). — *La Faillite dans le droit international privé*, par G. Carle, trad de E. Dubois (in-8, A. Marescq). — *Restauration de la science politique*, par Ch. L. de Haller. T. IV, V, VI (in-8, Vaton). — *La Foi et la science*, par l'abbé Moigno (in-18, Lib. des Mondes). — *La Banque du diable et autres histoires*, par Eug. de Margerie (in-18, Téqui). — *Le Marquis de Montcalm*, par le R. P. F. Martin (in-18, Téqui). — *Carmela*, par la princesse Olga Cantacuzène (2 vol. in-18 j., E. Paul). — *Ameline du Bourg*, par A. Franklin (in-18, Sandoz et Fischbacher). — *Un Chapitre d'art poétique*, la rime, par Ch. Le Vavasseur (in-8, Lemerre.) — *Sonnets et Poésies*, par E. Péhant (in-18, Lemerre.) — *Poésies de François Coppée*, 1869-1874, (in-18, Lemerre.) — *La Femme politique*, étude contemporaine, par J. de la Brenne (in-18, Douniol). — *La Noblesse politique*, étude contemporaine, par J. de La Brenne (in-18, Douniol). — *Prisons et emprisonnement*, par C. Breton (in-8, Durand). — *Des Conditions de gouvernement en France*, par A. Dubost (in-8, Germer Baillière).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

Calendrier équinoxial. — On lit dans le *Manuel de Bibliographie universelle*, par Denis, Pinson et de Martonne (Paris, encyclopédie Roret, 1857, 1 vol. in-8 de 706 p.), page 44, au mot CALENDRIER, colonne 3°, § 11, l'indication de l'ouvrage suivant:

11. *Concordance du calendrier grégorien avec le calendrier équinoxial, par P J. H. Allard*, 1805, *in*-8.

Cet ouvrage n'existe pas à la Bibliothèque nationale. Peut-on indiquer, dans quelle bibliothèque de Paris, cet ouvrage se trouverait et pourrait être communiqué? — Quelque libraire de Paris le possède?

Ce calendrier équinoxial n'est-il pas tout simplement l'ancien calendrier républicain, baptisé d'un autre nom? F. R.

Porcon de la Barbinais. — Existe-t-il quelque relation, mentionnant les hauts faits de Porcon de la Barbinais, commandant d'un petit navire de guerre dans la Méditerranée? — Ce marin avait pour mission de protéger le commerce de Saint-Malo, sa ville natale, contre les pirates d'Alger. Plus tard, fait prisonnier, puis chargé de transmettre à Louis XIV, les orgueilleuses propositions de paix du bey d'Alger, il eût la tête tranchée, le grand roi n'ayant pas voulu accepter les propositions du bey. A. DE BR.

Madame la reine d'Hongrie. — Je lis dans le *Journal de Paris*, du 30 juillet 1789:

« Les dames de la halle ayant accepté la députation qui leur a été faite par le district de Saint-Joseph pour coopérer au maintien de l'ordre, M. Bélanger, président, et M. André, commandant de la milice bourgeoise, ont été chargés de porter l'adresse suivante à *Madame la reine d'Hongrie, première dame des Halles...* »

On voit encore plus loin *Madame la reine d'Hongrie* conduisant une députation de ces dames; *Madame la reine d'Hongrie* recevant une somme de 300 livres pour la distribuer aux pauvres. Qu'est-ce que cette *reine d'Hongrie?* A-t-on quelque connaissance de l'existence de ce titre et de cette dignité parmi les dames de la Halle? Existe-il quelque autre passage où l'on trouve l'emploi de la même dénomination, et quelle peut en être l'origine? V. F.

Les Œuvres de Pierre de Fermat. — Les ouvrages de ce mathématicien illustre sont devenus fort rares; le projet d'en publier une réimpression, aux frais de l'Etat, avait été arrêté, il y a une trentaine d'années, par le ministre de l'Instruction publique; il avait même été demandé, à cet égard, un crédit spécial à la Chambre des députés; il y eut, à la session de 1844, un rapport de M. Arago, à cet égard. M. Libri avait été chargé de diriger cette publication, qui fut d'abord retardée, ensuite oubliée.

A-t-il, par suite de diverses circonstances, été donné suite, à ce sujet, depuis 1848? Et si personne ne s'en occupe, ne serait-il pas à propos de reprendre une idée qui touchait à une des gloires scientifiques de la France?

On peut consulter, entre autres écrits relatifs à Fermat, un très-bon article de M. Maurice dans la *Biographie universelle*; le *Précis des Œuvres de Fermat*, par M. Brassine (inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, 1853, p. 1-164; il y a des exemplaires tirés à part). Les articles de M. Libri, dans le *Journal des Savants*, septembre 1839, mai 1841, novembre 1845, et *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1845; la *Biographie de Tarn-et-Garonne*, 1860, t. I, p. 468-506; un article signé F. H. (Ferdinand Hofer), dans la *Nouvelle Biographie générale.*, t. XVII, col. 438-451.

E. V.

Les Collegia du Bas-Empire. — Nous voudrions avoir la bibliographie des ouvrages où sont examinées les conditions des corporations au *Collegia* du Bas-Empire romain. P. DE M.

Les Mémoires du comte de Tilly. — Les Mémoires du comte Alexandre de Tilly, ancien page de Marie-Antoinette, ont-ils été l'objet d'études critiques? Quel degré de créance méritent-ils? R.

RÉPONSES.

Deux raretés bibliographiques (XIV-93). — *La Vie de saint Menoux, evesque breton*, par Sébastien Marcaille, Moulins, 1606,

doit se trouver à la Bibliothèque de Moulins, formée de la Bibliothèque des Bénédictins de Souvigny, où Marcaille était sous-prieur. A.

Le Saonnois. — M. R. S. ne pouvait mieux tomber : Perchon est le pseudonyme d'un membre de la Société Bibliographique, abonné au *Polybiblion*, et voici sa réponse :

Le Saonnois a existé comme le Thymerois, le Dunois et tant d'autres pays tributaires des grandes provinces. Sa capitale était Saone, autrefois ville et aujourd'hui simple commune du canton de Mamers. On trouve *Neufchatel en Saonnois*, *Saint-Calez en Saonnois*, *Moncé en Saonnois*, etc., dans le territoire qui s'étend entre Bonnétable et Alençon, ce qui permet de déterminer assez exactement la situation de notre Saonnois. Les géographes et auteurs qui ont parlé de lui ne sont toutefois pas d'accord sur l'orthographe de son nom, les uns ont écrit Saonnois, d'autres Sonnois et quelques-uns Sosnois. Le cadre de cette partie du *Polybiblion* ne me permet pas d'en dire plus, mais comme l'*Ami du foyer* se trouve indirectement mis en cause, je dois dire que s'il a pris pour sous-titre : *Almanach du Perche et du Saonnois*, c'est qu'à son début il paraissait dans les seuls arrondissements de Mortagne, Nogent-le-Rotrou et Mamers. R. G.

— Le Saonnois est une partie de l'ancienne province du Maine, située au N. E. du département de la Sarthe et comprenant, en totalité ou, au moins, en très-grande partie, les cantons de Mamers, La Fresnaye, Saint-Paterne, Fresnay, Beaumont-sur-Sarthe, Ballon et Marolles-les-Brault. Il confinait au Nord, à l'Alençonnais, dont il était séparé par la rivière de la Sarthe, et à l'Est, au Perche. On le trouve désigné dans les anciens documents sous les noms de *Pagus Sagonensis*, *Sanonia patria*, *Terra Sagonensis*, *Savonensis*, *Suenensis*.

Avant la Révolution, le Saonnois formait une des sept grandes divisions du diocèse du Mans, le grand archidiaconé (*major archidiaconatus*), qui comprenait cinq doyennés, Ballon, Beaumont, Fresnoy, Saonnois et Linières.

Les ouvrages à consulter sur la configuration, l'importance et l'histoire de cette partie du Maine sont : *Le Livre Blanc du chapitre de l'église du Mans*, in-4. Le Mans, Monnoyer, 1869 ; *Géographie ancienne du diocèse du Mans*, par Th. Cauvin, in-4, Paris, Derache, 1845 ; *Dictionnaire statistique de la Sarthe*, par Pesche, in-8, Le Mans, Belon, 1841, t. V ; *Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et diocèse du Maine*, par M. le Paige, chanoine de la cathédrale, 2 vol. in-8. Le Mans, Toutain, 1777, etc. X.

Périssent les Colonies (XIII-556). — Je trouve un pareil sentiment de l'abbé Bergier cité d'après son *Dictionnaire théologique*, par M. Victor Schœlcher dans l'introduction de son ouvrage *Des Colonies françaises* (Paris, 1842). Inutile de dire que l'ancien abolitionniste l'adopte : « Il n'est pas possible, dit-on, de cultiver les îles autrement que par des esclaves. Dans ce cas il vaudrait mieux renoncer aux colonies qu'à l'humanité. » P. G.

— Le *Polybiblion* demande qui a prononcé ces paroles : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe. » Quelques journaux ont cru un peu légèrement qu'elles dataient de 1848. Ils auraient dû se souvenir combien de fois elles avaient été répétées pendant la Restauration. Ce mot remonte à 1791, et il n'a point été prononcé ainsi. Robespierre, à la Constituante, voulait faire rayer le mot *esclave* que les colons prétendaient maintenir. Irrité, il lança ces paroles un peu diffuses dans leur violence : « Périssent les colonies, s'il doit vous en coûter votre bonheur, votre gloire et votre liberté. Si les colons veulent, par les menaces, vous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts. » Naturellement la phrase a été modifiée plus tard, comme tant d'autres. A. V.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET ASCÉTISME

L'Art d'enseigner la religion, ouvrage posthume de M. l'abbé MARTINET. Paris, Palmé, 1874. In-12 de XVI-250 p. Prix : 2 fr. — *Cours abrégé de religion, ou vérité et beauté de la religion chrétienne*, Manuel approprié aux établissements d'instruction, par le R. P. J.-X. SCHOUPPE, de la Compagnie de Jésus. Bruxelles, Closson ; Paris, Douniol, 1874. In-12 de 292 p. Prix : 2 fr. — *Conférences aux jeunes filles, ou Considérations sur certains défauts plus particuliers à leur âge et à leur condition*, par M. l'abbé F. MÉCHIN, chanoine honoraire, curé de Saint-Urbain de Troyes. Bar-le-Duc, les Célestins; Paris, V. Palmé, 1874. In-18 j. de VIII-307 p. Prix : 2 fr. — *Petit Catéchisme protestant et catholique raisonné, ou les Croyances protestantes et catholiques devant la Bible et la raison*, par M. l'abbé JULES LOUCHE. Avignon, Aubanel, 1873. In-18 de XIX-617 p. Prix : 4 fr. — *Mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes*, par M. l'abbé ANT. RICARD, docteur en théologie, chanoine honoraire de Marseille et de Carcassonne. Paris, V. Palmé, 1874. In-12 de 330 p. Prix : 1 fr. 50. — *Mois de Marie de l'âme religieuse, ou simples élévations sur les litanies de la Très-Sainte Vierge pour tous les jours du mois de mai*, par l'abbé F. DEMORE, chanoine honoraire de Marseille. Paris, Bray & Retaux, 1875. In-12 de 316 p. Prix : 1 fr. 50. — *La Première-Communion, Causeries familières d'une mère avec ses enfants*, par Mme G. R. Paris, V. Palmé, 1874. In-18 j. de 280 p. Prix : 2 fr. — *Année liturgique du prédicateur, ou Cours d'instructions familières sur la liturgie des dimanches et des fêtes de l'année*, par M. l'abbé J. GRAND. Paris, Martin & Audier, 1874. In-8 de II-346 p. Prix : 5 fr. — *Saint Joseph : Etude historique sur son culte; premier office en son honneur*, publié avec variantes, notes et traduction, sur des documents du XVe et et XVIe siècles; recueil de prières tirées des anciennes liturgies : par M. l'abbé LUCOT, chanoine honoraire de Châlons. Paris, Plon, 1875. In-18 de VIII-376 p. Prix : 3 fr. — *L'Evangile proposé à ceux qui souffrent*, par l'auteur des *Avis spirituels*. Paris, Douniol, 1875. In-18 de VI-676 p. Prix : 3 fr. 25. — *Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale, à l'occasion des malheurs de la France :* Conférences, par M. l'abbé JOLY, curé de Saint-Pierre à Tonneins. 2e édition. Paris, Bray & Retaux; Agen, Michel & Médan, 1875. In-12 de 295 p. Prix : 2 fr. 50. — *Miettes évangéliques, Sujets de méditations pour tous les jours de l'année*, par le R. P. THÉODORE RATISBONNE, supérieur des prêtres missionnaires et des religieuses de Notre-Dame de Sion. Paris et Lille, Lefort, 1873. In-18 j. de X-484 p. Prix : 3 fr. 50. — *L'Armée et la mission de la France en Afrique :* Discours prononcé dans la cathédrale d'Alger, le 25 avril 1875, pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique, par Mgr l'ARCHEVÊQUE D'ALGER. Alger, Jourdan, 1875. Gr. in-8 de 64 p. Prix : 1 fr. — *Union des chrétiens dans le cœur de Jésus* pour ramener les âmes à Dieu. Paris, Douniol, 1875. In-18 de VI-276 p. Prix : 2 fr. — *La Manne du prêtre, ou Recueil de prières, d'examens, de méditations et pieuses pratiques, très-efficaces pour la sanctification du prêtre*, par le R. P. J. MACH, de la Compagnie de Jésus. Traduction de M. l'abbé A. GAVEAU. Paris, Lethielleux, 1875. In-18 de III-488 p. Prix : 2 fr. — *Exercice du Chemin de la Croix*, par le R. P. MACH, illustré de 15 belles gravures. Paris, Lethielleux, 1875. In-32 de 41 p. Prix : 50 c. — *Les Vertus de Marie Mère de Dieu*, par le R. P. ARIAS, de la Compagnie de Jésus; traduit de l'espagnol par M. l'abbé A. GAVEAU. Paris, Plon, 1874. In-18 de XII-242 p. Prix : 2 fr. 30. — *Retraite spirituelle* du P. CLAUDE DE LA COLOMBIÈRE, avec une introduction historique et divers documents sur l'origine de la dévotion au sacré cœur de Jésus. Paris, Haton, 1874. In-32 de XLVIII-192 p. Prix : 75 c. — *Maximes et avis spirituels sur l'admirable docteur mystique* JEAN DE LA CROIX, *pour conduire les âmes dans les voies de Dieu jusqu'à l'union du parfait amour :* traduits pour la première fois sur l'édition espagnole de 1702, par un PÈRE de la Compagnie de Jésus. Paris, Douniol, 1875. In-18 de VIII-190 p. Prix : 1 fr. — *La Vierge Marie et la Femme*, par Mme MARIE-ELISABETH CAVÉ. Paris, Dillet, 1875. In-32 de XIV-223 p. Prix : 50 c. — *Visites à Jésus-Hostie*, par l'auteur des *Avis spirituels*. Paris, Douniol, 1875. 2 vol. in-32 de 239-255 p. Prix : 2 fr. 50. — L'*Oraison mentale, d'après sainte Thérèse, saint Liguori, saint François de Sales, Rodriguez*, et autres maîtres spirituels, par le R. P. PETITALOT, mariste.

Avignon, Seguin; Paris, Bray & Retaux, 1874. In-32 de 173 p. Prix : 75 c. — *Paillettes d'or; Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.* Publication périodique 1re et 2e séries (de 1868 à 1873). 27e et 7e éditions. Avignon, Aubanel. In-18 de 138-131 p. Prix : 3 fr par abonnement d'un an; 50 c. le volume de livraisons réunies. — *Les Œuvres eucharistiques*, par J. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière*. 3e édition. Lyon, Gérard, 1874. In-18 de xii-95 p. Prix : 80 c.

Ce n'est pas chose facile et commune que d'enseigner bien la religion, d'exposer la doctrine, de dire les commandements, et d'en tirer, pour tous les états de la vie, les applications pratiques. Il y faut de la clarté, de la méthode, du trait, une connaissance sûre de l'enseignement de l'Église. M. l'abbé Martinet, auteur d'une *Théologie morale* estimée et de plusieurs ouvrages qui eurent, dans leur temps, quelque retentissement, à cause de la solidité du fond et de la singulière originalité de la forme (*Solution des grands problèmes* et *Platon-Polichinelle*, entre autres), avait promis d'écrire quelque jour, sous les lumières de son expérience, l'*Art d'enseigner la religion*, et il y avait mis une main active, lorsqu'il fut surpris par la mort. Le manuscrit restait, et M. l'abbé Colomb, chanoine et supérieur du grand-séminaire de Moûtiers, nous le donne aujourd'hui. C'est un travail, en effet, qu'il ne convenait point de laisser périr. Ce livre est spécialement destiné aux prêtres, et néanmoins il n'est pas une personne du monde qui ne le lût avec intérêt et avantage. La pensée mère de M. l'abbé Martinet est qu'on doit suivre, en matière d'enseignement, la voie que Dieu lui-même indique dans la sainte Écriture, c'est-à-dire pas d'abstrait, beaucoup de faits ; l'histoire de l'action divine plus que la dissertation. La vérité est un *fait*, la révélation un *fait;* la création, la chute de l'homme, la réparation, sont des *faits;* la mission de Jésus-Christ est le plus grand des *faits*. Tel est le besoin, telle la nature de l'esprit humain, qu'il s'attache toujours aux faits, s'éloigne de l'*a-priori*, et veut, pour ainsi dire, une incarnation de la pensée. C'est pourquoi, après avoir exposé la fin de l'enseignement religieux, qui est de susciter, de nourrir et de développer dans les âmes la vie chrétienne par la parole même du Maître par excellence, Jésus-Christ, M. Martinet montre que, pour être puissante, la parole apostolique doit s'approprier aux dispositions des auditeurs, et que le meilleur moyen de se conformer à ces dispositions ordinaires et actuelles des esprits, dès qu'il s'agit des choses de Dieu, c'est de s'appliquer à rattacher à la vie et à l'histoire de Notre-Seigneur tout ce que l'on veut rappeler des vérités éternelles et révélées. « Œuvres de Dieu envers les hommes, écrit-il, œuvre des hommes envers ou contre Dieu, cette *histoire* se résume et se déploie avec un merveilleux éclat dans la vie et la mort de Jésus-Christ (p. viii). » Du reste, cette méthode ne fut-elle pas celle des Pères apostoliques comme des Apôtres, de qui ils l'avaient reçue? Elle n'a rien de nouveau, assurément, mais elle a été trop oubliée, et il importe de la reprendre, en face de besoins semblables à ceux

des premiers siècles chrétiens. Le moyen âge l'avait comprise : il faisait tout dériver de la réalité palpable de l'histoire biblique, illustrée par lui et symbolisée de mille manières dans l'architecture et les beaux-arts, tous y voyant l'unique fondement des annales du monde et de sa destinée future. Cette histoire, elle était alors et sera toujours, observe à bon droit M. l'abbé Colomb, le plus efficace des raisonnements pour le grand nombre des intelligences, parce que c'est celui qui exige le moins d'efforts et laisse moins de place à l'esprit d'opposition et de négation. — Dans les classes influentes comme dans la multitude, aujourd'hui, les dispositions d'âme, comparées à ce qu'elles étaient il y a seulement un siècle, peuvent paraître désespérantes. Alors, la religion était encore l'âme des institutions sociales ; même sous une apparence de scepticisme on trouvait, sinon des convictions bien assises, du moins des *principes*, à l'aide desquels on pouvait les affermir. On sait ce qu'est l'esprit de notre âge matériel et mécanique, et combien sont restreints les moyens de l'atteindre et de le gagner. Les populations ouvrières sont entraînées loin de Dieu par une force de corruption qui fait frémir, et qui dérive, en partie, d'une législation où Dieu ne compte plus. Malgré cela, grâces au Ciel, il reste dans les âmes un besoin de religion que le catholicisme seul peut satisfaire, et aussi, dans ce qu'on appelle les idées modernes, une furie de destruction que lui seul peut arrêter. De là, sans doute, la haine profonde, fanatique, effrontée, que lui portent tous les destructeurs. Donc, l'abbé Martinet repousse de la chaire la méthode scolastique, pour s'en tenir à celle de l'Évangile et des Pères. Ses observations et ses conseils dans ce genre sont fort précieux. Il réfute sommairement les redites plus que ridicules de l'athéisme et du panthéisme, ainsi que le principe sur lequel repose tout l'édifice de la politique contemporaine, à savoir l'indifférentisme religieux voilé sous le mot spécieux de *tolérance*. Il montre la beauté de l'apostolat catholique, en regard des fausses doctrines et notamment de l'idolâtrie avec ses trois caractères de niaiserie, de cruauté et de luxure, et de la morale des gens opposés au règne de l'Évangile. On remarquera de bien belles pages sur l'humilité, et, par contre, sur ce levain de folie qui fermente dans tous les cœurs, l'*orgueil*, dont il fait connaître la nature, les degrés, les œuvres, le rôle dans le temps, le rôle dans l'éternité même. — Ouvrage recommandable, éloquent et fort.

— Tout en ayant le même but, le R. P. Schouppe, avantageusement connu par des publications antérieures, adopte une marche un peu différente dans son *Cours abrégé de religion*, parce qu'il envisage surtout l'enseignement catéchistique des paroisses et des maisons d'éducation. Il y a, observe-t-il, dans l'instruction religieuse, deux périodes ou degrés, qu'on pourrait appeler le degré de la *mémoire* et le degré de

l'*intelligence*. Le premier correspond à l'enseignement élémentaire et regarde les jeunes enfants, avec qui les dissertations et les preuves avancent peu le résultat poursuivi; le second est l'œuvre de l'enseignement moyen, et plus encore de l'enseignement supérieur. Dans les écoles primaires, on doit s'attacher au texte du catéchisme diocésain, qui sera imperturbablement su et compris quant à la lettre. Ce bon grain germera plus tard; il est d'ailleurs fondamental pour la culture religieuse. A la jeunesse plus instruite, élevée dans des établissements d'instruction secondaire ou scientifique, il est nécessaire de présenter la démonstration, une explication approfondie, une vue philosophique, des arguments en un mot, et ces preuves devant lesquelles s'incline toute raison droite et en fonction correcte. Ces esprits ont besoin qu'on leur donne la véritable intelligence des dogmes, qu'on les mette à même d'en contempler l'harmonie admirable. A cette condition se dissipent une foule d'objections ou de préjugés qui n'ont d'autre fondement que l'ignorance ou bien une fausse idée. Et puis, ajoute l'auteur, les vérités de la foi sont si belles de leur nature qu'il n'est pas possible de les voir dans leur vrai jour sans que l'esprit en soit ravi. Cette démonstration de la foi, cette explication de ses dogmes, cette revendication des titres chrétiens, toujours à la portée des intelligences neuves encore, tel est l'objet de l'ouvrage du R. P. Schouppe. — Il se divise en deux parties : l'*Apologétique*, renfermant les principes rationnels, les preuves de la foi chrétienne, ainsi que la réfutation des principales erreurs modernes; la *Dogmatique*, ou exposition méthodique des dogmes de la foi, depuis l'existence et les attributs de Dieu, la création, etc., jusqu'au jugement universel, dernier terme de l'œuvre divine dans le monde. — Voilà le plan. L'exécution nous en a paru réussie. Outre que la division est excellente, qu'on y fait rentrer sans peine absolument toute la doctrine catholique, l'auteur a le don d'une exquise clarté; il évite toute prolixité, se bornant à l'indication nette des idées, et laissant au maître des développements faciles. Par-dessus tout, sa marche est d'une logique et d'un enchaînement qui frappent dès les trente premières pages, les propositions se déduisant l'une de l'autre, s'appelant mutuellement, se fortifiant et s'éclairant. Dans l'apologétique notamment, il ne laisse passer aucune des objections, historiques, scientifiques ou autres, sans y répondre par quelques lignes irréfutables : intolérance, Inquisition, Saint-Barthélemy, Galilée, les mauvais papes, la civilisation, le progrès, la liberté, toute la kyrielle, tous les oripeaux, toute la phraséologie. Le *Syllabus* aussi, le *Syllabus* occasion de tant de clameurs insensées, a son petit article, fort recommandable, où les distinctions entre libéralisme et libéralisme s'offrent aussi nettes que possible. — La *Dogmatique* part aussi des hauteurs pour descendre à l'homme, et expli-

quer d'une part ce que Dieu a fait pour lui sous les deux Testaments, et de l'autre comment l'homme se doit comporter en face et sous l'action de ces mystères. Naturellement, ce qui regarde proprement les commandements et la morale n'entre point dans cette étude; nous supposons et nous désirons qu'un autre volume, aussi heureusement conçu, leur soit ménagé. — Ajoutons, comme détail non dépourvu de valeur, que des titres courants en marge, ou manchettes, couvrent les marges à chaque alinéa, le résumant en trois mots et facilitant à l'attention l'intelligence très-claire de la marche. Combien il serait à souhaiter que cette vieille pratique, abandonnée pour des raisons d'économie typographique, fût reprise partout dans les ouvrages du genre de celui-ci!

— Avec M. l'abbé Méchin, dans ses *Conférences aux jeunes filles*, nous avons de tout autres matières et une forme nécessairement différente. C'est aux jeunes personnes qu'il s'adresse, ce sont leurs défauts qu'il combat, c'est leur cœur qu'il veut atteindre, au nom de la religion, et c'est, par conséquent, au côté moral qu'il s'attache. L'ouvrage est bien écrit comme langue, intéressant comme forme, abondant en pensées judicieuses et fines. M. l'abbé Méchin sait par cœur son petit monde, et son petit monde devait avoir grand bonheur à l'écouter, si nous en jugeons par le charme de la simple lecture. Il nous dépeindra donc, dans une série de portraits dont chacun occupe une conférence, la jeune fille envieuse, la jeune fille bavarde ou médisante, ou menteuse, ou dissimulée, ou trop prompte à juger; la jeune fille paresseuse, celle qui est molle, celle qui est légère, ou bien celle qui est inconstante, irritable, orgueilleuse, coquette, et encore la liseuse de romans, à qui sont attribués deux chapitres. Le portrait de ces divers caractères esquissé, l'auteur demande où serait bien la source du vice en question, et il tarde peu à la découvrir; puis les maux où il entraîne fatalement, et enfin le remède qu'on lui doit opposer. Tout cela est dit clairement, dignement, solidement, d'une manière persuasive. Quelques traits d'histoire eussent ajouté au mérite d'un pareil travail.

— M. l'abbé Louche, du diocèse de Viviers, n'écrit pas avec moins de talent, et nous pouvons recommander son *Petit catéchisme protestant et catholique* comme un modèle tout à la fois et un trésor de polémique religieuse. Un grand mouvement s'opère actuellement, nous dit-il, au sein du protestantisme. Le principe fondamental des diversrs confessions réformées, destructeur de l'unité, et, partant, de tout accord aussi bien dans le dogme que dans la morale, a poursuivi à travers les siècles son œuvre de destruction et de ruines. Pour qui veut aller au fond des choses, il est avéré qu'un protestant ne saurait plus exposer nettement ni ce qu'il est obligé de croire ni ce qu'il est tenu de faire

pour appartenir à son culte. On a beau vouloir se cramponner à la Bible comme à la dernière planche de salut, dans ce naufrage des croyances religieuses : le livre sacré, interprété par la raison individuelle, contient pour chacun juste ce que chacun veut ou s'imagine y découvrir, et personne, à s'en tenir au principe constitutif du protestantisme, n'a droit de reprocher à un autre de ne pas entendre le texte comme il l'entend lui-même. Deux mots résument l'enseignement théologique protestant : liberté absolue pour chacun de croire et de faire ce que bon lui semblera, sans avoir à relever d'aucune autorité, sous peine de cesser par le fait même d'être protestant. Or, de toute évidence, ce n'est pas là une religion, ni quant à l'esprit ni quant à la conduite. La religion n'étant autre chose que l'ensemble des devoirs de l'homme envers Dieu, sous ce double rapport, il est absurde d'admettre que ce soit à l'homme même de se tracer ces devoirs; il ne peut que les accepter du Créateur. Ce point compris, les plus obscures difficultés disparaîtraient. Notre écrivain fait donc appel à la réflexion et à la bonne foi, en débattant ces trois questions : — Les ministres réformés répètent tous les jours qu'ils sont en possession du pur enseignement de Jésus-Christ et des Apôtres : et cela est complétement faux; — qu'ils ont entre les mains la vraie parole de Dieu et l'entendent mieux que l'Église romaine : et c'est complétement faux; — que l'Église catholique a dénaturé l'enseignement des Apôtres en y mêlant une foule de pratiques superstitieuses et idolâtriques : et c'est complétement faux. — Nous disons qu'une telle lecture sera aussi d'une notable utilité pour les catholiques, qu'elle instruira et confirmera dans leur foi. — Suivant les lois de son titre, M. l'abbé Louche procède par demandes et par réponses, dans une suite de vingt-deux leçons, où il traite tour à tour l'histoire du protestantisme, les noms divers qu'on lui a donnés, l'absence de fondement dans ses doctrines, les erreurs particulières dont il a fait son lot, et qui sont ici réfutées solidement. Une bonne table analytique permet de trouver tout de suite la question désirée. L'auteur a eu, de plus, la très-pratique idée de terminer par une liste d'ouvrages à consulter sur ces matières. Peut-être eût-il été à propos de préciser un jugement sur la valeur et le mérite propre de chacun d'eux. Deux ou trois de ces titres sont d'ailleurs inexacts : ainsi, M. Audin a écrit l'*Histoire de la vie, des ouvrages et des doctrines de Luther*, puis l'*Histoire de Calvin :* nous ne sachions pas qu'il existe de lui un livre intitulé : *Vie de Luther et de Calvin.* Dans l'*Esquisse de Rome chrétienne*, de Gerbet, indiquée aussi, quelle partie consulter? on ne le dit pas.

— M. l'abbé Antoine Ricard, dans son *Mois de Marie,* a principalement en vue les paroisses et les familles chrétiennes. Ses trente-deux instructions (y compris celle de la veille de l'ouverture) sont bien divisées,

d'une longueur convenable, et se terminent par un trait historique. Prenant la vie de la Sainte Vierge dès sa conception immaculée, l'auteur la conduit jusqu'à l'Assomption et au couronnement dans le ciel, tirant toujours de chaque circonstance l'application au fidèle, et y rattachant la méditation sur une des vertus de la vie chrétienne. Le sujet a l'inconvénient de faire retomber très-souvent dans les faits évangéliques propres à Notre-Seigneur, qui ont pu être déjà touchés pendant le carême, et qui, en tout cas, le sont régulièrement le dimanche. M. l'abbé Ricard, cependant, cotoie assez bien cet écueil; mais en général, à notre avis, il ne serre pas d'assez près la doctrine; il eût fallu établir mieux et plus à fond les principes. Où il excelle, c'est dans le côté pieux et l'exhortation de cœur. Citons au hasard ce passage (p. 173) : — « *Pourquoi me cherchiez-vous?* (dit Jésus à Marie qui le retrouvait au temple). O parole déchirante pour le cœur de Marie! Voilà donc la seule consolation qui la dédommage de ses alarmes et de ses souffrances! *Pourquoi me cherchiez-vous?* O Jésus, pouvez-vous le demander? Elle vous cherche parce qu'elle ne peut pas vivre sans vous; elle vous cherche parce qu'elle souffre depuis trois jours d'inexprimables douleurs; elle vous cherche, parce qu'elle est votre mère. *Pourquoi me cherchiez-vous?* Fallait-il donc qu'elle s'en allât tranquille après vous avoir perdu? Oh! c'est un sacrifice que vous n'obtiendrez pas de son amour... »

— Le *Mois de Marie* de M. l'abbé Demore est une œuvre posthume. L'auteur l'avait écrite pour répondre aux instances des religieuses clarisses de Marseille, dont il était l'aumônier. C'est à lui que l'on doit aussi une *Vie* fort estimée *de sainte Claire d'Assise.* Le livre n'étant pas absolument achevé, l'éditeur littéraire a pu lui ménager les additions indispensables, au moyen des notes laissées par le vénérable défunt, de sorte que l'ouvrage est complet dans sa forme actuelle. Mgr l'Évêque de Marseille lui décerne, en l'approuvant, un bel éloge : « Parmi tant d'ouvrages écrits depuis un demi-siècle pour honorer le mois consacré à la Sainte Vierge, celui-ci nous a paru se distinguer, indépendamment de son but spécial, par sa doctrine, qui est empruntée aux commentaires des saints docteurs, par les excellentes et ingénieuses applications morales que l'auteur en déduit, non moins que par la douce et pénétrante onction de sa forme littéraire. » Le sujet choisi par M. l'abbé Demore est la suite des invocations des litanies de Lorette. D'immenses ouvrages ont été composés sur cette riche matière, entre autres celui du P. Mieckowitz (dix-septième siècle), en deux volumes in-folio : il s'agissait d'être infiniment plus court, et de tirer, néanmoins, de ces douces et poétiques invocations tout le suc utile à la piété. C'est à quoi on a ici réussi à souhait. Chaque jour donc du mois, on prend une des invocations, on la médite dans son sens littéral, dans

sa signification mystique, dans ses rapports ou ses allusions à la vie réelle de Marie, et l'on passe de là aux retours personnels, suivis d'une prière, d'une oraison jaculatoire et d'un bouquet spirituel. — A peine est-il besoin de le dire, bien que composé en vue des humbles et austères religieuses de l'ordre séraphique et des personnes appelées à vivre en communauté, l'ouvrage de M. l'abbé Demore répond également aux aspirations des âmes intérieures placées au milieu du monde : ce qu'on peut dire, au reste, de tout livre spirituel bien fait.

— C'est une mère qui, dans *la Première-Communion*, par madame G. R., s'entretient avec ses enfants, pour les préparer à cette action si grave. Elle le fait, sinon avec un grand mérite de style, du moins avec une onction et une piété qui touche. L'auteur croit que la plupart des autres livres de ce genre surexcitent l'imagination et la sensibilité « sans rien apprendre de la vertu la plus simple. » Jugement sévère, assurément immérité, car les très-bons livres sur la première-communion sont nombreux. « On y fait trop souvent de la religion, continue madame G. R., une sorte de poésie vague; on y affadit les âmes sans les rendre capables d'un effort sérieux. C'est pourquoi nous avons écrit ces simples entretiens, qui, nous l'espérons, seront compris de tous les enfants, et pourront les aider à préparer chrétiennement leur cœur pour la venue de leur Dieu. » Bref, l'auteur espère avoir fait mieux que ses devanciers, et cela dans un bon sentiment. Nous n'oserions assurer qu'elle a atteint ce but spécial, mais elle a certainement fait un très-bon travail, qui sera un secours pour les mères de famille soucieuses de la préparation de leurs enfants, autant que pour les enfants eux-mêmes. Le frère et la sœur, Édouard et Thérèse, sont interrogés, avant ou après le catéchisme paroissial, par leur mère, non point sur la lettre de la doctrine, mais sur les vertus qui doivent orner leur cœur à l'approche du grand jour. Eux-mêmes interrogent aussi quand ils veulent une explication. On parcourt de la sorte les diverses prières habituelles au chrétien pendant le jour, la méditation, le travail, les récréations, les repas, la lecture pieuse; puis le travail intérieur, la lutte contre le défaut dominant, les secours ménagés dans la confession, la visite au Saint-Sacrement, la dévotion envers la Sainte Vierge, etc. La retraite a ses chapitres à part, où l'on a tort de donner, comme réglementaire, l'ordre des sujets, le prédicateur les choisissant selon son auditoire ou selon ses goûts, et, de fait, ces sujets variant chaque fois dans leur distribution. Un règlement de vie court et d'une rédaction claire, couronne les entretiens. Au résumé, ouvrage digne d'éloges, et qui sera bien accueilli.

— L'*Année liturgique du Prédicateur* fait partie de la vaste publication entreprise, depuis longues années, par M. l'abbé C. Martin, sous le titre général de *Bibliothèque des Prédicateurs*, qu'il ne faut pas

confondre avec celle du P. Houdry, plus ancienne, dernièrement rééditée en dix-huit volumes grand in-8°, rédigée sur un plan différent, et qui fournit d'abondantes ressources sans donner les discours tout faits : méthode que, pour notre part, nous estimons de beaucoup la meilleure. L'œuvre de M. C. Martin compte déjà vingt-huit tomes, dont plusieurs ont eu un grand et mérité succès. Celui-ci aborde des matières dont, malheureusement, on parle trop rarement en chaire. N'importe-t-il pas que le peuple soit initié aux prières et aux cérémonies de la liturgie, qu'il en comprenne le sens, la distribution, la marche et l'esprit ? Au moyen de ce nouveau volume, tout pasteur sera à même de combler facilement cette lacune de l'enseignement ordinaire. Les discours n'y ont qu'une étendue de prône ; ils sont bien divisés ; l'œil en saisit tout de suite l'ensemble, grâce à la disposition typographique : avantage précieux. Que si, sur un point particulier que l'auteur ne développe pas, il prévoit qu'un orateur désirera insister, il indique aussitôt les ouvrages qu'il peut consulter ou les volumes de la collection qui traitent cette matière. Excellente idée, assurément. Toutefois, on n'y trouvera point l'explication de la Messe dans sa partie invariable, le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, le *Sanctus* et le Canon ; ce sera l'objet d'un volume à part. On s'arrête aux prières liturgiques qui changent chaque dimanche, telles que l'introït, la collecte, l'épître, le graduel, l'évangile, l'offertoire, etc. Les vêpres ne sont point oubliées ; antiennes, capitules et hymnes ont leur place dans ces commentaires pieux. Avec quel intérêt les fidèles suivront des instructions de ce genre, il est superflu de le dire. La piété y peut gagner beaucoup, et l'attention y gagne tout. Du reste, ce ne sont pas les dimanches seulement auxquels s'attache l'auteur, il s'occupe aussi, de la même manière, des principales fêtes de l'année. — Voici l'ordre qu'il suit régulièrement. Deux points, dont le premier concerne la messe du jour, le second les vêpres. Au premier, d'abord, l'esprit du dimanche ou de la fête, en quelques lignes ; ensuite l'explication successive de l'introït, de la collecte, de l'offertoire, de la communion, etc., mais surtout de l'épître et de l'évangile, qui ne sauraient être jamais oubliés dans l'instruction pastorale. Au second, le capitule, l'hymne et les antiennes. Pourquoi n'avoir rien dit des prières de la bénédiction, ou salut du soir ? Parfois aussi d'utiles éclaircissements ont été omis. Au jour de Pâques, par exemple (p. 110), nous lisons : « Pendant l'aspersion de l'eau bénite, aujourd'hui et durant le temps pascal, on chante l'antienne *Vidi aquam* à la place de l'*Asperges.* » Et c'est tout. Ne convenait-il pas d'expliquer la raison de ce changement et la nouvelle antienne elle-même ? — Un inconvénient se présentait : les dimanches où l'on fait l'office du jour sont rares dans la liturgie romaine, maintenant adoptée partout ; le plus souvent ce sont des saints ou des

fêtes spéciales qu'on y célèbre : dès lors, une explication, du haut de la chaire, de ce qui ne se dit pas à l'autel devenait pour le moins un hors-d'œuvre. Notre auteur y a paré, soit par les articles consacrés aux fêtes spéciales, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, soit par d'autres instructions sur les offices du commun des apôtres, martyrs, pontifes, justes, vierges, saintes femmes. Nous serait-il permis d'exprimer ici le désir que la désignation de *confesseur,* mal comprise du peuple, qui toujours y voit un prêtre, fût remplacée, dans nos livres français, comme autrefois, par celle de *juste,* qui est plus claire ?

— Le livre de M. l'abbé Lucot, sur *Saint Joseph* est surtout une œuvre d'érudition, tenant par différents côtés à la liturgie. La piété n'en est point exclue cependant; loin de là ; il peut servir de livre de dévotion à cause des riches prières qu'il renferme. L'auteur étudie l'histoire du culte du saint patriarche qu'un récent décret pontifical a proclamé patron de l'Église universelle. Encore que l'Évangile parle peu de Joseph, les plus glorieuses prérogatives découlent pour lui de ses titres de père adoptif de Jésus et d'époux de Marie. « Sentier étroit d'abord, peu connu, peu frayé, cette dévotion est devenue, selon la parole de nos saints livres, ce grand chemin, tout resplendissant de sainteté, où germent les plus merveilleuses vertus. Tant d'âmes y ont passé qu'il est devenu deux fois glorieux ; tant de cœurs attristés y ont retrouvé la paix et la sérénité, qu'en cette vallée de larmes on y court avec bonheur (p. 9). » Que saint Joseph ait été honoré dès les premiers siècles de l'Église, les peintures des catacombes romaines le démontrent. Détail curieux à noter : elles ne le représentent point, comme on le fait aujourd'hui, sous les traits d'un vieillard, mais comme un jeune homme. Ce culte reçut des ordres religieux, appelés à imiter Joseph dans sa vie de recueillement et d'humilité, un développement sensible. Les franciscains en adoptent solennellement la fête en 1399 ; elle était inscrite en divers martyrologes depuis la fin du neuvième siècle. On sait l'extraordinaire dévotion du vénérable chancelier Gerson pour saint Joseph, « et tout ce qu'il fit pour la propager dans l'Église, entre autres, son poème de *Josephina,* en douze chants. Sainte Thérèse ne devait pas moins faire, au siècle suivant. Le premier office composé en l'honneur du saint patriarche paraît dater de 1481 environ : c'est l'époque où la fête est instituée à Rome ; en 1621, Grégoire XV la déclare obligatoire, avec interdiction des œuvres serviles et fermeture des tribunaux. Quant à l'office actuel, il est du pape Clément XI et de l'année 1714. » Ces détails historiques occupent la première partie de l'ouvrage (vraie perle de typographie, disons-le en passant). La seconde présente le texte du premier office connu en l'honneur de saint Joseph, et qui est vraisemblablement l'œuvre des religieux carmes, toujours

les premiers dans ce culte. Presque tout y est en vers rimés, introït, graduel, antiennes des vêpres, etc. De la piété, de la naïveté tant qu'on voudra; mais, en vérité, quelle indigence littéraire, à l'exception des leçons de matines et des oraisons! Est-ce que, pour parler à Dieu, ou des choses saintes, il ne convient pas d'emprunter à la langue, au verbe humain, toute sa noblesse, au génie de l'homme ses plus belles élévations? M. l'abbé Lucot a recueilli dans son livre plusieurs autres offices, la messe composée par Gerson, une hymne de la liturgie grecque, des proses d'Allemagne des quinzième et dix-huitième siècles, une préface du rite ambroisien, des hymnes, des litanies, des antiennes. Il y a là un travail d'érudit et de chercheur qui mérite tout éloge. Ce qui regarde la piété proprement dite se compose de prières anciennes pleines d'onction et de charme : prose de Chartres en 1529 ; antienne rimée du quinzième siècle; liturgies de Paris, Strasbourg, Reims, 1504 et 1545; de Sens, 1593; oraison de Fontevrault, 1595; litanies de Châlons, 1638, prose de l'abbaye de Sainte-Geneviève, 1665; Heures royales, 1667; de la princesse de Conti, 1657; etc.

— Bien peu d'ouvrages de spiritualité, en notre temps, ont trouvé un accueil comparable à celui qui continue d'être fait aux divers volumes sortis de la plume de l'auteur inconnu des *Avis spirituels*. Les âmes mettent leurs délices dans cette exposition approfondie, et en même temps touchante et pleine de séve, des principes de l'union à Dieu par la séparation des objets sensibles et par le combat contre les déchéances de la nature. L'*Évangile proposé à ceux qui souffrent* est digne en tout de ses aînés. Ces pages, nous dit l'auteur en commençant, ont été primitivement écrites pour une personne que la main de Dieu avait touchée d'une des plus grandes épreuves de cette vie : elle y a trouvé un secours dans les instants de faiblesse où l'âme la plus courageuse se sent quelquefois plongée. Nous espérons que d'autres pourront également s'en servir avec profit spirituel : car l'âme souffrante ou affligée a besoin d'un aliment spécial. La prière et la méditation mettent cet aliment toujours à notre portée. — Or, l'Évangile s'adresse aux âmes de bonne volonté, et principalement aux pauvres, aux petits, aux affligés; il est par excellence le livre de ceux qui souffrent; et, quand on l'a lu à travers les larmes, médité sous la pression de la croix, il s'en échappe une magnifique et fortifiante lumière. On y puise, avec la résignation, un courage qui rend capable des plus généreux sacrifices. C'est pourquoi, prenant le récit sacré, l'auteur le divise en autant de semaines et de jours qu'il y en a dans l'année; il suit pas à pas Notre-Seigneur depuis sa naissance jusqu'à son immolation, se conformant autant que possible à l'ordre de l'année liturgique, et de chacun de ces mystères, de ces

faits, de ces paroles, de ces paraboles, il fait sortir l'instruction capable de consoler et de raviver un cœur endolori. Point de longueurs, point de phrases : le sujet indiqué en peu de mots, puis la doctrine de consolation tirée clairement, et enfin une élévation à Dieu comme corollaire et conséquence pratique. On ne saurait dire tout ce qu'il y a de pensées élevées, d'aperçus heureux, d'effluves de piété, dans un volume assez considérable rédigé tout entier sur ce programme. Les fêtes n'ont pas été omises. Les *Actes des Apôtres* sont commentés comme le reste de l'Évangile. Une simple citation, afin de faire mieux saisir le genre du livre : — « Le parfum n'est odoriférant qu'autant qu'il brûle : ainsi je ne serai la bonne odeur de Jésus-Christ qu'autant que son amour débordera de mon cœur. Cet amour donne aux vertus la subtilité de l'encens. J'aspire avec délices l'Eucharistie, qui me parfume de la douceur, de la patience, de l'humilité de Jésus, dans l'anéantissement perpétuel où il se réduit pour la gloire de son Père et pour mon amour. Mais, après avoir recueilli ces parfums, je dois à mon tour les répandre. Le premier est celui de la piété : il n'y a rien de plus extensible que la vraie dévotion. Le second est le parfum de la patience : il n'y en a pas de plus fort et de plus doux ; pour moi il peut être continuel, car j'ai toujours occasion de l'exhaler. Le troisième est celui du détachement : la souffrance m'avertit d'être toujours prêt à quitter ce monde. Je demanderai à Notre-Seigneur de cheminer, entre le tabernacle et la croix, vers l'autel sacré où s'immolent avec lui les saintes victimes de son amour et de sa croix, mais dans l'extase de la vision divine (p. 353). » Tout l'ouvrage est à cette hauteur.

— A Tonneins, M. l'abbé Joly, curé de la paroisse de Saint-Pierre, prononçait naguère une suite de discours dont il vient de faire imprimer la seconde édition, sous ce titre : *Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale, à l'occasion des malheurs de la France*. Touché de ces effroyables doctrines répandues dans les centres ouvriers par une presse odieuse et d'indignes émissaires, il a jugé de son devoir d'aborder ces matières du haut de la chaire, de montrer le néant des séduisantes promesses et l'infamie de tant de calomnies colportées contre l'Église catholique. C'était côtoyer de très-près la politique, s'exposer à des interprétations hostiles : ces considérations ne l'ont point fait changer de dessein, et il a eu raison. Outre la prudence qu'il sait mettre dans ses paroles, la politique, à ces hauteurs, n'est que de la morale, et l'on sait quelle espèce de gens en prétend éloigner le ministre de la religion. Nous voudrions que cette pensée eût été plus fermement accentuée dans sa neuvième conférence, et que, comme précaution oratoire, il n'eût pas rangé tous les partis sur la même ligne (p. 116) : car enfin, il y a ici-bas des hommes qui défendent la

vérité sociale et l'éternelle justice, et il y en a qui leur font la guerre : on appelle ces deux écoles différentes des *partis :* comment tenir entre eux la balance égale ? Nos ennemis nous appellent bien le *parti catholique!* A ce point de vue, l'indifférence pour les partis est une abdication et comme une apostasie. L'essentiel est d'être du bon côté. Mais nous ne relevons qu'en passant cette erreur, sur laquelle l'orateur n'insiste guère, et que dément tout son livre. — Dieu châtie les peuples quand ils l'ont mérité ; de ces châtiments il faut tirer profit ; c'est-à-dire régénération, et non point occasion de blasphème : telle est la pensée dominante de ces dix-neuf instructions. Après des considérations préliminaires sur l'opposition que rencontre ordinairement la vérité parmi les hommes, M. l'abbé Joly s'applique à démontrer que nos cruels et immenses revers sont une punition, et que Dieu a bien pu se servir de la Prusse hérétique pour cette œuvre rigoureuse, sans pour cela donner gain de cause à l'égarement protestant. Les peuples, ainsi que l'a remarqué saint Augustin, n'ont point d'éternité comme les individus : c'est ici-bas qu'ils sont collectivement châtiés ou récompensés. Or, quelles sont les infidélités dont la France s'est rendue coupable ? La liste en est, hélas ! facile à dresser : foi amoindrie, diminution de la vertu dans toutes les classes, profanation effrontée du dimanche et des fêtes ; à quoi il eût fallu ajouter l'horreur du blasphème, universellement répandu depuis la Révolution. Ces causes attiraient autrefois la colère de Dieu sur les Juifs. Mais il est un péché qui est plus spécialement le péché des peuples, un péché où notre pays a roulé, et dans lequel on peut voir la raison plus particulière, plus immédiate, de nos calamités publiques : le péché social, par lequel les droits de Dieu sur le gouvernement de ce monde ont été repoussés et niés. L'État, chez nous, ne reconnaît plus Jésus-Christ, ne tient pas compte de Dieu, légifère en-dehors de Dieu, et, non content de cette extrémité, semble travailler à soustraire à Dieu la famille comme famille, et les individus qui la composent. Le maintien d'un tel état de choses, c'est la mort à bref délai, c'est, en tout cas, la cause incessante et pressante du châtiment. — Est-il temps de revenir et reste-t-il quelque espérance ? Oui. Ici (p. 101, 8e instruction), l'orateur part de ce texte de la *Sagesse : Sanabiles fecit* (*Deus*) *nationes orbis terrarum,* qu'il traduit : « Dieu a fait les nations guérissables. » Ce n'est point le sens exact de ce verset, trop souvent invoqué dans le même but, et qui signifie autre chose, comme on peut s'en assurer auprès des traducteurs et des commentateurs de quelque poids. La thèse n'en souffre point, d'ailleurs, et M. l'abbé Joly affirme légitimement que le salut est à notre disposition, et que l'unique condition en est le retour au règne de Jésus-Christ. Nous apprenons donc en quoi consiste ce règne, et comment nous incombe le devoir de con-

faits, de ces paroles, de ces paraboles, il fait sortir l'instruction capable de consoler et de raviver un cœur endolori. Point de longueurs, point de phrases : le sujet indiqué en peu de mots, puis la doctrine de consolation tirée clairement, et enfin une élévation à Dieu comme corollaire et conséquence pratique. On ne saurait dire tout ce qu'il y a de pensées élevées, d'aperçus heureux, d'effluves de piété, dans un volume assez considérable rédigé tout entier sur ce programme. Les fêtes n'ont pas été omises. Les *Actes des Apôtres* sont commentés comme le reste de l'Évangile. Une simple citation, afin de faire mieux saisir le genre du livre : — « Le parfum n'est odoriférant qu'autant qu'il brûle : ainsi je ne serai la bonne odeur de Jésus-Christ qu'autant que son amour débordera de mon cœur. Cet amour donne aux vertus la subtilité de l'encens. J'aspire avec délices l'Eucharistie, qui me parfume de la douceur, de la patience, de l'humilité de Jésus, dans l'anéantissement perpétuel où il se réduit pour la gloire de son Père et pour mon amour. Mais, après avoir recueilli ces parfums, je dois à mon tour les répandre. Le premier est celui de la piété : il n'y a rien de plus extensible que la vraie dévotion. Le second est le parfum de la patience : il n'y en a pas de plus fort et de plus doux; pour moi il peut être continuel, car j'ai toujours occasion de l'exhaler. Le troisième est celui du détachement : la souffrance m'avertit d'être toujours prêt à quitter ce monde. Je demanderai à Notre-Seigneur de cheminer, entre le tabernacle et la croix, vers l'autel sacré où s'immolent avec lui les saintes victimes de son amour et de sa croix, mais dans l'extase de la vision divine (p. 353). » Tout l'ouvrage est à cette hauteur.

— A Tonneins, M. l'abbé Joly, curé de la paroisse de Saint-Pierre, prononçait naguère une suite de discours dont il vient de faire imprimer la seconde édition, sous ce titre : *Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale, à l'occasion des malheurs de la France*. Touché de ces effroyables doctrines répandues dans les centres ouvriers par une presse odieuse et d'indignes émissaires, il a jugé de son devoir d'aborder ces matières du haut de la chaire, de montrer le néant des séduisantes promesses et l'infamie de tant de calomnies colportées contre l'Église catholique. C'était côtoyer de très-près la politique, s'exposer à des interprétations hostiles : ces considérations ne l'ont point fait changer de dessein, et il a eu raison. Outre la prudence qu'il sait mettre dans ses paroles, la politique, à ces hauteurs, n'est que de la morale, et l'on sait quelle espèce de gens en prétend éloigner le ministre de la religion. Nous voudrions que cette pensée eût été plus fermement accentuée dans sa neuvième conférence, et que, comme précaution oratoire, il n'eût pas rangé tous les partis sur la même ligne (p. 116) : car enfin, il y a ici-bas des hommes qui défendent la

vérité sociale et l'éternelle justice, et il y en a qui leur font la guerre : on appelle ces deux écoles différentes des *partis :* comment tenir entre eux la balance égale ? Nos ennemis nous appellent bien le *parti catholique!* A ce point de vue, l'indifférence pour les partis est une abdication et comme une apostasie. L'essentiel est d'être du bon côté. Mais nous ne relevons qu'en passant cette erreur, sur laquelle l'orateur n'insiste guère, et que dément tout son livre. — Dieu châtie les peuples quand ils l'ont mérité ; de ces châtiments il faut tirer profit ; c'est-à-dire régénération, et non point occasion de blasphème : telle est la pensée dominante de ces dix-neuf instructions. Après des considérations préliminaires sur l'opposition que rencontre ordinairement la vérité parmi les hommes, M. l'abbé Joly s'applique à démontrer que nos cruels et immenses revers sont une punition, et que Dieu a bien pu se servir de la Prusse hérétique pour cette œuvre rigoureuse, sans pour cela donner gain de cause à l'égarement protestant. Les peuples, ainsi que l'a remarqué saint Augustin, n'ont point d'éternité comme les individus : c'est ici-bas qu'ils sont collectivement châtiés ou récompensés. Or, quelles sont les infidélités dont la France s'est rendue coupable ? La liste en est, hélas ! facile à dresser : foi amoindrie, diminution de la vertu dans toutes les classes, profanation effrontée du dimanche et des fêtes ; à quoi il eût fallu ajouter l'horreur du blasphème, universellement répandu depuis la Révolution. Ces causes attiraient autrefois la colère de Dieu sur les Juifs. Mais il est un péché qui est plus spécialement le péché des peuples, un péché où notre pays a roulé, et dans lequel on peut voir la raison plus particulière, plus immédiate, de nos calamités publiques : le péché social, par lequel les droits de Dieu sur le gouvernement de ce monde ont été repoussés et niés. L'État, chez nous, ne reconnaît plus Jésus-Christ, ne tient pas compte de Dieu, légifère en-dehors de Dieu, et, non content de cette extrémité, semble travailler à soustraire à Dieu la famille comme famille, et les individus qui la composent. Le maintien d'un tel état de choses, c'est la mort à bref délai, c'est, en tout cas, la cause incessante et pressante du châtiment. — Est-il temps de revenir et reste-t-il quelque espérance ? Oui. Ici (p. 101, 8e instruction), l'orateur part de ce texte de la *Sagesse : Sanabiles fecit* (*Deus*) *nationes orbis terrarum;* qu'il traduit : « Dieu a fait les nations guérissables. » Ce n'est point le sens exact de ce verset, trop souvent invoqué dans le même but, et qui signifie autre chose, comme on peut s'en assurer auprès des traducteurs et des commentateurs de quelque poids. La thèse n'en souffre point, d'ailleurs, et M. l'abbé Joly affirme légitimement que le salut est à notre disposition, et que l'unique condition en est le retour au règne de Jésus-Christ. Nous apprenons donc en quoi consiste ce règne, et comment nous incombe le devoir de con-

faits, de ces paroles, de ces paraboles, il fait sortir l'instruction capable de consoler et de raviver un cœur endolori. Point de longueurs, point de phrases : le sujet indiqué en peu de mots, puis la doctrine de consolation tirée clairement, et enfin une élévation à Dieu comme corollaire et conséquence pratique. On ne saurait dire tout ce qu'il y a de pensées élevées, d'aperçus heureux, d'effluves de piété, dans un volume assez considérable rédigé tout entier sur ce programme. Les fêtes n'ont pas été omises. Les *Actes des Apôtres* sont commentés comme le reste de l'Évangile. Une simple citation, afin de faire mieux saisir le genre du livre : — « Le parfum n'est odoriférant qu'autant qu'il brûle : ainsi je ne serai la bonne odeur de Jésus-Christ qu'autant que son amour débordera de mon cœur. Cet amour donne aux vertus la subtilité de l'encens. J'aspire avec délices l'Eucharistie, qui me parfume de la douceur, de la patience, de l'humilité de Jésus, dans l'anéantissement perpétuel où il se réduit pour la gloire de son Père et pour mon amour. Mais, après avoir recueilli ces parfums, je dois à mon tour les répandre. Le premier est celui de la piété : il n'y a rien de plus extensible que la vraie dévotion. Le second est le parfum de la patience : il n'y en a pas de plus fort et de plus doux; pour moi il peut être continuel, car j'ai toujours occasion de l'exhaler. Le troisième est celui du détachement : la souffrance m'avertit d'être toujours prêt à quitter ce monde. Je demanderai à Notre-Seigneur de cheminer, entre le tabernacle et la croix, vers l'autel sacré où s'immolent avec lui les saintes victimes de son amour et de sa croix, mais dans l'extase de la vision divine (p. 353). » Tout l'ouvrage est à cette hauteur.

— A Tonneins, M. l'abbé Joly, curé de la paroisse de Saint-Pierre, prononçait naguère une suite de discours dont il vient de faire imprimer la seconde édition, sous ce titre : *Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale, à l'occasion des malheurs de la France*. Touché de ces effroyables doctrines répandues dans les centres ouvriers par une presse odieuse et d'indignes émissaires, il a jugé de son devoir d'aborder ces matières du haut de la chaire, de montrer le néant des séduisantes promesses et l'infamie de tant de calomnies colportées contre l'Église catholique. C'était côtoyer de très-près la politique, s'exposer à des interprétations hostiles : ces considérations ne l'ont point fait changer de dessein, et il a eu raison. Outre la prudence qu'il sait mettre dans ses paroles, la politique, à ces hauteurs, n'est que de la morale, et l'on sait quelle espèce de gens en prétend éloigner le ministre de la religion. Nous voudrions que cette pensée eût été plus fermement accentuée dans sa neuvième conférence, et que, comme précaution oratoire, il n'eût pas rangé tous les partis sur la même ligne (p. 116) : car enfin, il y a ici-bas des hommes qui défendent la

vérité sociale et l'éternelle justice, et il y en a qui leur font la guerre : on appelle ces deux écoles différentes des *partis :* comment tenir entre eux la balance égale ? Nos ennemis nous appellent bien le *parti catholique!* A ce point de vue, l'indifférence pour les partis est une abdication et comme une apostasie. L'essentiel est d'être du bon côté. Mais nous ne relevons qu'en passant cette erreur, sur laquelle l'orateur n'insiste guère, et que dément tout son livre. — Dieu châtie les peuples quand ils l'ont mérité ; de ces châtiments il faut tirer profit ; c'est-à-dire régénération, et non point occasion de blasphème : telle est la pensée dominante de ces dix-neuf instructions. Après des considérations préliminaires sur l'opposition que rencontre ordinairement la vérité parmi les hommes, M. l'abbé Joly s'applique à démontrer que nos cruels et immenses revers sont une punition, et que Dieu a bien pu se servir de la Prusse hérétique pour cette œuvre rigoureuse, sans pour cela donner gain de cause à l'égarement protestant. Les peuples, ainsi que l'a remarqué saint Augustin, n'ont point d'éternité comme les individus : c'est ici-bas qu'ils sont collectivement châtiés ou récompensés. Or, quelles sont les infidélités dont la France s'est rendue coupable ? La liste en est, hélas ! facile à dresser : foi amoindrie, diminution de la vertu dans toutes les classes, profanation effrontée du dimanche et des fêtes ; à quoi il eût fallu ajouter l'horreur du blasphème, universellement répandu depuis la Révolution. Ces causes attiraient autrefois la colère de Dieu sur les Juifs. Mais il est un péché qui est plus spécialement le péché des peuples, un péché où notre pays a roulé, et dans lequel on peut voir la raison plus particulière, plus immédiate, de nos calamités publiques : le péché social, par lequel les droits de Dieu sur le gouvernement de ce monde ont été repoussés et niés. L'État, chez nous, ne reconnaît plus Jésus-Christ, ne tient pas compte de Dieu, légifère en-dehors de Dieu, et, non content de cette extrémité, semble travailler à soustraire à Dieu la famille comme famille, et les individus qui la composent. Le maintien d'un tel état de choses, c'est la mort à bref délai, c'est, en tout cas, la cause incessante et pressante du châtiment. — Est-il temps de revenir et reste-t-il quelque espérance ? Oui. Ici (p. 101, 8e instruction), l'orateur part de ce texte de la *Sagesse : Sanabiles fecit* (*Deus*) *nationes orbis terrarum;* qu'il traduit : « Dieu a fait les nations guérissables. » Ce n'est point le sens exact de ce verset, trop souvent invoqué dans le même but, et qui signifie autre chose, comme on peut s'en assurer auprès des traducteurs et des commentateurs de quelque poids. La thèse n'en souffre point, d'ailleurs, et M. l'abbé Joly affirme légitimement que le salut est à notre disposition, et que l'unique condition en est le retour au règne de Jésus-Christ. Nous apprenons donc en quoi consiste ce règne, et comment nous incombe le devoir de con-

courir à un tel rétablissement. En premier, il faut agir sans nous laisser dérouter par l'égoïsme ambiant ou par le respect humain ; il nous faut agir, tous, parfaitement convaincus de la lutte inévitable, séculaire, indestructible, entre le bien et le mal; il faut agir en nous groupant, l'association décuplant les forces; il faut agir, mais avec un plan aux lignes définies, c'est-à-dire : Jésus-Christ est roi de la société, mais aussi de la famille, de l'individu, et ces trois règnes sont liés entre eux par d'intimes relations, sont inséparables, n'en font qu'un dans la réalité. Dès lors, au lieu de s'adresser directement à l'État, besogne inabordable présentement, nous travaillerons à faire régner Jésus-Christ sur l'individu et sur la famille, et de nos mœurs ainsi régénérées la réforme passera d'elle-même dans nos institutions. Il faut que l'homme, le père, le mari, revienne au christianisme, non à un christianisme conventionnel, de pure théorie, mais au christianisme de pratique, descendant de l'esprit dans les mœurs; l'homme, le mari, le père, doit reprendre sa place en tête du mouvement religieux de l'humanité. — Suivent des conseils, des indications, pour préparer, puis pour amener ce résultat. Nous signalerons les deux dernières conférences, où sont rappelées et flétries les armes dont se sert la presse impie, avec d'utiles avis sur la manière de se préserver de ses poisons.

— La dissipation de l'esprit figure en bonne place parmi les caractères qui distinguent notre temps. Chose remarquable, cependant : nous ne connaissons pas d'époque où l'on ait publié autant de cours de méditations, et où ces livres aient été mieux accueillis. Celui de M. l'abbé Th. Ratisbonne, *Miettes évangéliques*, a droit à être signalé parmi les bons. L'auteur ne se préoccupe pas du nombre de ses devanciers. L'Église, observe-t-il, est comme un jardin où se diversifient, avec une inépuisable fécondité, les plantes nourrissantes ou curatives qui se renouvellent avec les saisons pour répondre à des besoins nouveaux. Son intention, à lui, est principalement d'exercer l'esprit de prière; et, à cet effet, il renferme dans le moins de mots possible des vérités substantielles, capables de fortifier les âmes, de les éclairer, de les maintenir en harmonie avec l'Église. Il ne s'agit point d'une distribution graduelle des sujets, sur un plan d'enseignement ou même d'exhortation doctrinale. On prend l'Évangile du jour, en suivant l'ordre des dimanches de l'année, et, du texte on tire, pour la nourriture de l'âme, quelques *miettes*. Hâtons-nous de dire que ces miettes, au nombre de deux par méditation, sont fort substantielles et valent l'aliment le plus riche. La prière, l'habitude de l'union à Dieu, qu'envisage avant tout le P. Ratisbonne, se réduit à aimer Dieu, suivant le premier des préceptes : et c'est pourquoi l'ouvrage ramène constamment à ces pensées d'amour divin. « L'avancement, le progrès

spirituel ne dépend ni de la multiplication ni de la longueur des prières, il dépend des communications intimes et incessantes avec Jésus-Christ, le saint des saints. Ce n'est pas par les œuvres extérieures, c'est par les affections, les aspirations et les élévations de notre âme que nous allons à Dieu. *Non pedibus sed affectibus,* dit saint Augustin (p. IV). » — Un supplément a été ajouté pour les principales fêtes. Le manuel est donc aussi complet qu'on le peut souhaiter. Rédigé d'abord pour les religieuses de Notre-Dame de Sion, il ne fera pas un moindre bien dans les autres communautés et parmi les âmes fidèles qui, vivant dans le monde, y cherchent les voies de la sanctification et du salut.

— On doit compter au nombre des mesures qui honorent l'Assemblée Nationale actuelle d'avoir enfin accordé à nos soldats ces secours religieux qui ne leur font défaut dans aucune armée de peuple civilisé, et qui étaient, par exemple, si sagement et si puissamment organisés chez nos ennemis de 1870. L'armée d'Afrique a bénéficié, comme les autres (elle en a plus besoin encore), de la loi nouvelle. Le 25 avril dernier, ses chefs étaient réunis dans la cathédrale d'Alger, et Mgr l'Archevêque prononçait devant eux un discours qui a été imprimé, et qui peut passer pour une œuvre merveilleuse d'éloquence et de vérité. Si nous en parlons ici, c'est que là, dans ce discours et dans cette brochure, est reproduite à grands traits toute l'histoire de l'Afrique chrétienne. Le prélat n'a rien écrit encore qui égale la beauté de ces pages, et il n'est guère possible que la parole humaine s'élève plus haut. L'orateur insiste sur le côté providentiel de notre conquête africaine, et sur la mission de la France dans ces contrées si longtemps abandonnées à la barbarie. « Lorsqu'une nation s'arme pour servir les grandes causes de l'humanité et de la justice, lorsqu'elle porte avec elle la lumière et le nom de Jésus-Christ jusque dans les régions barbares, lorsque, dans le sentiment élevé du devoir elle s'impose le sacrifice de ses trésors de son sang pour arracher un peuple à la mort, lorsqu'elle souffle sur ces ossements arides et que peu à peu elle leur rend la vie, il faut proclamer, dans une si généreuse entreprise, une action supérieure à celle de l'homme, et confesser, avec le Prophète, que c'est Dieu même qui inspire ces courages désintéressés et appelle du tombeau ces autres Lazares (p. 7). » Nous voudrions reproduire l'énergique et brillant tableau des ravages exercés par les pirates algériens sur les côtes de la Méditerranée, celui de l'expédition commandée par Bourmont, ceux de la bataille de Stouëli et de la prise d'Alger. « Vous étiez là, attendant de donner vos premiers coups, obscurs encore, mais portant déjà vos victoires dans la mâle fierté de vos regards, capitaines futurs des grandes guerres de ce siècle : Lamoricière, Changarnier, Duvivier,

Damrémont, qui deviez attacher vos noms à nos batailles africaines ; Pélissier, vainqueur de Sébastopol ; Mac-Mahon, soldat intrépide de Malakoff et de Magenta ; Baraguey-d'Hilliers, Vaillant, Forey, Magnan, Chabaud-Latour ; et vous, brave Dumesnil, qui deviez écrire cette noble histoire ; et vous, digne fils des croisés, Quatrebarbes, qui deviez demander à la France, dans ses assises solennelles, de terminer par la croix cette conquête commencée par l'épée, et subir à Ancône une défaite plus noble que les plus nobles victoires (p. 17). » On ne s'arrache pas à ces pages, et nous transcririons toute la brochure. Ce passage encore cependant, où revient le dessein de Dieu : « En nous donnant le triomphe, il semble que Dieu s'en montre jaloux. Le drapeau de la monarchie, qui a guidé nos soldats, tombe au lendemain du jour où il était arboré sur les murs de la Kasbah ; le vieux roi qui a préparé la conquête prend le chemin de l'exil ; Bourmont quitte Alger en fugitif, n'emportant avec lui, sur une barque étrangère, que le cœur de son fils... Et, tandis que les noms des princes, des capitaines qui ont pris part à nos guerres africaines sont restés attachés à nos villes, à nos villages, tandis que nous leur avons élevé des colonnes et des statues, aucun hameau ne garde les noms de ces premiers vainqueurs. Rien d'humain n'a survécu à leur victoire, et le seul monument qui soit resté d'elle est la croix (à Staouëli) qu'ils ont replantée sur ces rivages comme un signe de pardon et de vie. Qu'on cherche à cet oubli des raisons humaines, j'en pourrais trouver moi-même, et je sais que la Providence n'a pas toujours besoin de miracles pour se faire entendre de nous ; mais je ne vois pas moins que le seul signe qui soit resté de la conquête est un signe divin, et que Dieu n'a voulu, durant un demi-siècle, laisser inscrire à côté du sien le nom d'aucun autre vainqueur. C'est moi, semble-t-il nous dire, c'est moi qui, par les mains de ces vaillants hommes, ai ouvert ce sépulcre où un monde était enseveli (p. 24). » On ne saurait rien lire de plus véritablement beau que ce qui suit, sur l'aveuglement de la France, qui n'a pas su reconnaître la divine hauteur de sa mission, reprendre l'œuvre des Cyprien, des Optat, des Augustin, des Fulgence. Ne devions-nous pas, dès le premier jour, jeter à ces montagnes et à ces vallées le cri de la délivrance et lui dire : « Afrique chrétienne, sors du tombeau ! réunis tes débris épars sur tes monts et dans tes déserts. Reprends ta place au soleil des nations, tes sœurs dans la civilisation et dans la foi ; que tes enfants, apprenant de nouveau ton histoire, sachent que nous ne sommes venus à eux que pour leur rendre la lumière, la grandeur, l'honneur du passé ! »

— L'état présent de la société, désespéré, ou à peu près, aux yeux de la sagesse humaine, se résume en ces quelques mots : « Jésus-Christ

absent des âmes, de la famille et du monde. » C'est ce que rappelle, dans sa préface, l'auteur de l'*Union des chrétiens dans le cœur de Jésus*, ouvrage plein de foi et de tendre piété, et dont la doctrine est aussi très-profonde. La condition du salut pour la société est donc le Sauveur restauré, reconnu, adoré, obéi, aimé, au foyer de la famille et dans les institutions publiques ; au résumé, le sens de Jésus rétabli dans tout ce qui intéresse notre vie. Mais par quels moyens et comment opérer cette conversion de toute une multitude livrée à l'esprit d'erreur, à l'ambition, à la poursuite exclusive de la richesse et des plaisirs ? C'est que tous s'unissent dans le Cœur de Jésus pour y travailler; non pas seulement le prêtre, le catéchiste, l'apôtre, dont c'est la vocation et le devoir, mais tous les chrétiens sans exception, les plus humbles comme les plus forts. Il faut une croisade universelle, où chacun gagne autour de lui des âmes et s'occupe à convertir; il faut prendre l'habitude de s'unir et de s'entendre pour la gloire de Dieu, au prix de quelques efforts et de quelques sacrifices, comme on le fait pour assurer l'honneur et les intérêts de la famille naturelle. — Après cette indication du but, l'auteur établit, comme base de l'action, la dévotion au Sacré-Cœur, dont il redit les titres divers à notre amour, à notre gratitude, à notre confiance. Puis il revient à exhorter plus vivement, sur des considérations multiples, les fidèles à s'unir ainsi pour un immense et courageux apostolat ; et enfin il leur indique les dispositions intérieures auxquelles ils doivent s'attacher, les pratiques de piété qui les peuvent maintenir, les vertus qui leur sont nécessaires. Une note de la page 135 nous a particulièrement frappé, sur l'*empreinte* de Dieu dans les différents ordres de sa création: il y a là de merveilleux aperçus. Le livre se termine par une indication de l'organisation qui pourrait être adoptée, et qui paraît tout à fait sage. Un tel ouvrage ne doit point passer sans attirer l'attention des chrétiens zélés, et les pasteurs y rencontreront pour eux-mêmes bien des instructions de valeur sur l'art d'atteindre les âmes.

— C'est à eux seuls que s'adresse un nouveau manuel du R. P. Mach, *la Manne du Prêtre*, véritable *vade-mecum* pour la prière, l'oraison, l'examen de conscience, les rubriques, etc. Ce qui concerne la Messe y est largement développé, et comme exhortation, et comme exposition et comme paraphrase, et comme moyens de célébrer dignement. Il y a, en outre, des méditations pour un mois entier, des avis étendus et multipliés sur l'avancement dans la vertu et un très-riche recueil de pièces pour les diverses circonstances de la vie pastorale et de la vie intérieure. Notons encore des visites au Saint-Sacrement, des formules nouvelles pour l'exercice du chemin de la croix, et des extraits du rituel pour les bénédictions qu'un prêtre est appelé à donner d'un instant à l'autre. Il règne beaucoup d'ordre dans le clas-

sement des matières. — Du reste, le *Chemin de la croix* a été tiré à part, en une piqûre très-soignée, papier de Chine, quinze belles gravures. Varier les formules, afin de remédier à la froide routine, est chose excellente.

— A M. l'abbé A. Gaveau, traducteur du P. Mach, nous devons aussi d'avoir fait passer de l'espagnol en français un précieux traité du P. Arias sur les *Vertus de Marie Mère de Dieu*, traité appartenant à la grande école ascétique qui a enrichi l'Église de tant de livres précieux, où l'exactitude rigoureuse de la doctrine et la précision du langage sont comme embaumées dans le parfum de la plus suave piété. Le P. Arias a vécu de 1533 à 1605. Il était de Séville, et saint François de Sales met les opuscules du fervent et savant religieux au nombre des « beaux livres de dévotion » qu'il conseille à sa Philothée, à côté de ceux de saint Bonaventure, de Louis de Blois, de Grenade. Arias est solide théologien, et n'avance rien qu'il n'appuie sur l'Écriture ou l'enseignement de l'Église. Ici, il commence par décrire la vertu dont il parle, avec ses degrés différents ; puis, extrayant de l'Évangile les passages qui montrent de quelle manière la Sainte Vierge l'a pratiquée, il les enchâsse dans quelque belle sentence des Pères ; enfin, il indique au lecteur comment il peut et doit reproduire en lui cette vertu : c'est la conclusion pratique. On parcourt ainsi, avec des subdivisions, les vertus d'humilité, de foi, d'espérance, de charité, de piété, de bonté envers les hommes, d'obéissance, de pureté, d'amour de la retraite, de modestie, de pauvreté volontaire, de patience dans les afflictions. — Dans un appendice de quelques pages, M. l'abbé Gaveau a réuni plusieurs pièces intéressantes : un passage de saint Bonaventure sur la circoncision de Notre-Seigneur, un cantique de saint Liguori sur l'enfance de Jésus bercé par Marie, une prose latine du moyen âge sur la purification de la sainte Vierge par Adam de Saint-Victor.

— Les ouvrages de saint Jean de la Croix, le glorieux coopérateur de sainte Thérèse, sont fort goûtés de toutes les âmes spirituelles qui ont pu les connaître. C'était, lui aussi, un maître éminent, de qui la vie prêchait encore plus que les paroles, et qui avait reçu du ciel le don d'entrer dans les cœurs et de les émouvoir profondément. Ses *Maximes et Avis spirituels* embrassent à peu près tout ce qui regarde l'œuvre de la sanctification. C'est comme une série de sentences, courtes, claires, saisissantes, appuyées sur des textes d'Écriture-Sainte. Le saint s'adresse directement au lecteur dans le plus grand nombre des cas. Les sujets qu'il présente sont surtout les vertus : le soin d'imiter Jésus-Christ, les vertus théologales, la crainte de Dieu, l'amour du prochain, l'oraison, la vertu de religion, la patience, la modestie, la pauvreté volontaire, l'humilité, le silence, etc. Citons la première venue de ces maximes, comme exemple du genre et du mérite du livre : —

« Dieu ordonna, dans l'ancienne loi, que l'autel où se devaient offrir les sacrifices fût creux et vide à l'intérieur : pour nous faire comprendre, par ce symbole, combien il veut que notre âme soit vide de toutes les choses créées, afin qu'il devienne un autel digne de la présence de sa divine Majesté (p. 171). »

— Le P. de la Colombière, dont la cause de béatification est, croyons-nous, introduite à Rome, fut un parfait modèle de la vie sacerdotale et religieuse. Cette vie a été récemment publiée et l'on sait que, choisi miraculeusement pour coopérer avec la bienheureuse Marguerite-Marie à l'établissement de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, il y consacra la meilleure partie de son action apostolique. C'est lui qui le premier l'établit en Angleterre, dès le début des révélations de Paray-le-Monial. La *Retraite spirituelle* qu'on vient de publier, avec une introduction sur sa vie et sur la dévotion elle-même, forme un livre de haute piété qui sera lu avec empressement. Le P. de la Colombière ne l'adresse à personne, ne l'a point composée pour les autres; ce sont les réflexions, les sentiments, les résolutions que lui inspire une solitude de trente jours, telle que la pratiquent les Pères de la Compagnie de Jésus. C'est là que l'on peut voir tout à la fois le degré de vertu où était parvenue cette âme d'élite, les hauteurs où peut atteindre toute âme docile aux mouvements de la grâce intérieure et amoureuse de la perfection. Tous les mystères, toute l'histoire de Notre-Seigneur y sont médités, appliqués à la vie du chrétien, en même temps que les considérations ordinaires de la fin de l'homme. On y remarquera la justesse des retours sur soi-même, la discussion douce mais efficace des moindres mouvements de la nature, l'attention pieuse à ne perdre rien de ceux qui viennent du ciel. L'on apprendra à connaître le vrai chemin du bien, et on se sentira entraîné à le parcourir avec une sainte fermeté.

— D'un tout autre genre est le petit livre de Mme Cavé, *la Vierge Marie et la Femme*. Ce n'est point, dans la réalité, un cours de méditations, et cependant on y médite, et il fait du bien. Nous eussions voulu que la langue y eût été moins oubliée en vingt endroits, et que certaines expressions en fussent absentes. Telle la première phrase de l'introduction : « La Vierge n'est pas ce qu'un monde vulgaire pense : une simple fille, pure par ignorance, marchant les yeux baissés, et se trouvant mal le jour de la mort de son fils. » En vérité, nous ne sachions pas que jamais la divine figure de Marie ait été réduite à ces indignes proportions par qui que ce soit du monde *le plus vulgaire*, à moins qu'au fond de quelque cabaret un inepte pandour ait une fois blasphémé sous cette forme. Une comparaison de la pages 10 pourrait être mal interprétée sur le dogme de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. La voici : « Comment voyez-vous,

homme plein de raison, qu'un chiffon de papier déchiré et sale a exactement la valeur de mille francs d'argent? Parce que vous avez confiance que la Banque vous l'échangera pour du bel et bon or. Eh bien, nous, nous avons confiance en Dieu : nous croyons qu'au ciel l'hostie nous est échangée contre Jésus-Christ le fils de Dieu, qui se donne tout entier. » Observons encore (p. 185) une erreur de détail : ce n'est point à la *troisième* heure du jour, mais à la *neuvième*, que fut crucifié le Seigneur. — La marche de l'auteur est de partager la vie de la Sainte Vierge en sept époques, envisagées comme ses joies et ses gloires, et d'en rapprocher chacune des périodes de la vie de la femme, principalement dans sa qualité de mère de famille. Elle sait heureusement peindre, et ses tableaux se relèvent par les effusions d'un noble cœur, pénétré des enseignements chrétiens. Le mot n'est pas toujours celui qu'il fallait, mais les sentiments sont à leur place et vrais. Du trait ici et là. « La femme meurt pour se reproduire, puisque par le mariage elle n'a plus de nom, elle ne possède rien et n'a plus de volonté. Elle doit donc revivre entièrement dans ses enfants, et retrouver en eux son nom, sa fortune et sa volonté. (p. 76). » Une seconde partie conduit aux neuf stations des douleurs de Marie, suivies des neuf stations des douleurs de la femme ici-bas. Beaucoup d'observation, de sensibilité, de finesse dans l'analyse. « Ce qui doit nous consoler, nous encourager dans notre mission maternelle, conclut Mme Cavé, c'est de voir notre persistance à suivre Jésus-Christ depuis dix-huit siècles. Dans la maison de Dieu, le sanctuaire de son Fils, vous trouverez toujours une femme, n'importe à quelle heure de la journée... Toutes ces âmes, tous ces cœurs, sentent que là seulement repose l'espérance par la foi et l'amour (p. 213). »

— En ouvrant les deux gracieux et pieux volumes des *Visites à Jésus-Hostie*, par l'auteur des *Avis spirituels*, de qui nous parlions plus haut, arrêtons-nous d'abord devant le bon goût, le luxe charmant de l'exécution typographique. Elle fait le plus grand honneur et à l'auteur, qui vraisemblablement l'a indiquée et dirigée, et à l'imprimerie Goupy qui l'a si bien compris. C'est vraiment un bijou, et le fond méritait un si beau soin. Toutes les qualités de l'écrivain anonyme se retrouvent dans cette nouvelle production : fervent amour de Dieu, aspirations admirables, connaissance des voies divines, tendresses suaves, inépuisable abondance d'idées et de sentiments. Chacun des deux volumes complète l'autre, encore qu'ils puissent se séparer; car ce sont deux séries distinctes. L'une et l'autre commencent par des prières nouvelles pour la sainte Messe : personne n'ignore ce que la piété gagne à cette variété d'expressions qui ranime l'attention et soutient l'âme dans le travail sublime de la prière. D'une part, trente-trois Visites au Saint-Sacrement, trente-trois encore au tome

second; sans compter de nombreuses prières, liturgiques ou autres, couronnant chaque volume. Et quelles élévations d'âme, quelle intelligence du mystère divin, quelle impatience d'y conformer toutes les puissances intérieures de l'homme! L'ouvrage si connu de saint Liguori, le dirons-nous? est pour nous inférieur à celui-ci sous plus d'un aspect. La visite débute par une considération ascétique, sur le plan des mystères évangéliques, et de là part dans une *adoration* palpitante de reconnaissance, d'admiration, de désir du sacrifice et de généreux propos d'avenir, résumés dans une demande *intime*. A peine s'il est besoin de recommander un tel manuel; il fera la joie, la consolation et le bonheur des âmes vouées à la pratique de la piété, qui aiment à trouver la richesse de la pensée unie aux trésors du cœur, c'est-à-dire l'homme tout entier prosterné devant le Créateur et lui faisant hommage de la dignité de sa nature immortelle.

— En réunissant, dans son opuscule *l'Oraison mentale*, les leçons, avis et conseils de saint Liguori, de sainte Thérèse, de saint François de Sales, de Suarez, etc., le R. P. Petitalot n'a pas eu pour objet de les reproduire textuellement les uns après les autres, mais de composer avec ces précieux éléments un ouvrage qui fût bien le sien. L'oraison étant, comme le dit sainte Thérèse, un intime commerce d'amour où l'âme s'entretient seule à seul avec Dieu, et ne se lasse pas d'exprimer son amour à celui dont elle sait qu'elle est aimée, il n'y a point d'exercice spirituel plus important dans la vie chrétienne. Il semblerait, observe l'auteur (p. 15), que Dieu, ne pouvant s'adorer lui-même, s'humilier devant lui-même, se prier en un mot, ait voulu se faire homme afin de compléter son éternelle oraison. Non-seulement Jésus-Christ voit Dieu, aime Dieu, agit et opère pour la gloire de Dieu, mais il adore, il s'abaisse et s'humilie devant la majesté du Père, disant : « O Seigneur, je suis votre serviteur, oui votre serviteur, et le fils de votre servante. » Or, après avoir expliqué ce qu'est l'oraison, en avoir établi la grande utilité, et pour certains cas la nécessité, avoir prémuni son lecteur contre ces infirmités inévitables qu'on appelle les distractions et les sécheresses, l'auteur entre pleinement dans son sujet, trace les règles de la préparation éloignée et de la préparation prochaine, et expose la méthode de l'oraison elle-même; car, en toute chose, il faut de la méthode et des règles, et l'audience que Dieu daigne nous accorder en exige comme le reste. Ici elle se réduit à ces termes : saluer convenablement le Maître souverain en se présentant devant lui, traiter sérieusement avec lui l'affaire qui nous amène, ne se retirer qu'après avoir gagné ses bonnes grâces et en le laissant favorablement disposé. — Le P. Petitalot a rassemblé en notes des extraits d'auteurs et de Pères qu'on aimera à rencontrer là, surtout un passage tout à fait remarquable de saint

Augustin sur le psaume CXLVIII^e. C'est en latin, sans traduction : quelques-uns peut-être s'en plaindront.

— Et voici maintenant les *Paillettes d'or*. Quel mérite aurions-nous à louer un opuscule vingt-sept fois réimprimé en six ans? Que suave, fleuri, gracieux et fécond est l'esprit de l'écrivain anonyme à qui nous le devons! quelle variété dans ces petits conseils, quel heureux choix d'exemples, quelle fraîcheur d'idées et d'expression! « Dans le midi de la France, nous dit-il, aux jours d'été, de petits enfants et de pauvres infirmes, incapables de tout labeur pénible, s'occupent, pour apporter un peu de pain au foyer, à recueillir au fond de quelques rivières à demi desséchées des *paillettes d'or* qui brillent au soleil et que l'eau entraîne dans sa course. Ce que font ces pauvres et ces petits pour les paillettes d'or que Dieu a semées dans ces rivières ignorées, nous voulons le faire pour ces enseignements que Dieu sème presque partout, qui brillent, qui éclairent, qui échauffent un instant, et disparaissent, laissant à l'âme le regret de n'avoir pas pensé à les recueillir. » Un mot lu dans un livre oublié, un trait entendu dans la conversation, une illumination soudaine de la pensée, le regard limpide d'un enfant innocent, en faut-il davantage, ordinairement, pour causer au cœur les plus vives impressions, et les plus salutaires? *Les Paillettes* sont ce mot, ce trait, ce sourire, cet innocent regard, cette pensée tout à coup dégagée. C'est la piété qui en fait les frais, mais tout y est aussi de ce qui forme la bonne éducation, la vie honorable dans le monde, le contentement au milieu des siens. Morale douce, exhortations amicales, élans de chrétienne poésie, sentences pénétrantes sur tous les sujets de la vie supérieure et de la vie pratique : où chercherait-on mieux? Les *Paillettes* devraient être dans toutes les familles.

— Les *Œuvres eucharistiques* de M. Blanchon, promptement arrivées à la troisième édition, offrent un tableau animé des institution catholiques ayant pour objet d'honorer le Saint-Sacrement, et par lui d'exercer la vraie charité. « Par la pratique des œuvres de charité, le chrétien peut accomplir les préceptes et les conseils de l'Evangile; par la pratique des œuvres eucharistiques, il devient apôtre (p. IX). » Ces œuvres sont : la Confrérie du Saint-Sacrement, l'Œuvre des Lampes, celle des Tabernacles, l'Association du saint Viatique, l'Adoration nocturne, l'Adoration perpétuelle. M. Blanchon en explique la pensée, constate le bien qu'elles font, exhorte à s'y engager, et dans des termes nobles et pressants. Viennent, après cela, le même zèle et les mêmes soucis religieux se portant sur trois époques capitales de la vie : la première-communion, le mariage et la mort : là encore, au nom de l'Eucharistie, sont des œuvres touchantes. Ne faut-il pas y faire entrer aussi les fêtes, que le concours des fidèles peut embellir?

Nous étudierons, enfin, les trois chefs-d'œuvre eucharistiques : le chrétien dans le monde, la vie monastique et ses fécondes créations et ses sublimes exemples, le prêtre gardien de la vérité, prédicateur de la charité, illuminateur et médecin des âmes. — On voit ce que peut contenir un tel livre : nous disons qu'il est écrit avec le cœur, par une plume habile, et que la faveur qui l'a accueilli est pure justice.

V. Postel.

JURISPRUDENCE

Organisation judiciaire et administrative de la France et de la Belgique, 1814 à 1875, par Émile Flourens, maître des requêtes au Conseil d'État. Ouvrage couronné par l'Institut. Paris, Garnier frères, 1875. In-8 de 395 p. — Prix : 5 fr.

L'Académie des sciences morales et politiques a eu une heureuse pensée en proposant l'étude de l'organisation judiciaire et administrative en France et en Belgique. Ce concours nous a valu un excellent livre sur une belle question de législation comparée.

Au commcement de ce siècle, la France avait donné ses lois à la Belgique; parties du même point, les deux nations sont aujourd'hui dans des situations assez différentes. La Belgique, sagement libérale, montre beaucoup d'attachement à ses institutions, la France, hélas! n'est pas sortie des agitations révolutionnaires. Comment une même législation a-t-elle produit des résultats si divers? Il faut en chercher l'explication dans des différences de détails et d'application. C'est cette recherche qui fait l'objet du livre de M. Flourens.

Une première partie, consacrée à l'organisation judiciaire, en contient l'historique rapide, mais complet. L'auteur ne se contente pas d'indiquer avec exactitude les changements successifs apportés aux institutions, il examine l'esprit qui a dicté ces changements, l'effet qu'ils ont produit. Après avoir montré les modifications diverses subies par l'organisation judiciaire des deux peuples depuis 1814 jusqu'à nos jours, il en fait la comparaison, signalant les différences peu nombreuses qui les séparent, critiquant certaines dispositions, proposant certaines réformes.

L'organisation administrative occupe plus longtemps M. Flourens (qui s'y trouve dans son domaine), et d'ailleurs cette partie de la législation touche plus intimement à la constitution du pays; les problèmes d'administration se discutent aujourd'hui en France, leur solution aura une grande influence sur nos destinées politiques.

L'auteur examine d'abord l'organisation communale dans son déve-

loppement historique, puis dans les détails de son fonctionnement. Le département et la province sont ensuite étudiés avec la même méthode; enfin, une troisième partie traite de l'administration centrale : ministres Conseil d'Etat, Cour des comptes. Il y a dans, cette étude, des chapitres fort intéressants et par le sujet même, et par la façon dont il est traité. Les questions qui divisent nos publicistes et nos hommes d'État sont exposées avec clarté; à côté, sont proposées des solutions toujours soigneusement motivées. La comparaison entre la commission départementale de nos conseils généraux et la députation permanente du conseil provincial belge (qui a servi de modèle au législateur de 1871), est pleine d'intérêt et d'actualité.

La nécessité d'exposer ainsi parallèlement deux législations aurait pu être une cause d'obscurité. Ici elle a été évitée. L'ouvrage est clair, divisé méthodiquement en titres et chapitres, enfin fort bien écrit, dans un style simple, toujours facile à lire et à comprendre. Une conclusion résume brièvement tout l'ouvrage et en précise l'esprit général. Cet esprit nous semble sage et modéré ; nous l'aimerions mieux un peu plus favorable encore à ces grandes idées de décentralisation dont nous attendons les meilleurs résultats pour l'avenir de notre pays. On peut d'ailleurs ne point partager toutes les opinions de l'auteur, mais on ne saurait lire son livre sans intérêt et sans profit.

A. C.

Des Conséquences juridiques de la déconfiture, par Ernest Pannier, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris.. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 340 p. — Prix: 5 fr.

Voici une thèse, pour le doctorat en droit, qui se distingue de beaucoup d'autres par un mérite, rare chez nos jeunes jurisconsultes, le souci de recourir à des sources riches et cependant presque inexplorées les chartes, où la législation, en vigueur dans notre ancien droit coutumier apparaît mieux que dans des compilations ou des travaux de seconde main, trop souvent consultés quoique insuffisants. Aussi est-ce avec un véritable plaisir que nous avons lu, au bas des pages de ce remarquable travail, des notes presque aussi nombreuses que celles qui font l'accompagnement ordinaire des thèses de l'École des chartes. Nous n'entrerons point dans le détail de ces graves et célèbres questions des *nexi* et des *addicti* en droit romain, que l'auteur nous paraît avoir clairement et savamment exposées. La *bonorum venditio* ne nous arrêtera pas davantage, et le droit gaulois, que des auteurs modernes ont tenté de reconstituer, ne nous semble pas, quant à présent du moins, offrir assez d'éléments aux dissertations des savants. Le droit coutumier est, à notre avis, la partie la meilleure et la plus approfondie

du travail de M. Pannier. Des notes plus nombreuses, des citations de chartes, des extraits intéressants de coutumes locales, des recherches philologiques même, soulignent un texte toujours clair et concis. Le *Grand coutumier*, que le quatorzième siècle nous a légué; la *Somme rurale*, de Jean Bouteiller; la coutume de Lille, rédigée vers 1297, croyons-nous, par Roisin, clerc de la ville; la coutume du Hainaut, celle de Malines ont été, pour l'auteur, des documents précieux à consulter. Leur lecture l'a conduit à se demander pourquoi certaines coutumes du Nord de la France et des Pays-Bas ont conservé une empreinte du droit romain bien plus accentuée qu'elle ne l'est dans d'autres coutumes moins septentrionales. Un titre de la coutume de Malines, par exemple, a une rubrique copiée du *Digeste : De bonis authoritate judicis possidendis...* La critique n'a pu encore, que nous sachions, donner le mot de cette énigme. Nous ne ferons qu'un reproche à l'auteur d'une étude remarquable à tous égards, celui d'avoir défiguré les textes originaux, écrits en langue romane, qu'il a cités.

CH. LEBRUN.

SCIENCES ET ARTS

Les Leçons de l'Histoire. Le Christianisme et la libre-pensée, ou le dix-neuvième siècle. Ouvrage posthume de M. ÉDOUARD HAUS, procureur du roi à Gand, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse, membre de la Société des arts et des sciences d'Utrecht, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal. Bruxelles, Goemaere; Paris, Bray et Retaux, 1875. Gr. in-8 de VI-502 p. — Prix : 7 fr.

Frappé des ravages produits dans les intelligences et dans les âmes au dix-neuvième siècle par la libre-pensée, M. Haus avait consacré les dernières années de sa vie à la combattre dans l'ouvrage solide et plein de faits qu'on vient de publier après sa mort. Toute son argumentation se résume en quelques points incontestables. La libre-pensée proclame l'indépendance complète de la raison; le christianisme, au contraire, tout en reconnaissant la valeur de la raison humaine, prêche la soumission à la révélation qui est au-dessus de la raison. Les limites de l'intelligence sont un fait patent, incontestable. Elle ne peut s'élever assez haut pour pénétrer la cause de ce qui existe en Dieu. De plus, la libre-pensée a toujours produit des résultats funestes, elle a constamment varié en tournant dans le même cercle. Au contraire, le christianisme a été une source de bienfaits pour l'humanité, et il est resté fondamentalement invariable. L'auteur développe ses arguments en les appliquant tour à tour, en trois livres distincts, à la philosophie, au droit et aux beaux-arts. Il étudie successivement la

philosophie de la libre-pensée et la philosophie du christianisme, le droit d'après la libre-pensée et le droit d'après le christianisme, les beaux-arts inspirés par la libre-pensée et les beaux-arts inspirés par le christianisme. Ce dernier livre, véritable histoire littéraire, est particulièrement attachant, mais les trois livres sont également solides et convaincants. Comme M. Haus fait toucher au doigt le mal de notre époque, quand il dit: « En matière d'art, comme en philosophie et en politique, la libre-pensée aboutit au matérialisme, à l'oubli, à la négation de la divinité! (p. 492) » Le remède au mal est donc dans le retour sérieux aux pratiques de la religion. C'est là seulement qu'est la vraie liberté, comme l'explique très-bien l'auteur. — La phrase de M. Haus est parfois un peu traînante : c'est le seul reproche que nous lui adresserons. G. K.

Restauration de la science politique, *ou théorie de l'État social naturel opposé à la fiction d'un État civil factice*, par CHARLES-LOUIS DE HALLER. Ouvrage traduit de l'allemand, par l'auteur, sur la seconde édition. Paris, Vaton, 1875. 3 volumes in-8, formant ensemble 924 pages. — Prix : 9 fr.

Cet ouvrage se présente en trois volumes, dont le premier (t. IV) est intitulé : *Des Empires militaires*, dont le second (t. V) est intitulé : *Des Seigneurs spirituels indépendants ou des États pontificaux*, dont le troisième (t. VI, deuxième partie) a pour titre : *Des Républiques ou des communautés indépendantes*. Si, en ouvrant ces volumes, nous cherchons comment nous avons sous les yeux l'apparence d'une suite sans son commencement, puisque les trois premiers volumes ne sont pas entre nos mains, en voici l'explication. L'ouvrage allemand en six volumes, intitulé : *Restauration de la science politique*, a été publié en Allemagne après la chute du premier empire. La traduction des trois premiers volumes parus avant la révolution de Juillet fut interrompue d'abord par cette révolution, puis par la mort de l'auteur qui été son propre traducteur, laquelle survint en 1854. Quant aux trois derniers volumes, leur apparition est de date très-récente, et ils sont du fils de l'auteur, M. Charles de Haller.

Cette œuvre, comme on le voit, entreprise après un long intervalle de temps, n'a pas eu seulement pour but de traduire l'ouvrage primitif, mais de le réduire en présentant dans un cadre plus restreint l'ensemble des idées dont la prolixité germanique pouvait offrir un obstacle à des lecteurs français, habitués à un style vif et concis : c'est ainsi que le traducteur s'est trouvé amené à faire paraître la série de ces trois volumes, qui sont comme le résumé de la pensée paternelle, et que, cependant, par une déférence filiale, il n'a voulu offrir au public que comme une suite des trois premiers précédemment composés et traduits par son père. Tout en regrettant cette anomalie

bibliographique, qui a pour effet de nous présenter comme incomplet un ouvrage qui forme réellement un tout dans ses trois derniers tomes, nous nous empressons de signaler aux lecteurs l'importance de cette publication. Les questions sociales et politiques y sont étudiées et traitées avec la plume d'un maître et une vigueur de pensées à laquelle on reconnaît facilement un philosophe chrétien. L'auteur, remontant à l'origine des institutions politiques, conduit le lecteur à travers le dédale de l'histoire, trop souvent altérée au profit des passions intéressées ; il montre l'abîme inévitable où tombent les peuples qui s'écartent des lois que la nature des choses leur impose ; et il va sans dire que la nature des choses se confond pour lui avec l'ordre providentiel. Les déviations survenues dans les événements des trente dernières années ne servent qu'à mettre plus en relief la vérité de ces lois fondamentales qui président à toutes les institutions sociales et politiques ; cette démonstration est surtout saisissante dans le tome cinquième, où le lien providentiel établi entre les deux puissances, la puissance spirituelle et la puissance temporelle, apparaît sous son double aspect, à Rome d'abord, par leur pénétration réciproque, puis dans les autres pays, par les relations naturelles qui doivent exister entre l'Église et les États séculiers. Le tome quatrième avait traité des institutions monarchiques, que l'auteur identifie peut-être un peu trop avec les empires militaires. Le tome sixième, spécial à la forme républicaine, jette, sur ce genre de gouvernement, des aspects que l'on pourrait appeler nouveaux, et seront propres à nous éclairer tout particulièrement, nous autres Français, en nous montrant les différences qui séparent une république viable et pratique des théories soi-disant républicaines et purement révolutionnaires, qui, sous nos yeux, éclosent de tant de cerveaux malades, outre qu'elles sont opposées à ce que l'auteur nomme si justement les conditions naturelles qui président à l'existence et à la durée des nations.

Nous engageons vivement les politiques qui se disent catholiques, mais qui résument toute leur politique dans la lecture de certain journal, à méditer les théories républicaines de M. de Haller ; ils seront surpris de leur ignorance, et se demanderont s'ils ne prennent pas trop souvent des fantômes pour des réalités ; peut-être, alors, s'ils sont sincères, en arriveront-ils à conclure avec nous que, dans notre vieux pays, la meilleure, la seule forme de République, c'est encore la monarchie.

A. DE RICHECOUR.

Des Conditions de gouvernement en France, par ANTONIN DUBOST. Paris, Germer Baillière, 1875. In-8 de 750 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'auteur, qui est et qui se dit le disciple d'Auguste Comte, avait d'abord destiné, nous apprend sa préface, les matériaux de ce travail

pour les publier dans la *Revue de philosophie positive*, place désignée pour un pareil travail ; puis il s'est ravisé, et publie ce volume, en le plaçant sous l'égide de cette maxime de son maître : « Il n'y a qu'un absolu en ce monde, c'est que tout est relatif. »

Ce patronage du père de la philosophie positiviste, invoqué en tête du livre, nous instruit suffisamment sur le but qui est poursuivi et d'ailleurs franchement avoué dans ces pages, à savoir de substituer la démonstration scientifique à ce que l'auteur appelle la révélation théologique, sur tous les problèmes que soulève la science sociale et politique.

L'histoire, dans cette donnée étrange, n'est autre chose que l'étude de la loi du changement : toute la philosophie de l'histoire ne sert qu'à nous montrer le sens des inévitables mutations. Selon cette école, nous en avons à tout jamais fini avec le passé, qui n'est que la transition antérieure des sociétés de l'état polythéiste et militaire à l'état catholique et féodal, pour faire place enfin à l'état présent, ce bienheureux état scientifique et industriel qu'il s'agit de préciser, de systématiser et de développer. A ce prix, selon l'auteur, nous en aurons fini avec la révolution, alors que nous aurons bien compris les lois qui nous font connaître d'où nous venons et où nous allons, et, par suite, à quel point du développement général la révolution sera terminée !

Nous sommes, selon M. Dubost, à cette phase de transformation où la science tend définitivement à prendre la place de la théologie. La théologie, c'est la vérité selon l'imagination ; la science, c'est la vérité selon la raison. C'est en présence de cette évolution irrésistible que les gouvernements ont à prendre une attitude pour laquelle l'auteur prétend leur donner de sages conseils. Il leur suffirait, pour réaliser les espérances du philosophe, de ne pas s'obstiner à soutenir des vérités qui échappent à l'expérience, et de prendre résolûment parti pour tout ce qui doit favoriser le développement humain ; or, pour cela, il suffit de mettre en quarantaine toute doctrine, toute règle pratique jusqu'ici reconnue comme universelle et absolue, pour lui substituer des règles politiques purement relatives et contingentes selon l'état de la société et les circonstances.

Dans cette théorie, on peut facilement voir ce que deviennent la religion, la morale, le droit naturel, le droit des gens, et tous les principes d'ordre et de justice éternels sur lesquels, jusqu'à ce jour, a reposé la société. Il suffit de présenter à nos lecteurs l'exposé de ces idées, par lesquelles l'auteur lui-même s'attend « à choquer bien des gens, » pour mettre en lumière le mensonge radical et total de ce livre. — Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les solutions pratiques sont en rapport avec de semblables prémices ; tout étant relatif et contingent dans les principes de la société, il n'y a de gouvernement

fort et stable que celui qui émane d'un accord explicite ou implicite des diverses volontés individuelles : cet accord lui-même ne peut être que relatif et provisoire, parce qu'il doit naturellement varier au fur et à mesure que les progrès scientifiques et pratiques modifient les croyances et les opinions ; voilà pourquoi la république est la seule forme qui puisse se prêter aux modifications inhérentes à la mobilité sociale!!! Il y a donc urgence à remettre les pleins pouvoirs à la nation elle-même, qui en usera suivant ses tendances et ses intérêts. Pour préparer cet avenir, il faut mettre en pleine application l'œuvre d'Auguste Comte, et, basant l'éducation universelle sur ce principe que chacun, « en quelque rang que sa naissance l'ait jeté, » doit être placé dans une situation en rapport avec sa valeur intellectuelle, morale et pratique; dès lors la meilleure application consistera à remettre constamment la direction gouvernementale entre les mains des esprits à la fois plus pénétrés des désirs et des besoins sociaux, et les plus capables de combiner les procédés propres à y satisfaire dans la limite des possibilités. Alors (et c'est ici que l'auteur s'occupe pour la première fois de la vertu), l'homme sera vertueux sans aucun motif bas et servile : car la vraie morale consiste à vouer au bien commun toutes les forces réelles de la société. Quel étrange mystère que celui qui nous fait voir un esprit pourtant sagace, s'ingéniant à donner à toute la science sociale pour unique fondement le relatif, le caprice individuel, la banalité grotesque et odieuse du nombre, tout ce qui constitue l'obstacle et le danger à toute fondation, à tout principe, à toute règle sur lesquelles, depuis l'origine des choses, repose l'économie général du salut individuel et social !

Cet ouvrage est une démonstration saisissante de la maladie de ce temps : de même qu'à Sparte le spectacle d'un ilote ivre était recommandé comme un moyen de pratiquer la sobriété, de même il suffit de lire ce livre pour croire à la nécessité des principes placés au-dessus du délire individuel. A. DE RICHECOUR.

Intempérance et Misère, par JEAN LEFORT, avocat à la Cour d'appel, membre de la Société d'Économie politique, lauréat de l'Institut. Paris, Guillaumin, 1875. In-8 de XIV-353 p. — Prix : 6 fr. Ouvrage récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques.

La division de cet ouvrage est simple. Dans trois parties successives, l'auteur étudie l'intempérance elle-même; puis il montre comment, fatalement, l'intempérance produit et accroît la misère; enfin il recherche par quels moyens on peut essayer de combattre l'intempérance et d'enrayer ses progrès. Dès le début, M. Lefort définit l'ivrognerie qui, sous les facilités obtenues par l'industrie, souvent peu scrupuleuse, dégénère aisément dans ce mal profond que l'on a décoré du nouveau

nom d'alcoolisme. L'histoire de l'intempérance montre comment, peu à peu, dans la suite des siècles et par suite même des progrès de la science, notre époque en est arrivée à ce point. Il ne faudrait pas croire que partout il en a été de même et aussi rapidement; l'intempérance a sa géographie. Un chapitre spécial est consacré à cette étude, dont les développements présentent un triste mais réel intérêt. Les statistiques ont une grande éloquence. De même que l'intempérance est plus répandue dans telle ou telle région, de même elle est favorisée davantage par telle ou telle cause. C'est par l'examen de celles qui ont la plus large part dans le développement du mal qui se termine la première partie du volume.

Ce que les habitudes d'ivrognerie enlèvent au bien-être des travailleurs est incalculable. Elles absorbent d'abord ce que d'honnêtes gens pourraient épargner; peu à peu, réduisant les forces de l'ouvrier, elles diminuent son gain, en même temps qu'elles prennent plus d'empire et deviennent plus irrésistibles. C'est la misère à bref délai, pour eux, pour leur famille; et, comme cette misère toute volontaire pèse sur la société, c'est une calamité et un danger publics. A ce point de vue, les deux chapitres de la seconde partie sont pleins de révélations; ils énumèrent d'abord les pertes produites par l'ivrognerie, et indiquent ensuite quels dommages elle occasionne. Perte de force, d'énergie, au physique comme au moral; ruine de la santé, et trop souvent mort du malheureux alcoolisé. L'auteur nous permettra de regretter qu'il n'ait pas insisté plus longuement sur le rôle anti-social de l'intempérance; il s'appesantit à bon droit sur le tort que l'ouvrier se fait à lui-même par ces habitudes; il aborde également, quoique plus brièvement, le mal qui rejaillit sur les siens, sur ses enfants surtout; mais pourquoi ne pas exposer, avec autant de développements, ne pas faire toucher le mal que l'intempérant, ou plutôt les intempérants causent à la société? L'abrutissement auquel chacun se condamne ne sera-t-il pas fatalement suivi d'un affaiblissement dans les facultés morales de la société qui compte tant de ces ivrognes? La santé publique n'en sera-t-elle pas affectée? Sans doute, l'auteur touche ces points, mais il le fait trop légèrement.

A ces maux quels remèdes opposer? C'est l'objet de la troisième partie. Au nombre des remèdes propres à combattre l'ivrognerie, les uns sont personnels, physiques ou moraux, tels que l'alimentation, la volonté, la religion, l'éducation surtout, dit l'auteur, qui lui attribue une influence plus grande peut-être que, seule, elle ne peut en avoir en réalité. Puis, viennent les remèdes qui ont leur base dans l'association. Ils consistent dans ces règles qu'imposent certains patrons à leurs ouvriers, certaines sociétés à leurs adhérents. Enfin il y a ce qu'on peut appeler les remèdes publics, et découlant des lois. Les unes punissent

l'ivrognerie et ses conséquences, d'autres frappent certaines boissons d'impôts qui, élevant le prix, rendent l'usage moins facile. L'auteur n'est nullement partisan de la loi réprimant l'ivresse. Il ne croit pas que l'intempérance puisse être un délit, parce que, dit-il, il n'y a dans le fait de s'enivrer aucune atteinte, ni aux biens, ni aux droits, ni à la personne d'autrui. En droit, on pourrait contester ce principe, et puisqu'à diverses époques il y a eu des faits personnels que la loi punissait, la loi peut en punir aujourd'hui ; répugnerait-il à considérer comme un délit, la tentative de suicide et certains faits punis par la nouvelle loi comme par notre ancien droit? Et cependant, il n'en résultait aucun tort pour les biens, les droits ni la personne d'autrui? Il semble de plus que l'auteur n'a aucune foi dans l'efficacité de lois répressives. Sur ces points, sans aller jusqu'à penser, comme plusieurs, que tout sera sauvé si ces lois existent, nous croyons à leur influence.

Deux chapitres terminent l'ouvrage : l'un est consacré à combattre le chômage du lundi; l'auteur y résume, en quelque sorte, l'excellent ouvrage qu'il a écrit spécialement sur ce point ; le dernier parle des sociétés de tempérance. Leur nombre est considérable, en Amérique et en Angleterre surtout, puis en Nowége et dans quelques autres pays d'Europe. De création récente chez nous, ont-elles beaucoup d'avenir? M. Lefort n'ose l'espérer, et il développe en terminant ses raisons d'en douter.

G. DE SENNEVILLE.

Principes de la science des finances, par R. GAUDILLOT, docteur en droit, conseiller à la Cour d'appel d'Alger, ancien professeur à l'université de Bruxelles. Paris, Guillaumin, 1874. 3 vol. in-8 de 592-563-587 p. — Prix : 18 fr.

Le titre de cet ouvrage n'est pas moins général, pas moins étendu que le but de l'écrivain. Par le mot *finances*, il entend « toutes les valeurs perçues et employées par le gouvernement, qu'elles figurent au budget ou n'y soient pas comprises, qu'elles consistent en monnaie ou en prestations diverses, qu'elles proviennent d'impôts ou d'autres sources. » Cette acception appellera naturellement des développements importants sur les divers sujets suivants : les bases des impôts (t. Ier), les emprunts publics (t. II), les droits de l'État (t. III), ses monopoles, que l'auteur décore de ce titre plus modeste : « les industries exercées par l'État (t. IV), » la comptabilité publique (t. V). Ce dernier titre ayant un objet plus spécial, comprend, à lui seul, la majeure partie du troisième volume.

Disons d'abord que l'auteur ne peut se défendre d'appartenir aux écoles modernes, et d'avoir, pour les idées nouvelles, une vive propension. Il les considère et les admet par un côté élevé et généreux ; mais,

pour avoir ce mérite, sont-elles plus justes et offrent-elles moins de dangers? Dans sa pensée, l'État paraît être la plus haute personnification de la justice. Sans doute, à bien des pages, le mot de liberté revient, mais les *droits de l'État* reviennent plus souvent encore, et c'est à les bien établir que l'auteur apporte une partie de ses efforts. En maints endroits on voit affirmer ce principe que, nécessairement, « un instinct civilisateur pousse les nations jeunes, vigoureuses, audacieuses, soit contre les races autochtones ou les races vieillies, pour les confiner, pour les remplacer, soit contre des nations plus mûres, plus avancées, plus perfectionnées, plus douées d'avenir, pour s'initier à leur pratique, s'inculquer leur savoir, se pénétrer de leur génie. » Ainsi les peuples sont soumis à une loi de progrès, fatale si on ne la suit : et le progrès doit être indéfini. Car « tout ici-bas se modifie pour grandir. » — Le premier défaut de cette *théorie absolue*, c'est d'affirmer que rien, dans le passé, n'est bien ni bon, auprès de ce qui, conséquence du progrès, existe aujourd'hui. Cette marche de l'humanité est d'ailleurs dans les « voies de la Providence, » — car l'auteur a des instincts religieux. Souvent il parle de « Dieu, » des « destinées providentielles des nations, » de « la Providence vigilante, » de « ses volontés au-devant desquelles nous devons aller, sans contrainte comme sans illusions. »

Mais si l'auteur est religieux et tient à le témoigner, il ne paraît pas d'ordinaire favorable à l'Église catholique, ni à sa hiérarchie. Tout son désir de rester impartial échoue devant les nombreux préjugés qu'il partage. Il en est de même à l'occasion de son exposé de l'organisation publique au moyen âge. C'est une époque complétement fermée pour lui. Il semble, à lire les pages qu'il a consacrées à cette étude, qu'il n'y avait alors ni justice, ni équité; que la force primait tout, et naturellement que tout, dans l'organisation des impôts ou plutôt des institutions financières, était arbitraire, sans règle et sans raison. A ces redevances, à ces corvées « dans lesquelles se résolvaient, pour l'ancien conquérant, les bénéfices de la conquête, » il faut ajouter ces droits de mille sortes... créés pour satisfaire un insolent orgueil, ou des fantaisies honteuses et méchantes, ou une vanité méticuleuse et stupide. » Et alors il est naturel de rappeler (bien qu'en note seulement) les grenouilles de l'abbaye de Luxeuil, le droit de jambage aggravé d'exigences odieuses, etc., etc.

Franchement, toutes ces choses devraient-elles trouver place dans un ouvrage sérieux? Loin de nous de prétendre que tout fût alors rréprochable, qu'il n'y eût aucun abus. Mais il ne faut pas nier ce qui existait de bon, et, au point de vue qui l'occupe, M. Gaudillot réformerait bien des idées et des jugements, s'il prenait la peine de lire les doctes travaux des Guérard, des Delisle et des Wailly sur l'objet même de ses études.

G. DE SENNEVILLE.

Des Forces physico-chimiques et de leur intervention dans la production des phénomènes naturels, par M. Becquerel. Paris, typ. Firmin-Didot, 1875. In-8 de 648 p., avec un atlas de onze planches. — Prix : 15 fr.

Le mouvement produit la chaleur, l'électricité et le magnétisme ; la chaleur se transforme en lumière ; l'électrtcité, selon ses différentes formes, favorise ou contrarie l'affinité chimique. Toutes ces forces ne sont que des modalités d'un même fluide, l'éther, qui pénètre entre les molécules de tous les corps. Telles sont, en substance, les vérités naturelles, acceptées aujourd'hui de la généralité de nos savants, à la démonstration desquelles M. Becquerel a consacré la plus grande partie de sa vie, car son premier mémoire est de 1823. Le livre qu'il publie est le bilan de ses découvertes et le résumé de mémoires spéciaux insérés aux *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, ou d'ouvrages étendus publiés par lui seul ou en collaboration avec son fils, M. le professeur Edm. Becquerel. L'origine de toutes ces recherches est l'étude de l'électricité dégagée dans les dissolutions de deux natures qui réagissent chimiquement l'une sur l'autre, par l'intermédiaire d'une cloison perméable, c'est-à-dire percée d'innombrables espaces étroits, dits *capillaires*. Plusieurs physiciens, Œrsted, de la Rive, Ritchie, Pouillet, Schœnbein, etc., ont contribué à perfectionner cette étude. Mais c'est à M. Becquerel que revient l'honneur d'avoir substitué à la théorie du contact, par laquelle Volta expliquait les phénomènes de sa pile, la théorie des actions électro-chimiques. Il a, de plus, été le premier à aborder l'examen des phénomènes électro-capillaires (produits par les courants électriques qui circulent dans les espaces électro-capillaires), phénomènes qui ont donné la clef de bien des effets rapportés auparavant à une force spéciale, aveugle, la « force catalytique, » que l'on invoquait pour expliquer l'inexplicable, sans pouvoir la définir elle-même. M. Becquerel emploie la plus grande partie de son ouvrage à démontrer les propriétés des courants électro-capillaires dans les trois règnes de la nature : chez les minéraux, où produisent les filons de substances pures, cristallisées à l'intérieur des fêlures des grandes roches ; chez les végétaux où ils entraînent la circulation de la séve et les dépôts à la surface des cellules ; enfin, chez les animaux, dont ils régissent la respiration, la nutrition, et, par suite, la température, dans les espaces capillaires où ne se fait plus sentir l'action foulante du cœur. La force est ainsi mise au service de la vie.

L'étude de l'électricité terrestre a conduit l'auteur à élever ses inductions vers l'origine de l'électricité atmosphérique, et celle des actions physico-chimiques exercées à la surface ou dans l'intérieur de notre globe, l'amène à rechercher s'il ne s'en produirait pas de semblables sur le soleil, dont l'origine est la même que celle de la terre,

et dont le refroidissement a dû être beaucoup plus lent, puisque son volume est 1,326,480 fois plus considérable que celui de notre planète. L'analyse spectrale, en comparant la lumière que nous produisons avec celle qui émane du soleil ou des astres, a révélé à la science que ceux-ci recèlent les mêmes éléments matériels que notre globe. Ces présomptions et ces faits ont permis à l'auteur d'aborder l'étude de la constitution actuelle du soleil, et de comprendre par quelles phases a passé la terre en se reportant aux bouleversements, sortes d'éruptions volcaniques, dont la surface de cet astre offre aux astronomes le spectacle continuel. Ces phases et ces bouleversements, si la science arrive à en prouver définitivement l'identité, seront les meilleures preuves, disons-le en passant, de la nature périssable de notre monde.

Après ces recherches, dont nous écrivons seulement la table, M. Becquerel a cru devoir exposer les principaux phénomènes de l'atmosphère ; phénomènes lumineux, électriques et aqueux, ce qui l'a conduit à parler des climats, de leur constance, de leur variabilité et de l'influence qu'exercent sur eux les forêts. Ici se placent des recherches spéciales à l'auteur, entreprises avec les registres des compagnies d'assurance et avec ceux de l'administration des forêts, dans lesquelles il est parvenu à dresser, pour le département du Loiret qu'il habite et pour les départements voisins, la statistique des orages, et surtout des orages à grêles. Cela l'a mis à même de prouver l'influence bienfaisante qu'exercent, contre ces météores, les surfaces boisées, en absorbant l'électricité atmosphérique, cause principale de la formation des grêlons.

Nous n'avons fait que mentionner les principaux sujets traités par l'illustre auteur de ce livre, mais signaler une telle œuvre suffirait pour en montrer à tous l'importance scientifique, bien que celle-ci s'efface encore devant sa portée philosophique. M. Becquerel ne confond point les forces physico-chimiques avec les forces vitales, à l'exemple de tant de naturalistes modernes. La vie dispose, selon lui, des agents naturels qui, dans les corps vivants, n'agissent qu'en subordonnant leurs propriétés à l'existence de ce *nescio quid divinum* qui est la vie, à moins qu'ils ne soient assez forts pour la détruire. Il sont distincts d'elle et incapables de la produire. Aussi, l'auteur déclare-t-il ne pas comprendre comment elle a pu se manifester à la surface du globe refroidi : là est, dit-il, le secret du Créateur. Eug. Fournier.

Carbonisation des bois en vases clos et utilisation des produits dérivés, par M. Camille Vincent. Paris, Gauthier-Villars, 1873. In-8 de 156 p. — Prix : 5 fr.

L'auteur, qui est répétiteur de chimie industrielle à l'École centrale, et qui s'est occupé pendant près de douze ans des procédés et appareils

qui servent à l'extraction des produits si nombreux de la distillation du bois, avait une compétence spéciale pour grouper les renseignements qui concernent ces procédés et ces appareils, et en discuter la valeur relative. Il a pensé judicieusement qu'il serait utile de joindre à cet ensemble l'exposition des propriétés que possèdent certains dérivés de l'acide acétique et de l'alcool méthylique, auxquels l'usage industriel peut, d'un moment à l'autre, donner une importance qu'ils n'ont point encore. Il a été conduit ainsi à réunir tous les documents qu'il pouvait avoir sur le traitement et l'emploi des produits, buts obtenus par la carbonisation du bois en vase clos, notamment sur la fabrication du gaz au bois, qui a de l'avenir dans les localités forestières où l'on peut se procurer à bon marché la chaux nécessaire à l'épuration du gaz obtenu. Le livre de M. Vincent sera utile pour les gens du métier ; l'auteur pourra se rendre plus utile encore à la science en étendant ses travaux à des bois de nature diverse, et en faisant connaître quels sont ceux dont la carbonisation donnerait le meilleur rendement à l'industriel, selon le but qu'il se proposerait. Il y a là un champ encore inexploré que nous nous permettrons de recommander à ses recherches. E. F.

Principes de géologie transformiste. *Application de la théorie de l'évolution à la géologie*, par Gustave Dollfus. Paris, F. Savy, 1874. In-18 de vii-178 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. Gustave Dollfus a voulu *démontrer*, dans ce volume, « que la doctrine transformiste donne la seule explication plausible des faits naturels. » Mais il n'a donné aucune explication nette et plausible de la doctrine transformiste. Il a prouvé seulement la variété de ses connaissances géologiques et la confiance trop facile avec laquelle il accueille des idées vagues, des formules ambiguës, des assertions gratuites et discordantes, accréditées, non par des preuves solides, mais par le nombre et l'activité passionnée de leurs propagateurs. « Le transformisme, dit-il, n'atteint pas plus la foi que les doctrines de Galilée et de Laplace ne l'avaient fait (p. 38). » Sans doute, le transformisme est susceptible de restrictions et d'explications qui lui enlèvent tout caractère hétérodoxe. Mais les propagateurs les plus vantés de cette hypothèse variable lui impriment un caractère absolument matérialiste et athée. Je suis heureux de constater que M. G. Dollfus ne professe ni le matérialisme, ni l'athéisme. Mais il inclicine ouvertement à croire qu'à l'époque *miocène*, l'homme était un animal anthropomorphe à peine supérieur au gorille (p. 113-114), et qu'il a eu besoin d'un temps incalculable pour devenir peu à peu ce qu'il est aujourd'hui, par la grâce de *l'évolution*. Cette foi conjecturale n'est pas la nôtre.

M. Dollfus oppose le caractère *libéral* (sic) des hypothèses transformistes à celui des théories *systématiques et autoritaires* professées par Cuvier, A. d'Orbigny, Agassiz et M. Barrande. Mais les nouveaux théoriciens sont-ils moins *systématiques* que leurs devanciers? Ne tendent-ils pas à devenir plus *autoritaires* que les plus dogmatistes? « Ni perturbations générales, disent-ils; ni extinctions subites, ni naissancer inopinées (p. 8). » Il est facile de proclamer dogmatiquement ces aphorismes; mais il reste à les prouver!

Suivant M. G. Dollfus, Constant Prévost a eu la gloire de fonder, en 1827, « la théorie des *causes actuelles* en opposition à la théorie des *causes anciennes ou surnaturelles* (p. 4). » Mais l'opposition des *causes actuelles* et des *causes anciennes* est chimérique; l'identité des *causes anciennes* et des *causes surnaturelles* ne l'est pas moins. Dieu, qui est la *cause surnaturelle* par excellence, est encore et sera toujours, quoi qu'on fasse, la plus *actuelle* de toutes les *causes*,

Aux yeux de M. Dollfus, Constant Prévot est un *naturaliste libéral*, en opposition aux *naturalistes doctrinaires et autoritaires* dont M. Barrande est aujourd'hui le type le plus éminent (p. 12 et 15). Que signifie cette antithèse? Constant Prévost n'a jamais eu d'autorité, et toujours il a contredit les maîtres qui en avaient une très-grande. Cela suffit-il pour être un *naturaliste libéral?* — M. Barrande est un observateur très-positif et très-patient, dont la doctrine est aussi ferme que mesurée. Il maintient vigoureusement l'autorité des faits qu'il a constatés, et refuse de sacrifier leurs enseignements aux hypothèses conjecturales qui les contredisent. Un *naturaliste libéral* doit-il renoncer à cette liberté scientifique?

M. Dollfus appelle MM. Broca et Robin *des hommes de progrès!* A coup sûr, M. Barrande a contribué beaucoup plus qu'eux au *progrès* de la géologie et de la paléonthologie.

H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Leçons élémentaires d'hygiène faites au collége de Falaise, par M. le Dr DESCIEUX, rédigées et publiées par L.-A. DUCHEMIN, principal. Paris, Ch. Fourraut et fils, 1875. In-12 de 175 p. — Prix : 1 fr. 25.

La connaissance de l'hygiène, c'est-à-dire des moyens de conserver la santé, repose sur l'ensemble des connaissances médicales qu'elle suppose chez celui qui veut l'étudier. Aussi, est-ce une tâche difficile d'enseigner cette science à des intelligences qui n'y sont pas préparées, bien que cette tache soit maintenant prescrite dans les lycées, les colléges et les écoles normales primaires, et que les *lecons élémentaeres d'hygiène*, dont l'Académie de médecine a rédigé le programme, soient maintenant obligatoires pour les élèves de philosophie et de mathématiques spéciales, d'après un arrêté ministériel du 6 mai 1872.

C'est M. le Dr Descieux, ancien professeur d'hygiène à l'Institut agronomique de Grignon, qui avait provoqué ces mesures dans un mémoire adressé à l'Académie de médecine, mémoire où il démontrait la possibilité de mettre l'hygiène à portée des élèves de toutes les écoles. Il lui appartenait de participer au mouvement qu'il avait fait naître. Depuis l'arrêté ministériel de mai 1872, un grand nombre d'auteurs se sont occupés de rédiger des leçons d'hygiène suivant le programme dressé par l'Académie; mais aucun d'eux n'a autant que M. Descieux soigné la partie morale de l'hygiène, dans laquelle il a même outrepassé les limites du programme. Admirablement préparé par un enseignement antérieur, par de nombreuses publications où il avait mis l'hygiène à la portée des enfants de nos écoles et des habitants de nos campagnes, et même par un *Manuel d'hygiène* plus étendu destiné aux lycées, colléges et séminaires, M. Descieux a bravement abordé cette immense difficulté d'enseigner l'inconnu sans procéder par le connu. Il a bien dû, en quelques endroits, faire un abrégé (très-abrégé) d'anatomie et de physiologie humaines qui n'est point dans le cadre de l'hygiène, et, comme il s'adressait à des lycéens arrivés à la fin de leurs études, il pouvait heureusement s'appuyer sur leurs notions élémentaires de chimie. Il en a profité pour rédiger un traité clair et substantiel, presque toujours exact, court, et qu'un autre professeur abrégerait, malheureusement peut-être, en enlevant la couleur propre au maître de Falaise, ces historiettes que suggéraient à M. Descieux les souvenirs déjà anciens de sa longue pratique médicale, et qui perdraient beaucoup à n'être plus contées par lui. Nous souhaiterions, en tout cas, à son imitateur de bien saisir avec quel art il a rattaché la morale à l'hygiène, en insistant sur le malaise de notre âme que causent les passions mauvaises, et sur le bien-être que ressent tout notre organisme quand nos facultés sont bien dirigées. Le lien est léger peut-être, mais bien ingénieusement attaché, et l'on s'inspirera avec utilité de cette paraphrase chrétienne du *mens sana* d'Horace. M. Descieux ne s'abuse pas sur les résultats que peut obtenir l'hygiéniste; il n'espère pas anéantir les maux de l'humanité. Nous savons, dit-il, qu'il entre dans les desseins du Créateur que nous souffrions sur cette terre. Mais il est plus que permis, il est ordonné de lutter contre le mal. A l'œuvre donc; faisons de la propagande morale? — Ce peu de mots suffira à nos lecteurs pour qu'ils fassent de la propagande en faveur du livre. EUG. FOURNIER.

Corot. *Souvenirs intimes*, par HENRI DUMESNIL, avec un portrait dessiné par Aimé Millet, gravé par Alph-Leroy. - Paris, Rapilly, 1875. In-8 de 138 p. — Prix : 3 fr.

Le portrait, placé en tête de cette monographie, rend bien la physio-

nomie du grand artiste que nous avons perdu ; il exprime l'intelligence, la simplicité, la bonté et le naturel. A regarder ce médaillon, on comprend que telle a dû être la figure de l'homme qui a su rendre la nature d'une façon si saisissante, et donner à ses créations un charme pour moi irrésistible. Corot a su se dégager des entraves de ce *classicisme* qui, suivant une expression heureuse de M. Henri de Bornier, « est la mort de tous les arts. » Il n'y a pas beaucoup d'artistes, s'il y en a, qui aient été doués d'une originalité aussi caractérisée dans la manière de sentir et de rendre. L'un de ses plus précieux mérites est d'être resté constamment fidèle à lui-même. *Indulgere genio!* Il a été lui-même, mais sans tapage, et, pour ainsi dire, sans provocation. Le génie particulier, et très-particulier, de Corot, c'était une faculté hors ligne pour donner à ses paysages la vie, la lumière, l'espace et surtout le charme. Ce charme, tant par le procédé que par le résultat obtenu, avait incontestablement quelque chose de profondément honnête. La contemplation d'un paysage de Corot apporte à l'âme du calme et de l'équilibre. Toute âme réellement artiste lui a dû des moments délicieux.

L'œuvre de Corot restera. Il était donc à propos de ne pas oublier l'homme. M. Dumesnil, qui a été son ami, a recueilli minutieusement tous les souvenirs qui se rattachent à la vie paisible et bien ordonnée du cher artiste. La biographie est en harmonie avec l'œuvre. C'est trop détaillé, comme toutes les monographies qui se font de nos jours ; mais M. Dumesnil aura l'excuse de l'amitié, et il trouvera autant de complices que de lecteurs dans la profonde sympathie de tous ceux qui, comme nous, ont été sous le charme pénétrant de Corot.

ADOLPHE D'AVRIL.

BELLES-LETTRES

Li Roumans de Berte aus grans piés par Adenés li Rois. *Poëme publié d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal,* avec notes et variantes, par M. AUG. SCHELER, associé de l'Académie royale de Belgique, bibliothécaire du roi et du comte de Flandres. Bruxelles, Comptoir universel, M. Closson et Cᵉ ; C. Muquardt, H. Merzbach, successeur, libraires de la Cour, 1874. In-8 de XI-190 p. — Prix : 3 fr.

Bueves de Commarchis, par Adenés li Rois, *chanson de geste,* publiée pour la première fois et annotée par M. AUG. SCHELER, etc. Bruxelles, Closson et Cᵉ, 1874. In-8 de VII-186 p. — Prix : 3 fr.

La publication de ces deux poëmes complète la mise au jour de l'œuvre du trouvère Adenés, entreprise par l'Académie royale de Belgique. Elle vient se joindre à celle du roman de *Cléomadès,* par M. Van Hasselt (2 vol. in-8, prix : 10 fr.) et à celle des *Enfances Ogier* (1 vol.

in-8, prix : 3 fr.), par M. Scheler, l'éditeur de *Berte aus grans piés* et de *Bueves de Commarchis*, qui sont l'objet du présent article. Le roman de Berthe avait déjà été publié en 1832 par M. Paulin Paris, qui commença par ce poëme la collection connue sous le nom de *Romans des douze Pairs*. Cette édition fut réimprimée en 1836. Elle est aujourd'hui presque introuvable. On connaît six manuscrits de *Berte aux grans piés*, un à la bibliothèque de l'Arsenal (Belles-lettres françaises, 175, fin du treizième siècle), quatre à la Bibliothèque nationale (fonds français, 778, quatorzième siècle ; 1447, fin du treizième siècle ; 12467, id. ; et 24404, commencement du quatorzième siècle), et un à la bibliothèque de Rouen (Belles-lettres, 42). M. Francisque Michel en a signalé un septième, qui est décrit dans le catalogue de feu Richard Heber (partie XI, page 10, n° 3; F. Michel, *Chanson des Saxons*, préface, page LXI). En faisant abstraction de ce dernier manuscrit et même de celui de Rouen, les cinq manuscrits de Paris offrent amplement la matière d'une édition critique, c'est-à-dire remontant, autant que possible, à l'original par la classification généalogique de ces manuscrits, et tirant vers par vers la leçon la plus ancienne du rapprochement des leçons qu'ils offrent, contrôlées et rectifiées par le tact historique et philologique de l'éditeur. C'est là une tâche très-longue et très-laborieuse, devant laquelle nous ne ferons pas un crime à M. Scheler d'avoir reculé, dans l'état présent des choses. Mieux vaut assurément une bonne édition semi-critique, comme celle qu'il nous donne, que pas d'édition du tout. Il a choisi, de préférence, pour son édition, le manuscrit de l'Arsenal, dont une copie, faite par Mouchet au siècle dernier, existe à la Bibliothèque nationale. Cette copie (c'est M. Scheler qui le déclare dans sa préface) a été transcrite et vérifiée sur l'original par un archiviste-paléographe dont la modestie dissimule trop l'esprit exact et judicieux, M. Michel Deprez, qui a aussi relevé les variantes de deux autres manuscrits. M. Scheler a recueilli lui-même, un peu rapidement, mais suffisamment pour le but qu'il se proposait, dit-il, celles des manuscrits 12467 et 24404, et il a dressé une liste de *notes et rectifications*, que sa science philologique rend fort intéressante et fort utile pour l'étude de notre ancienne langue. Les corrections qu'il a introduites dans le texte du manuscrit par lui choisi, et les matériaux rassemblés, dans ses *variantes* et dans ses *notes*, pour le futur auteur d'une édition critique, donnent à son travail une réelle valeur. Il en est sorti une bonne version soit de lecture, soit d'étude.

Bueves de Commarchis ne nous ayant été conservé que dans un seul manuscrit (celui de l'Arsenal, mentionné plus haut), la tâche de l'éditeur était ici fort simplifiée. M. Scheler a joint à son texte 1° Un sommaire de la chanson ; 2° Des notes et rectifications ; 3° Une liste des person-

nages qui figurent dans le poëme ou y sont simplement cités; 4° Un vocabulaire comprenant les mots les plus intéressants relevés dans les notes des trois ouvrages d'Adenés publiés par le même éditeur, ou dans le texte de *Cléomadès* que M. Van Hasselt avait publié sans commentaire. Le texte de *Bueves de Commarchis* pourrait, ce semble, être amélioré, quoiqu'il n'y ait point d'autre manuscrit que celui de l'Arsenal, par une comparaison minutieuse avec le poëme dont l'œuvre d'Adenés n'est qu'un remaniement, c'est-à-dire avec le *Siége de Barbastre*, chanson qui fait partie du grand cycle formé autour de Guillaume au court nez. Mais, comme le *Siége de Barbastre* est encore inédit, il serait plus juste, peut-être, de dire que *Bueves de Commarchis* devra être mis en usage pour une édition critique de cette plus ancienne chanson. Nous renvoyons, pour l'analyse et l'appréciation de l'œuvre d'Adenés en général, et en particulier, pour les deux poëmes dont il s'agit dans ce compte rendu, à la notice développée publiée par M. Paulin Paris dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France*, et aux deux ouvrages qui sont aujourd'hui le fondement nécessaire de toute étude sur l'épopée nationale : l'*Histoire poétique de Charlemagne*, de M. Gaston Paris, et les *Épopées françaises*, de M. Léon Gautier. Voyez notamment, dans ce dernier ouvrage, l'analyse de *Berte aux grans piés* et la savante *Notice historique et bibliographique qui l'accompagne* (tome II, chapitre II, p. 7-27). Il est à propos de remercier, en terminant, l'Académie royale de Belgique de ses publications déjà si nombreuses, et si utiles pour l'histoire politique et littéraire de la France. Il est à propos de remercier, en particulier, M. Scheler, qui a donné ses soins à beaucoup d'entre elles. MARIUS SEPET.

Manuel de la Revilla. Dudas y tristezas, poesias, con un prologo de D. RAMON DE CAMPOAMOR, de la Academia espanola. Madrid, Medina y Navarro, 1875. In-18 de XXXII-196 p. — Prix : 12 réaux.

Ce volume prouve que l'Espagne, au milieu de toutes les commotions qui l'agitent, comme au temps de toutes ses perturbations passées, est restée une terre de poésie et d'imagination. Seulement, autrefois, à ses plus belles époques littéraires, je ne crois pas qu'elle eût produit un livre portant ce titre : *Doutes et tristesses*. Il y a dans ces mots une trace de l'invasion d'idées étrangères qui ne sont pas dans la nature, dans le caractère de ce noble pays. M. de la Revilla n'est, du reste, pas encore arrivé au scepticisme absolu. Quelques-uns de ses vers : *Dios* et *Buscando à Dios*, par exemple, peuvent même donner à espérer qu'il s'arrêtera en chemin. Son esprit y gagnerait du calme, son talent peut-être plus d'ampleur. Tel qu'il est maintenant, M. de la Revilla est un poëte un peu sec. Ce n'est pas lui qui cherchera à exprimer tout ce qu'un sentiment peut produire, qui retournera une

pensée dans tous les sens, qui s'efforcera de rendre, à force d'éclatantes images, une sensation, pour ainsi dire, palpable et visible. On dirait que, quand il fait des vers, M. de la Revilla est pressé d'en finir. Il est rare que sa verve lui fournisse des idées pour deux pages. Manzoni, Victor Hugo, Lamartine ont vu, au nom de Napoléon, l'inspiration remplir leurs strophes. Napoléon ne donne à M. de la Revilla que quatorze vers. M. de la Revilla aurait pu enfermer le grand empereur dans un sonnet. Dante ne rend pas notre poëte beaucoup plus fécond; cinquante vers lui suffisent pour dire, — et ce n'était pas très-nouveau, — tout ce qu'il avait dans l'imagination sur l'illustre Florentin. M. de la Revilla fait des vers comme un mathématicien. Cette précision, ce laconisme, on doit le reconnaître, donnent un certain charme à plusieurs pièces du recueil qui, par leur nature, ne se prêtaient pas à de grands développements. D'ailleurs, on a eu affaire à tant de poëtes diffus, qu'on n'est pas fâché d'en rencontrer un d'un tout autre caractère. Ajoutons encore que ce poëte aime les sentiments honnêtes, — ce qui nous fait beaucoup douter de son doute : — qu'on lise la pièce : *Les Fruits du jardin d'autrui.* En politique, M. de la Revilla semble aussi un homme impartial et de bonne foi; il n'hésite pas à dire son fait à Marcus Brutus, et ne se gêne pas pour proclamer ce qu'il pense de la façon dont certains hommes entendent la liberté.

Le nouveau poëte est présenté au public par M. Ramon de Campoamor, de l'Académie espagnole; ce dernier, dans une préface spirituelle, montre les qualités d'un critique distingué.

TH. DE PUYMAIGRE.

La Langue et la littérature hindoustanies de 1850 à 1869. *Discours d'ouverture du cours d'hindoustani,* par M. GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut. 2e édition, Paris, Maisonneuve, 1875. In-8 de 488 p. — Prix : 6 fr.

C'est une idée excellente qu'a eue le savant orientaliste d'ouvrir, chaque année, le cours d'hindoustani dont il est chargé au Collége de France, par un discours où il nous fait connaître l'état actuel de cet idiome et de sa littérature. Grâce à cette précaution, l'histoire et les développements du principal des dialectes de l'Inde cesseront d'être ignorés du public français. L'on peut les suivre pas à pas, et, pour ainsi dire, jour par jour. Il devient facile de se rendre compte du progrès de l'infiltration des idées européennes chez les Indous, de l'état des missions chrétiennes dans leur pays, et d'assister, pour ainsi dire, aux débuts de ce mouvement intellectuel et moral dont le résultat sera, dans un temps donné, la transformation totale de la société indienne.

Naturellement, le docte professeur débute par nous donner un tableau succinct des origines de la langue par lui enseignée. On sait

que l'ancien sanscrit, celui des Védas, par une première transformation, donna naissance à la langue des Puranas et des Schâstras, laquelle diffère assez sensiblement de celle des hymnes. Enfin, cet idiome lui, même finit par disparaître, au moins de la bouche du peuple, et divers dialectes, fils de la vieille langue sacrée, se partagent le territoire de l'Inde septentrionale. Lorsque, vers les neuvième et dixième siècles de notre ère, les Musulmans pénètrent dans ces régions, l'usage de l'*hindouvi* ou *hindoui* était devenu prédominant. C'était un idiome qui, formé d'éléments presque tous sanscrits, mais relativement assez pauvre de formes, se trouvait, vis-à-vis de l'idiome védique, à peu près dans le même rapport que l'italien vis-à-vis du latin, ou même l'arabe vulgaire vis-à-vis de l'arabe littéral. Les conquérants venus de la Perse continuèrent même sur le sol indou à parler la langue de leur pays d'origine. Ainsi ont fait les Espagnols qui, établis en Amérique, portèrent presque partout avec eux l'usage du castillan. Toutefois, si le persan restait l'idiome des vainqueurs, il n'avait aucune chance de se faire accepter par la race conquise.

L'hindouvi, déchu de son rang de langue officielle, se fractionna en un grand nombre de dialectes, ou plutôt de patois vivants encore aujourd'hui. Tels sont le *penjabi*, le *guzerati*, le langage du Bengale, enfin, le plus cultivé de tous, le *bridj-bakha* ou *hindi*. En même temps, le besoin des relations entre mahométans et Indous amenait la formation d'une sorte de *lingua franca*, comprise presque partout dans la péninsule indostanique, et à laquelle certains auteurs donnent ce nom assez impropre d'hindoustani.

Pour notre auteur, tous ces dialectes néo-indous constituent autant de formes d'un seul et même idiome, auquel il convient de réserver le nom d'hindoustani. C'est dans le dialecte hindi qu'écrivent la plupart des auteurs encore païens. Quant aux littérateurs musulmans, ils possèdent, si l'on peut se servir de cette expression, deux dialectes à leur service, le *dakchani* ou décanais, né dans le midi de l'Inde, et l'*urdu*, originaire de la vallée du Gange, le plus répandu des langages de l'Inde moderne. Tous deux, au reste, ont subi un fort mélange d'arabe et de persan. Ceci nous explique la lutte existant aujourd'hui entre les sectateurs de la religion indoue, qui voudraient faire adopter le dialecte hindi comme langue officielle, et les mahométans, qui n'entendent point sacrifier les droits de l'urdu. Ajoutons que M. G. de Tassy donne raison aux derniers. Leur dialecte, fait-il observer, a pour lui l'avantage de la possession d'état. Il est littérairement plus cultivé que l'hindi, et, d'ailleurs, si l'on prétendait en bannir tous les mots persans et arabes, on aurait bien de la peine à les remplacer d'une façon satisfaisante par des composés d'origine indigène. Nous ne parlerons pas, bien entendu, de ces fantaisistes qui veulent, les uns, en revenir à

l'usage du sanskrit, mort depuis tantôt trente siècles, les autres, faire de l'anglais l'idiome courant de toute la péninsule.

Mais en voici assez sur la langue. Disons maintenant un mot de sa littérature. Pendant bien longtemps, les musulmans continuèrent à faire usage du persan, et l'hindoustani, relégué au rang de patois, ne commença que vers le quinzième siècle de notre ère à être employé dans les œuvres de poésie. Le dialecte du Déccas, dont le développement avait précédé celui de l'urdu, se trouva rapidement supplanté par ce dernier. Au reste, l'originalité fait généralement défaut à la littérature hindoustanie. Comparable, sous ce rapport, à celle du turk, elle n'offre point le même intérêt que les littératures persane, sanskrite ou arabe. Généralement, les poëtes de l'Inde moderne, s'ils sont païens, imitent les vieux auteurs indigènes, et, quant aux Musulmans, c'est dans la langue de l'Iran qu'ils vont chercher leurs modèles. Bon nombre d'indigènes, sans doute, savent l'anglais et le parlent avec facilité. Differents ouvrages de cette langue ont même été traduits en hindoustani. Toutefois, la manière de voir et de sentir des Orientaux diffère trop de la nôtre, pour que la littérature de la Grande-Bretagne ait exercé une grande influence sur le développement de celle des Indiens. En revanche, ils goûtent assez les traductions d'ouvrages de sciences, car, à cet égard, ils ne peuvent s'empêcher de rendre justice à la supériorité de l'Europe. Ajoutons qu'une presse indigène s'est formée depuis longtemps déjà, laquelle a joui, jusqu'au moment de la grande insurrection, d'une liberté presque illimitée. Enfin, chaque année voit éclore quantité d'écrits de controverse religieuse, rédigés dans les dialectes du pays, et spécialement en urdu. Missionnaires catholiques et protestants s'y accordent à réfuter les erreurs de l'idolâtrie, aussi bien que de l'islamisme. Les païens ne répondent guères à ces attaques, se bornant à suivre les pratiques bonnes ou mauvaises transmises par les aïeux. Au contraire, les Musulmans ne manifestent pas la même indifférence pour la polémique, et, de temps à autre, ils font paraître des ouvrages consacrés à la défense de leur foi. On ne saurait nier l'importance capitale de la question religieuse, dans l'Inde comme ailleurs. C'est seulement par leur conversion au christianisme que les habitants de la péninsule gangétique, abandonnant leurs préjugés séculaires, deviendront réellement nos frères en civilisation. On a reproché, et parfois avec raison, au gouvernement anglais un peu trop de tolérance pour certains usages du polythéisme, entachés de cruauté, d'extravagance ou d'immoralité. Toutefois, on doit lui rendre cette justice qu'il est parvenu à extirper presque complétement les *sutties* ou sacrifices des veuves, ainsi que les assassinats quasi-religieux des *thugs* ou étrangleurs. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de la prédication évangélique, bien qu'elle marche lentement, ne laisse pas que

d'être en progrès. Le nombre des catholiques indigènes peut être évalué à plus d'un million, tandis que celui des réformés ne dépasse pas la moitié de ce chiffre. Du reste, un résultat, et non le moins curieux, de l'influence exercée par les missionnaires, c'est le mouvement intellectuel qui se manifeste au sein même du paganisme. Les sectateurs de la religion indienne montrent une tendance de plus en plus marquée vers la croyance en un seul Dieu. Certains *pandits* prêchent le monothéisme, comme un retour à la foi primitive de l'Inde, bien qu'il n'en soit nullement question dans leurs livres sacrés par excellence, les védas. C'est ainsi que nous vîmes, vers les premier et deuxième siècles de notre ère, certaines sectes, celle des gnostiques, par exemple, tenter une sorte de compromis entre la religion du Christ et l'idolâtrie. Il en sera pour l'Inde comme il en a été pour le monde gréco-romain; et cet essai de transaction ne peut être considéré que comme le signe avant coureur de la victoire du christianisme.

Ce compte rendu permettra de juger de l'intérêt présenté par le livre de M. Garcin de Tassy. Parmi les publications orientales récentes, il en est peu qui nous semblent autant de nature à être goutées et appréciées du public. H. DE CHARENCEY.

HISTOIRE

L'Espagne. Splendeurs et misères. *Voyage artistique et pittoresque*, par P. L. IMBERT. Illustrations d'Alexandre Prevost. Paris, Plon, 1875. In-12 de 384 p. — Prix : 4 fr.

A ce titre, on pourrait croire que le volume de M. Imbert contient ce qu'on n'y trouve pas. L'auteur n'a pas voulu, comme M. de la Borde et comme M. Germon de Lavigne, écrire un itinéraire; il n'a pas cherché, comme Dumas, dans ses *Impressions de voyage de Paris à Cadix*, à divertir ses lecteurs par les procédés habituels aux romanciers; comme MM. Teste et Fr. Magnard, comme M. Cherbuliez ensuite, il n'a pas tenté d'examiner l'Espagne à un point de vue politique. Il s'est rappelé un peu plus, peut-être, Th. Gautier et les éclatants tableaux de *Tra los Montes;* il s'est rappelé un peu plus encore la manière de M. Taine dans son *Excursion aux Pyrénées*. M. Imbert n'étudie l'Espagne ni en historien, ni en littérateur, ni même en artiste; les événements du passé, les poëtes l'occupent peu, les arts ne le frappent pas très-vivement, et ses descriptions de musées et de tableaux n'apprendront rien à personne. M. Imbert a tâché de reproduire surtout ce qu'il avait sous les yeux, cela fût-il d'un intérêt médiocre, cela ne servît-il qu'à montrer l'habileté de l'écrivain. Là, il a souvent réussi, et son volume, comme esquisse de paysages et de

mœurs, a de la vérité et du charme. On le lit avec plaisir, comme l'on placerait dans un stéréoscope une série de photographies; seulement, l'œil se fatigue de cet exercice, et l'esprit se fatiguerait d'une lecture trop suivie du livre de M. Imbert; mais quitté et repris, je le répète, il distrait, il plaît, il donne quelque chose des émotions de voyage, et cela n'est pas un petit mérite. Que toutes les anecdotes que raconte M. Imbert soient espagnoles, nous en doutons; on trouve à la page 58, sous le titre : l'*Evêque et le Barbier*, une petite histoire qui traîne dans les *anas* de tous les pays. Souvent M. Imbert, dans son désir de trop peindre, emploie des comparaisons plus que bizarres; ainsi, en parlant d'une vieille église : « Les ouvertures, dit-il, en sont éraillées comme les yeux d'une vieille fille, les murs atteints d'une colique de pierres, se tiennent debout par je ne sais quel prodige. » Ailleurs, il trouve qu'en s'avançant dans le lit desséché d'une rivière, « on croirait, dans de certains endroits, marcher sur un immense morceau de lard durci. »

Le volume de M. Imbert est illustré de seize dessins de M. Al. Prevost, son compagnon de voyage. Ils ont du mouvement, ils semblent bien pris sur le fait, mais ils n'ont pas, sans doute, été reproduits aussi heureusement que le peintre l'eût désiré. TH. P.

Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par G. MASPERO, professeur de langue et d'archéologie égyptiennes au Collége de France. Ouvrage contenant neuf cartes et quelques spécimens des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes. Paris, Hachette, 1875. In-12 de 608 p. — Prix : 5 fr.

Ancient History from the Monuments. Published under the Direction of the Committee of general Literature and Education, appointed by the Society for promoting christian Knowledge : 1. *Egypt from the earliest Times, to B. C* 300, by S. BIRCH, L. L. D.; — 2. *Assyria, from the earliest Times to the Fall of Nineveh*, by GEORGES SMITH, of the Departement of oriental Antiquities, Bristish Museum; — 3. *Persia from the earliest Period to the arab Conquest*, by W. S. W. VAUX, M. A., F. R. S. Londres, Society for promoting christian Knowledge. 3 vol. in-18 de XXII-192, 192 et 192 p. — Prix : 2 fr. 50 le vol.

Le successeur de M. de Rougé dans la chaire d'archéologie égyptienne au Collége de France, M. Maspero, vient de publier une *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, remarquable à bien des titres. Par malheur, il est loin d'avoir l'esprit chrétien qui animait son maître, et, tout en reconnaissant le mérite exceptionnel de son travail, nous sommes obligés de faire les plus graves réserves au nom de la critique religieuse.

Son histoire est divisée en cinq livres, comprenant chacun une des grandes phases de la vie des peuples orientaux. Le premier étudie l'Égypte jusqu'à l'invasion des pasteurs; le second, l'Asie avant et pendant le temps de la domination égyptienne; le troisième, l'empire

assyrien et le monde oriental jusqu'à l'avénement des Sargonides; le quatrième, les Sargonides et le monde oriental jusqu'à l'avénement de Kyros (Cyrus); le cinquième, l'empire perse. Le dernier chapitre est consacré à l'écriture : aux procédés employés dans la formation des écritures antiques, en particulier de l'écriture cunéiforme et hiéroglyphique, hiératique et démotique; à l'origine de l'alphabet phénicien et de ses dérivés ariens. Neuf cartes, malgré des lacunes quelquefois considérables, permettent de suivre, sur les lieux, la marche générale des événements racontés. Tous les faits sont étudiés avec beaucoup de soin; les sources originales sont souvent citées dans une traduction française. La compétence de l'auteur,en tout ce qui touche à l'Égypte, est incontestable. Pour ce qui concerne l'Assyrie, il a analysé soigneusement tous les travaux de MM. Oppert, Lenormant, Schrader, Ménant, G. Rawlinson. Il a suivi M. Schrader sur certains points où il aurait mieux fait de l'abandonner. Le plus grand mérite de son travail consiste cependant à présenter, dans un seul tableau, l'histoire de tous les peuples d'Orient. Les historiens qui l'ont précédé, M. Georges Rawlinson, M. François Lenormant ont raconté séparément l'histoire des nations diverses de l'antique Orient. M. Maspero nous les présente jouant leur rôle dans ce grand drame de la civilisation antique; il ne les fait pas paraître isolément, mais elles se montrent à nous à la fois, lorsqu'elles se sont rencontrées en effet sur le théâtre des événements. Le récit est ainsi plus vivant, et surtout l'ensemble des faits et leur enchaînement apparaissent d'une manière plus claire et plus saisissante.

Nous avons maintenant à adresser à M. Maspero quelques légères critiques et un reproche grave. Il se moque, p. 338, « des *raffinés* de Thèbes et de Memphis qui trouvaient autant de plaisir à *sémitiser* que nos contemporains à semer le français de mots anglais mal prononcés. » Pourquoi alors tourmenter certains noms propres comme il l'a fait? Pourquoi surtout les écrire dans notre langue avec l'orthographe anglaise? Pourquoi appeler le prophète Isaïe *Ésaïe* (p. 377) et ailleurs Jésaiah (p. 396), lorsque aucune de ces formes ne représente exactement la forme originale hébraïque? Pourquoi aussi défigurer le nom si connu de Cyrus en Kyros, qui est la forme grecque mais non la forme perse du nom du grand roi? Un pareil système ne peut que produire la confusion et être une source d'embarras pour les lecteurs. Que l'on donne aux noms propres leur orthographe originale, soit,mais que l'on s'y tienne.

Un reproche beaucoup plus grave que l'on doit faire à l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, reproche que nous avons déjà indiqué, c'est qu'elle est tout imprégnée de rationalisme. La Bible est traitée comme la traitent les incrédules d'en-deçà et d'au-delà du Rhin. Pour

M. Maspero, le surnaturel n'existe pas, et, dans certains passages, il parle de Dieu sur un tel ton que l'on se demande s'il croit à son existence (p. 317, 319, etc.). C'est assez prévenir les parents chrétiens que ce livre, qui fait partie de la collection Duruy, n'est pas à mettre entre les mains des jeunes gens.

— Les trois volumes d'*Histoire ancienne d'après les monuments*, publiés par la *Société pour le développement de l'instruction chrétienne*, racontent les mêmes événements que le volume de M. Maspero, à l'exception des événements bibliques; mais chacun d'eux est consacré exclusivement à un seul peuple. La rédaction en a été confiée à des hommes spéciaux, d'un mérite et d'une science reconnus. M. Birch et M. G. Smith sont célèbres, même en France, le premier comme égyptologue, le second comme assyriologue. L'*Égypte* de M. S. Birch, s'ouvre par une introduction où sont traitées toutes les questions générales d'origine, de religion, d'administration, de mœurs. Les faits sont racontés en quatre chapitres, dont le premier comprend l'ancien empire ou les six premières dynasties; le second, le moyen empire ou de la septième à la dix-huitième dynastie; le troisième, le nouvel empire, depuis la dix-huitième jusqu'à la vingtième dynastie; le quatrième, depuis la vingtième dynastie jusqu'à la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand. L'histoire d'*Assyrie* est moins bien divisée. Elle est partagée en seize chapitres, consacrés, pour la plupart, à l'histoire particulière d'un roi assyrien. Cette division ne permet pas de voir, du premier coup d'œil, les grandes lignes de l'histoire assyrienne. On peut faire un reproche à peu près semblable à l'histoire de la *Perse*, au moins pour les premiers chapitres. Les quatre premiers s'occupent des Achéménides, le cinquième, des Arsacides et le sixième, des Sassanides. Le chapitre troisième n'est que l'analyse du livre de Daniel.

L'*Égypte*, l'*Assyrie*, la *Perse* sont trois résumés remarquables qu'on ne saurait trop recommander. Les auteurs ont su condenser, dans quelques pages, tout ce que les récentes découvertes archéologiques nous ont révélé de plus utile et de plus intéressant sur ces pays. Personne n'était mieux preparé qu'eux à cette œuvre de vulgarisation. Rien de ce qui concerne la terre des Pharaons n'est étranger à M. S. Birch. M. Smith vit, au British Museum, au milieu de l'ancienne bibliothèque de Ninive; il a fait deux voyages en Mésopotamie, il a publié l'*Histoire* d'*Assurbanipal*, les *Découvertes assyriennes* et un grand nombre d'articles sur l'histoire de l'Assyrie, dans les revues et les journaux anglais et dans la *Zeitschrift* de Lepsius. Il n'a donc eu qu'à abréger ses propres travaux et à faire connaître, en partie, ses propres découvertes pour écrire son *Assyrie*. L'épigraphie n'a pas jeté autant de lumière sur l'histoire de la Perse que sur celle du bassin de de l'Euphrate et du Tigre et sur celle de la vallée du Nil. Les inscrip-

tions perses sont cependant encore nombreuses et fort importantes, et M. Vaux les a bien mises à profit.

Ces trois publications sont ornées d'illustrations sur bois, représentant des œuvres d'art et des monuments originaux ou des inscriptions. Elles parlent aux yeux des lecteurs, et lui en disent bien plus que des pages entières de descriptions. Il est seulement à regretter que chaque volume ne soit pas accompagné d'une carte du pays.

G. K.

Dictionnaire pratique de l'antiquité, par PATRICE CHAUVIÈRE. Paris, Casimir Pont, 1875. In-12 de 493 p. — Prix : 2 fr.

Je commencerai par adresser un reproche à l'auteur de cet ouvrage, c'est d'avoir voulu faire un dictionnaire d'antiquités sans la moindre figure ; mettre quelques représentations sous les yeux de ses lecteurs était le seul moyen de justifier son titre de dictionnaire *pratique*. La connaissance des monuments, leur interprétation, l'étude de l'archéologie figurée sont aujourd'hui si indispensables aux amateurs de l'antiquité qu'il est permis d'affirmer qu'on ne peut approfondir la vie, les mœurs, les usages et les coutumes des anciens sans avoir sans cesse sous les yeux les représentations qu'ils nous ont laissées. Il est nécessaire de connaître les textes des auteurs : mais combien de passages seraient restés pour nous obscurs, si nous n'avions pas eu des monuments pour leur servir de commentaires ; et, réciproquement, combien de monuments en tous genres n'auraient pour nous qu'une signification très-vague, si un petit texte, un court passage, un mot quelquefois n'étaient venus nous aider à leur donner un sens précis et clair, à en déterminer l'usage. Si on veut expliquer ce que c'est qu'un *cratère*, on le fait bien mieux comprendre en en plaçant l'image devant le lecteur qu'en lui citant les plus beaux vers d'Homère et de Virgile ! M. P. Chauvière en est encore à l'ouvrage de Montchablon, qui lui a servi de base pour rédiger ses articles; et cependant, il doit reconnaître que, depuis cent quinze ans, l'archéologie a fait quelques progrès. Sans parler des livres spéciaux de Krause, du résumé d'Hermann pour la Grèce, de celui de Becker et Marquart pour Rome, de la *Real Encyclopédie*, etc., il eût trouvé, dans le manuel si connu d'Antony Rich, un meilleur modèle à suivre et souvent à corriger sur beaucoup de points. Un grand nombre de mots manquent dans son dictionnaire, même parmi ceux dont l'usage est le plus fréquent et que les gens du monde rencontrent dans leurs lectures de chaque jour. On y chercherait en vain les termes, *acropole*, *pétase*, *rouelle*, *stratége*, *portorium*, etc. Les notions de l'auteur sur l'administration romaine laissent aussi à désirer : au mot *legatus*, par exemple, on voudrait trouver l'explica-

tion du terme *legatus Augusti pro prætore*; au mot *légion*, on serait fort aise de rencontrer la liste exacte des légions avec les surnoms qu'elles portaient et l'indication de leurs *quartiers habituels*. Ces renseignements font absolument défaut. Les articles consacrés aux *proconsuls* et aux *procurateurs* ne contiennent rien de précis sur ces fonctionnaires, dont il est si important de définir nettement le rôle et les attributions. Dion Cassius nous a pourtant laissé des détails très-clairs sur le système d'administration des provinces impériales inauguré par la célèbre constitution d'Auguste de l'an 727, et les renseignements qu'il nous a transmis sont confirmés chaque jour par l'étude des monuments épigraphiques. Puisque je parle de l'épigraphie, la partie la plus neuve de ce petit manuel serait peut-être les listes d'abréviations que l'auteur donne à propos de chacune des lettres de l'alphabet, s'il n'avait pas confondu les abréviations fournies par les médailles avec celles qu'on rencontre dans les textes lapidaires romains. Les premières ne sont soumises à aucunes règles fixes; les secondes, au contraire, sont les mêmes pour la même époque à Rome et dans les autres provinces de l'empire. Et parmi ces dernières les unes sont immuables, notamment les abréviations des prénoms ou des noms de dignités; les autres sont purement accidentelles, et il est dangereux de les citer dans un dictionnaire. En somme l'antiquité, pour devenir familière aux gens du monde, et je crois que ce petit manuel s'adresse à eux spécialement, aurait besoin d'un apôtre, je ne dirai pas plus convaincu que M. Chauvière, mais mieux préparé à la tâche difficile qu'il a entreprise.

ANTOINE HÉRON DE VILLEFOSSE.

Le Pseudo-Synode connu dans l'histoire sous le nom de Brigandage d'Ephèse, *étudié d'après ses actes retrouvés en syriaque*, par M. l'abbé MARTIN, chapelain de Sainte-Geneviève. Paris, Maisonneuve, 1875. In-8 de XXI-214 p. — Prix : 4 fr.

Le conciliabule que le pape saint Léon et l'histoire, après lui, ont flétri du nom mérité de Brigandage d'Éphèse, a été jusqu'à ces derniers temps, malgré sa grande importance, emveloppé d'obscurité. Tout n'est pas encore parfaitement clair aujourd'hui, mais beaucoup de nuages ont été dissipés, grâce à la publication des actes syriaques du *Pseudo-Synode* d'Éphèse, trouvés au couvent de Nitrie et conservés aujourd'hui au British Museum. M. G. Hoffmann en a donné une traduction allemande, et M. Martin une traduction française, pendant que M. G. Parry travaille, à Londres, à la publication du texte en même temps qu'à une traduction anglaise. Les actes du Brigandage d'Ephèse n'étaient que très-imparfaitement connus par le concile de Calcédoine, Ils ne le sont pas encore complétement par la version syriaque, car le manuscrit a malheureusement souffert des ravages du temps, et, de

site parfois un surcroît d'attention de la part du lecteur, en s'étendant sur des sujets qui, par leur nature même, ne sont pas toujours aisément accessibles. TH. DE PUYMAIGRE.

Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique, par le R. P. ANTONIN DANZAS. Tome III. Poitiers, Oudin, 1875. In-8 de XVI-520 p. — Prix : 6 fr.

Le P. Danzas vient de publier le troisième volume de l'intéressant ouvrage dont nous avons naguère signalé à nos lecteurs (t. XII, p. 275) la première partie. Au lieu de suivre, dans son exposé, la méthode chronologique, qui semble plus naturelle et qui est plus accessible à tous les esprits, l'auteur a cru devoir adopter la méthode syntéthique. Après avoir successivement traité de la vie religieuse et monastique, de la vie doctrinale et de la vie apostolique, le savant historien aborde, dans le volume qui nous occupe, la question du gouvernement de l'ordre. Si l'on trouve, à la base, des institutions libérales, il faut avouer qu'elles ne sont pas sans contre-poids au sommet, et l'on reconnaît bien la vérité de la définition qu'Albert le Grand donna du pouvoir souverain: *Est tota simul in uno stans potestas... stans et non nutans:* une puissance stable réunissant dans les mains d'un seul tous les attributs souverains... stable et ne vacillant pas. Cependant, à côté du pouvoir exécutif, se trouve une autorité qui délibère : c'est le chapitre, dont la constitution est appliquée d'une façon aussi exacte qu'intéressante.

A la suite de l'exposé d'ensemble du système de gouvernement adopté par les saints fondateurs, le P. Danzas entre dans les détails spéciaux à la discipline monastique et religieuse, à la discipline scolaire et à la vie apostolique. Il aborde ensuite l'étude des priviléges de l'ordre, dont le principal était l'exemption. Les luttes engagées pour la défense des immunités furent aussi longues que difficiles : elles éclatèrent dans toute leur effervescence vers le milieu du treizième siècle; mais elles se prolongèrent bien au-delà, et il est intéressant d'en suivre les détails et les alternatives.

Le volume se termine par deux chapitres intitulés : l'ordre de Saint-Dominique et l'Empire; l'ordre de Saint-Dominique et la France, que suit une longue et intéressante étude sur les doctrines de l'ordre relativement aux rapports entre les deux puissances. Il serait difficile de suivre l'auteur dans les développements qu'il donne sur ce point, et plus difficile encore de se prononcer sur la valeur de l'hypothèse qui forme, en quelque sorte, la conclusion du volume. « L'absolutisme, dit le P. Danzas, a pris la place de la royauté de Jésus-Christ, en attendant qu'il cède le sceptre à la Révolution. Serait-ce cet avenir, alors si lointain, aujourd'hui si présent, qu'avait entrevu Hugues de Saint-

but de vulgarisation, M. Pidal y Mon ne s'est pas cru permis, comme cela arrive trop souvent en pareille occurence, de coordonner des redites. En s'aidant, ainsi que c'était son droit, du labeur de ses nombreux devanciers, il a tenu à examiner par lui-même le sujet si important qu'il voulait mettre à la portée de tous les lecteurs, et a réussi, dans un nombre de pages relativement restreint, à bien raconter la vie et à exposer suffisamment la doctrine du puissant théologien. M. Pidal y Mon a divisé son livre en dix parties : — Vie de saint Thomas; — histoire de ses reliques; — ses œuvres; — sa doctrine; — ses disciples; — son siècle; — l'ordre fondé par lui; — sa mission; — les éloges qui furent faits de lui, les honneurs qui lui furent rendus; — sa bibliographie, son iconographie. — Tout est, pour ainsi dire, intéressant dans ce livre; mais les deux chapitres qui nous ont le plus frappé sont celui qui renferme l'analyse des œuvres de saint Thomas et celui qui contient des considérations sur sa mission, mission qui se continue encore aujourd'hui. Le premier de ces chapitres cause une réelle admiration par la lumière que saint Thomas a projetée sur tant de questions ardues et obscures. Il y a là, en-dehors même des problèmes théologiques ou philosophiques, des définitions d'une netteté surprenante, et l'on est émerveillé de la justesse avec laquelle le docteur angélique se prononce sur les diverses formes de gouvernement. Les inconvénients de la monarchie absolue se corrompant si facilement en tyrannie, les dangers de la République si portée à dégénérer en anarchie, les avantages d'une combinaison mixte, de ce que nous appellerions aujourd'hui une royauté constitutionnelle, ont été remarquablement exposés par saint Thomas : « Toutes les grandes questions théologiques, philosophiques, politiques, sociales, économiques de notre temps ont été, dit l'écrivain espagnol, traitées d'une manière éminente par saint Thomas. Le panthéisme idéaliste, le matérialisme positiviste, le socialisme, l'individualisme, la morale indépendante, les fondements de la légitimité des pouvoirs, leur division, leur distinction, les principes économistes, les règles du travail, le droit de propriété, enfin tout ce qui constitue l'essence de la polémique contemporaine, trouve là une réponse ou une solution, une indication ou une direction, des limites ou des développements. »

Nous sommes obligé d'abréger le passage enthousiaste d'où nous extrayons ces lignes, passage écrit, comme beaucoup d'autres de ce volume, d'un style trop déclamatoire. Pour les méridionaux, il est difficile de ne pas chercher la phrase brillantée, ou plutôt de ne pas la trouver sans même la chercher. Leur imagination ardente, leur idiome sonore et hyperbolique les poussent hors de la simplicité et de la précision. M. Pidal y Mon n'a pas toujours assez résisté à des entraînements de cette espèce; son langage, trop solennel, trop imagé, néces-

Nous aurions aimé pourtant à voir figurer, parmi les documents concernant le 18 fructidor, l'*Histoire* du chevalier de La Rue. Le second volume se termine par un appendice de pièces relatives, pour la plupart, au 31 mai et au 2 juin. Nous avouons ne pas bien comprendre les raisons qui ont empêché M. de Lescure de classer ces journées parmi les journées révolutionnaires; et le soin même qu'il a pris de donner des fragments de Dulaure et de Lanjuinais, qui racontent la proscription des Girondins, nous semble prouver qu'il n'a exclu qu'à regret ce grand drame révolutionnaire de son programme. Nous regrettons encore qu'il ait été si sobre de détails pour la journée du 13 vendémiaire, et muet sur celles du 12 germinal et du 1er prairial.

La nouvelle série s'augmentera bientôt, nous l'espérons, des mémoires annoncés sur les *Assemblées politiques de la Révolution*, sur les *Comités révolutionnaires*, sur les *Procès célèbres*, sur la *Vendée*, sur l'*Émigration*. Nous souhaitons vivement que les volumes promis, tout en nous apportant des documents inédits, puisent largement aussi dans les documents déjà connus, et les reproduisent, autant que possible, intégralement. Les éditions de 1823 et de 1825 sont devenues presque introuvables. La grande collection Baudouin des Mémoires sur la Révolution, est très-chère et ne se rencontre plus que très-difficilement. Pourquoi ne la réimprimerait-on pas, en l'augmentant des principaux documents livrés depuis au public? Il appartiendrait à un érudit, comme M. de Lescure, et à un éditeur, comme M. Didot, de tenter cette entreprise, et nous sommes convaincus qu'entre leurs mains, elle réussirait. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Napoléon Ier et le roi Louis, *d'après les documents conservés aux Archives nationales*, par FÉLIX ROCQUAIN. Paris, Didot, 1875. Grand in-8 de CXXVIII-338 p. — Prix : 9 fr.

On connaissait, depuis longtemps les querelles de Napoléon Ier et et de son frère, le roi de Hollande ; on n'en connaissait point les documents authentiques. En 1820, Louis avait publié quelques pièces que Napoléon s'était empressé, sans les avoir lues probablement, de traiter de « libelle. » En 1868, un écrivain hollandais, M. Théodore Jorrissen, avait imprimé, dans une brochure sur Napoléon Ier et le roi de Hollande, sept lettres conservées dans les archives de Hollande. Mais la plus grande partie de ces documents appartenaient aux archives de France, et ceux-là étaient restés secrets. En publiant la fameuse correspondance de Napoléon, le gouvernement impérial avait supprimé ou tronqué plusieurs des lettres de Napoléon à Louis, et s'était bien gardé de donner les lettres de Louis à Napoléon. C'est cette lacune qu'est venu combler M. Rocquain, dans un beau volume imprimé

chez Didot. Comme pour son intéressant ouvrage sur *l'État de la France au* 18 *brumaire*, M. Rocquain a fait précéder les pièces officielles d'une étude approfondie sur ces pièces. Il y établit, de la façon la plus nette et la plus impartiale, l'antagonisme des deux frères, antagonisme qui se révèle, en quelque sorte, dès le premier jour: Louis prend son rôle de souverain au sérieux; devenant roi de Hollande, il adopte son peuple et les intérêts de son peuple ; il se fait Hollandais en quelque sorte. Ce n'est point ainsi que l'a entendu Napoléon. En donnant un trône à son frère, il n'a nullement voulu l'établir indépendant : il prétend faire de lui moins un souverain qu'un serviteur fidèle, moins un roi de Hollande qu'un préfet français, exécuteur scrupuleux des volontés du puissant empereur d'Occident. Peu importe que le blocus continental ruine le commerce de la Hollande; peu importe que ce petit pays ait ses finances épuisées et sa population misérable. La Hollande doit fermer ses ports aux marchandises anglaises, et entretenir, moins pour sa défense que pour celle de l'empire, une armée qui la ruine. En vain, Louis proteste, supplie, implore ; il n'obtient rien que des reproches et de nouvelles rigueurs. Napoléon en vient même à interdire en France l'entrée des denrées hollandaises, achevant ainsi de porter le dernier coup au commerce de ce malheureux pays, jadis si florissant. On est véritablement tenté de croire, et M. Rocquain d'ailleurs le soupçonne, que Napoléon veut pousser à bout son frère, pour trouver dans son abdication un prétexte d'annexer purement et simplement la Hollande. C'est ce qui arriva en effet, après des négociations et des discussions où le caractère de Louis revêt une réelle grandeur, et où celui de Napoléon apparaît plus tyrannique et plus faux que jamais. Louis, en renonçant à la couronne, quitte furtivement la Hollande pour n'être point arrêté par la police impériale, et Napoléon déclare la Hollande réunie à l'empire français.

En contemplant de si près les mystères de la politique impériale, on voit tout de suite où devaient fatalement aboutir ces violences et ce despotisme. M. Félix Rocquain a rendu un nouveau service à ceux qui ne veulent dans l'histoire que la vérité. Son livre sur l'*État de la France ou* 18 *brumaire* avait singulièrement entamé la légende républicaine ; son volume sur Napoléon et le roi Louis ne contribuera pas peu à détruire le prestige de l'Empire. M. DE LA ROCHETERIE.

La Guerre au jour le jour, 1870-1871, *suivie de considérations sur les causes de nos désastres*, par le baron A. DU CASSE. Paris, J. Dumaine, 1875. In-8 de 437 p. — Prix : 6 francs.

Cet ouvrage, qui a paru d'abord dans le *Spectateur militaire*, échappe un peu à l'analyse, en raison de sa forme même. C'est un tableau « jour par jour » de tous les faits qui, sur divers théâtres, se sont passés

durant la dernière guerre. On se perd un peu dans cette longue suite de recherches trop décousues, qui, étant le simple résumé de tous les travaux publiés en France et en Allemagne, ne peuvent évidemment rien apprendre de très-nouveau. Les quatre-vingts dernières pages sont plus personnelles et attirent mieux l'attention. Ce sont des considérations sur les causes de nos désastres, dont beaucoup sont aussi justes que sévères. La part de la nation et celle de ceux qui la dirigeaient est faite par M. du Casse avec une rigueur toute militaire. Selon lui, Napoléon III ne devait pas se mêler de commander en chef, quand il avait été prouvé, lors de la campagne d'Italie, qu'il « ne savait pas faire la guerre. » Et, quant à nous, « l'ordre, la méthode, l'intelligence, l'étude sérieuse et prolongée, la discipline inflexible et acceptée de tous, *sur la rive droite du Rhin;* le désordre, la présomption, le défaut d'étude, la vantardise et la tendance à l'indiscipline, *sur la rive gauche du fleuve,* » nous donnaient une infériorité dont nous devions forcément être victimes. G. B. DE P.

Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français, par J. VALFREY. Deuxième partie. Paris, Amyot, 1875. In-8 de 271 p. — Prix : 6 fr.

M. Valfrey vient de terminer l'intéressante série d'études historiques qu'il a consacrées aux négociations diplomatiques et aux traités de paix nécessités par la dernière guerre entre la France et la Prusse. Le volume qu'il publie est le cinquième (voir pour les précédents, t. VII, p. 151, et t. XII, p. 34) ; et les matières traitées s'étendent entre le 12 octobre 1871 et le 5 septembre 1873. Trois milliards sont encore à payer ; il s'agit de les trouver, et l'appel au crédit public ayant dépassé toutes les espérances, de profiter de ce succès pour hâter la libération définitive du territoire. C'est la fin de l'œuvre de M. Thiers, c'est en même temps la fin de son pouvoir. M. Valfrey trouvera donc ainsi l'occasion de faire plus d'une fois excursion dans la politique proprement dite, ou plutôt, ramenant tout à son sujet, il nous exposera l'opinion des divers cabinets européens sur les événements qui se sont accomplis en France durant cette période. C'est la partie la plus nouvelle et la plus piquante de son ouvrage, car, pour le détail des négociations avec la Prusse, il ne donne guère que les documents et les informations qui se trouvent dans toutes les mains et que les journaux du temps ont déjà reproduits.

Ainsi on n'a pas compris, paraît-il, à l'étranger, où l'on est peu au fait de nos passions et de nos rancunes de parti, comment, après les services rendus par M. Thiers, après le succès de l'emprunt de 1872, la droite conservatrice, au lieu « de l'entourer, de le retenir, » choisit ce moment pour « entrer en lutte » avec le chef de l'État qu'elle avait

choisi, « s'engageant dans un conflit où l'opinion ne suivrait pas les députés et prendrait, au contraire, fait et cause contre la représentation nationale et pour le pouvoir exécutif, qui s'affirmait par des actes et des résultats. « De là, l'union de plus en plus intime de M. Thiers avec la gauche et la révolution parlementaire du 24 mai 1873. A cette occasion encore, M. Valfrey ne dissimule pas l'émotion ressentie par les gouvernements étrangers, la Russie en particulier, et l'habilité avec laquelle l'Italie exploita, dans son intérêt, d'accord avec celui de la Prusse, la situation nouvelle. Si bien que M. le duc de Broglie, le principal auteur de la chute de M. Thiers, était obligé, dans une circulaire aux puissances, d'annoncer qu'il suivrait la même politique étrangère que le gouvernement précédent. Nous ne comprenons pas seulement que M. Valfrey puisse reprocher à M. Thiers de n'avoir pas gardé le pouvoir au 24 mai, comme la constitution Rivet l'y autorisait; car, en présence d'une majorité ouvertement hostile, il aurait forcément perdu tout crédit, toute autorité et tout prestige.

Les autres critiques qu'il adresse à l'ancien président sont plus justifiées. Ainsi, ses idées économiques et son fatal impôt des matières premières mécontentaient inutilement l'Angleterre. Puis, son dessein arrêté d'empêcher la constitution d'un gouvernement définitif rendit impossible pour la France les négociations d'alliances à longue durée capables de neutraliser l'entente que les trois empereurs du Nord conclurent à Berlin en 1872. Mais n'est-ce pas beaucoup dire que de prétendre que M. Thiers s'est cru l'homme nécessaire de la France ; — qu'il a voulu arrêter sur sa tête les destinées du pays; — qu'au lendemain de la paix de Francfort, il a réalisé l'idéal de gouvernement que nous souhaitait la Prusse victorieuse?... » Il faut être plus juste, même contre des adversaires politiques, surtout lorsqu'ils sont tombés. Et, si nous avons relevé ce que ces appréciations avaient d'exagéré, c'est qu'il nous a semblé que les opinions de M. Valfrey s'étaient singulièrement accentuées à mesure qu'il avançait dans la confection de son ouvrage, et qu'il a plus d'une fois abandonné cette modération vraiment digne de la grande histoire que nous avons été heureux de constater dans ses premiers volumes. GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

La Question d'Orient, *précédée du Conflit gréco-bulgare*, Alençon, Ch. Thomas; Paris, Douniol, 1875. In-12 de XXIX-199 p. — Prix : 2 fr.

Il y a beaucoup de choses dans ce livre ; je dirai même qu'on y a mis trop de choses pour qu'il en ressorte des idées bien nettes. Voici d'abord un mémoire, déjà connu, sur la question arménienne. Viennent ensuite : La question bulgare; — Origine du schisme d'Orient et causes de sa durée ; —Moyens de convertir les musulmans ; — Avenir de la Cyrénaïque ; — Avenir de la mission des chrétiens du Liban et de la Syrie ; — Moyens d'avancer le retour de la Russie à l'unité

catholique, etc. Je sais que tout cela se tient; mais ce n'est pas assez lié dans la compilation qui nous occupe. Est-ce à dire qu'on ne doive pas s'y intéresser ou qu'on n'y puisse apprendre beaucoup? Non: il y a du bon et du vrai dans les idées sur lesquelles on s'appuie, et qui émanent principalement du R. P. Gagarin, de l'abbé Bourgade, de M. de Bertou, de M. François Lenormant, etc. L'auteur en tire un utile parti. Ainsi, il a raison de plaider la cause des Grecs, contre les ignorances ou les préjugés de l'Occident. En rappelant que beaucoup de Grecs sont venus combattre dans nos rangs en 1870, il fait acte de justice; mais il aurait dû mentionner que le même mouvement s'est manifesté aussi en Valachie, tandis que les Turcs faisaient étalage de leurs sympathies prussiennes.

Arrivant à parler de l'attitude des puissances chrétiennes, et, en particulier, de la France, notre auteur insiste avec beaucoup d'a-propos sur la nécessité de rompre avec une politique qui ferait de nous les suppôts de l'islamisme et les soutiens de la révolution; mais, sur le terrain des solutions pratiques, il aurait fallu apporter une connaissance plus exacte de l'état des choses. Ainsi, pour le conflit bulgare, les intéressés arrivaient à un arrangement, si la Porte n'avait pas exigé que l'exarque bulgare résidât à Constantinople à côté du patriarche grec; mais il restait encore à s'entendre sur le partage de certains diocèses où Grecs et Bulgares sont mêlés, en d'autres termes, sur la question de savoir si la Thrace et une partie de la Macédoine seront attribuées au monde hellénique ou au monde slave. L'auteur de l'ouvrage ne paraît pas se douter non plus de l'invasion du laïcisme dans toutes les communautés de l'Orient. Je ne sais pas s'il voit bien clairement que les questions nationales tendent à prendre le pas partout sur les intérêts religieux, ce qui est une des conséquences du laïcisme. Dois-je ajouter que je n'ai pas confiance dans les institutions parlementaires proprement dites pour la régénération de l'Orient?

Enfin, en ce qui concerne les Turcs, il y a une certaine candeur à croire que, par de bons raisonnements, on amènera les hommes importants à prendre en main la cause d'une réforme plus sensée et plus appropriée que celles qui ont précédé. La Turquie est entrée à pleines voiles sur la mer orageuse de *Farà da se*. Qui peut prévoir par quelle porte elle en sortira? ADOLPHE D'AVRIL.

Les Grands Hommes de la France. *Marins: Du Quesne; Tourville*; par ÉDOUARD GŒPP, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique et HENRI DE MANNOURY D'ECTOT, ancien capitaine au long cours. Paris, P. Ducrocq, 1875. In-12 de 388 p. — Prix: 4 fr.

Trois hommes ont fait la marine française: Richelieu, Colbert et Du Quesne. Le dernier fut non-seulement un homme de mer, mais encore un organisateur habile. Cette double aptitude explique le rôle

important joué par Du Quesne dans le développement de notre puissance navale au dix-septième siècle. — MM. Gœpp et d'Ectot, dans le livre que nous annonçons, suivent l'ordre chronologique pour l'exposé des hauts faits de Du Quesne et de Tourville. Les événements sont notés par années, par mois et par jours, ce qui a permis aux auteurs d'émailler leurs récits de quelques extraits des mémoires ou correspondances du temps. Dangeau, Colbert et Seignelay, Saint-Simon et d'autres leur fournissent tour à tour des citations. Les documents historiques proprement dits sont toujours puisés aux sources les plus sûres. Le présent volume n'est, au surplus, que la troisième partie d'un travail d'ensemble publié par M. Gœpp, *les Grands Hommes de la France*. — Deux séries de ce travail ont déjà paru (voir t. XIII, p. 155). Elles sont chacune à leur deuxième édition. — La publication relative aux *marins* a été entreprise par M. Gœpp, avec la collaboration d'un ancien capitaine au long cours, M. H. de Mannoury d'Ectot, dont le nom est célèbre dans les fastes maritimes du dix-septième siècle. Les connaissances pratiques de M. d'Ectot et son expérience des choses de la mer ont dû être d'un précieux secours pour la rédaction de la partie technique de l'œuvre. On lira avec intérêt la description des batailles navales. Tout ce qui touche à la composition et aux manœuvres des flottes est traité avec une sûreté de vues qui dénote l'homme du métier.

L'histoire de Du Quesne et de Tourville est l'histoire des guerres maritimes de Louis XIV : MM. Gœpp et de Mannoury d'Ectot ne sont pas restés au-dessous d'un pareil sujet. Leur livre est écrit dans un style simple, clair et méthodique. Il se recommande également par l'exactitude rigoureuse des faits, par l'abondance et la richesse des détails. Nous regrettons toutefois que les auteurs aient cru devoir se borner à une peinture souvent minutieuse des événements, sans les envisager au point de vue, d'ailleurs si sérieux, de leurs causes et de leurs résultats. Un examen critique n'eût certes pas été déplacé dans la biographie de deux hommes qui ont exercé une influence prépondérante sur les destinées de la marine française au dix-septième siècle. Cette réserve ne nous empêche pas de savoir gré aux auteurs des efforts consciencieux qu'ils ont faits pour vulgariser l'histoire de nos hommes célèbres. Les ouvrages de M. Gœpp ont été adoptés par la commission des bibliothèques scolaires, par la réunion des officiers, pour les bibliothèques de l'armée, et honorés de la grande médaille d'honneur de la Société d'encouragement au bien. — Le livre qui rend hommage aux vertus et aux talents de Du Quesne et de Tourville mérite d'être répandu. Tous ceux qui ont quelque souci de la grandeur de la France y trouveront des enseignements salutaires et de patriotiques exemples.

ETIENNE HÉRON DE VILLEFOSSE.

BULLETIN

Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes. *Le Mariage; — les Enfants; — la Famille*, par Mgr Meignan, évêque de Châlons. Paris, Douniol; Châlons, T. Martin, 1875. In-16 de 218 p. — Prix : 2 fr. 50.

Mgr l'évêque de Châlons a voulu, dans ces pages courtes mais substantielles, offrir aux époux chrétiens des enseignements simples et pratiques, des conseils dictés par le véritable esprit de l'Eglise, trop souvent oublié ou méconnu; il leur recommande de les lire et de les méditer avec « la ferme volonté de confesser la vérité et de la suivre, malgré les préjugés d'aujourd'hui. » L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, l'éminent auteur examine les conditions constitutionnelles du mariage, son caractère sacramental, les devoirs mutuels qu'il impose; dans la seconde, il parle des fins du mariage, de la stérilité coupable et volontaire et des maux qui en découlent, de la peur des familles nombreuses, du baptême, des nourrices, de la mère, première institutrice, du collége et de la pension, de la première-communion, des devoirs des parents à l'égard de leurs enfants pensionnaires, du jeune étudiant à Paris, de la jeune fille sortie de pension; dans la troisième, il passe en revue ce qui est la base du bonheur des familles, à savoir : la religion, le travail et les vocations, la discipline et l'ordre; l'union entre tous les membres de la famille. — Ce rapide aperçu suffit à montrer l'importance et la variété des sujets abordés. Le livre que nous annonçons résume, sous une forme brève et saisissante, des *instructions* et *conseils* donnés dans de gros livres qu'on lit peu; il a sa place marquée dans la bibliothèque de choix des parents chrétiens. G. de B.

Les Dangers du mariage et les dangers de la famille, par M. de Montrouï. Paris, Larcher, 1875. In-12 de 402 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le titre ne répond pas à ce qu'on serait tenté d'en attendre. On se demande si on a sous les yeux l'œuvre d'un célibataire endurci, ou d'un mari désabusé, prêchant croisade contre le mariage et la famille. La lecture semble donner raison à la dernière de ces hypothèses. Mais, hâtons-nous de le dire, l'attaque est sans portée : l'auteur, septuagénaire, a pris soin, dans sa préface, d'avouer son inexpérience en matière de publications. N'ayant encore rien livré à la publicité, il a cru néanmoins qu'il ne serait point sans utilité pour ses semblables de lire le résultat de ses observations, mûries par une longue expérience. Il réclame de ses lecteurs « une indulgence plénière » pour son style, auquel il attache beaucoup moins de prix qu'au fond même des idées qu'il a mises dans son ouvrage, en vue d'apporter « sa petite pierre à la rectification de l'ordre moral et social. » Le sensualisme, l'égoïsme et surtout l'orgueil, trois sources d'où dérivent et découlent, selon l'auteur, tous les maux de l'humanité; la femme, parce qu'elle est la base, le soutien et le support de la société domestique, — tels sont les sujets d'études qu'il a choisis. Beaucoup de digressions, quelques redites, et même, à ce que nous croyons, des personnalités, donnent à ce travail un caractère étrange que nous n'oserions, par crainte d'être indiscret, attribuer à des souffrances personnelles à l'auteur. Ainsi, cependant, s'expliqueraient des attaques fort vives contre l'immixtion des frères et sœurs dans la vie conjugale d'un d'entre eux, et, ce qui étonne moins, contre l'intervention des belles-mères dans l'intérieur

des ménages. En somme, ce livre intéressera surtout par les conseils pour la conduite de la vie tirés de l'Écriture et les vérités et préceptes tirés de saint Paul, qu'il renferme en grand nombre. Ces maximes, judicieusement choisies et appropriées au sujet traité, apprennent tout ce qu'il importe de connaître sur les conditions de paix et de bonheur du foyer domestique. CH. LEBRUN.

Rénovation sociale basée sur les lois de la nature. — *Philosophie-religion.* Discussions entre Mlle Nina Golovine, à l'âge de treize ans, et DÉMÉTRIUS GOUBAREFF, auteur du *Testament contemporain.* 2e édition. Paris, A. Ghio, 1875. In-12 de 229 p. — Prix : 3 fr.

Ami lecteur, si vous êtes de ces curieux qui recueillent les monuments de la folie ou de la bêtise humaine, ceci est votre fait. Il faut tenir, palper, lire et relire de tels livres, pour croire à la possibilité de certains cas de pathologie intellectuelle. Les pages les plus raisonnables du volume sont celles d'une enfant de treize ans, qui plaide la cause de la foi chrétienne; mais le philosophe qui lui répond et prétend la réfuter prend presque toute la place, pour démolir les Évangiles avec un merveilleux aplomb, sans ombre de critique sérieuse ou seulement de sens commun. Il mêle à cela des morceaux de prose sans idée et sans style sur toute sorte de sujets, et parfois des vers. — Le *Testament contemporain,* placé à la suite de cette correspondance, la dépasse encore de beaucoup. On y trouve, sur Dieu, l'homme et le monde, une philosophie d'estaminet des plus indépendantes. Les conséquences pratiques sont à l'avenant : « supprimer les mariages indissolubles et obligatoires à vie; admettre l'union des deux sexes par contrats à termes limités, cela dépend de la volonté des contractants, etc. » A la fin du volume, se trouve une lettre de l'auteur à Pie IX, où les idées du *Testament contemporain* sont présentées au Souverain Pontife, comme l'esprit vierge de Jésus-Christ qui parle à la société moderne. » *Ægri somnia!* Mais, au fond, c'est à peu près la philosophie courante d'une bonne portion de la *société moderne,* dans presque toute l'Europe! LÉONCE COUTURE.

Dieu et Patrie. — *L'athéisme réfuté par le bon sens et par le patriotisme,* par ERNEST CARON, chef d'institution à Paris. Paris, F. Wattelier et Ce 1875. In-32 de 70 p. — Prix : 50 cent.

L'auteur de *Nos libres-penseurs, Nos vrais sauveurs,* la *Famille,* l'*Ecole,* et de plusieurs autres excellentes brochures de propagande n'a pas encore publié d'œuvre aussi réussie que celle où il a entrepris de prouver qu'il n'y a point de patrie sans Dieu. Cette démonstration, qui n'est pas aussi facile à faire qu'on serait tenté de le croire, pour un public prévenu et borné du moins, nous a paru complète. L'excellent petit livre de M. Caron est arrivé à ce résultat en montrant comment un peuple devient grand, et ce qu'il devient en se faisant athée. Le tableau que l'auteur a fait de ces deux périodes dans la vie d'un peuple est vif, excite l'attention et la retient. Nous pensons que la lecture de cet opuscule pourra profiter à beaucoup. CH. L.

Observations pratiques *sur l'application de différents articles du Code pénal en matière correctionnelle et sur les modifications à apporter au régime des amendes,* par C. CHARLES CASATI, juge au tribunal civil de Lille, docteur en droit, archiviste-paléographe. Paris, Cosse, Marchal, Billard et Ce, 1875. Br. gr. in-8.

Dans ces observations, qui ont surtout un but pratique et portent sur l'ap-

BULLETIN

Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes. *Le Mariage; — les Enfants; — la Famille*, par Mgr Meignan, évêque de Châlons. Paris, Douniol; Châlons, T. Martin, 1875. In-16 de 218 p. — Prix : 2 fr. 50.

Mgr l'évêque de Châlons a voulu, dans ces pages courtes mais substantielles, offrir aux époux chrétiens des enseignements simples et pratiques, des conseils dictés par le véritable esprit de l'Eglise, trop souvent oublié ou méconnu; il leur recommande de les lire et de les méditer avec « la ferme volonté de confesser la vérité et de la suivre, malgré les préjugés d'aujourd'hui. » L'ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, l'éminent auteur examine les conditions constitutionnelles du mariage, son caractère sacramental, les devoirs mutuels qu'il impose; dans la seconde, il parle des fins du mariage, de la stérilité coupable et volontaire et des maux qui en découlent, de la peur des familles nombreuses, du baptême, des nourrices, de la mère, première institutrice, du collége et de la pension, de la première-communion, des devoirs des parents à l'égard de leurs enfants pensionnaires, du jeune étudiant à Paris, de la jeune fille sortie de pension; dans la troisième, il passe en revue ce qui est la base du bonheur des familles, à savoir : la religion, le travail et les vocations, la discipline et l'ordre; l'union entre tous les membres de la famille. — Ce rapide aperçu suffit à montrer l'importance et la variété des sujets abordés. Le livre que nous annonçons résume, sous une forme brève et saisissante, des *instructions* et *conseils* donnés dans de gros livres qu'on lit peu; il a sa place marquée dans la bibliothèque de choix des parents chrétiens. G. de B.

Les Dangers du mariage et les dangers de la famille, par M. de Montrouï. Paris, Larcher, 1875. In-12 de 402 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le titre ne répond pas à ce qu'on serait tenté d'en attendre. On se demande si on a sous les yeux l'œuvre d'un célibataire endurci, ou d'un mari désabusé, prêchant croisade contre le mariage et la famille. La lecture semble donner raison à la dernière de ces hypothèses. Mais, hâtons-nous de le dire, l'attaque est sans portée : l'auteur, septuagénaire, a pris soin, dans sa préface, d'avouer son inexpérience en matière de publications. N'ayant encore rien livré à la publicité, il a cru néanmoins qu'il ne serait point sans utilité pour ses semblables de lire le résultat de ses observations, mûries par une longue expérience. Il réclame de ses lecteurs « une indulgence plénière » pour son style, auquel il attache beaucoup moins de prix qu'au fond même des idées qu'il a mises dans son ouvrage, en vue d'apporter « sa petite pierre à la rectification de l'ordre moral et social. » Le sensualisme, l'égoïsme et surtout l'orgueil, trois sources d'où dérivent et découlent, selon l'auteur, tous les maux de l'humanité; la femme, parce qu'elle est la base, le soutien et le support de la société domestique, — tels sont les sujets d'études qu'il a choisis. Beaucoup de digressions, quelques redites, et même, à ce que nous croyons, des personnalités, donnent à ce travail un caractère étrange que nous n'oserions, par crainte d'être indiscret, attribuer à des souffrances personnelles à l'auteur. Ainsi, cependant, s'expliqueraient des attaques fort vives contre l'immixtion des frères et sœurs dans la vie conjugale d'un d'entre eux, et, ce qui étonne moins, contre l'intervention des belles-mères dans l'intérieur

des ménages. En somme, ce livre intéressera surtout par les conseils pour la conduite de la vie tirés de l'Écriture et les vérités et préceptes tirés de saint Paul, qu'il renferme en grand nombre. Ces maximes, judicieusement choisies et appropriées au sujet traité, apprennent tout ce qu'il importe de connaître sur les conditions de paix et de bonheur du foyer domestique. CH. LEBRUN.

Rénovation sociale basée sur les lois de la nature. — *Philosophie-religion.* Discussions entre Mlle Nina Golovine, à l'âge de treize ans, et DÉMÉTRIUS GOUBAREFF, auteur du *Testament contemporain.* 2e édition. Paris, A. Ghio, 1875. In-12 de 229 p. — Prix : 3 fr.

Ami lecteur, si vous êtes de ces curieux qui recueillent les monuments de la folie ou de la bêtise humaine, ceci est votre fait. Il faut tenir, palper, lire et relire de tels livres, pour croire à la possibilité de certains cas de pathologie intellectuelle. Les pages les plus raisonnables du volume sont celles d'une enfant de treize ans, qui plaide la cause de la foi chrétienne; mais le philosophe qui lui répond et prétend la réfuter prend presque toute la place, pour démolir les Évangiles avec un merveilleux aplomb, sans ombre de critique sérieuse ou seulement de sens commun. Il mêle à cela des morceaux de prose sans idée et sans style sur toute sorte de sujets, et parfois des vers. — Le *Testament contemporain,* placé à la suite de cette correspondance, la dépasse encore de beaucoup. On y trouve, sur Dieu, l'homme et le monde, une philosophie d'estaminet des plus indépendantes. Les conséquences pratiques sont à l'avenant : « supprimer les mariages indissolubles et obligatoires à vie; admettre l'union des deux sexes par contrats à termes limités, cela dépend de la volonté des contractants, etc. » A la fin du volume, se trouve une lettre de l'auteur à Pie IX, où les idées du *Testament contemporain* sont présentées au Souverain Pontife, comme l'esprit vierge de Jésus-Christ qui parle à la société moderne. » *Ægri somnia!* Mais, au fond, c'est à peu près la philosophie courante d'une bonne portion de la *société moderne,* dans presque toute l'Europe! LÉONCE COUTURE.

Dieu et Patrie. — *L'athéisme réfuté par le bon sens et par le patriotisme,* par ERNEST CARON, chef d'institution à Paris. Paris, F. Wattelier et Ce 1875. In-32 de 70 p. — Prix : 50 cent.

L'auteur de *Nos libres-penseurs, Nos vrais sauveurs,* la *Famille,* l'*Ecole,* et de plusieurs autres excellentes brochures de propagande n'a pas encore publié d'œuvre aussi réussie que celle où il a entrepris de prouver qu'il n'y a point de patrie sans Dieu. Cette démonstration, qui n'est pas aussi facile à faire qu'on serait tenté de le croire, pour un public prévenu et borné du moins, nous a paru complète. L'excellent petit livre de M. Caron est arrivé à ce résultat en montrant comment un peuple devient grand, et ce qu'il devient en se faisant athée. Le tableau que l'auteur a fait de ces deux périodes dans la vie d'un peuple est vif, excite l'attention et la retient. Nous pensons que la lecture de cet opuscule pourra profiter à beaucoup. CH. L.

Observations pratiques *sur l'application de différents articles du Code pénal en matière correctionnelle et sur les modifications à apporter au régime des amendes,* par C. CHARLES CASATI, juge au tribunal civil de Lille, docteur en droit, archiviste-paléographe. Paris, Cosse, Marchal, Billard et Ce, 1875. Br. gr. in-8.

Dans ces observations, qui ont surtout un but pratique et portent sur l'ap-

plication de différents articles du Code pénal, notamment des articles 463, 423, 433, 408, 406, 153, 162, de la loi du 26 juillet 1873 ; 1 et 2 de la loi du 22 avril 1871, et 2 de la loi du 23 janvier 1873, l'auteur a évité de se lancer dans les théories générales sur le droit de punir. Il a compris que ces théories sont un danger et souvent un écueil pour le jurisconsulte, et il s'est borné à poser en principe que la théorie la plus généralement admise donne pour fondement au droit de répression la justice absolue et l'utilité sociale, proportionnant la peine à la fois à la violation de la loi naturelle et au dommage éprouvé par la société. On peut constater avec M. Casati que les questions de principe du droit criminel sont un peu négligées depuis le Code pénal, et s'étonner avec lui, par exemple, au point de vue des mœurs, de ne voir la sodomie et la bestialité punies qu'à la condition d'être consommées dans un lieu public, comme outrage à la pudeur (art. 330). La première observation de l'auteur porte sur le texte même de l'un des plus importants articles du Code pénal, qui est aussi l'un des plus fréquemment appliqués, l'article 463. Les autres portent sur le taux des amendes, et spécialement sur l'art. 423, complété par les art. 1 et 2 de la loi du 27 mars 1851. Enfin, des réflexions sur l'application de la loi du 22 avril 1871, qui se trouve modifier un certain nombre d'articles du Code pénal et soumet au jury un grand nombre de délits attribués jusque-là à la juridiction des tribunaux correctionnels, terminent les importantes observations qu'un magistrat de savoir et d'expérience a présentées à l'attention des jurisconsultes. Nous pensons qu'on ne pourra les lire sans être frappé de la netteté des critiques formulées par l'auteur, et sans être convaincu qu'il y a, pour nos législateurs, nécessité d'agir dans le sens des réformes demandées par lui, d'une façon si compétente. CH. LEBRUN.

De la Personnalité civile du diocèse, par CH. DE FRANQUEVILLE, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Paris, Lecoffre, 1875. Gr. in-8 de 52 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. Ch. de Franqueville vient de faire paraître, sous les auspices de la Société d'éducation et d'enseignement, un écrit très-substantiel et très-concluant sur une question qui a été fort dénaturée dans la presse et à la tribune, et qui pourtant, quand on y regarde de près, se résout de la manière la plus simple et la plus péremptoire. Le savant auteur établit, preuves en main, que la personnalité civile du diocèse était, avant 1840, universellement admise, en fait comme en droit; que le Conseil d'État, en repoussant la doctrine de la personnalité civile du diocèse, a, comme l'a remarqué M. Jules Simon lui-même, obéi à des considérations législatives, et a plutôt songé « à refaire la loi qu'à l'appliquer; » qu'entre les partisans des doctrines contraires, il n'y a guère qu'une querelle de mots, et qu'il faut arriver à reconnaître la personnalité civile du diocèse, parce que là est la vérité, là est la justice. Il a joint à son écrit plusieurs documents qui en sont le très-opportun complément. L. C.

Discours prononcés par Mgr l'évêque d'Orléans à l'Assemblée nationale, *pour appuyer le projet de loi présenté par M. le comte Jaubert sur la liberté de l'enseignement supérieur.* Paris, Douniol, 1874-75. 2 br. gr. in-8 de 48 et 72 p. — Prix : 1 fr. chaque.

Voilà des documents qui ne sont pas seulement un admirable titre d'honneur pour l'illustre prélat qui a si éloquemment et si courageusement revendiqué une des premières libertés de l'Église catholique, que la Révolu-

tion lui avait enlevé, mais une mine de renseignements précieux, d'armes savamment rassemblées, pour lutter contre l'erreur. Les discours prononcés par l'évêque d'Orléans dans les mémorables séances des 4 et 5 décembre 1874, comme ceux qui ont retenti à la tribune aux mois de mars, de mai et de juin, doivent rester dans toutes les mémoires et seront d'un puissant secours à ceux qui ont maintenant, en profitant de la faculté si vaillamment conquise, à soutenir le bon combat. G. DE B.

Recherches sur l'estimation de la richesse nationale et privée en France et en Angleterre, par le duc D'AYEN. Paris, Guillaumin, 1875. Gr. in-8 de 47 p. (Extrait du *Journal des Économistes.*)

Nos lecteurs ont conservé le souvenir de la remarquable étude de M. le duc d'Ayen sur *le Revenu, le Salaire et le Capital,* qui, publiée en 1872 dans la série des *Questions du jour* de la Société bibliographique, obtint alors un si légitime succès. Ses conclusions, que la science économique n'a pas hésité à accepter, tendaient à établir qu'une étroite solidarité relie entre eux ces divers facteurs de la richesse; que le capital disponible, ainsi que le revenu des consommateurs non producteurs, passent tout entiers en salaires, que, dès lors, la part des travailleurs ne peut s'accroître que corrélativement aux produits réels et définitifs eux-mêmes. L'auteur s'est aujourd'hui proposé de compléter sa précédente étude par un inventaire raisonné des différents éléments qui constituent la richesse nationale. De cet inventaire, dont le récent ouvrage de M. Baxter lui a permis de faire une intéressante comparaison avec la situation économique de l'Angleterre, il a pris grand soin d'exclure la fortune de seconde main, la valeur des produits intermédiaires, lesquelles ne sauraient y figurer sous peine de faire double emploi. Nous l'en félicitons ; car c'est là une distinction capitale, trop souvent négligée, et, faute d'avoir su en tenir suffisamment compte, bon nombre de statisticiens sont tombés dans d'étranges méprises.

Le travail de M. le duc d'Ayen n'est pas de ceux qui comportent une analyse. Il veut être lu en son entier. Nous nous contenterons de signaler ici certaines équivalences fort curieuses qu'il semble avoir reconnues entre les économies annuelles de la France, les revenus des particuliers, le bénéfice des classes laborieuses, et les charges totales du budget. Nous appellerons en même temps les méditations de nos réformateurs modernes sur les conclusions suivantes, qui se dégagent d'un examen consciencieux des faits et des chiffres. En Angleterre comme en France, les grosses fortunes sont bien moins nombreuses, bien moins considérables qu'on ne serait porté à le croire ; 57,300 familles seulement dans la première et 31,390 dans la seconde jouissent, en-dehors du commerce et du travail, d'un revenu de 25,000 fr. et au-dessus. L'accumulation relative des fortunes en Angleterre n'est pas une cause de misère pour les masses, puisque le nombre officiel des assistés est identiquement le même dans les deux pays (1 sur 22). Il n'y a pas d'un côté de la Manche plus que de l'autre de classes spoliatrices, car celles qu'on désigne ainsi, loin de faire tort à l'ouvrier, lui sont nécessaires ou utiles, en lui assurant par leurs fortunes un bénéfice annuel et certain. Aussi « peut-on affirmer sans réticences, en restant sur le terrain des intérêts positifs, qu'il y a plus à gagner pour chacun dans l'ordre social actuel que dans tout autre connu jusqu'ici. » H. DE LUÇAY.

Essai sur le suffrage universel direct avec scrutin de liste, par le comte DE GALEMBERT, précédé d'une lettre de M. F. LE PLAY. Paris, Dentu, 1875. Gr. in-18 de XXIV-180 p. — Prix : 2 fr.

Le livre de M. de Galembert se compose de deux parties distinctes. Dans la première, toute théorique, l'auteur étudie le suffrage au point de vue des principes et du droit, et après avoir discuté les différentes formes qu'il comporte, se prononce pour son universalité avec exclusion du vote direct, du moins en ce qui concerne les élections politiques. La commune rurale de cinq cents électeurs, au maximum, constituerait le type de l'unité électorale et nommerait un délégué à l'assemblée électorale du canton ; celle-ci déléguerait à son tour au chef-lieu de département, où les députés seraient choisis au scrutin de liste, scrutin qui, ainsi pratiqué à plusieurs degrés, semblerait donner moins de prise que le scrutin d'arrondissement aux rivalités des intérêts locaux.

La seconde partie du volume est consacrée à l'histoire de l'élection du 2 juillet 1871 dans le département d'Indre-et-Loire, à l'exposé des moyens légaux, patents et honnêtes par lesquels les conservateurs de ce département cherchèrent alors à compléter et rendre praticable une législation défectueuse. Le succès a trahi les efforts des comités électoraux, dont M. de Galembert fut un des membres les plus actifs. Il a voulu néanmoins fixer le souvenir de cette patriotique tentative, et, en agissant ainsi, il a bien mérité non-seulement de ses concitoyens d'Indre-et-Loire, mais encore de tous ceux qui appartiennent en France au grand parti de l'ordre, et qui trouveront dans son récit, appuyé de pièces justificatives, d'utiles enseignements pour de trop prochaines éventualités. H. DE LUÇAY.

La Révolution, par M. G. DE BERNARDI. Paris, Albanel, 1875. In-8 de V-177 p. — Prix : 2 fr.

Que d'idées soulève et que de points de vue implique ce mot de *Révolution!* M. de Bernardi a su se rendre compte des difficultés et de l'étendue du sujet : son livre réalise les promesses du titre. Il commence par définir « cette doctrine nouvelle qui aspire à régénérer l'espèce humaine... On trouve où elle commence, mais on ne sait pas où elle finit... Elle va du rationalisme à l'athéisme, de la libre-pensée à la négation de la pensée, de la souveraineté du peuple au droit d'insurrection en permanence, du socialisme au communisme, du sensualisme à la théorie de l'homme-singe. » Puis, faisant en quelque sorte la genèse de la Révolution, il indique son affinité avec le principe du libre examen en religion. Il la suit dans ses manifestations multiples : il nous la montre bourgeoise, radicale, socialiste, toujours impie dans son point de départ, toujours funeste dans ses résultats, soit qu'elle aboutisse pratiquement à l'anarchie ou au despotisme. Enfin, l'auteur apprend aux conservateurs quels sont leurs devoirs; il prouve que « les dangers de la Révolution tiennent moins aux doctrines et aux entreprises des radicaux, qu'à l'attachement des conservateurs aux idées et aux institutions qui conduisent logiquement au radicalisme. » — Ce livre est l'œuvre d'un penseur et d'un écrivain ; c'est en même temps un acte de courage et un acte de foi catholique. A. DE CLAYE.

Le Procès d'Arnim, traduit de l'allemand par E. PIGUREY et D. CORBIER. Introduction de M. J. VALFREY. Paris, Plon, 1875. Pet. in-8 de XXX-226 p. — Prix : 4 fr.

Il était bon de conserver la mémoire des divers incidents de cet étrange procès d'Arnim ; il était bon de réunir les documents diplomatiques

si curieux qui n'ont dû qu'à cette querelle fortuite du chancelier allemand avec un de ses subordonnés leur divulgation très-prématurée. Nous ne sommes plus les seuls à étonner l'Europe par nos indiscrétions officielles ; et nous pouvons profiter de révélations dont on a si souvent abusé contre nous.

Un intelligent éditeur a ajouté dernièrement ce petit volume à sa collection déjà nombreuse d'ouvrages relatifs aux affaires contemporaines; et un écrivain très-versé dans ces matières, M Valfrey, a tiré, en quelques bonnes pages, la moralité de cet épisode, qui, il faut bien le dire, n'est pas tout entier à l'honneur de l'ambassadeur léger, susceptible et arrogant qui représentait la Prusse victorieuse à Paris, et aurait voulu que toute l'aristocratie française vînt à lui à bras ouverts. Les dépêches confidentielles de de M. de Bismarck nous avertissent assez cyniquement de la manière dont l'Allemagne prétend traiter la France; et, à tous les titres, les enseignements contenus dans cette publication étaient aussi utiles qu'intéressants à recueillir. G. B. DE P.

Lettres d'un rural, par le vicomte de SARCUS, ancien capitaine de dragons. — Dijon, Darantière, 1875. In-12 de 224 p. — Prix : 2 fr. 50.

Dans deux premières séries de *Lettres d'un rural*, parues en 1872 et en 1873, M. le vicomte de Sarcus avait donné ses impressions, curieuses et intéressantes à plus d'un titre, sur les événements de ces années. Une nouvelle série de lettres, que lui ont dictées les événements de 1874, nous donne des observations qui ne sont ni moins vraies ni moins judicieuses que les précédentes. Des tableaux comparatifs de ce que sont les budgets en temps de monarchie et en temps de république, et le programme de la royauté traditionnelle : « Tout pour la France et par la France, » mis en regard de la devise de la démagogie internationale : « Périsse la France plutôt que la République ! » — sont opportunément mis sous les yeux et en disent plus long que bien des discours. Parmi les trente-huit lettres qui composent ce volume, écrit avec le sens droit et la franchise militaire qui caractérisent l'auteur, deux surtout nous ont frappé. Dans la vingt-deuxième, cherchant à se rendre compte des raisons qui font perdre du terrain, tous les jours, aux conservateurs, ce qui, pour beaucoup, paraît difficile à expliquer, l'auteur démontre que ce fâcheux résultat est dû surtout à l'indifférence qu'on rencontre trop souvent dans les classes aisées à l'endroit des journaux qui luttent énergiquement pour défendre les bonnes doctrines menacées, et des revues savantes et consciencieuses qui mettent la science au service de la vérité. A ces journaux qui combattent le bon combat, on préfère des journaux sceptiques, gouailleurs, « boulevardiers » et vivant de scandale; on s'abonne à des revues matérialistes et athées qui, « avec un grand étalage de théories nuageuses et d'érudition sophistiquée, démolissent, une à une, les traditions et les croyances. » L'auteur nous paraît avoir mis à nu une des plaies du parti conservateur, l'indifférence. Le moins qu'on doive aux journaux et revues catholiques, c'est de s'y abonner ou d'aider à leur diffusion, alors qu'on se pique d'être conservateur et qu'on s'honore d'être chrétien. Dans la trente-septième des *Lettres d'un rural*, M. le vicomte de Sarcus, fait appel, avant la reprise de la session, aux députés monarchistes et les presse d'agir; sinon, dit-il : *andiamo al fondo*. Il a vu juste, et ses prévisions ont été en partie réalisées. CH. LEBRUN.

1871-1875. Au jour le jour, par M. le marquis DE BIENCOURT. Paris, Dentu ; Tours, Georget-Joubert, 1875. In-8 de IX-323 p. — Prix : 5 fr.

M. le marquis de Biencourt a réuni, dans ce volume, une série d'articles écrits *au jour le jour*, comme le dit le titre, et qui sont comme une revue rétrospective des événements de ces dernières années, comme le thermomètre des variations de la température politique au milieu des péripéties que nous avons traversées. L'auteur a toujours été inspiré par une même pensée : la fidélité à nos traditions nationales : « Je suis royaliste et je le proclame, écrit-il dans son *avant-propos*. L'Empire et la République sont cause de nos malheurs. La monarchie légitime et nationale peut seule sauver et relever la France. » Le volume s'ouvre par un article de février 1871, intitulé : *L'arbitrage du monde*; il se ferme par l'aperçu d'une nouvelle *loi sur la presse*, en date du 10 mai 1875. Les années 1871 et 1872 n'ont fourni que onze articles; les soixante autres appartiennent aux deux années et demi qui ont suivi. En rendant hommage au patriotisme et à la loyauté de l'auteur, on lui reconnaîtra en même temps un sens politique, une netteté, un esprit pratique qui donnent aux pages sorties de sa plume un véritable intérêt et une valeur réelle. G. DE B.

Tableau résumé des principaux scrutins de l'Assemblée nationale, *pendant les années* 1871, 1872, 1873 *et* 1874. Dépouillement fait d'après le *Journal officiel*, par L.-J. N. Paris, Le Chevallier. 1875. Gr. in-8 de 40 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure contient : le texte officiel des propositions soumises au scrutin ; les noms des députés par ordre alphabétique ; les suffrages simples et multiples qu'ils ont obtenus lors de leur élection; la nuance politique basée sur les votes et les groupes parlementaires; enfin l'indication des votes de chaque député dans 48 scrutins. — On comprend l'utilité pratique d'un tel travail ; mais la première condition en pareil cas doit être, outre une exactitude rigoureuse, un choix intelligent des scrutins. Or, par exemple, au lieu de donner le scrutin d'abrogation des lois d'exil du 8 juin 1871, on donne un premier scrutin du même jour sur une proposition tendant à ce que les membres des familles ayant régné sur la France ne puissent rentrer qu'après le vote et la promulgation de la Constitution. Ajoutons que la classification des députés n'est pas toujours faite d'une manière irréprochable. B.

La Mission de Charles VII. Extrait de la *Civiltà cattolica*. Traduit par M. ABEL GAVEAU, prêtre. Paris, Plon, 1875. In-8 de 30 p. — Prix : 1 fr.

Charles VII est suscité de Dieu pour s'opposer à la Révolution qui nie les droits de Dieu de la Patrie et du Roi ; il est en butte à ses colères, il dédaigne ses outrages; il marche d'un pas ferme vers le terme assigné à ses efforts ; il a commencé avec trente hommes : cent mille soldats sont sous ses drapeaux ; rien ne l'abat, rien ne l'arrête ; son gouvernement s'organise ; il a, par sa noble attitude, remis en grand honneur la cause du bon droit et de la monarchie ; il a, par l'évidence des faits, arraché à ses plus furieux ennemis des paroles d'admiration pour lui et pour son armée. — C'est là ce que constate, dans une première partie, l'auteur de cet opuscule. Dans une seconde, il se demande quelles sont les idées, la politique du prince, et il termine par un cri d'enthousiasme et d'espoir. G. DE B.

Question espagnole. Don Carlos roi légitime. I. *La pragmatique de* 1713, par M. Henri Lemoine. — II. *La pragmatique de* 1789 *et le testament de Ferdinand VII*, par M. Victor Gay. Paris, Féchoz, 1875. In-18 de 24 p. — Prix : 30 cent,

Les jeunes auteurs auxquels nous devons cette petite brochure ont essayé de serrer d'aussi près que possible la question dynastique en Espagne en y consacrant un petit nombre de pages. Ils n'ont fait, d'ailleurs, que résumer les démonstrations d'écrivains autorisés, dans des écrits étendus, et s'ils ne réussissent pas à convaincre tout le monde, ils ont au moins le mérite d'avoir apporté à leur tâche deux choses qu'on ne trouve pas toujours réunies en pareil cas : la clarté et la brièveté. G. de B.

L'Herzégovine, par E. de Sainte-Marie, premier drogman du consulat général de France à Tunis. Paris, Ch. Delagrave, 1875. In-8 de 31 p. — Prix : 1 fr.

M. E. de Sainte-Marie a passé trois ans en Herzégovine : il y a réuni les matériaux d'un grand ouvrage qui est sur le point de paraître et dont il a détaché la présente notice, entièrement consacrée à la géographie du pays. Pour la partie physique, il a pu faire *de visu* un grand nombre de rectifications aux travaux antérieurs ; quant à la partie administrative ses documents sont puisés aux meilleures sources, dans les rapports officiels de la Sublime-Porte et dans l'almanach annuel, imprimé en langue turque, à Serayévo. L'auteur a su rendre attrayant cet opuscule, en y joignant des renseignements sur les œuvres littéraires du pays, les mœurs et les usages des habitants et les antiquités recueillies dans la contrée. Les troubles qui viennent d'éclater en Herzégovine ont attiré l'attention de l'Europe sur cette petite région ; aussi, tout ce qui peut contribuer à la faire connaître davantage est-il accueilli par le public avec une faveur marquée.

A. H. de V.

Joseph Sturge, *membre de la Société des Amis*. Traduit et abrégé de l'anglais. Paris, Bonhoure, 1875. In-8 de vi-222 p. — Prix : 2 fr.

Joseph Sturge, né en 1793 à Elberton (Angleterre), et mort à Birmingham en 1858, a joué un rôle parfois important dans plusieurs des événements de ce siècle. Il prit, de 1823 à 1838, une part très-active au mouvement qui aboutit à l'acte d'émancipation des Noirs. Il fut un des promoteurs de l'agitation électorale dans le Royaume-Uni ; il se signala par ses travaux dans la *Société de la Paix*. Médiateur aussi officieux que malheureux, il intervint dans les questions de Crimée et du Schleswig-Holstein. Sa vie pouvait donner lieu à une curieuse étude. Malheureusement pour lui et aussi pour nous, Sturge était quaker, et sa biographie a été écrite par un quaker, préoccupé surtout de faire œuvre de propagande religieuse. Cela est fâcheux, tant pour l'agrément que pour l'instruction du lecteur.

A. de Claye.

Marie Guyard et les Ursulines au Canada, par Jean d'Estienne. 2e édition. Paris, Haton, 1875. In-32 de 34 p. — Prix : 15 cent.

Extraite du *Contemporain*, cette brochure de propagande est intéressante par le style et les faits qu'elle relate. La vie de Marie Guyard, en religion, sœur Marie de l'Incarnation, fondatrice des ursulines au Canada, y est retracée avec un charme où la foi a sa large part. La conclusion de cette brochure est que, depuis deux siècles, la population canadienne n'a jamais cessé de

considérer la mère Marie Guyard de l'Incarnation comme méritant des autels. Rome a commencé à donner raison à cette *vox populi*. En 1867, la question du procès de béatification de la fondatrice des ursulines canadiennes est venue devant une commission nommée par les soins de Mgr Baillargeon. Pie IX a accueilli avec une faveur marquée la supplique que lui a adressée le concile de la province de Québec avec les procès-verbaux de la commission, puisque, sans vouloir que ces pièces attendent dix ans à la chancellerie romaine avant que les sceaux en soient rompus, Sa Sainteté les a fait aussitôt rompre, puis remettre à la Congrégation des Rites. Il y a donc lieu d'espérer avec l'auteur que la France ancienne, en même temps que la *Nouvelle-France*, compteront bientôt au ciel une protectrice de plus.

CH. L.

M. Samson et ses élèves, par E. LEGOUVÉ, de l'Académie française. Paris, Hetzel, 1875. In-8 de 40 p. — Prix : 2 francs.

Sous ce titre, on a eu la bonne idée de publier une remarquable conférence, faite, aux matinées littéraires de cet hiver, par le meilleur lecteur de l'Académie française. D'une lecture fort attrayante, très-mouvementée d'allure, comme tout ce qui sort de la plume de M. Legouvé, cette étude sur Samson et ses élèves est pleine de conseils pratiques pour ceux dont la profession réclame l'art de la lecture. Tout ce qui concerne l'art de lire à haute voix, l'art de parler en public avec une diction correcte, une prononciation claire, une articulation nette est l'objet de précieuses remarques que l'auteur, élève du célèbre sociétaire de la Comédie-Française, a puisées, on le voit, à bonne école. Le spirituel académicien, qui a pourtant, au suprême degré, le don de la lecture à haute voix, s'est efforcé d'établir qu'il y a là un art plus qu'un don, parce que, soutient-il, le naturel s'enseigne et qu'il faut prendre des leçons pour être soi-même. A ceux qui se destinent aux professions oratoires, à la chaire, au barreau, à l'enseignement, M. Legouvé rappelle une des maximes de son maître en l'art de bien dire : « On n'est maître du public que quand on est maître de soi; on n'est maître de soi que quand on est maître de sa voix, et on n'est maître de sa voix que quand on apprend à s'en servir. » D'intéressantes anecdotes sur Lekain, Mlle Mars, Mlle Rachel surtout, contribuent à l'attrait de cette étude sur M. Samson et ses élèves. Ceux-ci ont illustré et enchanté la scène française depuis trente ans, et tous, ainsi que le démontre l'auteur, portent la forte empreinte de l'école d'un homme d'un vrai talent comme acteur et comme auteur, et d'un génie réel comme professeur.

CH. L.

Dramas líricos D'ANTONIO ARNAO. Madrid, Medina y Navano, 1875. In-12 de XIV-245 p. — Prix : 10 réaux.

Quinaut et Métastase sont, je crois, les seuls auteurs de livrets d'opéra qui aient obtenu une réputation littéraire. Tout en reconnaissant que le compositeur qui, sans le *parolier*, ne pourrait rien faire, accapare tout l'honneur du succès, — quand succès il y a, — M. Antonio Arnao a voulu composer divers drames lyriques dans l'espoir de favoriser la création d'un opéra national en Espagne. A l'exception de la fille de Jephté, tous les sujets qu'il a traités appartiennent à l'histoire de sa patrie. Son volume renferme deux pièces en trois actes : *Pélage* et *Rodrigue*, et cinq pièces en un acte. Ces dernières nous semblent toutes manquer de l'intérêt nécessaire à des œuvres de cette nature. L'une d'elles a cependant été représentée, et, à ce qu'il paraît, a réussi, c'est celle qui est intitulée les *Vaisseaux de Cortés*. En France, nous n'avons, je

crois, qu'un seul grand opéra en un acte : *Le Rossignol;* aussi peut-il nous sembler singulier que, pour une production de cette espèce, on puisse se contenter d'un cadre si étroit. TH. P.

Le Fabuliste chrétien, par J.-M. VILLEFRANCHE. Paris, Delagrave; Lyon, Briday, 1875. In-18 de XVIII-196 p. — Prix : 1 fr.

Il y a longtemps que M. J.-M. Villefranche écrit des fables; c'est par là qu'il a débuté. Aujourd'hui, il fait un choix de ces fables; il en compose un grand nombre d'autres, et, du tout, il tire le *Fabuliste chrétien.* La fable a toujours une moralité, même quand elle n'est pas morale. Mais cette moralité a souvent le tort de s'inspirer de la morale indépendante. La Fontaine, par exemple, montre-t-il jamais qu'il a été baptisé? C'est un sage, un sublime artiste, un philosophe de la Grèce ou de Rome, un artiste païen, même un précurseur du dix-huitième siècle en certains endroits. Ajoutez à cela que le bonhomme est au-dessus de la portée de tout jeunes enfants; il faut avoir déjà une culture intellectuelle développée pour apprécier les plus importants de ses chefs-d'œuvre. M. Villefranche, suivant les traces du maître, a voulu pourtant que ses fables fussent un peu différentes : il les a envoyées à l'église; elles sont chrétiennes et catholiques. Disons bien vite que l'inspiration religieuse n'a point nui à l'inspiration poétique. On n'a qu'à parcourir le recueil de ses cent trente petits poëmes pour le constater. Que de pages charmantes nous aurions à citer dans ce volume! charmantes par le cœur, par l'inspiration, par la poésie, par le sentiment chrétien. M. Villefranche est un penseur chrétien et un père. La bonté d'âme n'exclut pas chez lui, pourtant, la malice. « Il y a de l'esprit dans ces productions, lui a dit Mgr Mermillod, et de bon esprit; elles sont faciles, malicieuses, charmantes, enfin elles laissent dans l'âme de salutaires et fortifiantes pensées. » On pourrait seulement reprocher à l'auteur quelques expressions un peu techniques, peut-être, quand elles s'appliquent aux révolutionnaires de notre temps, et que je voudrais voir plus châtiées sans perdre de leur force.

L. A.

La Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI, par le P. ÉMILE RÉGNAULT, de la Cᵉ de Jésus. Paris, Lecoffre, 1875. Gr. in-18 de VIII-316 p. — Prix : 2 fr.

Le R. P. Régnault a donné successivement, dans les *Études religieuses*, etc., une série d'articles sur Madame Louise de France et sur la Dauphine, mère de Louis XVI. La première étude n'a jusqu'ici été l'objet que d'un simple tirage à part, et nous espérons que le pieux et savant auteur en donnera bientôt une édition augmentée; quant à celle sur la Dauphine, la voici mise à la portée de tous, avec tous les documents nouveaux que le P. Régnault a patiemment recueillis et, en particulier, les lettres que lui ont fournies les archives de la maison de Luynes. Le récit est attachant, bien conduit; il met parfaitement en lumière la touchante figure de Marie-Josèphe de Saxe. Nous y aurions souhaité parfois un peu plus de sobriété, et nous espérons que certaines négligences de style, qu'on pourrait relever à d'assez nombreuses pages du livre (v. p. 2, 15, 26, 63, 102, 103, 160, 174, 181, etc.), disparaîtront de la prochaine édition. Nous engageons aussi l'auteur à faire toutes les citations de lettres avec l'orthographe moderne.— Une dernière observation : nous ne nous porterions point garant de l'authenticité du *triple* autographe cité à la p. 290. G. DE B.

Ma Mère. *Souvenirs de sa vie et de sa sainte mort*, par Mgr de Ségur. Paris, Tolra, 1875. In-12 de 180 p. — Prix : 1 fr. 50.

Mgr de Ségur avait écrit ces pages « pour l'intimité de la famille ; » cédant à de nombreuses instances, il les donne aujourd'hui au public, après en avoir retranché « certains détails par trop intimes. » C'est moins une biographie complète de cette grande dame russe unie à un Français — et qui, née schismatique grecque à Saint-Pétersbourg le 19 juillet 1799, devait mourir à Paris, le 9 février 1874, sous la robe de saint François, après avoir vécu soixante ans en catholique fervente, — qu'une silhouette tracée avec la tendresse et l'émotion d'une plume filiale, et quelle plume! silhouette à côté de laquelle apparaissent divers membres de la famille, et, au premier rang, le pieux et admirable prélat qui fut le premier-né de cette race bénie de Dieu. Le récit des derniers moments occupe une bonne partie du livre, et l'on regrette de n'avoir pas plus de détails sur une vie si bien remplie, et que la renommée méritée de l'écrivain avait, depuis longtemps, fait sortir du cercle restreint de la famille. G. de B.

Quatre conférences *faites en Belgique au mois d'avril* 1874, par M. Jules Favre, de l'Académie française. Paris, Plon, 1874. Gr. in-18 de xxxviii-244 p. — Prix : 3 fr.

Nous sommes en retard avec ces *Conférences*, qu'il nous suffira de signaler brièvement, le nom de l'auteur disant assez dans quel esprit elles ont été faites. La première est consacrée aux *Devoirs internationaux* et l'on y expose les lois morales qui déterminent les rapports des nations entre elles : « L'humanité appartient au droit, non à la force, et il lui suffit de se ressaisir elle-même pour se mettre à l'abri des entreprises de la violence ; » la seconde est un *Éloge de Washington*, entrepris dans le but de « corroborer et de défendre les grands sentiments qui ont fait la gloire et le bonheur de son existence ; » en troisième lieu, M. Jules Favre examine *la condition des femmes dans les sociétés démocratiques* : prétexte à bien des déclamations et à plus d'une erreur (qu'est-ce que ce texte de la Bible (p. 140) *Marem et feminam fecit eos?*) ; enfin *Jeanne d'Arc*, (ou plutôt *Darc*) a tenté la verve du conférencier, qui a voulu présenter à ses auditeurs d'Anvers « le modèle incomparable du patriotisme, du sacrifice, de la *liberté de conscience* » — Le volume est précédé d'un avant-propos sur la Belgique et sur les avantages du programme *de liberté en tout et pour tous*. L. C.

L'Afrique équatoriale, Gabonais, Pahouins, Gallois, par le marquis de Compiègne. Paris, Plon 1875. Gr. in-18 de vi-360 p.—Prix : 4 fr.

Voilà certes un titre capable d'éveiller l'intérêt du lecteur. Rien de plus actuel, en fait de géographie, que l'étude de l'Afrique équatoriale. Rien de plus intéressant que de suivre les traces d'un voyageur, surtout lorsqu'il est Français, au milieu de ces contrées sauvages et inconnues. Aussi l'ouvrage du marquis de Compiègne sera-t-il apprécié par tous ceux qui se lanceront à sa suite dans les déserts de l'Afrique. Ils y trouveront une description détaillée des mœurs des différents pays, de nombreuses remarques sur l'histoire naturelle, une description des lieux éclaircie pas une carte spéciale. Plusieurs gravures complètent les détails donnés sur les indigènes, les lieux ou les animaux. Le marquis de Compiègne a eu soin de relever les quelques erreurs commises par ses devanciers, surtout en fait d'histoire naturelle. Son livre est une œuvre de mérite, indispensable à quiconque veut avoir une idée nette du présent et de l'avenir de nos comptoirs du Sénégal et du Gabon. E. de B.

VARIÉTÉS

I

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE DE PARIS.

Le Congrès international de géographie vient de tenir sa deuxième session à Paris, du 1er au 11 août. On comprendra, sans peine, la difficulté qu'il y a à rendre un compte, même sommaire, des travaux de cette réunion, en considérant que, pendant ces dix jours, il a été tenu huit séances générales, et plus de soixante séances de groupes, et que le programme comprenait plus de cent questions, chiffre qui s'est trouvé presque doublé par les communications faites aux divers groupes, pendant la durée du congrès.

Plus de 1,500 membres s'étaient fait inscrire, et, sur ce nombre, la moitié au moins a assisté au congrès et pris part à ses travaux. Tout ce que l'Europe comprend de voyageurs, de géographes et d'érudits, semblait s'être donné rendez-vous à Paris, et, auprès de l'amiral de la Roncière Le Nourry, président du congrès, de MM. de Lesseps, Daubrée, Laussedat, de Langle, Mouchez, de Quatrefages, Delesse, Ern. Desjardins, Deloche, Vivien de Saint-Martin, Levasseur, Rey, Cortambert, Duveyrier, Grandidier, de Compiègne, Maunoir, Ney, on trouvait MM. de Semenow, de Kanikow, Bogdanowitch et Malnow, de Richtofen, Nachtigal, Gerard Rholfs, Schweinfurth, Schlagenweith et Kiepert; sir Rawlinson et le colonel Montgomerie, de Hochstetter, Harm; Vambery, Humfalvy et de Déchy, le comm. Correnti, le général Menabrea et l'amiral Acton; le colonel Coello et Arrillaga; de Beaumont, de Saussure et W. Huber, de Borchgrave, d'Hane Steenhuyse, le général Liagre et Ruelens, Erslev et Waldmar Schmidt; Forell, Rubenson, Sagre et Fabricius, le colonel Versteeg et Veth, Vasconcellos-Abreu et Rodriguez, Mahmoud-Bey, Uricochea et tant d'autres que le défaut de place nous empêche de nommer.

Le gouvernement, désireux de donner au Congrès une preuve de son estime et de son intérêt pour les études géographiques, avait mis à la disposition de M. le commissaire général baron Reille, le pavillon de Flore et la partie des Tuileries, qui s'étend sur le quai jusqu'à la nouvelle salle des Etats. Quarante et une salles avaient pu être ainsi disposées par les soins de M. le capitaine de Torcy et de M. Napoléon Ney, commissaires de l'exposition, et ont reçu les collections envoyées de toutes parts et dont M. Fournier a rédigé un catalogue qui restera comme une mine d'utiles renseignements à consulter. Diverses annexes, élevées sur la terrasse du bord de l'eau, contenaient, en outre, des collections supplémentaires de la Russie et de l'Autriche et une exposition de géographie commerciale.

Malgré l'intérêt qu'offrirait l'examen détaillé des objets envoyés à l'exposition, nous nous trouvons dans l'impossibilité de conduire nos lecteurs dans les différentes salles, et il faudrait une série spéciale d'articles (série qui paraîtra, nous l'espérons, dans cette *Revue*), pour leur faire examiner les belles cartes des dépôts de la guerre et de la marine, les minutes de l'état-major russe en Asie, groupées à côté des bijoux du khan de Khiva, les remarquables cartes allemandes, la célèbre carte de Suisse du général Dufour, mort au jour même de l'ouverture de l'exposition, les nombreuses cartes en relief dont l'emploi commence à se généraliser dans l'enseignement. Quelques bibliothèques étrangères ont envoyé leurs plus beaux manuscrits;

Bruxelles et Leyden nous montrent les atlas de Mercator et d'Ortélius, les globes de Blaeu ; la Société de géographie de Londres s'est dessaisie, pour quelques jours, des dessins originaux de Livingstone, de Burton, de Speke et de Grant. Le Danemark a presque seul compris le côté ethnographique de cette exposition, et, à côté de remarquables cartes marines et d'instruments de précision, il nous donne un aperçu complet du Groënland, types, costumes, modèles d'habitations et de canots, outils analogues, pour la plupart, à ceux de nos collections préhistoriques, vues, paysages et une suite complète des historiens du Groënland, dans leurs éditions originales.

Dans l'Autriche, nous mentionnerons le magnifique portulan dessiné par Philippe II et qui fait partie des splendides collections de M. Spitzer. L'Espagne a envoyé de beaux travaux géodésiques, et l'exposition portugaise se fait remarquer par de nouveaux systèmes de reproduction héliographique dus au professeur Rodrigues. Une exposition collective des divers services reliés au ministère de l'instruction publique comprend des cartes et plans empruntés aux archives nationales [1], de nombreux dessins rapportés de leurs missions scientifiques par MM. de Saulcy, de Vogué, Grandidier, Joyaux, Rey, Mauss et de Cessac, les diverses cartes de la Gaule dressées par la Commission et des spécimens nombreux des monuments du musée de Saint-Germain, portant des noms géographiques, etc. L'École des langues orientales a fourni un ample contingent de cartes turques, japonaises et chinoises, et les diverses missions envoyées pour l'observatian du passage de Vénus ont réuni, à côté des résultats obtenus, les instruments qui ont permis à MM. Mouchez, Janssen, Vélain, etc. d'observer ce curieux phénomène astronomique.

Puisque nous ne pouvons nous arrêter plus longtemps, entrons dans la salle des États, destinée aux séances générales, et sur le mur de laquelle se dresse la carte de l'État-Major, montée pour la première fois, croyons-nous, et qui n'occupe pas moins de seize mètres de hauteur sur treize de largeur.

Dès le lendemain de la séance solennelle dans laquelle le bureau du premier congrès géographique, tenu à Anvers en 1871, avait remis à celui de Paris ses pouvoirs, les membres se partagèrent en sept groupes suivant leurs tendances et leurs aptitudes spéciales.

Dans le premier groupe (mathématiques), les principales questions traitées ont été celles de la substitution de la division centésimale à la division sexagésimale du quart de circonférence; de l'unité d'angle; du choix d'un zéro pour le nivellement général; des attractions locales; de la définition exacte de la forme de la terre, etc.

Le second groupe s'est occupé de la géographie maritime et de l'hydrographie. Les discussions ont porté sur la révision des aires du vent du compas, sur les ras de marées et leurs causes, sur la cote à adopter pour indiquer l'influence des marées dans les rivières, sur la coincidence des ouragans avec les phases de la lune, etc.

Le troisième groupe : géographie physique, météorologie, géologie et anthropologie générale, n'a pas tardé à se scinder en deux, et les anthropologistes ont formé, sous la présidence de M. de Quatrefages, une section qui a donné de fort utiles résultats. Elle a entendu notamment des communications de MM. Waldmar Maïnow, sur les races actuelles de l'Empire russe,

1. Le règlement de la Bibliothèque nationale ne lui permettant pas de laisser sortir les objets les plus précieux, MM. Delisle et Cortambert ont placé dans la galerie Mazarine tous les monuments géographiques, et nous espérons que, de provisoire, cette exposition deviendra définitive.

de M. Pinard, sur les Esquimaux; de M. W. Schmidt, sur les Groenlandais; de M. de Quatrefages, sur les Peaux-Rouges; de M. Veth, sur les populations des Indes néerlandaises, et du comte Miniscalchi, sur les Akkas. La première section du troisième groupe s'est occupée des inondations et des systèmes de barrages usités dans les divers pays, des reliefs du sol et de la formation des vallées. MM. Perschtein et Marié-Davy ont fait connaître le résultat de leurs observations sur l'action chimique des rayons solaires sur les rochers; MM. Dor et le vice-amiral de Chabannes ont traité divers points de la formation des glaces; M. l'amiral de Langle a signalé les progrès de la navigation dus à l'étude du régime des vents et rappelé les beaux travaux du commodore Maury et de M. Brau. MM. Alph. Milne-Edwards et de Saporta ont fourni leur contingent aux études d'histoire naturelle, en traitant, le premier de la géographie zoologique, et le second de la flore fossile du Spitzberg et du Groenland.

L'étude des questions de géographie historique appartenait au quatrième groupe, et, parmi les nombreux travaux qui lui ont été soumis, nous signalerons les communications de M. W. Schmidt, sur la géographie de l'Égypte sous Toutmès III et Ramsès le Grand, et sur la division des pays soumis à leur empire en Asie et en Afrique ; de M. de Mortillet, sur la division des populations de l'Europe à l'époque préhistorique ; de M. A. Bertrand, sur les invasions des Gaulois et sur la marche qu'ils ont suivie en quittant les bords du Danube pour venir en Italie ; de M. Ern. Desjardins, sur la division de l'Italie en onze régions donnée par Pline, division cadastrale qui correspondait à la *Vigesima hereditatum*, sur la douane quadragésimale des Gaules et sur les rapports des circonscriptions du culte de Rome et d'Auguste avec celles des diocèses ; de MM. Hardouin et Deloche, sur la centaine et la viguerie, de MM. Picot, Dr Obédénare et Henri Martin, sur les Daces et l'origine des Valaques ; de M. Henri de Longpérier, sur le choix d'un premier méridien au point de vue des études de géographie historique ; de M. de Marsy, sur la géographie de l'Orient-Latin ; de M. Gravier, sur les voyages à la côte occidentale de l'Afrique, antérieurs à ceux des Portugais ; de M. Gaudet, sur les Blaeu ; de M. Genart, sur l'imprimerie plantinienne et la correspondance des géographes, qui s'y trouve conservée ; de M. Desnoyers, sur la Mappemonde de Salomon de Caus, etc.

Au cinquième groupe, revenait l'examen des questions économiques, commerciales et statistiques. On y a traité successivement les problèmes qui, en ce moment, captivent plus particulièrement l'attention des économistes, et, en première ligne, celui du percement de l'isthme de Panama.

M. de Lesseps, qui présidait la séance, a rappelé les moyens qu'il avait mis en œuvre dans le percement du canal de Suez, et a vivement recommandé l'étude des projets dans lesquels on peut se passer d'écluses et de barrages. Les différents plans de MM. Bionne, de Gogorza, de Puydt, Blanchet et Thomé de Gamond ont été successivement exposés par leurs auteurs, ainsi que celui du colonel Siegfried, dont M. Levasseur s'est fait l'interprète. Le colonel Bogdanowitch a présenté ensuite le résultat de ses études sur le chemin de fer européen-asiatique, dont la partie russe semble être définitivement adoptée jusqu'à Fioumen. M. le capitaine Roudaire a donné, sur la mission qu'il a remplie dans les chotts algériens, des renseignements les plus étendus. Malgré les assertions de M. l'ingénieur Fuchs et l'avis émis, dit-on, par la Commission italienne, il ne doute pas de la possibilité de la création d'une mer intérieure dans le Sahara. M. Napoléon Ney a fait, d'après les historiens arabes, un curieux récit des relations commerciales en Afrique au moyen âge.

Une commission spéciale, formée dans le sein du cinquième groupe, s'est chargée de l'examen des question d'émigration et de colonisation, et a entendu d'importantes communications de MM. Carlos Calvo, d'Hane Steenhuyse, de Borchgrave, Bouche, Levasseur, Delamarre, etc.

M. Havard, enfin, a également traité dans ce groupe la question de l'alliance des intérêts commerciaux et scientifiques, au point de vue du développement géographique et commercial, et le groupe a émis le vœu de voir se former, dans les villes maritimes, des sociétés de géographie commerciale ou des chambres syndicales reliées aux sociétés géographiques.

Les questions soulevées au sixième groupe sur l'enseignement et la diffusion de la géographie sont trop nombreuses pour que nous puissions en parler avec quelques détails. Il nous faudrait d'ailleurs entrer dans la discussion de questions techniques, et nous nous bornerons à rappeler le vœu porté à la tribune par M. Maze et approuvé à l'unanimité par le Congrès, pour la séparation de l'enseignement géographique et de l'enseignement historique, pour la création de chaires spéciales et de professeurs spéciaux, et, par suite, pour l'établissement d'une agrégation de géographie.

Le septième groupe,consacré aux explorations et aux voyages scientifiques, commerciaux et pittoresques,réunissait le plus grand nombre des membres du congrès, avides d'entendre les récits de hardis explorateurs de contrées presque encore complétement inconnues.

Les premières séances ont été consacrées à l'étude des mesures à prendre dans les voyages, à l'examen de divers appareils, tels que le podomètre et le télémètre et d'un procédé d'occultation des étoiles, de M. Grandidier. L'établissement d'un bureau central de renseignements pour les voyageurs a été aussi mis en avant par M. Babinet.

MM. Nachtigal, Schweinfurth et Gerard Rholfs ont ensuite exposé les résultats de leurs grands voyages dans l'Ouest et dans le centre de l'Afrique ; M. Soleillet, après avoir résumé son expédition dans le Sahara, a donné des détails sur le possibilité de relations à établir entre le Sénégal et le Maroc, par Tombouctou. M. Raffray a annoncé son intention de visiter le pays des Massaï, et M. de Brazza a développé le plan du grand voyage d'exploration qu'il va entreprendre sur l'Ogoué, au Gabon, de concert avec M. Marche. M. Guido-Cora a présenté l'itinéraire de son ouvrage en Albanie, M. le Dr Meyer, de Dresde, a communiqué la carte de son exploration de la Nouvelle-Guinée, et M. le commandant Camperio a rappelé le souvenir des dernières expéditions de Miani.

Le groupe a aussi entendu l'exposé fait par M. de Severtsow du projet de réunion de la mer Caspienne et de la mer d'Aral, ainsi que diverses communications sur les explorations des Russes dans l'Asie centrale ; et M. Malte-Brun, en exprimant le regret de ne pas voir au Congrès MM. Payer et Weyprecht, a retracé l'historique des expéditions polaires.

Pour terminer le tableau des travaux du Congrès, il nous reste à rappeler les communications faites aux séances générales et les conférences. Nous citerons d'abord l'étude de M. Lalanne, sur la loi mathématique des centres de population; les remarques de M. Van Bénéden,sur les différentes espèces de baleines et leurs stations ; l'explication des aurores boréales proposée par M. Lemstrōm et présentée par le professeur Rubenson ; le récit de la mission scientifique remplie au Cap-Vert par M. de Cessac. Signalons, en outre, les conférences de M. Delaporte, sur le Cambodge et l'art khmer ; de M. Nachtigal, sur le Wadaï, de M. Barande, sur les routes de l'Asie centrale, de M. L. Leduc, sur la femme chez les Scandinaves, etc.

Le mercredi 11, une séance générale à laquelle assistaient le Maréchal-

Président et le grand-duc Constantin de Russie, a clos les travaux du Congrès par la distribution des récompenses aux exposants. Des discours ont été prononcés à cette occasion par M. Wallon, ministre de l'instruction publique, M. Maunoir, rapporteur général du jury, l'amiral de la Roncière et le commandeur Négri.

Presque tous les soirs, des fêtes ont été données en l'honneur des membres du Congrès, à la présidence, chez le ministre de l'instruction publique, à la préfecture de la Seine, à l'Observatoire, chez M. de Lesseps, etc.

De plus, deux excursions ont eu lieu : l'une à Saint-Germain, pour la visite du Musée des antiquités nationales et les expériences des machines de guerre romaines reconstituées par le colonel de Reffye, et mises en mouvement avec grand succès, par M. Abel Maître ; l'autre à Compiègne, où le Musée Khmer, formé par M. Delaporte, des objets rapportés de son exploration du Cambodge, offrait un vif attrait de curiosité à la plupart des membres du Congrès.

Avant de se séparer, le Congrès a remis entre les mains du bureau, le soin de convoquer une nouvelle session, qui se tiendra probablement dans quatre ans à Saint-Pétersbourg ou à Florence, et assurera ainsi d'une manière définitive la périodicité des réunions dont les heureux résultats sont aujourd'hui surabondamment établis. A. DE MARSY.

II.

L'ORIENT LATIN A L'EXPOSITION DE GÉOGRAPHIE.

Malgré l'article qui précède, nos lecteurs nous permettront une seconde étude sur l'exposition des sciences géographiques, renfermée dans un cadre tout spécial.

Pendant l'une de nos excursions aux Tuileries, nous avons entendu une personne indiquer à son voisin une image du fond de la mer. Poussé par la curiosité, nous avons voulu voir à notre tour cette représentation figurée, et nous avons reconnu que l'objet ainsi désigné était... le plan en relief de la presqu'île du Sinaï. Dès lors, nous nous sommes promis de nous arrêter spécialement dans cette section de l'Orient, qui touche de près au berceau de l'humanité et qui est en même temps le berceau de la religion. Il nous semble assister ainsi d'une manière beaucoup plus intime et surtout plus rapprochée, aux tâtonnements des premiers pas de l'homme; nous le voyons hésiter à sortir du premier cercle de sa demeure; il n'ose encore traverser les fleuves et encore moins se confier à la mer. Combien l'on comprend l'exclamation du poëte :

> Illi robur et æs triplex
> Circum pectus erat...!

Mais que de changements accomplis depuis ce moment, que de progrès, que d'innovations, que d'améliorations, pour faciliter les voyages et les rendre même agréables. Que d'instruments successivement perfectionnés et combien d'heureuses applications sont venues guider nos pionniers dans les routes à suivre. Nous voudrions examiner une à une toutes les solutions diverses de la science, nous en rendre compte dans leurs détails techniques ; mais le sujet est beaucoup trop vaste, et force nous est de nous maintenir dans certaines limites. Notre but, désormais restreint, est d'enregistrer ici une série de notes pouvant servir aux histoires futures des croisades.

Le bilan, du reste, est trop étendu : l'on peut en juger en additionnant simplement les six ou sept salles au-rez-de-chaussée du pavillon de Flore, autant à chacun des quatre étages, sans compter les deux annexes, A : celle de la Bibliothèque nationale ; B : celle de la terrasse du bord de l'eau, où plusieurs pavillons sont consacrés aux expositions de nos voisins. Évidemment, nous aurions grand tort de nous plaindre d'un si bel ensemble, dont l'effet est merveilleux. Mais il manque d'harmonie. Nous nous sentons dépaysé et comme étranger au sein même de nos études de prédilection et toutes spéciales, que nous souhaitons voir réunies en un groupe compact. Nous n'essayerons même pas de suivre une classification quelconque dans cette masse considérable de matériaux qui, certes, concourent tous à un même but, à l'extension de la science, à une connaissance meilleure et plus complète de tous les points du globe, mais dont le nombre effraye. En vain, les organisateurs ont-ils voulu, en principe, adopter la division par groupes : elle n'existe qu'en théorie, sur les premières pages du catalogue, tandis qu'en réalité, on a classé le tout et distribué les salles au *prorata* des exposants, qui sont rangés par nationalités, non par pays, ni par climats, ni par divisions territoriales. Ainsi, nous prions les pères de famille et lecteurs de ces lignes de ne pas dire à leurs enfants que, dans cette exposition de géographie, les notions les plus exactes et les plus précises sur la Palestine se trouvent... en Angleterre.

Abstraction faite de cette bizarrerie de disposition, il faut bien reconnaître que nos voisins d'Outre-Manche ont accompli les progrès les plus sérieux dans l'exploration de la Terre-Sainte. Ils peuvent être fiers des résultats obtenus et les montrer au grand jour. Nous n'avons pas à examiner si, au fond, il se cache quelque arrière-pensée de prosélytisme protestant à l'ombre de ces recherches et de ces découvertes, aussi intéressantes pour l'explication philologique des termes de la Bible, qu'importantes pour l'histoire du théâtre des écritures saintes.

Nous ne voyons et nous n'admirons que ce qui est sous nos yeux, bien palpable, et nous sommes tenu de reconnaître que les découvertes faites sont bien dignes des conquêtes de la science moderne, appliquée aux fouilles, aux investigations géologiques, aux procédés de topographie, aux triangulations des moindres accidents de terrain, aux tracés des cartes et aux levés de plans, ainsi qu'on le verra dans l'énumération qui va suivre.

Les Anglais occupent, — heureusement au rez-de-chaussée, — les salles IV et V. A côté de descriptions splendides concernant leurs colonies dans l'Inde, au milieu de tableaux éclatant de couleurs et figurant les indigènes de l'extrême Orient, leurs costumes et leurs mœurs ; au centre même, on remarque de prime-abord les divers monuments figuratifs concernant le pays d'Israël ; on voit briller le zèle et la conviction profonde avec lesquels des adorateurs du livre sacré cherchent à en expliquer les moindres détails et y consacrent soit leur fortune, soit leur talent, soit leur existence.

Le bureau trigonométrique et topographique de l'Inde a présenté, pour la section de la présidence de Bombay, des vestiges de l'Assyrie, de la Mésopotamie et de Babylone, sous les numéros 51-54, compris dans le quatrième groupe, qui est consacré à la géographie historique, à l'ethnographie, à la philologie, parce que, en effet, ils peuvent servir à constater les premières migrations du genre humain.

Si ces objets sont d'un intérêt secondaire pour nous, en revanche, on remarquera l'exposition faite par la Société qui a pris le titre de *Palestine Exploration Fund*, dans le 7e groupe, comprenant les explorations scientifiques et les missions :

N° 85. Exploration accomplie par MM. le major du génie Wilson et le capitaine Anderson. Carte dressée à l'échelle de 1/63360. Manuscrit et orignal de l'esquisse de campagne. Spécimen.

86. Exploration de M. le capitaine du génie Warren. Même échelle.

87. Carte-Table indiquant le progrès du levé de plan (y compris les divisions du pays entre les expéditions anglaise et américaine).

88. Triangulation ; diagramme d'une partie du manuscrit de cette opération. Spécimen du levé de contour, manuscrit par M. le commandant Conder, du génie royal.

89. Spécimens des croquis, minutes de campagne, du même.

90. Spécimens des plans minutes, par M. le major Wilson.

91. Spécimens des plans originaux de construction, du commandant Conder.

92. Spécimens des plans originaux de constructions, par M. Charles Clermont-Ganneau.

93. Photographies de la Palestine (y compris les clichés sur verre).

94. Publications relatives à la Palestine, faites par la société de l'exploration.

On y remarque, outre les comptes rendus mensuels ou trimestriels des travaux de cette société, le résumé de ses recherches intitulé : *Our Work in Palestine* (1875, in-12), ainsi qu'une œuvre analogue de Morrisson (1871).

C'est ici que nous aurions voulu placer, — à titre de pendant et comme point de comparaison, — la collection française du *Bulletin de l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte,* œuvre qui fonctionne depuis plus de douze ans (depuis 1862 environ) et que l'on peut considérer comme une suite très-convenable aux *Lettres édifiantes* sur l'Orient. On n'y trouve pas seulement les récits pleins de foi et d'onction des missionnaires venus de la France, mais une foule de renseignements précieux sur l'histoire et la géographie de la Syrie, de véritables mémoires scientifiques, émanant de la plume vénérable des abbés Bargès, Rignon, Laurent de Saint-Aignan, etc. Et cependant, ce n'est pas le seul élément apporté par les nôtres pour la connaissance de cette terre mémorable.

Nous aimerions à attribuer au compte de notre pays, — quoiqu'ils soient rangés dans la section anglaise, — les travaux de M. Ch. Clermont-Ganneau, ancien attaché au consulat de France à Jérusalem, et maintenant à Constantinople, travaux dont l'inventaire-catalogue ne parle pas. Il se contente de mentionner, au numéro 92, des spécimens de plans. En voici donc l'énumération :

Au-dessous du numéro 85, un cadre étendu renferme une inscription hébraïque, et une autre grecque, gravée sur un roc, marquant la limite de l'antique Guezer, ville lévitique de la tribu d'Ephraïm (Josué, xxi, 21), telle qu'elle a été trouvée par M. Ganneau, en explorant la Palestine.

A coté, et toujours pour le compte du *Palestine Exploration Fund*, le même archéologue a réuni dans un cadre : 1° le plan de Jéricho ; 2° Hadjar-el-Asbah ; 3° Tombeau de Siméon (un massif carré) ; 4° le Kébékiyeh (ogive, surmontée d'une coupole) ; — 5° le tombeau de la vallée de Hinom ; 6° et 7° vues près de Jéricho (l'une coloriée) ; 8° Neby Moussa (croquis de village vus en regardant le Nord-Est).

Puis, un dessin figure le chandelier à sept branches, avec dédicace hébraïque et grecque « A Ananias, fils de Jacob, » trouvée par M. Ganneau sur l'une des colonnes hautes de la nef d'une mosquée, à Gaza. — On y voit encore maints autres objets d'antiquité de la même provenance.

Les voici en trois groupes différents. Le premier est relatif à la dite mosquée

de Gaza et offre la façade, avec tour sexagonale, percée sur chaque coté d'une série de baies; puis une coupe longitudinale, à l'échelle de 0 mètre 01, coloriée et agrémentée des constructions avoisinantes. Le deuxième comprend: 1° l'église des croisés à Yabné (coupes architecturales diverses); 2° idem (vues de face); 3° tombeau et habitation à Siloan (Jérusalem), avec inscription phénicienne; 4° église des croisés à Beit-Nouba (bénitier et autres détails) 5° tombeau à Emmaüs (vue à vol d'oiseau); 6° id. intérieur et inscription grecque. Le troisième comprend: 1° Poteries et verreries trouvées à Beit-Djala; 2° tête impériale trouvée à Jérusalem; 3° inscriptions diverses. 4. Ossuaire juif et inscription; 5° inscription, grand ossuaire juif; objets funéraires et autres.

Mais poursuivons la succession des numéros:

95. Levé du plan de Jérusalem, par le génie ; auquel on a joint:

1° Notes pour accompagner le levé du plan (1 volume).

2° Photographies de Jérusalem. Carton contenant des plans.

Plan de Jérusalem. Échelle verticale et horizontale au 500 1/2.

Dans le plan en relief, les altitudes et les variations de terrain sont toutes indiquées.

96. Levé du plan du Sinaï, par le génie (également en relief).

Partie I. Compte rendu descriptif et illustrations.

Partie II. Cartes. — En traçant l'itinéraire d'Israël à la sortie d'Égypte, les auteurs ont pris soin d'y noter les moindres localités de l'Éxode, avec indication du chapitre et du verset.

Partie III. Photographies (volumes I, II, III).

97. Plan du Jebel-Musa à échelle verticale et horizontale, au 1/150,60.

98. Plan du Jebel-Musa, au 1/21,120.

99. Plan du Jebel-Serbal, à l'échelle de 1/10,560.

100. Idem, au 1/21,120.

101. Vues stéréoscopiques de Jérusalem et du Sinaï.

102. Vues transparentes de Jérusalem et du Sinaï.

Entrons en France, salles 38 et 39 (même groupe).

Voyons les objets exposés par M. E. Guil-Rey, numéros 1438-1444, relatifs au nord de la Syrie ou à la Palestine des croisés, savoir:

N° 1438. Carte du nord de la Syrie, à l'échelle de 1/500,000.

1439. Fragment d'un des itinéraires de M. Rey, ayant servi à la construction de cette carte.

1440. Plan de Meimbedj (Hiérapolis).

1441. Plans et photographies des ruines de Hosn Suleiman (Bœtocécé).

1442. Plans et vues de l'enceinte sacrée de Naous.

1443. Châteaux du Krak, de Margat et de Tortose.

1444. Les monuments militaires des croisades (volume de la collection des documents inédits de l'histoire de France).

Le savant archéologue aurait pu y joindre son *Voyage dans le Haouran* aux bords de la mer morte et au pays des Druzes et des Maronistes, exécuté pendant les années 1857 et 1858, région inexplorée où nul français n'avait encore pénétré, sans compter son *Étude historique et topographique sur la tribu de Juda* (gr. in-4). C'est probablement par un sentiment de réserve, assurément excessive, que M. Rey s'est abstenu, ou préoccupé de son rôle de délégué du Ministre de l'Instruction publique auprès de l'Exposition. Il avait à remplir au nom du Gouvernement français, une tâche délicate, dont il s'est acquitté avec autant de tact que de bon goût; et, grâce à lui, notre pays a été représenté dignement et noblement, tout en faisant à ses hôtes les honneurs du salon.

Par ses soins, le même emplacement contient des œuvres analogues, et l'on y remarquera particulièrement les numéros suivants :

1445. Itinéraire de la mer Morte, par M. de Saulcy.

1446. Ammonitide, carte, plans et vues, du même.

1447. Deux plans de Jérusalem, par le commandant Gélis.

1448. Itinéraires divers, par le même.

1449. Garizim et environs de Naplouse. Plans.

1450. Environs de Jérusalem. Plans et dessins.

1451. Aqueduc de Béthléhem. Plan.

1452. Jérusalem, Hébron, Hérodium et Ramlet-el-Khalil. Plans, coupes, vues.

Le catalogue ajoute en *nota*, que M. de Saulcy s'était adjoint, dans sa mission, le commandant Gélis, pour la topographie, et M. Mauss, comme architecte.

1456. Tombeau des Machabées. Plans et vues, par M. V. Guérin.

Nous passons maintenant aux œuvres de M. le comte de Vogüé :

N° 1457. Kalat Semaïn. — Église et couvent de saint Siméon Stylite, construits au cinquième siècle entre Alep et Antioche (Syrie centrale).

a. Plan restauré à l'échelle de 0m0025 par mètre.

b. Vue générale des ruines en 1862.

c. Intérieur de l'église ; vue de la cour centrale (restauration).

d. Vue intérieure de l'Abside (restauration).

1458. Lapaïs, Ancienne abbaye royale construite au quatorzième siècle, sauf l'église qui date du treizième (Ile de Chypre).

a. Plan des ruines en 1865, à l'échelle de 0m005 par mètre; *b* façade nord, à l'échelle de 0m001 par mètre, état des ruines en 1865 ; *c* façade ouest. id.; *d* coupe suivant la ligne A. B.; *e* coupe suivant la ligne C. D.

1458 *bis*. Jérusalem, mosquée d'Omar, coupe transversale, prise en 1862.

Ajoutons encore les deux suivants:

1459. M. de Mas-Latrie : carte de l'île de Chypre, à l'échelle de 1/250,000.

1498. M. Mauss : Cloître du douzième siècle, à Béthléhem.

a Plan et vue de Koubeibek (Emmaüs). *b* Eglise Sainte-Anne à Jérusalem et ses dépendances. 4 plans

Finalement, disons aussi que nous pouvions nous attendre à voir adopter dans le même cycle littéraire l'ouvrage intitulé : *Géographie du Talmud*, par M. Ad. Neubaner (1868, gr-8), qui a pour origine, sinon une mission scientifique, du moins un oncours académique. Cet orientaliste avait aussi publié le texte hébreu des *Lettres* du voyage d'Obadia de Bertinoro en Egypte et en Palestine au quinzième siècle (traduction française par le signataire de ces lignes, 1865. in-8).

Telle est la nomenclature (que nous aurions voulu à la fois plus courte e moins aride) des documents relatifs à notre sujet. Il n'est pas besoin de remonter bien haut ni d'établir des comparaisons nombreuses pour prouver la supériorité notable de ces topographes sur leurs devanciers. Un seul exemple suffira pour nous en convaincre.

La magnifique carte de Ritter n'a pas assez circonstancié le moyen âge ; par conséquent, elle ne saurait servir à expliquer les relations des narrateurs qui ont employé les dénominations en usage parmi les croisés. Cette remarque a déjà été exprimée par feu Joachim Lelewel dans sa lettre sur la carte géographique de la Terre-Sainte d'El. Carmoly (Bruxelles, 1847), accompagnant les extraits de narrations des pèlerins juifs de différentes époques qui, pour la plupart, étaient sur les lieux, savoir : Benjamin, de Tudèle, en 1163 ; Petahia, de Ratisbonne, en 1173 ; Samuel bar Simson de

France, en 1210; Jacob de Paris, en 1258; Isaac Helo, de Laresa, en 1334; Eliah de Ferrare, en 1438, outre deux auteurs de listes abondantes de tombeaux, du seizième siècle.

Or, aujourd'hui, — il est à peine besoin de le constater à nouveau, — le point de mire de tant de recherches est atteint, ou peu s'en faut. Ce ne sera pas un des moindres services rendus par le *Congrès*, d'avoir opéré la réunion, sinon réelle, au moins possible, des matériaux les plus indispensables à la géographie des croisades, de l'avoir élucidée, de l'avoir présentée au grand public sous un jour favorable ; d'avoir enfin facilité l'accès de tous ces trésors aux explorateurs futurs et aux pèlerins, ainsi qu'aux missionnaires de l'Orient. C'est un avantage qu'à côté de bien d'autres, nous sommes heureux de consigner, car il est assez important pour être signalé à la gratitude du monde savant

M^se^ Schwab.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Hans-Christian Andersen, célèbre poëte et romancier danois, est mort le 2 août à Copenhague; il était né le 2 avril 1805 à Odensée, dans l'île de Fionie. Fils d'un cordonnier, il fut mis en apprentissage chez un tailleur, dès l'âge de onze ans. A cette époque, il faisait déjà des vers. Comme il ne montrait aucune disposition pour les travaux manuels, sa mère le laissa partir pour Copenhague. S'étant présenté au Théâtre-Royal, il fut éconduit, parce qu'il était trop maigre. Mais sa voix, fort belle, lui valut la protection de plusieurs musiciens, qui l'aidèrent à vivre. Une maladie subite lui ayant enlevé la voix, il eût recours à la poésie, et publia plusieurs pièces de vers, parmi lesquelles l'*Enfant mourant*, qui eut un grand succès. Les poëtes en renom, Œhlenschlœger et Jugeman, sollicitèrent pour lui une bourse dans une école de Copenhague. Il commença ses études à 23 ans, en 1828. Deux années après, il fit paraître une satire littéraire intitulée : *Voyage à pied à Amak*, qui eut trois éditions. Il publia ensuite, *Fantaisies et Esquisses*, qui révéla en lui l'un des plus grands poëtes du Nord. Il voyagea successivement en Allemagne, en France, en Suisse, en Italie, ce qui amena la publication des *Esquisses de voyage*. L'Italie lui inspira un de ses meilleurs romans : l'*Improvisateur*, traduit en français par Mme C. Lebrun (1837, 2 vol. in-8). Il alla ensuite dans l'Orient, le pays de ses rêves, qu'il a décrit dans son *Bazar du poëte* (1842). Il vint à Paris en 1843; l'année suivante, il reçut des ovations en Allemagne. Il commença son autobiographie, le *Récit de ma vie*, en Italie. En 1847, il visita l'Angleterre et la Suède. Dans les intervalles de ses pérégrinations à travers l'Europe, il écrivit : *O-T*, c'est-à-dire la maison de réclusion d'Odensée (1835); — *Rien qu'un violoniste* (1837, 2e édit. 1853); — Un drame qui réussit : le *Mulâtre;* — Un autre moins heureux : *Raphaëlla* (1840). Cette même année, parût encore son *Album sans dessins*. Il donna ensuite ses *Contes* (3 volumes). Un choix des plus jolis a paru sous le titre de *Contes choisis* (1855, in-16); puis suivirent : *Livre d'images sans images* (1859, in-18); — *Nouveaux contes* (1861, in-18); — *Fantaisies danoises* (1861, in-18). On a encore de M. Andersen un drame symbolique : *Ahasvérus*, et un roman emprunté aux mœurs nationales, les *Deux baronnes*, qui a paru dant l'édition générale de ses *Œuvres* (Leipzig, 1847-1848, 35 vol.)

— M. Étienne, recteur de l'Académie de Besançon, est mort le 6 août. Professeur suppléant de littérature française à la Sorbonne, de 1870

à 1873; recteur à Chambéry et à Besançon depuis lors, il avait, durant de longues années, analysé et apprécié, dans la *Revue des Deux-Mondes*, les productions anglaises contemporaines. Dans son *Histoire de la littérature italienne*, parue récemment, il a résumé, d'une façon concise et magistrale, vingt ans d'études assidues, et il s'est montré critique fin et élevé et historien d'une érudition consommée chaque fois qu'il s'est occupé des littératures modernes.

— M. Fernand-Louis-Arnoult LE PROUX, archiviste-paléographe, associé-correspondant de la Société des antiquaires de France, né à Saint-Quentin (Aisne), le 13 octobre 1844, mort dans la même ville le 23 juillet 1875, a publié un certain nombre de travaux sur l'histoire de Picardie, et notamment: *Chartes françaises du Vermandois*, antérieures à 1250 (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1874); — *Lettres du cardinal Mazarin à la Ville de Saint-Quentin*, 1873 (extrait du *Vermandois*); — *Saint-Quentin, notes d'histoire locale*, neuvième et dixième siècles (*Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin*); — *Fondation d'une chapelle de Notre-Dame en 1468 à Compiègne par le roi Louis XI* (*Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. Ier, 1872); — *En Hollande. Notes extraites d'un carnet de voyage* (avec A. de Marsy), Arras, 1867. En outre, une série d'articles bibliographiques dans le *Journal de Saint-Quentin*. M. le Proux laisse divers travaux manuscrits, en tête desquels figure une *Histoire des comtes de Vermandois*, présentée comme thèse à l'Ecole des chartes en 1869; une *Histoire de l'abbaye de Fervacques*, et une édition de Guibert de Nogent, préparée pour la Société de l'histoire de France. — A. DE M.

— M. l'abbé PARAMELLE, si connu par son talent pour la découverte des eaux souterraines, est mort le 20 août a Saint-Céré, petite ville du département du Lot; il était né en 1790, à Félizins, canton de Figeac. Savant et saint prêtre, il a laissé un testament qui sera le monument de sa charité et de son dévouement aux bonnes œuvres. Il a publié, en 1856, chez Dalmont : *L'Art de découvrir les sources* (in-8), dont une seconde édition, augmentée, a été donnée en 1859.

— M. Charles-Théodore-Edwin TROSS, libraire-éditeur, à Paris, né à Hamm (Prusse), en 1822, est mort le 30 août. Savant aussi modeste que antiquaire distingué, il parlait et écrivait la plupart des langues de l'Europe. Ses vastes connaissances faisaient qu'il était souvent consulté par les érudits les plus éminents. Ses catalogues ont de la valeur. Il a publié : *Cent cinq rondeaulx d'amour*, d'après un manuscrit du commencement du seizième siècle (in-12, 1863, avec 2 vignettes).

On annonce encore la mort de M. ROHAULT DE FLEURY, architecte, administrateur de l'École Saint-Nicolas; — de M. CORMON, rédacteur en chef du *Hainaut français*, mort à Avesnes (Nord); — de M. le baron LOMBARD DE BUFFIÈRES, ancien magistrat, ancien député; — de M. André LEROY, pépiniériste distingué d'Angers, et auteur d'un *Dictionnaire de Pomologie*; — de M. CONNOP-THIRLWALL, ancien évêque anglican de Saint-David, auteur d'ouvrages estimés; — de Mme la duchesse de STORNE, qui avait été l'amie de Châteaubriand, de Lamartine et d'Alfred de Musset, et qui laisse des notes fort curieuses sur ces grands hommes; ses *Mémoires* seront publiés par les soins de ses héritiers; — de M. Auguste PUJOL, rédacteur en chef du *Journal de Toulouse*, mort dans cette ville le 8 août; — de M. le baron DE LÉONHARDI, professeur de philosophie à l'université de Prague et historien célèbre, mort le 21 août d'une attaque d'apoplexie; — de Mgr Guillaume SILLANI-ARETINI, né à Sigillo, diocèse de Nocera (Italie), le 11 août 1786, mort le 12 août; chanoine de Nocera, entré dans la congrégation des missionnaires du

Précieux-Sang, et préconisé évêque des siéges unis de Terracine, Piperno et Sezze, le 6 avril 1835, donna sa démission en 1853, et se retira chez les missionnaires du Précieux-Sang, où il est mort; — de M. Lochon, avocat, collaborateur de l'*Union savoisienne*, mort à Annecy le 22 août; — de M. Gottschalk, inspecteur d'académie, mort à Amiens, le même jour; — de M. le baron de Maistre, le cousin de Joseph et de Xavier de Maistre, et l'intime ami de Lamartine, mort en son château de Coques (Nièvre), le 20 août; — de M. Jean Goethals, ancien membre du Congrès national et de la Chambre des représentants, ancien commissaire d'arrondissement à Courtrai, ancien membre de la députation permanente du Conseil provincial de la Flandre occidentale, mort le 15 août, à Bruxelles, à l'âge de 81 ans.

Institut. — *Académie française.* L'Académie française a tenu le jeudi 19 août, sa séance hebdomadaire ordinaire. La commission chargée de prononcer sur les livres envoyés au concours du prix Guizot se composait de MM. Dufaure, d'Haussonville, Marmier, de Loménie, auxquels étaient adjoints de droit les membres du bureau, savoir MM. Camille Doucet, Caro et Patin. Le prix triennal de 3,000 francs, fondé par M. Guizot, et qui n'est pas destiné, comme on l'a dit, au meilleur ouvrage *en vers ou en prose* paru depuis dix ans, mais à tout ouvrage spécialement consacré, soit *à mettre en lumière une des grandes époques de l'histoire de France*, soit *à raconter la vie et à apprécier les œuvres d'un grand écrivain français*, a été décerné, pour la première fois, à notre collaborateur M. Gautier, pour son livre sur la *Chanson de Roland*.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 6 août, l'Académie des inscriptions a reçu communication du rapport de M. Adrien de Longpérier, au nom de la commission des antiquités de la France. La première médaille a été décernée à l'ouvrage : *les Vicomtes de Limoges*, par M. Robert de Lasteyrie ; la seconde, à l'*Etude sur l'architecture de l'Agenais*, par M. Tholin ; la troisième, aux deux ouvrages : *Histoire et cartulaire de Flines*, par M. l'abbé Hautcœur. Les six mentions honorables ont été accordées : la première, à l'*Histoire des institutions de l'Auvergne*, par M. Rivière; la seconde, au *Trésor de Clairveaux*, et à onze autres mémoires présentés par M. l'abbé Lalore ; la troisième, aux *Inscriptions céramiques d'Autun*, par M. Harold de Fontenay ; la quatrième, à divers ouvrages intitulés : *Recueils de chartes, Visite pastorales à Grenoble, Choix de monuments diplomatiques inédits*, par notre collaborateur M. l'abbé U. Chevalier ; la cinquième à l'ouvrage : *Réunion de Lyon à la France*, par M. Pierre Bonassieux ; la sixième aux *Chroniques de saint Martial de Limoges*, par M. Duplès-Agier.

—Dans sa séance du 20 août, l'Académie, statuant sur un rapport de M. Adrien de Longpérier, au nom de la commission du prix Louis Fould, a décidé de donner un accessit, représenté par trois années de revenu du capital de 20,000 francs, à l'ouvrage de M. James Fergusson, intitulé *Histoire de l'architecture de tous les peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*; elle a pris d'ailleurs en considération les cinq publications du même auteur dont les titres suivent : 1° *Les Monuments de pierres brutes dans toutes les contrées* ; 2° *les Palais de Ninive et de Persépolis* ; 3° *Explications des temples taillés dans le roc, dans l'Inde* ; 4° *Illustrations de l'ancienne architecture de l'Hindoustan* ; 5° *le Culte de l'Arbre et du Serpent ou Explication de la mythologie de l'Inde d'après les sculptures des monuments bouddhistes de Santchi et d'Amravati.*

— Dans sa séance du 27, l'Académie, sur les conclusions de M. Adrien de Longpérier, rapporteur de la commission du prix de numismatique, fondé par Allier de Hauteroche, a décerné ce prix à M. Barclay Vincent Head, conservateur adjoint du cabinet des médailles du Musée britannique, pour son

ouvrage intitulé : *Série chronologique des monnaies de Syracuse*, 1874 ; in-8, accompagné de quatorze planches exécutées par le procédé autotype (héliographique).

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 28 août, l'Académie des sciences morales et politiques, a fixé les sujets des prix suivants : — 1° Prix Victor Cousin pour 1876 (3,000 fr.). Le sujet à traiter sera : *De la philosophie stoïcienne.* — 2° Prix de M. le baron Félix de Beaujour pour 1877 (5,000 fr) : *De l'Indigence aux différentes époques de la civilisation.* — 3° Prix de M. le baron de Morogues pour 1877 (2,000 fr.). L'auteur devra traiter la question du *Paupérisme en France* et indiquer les moyens d'y remédier. — 4° Prix Stassart pour 1878 (3,000 fr.) : « Chercher les raisons de la diversité qui peut exister dans les *opinions et les sentiments moraux des différentes parties de la société.* » — 5° Prix de 2,500 francs : *Les modifications introduites dans les lois relatives aux titres négociables.* — 6° Prix Odilon Barrot pour 1877 (7,500 fr.) ; ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur ouvrage sur le jury et sur la procédure civile et criminelle.

Concours et prix. — La section des lettres de l'Institut national génevois a offert un prix de 500 francs à la meilleure traduction française de quatre ballades allemandes de Schiller, Goethe, Uhland et Bürger.

— Dans sa séance publique du 20 juin 1875, la Société académique de Saint-Quentin a, entre autres prix, décerné, dans le concours de littérature, le 1er prix à une *Étude sur Jean Bodin*, par M. Éd. de Barthélemy, membre du comité des travaux historiques; et dans le concours d'Histoire locale, la seule récompense, — une mention honorable avec médaille d'argent grand module, — a été donnée au même pour son *Histoire de saint Marcou et du Prieuré de Corbeny.*

— La Société académique de Saint-Quentin a mis au concours, pour l'année 1876, les sujets suivants : *Poésie;* le sujet est laissé au choix des concurrents. — *Littérature :* 1° « Étude sur la poésie contemporaine; » — 2° « Des moyens de développer le goût de l'étude dans toutes les conditions. » — *Histoire locale :* 1° « Faire l'histoire d'une localité quelconque du département de l'Aisne ou de l'un des départements limitrophes; » — 2° « Histoire de l'Abbaye de Fervaques, à Saint-Quentin; — 3° « Étude sur l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy et les travaux de ses principaux religieux; » — 4° « Étude historique sur les comtes de Soissons; » — 5° « Recherches sur l'homme préhistorique dans l'arrondissement de Saint-Quentin. »

Congrès. — Le Congrès de l'union des associations catholiques ouvrières a tenu sa cinquième session à Reims, du 23 au 28 août, sous la présidence de son excellence Mgr Langénieux, archevêque de Reims, au milieu d'une très-nombreuse affluence. Le congrès était partagé en sept commissions : 1. Union des bureaux diocésains ; 2. Propagation de l'union ; 3. Œuvres et cercles d'ouvriers ; 4. Œuvres de jeunesse ; 5. Œuvres d'enseignement et de bonnes lectures ; 6. Corporation chrétienne : Œuvres de l'union et de la famille ouvrière ; 7. Aumônerie militaire. — Un rapport sur les bibliothèques populaires et la propagande des bons journaux, brochures et *tracts*, a été présenté par le R. P. de Boylesve, et une monographie de la Société bibliographique a été lue par M. de Beaucourt.

— Association française pour l'avancement des sciences — L'Association française a tenu, à Nantes, son quatrième Congrès annuel, du 19 au 26 août dernier, sous la présidence de M. d'Eichtal. On remarquait, au bureau de la séance solennelle d'ouverture, sur la scène du Grand-Théâtre de la place

Graslin, cinq membres de l'Académie des sciences, MM. Dumas, Claude Bernard, Balard, Wurtz et de la Gournerie, un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Levasseur; une foule de professeurs, d'ingénieurs, d'industriels, de savants de toute classe; et, parmi les étrangers : Mahmoud-Bey, de l'Institut égyptien, le commandeur Negri, M. Carl Vogt, le général Ricci, les docteurs Brandza, Grinwis, Schmidt et Phené, l'amiral O Manney, etc... Il nous serait impossible de donner ici une simple nomenclature des travaux remarquables qui ont été produits dans les quinze sections : des sciences mathématiques, — génie civil, — physique et météorologie,— chimie, — géologie et minéralogie, — botanique,— zoologie, — anthropologie, — sciences médicales, — agronomie, — géographie, — économie politique et statistique. Des conférences publiques avaient lieu, en-dehors des sections, en séances générales. Qu'il nous suffise de signaler, en particulier, les conférences de M. Bureau sur les progrès des sciences naturelles à Nantes; de M. Lorieux sur les ressources minéralogiques et salicoles de la Loire-Inférieure, et de M. Gavarret sur le son. Cette dernière a été très-remarquée : mais le savant professeur a gâté tout son succès, en terminant par une péroraison malencontreuse à l'adresse de la récente loi sur l'enseignement supérieur. Si réellement l'Université ne craignait pas la concurrence, elle ne le crierait pas si haut. — Citons aussi, parmi les travaux des sections, les mémoires de M. Collignon, sur la résolution des équations numériques; — de M. Fouret, sur une nouvelle méthode de calcul de la résistance des poutres droites à plusieurs travées; — de M. Bergeron, sur le tunnel du Pas-de-Calais; — de MM. Roussin et l'abbé Durand, sur les expéditions au Pôle nord; — de M. Broca, sur un crâne préhistorique recueilli par M. René Kerviler dans les fouilles du nouveau bassin de Saint-Nazaire; — de M. Foulon, sur l'histoire des chambres de commerce; — de M. Guieysse, sur la propagation de la marée dans les rivières; — de M. Claude Bernard, sur la température du sang et sur les effets du curare; — de M. Goullin, sur l'amélioration de la Loire; — de M. Mannheim, sur les propriétés de la surface de l'onde; — de M. Cornu, sur la mesure de la vitesse de la lumière entre l'Observatoire et Montsouris; — de M. Viaud Grand Marais, sur le venin des serpents; — de M. E. Lemoine, sur la substitution des alcalis dans les règnes végétal et animal; — de M. Godard, sur les méthodes de l'école Monge; — de M. Bourdelles, sur l'extraction de roches sous-marines; — de M. le docteur Laënnec, sur la structure et le développement des tissus osseux; — de M. Joly, sur l'application de la drague du système Bazin sur la Loire, etc., etc... M. le docteur Ollier, de Lyon, a lu un très-remarquable compte rendu de la session du Congrès de Lille en 1874.

De nombreuses excursions ont eu lieu dans les environs de Nantes, dont presque toutes les grandes usines, raffineries, confiseries, fonderies, etc., ont été successivement visitées. Les anthropologistes se sont rendus à l'Ile de Batz et au Croisic; les agriculteurs, à la ferme-école de Grand-Jouan; les géologues, à Ancenis; les métallurgistes, à Couëron, Basse-Indre et Indret, où M. De Robert a fait les honneurs du bel établissement de la marine; les ingénieurs, à Saint-Nazaire, où M. Daymar a conduit le Congrès dans les ateliers de la Compagnie transatlantique, et où M. Kerviler, ingénieur des travaux d'achèvement du nouveau bassin, a exposé l'économie générale de ce grand port et ses essais de fondation dans la vase sur puits coulés à 25 mètres au-dessous du sol naturel. Enfin, après la clôture de la session, un grand nombre d'excursionnistes sont partis pour Vannes, ont visité le Morbihan, les monuments de Carnac et de Locmariaker; puis un navire de l'État leur a fait visiter la baie de Quiberon et Belle-Ile. Les derniers membres du Congrès

se sont séparés à Lorient. Nous devons ajouter qu'une magnifique exposition d'objets préhistoriques, gaulois et gallo-romains avait été réunie au Théâtre de la Renaissance par les soins de MM. Marionneau et Parenteau. On y admirait les collections de MM. de Limur, Parenteau, l'abbé Baudry, Seidler, Fillon, de Girardot, etc., etc. — R. K.

Les Frères des Écoles chrétiennes au Congrès de géographie. — Le Congrès international de géographie, dans sa dernière séance, a décerné à l'institut des Frères des Écoles chrétiennes, pour ses travaux de géographie scolaire, la rare *médaille de 1re classe*, la plus haute récompense qu'il pût accorder. Et, chose digne de remarque, la nombreuse assemblée du Congrès a accueilli cette nomination par des applaudissements et par des marques non équivoques de sympathie, ce dont elle n'était cependant pas prodigue. L'institut se maintient donc, pour l'enseignement de la géographie, au niveau des progrès accomplis dans ces derniers temps. La récompense qui lui est accordée est égale à celle qu'ont obtenue les auteurs le plus en renom et les premiers éditeurs de Paris. Et c'était justice. On pourrait rapporter ici des témoignages de la plus haute valeur, et notamment celui d'un personnage étranger de distinction qui, dans un langage plus expressif que correct, disait : « La collection des objets exposés par les Frères est encore ce qu'il y a de *plus mieux* pour les écoles. » (*Le Monde.*)

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 6 août, l'Académie a entendu une communication de M. le Dr Gustave Lagneau sur l'*éthnographie des Ligures*. Dans la même séance et dans celle du 20, on a continué la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot, sur la *géographie comparée de la Mauritanie tingitane*. — Dans la séance du 13, M. Egger, au nom de M. Thomas-Henri Martin, a lu une note sur l'étymologie du mot latin *Dictator*, sur l'origine et le sens primitif de ce mot. — Dans les séances des 13 et 20, M. Alfred Maury a lu un mémoire intitulé : *Nouvelles observations sur la langue étrusque*. — Dans la séance du 27, M. Léon Renier a communiqué un travail suggéré par une inscription latine, recueillie à El Arrouch, à mi-chemin entre Constantine et Philippeville.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 7 aout, M. le baron de Czœrnig, correspondant à Vienne (Autriche) de la section d'économie politique, a lu une note intitulée : *Les changements du système fluvial survenus dans le comté de Goricd depuis le temps des Romains : l'Isonzo, le fleuve le plus récent de l'Europe*. — Dans les séances du 7 et du 14, M. L. Drapeyron a lu la seconde et la troisième partie de son mémoire sur le *Caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carlovingiens*. Les points abordés dans ce mémoire sont les suivants : *Médiation de Grégoire de Tours ; les Aquitains et les Basques ligués contre les Austrasiens ; Sens de la lutte de Waiffre et de Pépin le Bref ; Guerres et légende de Waiffre ; Pacification de Louis le Débonnaire*. — Dans la séance du 14, M. Giraud a repris la lecture du mémoire de M. le colonel de La Barre-Duparcq intitulé : *Henri IV et nos frontières*. — Dans la séance du 21, M. Jules Alaux, professeur de philosophie à l'académie de Neuchâtel (Suisse), a lu la première partie d'un mémoire ayant pour titre : *La métaphysique, étude sur la philosophie première*. — Dans la séance du 28, M. Baudrillart a commencé la lecture d'un mémoire sur *le Luxe et les moralistes*

Un coffret du douzième siècle découvert a la bibliothèque de Vannes. — Ayant obtenu la permission de classer les archives capitulaires de la cathédrale de Vannes, il y a quelques années, M. l'abbé Chauffier, ancien élève de l'École des chartes, qui consacre tous ses loisirs à l'étude de nos anciens

monuments, aperçut, après avoir enlevé la plupart des liasses, un coffret en bois, couvert de peintures et rempli d'ossements qui gisait méprisé derrière de gros antiphonaires parisiens. Son attention fut aussitôt éveillée par la bizarrerie fort archaïque des peintures, qu'une patine épaisse permettait à peine de reconnaître. La serrure étant faussée, il était difficile aussi de constater l'authenticité des reliques; mais les costumes des personnages représentés sur toutes les faces du coffret conduisirent l'auteur à penser qu'il appartenait à la seconde moitié du douzième siècle. Quelques fragments de parchemin, attachés aux ossements qu'il renfermait, portaient le nom de saints en écriture de la même époque.

De patientes et laborieuses recherches ont enfin permis à M. l'abbé Chauffler d'établir que les reliques du coffret sont dues à l'évêque Guéthenoc, qui gouvernait le diocèse de Vannes de 1177 à 1227, et que les scènes de chevalerie représentées tout autour du coffret, scènes que, au premier abord, on pourrait croire détachées des romans de la *Table Ronde*, en particulier de la *belle et délectable histoire du noble chevalier Gauvain*, sont antérieures au cycle d'Arthur, dont la critique la plus exacte fixe la composition de 1170 à 1250. Tout concorde donc pour fixer la date du coffret à la moitié du douzième siècle, et c'est merveille de voir comment l'abbé Chauffler, analysant tous les détails du costume, des armures et des attitudes des personnages, pour les comparer avec ceux qui sont représentés sur les monuments déjà connus ou avec les descriptions des auteurs contemporains, écarte successivement toutes les hypothèses douteuses pour arriver à une conclusion qui s'impose impérieusement à l'esprit. Rarement nous avons vu déployer une érudition plus séduisante et de meilleur aloi; aussi devons-nous féliciter hautement la *Revue de l'art chrétien*, l'Association bretonne, et la Société polymathique du Morbihan de n'avoir pas hésité à insérer l'étude de M. l'abbé Chauffler dans leurs publications. Le tirage à part, très-soigné, mérite une place d'honneur dans toutes les bibliothèques qui se piquent d'honorer le moyen âge. (*Essai sur un coffret du douzième siècle appartenant à la bibliothèque de Vannes*. Extrait de la *Revue de l'art chrétien*. Arras, Planque, 1875, in-8 de 38 p. et 2 pl.) — R. K.

La Nouvelle-Guinée et le capitaine Lawson. — La Nouvelle-Guinée est une des régions les moins connues du monde. Un marin anglais, le capitaine Lawson, vient de lui consacrer, sous le titre de *Wanderings in New Guinea*, un volume intéressant. Au mois de mai 1872, accompagné d'un lascar et de deux indigènes de l'Australie, il pénétra courageusement dans l'intérieur de cette région; après six journées de marche, il atteignit une chaîne de montagnes qui arrivait à une hauteur de 19,500 pieds anglais; au delà, sont des plaines où les buffles, les lièvres, les daims abondent. Les habitants sont de fort petite taille, leur peau d'un brun très-foncé; ils élèvent de la volaille, des cochons, des chèvres; leur mets favori c'est la chair grillée du singe. Le capitaine découvrit un lac d'une vaste étendue, autour duquel résident une multitude d'oiseaux et des légions de grenouilles; il lui donna le nom d'Alexandra, en l'honneur de la princesse de Galles, et il gratifia du nom de Vulcain une montagne volcanique en éruption qui s'élève jusqu'à 16,700 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une autre montagne, le mont Hercule, présente, selon notre voyageur, la plus grande hauteur qui existe sur notre planète; l'assertion est contestable. Les récits des exploits du voyageur contre les sauvages, sa résistance à des fatigues extrêmes et à des dangers nombreux ne semblent pas exempts de quelque exagération, et, tout en ajoutant des détails utiles au peu qu'on savait déjà au sujet de la Nouvelle-Guinée, ces *Wanderings* n'empêchent pas de désirer la publication d'un livre qui fournira des notions bien précises relativement à cette *terra incognita*.

Bibliothèques scolaires. — Nous empruntons à la *Statistique de la France* de M. Block, les renseignements suivants sur le mouvement des bibliothèques scolaires de 1865 à 1871. Le nombre des bibliothèques était, en 1865, de 4,833, avec 180,854 vol.; — en 1866, de 7,789, avec 258,724 vol.; — en 1867, de 11,417, avec 721,853 vol.; — en 1868, de 12,395, avec 988,728 vol.; — en 1869, de 14,395, avec 1,239,165 vol.; — en 1870-1871, de 13,638, avec 1,158,742 volumes.

Une académie en Chine. — Mgr Perny, ancien provicaire apostolique de la Chine, dont les savants travaux ont, plus d'une fois, été signalés à nos lecteurs, vient de concevoir le projet d'établir, en Chine même, une académie destinée à mieux faire connaître ce vaste pays qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour (*Projet d'une Académie européenne*, Paris, Jules Boyer, in-8 de 12 p.). Le siége de cette société savante serait à Han-Kéou, ville sise sur le fleuve Bleu, au sein même du Céleste-Empire. Elle se composerait d'une vingtaine de membres, les uns missionnaires ou savants européens, les autres lettrés du pays, et publierait, chaque mois, au moins, un fascicule d'annales. Les sujets les plus variés y seraient successivement traités, et chaque volume constituerait ainsi un véritable essai d'encyclopédie chinoise. Questions commerciales, ethnographie, histoire, littérature, sciences naturelles, tout s'y trouverait successivement passé en revue. La création d'un musée et d'une bibliothèque au local de la société est chose jugée, et avec raison, indispensable. Quant aux ressources financières, on espère les trouver soit dans les dons des personnes s'intéressant aux progrès des sciences, soit dans les abonnements, soit dans la vente des dites annales. L'abonnement, qui ne pourra être de moins d'une année, sera fixé au prix de 60 francs.

Par le résumé que nous venons de donner, l'on voit clairement le but auquel vise Mgr Perny. Ce n'est pas tant, à proprement parler, de révéler l'Europe aux Chinois, que de nous initier, nous autres *barbares* Occidentaux, à la connaissance des choses et hommes de l'Empire du milieu. On ne saurait nier qu'il n'y ait beaucoup à faire dans cette voie. Pour nous en tenir à la question industrielle, combien de procédés connus depuis longtemps des Chinois, et que nous aurions tout intérêt à leur emprunter? En fait d'acclimatation, nous aurions également plus d'une leçon à recevoir du *peuple à tête noire*. Déjà, au reste, l'on a tenté l'introduction de certaines plantes, telles que le sorgho, qui n'a qu'un défaut, c'est de ne point valoir le maïs, dont on peut le considérer comme un succédané; et une espèce de bambou, propre aux régions tempérées du Céleste-Empire, et qui réussit fort bien dans le midi de la France. Pourquoi, n'imiterions-nous pas, à cet égard, les Anglais, gens pratiques, s'il en fût, et qui aujourd'hui, sont parvenus à récolter le thé sur les versants de l'Himalaya? Diverses régions de l'Algérie et peut-être même du midi de l'Europe semblent parfaitement convenir à la culture de cet arbrisseau. Ce serait, à coup sûr, une grande économie pour le monde entier que de n'être plus, sur ce point, tributaire de l'Empire chinois.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait contester les services que rendra évidemment l'Académie européo-chinoise, lorsqu'une fois elle sera parvenue à se constituer d'une façon sérieuse. Ajoutons que, grâce à son activité, à son énergie, à sa prodigieuse érudition, nul ne semble plus capable que Mgr Perny de mener une aussi laborieuse entreprise à bonne fin. — H. de Ch.

Notre Géographie provinciale. — *Le Polybiblion* a donné (p. 192) d'intéressants renseignements sur le Saonnois. En ce qui regarde la division de la France en pays, n'y a-t-il pas d'ouvrages ou de cartes où l'on puisse se renseigner avec quelque précision? Nous pensons ici à la division de l'ancienne

France, non en gouvernements mais en pays. Ces pays, lors même qu'ils ont cessé de bonne heure de correspondre à des divisions administratives, judiciaires ou ecclésiastiques, n'en vivent pas moins dans les souvenirs de la tradition. Nos paysans savent cette géographie par cœur, en ce qui concerne leur village et les villages voisins : ils savent où tel pays finit, où tel autre commence, et, si on leur demande d'où ils sont, ils ne répondront pas par le nom de leur département (du moins si ce sont de vrais et vieux paysans), mais par le nom de leur *pays :* « Je suis du Gâtinais, de la Beauce, etc. » S'il n'existe pas un travail d'ensemble pour notre pays, il serait intéressant de le faire par l'apport de savants des différentes provinces. Le travail de M. Longnon sur l'Ile de France, dans le premier volume des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, quoique fait à un point de vue différent, montre l'intérêt d'un semblable travail. — H. G.

Le Groupe en marbre de l'église Notre-Dame a Bruges. — Au moment où l'Italie s'apprête à célébrer pompeusement le centenaire de Michel-Ange, la petite brochure que M. F. Reiset vient de publier, sous le titre transcrit plus haut (Paris, Ch. de Mourgues, in-12 de 8 p.), est toute d'actualité. Un passage de Condivi, mal compris par Vasari et rectifié par notre auteur, lui a permis de restituer à Michel-Ange la Vierge de Bruges, que M. James Wheale avait cru pouvoir attribuer au sculpteur florentin Torrigiani. Non-seulement il y reconnaît une œuvre du maître lui-même, mais il parvient à préciser l'époque à laquelle ce chef-d'œuvre a dû être exécuté. Ce fut évidemment avant le mois de décembre de l'anneé 1506; c'est-à-dire au moment où son génie était dans toute sa force, et où il a produit les plus parfaits de ses ouvrages. — A. H. de V.

Abolition de la mort. — De la peine de mort, direz-vous? Pas du tout, ou plutôt, mille fois mieux, abolition de toute mort, naturelle ou violente! Et ce beau projet n'est pas un rêve poétique; c'est l'objet d'un manifeste philosophique des plus sérieux, des plus raisonnés, fondé sur de magnifiques axiomes, comme ceux-ci : « l'être, l'intelligence, l'activité sont les trois éléments constitutifs de la durée ou de la vie; » l'intelligence finie, qui contient en elle le rapport du multiple fini au multiple absolu, a le droit de dévevelopper à l'infini sa propre durée, etc. » Là-dessus, on arrive, par des procédés de raisonnement dont beaucoup de philosophes célèbres n'ont pas le droit de se moquer, à démontrer que l'homme sera physiquement immortel, *quand il voudra*. Du reste, nous y tendons, mais avec lenteur. Il est évident que la foi manque et que trop peu d'hommes sont arrivés à ce degré de perfection requis, où la différence entre le bien et le mal est absorbée dans une vraie conception synthétique de l'univers. Quand ce progrès sera accompli, comment la vie pourra-t-elle être à l'abri des accidents, comme la chute d'une tuile, l'asphyxie? etc. Comment la terre suffira-t-elle à recevoir et à nourrir tant d'habitants? A ces questions, et à bien d'autres, M. Fr. Attardi répond sans sourciller, et rien ne l'embarrasse. Lisez sa brochure : *Filosofia dell' immortalità* (Palermo, tipogr. Bondi, 1875, 95 p. in-12). Il se plaint que les savants à qui, jusqu'à ce jonr, il a fait part de son système, ont gardé un dédaigneux silence. Nous, qui ne sommes pas savants, mais assez curieux de philosophie, nous lui déclarons que sa théorie est un pur délire, mais qu'elle vaut bien un grand nombre d'autres théories que nous sommes obligés de traiter avec plus d'égards. — Léonce Couture.

Le Glossaire de Le Clerc de Douy. — On sait que le célèbre *Glossaire de la langue française* de La Curne de Sainte-Palaye va bientôt être réimprimé, pour la plus grande utilité des travailleurs qui veulent étudier les origines de notre vieux langage. Les mérites de ce glossaire sont connus; mais ce qu'on igno-

rait jusqu'à ce jour, c'est que La Curne de Sainte-Palaye trouva, dans un modeste savant de province, une collaboration à demi-volontaire qui lui fut des plus utiles. Un certain Leclerc de Douy, procureur du roi au baillage d'Orléans et gardien des archives du duché, avait presque achevé, pour son propre compte, un semblable glossaire, en deux volumes in-4, que M. de Silhouette, intendant du duc d'Orléans, le força de communiquer à La Curne, en 1757. Un membre distingué de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, M. Gaston Vignat, vient de découvrir toutes les pièces de cette affaire, et il en a fait l'objet d'un curieux travail qui sera prochainement publié.

Les antiquités et chroniques de la ville de Dieppe. — Tel est le titre d'un ouvrage important, resté inédit jusqu'ici, et dû à la plume de David Asseline, prêtre habitué à Saint-Jacques de Dieppe, né en 1619 et mort en 1703. Cet ouvrage a été publié, sous les auspices du Conseil municipal de Dieppe, par souscription, et forme deux beaux volumes grand in-8, du prix de 20 francs et 25 francs sur papier vergé (Dieppe, Marais et Ve Leblanc). Il a eu pour éditeurs MM. Michel Hardy, Guérillon et l'abbé Sauvage, et inaugure fort heureusement une *Bibliothèque dieppoise*, où M. l'abbé Sauvage a publié aussi : *Entrée de Louis XIV dans la ville de Dieppe*, et qui doit s'enrichir d'un autre ouvrage, les *Mémoires chronologiques pour l'histoire de Dieppe*, par Michel Claude Guibert, prêtre habitué en l'église de Saint-Remy en 1761, qui formeront deux volumes in-8.

La vraie Croix de Baugé. — Le récit de l'invention de la sainte Croix, la description du fragment considérable conservé à Baugé et les preuves de son authenticité viennent d'être l'objet d'une intéressante *Notice historique*, par M. l'abbé J.-B. Barrau, supérieur de l'Institution de Saint-Joseph, à Angers (Angers, Briand et Hervé, 1874, in-8 de 142 p.) Jean d'Alluye, qui, en 1241, avait reçu ce fragment de Thomas, évêque d'Hiérapétra et d'Arcadie, l'offrit à l'abbaye de la Boissière. Sauf pendant les plus terribles phases de la guerre de Cent-Ans, la relique y resta, et jusqu'à la Révolution : transférée d'abord à l'église paroissiale de Baugé, elle fut acquise, moyennant 400 livres, par Mlle de la Girouardière, fondatrice de l'Hospice des Incurables de cette ville. C'est dans cet hospice que la précieuse relique est demeurée depuis le 17 octobre 1790. La notice de M. l'abbé Barrau est d'une lecture agréable et intéressante ; elle a, de plus, le mérite d'avoir attiré l'attention sur une de nos plus belles reliques, généralement peu connue, même dans le diocèse qui a l'honneur de la posséder. — G. R.

Les Ordres du jour de Santerre. — Nous avons sous les yeux le premier fascicule d'une publication qui porte ce titre : *Documents historiques, Ordres du jour inédits de Santerre, commandant des gardes nationales parisiennes en* 1792 *et* 1793, collationnés sur les textes originaux, mis en ordre et annotés par Édouard Dutemple, ancien attaché à l'Assemblée nationale; édition ornée de gravures d'après les estampes du temps et d'un plan de Paris, sous la Convention, par Frédéric Chevallier (Paris, Desenne, 1875, in-8 de 26 p.) Comment les ordres du jour de Santerre ont-ils été retrouvés? Quel est le « heureux hasard » qui a mis M. É. Dutemple en possession de ces documents? C'est ce que l'auteur ne nous apprend pas encore, mais ce qu'il nous apprendra, nous l'espérons, dans les livraisons subséquentes. L'histoire, plus que jamais, aujourd'hui, tient à connaître l'origine des pièces qu'on lui livre. Cette première livraison, d'ailleurs, n'est, en quelque sorte, qu'un spécimen. Elle retrace, au moyen des ordres du jour du trop célèbre commandant de la garde nationale parisienne, la physionomie de la capitale, le jour néfaste du 21 janvier 1793. Elle donne surtout des renseignements très-détaillés sur

la position des forces considérables déployées ce jour-là, du Temple à la place de la Révolution, et un plan, très-bien fait, annexé à la livraison, aide à l'intelligence du texte. Les autres fascicules doivent paraître successivement, et former un volume de 14 francs, ou 10 francs pour les cinq cents premiers souscripteurs. Nous en reparlerons quand la publication sera plus avancée.

Honoraires payés a divers auteurs. — Il y aurait là un sujet curieux de recherches; on a signalé, parmi les ouvrages de Peignot, restés inédits, un travail sur ce sujet; peut-être envisagera-t-on avec quelque intérêt des indications recueillies dans le cours de lectures dirigées vers un autre but. En 1845, la *Revue de Paris* annonçait qu'Eugène Sue venait de vendre à un libraire la publication du *Juif errant*, pendant dix ans, au prix de 110,000 francs. C'était payer cher cette production monstrueuse, que l'esprit de parti avait seul le courage de louer; d'ailleurs, d'après le traité, il ne revenait que 80,000 francs à l'auteur, attendu qu'il avait à payer 30,000 francs de dédit à ses anciens éditeurs, MM. Béthune et Gosselin, qui avaient acheté tous les ouvrages futurs de M. Sue, avec la clause qu'il compterait 3,000 francs de dédommagement pour chaque volume inédit qu'il céderait à un autre libraire.

En 1846, divers journaux avancèrent que Lamartine avait vendu la propriété de ses œuvres à une société à la tête de laquelle était l'éditeur Béthune. Les conditions étaient satisfaisantes: 1° 350,000 francs payables en divers termes; 2° une rente viagère de 8,000 francs avec réversibilité de moitié sur une autre tête, au capital de 120,000 francs; 3° une part dans le produit de la vente des *Girondins*, part évaluée à 200,000 francs. C'était un total de 700,000 francs. On ajoute que Lamartine, se flattant de trouver mieux, demanda et obtint la résiliation de ce contrat, mais tout ceci paraît singulièrement exagéré. Quoi qu'il en soit, personne n'ignore quels étaient les embarras pécuniaires de Lamartine, pendant les tristes et dernières années d'une carrière qui avait été si brillante.

Milton céda, dit-on, pour un prix des plus modiques, la propriété du *Paradis perdu*; il circule à cet égard diverses versions qui réclament l'examen d'une critique judicieuse. Circonstance singulière! l'édition originale du *Paradise lost*, publiée en 1667, in-4, reparut avec sept frontispices successifs et différents; sur ces huit frontispices deux sont datés de 1667, quatre de 1668, deux de 1669. Lowndes, dans son *Bibliographer's Manual*, p. 1557, décrit minutieusement les différences qu'ils présentent. La seconde édition vit le jour en 1674, puis la troisième en 1678, et la quatrième en 1688. Ces dates attestent que ce poëme célèbre n'obtint que lentement le succès qui devait être son partage. — B. G.

La Shakespeare Society. — On formerait une bibliothèque fort considérable avec les ouvrages publiés en Angleterre au sujet de Shakespeare, et dont le nombre tend à s'accroître sans relâche. Il vient de se former une nouvelle *Shakespeare Society*, destinée à continuer les travaux de l'ancienne, qui avait été créée il y a quarante ans environ, et qui avait rendu de très-importants services à l'histoire littéraire. — M. Furnival, qui est le principal promoteur de l'entreprise nouvelle, vient d'ajouter une introduction remarquable à une réimpression des *Commentaires de Shakespeare*, écrits par un professeur de Heidelberg, le docteur Gervinus; cette introduction a été signalée par les journaux anglais comme une œuvre d'un grand intérêt; l'auteur s'est attaché, entre autres objets, à déterminer l'ordre chronologique de la composition des diverses pièces, lesquelles, dans bien des éditions, sont placées comme au hasard et sans aucune méthode. Quant à la biographie de l'immortel

dramaturge, il reste peu de découvertes à faire; toutefois M. Furnival croit pouvoir établir que la maladie à laquelle succomba Shakespeare était due à l'état d'insalubrité de quelques maisons entourant sa demeure, et qu'elle ne fut point, comme on l'a prétendu, le résultat d'un excès de boisson commis en compagnie de Ben Johnson.

M. Édouard Dowden, professeur d'histoire d'Angleterre à l'université de Dublin et vice-président de la nouvelle « Shakespeare Society, » s'est efforcé de montrer son zèle en publiant un volume intitulé : *Shakespeare, A critical Study of his Mind and Art*. On a rendu justice au mérite de ce travail, qui envisage surtout le poëte au point de vue de la critique esthétique.

La English Dialect Society. — Un bibliophile instruit et qui s'est fait connaître par divers ouvrages estimables, M. Burgaud des Maretz, avait fait des démarches afin d'arriver à la création d'une société qui consacrerait ses efforts à l'étude des dialectes provinciaux de la France ; la mort l'a frappé sans qu'il eût pu réaliser sa pensée. En Angleterre, les choses sont plus avancées ; il existe une *English Dialect Society*, qui a entrepris la publication d'une série de glossaires provinciaux ; elle a débuté par publier celui des expressions particulières au Swaledale, localité du Yorkshire, et, circonstance remarquable, ce travail est dû à un ancien officier presque nonagénaire, le capitaine Harland, qui donne un exemple bien rare d'énergique dévouement à la science. Ce langage d'une population de mineurs et de cultivateurs offre un véritable intérêt philologique, et il n'y a pas de temps à perdre pour en conserver les traces; car, en Angleterre tout comme en France, les patois tendent à disparaître.

La *Society* dont nous parlons publie également des réimpressions d'anciens glossaires devenus rares ; elle les accompagne d'additions et de notes qui en augmentent la valeur ; c'est ce qu'elle a fait pour le *North of England Glossary* d'Hutton, auquel M. Lunby a joint d'intéressantes observations. Bien des mots en usage il y a quelques siècles se trouvent conservés au fond des campagnes. — Il serait fort désirable que quelques personnes de bonne volonté vinssent fonder chez nous la *Société des dialectes français*. Ch. Nodier a jadis, et bien mieux que nous ne saurions le dire, indiqué tout ce qu'avaient d'utile des recherches de ce genre.

— La Société des archéologues cambriens a tenu sa trentième assemblée annuelle à Carmarthen, dans le courant d'août. Ses excursions ont offert le plus vif intérêt. Elle a visité successivement les anciens châteaux, églises et monastères des environs, les monuments celtiques, les inscriptions antiques que le district de Carmarthen offre en abondance.

— *The Academy* nous apprend que le Dr Roehl, de Berlin, auteur des *Questiones homericæ*, s'occupe actuellement, à Oxford, de collationner sur les marbres d'Arundel les inscriptions dont le texte, publié par Chandler, a été reproduit par Böckh dans le *Corpus inscriptionum græcarum*. Il paraît que, malgré les soins apportés par le premier éditeur de ces précieux monuments, un examen plus attentif a fait découvrir un certain nombre d'erreurs dans le texte donné par Chandler.

— Un pareil travail de collation se fait dans la collection de manuscrits de l'Angleterre, par le Dr Zangemeister, de l'université de Heidelberg, sur le texte imprimé d'Orose. Cette collation doit servir à une édition de cet auteur, destinée à faire partie de la collection des Pères latins, publiée à Vienne.

— Le Dr L. A. March, professeur de philologie comparée au collége Lafayette (Etats-Unis), a publié un choix d'hymnes de l'Eglise latine à l'usage

des classes. Dans ce collége, les élèves peuvent choisir, à leur gré, les auteurs païens ou les auteurs chrétiens, comme objet de leurs études. Ainsi, pour l'étude du grec, Xénophon peut être remplacé par Eusèbe, etc.

— M. Georges Dennis, auteur estimé des *Cités et cimetières d'Étrurie*, va publier en Angleterre un travail sur Syracuse et ses antiquités.

— Le fait important que nous avons signalé, dans notre précédente livraison, de la découverte d'un texte palimpseste de Strabon, dans le monastère de Grotto-Ferrata, demandait quelques explications que nous trouvons dans *The Academy*. Les fragments retrouvés de l'auteur grec consistent en nombreux extraits des dix-sept livres de sa *Géographie;* ils ne sont pas réunis en un seul volume, mais dispersés sur un grand nombre de feuilles de parchemin. On assure que, parmi ces fragments, il se trouve des portions importantes du livre VIIe perdu, et du VIIIe, et que ces passages sont assez corrects pour aider à la reconstruction du texte. Il paraîtrait que le P. Cozza doit sa découverte au soin minutieux qu'il a mis à examiner d'énormes tas de parchemins gisants depuis des siècles dans les caves du monastère, et que les précédents explorateurs, y compris le cardinal Maï, n'avaient pas eu le courage de manier, à cause de la poussière et des décombres sous lesquels ils étaient ensevelis.

— Nous avons sous les yeux un catalogue de livres en vente à la librairie Bachelin-Deflorenne (gr. in-8 de 288 p., 1492 numéros). Nous le mentionnons, parce que nous y avons remarqué quelques détails dont les bibliographes peuvent faire leur profit. Diverses éditions de livres anciens sont signalées comme ne se rencontrant pas dans le *Manuel du Libraire*, habituellement si complet; nous les recommandons à M. Pierre Deschamps, qui prépare, pour la maison Didot, un supplément au vaste travail de J. Ch. Brunet; mentionnons en ce genre le *Grand Blason des faulces amours* (par Guillaume Alexis), sans lieu ni date (probablement *Lyon*, vers 1497), 16 ff. pet. in-4 (offert à 800 francs, n° 515). — Un livret de quelques feuillets dont on ne connaît positivement jusqu'ici qu'un seul exemplaire, *l'Importunité et malheur de noz ans*, par B. Bailly, conseiller à Troyes, *Troyes, s. d.* (1576), est porté à 600 francs, n° 613. Certains volumes sont estimés à des prix qui pourraient paraître excessifs aux personnes étrangères à la passion de la bibliomanie : l'édition des *Essais* de Montaigne, Paris, 1595, in-fol. 2,500 francs (inutile de dire qu'il ne s'agit en tout ceci que d'exemplaires somptueusement revêtus de maroquin par les plus habiles relieurs) ; — *Œuvres* de Racine, 1676, 2 vol. in-12 (première édition collective des neuf pièces publiées jusqu'alors), 2,500 francs. Le catalogue en question est rangé par ordre alphabétique; nous avons déjà signalé les inconvénients de ce système : l'homme d'étude est forcé de tout lire s'il veut découvrir quelque ouvrage se rapportant spécialement aux objets qui l'occupent. A la fin, deux manuscrits précieux, l'un du quatorzième siècle : *Justiniani Institutiones*, l'autre du quinzième, *Heures d'Anne de Bourgogne ;* tous deux renfermant de nombreuses miniatures; ils sont cotés 4,000 et 8,000 francs.

— Un des principaux éditeurs de Londres, M. John Murray, a mis au jour une édition nouvelle et fort augmentée de la traduction de Marco Polo, par le colonel du génie (armée du Bengale) Henry Yule ; elle forme 2 volumes in-8, avec 19 cartes, des plans et 130 vignettes insérées dans le texte. Divers journaux, notamment l'*Edinburgh Review* (habituellement sobre de louanges) font l'éloge de ce travail. Les récits du vieux et intrépide voyageur vénitien, si précieux pour la connaissance de l'Asie centrale, avaient déjà été (en 1818) l'objet des travaux d'un savant orientaliste anglais (William Marsden); il a provoqué, en France, deux publications importantes, dues, l'une à la Société

de géographie (Paris, 1824, in-4), l'autre à M. G. Pauthier (Paris, Didot, 1865, in-8); mais la nouvelle édition de l'œuvre du colonel Yule ajoute beaucoup à tout ce que ses devanciers avaient recueilli.

— *The Academy* publie une lettre où est signalée l'existence d'un manuscrit en français-normand de l'époque du roi Jean-Sans-Terre (fin du douzième siècle). C'est une traduction du traité de législation, écrit en latin, attribué à Glanville, grand justicier du roi Henri II. Ce curieux manuscrit, unique probablement, fait partie de la bibliothèque du duc de Northumberland à Almwick-Castle.

— Mgr l'évêque catholique de Galway, déjà connu pour son remarquable travail sur les épîtres de saint Paul, dont la troisième édition vient d'être publiée, va faire paraître, avant la fin de l'année, un commentaire sur les saints Evangiles, approprié aux erreurs modernes.

— Les *Héxaples*, d'Origène, publiés au dix-septième siècle, par Montfaucon, viennent d'être édités à Oxford par le savant docteur Frédérick Field, avec des additions et des corrections importantes.

— Le Dr P. W. Joyce vient de faire paraître, à Dublin, la seconde partie d'un travail précieux pour l'étude des anciens idiomes de l'Europe : *Origine et histoire des noms de lieux en Irlande*.

— *The Athenæum* signale la décroissance notable des étudiants en théologie dans les universités d'Allemagne depuis 1862. A cette date, on comptait, dans les anciennes provinces prussiennes, 1,180 étudiants en cette science; en 1875, ce nombre est descendu à 580. La même diminution s'est fait sentir dans les autres États d'Allemagne. Ce fait peut être attribué à une double cause : l'exiguité du salaire des pasteurs comparé aux ressources que fournissent les autres professions; en second lieu, le déclin généralement remarqué du mérite des professeurs dans les universités. Les Gésénius, les Neander, les Lücke, les Tischendorf, et bien d'autres savants éminents, n'ont pas été remplacés. Il y a surtout une disette déplorable de professeurs de littérature biblique. L'université de Halle, la première pour les études théologiques, est réduite à moins de moitié du nombre des étudiants qui suivaient naguère les leçons de Gésénius. L'illustre hébraïsant, qui parlait quelquefois devant 500 auditeurs, a eu pour successeur Schlottmann, qui est bien loin d'atteindre même la moitié de ce nombre.

— Pendant les fêtes du centenaire de Michel-Ange, qui vont commencer dans quelques jours, paraîtra une édition des lettres du grand artiste, au nombre de sept à huit cents, et une bibliographie du même par le comte Passerini.

— *L'Architecture eclésiastique en Irlande à la fin du douzième siècle*, tel est le titre d'un travail remarquable publié à Dublin, avec illustrations, par M. R. Brash.

— On vient de publier à Londres la seconde édition des *Éléments de paléographie de l'Inde du Sud*, par M. Burnell. La première avait paru, imprimée à très-petit nombre, à Mangalore.

— M. W. Chappel vient d'achever une *Histoire de la musique* (*art et science*). Le tome Ier, seul publié jusqu'ici, comprend les temps anciens jusqu'à la chute de l'Empire romain.

— La librairie Trübner, de Londres annonce la publication prochaine de quelques ouvrages dignes de fixer l'attention des amis des lettres; nous remarquons une traduction d'une partie des *Poésies d'Hafis*, par Herman Bickell, d'après le texte original (il est inutile de rappeler que c'est à peine si cet écrivain est connu en France autrement que de nom); signalons aussi une traduction, par le docteur James Legge, des *Classiques chinois*; Mencius

a déjà vu le jour, et le *She King*, traduit en vers anglais, est au moment de paraître. De son côté, va surgir le 5e et dernier volume du *Ramayana* de Valmiki, traduit en vers anglais par M. Griffithe, poëme sanscrit où s'étale, dans toute son exubérance, le génie de l'Inde antique. — Ces publications, fort utiles pour faire connaître aux Européens les productions de l'Orient, seront accompagnées de deux ouvrages qui offriront aux *students* de précieuses ressources : le *Dictionnaire pali-anglais* de M. Childers; le *Dictionnaire persan-anglais et anglais-persan* de M. Palmer. — On ne peut que donner des éloges à la courageuse activité de MM. Trübner, et il faut espérer que leurs efforts, tout à fait en-dehors du domaine de la littérature facile qui est une des plaies de notre époque, obtiendront le succès qu'ils méritent.

— La première partie du tome troisième de la nouvelle édition du *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier, ne tardera pas à paraître à la librairie Paul Daffis. On sait que cette édition, dirigée par MM. René et Paul Billiard, de la Bibliothèque nationale, renferme un grand nombre d'ouvrages qui ne se trouvaient pas dans la seconde édition, publiée de 1822 à 1824. Sans parler d'une foule d'auteurs anonymes qui se sont fait imprimer depuis cette époque, il reste, sans doute, dans cette vaste publication, bien des lacunes inévitables; on y relèvera bien quelques erreurs, mais elle n'en constitue pas moins un grand service rendu à la science des livres.

— Le *Polybiblion* a annoncé (p. 187), d'après le *Times*, la découverte de manuscrits irlandais à Milan. Le fait ainsi présenté n'est pas complétement exact. Le manuscrit de Milan, si riche en gloses irlandaises, est depuis longtemps connu des celtistes. Zeuss en a donné des extraits dans sa *Grammatica celtica;* M. Nigra en a publié d'importants fragments dans la *Revue celtique* de M. Gaidoz, et M. Ascoli en prépare une édition complète qui forme tout un volume de son *Archivio glottologico italiano*.

— M. Joseph Denais vient de publier, sous ce titre : *Monographie de Notre-Dame de Beaufort-en-Vallée, église et paroisse* (Paris, Dumoulin; Angers, Lachèse, in-12 de 563 p.), un livre plein de faits puisés aux meilleures sources, exposés avec clarté et précision, et dans un ordre excellent. Le cadre est restreint, sans doute, et ne comporte pas de grands développements historiques : mais le lecteur a sous les yeux un tableau exact et complet de l'histoire religieuse de Beaufort. C'est une excellente monographie, dont le plan a été bien conçu et bien exécuté, et qui dénote chez son auteur les meilleures qualités de l'historien.

— Notre collaborateur, M. Claudio Jannet, vient de mettre sous presse un travail considérable, qui paraîtra prochainement sous ce titre : *L'Amérique contemporaine : mœurs et institutions, d'après les faits actuels et les documents les plus récents*. M. Claudio Jannet, déjà connu par de savants travaux, est un disciple de M. Le Play.

— Un autre disciple de M. Le Play, notre habile et expérimenté collaborateur M. Charles de Ribbe, l'auteur de l'ouvrage *Les Familles et la société en France avant la Révolution*, qui a obtenu un si grand et si légitime succès, prépare la publication d'un nouveau volume, intitulé : *La Vie domestique*.

— Enfin, nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un nouveau livre de l'illustre auteur de la *Réforme sociale;* il a pour titre : *La Constitution de l'Angleterre*, et forme deux volumes.

— Nous insérons avec plaisir la communication suivante, en la signalant à l'attention de nos lecteurs. — « Les personnes qui posséderaient ou connaîtraient quelque autographe ou quelque lettre inédite de saint Vincent de Paul, sont priés de vouloir faire connaître la *date de la lettre* et le *nom du destinataire* au Secrétariat des Lazaristes, rue de Sèvres, 95, à Paris. »

— Le Comité catholique de Paris a récemment publié le compte rendu du Congrès qui s'est tenu à Paris au printemps dernier. On y trouvera d'intéressants rapports sur les principales œuvres catholiques qui font honneur à notre époque, et les renseignements les plus sûrs et les plus précis sur le mouvement religieux et charitable qui se produit tant à Paris que sur les divers points de la France.

— Le ministre des beaux-arts d'Italie vient d'acheter la célèbre bibliothèque musicale rassemblée par le compositeur Alessandro Orsini. Cette importante collection de livres et de partitions sera désormais accessible au public. Le dépôt en a été confié à l'Académie de Sainte-Cécile, de Rome, *Congregazione pontificia ed academia di Santa Cecilia*, la plus ancienne institution musicale de l'Europe, fondée en 1583 par Palestrina.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Réfutation de la Christologie* de M. Albert Réville, par l'abbé J. Troncy (in-8, Berche et Tralin). — *Histoire de saint Pierre, prince des apôtres et premier pape*, par l'abbé Janvier (in-8, Tours, Mame). — *Le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Benigne de Dijon*, par l'abbé G. Chevallier (in-8, Palmé). — *Hincmar de Reims*, par l'abbé Vivien (in-8, L. Larose). — *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, par l'abbé J. Corblet. Tome V (in-8, Dumoulin; Amiens, Prévost-Allo). — *Histoire de France à l'usage des écoles primaires*, par G. Hubault (2 vol. in-18, Ch. Delagrave). — *Recherches sur les États de Bretagne*, par A. du Bouëtiez de Kerorguen (2 vol. in-8, Dumoulin). — *Stofflet et la Vendée*, par Edm. Stofflet (gr. in-18, Plon). — *La Chanson de Roland*, par L. Gautier (in-8, Tours, Mame). — *Alexis Clère, marin, jésuite et otage de la Commune*, par le R. P. Ch. Daniel (gr. in-18, Albanel). — *Journal de mon troisième voyage d'exploration dans l'Empire chinois*, par l'abbé A. David (2 vol. in-18, Hachette). — *Au cœur de l'Afrique*, 1868-1871, par le Dr Schweinfurth (2 vol. in-8, Hachette). — *Histoires de chasse*, par B. H. Revoil (gr. in-18, Didier). — *Ce que disent les champs*, par Mme la baronne de Mackau, nouv. édit. (in-12, Tours, Mame). — *Un Gouvernement dédaigné*, par M. le comte de Mac Carthy (in-18, Paris, imp. des apprentis catholiques). — 1871-1875. *Au jour le jour*, par le marquis de Biencourt (in-8, Dentu). — *Jane et Germaine*, par la comtesse de Mirabeau (gr. in-18, Didier). — *La Loi qui tue*, par C. Delaville (in-18, Amyot). — *Un Drame sous Philippe II*, par le prince Lubomirski (in-18, Didier). — *Le Livre d'une mère*, par Pauline L*** (in-8, Michel Lévy). — *Les Deux Frères*, par George Sand (gr. in-18, Michel Lévy). — *Portraits de grandes dames*, par le baron Imbert de Saint-Amand (gr. in-18, Plon).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

—

Suger, son lieu de naissance. — La question est depuis longtemps controversée; et plusieurs villes, entre autres Saint-Denis, près Paris, Toury en Beauce, Saint-Omer se disputent l'honneur d'avoir donné naissance au grand ministre de Louis le Gros. Récemment, la Société des antiquaires de la Morinie a pris l'initiative d'une souscription nationale pour élever une statue à Suger sur une des places publiques de Saint-Omer. Elle ne semble appuyer son entreprise d'aucun document nouveau, d'aucun ensemble de preuves, d'aucun titre local. L'affaire ainsi engagée équivaudra-t-elle à la reconnaissance d'un droit historique? Ou mieux, quelqu'un serait-il en

mesure de résoudre définitivement un problème aussi intéressant que difficile? G. B. DE P.

Cassien. — Quels sont les publications récentes ou anciennes qui, en France où à l'étranger, pourraient aider à un travail historique et critique sur Cassien? X.

Saint-André des Arts. — M. A. Albrier (t. XIV, p. 137), écrit Saint-André des Arts; est-ce la véritable orthographe? Ne faut-il pas Saint-André des Arcs? Z. X.

Après moi le déluge. — On cite, en général, ce mot comme étant de Louis XV, tandis qu'il faut, croyons-nous, en faire *honneur* à Mme de Pompadour. Quelles sont les autorités qui ont été alléguées à ce sujet? X.

Paris vaut bien une messe. — Voilà un mot bien souvent cité, et fort à la légère. Je demande qu'on indique la source où il a été puisé, et qu'on éclaire le public sur la question de savoir si c'est à Sully, et non à Henri IV, qu'il doit être attribué. P.

Bannières des corporations d'arts et métiers. — Quels sont les ouvrages où l'on pourrait trouver des dessins reproduisant les bannières, blasons ou sceaux des corporations d'arts et métiers du nord de la France (Flandre).

P. L. D.

—

RÉPONSES.

—

Œuvres posthumes d'Augustin Thierry (XIII, 287, 383, 479). — Je retrouve un fragment de lettre qui donne quelques renseignements curieux sur les dispositions d'Augustin Thierry et de son entourage; elle porte la date de juin 1856, et est adressée à un ancien conseiller d'Etat, aujourd'hui décédé, par une femme de mérite, bien placée pour être au courant, et qui est morte également. — Je copie textuellement :

« Cette âme droite aspirait à la publication de son *Histoire* revue et corrigée *de la Conquête d'Angleterre.* « J'ai suivi les chroniques galliques, » nous disait-il, « infectées de protes- « tantisme; je n'ai pas assez consulté « les autres ni remonté aux sources. « Que faire, hélas! Le faux libéra- « lisme avait tout séduit; la foule et « les applaudissements le suivaient. « Comment résister à l'entraînement « général? Nous étions fous. Enfin, « ajouta-t-il, je vais remettre le pre- « mier volume à l'imprimeur. Les « corrections fondamentales sont « faites, et je pourrai les revoir pen- « dant l'impression du premier. » ....Il s'y est pris trop tard, et a remis le soin de ses publications à son frère. — « C'est ce travail qui « l'a tué, » disait son malheureux frère. « Revoir un tel ouvrage, si beau, si complet, le changer, n'est-ce pas avouer qu'il manque quelque chose à sa gloire? » Mignet applaudissait. Pour moi, je suis convaincue que les manuscrits de Thierry ne verront pas le jour. Les philosophes incrédules frémissaient au discours du curé de Saint-Sulpice. — Déjà la note de Renan dans les *Débats*, sur la mort de Thierry, implique ce que je prévois. Et cependant Renan était, avec Charrier et d'autres, présent à une lecture que fit Thierry, l'autre hiver, d'une partie renouvelée de son premier tome. Thierry avait appelé Renan à titre d'impie, et comme pour être avocat du diable. Il le conviait aux critiques dont il jugeait la nouvelle édition susceptible. La volonté de Dieu soit faite! » B.

Parçon de la Barbinais (XIV, 191). — Il existe une ballade inédite, mais en langue allemande, racontant les hauts faits de Parçon de la Barbinais; l'auteur est un Français naturalisé, M. Reichel, demeurant au Grand-Montrouge. — *Nota* qu'on a imprimé *Porcon* pour *Parçon.*

Un ABONNÉ.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE

Manuel de la philosophie chrétienne, comparée avec les doctrines anciennes et modernes, par G. SANSEVERINO, traduit par M. l'abbé CORRIOL, ancien professeur de philosophie, sur les dernières éditions, latine et italienne, données par N. SIGNORIELLO, élève de l'auteur, seule traduction française autorisée et augmentée d'une table analytique. Paris, Lethielleux, 1875. 2 vol. pet. in-8 de III-352 et 498 p. Prix : 8 fr. — *Examen philosophico-theologicum de ontologismo*, autore ALBERTO LEPIDI, ord. prædicatorum. Louvain, veuve Fonteyn ; Paris, A. Ghio, 1874. In-8 de VI-434 p. Prix : 5 fr. — *Théodicée, thèses de métaphysique chrétienne*, par A. H. H. DUPONT, chanoine honoraire de Liége, professeur à l'université catholique. Louvain, veuve Fonteyn ; Paris, A. Ghio, 1874. In-8 de VI-334 p. Prix : 4 fr. 50. — *Ontologie, thèses de métaphysique générale*, par LE MÊME. Louvain, veuve Fonteyn ; Paris, A. Ghio, 1875. Gr. in-8 de 488 p. Prix : 7 fr. 50. — *Methodus analytico-synthetica in scientiis metaphysicis. De intellectualismo juxta mentem Syllabi vaticanique concilii adversus errores philosophicos, præcipue rationalismum, positivismum et novam criticen*, auct. P.-M. BRIN, presb., philosophiæ in maj. semin. Constantiensi prof. Paris, Bray & Retaux, 1874. Tomus I° *Logica*. In-8 de 423 p. Prix : 4 fr. — *Della conoscenza intellectuale*, trattato del P. MATTEO LIBERATORE, D. C. D. G. 2a edizione, corretta ed accresciuta. Roma Aless. Befani, 1873. 2 vol. in-8 de 441 et 492 p. Prix : 12 fr. — *Dell' uomo*, trattato di MATTEO LIBERATORE. D. C. D. G. Vol. 1° del composto umano. 2a ediz. corr. et accr. Roma, Befani, 1874. In-8 de 530 p. Prix : 7 fr. (On ne peut acquérir ce volume et les deux précédents, qu'en souscrivant à toute la publication, qui comprendra encore un volume : *Dell' anima.*) — *Quæstiones philosophicæ*, auctore SYLVESTRO MAURO, S. J. presb., olim, in coll. Rom. phil. et S. theol. prof., editio novissima, cum epistola a R. P. MATTH. LIBERATORE præfata (*sic*). Tom. I°, continens *Summulas et quæstiones proœmiales logicæ*. Cenomani, Leguicheux-Gallienne, 1875. In-8 de VI-644 p. Prix : 5 fr. (Deux autres volumes paraîtront dans l'année. Prix des 3 vol. : 15 fr.) — *Thesaurus philosophorum, seu distinctiones et axiomata philosophica*, a GEORG. REEB S. J. proposita, a J. M. CORNOLDI ejusd. S. recognita et 28 scholiis aucta. Ed. nova. Paris, Lethielleux, 1875. In-18 de VIII-377 p. Prix : 2 fr. 50.

Nous avons plus d'une fois constaté la faveur accordée, dans beaucoup d'établissements d'instruction chrétienne, à la philosophie scolastique reconstituée par les efforts de plusieurs écrivains distingués, et surtout des rédacteurs de la *Civiltà cattolica*. L'un des introducteurs de cette réforme en France fut précisément le P. Bourard, de glorieuse mémoire, qui tenait ici la plume avant nous. Les livres de cette école ne sauraient être examinés avec le même critérium que les autres : on sait d'avance leur manière de résoudre et d'exposer les principales questions de logique et de métaphysique. Nous chercherons pourtant à relever dans chacun ce qu'il peut offrir d'original, soit pour la méthode, soit surtout pour la polémique. Quant à la question pratique que le système néoscolastique soulève de lui-même, ce n'est pas ici le lieu de la résoudre. On nous permettra pourtant, au point de vue de l'enseignement actuel, deux ou trois remarques. — Il ne faut pas exagérer l'*unité* qui résulterait *nécessairement* de l'adoption de la scolastique : il est peu de thèses purement philosophiques, qui n'eussent

plusieurs solutions dans l'école; et l'unanimité, quand elle existait, était parfois plus apparente que réelle, et semblait d'ordinaire se fonder plutôt sur l'*autorité* d'Aristote que sur la *raison*. Il est vrai que les nouveaux scolastiques en appellent à saint Thomas; mais les autres écoles, surtout celle de Scot, n'ont-elles pas aussi droit de cité dans l'Église? — Il est évident que l'enseignement philosophique doit prendre les questions comme elles sont posées dans l'état actuel des esprits, et se préoccuper de la physionomie contemporaine de l'erreur. Or, certaines expériences permettent de dire que plusieurs manuels scolastiques, d'ailleurs estimables, laissent à désirer à ce double point de vue, et que des élèves, assez ferrés sur leur logique et leur métaphysique thomistes, se trouvent trop étrangers au langage philosophique courant et trop désarmés en face des systèmes les plus connus. — Il ne faut pas non plus se figurer qu'en reproduisant superficiellement la savante synthèse des philosophes scolastiques, on peut encore aujourd'hui la faire revivre. Toute une partie de leur science est bien morte, et aucun homme de sens ne doit essayer de ressusciter l'astronomie ou la physique d'Albert le Grand et de saint Thomas. On a bien soin de dire qu'on n'y vise pas, et que, par exemple, en réhabilitant la théorie de la matière et de la forme, on ne fait que de la métaphysique. Soit! mais alors, cette théorie a changé de sens et de portée : elle donne une explication plus ou moins profonde du mystère de la substance étendue, et rien de plus, tandis que, pour les scolastiques, elle contenait en germe toute une cosmologie, de laquelle il faut bien faire son deuil. — En somme, on doit se féliciter du mouvement qui reporte les esprits vers saint Thomas; on doit se remettre énergiquement à la philosophie chrétienne et traditionnelle. Mais il faut aussi, parce qu'on la présente à des hommes du dix-neuvième siècle, la rapprocher du langage de nos jours, l'enrichir de tous les progrès qui se sont produits, surtout dans la psychologie expérimentale et dans la logique, lui donner la vie et l'intérêt des questions actuelles, en se préoccupant de comprendre et de ruiner les erreurs les plus funestes du temps présent.

— Feu M. Gaetano Sanseverino, chanoine de Naples, a fait la plus vaste tentative de renouvellement philosophique dans le sens scolastique qui se soit produite depuis Descartes. Son grand ouvrage, malheureusement inachevé, *Philosophia christiana cum antiqua et nova comparata* (Naples, 1862, 5 vol.), est surtout remarquable par l'examen approfondi auquel il soumet les diverses théories modernes en les rapprochant du péripatétisme chrétien. Beaucoup de ces discussions laissent place à des dissentiments raisonnables; mais il y en a aussi qui sont tout-à-fait décisives. Ce vaste travail ne s'adressait qu'aux savants ou à ceux qui veulent le devenir; l'auteur l'a abrégé sous le

titre d'*Elementa philosophiæ christianæ*, mais les quatre volumes de ces éléments conviennent tout au plus aux établissements de hautes études. L'enseignement élémentaire réclamait un simple manuel; et il a été très-habilement exécuté par un élève de l'auteur, qui déjà l'avait aidé dans la composition de son principal ouvrage. En voici la distribution générale : *Logique* (1re partie, de la notion, du jugement, du raisonnement; 2e partie, du syllogisme sophistique, dialectique, démonstratif; 3e partie, méthodologie) ; *Dynamilogie*, ou facultés de l'âme (f. végétative, sensitive, intellective, facultés appétitives, y compris le libre arbitre, faculté locomotrice), *idéologie* (origine des idées, langage, question des universaux), *critériologie* (divers critériums, scepticisme); *ontologie* (propriétés communes des êtres et catégories); *cosmologie* (principes des corps, vie végétale, âme des bêtes, ordre, origine et perfection du monde); *anthropologie* (union de l'âme et du corps, siége, essence, origine, immortalité de l'âme humaine); *théologie naturelle* (existence, nature et attributs de Dieu, panthéisme). On voit que la morale n'est pas comprise dans ce manuel, mais que l'ensemble de la logique et de la métaphysique s'y déroule dans le plus bel ordre. La rédaction est généralement digne du plan, et il est difficile d'être plus net et plus précis. L'adaptation des théories scolastiques aux besoins actuels est une des préoccupations évidentes de l'auteur; à ce point de vue, l'idéologie est peut-être la partie la plus remarquable de son manuel. Mais il y a aussi des lacunes et des points bien contestables, en-dehors de tout parti pris d'école. La théorie de l'induction, aujourd'hui si importante, est éliminée plutôt que traitée dans quelques pages très-insuffisantes (I. 56, 303); la question du critérium n'est pas menée à fond, et la *critériologie* manque d'unité; il est bien difficile de ne pas voir une contradiction dans la théorie qui, attribuant le jugement à l'intellect (I, 182), prétend que l'acte *libre* de la volonté est *déterminé* par un jugement (I, 219). Nous pourrions multiplier les remarques de détail; mais il faudrait en venir à faire dominer l'éloge, et à reconnaître qu'il n'existe peut-être pas de meilleur manuel de philosophie scolastique pour notre temps. Nous ajouterions, il est vrai, que ce meilleur des manuels scolastiques ne nous paraît complétement répondre, ni au tempérament intellectuel des jeunes générations, ni même (malgré d'excellentes parties) aux besoins réels du moment. — Quant à la traduction, elle laisse trop à désirer, même avec le secours de l'important errata annexé au second volume.

— Une philosophie spéciale a régné, jusqu'à ces derniers temps, à l'université catholique de Louvain. C'était une sorte de fusion de l'ontologisme et du traditionalisme, qui, préparée par Arnold Tits, avait trouvé, dans les divers traités du vénérable M. Ubaghs, sa forme définitive. Il était difficile que l'école de Louvain ne fût pas atteinte

par les censures plus ou moins formelles qui ont frappé ces deux systèmes. Il y a plus : les livres mêmes de M. Ubaghs ont été l'objet de mesures improbatives directes. L'esprit profondément romain qui anime l'enseignement de Louvain, et les lumières qui ont jailli de polémiques, souvent trop ardentes, mais toujours instructives, devaient corriger les tendances systématiques de la philosophie professée à l'université. Il était d'ailleurs inévitable que le mouvement néoscolastique, si répandu dans les diverses écoles catholiques, se prononçât aussi à Louvain. Il s'est affirmé, en effet, nous le verrons tout à l'heure, dans l'enseignement universitaire. Il règne d'ailleurs, dans des établissements annexés à l'*alma mater*, comme le collége de l'Immaculée-Conception, qui a pour préfet des études le P. Lepidi, auteur d'une réfutation très-méthodique de l'ontologisme. Cet « examen philosophico-théologique » est écrit dans le latin de l'école, sans souci de l'élégance, mais avec une parfaite clarté, et dans la méthode scolastique, « *definiendo, dividendo, per rationem et auctoritatem arguendo, adversariorum argumenta refutando* (p. 17), » toutefois sans aucune sécheresse. Le P. Lepidi entend l'*ontologisme* dans le sens rigoureux des *idées immédiates* et de la *vision en Dieu;* il le résume surtout d'après Malebranche, Gioberti, Ubaghs et MM. Branchereau et Fabre d'Envieu. Il le réfute ensuite en prouvant : 1° que la lumière intérieure par laquelle nous connaissons la vérité n'est pas la lumière divine elle-même (ch. III, IV, V) ; 2° que l'homme ne voit pas Dieu intuitivement en cette vie, *in statu viæ* (VI, VII, VIII) ; 3° que l'objet propre de nos connaissances rationnelles autres que Dieu n'est pas Dieu même (IX, X). La seconde partie du livre est surtout consacrée à examiner les autorités dont les ontologistes ont prétendu s'appuyer : l'Écriture sainte, saint Augustin, saint Anselme, saint Bonaventure, saint Thomas, les anciens philosophes, tels que Platon et Plotin. L'auteur montre enfin, dans l'ontologisme, la confusion de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel (ch. XXI), des dangers très-prochains de panthéisme, d'illuminisme, etc., et une opposition formelle aux enseignements de l'Église romaine. Nous ne ferons aucune remarque particulière sur ce livre, dont presque tous les détails avaient déjà été traités par d'autres auteurs, mais jamais peut-être sous une forme si méthodique et si précise. Il est difficile de soutenir, contre des preuves si claires et des autorités si formelles, le système de l'intuition directe, constante et naturelle ; mais tous n'avoueront pas que, dans sa partie positive, le P. Lepidi soit aussi inattaquable que dans sa partie négative, et que son chapitre VIIIe, par exemple, atteigne le fond du procédé par lequel l'homme s'élève de la créature à Dieu. On pourra, aujourd'hui surtout que le P. Fidèle de Fanna a révélé un précieux traité de saint Bonaventure sur la grave question de la connaissance rationnelle, lui

objecter que les scolastiques eux-mêmes faisaient à l'élément ontologique une autre part que leurs disciples actuels.

— C'est dans le même esprit que sont écrits les deux traités de *Théodicée* et d'*Ontologie générale*, de M. H. Dupont, professeur de philosophie et de théologie dogmatique à l'université de Louvain. Nous regrettons un peu que la théodicée surtout, quoique conçue d'après un plan méthodique, se présente sous forme de thèses détachées, sans les préambules qui, dans les maîtres de l'école et surtout dans saint Thomas, font sentir l'unité de l'œuvre et les rapports des membres entre eux. Une autre remarque plus essentielle, c'est que beaucoup de thèses sont un peu trop étriquées : défaut inévitable, sans doute, dans un traité de théologie naturelle où l'on veut englober, comme des préliminaires indispensables, les réfutations de l'innéisme, de l'ontologisme, du traditionalisme, etc., matière assez grave et assez étendue pour exiger un livre spécial. Enfin, nous avons peur que M. Dupont ne diminue quelquefois le trésor de la philosophie chrétienne, dans l'intention, au fond très-louable, de la purger de tout argument « qui ne résiste pas, comme il dit, à un examen sérieux. » Ainsi, la magnifique démonstration de l'existence de Dieu par les idées nécessaires paraît éliminée purement et simplement (p. 5) de sa théodicée. Mais quoi ! n'est-elle pas développée avec une autorité et un éclat incomparables par saint Augustin lui-même ? Il faut la dégager de tout lien avec la *vision de Dieu*, sans doute ! Mais elle subsistera ensuite dans sa forme légitime, qu'on aimerait à trouver dans le volume, d'ailleurs si précis et si plein, de M. Dupont. Après les *Questions préliminaires*, relatives surtout aux idées et aux preuves à rejeter (y compris celle de saint Anselme, et celle de Descartes), l'auteur donne les trois preuves les plus connues, étudie l'essence divine (*aséité*), ce qui lui donne lieu de réfuter le panthéisme et le positivisme, traite ensuite successivement des attributs négatifs et positifs de la divinité, de ses opérations (création, conservation, concours), de la Providence, qui l'amène à repousser le darwinisme et à défendre la prière, enfin du miracle et des preuves du christianisme. On peut remarquer que, fervent disciple de saint Thomas, il l'abandonne cependant sur la question de la possibilité d'un monde éternel (p. 152); et, de plus, qu'il se rattache, par les théories de la science moyenne, du concours simultané, etc., à l'école des jésuites, et non à celle des thomistes proprement dits. — Le style ne manque pas de vigueur, dans sa simplicité nue; il est fâcheux que la nationalité de l'auteur s'y trahisse par quelques incorrections (V. l'énoncé de la thèse LXIII, p. 67).

— Le traité d'*Ontologie* mérite les mêmes éloges ; il a même, à notre avis, une valeur supérieure par l'arrangement général, la profondeur et le *complet* des discussions. Après une courte introduction sur la

vraie notion de la métaphysique et de l'ontologie, l'auteur traite, dans quatre parties successives, de l'être et de ses propriétés, des catégories (réduites à quatre, substance, qualité, quantité, relation), des causes, de la perfection. Fidèle aux traditions du péripatétisme catholique, M. Dupont lui fait toujours parler un langage accessible au commun des lecteurs lettrés. Il annexe, de plus, à ses doctrines et à ses démonstrations trop oubliées, l'examen de celles que les philosophes modernes y ont substituées. On trouve, dans la première partie, une réfutation de la théorie de Rosmini sur l'idée d'être, de la thèse de Locke sur les essences, du système des idées innées; dans la troisième, la discussion des théories modernes sur l'idée de cause, et des systèmes relatifs à la nature des corps; dans la dernière, une longue réfutation de *Sans-Fiel* et d'autres ontologistes qui prétendent prouver que l'idée d'infini est immédiate. Sans chercher les points où il serait permis de trouver trop absolu le péripatétisme de l'auteur, et trop rigide sa critique de telle ou telle théorie, nous aimons à citer, en les adoptant, ces paroles de l'approbation de Mgr l'évêque de Liége : « Le grand mérite de l'auteur et la raison de la solidité de son enseignement viennent de ce que, connaissant parfaitement les erreurs modernes et possédant à fond la doctrine des scolastiques et des grands maîtres de la science, il sait, en signalant les erreurs, leur opposer cette doctrine, et prouver ainsi que l'erreur, quelque nouvelles, quelque multiples que soient ses formes, trouve sa réfutation dans les principes depuis longtemps solidement établis et qu'il met en lumière. »

— Nous saluons volontiers, dans l'*Intellectualisme* de M. l'abbé Brin, un exemple d'attachement sérieux à la philosophie traditionnelle joint à une part notable d'innovation. Sa philosophie doit avoir trois volumes; le premier, qui est depuis assez longtemps entre nos mains, en renferme la partie la plus importante sans doute, puisque c'est dans la logique que l'auteur expose et ramène à ses principes essentiels le système qu'il a décoré, peut-être mal à propos, du nom d'*intellectualisme*. Au fond, en effet, ce système n'est pas nouveau, heureusement pour lui. Il consiste surtout en ces trois propositions : l'intelligence est capable d'atteindre la vérité; la vérité est objective; l'évidence (à la fois subjective et objective) est le critérium de la vérité. Chacune de ces propositions forme, avec des thèses accessoires en petit nombre, une des trois parties de cette logique. La préférence que l'auteur accorde constamment aux définitions et aux divisions de l'école nous a porté à le classer parmi les scolastiques. Il faut convenir cependant qu'il s'en distingue, surtout par la part très-étendue, et même principale, qu'il fait théoriquement et pratiquement à l'induction. Nous croyons, du reste, qu'il a raison d'insister sur ce procédé intellectuel, et que les règles qu'il établit à ce sujet sont dignes d'attention; mais il nous

semble que ce qu'il nomme induction embrasse plusieurs espèces de généralisations qu'il faudrait distinguer. Nous ne pouvons ici que renvoyer sur ce point l'auteur et ses lecteurs à ce que nous connaissons de plus précis et de plus exact touchant les méthodes scientifiques, l'essai de M. Th. H. Martin sur *la Science et les sciences* (en tête du volume *les Sciences et la philosophie,* 1869). — Il faut louer, dans M. Brin, outre un esprit synthétique remarquable, une connaissance très-étendue de la littérature philosophique contemporaine et un souci constant d'en réfuter les erreurs. Malheureusement, ses démonstrations, dites inductives, sont parfois peu rigoureuses; il abuse des références et des répétitions, et on pourrait abréger de beaucoup son livre sans tailler dans le vif. Enfin, le style a ce caractère peu correct que nous pardonnons en France, à tort peut-être, aux manuels scolaires de philosophie et de théologie; mais des barbarismes sont de trop, et ce n'est pas être cicéronien exalté que de proscrire l'affreux adjectif *cognoscitivus,* qui revient à chaque pas; c'est bien assez de *cognitivus.*

— L'homme qui a le plus contribué peut-être à la renaissance de la philosophie scolastique, dans ces dernières années, est le P. Mathieu Liberatore, l'un des principaux et des plus anciens rédacteurs de la *Civiltà cattolica.* Auteur d'un cours de philosophie en latin (3 vol. in-8, 5e édit. 1872) et d'un *Compendium* de ce cours en un seul volume, il a fourni à l'enseignement un texte commode, où le péripatétisme de l'école est très-fidèlement exprimé, dans une forme accessible aux jeunes étudiants; il s'est surtout occupé de repousser les théories qui lui font encore échec, surtout dans la péninsule : je veux dire les systèmes de Gioberti et de Rosmini. Le P. Liberatore représente depuis longtemps et soutient presque seul la polémique de l'orthodoxie scolastique contre ces brillantes synthèses, qui ont gardé encore, malgré tout, un grand empire sur les esprits au-delà des monts. Les deux ouvrages que nous annonçons ici ont encore plus d'importance que les *Institutiones,* quoiqu'ils s'adressent à un public moins nombreux. On peut les regarder comme l'expression la plus complète des doctrines philosophiques pour lesquelles la *Civiltà cattolica* lutte avec tant d'ardeur et d'habileté depuis plus de vingt ans. Au reste, à peu près tous les chapitres de ces deux ouvrages ont paru dans ce recueil si justement estimé. Ils y ont même été publiés dans un ordre assez méthodique, fort étranger aux habitudes de la presse périodique en France. Toutefois, ils ont été remaniés très-soigneusement pour constituer un livre, une œuvre pleine d'unité, de proportion et d'harmonie. A l'égard de la forme, les adversaires mêmes du P. Liberatore ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à son rare mérite. On peut trouver chez d'autres philosophes italiens soit plus de fraîcheur et de grâce, soit plus de nerf et de force, soit plus d'éloquence et d'éclat; mais il

n'a pas de rival pour l'aisance, la correction et la clarté du langage, l'ampleur facile et naturelle des développements, la sagesse et la fécondité des plans.

Il suffit, après cela, de rappeler ici le contenu de ces ouvrages déjà connus en France par d'assez bonnes traductions. Le traité de la *Connaissance intellectuelle* comprend deux parties, dont la première est purement critique et la seconde positive. La première expose, discute et rejette quatre systèmes modernes, qui ont disputé le terrain à la philosophie traditionnelle dans l'enseignement catholique : le sens commun de Lamennais, l'intuition divine de Gioberti, les diverses formes du traditionalisme, enfin l'être idéal de Rosmini. Les quatre chapitres qui épuisent cette laborieuse discussion sont loin d'être égaux en longueur, et l'ontologisme est le système qui a pris le plus de place. Au reste, l'examen des théories est largement conçu et l'auteur se préoccupe à juste titre des origines et des affinités des systèmes. Ainsi, à l'occasion de Lamennais, il discute assez à fond la méthode cartésienne ; à propos de Gioberti, il remonte à Gerdil et à Malebranche. — Ce n'est pas cependant par l'érudition que brille spécialement le P. Liberatore : il fournit peu aux curieux d'histoire et de bibliographie spéciales ; mais il serre de près les doctrines qu'il discute et, quelle que soit la rigueur de sa critique, il a la polémique modérée, au moins à l'égard des contemporains catholiques qu'il doit combattre ; il y a même tel de ses adversaires (le P. Romano, ontologiste sicilien) qui est traité avec une sympathie voisine de l'admiration. — La partie doctrinale expose et défend la théorie de saint Thomas. L'originalité du P. Liberatore, dans cette exposition, est surtout dans l'interprétation qu'il donne à l'acte intellectuel, par lequel la connaissance sensible perd son caractère individuel et concret pour faire place à l'universel : d'après lui, l'intellect, par sa vertu propre, saisit la *quiddité* de l'objet perçu par les sens, ce qui constitue l'*universel direct*, qui devient, par l'abstraction, l'*universel réflexe* ou *proprement dit*. On comprend, par là, quelle est la doctrine générale des chapitres sur le *réalisme* de saint Thomas et sur l'*origine des idées*. Un autre chapitre important est consacré à l'averroïsme ; la partie positive en est empruntée surtout à M. Renan. Le dernier roule sur l'*exemplarisme* divin : le P. Liberatore tâche de prouver qu'en empruntant quelque chose aux idées de Platon, saint Thomas n'est pas infidèle au péripatétisme ; il est vrai que l'excellent jésuite paraît avoir étudié Aristote beaucoup moins dans son texte et ses interprètes primitifs que dans les commentateurs chrétiens qui ont si profondément modifié beaucoup de points de l'aristotélisme.

— Le traité de *L'Homme* doit comprendre également deux parties : *du Composé humain* et *de l'Ame humaine*. Le premier paraît ici en deuxième édition, le second n'a pas encore paru en volume, et, à ce

titre, nous lui consacrerons plus de place, dès que nous aurons pu l'examiner. Le traité du *Composé humain* a été traduit par un jésuite français (Lyon, Briday, in-8) sur la première édition. La nouvelle est améliorée, sans aucun changement essentiel. Nous avons remarqué, dans la préface (p. 9 et 10), deux notes sur les progrès qu'a faits, depuis 1862, l'anthropologie scolastique : l'auteur se félicite de la voir adoptée par l'école de médecine de l'université de Bologne et soutenue, en France, par la *Revue médicale* du docteur Cayol. Le plan du livre est resté le même : après avoir prouvé l'unité du composé humain (en rejetant la plupart des définitions de la personnalité données par les spiritualistes modernes), le P. Liberatore traite d'abord de la vie en général (ch. II), puis de la vie végétative (III) et de la vie animale (IV) ; on remarquera une discussion étendue sur le principe vital des plantes, distinct des forces physiques et chimiques de la matière. En revanche, ce qui concerne l'absence d'intelligence chez les bêtes est peut-être un peu insuffisant, en face des théories contemporaines. Mais le fort de la controverse est au chapitre sixième, sur l'unité du principe de vie dans l'homme et son identité avec l'âme raisonnable ; au septième, sur l'union de l'âme et du corps ; au huitième, sur la théorie de la composition substantielle du corps. Une longue polémique avec le P. Tongiorgi, qui soutenait l'*atomisme chimique* contre son confrère, défenseur du système scolastique pur et simple de *la matière et de la forme* ou des *formes substantielles*, a été réduite de beaucoup dans cette seconde édition, qui n'y a rien perdu d'essentiel. Nous signalerons, au contraire, une addition dans le dernier chapitre : c'est une discussion contre le docteur Frédault, qui, dans son *Traité d'anthropologie physiologique et philosophique* (Paris, 1863), d'ailleurs comblé d'éloges par le P. Liberatore, s'est écarté de la théorie thomiste des formes substantielles en admettant (ce que peu de philosophes lui reprocheront !) que les éléments simples restent *en acte* dans les corps vivants.

— Un jésuite français, qui réédite au Mans les *Quæstiones philosophicæ* de Silv. Mauro, publiées à Rome en 1670, a placé, en tête de cette reproduction pure et simple, une petite vie très-édifiante du savant auteur, et une lettre du P. Liberatore, qui range Mauro parmi les *principes scholæ magistros*, et présente son ouvrage comme un cours de philosophie très-complet, très-judicieux, très-propre à rendre encore de grands services à l'enseignement. Les *Quæstiones philosophicæ* étaient fort rares, au moins en France, et nous avouons que, malgré un goût déjà assez ancien pour les scolastiques des derniers siècles, nous ne le connaissions pas du tout avant d'avoir reçu le premier volume de l'édition du Mans. Mauro nous a paru exceller par la clarté du langage, la disposition naturelle des questions, le choix judicieux des exemples. Son livre n'est, d'ailleurs, autre chose

qu'une exposition de la logique aristotélicienne, avec les quelques questions de détail que le moyen âge y a ajoutées. Le titre du volume peut tromper les lecteurs sur son contenu : outre les *Summulæ* (manuel de logique élémentaire), il renferme, non-seulement les *Questions préliminaires* de la logique, mais l'explication des *Catégories*, du περὶ ἑρμηνείας, des *Analytiques*, c'est-à-dire de presque tout l'*Organon* d'Aristote. L'édition est bien exécutée, d'une lecture facile et d'une correction suffisante. Ce livre mérite donc assurément un excellent accueil de ceux qui cherchent une exposition claire, précise, vraiment classique de l'aristotélisme chrétien. Nous y reviendrons à propos des volumes suivants, qui nous permettront de juger si Mauro possède quelque originalité personnelle dans les questions de métaphysique, comme ses confrères Suarez et Arriaga.

— Tous ceux qui fréquentent les scolastiques feront bien d'avoir sous la main le *Thesaurus philosophorum*, publié en 1629, à Ingolstadt, par le P. G. Reeb, et dont un autre jésuite, le P. J.-M. Cornoldi, a donné, à Brixen, en 1871, une édition soigneusement revue, diminuée de certains détails devenus oiseux, mais augmentée de nombreuses *scolies*, parfois assez développées, sur les points de doctrine les plus essentiels ou les plus ignorés. C'est cette édition que l'éditeur Lethielleux vient de reproduire dans un petit volume élégant et commode, qui ira de lui-même à son adresse. Nous nous contenterons de dire que le travail du P. Reeb comprend deux parties : les *Distinctions* et les *Axiomes*. On sait que, dans l'argumentation scholastique, il n'est rien de plus important que ces deux choses : une *distinction* vous sauve d'un mauvais pas, un *axiome* ferme la bouche à votre adversaire. Mais il faut savoir le fondement, la portée, le vrai sens des uns et des autres. Or, le *Thesaurus* présente l'explication nette et précise de plus de cent cinquante distinctions usuelles (*materialiter, formaliter; — eminenter, formaliter; — sensu diviso, composito*, etc.), et de presque autant d'axiomes (*causa prior est effectu ; causa causæ est causa causati; entia non sunt multiplicanda*, etc.). On comprend assez que ces explications, outre leur utilité pratique dans les écoles, sont très-bonnes à consulter pour l'intelligence des maîtres de la philosophie scolastique. Il faut en dire autant des scolies du P. Cornoldi, qui s'est surtout préoccupé de faire connaître, d'après les meilleures autorités de l'École, les points qui présentent le plus d'intérêt pour les polémiques contemporaines : ontologisme, vitalisme, etc.

LÉONCE COUTURE.

POÉSIE

Lacrymæ rerum, poésies, par LUCIEN PATÉ. 2e édition. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 98 p. Prix : 2 fr. — *Les Mélodies intimes, poésies*, par LUCIEN PATÉ. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 94 p. Prix : 2 fr. — *Rêves et devoirs*, par THÉODORE FROMENT. Paris, Alphonse Lemerre, 1873. In-12 de 193 p. Prix : 3 fr. — *Un Chapitre d'art poétique, la Rime*, par GUSTAVE LE VAVASSEUR. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-8 de 31 p. Prix : 2 fr. — *Les Champs et la mer*, par JULES BRETON. 2e édition Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 178 p. Prix : 3 fr. — *Fleurs et chants, poésies*, par ARBOUSSE BASTIDE. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 232 p. Prix : 3 fr. 50. — *L'Illusion*, par H. CAZALIS. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 200 p. Prix : 3 fr. — *Le Cahier rouge, poésies*, par FRANÇOIS COPPÉE. Paris, Alphonse Lemerre, 1874. In-12 de 143 p. Prix : 3 fr. — *Idéal et nature*, par GUY DE BEAUFORT. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 167 p. Prix : 3 fr. 50. — *Du Cœur aux lèvres, poésies* par FERDINAND CARTAIRADE. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de XIX-251 p. Prix : 3 fr. — *Les Fleurs sous l'herbe, poésies*, par FERDINAND CARTAIRADE. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 245 p. Prix : 3 fr. — *Le Jour et la Nuit, poésies*, par FERDINAND CARTAIRADE. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 249 p. Prix : 3 fr. — *Les Illusions*, par EMILE FAVIN. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 165 p. Prix : 3 fr. — *Mes Veillées au Paraclet, poésies*, par le baron CH. WALCKENAER. Troyes, A. Socard, 1874. 2 vol. in-12 de 361 et 286 p. Prix : 6 fr. — *Exaltations poésies*, par ERNEST PÉRIGAUD. Paris, Jouaust, 1875. In-12 de 72 p. Prix : 1 fr. 50. — *Les Feux follets, poésies*, par CH. PITOU. Longny (Orne), chez l'auteur. In-12 de XXIV-235 p. Prix : 3 fr. 50. — *La France au Tribunal de Dieu*, par M. l'abbé DEMANGE. Paris, Palmé, 1874. In-8 de 40 p. Prix : 1 fr. 50. — *Les Militantes, poésies*, par Mme A. M. BLANCHECOTTE. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 237 p. Prix : 3 fr. — *Sans peur et sans reproche, poésies*, par Mme FANNY DÉNOIX DES VERGNES. Paris Émile Mellier, 1875. In-12 de 288 p. Prix : 3 fr. — *Saint François-Xavier, poème en douze chants*, par l'abbé FÉLIX MALATESTE. Paris, Bray & Retaux, 1875. In-12 de 434 p. Prix : 4 fr. 50. — *Sonnets et poésies*, par ÉMILE PÉHANT. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de XXXII-279 p. Prix : 3 fr. 50. — *Velléda, tragédie en cinq actes*, par LOUIS DE COMBETTES LABOURELLE. Gaillac, P. Dugourc, 1874. In-8 de 80 p. Prix : 1 fr. 50. — *Les Fantasmagories*, par LOUIS SALLES. Paris, Alphonse Lemerre, 1875. In-12 de 163 p. Prix : 3 fr. — *In extremis, adieux au dix-neuvième siècle*, par un survivant du dix-huitième (ATHANASE RENARD). Paris, E. Dentu, 1875. In-12 de 36 p. Prix : 1 fr. — *Panthéia, étude antique*, par FÉLIX HENNEGUY. Paris, Jouaust, 1874. In-12 de 149 p. Prix · 3 fr. — *Premières Rimes*, par FRÉDÉRIC BATAILLE. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875. In-18 de 344 p. Prix : 3 fr. 50. — *Chants du soldat*, par PAUL DÉROULÈDE (ouvrage couronné par l'Académie française). 21e édition. Paris, Michel Lévy, 1875. In-18 de 127 p. Prix : 1 fr. — *Nouveaux chants du soldat*, par PAUL DÉROULÈDE. 19e édition. Paris, Michel Lévy, 1875. In-18 de 96 p. Prix : 1 fr.

C'est chose rare, dans tous les temps, qu'un poëte épris d'idéal et de suaves pensées, en même temps que très-oublieux de l'heure et de la rue. En ce siècle où les muses n'ont plus d'ailes, le poëte marche d'un pas distrait, coudoyé par les gens de guerre ou de finance ; l'actuel le saisit, et la fibre sonore qu'il porte au cœur entre en vibration pour une cause périssable, pour un incident ou un nom sans grandeur. Là est l'écueil. A l'homme inspiré de choisir sa voie. Des acclamations nombreuses, mais courtes, accompagnent le barde contemporain. Elles l'ont accueilli à son départ, elles le suivent parfois jusqu'à l'arrivée. L'arrivée, c'est la tombe. Plus lentes à se lever autour d'une renommée sont les approbations discrètes, réfléchies de ces esprits distingués qui marchent de pair avec le poëte ou l'artiste dont les pensées planent au-dessus des événements de la vie. Mais quelle n'est pas la durée d'un libre jugement porté sur l'œuvre, souvent à l'insu de

l'homme ! De pareilles réparations ont leur source dans les sujets impersonnels traités avec une évidente personnalité. Le cœur humain ressemble à l'Océan. Il en a la profondeur insondable et, par conséquent, toujours inexplorée ; mais ses tortures visibles, ses défaillances, ses cris de foi, tout ce qui constitue, si j'ose dire, son expression, n'a pas varié depuis six mille ans. Oser peindre le cœur humain, c'est se mesurer avec l'infini dans une langue vulgaire que seul le vrai talent a le don de rajeunir et de relever.

Une édition nouvelle de *Lacrymæ rerum,* un second recueil, les *Mélodies intimes* ramènent sous notre plume le nom de M. Lucien Paté. Ce poëte appartient-il à la *Pléiade,* comme M. Coppée? Non. Se rapproche-t-il par l'allure de M. Deroulède? Pas davantage. La nature, ses bois, ses lacs, un coucher de soleil, un oiseau mort, une feuille qui tombe, voilà ce qui l'émeut et le captive. Or, comme son inspiration n'a rien de voulu, comme elle est sincère, un parfum de jeunesse et de vérité circule dans ses vers.

Qui me voit me croit seul, et je suis avec vous,

dira-t-il à la confidente aérienne de ses rêves. Une autre fois, méditant sur la *Mort des oiseaux,* nous l'entendrons dire :

Pliez-vous pour toujours, déployez-vous vos ailes?
Où donc les fermez-vous? Pour quel lieu s'ouvrent-elles?

Il faut lire dans ces deux volumes le *Retour aux champs,* le *Vieux pêcheur,* et de nombreuses pages sans titre, dans lesquelles l'auteur paraît avoir noté les plus douces pensées de son esprit, les plus nobles aspirations de son âme. Deux fois, dans *Corneille et Napoléon,* et dans *Rouget de Lisle,* M. Paté s'est essayé dans un genre où l'histoire, élégamment traduite par sa plume exercée, lui gagnerait promptement une réputation sérieuse s'il consentait à publier quelques poëmes ayant ce caractère. Mais notre poëte n'est pas historien par penchant, tandis qu'il se sent paysagiste ; il retourne donc plus volontiers à ses méditations philosophiques sur la nature. Spiritualiste réservé dans ses tableaux, éminemment distingué dans le choix de ses expressions, M. Paté n'a rien d'efféminé ni de langoureux dans ses vers. Il s'en échappe, au contraire, en maint endroit, un parfum délicat et sain, qui nous permet d'espérer que les croyances chrétiennes se feront jour dans des pages nouvelles du même auteur. *Lacrymæ rerum* et les *Mélodies intimes* portent l'indice de nobles tendances, et l'Académie française remarquera ce jeune poëte, essentiellement classique par la forme, lorsqu'elle voudra couronner quelque volume de poésie récemment écrit.

— *Rêves et Devoirs !* s'écrie M. Théodore Froment. C'est sa devise, et elle sied au jeune maître d'école qui se délasse de l'étude par la poésie. Son volume porte une leçon sous chaque vers. On se sent en

face de quelqu'un qui a charge d'âmes et qui tient à s'acquitter dignement de sa haute mission. Un cachet d'honnêteté, beaucoup de jeunesse, une connaissance profonde de l'enfant, tels sont les caractères du talent de M. Froment. *La Langue des anciens, Premières épreuves, Vieux livres, A un élève en vacances*, etc. sont des pages achevées auxquelles il convient d'ajouter la verte réplique à *Victor Hugo*, le ridicule agresseur du maître d'études dans ses *Contemplations*. M. Froment venge avec esprit une cause qui est la sienne.

— Boileau n'est pas mort. Des continuateurs de son œuvre se sont nommés dans nos rangs, mais personne n'a plus de droits à l'héritage du législateur en poésie que M. Gustave Le Vavasseur, à qui nous devons *Un chapitre d'art poétique, la Rime*. Ce n'est qu'une brochure, mais elle vaut plusieurs livres. Dire l'histoire de la rime, depuis Clément Marot jusqu'à Soulary, n'était pas chose facile. Enchâsser, dans des alexandrins alertes, les noms oubliés de Mellin de Saint-Gelais, Brodeau, Michel d'Amboise, Scève, Peletier, Lancelot, Forcadel, Héroët, Jodelle, Ronsard, Baïf, Remi Belleau, Ponthus de Thyard, Magny et cent autres, demandait autant d'habileté que d'érudition. M. Le Vavasseur n'a pas faibli au cours de son long *Chapitre*, qui tient tout ensemble de l'histoire et de l'art poétique. Le poëte s'est pénétré du génie parfois inculte et barbare de tous les ancêtres de notre langue rimée ; il a cherché la raison de leur supériorité relative ou de leur abaissement dans le respect qu'ils ont eu de cette puissance ombrageuse, la rime. Et c'est dans des vers d'une étonnante souplesse qu'il résume ses observations fines, justes et neuves. Sans doute, en plus d'un lieu, le versificateur domine le poëte, mais celui-ci n'abdique pas, et bientôt il reparaît à la place d'honneur. Il n'est personne qui n'applaudisse à l'éloquente prédiction de l'auteur lorsqu'il dit :

> Demandez à Bornier, à Prudhomme, à Coppée
> Si la Rime n'est pas sauve comme l'épée.
> Autran chante et sourit, Laprade chante et mord...

M. Le Vavasseur énumère alors, en quelques vers, les poëtes de notre âge. Il ne pouvait, sans doute, ajouter son nom à ceux dont les strophes font autorité de notre temps, mais plus libre que lui, nous saluons son talent heureux.

— Ce qui manque absolument à M. Jules Breton, dans *les Champs et la mer*, c'est la justesse de l'expression. Les images de ce poëte sont le plus souvent bizarres ou triviales. Ce qui le frappe, dans les *Pardons* de Bretagne, ce n'est pas la foi naïve des pèlerins, mais bien leurs pieuses pratiques qu'il dénature et présente sous des couleurs grotesques dans ses vers. M. de Lafayette a mieux compris la poésie des champs, et M. Autran celle de la mer. M. Jules Breton voudra s'y reprendre, et dans une prochaine édition, cet écrivain ne parlera

plus, nous l'espérons, du « grand sphinx, la nature, » ou du « chrome de l'ajonc, » pas plus que de « la faucille du ciel qui fond sa corne. »

— *Pleurs et chants* de M. Arbousse Bastide est un livre sérieux, mais froid. La note chrétienne y vibre souvent, mais on sent que l'auteur appartient à la religion réformée. Un penchant à la discussion religieuse se trahit à l'insu de l'auteur dans les pages les plus élevées. Patrie, Amitié, Famille, Religion, sont les divisions principales du volume de M. Arbousse.

— *L'Illusion*, par M. Cazalis, est un recueil enfiévré, à travers lequel souffle un vent de révolte et de mécontentement qui ne permet pas à son cerveau d'écouter les sereines confidences de la muse. Moins de philosophie byronnienne ferait de M. Cazalis un poëte élégant, capable de parler, en vers bien frappés, d'art, de lumière et d'harmonie.

— Singulière faculté que celle de M. Coppée ! Est-ce un philosophe ? Est-ce un poëte ? C'est plutôt un *analyseur*. Il scrute, découvre et raconte. Ses récits ont pour eux l'originalité du détail. Le mot imagé, imprévu se présente naturellement sous sa plume, mais le soc de sa charrue glisse sur le sillon sans l'entamer. Ses analyses s'appliquent aux objets plutôt qu'aux sentiments. Il voit et il chante. De plus profonds veulent que l'hymne jaillisse de la pensée. M. Coppée trouve assez heureusement une situation poétique. Il y place ses personnages, puis, sans plus d'effort, il nous invite à les venir voir. Pendant une heure vous ragardez passer ces figures contemporaines — car M. Coppée appartient à notre âge et ne sait rien du passé, — mais vous ne tardez pas à trouver que ces paysans, ces soldats, ces pêcheurs ou ces forgerons n'ont point d'âme. Ils suivent leur chemin, prompts à saisir le côté visible des choses, mais ne se retrempant jamais aux grandes sources de la réflexion. *Le Cahier rouge,* le dernier ouvrage de M. Coppée, nous le montre fidèle à ses qualités descriptives, mais sans progression sur ses œuvres anciennes. *Aux Amputés de la guerre, la Chaumière incendiée, le Canon, Au lion de Belfort* sont des épisodes militaires où se retrouvent l'élan tout français, la tristesse virile que Pils — mort hier — savait répandre sur ses toiles. Par malheur, au verso de ces pages émues, se rencontrent des idylles de barrière souvent grotesques, toujours insignifiantes. Au milieu de ces choses fades, surgit un titre charmant, *Douleur bercée,* par exemple, qui sert de prétexte à vingt vers sans prétention où se laisse voir l'ongle du poëte. Cependant, M. Coppée possède un tempérament maladif, c'est un Werther attardé dont les gémissements ne nous touchent point, aussi conseillerons-nous à ce jeune maître de se défaire au plus tôt d'une manie surannée. Nous voulons parler des plaintes qu'il élève contre la destinée. A-t-il le droit vraiment d'en vouloir à

son siècle, celui que le succès a bercé dès la première heure ? Non. Et comme à certains jours, M. Coppée se révèle poëte national, nous souhaitons que la patrie lui inspire de nouvelles œuvres. Évidemment l'auteur se lassera de nous peindre « des bras sans mains » des « drapeaux troués » des « tours démantelées ; » il fouillera plus avant dans nos douleurs françaises, et son nom — presque oublié déjà — redeviendra populaire comme au temps du *Passant* et de *la Grève des forgerons.*

— *Idéal et nature* est le titre d'un poëme en quatre chants, par M. Guy de Beaufort. L'action se passe en Bretagne ; les vers nous ont rappelé Brizeux, en plus d'un endroit du livre, mais nous eussions voulu que le récit fût moins étendu. Le drame languit, et certain personnage important, du nom de Winoc, dépare l'œuvre de M. de Beaufort.

— Quelle étrange présomption fut celle des amis de M. Ferdinand Cartairade, qui viennent de publier les poésies complètes de cet écrivain, en trois volumes ! Chacun de ces volumes porte un titre distinct : *Du cœur aux lèvres, les Fleurs sous l'herbe, le Jour et la Nuit.* Pourquoi la monotonie de toutes ces pièces, que nous avons lues avec plus de résignation que de plaisir, nous oblige-t-elle à regretter qu'on les ait éditées ?

— *Les Illusions* de M. Émile Favin relèvent d'un ordre de pensées qui nous défend d'en rien dire. L'étrange y coudoie l'obscène.

— Le baron Walckenaër s'éprend de poésie à soixante-deux ans, et, dix ans plus tard, il publie deux volumes très-compactes : *Mes veillées au Paraclet.* Nous n'oserions dire qu'une certaine sénilité ne soit pas saisissable dans quelques pièces ; l'auteur se montre également peu difficile dans l'usage qu'il fait d'expressions populaires, qui sentent trop le terroir breton, mais la foi, l'honneur, le caractère, la responsabilité de la vie, les grandes et chastes amours de la famille sont la préoccupation de l'auteur. M. Walckenaër, porte une âme que la douleur a plus d'une fois blessée sans l'abattre. Les poésies fugitives de ce poëte sont remplies des plus nobles pensées, et les sept chants de la légende champenoise *Robert le Grand Hurleur* laissent apprécier le talent personnel et ingénieux du barde philosophe.

— M. Périgaud a publié un volume de sonnets, sous le titre : *Exaltations.* Les tendances élevées du poëte ne contredisent pas le titre de son livre, mais il manque à la plupart de ses pièces ce trait final qui fixe la pensée dans l'esprit du lecteur.

— M. Charles Pitou, membre de l'Académie des poëtes de Paris, nous offre ses pages de jeunesse, en un volume qu'il appelle : *Les Feux follets.* L'auteur ne manque pas d'élégance dans le style, et ses tableaux sont toujours convenables. Plus de concision dans le vers et

d'originalité dans l'idée feront de M. Pitou un poëte descriptif dont les œuvres seront lues.

— Signalons une cantate parue en brochure, *la France au Tribunal de Dieu,* par l'abbé Demange, de Nancy. Les récitatifs sont conçus avec ampleur; les strophes, essentiellement viriles et chrétiennes, ne manquent pas de lyrisme.

— Oh! qui donc a pu dire en blasphémant un jour
Que le rêve idéal n'était point de ce monde?...

s'écrie Mme Blanchecotte, dans ses *Militantes,* dont le caractère chrétien doit être loué. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas varié davantage la note de chacune de ses pièces; mais cette répétition d'une même idée, cet hymne sans cesse renouvelé en l'honneur de l'amour espéré ou de l'amour perdu, permet justement d'admirer le talent flexible de Mme Blanchecotte, en même temps que l'exquise convenance de son pinceau.

— Plus philosophique et plus virile est la muse de Mme Fanny Dénoix des Vergnes, dont le dernier recueil s'intitule : *Sans peur et sans reproche.* Ses strophes à Cavour, à Proudhon, à Napoléon III, à M. Thiers étincellent de vers énergiques, coulés d'un seul jet. Mais que vaut ce mérite en face de l'athéisme de l'auteur ou de ses haines? Le style de Mme Dénoix rappelle par certains côtés la grande manière de Mme de Staël, mais le vol de sa pensée tournoie dans le cercle où s'est renfermé Eugène Süe. Les stances les plus achevées de son livre sont adressées à l'auteur du *Juif-Errant,* vivement applaudi par le poëte. Ce n'est pas à son éloge. Mme Dénoix dédiait, il y a quelques trente ans, ses premiers essais poétiques à David d'Angers, qui venait de modeler les traits de Delphine Gay, Desbordes-Valmore et Tastu. Nous serions tenté de regretter que le grand artiste n'ait pas répondu aux avances de Mme Dénoix. Son médaillon offrirait sûrement quelque intérêt au physionomiste. Il doit y avoir de l'homme dans ses traits.

— M. l'abbé Malateste a publié cette année un poëme en douze chants : *Saint François-Xavier, ou la conquête de l'Inde et du Japon.* C'était, sans doute, une noble tentative, mais nous pensons que les meilleurs épisodes de son livre eussent paru isolément avec avantage pour l'auteur. Ce qui nuit à son œuvre, ce sont les transitions. Décrire n'est pas sans péril pour le poëte, et c'est trop peu pour lui d'atteindre sous ce rapport à la concision qui sied au prosateur. Mais M. Malateste rachète par plus d'une qualité réelle ces inévitables défauts. Indépendamment du sujet qu'il traite, et dont la grandeur ne peut échapper à personne, il a su faire aimer l'apostolat,

Et montrer sur l'erreur la juste primauté,
De la muse chrétienne et de la vérité.

— M. Émile Péhant doit à d'illustres amitiés le patronage de son livre *Sonnets et Poésies*. M. Victor de Laprade s'est chargé de présenter au public ce recueil, dont chaque pièce, est une lettre adressée à Vigny, Deschamps, Victor Hugo, Villemain, etc. Nous ne pouvons que louer les pensées de l'auteur, pensées revêtues, le plus souvent, d'un style élégant, bien rhythmé, harmonieux. Ce qui distingue le talent de M. Péhant, c'est moins la force que la grâce, mais il ajoute, par le trait, au mérite de certains sonnets dont le début manque de fermeté. Tel est le dernier tercet à la mémoire de Boïeldieu :

Non, la mort, dans sa main, n'a pas brisé la lyre.
Oh! non ; le cœur gonflé d'un plus parfait délire,
Il fait les hymnes saints que le ciel chante à Dieu.

— Nous nous contenterons de signaler la tragédie de *Velléda*, par M. Louis de Combettes Labourelle, dont le talent dramatique n'est pas sans parenté avec celui de Viennet. — Si M. Louis Salles, dans son volume *les Fantasmagories*, visait moins à l'effet, il serait plus goûté. Ses pièces énigmatiques *Matago* et *Mackar* sont loin de valoir sa délicate élégie intitulée *Petite-Fleur*. — Il convient de savoir gré à M. Athanase Renard, de la pensée généreuse qui lui a dicté ses vers *In extremis, adieux au dix-neuvième siècle, par un survivant du dix-huitième*. — Inspirée par les poëmes de Théocrite et d'Empédocle, l'étude antique intitulée *Panthéia*, par M. Félix Henneguy, est une œuvre de mérite où le génie grec a laissé son empreinte. — *Les Premières Rimes* de M. Frédéric Bataille portent l'indice d'un talent qui cherche sa voie.

— Tout autre est M. Déroulède. Il n'a qu'une muse, la France. Ses *Chants du soldat* et ses *Nouveaux chants du soldat* sont l'œuvre d'un patriote militant, d'un Français plus épris du devoir que du droit, et nous savons trop que les hommes de ce tempérament manquent à notre pays. M. Déroulède est parfois négligé; le style à ses yeux n'a pas la valeur de l'idée, c'est bien ainsi que raisonnent les vrais talents; mais, en se montrant plus difficile sur le choix de l'expression ou l'eurythmie du vers, le poëte dont nous parlons ajouterait à l'autorité de son nom. Pour ne citer qu'un exemple, *le Sergent* est un poëme achevé des *Nouveaux chants*, si l'on ne regarde qu'à la pensée, mais un grand nombre de vers sans facture déparent cette composition. M. Déroulède affecte volontiers d'imiter le sans-gêne des poëtes de la *Pléiade*. A quoi bon s'appliquer à une telle besogne? M. Déroulède ignore-t-il qu'en se tenant au ton familier, les jeunes bardes du passage Choiseul donnent tout ce qu'ils possèdent? L'avenir ne saurait être promis à leurs œuvres. Ébauches ou esquisses, leurs compositions n'ont rien de fini, le modelé manque de profondeur, et le coloris de netteté. Le sujet lui-même est trop souvent une énigme. M. Déroulède

est supérieur à ces écrivains qui se passionnent à froid devant une mèche de cheveux, le banc d'un square, les passagers des bateaux-mouches. L'auteur des *Chants du soldat* n'est pourtant pas un amant des hautes pensées prises à l'état impersonnel. Il faut à sa muse un nom, un type qui soit comme l'image connue de l'idée qu'il va chanter. Toutefois, si le poëte reste notre contemporain par les personnages qu'il met en scène, son talent n'a point d'âge, ses généreux enseignements sont de toutes les époques et conviennent à tous les peuples. Car c'est un des côtés de cet esprit militant et viril de savoir écrire pour le peuple. Arrière la cheminée de porphyre, ou la console en bois d'ébène; arrière le boudoir et le lit de repos, ce n'est pas là qu'il faut placer les *Chants du soldat*. L'atelier, la caserne, la rue conviennent bien mieux à ces livres vraiment populaires, que les mains rugueuses de l'ouvrier peuvent ouvrir. L'accent du poëte n'a pas besoin d'être commenté. On en saisit la nuance et la valeur, pour peu qu'on soit Français. Pas une page qui ne renferme une leçon, pas un vers qui ne soit un appel. Et, dans un temps où les hommes font métier des plus saintes passions, la sincérité patriotique de M. Déroulède ne sera pas mise en doute par personne. Le chauvinisme est aussi loin de ses hémistiches que de sa pensée. Juste envers la France, il a, comme l'auteur des *Messéniennes*, un chant pour toutes ses gloires. C'est lui qui s'écriera, au début de sa pièce sur Bazeille, où il raconte la mort héroïque d'un curé de village:

Le blâme qui voudra, moi je l'aime ce prêtre!

Dans ses vers sur *Corneille*, le poëte adresse à son pays ce mélancolique et nécessaire avertissement:

Pauvre France! que Dieu te protége... et te change!
Ton espoir était fou, que ton deuil soit sensé,
Tu parles déjà haut de l'avenir qui venge,
L'avenir qui répare est-il donc commencé?

Si nous parcourons le volume des *Nouveaux chants*, la pièce dédiée à *Jeanne d'Arc*, celle *A Ma Mère*, *Judex Vindex* et *Épilogue* sont des pages d'un lyrisme pénétrant. Quel est celui d'entre nous qui a pris pour diagnostic de l'éducation de la famille la valeur du soldat. Quel est le poëte qui, s'adressant aux femmes de France, a mieux dit que ce jeune poëte:

O Mère, ta tendresse a mal formé cette âme,
S'il ne sait pas mourir, tu n'as pas su créer!

Honneur donc à la muse chrétienne et française de M. Déroulède. Si son esprit ne s'est pas encore orienté vers l'idéal, qui seul donne aux œuvres de la plume d'être immortelles, M. Déroulède est peut-être, de tous les poëtes d'aujourd'hui, le plus fidèle au culte de l'idée.

HENRY JOUIN.

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE DU MOYEN AGE

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

Troisième article (voir tome X, p. 198 et tome XI, p. 185).

XXXVII. *The myroure of oure Ladye, containing a devotional treatise on divine service, etc.* Edited from the original black-letter text of 1530, with introduction and notes, by JOHN HENRY BLUNT, 1873. In-8 de LX-379 p. — XXXVIII. *A Treatise on the Astrolabe; addressed to his son Lowys, by Geoffrey Chaucer*, A. D. 1391. Edited from the earliest text by the Rev. WALTER A. SKEAT, 1872. In-8 de LXIX-117 p. et 7 planches. — XXXIX. *The complaynt of Scotlande, vyth ane exortation to the thre estaits to be vigilante in the deffense of their public veil.* A. D. 1549. With an appendix of contemporary English tracts : *a. The just declaration of Henry VIII* (1542); — *b. The exortacion of James Harrysone, Scottisheman* (1547); — *c. The epistle of the Lord protector Somerset* (1548); — *d. The epitome of Nicolas Bodrugan, alias Adams* (1548). Reedited from the originals with introduction and glossary, by JAMES A. H. MURRAY, In-8, Part. I, 1872, de CXXIII-112 p. Part. II, 1873. In-8 de 113 p. — XL. *Cursor mundi (The Cursor o the Word) : a Northumbrian Poem of the Fourteenth Century.* Edited by the Rev. Richard MORIS, LL. D. livraisons I et II, London. Trübner, 1875. In-8 de XXVI-207 pages.

XXXVII. *The myroure of oure Ladye.* Le traité publié sous ce titre est un ouvrage d'édification composé expressément pour les sœurs du monastère de Sion, maison religieuse élevée à Isleworth, près de Londres, sur les bords de la Tamise. Les sœurs de Sion existaient, dès l'année 1415, à titre de communauté ; elles disparurent lors de la dissolution des monastères, pendant le règne d'Henry VIII ; sous le gouvernement de Marie Tudor, un court intervalle de répit leur fut accordé, puis elles se retirèrent à Lisbonne, où un couvent de dames anglaises existe encore de nos jours. Le *Miroir de Notre-Dame* est une explication du service divin, suivi d'une traduction commentée des heures de la sainte Vierge, et de l'office tel qu'il se disait à Sion. Il n'existe pas de ce traité un seul manuscrit complet ; un codex du quinzième siècle en donne environ la moitié, et on est réduit, pour le reste, à consulter quelques exemplaires imprimés, tous plus ou moins défectueux, d'une édition publiée par Richard Fawkes, en 1530. Il est impossible de déterminer, d'une manière certaine, l'auteur du livre dont je m'occupe en ce moment ; M. Blunt est porté à l'assigner au docteur Thomas Gascoign, membre du collége de Merton, à Oxford, vice-chancelier de l'université de cette ville, en 1434 et en 1439, puis élevé à la dignité de chancelier, de 1442 à 1445. Il composa un dictionnaire de théologie qui existe, en deux in-folio manuscrits, à la bibliothèque du collége de Lincoln. Dans cet ouvrage, il cite une traduction de la vie de sainte Brigitte, faite par lui pour l'usage des sœurs de Sion. Il s'est occupé, à plusieurs reprises, de la princesse scandinave, dont les révélations ou prophéties merveilleuses sont si connues des hagiographes ; et cette prédilection peut être attribuée à

un voyage que Gascoign fit en Suède, comme chapelain de sir Henry Fitzlurst, fondateur de l'ordre des Brigittines anglaises. Après la description des différents exemplaires du *Miroir de Notre-Dame,* M. Bruce entre dans des détails nombreux et fort curieux sur le monastère de Sion, sa règle, son organisation et son caractère ; il donne plusieurs extraits des manuels de dévotion employés dans le couvent, et il n'oublie pas la liste de toutes les abbesses. Le texte du *Miroir* vient ensuite, accompagné de notes et d'un glossaire.

XXXVIII. *A Treatise on the Astrolabe.* — M. Skeat commence par une énumération des manuscrits qui existent de ce traité ; il en cite plus de vingt, et il est probable qu'on en trouverait d'autres enfouis dans la poussière des bibliothèques. L'ouvrage lui-même n'est pas complet, il s'en faut de beaucoup, et quelques parties du texte, tel qu'il nous été transmis, ne sauraient être attribuées à Chaucer. Reste à examiner les sources d'où le grand écrivain anglais a tiré sa dissertation. M. Halliwell, dans une note de son édition des voyages de sir John Mandeville, parle d'un traité de l'Astrolabe, composé en sanscrit, où il y a une traduction latine ; il serait difficile de déterminer si la *Compositio et operatio astrolabie,* version latine d'un ouvrage de l'astronome arabe Messahala, se rattache au livre sanscrit ; quoi qu'il en soit, Chaucer eut évidemment Messahala sous les yeux lorsqu'il composa son essai ; il l'a traduit souvent mot à mot ; en divers endroits il l'a développé, et afin de montrer les rapports qui existent entre le latin et l'anglais, M. Skeat a eu soin d'imprimer, *in extenso,* l'*Operatio astrolabie,* commençant par ces mots : *Nomina instrumentorum sunt hæc.* Je ne suivrai pas le docte éditeur dans les explications techniques qu'il nous donne sur l'usage de l'Astrolabe ; ces remarques, illustrées par la reproduction en fac-simile d'anciens dessins, sont intéressantes, mais elles m'entraîneraient trop loin, ainsi que les nombreuses citations astronomiques tirées des *Canterbury Tales ;* des notes et un index terminent ce volume.

XXXIX. *The Complaynt of Scotlande.* Voici un des textes les plus importants qui aient été publiés par la Société ; il forme deux livraisons, complétées par un excellent glossaire, et il est nécessaire que j'en parle avec quelque détail. L'éditeur commence par une introduction très-bien écrite sur la situation de l'Écosse au moment où la *Complainte* vit le jour. Le pays était en proie au désordre et à l'anarchie ; pendant les trois siècles écoulés depuis Robert Bruce, jusqu'à l'avénement de Jacques VI au trône d'Angleterre, près d'un siècle et demi avait vu se succéder des fantômes de souverains à peine sortis de l'enfance ; pour un espace de cent vingt ans, le pouvoir était resté entre les mains de régents qui gouvernaient légalement au nom d'un roi mineur ou qui, dans la plupart des cas, avaient usurpé le pouvoir. Au milieu

d'un tel état de dissolution, ce qui a droit de nous surprendre, c'est que les Écossais aient pu conserver leur indépendance; ce fait tient à deux causes principales. D'abord, l'attention de l'Angleterre, ce pays limitrophe, concentrée sur la France, ne laissait pas au gouvernement le loisir de songer à l'Écosse; ensuite les guerres entre les maisons rivales d'York et de Lancaster absorbèrent les forces des successeurs d'Édouard Ier. Outre cela, il ne faut pas oublier qu'un traité d'alliance offensive et défensive avait été conclu entre l'Écosse et la France, et que la crainte d'une invasion étrangère était suffisante pour empêcher les Anglais de se saisir d'une proie qu'ils convoitaient depuis longtemps, et sur laquelle ils croyaient avoir des droits légitimes. Le roi Henry VIII résolut enfin d'accomplir, de gré ou de force, ce projet d'annexion, et, à cet effet, il arrangea avec ceux des barons écossais qui lui étaient favorables, un projet de mariage entre son fils Édouard, alors âgé de cinq ans, et la petite Marie Stuart, qui n'avait que huit jours. Après de longues négociations, cette union fut arrêtée de concert avec le comte d'Arran, régent d'Écosse, et il fallut tout le génie du cardinal Beatoun pour entraver les projets du roi d'Angleterre et sauver la cause de l'indépendance. C'est alors qu'un écrivain anonyme, partisan décidé de l'alliance française, fit, dans l'ouvrage dont j'ai à parler, un appel éloquent à ses concitoyens, les exhortant à l'union, et leur montrant que le seul moyen de chasser les Anglais était de mettre fin aux guerres entre clans et aux disputes qui épuisaient les forces du pays. La *Complainte* est un véritable pamphlet; la mode, dans ce temps-là, était aux brochures politiques; M. Murray en a imprimé quatre comme appendice à son volume, et il faut en dire deux mots.

1. Lorsque Henri VIII déclara la guerre en 1542, il fit publier une justification très-ample de sa conduite, se plaignant des menées du gouvernement écossais, et revendiquant de nouveau les droits supposés de la couronne d'Angleterre sur les pays situés au nord de la Tweed.

2. Après l'expédition d'Hartford, un récit de cette affaire (*the late expedicion in Scotland*) fut imprimé à Londres pour prouver que l'obstination seule des Écossais leur avait attiré les malheurs dont ils souffraient.

3. En 1547, avant la bataille de Pinkie. « James Harryson, Scottisteman, » vendu à l'Angleterre, fit paraître un petit écrit maintenant les droits de Henri VIII et excitant ses compatriotes à les reconnaître.

4. En 1548, Somerset envoya une espèce d'*Eirenicon* ou de manifeste pacifique, déplorant les résultats de la bataille de Pinkie, et tâchant d'accomplir, par un appel à la raison, ce que la force des armes avait rendu plus difficile. Il s'abstient, dans ce pamphlet, de

faire la moindre allusion aux prétentions anglaises; mais il était important, en même temps, que ces prétentions ne fussent pas considérées comme abandonnées; aussi,

5. Simultanément avec l'écrit de Somerset, on vit paraître une diatribe, sortie des presses de l'imprimerie du roi, et composée par un nommé Nicolas Bodrugan ou Adams; cette pièce adressée à Édouard VI, sans doute, avec la permission du lord protecteur, rappelle au roi que le projet d'unir l'Écosse à l'Angleterre par un mariage est excellent, mais que les droits de Sa Majesté sur la souveraineté de l'Écosse n'en existent pas moins.

6. Enfin, Felton, publiant la même année une brillante description de la campagne qui s'était terminée à la bataille de Pinkie, ajouta, en guise de préface à son récit, un appel à ses « compatriotes du Nord, » ainsi qu'il les appelle, leur conseiliant de se soumettre à la volonté du Dieu des armées, et d'accepter le gouvernement de l'Angleterre, pays dont ils partageaient les coutumes, les intérêts et la langue.

Quelques-uns de ces pamphlets doivent avoir pénétré jusqu'en Écosse, et l'auteur de la *Complainte* les a probablement connus tous; c'est pour les réfuter, et, en même temps, pour réveiller le courage de ses compatriotes, qu'il prit la plume à son tour et écrivit son éloquent volume. Ainsi parut, au commencement de l'année 1549, un des meilleurs spécimens que nous connaissions du genre pamphlet. L'auteur a beaucoup de qualités qui nous rappellent le *quadriloge invectif* d'Alain Chartier; suivant l'habitude du temps où il vivait, il se sert des formes de l'allégorie, et nous représente « Dame Scotia » en pourparlers avec les trois états du royaume : la Noblesse, l'Église et les Communes, reprochant à chacun ses défauts, les exhortant à s'amender, et recommandant à tous l'union. Nous ne savons pas quels furent les résultats immédiats de la *Complainte;* aucun des écrivains contemporains ne la cite; mais le but que l'auteur se proposait fut accompli, pour un temps du moins; aidés par les troupes françaises, les Écossais reconquirent pied à pied tout le terrain qu'ils avaient perdu, et enfin une paix honorable, conséquence du traité de Boulogne, signé au mois d'avril 1550, entre la France et Édouard VI, donna un peu de répit aux malheureux voisins de l'ambitieuse Angleterre.

La seconde partie de l'introduction de M. Murray contient d'abord quelques détails bibliographiques, puis une analyse de l'ouvrage. Quatre exemplaires seulement de la *Complainte*, sont connus, et sur ces quatre, deux font partie de la bibliothèque du Musée britannique. L'auteur a divisé son livre en deux sections, savoir : un discours sur l'affliction et la misère où l'Écosse est plongée, et ensuite

« le Songe de Dame Scotia » avec l'énumération de ses doléances contre ses trois enfants. Ces deux parties sont reliées ensemble par un « monologue récréatif; » ce monologue décrit les circonstances qui amenèrent l'auteur à interrompre son discours et qui évoquèrent devant lui le fantôme de sa patrie. La préface est une épître à la reine Marie de Guise (*ane Epistil to the Quenis grace*), suivie d'un prologue au lecteur (*Prolog to the Rader*).

Après l'abdication du comte d'Arran, la régence d'Écosse passait naturellement entre les mains de Marie de Guise, c'est à elle que notre anonyme s'adresse en premier lieu; il l'appelle « la Marguerite et la perle des princesses, » et la compare à toutes les femmes illustres mentionnées dans l'histoire, la remerciant pour les services signalés qu'elles a rendus au pays en le délivrant des trois calamités, de la peste, de l'invasion étrangère et de la guerre civile. La famille de Guise, ses ancêtres et ses origines paraissent ensuite sur la scène, commençant avec Godefroy de Bouillon, pour aboutir au héros de la bataille de Saint-Quentin.

« Maintenant, illustre princesse, » s'écrie-t-il, je vous entretiendrai de votre noble et illustre père, le duc de Guise, lieutenant général du roi de France, pour tout le district de la Champagne et de la Brie : mais il serait trop long de vous raconter en détail les faits éclatants qu'il a accomplis de nos jours. Le souvenir d'une de ses actions est encore récent, lorsque, avec beaucoup de courage, il jeta dans la ville de Saint-Quentin un secours de deux mille hommes, contrairement à la volonté de ses ennemis; là il fit mordre la poussière à un grand nombre d'hommes du parti opposé sans aucun dommage pour les siens; ce qui fait que chacun peut admirer sa dextérité, son courage et sa science de l'art militaire. La prouesse magnanime du duc de Guise produisit une autre action brillante; à savoir qu'à la tête de six mille hommes seulement, il en mit quarante mille en échec au siége de Péronne; si bien que, de cette grande multitude, pas un seul soldat n'osa avancer ou reculer, à cause des assauts et des escarmouches qu'il leur livra coup sur coup, tuant une grande quantité de leurs gens, sans aucune peine pour les siens. Grâce à cette merveilleuse bravoure, il parvint à faire entrer, dans la ville de Péronne, des vivres, des arquebusiers et des munitions de guerre... »

Le reste de ce panégyrique serait trop long à citer, et il faut que je passe au prologue qui mérite aussi un coup d'œil; il est écrit d'un ton d'apologie familier aux lecteurs accoutumés aux préfaces de Chaucer, de Lydgate et de Gawain Douglas; l'auteur annonce qu'un homme habitué à manier la plume est redevable de son talent au public tout autant qu'un soldat, un prêtre ou un laboureur, et il

espère que le succès couronnera ses efforts pour ranimer l'esprit d'harmonie parmi ses concitoyens.

Le discours préliminaire établit cette proposition, que la ruine des empires, bien loin d'être l'ouvrage du hasard, doit toujours être regardée comme une punition du ciel. L'histoire des Assyriens, des Perses, des Romains, des Français et des Allemands, prouve ce fait jusqu'à l'évidence, et il appartient aux Écossais de tirer parti de l'expérience des temps passés. M. Murray remarque, avec raison, que l'auteur de *la Complainte* attaque indirectement Boccace et son traducteur anglais Lydgate, ainsi que Gower et plusieurs autres poëtes qui substituaient l'action de la fortune à l'intervention de la providence dans les affaires de ce monde.

Le monologue récréatif contenant la vision de « Dame Scotia » est écrit avec beaucoup de verve et d'entrain, et il est curieux de le comparer au Quadriloge d'Alain Chartier. Ici comme dans le reste de l'ouvrage, on trouve une imitation bien évidente de Lyndesay, poëte écossais dont j'ai déjà parlé au début de ce travail ; les allusions historiques abondent, et on pourrait extraire un grand nombre de passages très-intéressants pour l'histoire des mœurs et des coutumes pendant la premiére moitié du seizième siècle. Il parait que l'auteur de la *Complainte* fit au « monologue récréatif, » diverses additions de la plus grande importance ; sous prétexte de raconter au lecteur ce qu'il avait vu dans le cours de sa promenade, il nous fait part de ses connaissances en botanique, en cosmogonie, en architecture navale, etc., etc. ; il nous donne le titre des chansons et des romans qu'il avait lus, et les noms des danses populaires en usage de son temps. Aristote, saint Augustin, Boèce, Boccace, Caton, Cicéron, Salluste, Plutarque, Thucydide, Valère-Maxime lui étaient familiers; il connaissait à fond les contes de Cantorbéry, Robert-le-Diable, duc de Normandie, Lancelot du Lac, Ymmedon et plus de quarante autres compositions du même genre.

Le style du pamphlétaire anonyme mérite de fixer notre attention tout autant que la substance de son ouvrage ; le fond est aussi français que la forme, et on pourrait, sans difficulté, compiler un gros vocabulaire d'expressions tirées de notre langue en feuilletant la *Complainte* avec soin. Ce fait n'a pas lieu de surprendre ; tous les écrivains du seizième siècle prêteraient à la même remarque, et le dialecte littéraire de ce pays abonde en mots empruntés directement du français. Ce ne sont pas seulement des termes employés là où l'anglais n'offre pas d'équivalent, mais notre langue est toujours choisie de préférence, et les mots anglais, lorsque l'auteur en fait usage, revêtent une terminaison française. Voici quelques exemples à l'appui :

1° *Expressions françaises substituées à des equivalents anglais.* — Maltalent, lâche, loue, garnison, roy, volage, vaig (*vaguer*), succur (*sucre*), rammel (*rameau*) fard (*farder*), cordinair (*cordonnier*), escarmuchis (*escarmouches*), carions (*carognes*), etc., etc.

2° *Expressions anglaises avec terminaisons françaises.* — Gloire, martyr, prodige, reproche, vertu, vilité, au lieu des correspondants anglais : Glory, marble, prodigal, reproach, virtue, vileness.

L'orthographe des noms propres est essentiellement française (Inde. Perse, Seneque, Italie, Marc, Luc, etc.); il faut aussi attribuer à l'influence française la pluralisation des adjectifs qui n'a jamais lieu en anglais; ainsi nous trouvons, dans la *Complainte*, les expressions suivantes : « batellis *socialis*, batellis *intestynis*, invectives *philipiques*, démonstrations *mathématiques*, lynis *parallelis*, ainsi que les mots *saidis* (said), *forsaidis* (forsaid), etc., etc.

Reste à savoir le nom de l'auteur du livre remarquable dont je viens de parler si longuement; M. Murray, consacre à cette question onze pages de son introduction, et malheureusement il lui est impossible de la décider. Tout ce que l'on peut dire en connaissance de cause se réduit à ceci : 1° L'anonyme était un partisan décidé de l'alliance française; 2° c'était un catholique, attaché aux doctrines de son église tout en comprenant la nécessité de réformes; 3° il habitait un des comtés du Sud, et probablement le *border* limitrophe de l'Angleterre.

XL. *Cursor mundi.* Ce traité est un des derniers volumes publiés par l'*Early Text Society*, et il est fort curieux au double point de vue de l'histoire et de la philologie. L'auteur commence par un prologue où il disserte sur le goût que la plupart des gens ont pour les contes et les légendes. Si les hauts faits des Grecs et des Romains et les merveilleux exploits du roi Arthur excitent tant d'intérêt, à plus forte raison les récits tirés de la Bible devraient fixer l'attention des lecteurs et les amuser tout en les édifiant. Aussi a-t-il cru bien faire de composer, en l'honneur de la vierge Marie et de la très-sainte Trinité, une espèce de glose sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament; il l'écrira en anglais et non pas en français; car chaque peuple, devrait employer son propre idiome plutôt que de recourir à celui de ses voisins. Cette particularité est digne de remarque; elle confirme l'opinion que, vers la fin du quatorzième siècle, l'usage de l'anglais tendait à devenir plus général dans la Grande-Bretagne, et on sait qu'en 1362, l'enseignement de la langue nationale fut autorisé pour les écoles publiques.

Le *Cursor mundi* était une sorte de répertoire où les auteurs de mystères puisaient à pleines mains; certains passages des anciens drames sacrés en sont copiés mot pour mot, et cette suite de récits

émouvants et naïfs devait figurer sur la table de travail des dramaturges de la fin du moyen âge. Voici un curieux spécimen des légendes ajoutées par l'auteur, en guise de commentaire ou développement du texte sacré : Adam, fatigué de la vie, envoie son fils Seth au Paradis, demander s'il peut obtenir l'*huile de miséricorde* qui lui avait été promise. Arrivé à la porte principale, Seth trouve un ange qui la gardait, et qui lui dit d'avancer sa tête dans l'intérieur du séjour destiné aux élus, et d'observer soigneusement la vision évoquée devant ses yeux. Pendant le cours de ce spectacle le patriarche reçoit l'interprétation véritable de la phrase *huile de la miséricorde*. Avant de quitter le Paradis, Seth obtient de l'ange trois pepins du pommier fatal dont le fruit révélait la connaissance du bien et du mal. Ces trois pepins devront être placés sous la langue d'Adam après sa mort, et d'eux croîtront trois arbres merveilleux : le cèdre, le cyprès et le sapin qui représentent symboliquement le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

En somme, je ne puis que recommander aux archéologues la lecture du *Cursor;* il est édité avec le plus grand soin, et les quatre textes différents imprimés parallèlement facilitent les recherches philologiques.

GUSTAVE MASSON.

THÉOLOGIE

De theoria probabilitatis dissertatio theologica, concinnata a R. P. Fr. MARIA-AMBR. POTTON, ord. Præd. Paris, Poussielgue, 1874. In-8 de 234 p. — Prix : 3 fr. 75

De la théorie du probabilisme, dissertation théologique, par le R. P. Fr. MARIE-AMBR. POTTON, des Fr.-Prêcheurs. Poitiers, Henri Oudin, 1875. Gr. in-8 de 34 p. — Prix : 1 fr.

On sait que le terrain, depuis longtemps assez paisible, de la théologie morale est devenu le théâtre d'une lutte très-vive, dont il est difficile de prévoir l'issue. On ne doit pas se figurer le P. Potton comme un médiateur entre le probabilisme proprement dit, du P. Ballerini, et l'équiprobabilisme des Pères rédemptoristes. Dévoué, autant que les deux parties belligérantes, aux saines doctrines et aux inspirations du Saint-Siége, le théologien dominicain propose une théorie scientifique très-différente des deux autres, sans se rapprocher davantage du probabiliorisme ou du tutiorisme. Il faut s'entendre pourtant : le système proposé par le P. Potton se résoudrait pratiquement, pour la plupart des cas, en un vrai équiprobabilisme. Il n'y a donc pas lieu de crier à la nouveauté pour le repousser ; la nouveauté est dans la formule, non dans la substance même de la doctrine. Il est vrai que l'on a jugé téméraire de s'éloigner, même en ce point, des procédés suivis dans l'école. Mais ces procédés ne datent pas de très-

loin dans l'histoire de l'enseignement théologique ; les systèmes ne sont même nettement tranchés que depuis peu d'années, puisque la lutte a été longtemps, purement et simplement, entre le tutiorisme et le probabilisme, qui sont les deux solutions contraires de ce problème : quelle est la règle de la certitude pratique dans le cas de doute théorique ? Il est sûr que ces deux systèmes sont dépourvus d'exactitude scientifique, puisqu'ils ne peuvent être admis, leurs partisans en conviennent, sans de nombreuses exceptions. Mais les systèmes intermédiaires donnent lieu, à divers degrés, à la même critique : ils ne sont donc pas scientifiquement exacts, malgré leur valeur relative comme application. Telle est, du moins, la pensée du P. Potton, et il semble bien sévère de la déclarer injurieuse à saint Alphonse de Liguori ou aux autres maîtres de la théologie morale.

Mais le point difficile est de substituer aux théories essayées jusqu'à ce jour une théorie nouvelle. Le P. Potton y a visé. Son système peut s'appeler le probabilisme à compensations ; en voici la formule : « Pour agir légitimement contre une loi douteuse, il faut toujours avoir des raisons proportionnées à la gravité et à la probabilité de cette loi. » Nous renvoyons le lecteur, soit pour la réfutation du probabilisme ordinaire, soit pour l'exposition et la démonstration de la nouvelle théorie, à la brochure française du P. Potton, qui paraît renfermer tout l'essentiel de sa doctrine. Il y a de plus, dans son livre latin, des détails particuliers intéressants pour les théologiens : on y verra surtout les antécédents de cette théorie, qui se trouve déjà plus qu'en germe dans une dissertation de feu M. Laloux, prêtre de Saint-Sulpice, et aussi dans le *Compendium philosophiæ*, d'un autre sulpicien justement estimé, M. Manier.

Sans rien préjuger sur la valeur de cette théorie, qui paraît au moins mériter une attention sérieuse, on peut regretter que l'excellent religieux prête un peu le flanc à ses adversaires par la rédaction très-négligée de sa dissertation latine, et par sa tendance trop constante à prendre les questions par leurs petits bouts, au lieu d'en saisir fortement le nœud. Mais il serait injuste de méconnaître, sous ces allures trop minutieuses, un jugement sévère et pénétrant.

LÉONCE COUTURE.

L'Homme selon la science et la foi. Conférences, par le P. DIDON, de l'ordre de Saint-Dominique. Paris, Didier, 1875. In-18 j. de 321 p. — Prix : 3 fr.

Ces six conférences, prêchées à Marseille l'an dernier, embrassent un vaste ensemble de questions philosophiques, scientifiques et religieuses, tout un traité d'anthropologie au double ou triple point de vue de la raison, de la science et de la doctrine révélée. On pourra trouver

que c'est trop pour six discours de moyenne étendue, et telle est peut-être l'explication, au moins partielle, du principal défaut de ce livre : trop de roideur et de densité.

Une préface, très-travaillée, indique tout d'abord *l'esprit et la méthode* de cet enseignement mixte, où la foi s'adresse à la raison en lui parlant son langage. On ne saurait contester la justesse générale de la thèse du P. Didon : il veut qu'en gardant l'esprit de la doctrine le théologien en rajeunisse la lettre et y joigne la méthode scientifique. Mais on pourra, sans parler d'une excessive préoccupation et curiosité de style, se plaindre qu'il n'y ait pas assez de précision dans certaines parties de ce programme délicat, et qu'on ne définisse bien ni les « aspirations généreuses » auxquelles on adhère si chaudement (p. 33), ni les « formes usées » dont on se détache avec une ardeur qui pourra paraître trop empressée et trop juvénile. Nous ne doutons pas, du reste, que des explications plus nettes n'eussent éloigné toute interprétation fâcheuse des dernières pages de la préface, qui en admettent une excellente, mais qui laissent place à des utopies et à des rêves de rénovation et de conciliation toujours dangereux.

Ajoutons qu'il n'y a rien de semblable dans les conférences elles-mêmes. Dès la première, sur la *vraie définition de l'homme* (un être essentiellement composé de corps et d'âme, à l'image et à la ressemblance de l'Infini), on reconnaît le disciple de saint Thomas, le fidèle interprète de la philosophie chrétienne, également éloignée de la science matérialiste et d'un spiritualisme exclusif. La seconde, *Origine divine de l'homme*, démontre la création intelligente et libre, et réfute la théorie de l'évolution; c'est solide, mais bien serré! Les deux suivantes roulent sur le problème de la destinée : après avoir repoussé, comme dégradantes, ou incertaines, ou incomplètes et inexactes, les données de la philosophie négative ou séparée et d'une prétendue science positive, l'orateur expose et défend avec éloquence la réponse du *Credo* catholique. Les deux dernières sont consacrés à l'*homme déchu* et à l'*homme régénéré*. Sur la cinquième seule, on pourra faire quelques réserves relatives au fond. La manière dont le P. Didon expose et prétend démontrer la tache originelle ne donne prise à aucune censure théologique, et sa théorie, peu sympathique à certaines écoles catholiques, trouverait des appuis solides dans d'autres. Mais, dans une œuvre surtout apologétique, pourquoi embrasser l'explication de la chute la plus difficile à concilier avec les attributs divins, au lieu de justifier ce dogme sans chercher à le prouver directement et sans perdre de vue la condamnation de la cinquante-sixième proposition de Baïus : *Deus non potuisset ab initio talem creare hominem qualis nunc nascitur*. Cette proposition, il est

vrai, est le principe de la démonstration chrétienne de Pascal; mais tant pis pour Pascal et sa démonstration!

Il y a plaisir à saluer un talent nouveau dans la chaire française. Le P. Didon a l'accent moderne, qui fit en partie le succès de son incomparable maître, le P. Lacordaire. Il aime à frapper fort autant que juste, à tenir l'esprit en éveil par la hardiesse de la pensée et le relief de l'expression; il a d'ailleurs le don naturel de la distinction et tend de lui-même vers les hauteurs. Mais on peut lui trouver les défauts de ses qualités. Plus de simplicité, d'abandon, de familiarité, au moins par places, doublerait l'intérêt de ses discussions et l'effet de sa parole, et sauverait son style, d'ailleurs remarquable a plusieurs égards, du reproche de préciosité et de roideur.

LÉONCE COUTURE.

Les Conflits de la science et de la religion, par J. W. DRAPER, professeur à l'université de New York. Deuxième édition. Paris, Germer Baillière, 1875. In-8 de XII-265 p. Fait partie de la *Bibliothèque scientifique internationale.* — Prix, relié en toile anglaise: 6 francs.

Le livre de M. Draper est un des plus violents qu'ait publiés la librairie Germer Baillière, qui en a cependant publiés tant d'autres contre le catholicisme. L'auteur a quelques ménagements pour le protestantisme, mais l'infaillibilité de l'Église et du Pape le mettent hors de lui, et il n'est point d'intentions perverses et criminelles qu'il ne prête à la religion romaine. Voici quelques-unes des dernières phrases du volume: «Cette puissance (la religion catholique), sachant bien qu'elle ne fera pas de miracles pour le triomphe de sa cause, a recours à des moyens humains (?) et *jette le trouble* dans la société, par ses *intrigues,* et les *maux,* dans le monde, par son alliance avec les despotes. Ses prétentions impliquent une rébellion contre la civilisation moderne et une intention de *la détruire,* si faire se peut, au risque de détruire la société elle-même. Pour s'y soumettre, il faudrait que les hommes eussent des âmes d'esclaves.» Mais «tout ce qui s'appuie sur le *mensonge* et *la fraude* périra. Des institutions qui sont *l'organisation de l'imposture* devront enfin produire leurs titres au tribunal de la raison» (p. 264-265). M. Draper vante plusieurs fois son impartialité dans sa préface (p. VII, VIII, XII). Il dit formellement, p. VIII: «Je me suis, en un sens, identifié avec (les deux partis en présence) afin de me pénétrer mieux de leurs raisons; mais, en un sens plus large, je suis resté étranger au débat, afin de ne pas compromettre mon impartialité.» Il faut être bien aveuglé par la passion pour se poser en simple rapporteur impartial quand, pendant plus de 250 pages, on ne sait désigner l'Église que par des termes injurieux.

On comprend combien les faits doivent être dénaturés sous la plume

d'un tel *rapporteur*. Les conflits de la science et de la religion sont racontés sous forme historique, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours. M. Draper prend naturellement parti contre les évêques, par exemple, contre « un certain Théophile qui occupait le siége épiscopal d'Alexandrie (p. 39), » contre « ce fanatique » qui détruisit la grande bibliothèque d'Alexandrie (p. 40) ! Toutes ses sympathies sont pour les hérétiques, pour Arius qui jugeait que la nature des choses voulait que le Père fût plus vieux que le Fils (p. 39), pour Nestorius, qui « rejetait le bas anthropomorphisme populaire (p. 51), » pour Mahomet, « qui conçut la haine des pratiques idolâtriques de l'Église d'Orient (p. 57), » etc. Quant à ces conflits prétendus entre la science et la religion, dont la gravité est telle qu'il semble que toute conciliation soit devenue impossible entre les deux antagonistes, quels sont-ils donc? La question de la forme de la terre, de la prééminence de notre planète, de son immobilité, de son antiquité, des six jours de la création, de l'universalité du déluge, de la condition primitive de l'homme. Certes, voilà bien de quoi proclamer l'incompatibilité de la science et de la foi ! La religion a toujours admis et admettra toujours, non pas, il est vrai, ce qu'imaginera tel ou tel savant, mais ce qui démontrera réellement la science, parce qu'il n'y aura jamais contradiction entre deux lumières qui procèdent du même foyer, la révélation et la raison. Pour conclure en un mot, le nouveau volume de la *Bibliothèque scientifique* n'est pas un livre de science, mais de passion.

G. K.

JURISPRUDENCE

Introduction historique à l'étude du Droit, par M. J. Tissot, doyen honoraire de la faculté des Lettres de Dijon. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de xv-549 p. — Prix : 9 fr.

Le livre de M. Tissot a été écrit en vue d'un concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur cette question : « Établir historiquement l'universalité des principes de la morale. » Il s'agissait de réfuter, à l'aide du raisonnemnnt et à l'aide des faits, le scepticisme en matière de droit et de morale. Le sujet, on le voit. n'était pas précisément très-neuf. Nous ne saurions en faire un crime à l'auteur, qui l'a subi et non choisi. Mais ce que nous pouvons et devons lui reprocher, c'est le soin qu'il a pris de rééditer, comme à plaisir, les lieux communs les plus rebattus de la philosophie antireligieuse. Dans un précédent ouvrage tendant au rétablissement du divorce, il avait émis des doctrines sociales, avec lesquelles nous répudions toute solidarité. Le présent ouvrage n'est guère qu'un long réquisitoire contre toutes les religions connues. A entendre M. Tissot,

ce sont les religions qui ont toujours, par leurs abus, corrompu les mœurs et altéré le sens moral : « Qu'on nous dise à présent, s'écrie-t-il, si l'athéisme eût jamais produit de pareils ravages, et si Bayle n'a pas mille fois raison quand il soutient la thèse qui avait déjà arraché à Lucrèce ce cri de profonde et douloureuse vérité : « *Tantum religio potuit suadere malorum* (p. 575) ! » — Plus loin, il s'indigne « contre les déclamateurs qui ne voient de morale et de moralité possibles que dans la religion et par la religion; qui font même semblant de croire, contrairement à l'expérience de tous les temps, que la religion suffit pour moraliser les nations et les individus, que les lumières y sont inutiles, dangereuses même (p. 576). » — Est-il besoin d'ajouter que les coups les plus violents visent le catholicisme ? La chose va de soi. Il est vrai que, pour être rudes, ces attaques n'en sont pas plus redoutables. Nous n'en voulons citer qu'un exemple. A la suite de statistiques criminelles qui donnent à certaines populations protestantes, la supériorité sur certaines populations catholiques, M. Tissot propose sérieusement l'explication suivante : « Le temps consacré à de vaines cérémonies religieuses, outre qu'il est une cause d'appauvrissement pour tous, même pour ceux qui croient l'employer le plus régulièrement, est de plus, pour les autres, une occasion de jeu, d'ivrognerie et de débauche (p. 586). »

Toutefois, en dépit des influences religieuses, M. Tissot ne désespère pas du salut de la société. Il se rallie au drapeau du progrès indéfini ; il professe la théorie de l'*évolution*. Ne s'écartant du système darwinien qu'en ce qui regarde les origines de l'humanité, il admet ses conséquences pour ce qui concerne l'avenir.

Disons maintenant, à la décharge de l'Académie des sciences morales qui, après deux concours jugés insuffisants, a décerné une médaille à M. Tissot, que les chapitres où ces tendances s'affichent le plus hautement, ne figuraient pas dans le mémoire couronné et ont été ajoutés après coup. A. DE CLAYE.

De la Propriété et de ses formes primitives, par M. E. DE LAVELEYE. Paris, Germer Baillière, 1874. In-8 de XXIV-396 p. — Prix : 7 fr. 50.

Deux choses doivent être distinguées dans l'ouvrage de M. de Laveleye : nous ne saurions en approuver les tendances économiques ; mais nous devons en reconnaître le mérite et l'intérêt, au point de vue des recherches scientifiques.

Selon l'auteur, les juristes se trompent lorsque, sur la foi des *Institutes*, ils font dériver la propriété de l'occupation de la *res nullius*. La propriété foncière, avant de constituer ce droit individuel et exclusif dont le *domaine quiritaire* est l'expression la plus parfaite, a toujours et partout revêtu, au sein des sociétés rudimentaires, une

forme collective. Au début, le sol appartient au clan ou à la tribu, qui l'exploite en commun. « Plus tard, la terre cultivée est divisée en lots répartis entre les familles par la voie du sort; l'usage temporaire est seul attribué ainsi à l'individu. Le fonds continue à rester la propriété collective du clan, à qui il fait retour de temps en temps, afin qu'on puisse procéder à un nouveau partage (p. 5). » — Tel était le système en vigueur chez les Hébreux; c'était celui des Germains au temps de Tacite; on en retrouve les traces dans les légendes classiques de l'*âge d'or;* il forme encore aujourd'hui, du moins pour une large part, le régime de la propriété chez les Arabes, les Afghans, etc.; nous le voyons fonctionner surtout dans deux institutions que l'auteur décrit avec détails, le *Mir* russe et les communautés de village à Java (p. 9-69); enfin, nous saisissons, dans les *Allmenden* de la Suisse, sa plus moderne et l'une de ses plus curieuses manifestations (p. 267-314).

Puis, en suivant l'ordre des temps, apparaissent les communautés de famille. Désormais, la propriété constitue un droit privé, mais non pas encore un droit individuel. M. de Laveleye consacre à l'histoire de ces communautés, notamment dans notre France du moyen âge, des chapitres qui confirment et complètent parfois les belles recherches de M. Le Play. Ici se posent les questions les plus ardues. Comment s'est accomplie la première transformation qui a remplacé le clan propriétaire par la famille propriétaire? Comment une plus récente évolution est-elle venue enfin consacrer la notion du droit individuel? M. de Laveleye entre, sur ces points divers, en des développements que nous recommandons à toute l'attention du lecteur.

Mais il n'a pas borné son ambition à scruter le passé; et malheureusement, derrière l'érudit, perce l'économiste dont les tendances nous paraissent très-dangereuses. Ce n'est pas que nous désapprouvions sa critique de la Révolution française, lorsqu'il écrit : « Elle a posé l'homme abstrait, l'individu isolé, et lui a reconnu théoriquement tous les droits naturels, mais, en même temps, elle a anéanti tout ce qui le rattachait aux générations précédentes et à ses concitoyens actuels... La commune, ayant perdu toute autonomie locale, n'est plus qu'un rouage administratif obéissant au pouvoir central. La propriété communale a été presque partout vendue ou réduite... Plus de corporations industrielles, les sociétés anonymes qui en tiennent lieu ne sont qu'un moyen d'associer des capitaux, et non des hommes. La religion, ce lien puissant des âmes, a perdu la plus grande partie de son action fraternelle, et la famille, fortement ébranlée, n'est plus guère que l'organisation de la succession. L'homme est un être sociable, et l'on a détruit ou affaibli les institutions où la sociabilité prenait corps et donnait une base solide à l'État (p. 268 et 269). » — Tout cela est bien dit, autant que bien pensé. Mais où trouver le remède qui réparera le

mal causé par la Révolution? Sera-ce dans le rétablissement des communautés de famille? Certes, il est permis d'estimer, d'envier même les peuples dont les mœurs et l'état social ne répugnent pas à cette antique institution. Seulement, nous constatons que, si la propriété individuelle est partout sortie de la communauté primordiale, jamais ne s'est produit le phénomène inverse. M. de Laveleye l'avoue lui-même (p. 16), et il ajoute : « Une semblable opération pourrait à peine se concevoir ; » elle implique, en effet, tout un ensemble de coutumes et de vertus qu'il n'appartient pas au législateur de décréter par voie d'autorité.

Quant au rétablissement des communautés de village, cette solution, malgré les sympathies qu'elle semble rencontrer de la part de notre auteur, doit être encore plus absolument écartée : elle se heurterait aux mêmes impossibilités que la précédente, et elle n'offrirait pas les mêmes avantages.

Reste une dernière solution, qui consisterait à attribuer à l'État seul la propriété du sol. Ici, nulle impossibilité n'existe ; l'entreprise serait, au contraire, d'une facilité que nous appellerions volontiers effrayante. Il suffirait de modifier dans son principe la taxe foncière : au lieu d'être un impôt, elle deviendrait une rente; et le relèvement dont ses tarifs seraient l'objet permettrait, conformément au programme des physiocrates, d'abolir toutes les autres contributions.

Nous regrettons de voir M. de Laveleye appuyer de son autorité ces doctrines socialistes qui, faisant de l'État l'unique propriétaire et le seul détenteur de la richesse, détruiraient toute activité et toute liberté, aboutiraient à la ruine en économie et au césarisme en politique. — Il est surtout poussé par le désir de l'égalité : « Les démocraties, où l'on ne parvient pas à conserver l'égalité des conditions et où deux classes hostiles, les riches et les pauvres, se trouvent en présence, arrivent au despotisme en passant par l'anarchie... (p. XXIII). » S'il est vrai que la démocratie ne puisse s'accommoder des inégalités qui résultent du libre exercice des facultés humaines, tant pis pour cette forme sociale. Ce vice radical la condamne ; et ce n'est pas en l'exagérant que l'on y remédiera; ce n'est pas en édictant l'égalité de tous dans une commune misère et sous le joug d'une commune servitude, que l'on sauvera notre société, menacée par la lutte entre le salaire et le capital. D'autres moyens doivent être mis en œuvre. La question présente, avant tout, un côté moral et religieux que M. de Laveleye paraît trop peu soupçonner. A. DE CLAYE.

SCIENCES

Cours de philosophie. Première partie, *Psychologie*, par TH. BERNARD, professeur de philosophie au lycée de Montpellier. Paris, Delagrave, 1874. In-8 de VII-387 p. — Prix : 5 fr.

M. Bernard exprime, dans sa préface, sous une forme modeste mais suffisamment claire, l'espoir de surpasser les traités élémentaires de philosophie qui ont précédé le sien ; il se flatte d'être à la fois plus clair, plus complet et plus scientifique. Nous devons convenir que cette louable ambition a été servie, au moins, par un travail très-consciencieux. Le volume ne renferme que le tiers ou le quart de la philosophie classique, et il offre près de quatre cents pages d'une impression très-compacte, quoique bien lisible et agréable à l'œil. De plus, la matière est méthodiquement divisée, avec des titres d'articles précis et voyants, et toute l'étendue désirable dans les développements et les exemples. S'ensuit-il que le livre soit aussi parfaitement clair qu'on le croirait au premier coup d'œil, et que l'auteur a voulu le faire ? A notre avis, cet éloge convient à plusieurs pages, et, en général, aux plus solides de fond, par exemple à ce long chapitre sur les *Passions* (p. 76-91), à peu près irréprochable de doctrine et de style. Mais, en d'autres endroits, les définitions, les preuves, les explications nous paraissent un peu laborieuses et confuses, de sorte qu'au seul regard de la clarté, sans parler de critiques qui ont encore beaucoup d'importance, le livre de M. Bernard ne nous semble pas un livre d'enseignement classique pleinement réussi.

Peut-être la raison principale de ce défaut est-elle dans la situation doctrinale du savant professeur. M. Bernard n'appartient pas à la nouvelle école de la *volonté;* il n'est pas davantage un spiritualiste de la vieille roche ou un demeurant de l'éclectisme ; mais il est difficile de dire ce qu'il est, parce que sa doctrine, sans relever d'une école déterminée, manque de vie propre et d'unité. Il est au courant des théories et des controverses contemporaines, ce qui est à merveille, mais il semble sollicité par des tendances contradictoires, qui lui rendent impossibles cette précision et cette décision sans lesquelles il n'y a pas d'enseignement philosophique sérieux et utile.

Son introduction n'offre que les idées communément reçues sur les généralités de la philosophie ; mais pourquoi ne pas en affirmer nettement le caractère scientifique ? — Le manque d'originalité et de profondeur en psychologie, dont l'auteur s'excuse (p. 26) comme d'une nécessité de son programme, nous paraît résulter bien plutôt de ses aptitudes et de ses habitudes personnelles. Quoi de plus incomplet que sa critique du sens vital (p. 69) ? Quoi de plus indécis que sa conclusion sur la question des *Universaux* (p. 136) ? Quoi de plus évidemment in-

suffisant et de moins explicatif que sa *loi de l'association des idées* (p. 182), même avec les développements très-étendus qui l'accompagnent? C'est ici que l'auteur aurait pu mieux profiter des travaux de la psychologie anglaise, pour laquelle il avoue (p. 26) une sympathie qui n'est pas de trop bon augure, puisqu'elle ne paraît guère porter sur les détails utiles de cette philosophie dévoyée. — Du reste, quant au fond, ces pages valent bien celles qui leur correspondent dans la plupart des manuels universitaires; et il y a de plus ici l'ampleur des explications, et beaucoup de cadres assez bien tracés, où se classent et se coordonnent d'elles-mêmes les observations psychologiques; le style, sans avoir toute la précision désirable, est toujours éloigné de cette phraséologie littéraire sous laquelle trop de livres de ce genre dissimulent leur faiblesse scientifique.

Nous recommanderions donc très-volontiers cet essai, au moins comme livre de lecture pour les élèves, sans quelques défauts plus graves, qui s'accentueront davantage dans d'autres parties de la philosophie, si l'auteur continue ce cours. Sa métaphysique nous paraît, sinon fausse, au moins trop indécise sur les points les plus essentiels. Nous recommandons aux maîtres l'examen de ses chapitres sur la liberté et sur la spiritualité de l'âme. Sur le premier point, il mérite certains éloges : il combat le déterminisme contemporain et celui de Leibniz, et il a une page remarquable contre la théorie de M. Fouillée (309-310); mais sa réfutation du fatalisme religieux renferme, sur le *concours divin*, une critique très-superficielle et très-contestable; mais surtout, sa propre théorie du libre arbitre est vague et obscure, et, malgré ses efforts, il n'a pas su trouver un milieu nettement défini entre le déterminisme et la liberté d'indifférence. — Quant à la spiritualité, l'auteur s'y embarrasse encore davantage : ses pages contre le matérialisme, d'ailleurs assez bonnes, sont accessoires; quand il veut directement établir sa thèse, il ne sait où prendre pied; il affaiblit lui-même comme à plaisir les arguments qu'il expose; faute de bien éclaicir les idées de *vie* et de *force*, il ne laisse aucune valeur à l'opposition établie par tous les spiritualistes entre les attributs du corps et ceux de l'âme. Enfin, dans ses pages mêmes, comme, d'après lui, dans le monde contemporain, « le matérialisme tient en échec le spiritualisme, » parce qu'il n'a pas eu soin de le réduire à sa nullité fondamentale, dégagée de l'appareil scientifique qui trompe les esprits légers.

L'attention sérieuse que nous avons accordée à ce livre témoigne assez de notre estime pour un remarquable effort d'amélioration dans l'exposition élémentaire de la philosophie; l'importance des saines doctrines plus ou moins compromises, peut-être contre le gré de l'auteur, dans plusieurs de ses pages, justifiera la sévérité de notre critique.

LÉONCE COUTURE.

Le Matérialisme contemporain, par PAUL JANET, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres de Paris. 2e édition. Paris, Germer Baillière, 1875. In-18 de 168 p. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*) — Prix : 2 fr. 50.

Le matérialisme scientifique du dix-neuvième siècle a trouvé son expression la plus précise dans le livre trop célèbre, publié par M. Büchner en 1856, sous ce titre : *Force et matière*. C'était le résultat d'un mouvement purement empirique, préparé par l'idéalisme chimérique de Schopenhauer (légitime héritier de Kant) et par l'hégélianisme impie de Feuerbach ; et la formule de cet empirisme avait été donnée en 1852 par M. Moleschott, dans ses fameuses lettres sur *la Circulation* : « Sans matière point de force, sans force point de matière. » Cette école a déjà égalé l'ancien matérialisme français par l'audace de ses explications psycho-physiologiques : « Le cerveau, a dit M. Vogt, sécrète la pensée, comme le foie sécrète la bile, et les reins sécrètent l'urine. » Avouons, à l'honneur de M. Büchner, qu'il a senti la parfaite inanité de cette comparaison, mais sans relever d'une ligne le niveau métaphysique et moral du nouveau matérialisme, dont son livre est, au dire de M. Paul Janet, « le vrai manuel. »

Il appartenait à l'un des représentants les plus en vue du spiritualisme universitaire français de combattre cette résurrection prétentieuse et bruyante d'un système que M. Cousin se flattait d'avoir enterré. Il s'acquitta de ce devoir par le mémoire, élégant et modéré de forme, très-incisif au fond, dont nous avons aujourd'hui une édition améliorée, où l'auteur a pu tenir compte, sur quelques détails de fait, des remarques de son traducteur allemand. Ce mémoire fut apprécié très-favorablement par les meilleurs juges, et il attend encore une réponse. Le matérialisme n'en va pas moins son train, avec toutes les allures d'un triomphe que rien ne l'empêche de s'attribuer, car il ne tient compte d'aucune attaque ni d'aucune défense. C'est d'ailleurs un motif de plus pour recommander, à tous ceux qui s'occupent d'études scientifiques, la thèse de M. Janet, dont il suffit d'indiquer ici les grandes lignes.

Après un tableau saisissant, quoique restreint, de la philosophie allemande depuis Hegel, et une claire et vive exposition du système de Büchner, il entame la critique de ce système. L'énoncé même de son dogme fondamental n'a pas de sens précis. Car, pour affirmer qu'il n'y a pas de force sans matière, encore faut-il dire ce qu'on entend par matière ; et la notion adoptée par Büchner se trouve justement la plus incompatible avec l'idée de force. On le met ensuite dans l'impossibilité d'expliquer, par son matérialisme mécanique, 1° le mouvement ; 2° la vie ; 3° la génération ; 4° la pensée. Les hypothèses, vieilles ou modernes, proposées sur ces divers points, telles que la force d'attrac-

tion, l'hétérogénie, le dynanisme cérébral, etc., sont discutées avec une convenance parfaite et une remarquable puissance d'analyse. Ni le fond de la doctrine de M. Janet, ni les preuves qui l'appuient n'ont le caractère de la nouveauté. Mais le talent de l'exposition leur donne un relief très-frappant et comme un air de jeunesse, en face de systèmes qui n'ont rien corrigé au défaut de l'empirisme de tous les temps : amas d'hypothèses gratuites et contradictoires.

Le dernier chapitre de ce petit livre, dans la première édition, roulait sur le darwinisme ; c'était un fragment d'un ouvrage encore inédit sur les *causes finales*. L'auteur ne le reproduit pas cette fois, mais il le remplace par un excellent examen du livre récent de M. Louis Viardot, intitulé *Libre examen*, qui n'est qu'un remaniement, sous une forme plus française, des idées de Büchner. C'est là que M. Paul Janet est amené à toucher les questions de création, de vie future, etc. Nous regrettons qu'il garde sa position de philosophe rationaliste en face du problème religieux, mais il faut lui rendre cette justice que ses armes lui suffisent contre M. Viardot, et même contre Sainte-Beuve et M. Havet.

Nous aurons plus d'une occasion peut-être de déclarer nos dissentiments avec l'éloquent professeur de philosophie de la Sorbonne ; aujourd'hui, ce nous est une vive satisfaction de recommander, sans réserve sérieuse, cette œuvre décisive et méritoire de controverse vraiment scientifique sur l'un des dogmes essentiels de la foi des vrais philosophes et de l'humanité. LÉONCE COUTURE.

La Bête. *Question actuelle*, par le R. P. de BONNIOT, de la Compagnie de Jésus. Tours, Alfred Mame, 1875. In-8 de xv-368 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce sous-titre, *Question actuelle*, a peut-être été dicté à l'auteur par ses habitudes assez marquées de finesse spirituelle et satirique. Mais elle a un sens très-vrai ; la question de l'intelligence des bêtes n'a jamais été aussi souvent traitée que de nos jours, et si l'on considère les doctrines matérialistes qui tendent à s'introduire dans la science anthropologique, on concevra que beaucoup de savants ou prétendus tels ont été intéressés à détruire toute démarcation essentielle entre la bête et l'homme. Le P. de Bonniot a compris combien il importait « de réagir avec vigueur contre la tendance de certaine science contemporaine qui veut faire de l'animal un homme, afin de pouvoir faire de l'homme un animal (p. XI). » De là, ce livre, qui a paru d'abord en articles détachés dans les *Études religieuses* des PP. jésuites, mais qui reparaît en volume dans un état de composition et d'unité bien supérieur, et que nous ne craignons pas de signaler comme une œuvre des plus remarquables au double point de vue philosophique et

littéraire. Le P. de Bonniot est un écrivain plein de verve; il unit le nerf et la concision du style à l'abondance des pensées et à la vivacité de l'imagination; surtout il a éminemment cette qualité si française, l'esprit, et c'est de ce côté qu'il doit se garer, car l'abus tente les riches. Avec tout cela, il a fait un livre aussi agréable que solide. Nous souhaitons fort, à ce propos, que le succès de l'œuvre répondant à son mérite (le nom de l'éditeur n'y nuira-t-il pas en faisant croire à un livre pour distribution de prix ?), le R. P. de Bonniot recueille aussi en volume les études si remarquables qu'il a publiées sur la psychologie de M. Taine, sur le positivisme, etc., et qu'il ne cesse pas de tenir sa place dans le mouvement philosophique de notre temps, où peu d'écrivains marqueraient plus que lui.

Mais abordons le fond même de ce livre charmant. La thèse qu'il défend est dirigée contre presque toutes les théories contemporaines sur l'intelligence et l'instinct des animaux. Les spiritualistes mêmes n'établissent pas, au moins avec précision, une différence radicale entre la raison de l'homme et la connaissance de la bête. Le P. de Bonniot fait une seule exception en faveur du livre, selon lui trop peu remarqué, mais auquel nous avons ici rendu pleine justice (t. IX, p. 189), de l'*Instinct*, par M. Henri Joly. Lui-même ne prétend qu'avoir développé « les pages admirables et trop peu connues où Bossuet, s'inspirant de saint Thomas, a déterminé d'une main si sûre la différence de l'homme et de la bête. » Mais développer ainsi, c'est faire œuvre de maître.

Sa première partie (*la Bête et l'Homme*) est consacrée à dégager le vrai fond de la connaissance humaine, qui est la raison, à montrer le caractère d'universalité qui appartient à toutes les notions de la raison, même la moins parfaite, à étudier le langage et la liberté comme fondés sur la raison, à prouver que l'animal en est absolument privé et incapable. — La seconde partie est une étude profonde, mais pleine de détails attachants, sur l'instinct animal : l'action instinctive est décrite depuis son principe jusqu'à ses manifestations extérieures les plus variées; l'auteur aboutit à un *mécanisme* très-différent de celui de Descartes, mais qui ne permet assurément pas d'attribuer à l'animal « quelque vestige de personnalité, » comme M. Janet (*Éléments de morale*, p. 186), ou la faculté de délibérer et de choisir, comme M. Th. Bernard (*Psychol.*, p. 308). Je recommande surtout aux psychologues le sixième chapitre de cette deuxième partie, où l'instinct et l'habitude sont analysés si nettement, à partir de l'*association des images* et de la loi de la *simultanéité*. Il faut regretter seulement que certaines particularités importantes, comme le passage de l'habitude à l'instinct proprement dit par l'hérédité (p. 113), soient trop rapidement indiquées. — La troisième partie renferme l'examen de quelques théories con-

temporaines, surtout celles de Darwin et d'un positiviste français, M. A. Sanson. C'est une contre-épreuve de la thèse de l'auteur, qui substitue partout ses explications à celles de ces savants, en discutant, avec une finesse exquise et une verve parfois assez malicieuse, une foule de prétendus raisonnements faits par les animaux. — La dernière partie est intitulée : *Les bêtes dans l'histoire*, et ce titre n'est pas trop bien choisi ; car il semble annoncer le cheval d'Alexandre, les oies du Capitole, etc. L'auteur a voulu dire : *Histoire des opinions émises sur l'intelligence des bêtes*. Il les classe en trois groupes : les bêtes raisonnables, les bêtes-machines, les bêtes telles qu'elles sont; et cette revue, qui plaît par la variété, lui permet d'affermir encore la vraie théorie de l'instinct animal.

Dans l'*appendice* se trouvent divers morceaux assez curieux sur le même sujet, et, en particulier, une polémique soutenue par l'auteur. Qu'il me soit permis de remarquer ici qu'il a peut-être eu trop peu de condescendance pour les habitudes de langage et de classification usitées aujourd'hui en psychologie ; ces habitudes ont du bon, et, en s'y conformant un peu plus, il se serait mieux fait comprendre. *Intelligence* y est synonyme de *connaissance;* dès lors, il faut accorder l'intelligence aux bêtes. La perception des rapports et la notion de l'universel et de l'absolu constituent la *raison*, qui est le propre de l'homme. Les animaux ne raisonnent pas; mais on peut dire, au sens de la psychologie contemporaine, qu'ils *connaissent* et même qu'ils *jugent*, dans une forme de jugement primitif et immédiat où n'entre pas d'idée générale et que l'école rapporte à l'*estimative*, faculté commune à l'homme et à la brute. L'auteur se plaint amèrement que l'enseignement actuel mêle les faits de l'ordre sensible et ceux de l'ordre rationnel. Il nous semble que ce reproche n'est pas sérieusement mérité, au moins par les maîtres les plus autorisés.

Nous n'aurions plus à lui reprocher que des détails sans importance. Il croit à la parfaite authenticité de l'histoire du chien de Montargis : il faut le renvoyer à la préface du vieux poëme français, *Macaire*, publié dans la *Collection elzévirienne*. Il ne cite Dupont de Nemours que d'après M. de Feletz, et il ne doit pas l'avoir abordé directement; il aurait mieux utilisé les singulières théories de cet académicien sur l'arithmétique, la poésie et surtout la *moralité* (*sic*) des bêtes.

LÉONCE COUTURE.

El Matrimonio, su ley natural, su historia, su importancia social, por JOACHIN SANCHEZ DE TOCA. Madrid, M. G. Hernandez, 1874. Gr. in-8 de 600 p. — Prix : 9 pesetas (9 fr. 45).

Voici une éloquente et touchante dissertation sur le mariage, qu'un écrivain espagnol, jeune, pensons-nous, a écrite avec un vif amour de la vérité et poussé du louable désir d'aider au triomphe de la femme

dans la société moderne, en réclamant pour elle le respect qui lui est dû. C'est bien là une entreprise castillane; aussi l'auteur y a-t-il mis une ardeur qu'excuse peut-être son âge. Son plaidoyer débute par des réflexions sur l'origine de la société, sur la famille, sa nécessité sociale et son heureuse influence sur l'homme. Suivent les différentes preuves qui établissent son origine divine, puis les bases fondamentales de toute société, de toute famille, lesquelles sont, selon l'auteur, le mariage, le respect, les droits de l'individu, la religion et l'accord parfait, avec l'État, de ces trois conditions. L'exposé de la loi psychologique de l'amour, la définition du mariage et l'examen de ses conséquences pour la société terminent la première partie, où il y a cependant un chapitre curieux, le septième, sur le divorce. L'auteur assimile le divorce à la polygamie, et trace un tableau des ravages qu'il fait dans les pays protestants : il réfute aussi quelques erreurs de Montesquieu, qui a attribué à l'exclusive action du climat l'origine de la monogamie et de la polygamie. Il montre enfin l'erreur de ceux qui prétendent que l'adultère n'est pas réprouvé par la loi naturelle.

La seconde partie, intéressante et d'une érudition qui doit beaucoup aux travaux allemands sur la matière, retrace l'histoire du mariage et la condition sociale de la femme en Orient, dans l'Inde, dans la religion de Boudha et en Israël. La nouvelle condition qu'acquiert la femme, en passant de l'Orient à l'Occident, est longuement examinée. La femme, en Grèce, à Rome, dans la société chrétienne, fait l'objet de tableaux vivement peints. L'auteur n'a pas de peine à prouver que l'émancipation et l'anoblissement de la femme sont uniquement dus au christianisme, et il démolit toutes les prétentions de certaines écoles philosophiques modernes qui veulent l'émancipation des femmes en s'appuyant sur les maximes de l'Évangile et les lois du mariage chrétien. En terminant, l'auteur s'excuse d'avoir été ennuyeux et monotone dans des matières arides, et incomplet sur une question où il y aurait beaucoup à dire. C'est là un cas de modestie assez rare *tra los montes*, mais ce n'est point cela seulement qui nous fait constater la réelle valeur de son travail et l'utilité qu'on peut en retirer.

CH. LEBRUN.

Rapport succinct sur la géologie des vallées de l'Athabaskaw-Mackenzie et de l'Anderson, par le R. P. E. PETITOT, oblat de Marie, Paris, typographie Hennuyer, 1875. In-8 de 80 p. — Prix : 2 fr.

S'il est des régions peu connues sous le rapport géologique, c'est, à coup sûr, celle de la Colombie anglaise de l'ouest. Les explorateurs ont eu bien rarement l'occasion de parcourir ces solitudes, et sans les

renseignements fournis par quelques rares chasseurs canadiens et surtout par les missionnaires catholiques, elles resteraient, aujourd'hui encore, presque à l'état de *Terræ incognitæ*. Cette circonstance ne peut manquer de donner, aux yeux des savants, un nouveau prix à la publication du R. P. Petitot, l'un de ces infatigables apôtres qui ont été porter les lumières de la foi chez les tribus d'Indiens *Dennés* et *Dindjis*. Ajoutons, par parenthèse, qu'elles appartiennent au grand rameau athabaskan, dont on retrouve des représentants dans tout l'occident de l'Amérique septentrionale, depuis le pays des Eskimaux jusqu'aux frontières du Mexique.

Quoi qu'il en soit, son ministère évangélique n'absorba pas tellement le docte missionnaire, qu'il n'ait eu quelques instants, par ci par là, à consacrer à l'étude des questions scientifiques. Ce sont précisément ces observations qu'il a condensées dans la brochure dont nous proposons de rendre compte.

Toutes les chaînes de montagnes qui traversent ce pays, peuvent être considérées comme des ramifications des montagnes Rocheuses. Les hauteurs de l'est et du nord, par de là le soixantième degré de latitude, sont surtout composées de schistes ou de grès, tandis que le massif central se fait remarquer par sa constitution granitique. L'entrée du grand *Lac d'huile d'ours*, situé sous la latitude du cercle arctique, mérite d'être signalée par une particularité, laquelle n'offre d'ailleurs rien de géologique. On y rencontre le plus boréal de ces rochers sculptés de main d'homme, indice du passage de races moins sauvages que les Indiens actuels. Sur les rives de l'Athabaskaw, près de sa jonction avec la *Rivière des eaux claires*, nous assistons à ce spectacle étrange de terrains sujets à prendre feu spontanément. Cela s'explique par la présence de gaz inflammables qui, de temps à autre, parviennent à s'échapper des fissures du sol. Nous laissons de côté, pour ne pas trop prolonger notre notice, ce qui concerne la faune et la flore de cette froide contrée, ainsi que l'étude d'ailleurs si curieuse des phénomènes glaciaires. L'auteur en tire d'ingénieuses déductions, relativement à la formation des terrains plutoniens. Enfin, le mémoire se termine par un appendice concernant les traditions et légendes des riverains de l'Athabaskaw. Nous ne pouvons nous empêcher d'y trouver la preuve d'anciennes relations ayant existé entre le Nouveau-Monde et l'Asie. H. DE CHARENCEY.

Traité élémentaire de minéralogie, par M. F. PISANI, précédé d'une préface de M. DES CLOIZEAUX, de l'Institut. Paris, Masson, 1875. In-8 de 410 p., avec 184 figures dans le texte. — Prix : 8 fr.

La minéralogie, dont le génie d'Haüy avait fait une science française, n'a guère été représentée chez nous que par des traités élémen-

taires fort insuffisants, malgré la valeur incontestable de leurs auteurs. La plupart de ces ouvrages se bornaient, en effet, à énoncer les lois fondamentales de la cristallographie, puis à décrire les espèces minérales auxquelles un emploi industriel assurait une importance spéciale. Mais cette importance est incessamment modifiée, soit par la découverte de gisements nouveaux, soit par l'exploitation de substances réputées rares ou inutiles. Il y avait donc intérêt à présenter, même dans un traité élémentaire, non plus seulement quelques espèces choisies plus ou moins arbitrairement, mais un tableau d'ensemble du règne minéral. D'autre part, les études plus précises de la chimie permettent d'apprécier avec exactitude la composition longtemps indécise d'un grand nombre de minéraux mal connus, et de mieux classer, dans leurs rapports mutuels, les espèces si variées que nous offre la nature.

Chimiste habile, M. Pisani avait déjà, par de nombreuses analyses, éclairci lui-même plusieurs des problèmes les plus complexes relatifs à la composition des minéraux. Il était mieux préparé que tout autre pour rédiger un traité élémentaire complet dans l'énumération des espèces, précis dans les détails de la synonymie, exact enfin dans la description des propriétés chimiques.

Le premier livre de l'ouvrage est consacré à l'étude des caractères physiques. Les lois de la cristallographie y tiennent naturellement la première place; elles sont exposées avec clarté, ainsi que le problème délicat de la détermination des formes primitives. Puis vient un examen rapide des propriétés importantes : la cassure et l'éclat, la polarisation et la réfraction, la conductibilité et la dilatabilité, la dureté et la ténacité, le magnétisme et la phosphorescence, etc. — Le second livre traite des propriétés chimiques, et décrit les procédés de l'analyse qualitative ou quantitative, les essais au chalumeau, et l'emploi, aujourd'hui si précieux, du spectroscope. — Le troisième livre, qui forme à lui seul les deux tiers de l'ouvrage, présente la description des espèces. La classification adoptée est celle qui groupe les minéraux, d'après leur composition, en familles naturelles caractérisées par l'élément acide : le quartz et les silicates, le carbone et les carbonates, le soufre avec les sulfures et les sulfates, forment ainsi autant de familles bien délimitées. Ces descriptions se recommandent tout particulièrement par l'exactitude de la synonymie qui s'étend aux termes étrangers, par le très-grand nombre d'analyses qui accompagnent les définitions, et par les indications de gisement et d'usage qui les complètent. Deux tables, dont un index alphabétique de toutes les appellations usitées en minéralogie, permettent de tirer parti rapidement des renseignements ainsi accumulés en quatre cents pages.

Au surplus, nous avons cherché à donner ici un aperçu de l'ouvrage et non à en faire l'éloge : à cet égard, en effet, la préface, que M. Des Cloizeaux a bien voulu mettre en tête du livre, est pour l'auteur le plus honorable témoignage, pour le lecteur la plus précieuse recommandation. A. D.

Le Soleil, par le P. Secchi, de la Société de Jésus, directeur de l'Observatoire du Collége-Romain, correspondant de l'Institut de France. 2e édit. revue et augmentée. 1re *partie*. Paris, Gauthier-Villars. Gr. in-8 de 428 p. avec atlas in-4 de 6 planches. — Prix : 24 fr.

Parfois la science fait, dans quelques-unes de ses parties, des progrès si rapides, que l'ouvrage où l'on en marquait les dernières limites peut, presque aussitôt après sa publication, se trouver distancé par de toutes récentes découvertes. Tel a été un moment le sort du livre dont nous annonçons la seconde édition. Quand il parut pour la première fois, la physique solaire s'enrichissait de faits nouveaux, fertiles en conséquences. Le savant directeur de l'Observatoire du Collége romain s'est, avec une infatigable ardeur, remis immédiatement à l'œuvre, et, comme il le dit, ce qu'il offre aujourd'hui au public, c'est moins une seconde édition qu'un ouvrage « complétement refondu et presque entièrement nouveau. »

Cet ouvrage est divisé en plusieurs parties. La première, qui remplit tout le tome premier, et la seule dont nous ayons à nous occuper en ce moment, traite de la structure du soleil, et se partage en quatre livres.

Le premier est consacré à des notions générales sur les phénomènes solaires, sur l'aspect de l'astre, sur les lois fondamentales du mouvement des taches qu'on y observe et sur les nouvelles méthodes employées pour faire ces observations, au moyen des oculaires hélioscopiques, des oculaires polariscopiques et de la photographie, à laquelle il importe toujours de joindre le dessin à la main.

Dans le deuxième livre, le P. Secchi étudie plus en détail, et seulement à l'aide de la lunette, les phénomènes qui se passent à la surface du soleil. Cette surface, ou photosphère, est couverte de rugosités ou granulations que l'auteur définit « une multitude de points lumineux disséminés sur une sorte de réseau plus sombre. » Comme Herschel, il pense que ces points lumineux sont les sommets d'une quantité de jets enflammés qui s'échappent dans l'atmosphère du soleil. Les taches sont un phénomène fort complexe. Tantôt elles se forment lentement; tantôt, le lendemain même du jour où elles ont apparu, elles ont pris des proportions considérables. L'auteur décrit la manière dont la matière lumineuse se dissout dans les taches, comment celles-ci se divisent et se multiplient. Il en examine l'intérieur et discute les phé-

nomènes qui lui font regarder les taches comme étant des cavités ; il en étudie la structure, la pénombre, les voiles roses qu'il a souvent vus étendus sur ces abîmes et qui sont analogues aux protubérances rouges qu'on aperçoit autour du disque de la lune pendant les éclipses solaires. A l'extérieur des taches, il remarque les régions d'un éclat plus vif que le reste de la photosphère et que l'on désigne sous le nom de facules. De toute cette étude, il tire des conclusions importantes, qu'il résume ainsi : « Le noyau du soleil est composé d'une masse obscure, environnée d'une matière photosphérique à l'état gazeux, qui cherche à l'envahir et à le recouvrir (p. 120). » Cette masse noire est-elle solide ou gazeuse? C'est cette dernière opinion qu'il adopte, en annonçant qu'il la corroborera ulté rieurement par les expériences spectroscopiques.

Il termine ce deuxième livre par l'examen des mouvements généraux des taches et de leurs mouvements propres, puis de leurs variations séculaires et de leur périodicité « undécennale, qui coïncide d'une manière aussi inattendue que certaine avec la période des variations du magnétisme terrestre (p. 193). »

Dans le livre troisième, le savant jésuite aborde les preuves directes de l'existence d'une atmosphère gazeuse et transparente enveloppant la photosphère. Ces preuves sont au nombre de trois : 1° L'absorption des radiations lumineuses chimiques et calorifiques du soleil, absorption qui va croissant depuis le centre du disque jusqu'au bord, où elle atteint son maximum, et qui ne laisse s'échapper dans l'espace que 12/100 de la radiation totale (p. 213) ; 2° Les études spectroscopiques dont le P. Secchi rappelle les origines et les rapides progrès, et qui montrent le pouvoir absorbant plus grand au bord de l'astre qu'au centre, ce qui semble dû à des gaz proprement dits, et plus grand aussi dans l'espace occupé par les taches, ce qui semble principalement dû à des vapeurs métalliques (p. 293) ; 3° Enfin, les phénomènes observés pendant les éclipses totales de soleil : ce qui nous amène au livre quatrième, consacré en entier à ces éclipses.

L'auteur commence par une description détaillée et saisissante du phénomène imposant qu'il a plusieurs fois observé, et qui cause aux astronomes de vives émotions dont ils doivent se rendre maîtres dans l'intérêt de la science, mais qu'ils ont souvent bien de la peine à dominer. De l'étude attentive et spéciale des phénomènes qui accompagnent la disparition et la réapparition de l'astre, « il résulte que le soleil n'est pas limité par un contour géométrique nettement défini ; sur ses bords, il y a une région où la lumière s'éteint rapidement, mais graduellement (p. 321). » La couronne est un phénomène très-complexe, qui a son siége dans le soleil, mais au sujet duquel on est encore, sur bien des points, réduit à de simples conjectures. Les pro-

tubérances observées pour la première fois, en 1842, sous forme de flammes gigantesques, de couleur rose ou fleur de pêcher, s'élançant autour de la lune, fournissent au P. Secchi la matière d'un chapitre d'un grand intérêt, dont voici la conclusion : « Le soleil est environné d'une atmosphère très-élevée, dont la hauteur est au moins égale à la moitié de son rayon... Dans cette atmosphère flotte une couche continue de matière rose, possédant un grand pouvoir photogénique, dont la hauteur est variable et le contour irrégulier. Cette matière se soulève quelquefois et forme, tantôt des colonnes verticales, tantôt des nuages isolés ; ces colonnes et ces nuages sont entraînés d'une manière très-appréciable par des courants atmosphériques (p. 391). »

Un autre chapitre, sur les observations spectrales faites pendant les éclipses totales, et que la belle découverte de M. Janssen, en 1868, a mis les astronomes en état de continuer en-dehors du temps des éclipses, termine le volume. L'auteur explique comment elles ont permis de constater la nature chimique des protubérances, formées en grande partie d'hydrogène, de reconnaître l'existence, au bord du soleil, d'une atmosphère composée de vapeurs métalliques à l'état gazeux, et d'analyser la couronne composée de substances dont la température est assez élevée pour qu'elles soient lumineuses par elles-mêmes, et qui sont principalement l'hydrogène, un corps particulier nommé hélium et un autre corps inconnu (p. 412).

A ce volume, imprimé avec luxe et renfermant cent quarante-trois gravures dans le texte, est joint un atlas de six planches, représentant le spectre ordinaire du soleil et les spectres d'absorption atmosphérique, le spectre de diffraction, d'après la photographie obtenue par M. H. Drapier, le spectre normal du soleil d'après Angstrom et le spectre normal (portion ultra-violette), par M. A. Cornu.

René Sidry.

BELLES-LETTRES

Essai de grammaire vêpse ou tchoude du Nord, *d'après les données de MM. Ahlqvist et Lœnnrot,* par M. Ch. de Ujfalvy, vice-président de la société philologique. Paris, Ernest Leroux, 1875. In-8 de 129 p. — Prix : 10 fr.

Dictionnaire et Grammaire de la langue des Cris, par le R. P. Alb. Lacombe, oblat. Montréal, Beauchemin et Valois, 1874. In-8 de 897 p. — Prix : 13 fr.

Grammar and Dictionary of the Language of the Hidatsa, etc., etc., by Washington Matthews. New York, Cramoisy Press. 1873. In-4 de 148 p. — Prix : 40 fr.

On a souvent rappelé l'histoire de ce voyageur anglais, lequel, parcourant les plaines de l'Asie-Mineure, finit, à force d'investigations,

par découvrir, cachés sous l'herbe, les débris d'une célèbre cité antique, dont le souvenir s'était complétement perdu chez les habitants même du pays. La tâche de cet ingénieux explorateur nous semble être un peu celle de nos modernes philologues. Non-seulement ils prennent soin d'étudier, au double point de vue lexicographique et grammatical, des dialectes jusqu'à ce jour dédaignés et de recueillir, si l'on ose s'exprimer ainsi, le dernier soupir des langues qui s'éteignent; ils en arrivent même à constater l'existence d'idiomes nouveaux, dans des régions où nul n'aurait soupçonné leur existence. Tel est précisément le cas pour la langue tchoude, parlée aujourd'hui par une quinzaine de mille âmes seulement, aux frontières sud-est de la péninsule finlandaise. Malgré le peu d'étendue de son domaine, cet idiome se partage en deux dialectes, le *vêpse*, au nord et au midi, le *vôte* (qu'il ne faut pas confondre avec le wotiaque). Deux savants finnologues, MM. Ahlqvist et Lœnnrot, avaient pris ce dialecte du nord pour sujet de leurs études. Toutefois, ils n'en donnèrent point, à proprement parler, de monographies complètes, l'un d'eux s'étant spécialement occupé du verbe et l'autre de la déclinaison. M. de Ujfalvy, déjà connu par d'intéressants travaux sur la linguistique finno-ougrienne, nous semble donc avoir eu une excellente idée, en fondant l'un avec l'autre les mémoires des érudits sus-nommés, et plus encore, en faisant paraître son travail dans notre langue. Après une première partie toute grammaticale, l'auteur donne une série de textes fort judicieusement choisis, avec traduction en regard. Ils consistent, pour la plupart, en fables, proverbes, formules de magie recueillis de la bouche même des indigènes, et pleins de cette saveur locale qui a tant de charme pour l'amateur. Ces morceaux, d'ailleurs, sont suivis de la traduction du quatrième chapitre de l'évangile d'après saint Matthieu. Enfin, l'ouvrage se termine par un vocabulaire vêpse-français, que l'auteur a, sans doute, donné aussi complet qu'il lui était possible.

Un mot maintenant sur les caractères particuliers de la langue vêpse ou plutôt tchoude. Elle appartient à cette subdivision de la famille ouralo-altaïque, désignée elle-même du nom de *tchoude*, et dans laquelle se rangent le *suomi* ou finlandais, l'esthonien, et le *sabme* ou lapon. Pour parler plus exactement, l'on a donné à l'idiome dont le vêpse constitue le dialecte boréal, ce nom de tchoude, parce que, de toutes les langues du groupe, c'est celle qui a conservé le caractère le plus archaïque. Voilà précisément ce qui la rend fort intéressante à étudier. Elle diffère assez du suomi pour n'en être pas considéré comme un simple dialecte, et nous paraît se trouver, vis-à-vis de ce dernier idiome, à peu près dans le même rapport que la langue d'oc vis-à-vis du français.

— La volumineuse et savante publication du R. P. Lacombe nous

reporte bien loin de la Baltique, dans les solitudes américaines du nord-ouest. Non content d'avoir prêché, aux *Cris* des rives de l'Athabaskaw, les vérités de l'Évangile, il a cru faire œuvre utile aux missionnaires à venir et aux érudits, en donnant à la fois un vocabulaire français-cri, cri-français, et un résumé de la grammaire de cette langue. Inutile de prévenir le lecteur que ces *Cris* occidentaux n'ont absolument rien à faire avec les *Creeks* du sud des États-Unis. Ces derniers, comme tous les peuples de la Chactaw-Muscogulgue, à laquelle ils appartiennent, ont déjà accompli d'importants progrès dans la voie de la civilisation. Au contraire, les néophytes du R. P. Lacombe restent, aujourd'hui encore, exclusivement chasseurs ou pêcheurs. Ceux d'entre ces Indiens qui habitent la plaine, où ils poursuivent le buffalo, se montrent supérieurs en intelligence, courage et beauté physique à leurs frères confinés dans les forêts ou sur le bord des cours d'eau. Par leur langue, les Cris se rattachent à cette famille *algique*, qui compte au nombre de ces membres, les *Delawares*, *Algonkins*, *Mohégans*, *Abénakis*. On sait que ces idiomes algiques, qui offrent certains points de contact fort remarquable avec la langue basque, eurent pour berceau primitif les rives du Saint-Laurent, et que, de là, ils se répandirent sur une vaste étendue de territoire. Effectivement, aujourd'hui même, plusieurs d'entre eux se parlent depuis Terre-Neuve jusqu'aux montagnes Rocheuses. L'ouvrage du R.P. Lacombe fera connaître la richesse, les ressources inépuisables de ces dialectes de sauvages. La conjugaison surtout y est d'une complication vraiment effrayante, et, à cet égard encore, c'est, parmi les idiomes de l'Ancien-Monde, celui de la Biscaye dont ils semblent se rapprocher le plus. Que le savant auteur du livre en question nous permette de mêler une simple observation aux éloges qu'il mérite d'ailleurs à tous égards. Pourquoi n'a-t-il pas donné quelques textes en langue indienne avec traduction? Ce n'est que par là que l'on peut bien juger du génie d'un idiome. Il a, il est vrai, publié le *Pater*, mais ce n'est pas assez. Peut-être craignait-il de grossir outre mesure un ouvrage déjà volumineux. En tous cas, il serait fort à souhaiter que l'exemple du R. P. Lacombe fût suivi par d'autres missionnaires. Bien des documents, qui, malgré leur importance, menacent de disparaître sans retour, se trouveraient ainsi sauvés de l'oubli. Nous ne terminerons point sans adresser également nos remercîments à un jeune américaniste, que sa libéralité, aussi bien que les longs voyages par lui entrepris, signalent à la gratitude du monde savant. Nous voulons parler de M. A. Pinart, lequel a généreusement aidé à la publication de la grammaire et du vocabulaire *cris*.

— C'est encore chez les indigènes de l'Amérique du Nord que M. le Dr Matthews a cherché le sujet de son dernier travail. Il nous donne

une grammaire de la langue des *Hidatsas* ou *Minétaris* (*Gros-Ventres du Missouri* des Canadiens), suivie d'un dictionnaire assez étendu, hidatsa-anglais. Le tout se trouve précédé d'une longue et fort instructive introduction sur l'histoire et les traditions de la nation. Les Minétaris vivent ou plutôt vivaient fraternellement unis, avec les Mandanes, aujourd'hui à peu près éteints, et qui, comme eux, appartiennent à la race siousse. Ils ont également comme alliés les Arikaris, qui parlent un idiome tout spécial et jusqu'à présent peu connu. C'est sur la rive gauche du Missouri, vers le quarante-septième degré de latitude nord et le cent-unième de longitude ouest, que l'on rencontre ces espèces de jardins où les Minétaris cultivent, de temps immémorial, le tabac, le maïs, le haricot indien, le soleil, etc. La légende sur l'origine souterraine de leurs aïeux, se retrouve chez ces Peaux-Rouges, aussi bien que chez les Mandanes. Du reste, leurs traditions, quelque confuses qu'elles soient, semblent indiquer une origine occidentale. Nous ne saurions adresser trop de compliments à M. Matthews pour son intéressant ouvrage, mais peut-être pourrions-nous lui demander, aussi bien qu'au R. P. Lacombe, pourquoi il a négligé de publier des textes? Enfin, nous devons faire observer que l'ouvrage en question forme le premier numéro de la deuxième série de publications relatives à la linguistique américaine. H. DE CHARENCEY.

La Chanson de Roland, *texte critique, traduction et commentaire,* par LÉON GAUTIER, professeur à l'École des chartes. 5e édition. Tours, Alfred Mame et fils, 1875. In-8 de LII-394 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le *Polybiblion* a salué, à son apparition, le monument élevé par M. Léon Gautier au plus précieux reste de notre immense littérature chevaleresque. Nous avons donc, aujourd'hui, à parler seulement de l'édition de propagande que la maison Mame vient de publier, dans des conditions de bonne exécution et de bon marché qui n'ont jamais été atteintes et qui ne seront pas dépassées de si tôt.

Le beau volume de M. Léon Gautier contient d'abord un résumé substantiel et tout à fait suffisant de l'Introduction qui se trouve dans la grande édition de luxe, en deux gros tomes. Vient ensuite le texte, qui a été revu, avec la traduction en regard. Quelques notes courantes étaient indispensables ; on les trouvera. La troisième partie contient, sous le nom d'ÉCLAIRCISSEMENTS, quatre véritables dissertations sur *la Légende de Charlemagne ; — l'Histoire poétique de Roland ; — le Costume de guerre ; — la Géographie de Roland.* Voilà un ensemble complet, auquel l'éditeur a ajouté les illustrations qui se trouvaient déjà dans l'édition de luxe, et qu'on n'aurait guère espéré retrouver dans une édition à bon marché.

Les eaux-fortes, quel qu'en puisse être le mérite intrinsèque, ne

sont pas, à mes yeux, la partie la plus intéressante de cette illustration : je ne les trouve pas dans le ton de l'œuvre. Pour le *Chant de Roncevaux*, il aurait fallu s'inspirer des monuments du moyen âge, qui nous a laissé des motifs admirables dans les sculptures des églises, dans les miniatures des manuscrits, et plus particulièrement encore dans les sceaux, dont les cavaliers, lancés au galop avec la main droite en arrière et l'épée haute, m'ont toujours apparu comme le plus beau type figuré de la chevalerie chrétienne.

En revanche, les vignettes sur bois ont une valeur inestimable, pour commenter le poëme. Voici d'abord les statues de Roland et d'Olivier, qui se trouvent au portail de la cathédrale de Vérone, puis le compartiment du vitrail de Charlemagne, à Chartres, qui représente Roland essayant de briser son épée, et Roland qui sonne du cor. La première figure est un peu affaisée; mais la seconde a une grâce et une vérité incomparables.

Il est assez difficile de comprendre sans un commentaire l'outillage guerrier de nos héros et le commentaire appelait lui-même des dessins. Après une série de neuf épées, M. Gautier a intercalé dans le texte, d'après des monuments authentiques, quatre cavaliers armés de toutes pièces et dans diverses attitudes, un chevalier debout, deux oriflammes, un casque avec son nasel, un olifant, un fragment de la tapisserie de Bayeux, représentant une panoplie du onzième siècle, portée par deux écuyers.

Enfin, pour la partie géographique, nous avons une vue de la chapelle d'Ibagneta, et du passage où l'*on suppose* qu'a eu lieu le désastre. *On suppose!* Je me suis, en effet, rendu coupable, il y a dix ans, d'un doute sur l'itinéraire généralement admis. Comme le texte dit que Charlemagne passa par la Cerdagne et qu'il prit Narbonne, j'avais timidement, et sous la forme du *conditionnel* si cher aux diplomates, émis l'idée que le vrai Roncevaux pourrait bien se trouver beaucoup plus à l'Est. J'avais tort, sans doute, puisqu'on est tombé sur moi de tous les côtés, avec un ensemble et une vigueur, que mon simple point d'interrogation ne méritait guère.

Ce sont les érudits et plus particulièrement, il faut le dire, les professeurs de l'enseignement public, qui ont remis en honneur nos précieuses *chansons de gestes*. Remercions-les ici cordialement en la personne de M. Léon Gautier, qui s'y est lancé avec toute la fougue de son cœur. Il s'est fait le paladin de Roland! Non-seulement l'érudition lui doit de très-bons travaux, mais il aura contribué plus que personne à la vulgarisation de cette poésie mâle et saine, vraiment chrétienne et française, qui doit être la première pierre de l'enseignement de la littérature dans nos colléges, en attendant que quelqu'un de nous ait le bonheur de la faire entendre au peuple de nos villes et de nos campagnes.

ADOLPHE D'AVRIL.

Poésies françaises, latines et grecques de Martin Despois, *avec une introduction et des notes, par Reinhold* Dezeimeris (premier fascicule du tome II des *publications de la Société des bibliophiles de Guyenne*). Bordeaux, Feret; Paris, Aubry, 1875. In-8 de 143 p. — Prix : 10 fr.

M. Dezeimeris, qui a écrit tant de charmantes pages, n'en a peut-être jamais écrit de plus charmantes que celles dont il a fait précéder (p. 1-32) les œuvres presque toutes inédites de son compatriote Martin Despois. Je viens un peu tard dire combien sa notice est élégante et spirituelle, combien ses notes sont à la fois savantes et agréables et combien son édition est, à tous égards, une édition irréprochable; mais, m'occupant un des derniers du recueil publié cet hiver, je puis, du moins, constater que tous les critiques, même ceux qui, d'habitude, sont le plus exigeants, ont très-favorablement jugé ce recueil. Les épigrammes, les sonnets, les chansons du poëte bordelais, ainsi que ses poésies grecques et latines, choisies entre beaucoup d'autres, avec une louable sévérité, plaisent aux curieux érudits; je ne doute pas que le commentaire de M. Dezeimeris, où l'on remarquera surtout d'ingénieux et doctes rapprochements, ne leur plaise encore davantage, et, pour ma part, si j'applaudis tant à la résurrection de l'ami de Pierre Trichet et de Marc de Mailliet, c'est surtout à cause de la notice et des notes dont M. Dezeimeris a accompagné les *Poésies françaises, latines et grecques*, si bien imprimées par Gounouilhou.

T. de L.

Marguerite de Surville, *sa vie, ses œuvres, ses descendants devant la critique moderne, avec notes, documents justificatifs et carte de Vesseaux, au quinzième siècle*, par Eugène Villedieu, ancien sous-préfet de la République, membre de plusieurs sociétés savantes. Paris, Douniol, premier fascicule, 1873; deuxième fascicule, 1875; forment un volume in-8 de xvi-423 p. — Prix : 4 fr. 50 chaque fascicule.

Honneur au courage malheureux! M. Eugène Villedieu persiste à croire, malgré toutes les objections, malgré toutes les invraisemblances, à l'authenticité des poésies de celle qu'il appelle Marguerite de Surville. Son ouvrage, qui a d'abord paru dans le *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche*, est écrit avec une chaleur, avec un enthousiasme qui font sourire, maintenant qu'il a été surabondamment prouvé que les prétendues poésies du quinzième siècle sont bel et bien des poésies de la fin du siècle dernier. Il est inutile de combattre un auteur dont les naïves illusions ont résisté à des démonstrations tellement claires, que l'on ne saurait, en vérité, rien désirer de plus décisif, et qui, du reste, emploie des arguments de la force de celui-ci (p. 62) : Marguerite de Surville a pu composer, à 89 ans, une excellente pièce de vers, puisque M. Guizot, a près de 87 ans, écrit encore des volumes, marqués de toutes la fermeté de son

talent. M. Villedieu est sans miséricorde pour Villemain, pour Sainte-Beuve, pour M. Gaston Paris, pour moi-même, pour tous ceux enfin qui ont attribué au chevalier de Surville ou à Vanderbourg les poésies de Clotilde : il nous immole tous sur l'autel qu'il dresse en l'honneur de la fabuleuse Sapho du Vivarais. Comme étude de critique littéraire, l'ouvrage de M. Villedieu ne peut avoir la moindre valeur pour personne ; mais, si on on le considère comme un roman, les pages amusantes n'y manquent pas. T. DE L.

HISTOIRE

La Souanétie libre, *Épisode d'un voyage à la chaîne centrale du Caucase,* par RAPHAEL BERNOVILLE. Paris, veuve Morel, 1875. In-4 de 175 p., VIII pl. et 1 carte. — Prix : 30 fr.

La Souanétie occupe à peu près le centre du tronçon occidental du Caucase : c'est un pays peu connu en Europe, surtout en France ; le livre de M. R. Bernoville y transportera agréablement pour quelques heures ceux qui ne seraient pas tentés d'entreprendre le voyage. L'auteur a eu la bonne fortune de suivre, en 1869, une expédition militaire organisée par le général russe gouverneur de Koutaïs, et le récit qu'il fait de son séjour dans ces contrées éloignées présente un véritable intérêt. Écrit d'une façon sérieuse, dans un style simple, fourni de remarques fines et piquantes, cet ouvrage nous présente un tableau curieux du pays des Souanes, des usages et du caractère de ses habitants. Sous la forme brève d'un journal de voyage, il renferme des peintures de mœurs saisissantes, de justes appréciations ethnographiques et de nombreux renseignements sur le climat et les productions de la Souanétie. Après avoir parcouru le haut Ratcha et la fertile vallée du Phase, l'auteur nous fait pénétrer avec lui dans le cœur même du pays, où toutes les scènes qui se déroulent sous ses yeux, fournissent un intarissable sujet à ses observations. Une des plus curieuses se rattache aux croyances des Souanes de l'Ingour : ces peuples ont perdu à ce point l'idée de leur religion, que les monuments mêmes de leur ancien culte sont devenus pour eux incompréhensibles. Les superstitions les plus honteuses et toutes les énormités du paganisme sont entretenus chez eux par un corps de *papas* héréditaires, qui a conservé une immense influence, malgré l'arrivée dans le pays des prêtres géorgiens. Une horrible pratique, l'immolation des enfants du sexe féminin, n'a pu être entièrement déracinée.

Un savant russe, le docteur Radde, a recueilli plusieurs vieux chants souanes, dont deux sont traduits dans le corps de cet ouvrage : la *Romance de Tamar* et la *Romance de chasse de Metki*. On y trouvera aussi le catalogue des plantes recueillies par ce même savant. Plu-

sieurs plans d'églises, d'une disposition à peu près uniforme, sont insérés dans le texte; nous signalerons particulièrement la description de la remarquable église de Tchoucoulis, dont le clocher, comme dans les anciennes basiliques, occupe une petite tour séparée de l'édifice. Mais ce qui réjouira surtout le cœur de l'archéologue, ce sont les excellentes gravures, exécutées d'après des photographies, d'un certain nombre d'objets d'art appartenant au mobilier ecclésiastique. Citons une remarquable porte en bois sculpté, dans l'église d'un des villages dépendant de la communauté de Laschket (p. 73); au monastère de Saint-Quirique, un reliquaire en argent, dont les faces latérales sont garnies d'émaux cloisonnés d'une grande finesse (p. 111 et 113); dans une église bâtie sur les ruines du monastère de Saint-Georges, deux croix portatives en argent repoussé (p. 133); plusieurs plaques de la même façon, une peinture sur bois représentant une vierge, une grande croix de chêne dont les bras sont divisés en compartiments offrant toutes les scènes du martyre chrétien, un vase d'argent en forme de poisson à tête de femme, deux calices,... etc. Enfin, pour ne rien oublier, l'auteur signale aussi, à Laschkvari, une bible du onzième siècle, et, à Saint-Quirique, un manuscrit grec fort ancien. Toutes ces notes purement scientifiques sont présentées avec tant de simplicité qu'elles ajoutent un charme de plus aux récits pittoresques du voyageur. ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Histoire de l'Église catholique, *depuis Jésus-Christ jusqu'au temps actuel, à l'usage des écoles et des familles,* par L. JAUNAY, professeur au petit séminaire de Paris. Paris, Gaume et Cᵉ, 1875. In-12 de VII-540 p. — Prix : 2 fr. 75.

Réunir en 540 pages toute l'histoire de l'Église est assurément une œuvre difficile, et le récit doit forcément laisser de côté beaucoup de faits importants. L'auteur a divisé son sujet par siècle, et, après les événements généraux, il a soin de donner, en quelques mots, la vie des saints illustres qui ont vécu à chaque époque. Ce résumé brillant, où rien n'est hasardé, suffit sans doute pour donner une idée de l'histoire de l'Église et en prendre une vue d'ensemble; mais, pour apprendre véritablement, il faudrait plus de faits, plus de précision dans les jugements; il serait nécessaire de combler quelques lacunes. Ainsi, il n'est rien dit de la Ligue, qui tient une assez grande place dans l'histoire de l'Église du seizième siècle; l'auteur n'est pas très-exact sur les catacombes. Est-il juste de dire que Voltaire « donne à la France ce qu'aucun sectaire n'avait su donner aux pays protestants, la tolérance? » C'est l'indifférentisme que Voltaire a répandu, duquel indifférentisme est résultée la nécessité de tolérer l'erreur, et ce sont les catholiques seuls qui ont pratiqué cette tolé-

rance : Voltaire attaquait à outrance la religion. M. Jaunay sait cela mieux que nous : il n'a pas eu le temps de donner à sa pensée une forme irréprochable. L'auteur, dans ce livre qu'on lit avec plaisir, a évidemment moins en vue de bourrer la tête de faits que de montrer le développement de l'Église et sa vie sans cesse entretenue par les saints qui dirigent et avivent son action. H. DE L'É.

Cours d'histoire générale, *à l'usage des lycées, des établissements d'instruction publique et des candidats aux écoles du gouvernement et aux baccalauréats*, rédigé conformément aux programmes officiels par F. OGER, professeur d'histoire et de géographie au collége Sainte-Barbe. Paris, Gauthier-Villars, 1875, 4 vol. in-8 de VII-221 p., IV-234 p., XLVIII-403 p., XLVIII-519 p. — Prix : 21 fr.

Le titre de l'ouvrage dit ce qu'il est : il y a des faits nombreux et beaucoup de dates. Le cours a été enseigné avant d'être écrit, c'est-à-dire qu'il y a de la netteté dans les divisions, de la mesure dans les développements, développements subordonnés aux demandes des programmes. Ainsi, l'auteur consacre deux pages à l'histoire du peuple juif, dix pages à l'histoire de la Grèce, dix pages à l'histoire de Rome. Cent cinquante pages retracent l'histoire depuis les invasions jusqu'au commencement du quatorzième siècle; deux cent trente pages conduisent l'histoire jusqu'au dix-septième siècle; de 1610 à 1789, il y a deux cents pages, et deux cent trente de 1789 à 1848. On voit le cadre de l'œuvre : on comprend peu comment un quatrième volume qui a pour sous-titre : *Cours de rhétorique*, est ajouté au troisième; sauf un récit un peu plus long, s'arrêtant à 1815, on a les mêmes matières et il eût été facile de suffire dans le même volume aux exigences de tous les cours. En général, l'auteur est très-sobre de réflexions : il se préoccupe, avant tout, de donner des faits, des dates, de les grouper ensemble. Les faits sont, en général, bien étudiés : mais on aurait pu faire une observation sur la pragmatique sanction rendue par saint Louis; sur la phrase : *tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens;* sur la dénomination de *Marie la sanglante*, sur la prétention de Grégoire VII à faire de Rome la capitale d'une monarchie théocratique universelle, etc., etc., les travaux récents ont montré qu'il y a lieu de revenir sur ces faits. Nous aurions également plus d'une réserve à présenter sur les jugements portés sur les faits contemporains et sur la manière de présenter ces faits. On voit combien il est difficile d'éviter l'écueil inhérent à ces programmes d'histoire contemporaine. Dire que « la Restauration venait de l'étranger et à la suite de l'invasion, » parler de « la terreur blanche, » prétendre que l'étranger imposait pour la seconde fois la « royauté à la nation, » c'est parler sans doute comme M. de Vaulabelle, dont le pamphlet est souvent cité, mais c'est aller

à l'encontre de tous les témoignages historiques. L'honorable professeur n'a donc pas à nos yeux évité tous les écueils; cependant, son livre, pour toute la partie antérieure aux époques passionnées par nos luttes religieuses et politiques, est instructif, complet, un peu froid peut-être, mais précis comme il le faut dans un cours destiné aux jeunes gens. H. DE L'É.

Histoire de la franc-maçonnerie depuis son origine jusqu'aux temps présents (en russe), par FINDEL. Saint-Pétersbourg, 1872 et 1874. 2 vol. in-8. — Prix : 20 fr.

Bien que l'original allemand date de bientôt quinze ans et soit très-connu, la traduction russe, qui vient d'en être terminée, mérite une mention plus particulière, comme un signe du temps d'abord, puis encore comme un des rares ouvrages où il soit parlé de la maçonnerie russe. Car le traducteur anonyme ne se contenta pas de reproduire le texte de l'original; il y ajouta une introduction suivie d'une esquisse historique de la franc-maçonnerie russe. Il s'y livre à des considérations sur l'opportunité d'une pareille publication en présence du dernier rescrit impérial au ministre de l'instruction publique, dans lequel la noblesse est invitée à coopérer activement à l'amélioration du peuple par l'enseignement chrétien. Notre anonyme se demande si la noblesse est assez fortement établie en moralité pour pouvoir accomplir la tâche difficile que le souverain vient de lui confier; et il se prononce en sens négatif. Le moyen qu'il propose de la réaliser, surprendra le lecteur catholique. « En confiant à la noblesse une si importante mission, dit-il, le gouvernement pourrait bien lui confier aussi *l'organisation de l'édifice moral*, ainsi qu'on appelle avec raison, la franc-maçonnerie prise dans sa forme actuelle la plus pure! » Ainsi le rétablissement de la loge maçonnique est, dans son opinion, une des planches de salut pour l'Empire des tsars. C'est que la loge est, à ses yeux, devenue aujourd'hui indispensable aux classes intelligentes de la société. Quelque étrange que soit le conseil, il n'y aurait rien d'étonnant si on le suivait. Le vide que l'Église officielle a produit dans les âmes est si grand, et les progrès que les *idées modernes* font en Russie sont si rapides! Quoi qu'il en soit, l'histoire de la franc-maçonnerie russe étant entièrement ignorée de l'Occident et fort peu connue des Russes eux-mêmes, la nouvelle traduction de l'ouvrage de Findel ne devait pas être passée sous silence. J. M.

De la réunion de Lyon à la France, Étude historique, d'après les documents originaux, par PIERRE BONNASSIEUX, ancien élève de l'École des chartes. Lyon, Aug. Brun; Paris, Champion, 1875. Gr. in-8 de 229 p. — Prix : 5 francs.

Il suffirait presque pour faire connaître et juger la politique de

Philippe le Bel, de l'épisode raconté par M. Bonnassieux. Évocation de tous les précédents historiques qui semblent devoir légitimer une annexion, principe des nationalités, plébiscite fait après coup pour justifier ce qu'il y a eu de violent et d'irrégulier dans les procédés, tels sont les moyens peu modernes mis en œuvre pour amener, au commencement du quatorzième siècle, la réunion du Lyonnais à la couronne. Le savant historien de Philippe le Bel, M. Boutaric, nous l'avait déjà montré, employant en grand les mêmes moyens dans sa lutte avec Boniface VIII et dans ses rapports avec les princes étrangers. A un point de vue plus général, le livre de M. Bonnassieux nous offre le récit d'une de ces annexions dont l'ensemble a constitué notre unité française ; des travaux semblables au sien sont encore à désirer pour la plupart de nos provinces, et on ne peut trop féliciter ceux qui, comme lui, contribuent à en grossir le nombre ; c'est, en effet, un spectacle plein d'intérêt, que celui de l'agrandissement progressif de notre pays ; c'est aussi le plus bel hommage qui se puisse rendre à la persévérance et à l'habileté de la race royale, qui a ainsi groupé les éléments épars de notre nationalité française.

Avouons, toutefois, qu'on ne voudrait pas voir se répéter trop souvent les faits qui se rencontrent ici ; ils ne font guère honneur, en effet, à l'honnêteté politique de Philippe le Bel. Les divisions dont Lyon était le théâtre ne le servaient que trop bien déjà, il sut les accroître encore pour rendre toute résistance impossible et faire désirer son intervention ; il se fit des alliés dans le rang même et parmi les serviteurs de ses adversaires. Armé de souvenirs historiques qui remontaient jusqu'aux Mérovingiens, sans tenir compte des vicissitudes (rapidement résumées par M. Bonnassieux) qui avaient fait de Lyon une ville impériale de droit, mais, en fait, soumise à ses seuls archevêques et à son chapitre, Philippe le Bel revendiqua la suzeraineté de Lyon, et ses habitants, toujours en révolte contre leurs seigneurs, acceptèrent, avec empressement, ce haut patronage ; il en profita pour conclure, avec l'archevêque et le chapitre, un traité menaçant pour les libertés lyonnaises (1307), et qui, par suite, resta sans exécution ; les conflits qu'il devait apaiser recommencèrent ; et le roi favorisa si ouvertement les Lyonnais contre leur archevêque, que celui-ci dut recourir aux armes ; l'armée royale entra alors sur le territoire épiscopal ; cette prise de possession devait être définitive. L'archevêque dut, en effet, céder à Philippe le Bel sa justice, c'est-à-dire le plus important de ses droits ; il ne reçut, en échange, que des avantages insignifiants, sans aucun danger pour l'autorité royale ; celle-ci s'était installée à Lyon, elle n'en devait plus sortir, et, malgré des concessions plus importantes en apparence qu'en réalité, elle ne fit, depuis lors (10 avril 1312), que s'y affermir de jour en jour. Tels sont

les faits racontés par M. Bonnassieux; extraits de textes pour la plupart inédits, et toujours originaux, ils constituent une étude très-neuve et très-intéressante. A. VAESEN.

Archives de la Bastille. *Documents inédits recueillis et publiés* par FRANÇOIS RAVAISSON, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal. *Règne de Louis XIV* (1681 et 1665 à 1674). Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1875. Gr. in-8 de VI-503 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson nous donne, dans la première partie du septième volume de son précieux recueil (p. 1-187,) la fin de l'exposé de la procédure instruite contre les empoisonneurs, exposé qui avait déjà rempli les deux volumes précédents. Les documents relatifs à cette immense procédure s'étendent ici du 27 juillet 1681 (date d'une lettre de Louvois à la Reynie), jusqu'au 7 juin 1729 (date d'une lettre de M. Legras de Luart à M. de Breteuil, où est annoncée la mort « de la prisonnière d'État, nommée la Chapelain, qui était, depuis quarante ans, dans les prisons du château de Villegranche. » Revenant ensuite sur ses pas, M. Ravaisson publie diverses pièces qui touchent à mille sujets. La première de ces pièces est une lettre de M. de Besmans à Colbert, du 9 mai 1665, sur l'assassinat d'un camarade et ami de Molière, du sieur Magnon, historiographe du roi, tué en plein jour, au Pont-Neuf, assassinat dont on accusa le marquis de Sortosville, amoureux de la femme de la victime. La dernière est une lettre de Le Tellier à M. de Besmans, du 9 octobre 1674, portant ordre de faire mettre en liberté M. Foullé de Martangis, alors maître des requêtes et, plus tard, ambassadeur en Danemark, qui avait été mis à la Bastille, quelques jours auparavant, pour avoir insulté J. Fr. de la Baume Le Blanc de la Vallière, gouverneur du Bourbonnais, frère de Mlle de la Vallière. Parmi les autres dossiers dépouillés par M. Ravaisson, signalons le dossier Bussy-Rabutin, où l'on voit que l'auteur des *Amours des Gaules* avait d'autant plus mérité la prison, qu'au crime d'avoir écrit ce scandaleux libelle, il avait joint le crime de tuer son cocher (p. 196); le dossier Verthamend, où l'on voit que cet ancien conseiller au Parlement de Paris, ce maître des requêtes, avait été mis à la Bastille, pour avoir publié un insolent factum contre l'archevêque de Paris, il n'avait obtenu sa liberté qu'à la généreuse prière du prélat qu'il avait si gravement offensé (p. 280); le dossier Aubery, où l'on voit que l'auteur des *Histoires de Richelieu et de Mazarin* fut incarcéré pour avoir publié avec un zèle indiscret un livre intitulé : *Des justes prétentions du roi sur l'Empire* (p. 285); le dossier Marsilly, — conspiration contre Louis XIV (p. 305); le dossier chevalier de Rohan — autre conspiration contre Louis XIV (p. 402). Au sujet de cette dernière affaire, j'observerai que M. Ravaisson n'a connu ni le travail de M. de Laffore, ni celui de M. L. Sandret, et que,

s'il avait consulté ces excellents travaux, il n'aurait pas eu le regret d'écrire (note de la page 429), après avoir cité un passage d'Eugène Sue (*Latréaumont*) sur la marquise de Villars : « Nous lui laissons la responsabilité de ce renseignement, que nous n'avons pu contrôler. »

T. DE L.

Le Parlement, la Cour et la Ville pendant le procès de Robert-François Damiens (1757). — *Lettres du poëte Robbé de Beauveset au dessinateur Desfriches*, publiées pour la première fois avec notice, notes et documents inédits par GEORGES D'HEYLLI. Paris, Librairie générale, 1875. Pet. in-18 de LXXXII-186 p., tiré à 300 exemplaires. — Prix : 7 fr.

Qui connaît aujourd'hui le poëte Robbé de Beauveset, et qui, après avoir lu l'intéressante notice de M. Georges d'Heylli, a envie de connaître ses vers? Poëte licencieux à faire rougir un siècle qui ne rougissait guère, pensionné par l'archevêque de Paris à condition qu'il n'imprimerait pas ses œuvres ordurières, ne les imprimant pas, sans doute pour s'en tenir à la lettre du traité, mais s'empressant de les réciter ou de les lire dans les réunions auxquelles on le conviait, zoïle ou panégyriste de Louis XV et de la Dubarry suivant les intérêts de sa bourse, libertin de parole et de conduite, devenu plus tard janséniste et même convulsionnaire, puis redevenu libertin à la fin de sa vie, ce triste personnage, après avoir été le convive choyé des petits soupers du dix-huitième siècle, a fini par mourir à quatre-vingts ans dans une obscurité d'où nous espérons bien qu'il ne sortira pas. Ce qui lui vaut aujourd'hui les honneurs de l'impression, c'est la découverte, dans un château des environs d'Orléans, d'une volumineuse correspondance entre lui et son oncle, le dessinateur orléanais, Aignan Desfriches. De ce dossier, l'inventeur, M. Georges d'Heylli, a tiré une vingtaine de lettres, toutes relatives à l'attentat et au procès de Damiens. Ce sont les nouvelles du Parlement, de la Cour et de la Ville, racontées par un habitant de Paris à un habitant de la province. Robbé se vante à son correspondant d'avoir « mis à profit toutes les conversations pour percer autant qu'il lui a été possible, dans les secrets du fameux procès. » Il abonde donc en détails, et il n'épargne pas les détails horribles. Il assiste à l'atroce exécution, « au premier rang pour tout voir sans rien laisser échapper de la terrible cérémonie, » et il n'en laisse rien échapper en effet dans le récit « complet et exact » qu'il envoie à Desfriches, avec une minutie qui donne une plus haute idée de son impassibilité que de son cœur.

Un certain nombre de documents du temps, publiés en appendice, viennent confirmer ou compléter le récit de Robbé. Ajoutons que l'ouvrage est imprimé sur beau papier, en caractères elzéviriens, avec vignettes, fleurons, et culs de lampe, avec un soin et une élégance qui font autant d'honneur à l'imprimeur qu'à l'éditeur.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Archives révolutionnaires du département de la Creuse, 1789-1794, par Louis Duval, archiviste du département de la Creuse. Guéret, 1875, chez l'auteur. In-8 de III-392 p., tiré à 200 exemplaires numérotés. — Prix : 10 fr.

Les premières pages de ce livre ont été écrites sous le coup des désastres de 1870, on s'en aperçoit facilement. Combien alors, oubliant les leçons de l'histoire et les études décisives de M. Camille Rousset, croyaient encore à la légende des volontaires de 1792 et du succès irrésistible des levées en masse. M. Louis Duval a partagé les illusions de tant d'autres à cette époque ; pour lui, c'étaient les mesures révolutionnaires de la Convention et les armées improvisées qui avaient sauvé la France de l'invasion des puissances alliées. Archiviste du département de la Creuse, il s'est donc mis à chercher, parmi les documents qui lui sont confiés, la trace des mesures adoptées dans le département pour fournir aux armées républicaines des hommes, des armes et des vivres. Puis son sujet l'a entraîné ; de la *Défense nationale*, il est arrivé à la *Terreur*, et de là est sortie une histoire ou plutôt une série de chapitres sur la Révolution dans la Creuse. Ainsi, s'explique aussi la défaut de méthode du livre qui embrasse une suite de sujets divers, juxtaposés plutôt que coordonnés entre eux, et dont chacun forme, en quelque sorte, un tout isolé : les canons et le métal des cloches ; les fabriques de salpêtre ; les travaux pour l'armement des citoyens ; l'habillement et l'équipement des troupes ; les levées en masse ; puis les suspects ; les prêtres constitutionnels et réfractaires ; les comités.

Au fond, la Révolution fut, dans le département de la Creuse, ce qu'elle fut à peu près partout, avec des degrés dans l'intensité, un temps de violences et de misère, au milieu d'une grande exaltation populaire, de nobles aspirations, au début, bientôt étouffées par ce que M. Duval appelle lui-même « l'excès et l'intolérance. » S'il y eut un caractère particulier dans ce département, ce fut surtout une recrudescence de fanatisme anti-religieux. On fut assez modéré généralement pour les suspects laïques ; il y eût des emprisonnements, mais qui ne semblent pas avoir été aussi rigoureux qu'en une foule d'autres contrées, et la guillotine, croyons-nous, ne fonctionna jamais à Guéret. Mais quant aux prêtres insermentés, ils furent persécutés là, plus violemment peut-être que partout ailleurs ; pour eux, nulle modération, nulle pitié : la prison ne suffit pas ; il faut la déportation ; les administrateurs de la Creuse stimulent, sur ce point, le zèle des persécuteurs de la Convention. Il leur semble que leur pays ne sera libre et leur département tranquille que le jour où le dernier prêtre catholique aura été jeté à Cayenne. Cette fureur anti-religieuse ne prit même pas fin au 9 thermidor ; elle persista avec la même haine, surexcitée, sans doute, par l'attachement que, dans certains cantons,

les paysans, rassurés par la chute de Robespierre, croyaient pouvoir manifester aux prêtres et au culte proscrits.

A ces divers titres, les documents que nous annonçons aujourd'hui présentent un réel intérêt. M. Duval a apporté, lui aussi, sa pierre à ce grand édifice d'une histoire de la Révolution, qui ne sera complet, que lorsque toutes les archives des provinces auront livré leurs secrets. Quant à l'esprit qui anime ce livre et aux théories politiques et historiques qu'il contient, nous aurions de graves réserves à faire. M. Duval professe pour la République et les hommes de 93, un enthousiasme que nous sommes loin de partager. Il semble qu'à ses yeux, comme à ceux de M. Ernest Hamel, Robespierre soit un génie méconnu qui vaut mieux que sa réputation, et qui, sans le 9 Thermidor, eût définitivement fondé la République; nous croyons, nous, que Robespierre visait surtout à la dictature. Non pas, sans doute, que M. Duval approuve la Terreur, ni même la Constitution civile du clergé; il les condamne énergiquement : « la Terreur, parce qu'elle a tué la République; la Constitution civile, parce que l'idée de fonder une Église nationale est une de ces « demi-mesures » qui portent l'irritation dans les esprits, et qui compliquent les questions sans les résoudre (p. 153). » Mais la Terreur, dit-il, ce ne sont pas les conventionnels qui l'ont inventée : elle a existé de tout temps, et Constantin et Théodose ne se sont pas servis, pour établir le christianisme, de moyens autres que les hommes de 93 pour le détruire (p. 156). Si atroces d'ailleurs et si arbitraires qu'ils fussent, les décrets de la Convention ont été, d'un côté, provoqués par l'audace de la réaction, de l'autre, inspirés par la raison d'État et les nécessités du salut public. Or, « qui oserait prétendre déterminer, sans crainte de jamais se tromper, le point fixe où il convenait de s'arrêter dans cette série de mesures de *salut public*, qui la plupart durent être improvisées sur le champ (p. 141)? »

On comprendra que nous ne discutions pas ici de pareilles théories : il nous suffit de les indiquer. M. DE LA ROCHETERIE,

---

La Guerre de France (1870-71), par CH. DE MAZADE. Paris, Plon, 1875. 2 vol. in-8 de 538 et 555 p. — Prix : 16 fr.

Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande, par ALBERT SOREL. Paris, Plon, 1875. 2 vol. in-8 de 428 et 452. — Prix : 16 fr.

Le nombre des ouvrages relatifs à la dernière guerre, publiés tant en France qu'à l'étranger, devient réellement trop considérable pour qu'on puisse les analyser tous en détail. Nous avons rendu compte, ici même, de la plupart; et notre tâche serait à peu près achevée, si deux œuvres des plus remarquables, conçues à des points de vue différents et se complétant en quelque sorte l'une l'autre,

n'étaient venues, dans ces derniers temps, ramener vivement l'attention sur un sujet qu'on aurait cru épuisé.

C'est le côté militaire et politique qu'a envisagé M. Ch. de Mazade, quand il a entrepris, dans la *Revue des Deux-Mondes*, les dramatiques tableaux qu'il a réunis depuis en deux gros volumes. C'est uniquement le rôle de la diplomatie avant, pendant et après la guerre franco-allemande qu'a voulu étudier M. Albert Sorel, avec une compétence fort spéciale et une finesse d'appréciation peu commune. Le premier s'est contenté de résumer les documents connus : publications officielles des états-majors, récit des généraux, déposition des témoins, rapports faits à l'Assemblée nationale. Le second, sans négliger les ouvrages de ses prédécesseurs, s'est appliqué particulièrement à découvrir le secret des chancelleries, à analyser les moindres actes des diplomates, tant français qu'étrangers, à juger ce qui a été fait, à dire aussi ce qu'on aurait pu faire. Tous les deux, avec des procédés et des mérites divers, ont écrit avec talent une œuvre historique définitive, que devra consulter quiconque voudra entendre quelque chose aux événements de ces dernières années. Ajoutons que la même impartialité a présidé à la composition des deux livres, si bien que les jugements qui s'y rencontrent, sans avoir la prétention d'être infaillibles, approchent autant que possible de la vérité.

M. Ch. de Mazade aborde de plein pied son sujet : à peine un chapitre est-il consacré aux préliminaires de la guerre, et tout le premier volume est destiné à raconter les divers incidents de la lutte, depuis Wissembourg jusqu'à l'échec définitif des armées de province dans l'Est, en passant par le 4 Septembre et la capitulation de Metz. Le second volume traite particulièrement du siége de Paris, de l'armistice et des négociations pour la paix définitive. Les pièces justificatives, les citations sont peu abondantes ; tout l'intérêt réside dans le récit qui est clair, animé, patriotique, et auquel on ne pourrait guère reprocher que l'abus de quelques formes de langage. C'est, en un mot, un ouvrage fait pour les gens du monde et les lecteurs qui ne tiennent pas trop à approfondir.

Le livre de M. Albert Sorel est à la fois plus sérieux et plus original : on sent qu'un homme du métier y a mis la main. Avant tout, il se propose de rechercher les causes premières des malheurs de la France ; et il n'a pas de peine à établir, dans de longs préliminaires, que la politique du gouvernement impérial devait fatalement engager le pays dans un duel inégal, où l'Europe entière profiterait de nos fautes pour laisser à la Prusse le champ libre dans la diplomatie aussi bien que dans la lutte à main armée. Rarement la responsabilité du ministère Ollivier dans la déclaration de guerre a été mieux prouvée. L'empereur hésitait sans volonté, l'impératrice, par intérêt

dynastique, inclinait vivement à l'offensive, le maréchal Le Bœuf avait confiance dans les alliances négociées par le duc de Gramont, le duc de Gramont espérait que l'armée imposante, mise sur pied par le maréchal, entraînerait l'adhésion des puissances amies; et, chacun se trompant à son tour, une Chambre sans indépendance se laissait volontairement abuser et votait des résolutions pour lesquelles elle n'avait, au fond, nul enthousiasme.

Les désastres une fois survenus, la diplomatie pouvait-elle les amoindrir? Et l'inexpérience de nos hommes d'État, après le 4 Septembre, a-t-elle augmenté pour nous la conséquence de la défaite? M. A. Sorel incline à le penser; mais, quand il entre dans le détail des événements, il ne prouve point qu'une conduite plus correcte eût amené de meilleurs résultats. Ainsi, il reproche à M. Thiers de s'être fait duper par le bon accueil qu'il reçut en Russie, et d'avoir trop franchement laissé voir à l'étranger que la France, au point de vue militaire, était à bout de ressources. Ainsi, il aurait voulu qu'on permît à M. de Chaudordy d'exploiter vis-à-vis de l'Angleterre, la crainte qu'elle éprouvait des projets de la Russie relatifs à la dénonciation du traité de Paris. Mais, quelque habilement exploitées que fussent ces craintes, l'Angleterre n'aurait rien fait pour s'en délivrer, puisque, plus tard, quand l'événement prévu éclata, elle ne put ni ne voulut agir. Puis, cette « ligue des neutres, » qui nous fut si fatale, n'était-ce pas l'alliance intime de la Prusse avec la Russie qui l'imposait à l'Europe; et cette union fatalement cimentée, comment penser à la rompre en face de la Prusse victorieuse! Aussi nous semble-t-il que M. Sorel a quelque peu exagéré les mérites de M. de Chaudordy; car toutes les petites habiletés, dont il a partagé le secret, et qu'il nous révèle aujourd'hui, étaient incapables de rien modifier aux intentions d'un ennemi qui avait fixé d'avance les exigences dont il ne s'est jamais départi. La principale faute du gouvernement de la Défense nationale que l'auteur fasse toucher véritablement du doigt, c'est encore le refus, habilement secondé par M. de Bismarck, d'envoyer un plénipotentiaire aux conférences de Londres; c'était une circonstance favorable, qu'il fallait saisir sans hésitation, et qui ne s'est plus présentée.

Tout ce qui concerne les longues négociations pour la paix remplit la moitié du second volume, et est esquissé avec une précision, une intelligence du sujet, un intérêt soutenu qu'on ne retrouve dans aucun autre écrit, pas même dans les recherches spéciales de M. Valfrey. Enfin, une justesse de vue parfaite s'unit, dans le livre de M. Sorel, au plus noble patriotisme, si bien qu'en étudiant avec clairvoyance les événements passés, on peut rencontrer pour l'avenir les plus sages et les plus pratiques conseils. Le jeune professeur de l'École libre des

sciences politiques, qui est aussi diplomate à ses heures, nous paraît donc avoir composé un ouvrage qui demeurera et qui, sauf de légères restrictions, ne mérite que des éloges.

GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Histoire de l'abbaye d'Hautecombe, en Savoie, avec pièces justificatives inédites, par CLAUDIUS BLANCHARD, docteur en droit, membre de l'Académie de Savoie. Chambéry, Imprimerie Châtelain. 1875. In 8° de 741 p.

La royale abbaye d'Hautecombe, nouveau Saint-Denis d'une puissante famille souveraine, s'élève près du lac du Bourget, en face du coteau de saint Innocent, sur l'un des plus saillants promontoires de cette côte pittoresque. C'est un des plus célèbres monastères de la Savoie. Le baron Jacquemoud, conseiller d'État, Mgr Vibert, évêque de Maurienne, et le comte Cibrario, ministre d'État, ont naguère esquissé à grands traits la physionomie de ce couvent renommé, mais nul n'a su retracer avec tant de clarté et de lucidité l'histoire de la première nécropole de la maison de Savoie que l'auteur du livre que nous annonçons aujourd'hui. Ouvrages imprimés, archives publiques et privées, documents inédits, pièces déjà connues, rien n'a été négligé par M. Claudius Blanchard, qui a voulu ainsi faire de son travail une œuvre d'une scrupuleuse exactitude.

Fondé, vers l'an 1101, sur l'étroit plateau de Paquinot, par des moines de l'abbaye d'Aulps en Chablais, le monastère de la *combe* de Valpert fut, vers l'an 1125, sur les conseils de saint Bernard, transféré à Charaïa, sur les rives du lac du Bourget, au lieu-dit Haute-Combe. Agrégé peu à près, en 1135 environ, à l'ordre de Cîteaux, il eut pour premier abbé Vivian, auquel succéda, en 1139, Amédée d'Hauterive, le *véritable* fondateur d'Hautecombe, pour ainsi dire, celui-là même, qui, en 1145, fut évêque de Lausanne et que l'Église honore d'un culte tout particulier. Rodolphe, qui vint ensuite, put, grâce aux libéralités du comte Humbert III, agrandir la maison et élever cette chapelle Saint-André qui existe encore et qui a su si bien résister aux injures du temps. Sous la sage administration d'Henry de Marsac, qui, pendant dix-sept ans (1160-1477), régit l'abbaye d'Hautecombe, on vit s'accroître la piété des religieux. Le cloître, à cette époque, reçut, pour la première fois, les dépouilles mortelles d'un membre de la famille de Savoie.

Nous assistons dès ce moment à la prospérité croissante du monastère; nous voyons l'abbaye, comblée des dons des maisons de Savoie, de Clermont, de Grésy et d'Allinges, augmenter ses possessions diverses, accroître ses relations et donner un dernier asile à plus d'un puissant de la terre. Jean de Faverges lui accorde la maladrerie de Sainte-

Marie-Madeleine ; l'abbé Jacques est chargé par Benoît XII d'introduire à Aulps la réforme cistercienne ; Aymon le Magnifique fait construire la chapelle des princes, dont il confie la décoration à Georges d'Aquila; Édouard le Libéral, Louis II et Amédée VI sont inhumés avec une certaine pompe et viennent dormir là leur dernier sommeil. Avec Amédée VII, décédé en 1391, prennent fin les comtes de Savoie. De cette époque, date, et pour la monarchie et pour sa nécropole, une situation nouvelle. « Neuf chefs de la dynastie, un grand nombre de princes et de princesses étaient venus, pendant le cours de deux siècles, attendre, dans le pieux et solitaire asile des bords du lac, le grand jour de la résurrection. Désormais, plusieurs années s'écouleront et aucun cortége funèbre n'entrera dans la basilique abbatiale. Pendant le quinzième siècle, quelquefois encore ses murs se couvriront de tentures de deuil ; l'ossuaire d'Aymon s'ouvrira, deux souverains de Savoie, portant la couronne ducale, y seront déposés ; mais, dans les siècles suivants, la nécropole sera peu à peu entièrement désertée ; la ruine matérielle suivra la ruine morale ; de nombreuses restaurations la défigureront, jusqu'à ce que, abandonnée et violée par des mains sacriléges, elle soit rachetée par l'héritier des souverains dont elle abritait les augustes dépouilles. Rétablie alors dans son ancienne splendeur et renouant les souvenirs des siècles passés, elle recevra les restes mortels du dernier successeur direct d'Amédée III, comte de Maurienne, dans la personne de Charles Félix, roi de Sardaigne, avec qui s'éteint la branche aînée de Savoie. »

Gouvernée d'abord par des abbés réguliers, Hautecombe passa, au quinzième siècle, sous la domination d'abbés commendataires dont M. Blanchard nous raconte longuement les faits et gestes. Dans cette intéressante galerie, se détachent surtout les figures expressives de Sébastien d'Orlié (1473), de Claude d'Estavayé (1504-1534), du cardinal de Saint-Georges (1549-1560), d'Alphonse Delbene (1560-1603) et d'Antoine de Savoie (1655-1688). Vers le milieu du dix-huitième siècle l'abbaye est unie à la Sainte-Chapelle de Chambéry et régie alors par le doyen du chapitre, puis par des abbés réguliers et des délégués apostoliques.

Il nous faudrait de longues pages pour décrire les vicissitudes diverses de ce monastère et en raconter les fortunes variées. Nous préférons renvoyer à l'ouvrage de M. Claudius Blanchard. Celui-ci n'a pas hésité, du reste, à reproduire, à l'appui de ses assertions, bien des documents d'un haut intérêt : ce qui donne encore une valeur nouvelle à l'*Histoire de l'abbaye d'Hautecombe*. Nous recommandons donc vivement ce livre à nos lecteurs.

A. Albrier.

Recherches sur les États de Bretagne. *La tenue de* 1736, par M. A. Du Bouetiez de Kerorguen. Paris, Dumoulin, 1875. 2 vol. gr. in-8 de XII-484 et 464 p. — Prix : 12 fr.

L'histoire de Bretagne pendant les trois derniers siècles, c'est-à-dire depuis sa réunion à la couronne jusqu'à la révolution de 1789, est particulièrement intéressante ; car cette province, la seule peut-être entre toutes celles qui formèrent le royaume de France, put se gouverner en-dehors de la centralisation ministérielle, conserver une indépendance relative et maintenir chez elle un gouvernement constitutionnel véritable : les États seuls votaient les impôts, et l'on sait quelle crise menaça d'éclater, lorsqu'en 1717, la Cour, ayant voulu faire passer plusieurs édits, malgré leur résistance, le parlement de Rennes déclara coupables de forfaiture tous les receveurs qui percevraient quelque droit que ce fût avant que justice ne fût rendue. C'est que la Bretagne n'avait jamais été conquise par les rois de France; elle s'était donnée librement, stipulant des conditions précises, à l'exécution desquelles elle dût sa longue prospérité. Cette histoire provinciale de trois siècles est encore trop peu connue; la monographie de la Chambre des comptes de Bretagne a trouvé, il est vrai, dans M. Fourmont, un compilateur consciencieux; mais celle d'une cour souveraine beaucoup plus importante, celle du Parlement de Rennes, n'a pas encore été tentée. Les États ont été plus heureux. M. de Carné a consacré deux volumes importants à leur histoire politique. MM. de la Borderie, Lamarre, Caron ont étudié leur organisation intérieure, et nous-mêmes, nous avons eu l'occasion, dans nos *Essais* sur les trois ducs de Coislin et sur l'un des évêques de Vannes, Mgr Lefebvre de Caumartin, de donner des détails inédits sur plusieurs sessions intéressantes. Mais aucune publication de longue haleine n'avait encore été consacrée à leur histoire intime, à cette histoire qui les montre veillant à tout, s'occupant des plus petits détails, étudiant, discutant, résolvant une foule de questions que nous voyons soulever dans nos assemblées politiques, s'occupant des finances, des routes, du commerce, de l'extinction de la mendicité, des colonies agricoles, des encouragements à donner à l'industrie, aux lettres, aux sciences et aux arts. C'est pour combler cette lacune que M. du Bouëtiez de Kerorguen a pris le parti de publier *in extenso* les procès-verbaux de deux sessions d'États, celles de 1717 et de 1736, choisies à des époques qui correspondent à un mouvement de reprise d'indépendance nationale. En éditeur scrupuleux, M. du Bouëtiez ne s'est pas contenté d'une sèche reproduction. Non-seulement il a fait précéder sa publication d'une introduction substantielle, dans laquelle il étudie successivement le rôle, les attributions et les prérogatives des trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers dans ces assemblées, des officiers des États,

des députés à la Cour et à la Chambre des comptes;... mais il a joint aux procès-verbaux une foule de lettres inédites, extraites de la Bibliothèque nationale et des Archives, écrites par les présidents, le gouverneur, les intendants, les commissaires ou les ministres; il reproduit même le fac-simile d'une ancienne gravure fort curieuse représentant une séance solennelle d'ouverture des États; il nous donne des notices biographiques très-étendues sur les principaux personnages des deux sessions dont il s'occupe en particulier, et il termine son second volume par des extraits des catalogues des manuscrits de nos grandes collections nationales, indiquant les sources de l'histoire bretonne pendant les derniers siècles.

C'est là un travail consciencieux et méritoire, qui a droit à tous les encouragements de la critique : il y a, dans ces deux volumes, une mine de documents d'une richesse toute particulière, libéralement ouverte aux travailleurs, et nous ne donnerons qu'un conseil à M. du Bouëtiez, s'il peut préparer bientôt, comme nous l'espérons, une seconde édition de son livre : qu'il rejette en appendice certains documents intercalés dans le texte et qu'il revoie avec soin les épreuves de ses notes, où quelques noms se reconnaissent difficilement; mais ce n'est là qu'une tache légère. C'est à l'aide de tels ouvrages qu'on fera quelque jour une bonne histoire de France. RENÉ KERVILER.

Dix ans de l'histoire d'Allemagne. *Origines du nouvel Empire, d'après la correspondance de Frédéric-Guillaume IV et du baron de Bunsen*, 1847-1857, par SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie française, professeur à la faculté des lettres, Paris, Didier, 1875. In-8 de XX-438 p. — Prix: 7 fr. 50.

Nous n'avons jamais voulu connaître assez l'Allemagne, et nous nous sommes toujours laissé surprendre par des événements qu'avec un peu d'attention il était très-facile de prévoir. M. Saint-René Taillandier le rappelle fort à propos dans la préface d'un ouvrage qu'il a publié il y a quelques mois et qui complète toute une série de travaux consacrés par lui, depuis trente ans, à l'histoire, à la philosophie, à la politique allemande. Le célèbre historien Léopold Ranke, vient de recueillir la correspondance du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, avec le baron de Bunsen, son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre; d'autre part, la veuve du diplomate avait donné, à la manière anglaise, une ample biographie de son mari, tirée de ses papiers de famille, où abondent les pièces de tout genre, lettres, rapports, documents officiels et correspondances intimes. C'est d'après ces sources de renseignements, qui se complètent si bien l'une par l'autre, que M. Saint-René Taillandier a tracé non-seulement le portrait de deux physionomies contemporaines aussi originales que

peu connues, mais encore le tableau, très-nouveau pour nous, de toute une période de l'histoire contemporaine.

Après une introduction sur les origines et la nature de l'amitié qui unissait le souverain et l'ambassadeur, ces études commencent par l'affaire du *Sonderbund* et des cantons radicaux de la Suisse en 1847, affaire qui passionna si vivement Frédéric-Guillaume IV, comme prince de Neufchâtel. Puis viennent, d'après l'ordre des chapitres, l'histoire du parlement de Francfort et de la constitution d'un empire d'Allemagne offert à la Prusse par la démocratie germanique, — les humiliations de la Prusse en face de l'Autriche en 1850, — l'avénement de l'empereur Napoléon III, — enfin la guerre de Crimée, l'abstention de la Prusse et la démission de Bunsen, qui soutenait, dans cette circonstance, une politique différente de celle du roi. Ce sont, comme l'on voit, autant de sujets féconds en révélations intéressantes, que M. Saint-René Taillandier a traités avec son talent ordinaire, et qui sont d'une lecture aussi attachante que profitable. G. B. DE P.

La Mutualité des Slaves depuis les temps les plus anciens jusqu'au dix-huitième siècle, par J. PERVOLF. Saint-Pétersbourg, 1874. In-8 de 294 p. — Prix : 8 fr.

L'idée de la solidarité des peuples slaves n'est point nouvelle. Elle a été mise en vogue par les propagateurs du principe de nationalité, dont elle n'est qu'une application partielle. Le feu poëte Kollar, dont on connaît les tendances slavophiles et le penchant pour les théories quelque peu fantaisistes (témoin son *Italie paléo-slovène*, où il fait des Étrusques un peuple slave), a contribué beaucoup à rendre cette idée populaire, grâce à son talent d'écrivain, et aussi, grâce à l'enthousiasme avec lequel les Tchèques accueillaient alors les moindres écrits favorables à leur nationalité. Mais l'auteur de *La mutualité littéraire des Slaves* (*Die litterarische Wechselseitigkeit der Slaven,* Pesth, 1837) n'a envisagé qu'un côté de la question, ainsi que l'indique le titre de son opuscule demeuré célèbre. Il a complétement négligé le côté historique. M. Pervolf, au contraire, s'attache surtout, dans son ouvrage, à assurer à l'idée de mutualité slave une base historique, à retrouver ses titres de noblesse, à établir son ancienneté, voire la perpétuité des rapports mutuels qui, selon lui, ont existé parmi les divers membres de la grande famille slave. — Tel est le but de son livre. L'auteur prend les peuples slaves au moment de leur apparition sur la scène historique du monde, et en poursuit les destinées jusqu'à l'époque où elles subirent un changement décisif, par suite de la transformation subite de la Russie en une puissance politique du premier ordre, et de la prépondérance que l'empire des tsars commença dès lors à exercer sur les autres peuples slaves. Voici les conclusions de notre auteur; elles méritent d'être reproduites en entier.

1° L'unité primitive de race se manifeste non-seulement dans la langue des Slaves, mais encore dans leurs institutions plus récentes, dans la période de l'existence autonome des divers groupes de peuples; 2° Le sentiment de l'unité de race s'est conservé chez eux dans la vie littéraire et sociale, et cela jusque dans les derniers temps; 3° Le mouvement hussite n'a pas été le résultat de l'*orthodoxie* introduite en Bohême par Cyrille et Méthode; il se basait sur des principes résultants des conditions locales dans lesquelles se trouvait l'Église tchèque à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième; 4° Le hussitisme a été non seulement un mouvement religieux, mais encore national : tchèque et slave; 5° L'art militaire des Tchèques du quinzième siècle a influé sur celui de Pologne; 6° L'influence du tchèque sur l'ancienne langue polonaise est plus sensible dans la littérature théologique que chez les écrivains profanes; 7° Le sort des Slaves de l'Elbe et de la Baltique a été toujours considéré, par les autres Slaves occidentaux, tchèques et polonais, comme un indice instructif de leur propre sort; 8° La différence de religion a été un des principaux obstacles à l'union spontanée de la Russie et de la Pologne, sous la forme d'un seul corps politique; 9° La langue tchèque a exercé une incontestable influence sur les traductions faites dans la Russie occidentale, au commencement du seizième siècle, telles que la *Bible* de Skorina et le *Cantique des Cantiques*; 10° Le slavon-ecclésiastique a le plus contribué au rapprochement de tous les Slaves orthodoxes, et, en partie aussi, des Slaves catholiques du midi.

Ces propositions résument, en même temps qu'elles caractérisent le livre de M. Pervolf, où d'ailleurs il a fait preuve d'une grande érudition et d'une connaissance approfondie des littératures polonaise et tchèque. La théorie panslaviste vient d'acquérir en lui un nouvel adepte. Dans cette théorie, le hussitisme joue un rôle dont on exagère à plaisir l'importance. Certains auteurs russes vont même jusqu'à voir, dans le hussitisme, une forme nouvelle de l'*orthodoxie* byzantine, ou, pour parler avec M. Pervolf, un résultat de l'*orthodoxie* introduite par Cyrille et Méthode. Sans admettre cette dernière opinion, il en partage cependant l'erreur capitale, qui consiste à faire des saints apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, des orthodoxes de nouvelle espèce, c'est-à-dire des sectateurs de Photius. Quant au hussitisme et en général à l'élément tchèque, sur lequel M. Pervolf insiste tant, on ne doit pas en être surpris : de la part d'un auteur qui est tchèque d'origine, qui semble être étranger au catholicisme, et a terminé ses études à l'université de Prague, une pareille insistance paraît assez naturelle. Au reste, la question principale n'est pas là. Ce qu'il importe de savoir avant tout, c'est si la mutualité des peuples slaves a réellement existé autrefois, et si l'histoire nous en a conservé des témoi-

gnages positifs et vraiment dignes de foi. Là-dessus, le doute n'est que trop permis. Le livre que nous examinons ne réussit point à le dissiper; nous n'y trouvons presque aucun document historique de quelque importance qui soit antérieur au quatorzième siècle, et ceux de date postérieure ne sont ni assez nombreux ni assez convaincants pour établir la thèse dont il s'agit, si toutefois on parvient jamais à l'asseoir sur une base historique et vraiment solide. J. M.

A narrative of the recent Events in Ton-King, by Henri Cordier, honorary librarian of the north China branch of the royal asiatic Society. For sale at Mess. Kelly et C°. Shanghaï, american presbyterian Mission Press, January 1875. Gr. in-8 de 74 p.

Les efforts de la France et de l'Angleterre pour ouvrir au commerce européen les riches provinces de la Chine méridionale, et le double traité que nous avons conclu récemment avec le royaume d'Annam doivent appeler désormais l'attention sur toute publication se rattachant à ces importantes régions. C'est à ce point de vue que nous signalerons à nos lecteurs une brochure qui nous arrive de l'extrême Orient, et où les questions relatives à l'histoire ancienne et moderne du Tonkin sont traitées avec compétence et intérêt. L'auteur a divisé son travail en deux parties. Dans la première, il a résumé les notions éparses dans des ouvrages difficiles à consulter, sur le Tonkin, sa langue, son histoire, ses rapports successifs avec l'Empire chinois et avec celui d'Annam. Il y a là des détails curieux et certainement ignorés de la grande masse des lecteurs. Ils trouveront, en particulier, à la page 13, des citations utiles à noter, empruntées à la fois aux *Lettres édifiantes* et à la relation d'un voyageur anglais du dernier siècle, sur l'importance de la Cochinchine et du Tonkin, au point de vue des intérêts français. Ils étudieront aussi avec fruit les conclusions de l'auteur, qui représente cette province septentrionale de l'Annam comme un pays conquis et tyrannisé par ses maîtres actuels.

La seconde partie de la brochure contient le récit des événements qui se sont succédé au Tonkin entre 1873 et 1874, pendant l'expédition française dont chacun a gardé le souvenir. L'auteur s'est trouvé en rapport avec plusieurs personnages mêlés aux faits qu'il a plutôt l'intention de raconter que de juger. Il a reçu, en particulier, des informations de MM. Dupuis et Millot, les deux négociants qui paraissent avoir reconnu les premiers la navigabilité du Song Koï, ou du grand fleuve du Tonkin, depuis la mer jusqu'au centre du Yun Nan. Sa chronique, car c'est le seul titre que modestement il ambitionne, cherche à être très-précise, et elle donne notamment sur la mort du brillant et malheureux M. Garnier des détails pleins d'un triste

intérêt et nécessaires à recueillir. De ce récit, comme de ceux qui sont déjà arrivés jusqu'à nous sur cette courte campagne, il ressort avec éclat que la valeur et l'initiative françaises s'y sont montrées au niveau des plus brillantes époques de notre passé d'outre-mer. Quelques hommes ont suffi, dans certains cas, pour s'emparer d'une ville forte, et il faut remonter aux annales des guerres de l'Inde pour trouver des traits où l'histoire la plus véridique semble aussi singulièrement empruntée à la légende. Quant à l'appréciation définitive à porter sur cette entreprise, sur son origine et sur sa conclusion, nous ne saurions ici que réserver notre jugement. Tous les documents ne sont pas entre nos mains, toutes les parties n'ont pas été entendues ; c'est plus tard seulement que l'histoire pourra porter son verdict sur des événements qu'un traité heureux a bientôt suivis, mais que de grands malheurs ont accompagnés, et où il est difficile d'assigner encore à chacun sa part de responsabilité.

Comte Desbassayns de Richemont.

Rapport sur une mission archéologique en Algérie, par Ant. Héron de Villefosse. Paris, Imprimerie nationale, 1875. In-8 de 120 p. avec deux planches et trois bois. — Prix : 5 fr.

Ce rapport est extrait des *Archives des missions scientifiques*. Il renferme les résultats de la première mission de M. A. Héron de Villefosse, en Algérie, pendant l'année 1873. C'est surtout au point de vue épigraphique qu'il est intéressant. Plus de 230 textes y sont donnés ; les uns entièrement inédits, les autres déjà connus, mais par des copies incomplètes ou inexactes. Parmi les inscriptions les plus importantes, nous signalerons le *tarif de douanes* de Zraïa, monument unique dans son genre ; l'auteur ne s'est pas contenté d'en rectifier le texte, il l'a rapporté au musée du Louvre où il est exposé aujourd'hui avec d'autres monuments provenant de la même mission. Nous citerons encore la fameuse tribune de la *Schola des optiones* (lieutenants aux centurions) de la 3e légion auguste, casernée à Lambèse ; les bustes impériaux de Vérécunda ; une inscription honorifique d'El Djein (Thysdrus), etc. En-dehors de Lambèse, mine inépuisable d'inscriptions, les points les plus remarquables explorés par l'auteur sont : Ksar-Bagaï, Klenchela, l'antique Mascula, Khamissa (Thubursicum Numidarum), une des localités les plus riches de la Numidie au point de vue archéologique, mais qui, avant le voyage de M. de Villefosse, avait été très-insuffisamment visitée ; enfin Mdaourouch (Madaure) où naquit Apulée et où saint Augustin fit une partie de ses études. M. Héron de Villefosse ne s'est pas borné à étudier l'épigraphie. Chemin faisant, il signale les monuments figurés qu'il rencontre ; c'est ainsi que son livre peut servir de guide dans les musées d'Alger et de Cherchell :

cette dernière localité, surtout, renferme une collection de marbres de premier ordre. A Tebessa, il a relevé un plan très-exact de la basilique, le monument le plus considérable de l'Afrique chrétienne, qu'on a pu voir récemment à l'Exposition de géographie. Enfin, il a enrichi le musée du Louvre d'une nombreuse série de monuments africains, et rapporté des documents de toute sorte sur les lieux qu'il a parcourus et les monuments qu'il a étudiés. L. C.

Les Papiers de Noailles de la Bibliothèque du Louvre. *Dépouillement de toutes les pièces qui composaient cette précieuse collection, brûlée dans la nuit du* 23 *au* 24 *mai* 1871, avec le texte même d'un grand nombre de documents relatifs aux guerres civiles du seizième siècle, publié par Louis Paris, éditeur du *Cabinet Historique*. Paris, au *Cabinet Historique* et chez Dentu, 1875. 2 vol. gr. in-8 de xxiv-324 et viii-176 p. — Prix : 12 fr.

Encore une épave de ce grand désastre qui nous laisserait inconsolables si nous ne songions que bien d'autres richesses littéraires auraient pu — auraient dû — disparaître pendant ces jours néfastes de la Commune : le temps seul a manqué à l'œuvre de destruction! La bibliothèque du Louvre contenait une précieuse collection, en trente volumes in-folio, formée par la maison de Noailles, et provenant d'un recueil de papiers d'État, beaucoup plus considérable, qui fut dilapidé par l'État, sous la Révolution, et dont on se partagea les richesses. Les Affaires étrangères, les Archives, la Bibliothèque nationale ont encore leurs lots, et celle-ci possède, en outre, de nombreux volumes achetés au maréchal de Noailles, ou donnés par lui, de 1740 à 1756. Les *Papiers* du Louvre ne contenaient aucune correspondance diplomatique : c'était une partie de la correspondance intime de la famille, où l'on trouve les détails les plus curieux sur la vie, les mœurs, les habitudes sociales de l'une des plus grandes maisons de France, pendant près de trois siècles.

L'ouvrage que nous avons sous les yeux se compose de deux volumes. Le premier est divisé en deux parties, contenant : 1° le Dépouillement des quatre volumes de la première série des *Papiers de Noailles :* c'est une table complète des lettres, avec leurs dates, et, pour le tome Ier, la reproduction des premiers mots de chaque lettre ; à la suite de cette table, nous trouvons le dépouillement d'un volume du cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, sur la maison de Noailles ; 2° un choix de pièces inédites extraites du tome Ier des *Papiers de Noailles*, et dont M. L. Paris avait fait prendre copie, un peu au hasard. Ces pièces, auxquelles quelques additions ont été faites d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, sont relatives aux années 1589 à 1597 ; elles sont au nombre de plus de 150, et présentent, pour la plupart, un réel intérêt. — Le tome second contient la table

par ordre de pièces, avec une brève analyse des documents qui étaient contenus dans les vingt-six autres volumes des *Papiers de Noailles*. A la suite, l'on a ajouté un certain nombre de lettres inédites, tirées des divers volumes dont la table précède. Un très-bon juge a constaté que M. Louis Paris avait eu la main heureuse dans ses transcriptions. Nous avons donc de doubles remercîments à adresser à l'infatigable érudit pour nous avoir donné l'énumération des richesses aujourd'hui perdues de la collection de Noailles, et pour avoir placé sous nos yeux le texte de documents historiques d'un haut intérêt, sauvés par lui d'une irréparable ruine. G. DE B.

BULLETIN

Les Thèses et l'hypothèse, *contradictions du libéralisme*, par JULES CAMAUER, avocat. Bruxelles, Closson, 1875. In-18 de 63 p. — Prix : 60 c.

Cette brochure, dont quelques détails sont un peu vulgaires de composition et de style, offre du moins un excellent fond de doctrine et un cadre assez heureux. Elle tend à montrer 1° que la distinction entre la thèse et l'hypothèse, par laquelle les catholiques peuvent accorder leur entière soumission au *Syllabus* avec leur adhésion aux constitutions modernes, n'est pas une vaine subtilité, mais une règle très-fondée en raison; 2° que la thèse absolue du pur libéralisme est, au contraire, irréalisable et renferme l'anarchie; 3° que, du reste, elle n'a jamais été loyalement mise en pratique, et que le libéralisme au pouvoir est devenu, par une contradiction manifeste, oppresseur et persécuteur. Il y a une page très-judicieuse (33-34), sur les discussions à ce sujet entre catholiques : « Il y a souvent malentendu. Les uns ont les yeux ardemment fixés sur la *thèse*. Dès lors, ils rejettent, ils réprouvent tout ce qui s'en écarte. Ils *subissent*, avec une douleur parfois exagérée, l'*hypothèse*. — D'autres envisagent autrement les choses... Ils appréhendent les maux qui pourraient être. L'hypothèse leur apparaît alors comme un mal *moindre*, donc comme un bien *relatif*. Ils admettent, ils aiment le régime de la liberté, non pour lui-même, mais pour le bien qui en résulte quand on lutte avec vaillance. » Ecrit spécialement pour la Belgique, comme on s'en aperçoit par les noms propres et les citations, cet opuscule, on le comprend, trouve aussi bien son application en France.

LÉONCE COUTURE.

La Foi et la Science, *Explosion de la libre-pensée en août et septembre 1874. Discours de MM. Tyndall, du Bois-Reymond, Owen, Huxley, Hooker et sir John Lubbock*, annotés par M. l'abbé MOIGNO, chanoine de Saint-Denis, rédacteur en chef des *Mondes*. Paris, librairie des *Mondes* et Gauthier-Villars, 1875. In-18 de XXIV-216 p. — Prix : 3 fr. 50. (*Actualités scientifiques, première série, n°* 45.)

Le savant et infatigable rédacteur des *Mondes*, M. l'abbé Moigno, publie, à côté de sa revue hebdomadaire, une collection de petits traités où il examine les événements principaux du monde savant. La première série de cette collection est arrivée déjà à son quarante cinquième numéro, dont je viens de transcrire le titre. Les discours traduits et critiqués dans ce petit volume ne contiennent aucune idée nouvelle; suivant l'expression d'une revue américaine, le *Scientific American Journal*, ce sont des manifestes *cal-*

culés pour « sonner, du haut d'une position élevée, le combat inévitable des années qui vont suivre. » L'étude de ce recueil sera spécialement utile à nos professeurs de philosophie et de théologie. H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Passage de Vénus sur le soleil, par J. P. A. MADDEN. Versailles, Aubert, 1874. In-8 de 23 p. (Extrait du onzième volume des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise.*)

L'astronome qui, dans son observatoire, mesure les astres et suppute leurs distances, a besoin d'une unité d'évaluation proportionnée à la grandeur des quantités qu'il s'agit d'exprimer. La distance de la terre au soleil, évaluée en rayons terrestres, est l'unité choisie, et on la mesure au moyen de la parallaxe solaire, c'est-à-dire de l'angle sous lequel le rayon de notre planète serait vu du centre du soleil. On comprend, dès lors, combien il importe de connaître avec exactitude ce très-petit angle : la vitesse de la terre sur son orbite, la vitesse de la lumière dans l'espace, le diamètre du soleil, pour ne citer que les données principales, dépendent, en effet, de la valeur qu'on lui attribue. M. Madden a su, en quelques pages, décrire le phénomène du passage de Vénus dans ses phases successives ; montrer, en termes clairs, comment il peut servir à mesurer, par trois méthodes différentes, la parallaxe du soleil; enfin rappeler, par leurs traits généraux, les faits historiques qui se rattachent aux passages déjà observés en 1639, 1761 et 1769. En 1874, la photo-héliographie a donné tous les résultats qu'on en attendait. Bientôt la discussion des nombreuses observations, recueillies dans les stations des régions diverses, sera publiée, et elle fixera la valeur si controversée de la parallaxe solaire. En attendant, la lecture du court mémoire de M. Madden est une excellente préparation à l'étude de cette importante question. A. D.

Principes raisonnés de la méthode intellectuelle appliquée à l'éducation maternelle, à l'enseignement scolaire et à l'apprentissage professionnel, par J. GUCHET, directeur de l'école et du pensionnat de Clisson. Paris, A. Picard, 1875. In-12 de XV-272 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage sert d'introduction à un cours d'instruction élémentaire que doit publier M. Guchet pour appliquer sa méthode. Son œuvre est sérieuse, réfléchie ; tout y est dit avec beaucoup de clarté. Il expose la manière dont se développe l'intelligence, dont elle acquiert les connaissances, la méthode rationnelle d'après laquelle elle doit opérer, et il fait une application sommaire de sa théorie à quelques parties de l'enseignement. Tout ce qui concerne l'entendement, l'instruction, la mémoire, l'imagination, initie bien au travail accompli dans notre esprit par le fai des sensations, de l'attention, de la comparaison, du raisonnement, etc. Mais on n'y trouve pas cette exactitude rigoureuse, essentielle dans un ouvrage didactique. Ainsi, l'auteur prétend (p. 9) que l'attention d'un esprit exercé dispense de la comparaison ; ailleurs, il parle d'une « fausse intelligence. » Il faut aussi signaler une grave lacune sur l'origine des idées.

La seconde partie est consacrée à la méthode ; elle s'occupe de l'analyse et de la synthèse; de la copie, de l'institution et de l'invention ; de l'habitude ; de la méthode socratique, de la méthode expositive de l'induction et de la déduction. Les applications que M. Guchet fait de ses idées donnent lieu à une foule d'excellentes observations dont les maîtres ont à faire leur profit.

Nous signalerons notamment ce qui regarde l'enseignement de l'orthographe. Mais était-il bien nécessaire d'inventer les mots d'étude *autoptique* et d'étude *idéoristique?* S'il est bon de s'élever contre les contes de fées, ne devrait-on pas être plus sévère contre les contes scientifiques mis à la mode aujourd'hui? L'auteur nous paraît trop rabaisser la mémoire des mots, qui est l'indispensable auxiliaire de la mémoire des idées. Lui qui est animé des sentiments les plus chrétiens, n'aurait-il pas dû insister sur la nécessité de ne négliger, dans l'enseignement, aucune occasion pour confirmer les dogmes et les préceptes de la religion? Nous avons peine aussi à comprendre sa préférence pour les écoles « communales. » R. DE ST-M.

Pie IX et les études classiques. *Appel aux pères de familles et aux instituteurs de la jeunnsse,* par Mgr GAUME. Paris, Gaume. 1874. In-12 de 190 p. — Prix : 2 fr.

Mgr Gaume a incontestablement le mérite, sinon la gloire, d'avoir été l'un des premiers et des plus persévérants promoteurs de la réforme de l'enseignement dans le sens de l'introduction de l'étude des auteurs chrétiens et de l'expurgation des classiques païens. Un bref de Pie IX, approuvant pleinement ces deux bases de réforme, lui permet de revenir sur la question. Il résume et réfute tout ce qui a été dit contre cette réforme, en s'appuyant sur les exigences du baccalauréat, sur les inconvénients et même l'inutilité de changements dans les méthodes usitées, sur l'intérêt de la belle latinité, sur l'absence de bons auteurs chrétiens. Il est fâcheux qu'il y ait mêlé la question, tout à fait étrangère, du théâtre, et se soit appuyé d'une autorité aussi peu recevable que celle de M. A. Dumas fils, qui juge les autres d'après lui. Mgr Gaume ne dit-il pas trop que qui n'est pas avec lui, n'est pas avec le Pape, quoique celui-ci n'ait approuvé que les deux principes de réforme, sans viser les applications qui en ont été faites? N'abuse-t-il pas de la flétrissure de « libéral, » pour ceux qui ne partagent pas complétement sa manière de voir? N'est-ce pas une exagération d'attribuer à la renaissance tous nos maux, dans lesquels le péché originel a toujours la meilleure part? Il accorde trop d'influence au livre, pas assez aux professeurs. Combien qui nous feraient trembler s'ils étaient chargés d'expliquer des auteurs chrétiens! Nous regrettons d'autant plus ces défauts dans le livre de Mgr Gaume que nous sommes de cœur et d'action avec lui pour tout ce qui tend à ramener notre génération au christianisme. R. DE ST-M.

Vie intime d'un frère des Ecoles chrétiennes. *Notice biographique sur le frère Bérain, mort à Paris, le 11 novembre 1872,* par AUGUSTE CARION, prêtre. Seconde édition abrégée. Paris, Poussielgue et Watelier, 1875. In-12 de 136 p. — Prix : 1 fr. 25.

C'est moins l'intérêt que l'édification qu'il faut rechercher dans la vie du frère Bérain. Car ce ne sont pas des actions d'éclat qui en font le mérite, mais une rare perfection dans les détails les plus communs. Elle se résume dans une enfance vertueuse au sein d'une famille chrétienne, dans une scrupuleuse fidélité à correspondre aux mouvements de la grâce et à suivre la voix de Dieu qui appelait le jeune Bérain parmi les frères des Écoles chrétiennes, où il fut chargé de fonctions importantes, et enfin une ponctuelle exactitude dans l'accomplissement de la règle. Ce côté est celui qui a été mis le plus en relief par l'auteur. Son livre est comme un commentaire pratique des règles du bienheureux de La Salle. Les Frères y trouveront un charme

particulier; ceux qui cherchent la perfection, un modèle et d'excellents conseils, dont quelques-uns sont tirés des notes laissées par le frère Bérain — nous citerons comme particulièrement remarquable ce qu'il dit du travail; — tous y apprendront à mieux connaître et, par conséquent, à mieux apprécier l'esprit qui anime l'institut des Frères et lui fait opérer des fruits si précieux et si abondants. R. DE ST-M.

Portraits de grandes dames, par IMBERT DE SAINT-AMAND, Paris, Plon, 1875. Gr. in-18 de 433 p. — Prix : 3 fr.

Grandes dames, en effet, que celles dont nous entretient M. de Saint-Amand : grandes par le rang, par la fortune, par l'esprit ou par le cœur : Mlle de la Vallière, Mme de Montespan, l'abbesse de Fontevrault, la duchesse de Berry, fille du Régent, Mlle de Lespinasse, la comtesse de Sabran, la princesse de Lamballe, Marie-Thérèse, et les deux plus grandes peut-être, parce qu'elles furent les plus malheureuses, Marie Stuart et Marie-Antoinette; puis, pour achever la galerie, après toutes ces femmes, illustres à des titres si divers, deux femmes, moins connues du monde, mais bien connues des pauvres et de Dieu : Elisabeth Seton et la marquise de Barol. Telles sont les *grandes dames* dont M. Imbert de Saint-Amand a entrepris d'esquisser la figure, la plupart du temps à la suite et à l'occasion d'ouvrages qui en racontaient plus complétement la vie. Cette tâche, il y a réussi à merveille; les tableaux très-courts qu'il a tracés sont pleins de relief, de vie et de couleur; le modèle y est peint avec tous ses traits saillants, avec sa vraie physionomie. Mais ce que nous louerons surtout dans ce livre, c'est l'esprit profondément chrétien qui l'anine et qui préside à toutes ses pages. L'auteur n'y a point l'indulgence facile du monde pour toutes ces belles pécheresses, devant lesquelles les courtisans de la faveur ou ceux de l'esprit étaient à genoux, qu'elles s'appellent Mlle de la Vallière, Mme de Montespan ou Mlle de Lespinasse ; il est pour elles sévère, mais juste, et de toutes ces vies, même de celle de la duchesse de Berry, il sait tirer une leçon morale. Comme il faut bien faire la part de la critique, nous relèverons ici une erreur historique. Dans les deux chapitres consacrés à *Marie-Antoinette et Marie-Thérèse* et à *Marie-Antoinette et Marie Stuart,* M. de Saint-Amand parle de Marie-Antoinette comme si elle avait assisté au feu d'artifice du 30 mai 1770, si déplorablement commencé par une catastrophe, ou du moins comme si elle avait été à Paris ce jour-là. Ce ne fut que trois ans après que le dauphin et la dauphine firent leur entrée dans la capitale. Mais cette légère tache n'enlève rien au mérite d'un livre qu'on peut recommander en toute confiance.

M. DE LA ROCHETERIE.

Dernières lettres d'un passant, par ARTHUR DE BOISSIEU. Préface par ARMAND DE PONTMARTIN. Paris, Palmé, 1875. In-12 de 301 p. — Prix : 3 fr. 50.

Pour se faire une idée de ces *Lettres,* comme de celles qui les ont précédées, il faut lire la préface qui commence ce dernier recueil : c'est un éloge et un souvenir d'ami, mais c'est en même temps un excellent morceau de critique. M. de Pontmartin n'était pas embarrassé pour peindre en peu de mots et le livre et l'auteur. Nous le sommes bien davantage : pour ce qui fait le fond de ces lettres, il ne nous convient guères d'y toucher; les hommes et la politique de chaque jour, tels qu'ils allaient sous le règne de M. Thiers, en font presque tous les frais. Pour le style, c'est un composé pi-

quant de grâce et de finesse, de recherche et de laisser-aller, qu'il est assez difficile de définir; le mot d'esprit français, dont on a le tort d'abuser, exprimerait seul ce mélange. Si cet esprit a des défauts, Arthur de Boissieu les avait. Ses écrits ont je ne sais quelle coquetterie qui peut plaire ou déplaire suivant les humeurs. Assurément, il y a une foule de petits jeux d'esprits et même de jeux de mots qu'on reprendrait chez un autre, et qu'on lui passe parce qu'il sait tout bien dire: il a ce ton de la bonne conversation qui fait toujours plaisir chez un écrivain, mais qui n'est pas un fruit du métier. — En résumé, son livre offre une suite de causeries charmantes, qui laissent voir un esprit agréable, un vif bon sens, et, ce qui vaut mieux, un noble cœur. On ne parcourra pas sans tristesse ces jolies pages, si l'on songe qu'elles sont comme un adieu de cet aimable *passant*, qui, hélas! ne doit plus revenir. G. Philippon.

La Déportation et l'abandon des morts. *Cimetière de Méry*, par Léon Pagés. Paris, Olmer et Taranne, 1875. In-8 de 72 p. — Prix : 0 fr. 50.

Voici un écrit qu'on ne saurait trop répandre dans Paris, au moment où le conseil municipal veut imposer à la capitale la déportation et l'abandon de ses morts. M. Pagés y a, d'une plume expérimentée et chaleureuse, plaidé la cause de la vérité, de la piété filiale, de la légalité. Son substantiel travail est ainsi divisé : observations préliminaires ; anciens cimetières et législation intermédiaire ; projet de M. Haussmann et discussion qu'il suscita ; reprise du projet par M. Léon Say ; intervention du cardinal archevêque ; discussion au sein du conseil municipal, sur un rapport présenté par M. Hérold, le 11 avril 1874 ; mémoires rédigés par divers conseillers ou ingénieurs ; résolution définitive ; conclusion. — Il est temps encore d'arrêter le conseil municipal dans la voie funeste où il s'est engagé ; l'écrit de M. Pagés pourra contribuer puissamment à atteindre ce résultat. B.

Voltaire, ennemi de Dieu, de la France et du peuple, par un ermite en vacances. Bordeaux, Le Coderc, 1875. In-18 de 24 p. Œuvre de propagande. — Prix : 15 cent.; le cent, 12 fr.

Tel est le titre d'un petit opuscule vivement et simplement écrit. « Tous les crimes des révolutions qui ensanglantent la France depuis bientôt un siècle sortent de la plume de Voltaire; c'est lui qui les a préparés, conseillés et rendus possibles, en les alimentant de sa rage contre Dieu. » Ainsi s'exprime l'auteur de cet opuscule; puis, à l'aide de nombreux fragments des lettres de Voltaire lui-même, il nous montre quelle fut la conduite de celui que Sainte-Beuve, dans ses *Causeries du Lundi*, a déclaré avoir été un démon, un météore, plutôt qu'une personne humaine et morale. Voltaire, ennemi de Dieu, voulait écraser la religion et ses ministres; ennemi de la France, il ne voyait et ne flattait que le roi de Prusse; ennemi du peuple, il disait enfin : « Il est à propos que le peuple soit guidé et non qu'il soit instruit; il n'est pas digne de l'être. » P. M.

A Monsieur Tout-le-Monde. La Comédie du radicalisme, par Ch. Tresvaux du Fraval. Laval, Mary-Beauchêne, 1875. In-16 de 80 p. — Prix : 30 cent.

M. Tresvaux du Fraval est l'auteur de plusieurs brochures d'actualité,

quelques-unes en vers, qui se distinguent par des idées très-pratiques, une grande clarté d'exposition, beaucoup de verve et d'esprit. La raillerie est une vieille arme gauloise qu'il excelle à manier, et ses ennemis, « les radicaux, » n'ont pas souvent eu les rieurs de leur côté. Avant de tenir la plume, il avait noblement payé de sa personne à Castelfidardo : je n'ai pas à insister sur ses opinions. Dans son nouvel opuscule, il passe en revue les diverses phases de la vie humaine dans la famille, dans la société, les rouages du gouvernement, le mouvement catholique et les entreprises maçonniques dont nous sommes les témoins ; il signale et flétrit énergiquement le mal causé partout par les doctrines révolutionnaires. Il invoque le témoignage de l'Ecriture, et la cite fréquemment, toujours à-propos. C'est un livre à répandre : puisse-t-il faire du bien! L'auteur, au moins, aura fait son devoir. J.-M. R.

A bas don Carlos. Louvain, typographie de veuve Ch. Fonteyn, et chez tous les libraires, 1875. In-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

Cette petite brochure, imprimée en Belgique, porte un titre dont il ne faut pas s'effrayer ; elle présente, au contraire, la défense de la cause carliste. L'auteur y passe en revue les objections ordinaires de la Révolution contre la légitimité et, en particulier, contre le carlisme ; il les réfute avec esprit et entrain. Ce qui a trait aux droits incontestables de Charles VII est résumé d'une façon brève mais très-saisissante. L'auteur fait bonne justice de ces accusations banales contre les carlistes que bon nombre de personnes répètent tous les jours. Il n'aime pas les révolutionnaires, et nous l'en félicitons cordialement. A. H. DE V.

Ce que disent les champs, par Mme la baronne de MACKAU. Tours, A. Mame, 1874. In-12 de 138 p. — Prix : 0 fr. 60.

L'ouvrage de Mme la baronne de Mackau, *Ce que disent les champs,* dont le *Polybiblion* a parlé avec éloge (t. X, p. 229) et qui avait paru dans des conditions de luxe qui en rendaient la diffusion peu aisée, vient d'être imprimé par la maison Mame, dans sa *Bibliothèque de la Jeunesse chrétienne.* — Nous recommandons à nos lecteurs cette édition populaire d'un opuscule excellent à répandre parmi les habitants des campagnes. L. C.

VARIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE RUSSIE ET SES TRAVAUX.

Le congrès géographique de 1875 sera marqué dans les annales de la science. Si l'élite seule a pu prendre part aux séances du congrès, l'*Exposition,* qui en était comme le prolongement, a été visitée par des milliers d'individus attirés par la seule curiosité. Tous ceux qui ont eu l'occasion de jeter ne fût-ce qu'un coup d'œil rapide sur l'Exposition, auront, sans doute, remarqué la place d'honneur qu'y occupait la Russie. Qui n'a pas admiré les magnifiques cartes du Caucase et du Turkestan, qui tapissaient les murs des deux premières salles? Elles frappaient, en effet, les regards, sinon par l'achevé de l'exécution matérielle, au moins par la nouveauté des contrées qui y sont

représentées, pour la première fois, avec autant de précision et une si grande abondance de détails. Maints visiteurs, après avoir contemplé ces échantillons de la cartographie russe, et sans se soucier du reste se seront empressés de décerner à la Russie un brevet de distinction. Et cependant, ce n'est là qu'une faible portion des richesses scientifiques exposées par l'Empire des Tsars; le fonds principal en est ailleurs, dans le modeste pavillon dressé sur la terrasse du jardin, où il reste, pour ainsi dire, caché aux visiteurs les plus empressés. Cette humble *annexe* sert de dépôt aux publications de la Société géographique; ce sont elles qui m'ont le plus intéressé ; c'est d'elles que je me propose d'entretenir le lecteur.

Il y a trente ans, la Société géographique n'existait qu'à l'état de projet. A la première réunion générale, qui eut lieu en 1846, on comptait huit personnes en tout; aujourd'hui, c'est une des sociétés géographiques les plus nombreuses qui existent. Elle porte le titre d'impériale [1], ce qui lui assure la protection de l'auguste chef de l'Empire; des centres secondaires en sont établis à Tiflis pour le Caucase, à Orenbourg pour la Russie d'est, à Varsovie, à Vilno et à Kiev, pour la Pologne et la Russie de l'ouest, à Irkoutsk pour la Sibérie, en attendant qu'il s'en forme un, pour l'Asie centrale, à Taschkend. Ses membres appartiennent à tous les degrés de l'échelle sociale ; et le concours sympathique qu'elle a su provoquer dans toutes les parties de l'immense empire, lui assure, grâce à la sage direction du conseil central, une heureuse fécondité et une prospérité sans cesse croissante.

Rien ne donne mieux l'idée des résultats déjà obtenus par elle que les nombreuses publications qui figurent à l'*Exposition* dont elles sont un véritable ornement.

Pour s'orienter dans ce dédale des variétés, un fil conducteur est indispensable. Où le trouver? Le *Catalogue général* imprimé donne bien le nom de chaque article exposé ; mais une sèche nomenclature ne suffit pas; elle a besoin d'un commentaire détaillé, qui raconte la genèse et l'histoire des magnifiques résultats de la Société géographique exposés aux regards des visiteurs.

Heureusement, parmi les nombreuses publications en langue russe accumulées sur les tables, il s'en est trouvé une qui me tira d'embarras. C'est un volume assez élégant, intitulé : *Le vingt-cinquième anniversaire de la Société géographique russe*, célébré le 13 janvier 1871 [2]. Après l'avoir lu, j'étais parfaitement orienté, je n'avais besoin d'autre guide. L'ouvrage en question contient trois rapports faits pour la solennité par les représentants d'autant de sections de la Société. Le premier rapport, traitant des travaux relatifs à la géographie physique, est rédigé par M. Semenov, le digne président de la section; le second, qui a pour auteur M. Maïkov, est consacré à l'ethnographie; la statistique a fait le sujet du troisième rapport, dû à la plume autorisée de M. Bouschen. Enfin, une revue détaillée des travaux concernant la géographie historique porte la signature de M. Artemiev, dont la perte récente a causé de si vifs regrets. Sa belle étude, occupant plus de la moitié du volume (p. 91-223), sert d'appendice aux comptes rendus précédents. Un second appendice donne la liste des sociétaires.

Ainsi, la géographie (physique et mathématique), l'ethnographie et la statistique, telles sont les branches de science que la Société de Saint-Pétersbourg

1. Saint-Pétersbourg, 1872. In-8 de III-260-VIII p.
2. Ce titre fut accordé à la Société le jour de son vingt-cinquième anniversaire, avec une subvention annuelle de 5,000 roubles arg., outre celle de 10,000 qu'elle touchait depuis sa fondation, soit 60,000 fr. environ.

s'est donné la mission de cultiver. Les formes principales sous lesquelles l'activité de ses membres se produit habituellement, ce sont les expéditions scientifiques, la confection des cartes et la publication des ouvrages. On le voit, le champ est vaste et le travail assez varié. Dans l'impossibilité où je me vois de résumer dans quelques pages les travaux de trente ans environ d'une société savante, nombreuse et prospère, je m'attacherai, cette fois, à faire connaître la partie relative à la géographie proprement dite, en réservant le reste pour une autre fois. — Dans l'exposé qu'on va lire, je suivrai mon guide russe, sauf de le compléter au besoin, et sans entrer dans les développements quelconques de l'original; ils ne seraient point ici à leur place.

Les expéditions scientifiques doivent venir en premier lieu.

Ce n'est pas en Russie que puissent manquer les pays à explorer : les dimensions de l'Empire des tsars sont si grandes, les acquisitions faites en Asie sont encore si récentes que le zèle le plus ardent y trouvera de quoi s'alimenter pendant longtemps. L'attention de la Société se porta d'abord sur les parties le moins connues, sur les régions avoisinant les deux versants du mont Oural et la mer Glaciale, sur la Sibérie extrême, l'Asie centrale et le Caucase. Les résultats des expéditions scientifiques envoyées dans chacune de ces contrées ont été consignés dans une série d'ouvrages qui font le plus grand honneur à la Société.

On débuta par l'expédition d'Oural, qui a duré trois années (1847, 1848 et 1850). Malgré d'énormes difficultés qu'offrait le pays, le but a été pleinement atteint. Outre la découverte de l'extrémité de la chaîne d'Oural, qui reçut le nom de *Rocher de Constantin* (en honneur du président de la Société, le grand-duc Constantin), on constata l'existence d'une chaîne détachée, appelée Paï-Hoï, et allant dans la direction nord-ouest jusque dans l'île de Vaïgatch, qui est séparée de *Novata-Zemlia* par un détroit. L'*Oural septentrional et la chaîne de Paï-Hoï*, tel est le titre des deux gros volumes in-4 publiés sous la direction de M. Hofman, avec la collaboration des spécialistes de renom, MM. Rose, le comte Kaiserling et les académiciens Brandt et Ruprecht, et contenant les fruits de cette laborieuse expédition [1].

La *Nouvelle-Terre* était trop près de là pour ne pas attirer l'attention des sociétaires. Elle eut la bonne chance de trouver dans M. Svenske, un savant et habile vulgarisateur. Son ouvrage intitulé *Novaia-Zemlia, au point de vue de la géographie, des sciences naturelles et de l'industrie* [2], et orné d'une carte qui avait été dressée par l'illustre navigateur, l'amiral Lutke, vice-président de la Société, obtint un succès tel, qu'il fut presque entièrement reproduit en allemand dans les éditions classiques de Peterman. Au reste, tout le littoral du nord de la Russie européenne et asiatique deviendra bientôt l'objet d'une expédition dont on se promet, avec raison, des résultats sérieux. En attendant, on dut s'occuper de l'extrême orient de la Sibérie sud-est, de la nouvelle province d'Amour et de la vallée de l'Oussouri.

L'expédition sibérienne commencée, en 1854 et terminée en 1863, présenta des difficultés plus grandes encore que celle d'Oural; malgré cela elle obtint de beaux résultats, témoins ses *Travaux* publiés en 1864 et 1874 et partagés en deux parties, dont la première (section mathématique) a été rédigée par M. Schwarz [3], la seconde (section physique), par MM. Schmidt

1. Saint-Pétersbourg, 1853-1856, Ier vol. de LXIII-307 p. et le 2e de IV-374-71-57 p. — L'ouvrage a été publié aussi en allemand.
2. Saint-Pétersbourg, 1866, 1 vol. in-8 de VI-130 p.
3. *Ibid.* 1864, in-4 de 400 p. avec cartes.

et Glen [1]. Grâce à ses longues et pénibles recherches, la contrée située au-delà du lac Baïkal se présenta sous un jour nouveau. La chaîne du Stanovoi fut réduite à sa juste hauteur de 5,000 pieds, et il fut constaté que ses ramifications et plateaux s'étendent sans interruption jusqu'à la mer d'Okhotsk.

En même temps, le célèbre naturaliste, Auguste Radde, explorait de son côté la lisière sud-est de la Sibérie [2] et posait des bases à la zoologie *exacte* de ce pays lointain, qu'aucun savant n'a visité depuis Pallas. La Sibérie nord-est avait été décrite auparavant par l'académicien Middendorf [3], celui je pense, dont l'heureux voyage a donné, à son retour à Pétersbourg, la première pensée de fonder une société. La province du fleuve Amour et la vallée de l'Oussouri furent étudiées par MM. Maak et Regel [4]. Les mêmes contrées devinrent ensuite l'objet de nouvelles investigations de la part des deux infatigables voyageurs MM. Prjevalski [5] et Vénukov [6]. Le dernier a visité aussi l'archipel du Japon dont il fit une description à la fois intéressante et érudite [7]. Toutefois, ajoutons-le, ce voyage a été exécuté aux frais de l'État-major général et tout à fait en-dehors de la Société géographique.

La grande expédition sibérienne dont nous parlions tout à l'heure fut suivie de plusieurs autres de moindre importance, celles de Viluisk, d'Olekminsk, Touroukhansk, etc., entreprises sous le patronage de la section de la Sibérie. Cette section, datée de 1851, à son siége principal et son centre d'action dans la ville d'Irkoutsk.

Les conquêtes récentes dans l'Asie centrale furent suivies aussitôt de celles de la science. Les noms de Fedchenko, de Severtsov, de Venukov demeureront aussi célèbres que celui du général Kaufman, vainqueur du Khiva. La France savante connaît déjà *le Kahnat du Khokand et les Contrées avoisinantes* [8] du premier de ces hardis explorateurs, Fedchenko, récemment ravi à la science d'une manière à la fois si imprévue et si tragique. Ce n'était là du reste, qu'un fragment détaché d'un grand ouvrage que l'auteur n'a pas eu le temps d'élaborer lui-même, laissant cette tâche à de savants amis qui s'en sont chargés avec empressement [9]. M. Severtsov a composé un ouvrage fort remarquable ayant pour titre : *Voyage dans le Turkestan et exploration du Thian-Chan* [10]. Fruit de dix années d'explorations, son livre donne une description géographique du massif des montagnes du Thian-Chan, si peu connues jusqu'alors. Toutefois, il n'en fait connaître que le versant occidental ; reste à explorer le Thian-Chan oriental, dont les trop fameux Doungands rendent aujourd'hui l'accès si difficile, et qui est non moins ignoré des Européens que le reste de la Haute-Asie centrale ou la Mongolie.

Quant à celle-ci, il faut s'en prendre à la nature du pays, immense désert

1. Saint-Pétersbourg. 1868, in-4 de XXI-119 p. avec cartes.
2. *Reisen im Süden von Ost-Siberien in den Jahren* 1855-1859. Saint-Pétersbourg, 1862 et 1863, 2 vol. in-4 de V-327 et 392 p. avec 29 planches et 4 cartes. La relation du voyage lui-même a été insérée dans les *Mémoires de la Société*, 1861, t. IV, p. 1-78.
3. 1862 à 1869, 4 vol. in-4.
4. 1861, 2 vol. in-4 de VIII-203-21 et XXIV-344 p. avec 12 planches et 1 carte.
5. *Voyage dans le pays de l'Oussouri*, 1870. 1 vol. in-8.
6. *Voyages et recherches faites dans la région du fleuve Amour en* 1854-56.
7. *L'archipel du Japon dans son état actuel*, Saint-Pétersbourg, 1871, in-8 de VI-154, 97, 83 et 41 p.
8. *Bulletin de la Soc. géog. de Paris*, juin 1874.
9. *Voyage au Turkestan*, 1873, 2 vol. in-4, avec planches et cartes ; le 2e vol. est de 460 p.
10. Saint-Pétersbourg, 1873, in-8 de 460-II p. avec carte.

d'une mer de sable. Grâce à cette circonstance, la Mongolie n'est habitée que vers la frontière de la Sibérie et de la Chine, depuis surtout que l'Empire des tsars et celui du Milieu sont entrés en relations commerciales et diplomatiques.

Un voyageur intrépide et savant tout ensemble, le colonel Prjévalski, vient de faire, dans cette partie de l'Asie centrale, des voyages dont les résultats, malgré les mille obstacles, parmi lesquels la pénurie des ressources pécuniaires ne fut pas la moindre, ont dépassé toute attente. Ils fourniront la matière des trois volumes dont le premier, ayant pour titre : *La Mongolie et le pays des Tangoutes*[1], est déjà entre les mains de tous. La partie sud-est du Cobi, le bassin du Khouan-Khé (ou fleuve Jaune) supérieur, la région du lac Bleu ou Khou-Khou-Noor et le pays des Dounganns, — telle est la route qu'a suivie l'indomptable explorateur. Une partie de ce parcours ayant été faite par les abbés Huc et Galet, missionnaires français dont tout le monde à lu le récit, cela a donné au voyageur russe l'occasion de rectifier plusieurs de leurs assertions. Il y a, à ma connaissance, peu de voyages écrits avec autant de science et de charme que celui de M. Prjévalski. La lecture en est si attrayante qu'on ne la quitte qu'après l'avoir achevée, et, en déposant le livre, on éprouve un vif regret que, faute de ressources pécuniaires et bien à contre cœur, l'auteur ait dû renoncer au voyage de Lhassa, capitale du Thibet.

Des considérations d'un ordre supérieur ont déterminé, en 1858, l'expédition du Khorasan, qui obtint, paraît-il, plus de publicité que les autres, grâce à la langue française dans laquelle ont été publiés les principaux résultats de ses travaux, fort importants d'ailleurs pour la cartographie et l'ethnographie iraniennes. L'expédition fut conduite par M. Nicolas Khanykov, orientaliste et ingénieur, qui en exposa les résultats dans deux mémoires imprimés à Paris, dont l'un, sur *L'Ethnographie de la Perse*, a obtenu de la Société géographique de France la grande médaille d'or[2]. Le même auteur a beaucoup contribué à perfectionner la cartographie du Caucase dont le souvenir rappelle involontairement ses travaux à côté de ceux de Abich, Bartholomée, Berger, Chodzko, Radde, Stebnitski, etc.

Dans son expédition caspienne (1853-54), l'académicien Behr a étudié l'état de la pêcherie et a constaté que l'abaissement des eaux de la Caspienne doit être expliqué par quelque cause violente et non par une action lente et graduelle[3]. On sait que le niveau de la Caspienne est inférieur de plus de 26 mètres à celui de la mer Noire. Dix ans après, la mer d'Azov, dont la diminution des eaux offrait un phénomène intéressant à étudier, fut également le but des investigations confiées à M. Danilevski[4].

En explorant les contrées peu connues de l'Asie du nord, de l'est et du centre, la Société n'ignorait pas que ses investigations n'étaient pas toutes nécessaires au même degré qu'il existait déjà, sur quelques-unes d'elles, des travaux tout faits dont elle n'avait qu'à profiter. Parmi les ouvrages consacrés à la géographie de l'Asie centrale, aucun ne jouit d'une renommée mieux établie et plus méritée que le travail classique de Ritter, intitulé *Erdkunde*. Aussi, dès son début, la Société l'avait-elle pris pour guide et pour modèle ; elle avait même résolu d'en faire une édition en langue russe, dès

1. Saint-Pétersbourg, avec deux magnifiques cartes, 1875, 1 vol. in-8 de IX-390 p.
2. Ces deux mémoires forment un vol. in-4 de plus de 400 p., accompagné de cartes, de plans et de types.
3. *Caspische Studien*, 1853-1854.
4. Dans les *Mémoires* de la Soc. de Pétersb., de 1869, t. II.

que ses ressources le permettraient. Aujourd'hui, nous lui devons déjà six magnifiques volumes, dont les trois premiers ont été traduits et complétés par M. Semenov, si bien préparé à ce travail et par sa longue expérience et par son voyage dans le Thian-Chan dont il avait rapporté un riche album. Les deux volumes suivants ont été publiés par M. Grigoriev, orientalise distingué, et le dernier, qui vient de paraître est dû aux soins intelligents de M. Khanykov, celui qui avait jadis conduit la mission du Khorosan. On ne pouvait faire ni un meilleur choix des rédacteurs, ni un meilleur usage du capital (20,000 r. arg.) offert par la libéralité de M. Goloubkov. Aussi ce serait une grosse erreur de penser que la nouvelle édition n'est qu'une simple reproduction de l'original. Les doctes éditeurs ont fait mieux que cela; après l'avoir soumise à un rigoureux contrôle, ils l'ont enrichie de notes, de commentaires, d'additions de toute sorte, en telle abondance, qu'on est en droit de considérer l'édition russe comme un nouveau travail. Qu'on juge par l'exemple suivant : le quatrième volume, *Le Cabulistan et le Kafiristan*, remplit dans celle-ci plus de 1,000 pages, tandis que le même pays n'occupe dans le texte allemand que cent et quelques pages en tout. M. Khanykov en a agi de même; au traité original, il a ajouté de longs appendices extraits des œuvres de M. Spiegel et autres orientalistes en renom. C'est qu'on voulait donner une édition vraiment critique, mise au niveau de la science contemporaine et enrichie de toutes les découvertes récentes [1].

Les publications qui viennent d'être énumérées, et quantité d'autres que nous passons, parce qu'elles ont été faites en-dehors de la Société géographique, témoignent assez du mouvement qui s'est produit dans les études géographiques en Russie. Mais il en résulte aussi qu'elles ont singulièrement augmenté le nombre des données topographiques et rendu indispensable un travail où tous ces éléments fussent réunis, coordonnés et fissent un corps. De là le besoin urgent d'une nouvelle carte générale de la Russie de l'Europe et d'un dictionnaire de géographie. La première fut, en effet, exécutée en 1862 par les soins de la Société, comblant ainsi une lacune que les travaux précédents, y compris ceux de Koeppen, ne parvenaient pas à remplir.

C'est à elle encore que revenait de droit la seconde tâche, la rédaction du grand dictionnaire de géographie et de statistique [2].

A l'heure qu'il est, cette œuvre capitale de M. Semenov, entreprise avec le concours de MM. Zvérinski, Maïkov, Filipov et Bock, touche déjà à son terme. Les quatre énormes volumes sont depuis longtemps entre les mains du public studieux; le dernier s'arrête au mot, *Siastra-Kassy*. Le dictionnaire contient plus de 16,000 notices nouvelles, dont quelques-unes sont d'une étendue très-considérable. Ainsi, par exemple, Pétersbourg (y compris le gouvernement du même nom) occupe trente-cinq pages d'impression compacte à deux colonnes; Moscou en remplit vingt-six et Novgorod quatorze. A chaque article, on trouve une liste des auteurs à consulter, ce qui facilite beaucoup les recherches ultérieures. La perfection n'étant guère possible dans un travail pareil, M. Semenov se propose de donner, à la fin, un supplément des-

1. Voici les titres des six volumes ; — Tome Ier, *Introduction générale et confins orientaux de l'Asie*, 1856 ; — Tome II, *Thian-Schan et l'Altaï chinois*, 1859 ; — Tome III, *L'Altaï russe et la chaîne de Saïan*, 1860 ; — Tome IV, *Le Cabalistan et le Kafiristan*, 1867, in-8 de XIV-1079 p. ; — Tome V, *Le Turkestan chinois*, 1869-1873 ; — *L'Iran* (1re partie), 1874, in-8° de XV-LXV-653 p.

2. *Slovar rossitkoi imperii*, 4 vol. in-8. 1863-67 ; — T. Ier de VIII-716 p. ; — T. II, de IV-898 p. ; — T. III de 743 p. ; — T. IV de V-867 p. La première livraison du Ve vol. (*Taa-Job*) a déjà paru.

tiné à rectifier les inexactitudes qu'on aura remarquées dans le corps de l'ouvrage, et à combler les lacunes, celles surtout que les découvertes postérieures ont rendues inévitables.

On ne peut que rendre hommage au dévouement éclairé et infatigable avec lequel la Société poursuit sa noble mission ; aussi la félicitons-nous du fond du cœur des beaux et importants résultats qu'elle a déjà obtenus, et lui souhaitons-nous une longue et féconde prospérité.

J. Martinov.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Denis-Louis-Martial Avenel, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, chevalier de la légion d'honneur, officier de l'instruction publique, est mort à Paris, le 16 août 1875, dans sa quatre-vingt-treizième année. Il était né à Orbec (Calvados), le 26 mai 1783, et non 1789, comme l'indique le *Dictionnaire des Contemporains*. D'abord secrétaire du roi de Westphalie, il devint ensuite journaliste, et il donna de nombreux et remarquables articles, soit politiques, soit littéraires, au *Courrier français*, au *Temps*, au *Moniteur universel*, à la *Revue encyclopédique*, etc. On trouve de lui d'excellentes notices biographiques dans l'*Encyclopédie des gens du monde*. Sa collaboration au *Journal des Savants*, qui dura près de vingt années, fut des plus fécondes et des plus brillantes. Esprit à la fois fin et judicieux, M. Avenel examina successivement, dans ce recueil, avec non moins de goût que d'érudition, divers ouvrages importants : l'édition de la *Chronique de Bertrand du Guesclin* de Cuvelier, par Charrière; le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Église au moyen âge*, de Frédéric Hurter; l'*Histoire des Vêpres siciliennes* d'Amari ; l'*Histoire de la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou*, du comte de Saint-Priest; la *Vie de saint Louis*, de Le Nain de Tillemont; les *Mazarinades*, de M. C. Moreau; l'*Histoire de Madame de Maintenon*, de M. le duc de Noailles, etc. Comme M. Avenel joignait à toutes les qualités du critique le don heureux d'un style aussi ferme que pur, il mérita d'être regardé comme un des meilleurs rédacteurs d'un journal où écrivaient les Cousin, les Flourens, les Mignet, les Patin, les Vitet, etc. Mais j'ai hâte d'arriver à l'ouvrage qui est et qui restera l'immortel honneur de sa vie, à cette édition des *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, à laquelle, depuis 1842, il a consacré, pour ainsi dire, toutes les forces de son corps et de son âme. On n'admirera jamais assez le zèle et le soin avec lesquels M. Avenel a recueilli, a publié, a entouré de toutes les explications désirables, les papiers du plus grand ministre qu'ait jamais possédé la France. Scrupuleux jusqu'à l'excès, il voulait tout voir, tout revoir, tout approfondir, même les plus petites questions; sa patience était infatigable, et, comme elle était accompagnée d'une rare sagacité, on ne doit pas être surpris de trouver si peu d'omissions et de fautes dans les six ou sept mille pages de son recueil. A une époque où je n'avais pas encore le plaisir de connaître M. Avenel, je disais de lui (*Quelques notes sur Jean Guiton, le maire de la Rochelle*, 1863, p. 14), que c'était le modèle des éditeurs. Je ne puis que répéter cet éloge, devenu de plus en plus légitime, et je suis d'accord, en cette appréciation, avec tous ceux qui ont examiné depuis ce beau travail. Je ne dois pas omettre deux études que M. Avenel a

publiées dans la *Revue des questions historiques*, et qui ont fait sensation dans le monde savant : *Richelieu, Louis XIII et Cinq-Mars* (livraison du 1er janvier 1868), et *la Jeunesse de Richelieu* (livraison du 1er janvier 1869). Le vaillant érudit avait promis au même recueil un travail complet sur *le Caractère de Louis XIII*, travail pour lequel il avait réuni des notes abondantes, qu'il n'a pas eu le temps d'utiliser. Avant tout, il tenait à achever son *Richelieu*. Dieu n'a pas permis que le vénérable vieillard goûtât l'ineffable joie de voir son dernier volume entièrement imprimé; mais, du moins, M. Avenel a eu la certitude, en mourant, que son manuscrit serait révisé et que ses épreuves seraient corrigées par un ami qui ne négligerait rien pour justifier la confiance dont il l'avait honoré.

Admis dans l'intimité de M. Avenel, l'ayant beaucoup vu pendant les dix dernières années de sa vie, pendant sa cruelle maladie, et presque jusqu'à l'heure de sa mort, je puis déclarer qu'en lui l'homme valait l'érudit. C'était un des cœurs les plus droits, un des esprits les plus fermes, un des caractères les plus nobles que l'on pût rencontrer. Il aimait par-dessus tout la justice et la vérité, et nul n'a jamais été plus que lui l'esclave du devoir. Dans sa vigoureuse et si belle vieillesse, il avait une ardeur de bien faire digne de ces généreuses années où tout nous est doux et facile. S'il était sévère pour lui, il était indulgent pour les autres. Aussi, son exquise bonté avait-elle groupé autour de lui les plus tendres et les plus fidèles affections. Malade, il s'est toujours montré calme et résigné, souriant en quelque sorte à la mort, pour épargner le plus possible à une famille adorée le contre-coup de ses souffrances. Il s'est éteint avec la sérénité de l'homme de bien, du chrétien plein de foi et d'espérance. Humble et modeste jusqu'à la fin, il avait témoigné le désir que nulle parole ne fût prononcée sur sa tombe. Mais son éloge est gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, et, si j'en juge par mes propres sentiments, j'ai le droit d'ajouter qu'il ne s'en effacera jamais. — Ph. Tamizey de Larroque.

— M. Charles-Marie-Wladimir Brunet de Presle, né à Paris, le 10 novembre 1809, est mort à Parouzeau, près Provins, le 12 septembre 1875. Il était membre de l'Académie des inscriptions depuis le 10 décembre 1852, et y avait remplacé le baron Wallkenaer. Helléniste consommé, il s'adonna à l'étude du grec moderne, ce qui l'avait mis en relations avec les philhellènes qui ont joué un rôle sous la Restauration. Il parlait et écrivait le grec avec une grande facilité. Depuis plus de quarante ans, sa maison était le rendez-vous de tous les Grecs de distinction qui venaient à Paris. Il était l'élève affectionné de M. Hase, et, en 1864, lorsque celui-ci mourut, M. Brunet de Presle, présenté par l'Académie des inscriptions et par l'École des langues orientales, lui succéda dans la chaire de grec moderne. En 1842, il avait remporté le prix dans un concours proposé par l'Académie des inscriptions sur cette question : *Histoire des établissements des Grecs en Sicile jusqu'à la réduction de cette île en province romaine.* L'ouvrage fut imprimé en 1845 (Paris, Didot, in-8). En 1850, il fit paraître un *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes*, travail dans lequel il avait mis en œuvre toutes les sources grecques relatives à cette question (1re partie, Paris, Didot, in-8 av. pl.). M. Brunet de Presle avait été chargé de continuer le grand recueil de papyrus grecs commencé par Letronne, et il fit paraître, en 1865, en collaboration avec M. Egger : *Les papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale* (Paris, Impr. imp., in-4 de 506 p. av. atlas in-fol. de 52 pl., extrait du t. XVIII, 2e partie, des *Notices et extraits des manuscrits*).

On ne doit pas oublier qu'il fut un des fondateurs de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*. Sa précieuse collection de livres, brochures, journaux en grec moderne, collection unique pour sa richesse, a été léguée à l'École des langues orientales. — On lui doit encore le volume *Grèce*, de l'*Univers pittoresque*, en collaboration avec M. Blanchet, et une *Monographie du Sérapéum de Memphis*, insérée au t. II, 1re série, des *Mémoires des savants étrangers*.

— M. Connop Thirlwall, né en 1798, mort évêque protestant de Saint-David, dans le pays de Galles; il était l'auteur d'une *Histoire de Grèce*, publiée dans *Lardner's Cabinet Cyclopedia* de 1835 à 1841, en 8 volumes in-8, et réimprimés à Londres de 1845 à 1852, et le traducteur, avec M. Hare, de l'*Histoire romaine* de Niebuhr, publiée à Cambridge, en deux volumes, de 1848 à 1852. Cette traduction n'était point, d'ailleurs son début littéraire : il avait publié, en 1809, à l'âge de onze ans, un volume intitulé : « *Primitiæ, or Essays and Poems, by Connop Thirlwall*, eleven years of age, with a preface by his Father, » volume accompagné d'un portrait.

— M. Aimé-Jean-Baptiste-Ernest Grasset, président de chambre honoraire à la Cour de Dijon, vice-président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, né à Dijon, le 11 mai 1799, est mort en cette ville en septembre 1875. M. Grasset fut successivement avocat en 1818, conseiller auditeur à la Cour de Dijon en 1822, substitut du procureur général en 1829, conseiller à la Cour en 1831, chevalier de la Légion d'honneur en 1843, président de Chambre en 1865, et président honoraire en 1869. On doit à ce magistrat chrétien un curieux travail intitulé : *Un épisode de l'histoire municipale de Dijon*, travail annexé dans le tome VI des *Mémoires* de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, et tiré à part. — A. A.

On annonce encore la mort de M. Edouard Corbière, rédacteur en chef du *Journal du Havre*, de 1826 à 1841, mort à Morlaix, à l'âge de quatre-vingt-deux ans ; — de M. Octavien Bringnier, président de la Société pour l'étude des langues romaines ; — de M. Jean-François Caron, ancien juge de paix de Pornic, auteur d'une *Histoire de Pornic* (1859) et du *Catéchisme des incrédules* (1865), mort dans sa quatre-vingt-cinquième année ; — de M. Jean Engelmann, président de la chambre des imprimeurs lithographes de Paris, mort le 29 juillet, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Congrès. — L'Association bretonne a tenu, à Guingamp (Côtes-du-Nord), du 30 août au 5 septembre dernier, son troisième congrès annuel depuis sa résurrection. La réunion était fort nombreuse : on y remarquait un grand nombre de députés des cinq départements de Bretagne, presque toutes les notabilités bretonnes, et des délégués des Iles anglaises. Un concours agricole général et des concours spéciaux hippique et linier avaient été annexés au congrès, par les soins de l'Association. Mgr David, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, et M. de Jouvenel, préfet des Côtes-du-Nord, ont été élus présidents d'honneur du congrès ; M. de Tréveneuc, député des Côtes-du-Nord, président de la section d'agriculture ; et M. de Kerdrel, député du Morbihan et vice-président de l'Assemblée nationale, président de la section d'archéologie. On a beaucoup remarqué, à la séance d'ouverture, un discours de M. Louis de Kerjégu, proclamant l'Association bretonne, au nom du bureau directeur, une œuvre de conciliation générale et faisant appel à toutes les forces vives du pays, dans un but de régénération sociale. M. de Champagny, secrétaire général, a présenté, dans le même but, un brillant tableau des grands résultats produits par les anciennes associations anglaises, et

Mgr David, dans l'allocution prononcée à la messe du Saint-Esprit, a repris le même thème. Des travaux importants ont été couronnés par la section d'agriculture. Nous citerons, en particulier, ceux de MM. l'abbé Tostidint, sur la fabrication du cidre, Bourel-Roncière, sur la culture du lin ; Courtois, sur les engrais artificiels, et Kersanté, sur les vices redhibitoires des chevaux.

Dans la section d'archéologie, nous devons une mention toute spéciale à l'éloge du regretté président, M. Aymar de Blois prononcé par M. S. Ropartz, l'auteur de la *Vie de J. M. de Lamennais*, et des *Études sur Guingamp* ; — à la conférence de M. de la Borderie sur Noël Du Fail; — à la biographie de Mlle de Kerouartz, fondatrice des Ursulines de Kemperlé, par M. Audran ; — à la longue discussion engagée entre MM. Lallemand et l'abbé Maréchal, sur la destination des dolmens; — aux mémoires de M. Raportz, sur la famille Descartes en Bretagne, et sur le catalogue de jurisprudence bretonne de feu M. le comte de Corbière ; — à la carte des monuments mégalithiques de l'arrondissement de Guingamp, par M. Gautier du Mottay; — aux rapports de M. Kerviler, sur les fouilles de Saint-Nazaire et sur l'ouvrage de M. Du Bouëtiez de Kerorguen : *Recherches sur les États de Bretagne*; — aux légendes bretonnes de MM. Dulaurens de la Barre et Luzel ; — au projet d'une grande publication spéciale à l'hagiologie armoricaine, formé par MM. de la Borderie, Ropartz, dom Plaine, et l'abbé Chauffier; — au Pouillé historique de l'archidiocèse de Rennes, par M. l'abbé de Corson, etc., etc.

Avant de se séparer, l'Association a complété son bureau de direction, en nommant M. Ropartz, président de la section d'archéologie à la place de M. de Blois, décédé, et M. P. Huguet, secrétaire de cette section, à la place de M. Ropartz. — Suivant la coutume, d'intéressantes excursions archéologiques ont eu lieu aux environs de Guingamp, en particulier à Notre-Dame de Grâces, et l'aviso de l'État, *l'Arverne*, a conduit une partie du congrès à Jersey et Guernesey, où les membres ont reçu la plus cordiale réception. — R. K.

— Le congrès géodésique européen a tenu sa session annuelle le 20 septembre et jours suivants, à Paris, dans les salons du ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. le général Banez, délégué de l'Espagne, qui préside cette année le comité permanent.

Musée du Louvre. — On vient d'exposer, au musée du Louvre, sur le palier de l'escalier assyrien, six bustes impériaux découverts à Markouna, près de Lambèse, en Afrique ; ils ont été rapportés par notre collaborateur, M. Ant. Héron de Villefosse. Ils représentent Marc-Aurèle, Lucius Vérus, Lucille, Annius Vérus, Septime-Sévère et Plautille. Plusieurs inscriptions, provenant de la même mission, et quelques monuments trouvés à Carthage sont placés au même endroit.

Inauguration de la statue de Chateaubriand a Saint-Malo. — Le dimanche 5 septembre a eu lieu à Saint-Malo, au milieu d'un immense concours des populations bretonnes, et après une messe solennelle célébrée à l'antique cathédrale, l'inauguration de la statue élevée à l'auteur du *Génie du Christianisme*, sur la place qui porte son nom, devant la maison où il est né. Cette statue, due au ciseau du sculpteur A. Millet, respire un air de grandeur et de mélancolie qui a vivement impressionné l'assistance. Un grand nombre de discours ont été prononcés à cette occasion. M. Houitte de Lachesnaye, maire de Saint-Malo, au nom de la municipalité; M. Camille Doucet, au nom de l'Académie française ; M. le duc de Noailles, comme successeur de Chateaubriand au fauteuil académique; M. Paul Féval, au nom de la Société des gens de lettres, ont successivement rendu hommage, devant le monument, au grand publiciste et à l'éminent poëte. Mais le mor-

ceau qui nous a plu davantage a été le toast porté le soir au banquet municipal par un troisième académicien, breton celui-là, M. Caro, qui a enlevé tous les suffrages par un éloquent appel au génie de la Bretagne; au même banquet, on a encore entendu M. le comte de Chateaubriand, l'un des derniers représentants de la famille; le vénérable M. Sauzet, délégué de l'Académie de Lyon, et d'autres orateurs dont les noms sont moins retentissants. La municipalité avait très-bien organisé les fêtes, et l'impression générale a été fort satisfaisante. Un seul reproche aux organisateurs : l'Association bretonne qui siégeait à Guigamp avait envoyé une députation aux fêtes de Saint-Malo; pourquoi le président de la députation, M. de la Borderie, député d'Ile-et-Vilaine, qui avait préparé un excellent discours et qui était plus qu'aucun autre en droit de déposer son hommage aux pieds de son illustre compatriote, n'a-t-il pas été admis à prononcer sa harangue?... Plusieurs pièces de poésie ont été publiées à l'occasion de cette cérémonie. En-dehors de l'ode de M. Maury, récemment couronnée aux jeux floraux, nous citerons celles de MM. Célestin Roche, A. du Clézieux et Hipp. de Lorgeril. — R. K.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 3 septembre, M. de Longpérier a communiqué une note sur l'origine du vers *Indocti discant et ament meminisse periti*, qui doit être attribué au président Hénault. — M. Derembourg a communiqué une note sur une inscription néo-punique trouvée aux environs de Cherchell. Dans les séances du 3 et du 10, il a été donné communication d'un rapport de M. Victor Guérin sur sa mission en Palestine. — Dans la séance du 10, M. N. de Wailly a communiqué une note au sujet d'un article publié par M. le comte Riant, dans la *Revue des questions historiques*, pour protester contre les critiques dont Ville-Hardouin y a été l'objet; M. Alfred Maury a continué la lecture de son mémoire sur les inscriptions étrusques. — Dans la séance du 17, M. Bouley, de l'Académie des sciences, a communiqué une note sur Claude Bourgelot, fondateur des écoles vétérinaires en France; M. Thurot a lu un extrait de son introduction au *Recueil des historiens occidentaux des Croisades*, lecture continuée dans la séance du 24; et M. Desjardins a continué la lecture du mémoire de M. Tissot sur la géographie de l'ancienne Mauritanie. — Dans la séance du 24, M. Germain a communiqué un mémoire sur le *Registre du Procureur des étudiants*, conservé aux archives de la faculté de médecine de Montpellier.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances du 4, du 11 et du 18 septembre, M. Maurice Block a lu un mémoire sur la décentralisation en Prusse. Dans les mêmes séances et dans celle du 25, M. Henri Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur le luxe et les moralistes. — Dans la séance du 25, a été lu un fragment d'un mémoire de M. Krug-Bass sur l'administration de l'Alsace avant la révolution.

Société médicale de Jonzac. — Nous avons sous les yeux le *Rapport* sur les travaux de cette société pendant les années 1874-1875, par le Dr E. Lafargue, secrétaire général (Jonzac, impr. L. Ollière, 1875, 24 p. gr. in-8). La lecture de ce travail remarquable suggère quelques réflexions pratiques. Une quarantaine de médecins, pharmaciens et vétérinaires se réunissent périodiquement au chef-lieu de l'arrondissement où ils exercent, apportant à ces séances les difficultés ou les résultats acquis de leur pratique et quelquefois des mémoires écrits sur des observations particulièrement intéressantes. Causeries et lectures remplissent à merveille le temps toujours trop court de la

réunion. De plus, les mémoires imprimés ou manuscrits constituent les archives de la Société, archives du plus grand prix, quoique le secrétaire général les trouve trop pauvres, la plupart des membres ayant rarement le goût ou le temps d'écrire. — Pourquoi une telle institution ne se généraliserait-elle pas? N'est-il pas déplorable que les médecins de province vivent presque tous dans l'isolement de leurs confrères? Sans parler de ces rivalités mesquines, de ces inimitiés professionnelles qui sont l'un des plus tristes fléaux de la vie médicale, n'est-il pas évident que beaucoup de médecins glissent dans la routine et l'indifférence à tout progrès, par l'absence d'un centre intellectuel et de toute occasion de communications scientifiques? Il y a plus : les réunions médicales seraient le moyen le plus efficace de relever moralement la profession, en la rattachant aux saines doctrines et aux bonnes traditions religieuses, philosophiques et sociales. Il est impossible que, dans ces centres provinciaux où les médecins répandus dans le pays se réuniraient périodiquement, pour causer du grand art de guérir le corps, le plus grand de tous les arts après celui de sauver les âmes, la vraie et légitime influence des supériorités intellectuelles et morales ne triomphât pas peu à peu des erreurs et des préjugés retenus d'un enseignement suspect et des habitudes de la vie d'étudiant. — Quoi qu'il en soit, s'il est permis de juger de la Société médicale de Jonzac par les pages de son secrétaire général, M. Lafargue, médecin à Montguyon, on peut en concevoir l'idée la plus flatteuse. Beaucoup d'observations intéressantes, relatives soit à la médecine, soit à la chirurgie, y sont présentées sous une forme concise, mais avec un détail suffisant pour intéresser tous les médecins studieux. De plus, sans sortir des limites de la clinique, où se restreignent les travaux de sa Société, le savant rapporteur laisse voir, dans les quelques considérations générales de son début et de sa conclusion, une intelligence très-versée dans la philosophie médicale, et qui ne sépare pas les principes de son art des principes religieux sans lesquels ne saurait s'accomplir aucun progrès digne de ce nom.

L'Astronomie grecque et romaine. — Le savant doyen de la faculté des lettres de Rennes, M. Th. H. Martin, vient de publier, dans la quatrième livraison du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, un article qui n'a guère qu'une trentaine de pages in-4, et qui, néanmoins, résume tout ce qu'on sait aujourd'hui sur l'histoire de l'astronomie grecque, dont l'astronomie romaine ne fut qu'un écho très-faible et très-infidèle. Travailleur infatigable, l'auteur de cet article prépare, depuis quarante ans, une histoire des sciences dans l'antiquité; et des fragments très-nombreux de cette histoire ont été publiés, soit en France, soit à Rome. Ce fragment nouveau résume, non-seulement les publications volumineuses déjà faites par M. Martin, mais encore des dissertations inédites qui doivent paraître successivement dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Il est divisé en quatorze sections, dont voici les titres : I. *Noms antiques de l'astronomie*; II. *Enfance de l'astronomie pratique*; III. *Cosmographie populaire des Grecs et des Romains*; IV. *Hypothèses astronomiques*; V. *Progrès des notions préliminaires*; VI. *Progrès des instruments et des procédés d'observation*; VII. *Observations empruntées*; VIII. *Astronomie stellaire et précession des équinoxes*; XI. *Astronomie solaire*; X. *Astronomie lunaire*; XI. *Astronomie planétaire*; XII. *Tables astronomiques, époques et ères*; XIII. *Aspects, levers, couchers des astres*; XIV. *Résumé historique et bibliographique*. — Si grand que soit le nombre des renseignements condensés sous chacun de ces titres, l'exposition est aussi nette que possible; la précision lumineuse du style y satisfait l'esprit, comme la netteté des caractères

typographiques et la beauté du papier satisfont les yeux. Chaque colonne du texte repose sur une base solide de notes serrées, qui fournissent toutes les indications nécessaires pour vérifier, approfondir ou compléter les thèses énoncées par l'auteur. Le nombre de ces notes s'élève à quatre cent quinze ! On éprouve un sentiment profond d'admiration, quand on considère les trésors de science renfermés en si peu d'espace. — H. DE VALROGER.

UN MANUSCRIT HÉBREU DE 916-917. — Parmi les dernières acquisitions de la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, on mentionne un manuscrit hébreu datant de 916-917. Ce manuscrit est important surtout à cause du système de ponctuation dite babylonnienne qui y est observée et qui est plus ancienne que celle dont on se sert maintenant et qu'on désigne sous le nom de hiérosolymitaine, inventée au septième siècle. Aussi, vu l'importance du manuscrit, l'administration de la Bibliothèque a-t-elle résolu d'en faire une reproduction photolithographiée et elle a obtenu du Gouvernement un subside de plus de 9,000 roubles argent (environ 35,000 francs). Outre la reproduction du précieux manuscrit, on imprimera le catalogue de tous les textes bibliques que la Bibliothèque avait achetés, en 1859, aux Firkovitch, leurs anciens propriétaires.

UNE BROCHURE SUR LES ÉTATS-UNIS. — Nous avons sous les yeux une brochure de M. Alexandre de Rabanesse (*Les anciens États confédérés depuis la guerre de sécession*, etc. Paris, A. Pougin, 1875, in-8 de 31 p.), pleine de renseignements, dont les hommes politiques pourront faire leur profit. On se rappelle l'enthousiasme excité au sein d'une partie du public français par la proclamation du président Lincoln. L'abolition de l'esclavage y était représentée comme le but principal de la guerre soutenue contre le Sud. Nous nous plaisions alors à nous figurer les Américains du Nord comme des modèles de philanthropie ardente et désintéressée, mûs par le désir exclusif de rendre à la liberté et à la dignité de citoyens trois ou quatre millions de leurs frères, jadis importés d'Afrique. L'on s'empressait de présager un brillant avenir de paix et de prospérité à cette grande République d'outre-mer, enfin guérie de la plaie qui, seule, empêchait la concorde de se rétablir entre le Sud et le Nord. L'intéressante brochure de M. de Rabanesse prouve assez combien il y a à rabattre d'une espérance trop légèrement conçue, et son témoignage acquiert une gravité toute particulière de ce fait, qu'il a longtemps séjourné dans le pays dont il parle, et qu'il a pu constater chaque chose *de visu*.

Le tableau qu'il nous trace de la situation des anciens États confédérés est bien triste. La main du vainqueur s'est appesantie sur eux, et leur sort se trouve à peu près entièrement remis entre les mains de ces *Politicians* connus sous le nom de *Carpet Baggers*. Ils exploitent, à leur profit, les préjugés des gens de couleur contre ceux qui furent leurs maîtres, et se servent trop souvent des fonctions qui leur sont confiées pour satisfaire leurs intérêts personnels. On juge en quel état se trouvent les finances de ces malheureux États. Au prix des plus persévérants efforts, les anciens planteurs parviennent difficilement à conjurer la ruine dont ils sont menacés. Quelques-uns commencent à chercher, dans l'industrie, des ressources que l'agriculture a cessé de leur fournir. L'introduction des *coolies* chinois paraît effectivement n'avoir point produit les résultats que l'on en attendait, et l'introduction de cultivateurs européens sera nécessaire pour suppléer à la nonchalance des nègres affranchis. Ces derniers, ayant d'ordinaire peu de besoins à satisfaire, préfèrent la pauvreté au travail, et, pour eux, la liberté, c'est le droit de ne rien faire. Quoi qu'il en soit, on ne saurait

nier que les procédés dont use le Nord, vis-à-vis des États vaincus ne soient de nature à susciter de graves difficultés pour plus tard. L'avenir de l'Union et celui même de la liberté politique en Amérique sont intéressés à la prompte suppression de tels abus. — H. DE CH.

UNE IMPRIMERIE A BOULAK. — Le *Mobacher* donne, d'après une correspondance qui lui est adressée du Caire, les détails qui suivent sur l'imprimerie khédivienne de Boulak :

L'imprimerie de Boulak est le premier établissement de ce genre qui ait été fondé en Orient. Sa création remonte à l'année 1245 (1829-1830) ; elle est due au khédive El-Hadj Mohammed Ali. Des hommes éminents en ont eu successivement la direction ; nous citerons entre autres : Ali Afendi Djoudet et Abd Er Rahmane Bey Rachdi. Un homme vraiment remarquable par son savoir et ses qualités aimables, Hossaïne Bey Hassani, est aujourd'hui placé à la tête de cet établissement. En 1287 (1870-1871), S. A. le prince régnant, Ismaïl, apprenant le zèle et l'intelligence apportés par Hossaïne Bey dans l'administration de l'imprimerie de Boulak, le chargea également de la gestion de l'usine à papier.

Le papier qui sort de la fabrique est fort beau. Le Caire peut maintenant se passer des produits étrangers. Les contrées voisines y font leurs commandes. Cette usine est contiguë à l'imprimerie ; elle est située sur les bords du Nil. Le nombre des employés, dans ces deux établissements, est de 300. L'imprimerie livre des ouvrages en langues arabe, turque, persane, française, anglaise, etc. Les *Nouvelles égyptiennes* s'y impriment, ainsi que les calendriers, les timbres-poste, les billets d'embarquement, les arrêtés du gouvernement. Le directeur de l'imprimerie a engagé son mandataire, Mohammed-Afendi Hassani, à suivre les cours de chimie et de physique de l'école de médecine, pour y étudier ce qui concerne la fabrication du papier. De Paris, on envoie des livres à imprimer en langue persane. On y compose également des ouvrages en caractères moghrebins. On s'y occupe en ce moment d'une édition de Sidi-Khelil. (*Journal officiel.*)

DU ROLE DÉCORATIF DE LA PEINTURE EN MOSAÏQUE. — M. Ed. Didron voudrait remettre en honneur un procédé de décoration dont les anciens, puis les artistes de Byzance et les Carolingiens tirèrent un merveilleux parti. En France, la mosaïque est aujourd'hui, et depuis longtemps, délaissée pour la peinture, qui ne présente pas la même solidité et produit des effets tout différents, beaucoup moins heureux au point de vue purement décoratif. M. Garnier l'a employée dans la décoration de l'avant-foyer de l'Opéra, mais M. Didron désirerait la voir appliquer à nos édifices religieux, à ceux surtout qui, comme l'église du Vœu national, témoignent de larges emprunts à l'architecture byzantine. La brochure qu'il vient de publier sous le titre transcrit plus haut, est très-intéressante, accompagnée de planches curieuses, retraçant à grands traits l'histoire de la mosaïque, exposant ses procédés et ses ressources. L'idée du savant archéologue mérite l'attention des antiquaires et des artistes. — J.-M. R.

LE PROTONTOLOGISME. — Nous avons consacré, en avril dernier (*Polybiblion*, t. XIII, p. 307), aux *Éléments de philosophie* de M. Ant. Caneva, prêtre de Plaisance, un article qu'une revue italienne a déclaré écrit *dans un sens plus que catholique*. Nous croyons avoir été simplement exact et impartial ; mais se déclarer nettement contre le positivisme et l'hégélianisme, c'est un excès intolérable au jugement des témoins intéressés. Quoi qu'il en soit, on peut se souvenir que ce principe : Dieu est le premier *intelligible* et le

premier *entendu* (*inteso*), est la base du *système protontologique* de M. Ant. Caneva. Nous lisons cette désignation un peu étrange à la page 24 d'une brochure du même auteur (*Intelletto e senso in ordine alla natura ed origine delle idee*, poche pagine in aggiunta al 2e volume de' suoi *Elementi di filosofia*. Piacenza, tipogr. A. del Majno, 1873, 39 p. in-12). Cette petite publication, bonne à consulter pour ceux qui veulent avoir une idée juste de la doctrine de M. Caneva, renferme d'abord un résumé de sa théorie de l'origine des idées, puis des réponses aux objections qu'on lui a opposées de divers côtés. Ce qui nous frappe dans cette discussion, où nous ne devons pas entrer, c'est que M. Caneva, tout en ayant pour adversaires déterminés les nouveaux péripatéticiens, s'appuie toujours sur les docteurs scolastiques. — Léonce Couture.

Un petit anachronisme de M. Meissonier. — M. Meissonier, parlant au nom de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France, le jour de l'inauguration du monument de Michel-Ange, à Florence, s'est exprimé ainsi : « De cette belle Italie, cette terre des arts, tu es comme le jardin, heureuse Florence ! Tu n'es pas seulement la ville des plus belles fleurs de la nature, tu es la ville des plus belles fleurs de l'esprit humain ! Tu es la ville de la renaissance des lettres, des sciences et des arts ! Je ne puis nommer tous tes fils ; tu as eu Dante, Pétrarque, et *avant* Galilée... » Quoi donc ? Galilée, qui est de la seconde moitié du seizième siècle et de la première moitié du dix-septième, *avant Dante*, mort au commencement du xive siècle (1321), avant Pétrarque, mort avant la fin de ce même xive siècle (1374) ! — T. de L.

Etat des Bibliothèques de Paris. — Conformément à une récente circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, les administrations des diverses bibliothèques de Paris ont dressé une liste exacte des volumes de ces établissements. En voici les chiffres : Bibliothèque de l'Arsenal, 200,000 volumes, 8,000 manuscrits ; — Bibliothèque de la Sorbonne, 80,000 volumes ; — Bibliothèque de l'École de médecine, 35,000 ; — Bibliothèque nationale, 1,700,000 volumes imprimés, 80,000 manuscrits, 1,000,000 d'estampes ; cartes et gravures 120,000 médailles ; — Bibliothèque Mazarine, 200,000 volumes, 4,000 manuscrits, 80 modèles exécutés en relief et représentant des monuments pélasgiques de l'Italie, de la Grèce et de l'Asie-Mineure ; — Bibliothèque Sainte-Geneviève, 160,000 volumes imprimés, 350,000 manuscrits ; — Total : 2,375,000 volumes, 442,000 manuscrits et 1,120,000 estampes, médailles, etc.

— Les journaux anglais. — Le *Journal officiel* a publié, d'après un ouvrage anglais intitulé : *History of Advertising from the earliest times*, un intéressant article sur l'origine de l'annonce, son apparition en Angleterre et les premiers journaux anglais ; nous lui empruntons quelques détails.

Le premier essai de la création d'un journal en Angleterre date de 1642, à l'origine de la guerre civile. Le public était, à cette époque, extrêmement avide de nouvelles. Un libraire-gazettier résolut de publier un journal hebdomadaire sur le modèle des gazettes vénitiennes qui circulaient alors manuscrites. Après deux ou trois essais timides, il poussa la hardiesse jusqu'à se lancer dans une annonce assez longue ; mais, comme toutes les idées nouvelles, sa témérité ne rencontra que de l'indifférence, puis de l'opposition. Le monde des lettres ne lui ménagea point l'invective. La première annonce anglaise connue parut dans le *Mercurius politicus*, janvier 1652 ; c'était l'annonce d'un poëme héroïque, vendu par John Holden, dans le New Exchange, à Londres, et imprimé par Th. Newcourt.

Quelques années après (1657), parut un autre *weekly*, ou journal hebdomadaire, le *Public Advertiser*, dont le premier numéro porte la date des 19 et 26 mai, imprimé pour Newcombe, dans Thames street. Cette feuille se composait presque uniquement d'annonces; on y signalait l'arrivée et le départ des navires, l'apparition prochaine de tel ou tel livre sous presse, etc. Ce genre de publication alla se multipliant; la plupart des feuilles de cette époque contiennent des annonces relatives aux apprentis enfuis de chez leurs maîtres, aux petits décrotteurs, aux foires qui ont lieu, aux combats de coqs, aux vols avec effraction ou sur les grands chemins, aux chevaux volés, aux chiens perdus, au départ des coches pour la province, coches qui quelquefois, chose inouïe! se hasardaient jusqu'à Édimbourg.

En 1682, un certain J. Houghton, apothicaire et en même temps marchand de thé, café et chocolat, fonda, dans la ruelle Bartholomée, un journal qui n'eut pas une longue existence, mais qui reparut plus solide en 1692. Doué d'une persévérance infatigable, d'un grand esprit d'initiative et de beaucoup d'industrie, ce personnage habitua ses contemporains à un système régulier d'annonces. A cette époque, le système d'annonces par la voie des journaux s'était fort développé, grâce surtout à la *London Gazette*, la seule feuille qui existe encore aujourd'hui, de toutes celles qui virent le jour vers le milieu du dix-septième siècle.

Au commencement du dix-huitième, il était déjà parfaitement reconnu que le meilleur mode de publicité, non-seulement pour le commerce, mais encore pour les nouvelles politiques, pour la négociation des mariages, pour la chasse à la fortune, etc. était l'annonce dans les journaux. A la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, les choses étaient à peu près comme elles sont aujourd'hui, où les journaux quotidiens et les autres périodiques tirent leur principale source de revenu de leur clientèle d'annonces.

Dans cette industrie, le *Times* et le *Daily Telegraph* emportent la part du lion. — Ce fut, comme on sait, en 1785, que parut, sous le titre de *Daily Universal Register*, le journal qui devait donner tant d'impulsion au journalisme littéraire, ainsi qu'aux industries matérielles qui s'y rattachent. Il ne prit le titre de *Times* qu'au 1er janvier 1788. Les commencements furent pénibles; c'est seulement sous le second de ses éditeurs de la dynastie des Walther, qu'il prit son essor. Walther II, né en 1784, devint, en 1803, le seul propriétaire et éditeur du *Times*. Dénoncé pour avoir attaqué l'administration de lord Melville, il perdit les impressions du bureau des douanes qui lui avaient été confiées jusque-là; puis, quand vinrent les guerres de l'empire, où le besoin de nouvelles était si impérieux dans le public, comme on lui retenait à la poste et dans les ports les journaux étrangers qui étaient au contraire distribués sur le champ à ses confrères, il dut, dans cette lutte pour l'existence, imaginer des moyens plus rapides d'obtenir les informations et les nouvelles. Pour arriver à ce but, il n'épargna ni les soins ni l'argent.

La capitulation de Flessingue, en 1809, fut connue et annoncée par lui, bien avant, on dit même deux jours avant que le gouvernement n'en eût connaissance. De là l'origine de la vogue du *Times*, et, par suite, le développement de ses colonnes d'annonces. Dans l'histoire dont nous parlons, la recette quotidienne de son département d'annonces est évaluée à un millier de livres sterling (25,000 francs) par jour. Viendrait ensuite le *Telegraph*, qui, dans un seul numéro (décembre 1873), a eu jusqu'à 1,444 annonces, ce qui fait environ 500 livres sterling (12,500 francs). D'après la même autorité, que nous ne garantissons pas, du reste, le *Standard* arriverait bon troisième;

le *Daily News*, depuis la dernière guerre, aurait beaucoup étendu son cercle d'annonces.

Quand au *Morning Advertiser*, il a une clientèle particulière; intermédiaire précieux pour le commerce, il s'adresse surtout à la classe des débitants patentés, les *licensed victuallers*; tout ce qui tient à la distillerie, à la brasserie, aux tavernes, est de son ressort. Le *Morning Post* a, sous le rapport de l'annonce, beaucoup d'analogie avec le précédent : il s'attache à une clientèle spéciale.

Journaux périodiques aux États-Unis et au Canada. — Aux États-Unis et au Canada, il se publie actuellement, selon l'*Almanach des adresses pour la presse périodique*, par Rowell, 8,348 journaux et revues périodiques. Les journaux publiés en langue française, aux États-Unis, sont au nombre de 23; ceux du Canada, au nombre de 32. En langue scandinave, il paraît, aux États-Unis, 26 journaux; en espagnol, 23; en hollandais, 8; en italien, 1. En langue allemande, il s'en publie, aux États-Unis, 338, et au Canada, 9. Les feuilles du dimanche (*Sonntagsblæter*) ne sont pas comprises dans ce nombre. L'État de Pensylvanie ne possède pas moins de 59 journaux allemands; vient ensuite l'État de New York, avec 51; il paraît chaque jour 5 journaux allemands dans la ville de New York, autant à Saint-Louis, autant à Milwaukie; il en paraît 4 quotidiens à Philadelphie et à Buffalo; 3 à Chicago, à Détroit, à Cincinnati, etc.; 2 quotidiens à San Francisco, Indianopolis, Baltimore, Richmond, etc.; 1 quotidien à Washington, à la Nouvelle-Orléans, à Kansas City, etc. Tous les autres journaux et revues périodiques, au nombre de 7,850, se publient dans la langue anglaise.

Production littéraire en Russie.— Du 20 juillet au 30 août, il a été publié, en Russie, 277 livres et brochures. Le comité de la censure étrangère a examiné, dans le courant de juillet, 207 publications allemandes, 124 françaises, 26 anglaises, 20 polonaises, 10 italiennes et 2 serbes. Ont été prohibées : 7 publications allemandes, 4 françaises, 4 polonaises et 1 italienne. Ont été autorisées avec des restrictions : 17 publications allemandes, 11 françaises, 3 anglaises et 2 polonaises. (*Indicateur de la presse.*)

Exposition de la Presse en Amérique. — Une annexe du palais de l'exposition à Philadelphie est destinée à recevoir l'exposition du journalisme américain. On y verra l'histoire aussi complète que possible de la presse aux États-Unis. La première gazette, la *May Flower*, parut en 1673; la seconde, le *Boston News Letter*, en 1704; la troisième, la *Boston Gazette*, en 1720. En 1775, il y avait aux colonies 27 journaux; en 1776, avant la révolution, 40. Mais en 1850, on en compte 2,526, tirant à 426,409,000 exemplaires; en 1860, 4,051, tirant à 928,000,000; en 1870, 5,871, tirant à 1,500,000,000.

Une lettre inédite de La Bruyère. — Nous avons annoncé ici même, il y a quelque temps, l'heureuse trouvaille de M. Ulysse Robert. Nous annonçons aujourd'hui une nouvelle édition de la curieuse lettre de l'auteur des *Caractères*. La première édition était formée de quatre pages extraites de la *Bibliothèque de l'École des chartes*. La présente édition, véritable bijou typographique qui fait honneur aux presses de Bluzet-Guinier (à Dôle), se compose de seize pages et se vend chez H. Champion (1 franc). Les plus zélés amis de La Bruyère voudront posséder cette plaquette, non-seulement parce qu'elle a été imprimée avec un soin exquis et à un petit nombre d'exemplaires, mais encore parce que le savant éditeur y a joint de nouvelles notes qui sont pleines d'intérêt. — T. de L.

— On annonce le catalogue, publié à Arnhem, des œuvres de Jacobus Houbraken, illustre graveur hollandais du dix-huitième siècle, dont il a été dit « que jamais graveur ne l'égalera, probablement, dans sa manière d'imiter par le burin les chairs et les couleurs. »

— Le *Marchand de Venise*, de Shakespeare, a été récemment traduit en tamil, par un indien, élève de l'université de Madras, qui doit faire paraître, pour la fin de l'année, une traduction du même ouvrage en sanscrit.

— Le czar a accordé 25,000 roubles pour la fondation de l'université sibérienne, dont le siége serait à Tomsk. La première pensée de cette création est due au général Kasnakow, inspecteur de cette vaste contrée, qui a pu s'assurer par ses yeux de l'absence presque totale de culture intellectuelle en Sibérie.

— Le second volume de la traduction anglaise des *Œuvres dramatiques de Molière*, par M. Van Laun, vient de paraître à Édimbourg. Il est orné de six gravures de Lalauze.

— Un auteur belge, M. Paul Frédéricq, vient de faire paraître, à Gand, un remarquable ouvrage d'histoire, sous le titre de *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*.

— La collection des historiens d'Écosse, qui se publie à Édimbourg, est arrivée à son cinquième volume, qui renferme les vies de saint Ninian, premier évêque d'Écosse, au quatrième siècle, et de saint Kentigern, son successeur. Ces deux vies, si intéressantes pour l'histoire religieuse et politique du pays, ont été publiées d'après les meilleurs manuscrits des bibliothèques de la Grande-Bretagne.

— M. Smith, le savant archéologue, auteur d'un ouvrage qui va paraître sous le titre de *Chaldean account of Genesis*, vient de partir pour l'Orient, afin de reprendre ses fouilles sur l'emplacement de Ninive.

— *L'Athenæum* annonce que de nouvelles découvertes de curieux manuscrits en langue sanscrite ont été faites dans l'Inde par les savants chargés officiellement de rechercher et d'examiner les collections qui existent dans cette contrée. Des textes, jusqu'ici inconnus, des onzième et douzième siècles de notre ère, ont été soigneusement copiés. Le catalogue en sera publié, en attendant l'impression des principaux ouvrages.

— L'imprimerie de l'université d'Oxford vient de mettre au jour la plus petite miniature de Bible qui ait encore été exécutée. Elle mesure 4 pouces 1/2 sur 2 pouces 3/4, avec 1/2 pouce d'épaisseur, et pèse, avec sa reliure de maroquin, moins de 3 onces 1/2 d'Angleterre. Elle est tirée sur un papier de l'Inde d'une extrême ténuité et d'une opacité parfaite dans sa finesse; elle est imprimée en caractères lisibles pour une vue ordinaire.

— L'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie vient d'ouvrir, dans une de ses galeries, place Royale, 3, une exposition intéressante, qui se compose : 1° de 160 dessins originaux des maîtres lyonnais du siècle dernier, ayant Bony à leur tête; ces dessins représentent des habits et gilets de cour et de ville, des robes époque Louis XVI; 2° de 26 dessins originaux, exécutés à la plume par Adam (oiseaux), dix-huitième siècle; 3° de 18 dessins de Delafosse, Delalonde, Ranson, J. J. Lequien, Nollet; 4° de 447 compositions originales exécutées depuis nombre d'années, dans l'atelier de M. Guichard, par lui et par des artistes bien connus dans l'industrie du tapis et des tentures, des soieries et des mousselines, des papiers peints, de l'ébénisterie, des bronzes, etc.; 5° de 5,859 échantillons de rubans de soie de Saint-Étienne, de robes et gilets de soie et velours, de passementeries en soie paille, crin et laine, et enfin, 6°, de 80 échantillons de soieries anciennes d'une remarquable beauté.

— Un très-curieux manuscrit vient d'être apporté à Paris par un moine italien, le P. Matteoli. De ce manuscrit, il résulterait que Gutenberg, l'inventeur de l'imprimerie, a été poursuivi à Mayence pour assassinat d'un de ses oncles, en 1422, et acquitté après une assez longue détention. Aucune des biographies de Gutenberg n'avait mentionné cette étrange particularité.

— Il vient de paraître chez l'éditeur Féchoz (5, rue des Saints-Pères), un *Tableau généalogique de la maison de Bourbon*, depuis Henri IV. On y embrasse d'un seul coup d'œil la filiation des diverses branches qui ont donné des souverains à la France, à l'Espagne, aux Deux-Siciles et à Parme. L'auteur accompagne son œuvre d'observations sur le blason de France, sur le coq gaulois et sur l'orthographe du mot *Henry*. Il signale les bévues des révolutionnaires qui, en effaçant de nos monuments les fleurs de lys, ne se doutaient pas que, les blasons féodaux étant attachés à la terre et non aux personnes, c'est l'emblême de la France elle-même qu'ils s'acharnaient à détruire. — A. H. DE V.

— Le R. P. Tondini, connu par ses savants travaux sur l'église russe et la question religieuse en Russie, vient de faire paraître, en Angleterre, un remarquable opuscule, dont nous entretiendrons prochainement nos lecteurs ; il est intitulé *Anglicanism, Old Catholicism and the Union of the Christian Episcopal Churches* (London, Pikering; Paris, Lib. de la Société bibliographique, in-8 de 64 p.).

— Nous devons rectifier une erreur typographique qui s'est produite dans notre livraison d'août, relativement au nom de l'auteur de la brochure *Les Baux en Provence :* il faut lire *Camman* et non *Common*.

— Une autre erreur s'est produite dans la même livraison (p. 143), le R. P. Latour est auteur d'un recueil intitulé non *le Pasteur* mais *le Parterre de la sainte enfance*.

— La librairie H. Georg, de Lyon, vient de faire paraître un important ouvrage sur *Les Archives de Lyon, municipales, départementales, judiciaires hospitalières et notariales*, dû à la plume expérimentée de M. Léopold Niepce, président de la société littéraire, conseiller à la cour de Lyon. Il a été tiré à 200 exemplaires, et forme un fort volume grand in-8, du prix de 20 francs.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Essai thorique de Droit naturel*, par le R. P. Taparelli d'Azeglio, 2e édition (2 vol. gr. in-8. Tournai, Ve H. Casterman). — *Catéchisme politique à l'usage des Français*, par un homme d'État (in-8, Blond et Bassal). — *La Création et l'œuvre des six jours*, par J. J. D. Swolfs (in-12, Bruxelles, Closson). — *Les Harmonies du culte de la très-sainte Vierge et la Virginité*, par l'abbé Aug. Riche, 3e édit. (in-18, Plon). — *Je savais bien que cela me porterait bonheur*, par l'abbé Aug. Riche (gr. in-8, Plon). — *Nos maux et leurs remèdes*, par l'abbé Edm. de Cazalès (in-12, Douniol). — *Histoire du règne de Louis XIV*, par M. C. Guillardin, t. V (in-8, Lecoffre). — *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XIX (in-18, Hachette). — *La Flandre pendant les trois derniers siècles*, par le baron Kervyn de Lettenhove (in-8, Bruges, Beyaert-Defoort). — *Mémoires d'Odilon Barrot*, t. II. — *La Prusse et la France devant l'Histoire; Essai sur les conséquences de la guerre*, seconde partie (in-8, Amyot). — L'*Herzégovine*, par R. de Saint-Marc (gr. in-8, Baer). — *J. Crétineau-Joly. Sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits*, par M. l'abbé U. Maynard (in-8, Bray et Retaux). *Monseigneur Miecislas Halka, comte Ledochowski*, cardinal-archevêque de Gnesen et Posen (gr. in-8, Bray et Retaux). — *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par La Curne de Saint-Palaye, fasc. 10 et 11 (in-4, Championp). — *Trésor étymologique ou Étude sur les mots français*, par Th. Lepetit

(in-12, Libr. de l'*Écho de la Sorbonne*). — *Dictionnaire analytique et étymologique des idiomes méridionaux*, par L. Boucarais, fasc. 1 à 16, (Nîmes, Baldy-Riffard). — *Guide de l'art chrétien*, par le comte Grimouard de Saint-Laurent, t. VI et dernier (Oudin et Didron). — *Les Principaux chants liturgiques* (in-12, Ad. Le Clere). — *Le Brigandage en Italie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par Armand Dubarry (in-18 j., Plon). — *Histoire de l'origine des inventions, des découvertes et institutions humaines*, par D. Ramée (in-8 raisin, Plon). — *Vantadono*, par Mme d'Arvor (in-12, Tolra). — *Maître Olivier*, par Ch. Dubois (in-12, Le Clere). — *Contes du printemps*, par E. Richebourg (3 vol. in-18, Plon). — *Contes d'été*, par E. Richebourg (3 vol. in-18, Plon). — *Le Rire dans la vie et dans l'art*, par V. Courdaveaux (in-12, Didier). — *Dictionnaire de la santé*, par le Dr Fonssagrives, 4e fasc. (gr. in-8, Delagrave). — *Le Phylloxéra, histoire de la nouvelle maladie de la vigne*, par C. Ladrey (in-18, Savy). — *Notice sur le Phylloxéra vastatrix, histoire de son origine, son mode de propagation, moyens curatifs proposés*, par Pierre Tochon (gr. in-8, Chambéry). — *Notice des tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du Musée de l'hôtel de ville d'Autun*, par Hérold de Fontenay (in-8, Autun). — *Le Jeune Ouvrier chrétien*, par Mgr de Ségur (in-18, Tolra). — *Un Mariage dans le monde*, par Octave Feuillet (gr. in-18, Michel Lévy).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

Sur un prétendu mot de Henri IV. — On a prêté au Béarnais beaucoup de mots spirituels qu'il n'a jamais eu l'occasion de prononcer; mais, en revanche, combien de sottises lui sont attribuées dans les recueils d'anecdotes! Telle est celle-ci, qui traîne dans un si grand nombre de livres, et qui aurait été à l'adresse d'un ambassadeur d'Espagne trop rodomont : « S'il me prenait envie de monter à cheval, j'irais avec mon armée déjeuner à Milan, entendre la messe à Rome et dîner à Naples. » Je demande à tout homme de bon sens si un pareil propos a jamais pu être tenu par notre Henri IV. C'eût été vouloir aller au-devant de cette piquante répartie : « De ce train-là, Votre Majesté pourrait bien arriver pour *Vêpres* en Sicile. » Il est bien évident que la bravade mise si ridiculement dans la fine bouche du vainqueur d'Arques et d'Ivry a été imaginée tout exprès pour amener la riposte de l'ambassadeur espagnol. Je voudrais savoir quel est le livre où, adressant à Henri IV une double injure, on lui a, pour la première fois, fait dire ce qu'il n'a jamais dit, et fait entendre ce qu'il n'a jamais entendu.

T. DE L.

Une histoire manuscrite de la IVe croisade. — Du Cange (*Hist. du chef de saint Jean*), et le P. Ignace (*Hist. des comtes de Ponthieu*) citent une *Histoire* manuscrite *de la IVe Croisade* par FRANÇOIS ROSE, d'Amiens. Pourrait-on donner quelque renseignement sur le sort de ce manuscrit, ou tout au moins sur l'époque à laquelle écrivait l'auteur ?

R.

Le Journal de Malus. — Un physicien des plus distingués, E. L. Malus, mort en 1812, avait pris part à l'expédition d'Egypte, et il avait consigné le récit des faits dont il avait été témoin dans un *journal* que, longtemps après, François Arago découvrit dans des papiers de famille, et dont il a donné quelques extraits. Sait-on ce qu'est devenu ce manus-

crit? Il pourrait donner, en partie du moins, lieu à une publication intéressante dans quelque recueil consacré aux sciences historiques. Les campagnes d'Egypte et de Syrie sont une des portions les moins connues des annales militaires de la première république. M. E.

—

RÉPONSES.

Suger, son lieu de naissance (XIV, 287). — Le *Polybiblion* adresse à ses lecteurs une question sur le lieu de naissance de Suger. Sans entendre donner une solution, j'indiquerai à l'auteur de la question, comme étant à consulter, une notice sur Suger tranchant la question en faveur de Saint-Omer, dans la *Biographie de la ville de Saint-Omer*, par Piers (Saint-Omer, 1835, in.-8). M. Henri de la Plane, dans les *Abbés de Saint-Bertin* (*observations*, t. I, p. xv), avoue ne rien connaître qui puisse confirmer ces assertions. — E. Menault (*Angerville*, p. 14), le dit né à Toury. B. DE T.

Bannières des corporations d'arts et métiers (XIV, 288).— Pour ce qui concerne la Flandre, consulter DEVIGNE: *Recherches historiques sur les costumes civils et militaires des gildes et corporations de métiers*, Gand, 1847, gr. in-8 avec nombr. planches. — DEVIGNE : *Mœurs et usages des corporations de métiers de la Belgique et du nord de la France*, avec pl. (Gand, 1857). — DEVIGNE : *Vade mecum du peintre ou recueil de costumes du moyen âge* (2 vol. in fol). — DEVIGNE ET DE BUSTCHER : *Album du cortége historique des comtes de Flandre* (Gand, av. pl.). — DEVIGNE ET DE BUSTCHER : *Album des chars de triomphe du même cortége* (Gand, av. pl.).

Outre cela, on peut consulter : PYCKE : *Recherches sur les corporations* (Mém. cour. par l'Acad. de Bruxelles). — WAUTERS : *Les Gildes*, dans les *Bulletins de l'Acad. royale de Belgique;* — le *Messager des sciences historiques*, de Belgique; les Annales des antiquaires de la Morinie et celles de la Société royale des beaux-arts de Gand. — HUYTTENS: *Recherches sur les corporations et archives*. — Quelques-uns de mes fascicules des *Souvenirs archéologiques de la ville de Gand*, et encore bien d'autres publications dont, au besoin, il serait facile de fournir la liste.

EMILE VARENBERGH.

— L'ouvrage de M. Demay, sur les *Sceaux de Flandre* fournira d'utiles indications, car le sceau et la bannière des corporations représentaient presque toujours le même sujet. — Pour le même motif, voir l'*Armorial manuscrit* de d'Hozier (Biblioth. nat.); la plupart des corporations durent, comme les nobles, gens d'église et bourgeois notables, faire enregistrer leurs armoiries à la fin du dix-huitième siècle. — Les archives communales des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont généralement riches en documents sur les corporations. S. M. R.

Saint-André des Arts (XIV 288). — En écrivant Saint-André des Arts, j'ai suivi purement et simplement l'orthographe adoptée et par M. de Chastellux dans le livre dont je rendais compte, et par M. Auguste Aubry, l'intelligent éditeur du *Bulletin du Bouquiniste*. Est-ce là la véritable orthographe ? Je ne le crois pas, et je reconnais volontiers qu'il eût été plus légal de dire Saint-André des Arcs. On sait, du reste, que ce surnom des *Arcs* a donné lieu à diverses étymologies dont la plus vraisemblable est que les fabricants d'*Arcs* habitaient les maisons voisines de l'Eglise Saint-André. Cf. FRÉDÉRIC LOCK : *Dictionnaire topographique et historique de l'ancien Paris*. Hachette, in-18, p. 348.

A. ALBRIER.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

DE QUELQUES OUVRAGES DE JURISPRUDENCE.

Le Droit français, par M. A. JOURDAN, professeur à la faculté de droit d'Aix. Paris, E. Plon, 1875. In-8 de XV-580 p. Prix : 7 fr. 50. — *Eléments du droit français*, par M. E. GLASSON, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris. Paris, 1875, Guillaumin. 2 vol. in-12 de 421 et 528 p. Prix : 7 fr. — *La Définition du droit*, par M. DE HAULLEVILLE, Paris, Guillaumin, 1875, 1 vol. in-12 de 382 p. Prix : 3 fr. 50. — *De la séparation de corps*, par M. MASSOL, professeur à la faculté de droit de Toulouse. Paris, Durand & Pedone-Lauriel, 1875; 2e édit., considérablement augmentée. In-8 de 512 p. Prix : 8 fr. — *Les Jeux et paris devant la loi*, par E. CHEVALLIER, docteur en droit. Paris, André Sagnier, 1875. In-12 de 238 p. — *De la division des personnes chez les Romains ; des Actes de l'état civil*, par M. PAYEN. Paris, Pichon, 1875. In-8 de 184 p. — *De l'accusation publique*, par M. E. FABRE, docteur en droit. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 496 p. Prix : 7 fr. — *Traité sur l'adultère*, par M. V. SIEYE, docteur en droit. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 456 p. Prix : 7 fr. — *Le Code de commerce mis en concordance, article par article, avec les principales législations étrangères*, par M. L. OUDIN. Paris, Marescq aîné, 1875. In-12 de X-363 p. Prix : 4 fr. — *Essai sur la vente commerciale*, par M. E. RIPERT, docteur en droit. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de 254 p. Prix : 4 fr. — *La Faillite dans le droit international privé*, par M. G. CARLE, traduit de l'italien avec additions par M. E. DUBOIS, professeur à la faculté de droit de Nancy. Paris, Marescq aîné, 1875. In-8 de XI-165 p. Prix : 4 fr. — *Commentaire théorique et pratique de la loi du 10 décembre 1874 sur l'hypothèque maritime*, par M. T. MOREL, avocat à la cour d'appel de Caen. Paris, Durand & Pedone-Lauriel, 1875. In-8 de 256 p. Prix : 5 fr.

Les deux ouvrages qui s'imposent d'abord à notre attention ont été écrits en vue d'un concours dont l'Académie des sciences morales et politiques précisait ainsi l'objet : « Exposer, avec la clarté nécessaire pour être compris par tous, les règles fondamentales du droit français; montrer les rapports de ce droit avec les principes de la morale et avec l'utilité générale; insister sur ce qui intéresse la famille, la propriété, le travail, la foi des contrats, ainsi que sur l'obéissance due aux lois et aux pouvoirs institués, pour garantir, à la société et à chacun de ses membres, la sécurité et la liberté. » — L'ouvrage de M. Jourdan, auquel l'Académie a décerné le premier prix, est divisé en deux parties. L'auteur commence par traiter du droit en général ; il le considère en lui-même, puis dans ses rapports avec la morale, la philosophie, l'économie politique... Cette généralisation rapide, mais substantielle, est suivie d'une seconde partie plus considérable, consacrée à l'exposition des principes de notre législation. Droit civil, droit administratif, droit commercial, procédure, toutes les branches, en un mot, de la science juridique sont tour à tour passés en revue. Le plan et la méthode méritent des éloges presque sans réserve ; l'infinie variété des points de vue qui se déroulent devant le lecteur ne nuit pas à l'unité de l'ensemble. L'har-

monie serait complète, si l'auteur ne faisait à l'économie politique, objet de son enseignement quotidien, une part quelquefois excessive. Le style est toujours clair et animé ; il gagnerait seulement à être plus sobre par intervalles. Désireux de faire avant tout une œuvre de vulgarisation, l'auteur a évité, autant que possible, les controverses irritantes; il expose plutôt qu'il ne discute. Toutefois, ce qu'il laisse percer de ses opinions philosophiques et économiques nous paraît en général assez satisfaisant.

— Nous passons au second lauréat, M. Glasson. Assurément, celui-ci a moins bien compris que son heureux concurrent les conditions du programme tracé par l'Académie. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, nous n'hésitons pas à reconnaître à son ouvrage, plus étendu, une portée très-supérieure. S'il ne convient pas autant à la masse du public, son intérêt est plus réel pour les lecteurs déjà initiés à l'étude du droit. Nous y trouvons un moindre talent de mise en œuvre, mais des recherches plus approfondies et une plus grande variété d'érudition. L'éclat est remplacé par la solidité. Ce n'est pas M. Glasson qui se dérobe devant les difficultés ou les discussions; il paraît même les affectionner à l'excès, témoin sa digression assez oiseuse sur l'instruction obligatoire, gratuite et laïque, à propos de l'art. 203 du Code (n° 72). Mais hâtons-nous d'ajouter qu'en thèse générale, et à quelques exceptions près, il n'y a pas lieu de regretter cette tendance de notre auteur. Presque toujours il lutte pour les bonnes causes; et c'est un lutteur dès longtemps préparé, armé d'une science de bon aloi, animé d'un véritable esprit chrétien. Nous mentionnerons surtout l'introduction, dans laquelle il établit le fondement de la morale et réfute les écoles naturaliste, positiviste, utilitaire (n°s 1-15); ses aperçus sur l'indissolubilité du mariage (n° 36); sa très-remarquable dissertation sur la légitimité et la nécessité du droit de propriété (n°s 87-94), etc.

Il est malheureusement difficile qu'un ouvrage de ce genre, touchant à toutes les questions et remuant tous les problèmes de l'ordre le plus élevé, ne nécessite pas des critiques, tout au moins des réserves. Nous nous voyons forcé, en effet, d'en exprimer un certain nombre. Ce n'est pas le lieu d'insister ici sur des dissidences relativement secondaires, de défendre, par exemple, les juridictions administratives contre des attaques peu réfléchies, à notre sens (n° 287). Mais nous devons signaler d'autres erreurs plus graves, qui proviennent, la plupart, d'un culte exagéré pour le Code civil, d'une sorte de fétichisme indigne du talent de M. Glasson et du rang qu'il occupe déjà dans la science. Notamment dans les deux grandes questions de la liberté testamentaire (n°s 37 et 124), et du mariage religieux (n°s 41 et 49), nous regrettons de le voir confondre les améliorations possibles avec les exagérations évidentes, et opposer à toute tentative de réforme

des craintes parfois chimériques. Il est fâcheux que ces taches, dont nous n'indiquons que les principales, viennent diminuer le mérite d'un ouvrage si propre, d'ailleurs, à faire connaître l'esprit, l'histoire et la philosophie de notre législation aux jeunes gens qui, trop souvent, n'en apprennent que la lettre dans les traités réputés classiques.

— Avec M. de Haulleville et sa *Définition du droit,* nous sortons quelque peu de notre domaine pour pénétrer sur le terrain de la philosophie. Mais le lien entre l'un et l'autre de ces deux ordres d'idées est étroit, plus étroit que ne le suppose le praticien empirique qui ne voit dans le droit qu'un art, dans la loi qu'un caprice imposé par la force. On lira avec autant d'intérêt que de fruit l'introduction (p. 1-35), dans laquelle notre auteur établit la nécessité de la philosophie pour le jurisconsulte, pour le législateur, pour le magistrat. Malgré une certaine fatigue provenant de l'abus des formules métaphysiques, on étudiera ensuite avec profit ses développements très-orthodoxes et très-nourris sur la notion du bien, sur l'origine de la société, sur la naissance et les sources du droit, sur le devoir juridique, etc.

— Nous avons déjà mentionné ici même, en leur temps et lieu, diverses publications tendant au rétablissement du divorce; nous avons signalé, en le condamnant, le mouvement d'opinion dont ces écrits étaient l'indice et la conséquence. La question prend de jour en jour une importance plus grave; un programme trop célèbre vient de mettre en pleine lumière les projets et les espérances du parti radical. Répétons-le une fois encore, c'est dans l'insuffisance de notre loi sur la séparation de corps que les agitateurs puisent leurs meilleurs armes; c'est vers le perfectionnement de cette loi que doivent tendre nos efforts. La séparation de corps, on le sait, n'avait pas trouvé place dans le projet du Code civil, non plus que dans la législation intermédiaire. Les catholiques, qui ne pouvaient accepter cette alternative du divorce ou du maintien pur et simple de la vie commune dans des conditions peut-être intolérables, réclamèrent à bon droit; et, en 1804, la séparation de corps, appelée pour ce motif le *divorce des catholiques,* finit par être organisée, mais d'une manière très-imparfaite. Les juges chargés de la prononcer, d'en apprécier les causes, d'en déterminer les effets, durent faire de larges emprunts au titre du divorce. De là des incertitudes, encore aggravées depuis par la loi du 8 mai 1816, consacrant à nouveau l'indissolubilité du mariage. Quels sont aujourd'hui, parmi les textes écrits en vue du divorce, ceux qu'il convient de faire revivre, en quelque sorte, pour les appliquer au cas de séparation? Ce problème embarrasse la jurisprudence qui, privée d'une base positive, éprouve de fréquentes variations. Les auteurs de la loi de 1816 avaient stipulé qu'il serait promptement remédié à cet état de choses dont ils prévoyaient les inconvénients. Un projet fut, en effet,

élaboré au cours de la même année, discuté, puis adopté par la Chambre des pairs. Pourquoi fut-il abandonné? Il ne nous est pas possible de le dire, mais il nous est permis de le déplorer.

Ces quelques observations montrent combien l'on doit savoir gré à M. Massol de l'initiative qu'il a prise, avec un courage égalé par sa haute compétence. Il commence par se demander s'il conviendrait de rétablir le divorce, et il répond non, d'accord avec le bon sens, l'histoire et la religion. Il aborde ensuite l'examen de la législation actuelle; nous ne connaissons pas, sur cette matière si délicate, de commentaire plus complet et plus judicieux. Arrivant enfin à la partie vraiment neuve de son œuvre, M. Massol expose la nécessité d'une loi spéciale qui aurait pour but de mettre un terme aux incertitudes dont nous avons parlé, et d'effacer, en fait, de notre code le divorce, qui a déjà disparu en droit. Il importe, comme le dit notre auteur, de ne plus rien laisser subsister de cette offense contre la morale, et d'en proscrire même le titre. La nouvelle loi permettrait aux juges de dispenser l'un des époux de l'habitation sans pourtant prononcer la séparation proprement dite — celle-ci pourrait être d'avance limitée dans sa durée; — le refus par l'un des époux de procéder à la célébration religieuse en serait désormais une cause *légale*..... Ces diverses réformes, auxquelles s'en ajoutent bien d'autres, secondaires, nous semblent excellentes. Est-ce à dire que tout soit parfait dans le plan de M. Massol? Non; et, par exemple, nous sommes surpris de le voir maintenir la disposition qui n'autorise la femme à agir contre le mari adultère que si la concubine a été tenue dans la maison commune. Est-ce à dire, d'autre part, que ce plan soit complet et règle tous les points? Nous n'oserions pas non plus l'affirmer. Mais notre reconnaissance n'en est pas moins due au savant professeur pour avoir aperçu et signalé le problème, pour avoir tenté de le résoudre et pour y avoir réussi dans une très-large mesure.

— De l'ouvrage précédent à la thèse de M. Payen, qui, en droit français, s'occupe des actes de l'état civil, la transition est naturelle. Le législateur moderne a fait du mariage un contrat purement laïque. La célébration religieuse était tout sous l'ancien régime; aujourd'hui elle n'est rien. Nos codes ne la mentionneraient même pas, si l'on n'avait jugé utile d'édicter des pénalités contre le prêtre coupable d'avoir prêté son ministère avant l'accomplissement des formalités civiles (*Code pénal*, art. 199 et 200). Évidemment, de telles exagérations ne viennent que trop en aide aux partisans du divorce. Comment s'est accomplie cette sécularisation du mariage? C'est ce que M. Payen expose avec soin; il suit la marche des faits depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts, et il classe avec intelligence les documents dont l'étude est ici nécessaire.

— C'est également une question pleine d'actualité que celle que M. E. Chevallier vient de traiter dans un très-curieux et très-instructif volume. Beaucoup de bruit s'est fait récemment, dans une certaine presse, autour des maisons de jeux, et la cause de leur rétablissement a trouvé de nombreux avocats, habiles à invoquer des considérations fiscales, voire des arguments moraux! A un autre point de vue, les paris relatifs aux courses de chevaux ont dernièrement préoccupé le monde judiciaire et donné lieu à d'importantes décisions. Est-il besoin, enfin, d'insister sur le rôle trop considérable que jouent, à notre époque, les paris connus sous le nom de *jeux de Bourse?* Aucun de ces points n'échappe aux recherches de M. Chevallier; sur le dernier, notamment, il entre en des explications d'une clarté parfaite et d'une réelle utilité pour la masse des lecteurs. Nous applaudissons à la vigueur de son plaidoyer contre la loterie et les maisons de jeux : « Quand leur suppression, écrit-il, n'aurait pas d'autre avantage que celui d'avoir effacé le jeu de la liste des vices publics et patentés, cela suffirait pour la maintenir. » Ajoutons, en terminant, que l'érudition elle-même trouve sa place dans ce travail, qui fournit sur les jeux de l'antiquité des renseignements peu connus.

— L'institution du ministère public, ses origines dans le passé, son organisation dans le présent ont fait l'objet, depuis quelques années, de plusieurs monographies. L'ouvrage de M. E. Fabre, qui ajoute des observations personnelles aux résultats déjà acquis par ses devanciers, se présente à nous comme le plus complet des traités sur la matière. Poussant ses investigations jusqu'aux âges primitifs, il nous décrit le droit public d'accusation chez les Égyptiens, les Syriens, les Grecs, etc. (p. 10-49). Puis nous assistons au fonctionnement des juridictions criminelles à Rome; nous en suivons les transformations nombreuses; mais, jusqu'à la fin, nous voyons les citoyens conserver dans son intégrité le vieux droit public d'accusation (p. 50-216). L'auteur passe ensuite à l'organisation judiciaire chez les Germains avant la conquête, au droit criminel des plaids, à la procédure devant les Scabini, aux justices patrimoniales et privées, aux justices ecclésiastiques, etc. (p. 216-273). A partir du treizième siècle, apparaît enfin le ministère public entre les mains des procureurs du roi, dont l'action, bornée d'abord à la poursuite et à la défense des intérêts privés du souverain, s'agrandit et en vint même à changer complétement de milieu, par une suite forcée de l'extension que prenait en même temps, sur le terrain politique et social, l'autorité royale marchant toujours droit à son but (p. 287). » — La constitution de 1791 institue *l'accusateur public,* nommé par le peuple. Cette conception démagogique, sévèrement condamnée par l'auteur, est bientôt abandonnée; en l'an VIII et en l'an IX, le législateur pose les bases du système consacré depuis par

le Code d'instruction criminelle. — Telles sont les lignes principales de l'étude à laquelle se livre M. Fabre. Le lecteur y trouvera une science véritable, exposée dans une forme claire et attachante. On s'associera avec nous à la conclusion, ainsi formulée. « Les critiques adressées aux différents systèmes qui semblent s'éloigner trop ouvertement du type idéal de l'accusation populaire, perdent beaucoup de leur justesse et de leur autorité aux yeux de celui que la connaissance de la nature humaine et les leçons de l'histoire ont instruit, et qui est obligé de conclure de ce double enseignement, qu'il est souvent plus utile à l'homme de n'être pas le maître d'exercer les droits mêmes dont il se montre le plus jaloux. »

— M. V. Sieye observe avec raison que les moralistes ou romanciers sont loin d'avoir, dans leurs dissertations sur l'adultère, épuisé le sujet au point de vue historique et juridique. Il a entrepris de combler cette lacune, dans un ouvrage qui, nourri de faits, résiste par là même à l'analyse. Nous ne pouvons que résumer notre impression, en disant que l'auteur n'est pas resté au-dessous de sa tâche. Son œuvre est toujours sérieuse quant au fond ; elle est parfois remarquable dans la forme; elle se recommande enfin par ses tendances générales. M. Sieye reproche à la loi de manquer de logique : « Si l'adultère est un crime, vous devez le châtier des peines les plus sévères... Si ce n'est qu'un simple délit, pourquoi excuser dans le mari le droit de le venger d'une façon aussi sévère et aussi barbare? Pourquoi approuver ce châtiment excessif par des acquittements illégaux? » Une première réforme consisterait donc à qualifier l'adultère de *crime*; une seconde, à supprimer le mode de répression qui place la femme coupable dans un milieu où elle achève de se démoraliser. La peine devrait être à la fois *infamante et pécuniaire*. Ce n'est pas tout : il importerait d'atteindre plus efficacement le complice, et aussi de frapper avec plus de rigueur les infidélités du mari. Aujourd'hui, « c'est l'injure, le mauvais exemple, plus que la violation de la loi conjugale, que la loi punit, et en cela elle est blâmable ; car, en droit naturel, le mari est aussi coupable que la femme. » — Ces diverses propositions, fortement motivées, font honneur à l'écrivain qui les émet. Pourquoi sommes-nous forcé de terminer par une critique? Rapportant la controverse théologique qu'ont suscitée deux textes dissemblables de saint Matthieu et de saint Marc, sur la question de savoir si la répudiation de la femme adultère ouvre au mari le droit de contracter un nouveau mariage, M. Sieye conclut ainsi : « Nous devons nous incliner devant la décision de l'Église, qui est devenue un article de nos lois, mais nous pouvons regretter que le divorce n'existe pas pour ce cas exceptionnel (p. 278). » Cette phrase est malheureuse ; elle est en contradiction avec l'ensemble des doctrines de l'auteur ; aussi le considérons-nous comme doublement tenu de la faire disparaître.

— M. S. Vainberg nous transporte sur le terrain de l'érudition pure. Son livre, *la Faillite d'après le droit romain*, est sorti, par ordre du gouvernement, des presses de l'Imprimerie nationale; une telle faveur lui était due à plus d'un titre. C'est avec joie que nous voyons des savants français s'engager dans les fortes études que poursuivirent avec tant d'éclat nos jurisconsultes classiques, Godefroy, Cujas, Donneau, Dumoulin, et dont les Allemands prétendent aujourd'hui s'arroger le monopole exclusif. M. Vainberg complète heureusement les savantes expositions de MM. Giraud et Tambour sur la condition des *nexi*. Il a, de plus, le mérite de ne pas se confiner dans une période déterminée, mais d'embrasser l'ensemble de la législation, depuis les Douze-Tables jusqu'à la fin de l'empire. De son ouvrage nous ne critiquerons que le titre. L'antiquité, ne l'oublions pas, ne s'est jamais préoccupée de définir l'acte de commerce; elle ne faisait découler de la profession de commerçant ni ces obligations propres, ni ces priviléges spéciaux qui sont l'innovation du législateur moderne. C'est là un point certain, quoi qu'insinue M. Vainberg. Comment, dès lors, apercevoir une réglementation quelconque de la faillite dans les textes qui prévoyaient la situation aujourd'hui connue sous le nom de déconfiture? Nous pensons donc que l'auteur se laisse entraîner trop loin, lorsqu'il nous parle, dans sa préface, de l'intérêt *pratique* des recherches qu'il a entreprises. Ne lui suffit-il pas que l'intérêt soit très-réel au point de vue doctrinal?

— A l'inverse de ce qui précède, nous avons à rendre compte maintenant d'un certain nombre de traités essentiellement pratiques. Tel est le caractère du *Code de Commerce* mis en concordance, article par article, avec les principales législations étrangères, par M. L. Oudin. Ce manuel contient, dans un format restreint et commode, les notions dont la connaissance est commandée par l'état des relations internationales.

— *L'Essai sur la vente commerciale*, de M. E. Ripert, ouvrage couronné par la faculté d'Aix, initie le lecteur aux usages du commerce, notamment à certains usages particuliers de la place de Marseille. L'utilité de ce volume est évidente pour le négociant; mais le jurisconsulte ne consultera pas avec moins de fruit cette étude sur un sujet peu approfondi jusqu'ici, et qui, cependant, offre tant de points de contact avec le droit civil.

— Le livre du professeur italien G. Carle, sur la *Faillite dans le droit international privé*, soulève des difficultés d'un ordre plus élevé. L'auteur voudrait prévenir, entre les diverses législations, des conflits non-seulement possibles en théorie, mais très-fréqeunts en pratique. Il conviendrait, nous dit-il, d'unifier les règles de la faillite, surtout de décider que le jugement déclaratif sortira ses

effets en tous pays, sans considérer ni la nationalité du débiteur, ni celle des créanciers. Une seule réserve serait admise pour sauvegarder la souveraineté de chaque État : l'exécution forcée ne pourrait être pratiquée que sous le contrôle de cet État et avec son assentiment. Ainsi comprise, la réforme serait aussi possible qu'elle est désirable ; elle a déjà été partiellement consacrée par plusieurs conventions diplomatiques. Nous recommandons à toute l'attention du public ce traité, que le traducteur français, M. Dubois, a eu soin de mettre au courant de notre jurisprudence.

— M. Tranquille Morel vient de donner à la loi du 10 décembre 1874 sur l'hypothèque maritime son premier commentaire. Ce travail a, pour les nombreux intéressés, le mérite de l'opportunité, et pour l'ensemble des lecteurs l'attrait de la nouveauté. Il retrace l'historique de la question, reproduit les incidents de la discussion parlementaire, apprécie les conséquences probables de cette innovation sur notre crédit public, compare enfin la loi récente avec les lois anglaise, américaine et italienne. Cette étude, qui embrasse ainsi toutes les faces du sujet, peut se passer de nos éloges après le témoignage de haute approbation que lui a décerné la faculté de Caen.

A. DE CLAYE.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE.

Tony Brenner. Récit alsacien, par Mme CAROLINE ERNST. Paris, Hachette, 1875. In-12 de 233 p. 3 fr. — *Trois histoires de terre et de mer*, par A. DUBARRY. Paris, Didier, 1875. In-12 de 378 p. 3 fr. — *Les Diamants irlandais*, par EMILE BOWLES, traduit par Mlle GUERRIER DE HAUPT. Limoges, Barbou frères. In-8 de 232 p. 2 fr. 50. — *Cœur-doulx*, par AYMÉ CÉCIL. Tournai, Ve H. Casterman. 1875. In-12 de 216 p. 1 fr. — *Irène*, par ET. MARCEL. Poitiers et Paris, H. Oudin, 1875. In-12 de 307 p. 2 fr. — *Petite sœur*, par ET. MARCEL. Paris, C. Dillet, 1875. In-12 de 285 p. 2 fr. — *Mon sillon*, par Mlle FLEURIOT. Paris, Lecoffre, 1875. In-12 de 328 p. 2 fr. — *Abnégation*, par Mme BOURDON. Nouvelle édition. Paris, Henri Allard, 1875. In-12 de 310 p. — *L'Institutrice à Berlin*, par Mlle M. MARÉCHAL. Paris, Ch. Blériot, 1875. In-12 de 283 p. 2 fr. — *Le sire de Coucy*, par F. DE SERVAN. Paris, C. Dillet, 1875. In-12 de 317 p. 2 fr. — *Berthilde ou les origines monarchiques et chrétiennes de la France*, par G. D'ARVOR. Paris, G. Téqui, 1875. In-12 de 248 p. 3 fr. — *Victorius, ou Rome aux premiers temps du christianisme*, par le R. P. GAY. S. M. Paris, Haton, 1875. In-12 de 196 p. 2 fr. — *Les Chatelaines du Roussillon*, par Mme la comtesse DE LA ROCHÈRE. Tours, Alf. Mame, 1874. In-8 de 244 p. 2 fr. 50 — *L'Anneau du meurtrier*, par GONDRY DU JARDINET. Paris, aux bureaux de l'*Almanach du Pèlerin*, 1875. In-12 de 246 p. 2 fr. — *La Banque du diable*, par EUG. DE MARGERIE. Paris, G. Téqui, 1875. In-12 de 283 p. 3 fr.

— Le *Récit alsacien*, de Mme Ernst, est un livre charmant. La scène se passe en Alsace. L'aisance est d'abord le lot du ménage de l'honnête forgeron ; puis vient l'épreuve. Le père meurt victime de son dévouement ; Marthe, restée veuve, est sur le point de succomber au désespoir. Mais elle saura dominer sa douleur : son fils, le petit Tony, le héros de l'histoire, et le vieux grand'père attendent tout désormais de sa vaillance

et de son courage. Quelques mois s'écoulent; les difficultés sont grandes : Tony est trop jeune pour diriger la forge; il a fallu en confier la direction à un principal ouvrier. Celui-ci, à force d'astuce, parvient à capter la confiance de l'aïeul, si bien que le vieillard veut l'avoir pour gendre. Marthe refuse longtemps. Enfin, vaincue par les instances de tous, croyant assurer le bonheur des siens, elle se résout à épouser Wild. Tout change bientôt dans la demeure autrefois si paisible. Wild jette le masque qu'il avait pris pour arriver à ses fins. L'effrayante réalité apparaît à la malheureuse femme. Son mari est buveur! C'est alors que se dévoile dans toute sa beauté le caractère de Marthe, la *Monique plébéienne*, comme l'appelle le cardinal Donnet dans une lettre fort élogieuse adressée à l'auteur. Elle ne s'irrite pas contre l'affreuse destinée qui lui est faite. L'âme de ce misérable ivrogne lui est confiée ; elle consacrera sa vie à essayer de le retirer du bourbier. Aussi, grâce à elle, il mourra repentant. Mais que de jours d'angoisses! Comme elle souffre, la pauvre mère, en voyant son fils malheureux! Tony est sans cesse en butte aux mauvais traitements de son beau-père. Aussi n'essaye-t-elle pas de le retenir quand il veut être soldat; d'ailleurs la patrie a besoin de lui. Là se placent les détails de l'invasion du territoire pendant le premier empire : tristesses que nous avons ressenties de nouveau sous le second. Durant l'absence de son fils, Marthe engourdit son chagrin en s'occupant des autres. Elle s'attache à une orpheline, refait patiemment son éducation. Plus tard, Marguerite, devenue une charmante jeune fille, payera sa dette de reconnaissance à sa bienfaitrice en faisant le bonheur de Tony. Les sentiments contenus dans l'ouvrage de Mme Ernst sont vrais et délicatement exprimés. Les descriptions sont bien faites, les caractères nettement tracés.

— *Trois histoires de terre et de mer* nous offrent des récits intéressants pour des adolescents dont l'imagination ardente rêve le péril et les situations dangereuses. La première des histoires, intitulée *Les tapirs à dos blanc*, est l'odyssée d'un malheureux savant à qui l'amour de la science a fait entreprendre, dans l'Inde, un voyage de découvertes. Ce voyage, décrit à la façon un peu fantastique de Jules Verne, est rempli des incidents les plus dramatiques. — La seconde est d'un genre différent; la famille Mantelet, famille de braves marins, a toujours été sans tache jusqu'au jour où Claude, échappant à la vigilance maternelle, a fait de mauvaises connaissances, et a été entraîné au vol. Il est arrêté. La scène où la mère, avertie par la rumeur publique, accourt chez le magistrat, est très-touchante. La lutte entre la tendresse maternelle et l'indignation que la veuve Mantelet éprouve contre le voleur, est bien rendue. Grâce à sa mère, le coupable, déjà repentant, évitera l'ignominie de la prison, mais à la condition qu'il s'embar-

quera et qu'il effacera sa faute par le travail. C'est elle qui dicte cet arrêt, puis elle l'emmène dans son humble demeure jusqu'à l'heure du départ. Là, seule avec ses enfants, elle évoque, devant Claude agenouillé à ses pieds, tous les souvenirs les plus poignants ; et elle reçoit le serment qu'il lui fait devant le Christ de ne plus faillir. Il tiendra parole ; mais il ne reverra plus sa mère ; il meurt en défendant le drapeau français contre les Anglais, à la bataille de la Hougue.

La troisième *histoire* nous initie aux mœurs bretonnes d'il y a une centaine d'années, alors que, dans certaines parties du littoral, les habitants, s'intitulant les naufrageurs, attiraient les navires par de faux signaux. Un homme, voulant se défaire d'un bâtiment de commerce rival du sien, vient tenter un pêcheur de ces contrées, par l'appât d'une riche part de butin. Floch accepte le marché comme chose toute naturelle : il a besoin d'argent pour se mettre en ménage, car il a une fiancée. Mais Aliette, à qui il vient en toute hâte communiquer les espérances qu'on a fait luire à ses yeux, a horreur de ce moyen de faire fortune, et elle jure à Floch que jamais elle ne sera sa femme s'il ne renonce à son criminel projet. Grâce à la fermeté de la jeune fille, le pêcheur ne commettra pas ce crime. Il y a, dans ces récits, beaucoup de vie, de mouvement et des notions historiques qui ne sont pas sans valeur.

— Un charmant ouvrage est celui qui a pour titre : *Les Diamants irlandais*. L'auteur a su faire admirablement ressortir les caractères forts, enthousiastes et généreux que produit la catholique Irlande. Una, la simple maîtresse d'école, est une ravissante création. Quel courage elle puise dans sa foi ! Rien ne l'arrête, dès qu'il s'agit de préserver les enfants confiés à ses soins du contact dangereux des hérétiques qui veulent s'emparer d'eux à tout prix. Lord Powderhouse et sa sœur Eudora ont résolu d'extirper le papisme, et les persécutions assaillent leurs malheureux tenanciers. Femmes, vieillards et enfants, qui refusent de se soumettre, sont jetés hors de leurs cabanes par les agents subalternes, plus durs encore que leur maître. Quelle résignation dans les paroles de Nora, la grand'mère d'Una, lorsque Randal, le fiancé de sa petite-fille, vient, bouillant d'indignation contre les vexations sans nombre dont il est l'objet, lui et tous ses compatriotes, exhaler sa colère contre les oppresseurs ! L'amour pur qui unit les deux fiancés est très-délicatement exprimé. Le Père Murphy est le type du bon pasteur. Rien n'égale sa tendresse, sa compassion, sa prudence pour son pauvre troupeau persécuté. Les figures du Père Fitz Simon et du Père Lawrence sont fort belles. Le tableau où les deux frères s'excitent mutuellement à poursuivre, sans faiblir, le but auquel ils ont voué leur vie, est tracé de main de maître. Les récits de la mort du Père Lawrence, de la jalousie du

pauvre Randal et des tristes événements qui s'en suivirent, de la scène des contrebandiers avec l'enfant idiot sont très-bien tracés. Un souffle mélancolique et plein d'une suave poésie agite le cœur en lisant cet ouvrage, où, à chaque page, on trouve des pensées profondes, des situations pleines d'intérêt, des paysages gracieux. Mlle Guerrier de Haupt s'est fort bien acquittée de sa difficile tâche de traducteur.

— *Cœurdoulx* est le nom d'un personnage de la nouvelle qui porte ce titre. Celui d'*Euphrosine* eût été mieux approprié, car, de fait, c'est la jeune fille qui joue le rôle principal. La scène se passe à l'époque troublée du règne de Charles IX. La donnée est très-romanesque. Euphrosine, fille d'un père protestant par ambition et d'une mère fervente catholique, est élevée dans un couvent où on lui laisse ignorer son origine tout à fait plébéienne : ses parents étaient portiers. Lorsque, plus tard, la vérité lui est connue, l'orgueil d'Euphrosine se révolte, et elle veut cacher sa naissance obscure dans le cloître. Mais le devoir filial l'oblige à retourner près de son père. Cœurdoulx, qui habite la même maison, s'éprend d'elle; il est repoussé. La jeune fille persiste dans ses projets de vie religieuse jusqu'au jour où, à son tour, elle ne peut rester insensible à l'admiration qu'elle inspire à un grand seigneur, et le roman finit par un beau mariage. C'est un ouvrage de médiocre valeur, tant pour le fond que pour la forme.

Une toute petite nouvelle, assez originale, complète le volume. Nina est la fille d'un savant, et elle a pris la science en horreur, en raison même de l'amour exagéré que son père a pour les plantes et les insectes. Aussi, la jeune fille s'est-elle juré de ne jamais épouser un amateur d'histoire naturelle, et c'est justement le contraire qui arrive.

— *Irène* est le type de la pensionnaire modèle. Le couvent où elle est élevée est en Algérie, et se trouve à côté de la maison d'un riche Maure, qui y vit avec sa fille unique. La petite Léïla, qui a quelques notions du catholicisme, sent croître son désir de devenir chrétienne en entendant les prières et les chants des pensionnaires. Elle parvient à se mettre en rapport avec Irène, et, après bien des obstacles, Leïla, devenue orpheline, vient rejoindre Irène au couvent, où elle échange son nom de Leïla contre celui de Marie. Irène, son éducation terminée, rentre dans la maison paternelle, ou elle est appelée à vivre avec une belle-mère frivole; mais, grâce au bon caractère de la jeune fille, les rapports entre les deux femmes sont faciles. Le père d'Irène est vieux ; aussi pense-t-il à donner un protecteur à sa fille ; il a un neveu en qui il a toute confiance. Fernand de Vallades se prête d'abord aux projets de son oncle, mais bientôt une ombre voile les yeux du jeune homme, et Irène devine le secret qu'il voudrait lui cacher. Fernand a vu Leïla-Marie ; il l'aime, et la jeune Mauresque le

paye de retour. Irène n'en peut douter. Aussitôt son cœur généreux a pris un parti héroïque ; elle renoncera au mariage, elle veillera sur les dernières années de son père, et, celui-ci parti pour un monde meilleur, elle retournera dans le cloître où s'est passée son heureuse enfance. Nul ne se doute de l'étendue de son sacrifice. Fernand est ravi de pouvoir suivre son penchant, et Marie, ignorant les désirs de M. Bazneviel, accepte, sans arrière pensée, le bonheur qui s'offre à elle. — Il y a, dans ce livre, des sentiments nobles et délicats, beaucoup de piété vraie, mais il y a trop de descriptions et le style manque de naturel.

— Les mêmes défauts se retrouvent dans *Petite sœur*, du même auteur. Ici ce sont deux sœurs sur lesquelles l'intérêt se partage. Le but de M. E. Marcel, en écrivant cet ouvrage, a été de prouver que le vrai bonheur réside à l'ombre du foyer. Sophie, la *petite sœur*, ainsi nommée on ne sait trop pourquoi, ne rêve qu'au bonheur simple et caché. Mais à Louise, la brillante pianiste, il faut la renommée et la gloire. Elle épouse Jacques Mauhel, un violoniste de premier ordre, et tous deux courent le monde en quête de succès et d'ovations. Pendant ce temps, Sophie se consacre à ses parents. Son père est un prodigue, sa mère est usée par les soucis et les chagrins. Elle a une jeune sœur, un frère dont l'éducation n'est pas terminée ; l'enfant de Louise est souvent confié à ses soins. Sophie est la providence de tous. Un jeune médecin, témoin de son dévouement, s'éprend pour elle d'une vive affection, mais Sophie ne peut songer à quitter les siens tant qu'elle se sentira nécessaire. Plus tard, la position de tous s'étant améliorée, Sophie consent à être heureuse avec le docteur Paul Geslin, qui lui est resté fidèle.

— *Mon sillon*, de Mlle Fleuriot, appartient à la même catégorie d'ouvrages dont on peut permettre la lecture sans danger. — Ce livre se divise en trois parties. La première est de beaucoup la meilleure. Mlle Fleuriot s'est surpasssée en décrivant l'intérieur de la famille patriarcale des Desprès. Quelle figure idéale que celle de Mme Desprès! Un de ses fils, poussé par l'ambition, veut quitter sa petite ville de Bretagne, où il trouve qu'on végète. Paris l'attire. Il y a des scènes charmantes, surtout celle ou la pauvre mère se glisse la nuit dans la chambre où son cher enfant prodigue dort peut-être pour la dernière fois. On vit avec tous les personnages de ce petit drame, on s'attache à eux. Mélite et Fanny sont de charmants types de jeunes filles. Le caractère de Mélite se révèle surtout dans les lettres qu'elle écrit à son frère René, qui, lui aussi, comme Charles Desprès, est allé chercher fortune à Paris. Les lettres échangées forment la seconde partie de l'ouvrage. La troisième est bien faible. Il semblerait qu'elle a été tronquée. Le tableau si finement esquissé a été terminé à grands

coups de pinceau, comme si l'on avait hâte d'en achever l'exécution.

— *Abnégation*, par Mme Bourdon, est encore une nouvelle du même genre. Cet ouvrage, qui a eu de nombreuses éditions, contient une série d'historiettes dans chacune desquelles ressort l'admirable vertu qui sert de titre au volume. *Clémentine, Anna, Émilie de Soulanges, Tante Christine, Julie, Ludovise, Thérèse, Mademoiselle de Turgis, la Sœur du Curé,* nous offrent des types du plus pur dévouement. Plusieurs de ces nouvelles sont empruntées à des auteurs flamands et traduites librement ; mais la plus grande partie appartient en propre à Mme Bourdon. *Tante Christine* est la plus intéressante, quoique la donnée en soit un peu banale. Il est inutile d'ajouter que toutes sont d'une irréprochable moralité.

— *L'Institutrice à Berlin* est une nouvelle beaucoup plus romanesque. C'est un ouvrage intéressant, et animé surtout d'un souffle patriotique. L'auteur, Mlle Maréchal, éprouve une indignation bien naturelle en parlant des vainqueurs de la France et des désastres de notre pauvre patrie. Gisèle, son héroïne, est allée en Prusse avant la guerre, pour y être institutrice dans la famille de Gastein, et elle y est aussi malheureuse que possible. Le neveu de Mme de Gastein arrive à Berlin pour se remettre des suites d'une blessure ; il ne peut rester insensible aux charmes de Gisèle, et il lui offre sa main et sa fortune. Malgré le penchant qu'elle éprouve pour lui, la jeune fille refuse : « Je suis Française et catholique, » répond-elle à toutes ses instances. Il y a de jolies pages dans ce récit, mais beaucoup de longueurs ; les caractères sont forcés, surtout celui de la comtesse ; de plus, le sujet est assez scabreux, non pas qu'il y ait rien d'immoral, mais à quoi bon nourrir d'illusions chimériques l'imagination des jeunes filles pauvres ?

— *Le Sire de Coucy* nous reporte à plusieurs siècles en arrière, en pleine époque de la féodalité. C'est un ouvrage écrit surtout au point de vue historique. L'auteur a voulu démontrer ce qu'étaient les priviléges des communes de France, et dans quelle erreur sont tombés ceux qui ont cru les imiter en nous donnant la Commune, telle que nous l'avons vue à Paris, en 1871. Ce roman est donc surtout instructif, et souvent il y a des notes à l'appui des assertions de l'auteur. Ainsi, il est très-exact que Louis le Gros aimait à voyager incognitio pour connaître les besoins de son peuple, et réprimer les exactions des grands vassaux, toujours en guerre avec la couronne. La figure du roi, personnage principal du drame, est bien dessinée.

— *Berthilde*, par Mlle G. d'Arvor, appartient aussi à la catégorie de romans historiques. Celui-ci nous fait assister aux débuts de la monarchie française. Tous les événements sont groupés autour des deux grandes figures de Clovis et de sainte Clotilde. L'auteur s'est efforcée

de faire ressortir la salutaire influence du christianisme sur nos pères à demi barbares, influence qui a fait la France. Ce livre, fort bien écrit d'ailleurs, n'est pas ce qu'on appelle un ouvrage amusant. Il doit plaire plutôt aux intelligences un peu sérieuses.

— Dans *Victorius*, le R. P. Gay nous initie aux mœurs romaines dans les premiers temps du christianisme. Le nom de l'auteur dispense de toute appréciation au point de vue moral et religieux. Quant au reste, voici ce que nous lisons dans la préface : « Ce livre est, avant tout, une œuvre d'imagination; mais, en l'écrivant, nous avons scrupuleusement respecté les exigences de l'histoire, tant profane qu'ecclésiastique, pour ce qui regarde l'époque à laquelle se place le drame que nous racontons. » *Victorius* est écrit dans le genre de *Fabiola*. Le lecteur voit défiler devant lui la phalange héroïque des premiers martyrs. Il les voit dans les catacombes, où ils se préparent à tout souffrir plutôt que de renoncer à leur foi; puis au Colisée où ils périssent sous la dent des animaux féroces, aux applaudissements d'une multitude dépravée par tous les vices.

— L'ouvrage de Mme de la Rochère, *Les Châtelaines du Roussillon*, nous fait assister aux guerres de religion qui ensenglantèrent les règnes de Charles IX et de son frère Henri III. Le massacre de la Saint-Barthélemy avait exaspéré tous les esprits. Jusqu'alors, la comtesse de Roussillon avait vécu paisible dans ses terres, avec son fils et sa fille. Un remords pèse pourtant sur sa vie : elle a fait disparaître un enfant né du premier mariage de son mari. Lorsque son fils à elle tombe sous les coups des protestants, elle sent, dans cette mort, la main puissante de Dieu. Le chagrin la tue, mais elle ne veut pas mourir sans confession. Espérie, sa douce et charmante fille, brave toutes sortes de périls pour aller chercher un prêtre. Elle amène un religieux, le père Alphonse, qui absout la coupable. La comtesse apprend en même temps que celui qui ouvre à son repentir les portes du ciel est l'enfant voué par elle à la mort et miraculeusement sauvé. Restée orpheline, Espérie se consacre au soulagement des blessés, à quelque camp qu'ils appartiennent, et meurt religieuse. Il y a beaucoup de mouvement dans ce récit, de la couleur locale, des descriptions bien réussies.

— *L'Anneau du meurtrier*, par M. Gondry du Jardinet, est un tableau des mœurs corses. Scènes de meurtre, de vendetta, de guet-apens, rien n'y manque. Les romans de ce genre se ressemblent à peu près tous. Pour compléter le volume, l'auteur a ajouté cinq petits récits. *L'Arrestation sous la Commune* est le plus important et le plus intéressant. C'est l'auteur lui-même qui est en scène. — *Une noble vengeance* est une bonne leçon de charité chrétienne ; ce n'est qu'un simple trait.

— *La Banque du diable* est le titre de la première des historiettes que M. Amédée de Margerie a réunies en un volume. L'auteur est assez connu pour que l'on sache d'avance que son livre peut être mis de confiance entre toutes les mains. Ses nouvelles détachées seront goûtées surtout par les écoliers, les apprentis et les soldats, qui peuvent facilement en saisir le sens pratique. D. DE BODEN.

THÉOLOGIE

Cursus Scripturæ sacræ, par le P. SCHOUPPE, S. J. 2e édit. Bruxelles, Closson; Paris, Bray et Retaux, 1875. 2 vol. in-8° de XII-527 et 456 p. — Prix : 12 fr.

Les ouvrages du P. Schouppe sont classiques dans les séminaires d'Allemagne et de Belgique. Ils se font remarquer par la clarté des divisions, la concision des démonstrations, l'alliance heureuse de la méthode scolastique et de la méthode positive. A l'université de Louvain — nous le savons — lorsque quelque professeur s'est élancé vers les sommets de la haute théologie, laissant loin derrière lui ses auditeurs moins hardis, ceux-ci, à l'approche d'un examen, se hâtent d'ouvrir les *Éléments de théologie* du P. Schouppe, et apprennent en peu de jours ce qu'ils n'avaient pas saisi dans les doctes leçons de leur maître.

Le *Cours d'Écriture sainte* a les mêmes qualités. C'est un livre élémentaire qui n'approfondit pas les questions, mais les indique, fournit les éléments de la solution, expose celle-ci en peu de mots. L'auteur a divisé son ouvrage en deux parties. Il consacre la première aux prolégomènes et considère les livres saints eux-mêmes, leur autorité, leur interprétation. Dans la seconde partie, sont d'abord résolues les difficultés principales que l'on oppose à la Bible. Nous avons admiré comment le P. Schouppe avait pu, en moins de cent pages, parcourir presque tous les livres sacrés et répondre aux objections les plus difficiles, surtout à celles que l'on élève contre l'autorité de la Genèse, au nom de la géologie et de la chronologie.

Nous sommes à peine parvenus à la moitié du premier volume, et quelque soit le mérite de l'auteur, il n'a fait jusqu'à présent que résumer pour les étudiants en théologie, ce que l'on trouve dans les ouvrages plus étendus. Ici commence une œuvre plus personnelle, et dont nous devons féliciter le savant religieux. Il choisit, dans la liturgie de l'Église et dans le bréviaire, les prophéties, les épîtres, les évangiles, les psaumes les plus remarquables, et il en donne une courte et substantielle exposition. Souvent il divise comme fait un orateur dans un sermon ou dans une homélie ; d'autres fois, il suit pas à pas l'écrivain sacré ; toujours il fournit d'heureuses pensées et une matière

féconde au prêtre qui cherche, dans ces pages, le texte d'une instruction ou le plan d'un discours.

Le style a les mêmes caractères que le fond : fermeté, concision et clarté. En un mot, ce manuel d'Écriture sainte nous semble être un de ceux que l'on étudiera plus utilement : sa brièveté est une précieuse qualité ; car, si l'intelligence est éveillée, une part nécessaire est laissée au travail individuel. E. Poussset.

Theologia moralis S. Alphonsi M. de Ligorio. *Accédit Dissertatio P. Zachariæ et Decreta Romanorum Pontificum, morum materiam respicentia. Editio omnium accuratior, continens quidquid auctor in cæteris addidit, reformavit vel explicavit.* Augustæ Taurinorum, H. Marietti. [Paris, Lethielleux], 1875. 2 vol. in-8 à deux colonnes de lxxxv-952 et 1064 p. — Prix : 12 fr. 50.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de la *Théologie morale* de saint Liguori : tout le monde connaît son importance et son excellence. Les Souverains-Pontifes Benoît XIV, Pie VII, Grégoire XVI, Pie IX, ont accordé les plus grandes louanges à sa doctrine. La bulle de canonisation relève dans ses écrits « une force extraordinaire, une grande science, un amour exquis de la religion, » et elle ajoute que ce qu'il faut surtout remarquer, c'est qu'un examen diligent a montré que, quoique l'auteur ait publié un grand nombre de livres, ils sont tous irrépréhensibles et peuvent être lus par les fidèles en toute sécurité. Dans le bref par lequel Pie IX lui a conféré, en 1871, le titre de docteur de l'Église, le Saint-Père s'exprime ainsi : « Nous voulons et nous décrétons que les livres, les commentaires, les opuscules, toutes les œuvres, en un mot, de ce docteur, puissent être cités, allégués, et, au besoin, employés, comme les ouvrages des autres docteurs de l'Église, non-seulement en particulier, mais aussi en public, dans les gymnases, les académies, les écoles, les colléges ; dans les leçons, les discussions, les interprétations, les instructions, les sermons et dans toutes les études ecclésiastiques. » On n'a rien à ajouter sur la doctrine de saint Liguori, après de telles paroles. Qu'il nous suffise donc de dire quelques mots sur la nouvelle édition que vient de publier le célèbre éditeur de Turin, M. Hyacinthe Marietti. Il avait déjà publié une première édition de la *Théologie morale*, qui lui valut, en 1825, un bref de félicitation du pape Léon XII. Depuis lors, il n'a cessé de travailler à améliorer les éditions successives de ce savant ouvrage. Quelque étendu qu'il soit, il est maintenant réduit à deux volumes, ce qui le rend accessible à toutes les bourses, et quoique l'impression soit compacte, elle est parfaitement nette et très-lisible.

L'impression est très-correcte. Quelques notes ont été ajoutées au bas des pages. On trouve, également au bas des pages, les renvois aux

passages des auteurs cités. Dans les anciennes éditions, un grand nombre d'indications étaient fautives : on les a, dans celle-ci, toutes revues et soigneusement vérifiées. En tête du premier volume, se trouve un extrait de la bulle de canonisation de saint Alphonse, le bref de Pie IX conférant au saint le titre de docteur de l'Église et l'importante dissertation du P. Zacharias, sur l'histoire et l'excellence de la théologie morale. A la fin du second volume, l'éditeur a placé les passages de la première édition de Naples que l'auteur a modifiés dans la seconde ; les propositions condamnées par le Saint-Siége, les décrets des Souverains-Pontifes concernant la morale, et enfin une abondante table alphabétique des matières, très-bien faite, qui rend extrêmement facile l'usage de la *Theologia moralis*. L. G.

Jésus-Christ, *sa divinité, son caractère, son œuvre et son cœur. Conférences* par l'abbé Charles de Place, chanoine archiprêtre de Notre-Dame de Paris. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1875. In-8 de xii-390 p. — Prix : 8 fr.

Une main pieuse a recueilli et mis en ordre les œuvres oratoires laissées par M. de Place. Ce saint prêtre, né à Saint-Étienne, le 14 février 1804, mort à Vichy, le 19 juillet 1871, a été considéré par ceux qui l'ont connu comme un des types les plus purs de l'éloquence sacrée au dix-neuvième siècle. Ces conférences méritaient l'honneur de l'impression, avec d'autant plus de droit qu'elles ne perdent pas, à la lecture, les qualités qui les faisaient le plus remarquer lorsqu'elles étaient prononcées par l'orateur lui-même. Le présent volume en contient treize. Jésus-Christ nous est d'abord représenté dominant toute l'histoire du peuple juif et toute l'histoire du monde païen, répondant aux besoins de réparation qu'éprouvait l'humanité, guérissant ses quatre grandes blessures : l'ignorance de l'esprit, la corruption du cœur, la souillure de la conscience et la dégradation de la nature, par la foi, la grâce, le pardon et l'alliance divine ; il vient, il s'affirme, il se prouve, il s'impose : ses miracles convertissent le monde. Son caractère est divin : il ne s'élève pas au sublime, il y vit et il élève tous les esprits à sa suite ; son cœur est le modèle de la force et le modèle de la tendresse. M. de Place étudie ensuite Jésus-Christ dans le riche et dans le pauvre, régnant sur toutes les âmes, manifestant sa puissance et sa divinité dans ses œuvres, se survivant à lui-même dans ses Évangiles, dans son sacerdoce, dans la papauté. La dernière conférence a pour objet le Sacré-Cœur. Tous les discours contenus dans ce volume n'ont pas la même valeur et la même importance, mais ils se distinguent tous par leur solidité, et il n'y en a aucun qui n'ait un véritable mérite. M. de Place était un orateur d'une doctrine profonde, d'une argumentation vigoureuse, d'une dialectique pres-

sante. Il a écrit avec pureté et élégance, avec précision et avec noblesse. Parfois, il prend son essor et s'élève à une grande hauteur. Toutes les classes de lecteurs le liront avec intérêt et avec fruit : les âmes croyantes y fortifieront leur foi, les âmes vacillantes y trouveront l'appui dont elles ont besoin : chacun y apprendra à mieux aimer Jésus-Christ. G. K.

Réfutation de la Christologie de M. Albert Réville, par M. l'abbé J. Troncy, docteur en théologie et licencié ès lettres. Paris, Berche et Tralin, 1875. In-8 de 474 p. — Prix : 6 fr.

L'*Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ*, par M. Réville, dont M. l'abbé Troncy entreprend aujourd'hui la réfutation, est d'une date déjà assez éloignée (1869). Ce petit volume (188 pages) a déjà été l'objet d'une solide réfutation, due à la plume du P. Largent, et parue dans le *Correspondant* des 10 mai et 10 octobre 1869, et du 25 avril 1872. — L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, aurait gagné à avoir un autre titre : il est, en effet, une *Christologie,* pour parler à l'allemande, ou plus clairement une exposition du dogme de la divinité de Jésus-Christ. Ce sujet avait déjà été traité, quoique plus en abrégé, dans les *Études critiques sur les origines du christianisme,* par M. l'abbé Thomas (Paris, 1870, in-8), dont nous avons rendu compte dans le *Polybiblion* de juillet 1870 (t. VI, p. 21). La *Réfutation de la Christologie,* n'apporte rien de bien nouveau dans son premier livre : christologie du Nouveau Testament (p. 33-160) ; nous pensons même que la partie critique du sujet, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'authenticité des livres du Nouveau Testament, n'est pas assez étendue. Nous ne trouvons, en effet, que quelques courtes pages sur l'époque de la composition de l'Évangile de saint Jean (p. 153-158), et pourtant cette question est une des plus importantes dans le sujet traité par l'auteur de la *Réfutation.*

Le livre second, *Christologie de la Tradition,* est plus nouveau dans notre littérature théologique. Divisé en neuf chapitres, il contient une véritable histoire du dogme de la divinité de Notre-Seigneur, jusqu'au concile de Nicée. — Seulement la partie critique n'a pas dû demander de longues recherches : elle est tirée tout entière du savant ouvrage de Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques.* Avec dom Maran, M. Coquerel et Benjamin Constant, voilà tous les auteurs cités dans les notes de l'ouvrage. Je ne parle pas naturellement des sources, c'est-à-dire des Pères anté-nicéens, qui sont souvent indiqués. — Un chapitre intéressant et bien fait de ce second livre est le cinquième, intitulé *Confession des Martyrs* (p. 259-290) : l'importance dogmatique des actes des martyrs y est parfaitement mise en relief. Un autre chapitre, aussi utile que celui-là, aurait dû trouver sa place dans le chapitre troi-

sième intitulé : *Foi et culte des fidèles des premiers siècles, relativement à Jésus-Christ* (p. 211-216). Il est singulier qu'on ne tienne pas plus de compte des récentes découvertes faites aux Catacombes, et qui éclairent d'un jour si vif l'histoire des premiers siècles de l'Église et les croyances des premiers chrétiens. Le jésuite Gener avait introduit, dans sa *Théologie* (1767-1777), des chapitres où le dogme s'appuyait sur les anciens monuments. Son exemple n'a guère eu d'imitateurs. Pourtant, avec les renseignements nouveaux de la *Rome souterraine*, des *Inscriptions chrétiennes de Rome*, pour ne citer que ces deux ouvrages, que de lacunes on peut combler dans les écrits des Pères et des apologistes des trois premiers siècles! Il faut espérer que M. Troncy réparera cet oubli dans une nouvelle édition de son livre. Toute la seconde partie de son travail est très-intéressante, et elle a, d'ailleurs, le mérite de réunir, pour la première fois, tout ce que contient la tradition antérieure au concile de Nicée, sur le dogme de la divinité de Jésus-Christ. C. Trochon.

Esposizione popolare della dottrina cristiana, per don F. Rosa, Prévôt de Bruino. Turin, Marietti; Paris, Lethielleux, 1875. 3 vol. in-8 de 821, 942 et 1117 p. — Prix : 12 fr.

Avez-vous jamais assisté, dans quelque église d'Italie, aux instructions que l'on appelle la *dottrina*, et que nous nommons le catéchisme? Je ne connais rien de plus vivant, rien qui sente moins le ton apprêté et convenu d'un grand sermon. Les questions se pressent, les exemples se succèdent, les comparaisons tiennent en éveil l'auditeur. La vérité la plus abstraite prend un corps et devient saisissable. La langue italienne, qui sait être familière sans être vulgaire, se plie à toutes les pensées, accepte tous les mots et n'a point les difficiles exigences de la langue française.

Don F. Rosa, dans les trois volumes que nous avons sous les yeux, fait la *dottrina* selon la méthode d'Italie. Son ouvrage est une explication à la fois très-simple et très-sérieuse du catéchisme de Turin. L'auteur suit l'ordre même du livre qu'il commente : et cet ordre est à peu près celui des catéchismes en usage en France. Il use largement des meilleurs travaux qui ont été composés sur le même sujet : Guillois, Gaume, Martinet sont cités à chaque page. Il n'y a point d'instruction qui n'ait un exemple, un trait, une histoire ; et il faut voir comment l'auditeur est pris à partie, est mis sans cesse en demeure de se prononcer. Sans doute, plusieurs de ces récits et de ces apostrophes perdraient de leur charme, si on les dépouillait de cette belle langue italienne, qui ne peut rien dire sans grâce et sans vie. Toutefois, n'eût-on fait qu'apprendre la véritable manière de parler aux igno-

rants, c'est-à-dire au grand nombre, on aurait recueilli un précieux avantage.

Nous avons déjà dit que le fond de l'ouvrage est très-solide. Don F. Rosa expose les vérités religieuses, particulièrement les questions morales, dans leurs détails; nos lecteurs français seront étonnés de rencontrer dans un catéchisme développé ce que l'on réserve ordinairement aux traités de théologie. C'est qu'en Italie, même après tant de ruines, le christianisme tient une bien plus grande place qu'en France dans les pensées de tous : on s'intéresse encore à ce que chez nous on néglige. Le lecteur peu accoutumé à la langue italienne comprendra cependant sans peine l'*Espozisione* de don E. Rosa : le style est sans prétention, la langue classique. Cependant il est facile de remarquer, dès la première page, que ce livre a été écrit à Turin : on ne trouve jamais au pied des Alpes la *lingua fiorentina*, qui ne se fait entendre que sur les bords de l'Arno ou du Tibre.

E. Pousset.

SCIENCES

Petri Antonii Corte. in R. Taurinensi athen. antehac professoris, Elementa philosophiæ, *in usum seminariorum.* Taurini, Marietti, 1874 [Paris, Lethielleux]. 3 vol. in-12. Vol. I, *Logica*, 291 p.; vol. II, *Metaphysica*, 167 p.; vol. III, *Ethica*, 247 p. — Prix : 7 fr. 50.

Principii elementari di filosofia, del prof. Testa, teol. coll. Vittore. Torino, Marietti [Paris, Lethielleux]. 2 vol. in-12. *Filosofia speculativa* (1874), 435 p.; *Filosofia morale* (1875), 379 p. — Prix : 4 fr. 50.

Nous ne devions pas séparer ces deux professeurs ni leurs cours de philosophie, rédigés, l'un en latin, à l'usage des séminaires, l'autre en italien, pour les colléges. Malgré les différences qui résultent de leur destination respective et quelques autres, ils ont un air de famille, qui est expliqué par cette note de M. Testa (*Filos. specul.*, p. 14) : « Nous aimons à déclarer que nous devons à M. Corte la plus grande partie de ce que renferment nos principes élémentaires de philosophie spéculative. On ne s'en étonnera pas si l'on songe que les éléments dictés par lui furent, pendant une longue suite d'années, le texte de notre enseignement, de sorte que non-seulement ses doctrines, mais ses expressions même nous devinrent familières. »

Il n'y a pas lieu d'être surpris de l'influence qu'a exercée, même avant d'être imprimé, le cours de philosophie de M. Corte. Il est, aujourd'hui encore, fort instructif et fort attachant, quoique plus approprié à la situation philosophique de 1850 ou environ, qu'à celle du moment présent. Nous n'avons garde de l'analyser ici. Il suffit d'observer qu'il est conforme à la division ordinaire (*Logique*, *Métaphysique* et *Morale*), avec cette particularité que la logique et la morale

sont précédées chacune des questions de psychologie expérimentale qui lui servent de base, et que la métaphysique se divise en *Psychologie rationnelle* et *Théologie naturelle*, sans aucun traité d'ontologie générale. Tous les problèmes philosophiques sont discutés et résolus en bons termes, dans une forme également éloignée de la sécheresse scolastique et du développement oratoire ; le latin, sans prétendre à la pureté classique, n'a rien de barbare. Ce qui nous a frappé surtout, ce sont les notes fréquentes et assez étendues qui garnissent le bas des pages, et qui offrent une quantité de citations intéressantes empruntées aux sources les plus diverses et aussi souvent à nos auteurs français (cités dans notre langue) qu'aux classiques anciens et italiens.

Plusieurs pages donneraient lieu à diverses critiques secondaires, que nous aimons mieux supprimer. Il suffit de dire que l'esprit chrétien anime toutes les parties de l'ouvrage, mais qu'il ne peut cependant être accepté de tous les maîtres chrétiens, parce qu'il a une couleur d'école fort marquée. Le vénérable auteur est rosminien pur. Ses doctrines sur la génération, sur l'union de l'âme et du corps, sur le critérium de la vérité, sur la probabilité morale, etc. sont exactement celles de son maître. Son idéologie surtout (t. Ier, p. 96-140) est un bon résumé de la théorie de Rosmini sur la formation de la connaissance. En voici les points principaux : 1. *Ideæ omnes ad ideam entis reducuntur ;* 2. *Ope ideæ entis ideas omnes humanus spiritus format ;* 3. *Idea entis est innata.*

La partie la plus complète et la plus indépendante de toute idée d'école, dans ce cours, est certainement la morale, qui forme un ensemble très-complet et très-scientifique. Je n'y reprendrai que la définition du suicide, qui semble exclure plusieurs cas de mort volontaire (t. III, p. 133), ce qui n'est sans doute qu'un défaut de rédaction. Il faut donc recommander ce volume comme un excellent manuel de philosophie morale, et le cours tout entier comme un livre fort estimable et fort utile, ne fût-ce qu'à titre d'exposition abrégée du système d'un des plus grands philosophes catholiques du dix-neuvième siècle, Antoine Rosmini.

— M. Testa, on l'a vu, n'a pas d'autres doctrines. Cependant, sa *Filosofia speculativa* semble étrangère à toute idée systématique, et peut convenir à l'enseignement chrétien de la philosophie élémentaire, indépendamment de tout parti pris d'école. La plupart des maîtres, pourtant, regretteront, sans doute, que le cours commence par la métaphysique et par la partie la plus élevée de la métaphysique, la *théosophie*, mot cher aux rosminiens, quoique M. Corte ne l'ait pas adopté. Cette partie, placée avant toute théorie de la raison, perd assurément beaucoup de sa valeur scientifique. La psychologie de M. Testa nous paraît supérieure ; elle est, du reste, conforme au cadre adopté par les

disciples de Rosmini, mais l'idéologie de ce dernier en est absente.

La logique laisse peu à désirer. La morale nous paraît au-dessus de tout éloge. Nous la connaissions et nous l'estimions depuis longtemps : car elle avait paru séparément sous le titre de *Principii elementari di filosofia morale* (4e édition, 1865). Elle est assez conforme au plan et aux idées générales de celle de M. Corte. Mais il y a ici plus de développements et une appropriation encore plus exacte aux besoins du temps. La *Civiltà cattolica* de juin 1863, en avouant qu'elle avait abordé ce livre avec de grandes préventions, y loua franchement la clarté du style, la profondeur de la doctrine et l'esprit vraiment catholique. Aujourd'hui qu'il reparaît encore amélioré par l'auteur, nous sommes heureux de lui donner, en connaissance de cause, les mêmes éloges, et de le recommander très-vivement aux maîtres et aux élèves de philosophie qui entendent l'italien. LÉONCE COUTURE.

Physiologie de la volonté, par A. HERZEN, traduit de l'italien par le Dr Ch. Letourneau. Paris, Germer Baillère, 1874. In-18 de XXIV-192 p. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*) — Prix : 2 fr. 50.

Dans quelques mots « au lecteur » l'écrivain russe-italien s'exprime avec modestie sur la valeur et l'originalité de son livre. On n'a voulu le prendre au mot ni en Italie, où son travail a fait beaucoup de bruit, ni, sans doute, en France, où l'on a jugé utile d'en publier une traduction. Le fait est que les idées exposées par M. Herzen ne sont pas encore communes et même, espérons-le, ne le seront jamais. Il nie résolûment et absolument la liberté ; et c'est tout simple pour lui, pur matérialiste, qui nie aussi, non-seulement l'âme, mais toute vie distincte des lois physiques, et pour qui l'organisme vivant est tout simplement un *foyer de transformations matérielles et dynamiques,* y compris ce qu'on appelle faits psychologiques.

Du reste, chez M. Herzen, comme chez la plupart des penseurs de la même école, ce qui effraye le plus, ce n'est ni la hardiesse des assertions, ni l'allure scientifique de la discussion, c'est la parfaite ignorance de la psychologie la plus vulgaire, que dis-je ? la parfaite oblitération du sens intime et du sens commun. Ainsi vous croiriez que la négation de la liberté ne peut se produire sans quelques précautions à l'endroit de la morale publique, évidemment ébranlée par une telle doctrine. Eh bien, c'est tout autre chose. M. Herzen, dans son *Introduction*, déclare et démontre à sa manière que « la destruction de l'hypothèse du libre arbitre ouvrira, pour l'avenir, une ère de progrès, » parce que toutes nos plaies sociales viennent de cette malencontreuse et absurde hypothèse !

Voici du reste, cette hypothèse éliminée, comment M. Herzen explique ce que nous appelons les déterminations libres de la volonté.

Pour lui (p. 128), elles sont « le produit infaillible, nécessaire et exclusif des trois facteurs suivants : 1° l'*organisation individuelle*, c'est-à-dire la constitution physique et morale innée, les dispositions, les tendances, les passions, les talents, le caractère, etc.; 2° l'état du système nerveux au moment où il reçoit l'impression qui le met en activité ; et cela comprend l'état moral (!) des centres nerveux produit par l'éducation dans le sens le plus vaste de ce mot; 3° l'*ensemble des impressions* perçues au moment d'agir, soit que leur origine soit directement externe, soit qu'elles se réveillent par action réflexe ou par association dans la trame intérieure des centres nerveux. »

Mais quelle est la démonstration de ces belles choses? La liberté se constate psychologiquement; c'est sur le terrain de la psychologie que nous attendons ses adversaires. M. Herzen ne le connaît pas; tout au plus vous prouvera-t-il que vous n'êtes pas libre, en vous mettant au défi de vous jeter par la fenêtre d'un troisième étage. O profonde intelligence du rôle et de la portée de la liberté ! La démonstration de l'écrivain florentin est physiologique. Pour lui, impression, sensation, détermination active, se suivent par une connexion mécanique. Le fort de ce système est la théorie de l'*action réflexe*, qui est, dans l'intérieur de l'organisme, une suite nécessaire de l'impression extérieure. Dès lors, plus de liberté, que dis-je? plus de volonté, plus d'instinct: un pur mécanisme. Malheureusement pour M. Herzen, tout cela ne tient pas contre l'évidence absolue de la conscience, et même contre une étude un peu plus attentive de la vie organique, que la théorie matérialiste de l'action réflexe n'explique pas le moins du monde, comme le démontrait naguère, dans le *Correspondant*, M. le Dr Chauffard. Mais, que penser de la moyenne philosophique d'une époque où des livres pareils usurpent, et accaparent presque exclusivement, une réputation sérieuse de profondeur et de solidité scientifique?

LÉONCE COUTURE.

La Constitution de l'Angleterre, *considérée dans ses rapports avec la loi de Dieu*, par M. F. LE PLAY, avec la collaboration de M. A. DELAIRE, Tours, Mame; Paris, Dentu 1875. 2 vol. in-18 j. de LXIII-340 et 437 p. — Prix : 4 fr.

Depuis un siècle environ, nous avons les yeux tournés vers l'Angleterre; c'est là qu'à diverses époques, nous sommes allés demander des modèles de constitutions, un idéal de gouvernement. Mais, préoccupés de nos institutions politiques ébranlées par des révolutions successives, nous n'avons vu, chez nos voisins, que les résultats extérieurs; la cause cachée de la force et de la prospérité de l'Angleterre nous a presque toujours échappé. Le temps nous a appris que ces institutions étrangères ne pouvaient vivre sur notre sol; voici maintenant que nous

allons apprendre la cause qui leur a permis de traverser tant de siècles dans la vieille Angleterre. Pour donner un pareil enseignement, un homme ordinaire ne pouvait suffire, un homme public eût été suspect ; compromis dans nos essais politiques, il aurait paru prévenu, et se serait montré ou trop hostile ou trop favorable ; il n'aurait pu demeurer calme au milieu de l'ardeur des partis.

Il fallait, pour traiter un pareil sujet, un esprit assez élevé pour remonter aux causes morales et saisir leurs rapports, assez large pour en déduire toutes les conséquences pratiques, assez profond pour en pénétrer toutes les parties, assez éclairé pour leur communiquer cette lumière qu'apporte la connaissance des diverses constitutions sociales. L'éminent auteur des *Ouvriers européens* et de *La Réforme sociale*, M. F. Le Play, réunissait pour une pareille œuvre tout ce que l'étude et l'observation ajoutent à la connaissance des hommes et des sociétés les plus diverses.

La méthode de M. Le Play est trop connue pour qu'il soit nécessaire de l'exposer. Ayant pour base l'observation calme des faits, elle enlève au hasard tout ce qu'il est possible de lui ôter, elle échappe aux préjugés et aux idées préconçues, et demeure essentiellement pratique au milieu des théories sans nombre enfantées de notre temps. La constitution de l'Angleterre nous apparaît donc, au milieu de nos désastres et de nos incertitudes, comme un des exemples les plus salutaires que l'on puisse offrir, non pas à l'imitation, mais à la méditation des esprits sérieux. On verra par là combien il est plus utile pour un peuple d'améliorer lentement sa constitution sociale que de la transformer subitement. C'est dans ce respect de son passé que l'Angleterre a puisé sa force, c'est pour avoir brisé avec le nôtre que nous sommes contraints d'errer à l'aventure au milieu des essais les plus divers, sans pouvoir nous attacher à aucune institution. Tels sont les enseignements que l'on retirera de l'œuvre vraiment magistrale que nous annonçons.

Mais il est un point de vue qui mérite d'être particulièrement signalé, car il nous apparaît comme un symptôme au milieu de nos temps troublés. Jusqu'ici, l'on n'avait étudié les sociétés que dans leurs rapports avec la politique et la philosophie ; il appartenait à M. le Play de relever le point de vue d'où l'observateur doit considérer les rapports sociaux, en choisissant, comme type et comme idéal pour un peuple, la coutume fondée sur la pratique de la loi de Dieu. C'est à la lumière de la loi morale que M. le Play a étudié l'Angleterre; c'est sur cette pierre de touche qu'il a jugé sa constitution dont aucune partie ne lui a échappé. Ce sont d'abord les lieux eux-mêmes, dont l'influence est si grande sur les populations, que l'auteur nous présente dès le début de l'ouvrage.

Puis, c'est le peuple anglais dont il nous dépeint le caractère, dont il nous fait parcourir l'histoire dans une brièveté lumineuse. Nous pénétrons ensuite dans la famille, cette véritable unité sociale, la cause la plus puissante de la grandeur ou de la décadence d'un peuple. Nous étudions successivement l'association et la hiérarchie dans la vie privée, et les rapports des Anglais avec les étrangers.

Dans le tome second, nous observons le gouvernement local, le gouvernement provincial, l'État, sous ses divers aspects. Enfin, la conclusion et l'épilogue résument en une admirable synthèse l'ouvrage tout entier, qui est lui-même le résultat d'une vie entière consacrée à l'étude calme et sereine des plus hautes questions sociales.

Telle est, dans toute l'imperfection d'un compte rendu sommaire, cette œuvre remarquable, destinée à un long et glorieux retentissement. Puisse-t-elle nous apporter la fin de nos souffrances, puisse-t-elle provoquer, parmi nos gouvernants et dans toutes les classes de la société, un retour vers les saines traditions des peuples prospères, trop longtemps abandonnées en France, mais conservées en Angleterre au milieu de tous les bouleversem ents du continent !

E. Demolins.

La Théorie des atomes dans la conception générale du monde, par M. A. Wurtz, membre de l'Institut. Discours d'inauguration de la troisième session de l'Association française pour l'avancement des sciences, suivi des éloges de Laurent, de Gerhardt et de Soubeiran. Paris, G. Masson, 1874. In-18 j. de 147 p. — Prix : 2 fr.

Dans ce remarquable discours, le savant doyen de la faculté de médecine a montré comment la notion des atomes, indiquée par les anciens, a été précisée par la science moderne et surtout par la chimie. Tout y a concouru, depuis les mémorables découvertes de Lavoisier, Berzélius et Dalton sur la combustion, l'affinité et la loi des proportions définies, jusqu'aux belles études de M. Dumas sur les substitutions et les types moléculaires. De là, est sortie la théorie de l'atomicité, conception féconde, puisqu'elle permet non-seulement d'expliquer, mais de prévoir les propriétés des corps composés, et, en quelque sorte, de les créer. Abordant ensuite les considérations de l'ordre le plus élevé, l'éloquent orateur expose l'appui que la notion des atomes apporte aux doctrines de la physique moderne. Pour celle-ci, en effet, tout n'est que mouvement des atomes et vibrations qui s'échangent entre la matière pondérable et l'éther, « ce messager rayonnant de la chaleur et de la lumière. » Elle sait découvrir ces merveilleux mouvements des infiniment petits dans les phénomènes les plus divers de l'affinité, de la fusion, de l'électricité... Elle sait même obliger les ondes lumineuses à lui révéler la constitution des astres perdus aux confins du ciel visible. En retrouvant, dans tous ces mondes errants, les

mêmes corps simples que sur notre terre, quelques esprits aventureux se sont laissé séduire par l'hypothèse que les atomes des différentes substances représentent les degrés successifs de concentration d'un seul élément, l'éther.

Telle est l'admirable ordonnance de la nature, où tout se ramène à des mouvements harmonieux et rhythmés. Mais, comme le dit excellemment l'orateur en terminant, « c'est en vain que la science aura révélé à l'esprit humain la structure du monde et l'ordre de tous les phénomènes : il veut remonter plus haut, et, dans la conviction instinctive que les choses n'ont pas en elles-mêmes leur raison d'être, leur support et leur origine, il est conduit à les subordonner à une cause première, unique, universelle, Dieu. »

Dans les *Éloges* qui terminent le volume, M. Wurtz retrace la carrière et rappelle les titres scientifiques de trois hommes éminents : Laurent, qui contribua plus que personne à développer, par ses propres découvertes, la doctrine féconde des substitutions et des édifices moléculaires émise par M. Dumas; Gerhardt, que firent connaître d'abord ses recherches sur les équivalents de l'oxygène et du carbone, puis ses études sur les composés groupés en séries homologues ; Soubeiran, dont les débuts dans la vie furent entravés par des malheurs immérités que l'admirable dévouement de sa mère et son courage personnel lui firent surmonter, et dont le nom reste lié à d'importants travaux de pharmacie ainsi qu'à l'invention du chloroforme. A. D.

La Conservation de l'énergie, par B. Stewart. Traduit de l'anglais, par P. de Saint-Robert. Paris, Germer Baillière, 1875. In-8 de 209 p. — (*Bibliothèque scientifique internationale.*) — Prix : 6 fr.

Ce titre est obscur; au reste, la clarté manque souvent dans cet ouvrage. Énergie est employé comme synonyme de force : par exemple, un corps placé à une certaine hauteur, un pendule qui oscille possèdent de l'énergie, car ils sont capables de produire un certain mouvement, un certain travail. L'effet produit est rigoureusement égal à la force déployée. L'auteur démontre, et c'est ici le meilleur chapitre de son ouvrage, que l'énergie mécanique est susceptible de se transformer en chaleur. Rien ne se perd, car la chaleur est une variété de mouvement. H. Davy le prouva en faisant fondre deux morceaux de glace qu'il frottait l'un contre l'autre. — Suivent les expériences de Joule, sur la détermination de l'équivalent mécanique de la chaleur. L'énergie se trouve partout dans la nature : gravitation, forces élastiques, affinité chimique, forces moléculaires et atomiques, électricité. Ces énergies sont variables, mais leur somme est constante; c'est ce que l'auteur appelle principe de la conservation de l'énergie.

Il y a, avons-nous dit, transformation du mouvement en chaleur; l'auteur applique cette donnée à l'univers et au soleil en particulier; il laisse à entendre que la matière et le mouvement sont éternels. Les êtres animés sont compris dans ce mouvement universel. Ici l'auteur, malgré ses obscurités, nous paraît plus que suspect de matérialisme (p. 168). — Le traducteur a fait suivre ce travail d'un mémoire sur la nature de la force. Il termine ainsi : « On est amené de plus en plus à ne voir dans la nature que matière et mouvement, tous deux indestructibles (p. 208). »

CH. LEFEBVRE.

Le Crime et la Folie, par M. H. MAUDSLEY. Paris, Germer Baillière, 1874. In-8 de 300 p. (*Bibliothèque scientifique internationale.*) — Prix : 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage est franchement matérialiste. Qu'est-ce que l'homme? Un animal et rien de plus. Cette intelligence dont il est si fier est « un terme général exprimant la somme totale des fonctions du cerveau, que nous appelons intelligence, sentiment et volonté (p. 14). » L'homme n'a point la libre détermination de ses actes : « car il y a, pour l'homme, une destinée que ses ancêtres lui ont faite, et nul, fût-il capable de le tenter, ne peut résister à la tyrannie de son organisation (p. 20). » — « Le scélérat n'est pas scélérat par un choix délibéré des avantages ou des jouissances de la scélératesse; mais par une inclination de sa nature faisant que le mal lui est un bien et le bien un mal (p. 23). »

Poursuivons : « Le scélérat juge ainsi, parce que, quoique ayant reçu les mêmes enseignements que tout le monde, il ne se les est pas assimilés. » — Car, pour l'auteur, le sens moral n'est autre chose qu'une faculté acquise (p. 59). Les hommes l'ont inventé autrefois dans l'intérêt de la société (p. 59). C'est un effet concomitant de l'évolution de l'humanité (p. 60). — Une personne qui n'a point acquis cette faculté est naturellement très-apte à devenir criminelle (p. 57). Cela va de soi.

Venons aux rapports du crime et de la folie. — « L'absence de sens moral est une des conséquences possibles de l'insanité, chez les ascendants et dans la famille (p. 56). » — « Parfois le crime est très-clairement le résultat d'une véritable névrose (p. 30). » L'auteur développe sa pensée : « Tout inacceptable qu'il puisse paraître de supposer qu'un crime est une preuve de folie, alors que pas un symptôme antérieur n'a fait prévoir le mal, il est cependant possible que le crime marque la période où la tendance à l'insanité est devenue l'insanité elle-même, l'heure où l'organe trop faible a cédé à la poussée qu'il supportait (p. 56). »

Qu'est-ce donc que le crime? L'auteur affirme « que l'idée du crime implique deux éléments : 1° la connaissance que l'acte qui le constitue

est contraire à la loi (?); 2° la volonté de faire ou de ne pas faire cet acte (p. 105). » Pourrait-il y avoir des criminels, dans le système développé par l'auteur? Non, certes. Aussi, ne sommes-nous pas étonnés de lire en un autre endroit : « A aller au fond des choses, peut-être trouverait-on qu'en définitive, la différence est petite, entre mettre le criminel en prison ou le séquestrer dans un asile (p. 24). » Il conclut également à l'abolition de la peine de mort (p. 26).

Toutefois, l'auteur admet que l'homme peut et doit travailler à se préserver de la folie. Et, parmi les moyens qu'il indique, se trouve au premier rang l'étude des sciences naturelles (p. 255-292). Nous n'ajoutons rien. L. LEFEBVRE.

Histoire des mathématiques, *depuis leurs origines jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle*, par FERDINAND HOEFER. Paris. Hachette, 1874; in-18 j. de 602 p. — Prix : 4 fr.

Les conquêtes inattendues que les sciences ont réalisées depuis un siècle, et les grandes inventions qui en ont été le magnifique cortége ont porté l'orgueil humain aux plus dangereuses illusions. On s'est complu trop souvent à dire que l'homme, affranchi par la science, reléguait désormais les religions vieillies au rang des jouets brisés, secouait le joug des traditions routinières et pouvait enfin s'élancer, riche de forces, avide de conquêtes, dans la voie féconde de la liberté et du progrès. A coup sûr, la vraie science n'a jamais partagé ce délire orgueilleux des faux savants. Peut-être, cependant, l'auteur de l'*Histoire des mathématiques* a-t-il cédé à quelque entraînement dont le lecteur, au surplus, a peine à se défendre : lorsqu'on assiste à cette lente évolution du raisonnement, s'essayant d'abord dans la numération dactylographique des peuplades primitives et s'élevant, peu à peu, jusqu'à peser les astres et mesurer les profondeurs du ciel, comment ne pas s'émouvoir au spectacle de « ce drame de l'esprit humain » et ne pas s'éprendre de quelque passion pour le héros?

Après avoir exposé d'ingénieuses considérations sur l'origine des mathématiques, l'auteur aborde son sujet et rassemble des renseignements aussi curieux qu'instructifs sur les systèmes de numération, l'invention des chiffres et les premières connaissances d'arithmétique ou de géométrie chez les peuples de l'antique Orient et chez les Égyptiens. Ce n'est que chez les Grecs, toutefois, que de florissantes écoles cultivèrent avec succès, quoique en y mêlant des conceptions philosophiques, ces connaissances demeurées infertiles ailleurs. C'est d'abord en Ionie, Thalès, Anaxagore et les premières études sur la quadrature du cercle; ensuite dans la Grande-Grèce, Pythagore, unissant ses doctrines mystiques aux recherches sur les diverses proportions et le carré de l'hypoténuse; enfin, Platon et ses disciples, conti-

nuant les tendances pythagoriciennes, perfectionnant les méthodes de démonstration et découvrant les sections coniques. Après la mort d'Alexandre, le foyer de la philosophie et de la science se déplaça et suivit, en Égypte, le plus heureux de ses lieutenants. Alexandrie vit successivement deux écoles célèbres. La première fut illustrée par Euclide, le vrai fondateur de la géométrie ; par Apollonius, l'auteur du *Traité des sections coniques;* mais surtout par Archimède, le plus grand mathématicien de l'antiquité. Il créa, pour la quadrature des aires, la méthode des *limites* ou méthode d'*exhaustion*, dans laquelle on peut voir avec raison le point de départ de l'analyse infinitésimale. Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, la seconde école d'Alexandrie compta encore plus d'un géomètre éminent : Ménélaus et Ptolémée, auxquels on rapporte l'origine de la trigonométrie ; Pappus, l'auteur d'un recueil précieux pour l'histoire des méthodes anciennes ; enfin, Diophante, que l'on peut, à bon droit, regarder comme l'inventeur de l'algèbre.

Après la décomposition du vieux monde païen et avant la renaissance, l'école d'Athènes au sixième siècle, l'école byzantine au septième, et les mathématiciens latins après Charlemagne, ne firent guère que commenter les œuvres de leurs prédécesseurs. Encore faut-il reconnaître que les ouvrages d'Euclide, d'Apollonius, etc. furent transmis au moyen âge surtout par les traductions des Arabes. Ceux-ci, en développant les méthodes, contribuèrent beaucoup à fonder la trigonométrie dans laquelle ils substituèrent la considération des sinus à celle des cordes ; à transformer l'algèbre qu'ils tentèrent d'appliquer à la géométrie; et surtout à créer *l'algorithme,* ou arithmétique de position par laquelle le zéro et les autres signes numéraux reçoivent une valeur déterminée suivant leur rang de droite à gauche.

Après Léonard de Pise, Albert Dürer et Léonard de Vinci arrivent jusqu'au seuil du seizième siècle. On ne peut même esquisser à grands traits la succession rapide des progrès scientifiques que viennent encourager à la fois et le culte de l'antiquité, et la découverte du Nouveau-Monde, et l'invention de l'imprimerie. Après Copernic, qui se voua à l'astronomie, c'est Tartaglia et Cardan qui s'occupèrent surtout des équations du troisième degré ; Oronce Finé, qui crut avoir trouvé la quadrature du cercle; Viète, qui s'illustra dans toutes les branches des mathématiques, et posa les premiers jalons pour l'application de l'algèbre à la géométrie ; Harriot, qui décomposa les équations en facteurs simples ; Képler, enfin, l'un des plus grands géomètres et le propagateur des logarithmes, inventés par Napier et Briggs. Avec le dix-septième siècle, commence l'époque mémorable où la raison, que guide une foi robuste, grandit et s'élève. L'idée de l'infini pénètre

dans les mathématiques, et se traduit, dans les méthodes nouvelles, par les mots de *maxima*, *minima*, *tangentes*, *différentielles*, *infiniment petits*... Il faut se borner ici à citer des noms : Galilée et Cavalieri, qui introduisent la conception des *indivisibles ;* Descartes et Fermat, qui appliquent l'algèbre à la géométrie, et se querellent pour la méthode *de maximis et minimis ;* Pascal, qui donne de si féconds théorèmes sur les coniques ; Desargues et Roberval ; Wallis, qui applique l'analyse cartésienne aux indivisibles de Cavalieri ; enfin Newton et Leibniz, qui, formulant les idées vaguement émises depuis un siècle, créent la méthode des fluxions et le calcul différentiel.

Au dix-huitième siècle, les progrès se poursuivent, quoique le scepticisme, qui se développe surtout par l'imitation des Anglais, vienne, peu à peu, rompre l'accord fécond de la foi et de la science. Aux Bernouilli, qui élucident les probabilités et s'attachent à l'étude de la chaînette ou d'autres courbes célèbres, succèdent Rolle, l'inventeur de la méthode d'approximation dite *calcul des cascades ;* les Riccati, qui perfectionnent les procédés d'intégration des équations différentielles ; Taylor et Nicole, qui traitent surtout du calcul des différences finies, tandis que Moivre s'attache à l'analyse et aux jeux de hasard ; Maclaurin, qui formule les propriétés générales des courbes et s'inspire des méthodes d'Archimède dans son étude du sphéroïde terrestre ; Euler, illustre entre tous, qui reprend et développe, en même temps que d'Alembert, les diverses parties du calcul intégral ; Clairaut, académicien à dix-huit ans, célèbre par ses recherches sur les courbes à double courbure et sur la figure de la terre ; Bezout, auteur d'une remarquable théorie des équations ; Condorcet, qui précise les conditions d'intégrabilité des équations différentielles et le calcul des probabilités ; Lagrange, dont les immenses travaux, depuis le *Calcul des variations* jusqu'à la *Mécanique analytique* et la *Théorie des fonctions*, ne peuvent être énumérés ici ; Laplace, qui, s'il n'a pu créer une science nouvelle, était, au jugement de Fourier, né pour tout perfectionner et dont l'œuvre capitale en mathématiques est la théorie analytique des probabilités ; enfin, Monge et Carnot qui, après Maupertuis, généralisent les méthodes ébauchées par Pascal et Desargues, l'un par la *Géométrie descriptive*, l'autre par la *Géométrie de position*.

Tel est l'enchaînement historique de ces patientes conquêtes qui ont mis à la disposition de la science de merveilleux instruments de démonstration et d'investigation. Peut-être doit-on regretter que l'auteur, s'arrêtant devant les contemporains, n'ait pas cru pouvoir faire un pas encore et analyser au moins, avec son érudition savante, les méthodes de Cauchy et le calcul des imaginaires, procédés si féconds et trop peu connus.

Malgré cette lacune volontaire et malgré la critique que nous avons

indiquée au début, l'*Histoire des mathématiques* se recommande à tous ceux qu'intéresse la science. Étudier la marche de nos devanciers dans la route qu'ils nous ont ouverte, est à la fois, en effet, un juste hommage rendu à leur mémoire et le plus sûr moyen de développer les aptitudes qui permettront de poursuivre leurs travaux. Aussi, ne saurait-on trop désirer que nos programmes fassent une plus large part à l'histoire philosophique des sciences. C'est là cet enseignement comparé que le Père Gratry, conseille dans l'un des plus éloquents chapitres des *Sources*, et surtout pour les connaissances mathématiques; car, suivant une pensée qu'il emprunte à Bordaz-Desmoulins : « sans les mathématiques, on ne « pénètre pas au fond de la philosophie; sans la philosophie, on ne « pénètre point au fond des mathématiques; sans les deux, on ne « pénètre au fond de rien.» A. D.

Cours de navigation intérieure. *Fleuves et rivières*, par H. DE LAGRENÉ, ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Léopold de Belgique. Paris, Dunod, 1869-1871-1873. 3 vol. in-4 de 164, 222, 440 p., accompagnés chacun d'un atlas de même format de 9, 12 et 43 pl. — Prix : 75 fr.

Traité de la construction des ponts et viaducs, *en pierre, en charpente et en métal pour routes, canaux et chemins de fer*, avec un appendice pour la construction des souterrains, par M. R. MORANDIÈRE, inspecteur général des ponts et chaussées, professeur du cours de ponts à l'École des ponts et chaussées. Paris, Dunod, 2 fascicules in-4 (1874-1875), formant un volume de 440 p. avec un atlas in-fol. de 115 pl. — Prix : 80 fr.

Le *Polybiblion* tient à ne point laisser de côté les ouvrages concernant les travaux publics, aussi bien en France qu'à l'étranger, et nous ne pouvons mieux inaugurer l'examen des livres de cette spécialité que par ces deux magnifiques publications : elles font le plus grand honneur au corps national des ponts et chaussées auquel nous appartenons, et il n'y a pas besoin d'être ingénieur pour y trouver les plus larges éléments d'instruction : tout en s'adressant spécialement aux hommes techniques, ces beaux livres, avec leurs splendides atlas, doivent entrer dans la bibliothèque de tout homme qui se pique d'aimer les arts, les sciences et l'industrie.

Le *Cours de navigation intérieure* de M. de Lagrené, n'a pas été fait pour être professé. Le savant ingénieur, longtemps attaché au service ordinaire de la navigation de la Seine, aujourd'hui ingénieur en chef de la Haute-Marne, en avait à loisir recueilli tous les documents pour son instruction personnelle, et il a cru, avec raison, qu'il devait faire profiter le public de ses patientes recherches et des résultats acquis par sa propre expérience. Quoiqu'il dise modestement dans sa préface que les nombreuses occupations de son service ne lui ont pas permis d'exposer et de discuter dans un ordre suffisamment logique les faits

observés, d'approfondir les points restés douteux, de faire ressortir de l'ensemble les préceptes applicables dans chaque espèce, et que la plupart des sujets traités réclament encore de nouvelles recherches de la part des ingénieurs et des savants de tous les pays, nous avons ici un excellent exposé de tout ce qui peut intéresser le service d'entretien, d'amélioration et de construction de la navigation dans les rivières et les canaux. Aucun traité complet n'existait encore en France sur la matière, et nous nous rappelons avoir été fort embarrassé, en 1866, pour trouver des documents suffisants de comparaison au sujet d'une mission qui nous avait été confiée pour étudier l'aménagement des canaux en Angleterre. Si quelques points spéciaux sont encore à trancher d'une manière définitive, par exemple, celui du profil intérieur à donner aux murs de soutènement des quais, nous avons du moins l'état fort exact des discussions et des expériences acquises, et, désormais, pour toute question intéressant les canaux où les rivières, on sera sûr de trouver, dans l'ouvrage de M. de Lagrené, une réponse très-satisfaisante.

Après avoir fait ressortir combien les améliorations produites dans le service de la navigation intérieure peuvent rendre des services signalés au commerce et à l'industrice, M. de Lagrené étudie d'une manière générale, en forme d'introduction, le régime des cours d'eau, les causes qui influent sur la hauteur de leur niveau, le rapport entre le volume de la pluie tombée et le débit des rivières, l'influence de la culture et des forêts sur le niveau des crues ; il donne des détails fort intéressants et très-complets sur tous les modes de jaugeage usités jusqu'ici; son érudition, en pareille matière, est prodigieuse, et les recherches qu'il lui a fallu faire pour retrouver, dans une foule de publications disparates, les résultats d'expériences exécutées depuis les temps anciens sur les fleuves et rivières de tous les pays, méritent la plus sérieuse attention : c'est là certainement un des chapitres de son premier volume qui seront le plus consultés et avec le plus de fruit.

Après des considérations historiques sur les transformations successives de la navigation en rivière depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, M. de Lagrené aborde l'étude des travaux à exécuter sur un cours d'eau où le chenal navigable existe déjà, comme la défense des rives, enrochements, perrés, clayonnages, murs de quai, l'aménagement des ports, des gares et des docks. L'exposé de tous les systèmes de fondations est ici fort bien développé, mais nous eussions désiré une solution plus catégorique de la préférence à donner au système anglais ou français pour la coupe des murs de quai. Nous sommes peut-être plus intéressé qu'un autre à réclamer cette solution au moment où nous nous engageons franchement dans le système français pour les trois kilomètres de murs de quai que nous commençons au nouveau bassin à flot de Penhouët, à Saint-Nazaire : mais quoique

M. de Lagrené dise modestement qu'il n'aborde pas cette recherche, parce qu'il n'en a pas trouvé de solution complète, nous sommes persuadé que sa longue expérience aurait pu l'amener à la trancher dans un sens ou dans l'autre. C'est là un point capital dans l'art de l'ingénieur, et tous les constructeurs devront une vive reconnaissance à celui qui leur apportera la clef définitive de ce problème.

Dans les chapitres suivants, M. de Lagrené expose l'état de ses recherches et de ses idées personnelles au sujet de deux autres questions pleines d'actualité et qui sont encore plus capitales que la précédente : celle de la navigation aux embouchures des fleuves et celle des inondations. La question des crues et des digues de défense contre les inondations est bien étudiée par M. de Lagrené, qui remarque très-justement que c'est par un très-faux raisonnement qu'on a contesté l'utilité de l'endiguement.

Après avoir examiné les différentes manières de se servir d'un cours d'eau au point de vue de la navigation, soit en ce qui concerne l'arrimage de la marchandise (flottage à bûches perdues ou en trains), soit en ce qui concerne le mode d'aménagement de l'eau (navigation par éclusées, réservoirs employés pour relever le niveau de l'étiage...), soit enfin en ce qui concerne le moteur, traction, touage et propulsion des bateaux...), le savant ingénieur passe en revue les travaux d'amélioration qui laissent libre le cours de l'eau, c'est-à-dire les travaux de fixation d'un chenal, les rétrécissements, redressements, approfondissements, mines sous l'eau et hors de l'eau, draguages, curages, faucardements, etc. On trouve, dans ce IIe volume, des mémoires fort instructifs sur l'état actuel du lac de Genève, sur l'utilisation des lacs des Pyrénées, sur les réservoirs du Furens et de Saint-Ferréol, sur l'hélice et les roues à aubes, sur tous les modes de voilure, sur les procédés les plus perfectionnés d'explosion des mines, sur les draguages de la Clyde et de l'isthme de Suez, en un mot sur une foule de sujets éminemment intéressants et pratiques. Jamais pareilles matières n'avaient été étudiées d'une façon aussi complète et aussi approfondie : nous avons là une encyclopédie complète de tout ce qui concerne la navigation intérieure ; et si nous ajoutons à cette nomenclature celle des chapitres du troisième volume, qui traite de la canalisation du lit des rivières au moyen d'écluses et de tous les systèmes de barrages connus, barrages à déversoirs fixes, à fermettes, à hausses, à tambours, à portes, à pontons, à presses hydrauliques, etc...., on reconnaitra que M. de Lagrené n'a rien oublié de ce que l'esprit le plus méticuleux peut rechercher sur les rivières et les canaux. Le savant ingénieur demande en terminant que l'on songe enfin à utiliser l'énorme quantité de force motrice, aujourd'hui perdue, qui est accumulée dans nos biefs, pour l'employer sur place ou la transmettre à distance à l'aide d'accu-

mulateurs. Cela serait d'autant plus urgent, à une époque où l'on se préoccupe déjà de l'insuffisance future des mines de charbon pour l'alimentation des machines à vapeur, que la création d'usines considérables éloignées des grands centres pourrait avoir sur les populations ouvrières l'effet moral le plus sérieux et le plus favorable à la reconstitution de notre état social, aujourd'hui si ébranlé.

— Nous n'avons pas besoin de présenter longuement aux lecteurs les titres scientifiques de l'auteur du *Traité de la construction des ponts et viaducs* : directeur des travaux à la Compagnie d'Orléans, inspecteur général des ponts et chaussées et professeur du cours de ponts à l'école de la rue des Saints-Pères, M. Morandière est assez connu par les magnifiques ouvrages qu'il a exécutés sur les réseaux du centre et de la Bretagne pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'autorité toute particulière qui s'attache à son enseignement : sa mort a été un véritable deuil pour tout le corps des ingénieurs, et nous devons un hommage public à l'expérience consommée ainsi qu'au caractère sympathique et bienveillant de notre vénéré maître. Son cours est édité avec un luxe extraordinaire de planches, de croquis, de tableaux, de statistiques, de bibliographie technique, de documents de toute espèce, puisés, dit l'éminent ingénieur, « à des sources bien sûres et que je crois utiles, parce que j'aurais certainement été heureux de les avoir sous la main lorsque j'ai commencé ma carrière d'ingénieur. » Il est certain qu'il est impossible de rencontrer nulle part plus de renseignements pratiques et immédiats que dans ce traité magistral. Ayant pris part à la construction d'un grand nombre de ponts et de viaducs (une soixantaine au moins, qui ont occasionné une dépense de plus de 40 millions), ayant assisté à la rédaction des projets, suivi l'exécution des travaux et le règlement complet de tous les comptes, M. Morandière a pu apprécier d'une manière très-exacte l'importance des dépenses principales et celle des dépenses accessoires dont, en général, on ne tient pas suffisamment compte, et les tableaux comparatifs de toutes ces dépenses, dressés pour une collection nombreuse d'ouvrages, donnent un intérêt direct tout particulier à chacun des chapitres du livre. Aucune méthode d'enseignement n'est comparable à celle-là, qui fait reconnaître, à chaque pas, qu'une bonne administration est, en somme, le principe des véritables économies.

Après des notes historiques, fort érudites, sur l'origine des ponts dans les temps anciens, sur leur destruction par les barbares après la chute de l'Empire romain, sur l'institution des frères pontifes et l'organisation du corps des ponts et chaussées, M. Morandière consacre un chapitre à des considérations générales communes à tous les ponts : le choix de l'emplacement, le débouché, le calcul des remous, la grandeur des arches, la forme des piles, les abords, etc ; puis, étudiant spé-

cialement les *fondations*, il s'étend longuement sur tous les systèmes, si perfectionnés de nos jours : fondations par encoffrements, sur pilotis, à l'air comprimé, par caissons, par puits coulés ou sur des pieux à vis, tous ces systèmes sont étudiés dans leurs plus petits détails; de nombreux exemples pratiques sont rapportés à chaque cas, et nous signalerons tout particulièrement à l'attention la description des fondations des ponts de Saint-Louis et de New York, en Amérique, et celle des ponts et viaducs de la ligne de Nantes à Lorient, dans la traversée des marais de Redon. Toutes les péripéties de la lutte contre les plus terribles difficultés naturelles y sont exposées avec une simplicité et une précision remarquables. C'est là le type de l'enseignement calme et sûr de lui-même.

Abordant le chapitre des *ponts en pierre*, M. Morandière se livre ensuite à des développements étendus sur la résistance des pierres et des maçonneries à l'écrasement, le tracé des courbes d'intrados, le tassement et la stabilité des voûtes, l'épaisseur des voûtes à la clef, celle des piles et des culées, le tracé des courbes de pression, les dispositions des parties intérieures des ponts, le mode, l'écoulement des eaux, les appareils de maçonneries, etc., etc. Dans tout cela, beaucoup de science, mais surtout beaucoup de pratique, et nous devons signaler ce conseil, au sujet du tracé des courbes de pression pour l'étude de la stabilité des voûtes, qu'au lieu de chercher la *courbe réelle* au moyen des constructions nombreuses de MM. Méry ou Durand-Claye, il sera plus simple de tracer immédiatement la courbe de pression qui résulte de l'*expérience*, de bien étudier sa situation par rapport à l'intrados et à l'extrados, et de déterminer les actions qui en seront la conséquence sur les divers points et sur la culée. C'est par de nombreuses études de cette nature, dit l'éminent professeur, qu'un ingénieur peut devenir rapidement un bon praticien et un bon constructeur. Nous sommes parfaitement de son avis : c'est particulièrement sur les faits d'expérience qu'il convient de s'appuyer dans la rédaction des projets ou dans l'exécution des travaux.

La seconde moitié du volume est tout entière consacrée à l'étude et à la description des dispositions générales d'un grand nombre de ponts et viaducs remarquables, choisis dans tous les pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. C'est là une revue singulièrement instructive et intéressante, riche en documents les plus variés, et au milieu de laquelle nous appellerons l'attention sur l'histoire complète des ponts de Paris et des viaducs de Bretagne. On nous promet prochainement le volume qui traitera des ponts en charpente et en métal, et de la construction des souterrains : nous l'attendons avec une vive impatience, car nos souvenirs de l'École des ponts et chaussées sont pour nous un sûr garant que cette seconde partie de

l'œuvre de M. Morandière sera à la hauteur de celle que nous venons de décrire. RENÉ KERVILER.

BELLES-LETTRES

Œuvres complètes de Rutebeuf, *trouvère du treizième siècle*, recueillies et mises au jour pour la première fois, par ACHILLE JUBINAL, ex-professeur de faculté, ancien député. Nouvelle édition, revue et corrigée. Paris, Paul Daffis, 1874-75. T. Ier, de LXIII-250 p. T. II, de 392 p. T. III, de 436 p. — Prix de chaque volume : 5 fr.

M. Jubinal a beaucoup travaillé, beaucoup écrit, comme il ne manque pas de nous le rappeler lui-même, en donnant, à la fin de chacun des trois volumes dont il vient d'enrichir sa *Bibliothèque elzevirienne,* l'ample liste de ses ouvrages, y compris ceux qui sont épuisés Parmi toutes ses publications, celle qui lui a valu et lui vaudra longtemps le plus de renommée, c'est la publication des *Œuvres complètes de Rutebeuf*. Sans doute, l'édition de 1838 (2 vol. in-8), pas plus que la présente édition, quoique cette dernière ait été *revue avec soin sur les manuscrits originaux*, n'est à l'abri de tout reproche, mais si l'on tient compte de toutes les difficultés, et surtout de la grande difficulté qu'il y a toujours à parcourir une carrière où nul n'est encore entré, on doit bien des éloges à M. Jubinal. Rutebeuf, qui est incontestablement un de ceux de nos vieux poëtes qui méritent le plus d'être connus, était un de ceux que l'on connaissait le moins. Soit à cause de la verve et du talent qui brillent dans les chants joyeux du trouvère champenois, soit à cause de l'influence si considérable qu'eurent ces chants sur la langue d'oil, qui atteignit, au treizième siècle, « son point culminant de perfection, » comme s'exprime M. Jubinal (t. Ier, p. v), « il importait de mettre au jour, préférablement à celles de tout autre, les œuvres, restées depuis six cents ans manuscrites, » de l'auteur de la *Complainte d'Outre-Mer*. En regrettant que la nouvelle édition ne renferme pas, comme la première, toutes les variantes des manuscrits consultés, je signalerai les grandes améliorations apportées, en revanche, dans la *Notice sur Rutebeuf*, dans la plupart des notes mises au bas des pages et surtout dans les *notes et éclaircissements*, qui remplissent presque tout le troisième volume (p. 1-322). M. Jubinal ne s'est pas contenté de nous donner toutes les poésies de Rutebeuf : il nous a donné aussi, indépendamment de divers extraits et de diverses analyses de poésies du temps répandus dans les notes des deux premiers volumes, un certain nombre de pièces (*Additions*, t. III, p. 321-354), qui ont un rapport plus ou moins direct avec le texte du célèbre trouvère. De même, il ne s'est pas contenté de réunir tous les renseignements qu'il a pu

trouver sur Rutebeuf ; il a aussi consacré de petites notices à Adam de la Halle, surnommé le *Bossu d'Arras*, quoique, suivant sa propre déclaration, il ne le fût *mie*, à Adenez ou Adam le Roi, à Guillaume de Saint-Amour, à Thibaut, roi de Navarre, dit le *Chansonnier*, etc. On lira encore avec intérêt ce que dit M. Jubinal (*passim*) de la médecine au moyen âge ; des villes de Troyes, de Provins, et de Bar-sur-Seine ; de Marie de Brabant ; des divers personnages nommés Jean de Paris ; du chevalier Geoffroy de Sergines, etc. N'omettons pas enfin les observations qu'adresse M. Jubinal à certains érudits, tels que le président Fauchet (appelé *Faucher*, t. Ier, p. 5, note 1), Legrand d'Aussy, Eloi Johanneau, M. Paulin Paris, qu'il proclame son « savant ami, » et qui me paraît avoir, sur bien des points, raison contre lui. Il serait trop long de discuter ici toutes les assertions douteuses de l'éditeur des *Œuvres de Rutebeuf ;* mais, du moins, j'exprimerai l'étonnement que j'ai éprouvé en voyant M. Jubinal, homme des Pyrénées, ne pas reconnaître dans le « vieil auteur, H. Spondanus, » par lui cité (t. Ier, p. 53), un voisin, Henri de Sponde (né à Mauléon), évêque de Pamiers, et abréviateur des *Annales* de Baronius. T. DE L.

HISTOIRE

Nouvelle géographie universelle. *La terre et les hommes*, par ELISÉE RECLUS. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8, 24 livraisons parues à 0 fr. 50 la livraison.

Le *Polybiblion* a parlé (t. XIII, p. 504) du plan général de cette importante publication et des quatre premiers fascicules. A l'heure où nous écrivons, vingt-quatre livraisons ont paru, et nous ne pouvons que souhaiter à l'auteur et à l'éditeur, comme au public lui-même, la continuation d'une périodicité aussi régulière jusqu'à la fin de l'entreprise. Vingt-quatre livraisons, sur cinq cents annoncées, sont peu de chose encore, il est vrai ; mais la maison Hachette est de celle qui inspirent toute confiance.

Voici le sommaire des chapitres déjà parus : on sait que le premier volume comprend l'Europe méditérranéenne, moins la France et l'Afrique. Chapitre premier, Considérations générales (p. 1 à 9), une gravure. — Chapitre II, l'Europe (p. 9 à 33) : Limites, divisions naturelles, zone maritime, climat, races et peuples, une gravure, cinq cartes dont une coloriée. — Chapitre III, la Méditerranée (p. 33 à 53), forme, faune, pêche, salines, commerce et navigation, une gravure, quatre cartes. — Chapitre IV, la Grèce (p. 53 à 129) : Vue d'ensemble, Grèce continentales et Morée, îles de la mer Égée et Ioniennes, considérations sur le présent et l'avenir et le gouvernement de la Grèce, treize cartes, six gravures. — Chapitre V, Turquie d'Europe (p. 129 à 245) : Vue

d'ensemble, Crète et Archipel, littoral, Thrace, Macédoine, Thessalie, Albanie, Épire, Slavie, Bulgarie, Gouvernement et administration, présent et avenir, quatorze cartes, neuf gravures, une carte ethnographique coloriée. — Chapitre VI, la Roumanie (p. 245 à 279) : quatre cartes, deux gravures. — Chapitre VII, la Serbie et le Montenegro (p. 277 à 298) : trois cartes, une gravure. — Chapitre VIII, Italie, partie non terminée encore avec la vingt-quatrième livraison.

On voit l'importance de cette publication, tout à la fois scientifique et illustrée : on pourrait ajouter littéraire, tant l'auteur excelle dans les descriptions. C'est là, en effet, un ouvrage non de détails mais de vues générales. M. Reclus fait parfaitement saisir les grandes lignes et la configuration naturelle des différentes régions qu'il étudie, mais il ne faut pas lui demander de notions soi-disant géographiques, telles qu'on les conçoit dans les classes et qu'on les offre aux candidats pour les examens. Il suppose connus les principes, les définitions mêmes des termes techniques qu'il emploie, les divisions politiques ou administratives, et s'attache à vous montrer l'aspect physique du pays. C'est ainsi que, dans le chapitre sur l'Italie, dont nous reparlerons prochainement, il a plusieurs pages très-remarquables et instructives sur le système hydrographique du bassin du Pô. D'un autre côté, l'étude des races et des populations attire aussi son attention.

Quant aux théories politiques et sociales de l'auteur, bien qu'il soit sobre jusqu'ici dans l'exposé des systèmes contre lesquels sa notoriété en ce genre ne devrait que nous mettre en garde, on peut regretter quelques vagues insinuations pour le moins contestables : ainsi il paraît admettre qu'il faille « chercher la trace des ancêtres sur le sol même qui porte les descendants » ce qui contredit manifestement la thèse certaine, et d'ailleurs, beaucoup plus scientifique, de l'unité d'origine, dans le groupe adamique, de toutes les races humaines. Ailleurs quelques réflexions sur l'équilibre européen, sur la civilisation, qu'il considère seulement au point de vue *matériel,* constituent des digressions auxquelles il eût été préférable, croyons-nous, qu'on ne se laissât pas entraîner, surtout dans un travail géographique.

Malgré ces *desiderata,* nous n'hésitons pas à recommander un ouvrage où l'on trouve d'ailleurs, le plus souvent, un correctif aux rares assertions qu'une critique chatouilleuse pourrait relever çà et là.

F. DE ROQUEFEUIL.

The Nicene and Apostles' Creeds. *Their literary History ; together with an account of the Growth and Reception of the Sermon on the Faith, commonly called « the Creed of saint Athanasius. » By C. A.* SWAINSON, *D. D. Canon of Chichester, Norrisian Professor of Divinity at Cambridge, and examining Chaplain to the Bishop of Chichester ; formerly Fellow and*

Tutor of Christ's College, Cambridge. London, John Murray, 1875. In-8 de xv-542 p.

The Athanasian Creed, *an Examination of recent Theories respecting its Date and Origin, with a Postcript, referring to Professor Swainson's account of its Growth and Reception, which is contained in his work entitled « the Nicene and Apostles' Creeds, their literay History. » By G. D. W.* Ommanney, *M. A. curate of Whitchurch, Somerset.* London, Rivingtons, 1875. In-12 de xix-378 p. — Prix : 10 fr. 75.

Notre époque a le mérite d'avoir soulevé un grand nombre de questions historiques qui, jusqu'à présent, avaient peu ou point attiré l'attention. Parmi ces questions, l'une des plus intéressantes, sans contredit, est l'histoire des symboles de notre foi. Le mouvement religieux qui s'est manifesté en Angleterre, et qui a porté tant d'esprits éminents à tourner leurs regards vers les premiers siècles chrétiens, a déterminé plusieurs savants à rechercher l'origine des *Credo*. En 1870, M. Swainson publia son livre intitulé : *The Athanasian Creed, and its Usage in the English Church.* Il y soutient que le symbole dit de saint Athanase, dans sa forme actuelle, ne fut complété qu'après la mort d'Hincmar, archevêque de Reims, laquelle eut lieu en 822. Son opinion fut vivement combattue, on le devine aisément. Dans une lettre adressée au *Guardian,* le 20 mars 1872, il déclare que sa conviction bien réfléchie est que ce symbole n'existait pas, tel qu'il est aujourd'hui, avant le milieu du neuvième siècle, et en particulier les articles 7-20. Il a donné plus de précision encore à ses assertions dans son *Plea for Delay*, publié en 1873, où il avance que le symbole de saint Athanase a été composé, comme nous le connaissons, de 750 à 870, et que c'est en 870 qu'il reçut sa forme définitive. Dans l'intervalle, vers la fin de 1871, M. E. S. Ffoulkes avait affirmé avec assurance que le même symbole avait été compilé, en l'an 800, par Paulin, archevêque d'Aquilée, et qu'il avait été répandu dans la chrétienté comme l'œuvre authentique de saint Athanase, par l'empereur Charlemagne, aidé dans cette fraude, par Paulin et son ami Alcuin. Le Dr Swainson, dans le volume qu'il a publié cette année, a élargi son cadre : il s'occupe du symbole des apôtres et de celui de Nicée en même temps que de celui de saint Athanase. Sur ce dernier, il modifie légèrement ses assertions de 1873 : sa conclusion est que le *Quicumque* fut achevé dans la province de Reims, entre les années 860 et 870 (p. 448). Quant au symbole de Nicée, il pense que ce *Credo* était destiné à servir de règle de foi, mais non de symbole qui dût être récité par les nouveaux baptisés (p. 68). Le symbole des apôtres est, pour M. Swainson, le *Credo* romain. On peut, dit-il, en faire aisément l'histoire, à partir du jour où Eusèbe en présenta un exemplaire au concile de l'an 318, jusqu'à la version aujourd'hui reçue et qui fut adoptée par Récarède en 589. Selon lui, l'auteur à qui nous le devons tel que nous l'avons mainte-

nant est Marcel, évêque d'Ancyre, en Galatie, qui assista au concile de Nicée; il arrangea les doctrines flottantes de l'Occident, les articles principaux de leurs règles de foi, à la manière du symbole de Nicée, et peut-être la mention distincte des relations du Fils avec le Père et le Saint-Esprit avait-elle pour but de repousser la charge de sabellianisme qui avait été soulevée contre lui (p. 155-157).

M. Swainson a fait une œuvre de grande érudition et de beaucoup de science. Il s'est livré à des recherches très-approfondies, et désormais il sera impossible de se passer de son travail pour l'étude des symboles. Nous regrettons d'autant plus que tant de labeur l'ait amené à des conclusions fausses. Il fait trop bon marché de la tradition (p. 15), ce qui l'amène à tomber dans des contradictions (p. 27, 31, 32-33, 45, etc.), et ce qui le conduit à émettre des opinions insoutenables. On ne tardera pas, sans doute, à réfuter, en Angleterre, les conclusions de l'auteur du *Nicene and Apostles' Creeds*, comme on a déjà réfuté les conclusions de ses publications précédentes et celles de M. Ffoulkes sur le *Quicumque*. Les professeurs Heurtley, Stubbs, Jones, Brewer et M. Ommanney se sont distingués dans cette controverse.

— Ce dernier vient de publier une réfutation remarquable et complète des erreurs de MM. Ffoulkes et Swainson, sur l'origine du symbole de saint Athanase. Il établit solidement qu'il est impossible de prouver que le *Quicumque* a reçu des additions au huitième et au neuvième siècles, et il déduit de cette impossibilité son antiquité. L'étude de ce document porte à croire qu'il avait été composé avant le concile d'Éphèse, tenu en 431. On ne peut l'attribuer, il est vrai, à saint Athanase, comme tous les savants en conviennent; on n'a pas non plus de raisons suffisantes de l'attribuer à saint Hilaire d'Arles, comme l'a fait Waterland, mais quelque incertaine que soit son origine, quelque inconnu que soit son auteur, sa valeur n'en reste pas moins hors d'atteinte, car elle dépend, non de celui qui l'a composé, mais de l'acceptation que l'Église en a faite.

The Athanasian Creed est mieux écrit que *The Nicene and Apostles' Creeds*. L'érudition du Dr Swainson est parfois fatigante : sa marche est un peu lourde et embarrassée; il est surchargé de citations, de parenthèses, de digressions. M. Ommanney se meut librement au milieu des autorités qu'il cite avec discrétion et à-propos; il est d'une lecture facile et agréable. G. K.

Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX, *adressés dans le palais du Vatican aux fidèles de Rome et du monde catholique depuis le commencement de sa captivité*, recueillis et publiés pour la première fois par le R. P. P. DE FRANCISCIS, *dei pii operarii*. Seule traduction française authentique faite et revue à Rome, dédiée à S. E. le cardinal

Monaco La Valletta. Paris, Le Clere, 1875. 2 vol. in-8 de 528 et IX-544 p. Le 3e vol. est sous presse. — Prix : 6 francs le vol.

Le *Polybiblion* (t. XI, p. 156) a rendu compte des *Actes et paroles de Pie IX, captif au Vatican*, publiés chez Palmé par M. Roussel, rédacteur de l'*Univers;* nous avons alors, signalé les réclamations que ce travail avait provoquées de la part du R. P. de Franciscis, qui faisait à Rome une publication analogue. Le R. P. de Franciscis prétendait donner *seul* le texte complet et authentique des discours pontificaux, tandis que, selon lui, M. Roussel n'en donnait que des analyses, non autorisées par le Souverain-Pontife. — Le journal *Le Monde* (nos des 6, 7 et 14 février 1874) répondait que les discours publiés par M. Roussel étaient reproduits d'après les sténographies communiquées à l'*Osservatore romano*, et accusait le P. de Franciscis d'avoir *arrangé* les discours de la publication romaine. — Il semble qu'aujourd'hui, le public puisse se prononcer entre les deux éditeurs. En ce qui concerne le texte même des discours, M. Roussel, vérification faite, reproduit le plus souvent celui qui se trouvait dans les colonnes de l'*Univers*. Sans doute, l'*Univers* a donné ordinairement le texte de l'*Osservatore romano*, mais souvent aussi il s'est contenté des sommaires ou analyses à lui transmis par son correspondant romain. Quant à la quantité, l'édition du R. P. de Franciscis est infiniment plus considérable. Elle comprend, en effet, trois volumes, tandis que celle de M. Roussel n'en a qu'un. D'un autre côté, M. Roussel publie certains documents, tels qu'encycliques, brefs, etc., qui ne se trouvent pas dans l'ouvrage du R. P. de Franciscis, lequel, sauf quatre-vingt dix-neuf morceaux importants, mais en petit nombre (13 pour les deux premiers volumes), rejetés en appendices, ne donne, conformément au titre qu'il a choisi, que les discours prononcés par le Pape au Vatican, en réponse aux différentes adresses des députations catholiques.

Voici des chiffres qui établiront la part des deux auteurs dans leurs travaux de compilation, qui se complètent ainsi nécessairement l'un par l'autre, et seront tous deux, pour l'historien futur du règne de Pie IX, une des sources les plus riches et les plus indispensables à consulter : pour l'année 1870, M. Roussel donne huit discours, le P. de Franciscis deux seulement : mais, pour 1871, M. Roussel n'en donne que soixante-quatre, tandis qu'il y en a cent trente-sept dans le P. de Franciscis : pour 1872, le premier en publie soixante-seize, le second cent un : pour 1873, M. Roussel en reproduit trente-neuf jusqu'au 24 juillet, et le P. de Franciscis cinquante jusqu'au 18 septembre, et le 3e volume devra compléter incessamment la collection. Les deux auteurs font connaître dans une sorte d'*argument* à quelle occasion tel ou tel discours a été prononcé : mais, encore sous ce rap-

port, l'éditeur romain nous paraît beaucoup plus complet, surtout dans le second volume, où il imprime le plus souvent, avec les noms des membres des députations, les adresses mêmes qu'ils ont déposées aux pieds du Souverain-Pontife. En somme, et comme conclusion pratique à ces réflexions, nous croyons indispensable de se munir des deux ouvrages ; car, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, quelques documents qui font défaut dans l'un se retrouvent dans l'autre. La question d'authenticité, bien qu'à notre avis, et vu surtout les approbations romaines, il y ait de très-fortes présomptions en faveur du R. P. de Franciscis, ne nous paraît pas bien résolue ; voici, par exemple, à ce sujet, un détail que nous livrons à qui de droit : la réponse du Pape au duc de Norfolk (4 avril 1871, selon M. Roussel, et 5 avril, selon l'édition Le Clere) a été prononcée en *français;* or, les deux textes, identiques pour le fond, ne se ressemblent pas du tout pour la forme : lequel est le vrai ? F. DE ROQUEFEUIL.

Sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, sa vie et ses œuvres. — Tome II. (*Œuvres diverses*). Paris, E. Plon, 1875. Gr. in-8 de XXIV-592 p. et un portrait. — Prix : 8 fr.

Nous avons (t. XII, p. 339) rendu compte du premier volume consacré, par les religieuses de la Visitation d'Annecy, à la vie et aux œuvres de l'illustre fondatrice de leur ordre et de leur monastère, sainte Françoise de Chantal. Ce premier volume contenait les mémoires sur la vie et les vertus de la sainte, rédigés par la mère de Chaugy, l'une de ses compagnes. Les éditeurs nous présentent aujourd'hui un volume tout entier, composé des œuvres diverses de sainte Chantal, et orné d'un magnifique portrait gravé sur acier, d'après l'original conservé au monastère de la visitation de Turin. Ces *Œuvres diverses* ne sont point des traités ou des ouvrages qui aient jamais été destinés à la publicité, car la fondatrice de cet ordre célèbre n'a pas écrit une seule page en vue de l'impression : mais si elle n'a jamais songé à faire œuvre d'écrivain, elle a consacré toute sa vie religieuse à son œuvre de fondatrice, au gouvernement de son ordre et à la conduite spirituelle des religieuses soumises à son autorité, exerçant surtout son action, aussi bien pour l'administration générale que pour la direction particulière, par des exhortations, des conseils ou des entretiens, tantôt pendant les récréations, tantôt dans les réunions prescrites par la règle, tantôt dans les assemblées du chapitre, où elle avait l'habitude de traiter un sujet spécial de direction de conscience. Toutes ses paroles étaient avidemment recueillies par les sœurs, qui, sous la première impression du charme, écrivaient pieusement ce qu'elles venaient d'entendre et fixaient sur le papier ce qui les avait frappées le plus

fortement, complétant cet enseignement les unes par les autres, en sorte qu'on a pu reconstituer, à peu près intégralement, les entretiens et les allocutions de sainte Chantal, et qu'on peut affirmer que tous les opuscules composant le présent volume lui appartiennent très-légitimement. Si l'on se rappelle qu'elle fut initiée à la perfection religieuse par saint François de Sales, et que, pendant dix-neuf ans, elle reçut les leçons de ce maître si habile dans la science des saints, qui composa spécialement pour elle son *Traité de l'amour de Dieu*, on comprendra facilement quelle autorité s'attache aux enseignements de cette âme d'élite, toute imprégnée de l'esprit du grand évêque. C'est en réalité saint François de Sales qui parle par la bouche de la sainte, qui écrit par sa plume, qui gouverne par son moyen.

Son empreinte est, du reste, fortement accusée dès le début du volume dans le *Petit livret* ou recueil d'avis que la sainte avait reçus en divers temps de saint François, verbalement ou par écrit, et dans les *Questions* adressées par elle à son séraphique directeur, avec les réponses directes de celui-ci : sublime dialogue engagé au moment de la vocation définitive de la fondatrice de la Visitation : préceptes approfondis du plus pur renoncement à soi-même et de la perfection chrétienne. Puis viennent les *Papiers intimes*, renfermant une série de résolutions, d'élans vers Dieu, d'actes mystiques, écrits par sainte Chantal, à l'issue de l'une de ses retraites vers l'année 1616, et qu'elle réservait exclusivement à son usage, les portant toujours sur elle. Elle voulut être enterrée avec ce témoignage de son ardent amour pour Dieu, et ces pages admirables complètent en quelque sorte la physionomie intime de cette âme angélique.

Les *Exhortations*, les *Entretiens* et les *Instructions aux novices* remplissent, après ce préambule, la majeure partie du volume. Nous ne pouvons mieux les comparer qu'aux chapitres de l'*Imitation*, et cet éloge n'est en aucune sorte exagéré. L'enseignement de ces instructions simples et si élevées se résume dans la pratique du détachement absolu des choses terrestres : il ne faut, dit quelque part la sainte à ses sœurs, rien désirer, ni rien refuser, « et, je vous dis derechef, mes chères filles, aimons la pauvreté et simplicité de vie. » Il y a là des exhortations irrésistibles sur la vigilance et la guerre à faire aux ennemis de l'âme, — sur les maux que causent à l'âme les finesses de l'amour-propre et de la prudence humaine, — sur l'obligation de ruiner la nature pour faire régner la grâce, — sur la pureté de cœur et l'importance de « s'affectionner à l'oraison. » Mais qu'on n'y cherche point les fleurs dont l'évêque de Genève émaille si volontiers ses écrits : le style est grave et dépouillé d'ornements ; les grâces de l'imagination font place aux maximes sévères de l'Évangile, présentées sans circonlocutions ni périphrases. Aussi, bien que destinés au cloître,

ces opuscules, où il n'est question que de l'amour du prochain, de la patience, du travail, de l'obéissance, de l'empire sur le corps et ses mauvais instincts, seront-ils de la plus grande édification pour tous ceux qui, dans le monde, aspirent à mener une vie chrétienne. On nous promet, dans un troisième volume, les *Méditations* de la sainte, et sa *Déposition* pour la béatification et la canonisation de saint François de Sales : ce volume sera le très-bienvenu. RENÉ KERVILER.

Hincmar de Reims. *Étude sur le neuvième siècle*, par M. l'abbé VIDIEU. Paris, Larose, 1875. In-8 de x-356 p, — Prix : 6 fr.

En étudiant la vie et les œuvres d'Hincmar de Reims, M. Vidieu s'est proposé de dépeindre le neuvième siècle; et certes le cadre ne pouvait être mieux choisi. Hincmar est, en effet, mêlé à tous les grands événements de son temps. Conseiller des rois, il reste inviolablement fidèle aux descendants de Charlemagne. Quelquefois, son attachement aux princes lui fait oublier la soumission qui est due au Souverain-Pontife : mais, d'autres fois, il sait défendre la morale et la religion avec une liberté digne des plus saints évêques. Il faut lire tout le récit des démêlés d'Hincmar avec les Papes. L'archevêque se considérait quelque peu, en son église de Reims, comme un vassal dévoué du Pontife, prêt à reconnaître les droits de son suzerain, mais à condition que celui-ci n'userait point de son autorité, pour réformer les jugements et redresser les actes de son puissant feudataire.

Hincmar a joué un plus beau rôle et exercé une influence plus heureuse pour la réforme du clergé et le rétablissement de la discipline ecclésiastique en France. Durant un épiscopat de trente-sept ans, il assista à trente-neuf conciles, et, le plus souvent, ce fut lui qui présida et dirigea ces assemblées. Il y fit condamner les erreurs de Gottschalk; et les quatre canons d'Hincmar sont restés la formule de l'enseignement théologique sur le dogme de la prédestination. Enfin, au milieu de tant de travaux, cet homme extraordinaire composait des traités, écrivait des lettres, faisait même des vers, copiait des livres anciens : ce qui nous reste de ses ouvrages ne forme pas moins de deux volumes in-folio.

Cependant la figure d'Hincmar est restée enveloppée d'un nuage; on a pu dire de lui presque autant de mal que de bien; on l'a fait tour à tour modèle des évêques et chef de parti. Faut-il en chercher seulement la raison dans le caractère d'Hincmar, car il eut à la fois les plus belles qualités et de très-grands défauts? Cette explication nous paraît insuffisante. Si l'illustre archevêque n'est point parvenu à la gloire sans mélange qu'il pouvait atteindre, c'est parce qu'il ne fut pas un saint. Homme politique, savant théologien, administrateur habile, il eut l'austérité de vie qui convenait à un évêque; mais il manqua des

vertus éminentes qui mettent l'équilibre dans une âme mal réglée, qui tempèrent les violences de la volonté et font éviter les excès en toute chose. Aussi nous avons remarqué que, dans l'étude de M. Vidieu, cet aspect si important de la vie d'Hincmar avait été laissé au second plan. L'auteur parle très-peu, et seulement en termes généraux, des vertus chrétiennes de son héros.

Peut-être le portrait manque-t-il de relief : ce livre est trop une thèse de théologie, on aimerait y voir agir et parler les hommes du neuvième siècle. Le style, même en ne tenant pas compte des nombreuses fautes d'impression, est souvent incorrect. Ces réserves faites, hâtons-nous de rendre hommage à l'œuvre de M. Vidieu. Il a fallu de longues et pénibles lectures pour réunir les documents nécessaires à cette étude; et l'on ne peut qu'applaudir au courage de ceux qui, parmi les travaux d'une vie occupée, trouvent encore le loisir d'interroger les manuscrits et les lourds auteurs du neuvième siècle.

E. Pousset.

Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile. Édition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, publiée avec de nouveaux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique, par MM. G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Charles Read, Tamizey de Larroque et Ed. Tricotel. Tome Ier. *Journal de Henri III*, 1574-1580. Paris, Librairie des bibliophiles (Jouaust, imp.), 1875. In-8 de viii-398 p. — Prix : 15 fr.

Qui ne connaît les *Mémoires* de l'Estoile ? C'est le bréviaire de tous ceux qui veulent étudier les mœurs et les caractères du seizième siècle, pénétrer les mystères de la cour des derniers Valois. On y trouve, à chaque page, des portraits bien vivants, des anecdotes piquantes, des mots d'une bonhomie malicieuse qui font juger toute une époque. Quel historien ne les a pas consultés ? Et pourtant, bien qu'ils aient été souvent réimprimés, particulièrement au dix-huitième siècle, sous les auspices d'érudits qui, comme les Godefroy ou l'abbé Lenglet du Fresnoy, n'étaient point exempts de mérite, on peut dire que nous en attendions encore une édition vraiment définitive. Celle que MM. Champollion ont donnée en 1837 ne saurait passer pour telle; car la découverte de nouveaux manuscrits du précieux journal en a rendu la révision tout à fait nécessaire.

C'est la tâche délicate et laborieuse que vient d'entreprendre une réunion de savants paléographes et d'écrivains distingués dont tous déjà ont fait leurs preuves. Quelques-uns connaissent l'époque de la Réforme et des guerres religieuses presque aussi bien que le grand audiencier de la chancellerie de France sous Henri III et Henri IV; l'un d'eux, M. Halphen, a déjà publié des fragments inédits de l'Estoile,

d'autres, comme M. Tamizey de Larroque, ont l'art d'enrichir un texte de notes originales et de renseignements peu connus qui en doublent le prix. On peut donc être assuré que l'œuvre sera menée à bonne fin : elle est considérable, du reste, puisque la présente édition, avec les documents, les tables, les répertoires de toutes sortes dont elle doit être accompagnée, ne comprendra pas moins de douze ou quinze volumes. L'exécution matérielle répond à l'importance du travail : la Librairie des bibliophiles et son habile directeur M. Jouaust n'ont rien négligé pour faire de cette réimpression un modèle de perfection typographique, un véritable objet de luxe. C'est à peine si, sous ce beau vêtement, l'auteur lui-même reconnaîtrait le modeste travail qu'il avait composé au courant de la plume et sans se soucier de la postérité.

Le premier volume commence au mois de mai 1574, à la mort de Charles IX, et va jusqu'à la fin de décembre 1580. Les principaux événements de ces six années du règne de Henri III y sont mentionnés à leur date, et l'auteur a bien soin de les accompagner de tous les commentaires, de tous les bons mots contemporains, de toutes les pièces de vers latins et français dont elles ont été l'occasion. Les faits les moins importants ne sont pas les moins longuement traités : c'est ainsi que la mort de Quélus et de Maugiron, ces célèbres « mignons » du roi, occupe plus de trente pages. Nous n'étonnerons personne en disant que l'on rencontre dans ce livre plus d'un passage si peu châtié qu'il semble à peu près illisible; aussi bien l'ouvrage n'est pas de ceux qu'on mette d'ordinaire entre toutes les mains, — ce qui ne serait vraiment pas possible.

Quant aux annotations « biographiques, historiques et bibliographiques, » nous ne saurions en parler aujourd'hui, car on a craint que le texte en soit « embarrassé et surchargé, » et on les a rejetées dans des volumes distincts. Cette méthode a son bon et son mauvais côté. Tout dépend d'ailleurs de la façon dont elle est appliquée ; et il nous faut attendre la suite de l'édition pour la juger. Nous ne pouvons aujourd'hui qu'applaudir au bon goût et au soin parfait qui ont présidé à la confection de ce chef-d'œuvre typographique, en souhaitant qu'il soit bientôt suivi d'une série nombreuse de volumes également achevés, que tous les amateurs voudront mettre à une place choisie de leur bibliothèque. GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Ursprung und Beginn der Revolutionskriege (*Origine des guerres de la Révolution*). Von LÉOPOLD VON RANKE. Leipzig, Dunker und Humblot, 1875. In-8 de x-379 p. — Prix : 8 marks 80 pfennigs.

C'est par les armes, non moins que par les idées, que la Révolution

française a étendu son action en Europe. Le nouveau livre de Léopold de Ranke est une étude sur les premières campagnes de cette époque, et particulièrement sur la part qu'y ont prise la Prusse et l'Autriche. A la vue des premiers événements révolutionnaires, les cours de Berlin et de Vienne, déjà rapprochées par quelques intérêts de second ordre, conclurent une alliance contre la nation française tout autant que contre la Révolution. Le récit de M. de Ranke comprend la déclaration de guerre faite par la France à l'Autriche, l'invasion du territoire français, les opérations en Champagne, et s'arrête à la prise de Mayence, par Custine, le 21 octobre 1792 : c'est alors que d'offensive qu'elle était, du côté des alliés, la guerre devint défensive. « On avait dit à Paris que le décret de déclaration de guerre coûterait la vie à quelques milliers d'hommes, mais qu'il apporterait la liberté sur la terre. Au sentiment d'hostilité contre les puissances étrangères, se joignit un vaste esprit de propagande. On savait que déclarer la guerre à l'Autriche, c'était allumer une guerre universelle; mais, loin d'effrayer, cette perspective fut saluée avec joie. La proposition, faite au nom du roi, fut acceptée à la presque unanimité des suffrages; sept voix seulement s'y opposèrent. » Nos premiers succès ne pouvaient qu'augmenter cet enthousiasme. « Les Français conçurent l'espoir d'arriver, par leurs principes et l'élan de leurs armes, à dominer l'Europe. Tout, dès lors, dépendait de la résistance que les anciens États pourraient ou non leur opposer. Ainsi commençait la grande lutte des puissances, qui devait remplir l'Europe. Peut-être est-il permis de dire qu'elle a été décidée en 1870, du moins, au point de vue des relations étrangères. » Si, par cette dernière phrase, M. de Ranke entend que, désormais, la France ne combattra plus au nom des principes de 89, et que c'est dans la défense d'une autre cause qu'elle cherchera la victoire, nous ne pouvons qu'applaudir à son désintéressement national.

« Le trait caractéristique de la Révolution, dit-il, c'est le rapport étroit qui existe entre les événements du dehors et ceux de l'intérieur. » Aussi, à propos des guerres de la Révolution, ne pouvait-il se dispenser de parler de la Révolution elle-même : un chapitre entier de son livre est consacré aux origines et au début de ce grand phénomène historique. Le mécanisme et le jeu des événements y sont dépeints avec cette fidélité objective, dont les historiens allemands font tant de cas, et qui a du moins le mérite de l'exactitude. Comme cette partie du livre de M. de Ranke est celle qui intéresse le plus le lecteur français, qu'il nous soit permis d'en donner un aperçu rapide.

« On a considéré les premières années du règne de Louis XVI, dit l'éminent historien, comme une des époques les plus heureuses que la France ait jamais traversées : son commerce éclipsait même l'Angle-

sources officielles et aux instruments diplomatiques, lui offraient des facilités qu'aucun autre écrivain n'aurait possédées. Le titre de son livre, *La carte d'Europe d'après les traités,* indique plutôt la conclusion de l'ouvrage que sa nature. Il eût été plus juste de l'intituler. « Modifications successives que les traités ont fait subir depuis 1814 à la carte d'Europe. » Il ne s'agit pas ici d'une œuvre d'imagination, ni même d'un travail historique dont la lecture de longue haleine soit attrayante ou même amusante. Non, tel n'a point été l'objet que s'est proposé M. Hertslet. Ce qu'il a voulu offrir au public, c'est un véritable répertoire diplomatique où l'on trouve tous les traités de paix et de délimitation qui ont eu lieu depuis 1814; les déclarations de guerre ; les décrets d'annexion de territoires ; les protestations qu'elles ont soulevées; les traités pour le maintien de l'équilibre européen, pour la garantie de l'indépendance et de la neutralité de certains États ; enfin des comptes rendus analytiques des séances des conférences européennes. A ces nombreux documents, l'auteur a ajouté des notes claires et lumineuses et plus de vingt cartes coloriées. Ce rapide exposé suffit pour faire comprendre l'importance de l'ouvrage de M. Hertslet. Maintenant qu'il a paru, il en est de lui comme du café : on se demande comment on a jamais pu s'en passer. On s'étonne qu'il n'ait pas été publié plus tôt. Toutefois, cet étonnement cesse quand on apprend que ce livre a coûté à son auteur plus de vingt ans de travail consciencieux. C'était un labeur ingrat, avouons-le. L'écrivain ne pouvait espérer de faire briller les facettes de son esprit : il lui était interdit de montrer les richesses de son imagination, de faire pleurer ou même de faire rire. Mais les seules qualités dont il lui fût permis de faire preuve, il les a déployées dans leur plénitude; il a poussé l'exactitude jusqu'au scrupule, la patience jusqu'au génie. Et ce n'est pas là un mince mérite, quand on songe que le nombre des traités ne s'élève pas à moins de 439. Mais ce qui mérite une mention spéciale, c'est le soin intelligent que M. Hertslet a pris pour guider l'étranger à travers son ouvrage. Les traités, les protocoles, les instruments diplomatiques de tout genre forment un véritable labyrinthe, dans lequel le lecteur pourrait facilement s'égarer ; mais l'auteur compatissant lui vient en aide et remplit auprès de lui le rôle d'Ariane, en lui mettant sous la main, en guise de peloton de fil, une table alphabétique et raisonnée, grâce à laquelle il trouve son chemin sans difficulté. Supposons qu'on ait besoin de savoir quand et dans quelles circonstances la Prusse a renoncé à la souveraineté de Neufchâtel (il est rare de voir la Prusse renoncer à quelque chose); on cherche NEUFCHATEL à la table ; on prend, dans la colonne voisine, parmi les différents faits relatifs à cette principauté, les mots « renonciation de la Prusse, » — en regard desquels

chie avait surtout grandi par la constitution des trois ordres ; cette constitution, ne répondant plus à la France d'alors, ne se manifestait plus de même. Aucun ordre n'était ce qu'il avait été. Chacun d'eux se représentait moins d'après les règles traditionnelles que d'après sa situation actuelle. Dans la noblesse, les élections n'avaient pas été bornées à l'ancienne noblesse féodale. Dans le clergé, l'admission des curés entraîna une transformation décisive. Mais c'est dans le tiers-état qu'était survenu le changement le plus considérable : égal en nombre aux deux autres, il ne s'était pas seulement recruté dans les villes, mais encore et surtout dans les campagnes. L'assemblée représentait moins l'ancienne France que la nouvelle ; la délibération séparée des trois ordres ne pouvait plus subsister : car cette séparation, qui exprimait leurs anciens rapports ne répondait plus aux nouveaux. »

En effet, la première prétention et la première victoire du tiers-état fut la délibération en commun. Le pouvoir, en résistant d'abord, ne fit qu'aigrir les esprits ; en cédant, il montra sa faiblesse. Quand la démocratie parisienne s'empara de la Bastille, cette révolte de la rue contre l'ordre public n'était qu'une suite de la révolte des représentants de la bourgeoisie contre la constitution séculaire de la France. La révolution fut moins le résultat d'une suite de fautes de la part du pouvoir, que l'irrémédiable expression de l'état d'une société hallucinée par de fausses doctrines : des réformes étaient inévitables ; les tendances du dix-huitième siècle en firent une catastrophe. Ces vérités ne sont pas familières au public : le livre de M. de Ranke, sans les exprimer positivement, les fait assez comprendre. Souhaitons qu'il soit bientôt traduit, afin d'être apprécié en France comme il mérite de l'être.

J. A. DE BERNON.

The Map of Europe by treaty, *showing the various Political and Territorial Changes which have taken place since the General Peace of* 1814. *With numerous Maps and Notes.* By EDWARD HERTSLET, C. B. London, Butterworths, 1875. 3 volumes in-8 de 2399 p. — Prix : 118 fr.

M. Edouard Hertslet n'est pas le premier venu. Chef de la division des archives au ministère des affaires étrangères de Sa Majesté britannique, il a déjà donné plusieurs ouvrages : les *Documents officiels* (*State papers*), les *Traités de Commerce* (*Commercial Treaties*) qui ont attiré l'attention du monde diplomatique. La croix de chevalier de l'ordre du Bain a été la récompense des travaux littéraires de M. Hertslet, non moins que de ses services officiels. Il avait donc au plus haut degré l'autorité nécessaire pour entreprendre l'importante publication qu'il vient de terminer heureusement, en même temps que ses fonctions, en lui donnant un libre accès aux

Della vita privata dei Genovesi, per L. T. Belgrano. Genova, tipogr. d. Sordomuti, 1875. In-8 de VIII-538 p.

Le travail considérable que publie aujourd'hui le savant éditeur des *Contrats de nolis de saint Louis* est le développement d'un mémoire préliminaire, lu en 1866 à la Société d'histoire de la Ligurie. Mieux placé que personne pour aborder la tâche, en apparence restreinte, mais, en réalité, très-difficile, qu'il avait entreprise, M. Belgrano a su, en mettant sans cesse à contribution les archives si riches dont il est l'un des dépositaires, donner à ses recherches une valeur toute spéciale. Il est parvenu à reconstituer, jusque dans ses moindres détails, l'existence des Génois du moyen âge, et à ressusciter tout l'opulent passé d'une des plus somptueuses cités de l'Italie. Je n'hésiterai donc pas à dire que l'histoire de la civilisation ne compte, de nos jours, que bien peu d'études aussi importantes que celle-ci.

Le plan du livre de M. Belgrano est très-simple : il étudie successivement l'*habitation* et *son mobilier*, l'*alimentation*, le *vêtement* et les *coutumes*.

La première partie est la plus instructive de toutes, par les détails inédits qu'elle donne sur l'histoire des diverses industries qui alimentaient le luxe véritablement princier des maisons génoises ; plusieurs chapitres, consacrés à la confection et à l'ornementation des manuscrits, sont pleins de particularités curieuses. La partie consacrée aux vêtements donne une haute idée de la recherche jusqu'à laquelle était poussée, à Gênes, l'art de fabriquer et d'orner les étoffes.

La quatrième partie nous initie aux mœurs des diverses classes de la Société génoise : ici l'auteur a peut-être fait preuve de plus de franchise que d'amour-propre local, ce qui, d'ailleurs, ne fait qu'ajouter à l'autorité de l'écrivain et à l'intérêt des faits qu'il expose.

L'ouvrage entier se termine par une série de tables comparatives des valeurs successives des monnaies génoises, estimées en francs et centimes ; ces tables sont dues à la collaboration du savant chevalier Desimoni, le collègue de M. Belgrano aux archives de Saint-Georges.

Gênes est trop notre voisine, et son histoire est mêlée de trop près à la nôtre, pour que l'on ne s'attende point, même avant de l'ouvrir, à trouver dans le livre de M. Belgrano des renseignements utiles aux érudits français ; mais la réalité dépasse encore cette attente, car c'est par centaines que la *Vie privée des Génois* contient des détails de nature à être mis à profit chez nous.

Je dois dire aussi quelques mots sur l'exécution matérielle du livre : en général, les meilleurs travaux des Italiens nous parviennent sous une forme indigne du pays qui a vu fleurir les grandes imprimeries vénitiennes et florentines du seizième siècle. M. Belgrano a voulu revenir à des traditions qui semblaient oubliées de l'autre côté des

Alpes; il faut saluer cette première tentative, comme le commencement de la renaissance du goût typographique en Italie.

Je ne ferai, en terminant, qu'une seule observation au savant auteur: je lui demanderai d'ajouter à la prochaine édition de son travail un index copieux. Il touche à tant de points, signale tant de faits nouveaux, que ce complément est indispensable pour donner au livre toute l'utilité qu'il comporte. R.

Dictionnaire d'archéologie Égyptienne, par PAUL PIERRET, conservateur adjoint du Musée égyptien. Paris, Imprimerie nationale; Rollin et Feuardent, 1875. In-12 de 572 p. — Prix : 6 fr.

Tous les pays civilisés comptent aujourd'hui, parmi l'élite de leurs savants, des hommes qui consacrent leur vie à l'étude de l'archéologie égyptienne, mais cette étude est restée le privilége de quelques-uns, et, malgré les résultats surprenants que nous devons au déchiffrement des hiéroglyphes, l'histoire de l'art, l'histoire de la civilisation en Égypte sont encore peu connues du vulgaire. M. Paul Pierret soulève le voile qui cachait cette terre mystérieuse; il nous en livre tous les secrets, explique les croyances religieuses, interprète les scènes sculptées sur les vieux pylônes, expose les renseignements les plus certains fournis par les textes, sur l'agriculture et l'industrie; enfin, avec une compétence que personne ne saurait lui contester, il enregistre, sous la forme si instructive et si commode du dictionnaire, les résultats acquis à la science depuis la découverte de notre illustre Champollion. Personne n'était préparé mieux que lui à un travail de cette nature : élève et successeur de M. le vicomte de Rougé, la publication des catalogues du Louvre lui avait mis sous les yeux toutes les richesses de nos musées, et en écrivant, il y a deux ans, sa *Description de la salle historique* (voir *Polybiblion*, septembre 1873, t. X, p. 186), il l'avait fait suivre d'un glossaire qui était comme l'embryon du dictionnaire qu'il livre aujourd'hui à la publicité. Dans son nouvel ouvrage, les matières sont classées par ordre alphabétique : l'auteur y passe en revue tout ce qui touche à la mythologie, à la géographie, à l'histoire, à l'ethnographie, aux arts proprement dits. Les dieux et les déesses, les rois et les reines, les fonctionnaires, les prêtres ou les artistes, dont le nom est venu jusqu'à nous, ont chacun un article spécial; les questions de grammaire sont clairement exposées avec renvois aux mémoires plus détaillés. Quelquefois même, les notes sont extraites des auteurs les plus autorisés. Au mot *syntaxe*, par exemple, il énumère les principales règles de la grammaire égyptienne en les empruntant à l'*Hieroglyphic Grammar* de M. Birch; l'article *sculpture*, où se trouvent indiqués, d'une façon si précise et si claire, les caractères généraux propres aux cinq époques de l'art égyptien, est extrait

de la *Notice des monuments du Louvre* par le vicomte de Rougé ; il en est de même de l'article *zodiaques;* sous la rubrique *copte*, les renseignements sur la composition et le mécanisme de cette langue ont été présentés par M. E. Révillout, qui a fait de cette littérature une étude toute spéciale.

La bibliographie, si utile aux travailleurs, occupe une large place : au mot *religion*, l'auteur donne la liste des ouvrages à consulter pour approfondir les croyances et les doctrines des anciens Égyptiens ; au mot *papyrus*, l'énumération des principaux papyrus publiés et étudiés ; au mot *monuments*, la liste des ouvrages consacrés à la reproduction des monuments ; tous les articles renferment, en outre, l'indication très-exacte des sources où l'auteur a puisé ce qu'il avance. On est fier d'y lire, à chaque page, des noms français, et, en première ligne, celui d'un homme dont la science pleure encore la perte, le vicomte Em. de Rougé. — Les fouilles exécutées en Égypte, depuis quelques années, par notre compatriote M. Mariette, ont été trop fructueuses au point de vue archéologique pour que l'auteur les ait passées sous silence. Aussi a-t il eu soin de s'étendre sur la découverte des Sérapéum, et la trouvaille du cercueil de la reine Aah-Hotep, qui nous ont livré de si admirables spécimens de l'orfèvrerie égyptienne au commencement de la dix-huitième dynastie, et sous la dix-neuvième. Les bijoux qui accompagnaient la momie d'Aah-Hotep sont aujourd'hui à Boulaq, ceux du Sérapéum sont au Louvre.

Malheureusement, cette première édition ne renferme pas encore de gravures ; mais, sortie des presses de l'Imprimerie nationale, elle contient des signes figuratifs et symboliques et tous les cartouches royaux. L'auteur a même soin de donner la transcription des noms de lieux, quand il le peut, en copte et en arabe. Les articles géographiques sont, du reste, rédigés avec une certaine prédilection ; ils renferment le nom de la ville ou du nôme, les traditions qui s'y rattachent, des éclaircissements sur le rôle politique de la cité ou sur les personnages qui l'ont illustrée, enfin la liste des monuments qui attestent encore son ancienne splendeur ou font connaître quelques particularités de son histoire.

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

Notice sur un manuscrit mérovingien contenant des fragments d'Eugyptius (appartenant à M. Jules Desnoyers), par Léopold DELISLE. Paris, A. Picard, avril 1875. In-fol. de 10 p. et 6 pl. — Prix : 15 fr.

M. L. Delisle rappelle (p. 5) que la science paléographique s'est constituée en France et qu'elle y a été cultivée sans interruption depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours. « Nous avons donc, dit-il, à soutenir une ancienne réputation et à ne pas laisser dépérir chez nous les études qui se rattachent par tant de points à l'histoire

et à la philologie. » Pour l'éminent érudit, l'un des meilleurs moyens de développer et de faciliter l'étude de la paléographie, consisterait à publier d'excellents fac-simile photographiques, d'après lesquels l'œil se familiariserait avec les écritures de chaque pays et chaque époque, à choisir des types authentiques auxquels pourraient être ramenés les exemples qu'on rencontre le plus souvent, à joindre aux *fac-simile* une copie en caractères courants qui servirait aux exercices de déchiffrement, et des commentaires dans lesquels on indiquerait la nature du texte, la date et le lieu de la transcription et les particularités dont il faut tenir compte pour bien connaître les usages suivis par les scribes depuis l'antiquité jusqu'à l'invention de l'imprimerie. » Voulant donner un exemple de ce qui pourrait être tenté dans ce genre, M. Delisle a pris un volume dont il n'a été question dans aucun traité de paléographie, et qui fournit des types fort variés de l'écriture que les copistes de l'époque mérovingienne employaient à la transcription des livres. Ce volume, dont six pages ont été admirablement reproduites en photogravure par les soins de M. Dujardin (avec copie en regard et qui appartient à M. Jules Desnoyers, dont le cabinet, même encore après les dévastations subies en 1870, lors de l'occupation de Montmorency par les Allemands, renferme beaucoup de documents historiques et littéraires du moyen âge et des temps modernes), est un manuscrit de la première moitié du huitième siècle, et il renferme des extraits de saint Augustin recueillis par Eugypius vers le milieu du sixième siècle, lesquels ensuite ont été imprimés dans le tome LXII de la *Patrologie* de Migne.

Remercions M. Delisle du nouveau service que, par cette remarquable publication, il vient de rendre aux études paléographiques. A lui plus qu'à personne, il appartenait de montrer ce que nous avons à faire pour ne pas nous laisser dépasser par les diplomatistes étrangers. Puisque nous n'avons pas su garder toutes nos anciennes gloires, gardons au moins celle que représentent les noms des Mabillon, des Montfaucon, des Natalis de Wailly et des Delisle! T. DE L.

Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, par les auteurs de la monographie des vitraux de Bourges (CH. CAHIER et feu ARTHUR MARTIN, de la Cᵉ de Jésus). Collection publiée par le P. CH. CAHIER.— Tome II, *Ivoires. Miniatures, Émaux*; Tome III, *Décorations d'église.* Paris, Firmin-Didot, 1874-1875. 2 vol. gr. in-4 de 350 et 294 p. — Prix : 40 fr.

Les dessins et les planches gravées par feu le P. Martin forment une immense collection à laquelle le P. Cahier ne cesse de recourir sans que, heureusement, on puisse prévoir que cette riche mine soit épuisée de sitôt. Voici deux magnifiques volumes, tels que l'on est

accoutumé à en voir sortir de la maison Didot, qui portent à trois tomes la série des *Nouveaux mélanges d'archéologie*. J'ai parlé du premier, édité en 1873. Le volume de 1874 traite principalement des ivoires, des miniatures et des émaux ; le volume de 1875 se compose de nombreuses gravures, groupées de manière à former un recueil indispensable à consulter pour la décoration des églises.

Je n'ai pas à revenir sur l'érudition du P. Cahier ; elle est aussi inépuisable que la suite des croquis et dessins recueillis de tous côtés par son regretté confrère et collaborateur ; à chaque page, on peut facilement constater la profonde connaissance des textes sacrés et des écrits des saints Pères, que possède le docte jésuite. Que n'est-il un peu plus archéologue et paléographe !

L'héritage artistique du P. Martin n'est pas, il faut l'avouer, toujours facile à inventorier. Confiant dans sa mémoire, ne prévoyant pas sa fin prématurée, il négligea trop souvent de rappeler, sur ses croquis, la matière des objets qu'il avait sous les yeux, les lieux mêmes où il les avait étudiés. Il en résulte que le P. Cahier est forcé d'avouer l'impossibilité dans laquelle il se trouve de donner certains détails qui ont bien leur prix pour les lecteurs. Le P. Cahier, d'ailleurs, ne semble pas trop préoccupé de donner son avis sur l'âge des monuments, et il lui a paru inutile de faire des démarches pour préciser certains faits. — Je regrettais plus haut qu'il ne fût pas paléographe ; pourquoi n'a-t-il pas cru devoir, à cet égard, consulter quelques spécialistes ? Il en eût certainement trouvé dans la Compagnie de Jésus. De cette manière, il ne se fût pas étonné (t. III, p. 15) de l'inscription tracée ou brodée sur une mitre de Tolède, représentant Notre-Seigneur crucifié, entre la sainte Vierge et le disciple bien aimé ; là où le P. Cahier lit : *ecce mater Domini*, je lis : *ecce crucem Domini*. Il n'aurait pas, non plus, cherché, dans les débris de la légende peinte sur la fresque de Saint-Pierre-lès-Églises (t. II, p. 113), les mots *balneatum* et *tunica*, qui ne s'y trouvent certainement pas.

Telle qu'est l'œuvre du P. Cahier, il semble que l'on se trouve dans un magnifique musée, classé sans ordre méthodique ; on y voit des représentations d'objets expliqués d'une manière complète, mais dont il faudra retrouver les originaux ; on regrette de ne pas toujours apprendre d'où ils viennent, par quelles mains ils ont passé. Si le P. Cahier est l'interprète le plus sûr et le plus complet que l'on puisse souhaiter, on se demande pourquoi il ne fait pas, plus en détail, l'histoire des monuments, qu'il explique si bien. Ainsi, le tome II commence par les plats en ivoire sculptés d'un manuscrit provenant de la Grande-Chartreuse, vendu en 1846 en Angleterre, *exécuté en Palestine pour la princesse Mélissende*. Le P. Cahier décrit avec un soin méticuleux les principaux épisodes de la vie de David qui sont gravés sur l'un des

plats, la représentation symbolique des œuvres de miséricorde qui figurent sur l'autre plat; mais le lecteur aimerait savoir, en outre, comment ce manuscrit était venu de Palestine à la Grande-Chartreuse, quelle était cette princesse Mélissende. Ces détails intéresseraient autant que la discussion sur le nom d'*Hérodius* gravé en *boustrophédon* au-dessus d'un oiseau; quelques personnes, dans ce mot, veulent voir le nom de l'artiste qui a exécuté ce magnifique ouvrage. Le P. Cahier ne paraît pas éloigné de rapprocher *Herodius* et *Fulica*, synonymes, d'après quelques bestiaires, et de chercher, dans le nom du faucon, une allusion à celui de Foulque V d'Anjou.

Parmi les autres ivoires décrits dans le tome II, je citerai une boîte cylindrique sur laquelle est représentée une châsse; une tour; la crosse de Siegburg; des olifants, des plaques diverses; des peignes liturgiques. Les deux premiers objets sont certainement antiques, et la *tour*, qui paraît provenir de Brioude, pourrait, suivant le P. Cahier, avoir été un présent d'Avitus à la basilique de Saint-Julien. — Les miniatures sont empruntées à l'évangeliaire de Charles le Chauve, dont la couverture en orfèvrerie a été gravée dans le tom Ier des *Nouveaux mélanges;* à d'autres manuscrits des bibliothèques de Munich et de Poitiers; aux lettres historiées du *Sacramentaire de Drogon*. Dans l'émaillerie, nous trouvons la châsse de saint Calmine, qui fit partie de la collection Soltykof; celle de saint Viance; celle de l'église d'Huy, qui porte le nom de Saint Marc; des reliquaires de Maestricht.

Ensuite, vient le superhuméral d'Eichstaedt, qui donne au P. Cahier l'occasion de traiter la question du *pallium*, et d'expliquer un vêtement ecclésiastique toujours porté par saint Lambert; la sainte face de Laon; les colombes et réserves eucharistiques; les chrismes; les bas-reliefs du portail de la Vierge, à la cathédrale de Paris, déjà étudiés jadis par feu Duchalais; le savant jésuite, en passant, rend hommage au tact archéologique de mon regretté confrère et ami. — Le volume se termine par une série considérable de dessins, recueillis en Espagne, et par des modèles de ferronnerie composés par le P. Martin. Disons que les modèles du P. Martin sont excellents à suivre; il avait à la fois le sentiment de l'art et celui de l'archéologie du moyen âge. Si l'on tient à l'exactitude, mieux vaut se fier à ses compositions qu'à ses gravures d'originaux anciens qui, bien souvent, ne sont que de belles infidèles.

Le troisième volume des *Mélanges*, publié cette année, est un véritable album, qui donne de très-bons éléments pour l'ornementation des églises au point de vue architectural, comme au point de vue du mobilier. Chacun peut trouver là des motifs pour les mitres, les chasubles, les sarcophages, la sculpture décorative, les fonds baptismaux,

les chandeliers, les lutrins, les calices, les ciboires, les croix, les encensoirs, etc. A propos des vitraux d'Auxerre, le P. Cahier donne une véritable monographie des légendes de saint Nicolas, de sainte Madeleine et de sainte Catherine, accompagnée de copieuses citations empruntées à des récits rimés. A. DE B.

BULLETIN

Les Questions de vie ou de mort, par le R. P. AL. LEFEBVRE, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. Paris, Allard, 1875. In-12 de 400 p. — Prix : 3 fr.

Quel chrétien ignore l'éloquence tout apostolique du P. Lefebvre, sa vie active partagée entre la prière, la chaire et le confessionnal, et ses livres, qui sont une autre manière de prédication, sur les *Consolations religieuses* et sur la *Folie en matière de religion?* Son livre d'aujourd'hui n'a pas d'autre visée; ce n'est pas œuvre de philosophe et de publiciste, c'est effusion de zèle religieux. Au reste, l'auteur obéit, en le publiant, non-seulement aux inspirations de sa charité, mais au vœu d'une âme sainte. « C'est vous, dit-il, dans sa dédicace au P. de Ponlevoy, ô mon bon Père, père de mon âme, c'est vous qui m'avez conseillé d'écrire ce petit livre, et qui, la veille même de votre mort, m'avez pressé de le publier. »

On devine quelles sont les graves questions traitées ici : Dieu, l'homme, la destinée, la vie, le salut (c'est le chapitre capital), l'âme, le péché, la mort, l'enfer; et, dans la partie pratique, l'indifférence, le respect humain, la femme forte, la conversion, la confession, l'Eucharistie, etc. — Le P. Lefebvre n'est pas de ceux qui cherchent des théories nouvelles ou tracent des tableaux éblouissants. Il prêche, — car tout en s'adressant à son lecteur au lieu de parler à une assemblée pieuse, il a toujours le ton de la parole apostolique, — il prêche les bonnes vieilles vérités sous leur forme authentique, dans les termes du catéchisme. Ce qui lui donne la vie et la jeunesse, c'est l'accent d'une foi active et ardente, c'est le zèle dévorant, c'est la charité s'épanchant d'elle-même dans toute âme en souffrance, c'est le saisissement toujours plus profond des fins dernières, méditées dans ce maître livre des *Exercices* qui a fait tant de saints et tant d'apôtres. J'ajouterai plus spécialement encore pour le P. Lefebvre, c'est la condescendance, la noble simplicité, la connaissance expérimentale des conditions actuelles de la vie chrétienne dans le monde, le don de tenir l'attention éveillée par un tour saisissant, par un texte vivement manié, par une anecdote frappante, par tous les autres moyens que fournissent un heureux naturel et un long exercice. En somme, excellent livre, vrai manuel de lectures méditées, qui convient universellement aux esprits d'une culture moyenne, et aux chrétiens ordinaires du temps présent. LÉONCE COUTURE.

Les Vrais principes de l'Education chrétienne rappelés aux Maîtres et aux familles. *Dispositions requises pour en faire une heureuse application et devoirs qui en découlent*, par le P. A. MONFAT, de la Société de Marie. Paris, Bray et Retaux, 1875. In-12 de VIII-366 p. — Prix : 3 fr.

Le P. Monfat expose les vrais principes de l'éducation chrétienne avec l'amour d'un auteur épris de son sujet et l'autorité d'un homme d'expérience

qui a reçu l'approbation d'une congrégation se livrant avec succès à l'enseignement. Il destinait d'abord à ses seuls confrères son livre, qui vise plus spécialement les maîtres ecclésiastiques, et que, toutefois, liront et méditeront avec fruit les maîtres laïques et les pères de famille. D'abord, il les relève à leurs yeux en leur montrant la haute dignité, l'inappréciable importance de leur mission ; et il fait ressortir tous les avantages qu'ils y trouvent pour leur propre perfection : considération d'une haute importance et à bien faire valoir devant tous les « éducateurs, » car elle a les plus graves conséquences pour les obligations qui en découlent. Il les encourage en exposant dans quelles conditions favorables ils se trouvent pour arriver à leur but. Il y a beaucoup à prendre pour tout le monde, dans ce qu'il dit des conditions requises des « éducateurs » et des devoirs qui leur incombent. D'un côté, piété, science et autorité ; de l'autre, dévouement à l'œuvre entreprise ; respect et obéissance aux supérieurs ; charité envers ses collaborateurs ; amour respect et patience pour les enfants. Ces chapitres sont pleins de conseils pratiques excellents dictés par une grande expérience, par un esprit profondément observateur, par un amour éclairé pour l'enfance, en un mot, l'œuvre d'un saint religieux. Nous ne voyons d'autre reproche à adresser à l'auteur que d'avoir un peu trop délayé ses pensées ; pour être plus clair, il est plus long et aussi plus difficile à lire. Mais nous devons le louer d'avoir enlevé à l'autorité, en la définissant bien, le caractère haïssable qu'on lui attribue trop souvent, parce qu'elle le prend quelquefois. Il a bien raison aussi d'insister sur la nécessité du travail, tant pour acquérir que pour conserver la science. Rien ne doit inspirer aux « éducateurs » une trop profonde horreur, tant pour eux que pour leurs enfants, contre tous les procédés si facilement admis de nos jours, qui ne peuvent que favoriser la paresse. R. DE ST.-M.

Les Jésuites et l'armée. *Etude sur les résultats produits dans l'armée par ce qu'on est convenu d'appeler l'influence cléricale*, par ALBERT DE BADTS de CUGNAC. Paris, Olmer, 1875, in-8 de 66 p. — Prix : 1 fr. 50.

Cette étude est tirée d'un travail d'ensemble sur la Compagnie de Jésus, auquel l'auteur travaille en ce moment. Elle débute par ces mots : « Les grands hommes ont été, pour la plupart, des hommes religieux, » qui indiquent suffisamment dans quel esprit et à quelle intention elle a été conçue et écrite. — C'est, d'ailleurs, une vue très-générale et qui comprend trois chapitres seulement, où sont rappelés, sans aucun ordre chronologique ni méthode apparente, les grands souvenirs de Lepante, de Sobieski, des Pères Parabère et de Damas, des ambulances pendant la guerre de 1870-71, du grand Condé et du maréchal Bugeaud, de Saint-Arnaud et de Don Carlos, du Père de Ravignan et des zouaves pontificaux, de Loigny et des écoles dirigées à Metz, à Paris, à Amiens, etc., par les Pères Jésuites pour préparer les jeunes gens aux écoles spéciales militaires du gouvernement. Aux catholiques convaincus et qui suivent le mouvement de rénovation religieuse dont l'École de Saint-Cyr offre aujourd'hui un si admirable ex mple, cette brochure peut, après tout, n'avoir pas grand chose à apprendre ; mais nous en croyons néanmoins la diffusion très-utile pour éclairer les ignorants et ouvrir les yeux aux aveugles de bonne foi. Sa place nous paraît surtout parfaitement indiquée dans toutes les biblio hèques de régiments et dans les cercles militaires qui se créent de tous côtés, à la faveur de la nouvelle loi, sous la direction des aumôniers. F. DE R.

Les grands bienfaiteurs de l'humanité, par M. Adolphe Huard. Paris, Berche et Tralin, 1875. In-12 de x-355 p. — Prix : 3 fr.

On ne saurait trop louer l'inspiration qu'a eue M. Huard de composer une galerie de médaillons, dans lesquels sont encadrés les portraits des principaux bienfaiteurs de l'humanité : il est bon d'avoir toujours leur exemple sous les yeux : c'est un excellent « prix d'encouragement au bien. » Les figures sur lesquelles il s'est arrêté sont celles de saint Vincent de Paul, du petit manteau bleu, de la sœur Rosalie, de Monthyon, du B. de La Salle, de MM. Marbeau et Taylor, de la sœur Marthe, de Mme de Lariboisière, de l'abbé de l'Épée, d'Eustache le bon noir, de Cochin, du F. Phllippe, du duc de Larochefoucauld-Liancourt, d'Haüy, du P. Claves, de Michel Brezin, de Gérando de Boulard et Benjamin Delessert, du P. de Las Cases et de Fénelon. Il y a entre tous une grande variété et on pourrait ajouter une grande disparité. Les uns ont agi par vertu; chez les autres, il y eut beaucoup d'amour propre et d'ostentation : les fondations que quelques-uns ont faites valent mieux qu'eux-mêmes. C'est ce que M. Huard ne fait pas suffisamment ressortir, quoiqu'il raconte d'une façon intéressante la vie de ces personnages et en mette bien en relief le côté bienfaisant. Ses éloges sont trop emphatiques et ne sont pas proportionnés aux actes; le style manque de simplicité; les réflexions ne sont pas toujours ni justes ni heureuses. Comment peut-on se contenter de dire : « Survint la Révolution du 10 août 1792, qui appela à elle tous les gens de bonne volonté. (44)? » Comment un écrivain catholique ne parle-t-il jamais que de « bienfaisance et d'humanité. »

R. de St-M.

Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune, fusillé à la Roquette le 24 mai 1871. Simple biographie par le R. P. Charles Daniel, de la compagnie de Jésus. Paris, Albanel et Balteneveck, 1875. In-18 j. de ix-562 p. — Prix : 4 fr.

Les otages de la Commune ont été comme notre rançon, comme des victimes d'expiation destinées à arrêter le bras terrible de la justice de Dieu. Aussi rien n'est plus légitime que l'intérêt que l'on porte à tout ce qui nous parle d'eux, rien n'est plus naturel que le prix attaché à tous les détails sur des vies qui seraient passées inaperçues au milieu de nous sans lenr fin glorieuse. C'est une des raisons qui assurent le succès au livre que le P. Daniel a consacré au P. Alexis Clerc, un des cinq justes demandés à la compagnie de Jésus. Il en a élagué, avec juste raison, tout ce qui n'aurait servi qu'à satisfaire la curiosité, pour ne donner que ce qui peut contribuer au bien des âmes. Dans son chapitre si bien intitulé : « Le P. Clerc, prisonnier et victime pour l'amour de Jésus-Christ, » il s'est bien gardé de refaire, après le P. de Pontlevoy, les actes de la captivité et du martyre ; il s'est borné à ajouter quelques lettres et quelques détails sur les dispositions du martyr et ses curieux pressentiments. Mais, pour tout le reste, son œuvre est neuve et originale et nous fait connaître un P. Clerc tout autre que le soupçonnaient la plupart même de ceux qui avaient été en relation avec lui. Non pas que ce ne soit toujours la même nature ouverte, le même esprit vif et enjoué, le même cœur généreux et dévoué ; mais combien ignoraient les combats qu'il eut à subir pour retourner à la religion de sa mère et se consacrer au service de Dieu !

Alexis Clerc, privé de bonne heure de sa mère, fut élevé dans les idées d'un père qui admirait Voltaire et lisait le *Siècle*, et, quoique revenu plus tard de ses préjugés contre la religion, ne se consola jamais d'avoir un fils

jésuite. Passant par les mains de l'Université et de l'École polytechnique, il se confirma dans l'irréligion ou plutôt l'indifférence, et y ajouta, pour rendre les chances de retour plus difficiles, l'amour des plaisirs et la carrière maritime, où l'on est si souvent privé de secours religieux. Aussi sa conversion fut-elle un long et laborieux travail que nous pouvons étudier sous toutes ses phases. Nous le voyons luttant, résistant, étudiant, discutant soit pour s'éclairer, soit pour essayer de ramener son père, ses amis, ses camarades. Une fois le premier pas fait, il devient bientôt un apôtre, faisant le bien partout où ses fonctions l'appelaient, et entraînant après lui des camarades timides. Toutes ses lettres sont pleines des considérations les plus élevées, exprimées avec une netteté remarquable et touchant un peu à tous les sujets. La controverse est ce qui domine et on y trouvera bien des arguments qui pourront être utilement servis ; mais aussi il y a sur les choses de ce monde, sur la politique, des aperçus vraiment remarquables : qu'on lise ce qu'il disait en 1848 du suffrage universel, et, plus tard, ses jugements sur l'Empire. Appelons aussi l'attention sur l'intéressant récit de ses voyages au long cours, surtout de son voyage à bord du *Cassini*, et sur tous les détails attachants de sa vie de religieux et de professeur. Est-ce oubli, est-ce manque de documents? Le P. Daniel ne dit rien de sa direction d'une réunion d'anciens élèves des Pères et d'une œuvre de patronage à Paris. Il parle plusieurs fois comme vivant encore, du P. de Cuers, qui quitta aussi la marine pour se consacrer à Dieu, quoique ce saint prêtre ait suivi de très-près le P. Clerc dans un monde meilleur. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

M. Th. Foisset, *notice biographique*, par HENRI BEAUNE. 2e édition. Dijon, Lamarche; Paris, Douniol, 1875. In-18 j.

L'historien du président de Brosses et du père Lacordaire, l'ami de M. de Montalembert, le courageux et infatigable champion de la liberté de l'enseignement et de l'indépendance de l'Église dans l'État, le magistrat intègre qui menait une vie de bénédictin et d'ancien parlementaire au milieu d'une de nos cours de justice modernes, M. Théophile Foisset, méritait bien un biographe. Il en a trouvé un, magistrat lui-même, qui avait été élevé à son école et avait reçu ses enseignements. M. H. Beaune nous a donné une biographie pleine d'intérêt, à laquelle nous ne saurions reprocher qu'une chose, c'est sa sobriété et sa concision mêmes. Mais telle qu'elle est, on peut la recommander aux lecteurs du *Polybiblion*, qui y trouveront des détails nouveaux et fort curieux sur le réveil des idées catholiques qui a marqué les dernières années de la Restauration et les premières années du Gouvernement de juillet. M. Foisset a pris, en effet, une part très-active à ce mouvement. Il l'a même dirigé, car il a été longtemps l'inspirateur caché du *Correspondant*, auquel il collabora d'ailleurs de la manière la plus brillante. X.

Les Pyrénées. *Paysages et esquisses*, par le comte de PERROCHEL. 2e édit. Le Mans, typ. Edm. Monnoyer, 1875. Gr. in-18 de 184 p.

Le comte de Perrochel, auquel nous devons déjà *Une semaine en Istrie*, a écrit, d'une plume élégante et facile, ses impressions de voyage aux Pyrénées. Le touriste se fait poëte, dans une invocation aux monts qu'il a visités qui ouvre le volume ; il se fait moraliste à plus d'une page de ce petit livre, et il nous donne lieu d'espérer qu'abordant des sujets plus spéciaux et avec plus d'étendue, il offrira bientôt au public autre chose que ces *esquisses*, d'une touche si délicate, qui révèlent un vrai talent de penseur et d'écrivain. G. DE B.

Stofflet et la Vendée, par Edmond Stofflet. Paris, Plon, 1875. Gr. in-18 de 440 p., avec une grande carte spéciale. — Prix : 4 fr.

M. Edm. Stofflet, en retraçant les exploits de celui dont il porte le nom, n'a pas seulement voulu payer un juste tribut d'éloges à une mémoire illustre; il a cherché à faire une œuvre sérieuse de critique historique, à démêler dans les récits des historiens la part du vrai et du faux, à réfuter des erreurs accréditées. Nous n'hésitons pas à dire qu'il s'est acquitté de cette tâche avec un soin consciencieux et avec un vrai talent d'écrivain. Son livre doit être rangé parmi ceux qu'on devra consulter sur les guerres de la Vendée, et il offrira en même temps à la jeunesse une lecture attrayante. Sans en accepter toutes les conclusions, — il y a des procès qui restent longtemps en suspens et qu'il est difficile de résoudre d'une manière définitive, — nous le recommandons à nos lecteurs. E. d'A.

La Serbie et la crise orientale, par Émile Collas. Paris, Charles Douniol, 1875. Gr. in-8, de 24 p. (Extrait du *Correspondant*.)

Sous ce titre : *La Serbie et la crise orientale*, un écrivain plein d'avenir, M. Émile Collas, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Châtillon-sur-Seine, publie une intéressante étude sur les événements qui s'accomplissent actuellement dans l'empire ottoman et qui excitent une grande agitation au sein des états chrétiens, tributaires ou limitrophes de la Turquie. La Serbie, la Roumanie, le Monténégro peuvent être entraînés à prendre part à la lutte qui se poursuit dans les montagnes de l'Herzégovine ; l'intervention seule de la Serbie peut même amener une solution violente et prématurée de la question d'Orient, solution que les grandes puissances redoutent, mais qu'elles peuvent retarder par une médiation entre les Turcs et les chrétiens soulevés. M. Collas examine avec soin les causes de mésintelligence qui divisent la Serbie et la Turquie ; il nous montre les unes dérivant de l'état général des contrées orientales, du passé historique du peuple turc et du peuple serbe, et des espérances d'avenir de la Serbie, et les autres ayant leur origine dans des faits particuliers et des griefs spéciaux, tels que la détention du *Petit Zwornik* et l'opposition sourde et inique du gouvernement ottoman à la création des voies ferrées traversant la principauté serbe et reliant Constantinople et Salonique aux chemins de fer de l'empire austro-hongrois. M. Collas nous fait voir ensuite le rôle que la Serbie peut jouer dans la crise qui agite en ce moment le monde oriental, et il arrive, par d'habiles considérations, à cette conclusion que les provinces révoltées doivent être annexées à la Serbie, ou partagées entre la Serbie et le Monténégro. C'est le démembrement de l'empire ottoman, c'est la disparition forcée des Turcs des pays européens. Cette solution, prévue par les esprits politiques les plus pratiques, est exposée avec beaucoup de netteté et de précision par le savant magistrat, dans la brochure que nous venons d'analyser. A. Albrier.

Pat apôtre, *récit irlandais* (imité de l'anglais). Paris, Auteuil, imprimerie des apprentis catholiques, 1875. In-12 de 74 p.

Pat est un ouvrier irlandais catholique qui éclaire et convertit un de ses camarades vivant dans le protestantisme. Il discute avec lui principalement sur le culte de la Vierge, la présence réelle, la foi qui est un don de Dieu, l'insuffisance de la Bible pour éclairer les fidèles. Ses arguments sont clairs, simplement exposés, appuyés sur les textes évangéliques. Si on admire sa science, on est encore plus touché de sa charité et de son dévouement ; mais

nous croyons le ton général un peu trop mystique pour le succès de la *Bibliothèque des apprentis catholiques* dont ce volume fait partie.

R. S.

La Crise de cent ans, L'Exilé lorrain, Le Sommet de la cité chrétienne, par CHARLES CHARAUX, professeur à la faculté des lettres de Grenoble. — Grenoble, Côte; Paris, Albonel, 1875. In-18 de 103 p. — Prix : 1 fr.

Les trois articles qui composent ce petit volume n'ont de commun que leur origine, qui explique leur même caractère religieux et patriotique, et leurs mêmes qualités de style. Le premier renferme, sous forme de dialogue entre des pères jésuites de l'université de Pont-à-Mousson, des considérations très-justes et très-élevées sur les causes de la Révolution française; le second explique les malheurs de la France par son abandon de la religion; le troisième est une excellente apologie des ordres contemplatifs. R. S.

Notice des tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du musée de l'hôtel de Ville d'Autun, par HAROLD DE FONTENAY, conservateur du Musée. Autun, imp. Michel Dejussieu, 1875. In-18 de 94 p. — Prix : 0 fr. 75.

Les tableaux, dessins, estampes, lithographies, photographies et sculptures exposés dans les salles du musée de l'hôtel de ville d'Autun sont peu considérables. Quelques pièces même sont d'une mince valeur artistique et ne méritent d'être conservées qu'en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire locale. On trouve cependant, dans cette petite mais précieuse collection, certaines toiles remarquables, ainsi : *Le combat de Somah* et *La prise de la tour Malakoff*, par Horace Vernet; *Le portrait de Wille* par Greuze; *Les deux ermites, un Paysage* et *saint Jérôme*, par David Teniers; *Le portrait de M. le général Changarnier*, par Ary Scheffer, etc., etc. Le catalogue qui énumère ces objets divers est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude; les dimensions des panneaux et des toiles sont scrupuleusement relatées; les tableaux sont décrits avec une rare précision, et un article plus ou moins long est consacré à chaque artiste. On reconnaît bien vite, en parcourant cette notice, que celui qui a écrit cette plaquette est un ancien élève de l'École des chartes. Nous reprocherons seulement à l'auteur de n'avoir point, dans son travail, suivi la division par écoles. Pourquoi avoir adopté un ordre chronologique basé uniquement sur la date d'entrée de tableaux dans un musée? Quoi qu'il en soit, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette brochure, et nous attendons avec impatience l'étude que M. Harold de Fontenay doit bientôt consacrer aux objets antiques conservés à l'hôtel de ville d'Autun.

A. ALBRIER.

La Vie des bois et du désert. *Récits de chasse et de pêche,* par BÉNÉDICT-HENRI RÉVOIL, avec deux histoires inédites, par ALEXANDRE DUMAS père. Tours, Alfred Mame, 1874. Gr. in-8 de 237 p. — Prix : 2 fr. 50.

Histoires de chasse, par BÉNÉDICT-HENRI RÉVOIL. Paris, Didier, 1875. Gr. in-18 de 336 p. — Prix : 3 fr.

L'aimable et spirituel conteur auquel on doit ces deux nouveaux ouvrages est bien connu de nos lecteurs, et la jeunesse lit toujours avec plaisir ses « narrations cynégétiques » qui se recommandent par une verve intarissable et par une exubérance que des yeux plus expérimentés qualifie-

raient d'excessive. Mais le proverbe : *A beau mentir qui vient de loin* trouve ici son application. Comment contredire le spirituel écrivain? Le mieux est de le croire sur parole et de se laisser aller au charme de ses récits.

Dans le premier des ouvrages que nous avons à signaler, M. B. H. Révoil nous conduit en Norwége, où il nous fait assister à une chasse à l'ours; dans l'Inde, où « deux Français établis à Calcutta, » dont il a eu la « bonne chance de feuilleter les notes, » racontent la chasse aux paons; en Amérique, où le voyageur tue des bécasses, des porcs-épics, des gorilles, etc., et où l'on chasse même... en ballon; en Afrique, où l'on rencontre l'autruche et le léopard; à la Guadeloupe, où l'on tue des *diablotins*. Il y a des chasses moins excentriques et moins lointaines : celle du renard, entre autres, et le livre se ferme sur les chasses de l'Inde. — Les deux *histoires inédites* d'Alex. Dumas père n'occupent que les douze dernières pages; elles sont intitulées : *La Chasse dans le nord de l'Europe*, et *Une chasse à l'ours en Russie ;* la seconde raconte un épisode dont le comte Melchior de Vogüé fut le héros.

— La pêche à la loutre, une chasse au chamois, une chasse à l'antilope, la chasse aux pumas, une chasse sous les tropiques, la chasse au feu, la chasse aux sangliers, une chasse en Perse, la chasse à l'oiseau, un chasseur d'ours, une chasse dans les Ardennes, une chasse dans la forêt Noire, la chasse aux bouquetins, les singes de Gibraltar, tels sont les « histoires de chasse » qui se pressent, dans le second ouvrage, sous la plume de l'auteur. Ne lui demandez pas, plus qu'ailleurs, d'être véridique; il s'inquiète surtout d'être varié et amusant, et réunir cette double qualité, en racontant ses propres aventures, est souvent difficile, quelque grand chasseur qu'on ait été. Il est bien permis de faire aux autres quelques emprunts et surtout de recourir à cette riche pourvoyeuse qu'on a appelé « la folle du logis. » M. B. H. Révoil ne s'en fait pas faute. Il y met tant d'habileté et d'entrain que ses jeunes lecteurs ne le lui reprocheront certes pas. L. C.

Le Livre des soupes et des potages, *contenant plus de quatre cents recettes de potages français et étrangers*, par Jules Gouffé. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-18 de 260 p. — Prix : 1 fr. 25.

M. J. Gouffé, « ancien officier de bouche du *Jockey Club*, » n'est point à ses débuts dans la carrière d'écrivain. Il est l'auteur du magnifique *Livre de cuisine*, édité par la maison Hachette avec un luxe princier, et des *livres* de *Conserves* et de *Pâtisserie*. Tous ces ouvrages sont accompagnés de vignettes et de planches en chromolithographie. C'était bon pour les « officiers de bouche, » mais non pour les simples cuisiniers. Le petit volume qui vient de paraître sera d'une utilité plus pratique. Il est divisé en trois livres : *potages gras*, *potages maigres*, *potages étrangers*, et est complété par un appendice sur quelques *sauces pour potages*. Une table alphabétique donne tous les titres de cette riche et appétissante nomenclature. Z.

VARIÉTÉS

LES PUBLICATIONS DE LA CAMDEN SOCIETY.

Troisième article [1].

LI. *The pylgrymage of Syr Richard Guylforde to the Holy Land, A. D. 1506, from a copy believed to bey unique from the press of Richard Pynson.* Edited by

(1) Voir tome X, p. 234 et tome XII, p. 244.

sir Henry Ellis, 1851, xvi-92 p. — Ce n'est pas souvent que la *Camdem Society* publie des réimpressions, mais le volume en question reproduit une rareté bibliographique dont un seul exemplaire est connu, et sir Richard Henry Ellis fit bien de violer la règle générale imposée aux membres de la société. L'auteur de la relation dont il s'agit ici était, selon toute probabilité, le chapelain de sir Richard Guilford, et il paraît avoir emprunté la plupart des descriptions qu'il nous donne à une sorte de guide écrit en latin, et fort en usage parmi les pèlerins de la fin du moyen âge. Ce guide lui-même semble avoir été un abrégé du grand ouvrage de Bernard de Breidenbach, publié pour la première fois à Mayence, en 1483.

LII. *Moneys received and paid for secret services of Charles II, and James II, from 30th of march 1679, to 25th of December 1688.* Edited from a ms in the possession of William Selby Lowndes, esq. by John Yonge Akerman, esq., x-240 p. — Quelque temps après l'avénement de Guillaume III, un certain Henry Grey, chargé de la répartition des fonds secrets pendant les deux règnes précédents, eut à rendre ses comptes. En neuf ans et neuf mois, il avait reçu la somme de 565,573 livres sterling, 15 sh. et 5 d. 3/4, sur laquelle il lui restait une balance de 341 livres, 5 sh. et 6 d. 1/2. Les déboursés se rapportent : 1° à l'entretien des domaines privés de la couronne ; 2° à des gratifications accordées comme récompense de services rendus par certaines personnes. Rien de scandaleux, rien même de piquant à noter dans ce budget supplémentaire, si on peut l'appeler ainsi.

LIII. *Chronicle of the Grey friars of London*, edited by John Gough Nichols, 1852, xxxv-108 p. — L'ouvrage que M. Nichols s'est chargé de publier appartient à la même classe que les compilations déjà décrites sous les numéros XXVIII et XXXIV (voir t. X, p. 239, et t. XI, p. 245). La préface donne l'énumération de huit autres recueils analogues, y compris l'ouvrage très-connu de Fabyan ; on pourrait y ajouter la courte chronique des règnes de Henry VII et Henry VIII, imprimée dans le tome quatrième de la *Camden Miscellany*. On a peine à comprendre pourquoi Stowe, qui pourtant possédait le manuscrit original de cette histoire, en a fait si peu d'usage ; et surtout comment il se fait que Strype ne la cite même pas. Jusqu'à l'année 1502, elle suit pas à pas, et copie presque, un autre travail intitulé *Arnold's chronicle*, dont M. Douce publia, en 1811, une excellente édition. A partir de 1503, l'auteur anonyme devient plus indépendant, et ses remarques, portant comme elles le font sur la situation religieuse de l'Angleterre au seizième siècle, sont pleines d'intérêt. Le récit s'arrête en 1566. Le titre du volume vient de ce qu'il faisait partie, à l'origine, de la bibliothèque des *Frères Gris* ou franciscains de la ville de Londres.

LIV. *Promptorium parvulorum tomus alter*, voir n° XXV.

LV. *The Camden miscellany, volume the second*, 1863. — Voici la liste des six morceaux publiés dans ce volume : 1. *Account of the expenses of John of Brabant, and Henry and Thomas of Lancaster, A. D.* 1292-3, edited by Joseph Burt. 1853, xvi-18 p. — Jean, fils du duc de Brabant, fut fiancé en 1278 à Marguerite, fille du roi Édouard Ier. La princesse n'avait alors que trois ans. En 1284, Jean, âgé de quinze ans, vint en Angleterre, et y résida jusqu'en 1294, époque de la mort de son père. Ses compagnons de voyage, en 1292 et en 1293, Thomas et Henry de Lancaster, tous deux neveux du roi devinrent successivement comtes de Lancaster. Le document imprimé ici est une sorte d'itinéraire de ces trois jeunes gens et un relevé de leurs dépenses. — 2. *Household expenses of the Princess Elizabeth, during her residence at Hatfield. October* 1, 1551, *to* 10 *September* 30, 1552. Edited by viscount Strangford. 1853,

IV-48 p. — Cette pièce, déjà décrite par plusieurs antiquaires, n'a qu'un très-mince intérêt. — 3. *The request and suite of a true-hearted Englishman, written by William Cholmley, Londyner, in the year* 1553. Edited by W. J. THOMS. 1855, VI-20 p. — Traité politique fort curieux, sur les matières de commerce, principalement celui de la laine et des draps. M. Froude le cite à diverses reprises dans son *Histoire d'Angleterre*. — 4. *The discovery of the Jesuits' College at Clerkenwell in March* 1627-28, *and a letter found in their house* (*as asserted*), *directed to the father Rector at Bruxelles*. Edited by John GOUGH NICHOLS. 1852, 64 p. — Le récit de la découverte du collége des jésuites paraît avoir été écrit par le secrétaire d'État sir John Coke. Le manuscrit original se trouve aux archives du royaume, ainsi que les pièces justificatives d'après lesquelles il fut rédigé. Quelques-unes de ces pièces, un instant égarées, ont été insérées dans le tome quatrième de la *Camden Miscellany*. Quant à la lettre dont le titre fait mention, chacun sait aujourd'hui qu'il faut y voir tout simplement une satire politique, composée par sir John Maynard, membre du Parlement. On l'imprima d'abord en forme de pamphlet (1643); puis le fanatique Prynne et l'antiquaire Rushworth l'insérèrent dans leurs recueils; c'était un canard suivant toute l'acception du mot. — 5. *Trelawny papers*, edited by W. D COOPER. 1853, 23 p. — 6. *Autobiography and anecdotes, by William Taswell, DD. A. D.* 1651-1682. Edited by G. P. ELLIOTT, esq., 40 p. — Documents d'un intérêt tout local, et qui ne méritaient guère les honneurs de l'impression.

LVI. *Letters and papers of the Verney familly down to the end of the year* 1639. *Printed from the original mss. in the possession of sir Harry Verney;* edited by JOHN BRUCE, esq. 1853. XIV-308 p., plus un tableau généalogique. — Les documents publiés dans ce volume remontent jusqu'au règne d'Édouard Ier, mais c'est à partir du dix-septième siècle surtout qu'ils nous offrent de l'intérêt. L'annotateur leur a donné pour cadre une histoire suivie de la famille Verney, et il l'a fait avec beaucoup de talent. Parmi les points les plus dignes d'attention, je citerai les suivants. *Pendant les règnes d'Henry VI et d'Édouard IV* : l'adresse singulière qui procura au lord maire yorkiste, sir Ralph Verney, pour son fils, les domaines du Lancastrien sir Robert Whittingham; — *Règne d'Henry VII* : la vie passablement débauchée du courtisan sir Ralph Verney, chambellan de la princesse Marguerite, et un de ses gentilshommes en Écosse; — *Règne de Marie* : détails sur la conspiration de Dudley : deux des Verney y furent compromis; — *Règne de Jacques Ier* : Le voyage du prince de Galles en Espagne, où sir Edmond Verney se rendit avec lui; récit des aventures des pirates anglais dans la Méditerranée; — *Règne de Charles Ier* : emprunts forcés, affaire de Hampden, et particularités diverses du plus grand intérêt. La dernière partie du volume se rattache surtout à l'expédition envoyée, en 1639, contre les puritains d'Écosse, et les lettres de sir Edmond Verney en donnent un récit circonstancié.

LVII. *The Ancren Riwle; a treatise on the rules and duties of monastic life.* Edited and translated from a semi-saxon ms. of the trirteent century, by the rev. James MORTON, 1853. XXVIII-480 p. — Ce curieux ouvrage existe en anglo-saxon et en anglais; on en connaît plusieurs manuscrits que M. Morton examine dans sa préface; il a choisi pour guide le ms. cottonien (Néron, A. XIV), conservé au *British museum*, et, contrairement à l'opinion reçue, il pense que le texte original était, non pas en latin, mais en anglo-saxon. L'*Ancren Riwle* ne saurait être, comme on se l'est quelquefois imaginé, l'ouvrage de Simon de Gand, évêque de Salisbury, de 1297 à 1318; le dialecte dans lequel il est écrit

révèle une date plus ancienne, et M. Morton indique comme auteur probable Guillaume Poore, qui occupa le siége épiscopal entre 1217 et 1228 ; ce prélat était natif de Tarrent, dans le Dorsetshire, et il adressa aux religieuses de l'endroit cette espèce d'exhortation pastorale, lorsqu'il reconstruisit et embellit leur abbaye. Excellent spécimen du dialecte de l'ouest de l'Angleterre au treizième siècle, l'*Ancren Riwle* est curieux à double titre : comme tableau de la vie monastique et comme document philologique.

LVIII. *Letters of the Lady Brilliana Harley, wife of sir Robert Harley, of Brampton Bryan. With introduction and notes*, by T. T. Lewis. 1854, LII-275 p. — Lettres touchantes, écrites d'un style ému et se rapportant aux incidents de la vie domestique. Sir Robert, époux de Lady Brilliana, fut un des membres les plus actifs du Long-Parlement, et soutint avec vigueur la cause républicaine dans le comté de Hereford. Sa femme défendit contre les royalistes, en 1643, le château de Brampton Bryan ; au bout de trois semaines de résistance, la garnison fut obligée de se rendre, et Lady Brilliana mourut trois mois après.

LIX et LXII. *A roll of the household expenses of Richard de Swinfield, bishop of Hereford, during part of the years* 1289 *and* 1290. Edited by Rev. John Webb, 1854.—Vol. II. Abstracts, illustrations, glossary, index, 1855. Ensemble, CCXXXII-270 p. — Ce qui fait la valeur de ce livre, c'est la manière savante dont il a été édité. Le résumé et l'introduction, formant un commentaire perpétuel sur les documents réunis par M. Webb, contiennent une infinité de détails sur la vie civile et religieuse de l'Angleterre au temps d'Edouard Ier. L'appendice, de plus de quarante pages, reproduit plusieurs documents intéressants relatifs à l'église cathédrale d'Hereford, et à la canonisation de l'évêque Cantilupe.

LX. *Grants*, etc., *from the crown during the reign of Edward the fifth, from the original docket-book, Harleian ms.* 433, *and two speeches for opening Parliament, by John Russel, bishop of Lincoln, Lord Chancellor. With an historical introduction, by* John Gough Nichols. 1854, LXIV-96 p. — Ce volume est un extrait du ms. Harleien, n° 433, codex très-curieux, contenant la minute de toutes les décisions, lettres, ordonnances transcrites chaque jour par les commis du roi Richard III. La partie imprimée ici se rapporte aux deux mois du règne nominal d'Edouard V. M. Nichols a relevé, dans sa préface, une faute commise par M. Sharon Turner ; cet historien s'était imaginé qu'un parlement avait été réuni sous le règne si court d'Edouard V, et que le duc de Gloucester avait pris le titre et les fonctions de protecteur, en vertu d'une autorité déléguée par ledit parlement. Le fait est que Richard étant devenu protecteur le 14 mai 1483, le Parlement fut convoqué pour le 25 juin, et c'est à cette occasion que le discours du Lord chancelier fut préparé, et non pas prononcé ; car le Parlement, ajourné en vertu d'un décret de *supersedeas*, ne s'assembla que plus tard. Quant aux trois *speeches* de l'évêque Russell, ce sont des morceaux imparfaits, des projets de discours, intéressants comme spécimens de la langue anglaise au quinzième siècle.

LXI. *The Camden Miscellany, volume III*, 1855.— Contient quatre articles dont voici la description sommaire ; 1. *Papers relating to proceedings in the county of Kent.* A D. 1642-1646 ; edited by Richard Almack, esq., VII-68 p. — Documents authentiques sur les menées du parti révolutionnaire dans le comté de Kent. — 2. *Ancient biographical poems, on the Duke of Norfolk, viscount Hereford, the earl of Essex, and queen Elizabeth. From Gough's Norfolk mss. in the Bodleian library.* Edited by J. Payne Collier. 26 p. — Pièces assez amusantes et contenant de curieux détails. — 3. *A Relation*

of some abuses which are committed against the Common-Wealth; together with a friendlie reprehension of the same. Composed especiallie for the benefit of this county of Durhame, December the xxvjth 1629, *by a porre friend and Welwisher to the Common-Wealth.* Edited by Sir F. MADDEN, *th* IV-35 p. — Remarques intéressantes sur la corruption du temps, et les scandales qui s'introduisaient de toutes parts. L'auteur arrange en quatre divisions les abus dont il se plaint. 1° Dégâts commis dans les bois et forêts: 2° destruction des châteaux et forteresses; 3° décadence de l'esprit guerrier; 4° ivrognerie, usage du tabac, extravagance dans le costume. — 4. *Inventories of the Wardrobes, Plate, Chapel stuff, etc., of Henry Fitz roy, Duke of Richmond; and of the Wardrobe stuff at Baynard's castle, of Katharine, princess dowager.* Edited, with a memoir, and letters of the Duke of iRichmond, by John GOUGT NICHOLS, c-55 p. — L'index et le glossaire explicatif ajoutés par M. Nichols, donnent beaucoup de prix à cet intéressant volume; la notice biographique est enrichie de vingt et une lettres écrites par le duc de Richmond au roi Henry VIII, au cardinal Wolsey et à Cromwell.

LXII. *Voir plus haut*, n° LIX.

LXIII. *Charles I in* 1646. *Letters of king Charles the first to Queen Henrietta Maria.* Edited by John BRUCE, 1856, XXXI-104 p. — Ces soixante et onze lettres paraissent avoir été les copies faites expressément par la reine sur les originaux écrits en chiffres. Quelques-unes ont déjà vu le jour. L'introduction de M. Bruce, composée dans un esprit défavorable à Charles Ier, ne laisse pas que d'être très-digne d'attention.

LXIV. *An English chronicle of the reigns of Richard II, Henry IV, Henry V, and Henry VI, written before the year* 1471; *with an appendix, containing the* 18*th and* 19*th years of Richard II, and the Parliament at Bury Saint Edmunds* 25*th Edward VI; and supplementary additions from the Cotton ms. chronicle called* « *Eulogium.* » Edited by the Rev. J. S. DAVIES, 1856. — Le fond de cet ouvrage est la chronique de Brut, si connue en Angleterre, et dont un excellent manuscrit, jadis entre les mains des archéologues Stowe et Speed qui l'annotèrent, est passé depuis dans la famille du précédent éditeur. Les extraits réunis par M. Davies comblent certaines lacunes de l'ancien annaliste, et le rectifient çà et là.

LXV. *The Knights Hospitallers in England: being the report of Prior Philli de Thame to the grand-master Elyan de Villanova for A. D.* 1338. Edited by the Rev. L. B. LARKING, with an historical introduction by J. Mitchell Kemble, 1857, LXXII-301 p. — Très-précieux pour l'histoire des chevaliers hospitaliers. Le manuscrit original fait partie de la bibliothèque publique de La Valette.

LXVI. *Diary of John Rous, incumbent of Santon Downham, Suffolk, from* 1625 *to* 1642. Edited by Mary Anne EVERETT GREEN. 1856 XII-143, p. — Dans ce journal, les allusions et les détails relatifs aux événements publics se trouvent mêlés d'une façon très-piquante à des poésies satiriques souvent écrites avec verve.

LXVII. *Trevelyan papers prior to A. D.* 1558. Edited by J. PAYNE COLLIER. 1857, IX-219 p. — Documents de toute nature, tirés des archives de la famille Trevelyan, et importants surtout pour l'histoire des règnes d'Henry VIII et d'Édouard VI.

LXVIII. *Journal of the very Rev. Rowland Davies, Dean of Ross (and afterwards Dean of Cork), from March* 8, 1688-89, *to September* 29, 1690. Edited with notes, and an appendix, and some account of the author and his family, by Richard CAULFIELD. 1857, XIV-188 p. — Pendant l'occupation de

l'Irlande par les troupes de Jacques II, le doyen Davies passa quelque temps en Angleterre, soit à Londres, soit à Yarmouth (comté de Norfolk), tenant un journal de ses faits et gestes, et enregistrant ce qu'il trouvait digne de remarque. Plus tard, il fit la campagne d'Irlande avec les troupes de Guillaume III, assistant à la bataille de la Boyne et au siége de Limerick.

LXIX. *The Domesday of Saint Paul's of the year MCCXXII; or registrum de visitatione Maneriorum per Robertum Decanum; and other original documents relating to the manors and churches belonging to the Dean and chapter of Saint Paul's, London, in the twefth and thirteenth centuries. With an introduction, notes and illustrations, by William* Hale Hale, *archdeacon of London.* 1858, xvii, cxxxvii et 211 p. — Le titre de ce livre en indique suffisamment la nature, et la consciencieuse préface de M. l'archidiacre Hale n'omet aucun point d'importance relatif au registre terrier de l'église cathédrale de Saint-Paul. Tout est expliqué, commenté, annoté.

LXX. *Liber famelicus of Sir James Whitelocke, a judge of the court of King's* Benoh *in the reign of James I and Charles I. now first published from the original ms.* Edited by John Bruce. 1858, xx-131 p. — Sir James Whitelocke, légiste assez distingué, et auteur de plusieurs ouvrages, a consigné, dans le volume dont je viens de transcrire le titre, quantité d'anecdotes et de remarques sur le barreau et la magistrature anglaise des premières années du dix-septième siècle; c'est une lecture amusante.

LXXI. *Savile correspondence. Letters to and from Henry Savile, esq. Envoy at Paris, and Vice Chamberlain to Charles II and James II, including letters from his brother George, marquess of Halifax. Printed from a ms. belonging to his Grace the Duke of Devonshire, and from originals in Her Majesty's State Paper office.* Edited by W. D. Cooper. 1858, xxiv-316 p. — Cette correspondance comprend les événements depuis 1661 jusqu'en 1689, et a toute la valeur qu'on pouvait attendre de lettres écrites par des personnages aussi haut placés que le furent Savile et son frère, Lord Halifax. Une notice biographique sur la famille et un arbre généalogique ont été ajoutés par M. Cooper. Impossible de citer un volume, sous tous les rapports, plus remarquable parmi les publications de la *Camden Society.* Gustave Masson.

(*A suivre.*)

II

LES PUBLICATOINS RÉVOLUTIONNAIRES A L'ÉTRANGER.

Les membres de la Commune qui ont trouvé un asile dans les pays voisins, leurs adeptes les plus fougueux, les apôtres cosmopolites du socialisme et de l'anarchie déploient une grande activité; ils publient, à Londres, en Suisse, en Belgique, une multitude d'écrits dans lesquels ils déclarent une guerre acharnée à toute idée religieuse, à tout principe d'autorité. Ces émules de Marat, ces copistes de Babœuf n'épargnent rien pour enflammer, pour égarer les masses populaires. Interdites en France, ces productions empoisonnées pénètrent toutefois clandestinement en assez grand nembre; certaines librairies de Genève et de Bruxelles en font le commerce, et nous avons sous les yeux un catalogue qui ne contient pas moins de 433 ouvrages diverses.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de donner les titres de quelques-unes de ces productions, où la mauvaise foi et l'impudence sont portées aux plus extrêmes limites.

Nommons d'abord Eugène Vermesch et ses *Incendiaires, poésie* (2e édition, Londres, 1872, in-16).

La préface offre les lignes suivantes :

« Le peuple sait vaincre, mais il ne sait pas profiter de la victoire, et c'est pourquoi j'ai voulu dire une fois encore ce que j'ai si souvent répété ailleurs :

« Mais donne donc le coup de boutoir ! »

Vermesch a été le rédacteur en chef du *Qui Vive ! Organe de la Démocratie universelle* (Londres, 1871, 60 numéros). Cette feuille ultra-jacobine fut suivie du *Vermesch-Journal* (Londres, 1871-72, 82 numéros), auquel succéda l'*Union démocratique* (Londres, 1872, numéros 83 à 215 ; le dernier numéro est du 30 septembre). Vermesch s'étant retiré au mois de juillet, à la suite de dissentiments avec ses collaborateurs, ce journal prit une allure un peu plus modérée.

Un Russe, révolutionnaire cosmopolite, Bakounine, n'est pas le moins actif de ces écrivains ; en septembre 1870, il courut à Lyon, afin d'y établir la *Commune révolutionnaire*. Après l'insuccès de cette tentative (insuccès qu'il attribue à Cluseret), le Moscovite se retira en Suisse, et il fit imprimer, à Genève, en 1871, la *Révolution sociale, ou la Dictature militaire*. Prenons-lui quatre lignes :

« La bourgeoisie se montre dure, égoïste, cupide, étroite, bête, à la fois brutale et servile, féroce quand elle croit pouvoir l'être, sans beaucoup de danger, comme dans les néfastes journées de juin, toujours prosternée devant l'autorité et la force publique dont elle attend son salut, et ennemie du peuple, toujours et quand même. »

Il met au jour, la même année : *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale.*

Il appelle le grand agitateur italien : « l'une des plus nobles et des plus pures individualités de notre siècle, » mais il lui reproche de graves erreurs : « Le culte de Dieu, le culte de l'autorité divine et humaine, fondé nécessairement sur la misère des peuples ont entraîné Mazzini, malgré, lui dans les rangs de la réaction. Mazzini nous reproche de ne pas croire en Dieu ; nous lui reprochons, par contre, d'y croire, où plutôt nous déplorons qu'il y croie et qu'il soit ainsi forcé de se ranger contre nous avec tous les ennemis de l'émancipation populaire. »

Voilà donc Mazzini lui-même rangé parmi les suppôts de la réaction.

Le citoyen Gambon, montagnard de 1848 et membre du Comité de salut public que nomma la Commune, veut aussi se faire entendre ; il écrit *la Dernière révolution, réponse à l'Assemblée de Versailles.*

« La Révolution trahie par la bourgeoisie, vaincue par l'étranger, frappée par des fils égarés, calomniée par le prêtre dans 40,000 tribunes, condamnée et exécutée froidement par les soldats de Versailles, exigeait de nous une revanche. Si le peuple le veut, demain, la liberté se lèvera radieuse sans une tache au front et triomphante sur tous les points du globe. Pour cela plus d'impôt ; refusez le service militaire. »

Une *Lettre d'un ouvrier aux membres de la Commission des grâces*, imprimée à Milan en 1871, a pour auteur un italien qui a pris pour épigraphe ces deux vers du *Pilori* de Ch. Bonnet :

> Le sceau de l'infamie a marqué votre front ;
> Comme ont croulé les rois, les bourgeois crouleront.

La *Liquidation sociale Prophétie* (Londres, 1872) est l'œuvre anonyme d'un membre de l'*Internationale*, lequel annonce que cette société, encore inconsciente de sa force, est appelée à régénérer le monde.

Le citoyen Ch. Bonnet, dont nous venons de citer le *Pilori*, ajoute à ce mot, comme complément de ce titre : *l'Invasion, la Commune, Versailles* ; bornons-nous à transcrire quelques vers de ce volume, imprimé à Genève, en 1872 :

Si quelque mot est dur, quelquefois un peu vert,
Il faut se rappeler que nous avons souffert,
Que lorsque nous parlons de cette ignoble engeance,
Cause de tous les maux qui pèsent sur la France,
A ce souvenir seul notre cœur est aigri,
Et le mot de vengeance est notre premier cri.

La *Foire aux parjures* (Londres, in-32) est un recueil de boniments débités sur les tréteaux de la foire par des personnages politiques fort connus ; c'est Jules Favre qui s'avance le premier :

C'est moi qui fais les boniments
A l'avant-scène de la baraque.

G. Marotteau, le rédacteur en chef du *Père Duchêne* de la Commune, avait, avant le 4 septembre, subi quatre mois de prison ; il se réfugia en Belgique, et il entreprit un *Père Duchêne* qui ne dépassa pas le premier numéro, la violence du style ayant paru exorbitante, même à Bruxelles où la tolérance est cependant fort grande ; ce numéro, introuvable aujourd'hui, débutait ainsi :

« Oh ! hisse ! carguez les voiles !

« Je reprends la trompette sur mon brûlot, le *Père Duchêne*.

« Ce sera un pamphlet furieux ; le portrait de vos soudars et le signalement de vos juges. »

Le citoyen Jeanneret, auteur de la *Commune révolutionnaire de Paris* (Neuchâtel, 1871, in-18), explique nettement le but qu'il se propose. « Ce qu'il faut avant tout, c'est venger les pauvres frères engloutis dans le désastre, relever leur mémoire, dire leur héroïsme et dévoiler leurs bourreaux. »

Le *Bréviaire du peuple* (Luxembourg, 1871, in-18) est signé des initiales C. B. ; l'auteur déclare s'être proposé « de soumettre au jugement de la raison les injustices ou plutôt les crimes des gouvernements autoritaires ; » son écrit est le développement de ces lignes :

« Je veux démontrer que non-seulement on pourrait se passer de gouvernement, qu'il soit Religion ou État, mais encore que l'un et l'autre sont nuisibles à la marche de l'humanité vers le bien et la civilisation, et que le meilleur est de s'en débarrasser. »

Empruntons quelques lignes au petit volume daté de Londres, 1872, les *Charlatans politiques. Il signor Gambetta. Portraits, documents inédits* :

« Ce qui manque au public, c'est un livre qui l'éclaire sur la valeur réelle de tous les hommes venant se poser en sauveurs à chaque crise sociale. Aussitôt que le peuple est devenu le maître de ses destinées, il se hâte de se débarrasser de son pouvoir en mettant à sa tête des charlatans politiques.

« Notre livre de critique politique, économique et religieuse a pour but de percer à jour l'odieuse comédie des saltimbanques célèbres de l'Europe qui font rouler au peuple son éternel rocher de Sisyphe. »

Le citoyen Rocher se fait remarquer par sa fécondité ; nous connaissons près de trente pamphlets sortis de sa plume et publiés en 1871 et 1872. Il professe les principes de l'athéisme le plus outré ; il ne se plaît que dans le blasphème ; il aime à se déguiser sous des noms qui donnent une idée de ses tendances : Un apostat, un hérétique, un fils du diable, le citoyen Satan. Un de ces écrits est dédié à Garibaldi, fort digne, en effet, de recevoir de pareils hommages.

Résignons-nous à transcrire les titres de quelques-unes de ces immondes productions : *Les Assassins de la France ; — Les Tueurs d'hommes ; — Les véritables Incendiaires de Paris ; — Un Assassinat au nom de Dieu ; — La Friponnerie des évêques et des prêtres ; — Napoléon III chez le Diable ; — Plus de bon Dieu ! — Le Charlatanisme sacerdotal ; — Les Buveurs de sang humain*, par un invalide du travail, etc., etc.

On peut ranger dans cette bibliothèque communarde et révolutionnaire :

L'*Histoire de la Commune de Paris* (Londres, 1871, in-8 de 500 p.), par P. Vésinier, secrétaire de la Commune ;

Étude sur le mouvement communaliste à Paris, en 1871, par C. Lefrançais (Neuchâtel, 1871) ;

La troisième défaite du prolétariat français, par B. Malou (*Neuchatel*, 1871, in-18 de 540 p.) ;

Les huit journées de mai derrière les barricades, par Lissagaray (Bruxelles, 1871, in-16 de 324 p.) ;

La Vérité sur le gouvernement de la Défense nationale, la Commune et les Versaillais, par V... d'Esbœufs (Genève, 1871) ;

Celui-ci est un adversaire de la Commune contre laquelle il plaide la cause du Comité central : « La Commune, dit-il, cherchant une force en-dehors de la fédération, cela devait la perdre en soulevant des conflits et des rivalités. »

Il attaque vivement les Polonais, surtout Dombrowski ; il traite d'*insigne folie* la nomination de Delescluze comme délégué civil à la guerre.

Il serait injuste d'oublier la *Voix du peuple ; les Rouges et les Pâles*, par J.-B. Clément. *Londres*, 1871, in-12.

C'est un pamphlet de la famille du *Père Duchêne*, mais le style est moins ordurier. Donnons-en une citation :

« Allons donc, misérables ! Vous êtes larges et solides comme des crics, bien plantés comme les chênes ; vous n'avez qu'à vous prendre par la main un beau matin de colère, et tout bonnement à danser en rond autour de ce qui vous gêne pour le broyer comme un œuf.

« Faut-il donc vous aiguillonner, vous pousser par vos flancs creux, vous montrer votre huche sans pain, vos enfants étiques, les petits des autres bien joufflus pour vous faire aller de l'avant et vous forcer à marcher vers l'avenir qui doit vous sauver ? »

En voici assez, trop peut-être ; nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette propagande du radicalisme dont le venin, propagé avec une activité incessante, constitue un péril des plus graves. B.

III

L'ORIGINE DES GRANDS SÉMINAIRES.

M. Faillon, *Vie de M. Olier* (quatrième édition 1873), a relevé, en deux endroits de cet ouvrage érudit (t. Ier, p. 422 et t. III, p. 36), les assertions de M. l'abbé Maynard (*Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps*, t. II, p. 163), et de Mgr Jager (*Histoire de l'Église catholique en France*, t. XVI, p. 552). assertions relatives à l'établissement des grands séminaires. — La discussion, très-courtoise du reste, comme il convient à des prêtres, porte sur ce point : M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice, a-t-il organisé, le premier, un grand séminaire ? ou bien, faut-il admettre que saint Vincent de Paul a précédé son vertueux ami dans cette nouvelle voie ?

Nous disons *nouvelle voie*. Le concile de Trente (session XXIIIe), en décré-

tant la formation des séminaires, réglait qu'on y admettrait les jeunes gens dès l'âge de douze ans. Saint Charles Borromée s'était hâté d'organiser sur cette base le séminaire de Milan, et les efforts de son zèle épiscopal avaient été couronnés du plus beau succès.

Il n'en avait pas été de même à l'autre côté des Alpes. Les séminaires, ouverts en France conformément au système préconisé par le concile, n'avaient guère produit d'heureux résultats. A Bordeaux et ailleurs, on avait dû procéder à la fermeture de ces maisons.

Vers 1640, les plus saints prélats et ecclésiastiques de France acceptent une autre méthode pour le recrutement du clergé séculier : on n'admettra désormais au *grand* séminaire que des étudiants ayant achevé leur rhétorique au moins, si pas même leur philosophie, pour les appliquer immédiatement à l'étude de la théologie et de ses diverses branches.

Nous n'entendons pas, dans une simple note, trancher la question débattue entre d'honorables érudits et proclamer devant tout le monde que M. Faillon a raison contre M. Maynard et Mgr Jager. Nous tenons simplement à dire qu'en Belgique, on était arrivé plus tôt au même résultat que la France.

Le concile de Trente s'était terminé en 1563.

Le premier concile provincial, tenu à Malines en 1570, décide que l'on mettra immédiatement la main à l'œuvre pour l'érection des séminaires.

L'année précédente, 1569, Corneille Jansénius, évêque de Gand, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, titulaire du siége d'Ypres, avait fait un concordat avec les hiéronymites ou frères de la Vie commune, pour la cession de leur couvent, qui devenait le séminaire diocésain.

Dès 1595, le séminaire de l'archidiocèse de Malines est ouvert. On y trouve des humanistes et des théologiens réunis dans le même enclos, avec quartiers séparés toutefois. Néanmoins ce système ne tarda pas à offrir des inconvénients. Un mémoire étendu, soumis aux évêques qui firent partie du concile provincial tenu en 1607, recommandait de n'admettre d'autres jeunes gens que ceux qui eussent déjà achevé leur rhétorique au moins et dont l'âge permettra d'espérer que quatre ans d'études ou cinq ans au plus les conduiraient à la prêtrise.

Les Pères du concile n'ont pas admis dans leurs décrets cette idée qui allait devenir féconde en fruits de salut. Nous soupçonnons peut-être la raison de leur conduite. En vertu d'une bulle de Sixte-Quint, les décrets d'un synode provincial ne peuvent être promulgués et mis à exécution, qu'après avoir été révisés à Rome par la Congrégation du concile. Le vœu du mémoire prémentionné, pour rentrer complétement dans l'esprit de la loi, n'en était pas moins contraire à la *lettre*. Le concile provincial se borna donc à statuer que des synodes, à réunir bientôt dans chaque diocèse, détermineraient la manière dont on satisferait aux dispositions édictées par les Pères réunis à Trente.

Or, que voyons-nous? La pratique donne raison au mémoire.

Le synode diocésain de Malines, réuni en 1609, n'admet aux frais du séminaire que des jeunes gens de dix-huit ans accomplis. Titre XX, art. 3. Ce même synode, titre XII, art. 3, affectait à la dotation du séminaire les deux tiers du produit global du laitage.

Jean Le Mire, originaire d'une famille cambrésienne, fonda son séminaire dans sa ville épiscopale d'Anvers, en 1605. Le synode diocésain, tenu en 1610, rappelle dans une de ses dispositions qu'on forme au séminaire des jeunes gens ayant terminé déjà leurs humanités et leur philosophie (*Synodicon Belgicum*, tome III, p. 158).

Van der Burch, mort archevêque de Cambrai en 1644, fut d'abord évêque de Gand. Il stipula, dans son synode de 1613, qu'on n'admettra au séminaire que des jeunes gens ayant dépassé leur dix-huitième année. (*Synodicon Belgicum*, tome IV. p. 101.)

Ces dates incontestables prouvent que les idées fécondes de M. Olier et de saint Vincent de Paul avaient reçu leur application en Belgique trente ans à l'avance. AD. DELVIGNE.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Sir Charles WHEATSTONE, né à Glocester, en 1802, est mort, de passage à Paris, le 19 octobre 1875; il appartenait à l'Institut depuis 33 ans et était devenu, le 30 juin 1873, un des huit associés étrangers de l'Académie des sciences. « Wheatstone, a dit M. Tresca, dans le discours prononcé à ses obsèques, était professeur à *King's College*, lorsqu'il fit connaître successivement ses grandes découvertes : la stéréoscopie, la vitesse de l'électricité, le télégraphe électrique, trois merveilles auxquelles il a su donner une grande place en ce monde et qui l'ont occupé jusqu'à ses derniers moments. Dans ses recherches sur la physiologie de la vision, qui remontent à 1833, mais qui n'ont eu leur sanction en Angleterre qu'en 1838, et trois ans plus tard en France, Wheatstone a posé les principes qui ont en particulier permis de représenter les objets géométriques par deux figures distinctes, qui paraissent se confondre pour les deux yeux, mais qui donnent la perception nette et précise de l'objet lui-même en relief, Wheatstone s'est, pour ainsi dire, révélé tout d'un coup dans sa carrière scientifique, car c'est vers le même temps, en 1834, qu'il a publié les expériences à l'aide desquelles il était parvenu à prouver que la vitesse de l'électricité est de même ordre que celle de la lumière ; puis, précisant davantage les éléments numériques de cette étonnante vélocité, qui devait l'occuper sans relâche, il indiquait pour la vitesse de l'électricité l'énorme chiffre de 333,000 kilomètres par seconde. Sa création des relais était comme une nouvelle invention du télégraphe lui-même, puisqu'elle en agrandissait indéfiniment le domaine ; il nous communiquait en 1869, son télégraphe écrivant ; il obtenait par son cryptographe indéchiffrable, d'une remarquable simplicité, le moyen de modifier à son gré l'alphabet et de rendre ainsi les dépêches secrètes. On lui doit l'appareil de résistance connu sous le nom pont de Wheatstone, pour la vérification des diverses causes de dérangement dans les lignes. »

— M. Isidore-Alexandre-Augustin PILS, né à Paris, le 19 juillet 1813, est mort à Douarnez (Finistère), le 3 septembre 1875. Elève de M. Picot, il remporta, au concours de 1838, le grand prix de Rome. Sa carrière artistique, brillamment remplie, le conduisit à l'Institut, où il entra le 7 octobre 1868 en remplacement de son maître Picot ; il était professeur de peinture à l'École des beaux-arts.

— Nous devons un souvenir à un autre artiste de grand mérite, qui vient de faire la fin la plus édifiante, après de longues et cruelles souffrances, chrétiennement supportées. Jean-Baptiste CARPEAUX, né à Valenciennes, le 14 mai 1827, est mort à Courbevoie, le 13 octobre 1875, dans la force de l'âge et du talent. Ses œuvres peuvent être justement critiquées à plus d'un point de vue, mais il est impossible de ne point rendre hommage au merveilleux talent du sculpteur qui eût grandi encore si Carpeaux avait vécu, car il aurait

cherché plus haut ses inspirations et se serait fait une nouvelle manière, plus digne de son génie.

— M. Jean-Baptiste-Firmin MARBEAU, est mort à Saint-Cloud, le 10 octobre; il était né à Brives-la-Gaillarde, le 18 mai 1798. Elève du collége de Brives, où il fit toutes ses études, il vint faire son droit à Paris, où il acquit plus tard une charge d'avoué. Il a laissé des ouvrages appréciés sur la jurisprudence. Mais son véritable titre de gloire, c'est la fondation des crèches, qui rendent un si grand service à l'humanité, et ce n'est pas la seule œuvre charitable dont il se soit occupé, car la plus grande partie de sa vie a été consacrée au soulagement de toutes les misères. — M. Marbeau a publié : *Traité des transactions, d'après les principes du Code civil* (1824, in-8); *Réflexions d'un électeur sur la révolution de* 1830 (1830); *Politique des intérêts, ou essai sur les moyens d'améliorer le sort des travailleurs, sans nuire aux propriétaires; de concilier l'ordre avec la liberté, la stabilité avec le progrès*, par un travailleur devenu propriétaire (1834, in-8); *Etude sur l'Économie sociale* (1844, in-8); *Des crèches* (1845, in-18); *Du paupérisme en France et des moyens d'y remédier* (1847); *De l'indigence et des secours* (1850, in-18). — M. Marbeau a publié, en outre, beaucoup de mémoires, rapports, articles de journaux et revues sur les questions d'économie charitable; il a collaboré à la *Revue d'Économie chrétienne*.

— M. l'abbé Jacques-Paul MIGNE, né à Saint-Flour, le 24 octobre 1800, est mort à Paris le 24 octobre. Il avait fait ses études théologiques dans le diocèse d'Orléans, où il exerça quelque temps le ministère sacerdotal. Il vint se fixer à Paris en 1833, et fonda l'*Univers*, dont il garda la propriété jusqu'en 1836, et dirigea plus tard la *Vérité*. L'abbé Migne s'est surtout fait un nom, et a rendu d'immenses services par ses publications théologiques, sorties de l'imprimerie catholique qu'il avait établie à Montrouge. Nous avons donné des détails sur ce grand établissement lorsqu'il a été la proie des flammes, en 1868. Tout le monde connaît ses immenses collections de *Patrologie*, grecque et latine, d'*Encyclopédie catholique*, de *Bibliothèque des orateurs*, de *Cours d'écriture sainte*, etc., qui ont mis à la portée des plus modestes bourses de desservants les écrits des Pères, des grands orateurs chrétiens, et une série de dictionnaires sur toutes les sciences.

— M. Pierre Salomon SÉGALAS vient de mourir au château de la Tour (Saône-et-Loire). Il était né à Saint-Palais (Basses-Pyrénées), le 1er août 1792. Ses goûts le portèrent vers l'étude de la médecine; il fut reçu docteur en 1817, et devint membre de l'Académie de médecine. La plupart de ses ouvrages sont relatifs à la lithotritie et aux maladies qui ont pour siége les organes qui sont soumis à cette opération. En-dehors de cela, on peut citer des *Recherches expérimentales sur l'absorption intestinale* (1822); *Série d'expériences sur divers faits de physiologie et de pathologie* (1823); *Mémoires sur les altérations du sang*.

— Mgr Mathias-Casimir WOLOCZEWSKI, né à Nantray, diocèse de Samogitie, le 26 décembre 1799, docteur en théologie, préconisé le 28 septembre 1849 (en même temps que Mgr Pie, évêque de Poitiers, et que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans), pour l'évêché de Samogitie, dont la résidence est à Teloch (Russie), est mort le 29 mai 1875, à Kowno (Lithuanie). Ce prélat a publié, en langue lithuanienne, une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* et une *Histoire du diocèse de Samogitie*.

— M. le docteur Paul LORAIN, professeur à la faculté de médecine de Paris, médecin de l'hospice de la Pitié, né à Paris en 1827, y est mort subitement le 24 octobre 1875. Il avait publié : *La Fièvre puerpérale chez les femmes, le fœtus et le nouveau-né* (1855, in-4); *Annuaire des sciences médicales* (1856,

in-18); *De l'albuminerie*, thèse présentée au concours pour l'agrégation (1860, in-8 avec pl.); *Réforme de l'enseignement médical par les laboratoires*. — Le docteur Lorain avait, en outre, revu et complété le *Guide du médecin praticien* de F. L. J. Valleix.

— M. Jacques-Léandre Geay, dit *Philippe Geay-Besse*, né à Pons (Charente-Inférieure), le 4 mars 1805, est mort à Saintes, le 17 octobre 1875. Marchand de nouveautés à Saintes, membre du tribunal de cette ville depuis 1834, il a été quatre fois élu président. Membre de la Commission administrative de l'hospice, du bureau de bienfaisance, de l'extinction de la mendicité, du bureau d'administration du collége ; du conseil municipal, depuis 1849 ; chevalier de la Légion d'honneur, du 12 août 1870; président de la commission municipale le 21 septembre 1870, il devint peu après premier adjoint. Il a publié : *Brenard de Palici*, dialogue en patois saintongeais (Saintes, 1870) ; une pièce *A prepous de thiés bavards*, dans le recueil *Pour la France* (Saintes, 1875. in-8) ; *Le concours régional de Saintes* (Saintes, 1875, in-8), vers en patois saintongeais. Il a écrit d'autres poésies patoises restées inédites, pleines de bonhomie et de sel. Ses funérailles ont été faites aux frais de la commune.

On annonce encore la mort: de M. Raffaele Gorgiulo, archéologue distingué, mort à Naples, à 94 ans ; — de M. Albert Jacquemard, rédacteur de la *Gazette des Beaux-Arts* et auteur d'un ouvrage sur la *Céramique*, faisant partie de la *Bibliothèque des Merveilles* de la librairie Hachette ; — de M. Lahuppe, décédé à l'île de la Réunion, âgé de quatre-vingts ans; il avait été fondateur du premier journal de cette colonie; — du comte Alexis Tolstoi, auteur d'*Yvan le Terrible*, mort à Saint-Pétersbourg ; — de M. François Ducuing, député des Hautes-Pyrénées, ancien rédacteur de l'*Estafette* et de l'*Opinion nationale*, fondateur de l'*Universel*, mort le 3 octobre ; — de M. le chanoine Pomarèdes, doyen du chapitre de la cathédrale de Montpellier, mort le 22 août, à l'âge de 76 ans, auteur de plusieurs ouvrages de piété : *Manuel pour la confrérie du précieux sang ; La conduite pour la Toussaint, l'octave des morts et la dédicace des églises ;* — de M. Outhenin-Chalandre, imprimeur-libraire, à Besançon, mort à 78 ans.

Institut. — La séance annuelle des cinq Académies a eu lieu le 25 octobre 1875, sous la présidence de M. Lefuel, président de l'Académie des beaux-arts, assisté de MM. Patin, Maury, Fremy et Baudrillart, délégués des Académies française, des inscriptions et belles-lettres, des sciences et des sciences morales et politiques, et de M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, secrétaire actuel du bureau de l'Institut. — Les lectures ont été faites dans l'ordre suivant : Discours du président actuel des cinq Académies de l'Institut, proclamation du grand prix biennal.— Rapport sur le concours de 1875 pour le prix fondé par M. de Volney, et proclamation du prix;— *Les Inscriptions graffites du corps de garde de la septième cohorte des vigiles* (Rome), par M. Desjardins, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — *La Maison*, par M. Xavier Marmier, de l'Académie française ; — *Un empereur allemand et un pape au moyen âge, Henri IV et Grégoire VII*, par M. Zeller, de l'Académie des sciences morales et politiques ; — *Mission de l'île Saint-Paul pour l'observation du passage de Vénus*, par M. Mouchez, de l'Académie des sciences.

Le prix biennal de vingt mille francs, attribué à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays, a été décerné à M. Paul Bert, professeur à la Sorbonne, pour son travail sur l'influence de la pression barométrique sur les phénomènes de la vie.

Le prix Volney, de 1,500 francs, pour le meilleur ouvrage de philologie comparée, a été décerné à M. E. Aymonier, lieutenant d'infanterie de marine, pour son *Dictionnaire français-combodgien*. Un prix de 500 francs a été donné, à titre d'encouragement, à M. Aristide Marre, pour son *Étude comparée des langues javanaise, malgache et malaise*.

Académie française. — L'Académie française a renouvelé son bureau, pour le 4e trimestre de 1875. Elle a nommé directeur M. le duc de Noailles, et chancelier, M. de Sacy.

— L'Académie, ayant accepté le legs qui lui a été fait par M. Archon-Despeyrouse, a décidé qu'un prix de 4,000 francs serait fondé au nom du testateur et décerné au meilleur ouvrage de *philologie* parmi ceux qui lui auront été adressés dans le cours d'une année. M. le secrétaire perpétuel a démontré, dans un remarquable discours, l'utilité de cette fondation.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 22 octobre, l'Académie des inscriptions a adopté, pour le prix Bordin, le sujet suivant : *Étude sur les grandes chroniques de Saint-Denis* ; et, pour le prix du budget, l'*Histoire de la civilisation sous les Kalifes*.

La séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu, le 4 novembre, à deux heures, sous la présidence de M. Alfred Maury. Après un discours du président, annonçant les prix décernés en 1875 et les sujets de prix proposés, M. Wallon, secrétaire perpétuel, a donné lecture d'une notice historique sur la vie et les travaux de M. Stanislas Julien, membre de l'Académie. — Puis M. Léon Rénier a lu un travail ayant pour objet l'*Explication des deux inscriptions antiques relatives aux historiens Velleius Paterculus et Arrien*.

Nous avons déjà donné l'indication de la plupart des prix décernés par l'Académie. Le premier prix de la fondation du baron Gobert a été décerné à M. Lecoy de la Marche, pour ses ouvrages intitulés : 1° *le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires, d'après les documents inédits des archives de France et d'Italie* ; 2° *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle, publiés d'après les originaux des Archives nationales*. — Le second prix a été décerné à M. Ch. Paillard, pour ses ouvrages ayant pour titre : 1° *Histoire des troubles religieux de Valenciennes* ; 2° *Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au XVe siècle*.

Le prix Bordin a été décerné à M. Emile Chatelin.

Le prix Stanislas Julien a été décerné à M. James Legge, pour son *Recueil des classiques chinois, avec traduction et commentaires en anglais*.

Académie des beaux-arts. — La séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts a eu lieu le 30 octobre, sous la présidence de M. Lefuel. — La séance a commencé par l'exécution d'une ouverture composée par M. Serpette, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, élève de M. Ambroise Thomas. Le président a pris ensuite la parole et a prononcé une courte allocution. S'adressant aux lauréats du prix de Rome, il ne leur a pas caché les rudes épreuves qui les attendent dans leur carrière artistique ; mais il leur a montré le bel avenir que le travail patient et opiniâtre pouvait leur assurer. Il a fait valoir à leurs yeux la grandeur de la mission de l'artiste et le rôle patriotique qu'il pouvait jouer. Ensuite a eu lieu la distribution des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure en médailles et de composition musicale. Après la distribution, M. le vicomte Henri Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie, a donné lecture de l'éloge d'Auber. La séance s'est terminée par l'exécution de la scène lyrique,

Clytemnestre, par M. Roger Ballu, qui a remporté le premier grand prix de composition musicale, et dont l'auteur est M. Wormser, élève de M. Bazin.

Voici la liste des grands prix décernés par l'Académie des Beaux-Arts :

Peinture : Le sujet du concours donné par l'Académie était l'*Annonciation aux bergers*. Le premier grand prix a été remporté par M. Comerre (Léon-François), élève de M. Cabanel. — Le premier second grand prix a été remporté par M. Bastien-Lepage (Jules), élève de M. Cabanel. — Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Bellanger (Camille-Félix), élève de M. Cabanel.

Sculpture : Le sujet du concours donné par l'Académie était : *Homère, accompagné de son jeune guide, chante ses poésies dans une ville de la Grèce.* Le premier grand prix a été remporté par M. Hugues (Dominique-Jean-Baptiste), élève de MM. Dumont et Bonnassieux. — Le premier second grand prix a été remporté par M. Perrin (Mamert-Jacques), élève de M. Dumont. Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Fagel (Léon), élève de M. Cavelier.

Architecture : Le programme donné par l'Académie était : *Un palais de justice pour Paris.* Le premier grand prix a été remporté par M. Paulin (Edmond-Jean-Baptiste), élève de MM. Paccard, Vandoyer et Ginain. — Le premier second grand prix a été remporté par M. Bréasson (Jean), élève de MM. Questel et Pascal. — Le deuxième second grand prix a été remporté par M. Blondel (Paul), élève de M. Daumet.

Gravure en médailles et en pierres fines : Le programme donné par l'Académie était : *Un berger cherchant à lire l'inscription gravée sur un des rochers du défilé des Thermopyles.* L'Académie avait décidé que ce sujet serait reproduit en *creux* sur l'acier. La tête copiée sur pierre fine était celle d'une *Minerve d'Athènes* faisant partie de la collection dite collection Ingres, conservée à l'École des beaux-arts. Le grand prix a été remporté par M. Roty (Louis-Oscar), élève de MM. Dumont et Ponscarme. — Le second grand prix a été remporté par M. Patey (Henri-Auguste-Jules), élève de MM. Chaplin, Jouffroy et Chapu.

Composition musciale : Le sujet du concours était une cantate à trois personnages, intitulée *Clytemnestre.* Le grand prix a été remporté par M. Wormser (André-Alphonse-Toussaint), élève de M. François Bazin. — Une mention honorable a été accordée à M. Dutacq (Amédée-Jean), élève de M. Reber.

Bibliothèque nationale. — Par décret du 1er novembre, M. Wescher a été nommé conservateur sous-directeur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Par un arrêté du 4 novembre, M. Zotenberg a été nommé bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

— Ecole d'Athènes. — M. Albert Dumont, docteur ès lettres, sous-directeur de l'École française d'Athènes, a été nommé directeur en remplacement de M. Émile Burnouf, nommé professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres de Bordeaux.

— Académie de la religion catholique. — L'association littéraire, scientifique et religieuse, qui se réunit dans le palais archiépiscopal de Westminster sous le nom d'« Académie de la religion catholique, » vient de reprendre ses séances. La session de 1875-76 a été inaugurée mardi par la lecture d'un remarquable travail de S. Ém. le cardinal-archevêque intitulé *Innocent III et la Grande-Charte.* Mgr Manning, après avoir prouvé que toutes les libertés garanties par la Grande-Charte se trouvent en germe dans la charte octroyée par Henri Ier, défend le Pape Innocent III de l'accusation

d'avoir condamné la Grande-Charte. Le Pontife a déclaré lui-même explicitement que ce qui avait motivé sa condamnation, c'était l'acte de rébellion des barons anglais révoltés contre leur suzerain, vassal du Saint-Siége. Mais Innocent n'a pas prononcé un seul mot sur le contenu de la Grande-Charte, dont les libertés, au contraire, ont été confirmées par le légat du Pape, une année après la promulgation.

Congrès. — La séance solennelle d'ouverture de la session provinciale du Congrès des orientalistes a eu lieu le 18 octobre, à Saint-Étienne, sous la présidence de M. de Ravisi, directeur de l'Athénée oriental. Le Congrès a duré jusqu'au 25.

— Une réunion de savants météorologistes des divers départements de l'Ouest aura lieu à Poitiers, les 19, 21 et 22 novembre prochain. Tous les départements situés entre les montagnes du Centre, la Dordogne, l'Océan et la Loire, y seront représentés, ainsi que le conseil de l'Observatoire de Paris. On cite, parmi les météorologistes qui seront présents : M. Belgrand, inspecteur général des ponts et chaussées; M. Renou, l'habile directeur de l'observatoire du parc de Saint-Maur; M. de Touchembert, président de la Commission météorologique de la Vienne; M. de la Gournerie, pour le département de la Loire-Inférieure; M. de Tastes, pour le département d'Indre-et-Loire; MM. Lespiault et Raulin, pour la Gironde; M. Le Verrier, pour l'Observatoire de Paris, etc.

Concours et prix. — Voici le résultat du concours général des facultés de droit de toute la France : 1er prix : M. Serre, élève de la faculté de Paris, âgé de vingt ans; 2e prix : M. Châtel, élève de la faculté de Caen, âgé de vingt ans ; Mentions honorables : MM. Jacquet, élève de Dijon; de Royer, élève de Paris; Bomenne, élève de Poitiers; Gaucher, élève de Bordeaux ; Gavet, élève de Poitiers.

— Voici les quatre sujets mis au concours de 1876, par la Société française de tempérance, *Association contre l'abus des boissons alcooliques :* 1° Montrer quels sont les rapports entre l'accroissement du nombre des cabarets et les changements survenus dans la nativité, la mortalité, la durée de la vie moyenne, la criminalité, la fréquence des maladies mentales, les suicides, le nombre des exemptions du service militaire pour faiblesse de constitution ou infirmités; 2° Étude comparée des législations relatives aux débits de boissons dans les divers États de l'Europe; modifications dont la législation française serait susceptible; 3° Étudier les associations de consommation en France, les causes qui en ont restreint l'extension et leurs avantages au point de vue de la tempérance; 4° Déterminer les effets comparatifs des eaux-de-vie et des liqueurs dites : similaires de l'absinthe.

Chaque prix est de 1,000 francs. Les mémoires doivent être adressés au siége de la Société, rue de l'Université, 6.

— *Prix Saint-Seine.* — Par son testament du 3 octobre 1865, M. le marquis de Saint-Seine, désireux d'encourager les recherches historiques sur la Bourgogne, a fondé un prix d'environ mille francs destiné à récompenser, tous les cinq ans, le meilleur travail qui aura paru sur cette province; et, voulant donner une nouvelle preuve d'intérêt à la Commission des antiquités dont il a été longtemps un membre assidu, il l'a chargée de juger du mérite des concurrents. Un prix de mille francs sera décerné à la fin de la présente année à l'auteur du meilleur travail sur l'histoire de la Bourgogne, qui aura été publié pendant les années 1868, 1869, 1870, 1871 et 1872. Toutes les branches des sciences historiques (topographie, archéologie, biographie, histoire générale ou particulière, histoire religieuse ou politique,

littéraire ou économique) peuvent être traitées dans les travaux présentés, pourvu que la Bourgogne en soit l'objet.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 1er octobre, M. Thurot a continué la lecture de son introduction au *Recueil des historiens occidentaux des croisades;* M. Adrien de Longpérier a fait une communication au sujet de la récente découverte, faite par M. Ch. Rœssler, du sarcophage de Guillaume de Ros, abbé de Fécamp; M. Ernest Desjardins a continué la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot sur la géographie comparée de la Mauritanie tingitane; M. Germain, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, a continué la lecture de son mémoire sur le procureur des étudiants de l'ancienne université de médecine de Montpellier. — Dans les séances du 8 et du 22, M. Edmond le Blant a communiqué un mémoire sur Polyeucte et le zèle téméraire. Dans la séance du 8, M. Th. H. Martin a lu un mémoire sur les hypothèses astronomiques d'Héraclite d'Éphèse, lecture qu'il a continuée dans la séance du 16; M. Michel Bréal a communiqué quelques articles du *Dictionnaire d'étymologie latine* qu'il prépare, avec ses élèves de l'École pratique des hautes études. — Dans la séance du 15, M. Ernest Desjardins a fait une communication au sujet du nouveau fascicule du *Corpus inscriptionum latinarum* de l'académie de Berlin. M. Benloew, doyen de la faculté des lettres de Dijon, a communiqué des remarques sur l'étymologie des éléments étrangers qui se trouvent dans le vocabulaire grec. — Dans la séance du 22, M. le Marquis d'Hervey de Saint-Denis a lu un mémoire relatif à l'identification avec les continents américains du pays de Fou-Sang, mentionné par divers auteurs chinois très-anciens. — Dans la séance du 29, M. le baron de Witte a lu une notice sur le dieu tricéphale des monuments gaulois retrouvés récemment.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 octobre, M. Édouard Sayous a lu un mémoire sur les relations de la France avec les princes de la Transylvanie pendant la guerre de Trente ans; M. Ad. Franck a lu une notice sur la philosophie de M. Ch. de Rémusat. M. Ch. Giraud a lu, dans les séances des 2, 9 et du 16, une notice de M. Louis Reybaud sur M. Jules Roget. — Dans la séance du 9, M. Jules Aloux, professeur de philosophie à l'académie de Neuchatel, a continué la lecture de son mémoire sur la métaphysique. — Dans la séance du 19, M. Rodolphe Dareste, avocat au Conseil d'État, a lu un mémoire sur la correspondance inédite de François Hotman. — Dans la séance du 23, M. O. Gréard a lu des fragments d'un mémoire sur l'enseignement primaire à Paris et M. Ch. Waddington a lu l'introduction d'un mémoire sur Pyrrhon et le pyrrhonnisme.

Les Élèves des Frères. — Cinq cents élèves ont concouru récemment à Paris, pour les bourses d'externes aux écoles municipales supérieures : deux cent trente trois des écoles laïques et deux cent soixante douze des écoles des Frères. Après les premières épreuves, on a éliminé deux cent quatre-vingt douze candidats, dont cent soixante-quatorze des écoles laïques et cent dix-huit des écoles congréganistes. Sur les deux cent treize admis, cent cinquante-quatre sont des élèves des Frères et cinquante-neuf seulement des élèves laïques. Cent quatre-vingt cinq bourses ont été obtenues; les congréganistes en ont eu cent trente-sept et les laïques quarante-huit. Les quatre premiers admis sont des élèves des Frères; dans les vingt premiers, il n'y a qu'un seul laïque. Des cinquante-cinq premiers, quarante-six sont des élèves des Frères. Ajoutons à tout cela qu'à Paris

les Frères n'ont que cinquante-neuf écoles coûtant à la ville 700,000 francs, tandis que les laïques, qui en ont soixante-dix-huit, coûtent 1,300,000 francs. — Ces chiffres sont éloquents. (*Univers.*)

Catalogue des monnaies orientales du British Museum. — M. Stanley Lane Poole vient de publier le premier volume du *Catalogue des monnaies orientales du British Museum*. M. de Longpérier, en offrant ce volume à l'Académie des inscriptions, au nom de l'auteur, en a fait un grand éloge; il contient les monnaies des kalifes d'Orient, et est publié sous la direction du savant M. Reginald Poole, conservateur en chef de l'établissement scientifique où ces monuments sont réunis. La collection de Londres comprend 690 monnaies frappées entre les années 77 et 644 de l'hégire (696 à 1246 de notre ère). On y trouve les noms de quatre-vingt-quatre ateliers monétaires. Des *index* de noms propres, la mention des pesées, une table des points et marques d'émissions ; de bonnes planches autotypes rendent le volume fort utile et très-facile à consulter. M. Poole, réservant pour un autre volume la description des monnaies primitives de l'islamisme, portant des figures et des types variés, n'a commencé son catalogue qu'à la réforme d'Abd-el-Malek ben Merouan.

Les Universités catholiques. — Sur plusieurs points de la France les catholiques se disposent à user largement de la liberté de l'enseignement supérieur. Nos lecteurs seront bien aise de trouver ici un bref aperçu de ce qui se prépare, ou de ce qui est déjà réalisé, à cet égard.

Paris. — L'*Université catholique* de Paris est, on peut le dire, déjà fondée : trois facultés, celles de droit, des lettres et des sciences, ouvriront prochainement leurs cours. Les déclarations légales ont été faites dans les premiers jours de novembre, les cours de droit commenceront le mardi 16 novembre prochain. Le registre des inscriptions est ouvert au secrétariat de l'université, rue d'Assas, 19, depuis le 2 novembre, et ne sera clos que le 20 du même mois.

La composition du corps professoral de la faculté de droit est dès à présent arrêtée. Voici les noms de quelques-uns des professeurs : MM. Connelly, conseiller de la Cour de cassation ; Hallays-Dabot, ancien avoué au Conseil d'État et à la Cour de cassation ; Alix, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Delamarre, avocat à la Cour d'appel de Paris ; Romain de Sèze, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux; Chobert, agrégé démissionnaire de la faculté de droit de Nancy ; Jamet, avocat à la Cour d'appel de Caen.

Lille. — En attendant que l'*Université catholique* de Lille soit régulièrement constituée, un *Institut catholique* a été fondé, et son personnel est presque entièrement formé. M. le chanoine Hautcœur, directeur de la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, prêtre du diocèse d'Arras, remplira les fonctions de recteur. — M. de Vareilles a été nommé doyen de la faculté de droit. — Les inscriptions sont prises à partir du 1er novembre, en l'hôtel de l'université, rue Royale, 70.

Lyon. — Une faculté de droit va s'ouvrir très-prochainement. En tête de son programme, nous lisons la déclaration suivante :

« La faculté catholique de droit est fondée, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, pour procurer aux jeunes gens qui se destinent aux études juridiques le bienfait d'un enseignement entièrement chrétien. La soumission au Saint-Siége et aux évêques, comme à tous les enseignements de l'Église catholique, apostolique et romaine, est sa loi fondamentale. Aucun professeur n'est admis dans son sein s'il n'a d'avance adhéré à ce principe. Pour l'étudiant, le seul fait de la signature de ses inscriptions équivaut, s'il est catholique, à la déclaration qu'il se soumet à l'enseignement de l'Eglise, et,

s'il est protestant ou israélite, qu'il respectera ce même enseignement. Tous s'engagent à observer les règlements de l'École. »

Le nombre des chaires est provisoirement fixé à neuf, voici leur liste et les noms des professeurs :

Première année. — *Droit romain.* Professeur, M. A. Roux, avocat à la Cour d'appel d'Aix, docteur en droit, lauréat de la faculté d'Aix. — *Code civil.* Professeur, M. A. Glairal, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Paris.

Deuxième année. — *Droit romain.* Professeur, M. A. Flachat, docteur en droit. — *Code civil.* Professeur, M. C. Jacquier, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Paris. — *Procédure civile.* Professeur, M. R. Mouterde, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Grenoble. — *Droit criminel. Code pénal.* Professeur, M. C. de la Judie, docteur en droit, ancien juge d'instruction.

Troisième année. — *Code civil.* Professeur, M. A. d'Hauthuille, avocat à la Cour d'appel d'Aix, docteur en droit, lauréat de la faculté d'Aix. — *Droit administratif.* Professeur, M. de Saint-Giron, docteur en droit, lauréat de la faculté de Toulouse. — *Code de commerce*, en entier. Professeur, M. O. Boucaud, avocat à la Cour d'appel de Lyon, docteur en droit, lauréat de la faculté de Grenoble.

Angers. — Une faculté de droit va s'ouvrir dans cette ville, le lundi 16 novembre, pour commencer. Le recteur de la future université sera M. le chanoine théologal Sauvé, théologien très-éminent, que Pie IX vient de nommer prélat de sa maison. Le programme des cours est arrêté déjà et vient d'être affiché. En voici la liste : Cours de droit naturel (ce cours n'existe pas dans les facultés de l'Etat) : il sera donné par M. le chanoine Sauvé ; cours de droit civil ; cours de droit romain ; cours de droit criminel ; cours de procédure civile ; cours de droit commercial ; cours de droit administratif ; cours de droit canonique ; cours de droit des gens ; cours d'histoire du droit ; cours de droit coutumier. Les professeurs sont : MM. Gavouyère, doyen de la faculté de droit ; Henry de la Bigne-Villeneuve ; Aubry ; Hervé-Bazin ; du Rieu de Perrin ; Marsaguet ; Buston ; de Richecour.

Toulouse. — Les évêques suffragants de l'archevêque de Toulouse ont répondu à son appel et ont garanti pour la fondation de l'Université libre une somme considérable. Cette université sera établie à l'hôtel Saint-Jean, vaste et magnifique bâtiment habité autrefois par les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Elle comprendra les facultés de droit et de médecine. Les élèves y seront internés. Il sera créé un hospice pour les études cliniques de son enseignement médical.

Poitiers. — Une faculté de théologie est canoniquement instituée à Poitiers, en vertu d'un bref pontifical de fondation. Elle comprend l'enseignement supérieur du dogme (deux chaires), de la morale (une chaire), d'écriture sainte (une chaire), de droit canonique (une chaire), d'histoire ecclésiastique (une chaire), et enfin de philosophie (deux chaires). L'enseignement est donné en latin, par des professeurs de grand mérite, dont plusieurs ont enseigné dans d'autres universités, spécialement au collége romain. Déjà les cours sont commencés, dans les bâtiments du grand séminaire, et les élèves sont nombreux ; plusieurs ont été envoyés par des évêques étrangers à la province ecclésiastique.

Les ex-libris. — Nous avons sous les yeux un volume (*Les Ex-libris français depuis leur origine jusqu'à nos jours* : Nouvelle édition, revue, très-augmentée et ornée de 24 planches ; Paris, P. Rouquette, 1873, gr. in-8, VIII-79 pages, tiré à 350 exemplaires, dont 12 sur papier de Chine) qui aborde

une parcelle, jusqu'ici inexplorée, du vaste champ de la science des livres; ce genre de collection, aujourd'hui à la mode, est l'objet d'ardentes recherches. Des cabinets se sont formés en ce genre, le premier en date, le plus riche de tous, est celui de M. Ernest de Rozière. Empruntons à l'auteur du volume dont il s'agit quelques détails de nature à intéresser les bibliophiles.

Pas un des dictionnaires de la langue française (pas même celui de M. Littré) n'a admis le terme *ex-libris*, composé de deux mots latins, mais l'usage l'a conservé en l'appliquant aux motifs d'art, blasons, monogrammes, allégories, emblêmes, etc., gravés en relief ou en creux, et fixés sur les gardes ou sur le titre d'un livre en signe de possession. On connaît un grand nombre de livres allemands et une certaine quantité d'*ex-libris* italiens du seizième siècle; il ne s'en rencontre pas de français. C'est de l'Allemagne que l'*ex-libris* est venu dans notre pays, en traversant les provinces de l'est; la plus ancienne marque intérieure connue en France est celle d'un bibliophile d'Autun (*Carolus Albosius*), avec la date de 1574 et accompagnée, selon l'usage du temps, d'une devise: *Ex labore quies*.

De 1600 à 1650, les *ex-libris* français sont bien rares; on n'en connaît guère qu'une trentaine, mais des noms distingués figurent sur cette liste; le duc d'Epernon, les frères Sainte-Marthe, François Malherbe.

De 1650 à 1700, on rencontre André Félibien, *historiographe du roy*, l'archevêque de Rouen, Ch. M. Le Tellier, etc. Pendant ce demi-siècle, l'usage de la marque gravée, collée sur la garde du livre, ne se généralise pas; beaucoup de savants y résistaient et conservaient leurs préférences pour la marque de possession, frappée sur plats extérieurs et en quelque sorte nationale. Tels furent, entre autres, deux des plus grands bibliophiles du siècle, Ménage et Huet, l'évêque d'Avranches. On sait que ce dernier légua ses livres aux jésuites de la maison professe de Paris, legs de grande valeur; indépendamment des manuscrits, 8,312 volumes et un grand nombre d'auteurs annotés par leur savant propriétaire.

Au dix-huitième siècle, les bibliophiles mettent dans leurs *ex-libris* une profusion insensée d'armoiries, d'allégories, d'emblêmes, et même de rébus. Un chirurgien, le sieur Arrachart, se blasonne de sinople, au chevron d'argent, escaladé de deux rats de sable avec le char de même, traîné par un cheval marin. Le sieur Odile met sur la garde de ses volumes un crocodile avec cette devise : *Terra metuendus et undis*. Quelques possesseurs de châteaux font graver les vues de leurs demeures; des marins veulent qu'on retrace, sur les socles où reposent leurs armes, des actions navales où ils se sont distingués. Les divers styles d'ornementation du dix-huitième siècle sont d'ailleurs complétement représentés, dans le petit art de l'*ex-libris*, par de charmants spécimens; les meilleurs, les plus renommés artistes du temps se mirent de la partie, et, comme gens pour qui leur métier n'avait rien d'indigne et qui ne pût être relevé par la grâce et l'habileté, Cochin, Gravelot, Marillier, Moreau le jeune ont tracé des *ex-libris* d'une fantaisie et d'un agrément exquis. Boucher lui-même a condescendu à la marque de bibliothèque, mais un seul des trois *ex-libris* connus qu'il ait dessinés est signé de son nom.

Le temps n'est pas, pendant la première république, aux marques de propriété des livres; quelques *ex-libris* de l'époque offrent le niveau égalitaire; deux conventionnels, restés fort obscurs, adoptent le bonnet de la liberté. Le blason qui faisait le mort pendant la tourmente révolutionnaire, renaît avec le premier Empire; il reparut sur les livres des sénateurs et des grands dignitaires de l'époque. Pendant la Restauration, pendant le règne

de Louis Philippe, rien, si ce n'est des marques héraldiques sans caractère et sans style ; les artistes de l'école romantique n'ont rien laissé en ce genre ; il faut probablement attribuer au spirituel caricaturiste Grandville, la marque de la bibliothèque d'Alphonse Karr ; la guêpe, bête symbolique de l'humoristique écrivain, en train de couvrir d'écriture une longue pancarte.

Constatons, sous le second Empire, une petite renaissance artistique de l'*ex-libris*, due à celle de l'eau-forte ; des artistes connus ont pris le goût de graver pour les livres de leurs amis, littérateurs, savants ou curieux, des marques de possession concordantes avec leurs études, leurs goûts ou emblématiques de leurs œuvres. MM. Bida, Bracquemond, Bouvenne, Flameng, d'autres encore, ont dessiné les *ex-libris* de MM. Champfleury, Asselineau, Victor Hugo, Théophile Gautier, etc. Nous sommes obligés de passer rapidement sur ce qui concerne les devises adoptées par divers bibliophiles ; indiquons seulement celles du savant de Laulnaye : *Rerum cognoscere causas ;* de l'abbé Morellet : *Veritas omnia vincit ;* de notre contemporain, M. Maurice Tourneux : *In angulo cum libello ;* n'est-ce pas l'expression du parfait bonheur de la vie studieuse et modeste ?

Louis XV avait un *ex-libris* d'une simplicité fort peu royale, qui ne se rencontre d'ailleurs que très-rarement, et le blason de France, d'azur à trois fleurs de lys d'or, décorait les livres conservés à la Bastille.

Après avoir décrit quelques *ex-libris* singuliers, ceux de Gueulette, de Grimod de la Reynière, de François de Neufchâteau (ce dernier offre seize vers à la suite de l'énumération des titres de ce sénateur), l'auteur donne la liste des *petits-maîtres*, des vignettistes qui, au dix-huitième siècle, ont gravé des *ex-libris*, et il dresse une liste générale (elle comprend 328 noms) des dessinateurs et graveurs signataires d'*ex-libris* français ; la plupart, d'ailleurs, ne sont que de bons ouvriers en gravure, dépourvus de toute célébrité.

En définitive, les *ex-libris*, recherchés surtout comme pièces bibliographiques et comme images de décoration et d'ornement, offrent fréquemment un intérêt littéraire et biographique ; ils méritent donc d'être l'objet d'un travail spécial, tel que celui que nous signalons. L'auteur ne s'est pas nommé, mais il n'est pas resté inconnu, et nous pouvons, sans indiscrétion, indiquer M. Poulet-Malassis.

Les amateurs apprécieront l'album qui reproduit des *ex-libris* fort intéressants ; celui de M. Victor Hugo, un éclair déchirant des ténèbres ; celui de M. Manet, un cippe surmonté d'une tête barbue ; au-dessus et au-dessous deux mots latins : *Manet* et *Manebit*. Nous nous en tiendrons à ces exemples. B.

A PROPOS D'UN OUVRAGE SUR LA CHOUANNERIE DU MAINE ET DES PAYS ADJACENTS. — Ce n'est pas sans une vraie surprise que j'ai lu dans un des derniers numéros du *Polybiblion* (p. 132) la phrase suivante : « Qu'est-ce que la chouannerie, où a-t-elle pris son origine ? A-t-elle pour père, comme le prétend Duchemin Descepeaux, *repété par tous les autres historiens*, un « contrebandier gracié par son roi, qui, pour son coup d'essai, surprend et tue dix-huit hommes sans défense et en blesse un plus grand nombre ? » La surprise que j'ai éprouvée a dû être partagée par tous ceux qui s'intéressent aux publications sur la Révolution, et, en particulier, par tous les lecteurs appartenant au Maine. Cette phrase, en effet, aurait été vraie il y a huit ans ; mais, depuis 1868, elle se trouve contredite par des preuves péremptoires. En 1868, Dom Piolin publia le premier volume de son ouvrage intitulé : l'*Eglise du Maine durant la Révolution*, et, à la page 374 et suivantes, il raconte les mêmes faits, publie les mêmes documents, et présente les mêmes points de vue que le nouvel histo-

rien de la chouannerie. Il est trop tôt ou trop tard pour venir offrir comme des découvertes des faits et des pièces publiés il y a huit ans. — G. DE T.

TABLES DES BOLLANDISTES. — La librairie Victor Palmé vient de mettre en vente les *Tables générales des Bollandistes ou dictionnaire des* 60 *volumes in-folio des Acta sanctorum*, contenant : 1° Une *Notice* ou description détaillée de chacun des volumes de notre édition avec indication de toutes les planches, figures, etc.; 2° Les *Éphémérides* des dix premiers mois de l'année, c'est-à-dire un aperçu succinct des travaux qui se rapportent à chaque jour de l'année. On voit ainsi, d'un seul coup d'œil, l'importance hagiologique de chacun des saints ou de chacun des groupes de martyrs : si l'on ne possède sur eux qu'une simple notice; s'ils ont donné lieu à quelque commentaire historique ou critique; si enfin il existe des *Actes*, *Vies* authentiques et autres *Pièces* qui aient été jugés dignes d'être publiés; 3° Un *Index alphabétique* de tous les Saints et Bienheureux insérés dans les 60 volumes, avec indication précise du volume et de la page où il commence à en être question. 4° Un *Catalogue*, que l'on a tâché de rendre aussi complet que possible, des Saints et des Bienheureux qui paraissent devoir trouver place, soit dans la continuation, soit dans les divers suppléments de l'œuvre des Bollandistes. 5° Un *Syllabus* assez étendu des noms et choses notables contenus dans les préfaces, exégèses, traités préliminaires, etc., qui enrichissent près de 40 volumes de la collection. Le volume, la page, parfois même la section de la page sont indiqués. Toutes ces tables peuvent servir pour les éditions d'Anvers et de Venise, aussi bien que pour la nouvelle édition, les plus petites différences étant notées dans les manchettes marginales. Le volume s'ouvre par 220 pages d'*auctaria* ou de Notes sur quelques-uns des volumes du mois d'octobre. Ces *auctaria*, publiés par les nouveaux Bollandistes en trois opuscules distincts, sont ici réunis et fondus d'après la méthode qui a présidé au grand ouvrage des *Acta*, avec accompagnement des six tables d'usage. Ce volume est du prix de 75 francs.

— M. V. Regnault, membre de l'Académie des sciences, a donné à la direction des musées nationaux un nombre considérable d'études peintes ou dessinées par son fils, Henri Regnault, ce jeune et brillant artiste dont la mort, au combat de Buzenval, a été l'un des douloureux épisodes du siége de Paris.

— M. Ed. de La Barre Duparcq, dont les travaux historiques, et notamment ceux qui ont trait à notre histoire militaire, sont bien connus, vient de publier une *Histoire de Charles IX*. Dans cet ouvrage, l'auteur a eu particulièrement en vue la Saint-Barthélemy. C'est à cet événement qu'il rapporte tous les autres, en recherchant les causes qui l'ont amené, les circonstances qui l'on suivi.

— Un archéologue suédois, M. Carls Landberg, qui explore à présent les contrées du Liban, vient de faire deux découvertes d'une certaine importance pour l'histoire fort peu connue de la civilisation phénicienne. Il a trouvé l'ambre jaune à l'état naturel, dans une ancienne mine à Djéba, à quatre heures de chemin de Sidon. L'ambre se trouve dans une couche de marne. Il est donc prouvé que les Phéniciens exportaient l'ambre et n'allaient pas, comme on l'a cru, le chercher dans d'autres pays. M. Landberg a également trouvé, dans une caverne du Liban, de grandes masses de scories de fer, ce qui indique que les Phéniciens ont travaillé le fer chez eux.

— Le syndicat des libraires classiques sollicite de M. Wallon une réforme qui nous semble juste. Il demande : 1° Qu'un livre ne puisse être interdit sans que l'auteur ou l'éditeur soit prévenu et entendu; 2° Qu'un ouvrage trouvé répréhensible soit admis à correction; 3° Que, dans le cas où une

interdiction immédiate serait jugée nécessaire, l'interdiction pût être levée après correction.

— L'*Indépendance belge* annonce que M. Picot, archiviste adjoint du royaume, a fait jeudi dernier, à la classe des beaux-arts de l'Académie, une communication très-intéressante pour l'histoire du théâtre musical en Belgique. Il a trouvé, dans le riche dépôt dont l'un des services lui est confié, les lettres échangées entre Grétry et Vitzthumb, maître de chapelle du prince Charles de Lorraine, chef d'orchestre et directeur du théâtre de Bruxelles. Cette correspondance, absolument inédite, révèle des particularités fort curieuses, non-seulement pour la biographie anecdotique de Grétry, mais encore relativement aux usages dramatiques et aux mœurs de la société bruxelloise à la fin du dix-huitième siècle. Elle va être publiée prochainement.

— Depuis le 1er mai 1875, paraît, à Poitiers, la *Revue d'Aquitaine, scientifique et littéraire*, par livraisons de 3 feuilles in-8 fort bien imprimées, le 1er et le 15 de chaque mois (prix : 25 fr.). Elle publie des travaux intéressants, relatifs surtout à la région. Nommons quelques-uns des collaborateurs : MM. l'abbé Aubert, Louis Audiat, de Croy, de Curzon, Delayant, René Kerviler, de Lastie-Saint-Jal, de Longuemar, Ménard, de Saint-Genis, de Touchimbert, Richard, etc... La *Revue d'Aquitaine* a publié, dans ses dernières livraisons : *Aliénor d'Aquitaine ; Léon Ogier de Gombaud, poète et académicien ; Missions apostoliques dans l'Aquitaine ; La bataille de Voulon, en* 507 ; *Controverses religieuses des seizième et dix-septième siècles ; Souvenirs du congrès catholique de Poitiers ; Boucher et son époque ; M. Villemain ; Le cardinal de Richelieu et M. de Saint-Preuil ; Les souterrains-refuges ; Le salon de* 1875 ; *Le drapeau en France ; La Roche-Posay ; Les dolmens d'Andillé*, etc.

— On lit, dans le *Journal officiel* : « La librairie Dentu met en vente aujourd'hui une œuvre historique de l'intérêt le plus élevé : *Le Ministère de M. de Martignac*, par M. Ernest Daudet, dont le *Journal officiel* a récemment publié divers fragments. — « L'heure de la justice a sonné pour la Restauration, dit l'auteur dans la préface de cet ouvrage ; c'est l'honneur du genre humain que cette heure vienne toujours pour la mémoire des victimes comme pour celle des coupables. » — Nous pourrions ajouter que c'est aussi l'honneur des écrivains politiques de hâter par leurs œuvres la venue de cette heure de justice. C'est à cette tâche que M. Ernest Daudet s'est employé. Son livre, où abondent les documents inédits, n'est point d'ailleurs une œuvre de parti, car, s'il est des hommes desquels on peut dire qu'ils n'appartiennent à aucun parti, mais qui appartiennent à la France, M. de Martignac est assurément un de ces hommes-là. »

Voici le titre complet de l'ouvrage, dont les fragments insérés au *Journal officiel* par le directeur de ce journal, ont paru sous le pseudonyme de Louis Reynaud : *Le Ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration*, d'après des publications récentes et des documents inédits (1 vol. in-8).

— La librairie Auguste Fontaine, qui a publié la *Bibliographie molièresque*, dont nous avons parlé, annonce, pour le 10 novembre, l'apparition de la *Bibliographie cornélienne ou description raisonnée de toutes les éditions des Œuvres de Pierre Corneille, des imitations ou traductions qui en ont été faites, et des ouvrages relatifs à Corneille et à ses écrits*, par M. Émile Picot ; avec un portrait de Corneille (de l'édition de 1644), gravé par Michel Lasne, reproduit à l'héliogravure par M. Amand-Durand.

Paraîtront ensuite, la *Bibliographie racinienne*, par M. Émile Picot, et la *Bibliographie la Fontainienne*, par M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob), conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal.

— La librairie Firmin Didot vient de mettre en vente un important ouvrage intitulé : *La guerre de Metz en 1324, poème du quatorzième siècle*, publié pour la première fois par M. E. de Bouteillier, ancien député de Metz, suivi d'études critiques sur le texte par F. Bonnardot, ancien élève pensionnaire de l'École des chartes, et précédé d'une préface par Léon Gautier.

— La même librairie publie un *Dictionnaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du moyen âge* (1100 à 1530) par M. Alfred Franklin, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine.

— La bibliothèque de l'hôtel Carnavalet a été ouverte le 30 octobre.

— Il est question d'établir, dans une dépendance de l'École de droit, une nouvelle bibliothèque qui comptera 100,000 volumes.

— M. l'abbé Maynard, qui vient de publier la *Vie de M. Crétineau-Joly*, va donner prochainement, sous le titre de *Rome et Vendée*, et avec une introduction, un volume de morceaux inédits du célèbre écrivain.

Publications nouvelles. — *Les Éléments raisonnés de la religion*, par l'abbé A. Van Weddingen (in-8, Bruxelles, imp. G. Lebrocquy). — *La Somme du catéchisme*, par l'abbé Regnaud. T. Ier et II (in-12, Palmé, 1876). — *Salomon et l'Ecclésiaste*, par l'abbé A. Motais (2 vol. gr. in-8, Benke et Tralin). — *Du demi-christianisme*, par l'abbé Desgeorges (in-12, Lyon, Josserand, 1876). — *Le Protestantisme, courte réponse à M. de Laveleye*, par J. Camauer (in-12, Bruxelles, Closson). — *L'Appel au droit*, par M. Terrasson de Montleau (in-8, Féchoz). — *Nos maux et leurs remèdes*, par l'abbé Ed. de Cazalès (in-18, Douniol, 1876). — *Un mot sur la danse adressé aux pères et aux mères de familles et à leurs enfants*, par l'abbé J. J. Uyssen (in-12, Bruxelles, Closson). — *Étude sur le caractère et les conditions constitutives du mariage*, par Bedros Th. Chachian (in-8, imp. Blot). — *Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre*, trad. du texte par C. de Harlaz. T. Ier (Louvain, Ch. Peeters). — *Le Matérialisme politique en Angleterre*, par Dupont White (in-8, imp. typ. de A. Pougin). — *La Presse sous le régime de l'état de siége*, par E. Detourbet (in-8, A. Marescq). — *Traité sur les pompes funèbres*, par B. Gaubert (2 vol. in-8, Marseille, M. Lebon). — *Les Écoles de droit en Franche-Comté et en Bourgogne*, par Villequez (in-8, Thorin). — *Essai critique sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry*, par l'abbé A. Van Weddingen (in-8, Bruxelles, imp. F. Hayez). — *Considérations sur l'enseignement obligatoire*, par Mgr de Haerne (Louvain, typ. Ch. Peeters). — *La divine synthèse, ou l'Exposé au double point de vue apologétique et pratique de la religion révélée*, par Mgr Guilbert, évêque de Gap (3 vol. in-8, Plon). — *Saint François d'Assise. Providence du moyen âge par l'amour, 1182-1226*, par le bibliophile Granger de D... (in-8, en caractère elzévirien, Plon). — *Entretiens pratiques à l'usage des femmes du monde. Religion et monde*, par la princesse Carolyne de Sayn-Wittgenstein, née Iwanowska (in-18, Plon). — *Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu*, par M. l'abbé Houssaye, du clergé de Paris (in-8 car., Plon). — *Chansons nouvelles*, par Gustave Nadaud (in-18, Plon). — *L'Afrique équatoriale. Okanda, Bangouens, Osyéba*, par M. le marquis de Compiègne (gr. in-8, Plon). — *Précis de la guerre franco-allemande*, par le colonel Fabre (gr. in-18 Plon). — *L'unité dynamique*, par F. Mano (in-12, librairie des *Mondes*). — *L'Opposition sous les Césars*, par G. Boissier (in-8, Hachette). — *Histoire politique et religieuse de la France*, par l'abbé P. Mury (nouv. édit. 4 vol. in-18, Bray et Retaux). — *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*, par P. Fredericq (in-8, Gand, Ad. Hoste). — *Notes de Topino-Lebrun, juré au tribunal révolutionnaire*, publiées par J. F. E. Chardoiller (in-8, J. Baudet). — *La Crise de cent ans. L'Exilé lorrain*, par Charles Charaux (in-18, Albanel et Boltenweck). — *Les Souvenirs catholiques de la Tour de Londres*, par le T. R.

Rob. Cooke, trad. de H. Greand (in-8, Douniol). — *Mission de Cayenne et de la Guyane française* (in-12, Douniol). — *L'Ombre de la mort*, par Mme Rattazzi (in-12, Lib. des bibliophiles). — *L'Argénis de Barclai*, par Alb. Dupont (in-8, Thorin). — *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, par La Curne de Sainte-Palaye, 12e fasc. (in-4, H. Champion). — *Pensées et sourires*, poésies par L. Chalmeton (in-12, Thorin).

PUBLICATIONS ANNONCÉES. — *La Tradition catholique sur l'infaillibilité pontificale ou la définition de ce dogme devant l'Écriture, les Pères et l'histoire*, par Mgr l'archevêque de Bourges, t. Ier. — *Histoire de saint François de Paule, fondateur des Minimes*, par Mgr Dabert, évêque de Périgueux. — *Étude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie*, par le comte de Bourbon-Liguières. — *Plaidoyers* de Berryer, 2e série des *œuvres* (4 vol). VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTION.

—

Peintres du nom de Dequoy. — Pourrait-on donner quelques renseignements sur des peintres nommés DEQUOY ? — Au musée de Versailles, le portrait de la marquise de Louvois (Anne de Souvré), daté de 1695, est signé : *Simon Dequoy*. Nous connaissons aussi deux autres fort bons portraits peints en Anjou, au siècle dernier et signés : *Dequoy l'esné, peintre du Roy*, 1735. — L'histoire des peintres ne fait aucune mention de cette dynastie d'artistes : du moins, jusqu'à présent, nos recherches à ce sujet ont été sans résultat.

A. B.

—

RÉPONSES.

—

Une histoire manuscrite de la 4e croisade (XIV, 383). On ne connaît François Rose que par les quelques lignes que lui ont consacrées La Croix du Maine, le P. Daire (*Histoire de la ville d'Amiens*, t, II, p. 177, et *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*, p. 82 et 426.) François Rose, natif de Paris et originaire d'Amiens, fut successivement chanoine de l'Eglise Saint-Nicolas, puis de la cathédrale, official, grand vicaire de l'évêque Geoffroi de la Marthonie et enfin doyen du chapitre, à partir du 15 janvier 1588. Nommé à l'évêché d'Orléans, il fut assassiné en se rendant dans cette ville le 17 novembre 1597. Une seule de ses œuvres a été imprimée : c'est une *Ode sur la mort de Jean Edouard Dumonin poète et philosophe*, insérée dans les *Tombeaux de Jean de Caurres*, 1587, in-12. Quant à son principal ouvrage, resté manuscrit, *Histoire de la conquête de Constantinople par Baudouin IX, comte de Flandre, en 1204*, on ignore ce qu'il est devenu. J. CORBLET.

Saint-André des Arts (XIV, 384). — On peut être persuadé, que Saint-André des *Arcs* est la véritable orthographe, et qu'on n'écrivait pas autrement, il y a quelques années encore. Il est facile de s'en assurer en ouvrant n'importe quel ouvrage, quel almanach antérieur à la Révolution. Mais, certainement, les fabricants d'arcs n'ont rien à faire ici ; il s'agit d'arceaux, d'arcs, étymologie bien naturelle pour le nom d'une église. Il faut donc lire Saint-André des *Arcs*, ou des *Arcis*. Dans mon enfance, une partie de la rue Saint-Martin, qui avoisine la Seine, s'appelait rue des *Arçis*, à cause des arcs ou arceaux qui s'y voyaient autrefois.

E. C.

Le Gérant, L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Théâtre de Racine. Andromaque; Les plaideurs; Britannicus; Bérénice; Bajazet. Tours A. Mame et fils, 1876. Gr. in-8 de XVI-396 p., impr. sur pap. vélin, avec 23 sujets et un portrait gravé à l'eau-forte par V. Foulquier. Prix 30 fr. — *L'Insecte*, par J. MICHELET. Nouvelle édition, illustrée de 140 vignettes sur bois dessinées par H. Giacomelli. Paris, Hachette, 1876. Gr. in-8 j. de 463 p. Prix : 20 fr. — *Le Journal de la jeunesse.* Nouveau journal hebdomadaire illustré. Année 1875. Paris, Hachette, 2 vol. in-4 de 418 et 418 p. à 2 col. Prix : 20 fr. — *Les Animaux de la France*, par VICTOR RÉNDU, inspecteur général de l'agriculture. Ouvrage contenant 258 grav. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de 773 p. Prix : 10 fr. — *Les Aventures du capitaine Magon, ou une exploration phénicienne mille ans avant l'ère chrétienne*, par LÉON CAHUN. Ouvrage illustré de 72 grav. dessinées sur bois par P. Philippoteaux et accompagné d'une carte tirée en couleur. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de 424 p. Prix : 10 fr. — *La Sibérie orientale, l'Amérique russe et les régions polaires. Explorations, récits et voyages*, par OCTAVE SACHOT. Paris, Ducrocq, 1875. Gr. in-8 rais. de 400 p., orné de 60 grav. sur bois et d'une carte imprimée en couleurs. Prix : 7 fr. — *Perdus au milieu de Paris. Histoire de trois orphelins*, par GEORGES FATH. Paris, Ducrocq, 1875. Gr. in-8 rais. de 400 p. de 80 dessins gravés sur bois. Prix : 7 fr. — *Les Faucheurs de la mort*, par A. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, sans date (1875). Gr. in-8, illustré d'un grand nombre de grav. par Castelli. Prix : 4 fr. 50. — *Les Amuseurs de la rue*, par AUGUSTIN CHALLAMEL. Paris, Ducrocq, 1875. In-12 de 253 p. Prix : 2 fr.

Nouvelle collection illustrée, format in-4, publiée par la maison Mame, à 5 fr 50 le volume, broché. — *Voyages et découvertes d'outre-mer au dix-neuvième siècle*, par ARTHUR MANGIN, illustrations par Durand-Brager. Deuxième édition, 1875. 1 vol. de 400 p. — *Un hiver en Égypte*, par M. EUGÈNE POITOU, conseiller à la Cour d'appel d'Angers. Deuxième édition, 1875. 1 vol. de 395 p. illustré de 32 gravures sur bois d'après Karl Girardet. — *Promenades en Italie*, par M. l'abbé ROLLAND, chanoine honoraire de Tours. 1 vol. de 392 p., illustré de 42 gravures. — *Les Châteaux historiques de France*, par l'abbé BOURASSÉ, président de la Société archéologique de Touraine. 1 vol. de 408 p. av. 32 bois d'après Karl Girardet et François. — *Les Aventures de Robinson Crusoé*, par DANIEL DE FOE, 1 vol. de 403 p., avec 80 gravures sur bois.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, format in-8, publiée par la Maison Hachette, à 5 fr. le vol., broché. — *M. Nostradamus* par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Vol. de 292 p., illustré de 36 gravures, dessinées sur bois par A. Marie. — *Deux Mères*, par Mme COLOMB. Vol. de 294 p. illustré de 133 gravures dessinées sur bois, par A. Marie. — *Fausse route. Souvenirs d'un poltron; La première faute; Aveux d'un égoïste*, par F. GIRARDIN. Vol. de 294 p., illustré de 60 gravures par MM. Castelli, Marie et Sahib. — *La Toute Petite*, par J. GIRARDIN. Vol. de 294 p., illustré de 128 gravures, dessinées par E. Bayard. — *Tom Brown, scènes de la vie de collége en Angleterre*, ouvrage imité de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par J. LEVOISIN. Vol. de 282 p., illustré de 69 gravures sur bois, par Godefroy Durand.

Bibliothèque illustrée, format gr. in-8, publiée par la Maison Mame, à 3 fr. 25 le volume, broché. — *Le Moyen Age et ses institutions*, par OSCAR HAVARD. Vol. de 372 p. avec 4 grav. d'après Philippoteaux, — *Voyages dans le nord de l'Europe; Un tour en Norvége; une Promenade dans la mer Glaciale* (1871-1873), par JULES LECLERCQ. Vol. de 346 p., orné de 12 sujets sur bois gravés d'après le dessin de Riou, Philippoteaux et Clerget.

Bibliothèque des Merveilles, publiée par la Maison Hachette, sous la direction de M. Edouard Charton. Vol. gr. in-18, à 2 fr. 25, brochés. — *L'Orfévrerie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par FERDINAND DE LASTEYRIE, membre de l'Institut. Vol. de 322 p., orné de 62 gr. d'après les dessins de Justin

Storck, P. Sellier, etc. — *L'Air*, par A. MOITESSIER, prof. à la faculté de médecine de Montpellier. Vol. de 390 p., avec 93 grav. dessinées sur bois, par Bonnafoux, Jahandier, Gilbert, Tournois. — *Le Magnétisme*, par R. RADAU. Vol. de 328 p., avec 104 grav. dessinées sur bois, par Bonnafoux, Jahandier, etc. — *Tapisseries*, par A. CASTEL. — *Les Voies souterraines*, par MAXIME HÉLÈNE.

Bibliothèque rose illustrée, *pour les enfants et pour les adolescents*, publiée par la Maison Hachette, format gr. in-18, à 2 fr. 25. — *La petite maîtresse de maison*, par Mlle JULIE GOURAUD. Vol de 274 p., avec 37 vignettes. — *Les Vacances d'un grand père*, par Mme DE STOLZ. Vol. de 287 p., avec 40 vignettes. — *Plus tard, ou le jeune chef de famille*, par Mlle ZÉNAÏDE FLEURIOT. Vol. de 300 p., avec 74 vign. — *La Dette de Ben Atsa*, par Mlle MARIE MARÉCHAL.

Magasin des petits enfants. Nouvelle collection de contes, publiée par la Maison Hachette, avec un texte imprimé en gros caractères et de nombreuses illustrations en chromolithographie. 1re série, format pet. in-4, à 2 fr. — *Le Nain jaune* ; — *Les Amis de la maison*. — 2e série, format in-8, à 1 fr. — *Deux mauvais plaisants*. — *Nos passe-temps*.

M. Mame a augmenté, cette année, sa magnifique collection des chefs d'œuvre de notre littérature d'un splendide volume contenant *Andromaque*, *les Plaideurs*, *Britannicus*, *Bérénice* et *Bajazet*. Nous espérons bien que les autres tragédies de Racine viendront plus tard. Ce beau volume est orné d'un portrait et de vingt-trois sujets gravés à l'eau-forte par V. Foulquier. Jusqu'ici, on avait cru faire très-bien les choses en demandant un motif de gravure à une pièce; ici, c'est la situation principale de chaque acte qui a donné lieu à une composition exécutée avec le plus grand soin, où les détails de costumes, d'architecture ont été étudiés en archéologue, où les physionomies, les gestes des personnages s'accordent parfaitement avec les intentions du poëte. Ce volume, digne de Racine et de M. Alfred Mame, commence par une notice de M. Poujoulat, notice courte, précise, écrite avec une élégante simplicité, et faisant, en peu de pages, admirer le poëte et connaître l'homme.

— Nous n'avons rien à dire ici de l'*Insecte* de M. Michelet, l'ouvrage étant suffisamment connu de nos lecteurs. La nouvelle édition que vient de publier la maison Hachette, est un chef-d'œuvre de luxe typographique, et se recommande à l'attention par les charmantes illustrations de Giacomelli qui l'accompagnent. Plusieurs de ces dessins sont de véritables petits chefs-d'œuvre ; tous se distinguent par le charme et la fraîcheur de la composition, la finesse des détails, la vérité des reproductions. Il n'est pas jusqu'aux vignettes, qui ornent un grand nombre de pages, qui n'attestent la même exécution soignée et le même fini. C'est un vrai livre d'amateur et d'artiste.

— La troisième année du *Journal de la jeunesse* ne le cède en rien aux deux précédentes. C'est toujours la même richesse d'illustrations, la même variété de rédaction, le même charme dans le choix des sujets. Voici des romans, comme les *Deux Mères*, par Mme Colomb; *le Jeune Chef de famille*, par Mlle Zénaïde Fleuriot; *Tom Brown*, imité de l'anglais par M. J. Levoisin; *la Toute petite*, par M. J. Girardin; des voyages, comme les *Aventures du capitaine Magon*, par M. Léon Cahun; *A travers la France*, par divers auteurs; des notes historiques, géogra-

phiques, scientifiques; des légendes, des causeries, des biographies de grands personnages, etc., etc. Nous constatons toujours avec regret que la religion ne tient pas ici une assez grande place, et que l'histoire est aussi trop au second plan. Ce sont là des améliorations que nous espérons que les éditeurs voudront réaliser dans les fascicules de 1876; cela vaudra mieux, par exemple, que la *Lettre de Jonquet à sa cousine* sur le nouvel Opéra.

— M. Victor Rendu, inspecteur général de l'agriculture, déjà connu par de nombreux et savants travaux d'agriculture et d'histoire naturelle, a fait, dans son livre intitulé *les Animaux de la France*, une revue générale des animaux de notre pays. Il n'y a pas compris naturellement toutes les espèces de la France, ce qui aurait été un travail aussi difficile à réaliser que minutieux et fatigant à entreprendre ; mais, dans un cadre restreint et sous la forme de simples croquis, M. Rendu a fait figurer ceux des animaux de notre pays qui offrent le plus d'intérêt par leurs mœurs. Nous trouvons, de plus, dans ce travail, des détails précieux d'anatomie et de physiologie, des renseignements intéressants sur l'instinct et l'intelligence des animaux. M. Victor Rendu a pris pour guide la classification de Cuvier. Il parle donc d'abord des mammifères et des oiseaux; puis des reptiles, des poissons, des mollusques, des articulés et des zoophytes. Son ouvrage est fait avec tout le soin et toute la clarté que demandent des travaux destinés à la jeunesse, qui y peut apprendre, sans s'en douter pour ainsi dire, à connaître la nature et les êtres qui l'animent. Les très-nombreuses gravures qui l'accompagnent ajoutent encore à son prix.

M. Rendu a dédié à ses enfants cette dernière œuvre sortie de sa plume, comme il le dit dans les vers qui ouvrent son livre. Nous espérons bien que le savant écrivain est loin d'être arrivé au terme de ses utiles et attrayantes productions.

— L'ouvrage de M. Léon Cahun, *les Aventures du capitaine Magon, ou une exploration phénicienne mille ans avant l'ère chétienne*, est une conception dans le genre du *Voyage du jeune Anacharsis* ou de *Rome au siècle d'Auguste*, mais sous forme moins savante et par conséquent mieux à la portée de la jeunesse. Le capitaine Magon est un Phénicien de Sidon, que le roi de Tyr, Hiram, charge d'aller chercher des matériaux précieux pour son ami et allié le roi David. Magon recrute des matelots, équipe des bâtiments, et part. Il va successivement en Égypte, en Crète, où il a à lutter contre les Phothiens, en Sicile, en Italie, et arrive enfin à Tarsis. Là, il charge ses navires de lingots d'argent; puis, sur l'ordre de l'oracle d'Hannon, qu'il a consulté à Utique, il franchit le détroit de Gadès, remonte vers le nord, relâche en Gaule et remonte jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, dans la grande île de Prendain. Mais, au retour, la tempête le pousse

vers l'Afrique ; il la côtoie, et, toujours entraîné par un vent violent, il double le cap de Bonne-Espérance, et finit par arriver en Arabie, dans le royaume de la reine de Saba. Après quelques péripéties nouvelles sur les bords de l'Euphrate, il rentre à Sidon par la mer Rouge et le canal de Pharaon. Telle est la trame de ce récit, auquel se mêlent une foule d'épisodes dramatiques, guerres, trahisons, tempêtes, et qui donne aux jeunes lecteurs de très-curieuses notions sur l'état des connaissances géographiques chez les Phéniciens. Ajoutons qu'une très-bonne carte, comme sait les éditer la maison Hachette, aide puissamment à l'intelligence du texte.

— Le livre de M. Sachot offre tous les éléments d'un voyage facile et agréable, puisque, sans quitter ses habitudes, on pourra, sur la foi des voyageurs anglais et américains, faire connaissance avec celles de peuples peu familiers aux jeunes géographes français. Ce n'est pas à cet ouvrage qu'on reprochera le manque d'exactitude; peut-être même y en a-t-il trop. Ou, pour mieux dire, tous les lecteurs ne devront pas suivre indifféremment les péripéties de la route. Sauf cette restriction, que M. Sachot devra comprendre mieux que personne, son travail se recommande à tous les titres. Nous avons été particulièrement heureux d'y rencontrer un hommage à la sympathique mémoire de Gustave Lambert, tombé sous les balles prussiennes avant d'avoir pu accomplir l'idée ou le rêve de sa vie, qui était de planter au pôle le pavillon de la France.

— *Perdus au milieu de Paris...* Que les jeunes lecteurs fassent attention aux graves leçons que ce livre leur présente sous une forme aimable. Trois orphelins, trois amis, sans parents, sans famille, quelquefois même sans abri ni ressource, finissent par se tirer d'affaire : la Providence, qui leur tient lieu de tout, récompense ainsi leur courage et leur probité. L'un d'eux, fils d'un pauvre arpenteur de village, quitte tout enfant le pays, essaye de plusieurs métiers, puis sent soudain se développer en lui une vocation artistique, à laquelle d'heureuses circonstances lui permettent de répondre. Ses compagnons, restés dans une situation plus modeste, après l'avoir aidé dans la mauvaise fortune, ne lui portent pas envie : chacun est heureux, parce qu'il sait se contenter du lot que le bon Dieu lui a fait en ce monde.

— M. Blériot a eu l'heureuse pensée de publier en un volume illustré les romans qui ont fait la fortune de l'*Ouvrier*. Déjà, l'année dernière, il avait donné la *Fille du Bandit*. Cette année, il nous offre les *Faucheurs de la mort*, où la plume si patriotique et si catholique de M. de Lamothe retrace d'une façon saisissante des épisodes de la guerre de Pologne. Nos lecteurs connaissent cette publication, dont l'édition illustrée est seule nouvelle, et qui sera lue avec le plus vif intérêt dans les veillées d'hiver.

— *Les Amuseurs de la rue,* tel est le titre d'un petit volume dû à la plume de M. Augustin Challamel, avec seize compositions de M. Édouard Debat-Ponsun. Nous passons successivement en revue ces types dont certains sont déjà d'un autre âge ou tendent à disparaître, à savoir Bobèche, Galimafrée, Polichinelle, Paillasse, Pierrot, l'escamoteur, le saltimbanque, le musicien ambulant, Guignol, les hercules, etc. La fantaisie est le caractère dominant de cette publication, rehaussée par le crayon spirituel qui reproduit fidèlement les personnages décrits dans le texte.

L'éminent éditeur de Tours, M. Mame, a entrepris une nouvelle collection illustrée, format in-4°. Mettre la jeunesse studieuse au courant des découvertes des voyageurs du dix-neuvième siècle, dans un livre qui peut à la fois plaire aux yeux et orner l'esprit, tel est le but que s'est proposé M. Arthur Mangin dans ses *Voyages et découvertes d'outre-mer*; il n'a point entendu faire une histoire complète des voyages de ce siècle; l'œuvre eût été trop considérable et, par ces proportions mêmes, n'eut point répondu aux intentions de l'auteur; il a choisi, parmi les relations de voyages modernes, celles qui lui paraissaient les plus propres à intéresser ses jeunes lecteurs; et il s'est attaché, comme le titre même du volume l'indique, aux seuls voyages d'*outre-mer*. Laissant donc de côté les découvertes de Livingstone, Speke, Bakes, dans l'intérieur de l'Afrique, il a pris seulement les explorations des marins. C'est par un Français, le capitaine Baudin, chargé par le premier consul d'une mission en Australie, et qui mourut dans l'expédition, que s'ouvre le volume. Puis viennent l'intéressant voyage du capitaine Freycinet, en Océanie, les explorations de l'illustre Dumont-d'Urville, celles d'une commission anglaise aux îles Andaman, le voyage de circumnavigation du capitaine Wullerstof Ustain, les deux expéditions de John Ross, au pôle arctique, celle du capitaine Back à la recherche de John Pross, les voyages d'Édouard Parry, les expéditions hardies de l'intrépide John Franklin, et enfin celles du docteur Kane, du commandant Maclure et du capitaine Mac Clintock, à la recherche du vaillant et malheureux explorateur du pôle nord. Ajoutons-y une des relations les plus curieuses, la plus intéressante peut-être, celle d'une mission au Chili d'un jeune prêtre italien, Jean Mastaï, aujourd'hui le glorieux prisonnier du Vatican, et nous aurons donné une idée des récits variés contenus dans ce volume, avec lequel on peut ainsi, tout en restant au coin du feu, voyager si facilement autour du monde, et dont le succès, d'ailleurs, est déjà consacré par une deuxième édition.

— Un livre sur l'Égypte, par le temps qui court, et au milieu des préoccupations diplomatiques qu'a fait naître la récente acquisition par l'Angleterre des actions du canal de Suez, c'est presque une

actualité. Hâtons-nous de dire toutefois que le volume de M. Eugène Poitou n'a rien de politique. Forcé, en 1857, par l'état de sa santé, d'aller chercher un climat plus doux que celui de la France. M. Poitou ne s'est arrêté ni aux côtes de Provence, ni à celles d'Italie ; il a poussé jusqu'à la vieille terre des Pharaons. Un voyage d'Égypte, d'ailleurs, n'est pas maintenant chose bien difficile : « le Caire n'est plus qu'à une semaine de Paris. » Arrivé à Alexandrie, M. Poitou n'a pas tardé à quitter cette ville, où l'on retrouve encore les brumes et les pluies du Nord, et est allé chercher au Caire le vrai soleil de l'Orient; puis, comme la plupart des voyageurs, il a frété une « cange, » et, s'embarquant sur le Nil, a remonté le fleuve jusqu'à Thèbes, traversant ainsi d'un bout à l'autre cette Égypte si pleine de souvenirs et si pleine de rêves, de gloires évanouies et de misères vivantes, où le passé et le présent se heurtent sans cesse, avec des contrastes la plupart du temps tristes, souvent ridicules; où les inscriptions gravées sur la statue de Memnon, par exemple, débutent par celle d'un préfet de l'Empire romain et finissent par le nom plus modeste de « Jean-Pierre Chouilloux, soldat de la 21e demi-brigade. » De cette excursion sur le Nil, comme de ce séjour au Caire, est sorti un livre plein d'intérêt et de charme, excellent guide pour les touristes, très-instructif pour ceux qu'effrayent encore les huit jours qui séparent le Caire de Paris. M. Poitou a beaucoup vu et a bien vu, en érudit et en artiste. Nous recommandons aux amateurs de pittoresque une très-attachante description d'une promenade à Karnak au clair de lune, et aux amateurs de mystères de l'Orient, le très-curieux récit d'une visite au harem du vice-roi.

— C'est surtout dans cette sombre et froide saison que la pensée aime à se transporter sous des cieux plus riants; aussi avons-nous fait un bon accueil au livre de M. l'abbé Rolland, *Promenades en Italie*. L'auteur, à diverses reprises, a visité la belle contrée *dove el si suona;* il la connaît bien, et, après tant d'autres descriptions, on lit avec plaisir les pages dans lesquelles il décrit les sites et les monuments de ce pays privilégié. Les souvenirs historiques se mêlent d'une manière intéressante aux notes du voyageur. M. l'abbé Rolland ne parle pas d'une ville importante sans faire une rapide excursion dans son passé. De belles et nombreuses gravures ornent ce volume, d'une exécution typographique fort soignée.

— M. l'abbé Bourassé, le savant archéologue dont on déplore la perte, avait employé, il y a quelques années, les quelques moments de loisir dont il pouvait disposer à faire, aux sanctuaires les plus renommés, un pèlerinage à la fois pieux et scientifique ; mais, en même temps, son œil exercé s'arrêtait sur les antiquités gallo-romaines, les forteresses féodales du moyen-âge, les maisons gothiques, les ravissantes

constructions de la renaissance. Nous avons ici les pages relatives aux châteaux des princes qui ont gouverné la France : Résidences des rois mérovingiens, Palais de la Cité, le Louvre, les Tuileries, Versailles, Trianon, le Luxembourg, le Palais-Royal, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Vincennes, hauts châteaux et environs de Paris ; puis Chambord, Loches, Chinon, Pau, Azay, Amboise, Chaumont, Blois, etc. C'est une revue historique en même temps qu'archéologique ; mais nous regrettons d'avoir à constater que l'auteur n'est point toujours aussi bon historien qu'archéologue éclairé. De nombreuses gravures placent sous les yeux du lecteur les principales résidences.

— *Robinson Crusoé* est le livre classique de l'enfance. On n'aura donc jamais trop d'éditions de cet attrayant ouvrage, qui fera longtemps le bonheur des jeunes générations. En voici une, illustrée de nombreuses gravures, et qui se recommande à la fois par son texte, revu et corrigé avec soin et par son prix modéré.

— Berthe est l'héroïne en même temps que l'arrière-petite-fille de *M. Nostradamus*, qui se console par l'étude des astres de ses chagrins de famille. Elle a été abandonnée par son père et élevée par des parents éloignés ; à leur mort, son arrière-grand-père la prend chez lui pour la soustraire à un subrogé tuteur détestable. Elle fait l'ornement de son triste intérieur ; elle le rattache à la vie et le ramène à la religion ; mais, en même temps, elle amène beaucoup de trouble dans le ménage, gouverné par une femme égoïste et d'un caractère maussade. Il faut voir tout ce qu'eut à souffrir cette nature vive, délicate, ouverte, aimante, obligée de se renfermer en elle-même. Elle en serait morte, si l'affection d'amis précieux n'était venue consoler son cœur. C'est une vie pleine d'incidents variés, peu vraisemblables ; elle se termine naturellement par un mariage, que tout le monde n'approuvera pas. Il dénote une étude sérieuse du cœur humain; les épisodes de la guerre peignent avec une cruelle vérité les impressions de ce moment. Ce livre nous paraît encore plus destiné aux jeunes femmes qu'aux jeunes filles. Pourquoi Mlle Fleuriot n'a-t-elle pas plus accentué le caractère catholique de son livre? Est-il bon de parler de « patenôtres, » même à bonne intention. Nous croyons peu correct de dire : « interrogea-t-il ; apostropha-t-il, etc.

— Dans les *Deux Mères* de Mme Colomb, un vieil oncle égoïste et célibataire, après avoir amassé d'immenses richesses dans les Indes, revient en France, pour jouir de sa fortune et se procurer les douceurs de la famille sans en subir les charges. Il a deux nièces veuves, ayant chacune un fils. Il leur fait demander laquelle des deux veut lui abandonner son fils, qui portera son nom et aura tous ces biens, et en même temps tenir sa maison. Qui le croirait ? une seule accepte. Elle

paye cher l'avenir brillant qu'elle veut assurer à son fils, par l'humeur de l'oncle à héritage qu'elle doit subir, par l'ennui et le poids d'une vie frivole, par les tourments que lui cause le beau Robert. Ce pauvre garçon, négligé par sa mère, ayant à sa disposition tout l'argent qu'il voulait, devient paresseux, mauvais sujet, dissipateur; il joue; il mange une grande partie de la fortune de son oncle, et peu s'en faut qu'il n'aille jusqu'au crime. Ses bons instincts le retiennent, mais aussi son cousin Adrien, pour lequel sa mère a refusé courageusement, malgré sa position précaire, la séduisante proposition de l'oncle. Elle craignait pour lui les séductions de la richesse, et elle ne voulait pas abandonner ces droits de mère à un inconnu. Ces devoirs, elles les accomplit avec un courage admirable, apprenant pour apprendre à son fils, travaillant pour lui jusqu'à ruiner sa santé. Elle fut largement récompensée. Adrien était un excellent sujet, répondant par le travail et le succès à tous les soins de sa mère, plein d'attachement, de reconnaissance et de dévouement pour elle : son cœur avait pris toutes les qualités de celui de sa mère ; il était aimé et estimé de tout le monde. Il sera la ressource même des parents riches qui l'avaient d'abord négligé, et qui ne devront qu'à lui de conserver un peu de leur fortune. Ce récit est très-attachant. On y trouve de touchants épisodes, et les illustrations en sont ravissantes. Mais il y a bien des mots qui ne sont bons que pour les grandes personnes. Pourquoi faire toujours de Paris la ressource des gens sans ressources ? Quelle triste illusion on leur prépare ! Pourquoi toutes ces citations latines, l'intervention de Cupidon, de Vestris, d'Orphée aux Enfers, de *Si j'étais roi de Béotie*, etc.? Pourquoi surtout laisser mourir sans consolations religieuses cette petite Madelon, qu'on pourrait bien appeler une sainte ?

— *Fausse route* de M. J. Girardin, comprend trois nouvelles, où l'on retrouve toutes les qualités qui ont déjà, l'an dernier, fait la fortune des *Braves gens* et de *Nous autres*, du même auteur. M. Girardin écrit pour les enfants, pour les collégiens qui, déjà parvenus à l'âge où l'on peut connaître ses défauts et prendre de bonnes résolutions, n'ont pas encore dépassé celui où l'on peut facilement s'en corriger avec de la bonne volonté. Il excelle dans les tableaux de genre d'où se dégage une leçon morale. Les *Souverirs d'un Poltron* indiquent par le titre même qu'il s'agit des malheurs d'un enfant timide et craintif; mais peu à peu il domine sa nature, entre à Saint-Cyr, devient un brillant officier, l'honneur et l'orgueil de son père, après qu'il en avait été presque la honte par sa poltronnerie. La *Première faute* est l'histoire d'un autre petit garçon, entraîné par trois mauvais garnements dans une série d'aventures que nous ne voulons pas déflorer pour le lecteur ; mais le remords le touche enfin, et amène un courageux aveu qui lui rend l'amour de sa

mère et l'estime de ses connaissances. Dans les *Aveux d'un égoïste*, l'auteur développe un peu le même thème de défauts heureusement corrigés après avoir fait souffrir, non-seulement les enfants, mais leurs parents et amis. Ce qui varie dans ces nouvelles, ce sont les péripéties des petits drames, la peinture des caractères; ce qui en fait le charme, c'est le naturel du dialogue, la franche gaîté du style et le bon parfum d'honnêteté qui s'en exhale.

— La *Toute petite*, de M. J. Girardin, est, dès le berceau, l'idole de plusieurs générations de parents, sans compter les collatéraux. Enfant gâtée, elle se corrige avec l'âge; jeune fille, elle a des succès dans le monde. A son bon cœur, à son excellent naturel, les jeunes lectrices se reconnaîtront peut-être; il est également probable qu'à chacun de ses petits travers, elles nommeront telle personne de leur connaissance, tant les tableaux sont pris sur le vif. Nous ne voulons pas diminuer l'intérêt de cette charmante nouvelle en disant comment elle finit. Par un malheur? Par un mariage? On le verra. Mais à coup sûr, ce n'est pas par les deux à la fois, quoiqu'il arrive souvent que les deux ne s'excluent pas.

— Tom Brown est le fils d'un *gentleman farmer* qui, après avoir passé ses premières années à la campagne, où il a plus exercé ses muscles que son esprit, et fait ensuite quelques études dans une école privée, est enfin envoyé à la grande école publique de Rugby. Il y mène la vie de collége, telle qu'on la comprend en Angleterre, vie si complétement différente de celle qu'on mène dans nos lycées : vie en plein air et en pleine liberté, où l'écolier fait l'apprentissage de la responsabilité personnelle, et où les exercices du corps ont une part au moins égale, sinon supérieure, à celle des exercices intellectuels. Quand Tom Brown sort de Rugby, je ne voudrais pas garantir qu'il soit bien savant, mais il est très-robuste et très-adroit. Quelles belles parties de *cricket* et de *foat ball* il sait faire, et quels regards d'envie, j'en ai bien peur, les écoliers français qui liront ce livre porteront à leur camarade anglais et à ses jeux si libres sur les vastes pelouses de Rugby, tandis qu'eux sont tenus avec une si sévère discipline, dans des cours étroites, entre quatre murs noirs !

Dans *le Moyen âge et ses institutions*, M. Oscar Havard, rédacteur du journal *le Monde*, a tenté de faire un tableau complet de cette grande époque qui, depuis quelque temps, attire si vivement l'attention. L'Église, l'organisation gouvernementale, l'organisation judiciaire, l'organisation militaire, les arts, les sciences, la littérature ont fourni à l'auteur les principales divisions de son ouvrage, qui formera pour les jeunes gens un utile complément à tous les livres d'histoire. M. Havard, mettant avec tact à profit les travaux des écrivains

les plus compétents, a composé un volume instructif et intéressant. Ce volume offre, toutefois, quelque lacunes : pourquoi M. Havard consacre-t-il un chapitre à la poésie allemande, un autre chapitre à la poésie anglaise, et ne dit-il rien de la foule de poëtes qui, en Espagne comme en Italie, se firent les imitateurs des troubadours et des trouvères ? Il y avait lieu de rapprocher le *Poëme du Cid* de la *Chanson de Roland*, et un regard un peu attentif jeté au-delà des Pyrénées eût empêché l'auteur de dire (p. 331) qu'après la France, l'Allemagne fut *incontestablement* le pays où la poésie compta les plus nombreux adeptes. La ressemblance des idiomes, des mœurs, des origines, devait engager M. Havard à considérer avec plus de soin ce qui se passait chez les autres nations néo-latines, qu'il est vraiment bien difficile de séparer les unes des autres, quand on étudie le moyen âge.

— On ne connaît guère, en général, les pays du nord. Sauf quelques voyageurs intrépides, comme MM. Ampère, Marmier, Léouzon le Duc, qui ont bravé les frimats et la neige, la masse des touristes se porte de préférence vers les pays de la lumière et du soleil. Et pourtant, s'il faut en croire M. Jules Leclercq, c'est un beau et intéressant pays que la Norwége ; ses cjords ont un aspect imposant et étrange, ses habitants sont honnêtes et hospitaliers. On y trouve des rochers de quatre mille pieds, comme le Homelen, des montagnes comme le Romsdalshom, des cascades comme celles de Lillehammen, bien supérieures à celles du Giessbach, des forêts splendides, des chevaux infatigables, et, ce qui n'est point à dédaigner, au retour de pareilles excursions, de bonnes auberges, non pas luxueuses, mais propres, où l'on fait d'excellente cuisine. La scène change bien un peu, il faut l'avouer, quand on arrive chez les Lapons, pauvre race qui vit misérablement et qui périrait sans les rennes. Mais cette chétive race elle-même est intéressante à étudier, malgré le mépris qu'affectent pour elle les vrais Norwégiens. M. Jules Leclercq, qui l'a vue de près, donne sur elle de curieux détails. Son livre tout entier, d'ailleurs, est plein de renseignements peu connus, et nous sommes sûr que le jeune public auquel il s'adresse le lira avec plaisir et avec fruit.

La *Bibliothèque des merveilles*, publiée par la maison Hachette, s'est enrichie de plusieurs volumes d'un vrai mérite, dus à des hommes spéciaux et fort distingués. Qui mieux que M. Ferdinand de Lasteyrie pouvait parler de l'*orfévrerie ?* « Devançant presque la civilisation elle-même, on voit cette industrie, dès l'origine des sociétés, contribuer également aux splendeurs du culte et à celles de la puissance humaine. » Le savant auteur nous initie à ses commencements, à ses applications diverses, depuis l'antiquité égyptienne, grecque, étrusque, jusqu'à à nos jours, en suivant l'ordre chronologique, et en parcou-

rant les différentes contrées de l'Europe. Çà et là, nous rencontrons des appréciations historiques qui ne seraient pas les nôtres; mais nous devons rendre hommage au talent et à la compétence de l'auteur.

— Dans son livre sur l'*Air*, M. Moitessier, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, analyse les différents phénomènes qui se passent dans l'air, les gaz qui le forment. Il commence par la matérialité de l'air, dont il donne de nombreuses preuves; il prouve ensuite l'élasticité de l'air, traite de la vapeur d'eau, de la lumière et de la chaleur dans l'atmosphère; des phénomènes électriques de l'atmosphère et du son dans l'atmosphère. Il étudie ensuite la constitution chimique de l'air, qu'il analyse, parle de l'acide carbonique, de la combustion des aliments accidentels et des poussières de l'atmosphère, et termine en montrant l'action de l'air sur les animaux et sur les végétaux. Cet ouvrage, qui a quatre-vingt-treize gravures sur bois, très-soignées, se fait remarquer par sa clarté et par son érudition; mais nous y avons constaté avec regret des tendances rationnalistes fort accusées.

— M. Radau a consacré un autre volume au *magnétisme*. Il parle d'abord des aimants, de leur force et de leur action, puis du magnétisme terrestre, des cartes magnétiques. Enfin il traite de l'électro-magnétisme, dans un chapitre où il passe en revue les actions des courants, les électro-aimants, l'induction, les moteurs électriques. — Il y a là beaucoup de détails techniques; mais la clarté de l'exposition et les nombreuses planches permettent au lecteur de suivre avec intérêt, les notions réunies par l'auteur, auquel on devait déjà, dans la même collection, un ouvrage sur l'*acoustique*.

Deux autres volumes nouveaux de la même bibliothèque, *les Tapisseries* de M. A. Castel, et les *Voies souterraines*, de M. Maxime Hélène, ne nous sont point parvenus à temps, pour que nous puissions en parler plus amplement.

Nous avons sous les yeux quatre nouveaux volumes de la *Bibliothèque rose*. — Pauline a un caractère dominant. Elle semblait née pour le commandement; elle est servie à souhait par les circonstances qui font partir sa mère pour les eaux, la laissant, à dix ans, à la tête de la maison, avec son père, et sous la garde d'une vieille domestique. Elle prend plus de plaisir à ces nouvelles fonctions qu'à ses devoirs, mais elle ne réussit pas mieux. Ne voulant écouter aucune observation, elle commande à tort à travers; elle gaspille l'argent en provisions de ménage, en toilettes, en mobilier; et, à la fin, la *petite maîtresse de maison*, comme on l'appelle en se moquant d'elle, s'ennuie d'être seule; elle tombe malade. La réflexion vient; puis la leçon que lui donne sa mère, et dont elle doit prendre la première part. Elle devient une jeune fille sérieuse, toute à ses devoirs, et,

bientôt après, une charmante jeune femme. Bien des petites lectrices se trouveront quelques traits de ressemblance avec Pauline. Il faut tout le talent de Mlle Gouraud, aidée d'un habile dessinateur, pour faire oublier l'invraisemblance de la situation.

— Les espiégleries d'un petit garçon font presque tous les frais des *Vacances d'un grand-père*, de Mme de Stolz. Le grand-père est un riche magistrat qui conduit tous les siens, pendant le beau temps des vacances, dans une terre qu'il vient d'acheter en Bourgogne. Georges sort du wagon, pendant que le train marche en toute vitesse; il a failli faire renverser la diligence en tirant maladroitement les rênes des chevaux; il saute d'un premier; il se fait mordre par un écureuil; il tombe dans l'eau, etc.; puis il a mille tours pour ses cousines, mais il se fait tout pardonner par son bon cœur. C'est la seule chose que les jeunes lecteurs devront imiter en lui.

— Dans *Plus tard, ou le jeune chef de famille*, Mlle Zénaïde Fleuriot a mis en scène une famille de trois enfants qui ont perdu leurs parents et sont restés sous la garde d'une belle-mère, laquelle meurt à son tour, laissant un testament en faveur des enfants. Ce testament est attaqué par les Darbault, parents de Mme Daubry, qui revendiquent la succession. De là procès. Raoul Daubry, *le jeune chef de famille*, va proposer un dernier arrangement, le partage de la fortune de Mme Daubry. On refuse. Le procès va commencer. Raoul, consterné, se rend chez un médecin qui a soigné sa belle-mère, et qui est parent de M. et Mme Darbault. Il espère obtenir son appui. Le procès commence; il est conduit lentement, et aboutit à la dépossession complète des trois orphelins. La famille Daubry paraît avoir perdu pour jamais la fortune qui lui revenait de droit. Mais Mme Darbault tombe gravement malade; une opération chirurgicale devient nécessaire. On demande le docteur Guerblier, qui se fait longtemps prier, et n'accepte que moyennant cent mille francs, dont il gratifie la famille Daubry.

— Nous regrettons de ne pouvoir faire autre chose que de signaler les *Dettes de Ben Aissa*, par Mlle Marie Maréchal, que nous n'avons pas encore sous les yeux.

— Terminons en annonçant les albums nouveaux dont s'est enrichi le *Magasin des petits enfants*, publié par la maison Hachette. Voilà des gravures enluminées devant lesquelles les *babies* vont se pâmer d'aise, et, en se reportant au texte, en gros caractères, qui les accompagne, chacun voudra hâter le moment où les yeux ne s'arrêteront pas seulement aux images, mais s'assimileront en même temps le désopilant et instructif commentaire qui accompagne les *Deux mauvais plaisants*, *Nos passe-temps*, *les Amis de la maison*, ou les merveilleuses histoires d'*Aladdin* et du *Nain jaune*.

VISENOT.

THÉOLOGIE

Das Leben unsers lieben Herrn und Heilandes Jesus-Christus und seiner jungfraülichen Mutter Maria, *zum Unterricht und zur Erbaung im Sinne und Geiste des ehrw. P. Martin von Cochem (La vie de Notre cher Seigneur et Sauveur Jésus-Christ et de sa virginale mère Marie, ouvrage d'instruction et d'édification, d'après le P. Martin von Cochem)*, dargestellt von L. C. Businger, Regens des bischöfl. Seminar in Solothurn, gew. Pfarrer in Arlesheim. Troisième édition, avec une introduction, par S. Grandeur le Dr Carl Joseph Greith, évêque de Saint-Gall, et avec les approbations de son Éminence le cardinal Joseph Othmar von Rauscher, prince-archevêque de Vienne, de son Éminence le cardinal Maximilien von Tarnoczy, prince-archevêque de Salzsbourg et de Leurs Grandeurs les archevêques et évêques de Munich-Frisingen, Cologne, Breslau, Brixen, Leibach, Seckau, Mayence, Augsbourg, Rottenbourg, Paderborn, Trèves, Eichstadt, Ermland, Münster, Coire, Bâle, Saint-Gall, Cincinnati, Cavington, la Crosse, Fort Wayne, Marquette, Milwaukee et Savanah. — Einisedelm, New York et Cincinnati, Carl et Nicolas Benziger, 1875. In-4 de xvi-1039 p. — Prix : 15 fr.

Ce magnifique ouvrage est une véritable Bible de famille, imprimée en beaux caractères, illustrée de deux chromo-lithographies, et de plus de cinq cents gravures et vignettes, dans le texte et hors texte, empruntées en partie aux plus grands maîtres. Les parents qui font apprendre l'allemand à leurs enfants ne peuvent leur donner des étrennes plus belles et plus utiles que cette *Vie de Notre-Seigneur*. Elle comprend six parties, qui en font un livre de religion complet. La première est la Préparation générale à la venue de Notre-Seigneur. Elle fait connaître Dieu et le mystère de la Sainte-Trinité, la création et la chute des anges, l'Œuvre des six jours, dans laquelle tous les phénomènes de la terre et du ciel et toutes les espèces des créatures sont décrites d'une manière très-intéressante, la chute de l'homme, et, en un mot, toute l'histoire sainte jusqu'à Hérode. Après un chapitre sur l'empire romain et l'état du monde sous le gouvernement d'Auguste, l'auteur passe à la seconde partie : la Préparation immédiate à la venue de Notre-Seigneur. Elle raconte l'histoire des parents de la sainte Vierge et de Marie elle-même, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. La troisième partie a pour objet la nativité, l'enfance et la jeunesse de Notre-Seigneur. Le mystère de Noël est étudié en quelque sorte sous toutes ses faces, avec un tel amour, qu'il semble que l'auteur ne puisse le quitter. Il conduit lentement le lecteur à Bethléem, et là il lui fait considérer successivement l'étable, la crèche, l'époque, l'année, le mois, le jour, l'heure de la nativité ; il le fait assister aux hommages rendus à l'Enfant-Dieu par les anges dans ciel, par les bergers sur la terre, par les justes dans les limbes, par les mages et par l'enfer même ; enfin par les chrétiens dans nos églises et au foyer de la

famille. La circoncision, la présentation au temple, la fuite en Égypte, le retour en Palestine, le voyage à Jérusalem à l'âge de douze ans et la mort de saint Joseph remplissent le reste de cette troisième partie. La quatrième partie comprend la vie publique et l'enseignement de Notre-Seigneur, c'est-à-dire, la prédication de saint Jean-Baptiste qui en est la préparation immédiate et tous les actes et les discours du Sauveur, jusqu'à sa passion, laquelle forme, avec sa mort, la cinquième partie. La sixième partie est la glorification et la vie permanente de Jésus-Christ dans son église. Notre-Seigneur est ressuscité, et il ne meurt plus. Les missionnaires l'ont fait connaître dans l'univers entier, il nous instruit toujours par ses docteurs et ses pontifes, il est représenté par le pape, il vit dans nos âmes par ses sacrements, il manifeste ses vertus par les ordres religieux et par ses saints, il triomphe des persécutions et des hérésies, il triomphera enfin au jugement dernier. Cette sixième partie est un résumé complet de théologie et un abrégé de l'histoire de l'Église. L'ouvrage se termine par une table indiquant les lectures qu'on peut faire tous les dimanches et jours de fêtes de l'année. Il est plein de doctrine, écrit avec foi et avec piété, avec simplicité et en même temps avec la noblesse qui convient au sujet, de telle sorte qu'il est à la porté de toutes les intelligences. La première et la sixième parties sont entièrement neuves : les autres parties sont un remaniement complet de la célèbre *Vie et Passion de Jésus-Christ et de sa glorieuse mère Marie*, par le religieux franciscain Martin von Cochem, qui la commença, il y a deux-cents ans, en 1675. Quelques lecteurs regretteront peut-être qu'on ait admis des éléments légendaires dans cette *Vie*, qui aurait gagné à être rigoureusement historique; mais ils reconnaîtront du moins, comme l'a dit Mgr Hefele, que les légendes acceptées sont très-poétiques et ont un caractère très-édifiant. G. K.

La divine synthèse, *ou l'exposé, au double point de vue apologétique et pratique de la religion*, par Mgr Guilbert, évêque de Gap. Paris, Plon et Douniol, 1875. Trois vol. in-8 de xiv-337, 296 et 282 p. — Prix : 18 fr.

« Que d'hommes instruits, très-savants même, dans les différentes branches des connaissances humaines en droit, en médecine, en mathématiques, en littérature et qui ne savent, en matière religieuse, que ce qu'ils ont appris dans leur enfance sur les genoux de leur mère, quand ils ne l'ont pas oublié !.. Même parmi ceux qui sont sincèrement attachés à la religion et qui la pratiquent, beaucoup ne la connaissent qu'imparfaitement et n'en ont souvent que des idées inexactes et incomplètes. Bien peu se sont rendu compte du merveilleux enchaînement de ses preuves et de tout ce qu'il y a de divin et de futur en elle (p. ix). » Ces réflexions si judicieuses, par lesquelles

Mgr l'évêque de Gap ouvre les trois précieux volumes que nous annonçons, nous font pressentir le but qu'il s'est proposé en les écrivant. Il s'agit de mettre à la disposition des gens du monde, qui ignorent les preuves de la religion ou les connaissent mal, un exposé complet et substantiel de ces preuves ; sans doute, on a beaucoup écrit à ce sujet, et cependant, « plus d'une fois, nous dit le vénérable auteur, — et quel prêtre un peu versé dans le ministère ne le répétera après lui, — plus d'une fois nous avons été fort embarrassé pour indiquer à des laïques sérieux, comme il en est beaucoup, qui désirent franchement s'instruire de la religion, un livre court et complet pour répondre au besoin actuel des intelligences. »

Ce livre court et complet, Mgr l'évêque de Gap a entrepris de le faire, et, à notre avis, il a pleinement réussi. Son livre est bien véritablement une « synthèse » de toutes les vérités que Dieu même nous a enseignées. Il commence par présenter toutes les preuves du fait historique de la révélation : c'est la base nécessaire et première de toute apologie du christianisme ; mais ce ne serait pas assez, on le voit bien tous les jours, quand on essaye d'amener une âme à la foi, de prouver que le fait miraculeux de l'établissement du christianisme est, de toutes les choses historiques, la mieux établie ; on n'aurait pour ainsi dire rien gagné si on ne montrait encore comment toutes les promesses que Jésus-Christ a faites il les a tenues, comment il est réellement, dans l'ordre pratique, « la voie, la vérité, et la vie. »

Le second volume et la première partie du troisième sont consacrés à faire voir dans la doctrine du Père éternel, Dieu et homme tout ensemble, toutes les vérités dont l'homme a besoin et pour cette vie et pour l'autre : vérités sur Dieu, sur le monde sur l'homme individuel, sur l'homme en société, sur le moyen de conserver et de développer en nous la vie divine, Mgr Guilbert montre, en effet, comment les découvertes les plus modernes de la science, sur la constitution du monde physique, par exemple, rentrent tout naturellement et sans effort, loin de les contredire, dans le cadre des doctrines révélées. Ce n'est pas lui qui s'effrayera de l'hypothèse, si vraisemblable, de la vie dans les astres, vie douée comme la nôtre d'intelligence et de volonté et consacrée à la gloire de l'unique Créateur (v. 2. II p. 138 et suiv). Il ne s'effraye pas davantage des prétendues démonstrations élevées contre la Bible, au nom de la paléontologie et de la géologie, et il fait bien voir, ce que trop de catholiques ignorent, que les affirmations les plus tranchantes de la science anti-chrétienne ne reposent que sur des conjectures et des hypothèses, et que ces hypothèses fussent-elles prouvées les conclusions qu'on en tire contre la doctrine catholique, seraient encore dénuées de fondement sérieux.

La dernière partie de l'ouvrage, qui est de beaucoup la plus courte

et qui porte le titre d'épilogue, est, pour parler comme l'auteur, « la contre-épreuve de la divine synthèse (III. 188). » C'est une revue rapide et une réfutation également contre des cultes prétendus révélés, depuis le polythéisme jusqu'au protestantisme, et des doctrines physiques anti-chrétiennes qui prétendent aujourd'hui supplanter toute révélation : déisme, panthéisme, positivisme et matérialisme. Évidemment la force de cette réfutation, quelque nette et péremptoire qu'elle soit, est principalement dans les deux premières parties, consacrées aux preuves et au développement de la vérité chrétienne : les erreurs ici tranchées rapidement étaient déjà réfutées par avance.

Tel est ce livre, précieux pour les laïques désireux de s'instruire de l'ensemble de la religion, précieux pour les prêtres qui ont à chaque instant besoin d'indiquer un résumé solide de l'apologétique à ceux qui les interrogent. L'ouvrage de Mgr de Gap répond à merveille, par sa simplicité, sa clarté et sa précision, au but qu'il s'était proposé. Quelque court que soit un travail qui touche à toutes les preuves de la religion, l'auteur est parfaitement en droit d'inviter son lecteur à conclure avec lui en ces termes :

« S'il est au ciel un Dieu qui ne soit pas indifférent aux intérêts de la vérité, a-t-il pu, sans pactiser avec l'erreur, sans se rendre lui-même complice des mensonges, laisser s'établir sur des bases aussi solides une religion qui ne serait pas la véritable, et supposé qu'il lui ait plu d'imposer à l'homme une religion positive et révélée, est-il possible d'exiger de lui davantage : pouvait-il l'entourer de plus de lumière et lui donner plus de fécondité (t. III, p. 209) ? »

Oserons-nous, en terminant, nous plaindre de ce que le vénérable auteur ait mis en trois volumes ce qui, manifestement, tiendrait dans un seul tome un peu compact. Cette dernière forme sera, nous l'espérons, adoptée pour les éditions subséquentes. Les livres de cette nature ne sauraient être d'un format trop commode et trop économique. Nous souhaitons à ce résumé substantiel le plus de circulation possible ; or, pour atteindre un tel but, rien n'est moins indifférent que le format et le bon marché.

L. Lescœur,
prêtre de l'Oratoire.

JURISPRUDENCE

Traité de l'extradition, *suivi d'un recueil de documents étrangers et des conventions d'extradition conclues par la France, et actuellement en vigueur*, par A. Billot. Paris, Plon, 1875. Gr. in-8 de 582 p.— Prix : 7 fr. 50.

L'extradition est l'acte par lequel un État livre un individu accusé ou reconnu coupable d'une infraction commise hors de son territoire à un autre État qui le réclame et qui est compétent pour le juger et le punir.

Sur cette définition, l'auteur se base pour mettre en relief les trois éléments dont la réunion est nécessaire pour qu'il y ait extradition : d'abord un individu accusé ou reconnu coupable d'une infraction, ensuite un État compétent pour le juger et le punir, enfin un autre État sur le territoire duquel l'individu réclamé s'est réfugié, qui a statué sur la demande, et y fait droit.

L'extradition, en tant qu'on l'envisage dans son sens juridique, est un contrat : de là l'examen du jurisconsulte, en fait d'extradition, doit surtout porter sur la nature de ce contrat, et les conditions requises pour sa validité. L'étude de ces conditions est le fonds de cette intéressante étude qui embrasse tous les aspects de ce point si intéressant de notre droit international.

Les développements qui suivent l'exposé des principes offrent d'autant plus d'intérêt, que le droit d'extradition est moderne, et que le mot même est nouveau dans la langue juridique. Les relations de la France avec les puissances étrangères, ayant pour objet spécial l'extradition, ne sont pas antérieures au dix-huitième siècle, et se sont singulièrement développées dans les trois premiers quarts du siècle actuel. Il est intéressant de suivre dans leurs développements successifs ses minutieuses garanties. Après cet examen historique, et parfois politique, nous voyons se déterminer, d'une part, les personnes passibles de l'extradition, de l'autre, les actes qui peuvent y donner lieu, enfin sa procédure et ses effets.

Ce sont là autant de points de vue qui apparaissent avec une physionomie marquée d'un véritable cachet de nouveauté. La codification des règles de l'extradition est un sol neuf, en quelque sorte conquis par la science du droit.

Les divers aspects de cette question sont tellement approfondis dans ces pages, les documents internationaux sont si minutieusement recueillis, que l'auteur peut revendiquer le mérite rare d'avoir recueilli le premier des documents jusqu'ici épars et sans unité. A ce titre, ce livre s'impose à l'attention de tous ceux qui auront désormais à s'occuper de l'extradition, au point de vue de la justice aussi bien que de la politique.

A. DE RICHECOUR.

Essai sur les institutions judiciaires civiles en droit romain, en France et en Roumanie, par VLADESCO (Alexandre). Paris, Larose, 1875. Gr. in-8 de 330 p.

Après une étude soigneuse et bien raisonnée sur les institutions civiles de l'ancienne Rome et sur celles de la France, M. Vladesco aborde l'histoire de ces institutions dans son pays : c'est, pour nous, la partie la plus intéressante du livre.

Pendant plus de cinq siècles, dit-il, le pays se gouverna d'après les

principes du droit romain, combinés avec certaines règles ou coutumes empruntées à la féodalité. Les pouvoirs administratif et judiciaire étaient confondus et exercés par le même fonctionnaire, délégué du prince. Les jugements étaient rendus au nom du prince, lequel nommait et révoquait à son gré les personnes chargées de rendre la justice. Le souverain était lui-même le premier magistrat du pays et le seul qui jugeât en dernier ressort. Il n'y a là rien de particulier à la Roumanie ; mais M. Vladesco signale une circonstance qui mérite d'appeler l'attention, et voici en quels termes : « un arrêt rendu en dernier ressort par le souverain pouvait être attaqué devant le prince qui lui succédait. Celui-ci renvoyait la chose jugée à son conseil ; le conseil l'examinait et faisait un rapport au prince, en lui demandant soit d'infirmer, soit de maintenir l'arrêt déjà prononcé par son prédécesseur. Ce second arrêt pouvait, à son tour, être attaqué de la même manière que le premier devant un troisième prince, et ce n'est que l'arrêt rendu par celui-ci qui donnait au jugement un caractère définitif et inattaqué. »

J'indiquerai aussi, comme tout à fait spécial à la Roumanie, l'existence dans la capitale de la Valachie d'un tribunal, composé de trois membres, qui jugeait les différends entre étrangers et indigènes. Ce tribunal était présidé par... le ministre des affaires étrangères. Voilà une organisation qui paraîtra à bien des gens tout à fait bizarre. C'était, cependant, très-sage et très-pratique. Les différends avec les étrangers n'étaient pas, à cette époque, très-nombreux ; mais, alors comme aujourd'hui, ils entraînaient des conflits avec la cour suzeraine et avec les États voisins. La situation des étrangers était réglée, en grande partie, par des capitulations ou des coutumes internationales. Qui était plus propre que le ministre des affaires étrangères à résoudre pacifiquement de telles causes, à empêcher qu'on victimât ces étrangers, à protéger les nationaux contre leurs empiétements ?

Le Règlement organique de 1832 a intronisé dans les principautés un régime mixte, qui a été remplacé de nos jours par une organisation analogue à celle de la France. La justice laisse encore à désirer en Roumanie, mais elle est en progrès. A. A.

SCIENCES ET ARTS

Essai critique sur la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry, par M. l'abbé Van Weddingen, docteur en philosophie et en théologie, aumônier de la Cour. Bruxelles, F. Hayez, 1875. In-8 de VI-408 p.

L'Académie royale de Belgique avait inscrit la question suivante dans son programme de concours pour l'année 1874 : — « Exposer

avec détails la philosophie de saint Anselme de Cantorbéry ; en faire connaître les sources et en montrer l'influence dans l'histoire des idées. » — Un jeune docteur de l'université catholique de Louvain, M. l'abbé Van Weddingen, a reçu le prix proposé pour le meilleur travail sur cette question, et la publication de son mémoire justifie pleinement l'honneur que lui ont décerné les juges du concours.

La dialectique de saint Anselme, — ses vues sur la métaphysique générale et l'idéologie, — sur la nature de la substance physique, sur la théodicée, — sur les rapports de la philosophie et de la théologie, — y sont exposées et discutées, en cinq chapitres, avec l'histoire des controverses nombreuses auxquelles ces doctrines ont donné lieu jusqu'à nos jours.

Un des représentants les plus distingués de la philosophie rationaliste dans notre pays, M. P. Janet, a reconnu et déclaré loyalement que tous les écrits publiés jusqu'ici, sur la philosophie de saint Anselme, étaient, non-seulement résumés avec une lucidité pénétrante, mais surpassés par cette œuvre d'un jeune prêtre, dont les premiers succès doivent inspirer aux catholiques une vive sympathie et les meilleures espérances.

M. l'abbé Van Weddingen unit évidemment, dans une rare mesure, l'ardeur patiente des érudits allemands, avec la clarté naturelle des bons écrivains français. Son livre révèle les aptitudes les plus désirables pour les travaux philosophiques et historiques. Puisse-t-il avoir, dans notre jeune clergé, non-seulement des lecteurs, mais des émules nombreux !

H. DE VALROGER,
de l'Oratoire.

Influence de la pression de l'air sur la vie de l'homme. — *Climats d'altitude et climats de montagne*, par D. JOURDANET, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur. Paris, G. Masson, 1875. 2 vol. gr. in-8 de III-390-425 p. avec 37 gravures, 3 chromolithographies et 8 cartes en couleur. — Prix : 30 fr.

Tout le plan général de l'auteur est indiqué par ces mots de sa préface : « J'ai formé le dessein d'étudier les effets de la pression de l'air sur la vie de l'homme et sur la marche des maladies dont il est atteint le plus communément. » La pression de l'air pouvant d'ailleurs être appréciée au double point de vue de l'observation et de la physiologie expérimentale, le Dr Jourdanet ne prétend s'occuper particulièrement dans son ouvrage que « des conditions faites à l'habitant des altitudes par une atmosphère raréfiée, » et il s'est inspiré pour cela d'un principe passé pour lui à l'état d'axiome, à savoir que « la vraie nature des influences extérieures se juge bien mieux par les maladies qu'elles causent à l'homme, que par la santé dont elles le favorisent. »

Il semble donc que nous n'ayons devant les yeux qu'un ouvrage de pathologie ; mais le savant auteur est, en même temps qu'un praticien distingué, un littérateur et un écrivain, un philosophe et un artiste non moins éminent, et c'est pourquoi son livre s'adresse, non pas seulement à un groupe de lecteurs *techniques*, pour ainsi dire, mais à la foule de tous ceux que peuvent intéresser l'histoire, les sciences naturelles, les voyages, etc.

Essayons, malgré notre incompétence professionnelle sur quelques parties spéciales de ce remarquable ouvrage, d'en donner une idée qui en provoque la lecture et l'étude; et, pour en finir tout de suite avec le côté accessoire, mais néanmoins très-soigné de cette publication, constatons qu'elle est splendidement ornée de portraits, de gravures, de cartes, et qu'elle se place ainsi au rang des plus beaux ouvrages sortis des presses consacrées aux livres illustrés.

La nature de ce recueil et l'espace dont nous disposons ne nous permettent d'ailleurs de présenter ici qu'un résumé très-succinct.

L'ouvrage comprend cinq parties et un appendice.

La première partie est consacrée aux études barométriques préliminaires; l'histoire des premières observations et expériences sur la pesanteur de l'air depuis Aristote jusqu'à Lavoisier, en passant par Épicure, Galilée, Toricelli, Pascal, Otto de Guericque, Mariotte et Priestley, en occupe le premier chapitre, tandis que le second rapporte les observations sur la température des hauts niveaux due aux aéronautes (art. 1er) et aux ascensionnistes (art. 2.), et en déduit les lois générales de météorologie et d'hygrométrie. L'auteur, dans le chapitre III, intitulé *les Révolutions de l'atmosphère et les âges barométriques*, étudie la température et la pression de l'air aux âges préhistoriques et aux époques modernes. Sa conclusion, opposée à celle de F. Arago, c'est que la température s'est élevée sur le globe depuis les temps glaciaires.

La deuxième partie, qui occupe 300 pages du premier volume, est fort intéressante et instructive ; elle traite des *Climats des altitudes*. C'est la synthèse d'un nombre prodigieux de recherches et d'observations dont la plupart sont dues au Dr Jourdanet lui-même. Après les considérations géographiques du premier chapitre, vient l'exposition des travaux et des résultats acquis sur les altitudes de l'Asie centrale, Himalaya, Thibet (chap. II), de l'Amérique méridionale (chap. III) et du Mexique (chap. IV). Les chapitres V et VI sont consacrés à l'exposé des expériences du Dr Bert sur l'origine, les variations et les effets de la pression barométrique. Avec le chapitre VII, nous rentrons dans la description des voyages, ascensions, expériences diverses d'Ardoz, du jésuite Acosta, de La Condamine, de Saussure, de Humboldt, de Beaupland, de Boussingault, etc., etc...; ce chapitre est du

plus haut intérêt : il présente, dans un dernier article, de curieuses considérations physiologiques sur le mal de montagne, sujet continué, dans le chapitre suivant, lequel s'étend sur les difficultés de l'acclimatation à certaines altitudes, sur la respiration, le développement du thorax, la circulation du sang et la calorification des habitants des hauts niveaux. Les deux chapitres suivants traitent de l'influence de ces hauts niveaux, jugée par les statistiques mexicaines, fruits des voyages et travaux personnels de l'auteur.

Le deuxième volume comprend les trois dernières parties et l'appendice : dans la troisième partie, le Dr Jourdanet se place exclusivement sur le terrain professionnel et étudie les influences pathologiques des altitudes sur diverses maladies, notamment sur l'anémie, la phthisie, la fièvre jaune et le typhus, les maladies de l'enfance, les fièvres inflammatoires et éruptives, les fièvres paludéennes, etc. Un intéressant chapitre est consacré à Victor Jacquemont, mort comme on sait des suites d'une longue et douloureuse maladie contractée dans les altitudes. Après avoir étudié dans la deuxième partie le climat des altitudes, l'auteur s'occupe, dans la quatrième, du climat des montagnes et de son influence morale et physique sur les habitants (maladies chroniques, scrofules, goîtres, etc.). De nombreux tableaux statistiques résumant les observations de toute espèce, ajoutent un grand intérêt à cette partie du travail du Dr Jourdanet, qui aboutit à cette conclusion que « les actions favorables de la montagne sont partout évidentes chez les sujets qui viennent de la plaine. » De là, l'utilité d'une étude sur les effets des transitions, et tel est, en effet, l'objet de la cinquième partie. L'action des transitions barométriques naturelles une fois constatée par l'observation des faits physiologiques et pathologiques, ne peut-on en tirer un parti efficace pour le traitement de certaines affections au moyen de transitions barométriques artificielles ? C'est ce que l'auteur appelle *l'aérothérapie* ou application de l'air à la thérapeutique ; il y consacre un dernier chapitre qui n'est d'ailleurs qu'un rapide exposé des principales vérités servant de bases à son traité complet d'aérothérapie, actuellement en préparation.

Dans l'appendice, l'auteur présente le résumé succinct des principaux effets physiologiques dus aux variations dans la pression de l'air sur l'ouïe, la peau, la respiration, la circulation, la digestion, etc...

Enfin des notes et documents supplémentaires offrent au lecteur de fort intéressants mémoires sur divers sujets, tels que la région du typhus à Mexico, les influences des niveaux en Abyssinie, à la Nouvelle Grenade et aux Cordilières, un voyage de Laverrière au cratère du Popocatepetl, une ascension aérostatique de Crocé-Spinelli, etc., etc.

F. DE ROQUEFEUIL.

Principes de botanique, *comprenant l'anatomie, l'organographie et la physiologie végétales, avec une planche lithographiée et un atlas naturel composé de seize planches renfermant deux cent vingt-six échantillons-types fournis par des plantes diverses,* par MM. J. Gourdon, professeur de botanique à l'École nationale vétérinaire de Toulouse, et Ch. Fourcade, naturaliste à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Toulouse, imp. Hébrail, Durand et Delpuech, 1875. In-4 de 52 p. et 17 pl. ; rel. en toile, renfermé dans un étui. — Prix 18 fr.

L'ouvrage dont nous annonçons la publication se recommande par la nouveauté du plan sur lequel il a été conçu, ainsi que par son utilité pratique. Ayant pour but de faciliter l'étude d'une science aussi attrayante en elle-même qu'intéressante par les applications nombreuses dont elle est l'objet, il se distingue de tous les livres publiés jusqu'à ce jour sur la botanique élémentaire, par ses figures, toutes formées par des plantes ou parties de plantes en nature, choisies et préparées avec le plus grand soin, collées solidement et de manière à leur conserver leur aspect propre. L'ouvrage comprend deux parties, un texte et un atlas-album. Le texte, ou les *Principes de botanique*, que les auteurs se sont attachés à rendre accessible à tous, en supprimant beaucoup de théories, de détails qui surchargent, sans utilité immédiate, la mémoire des élèves, comprend : l'*Anatomie*, l'*Organographie* et la *Physiologie végétales*, c'est-à-dire toutes les définitions. ainsi que les principes généraux de la botanique. L'*Atlas-Album* est composé : 1° d'une *planche lithographiée* représentant les organes élémentaires, qui ne peuvent être observés qu'au microscope ; 2° de *seize* planches, contenant environ deux cent cinquante figures en nature. Les pièces qui les forment portent toutes leur nom, ainsi que celui de la plante qui les fournit, de telle sorte que le seul examen de l'atlas peut commencer à initier à la botanique le lecteur étranger à ses premiers éléments ; et cela, d'autant plus aisément que les types ont été choisis et groupés de façon que chaque planche puisse donner une idée nette, bien que sommaire, de un ou plusieurs organes déterminés. Ainsi se trouve réalisé, pour ce qui concerne la science botanique, l'enseignement par la vue et le toucher, dont la nécessité est si généralement reconnue aujourd'hui pour toutes les branches de l'histoire naturelle.

Pour répondre, autant qu'il est possible, à ce besoin, les livres actuellement publiés sur la botanique sont tous enrichis de nombreuses et souvent excellentes figures ; mais aussi parfaites qu'elles puissent être, les figures dessinées ne donnent jamais une idée complète des parties représentées ; il leur manque la couleur, la forme vraie, le relief, éléments sans lesquels elles ne peuvent laisser une impression exacte et durable. L'ouvrage de MM. Gourdon et Fourcade a précisément pour but de suppléer à l'insuffisance des figures ordinaires

sous ces divers rapports. Il montre au lecteur, tels que les offre la nature, l'ensemble des organes constitutifs de la plante, avec les pricipales variétés qu'ils peuvent offrir. Il sera, par cela seul, utile surtout aux débutants, pour les aider dans ces premiers pas de la science toujours les plus difficiles à franchir, et après lesquels l'étude, moins aridé, a toujours plus d'attraits. Telle est cette publication, appelée à un succès certain dans ce public étendu parmi lequel l'étude de la botanique tend de plus en plus à se répandre, mais qui nous paraît avoir spécialement sa place marquée dans les lycées, les institutions particulières, dans la généralité des établissements, en un mot, où sont enseignées les sciences naturelles. E. D'A.

Mon Jardin. *Géologie. — Botanique. — Histoire naturelle. — Culture*, par ALFRED SMEE, membre de la Société royale d'Angleterre et de la Société d'horticulture. Traduit de la seconde édition anglaise, par ED. BARBIER. Paris, Germer-Baillière, 1875. In-8 de XVI-620 p. — Prix : 15 fr.

M. Alfred Smee s'est proposé, dans cet ouvrage, de décrire « son jardin, » c'est-à-dire les plantes les plus importantes qui y poussent, leur mode de culture, en un mot, tout ce qui se rapporte au *jardin*. En créant son jardin, l'auteur avait deux objets en vue : le moyen de continuer des études commencées, et la production de fruits, de légumes et de fleurs pour sa résidence de Londres. Pour écrire ce travail aussi difficile qu'attrayant, M. Smee a demandé conseil à des savants versés dans toutes les branches de la science. C'est ainsi que le Dr Gray, un des plus célèbres naturalistes anglais, l'a aidé de ses lumières pour tout ce qui concerne les coquillages d'eau douce et les coquillages terrestres; que le Dr Günther a collaboré avec lui pour les questions relatives aux poissons d'eau douce; que M. Woodward s'est mis à sa disposition pour les questions géologiques. Sir Henri James et M. Alfred Tylor, ont contribué à rendre sa tâche plus facile pour certains travaux concernant la géologie. Le Dr Hooker, directeur des jardins de Kew, lui a donné une grande quantité de plantes, et l'a aidé de ses conseils relativement à plusieurs questions de botanique. Enfin le Dr Bois-Duval a autorisé M. Smee à copier dans son admirable ouvrage les figures dont il pouvait avoir besoin, de même que MM. Blakie et Curtis. Quelle que soit l'assistance qui ait été donnée à M. Smee, son livre n'aurait jamais été aussi achevé ni aussi intéressant si ses mains n'avaient passé par là. Il permet à tous, en effet, d'apprendre d'une manière agréable et facile les principales notions de botanique et d'agriculture.

M. Smee donne d'abord la situation de son jardin dont il fait l'étude géologique; il enseigne les principes du jardinage et énumère les ins-

truments nécessaires aux travaux de ce genre. Il parle ensuite de ses divers légumes, de ses arbres fruitiers, de ses différentes fleurs, de ses parterres et de ses arbres forestiers. Enfin il donne un aperçu du règne animal, montre les désastres causés par les gelées du printemps, et termine en parlant des jardins des différents peuples. Ce bel ouvrage contient 1,300 gravures sur bois et 25 planches hors texte qui en rehaussent encore le prix. H. DE B.

Dictionnaire des termes employés dans la Construction *et concernant la connaissance et l'emploi des matériaux; l'outillage qui sert à leur mise en œuvre; l'utilisation de ces matériaux dans la construction des divers genres d'édifices anciens et modernes; la législation des bâtiments*, par PIERRE CHABAT, architecte, professeur, préparateur du cours de construction civile au Conservatoire des arts et métiers. Paris, Ve A. Morel, 1875. Grand in-8 à 2 colonnes de 1008 p. avec 3,000 gravures intercalées dans le texte. — Prix : 60 fr.

Ministère des Travaux publics. *Ports maritimes de la France.* Tome Ier. *De Dunkerque à Étretat.* Paris, Impr. nat., 1874. Gr. in-8 de 656 p. avec un atlas in-folio.

Les dictionnaires sont à la mode depuis quelque temps : ce sont d'excellents auxiliaires lorsqu'ils sont bien faits, et celui que nous offre aujourd'hui l'auteur des *Fragments d'architecture* et des *Bâtiments de chemins de fer* doit être, sans hésitation, placé dans cette catégorie. Depuis que l'instruction générale est devenue encyclopédique, non-seulement pour satisfaire ce besoin de l'esprit qui demande à connaître tout ce qui se passe à ses côtés, mais aussi pour arriver à ce que chacun puisse gérer par lui-même les nombreux intérêts qui s'agitent autour de lui, l'art de bâtir, et plus généralement l'art de l'ingénieur, ne sont plus restés le seul domaine des spécialistes, et des publications de toute sorte en ont révélé les secrets au grand jour. Mais on n'avait pas encore de répertoire général, commode au point de vue des recherches, abordable à tous et donnant, à coté de l'explication des termes, la représentation exacte et variée de l'objet ou de la forme décrits. Comment, par exemple, saisir la nature de la plupart des outils sans la représentation figurée? Il n'y avait, dans cet ordre d'idées, que des ouvrages anciens, à des prix très-élevés, ou des ouvrages spéciaux, comme le magnifique dictionnaire consacré par M. Viollet le Duc à l'architecture du moyen âge.

C'est sur le type de ce splendide monument élevé à l'art de nos pères que M. Chabat, doué d'une remarquable facilité de dessin perspectif, a conçu le plan de son dictionnaire général des termes employés dans la construction. Ce mot *construction*, pris dans un sens restreint désigne cette partie de l'architecture qui a pour objet l'*exécution*, et c'est à ce point de vue principalement que l'auteur s'est placé, mais en faisant en même temps entrer dans son cadre tout ce qui, de près

ou de loin, se rattache à la construction en prenant ce mot dans son acceptation générale. C'est pourquoi il ne traite pas seulement de l'étude des matériaux considérés dans leurs qualités et dans leur mode d'emploi, il présente aussi les applications diverses qui en ont été faites dans l'art de bâtir depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Prenant, par exemple, les principales classes d'édifices élevés par les différents peuples, il donne une description succincte de leurs dispositions générales, et insiste sur la nature et le groupement des éléments qui les composent, de manière à mettre, en quelque sorte, sous les yeux du lecteur l'histoire de la *construction* et les progrès qui ont été accomplis depuis l'origine dans cette branche de l'architecture. Les articles *chapiteau et fenêtre* nous ont paru, sous ce rapport, traités d'une manière tout à fait supérieure : les types reproduits sont choisis avec goût, les dessins ont du relief, nous allions même dire de la couleur.

Si nous avons, malgré nos très-sincères éloges, quelque reproche à adresser au consciencieux et fort érudit auteur de ce recueil, et c'est là le rôle d'une critique impartiale qui cherche toujours le parfait, quoiqu'il soit bien rare de le trouver en ce monde, nous lui demanderons de proportionner davantage, dans une seconde édition, l'étendue de ses articles à leur importance. Ainsi le *chapiteau* et la *fenêtre* que nous citions plus haut et qui sont parfaits en leur genre, sont trop étendus relativement à l'article CLOCHER, qui n'a pas deux colonnes. Ailleurs certains chapitres très-étudiés et très-fouillés dans leur première partie, le sont moins dans la seconde. Prenons par exemple le mot FERME. Tous les types de charpentes en bois connus y sont à très-peu près reproduits et discutés : mais, pour les charpentes en fer à grande portée, nous n'y voyons que le type français à la Polonceau et le type à croisillons, et il n'y est point parlé des types anglais et américains qui peuvent, dans certains cas, rendre de grands services. L'article BRIQUE donne tout ce qu'on peut rechercher au sujet de la qualité, de la cuisson, de la forme et de l'emploi de cette matière si essentielle à la construction : on a cependant oublié la *brique grésée* qui, seule, peut résister efficacement à l'action des eaux maritimes. L'article BOUÉE ne dit pas que leur emploi capital est celui du balisage des côtes et du signalement des roches à fleur d'eau. L'article CHAUSSÉE dit qu'il y a trois modes principaux de revêtement, le pavé, l'empierrement et le bitume ou asphalte, et que le premier de ces procédés est le plus économique, bien que fatigant pour les chevaux et les véhicules. Cela demanderait discussion ; c'est beaucoup trop absolu, car ce n'est vrai que pour les chaussées à très-grande circulation. Mais encore une fois, nous ne voulons pas faire à l'auteur de querelles d'Allemand : ce ne sont là que de légères critiques de détail, qui montrent combien nous estimons son œuvre, puisque nous voudrions voir l'auteur la polir

truments nécessaires aux travaux de ce genre. Il parle ensuite de ses divers légumes, de ses arbres fruitiers, de ses différentes fleurs, de ses parterres et de ses arbres forestiers. Enfin il donne un aperçu du règne animal, montre les désastres causés par les gelées du printemps, et termine en parlant des jardins des différents peuples. Ce bel ouvrage contient 1,300 gravures sur bois et 25 planches hors texte qui en rehaussent encore le prix. H. DE B.

Dictionnaire des termes employés dans la Construction *et concernant la connaissance et l'emploi des matériaux; l'outillage qui sert à leur mise en œuvre; l'utilisation de ces matériaux dans la construction des divers genres d'édifices anciens et modernes; la législation des bâtiments*, par PIERRE CHABAT, architecte, professeur, préparateur du cours de construction civile au Conservatoire des arts et métiers. Paris, Ve A. Morel, 1875. Grand in-8 à 2 colonnes de 1008 p. avec 3,000 gravures intercalées dans le texte. — Prix : 60 fr.

Ministère des Travaux publics. *Ports maritimes de la France.* Tome Ier. *De Dunkerque à Étretat.* Paris, Impr. nat., 1874. Gr. in-8 de 656 p. avec un atlas in-folio.

Les dictionnaires sont à la mode depuis quelque temps : ce sont d'excellents auxiliaires lorsqu'ils sont bien faits, et celui que nous offre aujourd'hui l'auteur des *Fragments d'architecture* et des *Bâtiments de chemins de fer* doit être, sans hésitation, placé dans cette catégorie. Depuis que l'instruction générale est devenue encyclopédique, non-seulement pour satisfaire ce besoin de l'esprit qui demande à connaître tout ce qui se passe à ses côtés, mais aussi pour arriver à ce que chacun puisse gérer par lui-même les nombreux intérêts qui s'agitent autour de lui, l'art de bâtir, et plus généralement l'art de l'ingénieur, ne sont plus restés le seul domaine des spécialistes, et des publications de toute sorte en ont révélé les secrets au grand jour. Mais on n'avait pas encore de répertoire général, commode au point de vue des recherches, abordable à tous et donnant, à coté de l'explication des termes, la représentation exacte et variée de l'objet ou de la forme décrits. Comment, par exemple, saisir la nature de la plupart des outils sans la représentation figurée? Il n'y avait, dans cet ordre d'idées, que des ouvrages anciens, à des prix très-élevés, ou des ouvrages spéciaux, comme le magnifique dictionnaire consacré par M. Viollet le Duc à l'architecture du moyen âge.

C'est sur le type de ce splendide monument élevé à l'art de nos pères que M. Chabat, doué d'une remarquable facilité de dessin perspectif, a conçu le plan de son dictionnaire général des termes employés dans la construction. Ce mot *construction*, pris dans un sens restreint désigne cette partie de l'architecture qui a pour objet l'*exécution*, et c'est à ce point de vue principalement que l'auteur s'est placé, mais en faisant en même temps entrer dans son cadre tout ce qui, de près

ou de loin, se rattache à la construction en prenant ce mot dans son acceptation générale. C'est pourquoi il ne traite pas seulement de l'étude des matériaux considérés dans leurs qualités et dans leur mode d'emploi, il présente aussi les applications diverses qui en ont été faites dans l'art de bâtir depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Prenant, par exemple, les principales classes d'édifices élevés par les différents peuples, il donne une description succincte de leurs dispositions générales, et insiste sur la nature et le groupement des éléments qui les composent, de manière à mettre, en quelque sorte, sous les yeux du lecteur l'histoire de la *construction* et les progrès qui ont été accomplis depuis l'origine dans cette branche de l'architecture. Les articles *chapiteau et fenêtre* nous ont paru, sous ce rapport, traités d'une manière tout à fait supérieure : les types reproduits sont choisis avec goût, les dessins ont du relief, nous allions même dire de la couleur.

Si nous avons, malgré nos très-sincères éloges, quelque reproche à adresser au consciencieux et fort érudit auteur de ce recueil, et c'est là le rôle d'une critique impartiale qui cherche toujours le parfait, quoiqu'il soit bien rare de le trouver en ce monde, nous lui demanderons de proportionner davantage, dans une seconde édition, l'étendue de ses articles à leur importance. Ainsi le *chapiteau* et la *fenêtre* que nous citions plus haut et qui sont parfaits en leur genre, sont trop étendus relativement à l'article CLOCHER, qui n'a pas deux colonnes. Ailleurs certains chapitres très-étudiés et très-fouillés dans leur première partie, le sont moins dans la seconde. Prenons par exemple le mot FERME. Tous les types de charpentes en bois connus y sont à très-peu près reproduits et discutés : mais, pour les charpentes en fer à grande portée, nous n'y voyons que le type français à la Polonceau et le type à croisillons, et il n'y est point parlé des types anglais et américains qui peuvent, dans certains cas, rendre de grands services. L'article BRIQUE donne tout ce qu'on peut rechercher au sujet de la qualité, de la cuisson, de la forme et de l'emploi de cette matière si essentielle à la construction : on a cependant oublié la *brique grésée* qui, seule, peut résister efficacement à l'action des eaux maritimes. L'article BOUÉE ne dit pas que leur emploi capital est celui du balisage des côtes et du signalement des roches à fleur d'eau. L'article CHAUSSÉE dit qu'il y a trois modes principaux de revêtement, le pavé, l'empierrement et le bitume ou asphalte, et que le premier de ces procédés est le plus économique, bien que fatigant pour les chevaux et les véhicules. Cela demanderait discussion ; c'est beaucoup trop absolu, car ce n'est vrai que pour les chaussées à très-grande circulation. Mais encore une fois, nous ne voulons pas faire à l'auteur de querelles d'Allemand : ce ne sont là que de légères critiques de détail, qui montrent combien nous estimons son œuvre, puisque nous voudrions voir l'auteur la polir

ad unguem, ce qu'il fera bien certainement pour une édition future qui ne peut tarder à paraître, car il y avait une lacune réelle à combler, et il serait vraiment trop-sévère de demander au premier jet d'un ouvrage aussi utile la perfection qu'il atteindra certainement dans l'avenir. Tel qu'il nous est présenté, ce dictionnaire doit non-seulement recevoir les encouragements de la critique, mais encore prendre hautement sa place parmi les plus utiles publications qui aient, depuis longtemps paru, sur l'art de bâtir.

— Nous nous étendrons moins longuement sur l'importante série de travaux que le ministère des travaux publics a récemment entrepris sur les *ports maritimes de la France*, parce qu'on ne peut pas la juger encore définitivement : mais le premier volume qui comprend toute la région maritime située entre Dunkerque et Étretat mérite cependant une mention toute spéciale. C'est en 1868 qu'une décision ministérielle a ordonné la publication d'un *Atlas des ports maritimes de France* et a chargé une commission présidée par M. l'inspecteur général Reynaud d'arrêter les bases et de diriger l'exécution de ce travail. L'ouvrage comprend : les *plans* de tous les ports — des *cartes* à la fois hydrographiques et territoriales, destinés à représenter les attérages de nos principaux établissements maritimes, ainsi que leurs moyens de communication avec l'intérieur du pays — des *notices* donnant pour chaque port les renseignements les plus essentiels sur ses abords, ses conditions nautiques, son développement successif et son état actuel.

La notice sur le port et la rade de *Dunkerque* a été rédigée par M. l'ingénieur en chef Plocq, dont la réputation, comme spécialité des travaux maritimes, est européenne : remontant aux origines les plus anciennes du port de Dunkerque, M. Plocq en étudie toutes les transformations successives, discute tous les projets présentés pour son amélioration aux différentes époques et termine par la situation florissante actuelle à laquelle il a tant contribué. Outre les grandes feuilles de l'atlas, un grand nombre de plans et de figures intercalés dans le texte permettant de suivre plus facilement les explications. *Gravelines* a été étudié d'une façon analogue par le même auteur ; *Calais*, par M. Aron ; *Boulogne*, *le Portel* et *Étaples*, par M. Vivenot ; *Le Crotoy*, *St-Valery*, *Abbeville* et *le Hourdel*, par M. Geoffroy ; *le Tréport*, *Eu* et *Dieppe*, par M. Lavoinne ; *St-Valery-en-Caux*, *Fécamp*, *Yport* et *Étretat*, par M. Renaud. A la suite de chaque notice, on a placé une bibliographie fort complète de tous les ouvrages déjà publiés sur chaque port.

Cette magnifique publication, qui comprendra un grand nombre de volumes, fait le plus grand honneur au président de la commission M. Reynaud, et à tous ses collaborateurs. RENÉ KERVILER.

L'Art et la Critique en France, par Pierre Petroz. Paris, Germer Baillière, 1875. In-12 de 339 p. — Prix : 3 fr. 50.

A Christian Painter of the Nineteenth Century Being the Life of Hippolyte Flandrin. *By the author of « A dominican artist. » « Life of saint Francis de Sales, »* etc., etc. London, Rivingtons, 1875. In-8 de 244 p.

On sera suffisamment renseigné sur l'esprit et la portée du premier ouvrage, quand on saura qu'il est écrit sous l'inspiration doctrinaire d'hommes dont le nom seul vaut un système. L'auteur appartient à l'école positiviste d'Auguste Comte et de M. Littré, et il revendique hautement ce patronage. Son livre, fait d'articles publiés dans les fascicules de *la Philosophie positive,* sur diverses manifestations et œuvres de l'école contemporaine, ne présente rien de particulièrement saillant, si ce n'est la prétention délibérée de transformer l'art. L'écrivain est un de ces révolutionnaires qui rêvent pour l'art des destinées nouvelles, en le mettant à la remorque du mouvement positiviste de notre temps.

« C'est à chanter les prodiges de l'homme, dit le maître cité par l'élève, sa conquête sur la nature, les merveilles de sa sociabilité, que le vrai génie esthétique trouvera surtout désormais sous l'active impulsion de l'esprit positif, une source féconde d'inspirations neuves et puissantes, susceptibles d'une popularité qui n'eut jamais d'équivalent, parce qu'elles seront en pleine harmonie, soit avec le noble instinct de notre supériorité fondamentale, soit avec l'ensemble de nos convictions rationnelles. »

Et l'élève complète la pensée du maître en disant :

« L'art doit représenter le sentiment général de la société. Or, la société étant irrémissiblement entraînée vers l'industrie et la démocratie, l'art, s'il veut vivre et progresser, doit être industriel et démocratique. »

Ces citations suffisent à faire apprécier tout le livre ; elles sont aujourd'hui le mot d'ordre d'une école nombreuse, qui a l'espérance de rejeter, dans le gouffre du passé, d'absurdes préjugés, et de diriger l'avenir dans le sens de ses théories. A ce point de vue, elles sont bonnes à connaître et on doit les mettre en relief.

Le lecteur n'a pas besoin de nos indications pour juger ces propositions audacieuses, que nous n'avons pas, d'ailleurs, mission de réfuter.

L'art et le positivisme, le beau et l'industrialisme, l'idéal et la matière, sont des termes contradictoires que tout l'effort des novateurs tentera vainement de concilier. Partant d'un point de départ contraire, ils arrivent, par des moyens différents, à un but complétement opposé. L'une s'adresse à l'âme ; l'autre travaille pour le corps ; le premier a pour devoir de chercher le beau, destiné à produire le bien ; le second, fatalement enchaîné au laid, ne peut guère produire que l'utile ; celui-

ci vit de rayons et d'échappées sur le monde supérieur ; celui-là ne sort pas et ne saurait sortir du monde visible. L'art doit nous mener en haut : l'industrie nous laisse en bas.

Il y a entre l'art et l'industrie toute la distance qui sépare l'esprit de la chair, le ciel de la terre et l'idéal de la réalité.

Le plus sûr moyen de stériliser et d'éteindre l'art est de le subordonner et plier à l'industrie, qui n'est qu'une comparse dans la vie, et doit, garder comme on l'a dit, vis-à-vis de l'art, le rôle d'une servante à l'égard de sa maîtresse.

Quant à la démocratie, qu'il serait également trop long de discuter à ce point de vue spécial, contentons-nous de rappeler qu'en abaissant par son essence même, le niveau général des esprits, elle tend forcément à ravaler et compromettre l'art.

— *A Christian Painter of the Nineteenth Century, benig the life of Hippolyte Flandrin* est un livre conçu dans un esprit tout opposé et rempli de vues excellentes. Il étudie la vie, l'œuvre, la correspondance d'Hippolyte Flandrin, et montre sous son véritable jour la foi, la piété, le génie de ce grand peintre, que l'école ne remplacera point. S'il n'apprend rien aux lecteurs français, familiarisés avec les figures de l'art contemporain, ce livre peut produire d'utiles résultats, en popularisant à l'étranger les traits principaux d'un artiste, digne à jamais du respect et de l'admiration de tous les amateurs d'art et de tous les philosophes chrétiens. DUBOSC DE PESQUIDOUX.

L'Art en Alsace-Lorraine, par RENÉ MÉNARD. Paris, libr. de l'Art, 3, chaussée d'Antin et Ch. Delagrave, 1876. Gr. in-8 de 558 p., avec 52 planches et 317 grav. intercal. dans le texte. — Prix : 25 fr.

Ce livre est plus émouvant que la plupart des doléances, trop souvent déclamatoires, faites par ceux qui veulent formuler les regrets patriotiques causés dans leurs cœurs par la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. M. René Ménard a eu l'heureuse pensée de mettre à la portée de tous un véritable musée, donnant une idée de la large place occupée par ces deux provinces dans l'histoire de l'art français. Pour chacune d'elles, l'auteur a suivi un plan uniforme : d'abord un précis de l'histoire de l'art depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'au dix-huitième siècle ; ensuite une notice sur chacun des artistes alsaciens et lorrains qui appartiennent à notre époque : ceux qui ont disparu, de même que ceux dont nous pouvons serrer la main ; pour la plupart, la notice est accompagnée d'un spécimen de leurs œuvres ; enfin un choix des principaux monuments civils et religieux. — Les nombreuses gravures sur bois et eaux-fortes sont exécutées avec un grand soin ; quelques-unes sont dues à des artistes dont le nom figure dans l'ouvrage.

C'est avec une orgueilleuse douleur que l'on feuillette ce beau volume. En effet, en même temps que le lecteur regarde et admire tristement les images de tant de belles choses aujourd'hui reléguées sur la terre étrangère par le hasard des batailles, il ne peut s'empêcher de penser que, dans le nord-est du vieux sol gaulois, l'absence de l'influence française marquera un long arrêt dans le domaine de l'art. Il suffit de voir ce que la France fit à l'art alsacien depuis la fin du dix-septième siècle. D'ailleurs, dans la liste des artistes contemporains originaires de cette province, nous en voyons plus d'un, aimé du public, qui n'a pas hésité à quitter son pays natal envahi, pour venir sur le sol de la mère patrie.

Une grande partie de la Lorraine nous est restée ; mais, avec le pays messin, nous avons subi une véritable perte, au point de vue artistique comme au point de vue des sciences et des lettres qui, il y a encore six ans, y étaient cultivées avec succès ; comme en Alsace, et pour les mêmes raisons, ce foyer est éteint ; il n'existe plus qu'à Nancy, jadis rivale de Metz.

Nous recommandons le livre de M. Ménard ; c'est un album accompagné d'un texte sobre et concis, qui peut prendre place sur toutes les tables. A la différence de certains beaux volumes illustrés, nous ne pensons pas que les yeux de personne puissent y trouver un sujet scabreux.

JEHAN DE MALMY.

BELLES-LETTRES

Assyrische Studien. VON Dr FRIEDRICH DELITZSCH, *Privatdocenten an der Universität Leipzig. Heft I. Assyrische Thiernamen mit vielen Excursen und einem assyrischen und akkadischen Glossar.* (*Etudes assyriennes. Première partie. Les noms des animaux en assyrien, suivis de plusieurs appendices et d'un glossaire assyrien et accadien.*) Leipzig, Hinrichs, 1874. In-8° de VIII-183 pages.

L'Allemagne, après avoir dédaigné longtemps l'assyriologie, commence enfin à s'y appliquer avec soin. M. Eberhard Schrader s'est placé à la tête du mouvement en faveur de l'étude des antiques débris de la vieille littérature de Ninive et de Babylone, et il a publié quelques travaux remarquables, que le *Polybiblion* a fait connaître à ses lecteurs. C'est un de ses élèves, M. Friedrich Delitzsch, fils du célèbre exégète, Franz Delitzsch, qui a publié, à la fin de 1874, l'étude sur les noms des animaux en assyrien que nous annonçons ici. Le jeune auteur a compulsé surtout le second volume des *Cuneiform Inscriptions of western Asia,* publié par sir Henry Rawlinson, et y a trouvé, dans ses nombreux syllabaires, qu'on pourrait appeler aussi des lexiques fragmentaires, plusieurs listes de noms d'animaux. Il s'attache à les expliquer

en les comparant aux noms analogues que lui présentent les dictionnaires des autres langues sémitiques. Très-versé déjà dans la connaissance des idiomes orientaux et fils d'un des plus savants orientalistes d'Allemagne, qu'il a sans cesse consulté, il a fait cette comparaison avec autant de science que de succès. Après une introduction dans laquelle il expose ce que sont les syllabaires assyriens, il étudie successivement les noms des quadrupèdes, les noms des insectes, les noms des poissons et les noms des oiseaux. Le but que s'est proposé, avant tout, M. Friedrich Delitzsch est un but linguistique et lexicographique, mais son travail n'intéresse pas seulement les philologues en général et les sémitisants en particulier, il intéresse aussi tous ceux qui s'occupent des civilisations antiques. Il nous révèle en effet quelles étaient les connaissances des Assyriens et des Chaldéens dans cette branche de l'histoire naturelle ; il nous apprend, non pas seulement combien d'animaux étaient connus de ces peuples, en nous en offrant une riche nomenclature, mais aussi l'idée qu'ils s'en faisaient, car les noms de ces animaux ne sont généralement qu'un qualificatif qui peint le trait saillant de leur caractère, tel que le concevaient ceux qui les désignaient ainsi. C'est une étude très-curieuse que celle des observations de mœurs animales faites par les anciens habitants des bords de l'Euphrate et du Tigre. Le loup est pour eux « un chien glouton, » le chat « celui qui tend des embûches, » et son nom vient de la racine *Satan*, d'où les Hébreux ont tiré aussi le nom de Satan. Les listes des syllabaires assyriens énumèrent une multitude d'espèces de chiens, de mouches, de sauterelles.

Le savant *privatdocent* n'a pu découvrir la véritable signification de plusieurs noms d'animaux ; il n'a proposé la signification de quelques autres, qu'avec hésitation, et de nouvelles découvertes dans l'inépuisable bibliothèque assyrienne d'Assurbanipal, conservée aujourd'hui au Musée britannique, feront reconnaître, sans doute, plus d'une erreur dans ses *Études*, mais le mérite de son travail n'en restera pas moins très-grand. Les neuf appendices qui terminent le volume s'occupent de sujets divers, parmi lesquels on remarque ceux qui traitent de l'aloës, du baume et du nard, des charges militaires et civiles, des espèces d'armes, des diverses parties d'un navire, etc. L'ouvrage se termine par un glossaire complet de tous les mots assyriens et accadiens qu'il renferme. F. G.

La Guerre de Metz en 1324, *poème du quatorzième siècle*, publié par E. de Bouteiller, *suivi d'études critiques sur le texte* par F. Bonnadot, et précédé d'une préface par Léon Gautier. Paris, Firmin Didot, 1875. In-8 de xxv-512 p. — Prix : 12 fr.

Il y a, dans Paris, bien des gens — et même parmi ceux qui sont

assez lettrés — qui font de singulières confusions géographiques. On s'est félicité de l'annexion de Nice et de la Savoie ; on a déploré la perte de l'Alsace et de la Lorraine ; ils ont conclu de ces alliances de noms, que le comté de Nice touchait à la Savoie et que l'Alsace formait avec la Lorraine une contrée ayant des antécédents, un aspect, un caractère, des intérêts communs. Comme il est rare qu'une erreur arrive seule, comme

Une chute toujours entraîne une autre chute,

on s'est imaginé aussi que Nice parle italien, tandis qu'elle possède un dialecte local très-voisin du provençal, et que, comme Strasbourg, Metz parle allemand, ce qu'elle n'a fait à aucune époque. Elle a toujours, ainsi que le dit M. Léon Gautier, « parlé français à plein gosier. » C'est à Metz qu'est né, cela semble du moins très-probable, l'auteur de l'*Image du Monde,* un de nos plus vieux poëmes. C'est le Pays-Messin qui paraît avoir produit la belle geste des *Lohérrains*, et voici un livre qui nous donne un curieux échantillon de ce qu'était au quatorzième siècle la langue de la vieille ville libre. Ce livre est le récit de la guerre que, l'an 1324, le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, fit à la cité de Metz, avec le concours de Baudouin, archevêque de Trèves, de Ferry IV, duc de Lorraine et d'Edouard Ier, comte de Bar. De mérite littéraire, cette chronique rimée n'en a ni plus, ni moins que beaucoup d'œuvres du même genre et de la même époque; on peut l'avouer, car elle en a un autre indéniable, elle offre un tableau très-animé, très-vrai, très-vivant, elle nous transporte réellement au milieu d'une ville du quatorzième siècle. Sous ce rapport, elle a une valeur incontestable, qu'augmentent encore tous les renseignements d'espèces diverses dont elle a provoqué l'intéressante réunion. Il y a tant de choses et d'excellentes choses dans ce beau volume, que nous voulons procéder par ordre à leur indication, en regrettant de n'avoir pas assez d'espace pour nous arrêter à chacune d'elles autant que nous l'aurions désiré et qu'il le faudrait.

M. de Bouteiller dédie l'œuvre à laquelle il a donné tant de soins à la ville de Metz, dont il fut le député. Cette dédicace est suivie de quelques lignes où l'auteur paye sa dette de reconnaissance aux personnes qui l'ont aidé dans sa publication. Il passe ensuite la plume à M. Léon Gautier, qui, par une préface très-chaudement écrite, prépare à la lecture que l'on va commencer. A cette préface succède une introduction dans laquelle M. de Bouteiller esquisse une histoire du passé de Metz et entre dans tous les détails de la guerre que la chronique racontera. Après ces nombreux prolégomènes on arrive enfin à cette chronique, elle est composée de deux cent quatre-vingt-seize stances de sept vers octosyllabiques dont M. de Bouteiller a parfaitement fait de donner une traduction en regard du

texte qui aurait quelquefois pu embarrasser le lecteur, traduction qui n'a pas dû être la partie la plus facile de sa tâche.

Le poëme est suivi de notes fort détaillées; puis viennent diverses pièces de vers se rattachant à la guerre de 1324, abruptes, d'une facture populaire, obscures quelquefois, et dont il eût été mal aisé de comprendre les allusions satiriques sans l'intelligent commentaire dont elles sont accompagnées. Des preuves tirées des Archives Nationales, des archives de Metz, de Coblentz et de Luxembourg, complètent l'intérêt historique de cette publication. Enfin, le livre se termine par une étude critique du texte; c'est le travail très-important d'un érudit dont la compétence en pareille matière est bien connue des philologues. On se rappelle le mémoire de M. Bonnardot sur les chartes françaises de Lorraine et de Metz et sa notice sur un texte des *Loherrains*. — N'oublions pas de dire encore que quatre index, composés avec soin facilitent toutes les recherches que l'on peut avoir à faire dans ce volume si bien rempli.

Pour donner l'idée la plus favorable de l'exécution matérielle de ce beau livre, il suffit de rappeler qu'il est édité par la librairie Firmin Didot; nous ajouterons cependant que des manuscrits appartenant à la bibliothèque de Metz, que de vieux édifices de cette ville ont fourni à deux de ses enfants, MM. Bellevoye et Hurel, tous les motifs d'encadrements, de vignettes, de culs-de-lampe, dont tant de pages ont été ornées avec autant de luxe que de goût.

TH. DE PUYMAIGRE.

Les Contes de Charles Perrault. — *Contes en vers. Histoires ou contes du temps passé (Contes de ma mère Loye.) Avec deux essais sur la vie et les Œuvres de Perrault et sur la mythologie dans ses contes, des notes et variantes et une notice bibliographique*, par ANDRÉ LEFÈVRE. Paris, Alph. Lemerre, 1875. In-16 de LXXX-182 p. — Prix : 2 fr. 50.

Même après la splendide édition des *Contes* de Perrault, due aux soins de M. Ch. Giraud (de l'Institut), qui parut chez Le Clère, en 1865 (1 vol. in-8, imprimé par Louis Perrin), il restait à donner de ces charmants récits une édition qui, moins luxueuse, moins coûteuse, fût plus portative, plus commode, et qui, avec un texte encore plus pur, renfermât surtout plus d'éclaircissements. A ce dernier égard, les plus difficiles seront satisfaits : M. Lefèvre a tout dit sur la vie de Perrault, sur ses œuvres en général, sur ses contes en particulier, ainsi que sur les rapprochements à établir entre les contes de Perrault et les contes antérieurs les plus célèbres de tous les pays. Pour la biographie de l'auteur de *Cendrillon* et du *Petit Poucet* divisée en sept chapitres (*Jeunesse de Charles Perrault*, *Perrault commis de Colbert*, *Perrault académicien*, *Perrault défenseur des modernes*, *Conte badin attribué à Perrault*, *Engouement pour les contes de fées vers* 1690, *Les contes de Perrault en*

vers et en prose), M. Lefèvre s'est heureusement servi des *Mémoires* de l'adversaire de Boileau. Les *notes et variantes*, qui manquent à l'édition Giraud, rendent indispensable la nouvelle édition de ces contes qui garderont toujours une suave fraîcheur et, si je puis ainsi dire, une immortelle jeunesse. Enfin, je dois une mention spéciale à la bibliographie (p. 167-179) qui, on s'en aperçoit bien vite, a été dressée par un homme entre les mains duquel ont passé toutes les éditions qu'il signale avec une si minutieuse exactitude. Il est imprudent d'appliquer à quelque ouvrage que ce soit l'éloge immense que résume le mot *définitif*, et pourtant je n'hésiterais pas à effacer le *peut-être* dans cette phrase de M. Lefèvre (p. VI) : « N'est-il pas naturel, en publiant cette nouvelle et peut-être définitive édition de *Peau-d'Ane*, de *Cendrillon*, de la *Belle au bois dormant*, de *Barbe-Bleue*, n'est-il pas juste de placer en tête de ces contes la biographie de celui qui ne vit que par eux ? »

T. DE L.

Jacques Crétineau-Joly, *sa vie politique, religieuse et littéraire, d'après ses mémoires, sa correspondance et autres documents inédits*, par M. l'abbé U. MAYNARD, chanoine de Poitiers. Paris, Firmin-Didot ; Plon, et Bray et Retaux, 1875. In-8 de XV-541 p., avec un portrait et un fac-simile. — Prix : 7 fr. 50.

La mémoire de M. Crétineau-Joly, si vivement attaquée durant sa vie, méritait d'autant plus d'être défendue, qu'on visait moins en lui l'homme, imparfait comme tous les hommes, que les grandes causes dont il était devenu un des plus ardents champions. M. l'abbé Maynard est venu à la fois venger l'honneur de l'écrivain, souvent accusé de vénalité, affirmer l'autorité de ses ouvrages, prétendait-on, écrits sur des documents imaginaires, et, nous ne craignons pas de le dire, s'il a rendu service à la famille de l'auteur, la monarchie et la religion ne lui doivent pas moins de reconnaissance. Attaché à M. Crétineau-Joly par les liens d'une étroite amitié, ayant eu avec lui des relations presque quotidiennes, muni de tous les papiers et documents qu'il a laissés, personne n'était plus capable que lui de faire la lumière ; et son cœur est trop haut placé, ses convictions sont trop vives et trop sérieuses pour qu'il ait jamais tenté de plaider pour l'ami contre les principes. Il ne craint pas de nous le montrer rude comme un vieux sanglier (ainsi qu'il s'appelait quelquefois), vantard, personnel, s'attribuant le mérite de découvertes qui n'en étaient pas, batailleur, frappant quelquefois à tort et à travers, un moment injuste envers Pie IX, dépassant souvent, dans la polémique, les bornes du respect et des convenances. Il raconte aussi bien les erreurs de sa jeunesse sous la soutane qui le fit entrer dans le cabinet du duc de Laval, ambassadeur à Rome, sans l'empêcher de publier des volumes de

poésies que n'inspirait pas toujours l'Écriture sainte, qu'il nous retrace son retour sincère et complet aux pratiques chrétiennes, et sa mort édifiante et pleine de consolations. Il excuse quelquefois, jamais il ne cache ni n'atténue la vérité.

Crétineau-Joly fut, par-dessus tout, un polémiste anti-révolutionnaire, et comme tel monarchique et catholique. Son histoire n'est guère que celle de ses ouvrages, des négociations qui ont amené leur composition, leur publication, des discussions qu'ils ont soulevées. Après quelques détails, où ne manquent point les traits piquants, sur sa jeunesse, son séjour à Rome, ses œuvres poétiques, pour la plupart heureusement oubliées aujourd'hui, nous arrivons à l'écrivain, qui fut journaliste avant d'être historien. Ses principales étapes dans cette partie de sa carrière sont à Nantes, dans *l'Hermine*, au moment de l'affaire de la duchesse de Berry; dans la *Gazette du Dauphiné*, à Grenoble; puis dans le *Nord*, de Bruxelles, dont la création donna lieu à de longues et curieuses négociations; les révélations les plus intéressantes sont relatives à l'enlèvement, du greffe de Rennes, d'un dossier compromettant pour les légitimistes, à des relations avec M. Teste, et à l'affaire Didier, à Grenoble.

Comme historien royaliste, le premier et le plus beau titre de Crétineau est son *Histoire de la Vendée militaire*, pour laquelle l'avaient prédisposé sa qualité de chouan, sa connaissance du pays et les documents qu'il s'était procurés par ses relations comme journaliste légitimiste : livre plein de révélations et de faits nouveaux, quoique ne montrant pas toujours les choses sous leur vrai jour et se piquant de cette impartialité qui frappe d'abord sur les amis, pour pouvoir ensuite tomber avec plus de liberté sur les ennemis. Viennent ensuite : l'*Histoire des Traités de* 1815, qui lui fut surtout inspirée par la reconnaissance envers le baron Dudon; *l'Histoire de l'orléanisme*, où se trouvent mêlés MM. de la Guéronnière et de Persigny, qui ont même été ses élèves dans l'*Europe monarchique;* l'*Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé*, qui est comme une revanche contre l'Empire, du secours qu'il lui avait donné dans son précédent ouvrage.

Comme historien religieux, Crétineau fut encore entouré de plus d'intrigues, attaqué plus violemment et plus gêné dans ses allures. Il faut lire toutes les négociations qu'exigea l'*Histoire des jésuites*, rédigée sur la demande et avec les documents fournis par la Société de Jésus; les polémiques qu'elle souleva avec le malheureux P. Theiner, avec de faux amis; toutes les accusations qu'elle valut à l'auteur, qui se brouilla avec les Pères, pour se réconcilier plus tard avec eux. Ce fut encore pis pour l'*Histoire des sociétés secrètes*, demandée par Grégoire XVI, approuvée par Pie IX, par la cour de Vienne, à laquelle il fallut renoncer, après de nombreuses recherches dans toutes les chancelleries, particulière-

ment à Rome et à Vienne, avec le concours du prince de Metternich, et qui est aujourd'hui complétement détruite ; mais une partie a passé dans l'*Histoire du Sunderbund*, si injuste envers Pie IX, et dans *l'Église romaine en face de la Révolution*. Qui ne se souvient de la tempête, non encore calmée, que souleva la publication des *Mémoires* de Consalvi et leurs révélations écrasantes sur le Concordat? Rappeler tous ces ouvrages, c'est enumérer les titres de Crétineau-Joly à la reconnaissance des catholiques. M. l'abbé Maynard analyse ces ouvrages, en fait connaître le fort et le faible,. en raconte l'origine, révèle la source des documents nouveaux qui ont été pour beaucoup dans leur succès, et dévoile toutes les intrigues ourdies contre, l'auteur, tant pour l'entraver que pour lui ôter tout crédit et étouffer sa voix ; c'est un piquant chapitre d'histoire littéraire, où l'histoire générale a aussi sa part, Nous recommandons surtout la partie relative au Concordat.

Si nous parlions comme simple lecteur, nous dirions à l'auteur que son livre nous a tellement attaché que nous ne l'avons quitté qu'après l'avoir terminé. Mais, comme critique et en pensant au public, nous devons avouer que M. l'abbé Maynard se complaît trop dans la publication de correspondances et de documents, s'attarde dans des détails et des considérations trop développées pour expliquer l'origine de certains ouvrages, les intentions et les vues de Crétineau-Joly; c'est là seulement que l'ami se trahit. RENÉ DE SAINT-MAURIS.

HISTOIRE

Voyage au pôle Nord des navires la Hansa et la Germania, rédigé, d'après les relations officielles allemandes, par G. GOURDAULT. Avec 3 cartes et 80 grav. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de 432 p. — Prix : 10 fr.

Les régions dites *circumpolaires* ont été, dans ces dernières années, le théâtre de nombreuses explorations qui ont enrichi de quelques nouveaux cantons nos cartes géographiques. Celle dont M. J. Gourdault offre le résumé au public français n'est pas la moins intéressante, bien que le titre du présent volume n'en soit peut-être pas très-exactement choisi. L'expédition de la *Hansa* et de la *Germania* avait en effet pour mission moins de chercher à atteindre le pôle, qu'à relever la côte orientale du Groenland, et à préparer, pour ainsi dire, les voies à une exploration ultérieure. Les instructions rédigées par le célèbre et infatigable docteur Petermann furent suivies par les navigateurs autant que les circonstances le permirent. Ils atteignirent la banquise du Groenland entre les 73 et 74° de latitude ; un peu plus haut, une glace compacte leur ferma bientôt le passage, et, après avoir hiverné près

d'une année dans l'île Pendulum, la *Germania* regagna l'Allemagne sans avoir pu s'élever au-delà de 75° 29'. Les membres de l'expédition avaient atteint en traîneau le 77°. — On sait que, dix ans auparavant, l'Américain Hayes avait pu, sur la côte occidentale, remonter avec son navire jusqu'au 82° 30'. — Les résultats scientifiques de l'expédition compensèrent largement l'impossibilité où se trouvèrent les hardis explorateurs de s'élever plus au nord. Des collections importantes et considérables d'histoire naturelle ont été recueillies, ainsi que de nombreuses observations astronomiques et physiques, et la côte orientale du Groenland a été relevée sur une étendue d'un degré au moins au-delà du point extrême antérieurement reconnu.

Presque au commencement du voyage, dans les environs de l'île Jean-Mayen, le 20 juillet 1869 (le départ avait eu lieu le 16 juin précédent), par suite de la fausse interprétation d'un signal de la *Germania*, la *Hansa*, au lieu de la rallier, s'était énergiquement portée vers l'ouest, et ce malentendu, au milieu d'un brouillard boréal, fut la cause de la séparation des deux navires dont les équipages ne se retrouvèrent que quatorze mois plus tard. L'histoire de celui de la *Hansa*, pendant ces quatorze mois, forme l'épisode le plus émouvant de la campagne. En octobre, la glace écrasa le navire dont on ne put sauver qu'un peu de bois et les bordages. Heureusement qu'en prévision de cette catastrophe, la plus grande partie des provisions avait été transportée sur la banquise. Mais bientôt celle-ci se fendit, et l'équipage se trouva sur un immense îlot de glace flottante, à la dérive dans l'Atlantique, avec trois embarcations, des vivres et du combustible, ce qui lui permit de se construire une hutte en briques de charbon de terre et d'envisager sans désespoir sa terrible position. Son installation pour un long hiver polaire était donc aussi bien organisée que possible; mais, au commencement de janvier, au milieu d'une épouvantable tempête, l'îlot de glace se sépara en deux, et la rupture eut précisément lieu sous la hutte!... Personne ne périt, les embarcations et la majeure partie des provisions se trouvèrent providentiellement sur le même glaçon. Celui-ci, dérivant vers le sud, voyait tous les jours sa surface diminuer par la rupture partielle de ses bords. Plusieurs hommes, de crainte d'être surpris par un nouvel accident, durent coucher dans les embarcations... toujours parées d'ailleurs à prendre la mer. Enfin, au printemps, ils étaient redescendus jusqu'au 61, et réussirent alors, à l'aide de leurs chaloupes, à aborder la côte sud-est du Groenland. Ils avaient ainsi parcouru plus de 200 milles, et, lorsqu'après avoir, avec des peines infinies, doublé le cap Farewell, il arrivèrent à Frédériksdal, l'un d'eux était devenu fou!... Ils n'avaient pu reconstruire artificiellement leur glaçon flottant à mesure qu'il s'ébréchait, comme le fantaisiste J. Verne l'a imaginé dans son

Pays des fourrures. Il est même peu probable que l'idée leur en soit venue à l'esprit. Cet épisode n'en reste pas moins un des plus dramatiques de l'histoire des naufrages, et c'est dire tout l'intérêt du nouveau volume dont l'exécution typographique et les illustrations ne laissent d'ailleurs rien à désirer au lecteur, ainsi qu'il est dans les habitudes de la maison Hachette.

Nous serions heureux de voir l'auteur du *Voyage au pôle Nord*, qui a tiré si bon parti des relations allemandes officielles, publiées dans les *Mittheilungen* de Petermann, nous donner également un bon résumé des expéditions du *Polaris* et du *Tegethoff*.

F. DE ROQUEFEUIL.

Dernier journal du Docteur D. Livingstone, *relatant ses explorations et découvertes de* 1866 *à* 1873, *suivi du récit de ses derniers moments, rédigé d'après le rapport de ses fidèles serviteurs, Chouma et Souzi*, par H. WALLER, membre de la Société générale de géographie de Londres, ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation des éditeurs, par M. H. LOREAU, et contenant 60 gravures et 4 cartes. Paris, Hachette, 1875. 2 grand vol. in-8 de VIII-394-416 pages. — Prix : 20 fr.

Un intérêt douloureux s'attache désormais au nom de Livingstone. Aujourd'hui que toutes les circonstances de sa mort sont connues, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus chez ce grand homme, auquel on doit de si importantes découvertes, la science, la philanthropie, la persévérance, le courage, le caractère, la foi, la résignation. Nous avouons avoir été particulièrement ému, en parcourant les pages de ce *dernier journal*, de la profondeur du sentiment religieux dont elles sont pleines, et des élévations de cette intelligence supérieure vers Dieu, créateur et rédempteur. A chaque page, pour ainsi dire, on touche du doigt la grande pensée civilisatrice de l'abolition de l'esclavage qui a inspiré tous les travaux de Livingstone, et à laquelle, dans une pensée d'amour de Dieu et de l'humanité, il a consacré sa vie, écoulée pour un bon tiers loin des siens, loin de sa patrie, sous un climat meurtrier, au milieu de toutes les vicissitudes, de toutes les difficultés, de toutes les misères imaginables. L'énergie de cet homme était incomparable. Lorsque, épuisé de privations et de fatigues en proie à des fièvres qui le minaient depuis deux ans sans l'arrêter, il fut enfin dans l'impossibilité de continuer ses explorations, ses fidèles serviteurs, réduits à le porter dans une espèce de palanquin, s'arrêtèrent un jour au village de Schitannubo de l'Ilala, Livingstone n'était déjà plus qu'un cadavre, soutenu seulement encore par une volonté de fer. Le dernier feuillet de son journal porte la date du 27 avril 1873. Trois jours après, les souffrances ayant augmenté, le délire s'empara de lui au milieu de la nuit; il appela Sanzi, et, lui ayant demandé de l'eau,

le renvoya. Que se passa-t-il alors? Livingstone eut évidemment le sentiment de sa fin très-prochaine; il comprit que l'agonie allait commencer, et il voulut, par un suprême effort, conformer sa mort à sa vie; il voulut que son dernier soupir fût une dernière prière. Une heure après, quand Sanzi entra avec quelques autres, le lit était vide... Son maître s'était levé... Une bougie, collée sur la table par sa propre cire, jetait une clarté suffisante pour le bien voir. A genoux et penché en avant, Livingstone avait la tête dans ses mains, qui étaient croisées sur l'oreiller. Ils le regardèrent pendant quelques instants, et ne virent aucun signe de respiration. Mathieu (l'un de ces hommes) lui posa doucement le doigt sur la joue; elle était froide: Livingstone était mort...» On sait que sa dépouille mortelle fut ramenée dans sa patrie, et repose aujourd'hui à Westminster, — solennel et dernier hommage rendu par l'Angleterre à l'un de ses plus glorieux enfants.

Ses papiers aussi, ses cartes, ses instruments ont été recueillis et conservés. Livingstone portait constamment sur lui un carnet, sur lequel les moindres faits et observations étaient consignés avec soin : quand, un jour, tout le papier blanc des carnets fut épuisé, il mit en cahier de vielles gazettes, et écrivit sur leurs feuillets jaunis par l'humidité africaine, en travers de l'impression. Or, par un bonheur inespéré, pas une de ces notes quotidiennes n'a été perdue; le récit est complet, depuis le jour ou Livingstone quitta Zanzibar, en mars 1866, jusqu'au 27 avril 1873. Le déchiffrement des notes écrites sur les vieux journaux a pleinement réussi, et tout est aujourd'hui publié, par les soins religieux de son fidèle et savant ami M. Waller; tout... sauf la matière strictement scientifique (observations hygrométriques, barométriques, hypsamétriques, etc. etc.), réservée pour une publication spéciale. Dans ce journal, toute la partie qui se rapporte au séjour de Stanley près de Livingstone est traitée avec fort peu de détails, relativement. On sent que le docteur comptait sur les notes de son *inventeur*, et voulait éviter les répétitions et économiser ses carnets. En effet, Stanley a publié le récit très-complet des explorations entreprises en commun, pendant son séjour au centre de l'Afrique. Le journal de Livingstone se complète ainsi naturellement et heureusement.

Quant aux cartes, l'éditeur, habitué à donner plus qu'il ne promet, en a joint cinq à l'ouvrage, au lieu de quatre annoncées. Ces cartes sont fort précieuses; elles reproduisent avec une exactitude scrupuleuse les tracés de Livingstone lui-même. On en avait vu quelques fac-simile à l'exposition de géographie de l'année dernière. Les tracés originaux sont rectifiés par les notes du journal. Ils serviront, à leur tour, à rectifier les cartes géographiques dressées jusqu'ici, et dans lesquelles le lac Nyassa, entre autres, a une forme inexacte. Rien, on le voit, n'a été

négligé pour rendre cette publication vraiment digne du grand homme dont elle retrace les travaux et met au jour les documents.

F. DE ROQUEFEUIL.

Ismaïlia, *récit d'une exploration dans l'Afrique centrale, pour l'abolition de la traite des noirs*, par Sir SAMUEL WHITE BAKER. Ouvrage traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par HIPPOLYTE VATTEMARE, et contenant 56 gravures et deux cartes. Paris, Hachette, 1875, in-8 de IV-460 p. — Prix : 10 fr.

On connaît les services rendus à la géographie par sir Samuel Baker; on sait que c'est lui qui a découvert un des deux grands réservoirs que traverse le Nil avant de descendre vers la Méditerranée, le lac Albert Nyanza. Cette fois, c'est moins dans l'intérêt de la science que dans l'intérêt de l'humanité que le hardi explorateur a entrepris l'expédition dont le récit est contenu dans ce volume. Le bassin du Nil blanc était désolé par les traficants de chair humaine. Cinquante mille hommes au moins étaient enlevés chaque année et entraînés en esclavage; beaucoup mouraient en route; bien d'autres étaient tués, et ces pays, jadis fertiles, se dépeuplaient chaque jour. Le vice-roi d'Égypte, Ismaïl Pacha, résolut de mettre un terme à ces brigandages; il organisa une expédition et en confia le commandement à sir Samuel Baker. Une armée relativement considérable, seize cent quarante-cinq hommes, deux batteries d'artillerie, une flottille de neuf vapeurs et de cinquante-cinq voiliers furent placées sous ses ordres. Un personnel anglais de onze personnes et l'intrépide lady Baker accompagnaient l'illustre voyageur, et lui rendirent de nombreux et dévoués services. A vrai dire, c'étaient à peu près les seules personnes sur lesquelles il pût tout à fait compter, car l'armée ne le suivait qu'avec une certaine répugnance. Le but de l'expédition était éminemment impopulaire; les officiers égyptiens et les gouverneurs des provinces, qui trouvaient leur compte dans la traite des noirs, n'avaient aucun désir de la faire cesser, et, en dépit des ordres formels du khédive, se prêtaient de fort mauvaise grâce à une entreprise organisée dans ce but. C'est à travers tous ces obstacles que Samuel Baker, parti de Khartoum, se dirigea, à travers le Kordofan et des pays innommés encore, vers Gondokoro, le principal siége de la traite des noirs, ayant à lutter à la fois contre les hommes et contre la nature, assailli par les indigènes et contrarié par les traficants, combattant sans cesse, délivrant les esclaves sur sa route et cherchant à établir un commerce régulier. Arrivé à Gondokoro le 15 avril 1871, il en proclama solennellement l'annexion à l'Égypte, le 26 mai, et, en même temps, par un ordre du jour adressé à ses troupes, il déclarait la traite abolie. De Gondokoro, baptisé par lui Ismailia, Baker poursuivit sa route vers

l'Albert Nyanza et dans les pays qui bordent le lac jusqu'à l'Ouganda, où il signa un traité avec le roi Mtésé. Tels furent les résultats officiels de l'expédition; mais ces résultats, quant à l'abolition de la traite, dureront-ils? Ici, Samuel Baker lui-même n'ose pas l'espérer. Trop d'intérêts privés sont engagés dans cet infâme trafic, et il est bien à craindre que les bonnes intentions très-réelles du vice-roi ne demeurent longtemps impuissantes en face de la mauvaise volonté sourde de ses sujets et de ses officiers. M. DE LA ROCHETERIE.

Londres, par LOUIS ÉNAULT. Illustré de 174 gravures sur bois, par GUSTAVE DORÉ. Paris, Hachette 1876. Gr. in-4 de 434 p. — Prix : 50 fr.

Londres est, à coup sûr, la ville la plus difficile à décrire, car ce n'est point une ville, mais la réunion de vingt villes, ayant chacune leur aspect différent, leur population, leurs mœurs. M. Louis Énault n'a pas la prétention de réaliser, en quelques pages, ce qui demanderait des volumes; mais il a beaucoup vu, il a bien vu, et il dit à merveille ce qu'il a vu. Nous entrons dans Londres, avec lui, par la Tamise, à travers la foule pressée des navires de toutes les nations; nous visitons la cité, « où des négociants qui n'ont jamais lu que leur grand livre trônent au fond de leurs comptoirs obscurs, et donnent des lois à l'univers; » nous parcourons les opulents quartiers du West End; les districts du vice et de l'ignorance, où le policeman ne pénètre qu'à l'aide d'un déguisement, en particulier Whitechapel, qui comprend huit mille maisons « qu'habite une population, hâve et flétrie, de femmes amaigries, demi-nues, et d'enfants blêmes qui se vautrent dans la fange avec leurs porcs. » Nous voici dans ces parcs splendides, auxquels il ne manque qu'un peu plus d'air et de lumière : Saint-James, le Green, Hyde Park, Kensington, Regent's Park, avec son *Zoological Garden*. Le cheval tient une grande place dans la vie anglaise : nous assistons au *Derby*, et c'est à coup sûr une des parties les mieux réussies du livre. Après le *Derby*, le *Boat race* autre événement important de Londres. Puis les principaux monuments : *Saint-Paul*, *Westminster*, *Saint-James*, *Buckingham*, *Guildhall*, *Mansion House*, *Parliament House*; les rues de Londres, les prisons, les théâtres, les musées et collections, les clubs, les brasseries, tout passe sous nos yeux, et le livre se ferme sur la vie de Londres pendant ce qu'on appelle *la saison*, et sur ces types si curieux et si variés qui abondent dans la ville cosmopolite.

Que dire maintenant des splendides illustrations qui se rencontrent à toutes les pages, et où le crayon de Gustave Doré s'est prodigué avec une richesse et une variété merveilleuses? Peut-on rien voir de plus charmant que *Dick Whittington écoutant les cloches de Highgate*? ou que cette composition : *Des voyageurs iront s'asseoir aux bords de la Tamise*? Quoi de

mieux réussi que ce *pêle-mêle* des rues de Londres, où l'artiste a su déployer toute sa verve? Et tous ces types pris sur le vif? Et ces scènes populaires? et ces tableaux navrants de la vie ouvrière? Il faut ouvrir ce bel ouvrage, et on ne le quitte plus sans l'avoir feuilleté tout entier et sans vouloir y revenir encore. C'est à coup sûr un des plus beaux ornements des tables de nos salons. E. d'A.

Geschichte der quietistischen Mystik in der Katholischen Kirche (*Histoire du myticisme quiétiste dans l'Église catholique*), par le Dr Heppe, Berlin, 1875. In-8 de XII-522 p.

Le titre qu'on vient de lire promet plus que ne donne l'ouvrage. Le lecteur s'attend à une histoire de la théologie mystique de l'Église, sujet aussi important que vaste; au lieu de cela, il trouve un récit, fort détaillé il est vrai, de le vie de Mme de Guyon, suivi d'un exposé de ses doctrines et d'une analyse de ses écrits. — Le reste du livre n'est qu'accessoire, de sorte que nous n'avons là au fond qu'un chapitre de l'histoire du mysticisme catholique, et nullement son histoire entière. L'auteur avoue lui-même dans la préface que son intention a été de ne donner qu'une vie critique de cette femme demeurée célèbre, mais qu'à mesure qu'il avançait dans ses recherches, celles surtout qui concernent la controverse entre Bossuet et Fénelon, il dut élargir le cadre de son travail, soumettre à la critique les témoignages souvent opposés des écrivains exposant les mêmes faits relatifs au quiétisme catholique. D'ailleurs, il se trompe fort en prétendant avoir découvert un monde nouveau, aujourd'hui tombé en oubli, mais fort hanté, autrefois, par des âmes adonnées à la perfection. Les gens peu versés dans la science sont assez sujets à l'illusion de croire faire des découvertes, lorsqu'ils ne font qu'apprendre des vérités qui jusque-là leur étaient inconnues. Il en est de même de notre auteur. La manière dont il parle du mysticisme catholique montre assez qu'il y est complétement étranger, qu'il n'en a pas même une notion juste et claire. Aussi les conclusions auxquelles il est arrivé, à la fin de ses longues recherches, existent dans son imagination bien plus qu'en réalité. Ainsi, il prétend que la hiérarchie ecclésiastique, l'Inquisition, les évêques et les jésuites ont fait des efforts unanimes pour arrêter le progrès du mysticisme, pour lui ôter tout intérêt et le supprimer. Cependant lui-même cite, parmi les auteurs mystiques, des écrivains de la Compagnie de Jésus, Alvarez de Paz, Alphonse Rodriguez, Surin, auxquels il aurait pu ajouter bien d'autres, par exemple, le P. François Arias (1533-1605), recommandé par saint François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote,* et auteur d'un grand ouvrage en trois volumes intitulé de l'*Imitation du Christ* dont l'infatigable chevalier Pierre Marietti

vient de donner à Turin une nouvelle édition italienne en neuf volumes faisant partie de sa belle collection arrivée déjà au cent-vingt-sixième volume. C'est là une des nombreuses contradictions dans lesquelles tombe l'écrivain allemand, et qui étaient inévitables du moment où il s'est placé au point de vue anti-catholique. Le reproche d'inconséquence flagrante qu'il adresse à l'Église retombe de tout son poids sur lui-même.

« Désormais, écrit-il, il est clair comme le jour, que le quiétisme a été condamné par la même autorité ecclésiastique qui, un siècle auparavant, l'avait approuvé, sanctionné, favorisé; son infaillibilité a trouvé, dans cette contradiction manifeste, un démenti des plus formels. »

Il voit même, dans la condamnation du quiétisme, un véritable crime que l'Église aurait commis envers ceux qu'elle avait auparavant bénis et dont certains précurseurs ont été placés par elle au rang des saints. (Préf. p. v.) Molinos, Mme Guyon, le P. Lacombe, son directeur, seraient, d'après M. Heppe, tombés victimes de l'arbitraire de l'autocrate français Louis XIV, et de l'intérêt personnel de quelques hiérarques. On ne saurait faire preuve d'une plus grande confusion d'idées : mettre sur la même ligne les théories chimériques de Molinos et la doctrine ascétique de saint Pierre d'Alcantara, les rêveries exaltées de Mme Guyon et la sublime spiritualité de sainte Térèse, n'est-ce pas confondre le faux mysticisme avec le vrai, n'est-ce pas ignorer en quoi consiste la véritable question? Du point de vue où le Dr Heppe s'est placé pour embrasser l'ensemble de son sujet, il ne pouvait pas voir les choses autrement : ayant fait d'une sainte Térèse, d'un saint Jean de la Croix et de tant d'autres ascètes éminents autant de précurseurs quiétistes de Molinos et de Mme Guyon, il dut naturellement taxer de contradiction et d'injustice la conduite qu'a tenue l'Église en approuvant la spiritualité des uns et en réprouvant celle des autres.

Voyons maintenant de quoi se compose cette histoire du mysticisme quiétiste. L'ouvrage se partage en huit sections dont la première sert de préliminaires à la vie de Mme Guyon et la dernière, véritable hors-d'œuvre, traite du mysticisme dans l'Eglise évangélique. L'histoire de Mme Guyon remplit le reste du volume. Quoique l'auteur ait pris un grand soin de se rendre compte de toutes les péripéties par lesquelles à passé son héroïne, il est cependant douteux que le public français y trouve du nouveau, même dans le récit de la célèbre controverse de Bossuet avec Fénelon, qui est traitée d'ailleurs avec beaucoup de détails (p. 378-448). Tout cela est connu depuis longtemps et on possède sur tout cela des écrits plus véridiques que ne l'est le livre du docteur allemand, qui dénature les faits les plus notoires en les présentant sous un faux jour. Qu'on en juge par l'exemple suivant pris entre mille.

Tout le monde admire l'humilité dont Fénelon donna une si éclatante preuve en se soumettant au décret du Pape portant la condamnation de son livre des *Maximes des Saints*. Quant à notre auteur d'Outre-Rhin, il met en doute la sincérité de cette soumission. « Il ne faut pas croire, dit-il, qu'en se soumettant au Pape, Fénelon ait renoncé au quiétisme ou l'ait considéré comme erroné. Il s'est conduit, dans cette circonstance, en *vrai catholique* : il se soumit par obéissance, en déclarant qu'il *déchargeait sa conscience dans celle de son supérieur*. Il laissa faire l'autorité ecclésiastique, sans en assumer la responsabilité. Quant à sa doctrine, il y resta fidèle comme par le passé, puisqu'il voyait, dans le décret papal, la condamnation non de sa doctrine, mais seulement du livre qui la contenait et rendait d'une manière imparfaite (p. 441, note). » En d'autres termes, l'archevêque de Cambrai aurait agi, d'après M. Heppe, en vrai janséniste, ce qui est, en effet, nouveau. De la même manière, Mme Guyon devient, sous sa plume, catholique de nom, mais protestante d'esprit (p. 489), bien que chacun sache qu'elle est toujours restée obéissante à l'Église et reconnut ses erreurs qui provenaient d'une piété exagérée et mal éclairée plutôt que de la mauvaise volonté ou de l'orgueil. Sous une meilleure direction, elle aurait pu devenir une sainte. Il s'est même trouvé des gens qui la tinrent pour une sainte de premier ordre ; entre autres, Dutoit-Membrini, pasteur protestant de Lozanne et un des plus exaltés de ses admirateurs, qui alla jusqu'à affirmer que Mme Guyon a été *presque égale en sainteté à Marie et « même qu'elle eût pu l'égaler s'il était possible qu'il y eût deux mères de l'Homme-Dieu* (p. 517) !

L'auteur raconte, sur ce dernier représentant du quiétisme expirant, des détails fort intéressants et qu'on ne trouverait pas ailleurs peut-être. Il parle aussi de Mme Krüdner, autre admiratrice de Mme Guyon, et non moins célèbre que celle-ci ; mais il ne le fait qu'en passant, et renvoie le lecteur au travail que Charles Eynard (*Biographie der Frau von Krüdener*, Paris, 1849, 2 vol.) avait consacré à la mémoire de la mystique baronne.

Comme couronnement du mysticisme protestant, citons avec l'auteur une pauvre victime d'exaltation, Marguerite Péters, qui s'est fait crucifier (en 1823), afin de mieux ressembler au divin Sauveur.

Enfin, quelle est la morale du livre que nous annonçons ? car chaque livre doit en avoir une. Si je ne me trompe, l'écrivain allemand l'a formulée à la fin de sa préface. En partant de la condamnation des *Maximes des Saints*, extorquée au pape Innocent XIII par Louis XIV sous peine des menaces, M. Heppe conclut que l'Église d'alors savait rendre à César ce qui est à César et que son exemple devrait être imité par l'Église allemande d'aujourd'hui. On y reconnaît la morale du protestantisme, aussi rebelle contre toute autorité du Saint-Siége, que

servile envers les puissances temporelles. Le docte historien de Mme Guyon oublie qu'entre les exigences du grand roi et celles du prince de Bismarck — il y a un abîme. J. M.

L'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants, par M. Guizot. Ve volume. Paris, Hachette, 1875. Gr. in-8 de IV-598 p., illustré de nombreuses gravures. — Prix : 18 fr.

Ce volume termine l'œuvre historique de M. Guizot. La mort ne lui a pas permis d'y mettre la dernière main. Ce soin revenait de droit à la piété filiale de Mme de Witt, qui avait aidé son père dans ses recherches et lui avait facilité la composition de son ouvrage par des notes prises aux leçons données à ses enfants. Les récits ont toujours le même charme et le même intérêt. Ils portent ici sur les règnes de Louis XV et de Louis XVI, sur tous les événements importants qui se sont passés à l'interieur et à l'extérieur, sur la triste histoire de nos colonies des Indes et du Canada, sur la guerre de l'indépendance, etc. On y trouve des tableaux de la société brillante et dévergondée du dix-huitième siècle; un chapitre est consacré à l'histoire des philosophes. L'administration de Law, du duc de Choiseul, de Necker, la préparation des États-Généraux occupent une large place; ce ne sont là, bien entendu, que les points les plus saillants.

Il pourrait être curieux de rechercher quelle peut être la part de Mme de Witt dans ce livre qu'elle vient d'achever. Sa collaboration se trahit par quelques expressions comme celles-ci : « l'ardeur missionnaire » des jésuites (p. 146); — « le sentiment héréditaire du roi Louis XVI (p. 342) ; » — la largeur de la tolérance philosophique de Franklin (p. 340) ; » — « ... *protesta* le conseil suprême (p. 212) ; » — « ... *insistait* Louis XVI (p. 310). » Mais on constate surtout ici l'absence complète de vues générales, de considérations théoriques, pouvant servir de règles pour les jugements à porter sur les faits et sur les hommes; l'histoire devient purement descriptive et perd son caractère de moralité. L'auteur peut alléguer une légitime excuse dans ses scrupules qui l'ont empêchée de mêler ses appréciations personnelles à celles de son père. Mais le fait n'en est pas moins constant et regrettable. Pour ne citer qu'un exemple, M. Guizot n'est certainement pas un disciple des philosophes; il leur adresse plus d'un blâme vigoureux; mais les portraits qu'on nous donne sont composés de mille traits où le bien se trouve à côté du mal et que rien ne relie entre eux; c'est au lecteur à composer un tableau d'ensemble, et certainement l'impression générale qui reste est plus avantageuse que défavorable aux philosophes.

Le choix des gravures n'est pas fait avec un soin assez scrupuleux.

Parmi plusieurs sujets d'illustrations peu heureux, nous pouvons citer le Régent expirant, sur un fauteuil, entre sa maîtresse et un verre de vin de Champagne. Les convictions religieuses bien connues des auteurs paraissent s'accentuer plus fortement dans ce volume : ce n'est point un exemple à condamner; mais, ce doit être un avertissement pour les parents et pour les maîtres catholiques qui mettent parfois, avec une inconcevable légèreté, aux mains de leurs enfants, des livres si contraires à leurs croyances. Nous y trouvons, et ceci est à blâmer, des insinuations qui ne sont pas dignes de la gravité de l'histoire. Ainsi, deux mots expliquent la participation de Massillon au sacre de Dubois : « Massillon, timide et pauvre, en dépit de sa pieuse éloquence (p. 42)...» Plus loin, il suffit aussi de deux mots pour caractériser le ministère du cardinal de Fleury, « le règne d'un vieillard et d'un prêtre (p. 59).» Voici encore un mot perfide, qui en dit plus qu'il n'est long : Champlain, « indulgent pour tous, malgré son ardente dévotion (p. 147); » et il s'agit d'un calviniste. Mais ce qui nous paraît inexpliquable, c'est cette déclaration, à propos de l'expulsion des jésuites : « Le principe de la liberté religieuse, si longtemps méconnu et qui se faisait enfin jour dans les esprits, remportait sa première et sérieuse victoire, en dépouillant à leur tour les jésuites de cette liberté dont on leur faisait payer les longues injures (p. 199). »

Nous aurions aussi à reprendre plus d'une appréciation historique. Moins sévère que nous ne le serions pour les vices de Louis XV, l'auteur a peine à reconnaître ce qu'il a fait de bien. On peut louer le duc de Choiseul; mais il y a une certaine exagération à dire que son renvoi consomma l'anéantissement politique de Louis XV (p. 219). Les services rendus par Necker n'auraient pas dû empêcher de montrer plus nettement les vices de son administration.

René de Saint-Mauris.

Jeanne d'Arc, par H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Édition illustrée d'après les monuments de l'art depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours. Paris, librairie de Firmin-Didot et Cᵉ, 1876. Gr. in-8 de vii-552 p. — Prix : 25 fr., et relié dos chagrin, tranches dorées, 33 fr.

Le livre de M. Wallon est assez connu pour qu'il soit inutile de s'y arrêter longuement. Deux éditions in-8 ont paru d'abord; puis, au commencement de cette année, a été publiée une édition, revue et corrigée, en deux volumes in-12; enfin, voilà une quatrième édition, dégagée de l'appareil d'érudition, mais avec des compléments nouveaux et entourée de tout ce que peut offrir de séductions le luxe de la typographie moderne, surtout lorsqu'il a été mis en œuvre par un homme d'intelligence et de goût comme l'habile directeur de la librairie Didot,

M. D. Dumoulin. La juste réputation qui s'est attachée aux splendides publications auxquelles M. Dumoulin a déjà prodigué ses soins, nous dit assez la valeur artistique de cette *Jeanne d'Arc*. C'est un véritable *Musée*, où tout ce qui rappelle notre sainte et héroïque pucelle se trouve réuni; un incomparable monument élevé à la gloire de celle qui fut la libératrice de la France et qui a droit à un culte patriotique, en attendant la décision de l'Église qui, espérons-le, nous permettra de l'honorer publiquement d'un culte religieux.

Ouvrons ce magnifique volume qui, bien que tiré à 7,500 exemplaires, a été épuisé avant d'être mis en vente; il en faudra un nouveau tirage pour répondre aux demandes qui ne pourront obtenir satisfaction avant le jour de l'an. Voici d'abord les compléments du texte : 1° Des éclaircissements sur les armes et vêtements militaires au temps de la Pucelle, par M. G. Demay; 2° une notice sur l'auteur de la carte du royaume de France pendant la mission de Jeanne, carte dressée par M. Aug. Longnon, travail d'une importance capitale pour l'histoire du quinzième siècle; 3° une note sur la famille de Jeanne d'Arc, par M. de Bouteiller; 4° une étude de M. Marius Sepet, intitulée : *Jeanne d'Arc dans les lettres;* 5° *Jeanne d'Arc et la musique*, par M. Gustave Chouquet; 6° l'iconographie de Jeanne d'Arc, par M. Claudius Lavergne; 7° un *fac-simile* des lettres de Jeanne, et 8° une table alphabétique des matières. Quand à l'illustration, tout a été fondé sur le principe de l'exactitude historique; ce sont les monuments du quinzième siècle qui ont été admis à fournir la principale matière de tant de lithochromies et de tant de gravures admirables; on a consulté cent manuscrits, on a étudié mille miniatures. A toutes les peintures, à toutes les tapisseries, à toutes les sculptures du temps, on a demandé quelque trait nouveau pour peindre plus exactement les contemporains et l'époque de la Pucelle; on a également pris soin de reproduire les lieux illustrés par le passage, par les triomphes et par les épreuves de Jeanne. De plus, on a reproduit les plus belles œuvres artistiques dont elle a été l'objet, depuis le monument élevé sur le pont d'Orléans en 1458, jusqu'aux tableaux d'Ingres et de Balze, aux statues de la princesse Marie et de Rude, au médaillon de Chapu.

Voilà une publication qui datera dans les annales de la typographie et qui familiarisera le grand public avec une foule de notions et de détails réservés jusqu'ici aux seuls érudits. Encore une fois donc, félicitations et remercîments à la maison d'où est sortie cette grande et belle œuvre, qui vivra autant que la mémoire de celle à laquelle elle est consacrée.

G. DE B.

Etude sur Jeanne d'Arc *et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie*, par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1875. In-8 de v-337 p. — Prix : 5 fr.

Jeanne d'Arc a-t-elle été inspirée? Jeanne d'Arc a-t-elle été orthodoxe? Telles sont les deux questions qu'après MM. Wallon, de Beaucourt et de Carné, M. le comte de Bourbon-Lignières vient de traiter à son tour. C'est une gloire si nationale et si pure que celle de l'héroïque Pucelle que les ennemis de l'Église n'ont pas voulu en laisser le bénéfice à l'Église. Tour à tour, ils ont cherché à la faire passer pour une illuminée, pour une hallucinée, voire pour une libre-penseuse. M. de Bourbon-Lignières examine successivement tous ces systèmes, nés de la mauvaise foi et de l'esprit de parti. Glissant rapidement sur l'opinion des chroniqueurs bourguignons ou anglais qui ont prétendu faire de Jeanne d'Arc un simple instrument des seigneurs ou du roi, opinion absurde, reprise pourtant de nos jours par Sismondi, l'auteur attaque plus sévèrement et serre de plus près les diverses théories de Lingard et de MM. Villiaumé, le docteur Calneil et surtout Henri Martin. Appuyé sur les pièces authentiques, sur les faits les plus incontestés, il démontre, contre M. Villiaumé, que le simple génie ne peut pas expliquer l'œuvre de la Pucelle, et contre Lingard et M. H. Martin qu'il est impossible de considérer la vaillante libératrice de la France comme une exaltée ou une hallucinée. Sa réputation est claire, nette et précise; on sent que l'auteur a étudié longuement ces questions et qu'il en possède à fond tous les détails.

Jeanne n'a pas été moins orthodoxe; il suffit de lire attentivement les deux procès, de condamnation et de réhabilitation, pour s'en convaincre. Jeanne n'a jamais été l'apôtre de la libre pensée qu'a imaginé le scepticisme de M. H. Martin. Toujours et partout, elle a été une bonne et fervente catholique; les dépositions des témoins sont unanimes sur ce point, depuis Simon Munier jusqu'à frère Pasquerel. Quant au procès de condamnation, M. Wallon a déjà démontré, avec la dernière évidence, que les règles les plus élémentaires de la justice y ont été violées. M. de Bourbon-Lignières n'a pas de peine à faire justice des défenseurs de cette étrange procédure. Les théologiens du temps, comme Théodore de Lelliis, s'étaient accordés sur ce point avec les promoteurs et les juges du procès de réhabilitation.

Nous regrettons que les limites étroites de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des arguments si solidement établis et développés d'une façon si convaincante par M. de Bourbon-Lignières dans les deux parties de son livre. On les trouvera d'ailleurs avec plus d'intérêt et de profit dans le volume lui-même. Ajoutons qu'au moment où s'instruit le procès de canonisation de la Vierge de Dom-

remy, une étude comme celle-là a un intérêt puissant d'actualité, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit appelée à concourir efficacement au succès d'une cause si chère à la France.

M. DE LA ROCHETERIE.

L'Expédition du duc de Guise à Naples. *Lettres et instructions diplomatiques de la cour de France* (1647-1648). Documents inédits publiés avec une introduction et des notes, par MM. J. LOISELEUR et G. BAGUENAULT DE PUCHESSE. Paris. Didier, 1875. Gr. in-8 de LXXII-408 p. — Prix : 10 fr.

Les documents publiés ici se composent des dépêches échangées par le comte de Brienne, qui avait, sous Mazarin, le portefeuille des relations extérieures, et le marquis de Fontenay-Mareuil, notre ambassadeur extraordinaire près la cour de Rome. On croira peut-être, en le voyant apparaître au moment où le riche dépôt des archives des affaires étrangères vient d'entr'ouvrir ses portes, que les documents en proviennent ; il n'en est rien. A l'époque du règne de Louis XIV, à laquelle elles se rapportent, les papiers d'État restaient encore aux mains des négociateurs. Fontenay, chose bizarre ! ne garda même pas ces documents ; ils restèrent aux mains de son secrétaire André Félibien, dont le fils entra chez les bénédictins d'Orléans. Le volume contenant les dépêches passa dans la bibliothèque des religieux, et plus tard dans celle de la ville. Le bibliothécaire actuel, M. Loiseleur, en reconnut l'importance, et les signala, en 1866, au comité des travaux historiques. Trois ans plus tard, la société historique de l'Orléanais décida la publication des documents, et obtint à cet effet du ministère, en 1872, un crédit qui a rendu possible l'impression du présent volume.

Rien n'a été négligé pour le rendre digne de la Société sous les auspices de laquelle il paraissait, et des deux érudits qui s'étaient associés pour le donner au public. Il est précédé d'une vaste introduction dans laquelle sont exposés les faits relatifs à cette aventureuse expédition du duc de Guise à Naples, entreprise pour un si futile motif, et qui devait finir si misérablement. Quant aux pièces, elles ont été données *in extenso*, et accompagnées de notes nombreuses, rédigées par M. Baguenault de Puchesse, et qui offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles visent des documents conservés au depôt des affaires étrangères. Les pièces elles-mêmes ont été grossies d'un contingent formé par M. Chéruel, le savant éditeur des *Lettres de Mazarin*, auquel toutes les feuilles de l'ouvrage ont été communiquées, et qui provient d'un manuscrit retrouvé à la bibliothèque de Chartres, contenant la suite des dépêches que renferme le manuscrit d'Orléans. Enfin, le volume se termine par une analyse sommaire de chacune des dépêches, par ordre chronologique, et par une table générale alphabétique, dressée sur le plan suivi pour le premier volume des *Lettres de Mazarin*.

G. DE B.

Une nièce de Mazarin. — *La princesse de Conti, d'après sa correspondance inédite*, par Édouard de Barthélemy. Paris, Firmin-Didot, 1875. In-8 de vii-364 p. — Prix : 8 fr.

C'est une douce et pure figure que celle d'Anne Martinozzi, princesse de Conti, nièce de Mazarin, mariée à seize ans à un jeune prince libertin et usé qui ne recherchait, dans cette alliance, que la protection du tout puissant ministre, et qui, comme il le disait lui-même, épousait le cardinal et non la femme, ne sachant pas un mot de religion, — ce qui était peu édifiant pour la pupille d'un prince de l'Église, lancée sans guide dans une cour où la galanterie était en honneur. Anne Martinozzi aurait pu, à l'exemple de ses cousines, se compromettre dans des aventures légères. Il n'en fut rien ; quoique courtisée un moment par le roi lui-même, elle resta obstinément fidèle à son mari ; elle fit plus : elle aima ardemment ce mari qui ne l'aimait guère. Ses lettres inédites, publiées par M. de Barthélemy qui, dans ce livre, laisse le plus souvent la parole à son héroïne, ses lettres révèlent chez elle une tendresse un peu passionnée et un dévouement que rien ne rebutait. Chose étrange, elle se convertit même par affection conjugale. Après une vie assez agitée, le prince de Conti, tout d'un coup touché de la grâce, se prit à mener une vie des plus chrétiennes et des plus édifiantes. Comme le dit Guy-Patin, il donna le bel exemple « d'un prince qui se met en état d'amendement avant que de mourir. » Anne Martinozzi, assez mal instruite d'abord, nous l'avons dit, des choses religieuses, et qui même, dans les premiers temps de son mariage, avait voulu étouffer le peu de foi qu'il y avait en elle, Anne Martinozzi marcha avec la plus complète abnégation dans la voie tracée par son mari, ne reculant devant aucun sacrifice et aucune austérité. Malheureusement, l'instrument de cette double conversion fut un prélat janséniste, et les deux époux se trouvèrent par là entraînés, sans s'en douter peut-être, dans le parti de « la cabale. » Le prince de Conti, longtemps disciple de l'évêque d'Aleth, du père de Ciron, de l'abbé de la Vergne, rompit bruyamment avec eux avant de mourir ; mais la princesse, influencée par sa belle-sœur, la duchesse de Longueville, leur resta fidèle jusqu'à la fin ; elle leur prêta souvent à la cour un appui efficace. Sa vie, d'ailleurs, était un modèle de régularité et de ferveur. Elle se réduisait à une dépense personnelle très-modeste, et, pressée par le désir de réparer les torts qu'elle et les siens avaient pu causer, faisait, sous forme de restitution, d'abondantes aumônes. Le prince de Conti, sous l'empire du même sentiment, avait déjà distribué, en Berry surtout, des sommes considérables ; la princesse continua ce qu'avait fait son mari. Son épitaphe constate qu'elle « restitua tous les biens dont l'origine lui était suspecte, jusqu'à la somme de huit cent mille livres. » Aussi, quand elle mourut

subitement, le 4 février 1672, fut-elle universellement pleurée de la cour, de la ville et surtout des pauvres ; les lettres de Mme de Sévigné et les mémoires du temps portent l'empreinte de ces unanimes regrets.

Une telle vie, assurément, méritait mieux que les quinze lignes que lui a consacrées M. Amédée Renée, dans son étude sur *Les Nièces de Mazarin*. M. E. de Barthélemy, à qui l'histoire doit déjà tant d'heureuses et précieuses découvertes, a pris à tâche de réparer l'oubli de M. A. Renée. Il l'a fait dans un ouvrage plein d'intérêt et de recherches, qui fait connaître et aimer son héroïne. Nous eussions souhaité seulement qu'il glissât — à cause même de la nature de son livre et du genre de lecteurs auxquels il s'adresse — plus légèrement sur certains détails ; ce serait une correction facile à faire dans une prochaine édition.

M. DE LA ROCHETERIE.

Storia della Repubblica di Firenze DI GINO CAPPONI. Florence, G. Barbera, 1875. 2 vol. gr. in-8 de XXIII-667 et de XIX-632 p. — Prix : 20 fr.

Ce n'est pas la première fois que le nom de Capponi s'inscrit sur le titre d'un livre. Deux des ancêtres de l'historien ont, au moyen âge, raconté, dans des pages recueillies par Muratori, les événements auxquels ils avaient pris une si grande part ; ceux-ci, et beaucoup d'autres des aïeux de M. Gino Capponi, ont eu, à Florence, les rôles les plus importants, et contrebalancé la puissance des Médicis ; pour le nouvel historien, les souvenirs de la famille se mêlaient aux souvenirs de la patrie, et l'on comprend toute l'ardeur, tout le soin que M. Gino Capponi a mis à la composition de son bel ouvrage. Il n'a reculé devant aucune recherche, et l'on admire plus encore tant de savoir et tant de persévérance lorsque l'on sait que, depuis bien des années déjà, le noble auteur est privé de la vue. — Deux gros volumes sur une petite république, il y a là, au premier abord, de quoi effrayer la frivolité moderne ; mais cette république fut celle de Florence, de la cité dont les annales sont pleines de péripéties dramatiques, des actions de tant de grands hommes ; dont la constitution, à chaque instant remaniée, peut offrir tant de sujets de méditations aux politiques. Ces agitations, ces bouleversements qui ont été si profondément examinés par Machiavel, ce phénomène d'une ville dont l'importance et les richesses se développent au milieu de tous les périls de l'organisation la plus démocratique qui ait jamais existé, ces alternatives de liberté excessive et de despotisme, la grandeur croissante des Médicis, le déclin de la république, leur élévation finale, toutes ces choses ont été racontées par M. Gino Capponi avec une grande science, avec un jugement net et sain, dans un bon style. Florence, si privilégiée, malgré tant de crises, eut

encore cette fortune de produire, plus qu'aucune autre contrée de la féconde Italie, les grands écrivains, les grands artistes, de les produire dans les conditions qui pouvaient sembler le plus défavorables à l'épanouissement de toutes les œuvres de l'imagination. M. Gino Capponi ne devait pas négliger cette éclatante partie de son vaste sujet; aussi l'histoire des lettres, l'histoire des arts, se mêle-t-elle, dans son livre, à l'histoire proprement dite. Il y a là d'excellentes pages sur la formation et le développement de cette langue toscane qui devait devenir l'idiome classique de toute l'Italie ; il y a là de beaux portraits de Dante, de Boccace, de Machiavel, de Michel-Ange, de bien d'autres hommes illustres encore. M. G. Capponi ne se laisse pas influencer par un patriotisme étroit ; il veut être vrai : son appréciation de Boccace nous paraît tout à fait juste. Machiavel, qui, depuis peu, a donné lieu à tant d'études, nous semble aussi avoir été parfaitement compris par le nouvel historien. Ces espèces de haltes dans la littérature, dans les arts, reposent, d'une façon très-heureuse, l'attention du lecteur.

M. G. Capponi a suivi d'un regard sympathique les destinées de Florence au-delà de la chute de la forme républicaine ; il les a suivies jusqu'à nos jours. Peut-être y a-t-il un peu d'embarras, un embarras très-justifié, dans la manière dont, après avoir parlé du sage gouvernement des derniers grands-ducs et de la reconnaissance qu'ils avaient méritée, il montre Florence s'associant au mouvement qui doit produire l'unité italienne. Mais le marquis Capponi aime trop sa patrie pour oser l'accuser d'un prompt oubli et pour se rappeler que Dante l'appelait *Mater parvi amoris*. Nous n'avons, du reste, pas à nous occuper ici des questions de politique contemporaine ; nous devons borner notre tâche à signaler l'apparition d'un livre consciencieusement écrit et d'un intérêt assez grand pour trouver des lecteurs attentifs bien loin des rives de l'Arno. TH. DE PUYMAIGRE.

La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus et le P. Augustin de Backer, par VICTOR VAN TRICHT, de la Compagnie de Jésus. Avec un portrait du P. de Backer, d'après une photographie de Walter Damry. Louvain, Ch. Fonteyn; Bruxelles, Decq et Duhent ; Paris, Aug. Ghio, 1876. Gr. in-8 de 298 p.

Comme l'indique le titre que l'on vient de lire, deux sujets sont traités dans l'ouvrage du P. V. Van Tricht : la biographie du P. Augustin de Backer et l'histoire de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. Ajoutons que l'on trouve, à la fin du volume, trois appendices, un sur les jésuites qui ont cultivé les mathématiques, l'astronomie, etc.; un autre sur le sort des bibliothèques de la Compagnie dans les Pays-Bas; un autre, enfin, qui renferme, comme spécimen, la notice sur le P. Dominique Bouhours, extraite de la *Bibliothèque des*

écrivains de la Compagnie de Jésus (1er vol. 1869). — La biographie du P. Augustin de Backer est excellente. L'auteur a rempli avec zèle et talent une tâche douce et facile. « Je ne crois pas, » dit-il (p. 5), « que mon amitié trahisse la sincérité que je veux mettre dans ces pages. Elle se trouve à l'aise. La vie du P. Augustin de Backer est une belle et sainte vie. L'amitié peut la parcourir sans crainte de se trouver aux prises avec la vérité. Dévoué sans partage à la science et aux âmes, tout le temps qu'il ne livrait pas à l'une, il le consacrait aux autres. » Les détails que nous donne le P. Van Tricht sur les vertus et sur les travaux de son ami ne sont pas moins attachants qu'édifiants, et chacun, en fermant le livre, dira que le saint religieux, que l'admirable travailleur a trouvé le biographe qu'il avait mérité.

Loin de moi la pensée d'analyser un tel livre! Je rappellerai seulement que le P. Augustin de Backer naquit à Anvers, le 18 juillet 1809, qu'il fut quelque temps un des élèves du collége de Saint-Acheul, que sa vocation de bibliographe s'annonça de bonne heure, qu'il consacra, soit dans son humble cellule, soit dans presque toutes les grandes bibliothèques de la Belgique, de la France et de Rome, trente années d'infatigables recherches aux deux éditions de son inappréciable recueil, et que, au moment de sa mort (29 novembre 1873), l'intrépide athlète songeait à donner une nouvelle édition de sa *Bibliographie de l'Imitation de Jésus-Christ* et à préparer un ouvrage de longue haleine, le *Catalogue raisonné de la bibliothèque des Bollandistes*.

Le P. Van Tricht ne nous fait pas moins bien connaître la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, que celui qui fut le principal auteur de cet imcomparable monument. Je recommande à tous ceux qui aiment la bibliographie et l'histoire littéraire les renseignements si exacts et si précieux que nous fournissent les chapitres II et III sur les prédécesseurs et sur les collaborateurs du P. Augustin de Backer. Reprenant et complétant le magistral article dont un des plus savants bollandistes contemporains, le P. Victor de Buck, a enrichi les *Études religieuses* de février 1870, le P. Van Tricht indique successivement, de la façon la plus précise, la part qui revient, dans cette œuvre de géants, commencée depuis trois cents ans et qui va être achevée cette année même, à Ribadeneira, à d'Alegambe, à Southwell, à Buonanni, à René de Tournemine, à Oudin, à Courtois, à Zaccaria, à Caballero, à Beorchia, à Stoeger, à Brown, enfin aux deux dévoués autant qu'habiles collaborateurs du P. Augustin de Backer, son frère le P. Alois de Backer, et son ami le P. C. Sommervogel, que nous avons le bonheur de compter au nombre des rédacteurs du *Polybiblion*. Il était impossible de mieux raconter la longue et noble histoire du recueil dont « le prince des bibliographes contemporains, » le Dr Julius Petzholdt, peu suspect d'enthousiasme pour la Compagnie de Jésus, a diverses fois

proclamé l'immense mérite, comme le rappelle le P. Van Tricht (pp. 8, 102, 104, etc.), et dont il a dit notamment : « C'est une apologie de l'ordre, impartiale, énergique et victorieuse. » T. DE L.

Catalogo raggionato dei libri di prima stampa e delle edizioni aldine e rare esistenti nella biblioteca nazionale di Palermo, *comp. dal sac.* A. PENNINO, *assistente di essa biblioteca e preceduto da una relazione del cav. F. Evola bibl. Capo.* Palerme, 1875. In-8 de XLIII-376 p.

Osservazioni sulla quistione del primato della stampa tra Palermo e Messina *di* G. SALVO-COZZO. Palerme, 1874. In-8 de 39 p. — Prix : 2 fr.

Nous ne voulons pas attendre que le second volume de cet important catalogue ait paru pour dire tous le bien que nous pensons d'un tel ouvrage. Il est fait pour intéresser vivement les bibliophiles par les indications données avec tant de compétence, tant de clarté, sur un grand nombre d'éditions rares, dont plusieurs ont été inconnues de Brunet. Le catalogue débute par une introduction dans laquelle est racontée la naissance de la bibliothèque de Palerme. Avant la moitié du dix-septième siècle, il n'existait pas en Sicile de bibliothèques publiques. La première collection de ce genre qui fut mise à la disposition des érudits fut celle de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri, ouverte seulement quatre heures par jour. Remarquons-le, ce sont les classes que de grossiers préjugés veulent toujours représenter comme hostiles aux études et à la diffusion des lumières, c'est le clergé, c'est l'aristocratie qui, à Palerme, ont le plus favorisé le développement et la création des bibliothèques publiques. Il y a de curieux détails dans cette introduction, de curieux détails de statistique surtout, sur le nombre des lecteurs, sur les catégories d'ouvrages le plus démandés, sur l'activité d'esprit qui fait que, tandis que dans le nord de l'Italie on se contente ordinairement d'un seul livre, on en demande, à Palerme, trois à la fois. L'introduction se termine par une revue rapide des divers manuscrits et des éditions les plus précieuses, puis vient une étude, de M. S. Cusa, sur un manuscrit arabe, le *Livre des Palmes*. A ce travail succède une préface où il est rendu compte de la manière dont a été compris le catalogue qui commence ensuite et finit, dans ce premier volume, à la lettre M. Puisque nous parlons manuscrits, et livres, saisissons cette occasion pour indiquer une brochure reçue il y à déjà plusieurs mois. Son auteur, M. Salvo-Cozzo, y examine quelle ville, de Palerme ou de Messine, eut la gloire d'avoir la première un imprimeur. M. Salvo-Cozzo finit par se prononcer pour Palerme. La question nous intéresse moins que si nous étions né dans l'*Isola di fuoco*, mais nous reconnaissons volontiers que l'auteur à fait preuve d'érudition, d'esprit et d'une verve toute méridionale. TH. P.

BULLETIN.

Notre histoire des origines à 1870, par Gustave Hubault, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. Paris, Delagrave, 1876. In-12 de II-256 p., orné de cartes géographiques et de nombreuses gravures. — Prix : 2 fr.

Il y a un an à peine, M. Hubault publiait *Notre histoire en cent pages*, un charmant et excellent petit volume, offrant la quintescence de l'histoire de France; trois fortes éditions furent enlevées en quelques mois. Mais, malgré tout le talent qui avait présidé à ce tour de force, cent pages pour raconter l'histoire de France, c'était trop peu. De tous côtés se sont élevées des voix pour dire à M. Hubault : recommencez ce récit attachant de nos grandeurs et de nos misères, mais moins rapidement, et en le prolongeant jusqu'à nos jours. Et M. Hubault s'est remis à l'œuvre. Le livre qu'il offre au public aujourd'hui a les qualités du précédent, mais il est plus complet. Ce n'est point un abrégé chronologique ; c'est une histoire où, sans se croire obligé d'enregistrer tous les événements, l'auteur met en relief les faits importants, les noms glorieux ; il raconte, il juge, il intéresse, il instruit. — Nous aurions voulu pouvoir faire quelques citations mettant en relief l'esprit impartial, sage et hautement chrétien de l'auteur ; mais nous ne craignons pas d'affirmer qu'aucun livre de ce genre ne peut mieux convenir à la jeunesse et aux classes populaires. A. de M.

Gloires du Catholicisme au dix-neuvième siècle. *Mgr Dupanloup, et extrait de ses œuvres.* par M. l'abbé M. Dourlens. Arras, Victor Brunel, 1875. In-8 de 457 p. — Prix : 3 fr.

C'est une excellente idée qu'a conçue M. l'abbé Dourlens de recueillir, dans les œuvres de nos plus illustres écrivains catholiques, les éléments de biographies d'autant plus fidèles que l'auteur laisse presque toujours la parole à ceux dont il veut nous raconter la vie. Aujourd'hui, le portrait de Mgr Dupanloup vient s'ajouter à cette intéressante galerie où Montalembert et Louis Veuillot avaient déjà leur place. C'est une vie bien remplie que celle de l'évêque d'Orléans : des catéchismes de Saint-Sulpice, où l'abbé Dupanloup s'était déjà fait un nom, jusqu'aux mémorables discussions sur *la liberté de l'enseignement supérieur*, il n'est pas un événement tant soit peu considérable où Mgr d'Orléans n'ait joué un rôle, pas une discussion dont il n'ait pris sa part, pas une lutte où il ne se soit signalé. M. l'abbé Dourlens nous fait successivement assister à toutes les phases de cette mémorable existence, et, en traçant la vie de Mgr Dupanloup, c'est à peu près l'histoire de notre temps qu'il nous présente. De longs extraits, généralement bien choisis, nous font connaître l'écrivain ; des analyses exactes de toutes ses œuvres, à peu d'exceptions près, nous mettent à même d'apprécier cette vie extraordinairement féconde. E. P.

Rime di Luigi d'Eredia, *palermitano, ora per la prima volta stampate per cura di Salvatore Salomone* Marino, *socio della Commissione de' testi di lingua.* Bologne, Romagnoli, 1875. In-18, tiré à 202 ex., de XXIV-64 p. — Prix : 3 fr

La collection de Romagnoli est bien connue des bibliophiles; elle vient de

s'augmenter d'un charmant volume, des vers d'un poëte palermitain pour lequel l'oubli était une injustice. Cette injustice, c'est un littérateure dont il a été plus d'une fois parlé dans cette revue, M. Salvatore Salomone Marino, qui l'a fait cesser. On sait que M. Marino a donné un bon recueil de chants populaires; on se rappelle le soin avec lequel il a publié la belle légende de la *Princesse de Carini*. Le nouveau volume est digne des œuvres qui l'ont précédé. Critique plein de tact, M. Marino n'a pas cherché à surfaire la valeur de Luigi d'Eredia. Il ne le représente pas comme un poëte original ; il reconnaît en lui un disciple de Pétrarque et ne dissimule pas certains défauts produits par une imitation trop prolongée ; Luigi d'Eredia n'est pas cependant un copiste servile de l'amant de Laure, et il eut le mérite de ne pas se faire le reflet d'un autre poëte, son ami, dont l'exemple fut funeste à beaucoup de contemporains. Il sut résister à la tentation de suivre les traces de l'auteur de l'*Adone*, du chevalier Marini, si fameux pendant quelques années. Les sonnets de Luigi d'Eredia sont au nombre de trente-trois; on trouve parmi eux une plainte de la Madeleine repentante, une *canzone* et deux *capitoli* en tercets d'une bonne facture. M. Marino a fait suivre ces poésies de notes intéressantes et judicieuses, telles enfin qu'on devait les attendre de lui. TH. P.

Géographie de la France, *accompagnée de notions premières sur le globe et sur les cinq parties du monde. Suivie d'un précis de la géographie de la Terre sainte*, par A. MAGIN, ancien recteur de l'Académie de Poitiers, avec de nombreuses cartes. Paris, Delagrave. 1875. In-12 de 178 p. — Prix cartonné : 90 cent.

Il était difficile de mettre plus de choses en moins de pages. Ce petit volume sera, croyons-nous, d'un grand secours aux maîtres d'école et aux mères de famille pour commencer les enfants, et ceux-ci, s'ils le possédaient à fond, seraient plus instruits que bien des grandes personnes. Les notions sont présentées avec ordre, les définitions sont courtes et précises ; chaque paragraphe porte un numéro correspondant à un questionnaire placé à la fin du chapitre. L'idée d'intercaler des cartes dans le texte est excellente en principe : malheureusement l'exécution ne répond pas toujours à l'intention. — pour la France, la division géographique par bassins est adoptée concurremment avec la division par départements. Les notions de géographie économique sont suffisamment développées. — Ce petit livre mérite d'être accueilli avec faveur. F. R.

France physique, administrative, militaire et économique, par L. DUBEC, sous-lieutenant au 11e de ligne. Paris, Dumaine, 1875. In-12 de 280 p. — Prix : 2 fr.

Bon ouvrage, clair, méthodique, dédié par l'auteur, « aux élèves des écoles primaires, des écoles communales et industrielles, aux sous-officiers candidats à l'épaulette. » Nous croyons qu'il remplira son but. La France *physique* est traitée par bassins ; l'étude des frontières, présentée au point de vue militaire est précise. La France *administrative* comprend, dans ses quatre premiers chapitres, un très-bon résumé d'un cours de droit administratif. Les quatre chapitres suivants traitent de l'organisatian financière, judiciaire, universitaire et ecclésiastique. La troisième partie, France *militaire*, échappe un peu à notre compétence ; mais, comme l'auteur appartient à l'armée, nous ne mettons pas en doute qu'il ne l'ait aussi heureusement traitée que les autres qui, sauf la première, lui étaient évidemment, par état, moins fami-

lières. Quant à la France *économique*, il y a là une trentaine de pages, soit de statistiques, variables avec le temps, soit de notions d'économie politique, trop succinctes pour qu'il ne nous soit pas permis de désirer que l'auteur en fasse l'objet, dans un prochain travail, d'une étude plus complète et plus approfondie ; il y a tout à gagner à ne laisser ici aucun point dans l'ombre, et les doctrines économiques ont trop d'importance, aujourd'hui, pour subir ainsi une réduction dans leur exposé, qui équivaut presque à une mutilation.

Quant à l'*esprit* du livre, pour un passage où il perce dans une œuvre aussi technique, nous sommes obligés de faire nos réserves formelles. La liberté de conscience, telle que l'auteur la définit (p. 137, organisation ecclésiastique), n'est pas « un droit imprescriptible, » car il y a la VÉRITÉ et l'ERREUR ; et le sentiment propre et individuel n'est point ici le juge compétent. Il existe donc un droit antérieur et supérieur, celui seul de la vérité, c'est celui-là qu'aucune « loi ne saurait nous ravir, »—l'État n'a pas le droit non plus (même page) de « modifier ou d'interdire l'exercice du culte extérieur. » Ici encore il y a un droit antérieur et supérieur à celui de l'État. — Ce n'est pas le lieu de développer, sur ces graves questions, les notions exactes et les principes vrais; si l'auteur eût ouvert un catéchisme, il eût évité de déparer, par des assertions aussi erronées, un ouvrage qui témoigne d'un louable amour de l'étude et qui n'est d'ailleurs pas sans mérite. F. R.

L'Ecole de la Réforme sociale, par le R. P. RAMIÈRE, S. J. 1re partie : *La méthode de l'École et les mensonges de la Révolution*. — 2e partie : *Les ruines de la révolution et les conditions de la Réforme*. Tours, Mame; Paris, Dentu; 1875. 2 br. in-18 de 60 et 48 p. — Prix de chaque brochure : 0 fr. 30.

L'Union adoptée comme auxiliaire *par les institutions fondées sur le Décalogue*, par M. EMM. DE CURZON. Tours, Mame ; Paris, Dentu, 1875. 1 br. in-18 de 40 p. — Prix : 0 fr. 30.

Démasquer les mensonges que la Révolution cache sous les mots trompeurs de liberté, d'égalité, de démocratie, de progrès, de civilisation ; constater les ruines que ces déplorables erreurs ont amenées en désorganisant la famille, l'atelier et la commune; réduire enfin le symbole de la révolution à cinq articles dont la répudiation sera le premier pas dans la voie du salut, telle est la triple tâche à laquelle le R. P. Ramière applique la méthode d'observation créée par M. Le Play. Il estime qu'en employant cette méthode efficace, l'École de la réforme sociale sera pour l'Église un auxiliaire utile, plus utile en un sens que si elle se plaçait sur un terrain exclusivement catholique. Aussi compare-t-il l'œuvre de l'École « à ces travaux de préparation évangélique par lesquels les anciens Pères s'efforçaient d'attirer à la lumière les peuples enfoncés dans les ténèbres de l'idolâtrie. » Comme on le verra dans la troisième des brochures que nous signalons, le R. P. Ramière a chaleureusement renouvelé ces déclarations dans le congrès catholique tenu, sous la présidence de Mgr l'évêque de Poitiers, le 21 août dernier. Il a provoqué un vœu unanime du congrès, engageant les catholiques à unir leurs efforts à ceux des hommes qui, « appuyés sur l'étude consciencieuse des faits, démontrent l'union de l'ordre social et de la religion. » A. D.

Deux incidents de la question catholique en Angleterre, par Mme Augustus Craven. Paris, Didier, 1875. In-12 de 148 p. — Prix : 1 fr. 50.

La Tentative anticatholique en Angleterre, ou l'opuscule du T. H. Mr Gladstone, membre du parlement; observations de Mgr François Nardi (traduction française). Montpellier, 1875. In-8 de 97 p. — Prix : 2 fr.

Les Souvenirs catholiques de la Tour de Londres, etc., par le très-révérend R. Cooke, traduction par M. Gréard. Paris, Douniol, 1875. In-8 de 64 p. — Prix : 1 fr.

C'est à la même cause que ces trois opuscules doivent leur origine; les attaques de M. Gladstone contre le catholicisme et la croisade anticatholique que le chef du dernier cabinet libéral cherche à organiser contre l'Église ont déjà fourni, à une multitude d'auteurs, l'occasion de défendre ce qui est plus qu'une question de justice, ce qui est, avant tout, une question de bon sens.

Mme Craven était, mieux que personne, préparée à élever la voix en faveur des catholiques anglais; mieux que personne, elle pouvait dire à M. Gladstone qu'il fait fausse route; car elle n'avait qu'à lui rappeler un souvenir gravé encore dans sa mémoire, et à l'inviter à comparer sa conduite de 1850 à celle de 1875. C'est ce qu'elle a fait, en publiant à nouveau, avec l'article paru cette année dans le *Correspondant*, les pages si simples, mais si vraies et si éloquentes, qui eurent tant de succès lors de la célèbre *aggression papale de* 1850.

Mme Craven examine le débat soulevé par M. Gladstone d'un point de vue tout extérieur, tandis que Mgr Nardi suit son adversaire pas à pas et croise le fer de plus près. Nous n'avons pas évidemment à reconnaître la solidité de la réponse de Mgr Nardi. C'est un écrit ferme et substantiel que le sien. Peut-être, cependant, eût-il été possible, dans l'intérêt de la vérité et de l'Église, d'en rendre le ton moins aggressif. La vérité ne perd rien de sa force à employer le langage bienveillant de la charité ; et souvent elle gagne, par le bon procédé, l'adversaire que ne convaincraient pas les bonnes raisons. Du reste, il est possible que l'original italien soit plus doux que ne l'est la traduction française. Nous aimons à le croire, car nous savons très-bien que, dans la langue employée par Mgr Nardi, il est passé en adage qu'un *traduttore* est un *traditore*.

Au milieu des pénibles souvenirs qu'éveillent les deux opuscules de Mgr Nardi et de Mme Craven, on reporte naturellement sa pensée sur les premiers jours de la réforme anglicane. Le révérend Père Cooke a bien fait de replacer sous les yeux des catholiques anglais, ces deux nobles figures qui ont nom Fisher et Thomas Moore. Quand le tocsin de la persécution retentit de nouveau, les catholiques d'Angleterre ne sauraient mieux faire que d'étudier l'histoire de leurs martyrs : ils apprendront, à leur exemple, à savoir souffrir et, s'il le fallait encore, à savoir mourir.

Comme le regard se repose avec plaisir sur ces deux vieillards, blanchis au service de leur souverain, et pour lesquels ce prince voluptueux et apostat ne trouve d'autre récompense que la hache et le billot! Avec quel respect religieux on relit cette méditation sur la mort que le noble évêque de Rochester écrivait pour sa sœur au moment où le bourreau venait déjà frapper à sa porte! Ces pages, il faudrait les relire souvent; mais il faut surtout que les Anglais les relisent à cette heure. — Le révérend Père Cooke a bien fait d'évoquer ce glorieux passé, au milieu des angoisses de la lutte présente; ce sont là des souvenirs qui consolent et qui fortifient.

P. M.

Sainte Marie-Madeleine. *Etudes*, par M. l'abbé Coulin. Seconde édition. Paris et Tournai, Vᵉ Casterman, 1875. In-18 de xxvii-264 p. — Prix : 1 fr. 25.

Ces études sur sainte Marie-Madeleine, parues pour la première fois en 1862, sont un commentaire mystique, en un style qui n'a point toujours assez de simplicité, de tous les actes de la vie de cette sainte. Il s'adresse plus spécialement aux femmes. M. l'abbé Coulin suit le texte des évangélistes, qu'il explique à l'aide des interprètes les plus autorisés. Il montre en elle le modèle de la pénitence chrétienne et les merveilles opérées dans son âme par la grâce. Il suit, dans ses pieuses considérations, l'ordre des événements. Dans son introduction, comme aussi, à l'occasion, dans le cours de son ouvrage, il défend la tradition des églises de Provence et soutient l'identité de Marie, sœur de Lazare, avec Marie-Madeleine, la pécheresse. R.

VARIÉTÉS

LA SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE RUSSIE ET SES TRAVAUX.

Il est peu de pays dont l'aspect physique présente autant de contrastes que l'empire des tzars. On y trouve à la fois des régions polaires et des contrées au climat d'Italie, des montagnes dont les cimes éternellement blanchies se perdent dans les nues et des plaines immenses de tourbes, des lacs et des fleuves gigantesques, des forêts séculaires et des steppes interminables, une variété de faune et de flore qui n'a d'égal que la diversité des degrés de civilisation qu'occupent les peuples incorporés dans le colosse du Nord. La science géographique y a donc un champ assez vaste à cultiver pour qu'elle ait besoin d'en franchir les limites; surtout si l'on considère que ses investigations datent d'une époque relativement très-récente, qu'elles ont pour objet non-seulement l'étude de la terre, mais encore celle de l'homme qui l'habite et des rapports de dépendance qui en résultent nécessairement dans le développement intellectuel et moral des individus comme des peuples entiers.

Aussi la société géographique de Russie embrasse-t-elle à la fois la géographie descriptive, l'ethnographie et la statistique. Nous avons déjà exposé le tableau des principaux résultats qu'elle a obtenus dans la première et la principale branche de ses études. — Mais il ne lui suffit point de faire connaître l'état actuel du grand empire, même considéré au triple point de vue de géographie, de statistique et d'ethnographie. Pour avoir une notion du pays la plus complète possible, elle veut en connaître le passé, sous peine de demeurer au-dessous de la science moderne, aux yeux de laquelle la géographie et l'histoire doivent être inséparables et se prêter un mutuel secours. Ce principe hautement proclamé par Carl Ritter et pour ainsi sanctionné par la brillante application que ce coryphée des géographes modernes en a faite dans son *Erdkunde*, la société géographique de Saint-Pétersbourg ne l'a jamais perdu de vue. Dès l'ouverture des séances, M. Lütke, alors son vice-président, recommandait aux membres de la Société l'étude des matériaux déjà existants mais enfouis dans les différentes archives du pays : c'était indiquer indirectement la méthode historique. En outre, le *Messager de la Société*, son organe périodique depuis 1851, eut, dès le commencement, une section affectée à la géographie historique et à l'histoire de la géographie. La même pensée fut plus d'une fois développée et motivée

dans des mémoires présentés à la société, entre autres dans ceux de M. Baer, académicien, intitulés, l'un : *Recherches ethnographiques*, l'autre : *De l'Influence de la nature physique sur les relations sociales des peuples et sur l'Histoire de l'humanité*. Après avoir établi, que la connaissance des races explique l'histoire, que l'histoire de la civilisation et l'ethnographie ont une base commune, M. Baer cite, à l'appui de son assertion, les annales de Novgorod et le *Livre de la grande carte* (dont nous parlerons plus loin); et il prouve jusqu'à l'évidence ce fait que les historiens récents voudraient nier, mais qui est certain, à savoir que les Russes primitifs ont exercé la marine, qu'ils ont connu, visité et possédé les bords de la mer Glaciale jusqu'à Kola et au delà ; qu'ils ont pénétré dans la *Terre-Nouvelle* avant les Anglais et les Hollandais, lesquels s'attribuent l'honneur de la découverte, sans s'apercevoir que le nom russe de *Novata-Zembla*, qu'ils donnent à cette île, témoigne contre eux. Toutefois, personne n'a mis la nécessité de la méthode historique en relief autant que M. Nadejdine, premier président de la section d'ethnographie et un des membres les plus éminents de la Société. Dans son remarquable mémoire sur l'*Etude ethnographique de la nation russe*, rédigée en 1846, il traçait d'une main sûre le vaste plan des travaux à faire et qui fut adopté plus tard. « Entre l'ethnographie et la géographie, disait-il, il existe une liaison intime et une réciprocité constante; si l'histoire est déterminée dans ses développements par les données positives que lui fournit l'ethnographie, celle-ci, à son tour, se guide dans sa marche progressive par des souvenirs historiques (p. 99).

M. Zablotski-Diesiatovski en disait autant de la statistique, en ajoutant « que les connaissances fournies par elle commencent avec les annales et les documents historiques du pays; que, sous ce rapport, les *livres de recensement* offrent un matériel extrêmement riche pour servir à l'histoire de la géographie russe. — Les données sans nombre qui y sont disséminées partout ressembleraient à autant de pierres de couleur diverse qu'il suffit d'assortir pour en composer un tableau mosaïque de l'ancienne Russie. »

Toutefois, comme les limites qui séparent la géographie et l'ethnographie sont difficiles à déterminer, afin d'éviter des répétitions, qui, autrement, seraient inévitables, nous partagerons les travaux ethnographiques de la Société en deux catégories dont la première comprendra les recherches sur les anciens monuments indigènes et la seconde les voyages [1].

I. Parmi les monuments indigènes, figurent au premier rang les *livres de recensement* (*pistsovyia knighi*, littéralement : livres des descripteurs), et le *livre de la grande carte* dont il a été fait mention tout à l'heure. Quelques détails sont ici nécessaires pour la plus grande intelligence de la chose.

Les livres des descripteurs ou les registres des opérations cadastrales datent de très-loin. La propriété foncière étant un des principaux revenus de l'état, elle a été, dès le onzième siècle, soumise à une délimitation exacte placée sous la sauvegarde des lois. Au dire de l'historien Tatischtev, le tzar Jean IV ordonna, en 1556, l'arpentage de tout le pays, en donnant aux employés chargés de ce travail des instructions très-détaillées avec des principes de géométrie pour le calcul des surfaces. Toutes les terres furent ainsi mesurées, décrites et distinguées en trois catégories différentes suivant leur qualité [2].

1. C'est le plan qu'a adopté feu Artémiev dans son excellent rapport dont nous avons parlé ailleurs, et que nous ne faisons ici que résumer d'une manière très-incomplète.

2. L'unité de la mesure territoriale, dit M. Gérebstov, était une *dessiatine* ou

Les registres faits du temps de Jean IV, ayant été en partie perdus lors des troubles de l'interrègne (1612), en partie brûlés dans un grand incendie, en 1616, furent rétablis en 1627, sous le règne du czar Michel. L'assiette cadastrale de l'impôt dura ainsi, sans modification, jusqu'au règne de Pierre Ier qui la changea en capitation.

L'Importance des registres cadastraux pour l'ancienne géographie de Russie a été établie, pour la première fois, dans un mémoire portant ce titre et écrit par Névoline. L'examen approfondi qu'il en avait fait eut pour résultat son ouvrage capital sur les *régions* (piatinas) *de Novgorod* au quinzième siècle, qui valut à son auteur la grande médaille Constantin [1]; ce travail forme le huitième volume des Mémoires de la Société [2]. Il se compose de six chapitres dont le premier traite des sources littéraires. (Ce sont les écrits du métropolitain Eugène, de Yazykov, Belaïev, etc.) Le deuxième parle de l'origine des *piatinas* et de l'importance de cette division, au point de vue géographique et administratif; le 3e, de l'origine des *pogostes* (subdivisions des piatinas) et de leur importance; le 4e, de la subdivision ultérieure en districts (prisoudy) et stations (stany). Le cinquième chapitre donne la liste des pogostes et la délimitation de chaque piatina; le sixième raconte les destinées ultérieures de cette division. Dans des appendices, on lit de longs extraits des registres dont le texte complet forme dix-huit volumes. Une carte, placée à la fin, ajoute à la valeur de l'ouvrage. Au déclin du quinzième siècle et au commencement du seizième, la république de Novgorod avait atteint son point culminant: voilà pourquoi l'auteur a choisi cette époque de préférence à toute autre. Avant Névoline, on ignorait complétement les limites des piatinas; son livre résout le problème en même temps qu'il fournit le meilleur argument en faveur de l'importance des registres cadastraux, et un excellent modèle à suivre dans l'analyse des autres textes analogues dont les archives du ministère de la justice conservent, à elles seules, environ trois mille, relatifs à cent villes diverses.

Les extraits donnés par Névoline dans les appendices montrèrent la nécessité de publier le *texte* même des livres; elle fut reconnue par la Société, d'accord en cela avec le savant auteur du livre. Cependant la publication en fut ajournée, parce que la commission archéographique avait déjà décidé, dix ans auparavant, d'en faire une édition intégrale, mais seulement après avoir terminé l'impression du cycle entier des annales du pays, par conséquent en dernier lieu et fort tard. Aujourd'hui encore, il n'y a que deux volumes de publiés par elle [3]. Toutefois, les labeurs de Névoline ne demeurèrent pas inutiles. L'idée de publier le texte n'abandonna jamais la Société: c'est elle qui fit naître la pensée de réunir des données ethnographiques sur chaque localité en particulier. Un programme, rédigé dans ce but par Nadejdine et Névoline, les Dioscurés de la Société, fut répandu à sept mille exemplaires. Des écrits nombreux, mandés à la Société de tous les coins de l'empire, répondirent à l'appel; ils fournirent la matière des deux premiers volumes du

centième partie d'une verste carrée (à peu près 2 hectares 2/3). On comptait deux tchetvertes par dessiatine, et l'unité d'impositiun s'appelait une *sokha*, contenant 400 dessiatines de terre de bonne qualité, 600 de qualité moyenne, et 900 de la dernière qualité. De cette manière, toute la Russie fut mesurée, estimée et imposée par *sokha*. (De là les registres appelés *sochnoïe pismo*.) La somme d'imposition par *sokha* variait suivant les besoins de l'État, mais l'unité d'imposition restait toujours la même. Gérebtzov, *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*, I, 318.

1. Nommé ainsi en honneur du grand-duc, président de la Société.

2. *O piatinakh i pogostakh Novgorodskikh v. XV Vekie*. 1853. In-8 de XII-236 et 204 p.

3. Le premier parut en 1859 et le deuxième en 1862, sous la direction de M. Savvaïtov.

Recueil d'ethnographie (1853-1854), autre conception de ces deux bénédictins russes [1].

M. Tsarski, dont le nom est resté attaché à une collection célèbre des anciens manuscrits, a donné les *Tables des registres par sokhas*, copiées sur un manuscrit du dix-septième siècle, et auxquelles M. Bélaïev a promis d'ajouter un commentaire, lequel est encore à paraître. L'académicien Korkounov s'offrit également à élaborer la géographie de la république de Pscov, sur le plan qu'avait adopté Névoline; malheureusement, le temps lui manqua d'achever son travail. De son côté, M. Ivanov, inspecteur des archives au ministère de la justice, entreprit et mena à bout la description des *registres cadastraux* qui y sont conservés, travail fait très-consciencieusement, mais qui resta au ministère, la Société n'en ayant obtenu que les *sommaires des registres*. Ajoutons que ce travail avait été inspiré à l'auteur par un membre des plus ardents de la Société, V. Milutine, décédé (en 1855) à l'âge de vingt-neuf ans. Doué d'un rare talent de persuasion, le jeune Milutine le mettait au service de ses idées favorites, parmi lesquelles comptait la publication du cycle entier des registres cadastraux.

Cependant il se présenta là une difficulté venant de la méthode qu'on a suivie dans cette publication, et qui différait de celle de la commission archéographique. Fidèle à son plan primitif, la Commission tenait pour la reproduction du texte intégral, tandis que la Société géographique se bornait à la publication des *extraits* d'après un plan soigneusement élaboré par feu Korkounov et vigoureusement soutenu par M. Kalatchov, juriste distingué et sénateur. Celui-ci insista sur la haute importance de la publication projetée, et en fit presque un devoir de conscience à la Société. Une commission fut nommée à l'effet d'étudier la question et prendre une détermination définitive. Elle constata l'importance de la publication et en déclara l'opportunité, d'autant plus que M. Kalatchov se chargeait lui-même de la rédaction. La commission archéographique, ayant reçu communication de ces résolutions, ne fit aucune opposition ; toutefois elle déclina l'offre de prendre part à l'édition projetée, et se borna à conseiller qu'on eût soin d'ajouter au texte les cartes respectives. Enfin, en 1869, un plan définitif fut adopté, et M. Kalatchov se mit à l'œuvre. D'abord il exclut du programme les *Livres de Novgorod*, puisque la Commission archéographique en publiait déjà le texte intégral. Il partagea les registres des autres villes par groupes correspondant à leurs provinces respectives, et forma trois séries disposées par ordre chronologique. La première de ces séries, qui est la plus ancienne (XVIe siècle), contient dix provinces, celle de Moscou en tête. Y a-t-il déjà quelque chose de publié, je ne saurais le dire.

Un autre monument indigène, c'est le texte de la plus ancienne carte de Moscovie, ou le *Livre du grand tracé* (Knigha Bolchomou-Tchertéjou). Il avait été fait par ordre du tzar Michel (1627), lors de la nouvelle délimitation des terres mentionnée plus haut, et certainement d'après un tracé plus ancien. L'original de la *grande carte* de Moscovie n'existe plus, au moins on ne l'a pas découvert, sauf la carte de Sibérie, de Rémézov. Quant au texte qui l'accompagnait, il s'est conservé en plusieurs copies.

Il se passa ici un fait analogue à celui qui avait eu lieu à propos des registres cadastraux de Novgorod. Comme ceux-ci avaient fourni les éléments à la carte respective des piatinas, de même la *grande carte* de Moscou devait être *refaite* sur le texte existant. Le travail n'était pas facile ; il fut mis au concours plus d'une fois, mais sans succès. De tous les ouvrages présentés, un

1. Il est à noter que Nadejdine et Névoline étaient fils de prêtres.

seul mérita la récompense (petite médaille), celui de M. Ogorodnikov. Il porte le titre suivant : *Le Rivage de Mourman et de Tersk d'après la grande carte.* Ce que le bel ouvrage de Névoline a été par rapport aux *pistsovyia Knighi*, celui d'Ogorodnikov l'est par rapport à *Bolschoi tcherteje ;* bien qu'il n'en donne qu'une partie minime et soit peu étendu (d'une centaine de pages environ), ce travail, fait sérieusement, satisfait les exigences de la critique, et n'aurait qu'à être continué. Sur ces entrefaites, M. Vladimir Lamanski découvrit, dans les archives centrales de l'État, quantité de cartes anciennes, et promit de faire, sur la *cartographie de l'ancienne Russie,* un travail spécial qui n'a jamais paru.

En même temps, un autre travail qui avait coûté à son auteur, M. Kouklinski, de longues recherches, sans obtenir les suffrages de la commission, engagea celle-ci à s'occuper d'une nouvelle édition du texte même de la *grande carte*. L'édition de 1838, due aux soins de Spasski n'existait plus, et celle de 1846 ne tenait pas suffisamment compte des variantes assez nombreuses qu'offrent les diverses copies. La rédaction de la nouvelle édition fut confiée à M. Kalatchov, dont tout le monde connait la compétence. En attendant, il s'occupa d'une branche de documents relatifs aux *frontières militaires de l'ancienne Russie*, et à peine exploités. Nous verrons plus loin les premiers fruits de son initiative.

Voilà un tracé général des principaux travaux de la Société, dont nous n'avons pu indiquer ici que *les grandes lignes.*

Si, maintenant, de généralités nous passons aux détails, nous trouverons que la somme des travaux partiels sur tel ou tel point de la géographie historique ne laisse que d'être respectable. Une remarque préalable à faire c'est qu'ils appartiennent en grande majorité au règne précédent (1825-1855). La raison de cette particularité, il faut la chercher dans le caractère distinctif du règne actuel, règne des réformes sociales de première importance, qui ont suscité de nouvelles questions dont tout le monde sollicitait une prompte solution. L'intérêt qu'offrait tel projet d'une nouvelle ligne ferrée absorbait l'attention générale, et faisait négliger les recherches umbratiles sur la géographie ancienne. Toutefois elles ne furent pas abandonnées entièrement, comme nous allons en donner des preuves nombreuses.

Ainsi, le professeur Beliaiev, un des hommes les plus versés dans la connaissance de l'histoire nationale, a publié un traité fort étendu sur les *Notions géographiques dans l'ancienne Russie,* et plusieurs autres de moindre importance. Dans les trois chapitres qui font le partage de son travail, il distingue autant de périodes dont la première est conduite du neuvième siècle au douzième ; la seconde embrasse les deux suivants, et la troisième traverse tout le quinzième. Celui qui voudra étudier la chronique dite de Nestor trouvera, dans les recherches du savant auteur, un secours précieux. Béliaiev prend pour point de départ la thèse consistant à dire qu'anciennement les traditions historiques se conservaient dans la mémoire du peuple russe, en même temps que celles de géographie. Le peuple écoutait les récits des voyageurs et en conservait le souvenir. La chronique de Nestor est, selon lui, remplie de données géographiques puisées évidemment aux souvenirs populaires de ce genre ; c'est elle qui fournit à l'auteur la matière de la première partie de son livre, fort remarquable pour son temps (1851.)

La seconde partie. qui est plus développée, s'occupe de l'époque des principautés apanagées (douzième-quatorzième siècles). Chaque principauté vivait une vie à part, jouissait d'une pleine autonomie et entretenait des rapports directs avec les peuples voisins Les unes d'entre elles gravitaient vers l'occident, d'autres vers l'orient ou le nord. Depuis l'invasion des Mongols,

cette double tendance devint plus sensible. La Russie orientale, entièrement subjuguée par les Tartares, se familiarisait avec les peuples d'Asie, tandis que la Russie occidentale, demeurée étrangère au joug mongol, subit l'influence des voisins occidentaux, notamment des Lithuaniens. Novgorod, ayant conservé sa liberté politique, colonisait les vastes contrées de la Russie du nord, et continuait ses relations, souvent peu amicales, avec ces voisins de l'ouest et du midi, les Scandinaves, les Allemands et les Lithuaniens. L'ensemble des données réunies dans le second chapitre étant disposé non par ordre chronologique, mais suivant la disposition territoriale, prend l'aspect d'une géographie systématique des principautés apanagées. La description en est faite à l'aide des annales, des voyages et autres documents officiels.

La principauté de Moscou occupe le troisième chapitre. Comme la Lithuanie était au quinzième siècle le centre des duchés occidentaux, de même Moscou l'était à l'égard de ceux de l'est. Dès le quinzième siècle, les grands-ducs de Moscou possédaient déjà des cartes de Lithuanie, et probablement aussi celles des autres principautés russes, autant d'éléments qui entrèrent dans la composition de la *grande carte de Moscovie*. L'analyse du testament de Jean III, contenant les divisions administratives du grand-duché de Moscou, et la description des terres de Novgorod, faite d'après les livres de recensement commencés en 1492, terminent le remarquable ouvrage de Beliaïev, auquel on sera obligé de recourir encore pendant longtemps.

Une étude analogue de M. Ghermanov expose la *Colonisation graduelle de la province de Voronége par les odnodvortsys*. Pour en comprendre l'importance, il faut avoir une notion exacte de ces derniers. Dans l'origine, les *odnovortsys*, c'est-à-dire *possesseurs d'une seule maison* [1], étaient des hommes libres que l'appât d'un beau terrain engageait à s'établir sur les frontières de la Russie, par habitations isolées mais rapprochées l'une de l'autre, et formant ainsi une ligne de vedettes d'observation. Plus tard, les maisons isolées furent réunies en villages plus ou moins étendus ; mais la dénomination d'*odnodvortsys* fut conservée aux colons.

Les immenses plaines qui couvrent la partie sud-est de la Russie étaient autrefois sillonnées par des populations nomades ; on les appelait, à cause de cela, le *champ sauvage* (dikoïé polé.) Exposée aux incursions perpétuelles des hordes asiatiques, Moscou se vit obligée de bonne heure de pourvoir à sa sécurité en créant le service des frontières militaires. L'origine en remonte au-delà du quatorzième siècle ; vers la fin du seizième, tout le système de défense était déjà complet. A mesure que les Russes se fortifiaient sur un point, ils se transportaient plus loin, empiétant sur le *champ sauvage* et reculant ainsi les limites de l'État.

C'est de la sorte que, dès la fin du seizième siècle, la région de Voronége a été annexée à Moscou. L'histoire de cette annexion graduelle par les *frontaliers* moscovites fait le sujet du travail de M. Ghermanov, et, quant à ce point spécial, elle peut servir de complément aux belles études de Béliaïev qui s'arrêtent précisément au seizième siècle. Les résultats obtenus par l'auteur montrent que la colonisation s'avançait dans la direction sud-est, établissant des postes sur les bords des fleuves ; qu'outre les *frontaliers* (odnovortsys), il y avait aussi plus tard, des colons volontaires, qui se fixaient même en-dehors de la limite fortifiée, dans la *campagne* où ils prenaient du terrain à volonté. On peut suivre avec l'auteur la marche de la colonisation de Voronége et l'ordre dans lequel ont été peuplés les douze districts actuels de la province, à commencer par celui de Zadonsk (1570).

1. Des mots : *Odno*, un seul, et *dvor*, maison.

Le nom d'*odnovortsys* a été donné à ces colons militaires, par Pierre Ier, à qui appartient le projet des lignes militaires de l'Ukraine, ainsi que la plupart des institutions russes du siècle dernier. Il n'est pas inutile de rappeler ici ce que dit de ce système de défense le général Manstein, dans ses *Mémoires*. « Pierre Ier en avait formé le projet pour empêcher l'invasion des Tartares; après sa mort, l'affaire en est restée là jusqu'en 1731, qu'on commença l'ouvrage, et les lignes furent achevées en 1732; mais les forts ne le furent qu'en 1738. La droite des lignes est appuyée au Dniéper et la gauche au Donetz. Elles ont plus de cent lieues de France de long. On a fait, de distance en distance, des forts, dont le nombre ne monte pourtant qu'à quinze en tout; ces forts ont un bon parapet de terre fraisé, un fossé rempli d'eau, un glacis et la contre-escarpe palissadée. Dans les intervalles de ces forts il y a encore de bonnes redoutes et des redans tout le long des lignes. Un corps de milices de 20,000 dragons est commis à la garde de ces lignes... On les nomme, en russe, *odnodvortzi*, c'est-à-dire des gens qui n'ont *qu'une seule maison*, et qui labourent eux-mêmes les terres. Je dirai, en parenthèse, que ces troupes sont les plus belles qu'il y ait dans toutes la Russie. — Il est de fait que 2,000 Tartares n'entreprendront jamais d'attaquer une redoute gardée par 50 hommes. Toutefois, ajoute Manstein, cela n'empêche pas les Tartares de faire des incursions en Ukraine, l'étendue du terrain étant trop grande pour qu'elle pût être exactement gardée (t. Ier, p. 146 et 147, édit. 1860). »

Les détails qu'on vient de lire montrent assez l'importance des livres relatifs à ces lignes militaires (*zasietchnyïa knighi*), et qu'on conserve dans diverses archives de provinces. Aussi, M. Kalatchov proposa-t-il d'en publier le texte, en s'offrant de faire là-dessus un travail analogue à celui que Névoline avait fait sur le texte des registres cadastraux de Novgorod. M. Maïnov, secrétaire à la section d'ethnographie, fit motion de mettre immédiatement à profit les éléments conservés aux archives de la Société, et, ajoutant l'exemple à la parole, il publia, quelque temps après, une étude fort intéressante sur *la frontière militaire dans les limites du gouvernement actuel de Voronége*, fruit des observation, faites sur place [1]. C'est l'endroit de mentionner deux autres travaux tout-à-fait analogues, la description de *La ligne militaire d'au-delà du Kama*, par M. Ivanine, et le *Département de Yéletz*, par M. Stakhovitch. Ajoutons-y une série des monographies sur les diverses localités et les *tumuli*, telles que la *Description de la ville de Verkotoursk*, par l'igoumène Macaire, aujourd'hui évêque orthodoxe d'Orel, et une autre sur la *Voloste* (ou district) *de Thérapont*, par le même; trois notices de M. Abramov, sur les villes de Tumène, d'Oustkamiénogorsk et de Sémipalatinsk; un *Aperçu historique sur Novogrodek, en Lithuanie, depuis sa fondation en 1116, jusqu'à la fin du quatorzième siècle*, par M. Dmitrïev; un autre, sur la ville de Dédukhine et ses alentours, par par M. Pétoukhov; puis la *Forêt Noire et ses environs*, dans le gouvernement de Kherson, par M. Ivaschtenkov; la *Ville de Toropetz*, par M. Sémevski; — les *Fleuves du gouvernement de Poltava*, par M. Markévitch; les *Cartes du Don*, publiées à Amsterdam, au commencement du siècle dernier, article de M. Poloudenski, et la revue de l'ancienne division de l'*Ukraine par régiments et sotnias*, notice de Maximovitch. M. Savvaïtov en publia une sur l'*Origine et la propagtion du christianisme à Vologda*, l'autre sur l'*Établissement de l'éparchie* du même nom.

1. Elle a été publiée dans le numéro 7 de la *Russie ancienne et moderne*, nouvelle revue mensuelle qui se publie à Saint-Pétersbourg, sous la rédaction de M. Schoubinski.

Il faut citer encore la notice de M. Novoschatski intitulée : *Un monument remarquable d'orthodoxie à Krémenetz.* C'est une description de la forteresse de la ville vulgairement appelée le château de la reine Bona, que l'auteur fait dater du neuvième siècle sinon du treizième. En parlant de la Volhynie, où elle se trouve, il a parfaitement raison de dire que Vladimir, prince de Kiev y avait introduit le catholicisme, et feu Artémiev en lui en faisant un reproche, fut cette fois-ci à côté de la vérité.

Quant au *tumuli*, je ferai grâce au lecteur d'une nouvelle nomenclature, en me bornant à ne citer qu'un seul travail, celui de M. Alabine, intitulé : *Le Tumulus d'Ananie* découvert près de la ville d'Elabougue, dans le gouvernement de Viatka. J'aurai peut-être l'occasion d'y revenir, lorsqu'il sera question de l'ethnographie.

Enfin, comme couronnement, il faut nommer M. Kostomarov, membre actif de la Société et auteur d'un mémoire sur l'*Histoire russe* dans ses *rapports avec la géographie et l'ethnographie* [1], dans lequel il développa la pensée, que le but des connaissances historiques étant la vie de la société humaine, et par conséquent aussi de la nation, l'histoire russe et l'ethnographie doivent être liées intimement, s'entr'aider mutuellement et se développer l'une à côté de l'autre [2].

II. Les travaux de la section d'éthnographie relatifs aux voyages n'ont pas tardé à lui faire sentir la nécessité de réunir dans une synthèse chronologique les données contenues en mille écrits divers, imprimés ou non, sur les peuples de la Russie ancienne et moderne. Quelque difficile que paraisse une pareille œuvre, des essais ont été tentés et ils méritent d'être mentionnés. On peut les partager en deux catégories, suivant qu'il s'agit des voyages des Russes dans d'autres pays (surtout l'Asie), ou des étrangers traitant de la Russie.

Les services rendus par la Société à la science géographique de l'Asie sont incontestables; nous l'avons établi ailleurs pour ne plus y revenir. Il nous suffira ici d'indiquer la marche qu'elle a suivie dans ses savantes explorations. Dans une notice intitulée l'*Asie Centrale*, feu Savéliev, orientaliste éminent, résumait toutes les découvertes qui aient été faites dans ces contrées depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre siècle, ainsi que les relations qui ont existé entre elles et la Russie. Malgré sa brièveté et la date de 1847, c'est encore ce qu'il y a de plus complet sur la question.

Un autre mémoire également remarquable a pour titre : *Mérites de Pierre Ier devant la géographie.* Le docte académicien Baer, son auteur, prouve que l'expédition de Béring a été faite sur l'indication de Pierre Ier, dont le génie avait tout prévu et tracé d'avance le sillon qu'il fallait suivre. La Sibérie, l'Asie-Centrale, la Perse, la Transcaucasie, toutes les contrées que les géographes russes de nos jours se sont donné la mission d'explorer, il en avait fait déjà l'objet de ses préoccupations. Son intention a été de mettre son pays en relation directe avec le Turkestan et pénétrer jusqu'aux Indes. Assurément, il n'y a jamais eu de souverain qui ait tant favorisé les progrès de la science géographique en Russie, ni qui ait mieux compris les

1. *Mémoires*, livre II, p. 92-113.

2. J'aurais désiré pouvoir associer au nom de M. Kostomarov ceux de MM. Bestoujev Rumine, historien également en renom, et de Zamyslovski, archéologue des plus distingués; mais, comme leurs mémoires ne furent point insérés dans les publications de la Société, et celui de M. Bestoujev-Rumine sur la *Colonisation du peuple grand-russien* ne figure pas même dans le procès-verbal de la séance à laquelle il avait été lu, je me bornerai à partager à ce sujet les regrets du rapporteur, dont on ne saurait assez louer la profonde érudition unie à une noble indépendance et à une rare franchise.

intérets de l'empire. Aussi, tandis que les Occidentaux ignoraient l'existence du lac Aral et indiquaient sur leurs cartes la mer Caspienne d'après les données de Ptolémée, vieilles de quinze cents ans, les Russes connaissaient et la topographie d'Aral et la direction des deux fleuves, Amou-Daria et Syr-Daria, pour ne rien dire de la Caspienne dont Pierre Ier, lors de son séjour à Paris, a, de sa propre main, rectifié la carte.

« Quant aux Indes, Pierre n'en abandonna jamais la pensée. Peu de temps avant sa mort, il se proposait encore d'envoyer une escadre au Bengal. Après sa mort, la flotte russe ne repassa plus l'équateur avant quatre-vingts ans. Sur ces entrefaites, l'Angleterre s'empara du Bengale et de la plus grande partie des Indes.» C'est par ces paroles que se termine le mémoire de M. Baer qui l'a fait publier aussi en allemand, à l'occasion du second centenaire du tsar réformateur [1].

En 1849, le prince Soltykov a édité son *Voyage dans les Indes*. Le bulletin de la Société, en faisant connaître cette splendide publication, rappelait aux lecteurs que les Indes avaient été visitées par les Russes dès le quinzième siècle, et, à cette occasion, il citait un certain Lébédev qui y avait séjourné douze années entières (1786-1798) et a fondé un théâtre à Calcutta. Après avoir erré dans le monde durant trente ans, cet homme revint en Russie où il mourut en 1820. Il est encore un autre Russe, nommé Efrémov, simple sous-officier, qui, après avoir été prisonnier chez les Kirguises, et vendu par eux aux Bukhares, s'évada et vint à Calcutta. On a de lui des mémoires assez courts, il est vrai, mais fort curieux, où il est parlé du Turkestan chinois, du Thibet septentrional, du Kachemir et de la route conduisant de là à Calcutta. Il fut le premier des Européens qui ait donné une description du Samarkand.

Les registres cadastraux dont il a été question plus haut inspirèrent à la Société la pensée de faire appel à toutes les bonnes volontés : en réponse à son programme, on lui envoya de toute part des documents, des notices d'un mérite inégal, sans doute, mais donnant chacune quelque indication utile. La pensée d'un *Recueil d'éthnographie* se présenta alors à l'esprit du Nadejdine, le grand promoteur des études ethnographiques. Déjà en 1837, longtemps avant la création de la Société de géographie, il avait commencé de publier une série de monographies relatives à cette science, qui portent toute l'empreinte de son talent. Ses mérites et les services qu'il a rendus à la science furent dignement appréciés par M. Sreznevski, son successeur dans la présidence de la section ethnographique et son collaborateur.

Une autre idée lumineuse de Nadejdine fut d'étudier les croyances, les légendes populaires et les proverbes, au point de vue de la géographie et de l'ethnographie, — source demeurée jusque-là pour ainsi dire intacte. Il l'a développée dans un mémoire qui ne fut jamais imprimé et trouva bientôt des imitateurs. En même temps, il conçut le projet de réunir en un seul corps toutes les données éthnographiques sur la Russie chez les divers auteurs. M. Sreznevski fut un de ceux qui l'ont secondé en cela le plus efficacement. Ainsi, en 1851, il publia son *Essai de géographie de la langue russe*, contenant l'histoire de la Russie hongroise ou transcarpatienne et de son dialecte. Quelque temps après, il donna un aperçu des anciens voyageurs russes en Asie, à partir du neuvième siècle, et notamment le récit d'Ibn-Khordadbeg, écrivain arabe (880), sur le commerce des Russes en Orient; puis le voyage d'Athanase Nikitine en Perse et aux Indes (1465-1472), publié avec des notes

1. *Peter's des grossen Verdienste um die erweiterung der geographischen Kenntnisse.* Saint-Pétersbourg, 1872. In-8 de xv-290 p., avec deux cartes.

critiques dans les *Mémoires savants de l'Académie* (1816, vol. II.), et qui le mit sur les traces de Clavigo, voyageur portugais, lequel avait visité Samarkand en 1404 où il dit avoir connu des Russes. La relation de Clavigo a été longuement analysée par Mlle Olga Sreznevski dans le *Messager russe* de 1874, livraison de juin.

De son côté, M. Popov publia, sous le titre de *Relations des Russes avec le Khiva et la Bukharie sous Pierre Ier*, l'histoire des deux expéditions faites par ordre de ce souverain, l'une dans la petite Bukharie, sous la conduite du capitaine Buchholz, l'autre du prince Bécovitch, qui furent suivies de l'ambassade de Florio Beneveni. Le journal de ce dernier, rédigé en italien, est demeuré jusque là inédit; il contient cependant des renseignements d'autant plus intéressants que la plupart des contrées dont il parle se trouvent aujourd'hui sous la domination russe. On peut mentionner encore un travail de M. Svenske, très-étendu et très-consciencieux, quoiqu'il se rapporte à une époque relativement assez récente; c'est la *Revue des principales expéditions et découvertes géographiques depuis* 1838 à 1848.

Cependant, le projet grandiose de faire une édition critique de tous les voyageurs resta sans exécution, par suite de la perte presque simultanée de ceux qui s'y intéressaient le plus nommément de Nadejdine (1856) et Névoline (mort en 1855). Il n'y eut que des travaux partiels, parmi lesquels nous citerons seulement : *Le Voyage de Kœnigfels et Delille à Bérézov*, fait en 1740 pour observer le passage de Mercure devant le soleil. Joseph Delille était, comme on sait, astronome et académicien. Ce voyage, commenté d'abord par M. Struve, fut ensuite très-longuement analysé par feu Pékarski, historien de l'Académie, qui l'a enrichi de plusieurs autres documents conservés aux archives de cet institut. Une autre notice, de M. Petrov, traite de *Relations de la Russie avec le Khiva et la Bukharie, sous le règne de l'impératrice Anna Ivanovna*, d'après de nouveaux documents trouvés au ministère des finances. Le but de ces relations était commercial. Les documents contiennent beaucoup de données sur la topographie des pays en question. Ils abondent particulièrement dans le journal du colonel Harber, qui accompagnait la caravane de 1732. Aussi, fut-il jugé digne d'être édité intégralement en langue russe.

La plupart de ces travaux ont paru soit dans le *Recueil ethnographique*, publié sous la direction de Nadejdine, Kavéline, Korkounov, Kalatchov, et Stasov [1], soit dans les *Mémoires d'ethnographie* [2], dont la rédaction fut confiée à MM. Lamanski, Maïkov, Savelïev, O. Miller et Hildebrandt.

Nous devons y ajouter un troisième recueil de date plus récente encore. Ce sont les *Travaux de l'expédition ethnographique et statistique dans les provinces sud-ouest de la Russie*, publiés sous la rédaction de M. Tchoubinski. Ils forment sept gros volumes in-8, dont le dernier, imprimé cette année-ci (in-8 de VI-337 p.), est un des plus intéressants. Il est divisé en deux parties, dont la première (p. I-212) traite de la population juive; dans la seconde il est question des Polonais, de la polonisation du pays, du catholicisme (lequel y serait, d'après l'auteur, plus aristocratique qu'en Pologne et se confondrait avec le polonisme), des mœurs, coutumes et croyances des Petits-Russiens, des particularités de leur littérature et leur langue, des causes principales de l'antagonisme qui existe entre eux et les Grands-Russes; enfin des données statistiques sur les catholiques et les Polonais.

Signalons encore le premier volume, où l'on traite de croyances et supers-

1. 1853-1864, 6 vol. in-8.
2. 1867-1873, 5 vol. in-8.

titions des mêmes populations, ainsi que le troisième contenant le *Calendrier populaire* (p. II-486), sujet du plus haut intérêt et qui mériterait une analyse plus longue que ne le comporte le cadre du présent aperçu. Le cinquième volume, d'une effrayante épaisseur, contient les chants populaires ou le côté profane de la vie populaire; il a été publié par M. Kostomarov, de même que le précédent, auquel il sert de complément. Les coutumes juridiques font le sujet du sixième volume de XVI-408 pages.

Grâce à ces travaux, la cartographie ne tarda pas à recevoir de nouveaux développements. Dès 1855, M. Kœppen donna sa carte ethnographique de la Russie d'Europe, en quatre feuilles, sur l'échelle de 1/3, 150,000; M. Galkine publia celle de la Pologne, servant de complément à la précédente. Une carte plus récente et mieux étudiée de la Russie européenne est due à M. Rittich, si connu par ses travaux sur l'ethnographie; il a préparé aussi une carte ethnographique du Caucase (encore manuscrite), sur l'échelle de 1/840,000, qui fait pendant à la magnifique carte chromophotographiée du Caucase représentant en relief le système orographique de l'Isthme caucasien, dont la triangulation avait été faite sous la direction du général Chodzko, Stébnitski, Khanykov, etc.

Les récits des étrangers qui ont visité la Russie contiennent une mine aussi riche qu'elle est inexplorée. Recueillir les données ethnographiques qu'ils renferment, les coordonner et rendre accessibles au public russe, rien, paraît-il, n'est plus simple que cette pensée; mais encore faut-il qu'elle n'ait rien de vague, qu'elle soit bien déterminée et nettement formulée. La section d'ethnographie n'y arriva pas d'un coup. Après quelques tâtonnements, elle adopta deux programmes, l'un qui proposait de réunir ensemble les données qui affluaient de toute part sans liaison intime, l'autre qui concernait les *allogènes*, c'est-à-dire les races différentes des Russes. Ce dernier a été rédigé par M. Savéliev, qui le fit suivre d'un échantillon de travail, à savoir d'une *Description de la Mordva* (*Messager*, t. Ier, sect. I, p. 116). Le même sujet fut traité bien plus longuement par M. Melnikov, spécialiste en renom, bien que son travail ne parût que bien tard (en 1867) et fût imprimé non dans les *Mémoires* de la Société, mais dans la *Revue* de M. Katkov [1].

En 1850, la section écoutait la lecture du même Savéliev sur le voyage d'un chevalier flamand dans les pays baltiques, Novgorod-la-Grande et Pscov (en 1412-1414). Ce chevalier s'appelait Messire Guillibert de Lannoy, chevalier de la Toison d'Or, seigneur de Saintes, Willerval, Tronchiennes, Beaumont et Wahenee. Il a combattu en Angleterre, en Espagne et en France, en Prusse, en Pologne et en Turquie; il a servi les chevaliers de l'Ordre teutonique et tiré l'épée contre « ceux de Novgorod-la-Grande. » Dans son second voyage, Lannoy traversa la Pologne, la Volhynie, la Podolie et la Bessarabie, se rendant en Grèce. M. Savéliev s'offrit d'en préparer une édition critique; elle est encore en préparation.

A ce propos, le rapporteur fait observer que le même sort est échu à plus d'un écrit; on n'a pas marchandé les promesses, mais elles ne furent point accomplies. M. Artémiev signale à plusieurs reprises ce zèle plus ardent que durable, et il a le rare courage d'appeler les prometteurs par leur nom, en les invitant de tenir la parole donnée.

Cependant, le projet de publier la *Bibliothèque des écrivains sur la Russie* faisait son chemin. Plusieurs membres offrirent leurs services. On rédigea un plan à suivre dans la manière de publier les auteurs. Bientôt parut le

1. *Messager russe*, t. LXIX, n° 5; t. LXXI, n°s 2-10.

Voyage de La Martinière, traduit par Kastorski; *Edrisi*, écrivain arabe, donné en extraits par M. Chopin; la *Germania de Tacite* et *Iornandès, sur les origines des Goths*. Les commencements promettaient beaucoup; la suite n'y répondit pas; à partir de 1859, il n'en fut plus question. Le travail de Khvolson sur les Khazares, les Bouriates, les Bulgares, les Slaves et les Russes, d'après Ibn-Dost, auteur arabe du dixième siècle [1], fait une heureuse exception. Il mérite une mention spéciale. A la traduction russe, le docte professeur a joint des commentaires remarquables par des aperçus nouveaux et qui intéressent à un haut degré l'ethnographie russe. Son livre fut une vraie révélation. Parmi les nouvelles vérités qu'il a fait acquérir à l'histoire, il faut placer la thèse touchant l'origine des Russes, tant débattue dans le pays. Communément on fait dériver ce nom de Scandinavie, soit qu'on suive la théorie *normande*, soit la théorie *slave*. M. Khvolson, s'appuyant sur le témoignage des écrivains arabes des neuvième et dixième siècles, affirme que le mot *Russe* est d'origine purement slave, et qu'il avait existé bien avant l'arrivée des Varègues; autrement il n'aurait pû être connu des auteurs arabes écrivant presque immédiatement après l'arrivée des Varègues.

Encore un coup, si le projet de publier les écrivains étrangers demeura en chemin, au moins il fournit une nouvelle preuve que la méthode historique avait été reconnue pour base des études ethnographiques : ce qui est déjà un grand pas dans la voie du progrès.

Les pages qu'on vient de lire n'offrent qu'un tableau bien imparfait des travaux de la Société géographique de Russie; mais, malgré les lacunes qu'il pourrait avoir, et dont quelques-unes ont été laissées à dessein dans l'intérêt de la brièveté, il ne laisse que de donner une idée fort avantageuse de l'état actuel de la science géographique en Russie. Les résultats considérables qu'elle a déjà obtenus, dans un intervalle de temps relativement très-court, permettent d'en présager de bien plus grands dans l'avenir. Ce qui donne à cette attente presque un caractère de certitude morale, c'est le spectacle de l'union qui s'est établie entre la science russe et celle de l'Occident, et dont chacun a pu être témoin lors du dernier congrès géographique. Plus la Russie se rapprochera du foyer de la science et de la civilisation véritables qui n'est pas certes en Orient, plus aussi elle fera de progrès dans l'une et l'autre; plus elle sera à même d'en répandre les bienfaits sur les nombreuses populations de toute race et de toute langue qui la composent, et dont plusieurs sont encore assises à l'ombre de la barbarie.

J. Martinov.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Mgr Antoine-Charles Cousseau, ancien évêque d'Angoulême, né à Saint-Jouin-sous-Châtillon (Deux-Sèvres) le 17 août 1805, est mort le 13 octobre, à Poitiers, où il s'était retiré depuis deux ans et demi, après s'être démis de la charge pastorale dont une paralysie progressive ne lui permettait plus de porter le fardeau.— Professeur de dogme, puis d'écriture sainte au grand séminaire de Poitiers, de 1829 à 1841, supérieur de cet établissement jusqu'en 1850, année où il fut préconisé pour l'évêché d'Angoulême, M. l'abbé Cousseau se fit connaître comme théologien, littérateur, philologue et antiquaire par des mémoires de haute érudition sur divers

1. Saint-Pétersbourg, 1869. In-8 de VIII-199 p.

sujets religieux, mémoires écrits avec un ordre, une clarté, une pureté de diction, un bonheur d'expressions dignes des meilleurs écrivains. Hébraïsant distingué, familier avec les littératures des classiques et des Pères grecs, orientaux et latins, maniant les langues anciennes et l'italien presque avec la même facilité que le français, initié par leur comparaison à l'étude si féconde de l'origine et du mécanisme des divers idiomes, il sut toujours, comme l'a si bien dit son panégyriste, M. l'abbé Alexandre, dans son oraison funèbre, employer toutes ses connaissances au service de Dieu. — Mgr Cousseau n'a pas laissé d'ouvrage de longue haleine. Depuis plus de quinze années, il réunissait les matériaux d'un Anarcharsis chrétien au quatrième siècle, et il en avait coordonné et arrêté le plan lorsque son élévation à l'épiscopat et les devoirs multiples de sa charge vinrent lui ôter le reste des laborieux loisirs qui lui auraient permis de mettre en œuvre ces matériaux.

Parmi ses travaux imprimés, citons un *Mémoire sur l'état des lettres en Aquitaine au sixième siècle* analysé dans le compte rendu du Congrès scientifique tenu à Poitiers en 1834; une notice sur M. André-Hubert Fournet, le saint fondateur de la congrégation enseignante des Filles-de-la-Croix, Poitiers, Barbier, 1835; des mémoires sur l'*Auteur du* TE DEUM; sur l'*Église N.-D. de Lusignan;* sur l'*ancienne liturgie du diocèse de Poitiers et les monuments qui nous en restent;* sur *le plus ancien monastère des Gaules,* Ligugé, le monastère de Saint-Martin; sur le *Cippe funéraire et l'inscription de l'aruspice Sabinus,* insérés dans les publications de la Société des antiquaires de l'ouest; l'oraison funèbre de Mgr Brumaud de Beauregard, ancien évêque d'Orléans; puis ses instructions pastorales si pleines d'onction et de doctrine, et enfin divers discours de circonstance, et qui ne sont pas les moindres perles de son écrin littéraire, tels que ceux qu'il prononça pour la translation des restes de Guez de Balzac, l'un des fondateurs de l'Académie française; à l'occasion de la découverte du corps et de l'anneau d'un de ses illustres prédécesseurs, où il sut tracer, à larges traits, le tableau des gloires et des douleurs de l'église d'Angoulême; sa bienveillante allocution lors de l'inauguration du chemin de fer des Charentes, et son panégyrique de saint Martin, prononcé à Ligugé devant les Pères du concile provincial réuni à Poitiers. Sa facilité à manier la langue latine lui valut le laborieux honneur d'être toujours choisi par les Pères des cinq conciles de la province de Bordeaux auxquels il prit part, pour la révision des textes de leurs actes, de même que sa connaissance du grec et de l'hébreu le désigna, avec son vénérable ami, Mgr l'archevêque d'Alger, pour représenter la France dans la congrégation des affaires d'Orient au concile du Vatican, où il était arrivé après une étude approfondie sous toutes les faces de la tradition chrétienne, de l'histoire de l'Église, des textes comparés des Évangiles, sur la grande question que ce concile devait résoudre. Elle fut résolue dans le sens contraire aux instructions de sa jeunesse, mais dans le sens conforme à la recherche qu'il avait faite, en toute sincérité, de la vérité dogmatique. Aussi put-il dire, en parlant des adversaires de l'infaillibilité, paroles qui resteront dans l'histoire du Concile : *Quod inopportunum dicebant fecerunt necessarium.*

Mgr Cousseau, par le charme de sa conversation, l'aménité de son caractère, l'enjouement et l'égalité de son humeur, s'était fait de nombreux amis qui lui sont restés fidèles et que lui-même a beaucoup aimés jusqu'à son dernier jour. Avait-il des ennemis ? je n'en ai pas connus. — L.-D.

— Le 25 novembre est mort, à Paris, M. Edme-Jacques-Benoît RATHERY, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale, membre

du comité des travaux historiques, vice-président de la société de l'histoire de France, chevalier de la légion d'honneur. M. Rathery était né à Paris, le 19 novembre 1807. Il suivit d'abord la carrière du barreau et donna de nombreux articles au *Droit* et à la *Gazette des Tribunaux*. Il écrivit ensuite dans la *Revue contemporaine*, la *Revue des Deux-Mondes*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, le *Bulletin du Bibliophile*, etc. Une *Histoire des États généraux* lui valut le prix proposé par l'*Académie des sciences morales et politiques*. Après avoir été attaché à la Bibliothèque du Louvre, il passa en 1859, à la Bibliothèque nationale comme conservateur adjoint et montra dans ces fonctions une érudition et une complaisance dont les littérateurs qui ont eu recours à lui conserveront un reconnaissant souvenir. M. Rathery s'est beaucoup occupé de la poésie populaire. Sur un rapport de M. Fortoul, un décret du président de la République ordonna, en 1852, la publication des chants de cette espèce, recueillis sur tous les points de la France. Le décret fut malheureusement rapporté, mais il avait provoqué de très-nombreux envois au *Comité de la langue*. M. Rathery pensait à les utiliser dans un vaste recueil, et l'on doit vivement regretter qu'il n'ait pu réaliser ce projet. Il a fait paraître des études sur la poésie populaire française dans le *Moniteur* (19 mars, 23 avril, 27 mai, 15 juin, 26 août 1853), sur la poésie populaire italienne et sur la poésie populaire anglaise, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 mai 1862 et 15 octobre 1863); enfin il a fait paraître, dans *le Français* (19 février, 5 et 9 mars 1874), trois curieux articles sur les chants français du Canada. M. Rathery a publié, pour la société de l'histoire de France, les *Mémoires de d'Argenson*, et a donné en collaboration avec M. Burgeaud, des Marets, une bonne édition de Rabelais. — Th. P.

— M. Alexandre Groza, né en 1807, est mort d'un coup d'apoplexie, aux environs de Berbytchev, le 3 novembre 1875. Il fit ses études à l'université de Vilna, et puis à celle de Dorpsat; les ayant terminées, il se fixa à la campagne, dans une terre qui lui appartenait, en Podolie. Il fut l'un des poëtes polonais qui puisaient les sujets de leurs inspirations dans les légendes et le passé de la Ruthénie, et qu'on désigne sous le nom de poëtes de l'Ukraine. Il publia plusieurs volumes de poésies, un drame en cinq actes, intitulé *Ilrye*, un mystère *Twarodonski*, plusieurs nouvelles en prose, etc. Parmi ses poésies, celles intitulées : *le Staroste de Kaniw* et les *Tombeaux* sont le plus estimées. Profondément religieux, il publia encore, en 1856, un *Livre de prières*, et, dans les dernières années de sa vie, un *Abécédaire* destiné à faciliter au peuple l'acquisition des premiers rudiments de la science.

— Le 9 novembre, est mort, à Paris, M. Léopold Pannier, archiviste-paléographe, employé à la Bibliothèque nationale et auteur de divers travaux historiques ou philologiques. M. Pannier était né à Paris, le 15 avril 1842; il avait suivi concurremment les cours de l'École de droit et de l'École des chartes, puis ceux de l'École des hautes-études. Pourvu du brevet d'archiviste, le 1er février 1869, il appartenait depuis cette époque à la Bibliothèque; ses travaux et ses aptitudes scientifiques l'avaient fait passer du département des imprimés à celui des manuscrits, où la section des manuscrits français et celle du cabinet des titres lui furent successivement confiées. Tous les habitués de ce département de la Bibliothèque conserveront le souvenir des qualités dont M. Pannier faisait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Quoique M. Pannier soit mort très-jeune, il laisse derrière lui un assez grand nombre d'opuscules pour qu'on puisse apprécier l'utilité de ses travaux. Après avoir fourni un texte important du quatorzième siècle pour l'édition de la *Chanson de saint Alexis*, qui a valu à M. Gaston Paris le premier prix Gobert, en 1872, il obtint au concours

suivant des Antiquités nationales, une récompense pour son *Histoire de la noble maison de Saint-Ouen*. Collaborateur assidu des revues d'érudition, il a fait paraître, dans la Bibliothèque de l'École des chartes une première partie de sa thèse d'archiviste sur *Pierre Bersuire, traducteur de Tite-Live*, et un *Etat des inventaires sommaires des diverses archives de la France*, travail des plus complets et des plus recommandables: dans la collection de la Société de l'histoire de Paris, une étude sur les *Seigneurs de Méry-sur-Oise* dans le journal *le Temps*, plusieurs variétés historique; dans la *Revue critique*, un *Essai de restitution du manuscrit de Guillaume Colletet;* dans la *Revue archéologique*, une très-instructive étude sur les *Joyaux du duc de Guyenne*. Dernièrement, il venait de publier, à petit nombre, une traduction versifiée, en langage moderne, de la farce du quinzième siècle, *le Pâté et la Tarte*; c'était le premier numéro d'une « Bibliothèque de Jacques, » qui devait familiariser les enfants avec notre littérature du moyen âge. Enfin, M. Pannier avait presque achevé la préparation, ou même commencé l'impression de plusieurs œuvres importantes, que ses amis, nous en avons l'espoir, sauront mener à bonne fin. Dans le nombre, il faut citer sa thèse pour l'École des hautes-études, sur les *Lapidaires*; le *Débat des hérauts de France et d'Angleterre*, pour la Société des anciens textes français, dont il avait été un des premiers fondateurs; le premier volume des *Lettres missives de Louis XI*, pour la Société de l'histoire de France, etc.

— S. Ex. le cardinal Joseph-Otmar Rauscher, prince-archevêque de Vienne, conseiller intime impérial et royal, membre de la Chambre des seigneurs, né à Vienne le 6 octobre, est mort à Vienne, le 23 novembre; il avait été créé cardinal en 1855.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie française a tenu, le jeudi 19 novembre, sa séance publique annuelle pour la proclamation des prix de vertu et des prix de littérature, la séance a été présidée par M. de Vieil-Castel.

Voici les prix décernés :

Le prix de poésie a été décerné à M. Emile Guiard, pour sa pièce sur Livingstone.

Prix Montyon destinés aux ouvrages les plus utiles aux mœurs. L'Académie française a decerné quatre prix de 2,000 francs chacun : A M. Maurice Croiset, professeur au lycée de Montpellier pour son ouvrage intitulé : *Des Idées morales dans l'éloquence politique de Démosthènes;* à M. Gaston Feugère, professeur au lycée Charlemagne, pour son ouvrage intitulé : *Erasme; étude sur sa vie et ses ouvrages;* à M. le vicomte d'Haussonville, député à l'Assemblée nationale, pour son ouvrage intitulé : *Les Établissements pénitentiaires en France et aux colonies;* à Mme Colomb, pour son ouvrage intitulé : *Le Fille de Carilès*.

Quatre prix de 1,000 francs chacun : à M. René Vallery-Radot, pour son ouvrage intitulé : *Journal d'un volontaire d'un an au 10e de ligne;* à M. Stahl, pour son ouvrage intitulé : *Histoire d'un âne et de deux jeunes filles*; à M. Albéric Second, pour son ouvrage intitulé : *les Demoiselles du Rançay;* à M. Matobon, pour un recueil de poésies intitulé : *Après la journée*.

Deux prix de 1,200 francs chacun :

A M. Deltour, inspecteur de l'Académie de Paris, pour son ouvrage intitulé : *Principes de composition et de style;* A M. Gustave Merlet, professeur au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Origines de la littérature française du neuvième au dix-septième siècle*.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation Gobert à M. Casimir

Gaillardin, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du règne de Louis XIV.*

Le prix Bordin a été décerné à M. Gustave Desnoiresterres pour son ouvrage intitulé : *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle.*

Le prix Lambert a été décerné à M. Eman Martin.

Le prix de la fondation Langlois a été partagé entre M. Pessonneaux professeur au lycée Henri IV, pour sa *Traduction en prose du Théâtre complet d'Euripide*, et M. Gustave de Wailly, pour sa *Traduction en vers des quatre premiers livres de l'Énéide.*

Le prix Halphen a été attribué à M. H. Tivier, professeur à la faculté des lettres de Besançon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid.*

Le prix Thérouanne a été décerné à M. Fustel de Coulanges, pour la première partie de l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France.*

L'Académie a accordé deux médailles de 1,000 francs chacune : à M. Charles Yriarte, pour son ouvrage intitulé : *la Vie d'un patricien de Venise au seizième siècle*, et à M. Petit de Julleville, professeur à la faculté des lettres de Dijon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

Prix Marcelin Guérin. — L'Académie a décerné : Un prix de 2,000 francs à M. Eugène Loudun, pour son ouvrage intitulé : *les Précurseurs de la Révolution.* Deux prix de 1,500 chacun : A M. Ferdinand Delaunay, pour les deux ouvrages intitulés : *Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, et *Philon d'Alexandrie.* A M. Albert Du Boys, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du droit criminel de la France, depuis le seizième jusqu'au dix-septième siècle, comparé avec celui de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre.*

Prix fondé en 1873, par un membre de l'Académie, pour être décerné dans l'intérêt des lettres.—L'Académie, décernant ce prix pour la première fois cette année, a attribué une somme de 2,000 francs à M. Alphonse Karr, et une somme de 1,500 francs à M. Henry Monnier.

Après la proclamation des prix. M. Saint-René Taillandier a lu la pièce de vers de M. Émile Génard, *Livingstone*, qui a, comme nous l'avons dit, remporté le prix de poésie. Cette lecture a été accueillie du public par de vifs applaudissements. Enfin, la séance s'est terminée par un discours fort intéressant de M. le baron de Vieil-Castel, directeur, sur les prix de vertu.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 3 décembre, l'Académie des inscriptions a procédé à l'élection d'un membre, en remplacement de M. Brunet de Presle. — Le nombre des votants était de 37. M. Michel Bréal a obtenu 19 suffrages ; M. Edgard Boutaric, 13 ; M. Barbier de Meynard, 5. — M. Bréal a été proclamé membre de l'Académie.

Concours. — La Société nationale d'Éducation, de Lyon, avait mis au concours, pour l'année 1874, la question suivante : « De la nécessité de faire pénétrer, dans tous les rangs de la société, des idées saines sur l'éducation des enfants, et des moyens d'atteindre ce but. » Vingt-huit auteurs, ont répondu à cet appel. M. Aimé Vingtrinier, sous-bibliothécaire de la ville, et membre de la Société bibliographique, a été chargé de faire le rapport sur le concours. Il a pu intituler avec raison son travail l'*Éducation réparatrice* (Lyon, Ralud, in-8 de 43 p.), car il fait resssortir, tant par les analyses des mémoires couronnés, que par ses propres réflexions, la nécessité d'une forte éducation reposant sur la foi et l'obéissance.

— La section littéraire de l'Institut génevois a mis au concours : 1° prix de cinq cents francs pour la meilleure « reproduction » en vers français des

quatres *Ballades* allemandes suivantes : *Die Kraniche des Ibykus* (Schiller) ; 2° *Klein Roland* (Uhland) ; 3° *Der getreue Eckart* (Gœthe) ; 4° *Das Lied vom braven Mann* (Bürger). Le délai fixé est le 1er mars 1876 ; — 2° un prix de douze cents francs, à la meilleure « étude historique sur les principaux romanciers, et le roman dans la Suisse de langue française, à partir de la nouvelle Héloïse jusqu'au moment actuel. » — Toutes les variétés du roman et de la nouvelle sont comprises dans le sujet. — Les concurrents sont invités à rester plutôt sobres de détails biographiques sur les auteurs, et à éviter les citations trop étendues ; ils devront développer surtout la partie la plus neuve de leur sujet ; c'est-à-dire le tableau des trente ou quarante dernières années. — La section verrait avec plaisir les concurrents s'élever, en terminant, à des considérations d'ensemble, par exemple sur le caractère distinctif et la signification sociale, les ressources actuelles et l'avenir possible de ce genre littéraire dans notre pays.

— Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 5 novembre, M. Wallon a communiqué une notice sur la vie et les travaux de M. Stanislas Julien. M. Léon Renier a lu un mémoire sur deux inscriptions concernant les historiens Adrien et Velleius Paterculus. — Dans la séance du 12, M. de Wailly a achevé la lecture d'uu mémoire sur la langue de Reims au treizième siècle. — M. Edmond le Blant a fait une communication au sujet de fragments de marbres qui viennent d'être découverts dans le tombeau de saint Martin, à Tours. M. Ernest Desjardins a fait une communication sur une inscription aux déesses mères. M. Léon Heuzey a commencé la lecture d'une étude topographique et historique sur Dyrrachium, en Épire, lecture continuée dans la séance du 19. M. Chodzkiéwiez a communiqué un travail sur une inscription persépolitaine. — Dans la séance du 19, M. de Saulcy a lu un rapport sur la mission de Victor Guérin dans la Haute-Galilée.

— Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 13 novembre, M. le docteur Wines a communiqué un mémoire sur le mouvement en faveur de la réforme pénitentiaire dans les États civilisés, lu au congrès international de Londres. M. Fustel de Coulanges a lu un travail sur les institutions politiques au temps de Charlemagne. — Dans la séance du 20, M. Ch. Waddington a lu le second chapitre de son mémoire sur Pyrrhon et le pyrrhonisme, consacré aux antécédents du pyrrhonisme en Grèce.

La Société de géographie de Paris, son développement, son histoire. — A l'occasion du congrès géographique, il a été publié une notice retraçant l'historique de la société qui a tant fait pour développer en France le goût des études géographiques, et qui y a réussi, puisque le nombre des membres de cette société s'accroît tous les ans, que l'an dernier (1874) il s'est augmenté de trois cents nouveaux sociétaires, et qu'il dépasse actuellement le chiffre de mille. C'est la France, — on ne saurait trop le redire, — qui a, la première, fondé une société de géographie proprement dite. Avant la création de la Société de géographie de Paris (1821), il avait été fait, il est vrai, en divers pays, des tentatives pour constituer des associations dans le but d'avancer l'étude de la terre. C'est ainsi qu'en 1688 s'était fondée à Venise une société de cosmographie, qui prit le nom de société des Argonautes ; quelques années plus tard, une association de même genre se forma à Nuremberg. Plus tard, d'autres sociétés se constituèrent, mais dans un but plus spécialement commercial ; ces associations dirigèrent surtout leur attention du côté de l'Afrique ; telles furent les deux sociétés dites africaines,

l'une formée en France, l'autre en Angleterre. Dès 1785, on jetait, chez nous, les bases d'une société de géographie française, conçue à un point de vue plus général que les précédentes. Ce projet, qu'on a des raisons d'attribuer à l'initiative de J.-N. Buache, paraît avoir été soumis à l'un des ministres de l'époque, soit le maréchal de Castries, soit le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, soit enfin M. de Vergennes, ministre des affaires intérieures. On ne sait ce qui advint de la présentation de ce projet; si l'un des ministres que nous venons de nommer l'eût recommandé à Louis XVI, il est probable que ce prince, qui, à l'instar de Louis XV, s'intéressait aux progrès de la géographie, n'eût pas manqué de favoriser l'entreprise; mais il peut se faire aussi que les événements ultérieures aient empêché les ministres de Louis XVI et Louis XVI lui-même de s'en occuper. Quoi qu'il en soit, ce plan a été retrouvé et publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie* (2e série, t. Ier, p. 409). L'auteur du projet voulait surtout remédier à l'un des vices les plus fâcheux qui avaient nui jusqu'alors à la diffusion des connaissances exactes en géographie, savoir le défaut de bonnes cartes et la multiplicité des mauvaises. Dans les idées des fondateurs, les cartes géographiques devaient être plutôt une œuvre collective qu'individuelle, l'ouvrage non d'un seul artiste, mais d'une réunion de savants. De là, l'opinion qu'en formant une société d'artistes et de savants qui mettraient leurs travaux en commun, on parviendrait promptement à perfectionner la géographie, et à faire des cartes plus exactes et meilleures, à mesure que le dépôt de la société s'augmenterait, et que le travail et les recherches de ses membres s'accumuleraient. Malheureusement, le projet de société semble avoir été abandonné, sans doute à cause des circonstances politiques. D'autres projets de même nature furent conçus à l'époque de la Révolution. On signale, entre autres, une société pour les découvertes en Afrique, qui devait se former avec l'appui du gouvernement; une nouvelle société s'établit en 1802, grâce à l'initiative de Langlès, sous le titre de *Société de l'Afrique intérieure et de découvertes.*

Il fallut dix-neuf ans encore et surtout les bienfaits d'une longue paix, pour permettre à une société géographique de vivre et de durer. Ce fut, comme nous l'avons dit, la France qui prit l'initiative. Le 19 juillet 1821, une réunion d'hommes éminents exprima la pensée que la science tirerait avantage de la fondation d'une société de géographie. Cinq membres de la réunion : MM. Barbié du Bocage, Jomard, Langlès, Malte-Brun et Walckenaër furent chargés de rédiger un règlement. Le 1er octobre suivant, le règlement était soumis à une commission ; adopté le 1er novembre, il fut publié le 7 du même mois Appel fut fait alors, par circulaire, à tous les amis de la géographie, qui désireraient devenir membres fondateurs de la société nouvelle, on les conviait à une assemblée devant se tenir à l'hôtel de ville de Paris, le 15 décembre. L'appel fut entendu : deux cent dix-sept personnes se présentèrent et se firent inscrire. De ce jour, le société de géographie se trouvait définitivement constituée. Des deux cent dix-sept fondateurs de la société, il ne reste actuellement qu'un seul membre, M. Vivien de Saint-Martin, président honoraire de la société, et qui continue, avec une ardeur que rien ne ralentit, ses importants travaux géographiques.

Les fondateurs de la première société de géographie qui ait existé dans le monde comprirent que l'histoire, l'ethnographie, l'art de la guerre sur terre et sur mer, la science nautique, les sciences naturelles, un grand nombre d'autres branches des connaissances humaines, enfin l'industrie et le commerce reposent sur les notions précises qu'on peut avoir du globe. La voie à suivre pour marcher au but était donc indiquée : provoquer des voyages de

découvertes, décerner des prix aux plus méritants, propager le goût des études géographiques, enfin publier des cartes et des mémoires. Cinquante-quatre ans se sont écoulés depuis cette époque, et la société est restée fidèle au principe qui a présidé à sa fondation : contribuer de tous ses efforts aux progrès des sciences géographiques. Le *Bulletin mensuel* qu'elle publie depuis son origine forme une collection de plus de cent volumes, véritables archives de la géographie, qui relatent outre les travaux de la société, le mouvement des découvertes géographiques sur le globe. De ce recueil, il faut rapprocher sept volumes de *Mémoires*, collection qui pourra être continuée et qui comprend, entre autres documents précieux, le texte français original des voyages de Marco Polo, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. L'ensemble de ces publications a entraîné une dépense de plus de 300,000 francs, chiffre considérable, eu égard au modeste budget de la société, qui ne dispose que d'un capital de 65,000 francs, et qui n'a pour se suffire à elle-même, outre le reveuu du capital dont nous parlons, que le montant des cotisations payées par ses membres. Malgré ses faibles ressources, la société a trouvé moyen d'instituer, dès l'origine, des prix destinés à récompenser les explorateurs qui se signalent par d'importantes découvertes, et les auteurs de travaux ou de recherches utiles au développement des sciences géographiques. Plus de cent prix ou médailles d'encouragement ont été ainsi distribués par elle. Ce n'est pas tout. Un fonds dit des voyages, fonds modeste et qui malheureusement est presque épuisé à l'heure qu'il est, a pu être constitué, grâce à un grand esprit d'ordre et d'économie. Cette ressource précieuse a servi à encourager nombre de nos compatriotes dans des entreprises lointaines, difficiles et périlleuses. Il serait fort à désirer, comme le dit la notice, que ce fonds pût être reconstitué sous la forme d'un capital assez important pour rester comme une fondation dont le revenu serait affecté aux voyages.

Le nombre des membres sociétaires était au 31 décembre 1874, de 1,038. Un curieux tableau graphique tracé par M. V.-A. Malte-Brun, nous donne le chiffre du personnel de la société, année par année depuis l'origine, avec les augmentations ou les diminutions que ce nombre a subies, sous l'influence des événements politiques et autres. En 1822, on comptait déjà 279 membres ; en 1829, le nombre était de 305 ; mais en 1831, il tombe à 251 ; en 1848, il n'est plus que de 110, nous apprenons même par la notice, que l'existence de la société fut alors sérieusement menacée ; en 1850, il n'est encore que de 101 ; en 1860, il revient au chiffre primitif, à 217 ; à la veille de la guerre de 1870, il était de 645 ; l'année suivante, on ne compte plus que 600 membres ; mais à partir de ce moment, la progression est constante : 732 membres en 1872 ; 831 en 1873 et 1,038 en 1874. — En relations avec tous les points du globe, la société reçoit une foule de publications intéressantes ; la bibliothèque comprend aujourd'hui 10,000 volumes ou brochures et autant de cartes. Il faut espérer qu'il en sera publié un jour ou l'autre, un catalogue. Dans ces derniers temps, la société a constitué dans son sein une société spéciale, dite de géographie commerciale, pour favoriser l'extension de nos relations commerciales extérieures. Cette société qui a pour organe une excellente publication, l'*Explorateur*, promet de rendre à la science et au commerce de très-utiles services.

Vulgarisation des cartes géographiques. — On sait qu'à l'une des dernières séances de la société de géographie de Paris il a été donné communication, par l'intermédiaire de M. le ministre des affaires étrangères, d'une lettre adressée par le consul de France à Rio de Janeiro, M. Alfred de

Valois ; lettre dans laquelle il était fait mention de ce qui a lieu au Brésil, où le gouvernement impose aux compagnies de chemins de fer l'obligation d'afficher dans les gares certains renseignements géographiques relatifs à la localité, à la province et au territoire entier du Brésil. A cette occasion, on a exprimé le désir qu'il en fût fait de même en France, ce qui serait un excellent moyen d'y propager les connaissances géographiques.

Or, le secrétaire général de la société de géographie de Paris, dans la dernière séance de cette société, dont l'*Explorateur* d'aujourd'hui nous apporte le compte rendu, a rappelé que, déjà, la même idée avait été émise. L'initiative en revient donc à la France, et notamment à la société de géographie de Lyon. Le président de cette société, M. Louis Desgrand, avait adressé à la société géographique de Paris une proposition tendant à unir les efforts des deux sociétés pour amener les compagnies de chemins de fer à prendre des mesures utiles à la diffusion de la géographie. Il s'agissait d'inscrire dans chaque gare, au-dessus, à côté et au-dessous du nom de la localité desservie, celui du département dont elle fait partie ; et en second lieu, de multiplier, dans les mêmes gares, les cartes murales dont l'introduction, en certaines stations, a déjà eu un plein succès.

Ces cartes, répandues partout, ne pouvaient manquer d'avoir, sur l'attention des milliers de voyageurs et de curieux qui y passent, un effet salutaire. Le principe des annonces murales est fondé sur les mêmes bases. La société de Lyon proposait donc de recourir aux cartes de papier peint, qui ont déjà été entreprises avec des résultats satisfaisants, et bien faits pour encourager.

En conséquence, il y a lieu d'espérer que l'exemple donné par le Brésil et l'action commune des sociétés géographiques de Paris et de Lyon provoqueront des mesures favorables à l'enseignement de la géographie, et que bientôt les voyageurs trouveront dans les gares et stations tous les renseignements désirables sur la topographie et même un peu sur l'histoire des contrées que traversent les lignes ferrées.

Les Universités russes. — En Russie, le ministre de l'instruction publique, comte Tolstoï, a institué une commission composée des hommes les plus compétents, qui devront examiner l'état actuel des universités russes et surtout s'enquérir de ce qui leur manque. Trois questions surtout ont été soumises aux membres de la commission : 1° Pourquoi plus de cent chaires sont-elles innoccupées ! — 2° Quelles sont les causes de la diminution croissante du nombre des étudiants ? — 3° Par quels moyens s'opposer avec succès à la propagande nihiliste qui fait toujours plus de progrès parmi la jeunesse universitaire ? — Pour remplir sa mission et surtout pour pouvoir répondre en connaissance de cause à ces trois questions, la commission a déjà visité toutes les universités de l'empire ; en dernier lieu, elle se trouvait à Varsovie, où elle a assisté presque journellement aux cours, ayant des conférences fréquentes avec le recteur et les autres professeurs.

Une bibliographie historique de le Bretagne. — Dans une brochure intitulée : *Esquisse d'une bibliothèque historique de la Bretagne suivie de la bibliographie de quelques publications périodiquus de Lorient et de Rennes* (Saint-Brieuc, gr. in-8 de 43 p., extr. des *Mémoires* de l'Association bretonne pour le congrès de Vannes), notre excellent collaborateur, M. R. Kerviler annonce qu'il a l'intention de préparer, pour la Bretagne, un répertoire dans le genre de celui que le P. Lelong a publié pour la France entière, et il a déjà, nous dit-il, quatre ou cinq mille fiches toutes prêtes, leur nombre s'accroissant tous les jours, car les ressources du catalogue de la riche bibliothèque de

Nantes, dont le sixième et dernier volume vient de paraître, sont à sa disposition, et l'infatigable bibliothécaire, M. Emile Péhant, qui a consacré près de vingt années à doter la Bretagne de ce précieux instrument de travail, lui a promis son concours le plus actif. Bientôt, M. Kerviler nous donnera quelques chapitres de sa future bibliographie historique raisonnée de sa province natale, et nous devons tous faire des vœux pour que l'ouvrage tout entier, dont le plan est si heureusement conçu, ne tarde ensuite pas trop à paraître. — T. DE L.

LE JOUR DES MORTS EN SICILE. — Elle est très-intéressante la brochure que l'infatigable Pitrè vient de publier sous ce titre : *Il giorno dei morti e le strenne dei fanciulli in Sicilia*, mais nous aurions dû en parler aux approches du mois de novembre, car le travail du jeune savant sicilien a été inspiré par le jour des morts. Chose bien bizarre, ce jour si triste dans nos pays, ce jour qui, même à Paris, la ville des oublis et des frivolités, cause une lugubre impression, est en Sicile une fête joyeuse pour les enfants. Là, les morts remplaçent notre Saint-Nicolas ou l'arbre de Noël. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, ils quittent leur froide demeure, mettent au pillage les boutiques de confiseries et de jouets, et apportent dans les familles qu'ils ont quittées des présents de toutes sortes, récompense de la sagesse de l'année. Ces présents sont placés dans les endroits où l'on suppose qu'on ira le moins les chercher. L'enfant découvre d'abord des objets insignifiants ou ridicules ; la mère, tout en souriant, encourage à de nouvelles perquisitions : « Les morts, dit-elle, n'auront pas voulu oublier un pauvre petit qui les a priés avec tant de dévotion. » Enfin l'enfant radieux finit par trouver les cadeaux qui lui sont destinés, *li cosi di morti*, disent les Siciliens, les *choses des morts*. — Cet usage qui nous paraît si bizarre est répandu dans presque toute la Sicile. Dans quelques parties de cette île, cependant, c'est la nuit du 24 et 25 décembre qui remplace celle du 1er au 2 novembre, et alors les présents sont apportés par une sorte d'horrible sorcière, qui pourtant aime les enfants et qu'on appelle la vieille de Noel : *la Vecchia di Natali*. Ailleurs, enfin, le 1er janvier est aussi le jour des *Strenne*. — Th. P.

LE COLOSSE DE RHODES ET M. LABOULAYE. — M. Ed. Laboulaye, membre de l'Assemblée nationale et de l'Académie des Inscriptions, a prononcé, le samedi 6 novembre, au banquet de l'Union franco-américaine, à l'hôtel du Louvre, un discours d'où j'extrais cette phrase : « La statue de l'Indépendance, de M. Bartholdi, aura derrière elle trois grandes villes : New York, Brooklyn et Ferdey City. Cette statue n'est pas trop grande devant cette immensité. Le Colosse de Rhodes, *qui voyait passer entre ses jambes* de petites barques assez mal pontées, ne serait qu'un jouet d'enfant auprès de notre statue. » En regard de cette assertion de l'honorable orateur, je demande la permission de placer une rectification que j'emprunte à une dissertation intitulée : *De la question de l'emplacement de Uxellodunum* (Paris, 1865, gr. in-8, p. 14) : « Ai-je besoin de rappeler que ce fut Vigenère qui, dans une note de sa traduction approximative des *Tableaux* de Philostrate, donna avec tant d'*aplomb* au colosse de Rhodes cette position extaordinaire qu'il garde encore de nos jours dans beaucoup trop de livres, comme si au lieu d'avoir été imaginé par un écrivain du seizième siècle, ce grand écart était attesté par les textes anciens les plus dignes de notre confiance ? On s'étonne moins de trouver encore de nombreuses dupes d'une aussi audacieuse mystification, quand on songe que le grand Letronne lui-même a pu la laisser passer dans son excellente édition de l'*Histoire ancienne* de Rollin. » — T. de L.

Le dit des rues de Paris. — Publié pour la première fois par le savant abbé Lebeuf, qui en avait découvert le manuscrit à Dijon, en 1751 (Voir *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 1754, t. Ier, p. 563, et t. IV, p. 7 de l'édition donnée par M. Cocheris), le *Dit des rues de Paris* a reparu dans huit ou neuf ouvrages divers (*Fabliaux* publiés par Méon, 1818, p. 237; *Dictionnaire des rues de Paris*, par La Tynna, 1816, p. LII; *Tableau historique de Paris*, par de Saint-Victor, 1822, t. Ier, p. 431); mais M. Mareuze est le premier qui ait pris la peine de revoir le texte sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds français n° 24432), et cette collation a fait disparaître bien des erreurs (*Le dit des rues de Paris* (1300) *par Guillot* (*de Paris*) *avec préface, notes et glossaire*, 1875, in-16 de XXIV-91 p., tiré à 360 exempl. dont 2 sur vélin et 6 sur pap. de Chine). Jusqu'ici, le texte n'avait été mis au jour que d'une façon fort incorrecte; malgré des naïvetés de toute espèce, il offre de très-curieux détails qui font connaître ce qu'était Paris à cette époque dont près de six siècles nous séparent. D'après les calculs du judicieux Géraud, la capitale comptait alors, y compris les faubourgs, 200,000 habitants, et, dans l'enceinte ressérée de la ville, la population était extrêmement entassée. Ni commerce, ni industrie, si ce n'est ce qu'exigeaient les besoins indispensables de la vie. Ce petit poëme, qui énumère 184 rues *par deça Grand Pont*, fut composé de 1300 à 1310; on manque d'informations sur l'auteur qui ne s'est guère préoccupé que de la rime, modifiant les noms des rues quand le vers l'exigeait; il n'est pas toujours facile de se reconnaître dans ces dénominations de voies publiques qui ont disparu en partie, ou qui portent souvent d'autres noms que ceux qui leur appartenaient à l'époque de Philippe le Bel. Le nouvel éditeur rend, à cet égard, un précieux service en plaçant au bas de chaque page des notes fort instructives qui attestent une connaissance très-étendue de la topographie parisienne, depuis le treizième siècle jusqu'aux derniers travaux de M. Haussmann. C'est une lecture fort attachante pour toutes les personnes qu'intéresse l'étude de ce vieux Paris presque entièrement disparu. Ajoutons que le plan de petite dimension, mais très-net et très-clair, ne saurait manquer d'être consulté avec une certaine satisfaction.

L'université catholique de Kensington. — Le collége de l'université catholique de Kensington a ouvert ses cours le lundi 11 octobre, par une messe solennelle du Saint-Esprit. Après la messe, le recteur a prononcé un discours sur *la loi du travail appliqué à l'intelligence*. Voici le programme des cours, tel qu'il est provisoirement adopté : M. le recteur : Morale chrétienne, les Commandements (2 leçons par semaine); — M. le vice-recteur : Écriture sainte, les Actes des apôtres (2 leçons par semaine); — M. le professeur de théologie naturelle : Des rapports de la science et de la religion révélée (2 leçons), Des phénomènes physiologiques (2 leçons); — M. le professeur Paley : Langues grecques et latines, *Antigone* de Sophocle, la *Divination* de Cicéron, les *Géorgiques de Virgile*, le livre XXII de Tite-Live (leçons quotidiennes); — M. le professeur Mivart : Histoire naturelle, zoologie et anatomie comparée des invertébrés (44 leçons dans l'année), anatomie et physiologie de l'homme (22 leçons); — M. le professeur Barff : Chimie, démonstrations et expériences (3 fois par semaine).

L'Association catholique. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer, pour le 15 décembre 1875, l'apparition d'un nouveau périodique : *L'Association catholique, Revue des questions sociales et ouvrières*. — Organe des hommes qui, depuis quatre ans, dans l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, ne s'arrêtent devant aucun sacrifice, aucun effort, afin de faire cesser

l'antagonisme des classes en les ramenant à la connaissance et à l'accomplissement de leurs obligations sociales, cette revue deviendra un nouveau moyen d'action pour propager la vérité catholique et faire reculer la révolution. Que les catholiques la comprennent ainsi : qu'ils la lisent, qu'ils la fassent lire autour d'eux. Par la nature et la valeur de ses travaux, nos adversaire verront si ceux qui savent organiser des pèlerinages savent aussi penser. — Le prix de l'abonnement est de 20 francs pour un an et de 12 francs pour six mois. On s'abonne à Paris, au secrétariat de l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*, 10, rue du Bac, et aux bureaux du *Polybiblion*.

Annales de la Normandie. — On annonce l'apparition prochaine d'une revue mensuelle, publiée à Rouen, sous ce titre, sous la direction de M. Michel Hardy.

Les Ordres de chevalerie. — M. Jean Gay vient de publier, sous ce titre : *Liste et origine de tous les ordres de chevalerie militaires et civils qui ont été institués par les papes et par les princes chrétiens du seizième siècle*, par P. Daviti (publié séparément pour la première fois, par les soins de M. Jean Gay, membre de l'Institut national génevois, Turin, 1876, in-8 76 p.), un volume tiré à 300 exemplaires. L'avant-propos fort court de l'éditeur fait connaître que ce petit travail est le seul qui mérite une attention spéciale dans un très-volumineux ouvrage, devenu rare et ne comprenant que de longues dissertations historiques (*Les estats, empires et principautéz du monde*. Paris, 1615, in-fol. de 1464 p.). Daviti, né en 1573, fut un écrivain laborieux dont les productions jouirent de quelque vogue : ses *Travaux sans travail*, eurent au moins trois éditions, en 1602 et en 1609 ; il consacra cinq volumes in-folio à une *Description des quatre parties du monde*, qui vit le jour en 1637. Il y a de nombreux renseignements historiques réunis avec soin et avec exactitude dans la *Liste* que M. Gay a eu la bonne idée de retirer du gros bouquin où elle était enfouie, et où bien peu de personnes curieuses auraient été la chercher. C'est un service rendu à des études qui sont aujourd'hui en faveur.

Catalogue Bory. — Nous avons sous les yeux le *Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de J. T. Bory*, ancien maire de Marseille. (Marseille, E. Camoin, 1875, in-8, 311 p.). Ce catalogue mérite d'être distingué parmi les nombreuses publications relatives aux livres destinés à être dispersés par les enchères publiques. Il renferme 2,376 numéros relatifs aux imprimés et 87 manuscrits ; il se compose de deux parties distinctes ; l'une se compose de bons ouvrages en tout genre, parmi lesquels il en est de rares et de précieux, entre autres, dans l'ancienne poésie française ; l'autre, beaucoup plus étendue, est une collection spéciale provençale contenant une foule de livres et d'opuscules relatifs à la Provence, et aux hommes plus ou moins célèbres qui appartiennent à cette province. Une pareille réunion est le résultat de recherches persévérantes pendant de longues années et d'un zèle infatigable ; il serait impossible de la refaire aujourd'hui. Le catalogue, rédigé en détail et avec beaucoup de soin, indique souvent sous le même numéro un grand nombre de pièces diverses ; il dévoile des anonymes qu'on chercherait très-inutilement dans les diverses éditions du *Dictionnaire* de Barbier ; il sera d'un très-grand secours aux bibliographes qui le placeront à côté des catalogues Coste et Taschereau si utiles pour connaître ce qui concerne le Lyonnais et la Touraine. On observera parmi tant d'ouvrages quelques volumes qui n'avaient été signalés nulle part (voir n° 1845). La collection relative à *Nostradamus*, (n° 1687 et suivants), celle de cantiques et noëls provençaux n°s 1848-1927) n'existent

certainement nulle part ailleurs aussi complètes. M. Bory ne se contentait pas d'ailleurs de réunir des livres ; il en a écrit de fort estimables relatifs aux études auxquelles il consacrait tous ses loisirs (*Origines de l'imprimerie à Marseille*; *De la Poésie provençale depuis les troubadours*; *De l'état de la langue française à Marseille avant la fondation de l'académie de cette ville*, etc.).

Vieux papiers et vieux souvenirs. — Sous le titre *Vieux papiers et vieux souvenirs*, 1788 ; *Les lettres de mon grand-père*, 1789-1795 (Valenciennes, imp. G. Giard et A. Seulin, 1875, in-18 j. de VIII-173 p.), un anonyme, que la piété filiale trahit à chaque page, vient de publier des papiers de famille destinés au cercle restreint des amis et des parents. Ils mériteraient cependant de le franchir. Ils n'ont point l'inconvénient de toutes ces révélations intimes qui introduisent le public dans le sanctuaire de la famille, et ils donnent, sur les mœurs des familles parlementaires de province et sur la Révolution, des traits qui serviront aux peintres de cette époque. L'auteur nous introduit dans la ville de Saint-Pol, en 1788, où sa famille était honorée des principales charges de la magistrature et de la confiance des seigneurs, les princes de Soubise. Après avoir présenté les principaux membres qui la composaient alors, il cède la parole aux documents dont le principal est le récit fait par son grand-père, M. Thellier de Poncheville, de toutes les péripéties de sa vie pendant la Révolution. Il eut le dangereux honneur de lutter, aux élections pour les États généraux, contre Robespierre. C'était un titre pour monter sur l'échafaud ; s'il échappa, ce ne fut pas grâce à l'indulgence de ses ennemis, car il fut incarcéré, s'évada, fut repris, puis délivré, condamné, tiré à bout portant, etc. Mais sa famille, fidèle comme lui à Dieu et au roi, paya pour lui du sang de treize de ses membres.

— Le *Registre annuel de littérature et de Bibliographie* pour 1875, édité chez Pockering, par M. J. P. Berjeau, est en préparation. Il contiendra les additions importantes faites aux bibliothèques publiques, les ventes de livres, manuscrits et autographes, avec les prix des articles principaux, un catalogue des publications bibliographiques de l'Angleterre et de l'étranger, et autres informations.

— La ville de Smyrne vient de commencer l'installation d'un musée public d'antiquités. On y a déjà réuni 1,200 lampes, vases, sculptures, etc., provenant, en grande partie, de l'antique Éphèse.

— Parmi les publications de la *Camden Society* pour 1876, on annonce *le Siége de Rouen*, et autres documents relatifs au règne de Henri VI.

— Nous empruntons à l'*Athenæum* l'indication des prix qu'ont atteint quelques ouvrages, dans la vente, faite récemment à Londres, de la dernière portion de la bibliothèque de J. Dann Gardner. On voit que la valeur attribuée aux livres anciens est loin de diminuer. Le *Nouveau Testament* de Coverdale, imprimé à Paris, par Paul Regnault, en 1538, a été vendu 160 livres sterling (4,040 francs) ; la première édition de la *Vie et des fables d'Ésope*, imprimée à Milan, vers 1480, 38 livres (958 francs) ; *Normannorum historiæ scriptores*, d'André Duchesne, 1619, grand papier, 37 livres, (933 francs); le *Myrouer de la vie humaine*, de Roderigue de Zamora, imprimé à Lyon, en 1462, 64 livres (1616 francs) ; *Théocrite*, imprimé par Alde, en 1495, 24 livres (606 francs).

— L'imprimerie de l'université de Cambridge va bientôt publier une édition critique de l'ancienne version latine du commentaire de Théodore de Mopsueste sur les épîtres de saint Paul. Le texte sera emprunté au manuscrit d'Amiens, déjà mis à contribution par le cardinal Pitra, dans le *Spicilegium*

solemnense, et à un autre manuscrit, récemment découvert dans la collection harléienne du *British Museum*.

— Il paraît que les archives de l'imprimerie dirigée par le célèbre Plantin à Anvers, au seizième siècle, ont été conservées jusqu'à nos jours, et l'on croit qu'elles pourront être bientôt communiquées au public. En effet, la ville d'Anvers s'est mise en rapports avec une famille qui descend directement des Plantin, et des négociations ont été entamées pour l'achat de cette collection importante. Celle-ci contient plus de 10,000 lettres de savants dont les œuvres ont été imprimées dans cette officine, avec les réponses de Plantin.

— Un choix de beaux livres français vient d'être vendu à l'hôtel Drouot, par Me Maurice Delestre, successeur de M. Delbergue-Cormont, et M. Adolphe Labitte, libraire. — Voici, d'après le *Journal des Débats*, le prix qu'ont atteint les ouvrages les plus rares :

Plans et dessins nouveaux de jardinage, du sieur Le Bouteux, dédiés au marquis de Louvois. Paris, Langlois, s. d., in-folio oblong. Ce volume contient 95 planches, par Poilly et Porelle. Vues des châteaux de France et de leurs jardins, vendu 100 fr. — *Iconologie par figures*, ou traité complet des allégories, emblèmes et ouvrages utiles aux artistes, aux amateurs, et pouvant servir à l'éducation des jeunes personnes, par MM. Gravelot et Cochin. A Paris, chez Lattri, graveur, s. d., 4 vol. in-8, v. rac., fil., tr. dor., 250 francs. — *Vues des belles maisons de France*, par Porelle. Paris, Langlois, 1680 ; 2 vol. in-4° obl., v. tr. dor., 223 planches en 2 vol. ; exemplaire colorié, 160 francs. — *Recueil des plans, élévations et coupes des châteaux, jardins et dépendances que le roy de Pologne occupe en Lorraine*, par Héré. Paris, s. d. (1re partie) 46 planches ; *Plans et élévation de la place Royale de Nancy*, 1753 ; *Recueil des ouvrages en serrurerie que Stanislas le Bienfaisant, roi de Pologne, a fait poser sur la place Royale de Nancy*, composé par Jean Lamour. Nancy, s. d., in-folio. Ensemble, 3 vol. in-folio, mar. v. fil. dent., tr. dor. Exemplaire remboîté dans une ancienne reliure aux armes de Lorraine ; le dernier volume est aux armes du roi, 300 francs. — *Les Œuvres de Pierre de Ronsard*, gentilhomme vendosmois, prince des poëtes français. A Paris, chez Barthélemy Macé et chez Nicolas Bron, 1617 ; front. et portrait gravé, 10 t. en 5 vol., 385 francs. — *Reynard, Œuvres complètes*. Paris, de l'imprimerie de Monsieur, 1790 ; 6 vol. in-8, mar. bl. fil. tr. dor., figures de Boul ; bel exemplaire, 259 francs. — *Œuvres complètes de Crébillon*. Paris, 1775 : 3 vol. gr. in-8, mar. v. fil. dent., tr. dor. (Biziaux). Exemplaire de Grésy ; figures de Marillier, avant et avec la lettre, 399 francs. — *Œuvres de Racine*. Paris, 1760, 3 vol. in-4 ; mar. r. fil. tr. dor. Ancienne reliure, bel exemplaire aux armes de Mirabeau. *Ex libris* Quentin Bauchard ; orné de figures de Sève, 500 francs. — *Racine. Œuvres*. Paris, Pierre Didot l'aîné, 1801, 3 vol. in-folio, pap. vél. mar. v. fil, dent., tr. dor. Bel exemplaire de cette splendide édition, tirée à 250 exemplaires et ornée de 57 planches. Épreuve avec la lettre grise, 355 francs. — *Racine. Œuvres*, avec les commentaires de Luneau de Boisjennain. Paris, 1778, 7 vol. in-8, mar., fil., tr. dor. (ancienne reliure). Bel exemplaire avec les figures avant la lettre, 355 francs. — *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle*, ou tableaux de la vie, ornés de figures dessinées et gravées par Moreau le jeune (texte par Restif de la Bretonne), à Newwied-sur-le-Rhin, 1789, in-folio, demi-reliure, 26 planches, 555 francs. — *Œuvres de Salomon Gessner*. Paris, Renouard, 1799, 4 vol. in-8, mar. rouge, filet, tranche dorée (Bozérian), papier vélin, figures de Moreau avant la lettre, 500 francs. — *Œuvres de Demoustier*. Paris, Renouard, 1809, 4 vol. in-8. mar. bl., filet, tranche dorée (Bozérian). Exem-

plaire en grand papier vélin, figures de Moreau, avant la lettre, 500 francs. — *Montfaucon. Antiquités* expliquées, représentées en figures. Paris, 1719, 10 vol. in-folio, 1,760 francs.

— M. Louis de Zoysa, mudeliar, conservateur de la bibliothèque et chef traducteur du nouveau gouvernement de Colombo, a fait, de temps en temps, des rapports sur les résultats de son inspection dans les diverses bibliothèques des monastères bouddhistes de Ceylan. Ces rapports ont été rendus publics; ils ont confirmé les craintes que l'on avait de la destruction totale de la plus ancienne littérature singhalaise, mais ils prouvent que le mudeliar a réussi à découvrir d'importants ouvrages dont l'existence avait été jusqu'ici inconnue.

Parmi ces ouvrages, les suivants sont surtout dignes d'être notés : *Daladâpujâwaliya* et *Daladâ sirita*, deux vieux livres singhalais sur la célèbre relique de la Deut; le *Kesâ-dhatu-vansa*, ou *Histoire du cheveu*, manuscrit qui était tout à fait inconnu. Cet ouvrage, tel qu'il est mentionné dans le XXXIXe chapitre du *Mahâvansa*, traduit par M. Rys Davids, pour le dernier volume du *Journal of the Royal Asiatic Society*, est des plus intéressants : Le *Lalâtu dhâtuvansa*, dont la copie, qui est à la bibliothèque de Cambridge, est la seule copie connue.

La Bibliothèque nationale de Paris a, sur cet ouvrage, un commentaire en pâli. La *Sâsana-Vensa*, ou histoire du bouddhisme, et le *Râjadhirâja-Vilâsini*, Histoire de Bruma, sont tous les deux des ouvrages en pâli, d'une date inconnue, mais on pense que, de même que ceux qui les précèdent, ils contiennent une partie historique importante.

Il y a aussi un certain nombre d'ouvrages bouddhistes éthiques et métaphysiques, dont un des plus intéressants est un ancien commentaire en dialecte sur le *Dhammapoda*, bien connu en Europe par l'édition qu'en a faite M. Faüsboll et la traduction qu'en ont donnée MM. Max Müller et Weber. Il date du dixième siècle et il est le plus ancien ouvrage singhalais en prose qui existe aujourd'hui.

Le plus important des ouvragss grammaticaux est le *Padhasâdhana-tikâ*, très-ancien commentaire pâli sur la plus vieille grammaire de cette langue, celle de Kachchâyana, dont M. Senart a dernièrement publié une édition dans le *Journal asiatique*. Il est probable que les plus importants manuscrits découverts seront copiés ou achetés par la bibliothèque de Colombo, dont l'importance s'accroîtrait grandement, si chaque année elle dépensait une petite somme pour faire des copies de manuscrits, qu'elle enverrait à la Bibliothèque nationale de Paris et à celle du Bristish Museum à Londres.

(*Academy.*)

— M. Shore, premier fonctionnaire de l'institution Hartley, à Southampton, a découvert, dans une collection de dessins et d'antiquités de l'époque de Louis XIV, qui appartient à ladite institution, une tête de Madone. Au revers de ce dessin, on peut lire plusieurs lignes manuscrites en vieil italien, et le nom « Léonardo Vinci », le tout en caractères anciens. Cette collection de dessins occupe plus de cent cadres. Cinquante-deux d'entre eux sont des esquisses concernant les fables d'Ésope ; on croit que ces esquisses sont des originaux ; d'autres sont des dessins d'ornement, du temps de la Renaissance, des études de figure à la sanguine, et des études à l'encre, ébauches hardies pour peindre des ciels. Ce sont vraisemblablement les œuvres d'artistes dont les noms sont inconnus, et l'on croit qu'ils appartenaient à un médecin français qui s'était établi à Southampton, il y a cent vingt ans.

(*Academy.*)

— *Les Femmes bibliophiles*, tel est le titre d'un petit volume in-18 qu'a

fait imprimer un ami de la science des livres, M. Jean Gay, auquel on doit déjà un catalogue raisonné des ouvrages relatifs au jeu des échecs (fort utile même après le livre allemand de Anton Schmid, publié à Vienne), et qui a, cette année, fait paraître une *Bibliographie africaine*, qui atteste de longues recherches. Le mince volume dont il est question ici n'a été imprimé qu'à 50 exemplaires, et il n'est point livré au commerce. On ne peut guère l'envisager que comme un essai, renfermant de nombreuses informations, et il serait à désirer qu'il fût suivi d'un travail plus étendu sur ce sujet ; quelques portraits et la reproduction des armoiries, qui font arriver certains volumes à des prix très-élevés, semblent de nature à rehausser vivement l'attrait d'un travail qui n'a pas encore été entrepris. Nous avons lieu de croire qu'utilisant des notes laissées par Quérard et qui lui ont été communiquées, M. Jean Gay mettra sous presse des recherches sur un autre point curieux de la bibliographies, à savoir *les imprimeries particulières*.

— La maison de librairie Longman, fort connue en Angleterre depuis près d'un siècle, annonce, sous le titre de *London Series of english classics*, une collection d'éditions fort soignées et à bon marché des meilleurs ouvrages faisant partie des diverses branches de la littérature anglaise. On annonce notamment les *Essays* de Bacon, un choix des meilleurs articles du *Spectator* et du *Tatler*, les œuvres choisies de Chaucer, le *Faustus* de Marlowe (drame remarquable, dont M. François Victor Hugo fils a publié une traduction française), les *Poems* de Wordsworth, etc. M. Furnival, dont l'activité ne se dément pas, annonce un recueil choisi d'extraits de livres et de manuscrits du huitième au quinzième siècle, sous le titre de : *La Vie dans l'ancienne Angleterre* (*Life in ancient England*). Un travail de ce genre, relatif à la France et exécuté par un écrivain instruit et judicieux, n'offrirait-il pas un très-grand intérêt ?

— Un remarquable ouvrage d'archéologie vient d'être publié par la Société des antiquaires de Newcastle-sur-Tyne, sous le titre de *Lapidarium septentrionale, ou Description des monuments de la domination romaine dans le nord de l'Angleterre*,

— Chaque État de l'Amérique du Nord possède une société historique, qui publie de temps à autre des documents sur l'histoire du nouveau continent. Une des publications les plus remarquables en ce genre est la *Collection des documents de l'histoire de la Louisiane et de la Floride*, dont la seconde série vient de paraître à New York. L'éditeur, M. Trench, a recueilli, au prix de laborieuses recherches, en France et en Espagne, les matériaux de ce livre aussi intéressant pour les nations qui ont découvert ces provinces que pour celles qui les habitent aujourd'hui.

— Les conservateurs du département des manuscrits du *British Museum*, non contents d'avoir livré à l'impression le catalogue des manuscrits acquis de 1854 à 1860, poursuivent activement le même travail jusqu'en 1875. Les lecteurs trouveront donc bientôt, dans cet établissement modèle, les catalogues détaillés de tous les manuscrits qui le composent, tant des fonds anciens que des acquisitions récentes,

— On annonce la publication prochaine du IVe et dernier tome de l'ouvrage de Max Müller sur la science du langage, lequel porte ce titre un peu fantaisiste : *Copeaux d'un atelier allemand*.

— M. Bayster va publier la traduction en langue anglaise du savant livre de M. François Lenormant sur la *Magie et l'astrologie chez les Chaldéens*.

— Un Anglais, M. J. Bruyn Andrew, apporte son tribut à la science si étudiée de nos jours de la grammaire comparée. Il a choisi une langue ou plutôt un patois encore peu connu des savants, celui qui se parle sur les

côtes de la Méditerranée, de Marseille jusqu'à Gênes. Son traité sur le *Dialecte mentonnais* comble une lacune qui existait encore dans l'histoire des idiomes de la Provence.

— L'archéologie préhistorique, cette science si neuve encore et si incertaine, reçoit de nouvelles lueurs de travaux sérieux entrepris dans toutes les parties du monde. Un savant américain, M. J. C. Southall, vient de publier à Philadelphie un livre remarquable, sous ce titre : *L'origine récente de l'homme établie par la géologie et la science moderne de l'archéologie préhistorique.* L'auteur y fait justice des théories aventureuses qui reculent l'existence de l'homme jusqu'à des centaines de milliers d'années. Voici sa conclusion, qui servira à faire juger l'esprit et les tendances de l'écrivain : « Si j'ai réussi à établir la très-récente origine de la race humaine, le résultat de l'évidence porte plus loin que les hypothèses de l'archéologie préhistorique, il s'attaque à la doctrine même de M. Darwin ; car si, comme je le soutiens, l'homme primitif ne remonte pas plus haut que six ou huit mille ans, à l'état de civilisation, dans les régions tempérées de l'Orient (et on ne rencontre aucune trace humaine au delà), la doctrine de l'évolution du moins en ce qui concerne l'homme, est définitivement mise à néant. »

— *The Athenæum* du mois d'octobre renferme une curieuse étude sur les mots celtiques ou gaéliques qui se trouvent dans Shakspeare et ses contemporains. L'auteur, M. Ch. Mackay, y reconnaît de nombreux restes de l'ancienne langue, conservés au seizième siècle dans l'idiome du peuple, auquel Shakspeare faisait de larges emprunts.

— On vient de découvrir, dans les archives du chapitre de Westminster, une collection de documents relatifs à l'histoire des Juifs en Angleterre au treizième siècle. Ce sont en grande partie des contrats, baux, obligations entre les opulents prêteurs et les seigneurs pauvres de l'époque ; on y trouvera la preuve des grandes richesses de la race d'Israël, qui furent la cause de son expulsion d'Angleterre en 1290.

Publications nouvelles. — *Les Arts graphiques à l'exposition de Vienne*, par Georges Masson (in-8, G. Masson). — *Précis de philosophie chrétienne*, par l'abbé Féchaux (in-8, Palmé). — *Les Remèdes des champs*, par le Dr Soffray (2 vol. in-32, Hachette). — *Précis d'hygiène privée et sociale*, par A. Lacassagne (in-12, G. Masson). — *Trésor généalogique de dom Villevielle*, publié par H. et Alph. Passier (T. Ier, 1re et 2e p. t. II. 1re p. in-4, Champion). — *Notice biographique sur dom Villevielle*, par A. et Alph. Passier (in-4, Champion). — *Mtzkheth et Ibérie, notices sur la Géorgie*, par M. de Villeneuve (in-12, Douniol). — *Fénelon, directeur de conscience*, par A. de Grisy (in-8, Didier).— *Le Président de Brosses, sa vie et ses ouvrages*, thèse, par M. H. Mamet (in-8, Thorin). — *Madame en Vendée*, par H. de Grammey (in-12, Palmé). — *Rome et Vendée*, par J. Crétineau-Joly (in-12, Bray et Retaux). — *Frédéric II, philosophe*, par G. Rigollot (in-8, Thorin).— *Étude sur la condition des lépreux au moyen âge*, par L. Guillouard (in-12, Thorin). — *La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus et le P. Aug. de Backer*, par le R. P. V. Van Tricht (in-8, Louvain, Ch. Fonteyn). — *Souvenirs d'un magistrat*, par A. L. Martin (in-8, Thorin). — *Le Scrutin de liste et le scrutin d'arrondissement en 1849 et 1869* (in-8, J. Baudry). — *Le Bâton perdu*, par Jean Loyseau (in-12, Dillet). — *Elisabeth*, par Dorothée de Boden (in-12, Bourguet et Calas).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES.

QUESTIONS.

Où naquit le P. Senault? — Selon le *Moréri* de 1757, Jean-François Senault naquit à Paris en 1601. Selon le *Dictionnaire historique* de dom Chaudon (édition de 1789), l'éloquent oratorien naquit à Anvers en 1599. D'après Tabaraud et Verger, dans la *Bibliographie Michaud*, il naquit à Anvers en 1604 ou en 1599. Un écrivain anonyme (*Nouvelle Biographie générale*) le fait naître en 1601 à Anvers, près Pontoise. Enfin, M. Ludovic Lalanne, dans son *Dictionnaire historique de la France* le dit « né en 1701, à Anvers, près Pontoise. » Décidément est-ce à Paris (en 1599? en 1601? en 1604?) ou bien à Auvers-sur-Oise (aujourd'hui commune de l'arrondissement et du canton de Pontoise), que vint au monde le futur supérieur général de l'Oratoire? En tous cas, il faut écarter du débat le nom d'*Anvers* qui n'a été introduit que par une faute d'impression trop fidèlement recopiée. T. DE L.

Quel est l'auteur des Mémoires secrets? — Il vient de paraître, à la Librairie des bibliophiles, un volume intitulé : *Mémoires secrets*, volume formé d'une série de lettres écrites par un magistrat parisien, sous la monarchie de Juillet. Quel est ce magistrat qui fut avocat-général et conseiller à la cour royale et qui fut appelé par l'éditeur A. de Marnay. *Un curieux de province.*

Merlin et les tribunaux de la Restauration. — Dans l'éloge historique de Merlin, prononcé à la conférence de l'Ordre des avocats à la cour de Paris, en 1840, par Me Auguste Mathieu (d'Avre), on lit (p. 25 et 26) : « Que les hommes politiques sont aveugles! Pendant » quelques années les tribunaux de » la Restauration exilèrent de leur » enceinte le nom et l'autorité du » grand jurisconsulte, et l'Avocat ne » put l'invoquer sans craindre la parole sévère du magistrat, comme si » la science eût été complice du régicide! » — Y a-t-il quelque chose de vrai dans cette allégation?
B. DE FOUCHÈRE.

Sébastien Le Clerc. — Existe-t-il encore à Paris ou en province quelque parent ou allié de Sébastien Le Clerc, fameux graveur sous Louis XIV? L. B.

L'Ordre de la Visitation. — Quels sont les ouvrages parus depuis cinquante ans, sur les différentes fondations de couvents de l'Ordre de la Visitation de Sainte-Marie. CH. DE C.

Le Chancelier d'Aguesseau. — Pourrait-on donner quelques indications sur le nombre et la valeur des ouvrages (anciens ou récents), qui ont apprécié l'œuvre du chancelier d'Aguesseau? Existe-t-il quelque monographie remarquable sur cet intéressant sujet? A. V.

La Conspiration des Poudres. — La Conspiration des Poudres (*gun powder plot*), qui joue un rôle important dans l'histoire du règne de Jacques Ier, présente bien des points obscurs; elle mériterait non moins que la célèbre Conjuration de Venise, d'être l'objet d'investigations sérieuses qui présenteraient peut-être les choses sous un tout autre aspect que celui adopté par l'esprit de parti. Quels sont les ouvrages les plus dignes de foi qu'il faudrait consulter à ce sujet? T. C.

RÉPONSES.

Sur un passage du Journal de l'Estoile (XIII, 286). — Le savant éditeur des *Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc*, dans ce passage d'une lettre qu'il me permettra de reproduire, a bien voulu répondre à la phrase où je disais : Saurait-on quelque chose de plus sur cet Abraham? Les renseignements de M. Alph. de Ruble paraissent d'autant plus précieux, qu'ils sont tirés d'un document inédit : « Vous avez adressé une demande aux familiers du seizième siècle, sur le sieur Abraham, agent du parti réformé, pris

et mis à mort en 1575. Je ne m'intéresse pas moins que vous aux indications que vous pourrez obtenir. Abraham joue un certain rôle dans les *Mémoires de la Huguerie*, que je prépare en ce moment. Nous y voyons qu'il avait été secrétaire de Coligny, qu'après la Saint-Barthélemy il resta au service du fils de l'amiral, et qu'il fut employé en plusieurs négociations, notamment dans celles qui précédèrent l'invasion allemande de 1576. Abraham est nommé trois fois avec suite dans les *Mémoires de la Huguerie.* » T. DE L.

Erratum. — Au numéro d'août, p. 115, liv. 15; au lieu de : l'*Odyssée*, lire l'*Iliade*.

TABLE MÉTHODIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture sainte. Cursus Scripturæ sacræ (*le P. Schouppe*). . . . 399
Liturgie. Année liturgique du prédicateur (*l'abbé J. Grand*). . . . 200
Saints-Pères. Dialogue de saint Grégoire le Grand (trad. de *E. Cartier*). 107
Théologie dogmatique et morale. Compendium theologiæ dogmaticæ (*l'abbé Teissonnier*) 29
Theologia moralis (*S. Alphonsi de Ligorio*). 400
De Perfectionibus moribusque divinis (*Lessius*) 106
La divine synthèse, ou l'exposé au double point de vue apologétique et pratique de la religion (*Mgr Guilbert*) 486
Cours abrégé de religion (*le R. P. J. X. Schouppe*) 195
L'Art d'enseigner la religion (*l'abbé Martinet*). 194
Esposizione popolare della dottrina cristiana (*don F. Rosa*) . . . 403
De theoria probabilitatis dissertatio theologica (*R. O Fr. M. A. Potton*) 314
De la théorie du probabilisme. Dissertation théologique (*le R. P. Fr. M. A. Potton*) 314
L'Homme selon la science et la foi (*le P. Didon*). 315
Das Leben unsers H. Jesu Christus (*L. C. Businger*). 485
Jésus-Christ (*l'abbé Ch. Place*) 401
Controverse. Le Règne de Jésus-Christ et la question sociale (*l'abbé Joly*) 204
Réfutation de la Christologie de M. Albert Reville (*l'abbé J. Troncy*). 402
La Question protestante jugée par le bon sens, la Bible et les faits (*G. Romain*) 108
Petit Catéchisme protestant et catholique raisonné (*l'abbé J. Louche*) 197
Ascétisme. Pensées choisies de saint François de Sales (*J. Delaincourt*) 57
Maximes et avis spirituels de l'admirable docteur mystique Jean de la Croix 210

Retraites spirituelles (*du P. Claude de la Colombière*). 221
L'Evangile proposé à ceux qui souffrent 203
Exercice du chemin de la Croix (*le R. P. Mach*). 209
Miettes évangéliques (*le R. P. Th. Ratisbonne*). 206
La Manne du prêtre (*le R. P. J. Mach*) 209
L'Oraison mentale (*le R. P. Petitalot*). 213
Visites à Jésus-Hostie 212
Union des chrétiens dans le cœur de Jésus. 208
Les Œuvres eucharistiques (*J. Blonchon*) 214
La Première Communion (*Mme J. R****). 200
Les Questions de vie et de mort (*le R. P. A. Lefebvre*). 442
Conférences aux jeunes filles (*l'abbé F. Mechin*) 197
Mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes (*l'abbé Ant. Ricard*). 198
Mois de Marie de l'âme religieuse (*l'abbb F. Demore*) 199
Les Vertus de la Mère de Dieu (*le R. P. Arcas*) 210
Mélanges théologiques. La Vierge Marie et la femme (*Mme Marie Elisabeth Cavé* 24
Paillettes d'or 214
Thélogie hétérodoxe. Les Conflits de la science et de la religion (*J. W. Draper*) 317

JURISPRUDENCE

Droit privé. Observations pratiques sur l'application de différents articles du code pénal (*Ch. Casati*). 253
Des Conséquences juridiques de la déconfiture (*E. Pannier*) . . . 216
De la Propriété et de ses formes primitives (*E. de Lavelye*) . . . 319
De la Division des personnes chez les Romains; des actes de l'état civil (*Payen*) 388
Commentaire théorique et pratique de la loi du 10 décembre 1874, sur l'hypothèque maritme (*T. Morel*) 392
Essai sur la vente commerciale (*E. Ripert*) 391
La Faillite d'après le droit romain (*S. Vainberg*). 391
Traité sur l'adultère (*V. Siege*) 390
Les Jeux et paris devant la loi (*E. Chevallier*) 389
De la séparation de corps (*Massol*). 387
La Définition du droit (*de Haulleville*). 387
Le Droit en matière de sépulture (*L. Roux*). 31
Droit public. Organisation judiciaire et administrative de la France et de la Belgique 1814 à 1875 (*E. Flourens*). 215
De la Personnalité civile du diocèse (*Ch. de Franqueville*) 254
De l'accusation publique (*E. Fabre*) 389
Essai sur les institutions judiciaires en Roumanie (*Alexandre Vladesco*) 489
Droit international. Le Code de commerce mis en concordance avec les autres législations (*L. Oudin*). 391
Traité de l'Extradition. (*A. Billot*). 488
La Faillite dans le droit international privé (*G. Carle*) traduction de (*E. Dubois*). 391
Recueils, Manuels. Eléments de droit français (*E. Glasson*). . . 386
Introduction historique à l'étude du droit (*J. Tissot*) 318
Le Droit français (*A. Jourdan*). 385

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Manuel de philosophie chrétienne (*G. Sanseverino*) trad. sur les données de *N. Signoriello*, (*par l'abbé Corriol*). . . . 290

Cours de philosophie (*Th. Bernard*) 322
Elementa philosophiæ (*Petri Ant. Corte*). 404
Principii elementari di filosofia (*Prof. Testamenta*). 404
Théodicée (*Am. de Margerie*) 32
Théodicée (*A. H. H. Dupont*) 293
Apologie de la théodicée du dernier concile général du Vatican (*l'abbé Freynet*) 144
Examen philosophico-theologicum de ontologismo (*Alb. Lepidi*) . . 291
Ontologie (*A. H. H. Dupont*). 293
Methodus analytico-synthetica in scientiis metaphysicis (*l'abbé P. M. Brin*). 294
Della conoscenza intellettuale, trad. de (*P. Matteo Liberatore*) . . 295
Dell'uomo, trad. de (*P. M. Liberatore*) 296
La Bête (*le R. P. de Bonnet*). 325
Physiologie de la volonté (*A. Herzen* trad. du *Dr Ch. Letourneau*). . 406
Quæstiones philosophicæ cum epistola (*l'abbé Sylv. Mauro R. P. M. Liberatore*). 297
Thesaurus philosophorum (*le P. Georg. Reeb*) recog. *P. J. M. Carnoldi*. 298
Essai critique sur la philosophie de S. Anselme de Cantorbéry (abbé Van Weddingen). 490
La Foi et la Science (*l'abbé Moigno*) 359
Origines et développement du positivisme contemporain (*J. B. Tissandier*) 144
Le Matérialisme contemporain (*Paul Janet*). 324
Politique. Les Leçons de l'histoire. Le Christianisme et la libre-pensée (*Ed. Haus*) 217
Les Thèses et l'hypothèse (*Jules Camauer*) 359
Morale. La Loi absolue du devoir et la destinée humaine (*J. Rambosson*) 109
El Matrimonio (*J. Sanchet de Toca*) 327
Les Dangers du mariage et les dangers de la famille (*de Montrout*) . 252
Le Crime et la Folie (*H. Mausdley*) 411
Pensées, maximes, et boutades (*L. de Combettes-Labourelie*) . . . 63
Œuvres des campagnes (*le P. Vandel*) 143
Apostolat des médecins (*N. S. B****) 145
Education, enseignement. Les vrais principes de l'éducation chrétienne rappelés aux maîtres et aux familles (*le P. A. Monfat*). 442
Principes raisonnés de la méthode intellectuelle appliquée à l'éducation maternelle (*J. Duchet*). 360
Instructions et conseils adressés aux familles chrétiennes (*Mgr Meignan*) 252
Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne (*Th. Homberg*) 58
Politique. Restauration de la science politique (*Ch. L. de Haller*) . 218
Des Conditions de gouvernement en France (*Ant. Dubost*) 219
La Constitution de l'Angleterre (*F. Le Play*) avec collab. *A. Delaire*. 407
Dieu et Patrie (*E. Caron*) 253
Economie sociale. Rénovation sociale basée sur les lois de la nature (*Démétrius Gouffared*). . . . . .
Lois sociales expliquées par le bon sens (*C. Boutry*) . . . . .
L'Ecole de la réforme sociale (*R. P. Ramière*). . . . . .
Restez au village (*Eginhard*) . . . . . .
Congrès de Lyon (*C. Rémont*) . . . . . .
Assemblée des Œuvres catholiques du diocèse de Soisson
Notre-Dame-de-Liesse, les 10 et 11 mars 1875. .
Intempérance et Misère (*Jean Lefort*). . . . . .
Finances, Statistiques, etc. Principes de la se
(*R. Gaudillot*). . . . . .
Recherches sur l'estimation de la richesse

France et en Angleterre (*le duc d'Ayen*) 255
Les Militaires blessés et invalides (*le comte de Riencourt*). 34
Physique et Chimie. La théorie des atomes dans la conception générale du monde (*A. Wurtz*). 409
Des Forces physico-chimiques et de leur intervention dans la production des phénomènes naturels (*Becquerel*) 225
Influence de la pression de l'air sur la vie de l'homme (*D. Jourdanet*) 491
La Conservation de l'énergie (*B. Stewart*) 410
L'Air (*A. Moitessier*) 483
Le Magnétisme (*R. Radau*) 483
Carbonisation des bois en vases clos et utilisation des produits dérivés (*C. Vincent*) 226
Principes de géologie transformiste (*Gust. Dolfus*) 227
Rapport succinct sur la géologie des vallées de l'Athabaskau-Mackenzie et de l'Anderson (*le R. P. E. Petitot*) 328
Traité élémentaire de minéralogie (*E. Pisani*), préface de (*Des Cloizeaux*) 329
Principes de botanique (*J. Gourdon et Ch. Fourcade*) 494
Mon Jardin (*E. Smee*, trad. de *E. Barbier*) 495
Les Animaux de la France (*V. Rendu*) 475
L'Insecte (*J. Michelet*). 474
Sciences médicales. Dictionnaire de la Santé (*J. B. Fonssagrives*). 111
Leçons élémentaires d'hygiène faites au collége de Falaise (*le Dr Descieux*) publ. (*L. A. Duchemin*) 228
Mathématiques. Histoire des mathématiques (*Ferd. Hoefer*) . . 412
Le Mètre international définitif (*W. de Fonvielle*). 149
Cosmographie. Le Soleil (*le P. Secchi*) 331
Passage de Vénus sur le soleil (*J. P. A. Madden*) 360
Hydrographie et Navigation, etc. Traité de la construction des ponts et viaducs (*R. Morandière*) 415
Cours de navigation intérieure (*H. de Lagrené*) 415
Ministère des Travaux publics. Ports maritimes de la France. . . 496
Dictionnaire des termes employés dans la construction (*P. Chabat*). 496
Les Voies souterraines (*Maxime Helène*). 483
Mélanges scientifiques. L'ancienne jonction de l'Angleterre à la France (*N. Desmarets*) 62
Connaissances usuelles. Le Livre des soupes et des potages (*J. Gouffé*). 448
Beaux-Arts. La Danse macabre, peinte en 1425, au cimetière des Innocents (*V. Dufour*) 113
Corot (*H. Dumesnil*) 229
L'Art et la Critique en France (*Pierre Petroz*) 499
A Cristian Painter (*Hipp. Flandrin*) 499
Notice des tableaux, dessins, etc., exposés dans les salles du Musée de l'hôtel de ville d'Autun (*Harold de Fontenay*) 447
L'Art en Alsace-Lorraine (*René Ménard*). 500
L'Orfévrerie (*Ferdinand de Lasteyrie*). 482
Les Tapisseries (*A. Castel*). 483

BELLES-LETTRES

Philologie. Grammar and Dictionary of the Language of the Hidatva (*Washington Matthews*). 333
Assyrische Studien (*Dr Fr. Delitsch*). 501
Dictionnaire et grammaire de la langue des Cris (*le R. P. Alb. Lacombe*) 333
Essai de grammaire vepse ou tchoude du Nord (*Ch. de Ujfalvy*). . 333

Rhétorique, Eloquence. Frayssinous. Conférences choisies. (*A. Laurent*) 35
Poésie ancienne. L'Odyssée d'Homère (*Alexis Pierron*) 114
Poésie du moyen âge. Œuvres complètes de Rutebeuf (*A. Jubinal*) 240
La Chanson de Roland (*Léon Gautier*) 336
Li Rouman de Berte aus grans piés, par Adenès li Rois (*Aug. Scheler*). 230
Bueves de Gommarchis, par Adenès li Rois (*Aug. Scheler*). . . . 230
La Guerre de Metz en 1324 (*E. de Bouteiller*), suivi d'ét. crit. sur le texte, par *F. Bonnardot*, préface de (*L. Gautier*). 502
Poésies françaises, latines et grecques. C. Martin Despois (*R. Dezeimeris*) 338
Publication de l'Early english Text Society. The myroure of oure Ladye (*J. H. Blunt*). 307
A Treatise on the Astrolabe (*Rev. W. A. Skeat*). 308
The Complaynt of Scotlande (*J. A. H. Murray*). 308
Cursor Mundi (*Rev. R. Moris*) 313
Poésie moderne. Le Fabuliste chrétien (*J. M. Villefranche*) . . 261
Lacrymæ rerum (*L. Paté*) 300
Les Mélodies intimes (*L. Paté*). 300
Rêves et Devoirs (*Th. Fromont*). 300
Un Chapitre d'Art poétique (*G. Le Vavasseur*). 301
Les Champs et la Mer (*J. Breton*) 301
Fleurs et Chants (*Arbonne Bastide*) 302
L'Illusion (*H. Cazalis*) 302
Le Cahier rouge (*Fr. Coppée*) 302
Idéal et nature (*Guy de Beaufort*) 303
Du Cœur aux lèvres (*Ferd. Cartairade*) 303
Les Fleurs sous l'herbe (*Ferd. Cartairade*) 303
Le Jour et la Nuit (*Ferd Cartairade*) 303
Les Illusions (*E. Favin*) 303
Mes Veillées au Paraclet (*le baron Ch. Walckenaer*) 303
Exaltations (*Ernest Périgaud*) 303
Les Feux follets (*Ch. Pitou*) 303
La France au Tribunal de Dieu (*l'abbé Demange*). 304
Les Militantes (*Mme A. M. Blanchecotte*) 304
Sans peur et sans reproches (*Mme Fanny Dénoix des Vergnes*) . . 304
Saint François-Xavier (*l'abbé Félix Maleteste*) 304
Sonnets et poésies (*E. Péhant*) 305
Velléda (*Louis de Combettes-Labourelie*) 305
Les Fantasmagories (*L. Salles*) 305
In extremis, adieux au dix-neuvième siècle (*Ath. Renaud*) . . . 305
Panthéia (*Félix Henneguy*) 305
Premières rimes (*Fréd. Bataille*) 305
Chants du Soldat (*Paul Déroulède*) 305
Nouveaux Chants du Soldat (*Paul Déroulède*) 305
Almanach du Sonnet. 146
Poésie étrangère. I Triomfi di F. Petrarco, corretti nel testo e riordinati (*C. Pasqualiço*). 38
Manuel de la Revilla Dudas y tristezas (*D. Ramon de Campoamor*) . 232
Rime di Luigi d'Eredia. 526
Théâtre. Les Spectacles forains et la Comédie-Française (*J. Bonnassies*) 148
Théâtre de Racine illustré par Foulquier 474
M. Samson et ses élèves (*E. Legouvé*) 260
Dramas liricos (*Antonio Arnao*). 260
Contes populaires. Contes populaires de la Grande-Bretagne (*L. Brueyre*) 115

Les Contes de Charles Perrault (*A. Lefèvre*) 504
Romans et nouvelles. La Tentation de saint Antoine (*Gustave Flaubert*) 6
Aurélia ou les Juifs de la porte Capène (*A. Quinton*) 8
Les Gladiateurs (*C. J. Whyte-Melville*) trad. de (*Ch. Bernard Derosne*) 8
L'Aventure d'une âme en peine (*Gilbert-Augustin Thierry*) . . . 9
Les Gentilshommes de la cuiller (*Ch. Buet*) 10
La Conspiration de Salcède (*E. Billaudel*) 10
Le Puy de Montchal (*Alf. Assolant*) 11
L'As de Cœur (*F. du Boisgabey*) 12
Les Mémoires de mon oncle (*Ch. d'Héricault*) 12
Les Mémoires d'une pétroleuse (*A. Téram*) 13
La Conquête de Plassans (*E. Zola*) 13
La Tante de l'abbé Mouret (*E. Zola*). 13
Mis Rovel (*V. Cherbuliez*) 14
Droit au but (*A. Achard*) 15
La Vie de feu (*Anais Ségalas*) 15
Le Mariage de Thècle (*Mme M. Bourdon*) 15
Une Femme capricieuse (*Mme E. Carlen*) 16
L'Honneur de la famille (*Mme Krafft-Bucaille*) 16
Nancy Vallier (*Mme Gagne*) 17
Une Idylle pendant le siége (*Fr. Coppée*) 17
Renée (*Mme Et. Marcel*). 18
La Famille Monval (*L. Darville*) 18
Blanche-Neige (*Mme Cl. de Chandeneux*). 18
La Main de velours (*Mlle Gabrielle d'Esthampes*) 18
Miss Mortimer, trad. de (*E. de Valbeau*) 18
Marie, trad. de (*Léouzon-Le-Duc*). 19
Un Mariage français (*Mme Jenkins*) trad. de (*E. W****) 19
Ma Mère et moi 19
Barnabé (*Ferd Fabre*) 20
La Villa-Vampire (*Paul Féval*). 21
La Fontaine aux perles (*P. Féval*). 21
La Tresse blonde (*Fort. du Boisgobey*) 22
Un Fruit de la mer Morte (*M. E. Braddon*) trad. de (*Ch. Bernard-Derosne*) 22
Le Jeune Brown (*Granville Murray*) trad. de (*J. Butler*) 22
Falayrac (*J. Steeg*) 23
Une Femme gênante (*E. Droz*) 24
Le Chancellor (*J. Verne*) 24
Histoire de petite ville (*Ch. Deulin*) 24
Le Bal du diable (*Ch. Narrey*) 25
Les Ames en peine (*X. Marmier*). 25-36
Les Contes comtadins (*H. de la Madeleine*) 26
Aventures extraordinaires d'un homme et de trois femmes (*le prince J. Lubomirski*) 27
Le Médaillon (*E. Daclin*) 27
Une Muse (*Alf. Bonsergent*). 27
Cinq Nouvelles (*Alf. Bonsergent*) 27
La Chambre aux histoires (*F. Fertiault*). 27
L'Antre des mystères (*H. Bollacey*) 28
Marie Chassing (*Ad. Badin*) 28
Les Chasseurs excentriques (*C. d'Amezenil*) 28
Souvenirs d'un Cosaque (*R. Franz*) 28
Souvenirs d'un pianiste 29
Soirées de l'Ouvrier (*H. Violeau*) 57
Ouvrages pour la jeunesse. Journal de la Jeunesse 474
Les Aventures du capitaine Magon (*Léon Cahun*). 475
Morale pratique (*G. de Girandon*). 58

Le La Fontaine en action (*Hygin-Furcy*) 58
Ce que disent les champs (*Mme la baronne de Mackau*) 364
Les Aventures de Robinson-Crusoé (*Daniel de Foe*) 478
La Vie des bois et du desert (*B. H. Révoil*) (*A. Dumas, père*) . . . 447
Histoire de chasse (*B. H. Révoil*) 447
Tony Brenner. Récit alsacien (*Mme C. Ernst*). 392
Trois histoires de terre et de mer (*A. Dubarry*) 393
Les Diamants irlandais (*E. Bowles*) 394
Cœurdoulx (*Aynié Cécil*) 395
Irène (*Et. Marcel*) 395
Petite Sœur (*Et. Marcel*). 396
Mon Sillon (*Mlle Fleuriot*) 396
Abnégation (*Mme Bourdon*) 397
L'Institutrice à Berlin (*Mlle M. Maréchal*) 397
Le Sire de Coucy (*F. de Servan*) 397
Berthilde (*Mlle G. d'Arvor*) 397
Victorius (*le R. P. Gay, S. M.*). 398
Les Châtelaines du Roussillon (*Mme la comtesse de la Rochère*) . . 398
L'Anneau du meurtrier (*Gondry du Jardinet*). 398
La Banque du Diable (*Eug. de Margerie*) 399
Pat, apôtre, récit irlandais 446
Histoire de trois orphelins (*Georges Fath*) 476
Les Faucheurs de la mort (*A. de Lamothe*) 476
M. Nostradamus (*Mlle Fleuriot*) 479
Deux Mères (*Mme Colomb*) 480
Fausse route (*J. Girardin*) 480
La Toute-Petite (*J. Girardin*). 481
Tom Brown (*J. Levoisin*). 481
La petite Maîtresse de Maison (*Mlle Julie Gouraud*). 483
Les Vacances d'un grand-père (*Mme de Stolz*) 484
Plus tard (*Zénaïde Fleuriot*). 484
La Dette de Ben Aïssa (*Mlle Marie Maréchal*) 484
Les Saintes légendes de l'enfance (*H. de Baroeul*) 99
Biblioteca della gioventù italiana 122
Histoire et critique littéraire. Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la renaissance (*Ch. Gidel*) . . 37
Marguerite de Surville (*Eug. Villedieu*) 338
Le P. Lejeune, sa vie, son œuvre, ses sermons (*l'abbé G. Ressoux*) . 41
Jacques Crétineau-Joly (*l'abbé A. Maynard*). 505
Crétineau-Joly et ses livres (*le P. E. Regnault*). 63
Alde Manuce et l'hellénisme à Venise (*Amb. F. Didot*) 40
Histoire de l'influence de la langue française en Allemagne (*J. de Beglié*) 146
La Langue et la littérature hindoustanies de 1850 à 1869 (*Garcin de Tassy*). 233
Histoire de la littérature contemporaine en Italie, sous le régime unitaire (*A. Boux*) 118
Epistolaires et polygraphes. Nouvelles Lettres de Mme Swetchine (*le marquis de La Grange*). 119
Opere di Vincenzo Mortillaro marcheze de Villarena. 121
Mélanges littéraires. La Conférence entre Luther et le Diable (*J. Liseux*) 147
Soliloques sceptiques (*La Mothe-le-Vayer*) 147
Portraits d'histoire morale et politique du temps (*Ch. de Mazade*). 147
Dernières lettres d'un passant (*A. de Boissieu*) 362
Portraits de grandes dames (*Imbert de Saint-Amand*) 562
Une Belle âme, ou les Stromates de Jean de Rochevielle (*H. Calhiat*). 119
Etudes politiques, historiques et religieuses (*J. de Cacheleu*) . . . 143
Quatre conférences (*Jules Favre*) 262

Les Amuseurs de la rue (*Augustin Challamel*). 477
Les Sensations d'un juré (*H. Babou*) 149
La Mort et la Bibliographie catholique (*J. de Chaignolles*) 51
Romans et nouvelles. Mémoires d'une forêt. Fontainebleau (*J. Levallois*) 148
La Crise de cent ans. L'Exilé lorrain. Le Sommet de la cité chrétienne (*Ch. Charaux*) 447
Causeries sur tous les tons (*A. Réal*) 59

HISTOIRE

Géographie et voyages. Nouvelle géographie universelle (*E. Reclus*). 441
Histoire résumée de la géographie en Autriche, depuis 1850 (*A. Becker*) 149
Petite carte de France murale (*Ehrard*). 151
Géographie de la France (*A. Magin*). 527
France physique, administrative, géographique et économique (*L. Dubec*). 527
Géographie militaire de l'empire d'Allemagne (trad. de *E. X. H. Ruhier*) 124
Voyage au pôle Nord des navires la *Hansa* et la *Germania* (*G. Gourdault*) 507
Imallia (*Sir Samuel White Baker*), trad. de (*H. Vattemare*). . . . 511
Voyages dans le nord de l'Europe (*Jules Leclercq*) 482
Dernier voyage du docteur Livingstone (*H. Waller*), trad. par (*Mme H. Loreau*). 509
Un Hiver en Egypte (*Eugène Poitou*) 477
Promenades en Italie (*l'abbé Rolland*). 478
Londres (*L. Enault*) 512
L'Espagne, splendeurs et misères (*P. L. Imbert*). 236
Les Pyrénées (*le comte de Perrochel*) 445
Souvenirs du pays de sainte Thérèse (*l'abbé F. X. Plasse*). . . . 45
L'Annam et le Cambodge (*le R. P. C. E. Bouillevaux*) 43
L'Afrique équatoriale, Gabonnais, Pahonins, Gallois (*le marquis de Compiègne*) 262
La Souanétie libre (*R. Bernoville*). 339
La Sibérie orientale (*Octave Sachot*) 476
Voyages et découvertes d'Outre-Mer (*Arthur Mangin*) 477
Histoire universelle. Cours d'histoire générale (*F. Oger*) . . . 341
Histoire ecclésiastique. Histoire de l'Eglise catholique (*l'abbé L. Jaunay*). 340
Cours de Religion (*le R. P. de Boylesve*) 142
Histoire de l'Eglise catholique en France T *** (*Mgr Jager*). . . . 127
Histoire des persécutions de l'Eglise, jusqu'à la fin des Antonins (*B. Aubé*) 125
The Nicene and Apostles' Creeds (*C. A. Swainson*) 422
The Athanasian Creed (*G. D. W. Ommanney*) 423
Le Pseudo-Synode, connu dans l'histoire sous le nom de Brigandage d'Ephèse (*l'abbé Martin*) 241
Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX (*le R. P. de Franciscis*) 424
Hagiologie. La Vie des Saints (*H. de Briancey*). 98
Les Saintes du Paradis (*Mme de Sougé*). 98
Vies des Saints de l'atelier 98
Saint Joseph. Etude historique sur son culte (*l'abbé Lucat*) . . . 202
Vie de saint Joseph, d'après Anne-Catherine Emmerich (*l'abbé C. F. Fouet*) 99
Vie de Saint Joseph (*le R. P. Bouvy*). 99

Sainte Marie-Madeleine (*l'abbé Coulon*). 529
Saint Antoine le Grand (*Ch. Hello*) 100
Vie de Saint Germain d'Auxerre (*l'abbé Constance*), trad. de (*P. Gouilloud*). 101
Histoire de saint Bernard et de son siècle (*le R. P. Th. Ratisbonne*). 101
Santo Tomas de Aquino (*Alejandro Pidal y Mon*) 242
Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique p. III. (*le R. P. Ant. Danzas*). 244
Sixième centenaire. Le cardinal saint Bonaventure, évêque d'Albano. 101
Histoire du culte de Sainte Philomène (*Louis Petit*). 104
La Vie admirable de notre glorieux père S. Pierre Célestin . . . 102
Sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, t. II 426
Déposition de Sainte Chantal pour la canonisation de Saint François de Sales 103
La Vierge des campagnes, ou Vie de la B. Oringa (*l'abbé Henry*). . 102
Vie de Sainte Catherine de Ricci (*le P. Bayonne*). 102
Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie (*l'abbé Daras*) 103
La Vie admirable du Bienheureux mendiant et pèlerin Benoît-Joseph Labre (*L. Aubineau*) 103
Ordres religieux. Vie de la mère Thérèse, fondatrice de la Miséricorde de Laval (*l'abbé Le Segretain du Patis*). 104
Vie de la révérende mère Marie-Madeleine-Gipoulon (*l'abbé G. Penaud*) 104
Vie de la révérende mère Sainte-Jérôme 105
Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune, fusillé à la Roquette, le 24 mai 1871 (*le R. P. Ch. Daniel*). 444
Vie intime d'un Frère des Ecoles chrétiennes (*l'abbé Aug. Carion*). 361
Marie Guyard et les ursulines au Canada (*J. d'Estienne*) 359
Histoire des hérésies. Geschichte der quietistichen Mystik (*le Dr Heppe*). 503
Histoire de la franc-maçonnerie, depuis son origine jusqu'aux temps présents (*Findel*) 242
Histoire ancienne. Dictionnaire d'archéologie égyptienne (*P. Pierret*). 437
Ancient History from the Monuments (*S. Birch; Georges Smith; and W. S. W. Vaux*) 237
Histoire ancienne des peuples de l'Orient (*G. Maspero*). 237
Dictionnaire pratique de l'antiquité (*Patrice Chauvière*). 240
Histoire du moyen âge. Le moyen âge et ses institutions (*Oscar Havard*). 481
The Map of Europe by treaty (*Edw. Hertslet*) 433
Questions contemporaines. La Révolution (*G. de Bernardi*). . 256
Sécurité et liberté de la France (*G. de Kérigant*) 59
Lettres d'un rural (*le vicomte de Sarcus*). 257
1871-1875. Au jour le jour (*le marquis de Biencourt*) 258
A Monsieur Tout-le-Monde. La Comédie du radicalisme (*Ch. Tresvaux du Fraval*). 363
La Question du drapeau. 63
Discours prononcés par Mgr l'évêque d'Orléans à l'Assemblée nationale. 254
Tableau résumé des principaux scrutins de l'Assemblée nationale (*L. J. N****) 258
La Prusse et la France devant l'histoire. 435
Le Procès d'Arnim (*E. Figurey* et *D. Corbier*), introd. de (*J. Valfrey*). 256
Deux incidents de la question catholique en Angleterre (*Mme A. Craven*). 528
La Tentative anticatholique en Angleterre (*Mgr Nardi*). 528
Les Souvenirs catholiques de la Tour de Londres (*Rev. R. Cooke*), trad. par (*Gréard*) 528
La Question dynastique en Espagne (*Aparisi y Gujiarro*) 62

La Mission de Charles VII (*l'abbé Abel Gaveau*) 258
A bas don Carlos 364
Question espagnole. Don Carlos, roi légitime (*H. Lemoine* et *Victor Gay*. 259
La Question d'Orient. 249
La Serbie et la crise orientale (*E. Collas*). 446
L'Herzégovine (*E. de Sainte-Marie*) 259
Pie IX et les études classiques (*Mgr Gaume*). 361
L'Armée et la mission de la France en Afrique (*Mgr l'archevêque d'Alger*) 207
Les Jésuites et l'armée (*Alb. de Badh de Cugnac*) 443
Voltaire, ennemi de Dieu, de la France et du peuple 363
La Déportation et l'abandon des morts (*Léon Pagès*). 363
Histoire de France. L'Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants (*Guizot*). 576
Notre histoire des origines à 1870 (*G. Hubault*) 528
Hincmar de Reims (*l'abbé Vidieu*) 428
Chronique de Robert de Thorigny, abbé de Mont-Saint-Michel (*L. Delisle*). 46
Saint Louis et son temps (*H. Wallon*) 47
Jeanne d'Arc (*H. Wallon*) 517
Etude sur Jeanne d'Arc (*le comte de Bourbon-Lignières*). 518
Rivalité de François Ier et de Charles-Quint (*Mignet*). 130
Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoille, T. Ier, (*G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, P. Lacroix, Ch. Réad, Tamizey de Larroque, Ed. Tricotel*) 429
L'Expédition du duc de Guise à Naples (*J. Loiseleur* et *G. Baguenault de Puchesse*) 520
Une nièce de Mazarin (*E. de Barthélemy*) 521
Archives de la Bastille, règne de Louis XIV (*Fr. Ravaisson*) . . . 344
La Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI (*le P. Emile Régnault*) 261
Volaire et Rousseau (*G. Desnoiresterres*). 49
Le Parlement, la Cour et la Ville pendant le procès de Robert-François Damiens (1757), *Georges de Heylli*) 345
Ursprung und Beginn der Revolutions-Kriege (*L von Ranke*). . . 430
Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle (*de Lescure*) 215
Stofflet et la Vendée (*Ed. Stofflet*). 446
Les Débris de Quiberon (*Eug. de la Gournerie*). 131
La Chouannerie du Maine et pays adjacents (*l'abbé Paulouin*). . . 135
Archives révolutionnaires du département de la Creuse (1789-1794). (*Louis Duval*). 346
Napoléon Ier et le roi Louis (*Félix Rocquain*) 246
Histoire du second Empire, T. VI (*T. Delord*). 133
La Guerre de France 1870-1871, (*Ch. de Mazade*). 347
Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande (*Alb. Sorel*) . 347
Histoire du traité de Francfort et de la libération du territoire français (*J. Valfrey*). 248
La Guerre au jour le jour, 1870-1871 (*le baron A. Du Casse*) . . . 217
Histoire de la Défense nationale en France (*l'abbé A. Deramecourt*). 128
Versailles pendant l'occupation (*E. Delerot*) 134
Histoire des provinces. De la réunion de Lyon à la France (*Pierre Bonassieux*) 342
Recherches sur les Etats de Bretagne (*A. Du Bouetiez de Kerorguen*). 352
Histoire étrangère. Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours (*H. Reynald*) 61
Le Règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens (*G. J. Ch. Piot*). 50
Dix ans de l'Histoire d'Allemagne (*Saint-René Taillandier*). . . . 353

Histoire de l'Allemagne, depuis la bataille de Sadowa (*Eug. Véron*). 150
Della vita privata dei Genovesi (*L. T. Belgrano*) 436
Histoire de l'abbaye d'Hautecombe en Savoie (*Cl. Blanchard*). . . 350
Storia della Republica di Firenze di Gino Capponi 522
La Mutualité des Slaves depuis les temps les plus anciens jusqu'au dix-huitième siècle (*J. Pervolf*) 354
A narrative of the recent Events in Tón King (*H. Cordier*). . . . 356
Les Drapeaux français (*le comte H. de Bouillé*). 135
Histoire nobiliaire. Armorial des cardinaux, archevêques et évêques contemporains de France (*H. Tausin*). 52
Notes prises aux archives de l'état civil de Paris, avenue Victoria, 4, brûlées le 24 mai 1871 (*le comte de Chastellux*) 137
Archéologie. Le Trésor de Clairvaux du douzième au dix-huitième siècle (*l'abbé Charles Lalore*) 139
Notice sur un autel antique dédié à Jupiter (*l'abbé Bargès*). 138
Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge. T. II et III (*les R. P. Ch. Cahier, A. Martin*). . . . 439
Rapport sur une mission archéologique en Algérie (*Ant. Héron de Villefosse*) 357
Mélanges historiques. Les Châteaux historiques de la France (*l'abbé Bourassé*) 478
Scritti minori (*P. Ellero*) 51
Biographie. Les grands hommes de la France (*Ed. Gœpp* et *H. de Mannoury d'Ectot*) 250
Les grands bienfaiteurs de l'humanité (*Ad. Huard*) 444
Le Parnasse médical français (*le Dr A. Chereau*) 139
Gloires du catholicisme du dix-neuvième siècle : Mgr Dupanloup (*l'abbé Dourlens*). 526
Ma Mère (*Mgr de Ségur*) 262
M. Th. Foisset (*H. Beaune*) 445
Joseph Sturge 259
Les Hommes de l'exil (*Charles Hugo*). 140
Bibliographie. Notice sur un manuscrit mérovingiens (*L. Delisle*) . 438
Les Papiers de Noailles de la bibliothèque du Louvre (*Louis Paris*) . 358
Précis de l'histoire de la bibliothèque du Roi (*Alf. Franklin*) . . . 53
Les Archives de Lyon (*L. Niepce*). 54
Catalogue méthodique de la bibliothèque de la ville de Nantes (*Emile Péhant*) 56
Catalogo dei codici petrarcheschi delle biblioteche Barberina, chigiana, Corsiniana, Vallicelliano e Vaticana (*E. Narducci*) . . . 38
Catalogo ragionato dei libri de prima stampa e delle edizioni aldine e rare existenti nella bibliotheca nazionale di Palermo (*A. Pennino*). 525
Osservazioni sulla quistione del primato della stampa tra Palermo e Messino (*G. Salvo-Cozzo*) 525
Bibliografia Siciliana (*G. M. Miar*) 141
La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus et le P. Aug. de Backer (*R. P. Van Tricht*) 523

TABLE DES AUTEURS

Achard (A.) 15
Amezeuil (C. d') 28
Aparisi y Gujiarro 62
Arbousse Bastide 302
Arias (le R. P.). 210
Arnao (Ant.) 260
Arvor (Mlle G. d') 397
Assolant (Alf.). 11
Aubé (B.) 125
Aubert (l'abbé A.) 143
Aubineau (L.) 103
Ayen (le duc d') 255
B*** (N. S.) 145
Babou (H.), ... 149
Badts de Cugnac (Alb. de). . . 443
Baden (Ad.) 28
Baguenault de Puchesse (G.) . 520
Baker (Sir S. White.). 511
Ballacey (H.) 28
Barbier (E.) 495
Bargès (l'abbé). 139
Baroeul (H. de) 99
Barthélémy (E. de). 521
Bataille (Fréd.) 305
Bayonne (le P.) 102
Beaufort (Guy de) 303
Beaune (H.) 445
Becker (A.) 149
Becquerel. 225
Belgrano (L. T.). 436
Bernard (Th.) 322
Bernard-Derome (Ch.) . . . 8, 22
Bernardi (G. de) 256
Bernoville (R.) 339
Beylié (J. de) 146
Biencourt (le marquis de). . . 258
Billaudel (E.). 10
Billot (A.). 488
Birch (S.) 237
Blanchard (Cl.). 350
Blanchecotte (Mme A. M.) . . 304
Blanchon (J.) 214
Blunt (J. H.). 307
Boisgobey (F. du). 12, 22
Boissieu (A. de). 362
Bonnardot (F.). 502
Bonnassies (J.) 148
Bonnassieux (Pierre) 342
Bonnet (le R. P. de) 325
Bonsergent (Alf.). 27
Bouillé (le comte L. de). . . . 135
Bouillevaux (le R. P. C. E.). . 43
Bourassé (l'abbé). 478
Bourbon-Lignières (le comte de). 519
Bourdon (Mme M.) 15, 397
Boutéiller (E. de) 302
Boutry (C.). 60
Bouvy (le R. P.) 99
Bowles (E.). 394
Boylesve (le R. P. de) 142
Braddon (Miss E.). 22
Breton (J.). 301
Brin (l'abbé P. M.) 294
Brueyre (L.) 115
Brunet (G.). 429
Buet (Ch.). 10
Businger (L. C.). 485
Butler (J.). 22
Cacheleu (J. de) 143
Cahier (le R. P. Ch.). 439
Cahun (Léon). 475
Calhiat (H.). 119
Camauer (Jules). 359
Campoamor (D. Ramon de). . . 232
Capponi (G.) 522
Carion (l'abbé Aug.). 361
Carle (G.). 391
Carle (Mme E.) 16
Caron (E.) 253
Cartairade (Ferd.) 303
Cartier (E.) 107
Casati (Ch.) 253
Castel (A.). 483
Cavé (Mme Marie-Elisabeth) . . 211
Cazalès (H.) 302
Cécil (Aymé). 395
Chabat (P.). 496
Chaignolles (J. de) 61
Challamel (Augustin) 477
Champollion (A.) 429
Chandeneux (Mme Cl. de) . . . 18
Charaux (Ch.) 447
Chastellux (le comte de) . . . 137
Chauvière (Patrice) 240
Cherbuliez (V.) 14
Chereau (le Dr A.) 139
Chevallier (E.). 389
Collas (E.) 446
Colomb (Mme) 479
Colombière (R. P. Claude de la) 211
Combettes-Labourelie (L. de) 63, 305
Compiègne (le marquis de). . . 262
Constance (l'abbé) 108
Cooke (Rev. R.) 528
Coppée (Fr.) 17, 302
Corbier (D.) 256
Cordier (H.) 350
Cornoldi (le P. J. M.). 298
Corriol (l'abbé) 290
Corte (Petri-Ant.) 404

Coulin (l'abbé) 529
Craven (Mme A.) 528
Daclin (E.) 27
Daniel (le R. P. Ch.) 444
Danzas (le R. P. Ant.) 244
Daras (l'abbé) 103
Delaire (A.) 407
Delerot (E.) 134
Delisle (L.) 46, 438
Delitzsch (le Dr Fr.) 501
Deloincourt (J.) 57
Delord (T.) 133
Demange (l'abbé) 304
Demore (l'abbé F.) 199
Dénoix des Vergnes (Mme Fanny) 304
Deramecourt (l'abbé A.) 128
Déroulède (Paul) 305
Descieux (le Dr) 228
Des Cloizeaux 329
Desmarets (N.) 62
Desnoiresterres (G.) 49
Deulin (Ch.) 24
Dezeimeris (R.) 328
Didon (le P.) 315
Didot (Amb. F.) 40
Dollfus (Gust.) 227
Dorville (L.) 18
Dourlens (l'abbé) 526
Draper (J. W.) 317
Droz (E.) 24
Dubarry (A.) 393
Dubec (L.) 527
Dubois (E.) 391
Dubost (Ant.) 219
Du Bouetiez de Kerorguen (A.) . 352
Du Casse (le baron A.) 247
Duchemin (L. A.) 228
Dufour (l'abbé V.) 113
Dumas (A.) père 447
Dumesnil (H.) 229
Dupont (A. H. H.) 293
Duval (Louis) 346
Eginhard 145
Ehrard 151
Ellero (P.) 51
Enault (L.) 512
Eredia (Luigi d') 526
Ernst (Mme C.) 392
Esthampes (Melle G. d') 18
Estienne (J. d') 259
Fabre (E.) 389
Fabre (F.) 20
Fath (Georges) 476
Favin (E.) 303
Favre (Jules) 262
Fertiault (F.) 27
Féval (P.) 21
Findei 342
Flaubert (G.) 6
Fleuriot (Mlle Z.) . 396, 479, 484
Flourens (E.) 215
Foe (Daniel de) 479
Fonssagrives (J. B.) 111
Fontenay (Harold de) . . . 447
Fonvielle (W. de) 149
Fouet (l'abbé C. F.) 99
Fourcade (Ch.) 494
Franciscis (le R. P. de) . . . 424
Franklin (Alf.) 53
Franqueville (Ch. de) 254
Franz (R.) 28
Freynet (l'abbé) 144
Fromont (Th.) 300
Gagne (Mme) 17
Galembert (le comte de) . . . 256
Gabcin de Tassy 233
Gaudillot (R.) 223
Gaume (Mgr) 361
Gautier (Léon) 336
Gaveau (l'abbé Abel) 258
Gay (le R. P.) 398
Gay (Victor) 259
Gérando (G. de) 58
Gidel (Ch.) 37
Girardin J.) 480, 481
Glasson (E.) 386
Goepp (Ed.) 250
Gondry du Jardinet 398
Goubareff (Démétrius) . . . 253
Gouffé (J.) 448
Gouilloud (le P.) 101
Gouraud (Mlle Julie) 483
Gourdault (G.) 507
Gourdon (J.) 494
Gournerie (Eug. de la) . . . 131
Grand (l'abbé J.) 200
Gréard 529
Grenville-Murray 22
Guchet (J.) 360
Guilbert (Mgr) 486
Guizot 516
Haller (Ch. L. de) 218
Halphen (E.) 429
Haulleville (de) 387
Haus (Ed.) 217
Havard (Oscar) 481
Hélène (Maxime) 483
Hello (Ch.) 100
Henneguy (Félix) 305
Henry (l'abbé) 102
Heppe (le Dr) 513
Héricault (Ch d') 12
Héron de Villefosse (Ant) . . . 357
Hertslet (Edw) 433
Herzen (A.) 406
Heylli (G. d') 345
Hoefer (Ferd.) 412
Homberg (Th.) 58

Huard (Ad.) 444
Hubault (G.) 525
Hugo (Charles) 140
Hygin-Furcy 58
Imbert (P. L.) 236
Jager (Mgr) 127
Janet (Paul) 324
Jaunay (l'abbé L.) 340
Jenkins (Mme) 19
Joly (l'abbé) 204
Jourdan (A.) 385
Jourdanet (D.) 491
Jubinal (A.) 420
Kérigant (G. de) 59
Krafft-Bucaille (Mme) 16
Lacombe (le R. P. Alb.) 333
Lacroix (P.) 429
La Grange (le marquis de) . . . 119
Lagrené (H. de) 415
Lalore (l'abbé Ch.) 139
Lamothe (A. de) 476
La Mothe-le-Vayer 147
Lasteyrie (Ferdinand de) . . . 482
Latour (le R. P.) 143
Laurent (A.) 35
Laveleye (E. de) 319
Leclercq (Jules) 482
Lefebvre (le R. P. A.) 442
Lefèvre (A.) 504
Lefort (Jean) 221
Legouvé (E.) 260
Lemoine (H.) 259
Léouzon-Le-Duc 19
Lepidi (Alb.) 291
Le Play (F.) 256, 407
Lescure (de) 245
Le Segretain du Patis (l'abbé) . 104
Lessius 106
Letourneau (Dr Ch.) 406
Levallois (J.) 148
Le Vavasseur (G.) 301
Levoisin (J.) 481
Liberatore (le R. P. M.) . 295, 296, 297.
Ligori (S. Alph. M. de) 400
Liseux (J.) 147
Loiseleur (J.) 520
Loreau (Mme H.) 509
Louche (l'abbé J.) 197
Lubomirski (le prince J.) 27
Lucot (l'abbé) 202
Mach (le R. P. J.) 209
Mackau (Mme la baronne de) . 364
Madden (J. P. A.) 360
Madeleine (H. de la) 26
Magin (A.) 327
Maleteste (l'abbé Félix) 304
Mangin (Arthur) 477
Annoury d'Ectot (H. de) . . . 250
Marcel (Et.) 18, 395, 396
Maréchal (Mlle M.) . . . 397, 484
Margerie (A. de) 32
Margerie (Eug. de) 399
Marmier (X.) 25, 36
Martin (l'abbé) 241
Martin (le R. P. A.) 439
Martinet (l'abbé) 194
Maspero (G.) 237
Massol 387
Matthews (Washington) 333
Maudsley (H.) 411
Maure (l'abbé Sylv.) 297
Maynard (l'abbé U.) 505
Mazade (Ch. de) 147, 347
Méchin (l'abbé F.) 197
Meignan (Mgr) 252
Menard (René) 500
Miar (G. M.) 141
Michelet (J.) 474
Mignet 130
Moigno (l'abbé) 359
Moitessier (A.) 483
Monfat (le P. A.) 442
Montroui (de) 252
Morandière (R.) 415
Morel (T.) 392
Moris (Rev. R.) 313
Murray (J. A. H) 308
N*** (L. J.) 268
Nardi (Mgr) 528
Narducci (E.) 38
Narrey (Ch.) 25
Niepce (L.) 54
Oger (F.) 341
Ommanney (G. D. W.) 423
Oudin (L.) 391
Pagès (Léon) 363
Pannier (E.) 216
Paris (Louis) 338
Pasqualigo (C.) 38
Paté (L.) 300
Paulouin (l'abbé) 132
Payen 388
Péhant (Emile) 56, 305
Penaud (l'abbé G.) 104
Pennino (A.) 525
Périgaud (E.) 303
Perrochel (le comte de) 445
Pervolf (J.) 354
Petit (Louis) 104
Petitalot (le R. P.) 213
Petitot (le R. P. E.) 328
Petroz (P.) 499
Pidal y Mon (Alejandro) . . . 242
Pierret (P.) 437
Pierron (Alex.) 114
Pigurey (E.) 256
Piot (G. J. Ch.) 50

Pisani (E.) 329
Pitou (Ch.) 303
Place (l'abbé Ch.) 401
Plasse (l'abbé F. X.) 45
Poitou (Eugène) 477
Potton (le R. P. Fr.M. A.) . . . 314
Quinton (A.) 8
Radau (A.) 483
Rambosson (J.) 109
Ramière (le R. P.) 528
Ranke (L. von) 430
Ratisbonne (le R. P. Th.) . 101 206
Ravaisson (Fr.) 344
Read (Ch.) 429
Réal (A.) 59
Reclus (E.) 421
Reeb (le P. Georg) 298
Regnault (le P. E.) 63, 261
Rémont (C.) 61
Renard (Ath.) 305
Rendu (Victor) 475
Renoux l'abbé G.) 41
Révoil (B. H.) 447
Reynald (H.) 61
Riancey (H. de) 98
Ricard (l'abbé Ant.) 198
Riencourt (le comte de) 34
Ripert (E.) 391
Rochère (Mme la comtesse de La) 398
Rocquain (Félix) 246
Rolland (l'abbé) 478
Romain (G.) 108
Rondelet (Ant.) 60
Rosa (don F.) 403
Roux (A.) 118
Roux (L.) 31
Ruhière (E. X. H.) 124
Sachot (Octave) 476
Saint-Amand (Imbert de) . . . 362
Sainte-Marie (E. de) 259
Saint-René Taillandier 353
Salles (L.) 305
Salvo-Cozzo (G.) 525
Sanchez de Toca (J.) 327
Sanseverino G.) 290
Sarcus (le vicomte de) 257
Scheler (Aug.) 230
Schouppe (le R. P. J. X.) . 195, 399
Secchi (le P.) 331
Ségalas (Anaïs) 15
Ségur (Mgr de) 262
Servan (F. de) 397
Sieye (V.) 390
Signoriello (N.) 290
Skeat (Rev. W. A.) 308
Smek (A.) 495
Smith (Georges) 237
Sorel (Alb.) 347
Sougé (Mme de) 98
Steeg (J.) 23
Stewart (R.) 410
Stofflet (Ed.) 446
Stolz (Mme de) 484
Swainson (C. A.) 422
Tamizey de Larroque 429
Tausin (H.)) 58
Teissonnier (l'abbé) 29
Téram (A.) 13
Testa (le Prof.) 404
Thierry (G. A.) 9
Tissandier (J.B.) 144
Tissot (J.) 318
Tresvaux du Fraval (Ch.) . . . 363
Tricht (le R. P. Van) 523
Tricotel (Ed.) 429
Troncy (l'abbé J.) 402
Ujfalvy (Ch. de) 333
Vainberg (S.) 319
Valbeau (E. de) 18
Valfrey (J.) 248, 256
Vandel (le P.) 143
Vattemare (H.) 511
Vaux (W. S. W.) 237
Verne (J.) 24
Véron (Eug.) 150
Vidieu (l'abbé) 428
Villedieu (Eug.) 338
Villefranche (J. M.) 261
Vincent (C.) 226
Violeau (H.) 57
Vladesco (Alexandre) 489
W*** (E.) 19
Walckenaer (le baron Ch.) . . 303
Waller (H) 509
Wallon (H.) 47
Weddingen (l'abbé Van) 490
Whyte-Melville (C. J.) 8
Wurtz (A.) 409
Zola (E.) 13

TABLE DES VARIÉTÉS

Le Moyen âge et la Renaissance, à propos d'une publication récente de M. Gruyer, par M. Adolphe d'Avril, 64.
Notes inédites sur Du Cange, par M. Ph. Tamizey de Larroque, 151.
Bibliographie raisonnée de l'Académie française, par M. René Kerviler, 154.
Le Congrès international de géographie, par M. A. de Marsy, 263.
L'Orient latin à l'Exposition de géographie, par M. Moïse Schwab, 267.
La Société géographique de Russie et ses travaux, par le R. P. J. Martinov, 364, 530.
Les Publications de la *Camden Society*, par M. G. Masson, 448.
Les Publications révolutionnaires à l'étranger, par M. B***, 453.
L'Origine des grands séminaires, par M. le chanoine Ad. Delvigne, 456.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie. — Andersen (H. Chr.), 272. — Avenel (D. L. M.), 370. — Barye (A. L.), 75. — Beaumont-Vassy (le vicomte E. F. de), 163.— Belval (L. Ch., marquis de), 74. — Blanquet (Alb.), 164. — Bonnet (J. F. E.), 68. — Bourgogne, 74.— Breton (F. P. H. E.), 67. — Brunet de Presle (Ch. M. Wl.), 371.— Callon (J. P.), 74. — Carpeaux (J. B.), 458. — Collomb (Ed.), 74. —Constant (l'abbé Alph. L.), 69.— Coquerel (A. J.), 163. — Cornu (Mme), 70. — Cousseau (Mgr), 541. — Dechamps (Ad.), 160. — Demarquay (le Dr J. N.), 74. — Deshayes (C. P.), 74. — Dubois (l'abbé L.), 71. — Etienne, 272. — Geay (J. L., dit Ph. Geay-Besse), 460. — Goulhot de Saint-Germain (A. F. de), 69. — Grasset (A. J. B. E.), 272. — Groza (Alex.), 543. — Guipon (J. J.), 70. — Jeancard (Mgr J.), 162. — Kremer (J.), 72. — Labrouste (P. F. H.), 69. — Lafond (E. Ed., comte), 162. — Lesieur (A. H.), 71. — Libelt (Ch.), 73. — Lorain (P.), 459. — Mallet (Ch. A.), 68. — Marbeau (J.-B.-F.), 459. — Maroteau (G.), 71. — Mathieu (S. Em. J. M, A.), 160. — Migne (l'abbé J.-P.), 459.— Moreau (l'abbé J. Ch.), 162. — Orsini (l'abbé M.), 161.— Paramelle (l'abbé), 273. — Pannier (Léop.), 543. — Pils (J. A. Aug.), 458. — Pradier (C.), 73. Preux (Mgr P. J. de), 162. — Proux (F. L. A. Le), 273. — Rathery (E. J. B.), 542. — Rauscher (le card.), 544. — Rémusat (Ch. F. M, comte de), 67. — Rosenthal (Le Dr D. Aug.), 68. — Roussel (Ad.), 70. — Sartiges d'Angles (le baron J. de), 69. — Ségalas (P. S.), 459. — Thirlwall (Connop.), 372. — Touroude (Alf.), 72. — Tross (Ch. Th. Edw.), 273. — Villot (M. J. F.), 70. — Wheatstone (Sir Ch.), 458. — Wilkonska (Mme P.), 73. — Woloczenski (Mgr M. C.), 72, 459.
Institut, 75, 164, 274, 460, 544.
Faculté des lettres de Paris, 75, 166.
Faculté de médecine, 75.
Les Universités catholiques, 465.
Les Universités russes, 549.
Bibliothèque nationale, 462.
Musée du Louvre, 373.
Ecole d'Athènes, 462.
Académie de la religion catholique, 462.
Congrès, 167, 275, 372, 463.
Sociétés savantes, 76, 170, 181, 275, 279, 282, 283, 374, 546.
Concours et prix, 166, 275, 463, 545.
Lectures faites aux Académies, 75, 170, 277, 374, 464, 546.
Collections et Bibliothèques : Bibliothèques scolaires. 279, — Etat des Bibliothèques de Paris, 378.— Catalogue des monnaies orientales du *British Museum* 465.
Revues, Livres Journaux, 27, 88, 89,

184, 283, 378, 381, 469, 380. — L'Association catholique, 551. — Annales de la Normandie, 552.

Mélanges scientifiques : Des mesures en usage au moyen âge, 172. — De la vulgarisation des connaissances géographiques, 178. — Notre Géographie provinciale, 279. — L'astronomie grecque et romaine, 375. — Vulgarisation des cartes géographiques, 548.

Mélanges archéologiques et artistiques : La Gravure française au dix-huitième siècle, 79. — Collection de pierres gravées, 80. — Prix des estampes rares, 81. — L'Emaillerie chez les Gaulois, 176. — Un coffret du douzième siècle découvert à la bibliothèque de Vannes, 277. — La vraie croix de Baugé, 281. — Le Groupe de marbre de l'église Notre-Dame, à Bruges, 280. — Du rôle décoratif de la peinture en mosaïque, 377.

Enseignement : Un Recueil de brochures d'éducation populaire, 179. — L'*Education*, journal pédagogique, 179. — Catalogue de livres anciens et modernes de la librairie Aug. Fontaine, 87. — Catalogue de livres par ordre alphabétique, 88. — Les Frères des Écoles chrétiennes au Congrès de géographie, 277. — Les Elèves des Frères, 464.

Mélanges historiques : Quelques distractions du dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique, 76. — Diodore de Sicile et le passage de la mer Rouge par les Hébreux. 78. — Etats de service de la maison royale de Bourbon, 180. — Les Sciences préhistoriques à l'Institut, 181. — La Nouvelle-Guinée et le capitaine Lawson, 278. — Les Antiquités et Chroniques de la ville de Dieppe. 281. — Le Colosse de Rhodes et M. Laboulaye, 550. — Le *Dit des rues de Paris*, 551. — Les Ordres de chevalerie, 552. — Vieux papiers et vieux souvenirs, 553.

Mélanges philologiques et littéraires : L'impromptu de l'hôtel de Condé, 85. — La production littéraire en Allemagne en 1874, 86. — Impression du Glossaire de Sainte-Palaye, 171. — Cours historique de langue française, 172. — Les Clubs philologiques en Italie, 173. — Fêtes littéraires de Montpellier, 175. — La langue universelle, 179. — Le Glossaire de Le Clerc de Douy, 280. — Production littéraire en Russie, 380.

Mélanges bibliographiques : L'Histoire de César de Napoléon III et M. Plon, 177. — Un Manuscrit hébreu de 916-917, 376. — Une Imprimerie à Boulak, 377. — Les *Ex-libris*, 466. — Une bibliographie historique de la Bretagne, 549. — Catalogue Bory, 552.

Notes diverses : Les Français à l'étranger, 174. — Le *Sint ut sunt aut non sint*, 180. — Les Journalistes et l'Exposition de géographie, 183. — La *Revue des Deux-Mondes* et la statue de Memnon, 183. — Honoraires payés à divers auteurs, 282. — Une brochure sur les Etats-Unis, 376. — A propos d'un ouvrage sur la *Chouannerie du Maine* et des pays adjacents, 468. — Tables des *Bollandistes*, 469. — Le jour des morts en Sicile, 550.

Renseignements divers : Arc (Un portrait de Jeanne d'), 176. — Chateaubriand (Inauguration de sa statue), 373. — La Bruyère (Une lettre inédite de), 380. — Manin (Une biographie de), 174. — Meissonnier (Un petit anachronisme de M.), 378. — Santerre (Les ordres du jour de), 281. — Les Archives privées d'un habitant de Pompéi, 167. — Publications nouvelles, 92, 190, 287, 382, 471, 557. — Publications annoncées, 472. — Ventes, 80, 82, 554.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Après moi le déluge, 288.
Bannières des corporations d'arts et métiers, 288, 384.
Barbinais (Parçon de la), 191, 288.
Calendrier équinoxial, 191.
Cassien, 288.
Chabannes et Charles VII, 93.
Chance lier d'Aguesseau, 552.